Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE — SECTION HISTORIQUE

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

1798-1801

Par C. DE LA JONQUIÈRE

CHEF D'ESCADRON D'ARTILLERIE BREVETÉ

TOME IV

ORNÉ DE ONZE CARTES OU CROQUIS HORS TEXTE
ET DE CINQ CROQUIS DANS LE TEXTE

2e ÉDITION



PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DU MÊME AUTEUR

L'Armée à l'Académie. Ouvrage couronné par l'Académie française. — Volume in-8°, chez Perrin, éditeur à Paris.

Les Italiens en Érythrée (*Quinze ans de politique coloniale*). — Volume in-8°, avec 10 cartes et croquis, chez Henri Charles-Lavauzelle, éditeur à Paris.

La Vie militaire au XVIIIe siècle. **Le Livre d'ordres d'un régiment d'infanterie en 1781.** — Volume in-8°, chez Henri Charles-Lavauzelle, éditeur à Paris.

L'Expédition d'Égypte (1798-1801). — Chez Henri Charles-Lavauzelle, éditeur à Paris.

Tome Ier. — Volume grand in-8°, avec 4 cartes hors texte;

Tome II. — Volume grand in-8°, avec 15 cartes ou croquis hors texte ou dans le texte;

Tome III. — Volume grand in-8°, avec 12 cartes ou croquis hors texte ou dans le texte.

La Bataille de Jemappes. — Volume grand in-8°, avec 3 cartes hors texte, chez Chapelot, éditeur à Paris.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

L'Expédition d'Égypte (1798-1801). Tome V.

Les Inconnues de la guerre de demain.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE (1798-1801)

TOME IV



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS

Digitized by Google Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE — SECTION HISTORIQUE

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

1798-1801

Par C. DE LA JONQUIÈRE

CHEF D'ESCADRON D'ARTILLERIE BREVETÉ

TOME IV



PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE VIII

LA CAMPAGNE DE SYRIE

1509
.1732
.556
v. IX

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE PREMIER

PROJET ET PRÉLIMINAIRES DE LA CAMPAGNE DE SYRIE

Quand Bonaparte revint au Caire, après son voyage dans l'isthme de Suez, sa résolution était arrêtée de prendre à bref délai l'offensive contre les rassemblements ennemis qui se formaient sur la frontière de Syrie. Quel objectif poursuivait-il en entreprenant cette campagne ? Voulait-il simplement prévenir une attaque probable et détruire les armées ottomanes avant qu'elles fussent en mesure de tenter une invasion en Égypte ? Avait-il conçu de plus vastes projets, et la possession de la Syrie était-elle, dans sa pensée, le prélude de nouvelles conquêtes ? Ce problème, comme celui des origines de l'expédition d'Égypte, a donné lieu à des assertions contradictoires ; ici encore, la légende a été trop facilement accueillie par beaucoup d'historiens.

Ce fut le 10 février, quand les divisions Reynier et Kleber étaient déjà en présence de l'ennemi à El-Arich, que Bonaparte, sur le point de quitter Le Caire, annonça au Directoire qu'il allait porter la guerre en Syrie :

J'ai, dans l'opération que j'entreprends, trois buts :

1° Assurer la conquête de l'Égypte en construisant une place forte au delà du désert, et, dès lors, éloigner tellement les armées, de quelque nation que ce soit, de l'Égypte, qu'elles ne puissent rien combiner avec une armée européenne qui viendrait débarquer sur les côtes ;

2° Obliger la Porte à s'expliquer, et, par là, appuyer les négociations que vous avez sans doute entamées, et l'envoi que je fais à Constantinople, sur la caravelle turque, du consul Beauchamp ;


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

3° Enfin, ôter à la croisière anglaise les subsistances qu'elle tire de Syrie, en employant les deux mois d'hiver qui me restent à me rendre, par la guerre et par des négociations, toute cette côte amie.

Il ajoutait, à propos des nouvelles qu'il venait de recevoir d'Europe :

Si, dans le courant de mars, le rapport du citoyen Hamelin se confirme et que la France soit en armes contre les rois, je passerai en France.

La pensée de Bonaparte se retrouve encore dans plusieurs autres lettres écrites depuis cette même époque jusqu'au début du siège de Saint-Jean d'Acre [1]. Prendre l'offensive lui paraît le moyen le plus efficace de mettre l'Egypte à l'abri d'une attaque par terre; il compte que deux mois lui suffiront pour en finir avec Djezzar et qu'il sera de retour en temps voulu pour repousser les tentatives de débarquement qui se produiraient pendant la belle saison.

Dans sa *Relation* [2], Berthier expose en termes analogues les raisons déterminantes de l'expédition de Syrie :

1. Le 3 février (15 pluviôse), Bonaparte avait annoncé à Desaix : « ... Mon but est de chasser Ibrahim-Bey du reste de l'Égypte, dissiper le rassemblement de Gaza et punir Djezzar de sa mauvaise conduite. » Le 10 février (22 pluviôse), il lui écrit encore : « Mon projet est de pousser Ibrahim-Bey au delà des confins de l'Egypte et de dissiper les rassemblements de pachas qui se sont faits à Gaza. »

Une fois arrivé à Gaza, Bonaparte écrira à Marmont qu'il pense avoir fait son opération dans le mois de mars. (Voir chapitre IV.)

Après la prise de Jaffa, on verra Bonaparte adresser au Directoire un rapport sur ses premières opérations dans lequel, après avoir rappelé ses griefs contre Djezzar, il ajoutera : « Je n'avais donc plus de choix; j'étais provoqué à la guerre; je crus ne devoir pas tarder à la lui porter moi-même. » (23 ventôse-13 mars.)

Enfin, quinze jours après être arrivé devant Acre, dans l'espérance d'un succès prochain, Bonaparte annoncera à Marmont : « ..... J'ai donc lieu d'espérer que sous peu de jours nous serons maîtres de cette place ..... J'espère que vous n'aurez pas perdu un instant pour l'armement et pour l'approvisionnement d'Alexandrie, et que vous serez en mesure pour recevoir les ennemis, s'ils se présentent de ce côté. Je compte, dans le mois prochain, être en Égypte et avoir fini toute mon opération en Syrie. » (Devant Acre, 19 germinal-8 avril.)

Voir encore lettre de Bonaparte à Desaix (devant Acre, 30 germinal-19 avril) : « ..... Je serai de retour en Egypte dans le courant de mai; je compte être maître d'Acre dans six jours. »

2. Page 38. Le succès d'une expédition dans l'Inde devant être rendu plus facile


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

.....Tous les rapports de l'intérieur annonçaient que le ministère anglais avait su profiter de la victoire d'Aboukir pour entraîner la Porte dans son alliance et celle de la Russie contre la République française.

Bonaparte jugea que, si la Porte cédait aux suggestions de ses ennemis naturels, il y aurait une opération combinée contre l'Égypte, et qu'il serait attaqué par mer et par la Syrie. Il n'y avait pas un moment à perdre pour prendre un parti : Bonaparte se décide.

Marcher en Syrie, châtier Djezzar, détruire les préparatifs de l'expédition contre l'Égypte, dans le cas où la Porte se serait unie aux ennemis de la France ; lui rendre, au contraire, la nomination du pacha de Syrie et son autorité primitive dans cette province, si elle restait l'amie de la République ; revenir en Égypte aussitôt après pour battre l'expédition par mer ; expédition qui, vu les obstacles qu'opposait la saison, ne pouvait avoir lieu avant le mois de messidor : tel est le plan auquel Bonaparte s'arrête et qu'il va exécuter.

D'après les *Campagnes d'Egypte et de Syrie*[1], les vues de Bonaparte auraient embrassé un horizon beaucoup plus lointain ; elles se seraient étendues jusqu'à l'Inde. L'Égypte fournissait la place d'armes, en partant de laquelle la France pouvait porter un coup décisif à la domination britannique.

L'armée française n'était forte que de 30.000 hommes, mais les cadres étaient suffisants pour 60.000. En effet, elle avait 480 compagnies d'infanterie, 60 compagnies de cavalerie, 40 compagnies d'artillerie, sapeurs, mineurs, ouvriers, train d'artillerie ; elle pouvait donc recevoir 30.000 recrues du pays. On comptait les prendre ainsi : 15.000 esclaves noirs de Sennaar et de Darfour, et 15.000 Grecs, Coptes, Syriens, jeunes Mameluks, Maugrabins et musulmans de la haute Égypte, accoutumés au désert et aux chaleurs de la zone torride.

L'Égypte pouvait tout fournir : les 10.000 chevaux, les 1.500 mulets, les 50.000 chameaux, les outres, les farines, les riz et tous les autres objets nécessaires à cette opération. Un solide établissement dans cette contrée était donc la base de tout l'édifice. Avant de partir de France, Napoléon avait calculé le temps et les moyens pour faire la conquête de l'Égypte, sauf à marcher sur

par des secours en troupes et en vaisseaux venus de France, il n'est pas admissible que Bonaparte ait voulu ne pas livrer au Directoire toute sa pensée. En tout cas, cette réticence n'avait plus de raison d'être en 1800, quand fut rédigée la *Relation* de Berthier.

1. Tome II, p. 21.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

l'Indus, plus tôt ou plus tard, selon la disposition plus ou moins favorable des peuples de l'Orient, et selon que les événements seraient plus ou moins heureux. Il s'était flatté que les quinze premiers mois, depuis juillet 1798 jusqu'à octobre 1799, lui suffiraient pour faire la conquête du pays, pour la levée des recrues, des chevaux, des chameaux, pour leur équipement, armement; et que, dans l'automne de 1799 et l'hiver de 1800, il pourrait marcher avec tout ou partie de son armée. Car 40.000 hommes, dont 6.000 chevaux, 40.000 chameaux et 120 pièces de canon de campagne, étaient jugés suffisants pour soulever l'Indoustan.

Tandis que l'armée marcherait sur l'Inde par le désert de Syrie, Bassorah et le Mekran, une escadre, avec des troupes de débarquement, devait être envoyée dans l'Océan Indien pour coopérer à la conquête des établissements anglais. D'après Napoléon, ces projets furent contrariés par la défaite navale d'Aboukir ; la Porte, ayant déclaré la guerre, se prépara à attaquer l'Égypte avec deux armées, dont l'une, rassemblée en Syrie, devait marcher par l'isthme de Suez, tandis que la seconde, réunie à Rhodes, tenterait, de concert avec les Anglais, un débarquement vers les bouches du Nil.

Dans la crainte de cette invasion, l'esprit public de l'Égypte rétrogradait ; il n'était plus possible de rien faire. Si une division anglaise se joignait à l'armée de Rhodes, cette invasion deviendrait bien dangereuse. Napoléon résolut de prendre l'offensive, de passer lui-même le désert, de battre l'armée de Syrie, à mesure que les diverses divisions se réuniraient, de s'emparer de tous ses magasins et des places d'El Arich, de Gaza, de Jaffa, d'Acre, d'armer les chrétiens de la Syrie, de soulever les Druses et les Maronites, et de prendre ensuite conseil des circonstances. Il espérait qu'à la nouvelle de la prise de Saint-Jean d'Acre, les Mameluks, les Arabes d'Égypte, les partisans de la maison de Daher se joindraient à lui ; qu'il serait en juin maître de Damas et d'Alep ; que ses avant postes seraient sur le mont Taurus, ayant sous ses ordres immédiats 26.000 Français, 6.000 Mameluks et Arabes à cheval d'Égypte, 18.000 Druses, Maronites et autres troupes de Syrie; que Desaix serait en Égypte prêt à le seconder, à la tête de 20.000 hommes


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dont 10.000 Français et 10.000 noirs, encadrés. Dans cette situation, il serait en état d'imposer à la Porte, de l'obliger à la paix et de lui faire agréer sa marche sur l'Inde. Si la fortune se plaisait à favoriser ses projets, il pouvait encore arriver sur l'Indus, au mois de mars 1800, avec plus de 40.000 hommes, en dépit de la perte de la flotte [1].

En examinant les assertions contradictoires ainsi formulées à vingt ans de distance, on reconnaît qu'il est difficile d'admettre les dernières. Assurément, la conquête de l'Égypte avait été considérée, dès le début, comme un acheminement vers la destruction des établissements britanniques dans l'Inde. Le rapport de Talleyrand au Directoire est très explicite à cet égard; mais il attribue cette seconde mission à un corps de 15.000 hommes seulement, qui s'embarquerait à Suez [2]. Ce sont des effectifs de même importance que préconisent les autres projets d'expédition dans l'Inde par voie de mer ou de terre : pour ceux-ci, on juge indispensable d'obtenir, par des négociations, libre passage depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'aux frontières de l'Inde. Nulle part il n'apparaît que le Directoire ait songé à une entreprise aussi grandiose que celle

1. S'il faut en croire les souvenirs, plus ou moins fidèles, de Mme de Rémusat, dans des conversations au camp de Boulogne, en 1803, Bonaparte aurait dit :

« Quand je m'embarquai, je ne savais si je ne disais pas un éternel adieu à la France; mais je ne doutais pas qu'elle ne me rappelât.

» Les séductions d'une conquête orientale me détournèrent de la pensée de l'Europe plus que je ne l'avais cru. Mon imagination se mêla, pour cette fois encore, à ma pratique. Mais je crois qu'elle est morte à Saint-Jean d'Acre. Quoi qu'il en soit, je ne la laisserai plus faire.

» En Égypte, je me trouvais débarrassé du frein d'une civilisation gênante; je rêvais toutes choses et je voyais les moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé. Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de l'Asie, parti sur un éléphant, le turban sur ma tête et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni dans mes entreprises les expériences des deux mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes les histoires, attaquant la puissance anglaise dans les Indes, et renouant par cette conquête mes relations avec la vieille Europe. Ce temps que j'ai passé en Egypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été le plus idéal. Mais le sort en décida autrement. Je reçus des lettres de France; je vis qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Je rentrai dans le positif de l'état social et je revins à Paris. » (*Mémoires de Mme de Rémusat*, tome I, p. 274.)

2. Voir tome I, page 165 et suivantes.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

dont le prisonnier de Sainte-Hélène a tracé la large esquisse [1]. Par les difficultés que rencontra l'organisation des transports dans la campagne de Syrie, on jugera combien l'Égypte était loin de pouvoir fournir le nombre considérable d'animaux nécessaires pour une marche sur l'Inde; quant au recrutement d'auxiliaires indigènes, il fallait encore moins compter sur des résultats satisfaisants. En tout cas, ce n'était pas en quelques semaines, ni même en quelques mois, que semblable entreprise pouvait être préparée; il fallait que la domination française en Égypte fût assise d'une façon moins superficielle et que le temps eût permis d'organiser cette colonie, d'en exploiter méthodiquement toutes les ressources.

Il est certain que Bonaparte n'a jamais voulu s'attacher à une œuvre d'aussi longue haleine; en quittant la France, il ne songeait pas à diriger une expédition qui l'eût tenu éloigné bien au delà du temps que fixaient ses calculs politiques. Revenir vers le mois d'octobre 1798 était son intention première, que le désastre d'Aboukir l'empêcha seul de réaliser. Après cet événement, plusieurs de ses lettres montrent qu'il n'abandonnait pas cette pensée de prompt retour [2]; il jugeait

1. « En paroles, il est facile de décrire la route qu'une armée devrait suivre pour passer de l'Égypte dans l'Inde; il l'est encore davantage de la mesurer sur la mappemonde; mais, en pratique, ce n'est plus la même chose. Les troupes françaises devaient s'attendre à trouver, à chaque pas, une opposition armée.... » (*Histoire de Napoléon*, par Walter Scott, tome IV, p. 63.) Si l'exactitude de cet auteur est souvent sujette à caution, son observation n'en est pas moins intéressante et juste. Avant lui, Volney avait formulé des réflexions analogues dans un article publié en France au début de 1799 et que Bonaparte fit reproduire par le *Courrier de l'Égypte* (nº 33, du 3 thermidor an VII-21 juillet 1799.) Volney déclarait inexactes les rumeurs d'après lesquelles Bonaparte marcherait sur l'Inde : « Il ne le peut par mer, il manque de vaisseaux, et l'ennemi prévenu est en défense. Il le peut encore moins par terre : car cette route des gazettes par l'Euphrate, les déserts de la Perse et de l'Indus, est une *folie dont ne s'aviserait même pas une caravane d'Arabes*; et une armée française vit à plus de frais..... » En revanche, Volney annonçait que Constantinople pouvait être le but final de la campagne de Syrie. Cette dernière opinion est sans doute admissible *a priori*, mais on verra plus loin les raisons de fait qui doivent la faire tenir pour inexacte.

2. Voir lettre au Directoire du 16 vendémiaire an VII (7 octobre 1798), et lettre à Joseph, non datée, mais écrite presque au même moment; lettres au Directoire du 27 frimaire (17 décembre) et du 22 pluviôse (10 février 1799), Tome III, p. 69 à 74, p. 410, et tome IV, p. 8.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sans doute que *la poire avait dû murir;* l'heure allait sonner où il pourrait tenter la fortune d'une entreprise qui, au début de 1798, lui avait paru prématurée.

Qu'à certains instants sa pensée ait été plus ardemment sollicitée par cet Orient, dont le prestige l'avait toujours séduite; qu'elle ait caressé les rêves les plus grandioses, édifié des empires aussi vastes que celui d'Alexandre; on peut d'autant moins le contester que ces envolées étaient tout à fait conformes à son caractère, à ses tendances, à ses antécédents; mais il avait le sentiment trop exact des possibilités réelles, et sa volonté conservait une autre orientation trop fixe, pour qu'on puisse admettre que la campagne de Syrie ait été résolue par Bonaparte avec l'arrière-pensée que certains auteurs ont supposée[1].

Il ne semble même pas qu'il ait eu en vue une entreprise beaucoup plus restreinte que la conquête de l'Inde : la marche sur Constantinople. Cette dernière opération avait été envisagée par le Directoire qui, dans sa lettre du 14 brumaire (4 novembre), précédemment citée[2], laisse Bonaparte maître de choisir entre ces trois partis : former un établissement stable en Égypte; pénétrer dans l'Inde; marcher sur Constantinople. Mais, par suite des incidents qui en contrariè-

1. Dans ses *Mémoires* (T. II, p. 187), Bourrienne parle des projets de Bonaparte sur l'Inde, des agents qu'il aurait envoyés en Perse pour faciliter le passage de l'armée : « Bonaparte m'a dit souvent que, si, après la soumission de l'Egypte, il eût eu 15.000 hommes à y laisser et 30.000 hommes disponibles, il marchait sur l'Euphrate..... Combien de fois ne s'est-il pas couché à plat ventre sur les belles cartes qu'il avait emportées? Il me faisait placer à côté de lui pour me développer cette marche. Cela lui rappelait les triomphes d'Alexandre, son héros favori auquel il désirait tant d'associer son nom. Mais je dois dire *qu'il sentait bien que tous ces projets étaient trop peu en harmonie avec nos moyens*, la faiblesse du gouvernement et le dégoût qu'éprouvait déjà l'armée dans ces déserts : les privations et la misère sont inséparables de toutes ces opérations lointaines. »

Les paroles mêmes prêtées à Bonaparte confirment absolument notre assertion. Puisqu'il put à grand'peine réunir 15.000 hommes pour l'expédition de Syrie, où aurait-il trouvé l'effectif double, strictement nécessaire pour attaquer l'Inde? L'organisation d'une armée indigène aussi importante ne pouvait s'improviser.

2. Tome III, p. 261.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rent la transmission, cette dépêche ne fut remise à Bonaparte qu'à la fin de mars, devant Saint-Jean-d'Acre; elle n'influa donc en rien sur ses résolutions.

Ce projet d'une expédition contre Constantinople se retrouve dans des notes que le général Meunier, directeur du dépôt général de la guerre, adressa au ministre de la guerre le 27 décembre 1798 (7 nivôse an VII), c'est-à-dire au moment même où Championnet commençait à envahir le royaume de Naples :

La conquête de l'Égypte n'offrant à la République que des avantages très éloignés, vu l'infériorité de notre marine, il serait possible que le gouvernement pensât à l'abandonner, pour utiliser l'armée d'Égypte d'une manière plus active et qui influerait davantage sur les événements actuels et sur la paix générale du continent, en détruisant l'espérance que doit concevoir la Russie d'envahir la Turquie d'Europe; car son alliance présente avec les Turcs tend nécessairement à cet objet, et la guerre qu'elle nous déclare n'est qu'un prétexte spécieux pour en couvrir la perfidie.

Il est bien du plus grand intérêt pour le commerce de la République qu'elle fasse tous ses efforts pour ôter aux Anglais et aux Russes réunis les moyens de s'emparer exclusivement des Echelles du Levant et de toutes les îles de la Méditerranée.

Il propose donc, après avoir préalablement conquis le royaume de Naples, de combiner la marche de deux armées contre Constantinople : l'une partant de Brindisi, débarquant en Épire et marchant par Salonique et Andrinople sur les Dardanelles; l'autre partant d'Égypte, traversant la Palestine et la Syrie, atteignant Alexandrette et se dirigeant par la route des caravanes jusqu'à Brousse, d'où elle se présenterait aussi devant les Dardanelles. Afin de lui permettre de traverser ce bras de mer, il faudrait s'emparer des châteaux sur les deux rives, pour être maîtres de Sestos et d'Abydos.

Le général Meunier ne dissimulait d'ailleurs pas les difficultés de ce projet :

Sans ce mouvement combiné, on entrevoit peu de possibilité de faire traverser les Dardanelles à l'armée d'Égypte, car elle ne pourrait y trou-


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ver ni y faire arriver aucun bâtiment de transport; et les vaisseaux anglais, russes et turcs, et les batteries de la côte d'Europe opposeraient une résistance presque impossible à vaincre.

On voit aussi des difficultés au projet pour l'armée venue d'Italie, si elle ne parvient pas à mettre successivement dans son parti les peuples et les pachas de l'Albanie et de la Macédoine, dont le courage et les idées d'indépendance promettent cependant (si l'on s'en rapporte aux renseignements que nous en avons) d'être favorables à cette entreprise.

L'armée débarquée en Épire paraît avoir plus de chances en sa faveur, sous le rapport des distances, que l'armée partant d'Égypte, qui serait obligée de parcourir 450 lieues, après avoir vaincu, s'il n'est allié, Djezzar pacha, qui gouverne la Syrie, et qui a 12.000 hommes de bonnes troupes.

Il n'y a pas de doute aussi que, dès l'instant qu'une de nos armées toucherait à l'Albanie, la Russie ne fournît beaucoup de forces aux Turcs pour s'opposer à nos progrès; et il est possible que, réunis à ces derniers, ils parvinssent à s'y opposer avec succès; alors, l'armée partie d'Égypte aurait fait une marche inutile et infiniment dangereuse, puisqu'elle serait arrêtée aux Dardanelles.

Le non-succès de cette expédition compromettrait le sort de deux armées et seconderait les projets de la Russie qui, maîtrisant le divan, s'emparerait de la souveraineté au moyen des forces qu'elle aurait introduites dans l'empire ottoman et à Constantinople.

Il existe, cependant, un moyen de faciliter encore le projet par la Macédoine, en y attachant, par un intérêt réel et par une alliance, Paswan-Oglou et son armée, qui ferait une diversion très avantageuse en pareille circonstance [1].

Cette double entreprise, pleine de difficultés à toute époque, allait devenir bientôt irréalisable, en présence d'une nouvelle coalition qui nécessitait la concentration des forces et des ressources de la France, disséminées déjà sur un trop grand nombre de points. Désormais, le Directoire ne put songer à secourir l'armée d'Orient autrement que par une grande expédition maritime, projetée depuis la fin de frimaire, mais qui devait malheureusement échouer.

1. Le travail de Meunier est accompagné de notes concernant certains points de détail. En ce qui concerne le passage d'Asie en Europe, il dit que le détroit des Dardanelles est l'endroit le plus avantageux. Il faudrait déployer « un appareil formidable d'artillerie » sur la côte d'Asie pour tenir à distance les vaisseaux ennemis. Le passage serait assuré en embarquant les troupes sur des bâtiments construits *ad hoc*; il ne faudrait pas songer à l'établissement d'un pont de bateaux que l'ennemi aurait trop de facilités pour détruire.

Voir aussi (*Arch. Etr.*, Turquie, vol. 200) un mémoire présenté par le général Belair, au début de 1799, concernant une vaste opération contre la Turquie, à laquelle l'armée d'Égypte participerait en se portant sur Alep.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il faut remarquer, d'autre part, que les lettres de Bonaparte au Directoire ne font aucune mention d'un projet de marche contre Constantinople. Si, dans sa correspondance, il évite souvent de livrer toute sa pensée, il avait grand intérêt, cette fois, à ne pas garder la même réserve, puisqu'il s'agissait d'une entreprise dont le succès pouvait dépendre d'une énergique et opportune coopération dans la péninsule des Balkans.



Presqu'au moment même où Bonaparte décidait de porter la guerre en Syrie, la Porte concluait deux traités d'alliance défensive avec la Russie et la Grande-Bretagne.

Le premier [1], signé le 23 décembre 1798, stipulait garantie formelle, par la Russie, de « toutes les possessions de la Sublime Porte, telles qu'elles étaient avant l'agression de l'Égypte », et par le Sultan de « toutes les possessions de la cour de Russie, sans exception, telles qu'elles sont actuellement ». Les deux parties s'engageaient à unir leurs forces de terre et de mer contre les Français, et à ne faire séparément ni paix ni trêve. Elles fixaient à huit années la durée de l'alliance ainsi conclue.

Le second traité, signé le 5 janvier 1799 [2], établit entre la Turquie et la Grande-Bretagne les mêmes garanties et obligations. Nous en reproduirons les articles qui règlent spécialement la coopération des forces terrestres et maritimes des deux puissances :

1. Signé à Constantinople par Vassili Tamara, envoyé extraordinaire de l'empereur de Russie, d'une part; Esseid Ibrahim Ismer Bey et Ahmet Atif, reis effendi, d'autre part.

2. Signé à Constantinople par les mêmes représentants de la Porte, d'une part; et, de l'autre, par sir William Sidney Smith, et sir John Spencer Smith, ministre plénipotentiaire près la Porte.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Art. 8. — Les deux hautes parties contractantes se trouvant actuellement en guerre avec l'ennemi commun, elles sont convenues de faire cause commune et de ne faire ni paix ni trêve que d'un commun accord, comme il a été stipulé par l'article V, de façon que d'un côté la Sublime Porte, nonobstant la cessation de l'attaque actuelle dirigée contre ses États, sera tenue à continuer la guerre et à rester fidèlement attachée à la cause de ses augustes alliés, jusqu'à la conclusion d'une paix juste et honorable pour eux et pour elle-même ; et, de l'autre, S. M. Britannique sera pareillement tenue à ne pas faire sa paix avec l'ennemi commun sans pourvoir aux intérêts, à l'honneur et à la sûreté de l'empire Ottoman.

Art. 9. — Les deux alliés faisant ainsi cause commune promettent de se faire part l'un à l'autre de leurs intentions relativement à la durée de la guerre et aux conditions de paix et de s'entendre à cet égard entre elles, en se guidant d'après des principes justes et équitables.

Art. 10. — Afin de rendre plus efficaces les secours qu'on se fournira de part et d'autre dans cette guerre, d'après l'esprit du présent traité d'alliance, les deux hautes parties contractantes se concerteront sur les opérations qui seront les plus convenables pour déjouer les projets pernicieux de l'ennemi en général et surtout en Egypte, et pour détruire son commerce dans les mers du Levant et la Méditerranée ; et, à cet effet, S. M. l'Empereur ottoman s'engage non seulement à tenir fermés tous ses ports sans exception au commerce de l'ennemi, mais aussi à employer dans ses États, contre lui et pour empêcher l'exécution de ses projets ambitieux, une armée qui sera pour le moins composée de 100.000 hommes et de l'augmenter même, si le cas l'exige, jusqu'à l'emploi de toutes ses forces ; elle mettra aussi en état d'activité sa force navale pour agir de concert avec celle de ses alliés dans les mers ci-dessus mentionnées ; et, réciproquement, S. M. Britannique s'engage de son côté à employer dans les mêmes mers des forces navales toujours proportionnées à celles de l'ennemi pour lui nuire également en se concertant avec la flotte de ses alliés pour porter obstacle à l'exécution de ses plans et surtout pour empêcher toute attaque contre les États ou provinces de l'empire ottoman.

Art. 11. — Attendu que le séjour des forces britanniques dans les mers du Levant a pour objet principal la défense des côtes ottomanes et que la désertion, en affaiblissant les moyens, doit immanquablement nuire au but, les deux hautes parties contractantes promettent de ne la tolérer sous aucun prétexte ni motif.



Avant d'étudier la préparation de la campagne de Syrie, il convient de signaler certaines mesures ordonnées par Bonaparte dès son retour au Caire et qui ont rapport, en général, à des faits survenus pendant son absence.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La ville était encore émue d'un assassinat commis sur la personne de trois femmes turques, dans la nuit du 3 au 4 janvier [1]. La voix publique accusait de ce crime des militaires qui étaient, cette nuit, de garde au quartier général. Le 8 janvier, Bonaparte prescrivit d'arrêter et de mettre au secret 2 caporaux et 8 grenadiers de la 3e compagnie de grenadiers de la 32e, soupçonnés d'être les auteurs ou les complices de l'assassinat; à la suite d'une enquête et sans les renvoyer devant un conseil de guerre, il prononça la sentence suivante, mise à l'ordre de l'armée du 24 nivôse (13 janvier) :

ARTICLE PREMIER. — Le caporal Girardeau et le grenadier Antoine, de la 32e demi-brigade, seront fusillés aujourd'hui, à midi, comme ayant assassiné trois femmes.

ART. 2. — Les officiers, sous-officiers et grenadiers de la 3e compagnie, qui étaient de service au quartier général dans la nuit du 14 au 15, sont cassés.

ART. 3. — Le général de division me présentera des officiers et sous-officiers pour commander cette compagnie; il choisira de bons sujets et des hommes capables de maintenir la discipline [2].

Le jour même, les deux condamnés furent fusillés.

Avant que de mourir, ils ont bu à la santé du général en chef, en disant qu'il avait été trompé; après quoi, ils ont ajouté : « Vous allez voir comment meurent les grenadiers de la 32e. » Il n'y a pas eu de procédure ni de jugement [3].

D'après Louis Reybaud, peu suspect de sentiments hostiles à l'égard de Bonaparte [4], la condamnation aurait été prononcée par erreur :

Peu de jours après, l'aga de la police arrêta le véritable assassin, qui était un domestique de la maison. On obtint de lui l'aveu de son crime et la preuve tardive, mais complète, de l'innocence des deux soldats.

1. Voir aux *Annexes*.

2. L'ordre prescrit d'incorporer, comme simples fusiliers, dans d'autres demi-brigades, 15 grenadiers et tous les sous-officiers destitués par l'article précédent. Leur nouveau chef de brigade devra « avoir sur eux une surveillance particulière, afin de punir sévèrement le premier acte d'indiscipline qu'ils commettraient. »

3. *Journal de Detroye*.

4. *Histoire scientifique et militaire*, etc., t. II, p. 100.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'ordre du jour qui prononça la condamnation des grenadiers de la 32e, contenait encore la destitution de deux capitaines de la 25e, « pour avoir joué avec des soldats à des jeux de hasard ».

Il réglait enfin la procédure à suivre pour juger les délits commis par les indigènes. Le cadi est, en principe, chargé de les juger; cependant, s'ils compromettent la sûreté publique ou que les circonstances paraissent l'exiger, le général commandant la province pourra les déférer à une commission de trois officiers; aucune condamnation à mort ne pourra être exécutée qu'après approbation du général en chef [1].

Pour assurer la sécurité des rues du Caire, Bonaparte prescrivit [2] qu'à dater du 1er pluviôse (20 janvier) il y serait suspendu des luminaires espacés de 10 à 20 toises. L'organisation de ce service était confiée aux cheiks des rues et des quartiers sous l'autorité du commandant de la place; la dépense devait en être supportée par les gens aisés, possesseurs de boutiques, maisons et okels. Il était recommandé « que l'éclairage ne soit pas à la charge du pauvre et ne devienne pas un objet de vexation ».

---

1. Cet ordre paraît avoir été motivé par une lettre de Menou à Bonaparte (28 frimaire-18 décembre). Dans la nuit du 15 au 16 décembre, un juif nommé Isaac avait été étranglé par son domestique, également juif. Le coupable avait avoué son crime et avait été traduit, le 17 décembre, devant un conseil de guerre, qui s'était déclaré incompétent. Menou avait vainement fait observer au conseil que l'occupation française avait supprimé la juridiction des beys et des kachefs qui prononçaient en matière de crimes; que les tribunaux turcs conservés ne connaissaient que des affaires civiles; que la juridiction militaire était la seule qui pût prononcer une peine capitale. En présence de la déclaration d'incompétence, Menou soumit la question à Bonaparte, afin que des crimes de cette nature ne pussent rester impunis.

Sans d'ailleurs attendre de décision de principe, il assura de sa propre autorité la punition de l'assassinat commis : « Après l'audition des témoins, l'aveu du coupable et toutes autres mesures pour s'assurer de la vérité des faits, j'ai fait fusiller le juif qui avait, ainsi que je vous en avais rendu compte, étranglé son maître. » (*Menou à Bonaparte*, 16 nivose-5 janvier 1799).

2. Ordre du 23 nivôse-12 janvier, mis à l'ordre de l'armée du surlendemain.

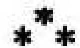

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Courrier de l'Égypte [1].

Le 25 nivôse, anniversaire de la bataille de Rivoli, on a lancé une montgolfière de 136 décimètres (42 pieds environ) de diamètre sur la surface de laquelle on avait mis l'inscription : *Bataille de Rivoli*, avec un dessin représentant une couronne civique et des palmes. L'enveloppe était de toile et n'a souffert aucune déchirure.....

Les naturels du pays, voisins de la machine, ont été épouvantés lorsqu'ils ont vu cette grande sphère et ce réchaud enflammé s'élever au-dessus de leurs têtes; l'ascension du 20 frimaire ne les a pas encore tout à fait aguerris. Nous avons été frappés de l'incuriosité absolue de quelques individus, et nous ne sommes pas les seuls qui l'ayons remarquée; on en a vu qui ont traversé la place de *l'Esbekieh* sans daigner tourner les yeux vers le point qui fixait les regards de tout le monde.



Au moment de son départ pour Suez, Bonaparte n'avait pas encore reçu la nouvelle de l'épidémie de peste qui commençait à frapper Alexandrie. A son retour, il trouva plusieurs lettres de Marmont, qui lui signalaient l'apparition et les progrès du fléau :

25 *frimaire* (15 *décembre*).... J'espère, sous trois jours, vous envoyer une partie des marins du convoi [2]. Le nombre en est diminué, beaucoup de matelots ayant passé dans des corps et au service des officiers de l'armée; cependant, nous ferons tout ce que nous pourrons pour remplir le but que vous nous proposez.....

La navigation du lac sera, j'espère, bientôt en activité; j'ai reconnu

---

1. N° 25, du 3 pluviôse-22 janvier 1799.

Voir lettre de Bonaparte à Cafarelli (23 nivôse-12 janvier) prescrivant de faire lancer ce ballon pour célébrer l'anniversaire de sa victoire et de le faire *annoncer dans la ville*.

Voir *Journal de Detroye* : « Il y avait peu de spectateurs. Les hérauts du pays avaient cependant fait une proclamation en quatre vers arabes, dont voici le sens :

Peuple, venez et écoutez :
Allez sur la place Esbekier
Vous divertir
A voir le vaisseau des Français. »

2. Le 11 décembre (21 frimaire), Marmont avait annoncé à Bonaparte que les matelots qui devaient être envoyés au Caire s'étaient cachés en apprenant la mesure prescrite à leur égard. Dès qu'ils commenceraient à reparaître, des dispositions seraient prises pour les saisir.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le lieu de débarquement qui est commode et voisin d'Alexandrie. Cette navigation, seule, peut nous mettre au-dessus du besoin et ramener l'abondance.....

..... Il se manifeste des symptômes de peste à l'un des hôpitaux; trois individus en sont attaqués. Je n'en ai été averti que ce matin. L'ignorance des médecins a empêché d'en rendre compte plus tôt à l'administration sanitaire. J'ai pris, sur-le-champ, les précautions nécessaires pour empêcher la contagion de gagner. J'espère que cela n'aura pas de suite.....

Les administrateurs de la santé montrent infiniment de zèle et d'intelligence; et ils sont secondés par un médecin européen, habitant d'Alexandrie, qui a, depuis vingt ans, l'habitude de traiter cette maladie.

28 *frimaire* (18 *décembre*)..... La peste n'a pas cessé et a fait, au contraire, quelques progrès. Nous venons de perdre, de cette maladie, le citoyen Astier, chirurgien en chef de la marine, un commis au bureau de la comptabilité, un Napolitain et deux ou trois matelots. Nous avons encore deux ou trois hommes attaqués. Il paraît que le germe ne s'est développé que dans l'hôpital n° 3. Tous ceux qui en ont été attaqués avaient eu des rapports avec cet hôpital; cependant, il est tombé ce matin un soldat de la 61e, qui a des symptômes de peste.

..... Les habitants n'ont pas encore eu un seul accident de peste; c'est à nous qu'était réservé le privilège de commencer. J'ai fait camper toutes les troupes; elles sont en bon air, et les différents bataillons n'ont ni communication avec la ville, ni communication entre eux.

..... Ce malheureux événement nous contrarie beaucoup; tout commençait à s'organiser, et l'administration s'améliorait chaque jour; mais la peste nous offre des obstacles qui embarrassent tout, en se présentant sans cesse.

..... Nos magasins, peu fournis, s'épuisent; et le vent, la mer et les Anglais ont empêché depuis dix jours qu'il nous arrivât rien de Rosette; ainsi il serait possible que nous fussions, dans huit à dix jours, entre les deux plus grands fléaux, la famine et la peste [1].

Je suis extrêmement mécontent de tous les chirurgiens; j'en ai un petit nombre, et ils montrent une ignorance et une lâcheté rebutantes. J'appelle particulièrement votre sévérité sur le citoyen Boyer, chirurgien des blessés, qui, parce que ceux-ci avaient eu contact avec les pestiférés, a refusé de les soigner, et, quoiqu'il se portât bien, il s'est dit malade. Je l'ai fait arrêter.

Il serait donc nécessaire, mon Général, que vous envoyassiez ici plusieurs chirurgiens que la mort n'effrayât pas et qui eussent avec de l'instruction un peu d'humanité. Il y a, au Caire, un homme appelé Georges

1. Lavallette, arrivé à Alexandrie dans la nuit, adresse à Bonaparte des renseignements sur les fortifications d'El-Rahmânieh et de Rosette (28 frimaire-18 décembre). Il annonce que la peste sévit à Alexandrie : « Le général Marmont a pris, sur-le-champ, les mesures les plus fermes et les plus sages; les troupes sont campées, toute communication est interrompue avec les hôpitaux et l'on ne s'aborde qu'avec les précautions d'usage en pareil cas..... Les officiers de santé auraient besoin d'encouragement et de soulagements. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Voldoni, qui l'an passé a guéri plusieurs pestiférés. Il serait nécessaire aussi que vous augmentassiez le nombre des conservateurs de santé ; ils ont beaucoup de besogne, et le zèle ne peut pas doubler leurs moyens.....

J'ai fait partir pour Damanhour les deux premiers bataillons de la 4e. Je fournis toujours 150 hommes à Aboukir. Les établissements relatifs à la peste viennent de beaucoup augmenter le service, et il ne me reste pas de quoi relever les postes.....

..... J'ai fait arrêter le citoyen Marquisant, qui partira par la première caravane. Peut-être, lorsque vous vous ferez rendre un compte plus détaillé de son affaire, le trouverez-vous moins coupable [1]. Il n'a pas donné sa démission ; il avait seulement demandé au citoyen Le Roy de n'être pas employé comme contrôleur, place de laquelle la loi l'excluait. Au reste, le citoyen Le Roy est brouillé ici avec tout ce qui a vie ; je suis le seul qui soit en assez bonne harmonie avec lui, mais il est bien lent et bien peu administrateur..... [2].

1er *nivôse (21 décembre)*. Nous avons encore eu, mon Général, des accidents de peste assez graves. Un chirurgien, un pharmacien et quatre matelots sont morts. Il est toujours démontré que le germe de la maladie existe dans l'hôpital n° 3.

Nous avons extirpé tous ceux qui paraissaient être dans la ville, et, hier, il n'y a pas eu d'accident. Nous espérons que tout finira là. Les troupes sont en bon air ; elles sont bien disséminées, bien fermées et pas un soldat encore n'a été malade de la peste ; le soldat de la 61e, dont je vous ai parlé, étant presque guéri, et ne l'ayant probablement pas eue.

---

1. Par un ordre du 15 frimaire (5 décembre), Bonaparte avait destitué le sous-commissaire Marquisant pour avoir « remis les détails de son service à l'ordonnateur Le Roy, dans un moment où les armements et les travaux du port exigeaient plus que jamais son travail ». Il avait prescrit de le faire servir comme matelot sur la djerme *l'Italie*. La lettre de Marmont montre que la faute était, en réalité, beaucoup moins grave. Marquisant ne fut pas envoyé dans la haute Égypte ; on verra ultérieurement qu'il servit comme sous-commissaire sur la flottille commandée par Standelet.

2. A la lettre de Marmont sont jointes les copies de quatre ordres motivés par l'épidémie. Le premier interdit toute communication entre les troupes et la ville ; il détermine dans quelles conditions s'exécuteront les corvées, distributions, etc. « Il est ordonné aux soldats de prendre les plus grandes précautions pour ne point toucher les Turcs ; ils éviteront, autant que possible, de se toucher entre eux. Les soldats auront soin de se tenir avec la plus grande propreté ; c'est le seul moyen de conserver une bonne santé. »

Le second ordre prononce l'isolement de l'hôpital n° 3, prohibe la vente des hardes et objets ayant été portés.

Le troisième prescrit le balayage des rues pour assainir la ville ; il frappe d'amende les contrevenants.

Le quatrième charge l'administration sanitaire de la ville de veiller à l'exécution de toutes les mesures prescrites et de vérifier les circonstances des décès ; aucun mort ne pourra être enterré sans autorisation.

Dès qu'il fut informé de l'épidémie, l'ordonnateur des lazarets Blanc avait fait partir le conservateur de santé Guérard, avec deux préposés et un surveillant, pour placer un poste d'observation à El-Rahmânieh ou Damanhour ; il devait prendre les mesures nécessaires pour éviter toute communication entre Alexandrie et l'intérieur de l'Égypte. Blanc avait organisé, en outre, près de Boulak, un service de surveillance pour les barques venant de la branche de Rosette. (Voir ses lettres à Bonaparte des 8 et 10 nivôse-28 et 30 décembre.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les matelots de l'escadre ..... ont éprouvé quelques atteintes.

Cette maudite peste nous incommode beaucoup moins par le danger qu'elle nous fait courir que par les obstacles qu'elle nous présente sans cesse. Les choses les plus simples deviennent difficiles. Elle a forcé une augmentation de service qui, jointe à la diminution de la garnison, empêche qu'il ne soit possible de relever les gardes.

J'ai fait établir un hôpital pour entreposer les nouveaux malades jusqu'à ce que le genre de leurs maladies soit déterminé. J'ai fait sortir de l'hôpital n° 3 tous les hommes qui en sont susceptibles, afin de diminuer autant que possible le nombre des compromis.

4 *nivôse* (24 *décembre*). — J'espère, mon Général, que nous avons vaincu le mal et que, si la peste reparaît, elle ne fera pas de grands ravages. A l'hôpital n° 3 près, nous n'avons eu, depuis ma dernière lettre, qu'un seul accident de peste. Un tailleur avait sa boutique remplie de vieilleries, il est tombé malade et en est mort.

..... J'ai trouvé un Arabe, dont je suis sûr, et qui partira demain pour Derne. Quatre jours après, j'en ferai partir un autre. Ils porteront tous deux des lettres à un négociant et à un juif qui fait les affaires des Français. On pourrait, à telle fin que de raison, se servir de ce moyen-là pour envoyer ma lettre jusqu'à Tripoli, car il y va souvent des bateaux.

J'ai l'état, bâtiment par bâtiment, des marins du convoi. Leur nombre ne s'élève qu'à 1.535, tout compris, même les capitaines. Il me paraît, d'après cela, difficile de vous en envoyer 800. Demain, nous prendrons tout ce qui pourra remplir votre but et nous vous l'enverrons. Quant aux Napolitains, dont les bâtiments ont été brûlés, une centaine s'est réfugiée sur les vaisseaux de guerre; nous les aurons quand nous voudrons, mais, dans ce moment, ils sont en quarantaine.

P.-S. — On travaille à la caravelle..... Le citoyen Arnaud n'est pas encore rétabli; j'espère que dans deux ou trois jours sa santé sera bonne et qu'il pourra partir.

6 *nivôse* (26 *décembre*). — Nous n'avons pas eu, depuis ma dernière lettre, mon Général, des accidents de peste.

..... La quarantaine des vaisseaux de guerre a empêché de faire la levée des matelots que vous avez ordonnée. On ne peut réussir qu'en employant tous les canots et, dans ce moment-ci, ils ne sont pas disponibles. Dans cinq à six jours, j'espère que la quarantaine sera levée et alors on pourra s'en servir.

Les galériens et l'équipage de la galère, qui montent à près de 400 hommes, sont partis. J'ai retenu ici la garnison de terre, qui était un détachement du 3e bataillon de la 85e.

La caravelle n'est pas encore prête. On prétend maintenant qu'avec peu de chose elle pourrait partir. La marine, qui est si longue en tout, ne peut pas être mise en mouvement [1] .....

---

1. Suivent quelques renseignements sur les vivres et les matelots à fournir à la caravelle; sur la maladie d'Arnaud, « fièvre putride, qui fait craindre pour sa


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

De son côté, Menou rendait compte ainsi des mesures qu'il avait dû prendre en raison de l'épidémie :

29 *frimaire* (19 *décembre*). — ..... La légion nautique part pour se rendre à Foueh, où il a fallu arranger ce qui était nécessaire pour la loger[1].

Les djermes que j'avais envoyées à Alexandrie sont rentrées, malgré une bombarde anglaise qui les a canonnées; mais, y ayant trop peu d'eau pour ce bâtiment, les djermes ont filé entre les brisants et la bombarde et ont donné dans la passe. Il va ressortir, j'espère, cette nuit, un autre convoi.

3 *nivôse* (23 *décembre*). — ..... Dans les circonstances fâcheuses où nous mettent les accidents de peste qui se sont déclarés à Alexandrie, j'ai pris sur moi de retarder le départ de la légion nautique pour se rendre d'Aboukir à Foueh, ainsi que celui du détachement de la 25e pour se rendre à Menouf et au Caire.

J'ai interdit l'arrivée de tout individu d'Alexandrie à Rosette. Les caravanes partant d'Alexandrie s'arrêteront au passage du lac Madieh, y déposeront leur charge, qui sera, pour les objets qui l'exigent, parfumée avec soin et rechargée sur des chameaux partant de Rosette.

Les effets d'artillerie, tels que les canons, chariots, généralement enfin tout ce qui doit être traîné, s'arrêteront également au passage, où des chevaux partis de Rosette les prendront[2]. J'espère qu'à ce moyen la

vie »; sur l'envoi d'un Arabe à Derne; sur le maintien à Alexandrie de 8 Maltais indispensables pour le service de la boulangerie.

1. Voir lettre de Menou à Marmont prescrivant qu'après le départ de la légion, la garnison d'Aboukir sera composée de 150 hommes, fournis par Alexandrie et relevés tous les quinze jours. Il recommande de choisir, pour commander à Aboukir, un officier vigilant et intelligent (29 frimaire-19 décembre).

Trois jours plus tard, Menou informe Marmont qu'en raison de la peste il laissera, pour quinze jours, la légion nautique à Aboukir, à moins que Bonaparte n'en décide autrement (2 nivôse-22 décembre). Dans une autre lettre du même jour, il lui recommande les mesures les plus sévères, notamment l'interdiction de tout commerce de friperie : « Faites distribuer du vinaigre aux troupes; qu'on en fasse des fumigations dans les baraques..... Les fumigations faites avec les excréments d'animaux qu'on mêle avec de la terre sont aussi très recommandées. »

Le 27 décembre (7 nivôse), Menou invite encore Marmont à être « inexorable sur tout ce qui est vieux vêtements, hardes, pelisses ». C'est de là qu'est venue l'avant-dernière peste qui « enleva au Caire seulement plus de 30.000 âmes ».

2. Voir l'arrêté pris par les conservateurs de santé, Ferrier et Long (Rosette, 1er nivôse-21 décembre). Les communications avec Alexandrie par terre seront empêchées au moyen d'un poste établi près du lac Madieh. L'arrivée des djermes venues par mer sera surveillée par un canot armé en station au Boghaz.

L'organisation de ce service rencontra maintes difficultés. Voir lettre de Dumuy à Menou (d'Aboukir, 5 nivôse-25 décembre) : « .....26 matelots ont déserté du poste du lac Madieh. J'en ai fait de vifs reproches à l'officier de marine qui les commande. Il croit qu'ils ont pris la route de Rosette. » — Cette désertion des matelots est signalée à diverses reprises, notamment par une lettre de Martinet à Menou (23 nivôse-12 janvier), qui se plaint de la facilité avec laquelle ces hommes sont reçus à Rosette.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

peste ne nous arrivera pas; mais, Général, toutes ces précautions exigent un service extrêmement actif de la part des troupes, parce qu'il faut établir des cordons, parce qu'il faut une grande quantité de détachements pour escorter les caravanes, parce qu'il faut des troupes aux deux bords du passage pour établir une police sévère et active. J'ai donc cru, dans une circonstance où je ne pouvais pas assez promptement recevoir vos ordres, [devoir] prendre sur moi de retarder le départ de la légion nautique d'Aboukir, d'autant qu'Alexandrie n'est pas en état dans ce moment d'y fournir une garnison.

Par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir prendre sur moi de retarder le départ du détachement de la 25ᵉ, parce que le service de Rosette va infiniment s'augmenter par la nécessité d'établir un plus grand nombre de postes, de patrouilles et de détachements d'escorte.

La ville de Rosette est ouverte dans tout son pourtour: plus de cinquante rues ou passages aboutissent dans la campagne; cependant, il faut empêcher que personne n'y puisse entrer sans avoir été reconnu. Tels sont mes motifs, Général, ils m'ont été dictés par l'urgence des circonstances. Je vous les soumets et j'attends vos ordres.

3 *nivôse* (*23 décembre*). — ..... Les troupes campées (*à Alexandrie*) n'ont encore rien éprouvé, et nous espérons beaucoup que les accidents cesseront au moyen des précautions sévères qu'on a prises.

On a fait un hôpital d'épreuve, où tous les malades font une quarantaine de quelques jours avant d'être reçus dans les véritables hôpitaux.....

Tous ces événements sont d'autant plus affligeants qu'ils contrarient cruellement le service, qui, en raison des formes de la marine, était déjà d'une lenteur qui anéantit tout.

Malgré les raisons graves invoquées par Menou, Bonaparte fut peu satisfait d'apprendre que les mouvements de troupes précédemment ordonnés n'étaient pas encore exécutés. Il prescrivit donc à Berthier (18 nivôse-7 janvier) :

Vous voudrez bien donner l'ordre au général Menou de faire partir sur le champ la légion nautique et le détachement de la 25ᵉ pour leur destination. Je n'approuve point les retards qu'il a mis à l'exécution de mon ordre.

Quelques jours plus tard, nous le voyons encore manifester son mécontentement et ordonner, malgré l'épidémie, plusieurs mouvements qu'il juge indispensables pour la suite des opérations projetées.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extraits des ordres de Bonaparte à Berthier.

21 *nivôse* (10 *janvier*). — Je suis extrêmement mécontent de ce que le général Menou a retenu la *Revanche*, qui avait reçu l'ordre de se rendre à Damiette. Je vous prie de lui écrire une fois pour toutes qu'il se conforme aux ordres qu'il reçoit. En retenant la *Revanche*, le général Menou a dérangé des mesures importantes.

21 *nivôse* (10 *janvier*). — Vous donnerez l'ordre pour que la canonnière *la Burlos* fasse pour deux mois de vivres et parte, le 23, pour se rendre par le Nil et par le canal, à Mehallet-el-Kebir, et de là dans le lac de Burlos, pour y croiser à l'embouchure, empêcher aucune communication avec les Anglais, et prévenir les généraux commandant à Rosette et à Damiette de tous les mouvements qui pourraient survenir[1].

22 *nivôse* (11 *janvier*). — Vous voudrez bien donner l'ordre à une des compagnies de canonniers de la marine qui sont à Alexandrie d'en partir sur-le-champ pour se rendre à Suez.

Quant à Marmont, Bonaparte lui répondit (18 nivôse-7 janvier) :

..... Je reçois vos lettres des 21, 25 et 28 frimaire, et 4 et 6 nivôse.

J'approuve les mesures que vous avez prises dans les circonstances essentielles où vous vous êtes trouvé.

Vous sentez bien que le moment d'augmenter la garnison d'Alexandrie n'est pas celui dans lequel vous êtes, d'autant plus que, la saison vous débarrassant des Anglais, vous êtes tranquille de ce côté-là.

Que la caravelle parte le plus tôt possible, que le *Lodi* parte lorsque le citoyen Arnaud sera guéri.

Multipliez vos relations avec Damanhour, où se trouve le quartier général de la province[2]. Vous recevrez l'ordre de l'état-major pour que l'adjudant général Leturcq nous rende compte exactement.

Le citoyen Voldoni part.

J'attends les 4 à 500 matelots que vous m'avez annoncés, et surtout les Napolitains.

..... Je vous autorise à envoyer un parlementaire aux Anglais : vous

1. La *Burlos* tirera ses vivres de Rosette et correspondra particulièrement avec le général commandant dans cette place. Elle recevra 20 hommes de la 4ᵉ légère, ou d'un des trois bataillons qui sont à Alexandrie, ou de la 19ᵉ de ligne : s'il n'en existe pas au Caire, sa garnison sera fournie par Damiette.

Voir ordres de Berthier à Destaing et à Caffarelli (27 nivôse-16 janvier). La *Burlos* reçut 20 hommes de la 25ᵉ de ligne ; elle partit de Boulak le 18 janvier ayant à son bord Malus, Le Fèvre, Rigo, Saint-Simon. (Voir *Agenda de Malus*, p. 112.)

2. Par un ordre du même jour, Bonaparte avait prescrit que le commandant de Damanhour serait « sous les ordres directs du général commandant Alexandrie ».



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur direz que vous avez appris qu'ils avaient la peste à bord et que, dans ce cas, vous leur offrez tous les secours que l'humanité pourrait exiger. Envoyez un homme extrêmement honnête, qui soit peu parleur et qui ait de bonnes oreilles. Si Lavallette était à Alexandrie et que vous eussiez l'idée de l'y envoyer, ce n'est point mon intention ; il faut y envoyer un homme qui ait le grade tout au plus de capitaine, qui leur pourra porter les gazettes d'Egypte et qui tâchera de tirer des gazettes d'Europe, s'ils en ont et s'ils veulent en donner. Recommandez que l'officier seul monte à bord, de manière qu'à son retour dans la ville il n'y soit pas fait de caquets, et qu'il vous confie seul tout ce qui se sera passé.....

Comme sanction du fait que lui avait signalé Marmont, et pour prévenir les défaillances des médecins et chirurgiens en présence des épidémies, Bonaparte formula dans l'ordre du jour du 19 nivôse (8 janvier), ces rigoureuses dispositions [1] :

Tout officier de santé qui quitterait le lieu désigné pour l'ambulance, devant l'ennemi, sans ordre, ou qui, dans une maladie contagieuse, se refuserait à porter aux malades ses secours, sera arrêté, traduit devant le conseil militaire et traité selon l'article de la loi relative aux soldats et militaires qui ont fui devant l'ennemi. Aucun Français ne doit craindre la mort, quel que soit l'état qu'il a embrassé.

Le citoyen Boyer, chirurgien des blessés à Alexandrie, qui a été assez lâche pour refuser de donner des secours à des blessés qui avaient eu contact avec des malades supposés atteints de maladies contagieuses, est indigne de la qualité de citoyen français. Il sera habillé en femme, promené sur un âne dans les rues d'Alexandrie, avec un écriteau sur le dos, portant : *Indigne d'être citoyen français, il craint de mourir*. Après quoi il sera mis en prison et renvoyé en France sur le premier bâtiment.

Le commandant d'Alexandrie enverra un exemplaire dudit ordre du jour au président de son département, avec invitation de le rayer de dessus la liste des citoyens français.

D'après Desgenettes [2], témoin autorisé en la matière, l'atti-

1. D'autres médecins ou fonctionnaires de l'administration sanitaire méritèrent que Bonaparte leur rendît un témoignage public de satisfaction. L'ordre du jour du 24 nivôse (13 janvier) accorde 600 livres de gratification au chirurgien Masclet ; celui du 27 nivôse (16 janvier) accorde 1.500 livres aux conservateurs et employés de l'administration sanitaire à Alexandrie.

2. *Souvenirs*, tome III, p. 201 et seq. Ce troisième volume de souvenirs a une


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

tude de Boyer n'avait pas été telle que le dénonce cet ordre du jour flétrissant :

..... C'est un homme ignominieusement renvoyé en France, sur l'accusation d'une faute ou d'un délit non constaté; et voici le fait :

B.....,chirurgien de la marine, se rend un matin à l'hôpital pour y faire son service habituel. A peine entré, on lui apprend qu'une nouvelle organisation range l'hôpital dans l'armée de terre, et qu'il n'est pas compris dans le personnel de l'établissement; alors ce chirurgien se retire. Un rapport informe le général Marmont que cet officier de santé a déserté son poste, et il en est rendu compte à l'état-major général. Le général en chef me fait appeler et, sans aucun préambule, me demande ce que je pense d'un officier de santé qui, par crainte de maladies contagieuses, déserte son poste. « *R. D. G.* — Je pense que c'est un soldat qui fuit devant l'ennemi, et qu'il doit être traité de même.

— Bourrienne, se mit à dire le général, écrivez » et il lui dicta l'ordre du jour qui suit :

(Voir plus haut cet ordre du jour.)

L'erreur fut heureusement reconnue; mais l'ordre du jour subsista. Voici maintenant un côté plaisant dans cette affaire très sérieuse.

Madame T. p. r. [1], que j'appelais la Minerve asiatique, femme de 27 ans, née à Chandernagor, ayant quelque beauté, une taille admirable et de grands traits un peu masculins, fut fort offensée du jupon imposé à B... comme signe de lâcheté, et elle déclara qu'elle était prête à se battre avec le général Bonaparte, si cela lui était agréable, et qu'elle lui ferait voir, le pistolet à la main, que toutes les femmes n'avaient pas peur même de lui..... Le général prenait des renseignement sur cette dame : ..... « Voilà, dit-il, monsieur D. G. qui nous vient, il connaîtra l'amazone. *R. D. G.* Certainement, Général. — Quelle est sa position, son état? — Général, quand j'ai eu l'honneur de lui être présenté, il y a peu de jours, à son arrivée au Caire, je lui demandais si son mari ne servait pas dans la marine. Oui, monsieur, me répondit-elle, mon mari, M. le lieutenant T. p. r., commande l'*Amour*, armé en flûte, percé de 36 et doublé en cuivre..... » Le général et son état-major se mirent tous à rire. A quelques jours de là, le général Bonaparte rencontra madame T. p. r. dans une fête; il la traita avec beaucoup d'égards.

En présence de l'épidémie qui venait de se déclarer et qu'il fallait au moins empêcher de se répandre en Égypte, Bona-

valeur documentaire d'autant plus précieuse qu'il est presque introuvable. L'auteur est mort au moment où il achevait de le faire imprimer; il en avait distribué quelques exemplaires à des amis; aucun ne fut mis dans le commerce. La bibliothèque du comité technique de santé possède l'un de ces exemplaires rarissimes, dans lequel nous avons puisé des renseignements très curieux sur la campagne de Syrie.

1. Marie-Madeleine Josset de Longrais, femme du capitaine de frégate Templé.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parte jugea nécessaire de renforcer l'administration des lazarets organisée au mois de septembre précédent. Par un ordre du 21 nivôse (10 janvier), il créa un certain nombre d'emplois de conservateurs, préposés, surveillants et gardes de santé, destinés aux postes d'Alexandrie, Aboukir, Rosette, Le Caire, Damiette, Burlos et Katieh.

De rigoureuses précautions sanitaires s'imposaient d'autant plus que le fléau allait bientôt manifester un caractère plus grave, et que Bonaparte ne tardait pas à recevoir des rapports de Marmont et de Menou, détruisant toute espérance d'atténuation prochaine :

Extraits des lettres de Marmont à Bonaparte.

9 *nivôse* (29 *décembre*). — Les accidents de peste, mon cher Général, ont toujours lieu et d'une manière plus fâcheuse. Deux soldats de la 75ᵉ, attaqués avant-hier, sont morts hier. J'ai fait séparer tous ceux qui étaient supposés avoir eu quelques communications avec eux. Je fais sortir le bataillon du Phare et je le fais camper comme les autres dans des jardins. Cette manière de vivre convient à nos soldats, et tout le monde s'en trouve bien. C'est le seul moyen d'éloigner les maladies.

On me rend compte à l'instant qu'un soldat de la 4ᵉ est attaqué. Nous avons perdu, depuis le commencement de cette maladie, 25 à 26 hommes..... [1].

Avant-hier, une frégate anglaise est venue tirer quelques coups de canon contre le fort, qui lui a répondu.

10 *nivôse* (30 *décembre*). — La peste ne nous laisse point de relâche..... Deux tambours de la 4ᵉ en ont été attaqués avant-hier. Un servant de la santé, un pharmacien et plusieurs personnes en sont morts. On me rend compte, à l'instant, que cette terrible maladie se déclare aux hôpitaux nº 1 et nº 2..... Il est d'une bien haute importance de nous envoyer ici des chirurgiens et des conservateurs de santé. Je dois rendre justice au zèle de ces derniers, mais ils ne sont pas assez nombreux; ils ne peuvent suffire à leur travail.

1. Marmont se plaint de la marine, dont on ne peut « rien obtenir », pas même 100 hommes, par jour, pour les travaux du génie.
La caravelle sera incessamment prête à partir.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL MARMONT AU GÉNÉRAL MENOU

Alexandrie, le 14 nivôse an VII (3 janvier 1799).

Toujours de nouveaux accidents de peste, mon cher Général, et toujours plus effrayants. Six hommes sont morts cette nuit de la peste; un septième est tombé roide mort ce matin sur la place. Le mal fait des progrès extrêmement rapides. C'est une singulière destinée que la mienne; j'ai devant les yeux un spectacle bien affligeant. Les précautions paraissent ne pas servir à grand'chose; cependant je prends toutes celles que je puis imaginer. J'ai fait établir de nouveaux hôpitaux; j'ai fait de nouveau diviser les malades; je voudrais bien que cela produisît quelque chose de bon.

Notre vin ne se vend pas; la peste a éloigné les acheteurs. Deux ou trois individus en offrent 40 sols; si dans deux ou trois jours il en est de même, je serai obligé d'en faire donner une partie à ce prix-là, attendu que nous n'avons pas un sol en caisse et qu'il nous faut payer les troupes et pourvoir aux besoins sans cesse renaissants des hôpitaux.

Tous nos chirurgiens sont en quarantaine. L'administration sanitaire ne peut pas suffire chaque jour à enterrer les morts; il leur faudrait des secours; j'en ai demandé au général en chef, et il ne nous en arrive pas.

Nous avons reçu, avant-hier, un parlementaire qui m'a apporté une lettre dont je joins ici copie. Vous verrez que le but principal de cette mission est de savoir si la peste est à Alexandrie. J'ai éludé de répondre à cette question, mais une chose qui m'a paru bizarre, c'est la sensibilité de M. Hood sur le sort du capitaine Jancovich, tandis qu'il a fait impitoyablement brûler les bâtiments des malheureux Napolitains. J'ai cru devoir recevoir le capitaine Jancovich, attendu qu'on le mettra en quarantaine, qu'il n'aura de communication avec personne et qu'il pourra nous donner des nouvelles d'Europe. Si c'est un espion, il ne sera pas dangereux, ainsi sequestré. Je trouve bien extraordinaire la liberté de sortir que donne M. Hood aux bâtiments neutres; cela paraît indiquer quelques changements dans les affaires du continent..... [1]. ....

....

Il était trop tard avant-hier, la mer était trop mauvaise hier pour leur faire porter ma réponse; je la leur envoie aujourd'hui.

Le même parlementaire nous a apporté des lettres pour différents officiers, venant de leurs camarades prisonniers à Rhodes; ils donnent les détails les plus affreux de leur position; il n'y a pas de supplice pareil aux leurs : ce sont les équipages du *Chien-de-Chasse* et du *Railleur*. Il paraît que ce sont les seuls bâtiments français qui soient à Rhodes..... La date des lettres est fraîche, elle ne remonte qu'au 25 frimaire.

Nous avons reçu le convoi que vous nous avez expédié; je ne conçois pas que les chameaux ne soient pas encore arrivés à Rosette; il y a apparence qu'ils sont allés se reposer deux ou trois jours chez eux.

1. A l'appui de cette hypothèse, Marmont cite certains passages d'une lettre du consul impérial de Smyrne à son collègue d'Alexandrie.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les 65 ânes qui nous ont apporté hier de la farine sont de la même compagnie.

Adieu, mon cher Général, veuillez quelquefois accorder un moment de souvenir à des malheureux sequestrés du monde [1].

MARMONT.

L'adjudant général Leturcq demande une seconde pièce de 3, je n'en ai plus; mais il en existe une à Aboukir; si vous voulez la lui renvoyer, elle est tout attelée et ne sert à rien aujourd'hui.

LE GÉNÉRAL MARMONT AU GÉNÉRAL MENOU

Alexandrie, le 17 nivôse an VII (6 janvier 1799).

Recevez, mon cher Général, tous mes remerciements pour les témoignages d'intérêt que vous voulez bien me donner. Ma position ici est effectivement pénible et douloureuse; mais qu'y faire? Je préférerais une belle bataille; les illusions de la gloire viendraient au moins me distraire, mais il ne m'est pas permis de choisir.

Nous ne comptons plus nos accidents de peste; nous perdons tous les jours quelques braves gens; hier un homme est mort dans ma maison. L'administration sanitaire montre un grand zèle; le mal, cependant, augmente toujours; il est inouï dans cette saison-ci qu'il soit aussi grave.

J'ai donné l'ordre de distribuer deux fois par décade de l'eau-de-vie aux soldats et trois fois du vinaigre, c'est le seul moyen de leur donner un peu de courage. Cette distribution n'aura lieu que pour les soldats de terre, attendu qu'ils campent et qu'ils n'ont ni couvertures ni paille, tandis que les marins sont bien logés et n'ont rien à faire qu'à dormir; je pense que vous m'approuverez.

J'ai fait un règlement de santé, de concert avec le conservateur arrivé avant-hier; je vous le ferai passer par le premier courrier. A compter de demain, la quarantaine se fera avec beaucoup de rigueur à la porte de Rosette; j'espère, au moins, vous garantir du fléau qui nous accable [2].

Il est indispensable de destiner 200 hommes au service des escortes, mais il est également nécessaire que ces troupes ne soient pas infestées du venin pestilentiel. En conséquence, la garnison ne peut pas les four-

1. Voir deux lettres de Menou à Bonaparte (16 nivôse-5 janvier), l'une transmettant les renseignements relatifs à la peste, l'autre demandant ses ordres au sujet du capitaine Jancovich.

2. Voir ordre de Marmont (18 nivôse-7 janvier), interdisant toute communication entre Alexandrie et l'extérieur de l'Égypte. Toute personne voulant s'absenter de la ville devra faire une quarantaine de 40 jours dans un lazaret établi à la porte de Rosette. A 50 toises de cette porte sera construite une barrière où s'arrêteront toutes les caravanes, lesquelles y déposeront leurs marchandises. De même, les marchés se tiendront hors la ville, de façon à empêcher tout contact entre acheteurs et vendeurs. Des précautions analogues sont prescrites pour les escortes des convois et pour les bateaux venant de Rosette ou d'Aboukir.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

nir; il faudrait donc qu'Aboukir envoyât 200 hommes à la porte de Rosette, qui n'auraient point de communication avec la ville; autrement la quarantaine serait illusoire [1].

Cette malheureuse peste nous casse les bras de toutes les manières, notre vin ne se vend pas faute d'acheteurs; j'ai été obligé d'en faire donner pour cinq à six mille francs à quarante sols, afin de pourvoir aux besoins les plus pressants...

J'avais ordonné aux sous-officiers des différents bataillons de faire l'exercice, attendu qu'ils sont fort ignorants; ceux du 3ᵉ bataillon de la 4ᵉ s'y sont refusés. Le chef en avait mis huit à la garde du camp pour connaître les auteurs de ce refus; après deux jours de garde du camp, ils ont persisté dans leur désobéissance et offert de se démettre de leur grade. Je me suis rendu au camp, j'ai fait faire devant moi l'exercice à tous les autres, j'ai accepté la démission des huit sergents et je les ai envoyés servir, comme chasseurs, dans le 1ᵉʳ bataillon. J'ai autorisé le chef de brigade à faire remplir les fonctions de sergent par douze caporaux qu'il a élevés avec soin et qui sont fort instruits. Je vous demande, mon Général, d'approuver cette mesure.

J'ai envoyé à M. Hood, comme je vous l'ai mandé, la réponse à sa lettre; il m'a écrit de nouveau que, la sortie des bâtiments neutres étant encore incertaine, puisqu'elle nécessitait un ordre du général en chef, le capitaine Jancovich ne se rendrait pas à Alexandrie et qu'il fondait seulement de sa procuration le consul de sa nation [2].....

MARMONT.

En apprenant les démarches de M. Hood, Bonaparte écrivit à Marmont (25 nivôse - 14 janvier), qu'il ne concevait pas comment les consuls étrangers avaient pu recevoir et publier la lettre de l'amiral anglais.

1. En conséquence de cette demande, Menou prescrivit à Dumuy (Rosette, 20 nivôse 9 janvier) : « Faites partir pour Alexandrie 200 hommes de la légion nautique, commandés par le nombre d'officiers suffisant. Ils seront logés à la porte dite de Rosette, et n'auront aucune communication avec l'intérieur de la ville d'Alexandrie..... Vous ne les ferez partir que 24 heures après avoir reçu ma lettre.

» .....Vous partirez le 25 d'Aboukir avec 100 hommes de la même légion, et vous viendrez avec eux à Rosette, vous pour vous y reposer, eux pour soulager notre garnison..... »

Le reste de la légion et les autres détachements resteront, jusqu'à nouvel ordre, à Aboukir, sous les ordres de Martinet.

2. *In fine*, Marmont reproduit quelques nouvelles d'Europe données par M. Hood : la prise du *Leander* par le *Généreux*; l'échec de l'expédition d'Irlande.

Voir réponse de Menou (20 nivôse - 9 janvier); il approuve les mesures prises ou proposées par Marmont : « La désobéissance des sous-officiers est fâcheuse et de mauvais exemple. Partout ailleurs qu'en Egypte, où les hommes sont si précieux, il aurait fallu un exemple sévère; mais enfin, puisqu'on ne peut faire mieux, vous avez agi prudemment en acceptant leur démission et en les renvoyant à un autre bataillon. J'autorise formellement la mesure que vous avez prise de faire remplir les fonctions de sergent par douze caporaux. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Faites-leur connaître que si, à l'avenir, ils ne vous remettaient pas, toutes cachetées, les lettres qu'ils recevraient, vous les feriez fusiller.....

Vous ferez mettre les scellés sur tous les effets du nommé Jancovich, capitaine impérial, qui s'est rendu à Alexandrie, et vous me l'enverrez lui-même, sous bonne escorte, au Caire ; vous aurez soin de le faire mettre nu et de prendre tous ses habillements, que vous ferez découdre pour vous assurer qu'il n'y a rien dedans. Vous lui ferez donner d'autres habits. L'envoi de cet homme à Alexandrie me paraît suspect : du reste, je suis fort aise qu'il y soit, puisqu'il vous donne des nouvelles du continent; mais qu'il ne parle à personne.

Extraits des lettres de Bonaparte à Marmont.

26 *nivôse* (15 *janvier*). — Six officiers de santé partent pour Alexandrie..... Le citoyen Blanc m'assure avoir envoyé tous les conservateurs qu'il avait à sa disposition.....

27 *nivôse* (16 *janvier*). — ..... Vous devez, Citoyen Général, vous concerter avec le divan pour prendre toutes les mosquées isolées et propres à recevoir des convalescents ou à faire des magasins, et qui ne seraient pas indispensables aux musulmans pour leur service.

Ici, j'en ai converti en forts, en magasins, etc.; personne ne l'a trouvé mauvais.

27 *nivôse* (16 *janvier*). — Envoyez-moi tous les jours l'état nominatif des hommes qui meurent. Faites-vous fournir, par l'adjudant général Leturcq, qui se trouve sous vos ordres à Damanhour, des bestiaux.

Je donne ordre à l'ordonnateur Le Roy de vous remettre 3.000 livres, que vous enverrez au commodore Hood, pour faire passer aux prisonniers qui sont à Rhodes.

Ayez bien soin que le fils du capitaine de la caravelle ne vous échappe pas.....

Faites faire tous les jours une visite des hôpitaux par un officier supérieur de ronde, qui prendra toutes les précautions nécessaires à cet effet, qui visitera tous les malades, et fera fusiller sur-le-champ dans la cour de l'hôpital les infirmiers ou employés qui auraient refusé de fournir aux malades tous les secours et vivres dont ils ont besoin. Cet officier, en sortant de l'hôpital, sera mis pour quelques jours en réserve dans un endroit particulier.

Vous avez bien fait de faire donner du vinaigre et de l'eau-de-vie à la troupe. Epargnez l'un et l'autre. Il y a loin d'ici au mois de juin [1].

---

1. Voir encore lettre de Bonaparte à Marmont (9 pluviôse-28 janvier). Il lui recommande de diminuer le nombre des postes, de réduire le service, de disséminer les troupes :

« Quant à la malheureuse demi-brigade d'infanterie légère, faites-la mettre nue comme la main, faites-lui prendre un bain de mer; qu'elle se frotte de la tête aux


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait d'une lettre de Marmont à Menou.

Alexandrie, 22 nivôse (*11 janvier*). — Notre situation mon cher Général, ne s'améliore pas; mais nous sommes faits maintenant aux accidents de peste comme si nous étions musulmans. Je me suis fait représenter l'état des hommes que nous avons perdus depuis le 25 du mois dernier, et je vous annonce avec peine qu'il s'élève à 95. Pour peu que la progression soit croissante, et que cela dure six mois, la garnison d'Alexandrie sera bien affaiblie.....

Extraits des lettres du commissaire des guerres Michaux à Menou.

Alexandrie, 17 nivôse (*6 janvier*). — La peste s'est déclarée dans tous les hôpitaux, et il faut en créer d'autres, qui peut-être demain seront mis en quarantaine..... On est forcé de brûler à tout moment des fournitures; nous allons en manquer et où en prendre? Nous sommes toujours sans le sol.....

Tous les infirmiers meurent; il faut les remplacer par des hommes qui trouvent que la moindre chose est de les payer comptant, quand on les oblige malgré eux à s'exposer évidemment, et à qui nous n'avons pas un sol à donner.

La plupart des locaux d'observations, qui donnent plus de peine que les hôpitaux même, sont devenus ou trop petits, ou sont supprimés à cause de la contagion; il faut en créer d'autres.....

..... Nous sommes obligés de mettre les moins malades sur des navires, qu'il faut encore déposer sans fourniture, sans[1] le sol. Vous sentez, Citoyen Général, combien est affligeante ma position; la plupart du temps ce n'est qu'avec la force que je fais servir; et, si je prenais la moitié des précautions que prennent les administrateurs pour se garantir de la contagion, je serais arriéré considérablement; aussi, je regarde comme un miracle si je l'évite. Les camps commencent à fournir des malades contagieux à nos hôpitaux, j'espère que ce malheur n'aura pas de suite.....

22 nivôse (*11 janvier*). — Vous ne pouvez vous figurer combien notre situation est pénible; elle est telle que la crainte de la peste pour moi individuellement ne m'affecte pas du tout; et peut-on y penser, quand à chaque pas on est montré au doigt et qu'on reçoit des affronts d'autant

pieds; qu'elle lave bien ses habits, et que l'on veille à ce qu'elle se tienne propre.....

» Ordonnez qu'on se lave les pieds, les mains, le visage tous les jours, et qu'on se tienne propre.....

» Si je n'avais pas à Alexandrie des dépôts dont je ne puis me passer, je vous aurais déjà dit : Partez avec votre garnison et allez camper à trois lieues dans le désert; je sens que vous ne pouvez pas le faire; approchez-en le plus près que vous pourrez. Pénétrez-vous de l'esprit des dispositions contenues dans la présente lettre; exécutez-les autant que possible, et j'espère que vous vous en trouverez bien. »

1. *Sic*. Michaux a peut-être voulu écrire : *sur* le sol.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

plus cuisants qu'on ne les a pas mérités? Je n'ose paraître devant les soldats; ils ne regardent les administrateurs qu'avec indignation, et les besoins que ces braves gens endurent me font trouver de la justice dans leur injustice même.

D'un autre côté, boulangers, ouvriers, etc., viennent m'assiéger en corps; et, pour la subordination, je suis obligé de faire mettre souvent en prison des hommes qui travaillent nuit et jour, n'ont que du pain et de l'eau, et qui ne sont pas payés depuis un temps infini. J'avance souvent mon argent et je ne me trouve maintenant malheureux d'être sans le sou que parce que je ne puis plus apaiser les plus affamés. Voilà une légère esquisse de notre situation. Je la supporte, je vous assure, avec fermeté; on s'accoutume au mal comme au bien, et elle fait une si grande diversion à la terreur que pourrait occasionner l'idée de la peste, que cette dernière idée ne m'occupe presque pas. Vos 15.000 livres et le peu de vin qui se vend tantôt un jour, tantôt un autre, apaiseront les plus criards et les plus pressés.

..... J'ai fait donner quelqu'argent pour la fourniture de la viande à la troupe; mais je crains bien de ne pouvoir la faire continuer longtemps, parce que la quarantaine qu'on fait à la porte du côté de Rosette dégoûte beaucoup les paysans. Je ferai cependant tous mes efforts pour que cette nourriture, qui leur donne un bouillon salutaire, soit continuée aux soldats.

Extraits des lettres de Menou à Bonaparte.

12 *nivôse* (1er *janvier*). — Le fléau de la peste continue à faire quelques ravages dans l'hôpital n° 3 à Alexandrie.....

Sur les vaisseaux, rien ne s'est manifesté; pas davantage dans les maisons particulières. On va isoler tout ce qui tient aux caravanes et leur faire faire des quarantaines rigoureuses. Cela mettra beaucoup d'entraves à l'activité des convois pour alimenter Alexandrie.....

Ici tout va bien, aucune apparence de contagion. Il est vrai qu'on prend à cet égard les plus grandes précautions.

14 *nivôse* (3 *janvier*). — Je fais partir ce matin pour Alexandrie un nouveau conservateur de santé arrivé du Caire. Il va établir tout ce qui est nécessaire pour isoler et faire faire quarantaine à tout ce qui tient aux caravanes.

Je fais former le cordon, pour que rien ne puisse entrer dans Rosette. Les djermes venant d'Alexandrie sont mises en quarantaine dans l'île Farsy, et ne communiquent en aucune manière avec la ville..... [1].

1. Par une autre lettre du même jour, Menou annonce qu'il a fait partir pour Alexandrie neuf djermes chargées de vivres et autres denrées : « Je vous observe, Général, que 550 chameaux n'auraient pas porté la charge des 9 barques sorties hier. Celles-ci coûtent à la République à peu près 700 livres, et 550 chameaux auraient coûté au moins 550 louis, ou 13.200 livres pour aller à Alexandrie. » Il demande à Bonaparte de lui envoyer de grandes djermes portant au moins 80


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

16 *nivôse* (5 *janvier*)..... Tout d'ailleurs est tranquille ici. Les Turcs m'ont donné, de la meilleure grâce du monde, cinq grandes mosquées dont j'ai besoin pour des magasins, et m'en ont offert d'autres. En reconnaissance, j'ai célébré avant-hier leur *Hait-el-Marag* [1], avec illuminations et 24 coups de canon ; ils sont extrêmement satisfaits.

..... Les Arabes nous inquiètent sérieusement [2]. J'ai été obligé hier matin de faire sortir une pièce de canon pour protéger une caravane ; ils étaient au nombre de 200 à cheval. Je persiste à vous demander, Général, une quarantaine d'hommes démontés.

21 *nivôse* (12 *janvier*). — ..... Je suis dans l'inquiétude ; depuis plus de trois semaines, je n'ai eu aucune nouvelle du Caire. Cependant les circonstances sont pressantes.

Les ravages de la peste sont toujours les mêmes à Alexandrie : les précautions y augmentent tous les jours, ainsi qu'à Aboukir et à Rosette ; jusqu'à présent ces deux derniers établissements n'ont rien souffert.....

La pluie et les vents sont déchaînés depuis quatre jours ; on assure que ce temps est très contraire à la peste, et doit diminuer les accidents.

Les Anglais sont dans la même position et souffrent beaucoup.

Ce fut deux jours après que Menou reçut la lettre de Berthier, lui reprochant de n'avoir pas fait partir la légion nautique. Il protesta vivement contre ce blâme [3] :

Il est, mon cher Général, des circonstances si imprévues qu'elles nécessitent des mesures du moment, dont l'exécution ne peut pas souffrir de retard ; la peste qui continue ses ravages à Alexandrie a empêché le départ de la légion nautique et du détachement de la 25e. Pour arrêter la contagion, il faut une surveillance très active, il faut des détachements et

ardebs ; elles rendraient de meilleurs services que les petites barques dont il dispose.

L'emploi de ces convois par mer était malheureusement entravé par la difficulté de franchir le Boghaz et de gagner Alexandrie en échappant aux Anglais. Ainsi le convoi annoncé par Menou dut rentrer à Rosette, à cause du vent. Il sortit de nouveau, le lendemain, augmenté de 4 djermes.

1. C'est la fête de l'ascension du Prophète au ciel. (Voir proclamation de Menou autorisant les habitants à célébrer la fête (13 nivôse-2 janvier.) Il leur permet de se rassembler, soit de jour, soit de nuit dans leur mosquée ; de faire toutes cérémonies, processions, etc. « Le général est bien persuadé d'avance qu'il ne s'y passera rien de contraire au bon ordre ou au gouvernement. Les vrais musulmans peuvent être assurés qu'ils le trouveront toujours disposé à faire tout ce qui pourra leur être avantageux ou agréable. » (D'après *la minute*.)

2. Quelques jours auparavant, une caravane avait été attaquée par les Arabes entre Aboukir et Rosette ; elle avait eu 2 hommes tués et 3 blessés. (Voir lettre de Menou à Dumuy (12 nivôse-1er janvier). Des bandes venaient jusqu'à proximité du fort d'Aboukir, comme le montre une lettre de Dumuy à Menou (18 nivôse-7 janvier), annonçant que les Arabes ont enlevé un cheval à côté d'un poste de la légion nautique.

3. Lettre à Berthier du 23 nivôse-12 janvier.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des gardes partout, sans quoi les quarantaines deviennent illusoires. Alexandrie doit être tellement (*sic*) isolée, pour que le fléau ne puisse se propager dans le reste de l'Égypte.

La lettre que tu m'as écrite du Caire en date du 18 n'annonce la réception des miennes que jusqu'au 7; par conséquent le 18, ni le général en chef ni toi n'aviez reçu mes dépêches du 9, du 11, du 13 et du 15; ce sont celles-là qui annoncent les ravages que fait la peste et les précautions sans nombre qu'il a fallu prendre. Nos troupes sont même extrêmement fatiguées; je prends tous les moyens pour leur procurer d'ailleurs quelque soulagement relativement aux subsistances. Les troupes d'Alexandrie étant elles-mêmes en quarantaine et ne pouvant communiquer avec qui que ce soit, il faut bien que l'escorte des caravanes et les différents détachements pour empêcher toute communication, soient fournis par les troupes d'Aboukir et de Rosette; sans quoi toutes précautions seraient illusoires.

Il était impossible de prévoir de telles circonstances; il a fallu qu'elles fussent aussi graves et aussi pressantes pour que la légion nautique et le détachement de la 25e ne se rendissent pas à leur destination.

Une quarantaine est établie aux portes d'Alexandrie pour empêcher qu'aucun individu, aucunes denrées, aucunes marchandises n'en sortent sans avoir subi l'épreuve; une autre quarantaine est établie à Aboukir; une autre dans les sables aux portes de Rosette, ville qui, ouverte de toutes parts, nécessite de plus grandes précautions; une autre est établie dans l'île Farsy pour tout ce qui arrive par mer et par le Nil.

Dans l'intérieur de la ville d'Alexandrie, tous les hôpitaux, plusieurs maisons et toute la marine sont en réserve pour le reste de la ville.

A Rosette, quelques maisons sur lesquelles il y a des soupçons sont aussi en réserve. Juge de l'urgence des circonstances et rends compte du tout au général en chef.

Je t'aime et embrasse de tout mon cœur.

Le surlendemain, recevant les ordres du 21 nivôse (11 janvier) relatifs à la compagnie de canonniers de marine et à la canonnière *la Burlos*, il écrivit à Bonaparte (25 nivôse-14 janvier) :

J'ai donné les ordres les plus précis pour que la compagnie d'artillerie dont vous ordonnez le départ ne puisse porter la contagion nulle part. Elle se rendra directement à El-Rahmânieh, d'où au Caire [1]; là, le bureau

1. Voir lettre de Menou à Marmont prescrivant de choisir une des compagnies de canonniers et de l'envoyer à El-Rahmânieh sans passer par Rosette. A El-Rahmânieh, elle trouvera une djerme sur laquelle elle s'embarquera (26 nivôse-15 janvier).

Voir lettre de Menou au commandant de la place d'El-Rahmânieh, au sujet de l'arrivée de la compagnie : « Ayez soin qu'elle ne communique avec personne; prévenez à cet égard la commission sanitaire; que tous les moyens de rigueur


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de santé prendra vraisemblablement les précautions nécessaires pour que son arrivée n'ait aucun inconvénient.....

Ainsi que vous l'ordonnez, je ferai fournir à la canonnière *la Burlos* tout ce dont elle pourrait avoir besoin.

L'épidémie n'avait pas encore atteint son maximum de gravité; elle entrait dans une période de recrudescence, d'autant plus funeste que les ressources en personnel et en matériel étaient également insuffisantes.

Extraits des lettres de Marmont à Menou.

25 *nivôse* (14 *janvier*). — Nous faisons tous les jours, mon cher Général, de nouvelles pertes et, malheureusement, elles vont toujours en croissant. Le nombre de nos morts s'élève aujourd'hui à peu près à 130. Le bataillon de la 4ᵉ est extrêmement maltraité. Aujourd'hui, 6 hommes encore sont tombés malades; un est mort en deux heures de temps. Cette maladie est affreuse et commence à affecter les soldats, et nous n'avons personne qui sache la traiter, et on ne nous envoie pas de chirurgiens du Caire. Ma position est douloureuse.

Le commissaire Michaux, qui est fort utile ici, et qui a montré beaucoup de zèle et de dévouement, est aujourd'hui séquestré. Son secrétaire et son domestique viennent de mourir de la peste. L'administration sanitaire l'a mis en quarantaine; son adjoint y est aussi. Je me suis trouvé forcé de charger du service le citoyen Villars, qui était traduit ici au conseil de guerre; j'y ai vu d'autant moins d'inconvénient que je le crois plus malheureux que coupable..... [1].

28 *nivôse* (17 *janvier*). — Les accidents de peste se développent davantage tous les jours, mon cher Général, et je vous assure que le froid que nous avons eu ne les a pas diminués. Le bataillon de la 4ᵉ est particulièrement écrasé; il perd tous les jours 6 à 7 hommes: dans un mois, il aura existé. Les grenadiers, qui jusqu'ici avaient été intacts, viennent d'être entamés. Les agents des administrations éprouvent aussi des pertes considérables: le commissaire Reynaud, adjoint du commissaire Michaux, est tombé malade ce matin. Sans doute qu'à l'instant où vous recevrez cette lettre il aura cessé de vivre.

---

soient pris. C'est un ordre formel que je donne, ainsi que celui de défendre, sous peine de mort, à aucun individu qui s'embarquera sur cette djerme, de descendre à terre dans la route d'El-Rahmânieh au Caire..... » (28 nivôse-17 janvier).

1. Marmont signale les difficultés administratives résultant de la quarantaine. Il soumet à l'approbation de Menou un projet d'emprunt forcé de 150.000 livres, levé sur les habitants aisés et les négociants d'Alexandrie, et hypothéqué sur 60.000 pintes de vin, existant dans les magasins de la République.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les habitants commencent à éprouver les atteintes de ce terrible fléau. Un juif est mort de peste avant-hier.

Je ne conçois pas, mon cher Général, comment il est possible de faire partir la compagnie d'artillerie de marine avec des patentes, à moins qu'elle ne fasse quarantaine. En conséquence, elle va rester 30 jours à part, pour se rendre ensuite à sa destination.....

Six de nos boulangers viennent de mourir.....

3 *pluviôse* (22 *janvier*). — Nos maux sont bien loin de diminuer, mon cher Général ; ils s'accroissent sans cesse. Avant-hier, 17 hommes sont morts ; hier, nous en avons perdu presqu'autant; je ne connais pas encore le nombre des victimes que cette malheureuse maladie a sacrifiées aujourd'hui.....[1].

Pour Dieu, mon cher Général, ne nous abandonnez pas, et envoyez-nous de l'argent. Tout le monde crie misère..... Envoyez-nous du blé; nous n'en avons plus que pour quarante-huit heures. Le mécontentement des troupes est extrême, et il ne serait pas étonnant qu'elles s'insurgeassent. Faites-nous donc passer des secours ; elles meurent de faim.....

La compagnie d'artillerie de la marine partira pour El-Rahmânieh avec la première escorte; elle en a besoin, attendu qu'elle n'est pas armée.

L'administration sanitaire montre beaucoup de zèle, mais elle est insuffisante ; je lui ai adjoint deux capitaines marchands, afin de l'aider dans ses travaux.

Il est faux qu'on ait mis des malades dans des lits de pestiférés [2].

Il est vrai qu'on a quelquefois enlevé des dépouilles de pestiférés; mais on y a mis obstacle autant que possible et on a cherché à prévenir le mal ; mais on ne s'en est aperçu que quand il était fait. Il n'est resté qu'une fois un cadavre vingt-quatre heures sans être enterré. Le grand travail de l'administration sanitaire l'a rendue excusable.

L'administration sanitaire n'a de partialité pour personne; elle en a si peu, qu'elle a voulu me mettre en quarantaine pour avoir communiqué avec le commissaire des guerres qui est mort.....

---

1. Marmont signale les difficultés qu'il éprouve à réaliser l'emprunt sur le vin. Il en a réduit le montant à 125.000 francs.

2. Marmont répond à une lettre de Menou (30 nivôse-17 janvier), qui lui signalait certaines accusations portées (28 nivôse-17 janvier) par l'agent français Baude contre le service sanitaire d'Alexandrie :

« Je dois vous parler de quelques rapports qu'on m'a faits sur l'administration sanitaire. On parle d'hommes mis dans des lits d'où on venait, dans l'instant, d'enlever des cadavres pestiférés. On parle de dépouilles de ces pestiférés non brûlées et dérobées par l'avidité, qui quelquefois y a trouvé la mort. On parle de cadavres restés quelquefois vingt quatre heures sans être enterrés, d'autres l'étant assez peu profondément pour que des chiens viennent les arracher de la terre. On parle de la partialité indulgente de la part de l'administration sanitaire pour quelques individus. Cette partialité serait un crime.

» Faites-vous informer de tout cela, mon cher Général ; soyez inexorable.....

» ..... S'il existe des abus, c'est qu'au milieu de la confusion et des entraves de toute espèce qui doivent régner au milieu du terrible fléau, plusieurs choses peuvent vous avoir échappé, ou n'avoir pas été mises sous vos yeux par ceux qui ont des comptes à vous rendre..... »



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Je vous réitère encore, mon Général, que notre position est critique, et que, si vous ne nous envoyez des secours, je saurai périr avec la garnison, mais non pas la sauver.....

Extrait d'une lettre de Menou à Marmont.

24 *nivôse* (13 *janvier*). — Je vous avertis, mon cher Général, que Selim Kachef de Mourad-Bey, rôde autour d'Alexandrie et d'Aboukir, avec 5 Mameluks et 15 Bédouins, pour saisir le moment d'aller à bord du commandant anglais [1]. Il a répandu et répand encore dans les villages qu'il est chargé de missions importantes de la part du pacha et de Mourad-Bey. Il cherche à insurger les habitants ; prenez des précautions pour tâcher de le découvrir.....

Extrait d'une lettre de Menou à Leturcq.

25 *nivôse* (14 *janvier*). —... Je vous autorise formellement à la formation, pour El-Rahmânieh et Damanhour, des deux pelotons de janissaires.....

Si Selim Kachef veut porter du blé aux Anglais, il faut lui laisser organiser sa cavarane, connaître sa marche, tomber dessus et la prendre.

Extrait d'une lettre de Martinet à Menou.

26 *nivôse* (15 *janvier*). —... J'ai pris toutes les informations possibles au sujet de Selim et de ses Mameluks. Tout ce que jai pu découvrir, c'est qu'il y a eu communication entre les Arabes et les Anglais dans la nuit du 25 au 26. Les chaloupes anglaises, au nombre de 4, étaient entre la maison carrée et la mosquée.

..... Nous sommes dans la dernière misère, le soldat meurt de faim ; il a pour tous vivres une livre et demie de pain et une demi-once d'huile. Cette ration ne peut qu'empêcher de mourir, surtout à Aboukir, où l'air est très vif. Je n'entends que murmures de tous côtés. Il m'est déserté plusieurs hommes pour aller chercher (disaient-ils à leurs camarades) un endroit ou un maître qui leur donne de quoi vivre.....

..... Quand la troupe sera nourrie, je réponds qu'ils feront de bon cœur toute espèce de service.....

Extraits des lettres de Menou à Bonaparte.

1er *pluviôse* (20 *janvier*). — Au moyen des lenteurs sans nombre et toujours renaissantes de la marine, je ne puis parvenir à faire compléter

1. Voir lettre de Leturcq à Menou (25 nivôse-14 janvier), annonçant que Selim Kachef, venu de la province de Menouf, est dans un camp de Bédouins, à 12 heures de Damanhour. Il a averti Marmont.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'armement de quelques canots à Aboukir. Cependant la quarantaine des marins va finir à Alexandrie. Ce serait le moment de terminer cette mesure si nécessaire pour assurer notre cabotage. La loi du 3 brumaire fait plus de mal que dix batailles perdues.

..... J'apprends à l'instant que les Anglais nous ont effectivement pris une djerme; ..... elle revenait d'Alexandrie.

1er *pluviôse* (*20 janvier*)..... Il paraît que les Anglais, forcés par la peste et par les vents, se sont déterminés à quitter ces parages. Cependant il faut à cet égard de nouvelles certitudes.

3 *pluviôse* (*22 janvier*). ... (*Au sujet des Arabes qui inquiètent Rosette*). Ce ne sont que des détachements qui ne campent point dans ce canton, qui font des excursions de deux ou trois jours, et qui s'en retournent ensuite à leur camp principal, situé à une grande journée et à l'ouest de Damanhour [1].

Je sais qu'Abd-Allah-Bachi rôde dans ce canton, avec Selim Kachef, accompagné de 5 Mameluks et de 15 Bédouins. Ce dernier a traversé toute la province de Menouf, a passé le Nil dans un point de la province de Bahireh, dans l'intention d'aller à bord des Anglais.....

Sans le fléau qui nous poursuit, nous aurions pu aller dans le désert donner une chasse au camp. Quelque cavalerie nous eût été bien utile.

3 *pluviôse* (*22 janvier*). — Il est arrivé hier, du Caire, Citoyen Général, des officiers de santé qui vont repartir pour Alexandrie. Le médecin Giorgio Voldoni, qui est de l'île de Corfou, me paraît plus attaché à l'eau-de-vie qu'à son état. J'ai pris des informations à cet égard; il en est résulté qu'il est ivre depuis le matin jusqu'au soir [2].

La peste continue ses ravages, malgré le froid et la pluie.

1. Menou répond à deux lettres de Bonaparte. L'une, du 26 nivôse (15 janvier), l'informe qu'Abd-Allah Bacha doit se rendre à Edkou, pour aller à bord des Anglais. Le signal employé pour faire venir les chaloupes « est de battre un briquet ou de brûler des amorces ».

La seconde lettre, du 27 nivôse (16 janvier), demande quels sont les Arabes qui inquiètent Rosette : « Nous sommes parvenus, dans le reste de l'Égypte, à nous en débarrasser, en faisant des marches de trois jours dans le désert, sur leurs camps, avec 200 hommes : ce qui les effraye au point de donner des otages, faire la paix et vivre en honnêtes gens, ou de fuir à cinq ou six journées dans le désert, et alors ils ne sont plus dangereux. »

2. C'est probablement sur le même médecin que Desgenettes (*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, T. I, page 33) formule cette sévère appréciation :

« Un empirique vénitien, qui avait séduit par ses jactances des hommes estimables et en crédit, parvint à se faire envoyer du Caire à Alexandrie pour y traiter spécifiquement l'épidémie. Il se tint soigneusement séquestré, ne rendit aucuns services; et on ne pourrait citer rien de plus honteux que sa conduite, sans celle de ceux qui s'oublièrent assez pour lui délivrer des certificats pompeux de ses prétendus miracles. »

Les *Mémoires du duc de Raguse* (T. I, p. 413) représentent Voldoni comme une espèce de charlatan, mais qui donna quelques conseils assez utiles.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

***

A Damiette, la garnison continuait à être éprouvée [1] par une épidémie beaucoup moins grave que celle d'Alexandrie, mais dont le principe doit être considéré comme le même, malgré les incertitudes et les contradictions des premiers diagnostics [2].

Les avis des médecins ayant donné à penser qu'un changement d'air serait avantageux pour la santé des troupes atteintes, Dugua avait demandé à Bonaparte d'envoyer la 2e légère à Mansourah, pour y remplacer le 2e bataillon de la 75e, détaché dans cette ville, lequel se rendrait à Damiette. Cette mesure ayant été prescrite par Bonaparte (18 nivôse-7 janvier), la 2e légère partit de Damiette le 12 janvier, arriva le lendemain soir à Mansourah. Le bataillon de la 25e quitta cette ville le 17 et, transporté sur des barques, atteignit Da-

1. Le *Journal* de Damas note (12 nivôse-1er janvier 1799) : « Continuation de la maladie épidémique, qui enlevait tous les jours trois et quatre hommes, qui mouraient au bout de trois, quatre ou cinq jours, et rarement plus tard. »

2. Dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, Desgenettes parle des « accidents de fièvres pestilentielles ou contagieuses, accompagnées communément de bubons, souvent de charbons et de pétéchies », accidents observés à Damiette et qu'il nommera « *l'épidémie* » (T. I, p. 18).

C'est du même terme qu'il se sert (p. 22) pour signaler l'apparition de la peste à Alexandrie. Tous les détails qu'il donne sur l'une et l'autre montrent qu'il les considère comme les manifestations d'une même maladie.

Il fait, du reste, remarquer que ce fléau a « divers degrés d'intensité » qui constituent des « épidémies plus ou moins meurtrières », dans chacune desquelles la maladie « ne frappe pas toujours au même degré ».

Les incertitudes et les contradictions que l'on observe dans les rapports des médecins de Damiette résultent probablement du moindre degré de gravité que manifesta l'épidémie : peut-être craignaient-ils que le mot de peste n'exerçât une influence déprimante sur l'esprit du soldat et ne contrariât les projets de Bonaparte, qui comptait sur les troupes rassemblées à Damiette et à Mansourah pour marcher vers la Syrie.

Les *Journaux* de Damas et de Laugier montrent cependant que, dans l'entourage du général Dugua, on croyait sincèrement que la maladie régnante n'était pas la peste.

Voir aussi les *Notes sur les maladies qui ont régné* de nivôse à ventôse an 7, par Desgenettes, publiées dans les nos 8 et 9 du tome II de la *Décade*. Elles ont amplement servi à la rédaction de l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

miette le soir même [1]. Ce changement de garnison parut déterminer une légère amélioration de l'état sanitaire.

Les déclarations optimistes des médecins eurent pour conséquence d'éviter l'établissement de toute quarantaine à Damiette. Le général Dugua put ainsi exécuter, sans entraves, les ordres que Bonaparte lui avait donnés pour le ravitaillement des troupes envoyées à Katieh et la préparation du mouvement projeté vers la Syrie. Dès le 11 janvier (22 nivôse), Berthier lui transmit l'ordre de faire partir la 75e de ligne, le 20 janvier (1er pluviôse), pour Katieh. Elle devait s'embarquer jusqu'à Peluse, sur le lac Menzaleh, et escorter un convoi de 50.000 rations de biscuit, 500 quintaux de riz et 1.000 boisseaux d'orge.

Extraits du Journal de Laugier.

12 *nivôse* (*1er janvier*). Le général Dugua reçut, le 12, une lettre du général de brigade Lagrange, qui lui donna avis du départ du chef de brigade du génie Sanson et de 250 hommes d'infanterie pour reconnaître Katieh, et s'assurer si l'on pouvait occuper ce poste, intermédiaire entre Peluse et Gaza en Syrie. Dans le cas de l'affirmative, le général Lagrange devait aller s'y établir, avec 5 ou 600 hommes, et le général Dugua avait ordre de faire partir alors pour Katieh un convoi composé de 200 quintaux de riz, 5.000 rations de biscuit et 300 boisseaux[2]

..... Le général Dugua avait déjà pris des renseignements sur la route de Damiette à Katieh. Les gens du pays vont par le lac Menzaleh, d'où ils sortent par la bouche d'Om-Fareg, en abordant à Tineh, petit port où il y a un ancien fort, qui est à 12 lieues de Katieh. Nonobstant ces renseignements, il fit partir le citoyen Sicard, avec une cange et une petite escorte pour aller reconnaître cet atterrage et s'assurer s'il n'y en a point d'autres plus près de Katieh. Il lui donna ordre d'instruire le chef de brigade Sanson du résultat de ces recherches et du point choisi pour faire aborder les convois, afin que les chameaux destinés à les transporter à Katieh s'y rendissent.....

17 *nivôse* (*6 janvier*). Le général de brigade Lagrange annonça au général Dugua, par une lettre du 15, qu'il reçut le 17, qu'il partait pour se rendre à Katieh, où le chef de brigade Sanson s'était établi, et il lui

1. Voir *Journal* de Damas. La 2e légère avait fait la route par terre ; seuls les malades et les équipages avaient été transportés par des barques. Ces barques (auxquelles il fallut en ajouter quelques autres) furent employées à transporter le bataillon de la 75e.

2. *Sic.* Laugier a sans doute omis les mots : *d'orge.*



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

demanda de faire partir le convoi destiné pour cet endroit. On fit les préparatifs nécessaires pour cet envoi; mais le mauvais temps retint la flotille pendant quelques jours. D'ailleurs, le citoyen Sicard n'étant point de retour de sa reconnaissance, il n'y avait rien de concerté sur le point où ce convoi aborderait, et où les chameaux viendraient charger les objets expédiés.....

19 et 20 *nivôse* (8 *et* 9 *janvier*). Le 19 et le 20, les vents du sud soufflèrent avec une violence extrême. Il tomba beaucoup de pluie et de grêle, et il fit très froid. Le convoi de Katieh ne put encore partir. Enfin, le 21, le vent ayant un peu molli, le convoi de Katieh appareilla.....

22 *nivôse* (11 *janvier*) ..... Le général Verdier venait aussi de rentrer d'une course qu'il avait faite contre les Arabes de sa province, de concert avec le général de brigade Leclerc, commandant la province de Kelioub; mais ils n'avaient pu les joindre, malgré qu'ils eussent fait des marches forcées et extrêmement fatigantes.

23 *nivôse* (12 *janvier*). .....Le citoyen Sicard, de retour de sa reconnaissance, assure que les barques du convoi pour Katieh pourraient aborder en sûreté à Tineh, et que les approvisionnements pourraient être à l'abri du mauvais temps dans le vieux fort, qui est situé à 4.000 toises du lieu de débarquement. Il avait donné ces renseignements au commandant du convoi parti le 21, ainsi qu'au chef de brigade Sanson, dont il remit une lettre au général Dugua.

25 *nivôse* (14 *janvier*). Le courrier du 23 arriva à Damiette le 25, et remit au général Dugua un ordre du chef de l'état-major général de l'armée, pour faire partir, le 1er pluviôse, la 75e demi-brigade pour Katieh, avec un convoi de 500 quintaux de riz, 50.000 rations de biscuit et 1.000 boisseaux d'orge.....

Deux exprès de Matarieh apportèrent une lettre du général Lagrange, datée de Katieh, le 22. Ce général écrivait qu'il était arrivé à ce poste le 18, qu'il avait fait une reconnaissance d'une partie de la côte, où il avait trouvé un point abordable, *Amadia* [*Anb-Diab*], distant de 3 lieues de Katieh; il invitait le général à y adresser les convois. Son projet était de pousser sa reconnaissance jusqu'à Tineh; mais, ayant eu avis que les Mameluks avaient fait un mouvement et s'étaient portés sur El-Arich, entre Gaza et Katieh, il était retourné à ce dernier endroit, où il s'attendait à être attaqué, les Mameluks devant, d'après le rapport d'un espion, recevoir des renforts qui les mettaient à même de le faire.

Le général Dugua ayant fait demander aux pêcheurs de Matarieh si leurs barques pouvaient aller aborder au point indiqué par le général Lagrange, et ayant acquis la certitude qu'elles ne pouvaient aller jusque-là, mais seulement à *Moukara* (?) à 5 lieues de Katieh, il lui répondit qu'il donnerait l'ordre au chef de brigade Maugras, commandant la 75e, de conduire le convoi au point qu'il jugerait le plus convenable, mais qu'il croyait que le plus prudent était de le faire débarquer à Tineh, où il pourrait être mis à l'abri dans le fort, et transporté successivement par des caravanes de chameaux à Katieh.....

26 *nivôse* (15 *janvier*). Le général Verdier, dans une lettre du 25, annonça qu'il avait enfin rencontré les Arabes auprès de Mit-Gamar, qu'il les avait battus, leur avait tué ou pris plusieurs hommes et un Mameluk.....

28 *nivôse* (17 *janvier*). — Le général Dugua apprit, le 28, par une lettre

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du général Lagrange, que le convoi, parti de Damiette le 21, était arrivé à Tineh sans accident, et qu'il allait être transporté à Katieh par les chameaux des caravanes de Salheyeh.

1 *pluviôse* (*20 janvier*). — Les deux bataillons de la 75e demi-brigade et le convoi ne purent partir le 1er pluviôse pour Katieh, le mauvais temps ayant empêché de réunir un nombre de barques suffisant.

2 *pluviôse* (*21 janvier*). — Le 2, les barques du premier convoi étant de retour, le général Dugua se décida à faire partir avec les approvisionnements un bataillon de la 75e, avec ordre au chef de brigade de renvoyer les bateaux aussitôt qu'il aurait mis sa troupe à terre pour transporter le 2e bataillon.

3 *pluviôse* (*22 janvier*). — Un exprès, expédié par le saraf de Baltine [1] au douanier de Damiette, nous apprit qu'un bâtiment anglais s'était échoué le 30 nivôse sur la côte de Burlos, que 38 hommes de l'équipage s'étaient noyés, que 14 étaient sauvés et retenus par ce saraf, qui demandait les ordres du général sur leur compte.

Le général Dugua fit partir sur-le-champ un détachement de 30 hommes pour aller chercher ces Anglais et envoya avec cette troupe un officier de marine pour constater l'état du bâtiment et voir quel parti on en pourrait tirer.



On a vu dans quelles circonstances Bonaparte avait prescrit l'occupation de Katieh et l'établissement d'un fort qui pût remplir le double objet d'arrêter une offensive ennemie et de

1. Beltim, d'après la carte des ingénieurs géographes. Voir lettre de Dugua à Menou (2 pluviôse-22 janvier). Il a pris le parti d'envoyer chercher ces naufragés, sachant que Menou n'avait personne à Burlos.

Ces naufragés, ayant été ramenés à Damiette, partirent de cette ville pour le Caire, le 7 pluviôse (26 janvier) au soir, avec le général Dugua.

Le *Journal* de Laugier reproduit quelques renseignements fournis par l'équipage du bâtiment échoué.

Ce navire était le brick français *le Chasseur*, pris par les Anglais à la hauteur de Rhodes sortant d'Alexandrie. Il avait à son bord un grand nombre de passagers français, qui ont dû être conduits à Rhodes, car le capitaine anglais prisonnier a dit que, quand les Anglais prenaient un vaisseau français près d'Alexandrie, ils débarquaient les prisonniers à Rhodes et que quand ils en prenaient plus loin, ils débarquaient les prisonniers sur les États du roi de Naples, où ils les laissaient libres de retourner en France.

Suivent diverses nouvelles déjà anciennes, données par le capitaine sur les événements d'Europe. Il a assuré qu'il régnait « beaucoup d'indiscipline » parmi les équipages anglais.

« Ces Anglais ont paru très satisfaits des bons traitements qu'on leur faisait. »

Le *Journal* de Detroye mentionne (16 pluviôse - 4 février) que ces deux officiers ont dîné, ce jour, chez Caffarelli. Bonaparte avait « recommandé de leur étaler beaucoup d'opulence ». Ils ont « paru fort satisfaits de notre accueil ».


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

constituer un centre de ravitaillement pour l'armée dans sa marche prochaine vers la Syrie.

Parti de Salheyeh dans la nuit du 4 au 5 janvier, le général Lagrange était arrivé à Katieh le 7, « à une heure de l'après-midi », après une marche très pénible.

Cette journée, écrivit-il à Reynier [1], a été très mauvaise et voici quatre à cinq heures qu'il pleut sans discontinuer.

Vous verrez, par le *Mémoire* de Sanson [2], ce qu'est Katieh et les

1. De Katieh, 18 nivôse (7 janvier).

2. Ce document, signé par Sanson et Sabatier (14 nivôse-3 janvier), fournit des renseignements sur la situation géographique de Katieh et les ressources en eau.

Depuis l'ancienne Péluse jusqu'à la Syrie s'étend un vaste désert, coupé par des collines de sable mouvant; dans les parties basses, on trouve un peu de végétation et de petits bois de palmiers: la présence de ces arbres annonce qu'on trouve de l'eau à peu de profondeur. Les Arabes viennent s'établir sous ces palmiers et y creusent des puits, qui leur fournissent une eau généralement saumâtre. « Katieh n'est autre chose qu'une lisière d'un pareil bois, d'environ une petite lieue de longueur, mais qui n'a pas cent toises de large. Il est situé à 2 ou 3 lieues de la mer..... Des ruines annoncent qu'il y avait autrefois une ville assez considérable. » Une mosquée presque entièrement détruite, des baraques, des parcs à bestiaux, c'est là tout ce qui compose Katieh, où les Français n'ont trouvé personne.

Il y existe un puits d'eau douce, bonne quoiqu'un peu fade, qui paraît susceptible de « suffire à une garnison de 5 à 600 hommes ». Un second puits, à une demi-lieue vers le sud, fournit une eau « également bonne et abondante ». Au milieu des palmiers, se trouvent plusieurs autres puits dont l'eau est fade, quoique potable. En utilisant tous ces puits, on pourrait fournir de l'eau à 7 ou 8.000 hommes pendant leur séjour à Katieh et pour « une partie de la route vers la Syrie ». Le manque de pierres et de briques ne permet pas d'entreprendre des ouvrages en maçonnerie.

« On ne peut donc faire à Katieh qu'un fort en bois, dont le puits qu'on a indiqué désigne la position. Les ruines de la mosquée fourniront des matériaux pour la construction de deux fours et d'un magasin à poudre. On fera des blindages pour mettre à couvert des munitions de bouche, et on fera venir du Caire ou de Damiette les bois nécessaires pour le logement des troupes..... Les buissons, dont est couverte une partie du désert, fourniront beaucoup de bois de chauffage pour les fours et pour les troupes; parmi les palmiers se trouvent d'assez gros tamarins dont les branches feront du charbon et les troncs des planches et du bois dur pour les constructions. »

Voir aussi un *Mémoire* de Sabatier (18 nivôse-7 janvier), sur la construction des ouvrages de Katieh. Il fait ressortir les difficultés résultant du manque de ressources et du peu de temps dont on dispose. « ..... C'est un poste retranché que l'on demande à Katieh, afin de se rendre maître de l'eau et mettre en sûreté des approvisionnements de bouche et de guerre, et par là favoriser le passage d'une armée qui partirait de Damiette pour aller faire la conquête de la Syrie. » En conséquence, il propose de construire, sur une hauteur à 33 toises du puits principal, une redoute carrée de 44 toises de côté, ayant une tour ronde de 8 toises de diamètre à chaque angle.

L'enceinte sera formée de palissades en bois de palmier (d'un pied de largeur


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ressources qu'il offre. Ce sera un grand malheur si on ne peut pas l'approvisionner par mer. Les convois par terre présentent bien des difficultés, et il y a bien à souffrir avec une saison aussi rigoureuse que celle qu'il fait ici. Je me propose d'aller après-demain faire une reconnaissance sur Tineh et suivre, en revenant, la côte pour trouver un abri où nos barques puissent aborder en sûreté. Sanson viendra avec moi.

Merlin, qui revient au Caire, vous dira, Général, ce que nous avons souffert dans notre route. Les chameaux périront tous si on ne s'empresse de donner des chameliers pour en avoir soin.

Le fort est déjà tracé et beaucoup de palissades sont faites; mais ces ouvrages vont rester là si on ne s'empresse d'envoyer de l'argent.

Le 10 janvier (21 nivôse), Lagrange annonce à Reynier que, d'après le rapport d'un espion, il y a 300 Mameluks, depuis quatre jours, à El-Arich, et qu'ils se proposeraient de venir attaquer Katieh, s'ils reçoivent de Gaza les renforts qui leur ont été promis :

Pour moi, je ferai mon profit de cet avis et me tiendrai sur mes gardes. Katieh, se trouvant dans un bas-fonds, exige plus de surveillance et des postes plus nombreux pour éviter une surprise de nuit ou de jour. Je ne m'absenterai pas de Katieh, comme j'en avais le projet, jusqu'à ce que je sache le parti qu'ils prendront à El-Arich.

J'ai été hier reconnaître la mer. La côte me semble bonne; elle est basse et très sablonneuse, et je présume que les barques pourraient y aborder aisément..... [1]

..... Il faudra, Général, envoyer plus de troupes ici pour accélérer les

---

et 6 pouces d'épaisseur, longues de 15 pieds, dont 4 seront enterrés); une banquette sera établie en arrière pour la fusillade. L'escarpe des tours sera revêtue de palmiers entiers, permettant d'organiser 4 barbettes, sur chacune desquelles on installera 3 pièces de canon. L'ouvrage sera entouré d'un fossé, dont les terres serviront à former un glacis, couvrant le pied des palissades. Il faudra environ un mois pour exécuter ces travaux, en y employant 6 maçons, 30 charpentiers et 200 travailleurs.

En attendant, on répare et on organise défensivement la mosquée située à 150 toises du puits, de façon à fournir un point d'appui pour la troupe campée à Katieh et mettre ses approvisionnements à l'abri.

1. Lagrange signala la nécessité d'avoir 25 à 30 chameaux pour assurer les transports entre la mer et Katieh.

Voir les lettres adressées par Sanson à Dugua et à Caffarelli au sujet de la reconnaissance (21 nivôse - 10 janvier). A trois lieues de Katieh, on trouve sur la côte un endroit, appelé Anb Diab par les Arabes, et qui présente des ruines de médiocre importance. La côte étant plate, « il n'y a pas de doute que les barques ne puissent


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

travaux, et surtout de l'argent. Le soldat n'est pas payé et ne travaillera pas sans argent; j'ai fait l'avance au génie de celui que j'avais pour commencer l'ouvrage. J'ai placé ma troupe à droite et à gauche d'un petit mamelon où se trouvent nos provisions de bouche et de guerre, le tout défendu par un fossé et un épaulement que j'ai fait faire; c'est là où nous combatrons, si l'ennemi vient nous attaquer.

En rentrant, hier au soir, de notre reconnaissance, nous trouvâmes, assez près de Katieh, 8 Bédouins qu'on avait vus rôder un instant et ayant l'air de reconnaître la position que nous occupons. Ils vinrent à notre rencontre, j'allai à la leur avec les 25 grenadiers que j'avais et les chassâmes un peu avant dans le désert après leur avoir tiré quelques coups de fusil; je présume que deux que j'ai remarqués mieux vêtus que les autres pourraient bien être deux Mameluks.....

Il tombe ici beaucoup de pluie et fait un froid et un vent qui nous désolent. Heureusement que la troupe a du bois pour faire ses bivouacs.

Le 14 janvier (25 nivôse), Lagrange rend compte à Reynier de l'arrivée d'un convoi venant de Salheyeh :

Je vais occuper les trente chameaux dont il est composé à évacuer un convoi de 18 barques, qui nous viennent de Damiette, chargées de biscuit, riz et orge, et qui doit être depuis ce matin à Tineh. Le chef de brigade Sanson va y aller pour tâcher de faire venir les barques au point que nous avons reconnu et qui est plus près de nous.....

Le 2e bataillon de la 85e ne m'a pas joint, comme il en avait l'ordre. Je fais partir un exprès pour le chef de brigade pour lui témoigner ma surprise de ce retard, et je lui réitère l'ordre de venir me joindre..... Il est bien nécessaire ici, soit pour me défendre, si j'y suis attaqué, ou pour travailler aux ouvrages, que nous pressons autant qu'il nous est possible, malgré notre peu de monde. Il ne faut pas compter sur les paysans, il n'en vient aucun.....

..... Je pourrais bien être attaqué avant que le fort qu'on fait pour la

---

aborder dans cette partie. » Les Arabes assurent, d'ailleurs, que les barques de Damiette et de Tineh y viennent quelquefois. Le ravitaillement de Katieh pourrait se faire aisément par ce point, puisqu'il suffit de 6 heures pour aller du fort à la mer et en revenir; le chemin est bon. Il y aurait intérêt à traiter avec les Arabes du pays pour assurer ces transports, car on ne trouve pas à Katieh de fourrages pour nourrir des chameaux.

On ne tarda pas à reconnaître que le mouillage d'Anb Diab n'était pas praticable. Voir lettre de Sanson à Dugua (27 nivôse-16 janvier). Le convoi venu de Damiette est « arrivé à la distance de 6 heures de marche de Katieh, à 4 lieues d'Om Fareg et à 2 lieues du château de Tineh ». Ce mouillage est bon. De là Sanson est allé, avec l'officier de marine Le Monier, reconnaître le point d'Anb Diab. « Il a été décidé par cet officier qu'il n'était pas possible d'aborder ce point dans cette saison et surtout avec nos petites barques..... Il faut se contenter du mouillage que l'on a trouvé et y faire venir les autres convois. »

Sanson signale à Dugua les envois de riz et autres denrées qui se font à Damiette, soit-disant pour Katieh. Une fois débarquées, elles sont transportées à El-Arich, « où l'ennemi fait un magasin d'approvisionnements ».


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

conservation de nos magasins soit en état de défense. Aussi vais-je me presser de retirer de la mer les objets que les barques nous y ont apportés, pour être pourvus de vivres à tout événement. Toutes les palissades sont faites, et j'espère que, dans six à sept jours, nous serons clos. Malgré toute l'activité que nous y mettons, il faudra bien ce temps à cause des difficultés du sable très mouvant qui nous contrarie beaucoup pour les planter.

Trois jours plus tard, Lagrange peut enfin annoncer à Reynier que le palissadement est « quasi terminé ». Dans quarante-huit heures le fort sera clos et pourra recevoir tous les approvisionnements envoyés par le général en chef :

..... Je dois les plus grands éloges au 1er bataillon de la 85e pour l'ardeur et le zèle qu'il met dans ces travaux.

La moitié du 2e bataillon est arrivée ce soir. J'attends incessamment le restant..... J'ai reçu un convoi par mer qui me donne de l'aisance pour mes vivres, et m'en voilà pourvu au moins pour 20 jours, pour les 1.000 à 1.100 hommes que je vais avoir. Tant qu'il sera possible d'approvisionner Katieh par mer, c'est le cas de ne pas négliger ce moyen ; il est plus court, moins dispendieux que celui de la vilaine route de Salheyeh, qui finira par nous faire périr tous nos chameaux. D'ailleurs, il faut trois jours pour faire ce chemin, au lieu qu'il n'a fallu à notre convoi que six heures pour aller à l'endroit où sont nos barques.

..... Il se trouve actuellement ici 5 pièces, 3 turques destinées à l'armement du fort, avec une de 8 et l'autre de 3. Quelqu'autre venait avec le demi-bataillon, mais la prolonge qui les portait a été forcée de revenir à Salheyeh, après quatre heures de marche, parce que les chevaux ne pouvaient point la sortir du sable. Si, à l'avenir, on veut éviter ces inconvénients, il faut nécessairement les atteler avec des mules et de bons chameaux. Cette mesure doit être générale pour toute l'artillerie, quand on voudra la faire voyager dans des sables aussi mouvants que ceux-ci.

Un des espions, que j'avais envoyés pour épier les mouvements des Mameluks soit à El-Arich ou à Gaza, est arrivé hier soir et m'a fait le rapport suivant :

Hassan Kachef est toujours à El-Arich avec environ 300 Mameluks et 4 pièces d'artillerie. Dernièrement, il en a fait partir deux pour venir nous reconnaître à Katieh et tâcher de s'assurer du nombre de troupes que nous y avions. Après avoir eu leur rapport, Hassan


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Kachef a dépêché deux Turcs à Ibrahim Bey, avec une lettre pour le Djezzar.

Ibrahim-Bey est à Gaza, avec Abd-Allah-Pacha. Ce dernier est campé avec ses troupes entre la ville et la mer. On attend, à tout instant, Ibrahim-Pacha, pour marcher tous ensemble contre nous. L'espion évalue à peu près à 1.500 hommes d'infanterie ou de cavalerie, ce qu'a Abd-Allah-Pacha.

Il ignore s'il se fait des approvisionnements à El-Arich. Il a seulement vu les Arabes des environs venir y apporter des vivres, que les Mameluks leur achetaient, soit pour eux, ou leurs chevaux.

El-Arich est un village assez considérable. Il y a de la bonne eau en abondance ; il est à peu près à une petite lieue de la mer. On y va aisément dans trois jours de Katieh. Mon espion ajoute qu'à la première journée on trouve un peu d'eau, mais qui est saumâtre. Il pense cependant que nos chevaux pourraient en boire.

..... Nous sommes bien voisins ici avec les Mameluks ; quoique je ne sois pas persuadé qu'ils viennent nous attaquer, je me tiens toujours sur mes gardes. Les deux qui sont venus nous observer avec les Arabes sont ceux que j'ai rencontrés, venant de reconnaître la mer ; je m'en doutais, comme je vous l'ai marqué par une de mes précédentes. Je vous avoue, Général, que, tant qu'il m'a fallu vivre du jour au jour, je n'étais pas sans inquiétude de les savoir si près ; ils auraient pu aisément venir intercepter notre convoi..... Actuellement, je m'en moque et suis prêt pour bien les recevoir [1].

Vous avez dû remarquer, Général, par le rapport que je viens d'avoir, que j'étais un peu inquiet pour savoir comment les Mameluks se nourrissaient à El-Arich, et s'ils y faisaient des magasins. Voici de quoi il est question : *C'est nous qui leur fournissons tout.* Nos gardes-magasins, préposés et autres fripons vendent journellement à Damiette notre riz, orge et farine à des Grecs ou Turcs, qui ensuite conduisent le tout par le lac Menzaleh à la petite baie où notre convoi est arrivé, et qui est à peu près à 2 heures de Tineh, en remontant du côté de Katieh. Là, les Arabes vont prendre ces objets et les portent à dos de chameau à El-Arich aux Mameluks. C'est un fait certain, et, dans la crainte que ma lettre ne vous

1. Lagrange fait observer que, militairement, la position est peu favorable ; mais il a fallu l'occuper, à cause de l'eau. Celle-ci est très bonne et plus abondante qu'on ne l'avait pensé tout d'abord.


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

trouve pas à Belbeis, je le dénonce directement au général en chef, pour qu'il puisse le plus tôt possible mettre fin à ce monopole, en ordonnant à la station d'Om-Fareg d'arrêter toutes les barques qui ne seraient pas chargées pour l'armée. On m'assure que, dans moins de quinze jours, plus de 80 ont passé.

..... Je vous invite à vous occuper quelquefois de Katieh et de Salheyeh. Je suis inquiet qu'on n'envoie pas des chameaux, pour achever d'évacuer ce qui est à San, peut-être en perdition. Je renvoie les Grecs à Salheyeh ; les subsistances sont ici trop précieuses pour ces gens-là, qui ne sont bons à rien [1].

Pendant que Lagrange poursuit, dans ces conditions difficiles, l'établissement du fort de Katieh, Bonaparte cherche à faire affluer peu à peu, sur ce point, des renforts et des approvisionnements.

Le 11 janvier, il prescrit à Caffarelli que 600 sapeurs, avec les outils nécessaires, devront être en marche le 1er pluviôse (20 janvier) pour Katieh, « afin que, le 5 pluviôse, une partie puisse se mettre en marche sur El-Arich. »

Le lendemain, il prescrit à Daure de faire réunir à Katieh : 50.000 rations de biscuit, 500 quintaux de riz et 1.000 boisseaux d'orge, indépendamment des quantités fixées par l'ordre du 3 nivôse [2]. Ainsi, le 1er pluviôse, il devra y avoir en tout à Katieh : 80.000 rations de biscuit, 1.200 quintaux de riz et 2.000 boisseaux d'orge.

Je pense que vous y envoyez de l'huile, le sel et les autres objets de détail nécessaires.

1. Il s'agit de la compagnie d'Omar. L'initiative prise par Lagrange fut blâmée par Bonaparte. Voir sa lettre à Berthier (3 pluviôse-22 janvier) : « Le général Reynier me mande qu'il a donné ordre à la compagnie Omar de revenir au Caire. Le général Reynier ne devait pas faire ce mouvement sans ordre. Vous lui expédierez, par un Arabe, à Belbeis, l'ordre à cette compagnie de se reposer trois jours et de retourner à Katieh. Vous ferez savoir au général Reynier et au général Lagrange que je n'ai pas approuvé leur conduite dans cette occasion. Quand une compagnie est par ordre dans un endroit, on doit l'y garder, à moins de raisons supérieures. »

2. Voir tome III, p. 472.





Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Je désire que vous preniez des mesures pour envoyer, de la province de Belbeis à Katieh, 3 à 4.000 boisseaux d'orge ; ils pourraient s'embarquer sur le canal de San et, de là, aller jusqu'à Om-Fareg.

Dans le même ordre d'idées, il écrit à Reynier (23 nivôse-12 janvier :

On me rend compte..... que les denrées qui étaient à San y sont toujours et s'y gâtent. Veuillez, je vous prie, prendre les mesures pour mettre en réquisition, dans la province de Charkieh, un nombre assez grand de chameaux pour pouvoir transporter rapidement ces objets à Salheyeh et à Katieh.....

Il prescrit, le même jour, à Dommartin, de faire partir « dans la journée de demain, un officier intelligent avec deux escouades de pontonniers », pour réparer le pont du Trésor, entre Salheyeh et Katieh ; la rupture de cet ouvrage oblige l'artillerie et les chameaux chargés à faire « un détour de plus de 8 lieues »[1]. On devra aussi jalonner les gués de plusieurs lacs, où il n'y a que deux pieds d'eau.

1. Voir (23 nivôse-14 janvier), ordre de Berthier à Dommartin, au sujet du détachement de pontonniers qui doit partir le surlendemain. Un rapport du chef de bataillon du génie Geoffroy, daté du 30 nivôse (19 janvier), donne des détails sur la route de Salheyeh au pont du Trésor (Kantara-el-Kasneh). En partant de Salheyeh, la route traverse d'abord un terrain sablonneux, mais ferme. A la 6e lieue, on rencontre une mare d'eau potable. A la 7e, on trouve encore de l'eau, très bonne. A la 8e lieue, on atteint un terrain marécageux, sur lequel a été établie une belle et large chaussée. Un pont a été construit pour permettre à cette chaussée de franchir un canal qui coule vers le lac Menzaleh. Ce pont, en briques, est composé de trois arches ; il a 8 toises de longueur sur 5 de largeur. A quelque distance en avant, on a fait une coupure large et profonde par laquelle les eaux ont été détournées : « Si on veut y rétablir la communication, il faut de toute nécessité y former un second pont. Le lieu le plus étroit pour le construire a 11 à 12 toises de longueur, sur 6, 7 et 8 pieds de profondeur. » Geoffroy indique dans quelles conditions on pourrait construire un pont de chevalets. Il ajoute : « Il est arrivé, au surplus, un officier de pontonniers, avec des ouvriers et des outils ; si on veut faire le pont, ces ouvriers suffiront pour le préparer à Salheyeh. Ils seront plus que suffisants, en raison des moyens de transport ; et, quand tous les matériaux seront posés sur les lieux, alors on donnera des sapeurs, qui aideront à établir le pont. Je pense qu'il faudra prendre des mesures pour empêcher les Arabes de détruire le pont, si l'on veut toujours compter dessus. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL LAGRANGE

Le Caire, le 25 nivôse an VII (14 janvier 1799).

J'ai reçu, Citoyen Général, votre lettre qui m'annonce votre arrivée à Katieh. J'ai été fâché de vous voir avec si peu de monde. La 75e demi-brigade a ordre de s'y rendre.

J'ai donné ordre à un détachement de pontonniers de se rendre sur le chemin de Salheyeh à Katieh pour rétablir le pont. Le général du génie a donné les ordres pour rétablir la route.

Je désire que vous me fassiez connaître la distance exacte de Katieh à El-Arich et le nombre de puits qui s'y trouvent.

J'ai donné ordre que l'on vous envoyât un millier de pieux.

Activez les ouvrages des fortifications; faites venir des pièces de Salheyeh; trois ne suffisent pas. Prenez toutes les mesures pour être, sous peu de jours, à l'abri de toute attaque de la part des Turcs.

Mettez-moi au courant de toutes les nouvelles que vous pourriez avoir de Syrie.

J'ai donné mille et un ordres pour votre approvisionnement [1].

BONAPARTE.



La région comprise entre Mit-Gamar et Mansourah continuait à être infestée par les bandes d'Arabes, souvent pourchassées, mais que l'insuffisance des forces n'avait point permis de détruire.

C'est ainsi que Leclerc annonce à Bonaparte (de Mit-Gamar, 9 nivôse-29 décembre), qu'il est entré à Mit-Gamar le 4 nivôse; ayant appris la présence des Arabes de Derne sur les bords du canal de Mouis, il s'est mis en route le 6, à 8 heures du soir, pour essayer de les surprendre au milieu de la nuit.

..... Mais, soit qu'on les eût instruits de mon mouvement, soit qu'ils ne voulussent pas être mes voisins de si près, je les trouvai décampés. Il résulte des renseignements que j'ai pris sur la direction de leur marche qu'ils se sont réfugiés dans la province de Charkieh, et qu'il avaient avec eux Mohammed Kachef Arnaoud et quatre Mameluks.

1. Voir encore lettre de Bonaparte à Reynier (26 nivôse-15 janvier), lui recommandant les approvisionnements de Katieh. La province de Charkieh doit fournir assez de moyens de transport pour y suffire.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le général Verdier lui a demandé son concours pour traquer les Arabes de la province de Mansourah [1]; il se concertera avec lui :

Je puis, en faveur de la province de Mansourah, disposer de mes forces consistant en un bataillon composé de 430 hommes et une pièce de 8.

Bonaparte trouva cette lettre au Caire ; il répondit (18 nivôse-7 janvier) [2] :

J'imagine qu'à mon retour vous serez en marche pour débarrasser le général Verdier et la province de Kelioub des Arabes qui la désolent.
A mon retour de Suez, j'ai pousuivi les Arabes de la tribu d'Abou-Syr; ils ont été dispersés et on leur a pris des chevaux et leurs chameaux.

A ce moment les généraux Leclerc et Verdier avaient commencé leurs opérations combinées, qui durèrent du 3 au 9 janvier [3]. Une fois de plus, les Arabes de Derne réussirent à s'en-

1. Voir lettre de Verdier à Dugua (de Mansourah, 7 nivôse-27 décembre). Il annonce que les Arabes sont venus jusqu'aux villages de Sellent et de Salamoun; ils ont enlevé des bestiaux et tué un homme. Il est parti, la veille au soir, et a marché pendant cinq heures pour surprendre leur camp, établi au sud-est de Mansourah; il n'a pu y réussir.

2. Bonaparte donne l'ordre de couper la tête à un membre du divan de Kelioub, Abou Chayr, convaincu de trahison. Voir lettre de Berthier à Poussielgue au sujet de la confiscation de ses biens (19 nivôse-8 janvier).

3. Voir une curieuse lettre de Leclerc à Dugua, écrite à la suite de cette expédition (de Mit-Gamar, 26 nivôse-15 janvier) :

« Il y a bien longtemps, mon brave et cher Général, que je n'ai eu le plaisir de vous voir et de jouir de la satisfaction de m'entretenir avec vous, et que je n'ai pu que profiter de toutes les occasions que j'ai eues, et que j'ai saisies avec empressement pour avoir de vos nouvelles. J'en ai dernièrement une bien agréable, en me joignant au général Verdier, dans l'objet de poursuivre les Arabes de Derne, depuis le 14 jusqu'au 20 de ce mois-ci. Ce général m'a dit de vous tout le bien possible, ce qui m'a autorisé (*soit dit entre vous et moi*) à lui rappeler les torts qu'avaient eus, vis-à-vis de vous, les généraux de brigade de votre division dans la marche d'Alexandrie au Caire. Il m'a répondu : « Nous avions tant d'hu-« meur contre ce pays-ci que nous avions assez perdu la tête pour avoir de mau-« vaises façons envers le digne général Dugua, qui, malgré tous mes torts, m'a « obligé quand il l'a pu. Je me suis demandé plusieurs fois, m'a-t-il ajouté, qu'a-« vions-nous à reprocher au général Dugua ? — Rien. Quels sujets de plainte nous « donnait-il ? — Aucun. Nous étions donc de grands scélérats. Mais, mon cher « Leclerc, nous sommes bien revenus de notre erreur et nous rendons au général « Dugua toute la justice qu'il mérite. Je sais même que toute sa division le « regrettera vivement quand il exécutera son projet de départ pour la France ; « pour moi, je me suis séparé de lui avec la plus grande peine, quoique ce fût « pour aller commander une province. »

» Il me serait impossible, mon cher Général, de vous exprimer tout le plaisir


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

fuir, comme le montre cette lettre de Verdier à Dugua (de Mansourah, 21 nivôse-10 janvier) :

J'arrive, mon Général, d'après les Arabes, que nous avons chassés devant nous avec le général Leclerc. Fatigués de les suivre sans fruit et harassés de fatigue, nous nous sommes déterminés à rentrer chacun chez nous, ce qui a procuré au général Leclerc de les rencontrer et de les battre, ces gens-là, après des longs détours, s'étant dirigés vers Mit-Gamar pour passer le Nil et aller dans le Delta, pour de là passer ailleurs sans doute. J'ai fait partir de suite pour m'informer de leur marche, pour être à même d'aller à eux s'ils s'arrêtent quelque part.

Peu après son retour à Mansourah, Verdier entreprit seul une nouvelle expédition, dans laquelle il ne réussit qu'à faire une fois de plus fuir ses insaisissables ennemis.

LE GÉNÉRAL VERDIER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Mansourah, le 24 nivôse an VII (13 janvier 1799).

Je vous ai rendu compte, mon Général, dans ma lettre du 21 du courant [1], que j'avais, de concert avec le général Leclerc, marché contre les Arabes de Derne qui s'était enfuis à notre approche.

De retour à Mansourah, j'apprends que, par de longs détours, ils étaient venus camper à deux lieues du Nil, à la hauteur du village de Kafr-el-Mandarah, entre moi et Mit-Gamar. Je pars aussitôt avec 100 hommes de la 2ᵉ, la compagnie des grenadiers de la 25ᵉ, une pièce de 5 et la compagnie des janissaires à cheval de Mansourah.

Arrivés à la hauteur du village de Chioui (*Chiweh* ?), nous apercevons les Arabes fuyant à toutes jambes ; ils avaient été avertis de notre marche et avaient eu le temps de lever le camp.

---

que j'ai eu à entendre vous rendre justice ; aussi, ai je fait chorus de bien bon cœur, et les sentiments distingués que vous m'avez inspirés pour la vie m'ont mis à même de n'être pas en reste. Nous avons terminé notre dialogue en buvant une tasse de café à votre santé.

» Un officier de la 2ᵉ légère, ou de la 25ᵉ de ligne, qui dînait avec nous et était de notre avis, dit qu'il avait appris, depuis peu et avec peine, que votre division avait refusé de recevoir la solde d'une décade. A quoi le général Verdier répartit vivement : « Il faut être injuste et ingrat pour donner du désagrément au géné- « ral Dugua sans cesse occupé du bien-être de sa troupe. Si j'eusse été à Damiette, « cela ne serait pas arrivé, j'en réponds, surtout de ma brigade. »

» Connaissant la bonté de votre cœur, j'ai cru ne pas abuser de votre complaisance en vous entretenant de l'épanchement réciproque du cœur de Verdier et du mien...... »

1. Cette lettre, qui n'existe pas aux *Archives de la Guerre*, contenait sans doute les mêmes détails que celle, de même date, adressée à Dugua.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je fis faire un dernier effort à la troupe pour les joindre, mais inutilement; elle ne put faire autre chose que me soutenir de loin, après que je me fus déterminé à les charger avec tout ce que j'avais d'hommes à cheval, savoir : la compagnie des janissaires, mes deux aides de camp, l'adjudant-major de la 25e et moi.

Notre charge les ayant intimidés, ils ont fui de plus fort, nous laissant environ 600 moutons, quelques chameaux chargés de grains et de tentes, et trois de leurs hommes à pieds armés de fusils que nous avons pris; un quatrième qui était plus loin et cherchait à se sauver a été tué par un janissaire.

Me voyant éloigné de mon infanterie de deux lieues au moins, la nuit, d'ailleurs, me surprenant, je me suis arrêté au village de Mit-Massaout (*Mit-Maaned?*) pour l'attendre et me reposer, ayant fait 8 lieues de chemin sans m'arrêter. Mon infanterie arrivée à ce village, je la campe tout autour et me retire dans la maison la plus apparente avec mes bêtes et mes 3 Bédouins, les autres ayant totalement disparu.

Je fis ouvrir un endroit où il y avait quelque peu d'orge et de paille pour les chevaux. On me rend compte qu'on a trouvé une caisse pleine de boulets de canon et un affût. J'ai demandé au cheik du village qui m'avait ouvert lui-même cette maison si elle avait appartenu à quelque Mameluk et s'il y avait des canons; il m'a constamment répondu que non, malgré les promesses et les menaces que je lui faisais.

Cette caisse et cet affût me donnant du soupçon j'ai fait venir d'autres paysans, à qui j'ai donné de l'argent pour me dire la vérité; ils m'ont mené au coin de la cour, ont creusé en terre et ont sorti trois pièces de canon, deux du calibre de 5 et une du calibre d'une livre. J'ai montré le tout au cheik pour le convaincre d'imposture; il m'a répondu que les Mameluks lui avaient défendu de le dire. Je lui ai fait mille autres questions concernant les Mameluks et les Arabes, auxquelles il a toujours répondu qu'il ne savait rien.

Le matin, avant de partir, un officier de la 2e, se promenant dans une chambre de la maison que j'occupais, aperçoit un trou en terre dans cette chambre, regarde dedans et y voit des effets et un fusil qu'il prend; il sort de cette chambre pour venir m'en rendre compte; ne me trouvant point, il le dit à mon aide de camp, qui y va et fait sortir les effets qu'il voit par différents volontaires qu'il avait fait appeler aussitôt par son domestique.

Dès que ce trou est un peu déblayé, il veut y entrer avec ce dernier; mais, à peine y sont-ils introduits, qu'un homme qui était caché vient à eux et leur lâche successivement deux coups de pistolet qui, heureusement, n'ont pas porté. Pendant que l'aide de camp se sauve pour appeler du secours, le domestique est saisi et assassiné de la manière la plus cruelle. Cent coups de sabre n'avaient point assouvi la rage de l'homme qui était là; il a poussé la barbarie jusqu'à dépecer toutes les parties du corps, même les plus cachées, de ce malheureux domestique.

Attiré par les coups de pistolet et les cris, j'arrive et vois sortir de la terre un homme, couvert de sang des pieds à la tête, demandant ce qu'on appelle *el-aman* (sûreté); je le lui accorde et défends qu'on lui fasse du mal, espérant en tirer quelque chose; tout ce que j'ai pu savoir, c'est qu'il était prêt à mourir.


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'ai gardé cet homme, pensant que vous pourriez en tirer quelque chose. Le cheik, que j'ai aussi emmené, me paraît le plus coupable et mérite un châtiment conforme à son imposture, qui est la cause de la mort de ce domestique.

Vous voudrez bien me dire, mon Général, ce qu'il faut que je fasse de ces deux hommes et des trois Bédouins que j'ai aussi emmenés. Ces derniers m'ont assuré que presque tous les villages leur retirent les bestiaux et les gardent lorsque nous sommes après eux et qu'ils ne les leur rendent que quand nous sommes éloignés, ce qui est arrivé lorsque nous leur avons donné la chasse avec le général Leclerc. L'adjudant-major de la 25e a montré beaucoup de bravoure et m'a beaucoup secondé.

VERDIER.

Le 18 janvier (29 nivôse), Bonaparte répondit à Verdier.

..... Le cheik du village de Mit-Masarah (*Mit-Maaned ?*) est extrêmement coupable ; vous le menacerez de lui faire donner des coups de bâton s'il ne vous désigne pas l'endroit où il y aurait d'autres Mameluks et d'autres pièces qu'il aurait cachées ; vous vous ferez donner tous les renseignements que vous pourrez sur les bestiaux appartenant aux Arabes de Derne qui pourraient être dans son village ; après quoi, vous lui ferez couper la tête et la ferez exposer avec une inscription qui désignera que c'est pour avoir caché des canons.

Vous ferez également couper la tête au Mameluk, et vous enverrez à Gizeh les trois pièces de canon.....

Faites une proclamation dans la province pour que tous les villages qui auraient des canons aient à les envoyer dans le plus court délai [1].

Le même jour, il écrit encore à Leclerc :

Le général Verdier me mande qu'il a donné de nouveau la chasse aux Arabes de Derne. Ils n'ont donc pas passé dans le Delta. Voyez à savoir où ils sont et à leur faire beaucoup de mal, si vous le pouvez.

Des chevaux et de l'argent.

1. Voir l'ordre du jour de l'armée du 1er pluviôse (20 janvier) :

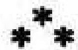
« Les généraux commandant les provinces feront une lettre circulaire en arabe aux différents cheiks-el-beled des villages, pour leur faire connaître qu'ils sont instruits que, dans plusieurs villages de la province, il y a des canons enterrés dans les maisons appartenant ci-devant aux Mameluks ; qu'ils accordent dix jours pour faire les déclarations, et que, passé ces délais, les cheiks des villages où seraient trouvés des canons seront punis de mort :

» Dans les provinces de Menouf, Charkieh, Mansourah et dans quelques provinces de la haute Égypte, les généraux commandant ces provinces ont découvert des canons qu'ils ont laissés dans les villages. Le général en chef leur ordonne de prendre tous les moyens pour faire conduire ces canons à Gizeh, et ce, dix jours après la réception du présent ordre. »



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY



Il n'était pas moins nécessaire de soumettre, ou du moins de réduire à l'impuissance, diverses tribus arabes, qui, établies dans les déserts, entre Le Caire et la mer Rouge, pouvaient rendre précaire l'occupation de Suez et menacer les communications de l'armée dans sa marche vers la Syrie.

Dans ce but, Bonaparte mit en mouvement plusieurs petites colonnes qui durent chercher à surprendre les tribus hostiles, les disperser et profiter de l'occasion pour ramener au Caire des chameaux, dont on ne possédait pas un nombre suffisant pour assurer tous les services.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 21 nivôse an VII (10 janvier 1798).

Le général Murat partira, le 23, à la pointe du jour, avec 25 hussards, 25 chasseurs, 50 dragons du 20e.

Sa troupe aura des vivres pour les 23, 24, 25 et 26; il aura avec lui 10 chameaux chargés d'eau, et de l'orge pour ses chevaux pour deux jours.

Il aura 60 hommes de la 69e.

Il recevra une instruction de moi sur ce qu'il doit faire.

L'instruction de Bonaparte peut se résumer ainsi :

Partir le 22 nivôse (11 *janvier*) à 8 heures du matin, par la route de Belbeis; gagner le Mokattam; s'enfoncer à deux lieues dans le désert et se diriger sur le village de Gemmazeh, où se trouvent les tribus des Aydy et des Masé, « qui ont 100 hommes montés sur des chameaux ».

Combiner la marche de manière à faire reposer les troupes, la nuit, à deux ou trois lieues des Arabes; puis, à la pointe du jour, « tomber sur leur camp, prendre tous leurs chameaux, bestiaux, femmes, enfants, vieillards et la partie de ces Arabes qui sont à pied ». Tuer tous les hommes qui ne pourront être pris. Envoyer au Caire, sur des djermes, les prisonniers et le butin.

« Vous vous mettrez à la poursuite des fuyards, qui nécessairement se porteront du côté de Gandeli et de Taouaheh; vous irez dans l'un et l'autre de ces endroits; de là, vous irez jusqu'à la mer Rouge, et vous vous


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trouverez pour lors à peu près à trois lieues de Suez, au commandant duquel vous écrirez un mot.

» Vous mènerez avec vous le chef de brigade Ledée, avec 80 hommes du 18[e] et du 3[e]. Vous le chargerez, avec ce détachement, de la garde des prisonniers et du détail de l'embarquement, de la conduite des prisonniers et de tout ce que vous aurez pris.

» Indépendamment de quatre jours de vivres que vous avez eu l'ordre d'emporter sur des chameaux, faites-en prendre pour deux jours à la troupe ; ce qui vous fera pour six jours.

» Dans toute votre marche dans le désert, vous pousserez toujours sur votre droite et sur votre gauche, à une lieue, un officier et 15 hommes de cavalerie, et vous marcherez sur tous les convois de chameaux que vous rencontrerez dans votre route. Je compte que votre course en produira plusieurs centaines. »

Ordre fut donné à Caffarelli de désigner un officier du génie [1] pour accompagner Murat : il devait prendre « note de la route, des puits et autres objets remarquables ».

De son côté, Rampon reçut ordre de partir également, le 11 janvier au matin, avec le 3[e] bataillon de la 32[e]. Il devait se rendre dans la province d'Atfieh ; y lever argent, chevaux et dromadaires ; prendre des renseignements sur les tribus des Haouytat et des Aydy, dont la présence était signalée « dans le désert, sur la lisière de la province d'Atfieh ».

L'expédition fut loin de fournir les résultats espérés. Le lendemain de son départ, Murat écrivit à Bonaparte (de Gemmazeh, 24 nivôse-13 janvier) :

..... Je suis parti du Caire à 8 heures du matin, pour me porter sur le village de Gemmazeh. Je suis sorti par la porte de Belbeis; arrivé au fort Sulkowski, j'ai gagné le mont Mokattam, je me suis enfoncé directement à deux lieues dans le désert et j'ai ensuite dirigé ma marche sur les deux tribus ennemies des Aydy et des Masé. J'ai été obligé de marcher toute la nuit par des chemins effroyables et je n'ai pu arriver, malgré tous mes efforts, sur le village de Gemmazeh que vers les 9 heures du matin.

Comme vous l'avez prévu, mon Général, la marche du général Rampon sur Atfieh avait fait prendre la fuite aux deux tribus que vous désirez surprendre et punir.

Je vais me mettre en route pour Gandeli et Taouaheh ; je serai peut-être

1. Le capitaine Ferrus.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

plus heureux dans cette marche, car les Arabes se sont portés de ces côtés-là.

Je donne l'ordre au chef de brigade Destainville [1] de rentrer à Boulak et d'y faire escorter 21 chameaux et 4 dromadaires, qui ont été pris dans un petit camp que le citoyen Destainville a surpris et égorgé au sortir de la vallée de l'Égarement. On y a également trouvé deux habits de volontaires, un sabre et pris des chevaux.

Je présume que le village de Gemmazeh recèle plusieurs troupeaux appartenant aux Arabes ; je vais faire en sorte de les avoir en menaçant le cheik de le faire fusiller.....

La nuit était si obscure et les chemins si affreux que je n'ai pu sauver quatre chameaux qui se sont précipités dans un abîme de 50 toises de profondeur.

P.S. — On m'assure qu'il faut quatre jours pour me rendre à Taouaheh et un pour aller de Taouaheh à Suez. Je ne puis cependant emporter que pour deux jours d'eau. Malgré tous ces obstacles je ferai de mon mieux.

Le manque d'eau ne permit pas à Murat de poursuivre sa reconnaissance dans la vallée de l'Égarement ; il revint au Caire le 16 janvier [2].

Le lendemain du départ de Murat, trois autres colonnes furent mises en mouvement, sous les ordres du chef de brigade Duvivier, de l'aide de camp Croisier et du chef d'escadron Lambert. Leurs missions avaient été ainsi définies par trois ordres de Bonaparte à Berthier (23 nivôse-12 janvier) :

---

1. La lettre de Murat, qui nous a été conservée en copie par la *Collection Napoléon*, présente évidemment une erreur. Le fait d'armes en question doit être attribué au chef de brigade Ledée qui accompagnait Murat, et dont il est question dans cette lettre (*inédite*) de Bonaparte à Berthier (26 nivôse-15 janvier) :

« Vous donnerez l'ordre au chef de brigade Ledée de partir à minuit avec 40 hommes de cavalerie pour se mettre à la poursuite des Arabes dont il a pris le camp l'autre jour. Sa troupe prendra du pain pour trois jours, il ira à leur poursuite 5 à 6 lieues dans le désert.

» Le 14e régiment de dragons lui fournira 25 chevaux qu'il a sans selles, que le chef de brigade du 18e lui restituera lorsqu'il aura reçu les siens. »

Voir ordre de Bonaparte à Berthier (26 nivôse-15 janvier) : « Les chameaux qui ont été remis hier au commissaire ordonnateur en chef par le chef de brigade du 18e (*Ledée*) seront donnés : à l'artillerie 20, aux ambulances 10. Les dromadaires seront donnés à la compagnie de dromadaires. »

2. Le *Journal* de Detroye note la rentrée au Caire de Murat, qui « a été forcé de rétrograder faute d'une quantité suffisante d'eau douce ».

On y lit, le lendemain : « 28 nivôse (*17 janvier*). Un détachement d'infanterie, escortant un ingénieur civil, est parti pour entreprendre la reconnaissance de la vallée de l'Égarement, manquée par le général Murat. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous voudrez bien donner l'ordre au chef de brigade Duvivier de partir demain avec 60 hommes de cavalerie. Il prendra le Mokattam au-dessus de la citadelle et fera cinq bonnes lieues. Il se fera éclairer, à trois quarts de lieue de sa droite et de sa gauche, par un maréchal des logis et 6 hommes, afin de découvrir un grand espace de terrain.

Il arrêtera toutes les caravanes de chameaux et les Arabes qu'il rencontrera.

Il sera accompagné d'un officier du génie qui lèvera un croquis de la route par où il passera. Vous ferez connaître au chef de brigade Duvivier que j'espère qu'il nous aménera, demain au soir, une soixantaine de chameaux.

S'il rencontrait la caravane des Arabes de Tor, il la laisserait passer tranquillement [1].

Vous donnerez l'ordre au citoyen Croisier, mon aide de camp, chef d'escadron, et à 60 hommes de cavalerie, de partir demain pour se rendre à Birket-el-Haggi, en s'enfonçant dans le désert jusqu'à perte de vue des arbres.

Il tiendra, à une lieue sur sa droite, un maréchal des logis avec 5 ou 6 hommes, afin d'embrasser un grand espace de terrain.

Il courra sur toutes les caravanes de chameaux et les Arabes, et s'en emparera, hormis celles qui viendraient de Suez avec des marchandises pour Le Caire, ou celle des Arabes de Tor.

Si, dans la journée, il parvient à s'emparer de 50 chameaux, il retournera au quartier général ; sans quoi, il ira coucher à Birket-el-Haggi ; d'où il repartira après-demain, à la pointe du jour, et s'enfoncera dans le désert, entre Birket et le désert. Il parcourra toute cette partie du désert comprise entre Belbeis, Suez et Le Caire, jusqu'à ce qu'il se soit procuré 50 chameaux.

Sa troupe prendra des vivres pour quatre jours ; ses chevaux prendront de l'orge à Birket-el-Haggi.

Mon aide de camp Merlin a ramené de Belbeis, avec lui, un piquet de 25 hommes du 3e régiment de dragons ; il y avait déjà un piquet de 25 hommes venus avec moi. Vous donnerez l'ordre au citoyen Lambert de partir avec ces 50 hommes après-demain ; il ira jusqu'à Belbeis avec les pontonniers ; à Belbeis, il prendra 25 hommes du 3e et huit jours de vivres pour les 75 hommes et chevaux.

Il entrera dans le désert, ira coucher au premier puits de l'Ouâdi, près d'Abou-Nechabeh ; de là, il ira coucher au puits de Saba-Biar ; de Saba-Biar il ira à Kantara.

Dans toutes ses marches, il se fera éclairer sur la droite et sur la gauche

1. Voir lettre de Bonaparte à l'adjudant général Valentin (18 nivôse-7 janvier) : « Je vois avec le plus grand plaisir que la caravane de Tor va arriver au Caire et nous apporter du charbon, dont nous avons grand besoin.

» Ayez soin qu'elle soit munie d'un passeport, afin qu'elle ne soit pas arrêtée par les patrouilles que nous avons dans le désert. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

à deux lieues de distance, afin de pouvoir découvrir les convois de chameaux, qui sont très fréquents sur cette route. Il enlèvera tous les chameaux ou les Arabes qu'il rencontrera à trois lieues dans le désert ou dans l'Ouâdi.

Il y a à Kantara une petite partie de la tribu des Haouytat avec leur chef ; il combinera ses mouvements de manière à pouvoir les surprendre, afin de les prendre avec leurs bagages et leurs troupeaux.

Si dans ces différentes courses il a pris 100 chameaux aux Arabes, il les ramènera au Caire ; sans quoi, il se reploiera sur Koraim ; y restera quelques jours pour rafraîchir ses chevaux, y prendra les vivres pour ses chevaux pour huit jours, passera à Salheyeh, où il prendra les vivres pour huit jours pour les hommes, et parcourra toute la route de la montagne, de Saba-Biar à Katieh, en reconnaissant tous les puits et pâturages et repoussant les Arabes jusqu'à El-Arâs, où se retirent souvent les tribus en révolte contre le gouvernement.

Il sera accompagné d'un officier du génie, qui tirera des croquis de toute la route [1].

Quatre jours après le retour de Murat au Caire, Bonaparte le fit partir avec 120 hommes de cavalerie et 100 hommes de la 69e pour se rendre à Kelioub et enlever le camp des Arabes Haouytat [2] :

Il obligera tous les villages qui auraient des bestiaux à ces Arabes de les livrer : il se fera désigner les deux villages qui appartiennent au cheik des Haouytat ; il prendra tous les bestiaux, brûlera la maison du cheik des Haouytat, et lui fera tout le mal possible.....

Le même jour, l'aide de camp Croisier reçut mission de marcher contre les Aydy. Avec 100 hommes d'infanterie et 60 de cavalerie, il devait se mettre en route pendant la nuit pour arriver avant le jour à la position ennemie.

Il enlèvera leurs bestiaux, femmes et bagages, et leur fera le plus de mal qu'il lui sera possible, ainsi qu'aux Haouytat, s'il les rencontre [3].

---

1. A peine revenu au Caire avec des prises importantes, Lambert fut de nouveau envoyé en mission. Voir ordre de Berthier (8 pluviôse-27 janvier), lui prescrivant de partir le lendemain avec 50 dragons du 3e, pour Belbeis et de finir de remplir la mission précédemment donnée, « dont vous n'avez pas rempli la partie de l'instruction qui regarde Saba Biar ».

2. Ordre de Bonaparte à Berthier (1er pluviôse-20 janvier). Murat avait ordre de partir le lendemain, trois heures avant le jour. Il devait emporter du pain pour six jours, et était autorisé, s'il prévoyait pouvoir faire du mal aux Haouytat ou aux Aydy, à rester dehors toute la journée du 3 pluviôse.

3. Ordre de Bonaparte à Berthier (1er pluviôse-20 janvier).



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le 23 janvier, Murat reçut encore mission d'aller avec 100 hommes d'infanterie et 80 de cavalerie, dans la province de Kelioub, attaquer pendant la nuit un village appartenant aux Haouytat [1].

Ces petites expéditions eurent pour résultat principal la capture d'un grand nombre de bestiaux, de chevaux et de chameaux. Elles procurèrent ainsi à l'armée de précieuses ressources, tandis qu'elles privaient les Arabes de leurs moyens de subsistance et d'action.

Extraits du Journal de Detroye.

29 nivôse au 2 pluviôse (*18-21 janvier*). — On poursuit de toutes parts les Arabes dans le désert ; chaque jour est marqué par une prise sur eux. Tantôt ce sont leurs femmes qu'on surprend et qu'on enlève pour servir d'otages [2]; tantôt ce sont leurs troupeaux, leurs chevaux et leurs chameaux. La prise des chameaux est sans prix dans un moment où on va entreprendre une expédition à travers le désert.

Le retour d'une expédition de cette espèce offre un coup d'œil étrange. Chaque cavalier porte son manteau et, sous ce manteau, un mouton ou un chevreau en croupe qui bêle ; chaque soldat tient en main un mouton, qu'il introduit furtivement dans quelque allée. Celui-ci vend dans un coin, pour quelques piastres, un cheval qu'il a dérobé; celui-là s'enfuit avec un chameau. Quelques-uns ramènent à côté d'eux des femmes extrêmement laides, sur lesquelles ils ont déjà usé du droit de conquête. Tous enfin rapportent quelque fruit de leur course [3].

3 pluviôse (*22 janvier*). — Les Arabes de Tor, tribu amie, sont arrivés

1. Ordre de Berthier (4 pluviôse-23 janvier). Voir encore (9 pluviôse-28 janvier) ordres de Berthier au sujet d'une reconnaissance dans le désert que Croisier doit exécuter le lendemain.

2. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (29 nivôse-18 janvier), prescrivant d'accorder un sauf-conduit aux Saoualhat. Ils pourront vivre dans les environs d'Abou-Zaabel, à condition de ne commettre aucun pillage. On leur rendra les prisonniers qui ont été faits, à condition qu'ils amènent même nombre de chameaux. Les deux cheiks donneront l'un son neveu, l'autre son fils en otage : ces otages seront confiés à la garde de Zoulfikar, commissaire turc près le divan.

Voir lettre de Berthier à Zoulfikar (5 pluviôse-24 janvier), confiant à sa garde les femmes prises dans le village de Kafr-el-Hamseh, près d'Abou-Zaabel.

3. Voir lettre de Bonaparte à Berthier (6 pluviôse-25 janvier) : « Vous écrirez au chef de brigade Boyer qu'il mette à l'ordre de la 18e que je suis mécontent de la conduite de plusieurs soldats de la demi-brigade qui, hier soir, sont sortis de leurs casernes pour piller un convoi qu'on amenait au quartier général; mais j'espère que cela n'arrivera pas davantage.

» Écrivez au commandant de la cavalerie à Boulak que plusieurs individus, lors-



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hier près du Caire, pour la seconde fois depuis que nous y sommes : cette fois, ils n'apportent que du charbon....

4 pluviôse (23 janvier). — Quatre têtes arabes ont été promenées dans les rues du Caire et apportées sous les fenêtres du général en chef, d'où on est allé les placer aux portes du fort Sulkowski, pour effrayer les semblables de ces malheureux. Ce spectacle, qui serait hideux à Paris, ne produit aucune surprise au Caire. A peine les Turcs regardent-ils ces têtes.

***

Une expédition plus importante fut envoyée à Suez pour relever la garnison de cette ville [1] et assurer le transport du matériel nécessaire aux services de l'artillerie, du génie et de la marine. Le commandement en fut confié à Junot, qui venait d'être nommé général de brigade (20 nivôse-9 janvier).

Par lettre du 22 nivôse (11 janvier) Bonaparte annonça ce prochain mouvement de troupes à l'adjudant général Valentin [2] :

Un général de brigade va se rendre à Suez pour prendre le commandement de cette place, ce qui vous mettra à même de retourner à votre division [3].

---

qu'ils sont chargés d'escorter un convoi, le pillent : que j'espère que cela n'arrivera pas davantage. »

Ce même incident fait l'objet de la lettre publiée sous le numéro 3903 par la *Correspondance de Napoléon*, d'après l'ordre du jour de l'armée du 7 pluviôse (26 janvier).

1. Cette relève rendait disponible, pour l'expédition de Syrie, le bataillon de la 32e qui avait occupé Suez.

Dans le même ordre d'idées Bonaparte avait prescrit (19 nivôse-8 janvier) que la garnison de Birket-el-Haggi serait réduite à 25 hommes et 4 canonniers, commandés par un officier.

Voir ordre de Berthier (23 nivôse-12 janvier), confiant ce commandement au capitaine Salomon de la 85e, et prescrivant que la garnison sera relevée tous les dix jours. (Cet ordre en annule un du 19 nivôse-8 janvier, qui nommait à ce poste le lieutenant Claude Rousset, surnuméraire à la 18e.)

Un autre ordre de la même date prescrit de diriger sur Katieh les 25 hommes de la compagnie d'Omar qui sont restés à Suez.

Un ordre du 26 nivôse (15 janvier) prescrivit de renvoyer au Caire les 20 guides qui avaient été embarqués, à Suez, sur la chaloupe *la Castiglione*.

2. La veille, Bonaparte a notifié sa décision à Berthier, et lui a prescrit d'ordonner à Ganteaume, Caffarelli, Dommartin et Daure d'envoyer par ce convoi les objets de leur service.

3. Voir ordre de Berthier à Valentin (23 nivôse-12 janvier), lui prescrivant de revenir au Caire dès que Junot sera arrivé à Suez.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Faites préparer, je vous prie, une grande maison où l'on puisse loger 200 galériens.

Le 26, il part d'ici une caravane de 5 ou 600 hommes, avec de l'artillerie et d'autres effets, pour se rendre à Suez; il y a des ouvriers, des forçats, des troupes, de l'artillerie et des vivres.

Il sera utile de donner des ordres pour que, le 29, il y ait à Adjeroud de l'eau. J'imagine qu'à l'heure qu'il est, le puits est organisé de manière à pouvoir fournir de l'eau pour les animaux.

Organisez ce service de manière qu'il y ait toujours une des citernes extérieures pleine.

Les galériens, dont il est question dans cette lettre, étaient ceux qui composaient l'équipage des deux demi-galères de Civita-Vecchia et de la grande galère de Malte. Comme ces bâtiments ne pouvaient être utilisés pour le moment [1], Bonaparte voulut tirer parti de ces hommes comme travailleurs. Il régla leur emploi par des dispositions très rigoureuses, mises à l'ordre de l'armée du 23 nivôse (12 janvier) :

Art. Ier. — Tous les galériens..... seront envoyés à Suez et logés dans un seul corps de bâtiment.

Art. II. — La liste des métiers de chacun de ces hommes sera remise par le commandant de Suez aux commandants de la marine, du génie et de l'artillerie.

Art. III. — Ceux de ces galériens qui savent des métiers seront mis par le général commandant à Suez à la disposition des commandants de la marine, du génie ou de l'artillerie, selon les besoins de ces services. Leur travail leur sera payé par les chefs de service qui les emploieront comme des autres ouvriers.

Art. IV. — Ceux qui n'ont aucun métier seront employés comme manœuvres, et mis à la disposition d'un des trois services; ils seront également payés par les chefs de service qui les emploieront.

Art. V. — Les gardes de la maison des galériens ne les en laisseront sortir qu'en conséquence d'un ordre de travail. Les galériens seront tenus de coucher dans leur caserne, et d'être tous rentrés au soleil couchant.

Art. VI. — Tout galérien qui découcherait de la caserne, sans une permission spéciale du commandant de la place, recevra cinquante coups de bâton sous la plante des pieds pour la première fois, cent pour la

1. On conserva seulement les galériens nécessaires pour l'armement de la demi-galère *l'Amoureuse*. Voir lettres de Bonaparte à Berthier et de celui-ci au commandant des armes à Boulak (6 pluviôse-25 janvier).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

seconde; et si, la nuit, il s'était commis un vol dans la ville ou dans le port, les galériens qui auraient découché seraient sensés coupables et punis comme tels.

Art. VII. — Tout galérien qui serait arrêté hors de l'enceinte de la ville, pendant la nuit, et pendant le jour, à une demi-lieue de son atelier de travail, sera fusillé.

Art. VIII. — Tout galérien qui, sous un prétexte quelconque, aurait déserté de Suez, soit par terre soit par mer, sera puni de mort.

Art. IX. — La caserne des galériens sera sous l'inspection immédiate d'un officier ferme et vigilant; il aura sous ses ordres six vétérans et un bâtonnier turc.

Art. X à XIII..... [1].

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL JUNOT

Le Caire, le 23 nivôse an VII (12 janvier 1799).

* Vous partirez, Citoyen Général, le 26, du Caire pour aller coucher à Birket el-Haggi. Vous aurez avec vous : 150 hommes de la légion maltaise, les galériens dont vous trouverez ci-joint l'état nominatif, 2 pièces de 12, 2 pièces de 8, que le général Dommartin vous remettra, 2.500 rations de biscuits, le contre-amiral Ganteaume [2], le citoyen Le Père, ingénieur des ponts et chaussées, et plusieurs autres membres de la commission des arts [3].

---

1. D'après ces articles, les galériens doivent être divisés en escouades de 20, dans chacune desquelles le « plus intelligent » fera les fonctions de caporal; chaque galérien recevra une ration de pain; les galériens qui se trouveraient dans des villes de l'Égypte devront se faire inscrire chez le commandant de la place; ceux qui, après 15 jours, seraient découverts, seront punis de mort.

On voit, d'après l'ordre du jour, que quelques Italiens, échappés des galères, avaient réussi à s'enrôler dans des corps : il était prescrit de les rechercher et de les envoyer au commandant de la place.

2. Ganteaume devait organiser la marine de Suez et se rendre par mer à Kosseir. Nous avons reproduit (t. III, p. 571) les instructions données à Ganteaume par Bonaparte et relaté la désastreuse issue de la tentative contre Kosseir (p. 572 à 576).

Ganteaume devait chercher à établir des relations avec l'Yémen, Mascate et l'Inde. Voir *Correspondance de Napoléon*, n[os] 3899, 3900 et 3901, trois lettres adressées par Bonaparte au sultan de La Mecque, à l'iman de Mascate et à Tippou-Sahib (6 pluviôse-25 janvier). Elles furent envoyées à Suez par un convoi parti du Caire le 26. On ignore quelle destination elles reçurent. D'ailleurs, en raison de la situation générale, ces ouvertures amicales ne pouvaient avoir de conséquences pratiques.

3. Voir lettre de Bonaparte à Poussielgue, prescrivant d'informer les marchands du Caire du départ de Junot pour Suez : « Ceux qui auraient à y envoyer des marchandises n'auront qu'à se trouver, le 26, à 9 heures du matin, au fort Sulkowski ». (23 nivôse-12 janvier.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous irez coucher le 26 à Birket-el-Haggi, d'où vous partirez à 2 heures du matin pour aller coucher le 27 le plus loin qu'il vous sera possible.

Vous irez coucher le 28 à Adjeroud, où vous trouverez de l'eau, et vous arriverez le 29 avant midi à Suez.

Les Européens qui sont à Suez exigent une grande surveillance et une discipline extrêmement sévère. La police de la terre et de la mer est également sous vos ordres. Vous assignerez un poste fixe à tous les Européens en cas de générale.

Vous favoriserez le nivellement, que j'ordonne, du canal de Suez.

Le général du génie a donné à l'officier qui commande cette arme à Suez différents ordres qu'il vous communiquera, et qui vous feront connaître les travaux que j'ai ordonnés. Le premier et le plus essentiel est une tour contenant deux pièces de canon à établir sur un des mamelons de la fontaine de Moïse, afin d'être maître de cette eau.

Vous donnerez des ordres pour qu'une des citernes du fort d'Adjeroud soit toujours pleine d'eau et que le puits soit toujours en état, de manière à ce que, tous les huit jours, vous y puissiez envoyer des chameaux pour tourner au puits et remplir la citerne.

Vous vous procurerez du Caire deux filets pour pêcher, et vous organiserez deux bonnes barques de pêche, ce qui doit vous être d'une bonne ressource.

Laissez la plus grande liberté au commerce; prenez, dès votre arrivée, les renseignements nécessaires afin de pouvoir vous opposer à la contrebande au moment où la flotte de Djeddah arrivera.

Je donne l'ordre à la marine de convertir l'un des plus grands bateaux en citerne, afin de pouvoir servir à approvisionner Suez d'eau, soit en la prenant à la fontaine de Moïse, soit même, si l'on pouvait avoir un bâtiment qui contînt beaucoup d'eau, en la faisant venir de Tor.

Maintenez une bonne intelligence avec les Arabes de Tor. J'y ai envoyé la chaloupe canonnière *la Cisalpine*, qui ne tardera pas à être de retour. L'officier que j'y ai fait embarquer vous donnera tous les renseignements nécessaires. Nommez un Grec pour faire à Tor les fonctions de commandant et vous rendre compte de ce qui se passe.

Faites connaître aux habitants du mont Sinaï qu'ils sont sous votre commandement, et prenez toutes les mesures pour tirer du



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

mont Sinaï et de Tor des fruits, du charbon et même de l'eau, qui y sont en abondance.

Ayez soin que les bâtiments marchands de la flotte de Djeddah soient traités avec les plus grands égards, et que personne ne commette aucune avanie. Comme je désire que vous représentiez, vous jouirez du traitement de table accordé aux généraux de division.

Emportez du Caire les meubles qui vous sont nécessaires pour meubler décemment votre maison; et, s'il vous en manquait quelques-uns, je vous les ferai fournir du magasin.

Cinquante hommes de la légion maltaise partiront le 27 et arriveront à Suez par un autre chemin, avec un officier du génie qui doit le mesurer.

BONAPARTE.

Le surlendemain, Bonaparte prescrivit à Caffarelli [1] (25 nivôse-14 janvier) :

...Je désire que la position du puits qui se trouve vers la moitié du chemin soit déterminée, que les ingénieurs se munissent de tout ce qui sera nécessaire pour descendre dans ce puits; qu'ils reconnaissent si l'on a creusé jusqu'au roc, et s'il serait possible de creuser davantage; enfin, qu'ils mesurent la distance du Caire à Suez.

Après-demain, d'autres ingénieurs partiront, escortés par un détachement de 50 hommes que le général Junot laisse à cet effet; ils mesureront aussi la distance du Caire à Suez, par le chemin de la vallée de l'Égarement.

Parmi les membres de la commission des sciences et arts qui accompagnèrent Junot, était Parseval-Grandmaison, nommé directeur de la douane à Suez [2]. Cette désignation, à

1. Voir lettres de Caffarelli à Junot et à Le Père (26 nivôse-15 janvier), au sujet des membres de la commission des sciences et arts et des ingénieurs désignés pour aller à Suez. Les astronomes Nouet et Méchin, et le géographe Corabœuf, doivent rester à Suez pour faire des observations. Ils accompagneront Ganteaume à Kosseir. L'ingénieur en chef Le Père, aidé par deux ingénieurs (Gratien Le Père et Saint-Genis), reconnaîtra le canal; un troisième ingénieur (Dubois), accompagnera le détachement envoyé par la vallée de l'Égarement. Arnolet continuera ses travaux à Suez. Le capitaine de mineurs Roussel sera chargé des fortifications. L'ingénieur Dubois reçut, en outre, l'ordre d'accompagner l'expédition de Kosseir.

2. Voir lettre de Berthier à Parseval (26 nivôse-15 janvier), lui notifiant sa nomination. Il ne faudrait pas se méprendre sur la portée du préambule :


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

en croire le *Carnet de Kleber*, aurait constitué une sorte de disgrâce :

Le poète Parseval, ne voulant point se charger de la rédaction du Journal d'Égypte, et ne faisant point non plus ni poèmes ni chansons en l'honneur du Héros de l'expédition, fut envoyé à Suez comme douanier ; il partit, le 26, avec Junot, qu'on venait de faire général de brigade ; ni l'un ni l'autre ne furent satisfaits de la mission.

Le séjour de Junot à Suez ne fut d'ailleurs pas de longue durée ; dès le 9 février Bonaparte le releva de son commandement pour l'employer dans l'armée de Syrie :

Le général Junot partira, le 26, de Suez, avec le détachement de hussards et 60 hommes de la garnison. Il se rendra à Salheyeh, où il recevra de nouveaux ordres. Il pourra laisser tous ses gros bagages à Suez, parce qu'au retour de la campagne il y sera renvoyé.
Vous enverrez, pour commander à Suez, le chef de bataillon Sicre ; il partira le plus tôt possible [1].

Le détachement laissé par Junot partit le 17 janvier et suivit la vallée de l'Égarement [2] ; il atteignit Suez en trois jours [3]. Cette reconnaissance n'eut d'ailleurs qu'un intérêt géographique, et la route de Birket-el-Haggi continua à être utilisée pour les communications entre Le Caire et Suez [4].

« .....D'après les rapports favorables..... faits du zèle et de l'intelligence du citoyen Parseval..... ». Ce sont simples expressions de style, que l'on retrouve dans tous les documents similaires.

1. Ordre à Berthier (21 pluviôse - 7 janvier). Sicre prit le commandement de Suez le 20 février. Junot rejoignit l'armée à Gaza.

2. Voir lettre de Berthier à Caffarelli (26 nivôse - 15 janvier). Les hommes durent emporter quatre jours de vivres et deux jours d'eau. Avec ce détachement, marchait le chef de bataillon Falcy, à la suite de la 25e, désigné pour l'expédition de Kosseir.

3. Voir certificat de l'ingénieur Dubois (Aymé) attestant les bons services du guide Sélim, qui les a conduits à Suez (1er pluviôse - 20 janvier). Cet Arabe, de la tribu des Terrabins, avait été engagé à raison de 1.000 parats. Sur la route de la vallée de l'Égarement, consulter le *Journal* de Villiers du Terrage (p. 234 et 280). Cet ingénieur suivit cette route vers le milieu de décembre 1799 et à la fin de novembre 1800 ; il en leva le plan. Il se trompe en disant qu'elle « n'avait pas encore été suivie par les Français ». — Voir dans le *Courrier de l'Egypte* (n° 53, du 23 nivôse an VIII - 12 janvier 1800) lettre de l'ingénieur Girard à Le Père, sur la reconnaissance de la vallée de l'Égarement.

4. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (1er pluviôse-20 janvier), au sujet de


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Une dernière expédition, commandée par Andréossy, eut enfin pour objet de reconnaître les lacs de Natron et la vallée du Fleuve-sans-eau, région encore inexplorée.

L'ordre de Bonaparte (23 nivôse-12 janvier) portait :

Je désirerais, Citoyen Général, que vous partissiez le 26 avec 80 hommes d'infanterie, pour faire une tournée dans la partie nord de votre province et achever la rentrée du miri, des chevaux et des dromadaires.

Vous partirez de Terraneh pour vous rendre aux lacs Natron, visiter tous les monastères, reconnaître le Fleuve-sans-eau, marqué sur les cartes, et le lieu d'où les Arabes tirent la paille pour faire les paillassons.....

Plusieurs membres de la commission des sciences et arts [1] se joignirent à cette expédition qui fut toute pacifique. Après avoir consacré quelques jours à la levée des impôts [2], Andréossy partit de Terraneh le 23 janvier (4 pluviôse) à 2 heures du matin; s'enfonçant dans la direction du désert de Lybie, il atteignit, après quatorze heures de marche, la vallée des lacs. Du 24 au 27 janvier il parcourut les environs des lacs, pénétra jusqu'à la vallée du Fleuve-sans-eau, située à l'ouest et parallèle à la précédente. Il visita les couvents coptes (dits des Grecs, des Syriens, d'Ambabiçoi et de Saint-Macaire), établis depuis le IV[e] siècle au milieu de ces solitudes. Les observations géographiques, géologiques et économiques, recueillies au cours de cette reconnaissance ont été relatées par Andréossy dans un intéressant *Mémoire* inséré dans le Recueil édité par Didot en l'an VIII [3]. Aussi, nous bornerons-nous

---

l'envoi du matériel que n'avait pu emmener Junot. En même temps partirent des détachements de hussards, de Maltais et de galériens. Le départ, ayant été retardé de quarante-huit heures, eut lieu le 26 janvier. Voir (*Arch. Art.*) lettre du capitaine d'artillerie Mongenet à Dommartin (19 pluviôse-7 février) : il est arrivé à Suez le 11 pluviôse (30 janvier).

1. Voir lettre de Bonaparte à Caffarelli, autorisant les membres de la commission à se joindre aux détachements qui vont partir pour la haute Égypte, Suez et les lacs de Natron.

2. Andréossy parcourut la partie nord de la province de Gizeh. En même temps, un détachement de 60 hommes fut envoyé dans la partie sud pour faire rentrer le miri. Voir ordres de Berthier à Poussielgue et à Lannes (26 nivôse-15 janvier).

3. *Mémoires sur l'Égypte* publiés pendant les campagnes du général Bonaparte


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

à reproduire ce passage du *Journal de Detroye*, qui résume les résultats obtenus :

10-11 *pluviôse* (29-30 *janvier*). — Les citoyens Berthollet et Fourier sont revenus des lacs Natron. Ces lacs sont à treize heures de marche de Terraneh. Ils renferment une grande quantité de sel natron, qu'il ne faut qu'y puiser. Il y a, tout près, quatre monastères de 18 à 20 religieux chacun; ces habitations ont des murs très élevés et d'une prodigieuse épaisseur; on n'y entre que par de très petits trous. Les savants ont trouvé une maison bâtie en natron. Mais ce qu'ils ont surtout remarqué, c'est une grande quantité d'arbres pétrifiés, qui annoncent qu'il s'est fait une grande révolution dans le pays.

Ils ont traversé la Mer-sans-eau et ont pensé que le lac Mœris n'est que le résultat du barrage de l'ancien Nil, qui passait par là. Il y a des sources d'eau douce autour des lacs.

dans les années VI et VII. — Paris, Didot, an VIII, t. I, p. 223 à 270. A la suite sont des *Observations sur le natron*, par Berthollet (p. 271 à 279).



Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE II

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE DE SYRIE

Dès que la conquête de la basse Égypte eût été assurée, Bonaparte avait arrêté une répartition de ses troupes qui préparait naturellement la formation de la petite armée destinée à envahir la Syrie. La division Desaix étant occupée à chasser Mourad-Bey vers les confins de la Nubie, il disposait des quatre divisions Dugua, Reynier, Lannes et Bon, les deux premières établies à proximité de l'isthme de Suez, les deux autres groupées en une masse qu'il pouvait, du Caire, porter sur le point où leur présence serait nécessaire. Les garnisons des places avaient été généralement constituées au moyen de troisièmes bataillons des demi-brigades; en déduisant ces unités, en tenant compte de quelques petits détachements et des dépôts, il restait à Bonaparte environ 12.000 hommes d'infanterie, bien organisés, très aguerris, solidement encadrés.

Quant aux régiments de dragons et de cavalerie légère, sur lesquels on avait prélevé un millier d'hommes montés pour la haute Égypte, ils pouvaient encore fournir un contingent à peu près égal. Enfin, les services de l'artillerie et du génie étaient pourvus de ressources largement suffisantes, en personnel et en matériel. Dans ces conditions, et, tout en assurant la défense de la basse Égypte, Bonaparte allait pouvoir entreprendre ses opérations actives avec une armée peu nombreuse, sans doute, mais que l'on doit considérer comme une véritable élite, éminemment préparée à sa nouvelle tâche.

La formation de cette armée devait nécessiter d'abord des



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

mesures organiques et administratives, destinées à doter les corps et surtout les services de tout ce qui leur était nécessaire pour entrer en campagne ; il subsistait à cet égard bien des lacunes, qu'il fallait combler le plus rapidement possible.



Parmi les problèmes de la campagne projetée, l'un des plus importants était d'assurer à l'armée des communications sûres et faciles, de les protéger contre les tribus habitant la large zone de déserts qui sépare l'Égypte et la Syrie. En créant le régiment des dromadaires, Bonaparte voulut avoir à sa disposition une troupe qui ne le cédât pas en mobilité à ces insaisissables bandes d'Arabes [1].

L'organisation de ce corps fut réglée par un ordre du 20 nivôse (10 janvier) :

ARTICLE PREMIER. — Il sera créé un régiment de dromadaires, qui sera composé de deux escadrons ; chaque escadron de quatre compagnies ; chaque compagnie d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un maréchal des logis chef, de deux maréchaux de logis, d'un brigadier fourrier, de quatre brigadiers, d'un trompette et de 50 dromadaires.

ART. 2. — Chaque escadron sera commandé par un chef d'escadron ; le régiment par un chef de brigade, un adjudant-major, un quartier-maître et des chefs d'ouvriers nécessaires.

ART. 3. — Les hommes seront montés sur un dromadaire, armés

1. *L'Histoire de l'expédition*, par Louis Reybaud (t. II, p. 122), dit que Bonaparte, pendant son voyage dans l'isthme de Suez, remarqua les allures d'un cheik monté sur un dromadaire : « Surpris des allures de cet animal, il voulut qu'à l'instant même deux de ses aides de camp, Leturcq et Eugène Beauharnais en fissent l'expérience. » Après son retour au Caire, il se décida à organiser un corps de soldats montés à dromadaire.

Cf. *Mémoires* de Desvernois (p. 146) : « Etonné de l'adresse des conducteurs, non moins que de l'agilité des bêtes, il en fit conduire par Eugène Beauharnais et Edouard Colbert, deux officiers de son état-major. Lançant ensuite son cheval au galop, il essaya de les atteindre, mais en vain. »

Voir aussi *Traditions et Souvenirs, ou Mémoires touchant le temps et la vie du général Auguste Colbert* (Paris, 1863, tome II, p. 161). Edouard Colbert était alors non officier d'état-major, mais commissaire des guerres (provisoire de 2e classe, du 20 mai 1798).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'un fusil, baïonnette, giberne, comme l'infanterie, et d'une très longue lance. Ils seront habillés de gris, avec un turban et un manteau arabes, conformément au modèle qui sera fait.

Art. 4. — L'ordonnateur en chef, les chefs de brigade Bessières, Detrès, Duvivier, se concerteront pour faire confectionner un modèle de harnachement et d'habillement complet, qui sera remis à l'état-major général, le 25 nivôse, au plus tard.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

20 *nivôse* (9 *janvier*). — Le général en chef ordonne que les 13e, 18e, 25e, 32e, 69e, 75e demi-brigades de ligne, la 21e légère, les guides à pied, fourniront chacune quinze hommes. Les 9e, 19e, 61e, 85e, 88e demi-brigades de ligne, les 4e et 22e légères fourniront chacune dix hommes pour le fond de la formation du régiment des dromadaires.

Ces hommes devront avoir moins de 24 ans [1], plus de 4 ans de service, au moins 5 pieds 4 pouces, et être d'une bravoure reconnue. Ils seront envoyés sur-le-champ au Caire; le commandant de la place établira leur caserne sur la place Esbekieh.

21 *nivôse* (10 *janvier*). — La légion maltaise et la légion nautique fourniront chacune 10 hommes pour le régiment des dromadaires.

Les officiers seront pris parmi les officiers à la suite de l'armée, moitié parmi les officiers à la suite de l'infanterie, moitié parmi ceux à la suite de la cavalerie..... Les sous-officiers seront pris parmi les sous-officiers existant actuellement dans les corps qui en ont plus qu'il ne leur est nécessaire.

Les commandants de provinces feront fournir par leurs provinces un nombre de dromadaires conforme à l'état ci-joint; ils les enverront dans le plus court délai au Caire [2].

Bahireh..........	15	Damiette........	15	Fayoum.........	15
Rosette..........	10	Kelioub..........	20	Beni-Souef.......	20
Garbieh.........	20	Charkieh........	20	Minieh..........	20
Menouf..........	20	Gizeh............	10	Abou-Girgeh.....	20
Mansourah......	20	Atfieh...........	10	Siout............	10

1. Aucune limite d'âge n'avait été fixée pour les officiers par l'ordre du jour. Cependant, on voit (9 pluviôse-28 janvier) Berthier annuler deux nominations de lieutenants parce qu'ils ont dépassé 30 ans; cette décision porte que le général en chef a « ordonné qu'il ne serait admis aucun soldat ni officier au-dessus de 30 ans ».

2. La remonte du régiment présenta quelques difficultés : certaines provinces ne purent fournir les dromadaires demandés. On chercha à y suppléer. Voir (30 nivôse-19 janvier) lettre de Berthier à Cavalier le prévenant que l'agence des transports a ordre de mettre 20 dromadaires à sa disposition.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le chef de bataillon Cavalier de la 12e légère fut appelé au commandement du nouveau corps, qu'il dut exercer en même temps que celui du 1er escadron, constitué pour le moment à deux compagnies; il devait s'occuper sur-le-champ d'organiser les deux compagnies à ses ordres immédiats [1].

L'intention du général en chef, lui écrivit Berthier, est que le chef d'escadron commandant le premier escadron remplisse provisoirement et en même temps les fonctions de chef de brigade, qui sera nommé pour commander les deux escadrons formant le régiment.

(Suit la composition du cadre d'officiers.)

Tous les hommes demandés par l'ordre du jour pour former le régiment sont réunis dans un local qu'a désigné le commandant de la place.....

Le général en chef ordonne que, le 30, tous les hommes destinés au régiment des dromadaires soient cantonnés au fort Sulkowski.

Ordonnez aux officiers de se réunir le même jour. Passez une revue et faites votre formation.

Les différents corps ont envoyé des sous-officiers; choisissez-les pour les nommer sous-officiers des compagnies.

..... Portez la plus grande activité dans la formation de ce régiment. Le général en chef compte particulièrement sur vos talents et votre zèle.

Les 3e et 4e compagnies des deux escadrons furent formées quelques jours plus tard; de sorte qu'à la fin de janvier l'organisation des cadres se trouva complète [2].

Consulté par Cavalier sur les allocations dues au nouveau corps, Bonaparte lui fit répondre par Berthier (5 pluviôse – 24 janvier) :

1. Ordre de Berthier du (28 nivôse-17 janvier). A la même date, les capitaines Accari et Blanc (à la suite des 13e et 18e demi-brigades) furent appelés au commandement des deux compagnies de l'escadron.

Voir, le lendemain, ordres de Berthier, désignant le capitaine Farinières, adjoint à l'adjudant général Gilly-vieux, pour commander la 1re compagnie du 2e escadron, et provisoirement cet escadron (dont le commandement était attribué au chef d'escadron Lambert, (alors en mission), et le lieutenant Lenoir, des guides à pied, pour commander la 2e compagnie du 2e escadron. Lambert fut définitivement affecté au régiment des dromadaires par ordre du 18 pluviôse (6 février).

2. Voir les ordres de Berthier, nommant au commandement des 3e et 4e compagnies du 1er escadron les lieutenants Poncet et Graillat de la 12e légère; et à celui de la 3e compagnie du 2e escadron, le capitaine Baral, des guides à pied (3 pluviôse-22 janvier).

Le commandement de la 4e compagnie du 2e escadron fut attribué au capitaine André Brun, de la 12e légère (par ordre du 12 pluviôse - 31 janvier).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

..... Pour la solde et les masses d'entretien, ce régiment est assimilé au régiment de dragons..... Le général en chef a donné l'ordre au général Murat d'envoyer pour votre régiment 8 sous-officiers et 2 trompettes. Le général Dommartin a reçu aussi l'ordre de fournir un trompette de l'artillerie légère.

L'exécution de ces ordres dut rencontrer des difficultés, car nous voyons Bonaparte écrire à Berthier (11 pluviôse - 30 janvier) :

Comme on ne peut pas se procurer les trompettes nécessaires pour les dromadaires, on y suppléera par des tambours.

L'ordre du jour du 11 pluviôse prescrivit :

Il y aura pour six dromadaires du régiment des dromadaires un palefrenier turc.

Quant à l'armement, Bonaparte avait prescrit à Dommartin (1er pluviôse-20 janvier) de faire établir trois modèles de lances : de 15, de 18 et de 21 pieds. Il ne paraît pas qu'aucun modèle définitif ait été adopté pour le moment, si l'on s'en rapporte à cette lettre de Berthier à Cavalier (20 pluviôse - 8 février) :

..... Vous voudrez bien faire partir deux compagnies de dromadaires, le 22, pour se rendre à Belbeis ; on prendra les vivres et le fourrage pour un jour.

L'intention du général en chef est que vous choisissiez les plus forts dromadaires et que chaque homme soit armé, indépendamment du fusil, d'une lance qui ait au moins 15 pieds de long.

Je passerai la revue demain, à midi, sur la place Esbekieh, des deux compagnies; vous aurez soin qu'il ne manque rien de ce qui leur est nécessaire et surtout des outres.

Vous donnerez l'ordre au chef d'escadron Lambert de partir avec les deux compagnies. Vous continuerez à être chargé de l'organisation du corps des dromadaires.

En prévision des difficultés d'alimentation en eau, l'ordre du jour de l'armée formula les prescriptions suivantes :

22 *nivôse* (11 *janvier*). — Tout cavalier devra avoir deux petites


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

outres, portant chacune 10 livres d'eau, avec les courroies nécessaires pour les attacher sous le porte-manteau.....

Il y aura par peloton une poche de cuir capable de contenir 30 livres d'eau [1].....

On fera boire de l'eau saumâtre à tous les chevaux qui sont à Boulak; les chevaux qui ne voudraient pas en boire y seront accoutumés en ne leur donnant pas d'autre eau pendant plusieurs jours.

25 *nivôse* (14 *janvier*). — ..... Chaque attelage d'artillerie, composé de quatre chevaux ou mulets, devra porter avec lui 80 à 100 livres d'eau.

Chaque brigade devra avoir une poche capable de contenir 30 livres d'eau.

Le général d'artillerie présentera, le plus tôt possible, au général en chef, le modèle d'outre qui remplisse le but ci dessus.

Chaque pièce d'artillerie devra avoir deux pelles et une pioche.....

Chaque pièce doit avoir 150 coups à tirer et deux harnais de rechange.



Malgré tous les ordres donnés pour leur remonte, les troupes à cheval étaient loin de posséder les effectifs qui leur étaient nécessaires; la qualité des animaux fournis laissait parfois à désirer et rendait indispensable leur remplacement. Il fallait aussi pourvoir aux besoins des différents services.

Les expéditions ordonnées par Bonaparte contre les tribus arabes procurèrent des ressources assez importantes. Par l'ordre du jour du 2 pluviôse (21 janvier), il prescrivit une réquisition de chevaux âgés d'au moins 4 ans [2], ainsi répartis par province :

1. Ces dépenses seront couvertes par un abonnement fait par l'ordonnateur en chef avec les commandants des dépôts; ceux-ci pourvoiront d'abord les escadrons qui sont à Boulak; ils enverront ensuite des outres aux escadrons de la haute Égypte.

2. Destinés à remplacer des chevaux précédemment fournis, qui, étant trop jeunes, avaient dû être réformés.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Menouf, 50; Garbieh, 25; Mansourah, 25; Atfieh, 10; Gizeh, 15; Kelioub, 25; Charkieh, 40. — Total : 190, qui devront être rendus à Boulak le 10 pluviôse.

Le même ordre du jour attribue aux corps de cavalerie les sommes provenant de la vente des chevaux réformés, pour subvenir aux réparations du harnachement et à la fourniture des piquets, prolonges, outils et des couvertures nécessaires pour l'entrée en campagne. Ce matériel devra être complet le 10 pluviôse (29 janvier).

Il alloue 4 livres par cheval pour la fabrication des outres, dont chaque cavalier doit être muni.

Il nomme une commission pour procéder, le 5 pluviôse (24 janvier), à la réception des selles qui ont dû être confectionnées par l'atelier de sellerie de Boulak.

Le général en chef ordonne aux chefs de brigade Duvivier, Bron et au chef d'escadron Barthélemy de se réunir chez le général de brigade Murat pour faire à l'ordonnance de 88, sur les manœuvres de la cavalerie, les changements que nécessitent l'ordre de bataille établi par l'ordre du jour du 19 frimaire[1] et la formation actuelle de notre cavalerie. Ils présenteront leur travail le 10 pluviôse au général en chef. L'Imprimerie nationale prépare tout ce qui est nécessaire pour pouvoir l'imprimer à 150 exemplaires....

A dater du 3 pluviôse, la ration de fourrage pour les chevaux sera de 45 livres de trèfle; les chevaux français seuls ne seront pas au vert.

Les ressources ainsi obtenues permirent, dès la fin de janvier, d'envoyer une partie du matériel d'artillerie jusqu'à Salheyeh et Katieh. Bonaparte se proposait ainsi d'avoir ses approvisionnements tout constitués au moment où les troupes se mettraient en marche. Il régla en même temps la composition de l'équipage de campagne, qui fut réparti entre les divisions, la cavalerie, les guides et le parc.

1. Cet ordre du jour avait créé, dans chaque escadron, un emploi de capitaine commandant l'escadron. Il avait fixé la place de cet officier en bataille et en colonne. Cette création paraît avoir été adoptée pour utiliser les officiers en surnombre. On sait qu'à cette époque chaque escadron comprenait deux capitaines, dont le premier avait le commandement de l'escadron.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extraits des lettres de Bonaparte à Berthier.

24 nivôse (*13 janvier*). — ..... Je vous prie de donner les ordres au général Dommartin d'envoyer en remonte à Belbeis 30 canonniers à cheval.

29 nivôse (*18 janvier*). — Vous donnerez l'ordre à 30 canonniers à cheval de se rendre à Mansourah en remonte et d'en revenir avec les chevaux [1].

Vous recommanderez au général Dommartin de préparer les selles, sabres et carabines, pour pouvoir former un corps de 200 canonniers à cheval.

1er pluviôse (*20 janvier*). — .....Vous voudrez bien donner l'ordre, Citoyen Général, au général Dommartin d'envoyer à Boulak l'escadron d'artillerie à cheval, qui doit être monté, et qui doit faire le service de la cavalerie. On en attachera une escouade à chaque régiment de cavalerie pour les exercer aux manœuvres et les faire aller au manège.

1er pluviôse (*20 janvier*). — Le 3e régiment de dragons a beaucoup d'hommes qui ne sont pas habillés, et qui sont à Belbeis et à Salheyeh; écrivez au général Reynier, s'il n'en a pas besoin, de les envoyer au Caire. Ils n'y resteraient que 4 à 5 jours; on les habillerait, on donnerait des selles aux chevaux et on mettrait par là le régiment à même de faire la campagne [2].

2 pluviôse (*21 janvier*). — Il faut donner à l'artillerie légère tous les chevaux qui arriveront, et qui ne conviendront pas à la cavalerie.

5 pluviôse (*24 janvier*). — L'aide de camp Lambert envoie 120 chameaux qui sont au fort Sulkowski. Vous voudrez bien en faire remettre 100 de suite au général Dommartin pour l'artillerie, et 20 à l'ordonnateur en chef pour l'ambulance.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Le Caire, le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Général, faire partir de Gizeh, le 12 du mois, pour aller coucher à Birket-el-Haggi et, le 13, à Belbeis :

6 pièces de 12, 6 obusiers de 6 pouces, 2 forges de campagne, 6 prolonges d'effets de rechange, 2 pétardeaux chargés, 200 pioches, 400 pelles, avec quelques sacs à terre, une compagnie d'ouvriers, 200 canonniers à pied.

BONAPARTE.

1. En transmettant cet ordre à Dommartin, Berthier lui prescrit, en outre, d'envoyer 30 canonniers en remonte à Mit-Gamar.

2. Plusieurs autres ordres de Bonaparte ou de Berthier rappellent à Boulak de petits détachements de cavalerie, qui avaient été envoyés dans diverses provinces, afin de concentrer les régiments et de leur permettre de mettre en état habillement, harnachement, etc. Voir lettres de Berthier à Dumas, du 21 nivôse-10 janvier et du 29 nivôse-18 janvier : « Le général en chef me charge de répondre..... que son intention n'est pas dans ce moment-ci de disséminer la cavalerie; en conséquence, il se refuse absolument à ce que vous envoyiez 15 dragons non montés au général Menou. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Le Caire, le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Général, envoyer à Boulak 2 pièces de 5, avec un détachement d'artillerie à cheval, et commandé par un officier intelligent. Ces pièces seront attachées à la brigade de cavalerie du général Murat ; elles devront être arrivées pour le 5, à midi.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Le Caire, le 3 pluviôse an VII (22 janvier 1799).

J'éspère pouvoir vous fournir, entre demain et après-demain, une soixantaine de chameaux. Faites acheter des mulets le plus que vous pourrez. Faites vos envois de Suez par des chameaux de louage. Remplacez les deux pièces de 12 qui vous manquent par les deux pièces de Rosette, et, si celles-là ne vous arrivent pas à temps, par deux pièces de 8.

Remplacez l'obusier de 6 pouces par un mortier de 8 pouces ou par deux de 5 pouces 6 lignes, et, si cela ne vous est pas possible, par une pièce de 8.

Indépendamment de ces douze pièces, il est indispensable que le parc ait au moins 150.000 cartouches à sa suite. Prenez vos mesures pour qu'au 16 pluviôse il y en ait 200.000 à Katieh, y compris les 150.000 que je vous ai demandées de Damiette.

Ayez-en 300.000 à Salheyeh et 300.000 à Damiette, et au moins 100.000 à Belbeis.

L'époque du 12, que je vous ai fixée, est de rigueur.

BONAPARTE.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 5 pluviôse (24 janvier).

.....Les employés de l'administration, les chirurgiens et tous les individus auxquels les ordonnances accordent la permission d'avoir des chevaux sont autorisés à avoir le nombre de chevaux prescrit par l'ordonnance. Les dispositions de l'ordre du jour des 7 thermidor, 17 fructidor et 10 frimaire derniers, n'avaient été dictées que par le besoin pressant qu'avait la cavalerie; elles doivent, aujourd'hui, être regardées comme nulles.....

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Le Caire, le 6 pluviôse an VII (25 janvier 1799).

Je donne l'ordre pour que l'on vous remette, dans l'instant, 118 chameaux.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le chef de brigade Bessières a dû vous remettre hier 30 chevaux français.

Je donne ordre pour que différents escadrons de Boulak vous en remettent 28.

Ainsi, j'espère que, le 12, les douze grosses pièces que j'ai demandées pourront partir.

Je vous salue,

BONAPARTE.

Résumé d'un ordre de Bonaparte à Poussielgue, du 8 pluviôse (27 janvier).

L'artillerie ayant besoin de 80 mulets, ces animaux devront être fournis dans la journée du 10, savoir :

20 par les Coptes, 15 par les marchands de Barbarie, 15 par les marchands de Damas, 15 par les marchands de café, 15 par les juifs.

Ces animaux seront reçus par un officier d'artillerie et un expert : ils seront payés.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Le Caire, le 11 pluviôse an VII (30 janvier 1799).

J'écris au citoyen Poussielgue pour qu'il vous procure, avant demain à midi, 30 chameaux que vous lui payerez comptant. Le maximum sera de 30 à 33 talaris.

J'écris au commandant du Caire et de Boulak pour vous en procurer chacun autant et aux mêmes conditions.

Indépendamment de cela, je fais faire des demandes à différents particuliers et à différents cheiks de village. Ainsi j'espere que, dans la journée de demain, vous aurez les chameaux qui vous sont nécessaires.

Envoyez demain, à la pointe du jour, chez le commandant de la place, chez le commandant de Boulak et chez le citoyen Poussielgue, un officier d'artillerie avec des charretiers pour prendre lesdits chameaux.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN [1]

Le Caire, le 11 pluviôse an VII (30 janvier 1799).

L'artillerie de la division du général Lannes est composée : d'un obu-

1. Précédemment, Bonaparte avait prescrit à Dommartin (23 nivôse-12 janvier): 1° d'affecter à la division Dugua les 2 pièces de 8 qui sont à Damiette, et à la division Lannes la pièce de 8 qui est avec le général Leclerc; 2° de remettre pour


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sier, d'une pièce de 8, de 2 pièces de 3, et de la pièce de 8 du général Leclerc.

Il lui manquerait un obusier; nous ne pouvons pas lui en donner, puisque nous en manquons. Mais, comme il est nécessaire qu'il ait ses six pièces, il aura la pièce de 3 du général Fugière.

Le général Bon a : 1 obusier, 2 pièces de 8.

Une des deux pièces de 3 du général Marmont sera arrivée. Il lui manquerait donc un obusier et une pièce de 3.

Il faudrait, en place, lui donner une pièce de 5 et une pièce de 8 :

La pièce de 5, celle qui était à Mansourah; la pièce de 8, que vous fournirez du parc.

Par ce moyen, les quatre divisions qui marchent auront chacune 6 pièces, les guides 6, le parc 12; ce qui fera 42 bouches à feu.

Il vient d'arriver 200 bombes de 5 pouces; faites-les prendre de suite, afin de pouvoir organiser et mener avec nous les 3 mortiers de 5 pouces que je vous ai demandés.

Le général Fugière aura besoin d'une pièce de canon; une comme celle du fort Sulkowski serait très bonne pour lui. Je désirerais que vous pussiez la faire partir le 13 ou le 14.

BONAPARTE.



Pour l'infanterie, on n'avait pas à se préoccuper des difficultés qui se présentèrent pour les armes à cheval. Les demi-brigades n'avaient pas cessé d'être tenues prêtes à des mouvements presque immédiats; le rappel de certains détachements et quelques prescriptions de détail suffirent à compléter la préparation de ces corps.

Des ordres furent donnés pour activer la confection et l'envoi des pieux et des porte-pieux, dont chaque fantassin devait être muni; de légers changements furent apportés à ces engins [1].

---

le surlendemain un état de l'artillerie de campagne, avec l'état des attelages et des approvisionnements; 3° de donner 2 pièces et 1 obusier d'artillerie légère à la division de cavalerie que Murat forme à Boulak.

Voir lettre de Bonaparte à Dommartin (30 nivôse-19 janvier), désignant les officiers commandant l'artillerie des divisions : Grobert, celle de la division Reynier; Ruty, celle de la division Kleber; Faure, celle de la division Bon; d'Anthouard, l'escadron d'artillerie à cheval. Chacun aura sous ses ordres un jeune officier faisant le service d'adjudant major et un conducteur des charrois. (*Arch. Art.*)

1. Voir ordre de Bonaparte à Dommartin (23 nivôse-12 janvier), prescrivant de


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

En annonçant le paiement de la seconde décade de nivôse, l'ordre du jour de l'armée prescrivit (29 nivôse-18 janvier) :

Avant que le prêt ne soit payé aux soldats, les généraux de division passeront une revue pour s'assurer que tous les soldats ont leurs bidons, et toutes les chambrées leurs marmites, et qu'il ne manque aucune baïonnette. Ils feront retenir, sur le prêt du soldat qui ne les aurait pas, la valeur de ces objets [1].

Le mode règlementaire d'exécution des feux ayant paru offrir des inconvénients, Bonaparte ordonna d'en étudier la revision :

Le chef de brigade Darmagnac, le chef de brigade Delegorgues et le chef de bataillon Deriot se réuniront chez le général Lannes, et présenteront au général en chef un travail sur l'école du peloton et du bataillon de l'infanterie : ils supprimeront dans les feux le mouvement du premier rang, établi par l'ordonnance de 88, qui fait mettre un genou en terre dans les feux de deux rangs ; le mouvement du troisième rang, de donner

---

confectionner 1.000 pieux du dernier modèle, sauf que la chaînette aura 10 pouces. Ces pieux seront envoyés à Katieh pour la 85e : « Je désirerais que cela pût partir le 28 du mois. »

Même date, ordre de Bonaparte à Daure, de confectionner 1.000 porte-pieux et de les envoyer à Katieh. Ils devront être de bonne qualité et avoir une courroie forte : « La plupart de ceux que j'ai vus avaient une très mauvaise courroie. »

Ordre de Bonaparte à Dommartin (30 nivôse-19 janvier), de délivrer 200 pieux aux guides à pied et d'en envoyer 1.000 à la 75e à Katieh, par le convoi partant le 6 pluviôse.

Ordre à Bessières (même date) de faire fabriquer, pour le 6 pluviôse, des porte-pieux pour les guides à pied ; l'artillerie délivrera les pieux ; les sous-officiers n'en seront pas armés.

Ordre du jour de l'armée (2 pluviôse-21 janvier) allouant aux conseils d'administration des demi-brigades 10 sous par porte pieu, pour la confection de ce matériel. Cette confection devra être terminée le 18 pluviôse.

Lettre de Bonaparte à Dommartin (2 pluviôse-21 janvier), lui demandant combien il y aura de pieux de faits au 18 pluviôse et l'invitant à en faire le plus possible.

Lettre de Bonaparte à Dommartin (5 pluviôse-24 janvier) demandant ce que coûte exactement un pieu et combien il faudrait allouer aux corps pour en faire.

Lettre de Duroc à Dommartin (8 pluviôse-27 janvier) :

« Le général en chef me charge de vous envoyer un pieu, avec un boulon au lieu de talons.

» Dans les différents exercices que l'on a faits, les talons ont manqué. Si vous approuvez cette manière de les remplacer, il vous prie de les faire faire ainsi à Gizeh, et on le mettra à l'ordre. »

1. Ces recommandations sont renouvelées par l'ordre du jour du 2 pluviôse (21 janvier), comme s'appliquant spécialement à la cavalerie.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son fusil au deuxième, établi par l'ordonnance de 88; l'un et l'autre de ces mouvements étant inexécutables devant l'ennemi [1].

A la suite de cette étude, l'ordre du jour du 13 pluviôse (1er février) prescrivit que les deux premiers rangs prendraient pour tirer la position fixée pour le second par l'ordonnance de 1791. Les hommes du troisième devaient exécuter un demi-à-droite, puis mettre en joue et tirer en avançant le pied gauche de 8 pouces et en inclinant fortement le corps en avant. Les feux de peloton et de bataillon devaient s'exécuter en faisant tirer d'abord le troisième rang seul, puis simultanément les deux premiers [2].

Malgré tous les expédients auxquels il avait eu recours, c'est à grand'peine que Bonaparte put réunir le nombre d'animaux nécessaires au transport de l'artillerie de campagne et des approvisionnements indispensables. Ces ressources eussent été tout à fait insuffisantes pour permettre de faire marcher le parc de siège à la suite de l'armée; d'ailleurs, la traversée du désert eût offert, pour un matériel si pesant, des difficultés presque insurmontables. Bonaparte songea donc à organiser une petite flottille qui transporterait par mer les pièces de siège dont il prévoyait avoir besoin en Syrie.

---

1. Ordre du jour du 2 pluviôse (21 janvier). Le travail devra être présenté le 10 pluviôse; l'Imprimerie nationale se tiendra prête à l'imprimer à 300 exemplaires.
Certains corps avaient signalé que le mouvement de mettre genou en terre déterminait une usure rapide des pantalons et de fréquentes déchirures.
On voit par une lettre de Daure à Bonaparte (7 frimaire-27 novembre 1798) que ce défaut de solidité provenait de la fabrication même des toiles existantes en Egypte. Ces étoffes étant destinées à faire des « vêtements larges et qui fatiguent peu », le fabricant ne soigne pas la force de la chaîne. Les soldats ont eu le tort de rétrécir les pantalons, que les corps avaient fait confectionner avec plus d'ampleur.
2. Voir aux *Annexes*.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU CONTRE-AMIRAL GANTEAUME

Le Caire, le 22 nivôse an VII (11 janvier 1799).

Je vous prie de donner les ordres, Citoyen Général, pour que les bâtiments *le Cerf, le Sans-Quartier, l'Éclair, la Revanche,* soient approvisionnés pour deux mois de vivres, leur équipage mis au grand complet, et se tiennent prêts, au 1er pluviôse, à partir pour une mission de mer; le citoyen Standelet aura le commandement de toute la division.

Vous donnerez l'ordre à l'aviso *la Torride* et à un autre aviso qui, comme lui, peut entrer dans le lac Burlos, de partir le plus tôt possible pour se rendre dans le lac Burlos. L'artillerie de terre fera mettre à leur bord : 2 mortiers à la Gomer de 12 pouces, 4 mortiers à la Gomer de 8 pouces, approvisionnés chacun à 150 coups ; 4 pièces de 24, approvisionnées à 200 coups par pièce, 2 grils à boulets rouges, et tout ce qui est nécessaire pour construire trois batteries [1].

Si ces deux avisos ne suffisaient pas, vous feriez choisir un, ou au plus deux bâtiments qui pourraient entrer au lac Burlos. Vous aurez soin que ces deux bâtiments soient armés en guerre. Les équipages seront au grand complet, les bâtiments dans le meilleur état possible. Vous donnerez l'ordre pour qu'un capitaine de frégate distingué prenne le commandement de cette flottille.

Vous donnerez tous les ordres nécessaires pour faire cet armement, en ayant soin que l'on tienne extrêmement secret le lieu où il doit se rendre. L'officier que vous désignerez pour commander cette flottille aura un pli à ouvrir en mer, dans lequel vous lui direz d'aller mouiller au lac Burlos.

BONAPARTE.

Par un ordre du même jour, Bonaparte prescrivit de faire partir, le 1er pluviôse (20 janvier), d'Alexandrie pour Damiette, quatre allèges chargées de :

4 pièces de 6 en fer sur affût marin, 4 pièces de 12 en fer sur affût marin, 4 mortiers de 8 pouces, avec 200 coups par pièce.

1. Voir ordre de Bonaparte à Dommartin (même date), prescrivant de faire embarquer ce matériel avec un officier d'artillerie et quelques canonniers.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les bâtiments arrivés à Damiette passeront la barre et resteront chargés jusqu'à nouvel ordre.

L'on fera partir également d'Alexandrie :

Des djermes chargées de 2 mortiers à la Gomer de 12 pouces, 300 bombes et de toutes les pièces nécessaires pour l'armement du fort de Rosette;

..... Sur deux alléges, 2 pièces de 24 et 2 de 16,..... approvisionnées chacune à 200 coups, et un gril à boulets rouges, pour la défense du lac Burlos...

En présence de l'épidémie qui frappait Alexandrie et de la difficulté de ravitailler la ville, Bonaparte jugea inutile de conserver dans ce port un nombre de bâtiments de beaucoup supérieur aux besoins de l'armée.

Par un ordre du 13 pluviôse (1er février), il leva l'embargo mis sur les bâtiments liguriens, espagnols et français. Il prescrivit d'ailleurs, avant de les laisser partir, de faire débarquer les canons, fusils et munitions [1] utilisables pour l'armée et de vérifier que tous les matelots âgés de moins de 30 ans eussent été arrêtés.

Indépendamment des 15 bâtiments que le contre-amiral Ganteaume a dû demander à l'ordonnateur de la marine pour en former autant d'avisos, l'ordonnateur de la marine et le commandant des armes feront choix de 40 bâtiments, les plus gros et dans le meilleur état, parmi les français et les liguriens. L'ordonnateur de la marine fera un nolis particulier de ces bâtiments.

Le service de santé fit l'objet de différentes prescriptions, insérées dans les ordres du jour de l'armée :

Ordre du jour du 27 nivôse (16 janvier).

..... Il y aura à l'ambulance de chaque division cinq chameaux portant des paniers, comme les gens du pays s'en servent pour porter les femmes. Ils serviront à transporter les blessés.

L'ordonnateur en chef en fera faire sur-le-champ un modèle.

Il y en aura dix à l'ambulance centrale.

---

1. Voir ordre de Bonaparte (21 pluviôse-9 février), prescrivant de retenir, pour les magasins de la marine (conformément à l'ordonnance de 1784), les ancres, cordages, voiles et autres objets dont les bâtiments retournant en Europe n'auraient pas besoin pour leur traversée.



Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ordre du jour du 1er pluviôse (20 janvier).

..... Il y aura à l'ambulance de chaque division deux tentes, avec deux nattes, des couvertures, des matelas, pour pouvoir servir d'hôpital.

Il y en aura quatre à l'ambulance centrale.

Supplément à l'ordre du jour du 2 pluviôse (21 janvier).

Organisation des officiers de santé des corps.

ART. Ier. — En vertu de la loi du 30 floréal an IV, tous les officiers de santé des corps se trouvent immédiatement sous les ordres et la surveillance du chirurgien en chef de l'armée, et lui doivent compte du résultat de toutes les opérations relatives à leur service.

ART. II. — Il y aura par demi-brigade 3 officiers de santé et un seul par légion ou régiment de cavalerie. S'il s'en trouve un plus grand nombre, ils seront répartis dans les corps où il en manquera; cette répartition sera faite par le chirurgien en chef.

ART. III. — Si dans les trois officiers de santé il s'en trouve un de 1re classe, il aura la direction du service de santé de la demi-brigade. Dans le cas où les officiers de santé seraient de 2e classe, le plus ancien en grade et en service militaire, qui sera désigné par le chirurgien en chef de l'armée d'après les états du conseil d'administration et les renseignements qu'il en aura pris, sera chargé de la direction de ce service, sans qu'il puisse jouir d'autre traitement que celui affecté à son grade.

ART. IV. — L'officier de santé en chef de la demi-brigade se tiendra constamment près de son état-major et d'un conseil d'administration pour être à portée d'en recevoir les ordres et les transmettre aux deux autres, s'il y a lieu. Il sera chargé des caisses d'instruments de chirurgie, de médicaments et d'appareils à pansements dont il sera responsable.

ART. V. — Chaque conseil d'administration aura une petite masse, comme les lois le prescrivent, ainsi qu'il a toujours été d'usage pour l'entretien et la confection de ces appareils.

ART. VI. — Les officiers de santé des corps, conformément à la loi citée dans l'article Ier, doivent porter le même uniforme que les chirurgiens de même grade attachés aux hôpitaux militaires et jouissant des mêmes appointements.

ART. VII. — Les officiers de santé qui seront sans titre recevront, sur la proposition du chirurgien en chef de l'armée, des brevets de l'ordonnateur en chef.

ART. VIII. — Le chirurgien en chef de l'armée enverra aux officiers de santé de chaque corps une lettre instructive qui leur interprète les dispositions du règlement des hôpitaux militaires à leur sujet et les devoirs qu'ils ont à remplir dans leurs corps respectifs [1].

1. Cette organisation fut arrêtée, par l'ordonnateur en chef Daure, à la date du 30 nivôse (19 janvier).



Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 4 pluviôse (23 janvier).

Plusieurs chirurgiens, attachés à différents corps de l'armée qui ne sont point au Caire, restent dans cette ville. Il leur est ordonné de partir vingt-quatre heures après le présent ordre, pour rejoindre leurs corps, à moins qu'ils n'aient un ordre motivé de l'ordonnateur en chef Daure, qui justifie la nécessité de prolonger leur séjour. Le commandant de la place fera arrêter tout officier de santé tenant à des corps qui ne sont pas au Cairé, et qui ne serait pas muni de l'ordre dont il vient d'être parlé, et qui devra être visé à l'état-major général.

La formation de l'armée de Syrie devant réduire considérablement la garnison du Caire, il importait de suppléer par une puissante organisation défensive à la faiblesse des effectifs, afin de prévenir ou de réprimer aisément toute tentative de révolte. On a vu que, dans ce but, Bonaparte avait ordonné d'importants travaux. Par lettre du 24 nivôse (13 janvier) il recommande à Caffarelli d'imprimer à leur exécution toute l'activité possible.

Il désire :

Qu'avant le 10 pluviôse l'hôpital d'Ibrahim-Bey puisse contenir 1.200 malades;

Que le fort Camin soit en état;

Que l'orillon du fort de l'Institut soit en état de défense;

Que la communication du fort Sulkowski au quartier général soit achevée et intérieure au canal;

Que la communication de la place Esbekieh à Boulak, en passant par le petit pont, soit, ce qui est commencé, achevée, et le reste tellement tracé, qu'elle devienne la route de tout le monde.....;

Que la communication du quartier général à la maison d'Ibrahim-Bey soit absolument achevée.....;

Enfin, que la place Esbekieh soit fermée, conformément au plan..... arrêté l'autre jour.

Le surlendemain, il prescrit au commandant des armes, à Boulak, de se concerter avec le commandant du génie, pour faire embosser des bâtiments destinés à défendre le Nil entre le Vieux Caire et Gizeh, savoir :

Une des demi-galères, le plus près possible de Gizeh....., de manière à flanquer le pont du Nil, le Mekias et l'entrée du petit canal;


Original from
PRINCETON UNIVERSITY

.....Le *Tonnant*, près de Gizeh, de manière à ce qu'il flanque le front de la maison de Mourad-Bey;

.....Le *Pluvier*, de manière à ce qu'il défende la sortie du canal qui sépare l'île de Roudah de la maison d'Ibrahim-Bey, de manière à ce que ce bâtiment protège et soit protégé par la batterie nord de cette île.

Par lettre du 29 nivôse (18 janvier) Bonaparte charge Caffarelli de faire boucher toutes les portes de la citadelle du Caire, hormis celle d'entrée et « la porte de secours qui sera jugée être la meilleure pour communiquer avec le fort Dupuy ».

Dans une autre lettre du même jour il l'invite à fournir un mémoire sur la situation de la place du Caire, en présence d'une insurrection qui éclaterait le 15 pluviôse [1].

Il pose une question analogue à Dommartin, en ce qui concerne les ressources des forts en armes portatives, bouches à feu et munitions [2].

Outre l'opinion des généraux d'artillerie et du génie, il veut connaître celle des officiers qui auront la responsabilité de la défense des ouvrages. Il écrit donc à Berthier (29 nivôse-18 janvier) :

Vous voudrez bien ordonner, Citoyen Général, aux commandants de la citadelle [3], des forts Dupuy et Sulkowski, de la Prise d'eau, d'Ibrahim-Bey et de Gizeh de me faire parvenir dans la journée un mémoire sur cette question :

Si, le 1er pluviôse au matin, ils avaient été bloqués de manière à ne pouvoir plus communiquer ni avec la campagne ni avec la ville :

1° Combien de bouches se trouveraient-ils avoir à nourrir?

2° Pour combien de jours auraient-ils eu de l'eau et des vivres pour nourrir ce monde?

---

1. Voir *Correspondance de Napoléon*, n° 3870.

2. Dommartin devra lui faire connaître cette situation dans l'hypothèse où les forts seraient bloqués le 10 pluviôse.

3. Par ordre du 23 nivôse (12 janvier) Bonaparte avait promu le chef de bataillon Dupas, commandant les guides à pied, au grade de chef de brigade à la suite de la 69e. Il lui donna le commandement de la citadelle du Caire, en remplacement du chef de bataillon Brun, qui fut désigné pour faire partie de la commission des grains (t. III, p. 579).

Dupas fut remplacé dans le commandement des guides à pied par l'adjoint Dériot, nommé chef de bataillon (ordre du 28 nivôse-17 janvier).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

3° Quels sont les articles essentiels qui leur auraient manqué pour pouvoir tenir plus longtemps ?

4° De combien de pièces pourraient-ils se servir ?

5° Combien de coups auraient-ils pu tirer par pièce ?

6° Que leur manque-t-il en objets d'artillerie pour pouvoir tirer un plus grand nombre de coups ?

7° Quels sont les ouvrages les plus pressants à faire pour mettre leur fort à l'abri d'un coup de main et diminuer le service de la garnison ?

Comme il existait un assez grand nombre de militaires que leur âge ou leurs infirmités rendaient peu aptes à supporter les fatigues d'une campagne active, Bonaparte résolut de les utiliser pour la défense du Caire. Il prescrivit à Berthier (29 nivôse-18 janvier) :

Vous voudrez bien, Citoyen Général, donner l'ordre pour que l'on organise promptement deux compagnies de vétérans, qui feront le service à la citadelle. Je désirerais que ces deux compagnies soient organisées pour le 4 pluviôse an VII[1].

Le 6 pluviôse, le bataillon de la 69e, qui est à la citadelle, descendra en ville. Il sera placé dans une caserne sur la place Esbekieh.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799).

Il y aura à la citadelle un commandant de place et deux adjudants-majors.

Il y aura à Boulak, indépendamment du commandant, deux adjudants.....

Il y aura à Gizeh, indépendamment du commandant, deux adjudants.

BONAPARTE.

1. Voir ordre du jour de l'armée (du 5 pluviôse-24 janvier) : « ..... Il est ordonné à tous les corps des divisions qui n'ont pas envoyé les hommes qui doivent faire partie de la compagnie de vétérans, de les adresser au commissaire des guerres Bouquin, au Caire, chargé de l'organisation de ces compagnies..... »

Voir lettre de Berthier à Dupas (17 pluviôse-5 février), l'informant que Bonaparte l'autorise à « organiser autant de compagnies de vétérans qu'il se présente d'officiers et soldats munis d'un certificat d'invalidité relative ou d'un congé de réforme comme hors de service actif. » On devra incorporer tous les soldats qui, n'étant plus aux hôpitaux, ne peuvent faire de service actif.

Une situation de la place du Caire nous montre que, le 16 juillet 1799, l'effectif tif des vétérans s'élevait à 15 officiers et 160 hommes.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799).

A dater du 5 pluviôse le commandant et la garnison du fort Dupuy y logeront; il y aura de garnison :

5 canonniers et 25 hommes.

Le commandant et la garnison du fort Sulkowski y logeront; il y aura de garnison :

10 canonniers et 60 hommes.

Toutes les fois que des Arabes viendraient rôder à portée de canon de ces forts, les commandants pourront leur tirer des coups de canon. Lorsque d'un de ces forts on verra dans la plaine plus de 50 hommes, le commandant fera un signal en arborant un drapeau rouge et blanc; toutes les fois qu'il en verra dans la plaine plus de 100, il fera signal en arborant un drapeau rouge et en appuyant son pavillon d'un coup de canon.

Il sera donné la consigne la plus sévère de ne laisser entrer aucun Turc, ni dans l'un ni dans l'autre de ces forts.

Vous donnerez des ordres pour que le service de la ville soit réduit de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de 80 hommes tous les jours, sans compter la citadelle, les forts Dupuy et Sulkowski.

Vous donnerez l'ordre à l'ordonnateur en chef de faire fournir à chacun de ces forts des drapeaux tricolores, qui, à dater du 5 pluviôse, seront arborés sur la partie la plus élevée de ces forts. Le général du génie y fera placer un arbre d'une hauteur convenable.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Le Caire, le 4 pluviôse an VII (23 janvier 1799).

J'ai visité hier la maison d'Ibrahim-Bey. J'ai été extrêmement mécontent de voir les fusils dans les salles de la maison. Veuillez donner les ordres pour que, sous deux ou trois jours, la salle d'armes de cet hôpital soit en état [1].

BONAPARTE.

Extraits des lettres de Bonaparte à Dommartin [2].

23 *nivôse* (12 *janvier*). — Vous voudrez bien..... faire prendre les deux pièces de 18 qui sont sur l'aviso *le Pluvier*; vous les ferez remplacer par deux pièces de 3 ou de 4.

1. Voir ordre du jour de l'armée du 5 pluviôse (24 janvier), prescrivant d'organiser immédiatement la salle d'armes. A côté devra être établi un petit magasin contenant « autant de fois 30 cartouches qu'il y a d'armes dans la salle d'armes. »

2. *Arch. Art.*


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous ferez placer ces deux pièces : la première, sur le donjon du fort Sulkowski ; la seconde, au fort Dupuy.

Vous ferez placer également une pièce d'un calibre supérieur à 12 au fort de l'Institut, et vous en retirerez la pièce de campagne qui y est.

Vous ferez placer un troisième mortier au fort Dupuy.

Vous enverrez deux mortiers de 5 pouces 6 lignes à Katieh.

4 *pluviôse* (23 *janvier*). — ..... J'adopte toutes les mesures que vous avez proposées pour augmenter l'artillerie et l'approvisionnement de la citadelle.

Toutes les pièces de 5, en général, ne sont pas approvisionnées ; donnez les ordres pour que, le 10, l'artillerie de tous les forts soit approvisionnée au moins à 100 coups par pièce, soit à boulets, soit à mitraille, soit à grenades ; et 100 coups par mortier, en bombes, et, à défaut de bombes, en cailloux et en paniers, pour s'en servir comme pierriers.....

4 *pluviôse* (23 *janvier*). — Je vous prie, Citoyen Général, de faire mettre dans les différents forts du Caire des artifices pour pouvoir éclairer les remparts pendant la nuit.

Faites-moi connaître, par un rapport particulier, la partie du matériel de l'équipage de pont que vous pourriez mettre à la suite de l'artillerie.

Il faudrait aussi une centaine de flambeaux pour éclairer les convois pendant la nuit.

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Vous ferez prendre, Citoyen Général, les deux pièces de 8 en bronze qui sont sur la demi-galère qui est embossée près de Gizeh et vous prendrez les mesures pour que, dans la journée du 14, une de ces pièces soit mise en batterie au fort Camin. Jusqu'à ce que ce fort soit fini de construire, elle sera mise près du fort.

L'autre pièce sera mise sur le donjon du fort Sulkowski ; il est nécessaire également qu'elle soit placée dans la journée du 14.

Vous ferez prendre deux pierriers de 3 de la marine ; un sera placé pour la défense de la porte du fort Camin, l'autre pour la défense de la porte du fort Dupuy.....

17 *pluviôse* (5 *février*). — Vous trouverez ci-joint, Citoyen Général, l'ordre au commandant de la marine à Boulak, pour qu'il mette à votre disposition six pierriers de 3 livres, avec le nombre de boulets nécessaires. Ces pierriers seront à la disposition du commandant de la place, pour défendre les issues des rues et protéger le quartier français.

Je vous prie également de faire placer une pièce de 3 sur le petit minaret qui est au quartier général, pour battre la place Esbekieh et le chemin de Boulak, et de faire placer une pièce de canon d'un calibre quelconque à la porte des Pyramides et l'autre à la porte du Delta.

19 *pluviôse* (7 *février*). — Je suis extrêmement mécontent, Citoyen Général, d'apprendre qu'il n'y a pas encore un seul boulet au fort Dupuy [1].

1. Par lettre du 17 pluviôse (5 février) Bonaparte avait invité Berthier à faire


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Je vous prie d'envoyer dans la journée un armurier à la maison d'Ibrahim-Bey, afin de mettre en état les 106 fusils qui sont dans le magasin de l'hôpital.

A la maison d'Ibrahim-Bey il n'y a que 30 coups par pièce, soit à boulet, soit à mitraille. Je croyais que, depuis le 10, il y en avait 100.

Les deux affûts du fort de l'Aqueduc sont absolument hors de service. Ils ne sont pas en état de tirer 10 coups chacun.

Tout ce que vous m'avez annoncé dans votre rapport, comme devant être placé, le 10, à la citadelle, ne s'y trouvait pas le 16.

Il y a, à la citadelle, deux pièces de 4, et il n'y a que 30 cartouches de ce calibre; il n'y a que 25 obus par obusier.

Il manque au fort Sulkowski des dégorgeoirs, des refouloirs, des esses et des boute-feux.

Je vous prie d'envoyer 150 fusils à la citadelle, qui seront tenus en réserve et pour être distribués seulement dans des moments extraordinaires.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 20 pluviôse (8 février).

Le général en chef s'est rendu au fort Dupuy; il a été mécontent de ce que les pièces de ce fort n'avaient pas encore été flambées; il ordonne au commandant de la place de mettre pendant 24 heures aux arrêts le commandant du fort.

Il recommande aux commandants de tous les forts, qui n'auraient pas fait flamber leurs pièces, de les faire flamber, de s'assurer que leur artillerie est en état, et d'avoir au moins 150 coups par pièce, indépendamment de ce que le parc pourrait fournir dans l'occasion.

Le 23, le général commandant au Caire fera la visite de tous les forts, pour s'assurer que l'artillerie et tous les approvisionnements sont en règle.

Ces préparatifs, ces travaux de toute espèce entraînaient des dépenses considérables ; il n'était pas moins nécessaire de mettre au courant la solde des troupes qui allaient faire campagne. La situation toujours précaire du trésor permettait difficilement de subvenir à tant de besoins. Bonaparte s'efforça de l'améliorer en faisant rentrer plus vigoureusement les contributions qui étaient encore dues, en exploitant de nouveaux

fournir par les commandants de la citadelle et des forts (déjà interrogés le 18 janvier) réponse à ces questions :

« Si, le 16, ils avaient été bloqués,..... combien de bouches avaient-ils à nourrir? Combien de jours auraient-ils pu se défendre?..... Combien de coups de canon pouvaient-ils tirer? Qu'est-ce qui leur manquait? »



Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

éléments de ressources, en réprimant certains abus qui s'étaient produits dans l'administration [1] :

Extraits des lettres de Bonaparte à Poussielgue.

19 *nivôse* (8 *janvier*). — Vous donnerez l'ordre pour que tout ce que les femmes des Mameluks, les négociants de Damas et le sagha doivent, soit payé sur-le-champ, afin de pouvoir payer le prêt de l'armée.

26 *nivôse* (15 *janvier*). — Nous avons le plus grand besoin d'argent. Les femmes doivent 6.000 talaris, le sagha 1.000, les négociants de Damas 700 ; voyez à les faire payer dans les vingt-quatre heures.

Vous me ferez demain un rapport sur nos ressources et nos moyens d'avoir de l'argent ; tâchez de nous avoir 2 à 300.000 livres.

Les deux bâtiments de cafés qui sont arrivés à Suez doivent avoir payé quelques droits ; faites-vous-en remettre le montant.

Vous trouverez ci-joint un ordre pour que les Coptes versent demain 10.000 talaris ; après-demain, 10.000 autres ; le 1er pluviôse, 10.000 autres ; le 3 pluviôse, 10.000 autres ; le 5 pluviôse, 10.000 autres ; en tout 50.000 talaris.

Vous hypothéquerez, pour le paiement du dit argent, les blés qui sont dans la haute Egypte, et vous leur ferez connaître qu'il est indispensable que cela soit soldé, parce que j'en ai le plus pressant besoin.

Vous me ferez demain un rapport sur la quantité d'obligations qu'a en ce moment l'enregistrement, en comptant depuis aujourd'hui, décade par décade.

Enfin, vous me ferez un rapport sur la quantité de villages et de terres qui ont été affermés, et sur les conditions des dits fermages.

Vous demanderez deux mois d'avance à tous les adjudicataires des différentes fermes.

6 *pluviôse* (25 *janvier*). — Je vous prie, Citoyen, de me faire connaître dans la journée de demain combien il est encore dû des 205.500 livres que vous m'avez portées comme disponibles à l'enregistrement dans votre état du 26 nivôse [2].

1. On peut citer encore :

Ordre de Bonaparte à Estève d'envoyer un préposé à Mit-Gamar, Mehallet-el-Kebir, Mansourah et Menouf, pour rapporter de l'argent au Caire. Il s'embarquera sur une djerme avec une escorte de 6 guides à pied (19 nivôse-8 janvier).

Ordre de Berthier à l'adjudant général Boyer d'envoyer au Caire tout l'argent du miri qu'il a levé dans le Fayoum (24 nivôse-13 janvier).

Ordre de Bonaparte (24 nivôse-13 janvier) prescrivant d'arrêter Francis Seffi, préposé à la douane du Vieux Caire, convaincu de corruption, et le condamnant à payer 15.000 talaris dans les cinq jours.

Ordre de Berthier au général Veaux (26 nivôse-15 janvier), l'invitant à presser la levée du miri et à en envoyer le montant au Caire.

2. Par un ordre du 27 nivôse (16 janvier) Bonaparte avait prescrit à l'enregistre-


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Combien les Coptes doivent-ils encore sur les 250.000 livres qu'ils doivent payer ?

Vous me portez dans le même état qu'au 30 pluviôse il sera dû 635.714 livres par les adjudicataires des villages; je désirerais que vous leur fissiez connaître qu'il faut qu'ils payent cette somme au 20 pluviôse [1].

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de mentionner:

L'*ordre du 24 nivôse* (*13 janvier*), instituant une commission pour activer la rentrée des contributions en nature dans les provinces de Beni-Souef, Minieh, Manfalout et Girgeh [2].

L'*ordre du 13 pluviôse* (*1er février*), chargeant les marchands de riz d'assurer, dans les conditions habituelles, la culture des rizières, et déterminant les sommes qu'ils verseront dans les caisses publiques.

Un second *ordre du 13 pluviôse* prescrivant le remboursement des emprunts forcés contractés au Caire, à Alexandrie, à Rosette, à Foueh et à Damiette, au moyen de maisons et autres biens immeubles appartenant à la République.

En vue d'améliorer l'administration financière, Bonaparte prescrivit (26 nivôse - 15 janvier) qu'un conseil des finances, composé de Monge, Caffarelli, Blanc, James et Daure, se réunirait le lendemain chez Poussielgue :

Ce conseil s'occupera : 1° du système et du tarif des monnaies et des changements possibles à y faire les plus avantageux à nos finances ; 2° des opérations que, dans la position actuelle de l'Égypte, on pourrait faire pour procurer de l'argent à l'armée et accroître ses ressources; 3° du plan raisonnable que l'on pourrait adopter pour, sans diminuer sensiblement les revenus de la République, donner aux soldats de l'armée une récompense qu'ils ont méritée à tant de titres.

A quelques jours de là, deux autres conseils furent institués pour les services de l'habillement et des hôpitaux.

---

ment de faire rentrer ces 205.500 livres, plus 19.982 dues pour le rachat des femmes. Un chef de bataillon et 100 hommes étaient mis à la disposition de cette administration pour les contraintes nécessaires.

1. Voir lettre de Bonaparte à Poussielgue (18 pluviôse-6 février) au sujet de ces adjudications: « Il est extrêmement ridicule que nous ne soyons pas payés du premier tiers, tandis que je suis instruit que, dans la plupart des provinces, les adjudicataires ont touché le second miri. Faites-leur connaître que si, d'ici au 20, ils n'ont pas payé, les adjudications seront cassées. »

2. La commission fut composée du chef de bataillon d'état-major Brun, du commissaire des guerres Colbert, de l'agent des finances Magallon, de l'intendant copte Boktouz-el-Mouchassy.

Les djermes armées *la Carinthie* et *la Strasbourgeoise* et une escorte (100 hommes et une pièce de 3) furent mises à sa disposition.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les chefs de brigade Boyer, Lejeune, Bessières, Detroye, Bron, le chef de bataillon d'Anthouard et un commissaire des guerres furent appelés à former le « conseil d'administration de l'habillement de l'armée »[1].

L'agent en chef de l'habillement rendra ses comptes à ce conseil d'administration ; il lui remettra avant le 5 pluviôse :

1° Un tableau qui contiendra toutes les sommes qu'il a reçues ;

2° Un tableau qui contiendra leur emploi.

Le 10 pluviôse, ce conseil d'administration remettra à l'ordonnateur en chef lesdits tableaux approuvés par lui, ou avec les observations qu'il aurait pu faire.

L'agent en chef de l'habillement, n'ayant fait aucune avance ni aucun marché, doit compter de clerc à maître avec la République ; le conseil d'administration portera une juste sagacité dans cette opération intéressante, où il représente la partie publique.....

Quant au « conseil d'administration des hôpitaux », il fut composé de Grézieu, Desgenettes, Larrey, Boudet, Costaz, Brulé[2], Delgat[3] et Ledée. Il eut mission d'exercer une vérification analogue sur les comptes de l'agent en chef des hôpitaux[4].

D'après Detroye, qui confirme les accusations de Desgenettes précédemment relevées[5], ces mesures de contrôle auraient été provoquées par la découverte de certaines malversations imputables à Sucy :

4 *pluviôse*. — Le général en chef a nommé un conseil d'habillement composé de six ou sept chefs de brigade, pour examiner la comptabilité en matières et celle en argent de l'agent des hôpitaux. Rien n'est plus en forme que cette comptabilité. Mais le fond a paru très suspect. Tous les principaux prix sont surchargés, et, ce qui est remarquable, c'est que, depuis le 1er frimaire, époque du départ de S...., il y a eu des réductions prodigieuses sur ces mêmes prix.....

8 *pluviôse*. — Le général en chef paraît avoir adopté le mode des con-

1. Supplémen[illegible] du jour du 2 pluviôse (21 janvier).
2. Officier [illegible]
3. Chef [illegible].
4. Ordr[illegible] e (26 janvier).
5. Voir [illegible]

7


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

seils d'administration pour examiner la gestion des administrations militaires; il vient de nommer une commission pour les hôpitaux.

Donnant suite au projet qu'indiquait son ordre du 26 nivôse (15 janvier), Bonaparte répartit entre un certain nombre d'officiers supérieurs douze actions de la Compagnie d'Égypte, appartenant à la caisse de l'armée [1].

En vertu d'un ordre du 13 pluviôse (1er février), les généraux Lannes, Dommartin et Murat reçurent, comme gratification, la maison qu'ils occupaient. L'île de Roudah et l'île vis-à-vis Boulak durent être partagées, chacune en dix portions, que Bonaparte se réservait de donner à des officiers.

L'ordre du jour du 14 pluviôse (2 février) institua des récompenses d'un caractère plus honorifique :

ART. Ier. — Il sera accordé pour récompense, aux tambours qui se distingueront, des baguettes d'argent; il ne pourra pas y en avoir plus de 25 dans l'armée.

Il sera accordé pour récompense, aux trompettes qui se distingueront, des trompettes d'argent; il ne pourra pas y en avoir à l'armée plus de 5.

Il sera accordé, aux canonniers-pointeurs qui se distingueront par la justesse du tir, une petite grenade en or, qui sera fixée sur leur baudrier; il ne pourra pas y en avoir plus de 15.

Il sera accordé, aux soldats qui se distingueront, des fusils garnis en argent; il ne pourra pas y en avoir plus de 200.

. . . .

ART. III. — Les officiers ou soldats qui se distingueront par des actions de bravoure extraordinaire ou par des services essentiels rendus à l'armée auront un des cent sabres accordés en Italie, et dont 25 sont à donner.

A la suite de ces prescriptions financières on peut mentionner certains ordres donnés par Bonaparte et qui concernent plutôt l'administration générale que la préparation de la campagne de Syrie :

1. Ordre à Berthier du 10 pluviôse (29 janvier). Les titulaires furent : le chef de brigade Boyer, de la 18e; Darmagnac, de la 32e; Conroux, de la 61e; Lejeune, de la 22e; Delegorgue, de la 13e; Maugras, de la 75e; Venoux, de la 25e; le chef de la 9e; l'adjudant-général Grézieu; les chefs de brigade Bron, Duvivier et Pinon, des 3e, 14e et 15e dragons.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ordre du 25 *nivôse* (14 *janvier*) au sujet de l'Imprimerie nationale. « L'imprimerie arabe sera directement sous l'inspection du citoyen Venture..... L'imprimerie française sera sous l'inspection immédiate du citoyen Fauvelet-Bourrienne ». Rien ne devait être imprimé sans l'ordre de l'un ou de l'autre [1].

Ordre du 7 *pluviôse* (26 *janvier*), prescrivant d'établir au Caire, à Gizeh, à Alexandrie, à Rosette, à Damiette et à Belbejs des cimetières uniquement destinés aux individus de l'armée qui mourront; cet ordre recommande d'assurer avec décence le transport des corps et de faire creuser les fosses très profondément.

Ordre du jour du 11 *pluviôse* (30 *janvier*), créant une province du Caire, composée de la province d'Atfieh, supprimée [2], et de la partie de la province de Kelioub, au sud du canal de Moïs.

Les provinces de Garbieh et de Mansourah furent placées sous le commandement unique du général Fugière; celles de Beni-Souef et du Fayoum, sous le commandement du général Zayonchek.

Ordre du jour du 18 *pluviôse* (6 *février*), attribuant aux commissaires français près les divans des provinces la charge de tenir les registres « des actes civils », en ce qui concerne les Français non militaires.



Dès son retour au Caire, Bonaparte ordonna, dans le com-

1. C'est à ce moment que l'imprimerie de Marc-Aurel fut achetée et réunie à l'Imprimerie nationale. Desgenettes donne quelques détails au sujet de cet achat :

« Marc Aurel, se proposant de retourner en France, pria le général en chef d'ordonner l'achat de son imprimerie, et celui-ci chargea du marché à conclure Venture, Bourrienne et l'auteur de ces mémoires. Je fis observer au général Bonaparte que je n'avais pas les notions nécessaires pour remplir une pareille commission :

» — N'importe, me dit-il, je crois bien que Venture et Bourrienne n'en savent pas « plus que vous et moi sur cet objet; mais voilà ce que je désire. Marc Aurel est « de Valence, où il veut retourner. Or, il faut que vous sachiez que j'ai été, avec « Louis, en pension chez sa mère, et que cette brave femme a été excellente « pour nous dans un temps où nous étions fort gênés. Je ne voudrais pas qu'Aurel, « dont je ne me soucie au reste en aucune façon, s'en allât mécontent et fût autorisé à dire à sa mère que j'ai oublié ses bons procédés dans l'espèce de fortune « que j'ai faite. »

» Aurel demanda 5.000 francs; nous lui en offrîmes 4.500, et il les accepta avec » plaisir. (*Souvenirs*, t. III, p. 170.)

Au moment de partir pour la Syrie, Bonaparte mit l'Imprimerie nationale sous les ordres de Poussielgue, qui restait au Caire (21 pluviôse-9 février). Il recommanda d'activer l'impression de la *Décade*. La publication du *Courrier* fut interrompue pendant plusieurs mois : il parut un seul numéro en février, deux en mars, un en avril, aucun en mai et juin.

2. L'ordre du jour du surlendemain prescrivit que la partie Nord de la province d'Atfieh serait seule rattachée à celle du Caire; la partie Sud fut rattachée à la province de Beni-Souef.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

mandement, divers changements préparatoires à la formation de l'armée de Syrie :

Le général Murat prendra le commandement de la cavalerie qui est à Boulak.

Le général Robin fera partie de la division du général Lannes.

Le général Vial sera dans la division du général Desaix.

Le général Belliard se rendra au quartier général [1].

Ces deux dernières mutations ne furent pas exécutées; un ordre du 10 pluviôse (29 janvier) affecta Vial à la division Bon; Belliard resta dans la haute Égypte.

Le 17 janvier (28 nivôse), Berthier transmit à Kleber ordre « de se rendre à Damiette, pour prendre le commandement de son ancienne division et celui de la province ».

Sa mission fut définie par l'instruction suivante [2] :

Vous trouverez à Damiette, Citoyen Général, le *Cerf*, l'*Etoile*, le *Sans-Quartier* et la *Revanche*. Ces quatre bâtiments ont eu ordre de

1. Ordre du 20 nivôse (9 janvier). La santé du général Dumas ne lui permettait pas d'exercer le commandement de la cavalerie pendant une campagne active (Voir T. III, p. 391). Il fut, le 22 janvier, autorisé à rentrer en France.

Par ordre du 22 nivôse (11 janvier), le chef d'escadron Roize, du 20e de dragons, fut nommé adjudant-général chef de brigade, chargé du détail de la cavalerie. Il devait remplir les fonctions de chef de l'état-major de la cavalerie.

2. Datée du 2 pluviôse (21 janvier). Cette instruction (dont les *Archives de la guerre* possèdent l'expédition originale écrite par Bourrienne) dut être remise à Kleber au moment de son départ, qui eut lieu dans l'après-midi du 2 pluviôse.

Le registre de sa correspondance avec Bonaparte porte : « Il quitta Le Caire, le 2 pluviôse, fut à Mansourah le 3 et arriva le 4 au matin à Damiette. » De Mansourah, on le voit écrire à Bonaparte : « Le vent ne m'a pas permis de quitter Boulak avant 5 heures du soir. Je suis arrivé aujourd'hui, vers les 6 heures du soir, à Mansourah. » (3 pluviôse-22 janvier.)

Cette date de départ semble contredite par le *Carnet* personnel de Kleber. « Je reçois l'ordre, le 28, de me rendre à Damiette. Conférence le 29. Je pars le 30. » Kleber aura, sans doute, inscrit cette note *avant de quitter* Le Caire, au moment où il pensait s'embarquer ce jour même : son départ aura ensuite été retardé de deux jours par quelque incident de la dernière heure.

Dans ses *Campagnes de Bonaparte à Malte, en Égypte et en Syrie* (Marseille, an X, p. 55 à 60), l'officier de santé Lattil dit s'être embarqué à Boulak avec Kleber et être arrivé le cinquième jour à Damiette. Mais il ne précise aucune date. D'ailleurs il déclare être arrivé le *matin* à Mansourah : or, le passage de Kleber dans cette ville eut lieu le *soir*. Il est probable que cet officier de santé (qui paraît d'un grade subalterne) aura voyagé non avec Kleber, mais avec ses équipages, qui le précédèrent de quelques heures à Damiette.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire deux mois de vivres et de se tenir prêts pour une mission de mer. Vous en passerez la revue. Vous ferez arborer le pavillon du capitaine de frégate Standelet sur un de ces quatre bâtiments, et, s'ils le peuvent, vous leur ferez prendre, au lieu de deux mois, pour trois ou quatre de vivres. Si leur équipage n'était pas au complet, vous le compléterez en diminuant un peu l'équipage des chaloupes ou barques du lac Menzaleh et de celles qui sont destinées à rester sur le Nil.

L'aviso *l'Etoile* a besoin de quatre pièces de 6 qu'il a débarquées dans la haute Égypte. J'ai donné ordre que l'on prît les quatre pièces de 6 qui sont sur le bâtiment *l'Eclair*, qui est à Rosette.

Vous me ferez connaître si les quatre bâtiments peuvent sortir du Nil ; combien il leur faudrait de jours pour passer la barre. Vous prendrez aussi à Damiette tous les renseignements et mouillages du golfe d'El-Arich, de Gaza, Jaffa, Saint-Jean d'Acre, et sur la marine de Djezzar Pacha.

Si, le 12 du mois, les canons n'étaient pas arrivés, vous feriez prendre à l'aviso *l'Etoile* deux pièces de 6 et deux pièces de 3, que vous prendriez sur les autres bâtiments qui restent dans le Nil.

Vous ferez transporter à Lesbé les hôpitaux, magasins et dépôts de la division. Vous ordonnerez à l'officier du génie de travailler de préférence aux points de l'enceinte les moins avancés, afin que le dépôt de la division qui doit tenir garnison à Lesbé soit en sûreté et puisse empêcher la ville de communiquer avec la mer.

Je fais réorganiser une demi-galère, qui partira dans cinq ou six jours pour être stationnée à Damiette. La chaloupe canonnière *l'Hélène*, qui porte une pièce de 24, s'y trouve également ; et, lorsque la flottille sera partie, la chaloupe canonnière *la Victoire* arrivera à Damiette. Ces trois bâtiments et les djermes armées qui vont et viennent du Caire à Damiette suffiront pour obliger cette ville à rester tranquille, puisqu'au moindre événement on la priverait de la communication du Nil.

La 2e d'infanterie légère doit être arrivée à Mansourah, où je l'ai envoyée pour lui faire changer d'air ; la 75e arrivera le 3 à Katieh.

Indépendamment des trois convois qui doivent être partis de Damiette pour Katieh, vous ferez encore partir tout l'orge, la paille ou le son que vous pourrez trouver, jusqu'à concurrence de 5 à 6.000 boisseaux. Vous demanderez dans la province de Damiette, comme contribution, tous les chameaux qui peuvent être nécessaires à votre division.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Vous activerez, pendant le peu de jours que vous resterez à Damiette, autant qu'il vous sera possible, la rentrée du miri et des chevaux.

Vous partirez le 12 de Damiette avec le détachement du 18e de cavalerie (*sic*, pour: *dragons*), l'artillerie de votre division, les deux bataillons de la 25e et les trois bataillons de la 2e d'infanterie légère, pour être rendu à Katieh le 16 ou le 17. Vous y trouverez des ordres pour le mouvement ultérieur.

Le général de brigade Lagrange qui (*sic*) est à Katieh avec la 75e et la 85e. Vous en agirez avec lui comme avec votre avant-garde, en lui portant tous les secours que les événements pourraient nécessiter. En cas de retraite forcée, je lui ai laissé la liberté de l'effectuer sur Peluse ou Salheyeh, selon qu'il le jugerait à propos. Dans l'un et l'autre cas, vous chercheriez à le joindre pour pouvoir secourir Salheyeh, si l'ennemi n'était pas nombreux, ou vous trouver en mesure de vous réunir aux autres divisions de l'armée.

P. S. — En passant à Mansourah, vous préviendrez le général Verdier que vous lui retirerez bientôt sa demi-brigade, et qu'il est nécessaire qu'il profite du peu de temps qui lui reste pour hâter la levée du miri et des chevaux.

Pour commander au Caire pendant son absence, Bonaparte désigna Menou, dont il connaissait le dévouement absolu et appréciait les aptitudes administratives.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 29 nivôse an VII (18 janvier 1799). [1]

Vous voudrez bien donner l'ordre au général Menou de laisser le commandement de la province de Rosette à l'adjudant-général

1. Le lendemain, Berthier fit partir pour Rosette l'adjoint Mailly, porteur de deux lettres à Menou. Dans l'une d'elles, il indique, *pour lui seul*, les motifs de son rappel au Caire :

« Le général en chef est très satisfait de vous et vous porte une grande confiance. Prévenez le général Marmont de votre départ. »

Voir encore lettre de Bonaparte à Menou (1er pluviôse - 20 janvier). Il pense que Menou saura, au Caire comme à Rosette, s'attirer la confiance des Turcs. Il ajoute : « Les fréquentes absences que je suis obligé de faire dans les différents points de l'armée exigent un général de division qui ait de l'expérience et la connaissance des hommes, pour me remplacer ici. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Jullien, et de se rendre au Caire. Vous lui enverrez cet ordre par un adjoint. Vous lui ferez pressentir que mon intention est qu'il me remplace au Caire, si des circonstances militaires m'obligeaient à me rendre dans la haute Égypte, dans le désert, ou en Syrie.

Comme il serait possible que les mauvais temps empêchassent le général Menou de remonter le Nil, il pourrait venir par terre avec la légion nautique, le détachement de la 25e ou tout autre, en nombre suffisant, pour que cela lui formât une escorte sûre. Il en profiterait pour traverser tout le Delta et recueillir tous les renseignements qu'il pourrait sur cette province.

BONAPARTE.

Le même jour, ordre fut adressé par Berthier à Leturcq de se rendre au Caire, pour être employé à l'état-major général :

Il amènera avec lui le 2e bataillon de la 4e demi-brigade d'infanterie légère ; il remettra le commandement de Damanhour et de la province au chef de brigade de la 4e d'infanterie légère, qui le conservera jusqu'à l'arrivée du chef de brigade Lefebvre, qui est à la suite de la 9e, qui a ordre de partir de Mehallet-el-Kebir, pour se rendre à Damanhour, où il prendra le commandement de cette province auquel il est destiné.

Le général en chef ordonne que les deux pièces de 3 de la division du général Bon, qui sont avec la 4e d'infanterie légère, rejoignent la division Bon le plus tôt possible, avec les canonniers et les attelages [1].

Par suite du départ de Menou, Marmont devait avoir sous ses ordres les commandants de Rosette et de Damanhour [2].

Aussitôt après avoir reçu les lettres de Berthier, Menou avait paru vouloir partir à bref délai pour Le Caire. Il l'annonçait à Marmont par une lettre du 4 pluviôse (23 janvier) :

J'ai été bien étonné, mon cher Général, de recevoir la nuit dernière, par un adjoint aux adjudants-généraux, l'ordre de me rendre au Caire pour y prendre un commandement dont la nature ne m'est pas connue. Je ne l'avais ni demandé ni fait demander ; je mettais au contraire de la délicatesse à ne pas quitter un canton où la contagion peut faire éprouver quelques dangers. Je regrette particulièrement les rapports qui s'étaient établis entre nous, ils étaient fondés sur la confiance et l'amitié. J'espère

1. Berthier, en notifiant ces ordres à Menou, lui réitère celui d'envoyer, le plus tôt possible, la légion nautique à Foueh.

2. Lettre de Berthier à Marmont (30 nivôse - 19 janvier).



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'ils ne cesseront pas malgré notre éloignement. Vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous.....

Le général en chef me prescrit de vous remettre des instructions; ce ne seront que des renseignements, mon cher Général, ils pourront vous diriger pour les choses dont vous n'avez pas pris connaissance. J'en laisse ici à l'adjudant-général Jullien, avec ordre de vous en envoyer copie. Je ne puis vous faire passer aujourd'hui ceux qui vous sont destinés, le temps est trop court; après-demain je vous expédierai un courrier extraordinaire.

Je joins ici votre ordre pour prendre le commandement des trois provinces, il m'a été adressé par le chef de l'état-major. J'en joins aussi un autre relatif à la légion nautique que j'ai ordre d'emmener avec moi ainsi que le détachement de la 25e demi-brigade. Vous aurez soin, mon cher Général, de régler tout ce qui a rapport à Aboukir, en y envoyant aussi pour commander un homme actif, intelligent et bon militaire.

J'envoie ordre à Martinet de partir d'Aboukir pour se rendre à Rosette, dès que le détachement de ce corps qui est aux portes d'Alexandrie l'aura rejoint. Je crois qu'il faudra que vous y teniez 200 hommes en garnison. Les vivres y seront fournis par Rosette.

Vous donnerez vos ordres à Damanhour, qui va rester bien dénué de troupes au moyen du départ du second bataillon de la 4e.

Je vous prie de m'envoyer un état exact de tout ce qui concerne Alexandrie, avant mon départ pour Le Caire. Le général en chef me le prescrit positivement; mandez-moi ce qui est fait par rapport au vin.....

Préservez-vous de la contagion, mon cher Général; je suis vraiment peiné de vous laisser au milieu de ce terrible fléau. J'espère cependant qu'il se terminera bientôt, ainsi que cela est arrivé à Damiette.

Adieu, mon cher Général, je vous aime et embrasse de tout mon cœur. Mille choses à votre aide de camp. Je serai encore ici pour cinq à six jours au moins.

Le lendemain (5 pluviôse-24 janvier), il répondit à Berthier :

Mon cher Général, j'ai reçu les deux lettres que tu m'as écrites par Mailly. Je suis très flatté de la bonne opinion que veut bien avoir de moi le général; mais je crains bien de ne pouvoir remplir ses vues au Caire. Au reste, je ferai ce qu'il m'ordonne. Je partirai, emmenant avec moi la légion nautique et le détachement de la 25e, mais je dois observer qu'Alexandrie, Damanhour et Rosette vont rester bien faibles.

La peste augmente ses ravages à Alexandrie. Cette ville est bien malheureuse; la garnison est mécontente. Avant de partir, je vais rassembler tous les moyens pour lui procurer tous les secours qui dépendront de moi [1].

1. Le même jour, Menou écrit à Bonaparte qu'Alexandrie compte de 12 à 15


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je plains Marmont ; sa situation est pénible à tous égards.

Mon cher Général, pourquoi le général en chef veut-il encore me donner le commandement du Caire ? J'aimerais bien mieux le suivre dans son expédition. Sois assuré que je défie tous les jeunes gens de l'armée pour la santé et la vigueur. Il a dû voir à Alexandrie que je ne reste pas derrière. Au reste, je ne sais qu'obéir. Servir mon pays et la République, je n'ai pas d'autre occupation. J'aime d'ailleurs le général en chef, sans le connaître bien particulièrement ; il me ferait aller au bout de l'univers.

Adieu, mon cher ami, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

Deux jours plus tard, il écrit encore à Bonaparte (7 pluviôse-26 janvier) :

..... D'ici à peu de jours, je me mettrai en route pour me rendre à vos ordres, en traversant le Delta, d'où je tâcherai de vous rapporter des renseignements certains.....

Leturcq part, le 9, de Damanhour, avec le bataillon de la 4e. J'ai mandé à Marmont d'y envoyer deux pièces de canon ; car Damanhour, avec 300 hommes sans artillerie, ne serait pas en sûreté.

A cette même date, après avoir exprimé à Menou ses regrets de le voir partir de Rosette, Marmont lui annonçait une nouvelle fort intéressante, après tant de mois passés sans communications avec la patrie :

Il nous est arrivé enfin un bâtiment de France ; il porte deux hommes de votre connaissance, Hamelin et Livron. Ils annoncent de grands mouvements en Europe. Je joins à cette lettre celle que j'écris au général en chef ; je vous prie, après l'avoir lue, de la cacheter et de la lui faire parvenir, ainsi que les gazettes qui y sont jointes.

Notre position ici est toujours à peu près la même. L'ingénieur

---

morts par 24 heures. Le commissaire des guerres Regnaud est du nombre ; le commissaire Michaux est totalement séquestré. Les services administratifs souffrent beaucoup de cette situation. On a grand'peine à tirer 125.000 francs de la vente forcée du vin. Dans une seconde lettre au général en chef, il exprime la crainte qu'à son départ les « vautours » sortent de « leurs repaires » pour s'abattre sur le pays, « le piller » et « l'anéantir ». Il ajoute : « Ils sont furieux de m'avoir toujours rencontré sur leur chemin, ils savent qu'il y a à prendre dans ce canton. Soyez même assuré qu'il en partira du Caire avec ces intentions. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

en chef des ponts et chaussées se meurt de la peste. Un domestique de l'intérieur de ma maison en est attaqué et demain ne vivra plus.

..... J'envoie le citoyen Godard, chef de bataillon de la 69e, commander à Aboukir ; c'est un bon officier.

Le détachement de la légion nautique partira après-demain matin, 9 ; il vous portera les rapports et comptes que vous me demandez. Je vous les aurais envoyés demain si le bâtiment ragusais et les nouvelles de France ne m'eussent occupé toute la journée.

Je porterai, ainsi que vous me le prescrivez, la garnison d'Aboukir à 200 hommes [1].....

Les deux Français dont Marmont signalait l'arrivée en Égypte y avaient été attirés par des projets de spéculations commerciales. Ils étaient partis de Trieste, le 24 octobre, sur un bâtiment dalmate, des Bouches de Cattaro, commandé par le capitaine Zottovich ; ils l'avaient chargé de « vins, eaux-de-vie, aciers, draps et autres denrées destinées à l'armée française » [2]. Après une traversée accidentée, ils avaient dû faire une longue relâche à Navarin (en Morée). Zottovich ayant alors refusé de continuer la route, ils réussirent à fréter un brick ragusais, y transbordèrent leur cargaison et, partis de Navarin le 17 janvier, atteignirent, le 26, Alexandrie.

Ils apportaient un assez grand nombre de lettres privées et de journaux, entre autres des paquets que Meuron, consul de France à Ancône, adressait à Bonaparte, le 1er novembre [3]. Ils avaient pu, en outre, recueillir des nouvelles intéressantes sur les événements qui s'étaient passés à Corfou et dans l'Italie méridionale jusque vers le milieu de décembre.

1. Marmont annonce l'arrivée de 13 djermes ; quoique le mauvais temps les ait forcées à jeter une partie de leur chargement, ce secours est venu bien à propos. Les 125.000 francs produits par l'emprunt sur le vin vont être payés.

2. *Rapport de M. Hamelin sur son voyage en Égypte*. Les *Archives de la Guerre* possèdent une *copie* de ce document, provenant des papiers du général Belliard : quelques erreurs évidentes se sont glissées dans la transcription.

3. Meuron annonçait l'heureuse arrivée de la *Cisalpine* (partie le 28 août avec le courrier Mothey). Il avait reçu des nouvelles de Joseph Bonaparte. Voir le *Directoire et l'expédition d'Égypte*, par Boulay de la Meurthe, p. 229.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

En transmettant au Caire les paquets arrivés d'Europe, Menou écrivit à Berthier (10 pluviôse - 29 janvier) :

Ci-joint, mon cher Général, une lettre que m'a adressée pour toi le général Marmont, avec plusieurs lettres et gazettes pour le général en chef. Elles ont été apportées d'Europe par les citoyens Hamelin et Livron. Leurs nouvelles ne sont pas fraîches, étant partis d'Europe depuis plusieurs mois; mais, enfin, c'est avoir signe de vie. Il paraît, d'après ce que me mande Marmont, qu'il y a de grands orages politiques en Europe. Tout cela est encore tellement dans le nuage, qu'on ne peut avoir que de fortes présomptions, mais non pas des certitudes sur les événements; d'ailleurs, les Anglais se plaisent à embrouiller l'horizon.

Adieu, mon cher ami, je t'aime de tout mon cœur, et t'embrasserai bientôt de même au Caire.

Cinq jours plus tard (15 pluviôse - 3 février), nous le voyons annoncer à Bonaparte :

..... Je vais partir, sous deux ou trois jours, pour me rendre au Caire. Ma route par le Delta sera un peu longue; mais c'est là, au moins je l'imagine, où je ferai ma quarantaine.....

..... Les citoyens Hamelin et Livron sont arrivés ici [1]. Le premier part aujourd'hui pour Le Caire.

A cette même date, les Anglais recevaient des renforts devant Alexandrie et commençaient un bombardement qui pouvait être le prélude d'une attaque sérieuse. En présence de cet événement, Menou ne crut pas devoir quitter son poste.

Les Anglais, écrivit-il à Bonaparte [2], bombardent Alexandrie depuis avant-hier 15 pluviôse. Ils ont 4 vaisseaux, 3 frégates et 2 bombardes.

---

1. Ils étaient partis d'Alexandrie l'avant-veille. Voir lettre de Marmont à Menou (13 pluviôse - 1er février) annonçant leur départ; leur bâtiment avait « patente nette » et ils n'ont pas communiqué avec la ville; ils n'auront donc à faire aucune quarantaine.

Voir le *Rapport* d'Hamelin : « Je descendis à terre et je fus voir le général Marmont qui, aussitôt, expédia plusieurs courriers pour prévenir le général en chef de mon arrivée. Au fait, elle devait être intéressante pour lui. Il y avait quatre mois qu'il n'avait reçu de nouvelles d'Europe, et j'apportais beaucoup de choses dont l'armée manquait absolument. Aussi l'ordre de mon départ ne se fit pas attendre et, quoique j'eusse grand besoin de repos, je partis par terre pour Rosette, avec un bataillon commandé par l'adjudant-général Martinet.....

» A Rosette, je vis le général Menou, dont le costume bizarre préludait à son apostasie.

» De nouveaux courriers, que je recevais à tout moment du Caire, ne me permirent pas de m'arrêter, et je me jetai à bord d'une djerme pour remonter le Nil jusqu'à Boulak..... »

2. Du 17 pluviôse (5 février).



Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans cet état de choses, craignant qu'ils ne voulussent prendre leur revanche contre Aboukir, j'ai fait partir sur-le-champ un détachement de 150 hommes, pour s'y rendre et renforcer la faible garnison qui s'y trouve depuis le départ de la légion nautique, que j'avais rassemblée ici pour se rendre avec moi au Caire par le Delta.

Dans cette circonstance, je crois devoir retarder mon départ jusqu'à nouvel ordre de votre part, et je me tiens prêt, avec le général Dumuy et le citoyen Martinet, qui a déjà si bien défendu Aboukir, pour nous porter, avec tout ce que nous avons de troupes ici, partout où les Anglais voudront tenter quelque attaque.

En raison de ces nouvelles, Bonaparte prit le parti de laisser provisoirement Menou à Rosette. Il confia le commandement du Caire à Dugua, qui se trouvait disponible depuis que Kleber l'avait remplacé à Damiette.

A la veille de la campagne de Syrie, un autre changement fut sur le point de se produire dans l'état-major général. Bonaparte se laissa fléchir par les instances de Berthier, qui sollicitait depuis si longtemps de revenir en Europe. Il l'autorisa [1] à partir le 29 janvier pour Alexandrie, où il s'embarquerait sur la *Courageuse*. Avec cette frégate devaient partir deux bâtiments du convoi, bons voiliers, que Berthier avait ordre d'expédier sur l'Égypte quand il aurait recueilli, en mer, des nouvelles intéressantes. Il lui était recommandé de se diriger sur les côtes d'Italie, du côté du golfe de Tarente, et, si possible, de remonter l'Adriatique jusqu'à Ancône.

Vous aurez bien soin que la frégate qui vous portera, dès l'instant qu'elle sera approvisionnée de ce qui pourrait lui manquer, reparte sur-le-champ, se dirigeant sur Jaffa, et, là, elle saura où je suis. Arrivée à Jaffa, elle mouillera au large et avec précaution, afin de s'assurer si l'armée y est ; et si elle n'y était pas, elle se dirigerait sur Damiette.

Si vous pouvez faire charger sur la frégate quelques armes, vous le ferez ; si les événements qui se passeront dans le continent font

1. Lettre du 6 pluviôse (25 janvier). *Corr. de Nap.*, 3897.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

que votre présence n'y soit pas nécessaire, vous rejoindrez l'armée à la prochaine mousson.

Vous remettrez les paquets ci-joints au gouvernement, et vous remplirez la mission dont vous êtes chargé [1].

Mais au dernier moment, surmontant sa nostalgie et ses sentiments intimes [2], Berthier ne voulut pas abandonner l'armée à la veille d'une campagne ; il renonça à profiter de la permission accordée pour suivre Bonaparte en Syrie.

Les deux bâtiments qui devaient accompagner la *Courageuse* reçurent à leur bord environ 200 hommes atteints de cécité ou d'autres infirmités incurables [3]; Bonaparte avait voulu qu'ils touchassent, avant de s'embarquer, des effets d'habillement et leur solde arriérée [4]. Ces bâtiments partirent d'Alexandrie le 8

1. Les deux dernières phrases permettent de penser que Bonaparte n'avait pas seulement voulu donner satisfaction au désir de Berthier, mais encore lui avait confié quelque mission d'un haut intérêt.

Il y a lieu de remarquer qu'au moment où Berthier renonça à partir, le payeur Junot (frère du général) fut autorisé à rentrer en France, peut-être dépositaire des mêmes confidences. Voir ordre de Berthier (13 pluviôse-1er février) : « ..... Il est permis au citoyen Junot, natif de Semur, département de la Côte-d'Or, qui est venu de France avec l'armée et a rempli les fonctions de payeur du quartier général pendant son séjour en Égypte, de retourner en France. »

2. Dans ses *Mémoires* (T. II, p. 204 à 206), Bourrienne donne sur l'état d'esprit de Berthier de curieux détails, que l'on peut tenir pour exacts, sauf à atténuer certaines appréciations peu bienveillantes : « ..... Je portais un jour, vers les 3 heures, un ordre du général en chef au chef de l'état-major ; je le trouvai à genoux sur son petit divan, devant le portrait de Mme Visconti..... ; je poussai Berthier pour l'avertir que j'étais là. Il *bougonna* un peu, mais ne se fâcha pas. »

Il relate comment Berthier, au moment de partir, vint rendre son passeport à Bonaparte, en déclarant qu'il ne voulait pas l'abandonner dans de telles circonstances : « ..... Toutes les froideurs qui avaient suivi sa demande de retourner en France furent dissipées par la plus sincère réconciliation : les vrais amis de Berthier furent aussi très satisfaits. Il paraissait en effet extraordinaire que le chef d'état-major quittât l'armée au moment même où elle se lançait dans une expédition aventureuse, par le seul motif d'un amour suranné. »

3. Voir ordre de Berthier à Desgenettes (3 pluviôse-22 janvier), lui prescrivant d'aller dans les hôpitaux pour « vérifier le nombre d'hommes aveugles et absolument hors d'état de service qui peuvent s'y trouver ». Bonaparte compte les faire partir, le 6 pluviôse, pour Alexandrie, et de là pour la France. Desgenettes se concertera avec Larrey pour dresser la liste des hommes à évacuer.

4. Ordre de Berthier à Daure, du 6 pluviôse (25 janvier). Voir T. III, p. 391.

Voir encore lettre de Berthier à Menou (11 pluviôse-30 janvier) prescrivant de faire embarquer avec les aveugles le jeune Casabianca, neveu du capitaine de *l'Orient*, qui avait eu les cuisses fracassées à Aboukir.

L'attention de Bonaparte avait été appelée sur ce jeune homme par Menou, qui l'avait trouvé à l'hôpital de Rosette. « Il a sauté avec ce vaisseau (*l'Orient*), a eu

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mars et abordèrent à Toulon le 5 avril; leur arrivée en France coïncida avec celle du courrier Dufillon, auquel Bonaparte avait confié son importante dépêche au Directoire, du 22 pluviôse (10 février) [1].



Au moment où Bonaparte prescrivit à Kleber de se rendre à Damiette, son intention était de commencer la concentration de l'armée dans les premiers jours de février. Dans ce but, nous le voyons activer l'envoi d'approvisionnements sur Katieh et le retour au Caire des troupes employées à des opérations de police ou à la rentrée des impôts.

Le 18 janvier (29 nivôse), il prescrit à Berthier :

Vous donnerez l'ordre, Citoyen Général, à l'état-major de la division Reynier de partir avec toute la 9e de ligne, le 4 pluviôse, pour se rendre à Salheyeh [2].

Vous préviendrez l'ordonnateur qu'il pourvoie à ce que l'hôpital et les manutentions de la place de Belbeis n'en souffrent pas.

Vous donnerez l'ordre au 1er bataillon de la 32e de partir le 2 pluviôse pour se rendre à Belbeis.

Vous donnerez l'ordre au général Manscourt [3] de partir le 1er pluviôse pour se rendre à Belbeis. Le général Manscourt sera sous les ordres du général Reynier, qui le mènera avec lui dans les tournées qu'il aurait encore à faire et le mettra au fait de toutes les opérations ; mon intention est que le général Manscourt se fasse, dès son arrivée, arranger une baraque dans le cavalier.

---

la cuisse cassée et est dans un état complet de dénuement. Il a tout perdu; je lui fais donner du secours ; sa fracture va bien, mais son moral est sérieusement affecté. » (3 pluviôse-22 janvier.)

1. *Arch. Mar.* BB[4], 140. Dufillon s'était embarqué sur le *Saint-Jean-Baptiste*, qui partit d'Alexandrie le 6 mars et aborda à Saint-Tropez.

2. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (2 pluviôse-21 janvier), désignant le chef de bataillon du génie Souhait pour prendre, à dater du 10 pluviôse, le commandement de la province de Charkieh, en remplacement de Reynier. Le registre des ordres de Bonaparte, auquel cet ordre est emprunté, porte, pour le départ de la 32e, un chiffre qui pourrait être pris pour un 8 ; mais les ordres de détail de Berthier fixent positivement la date du 2 pluviôse.

3. Les dispositions concernant Manscourt furent annulées. Cet officier général obtint l'autorisation de rentrer en France, en raison de son état de santé. (Lettre de Berthier à Manscourt, 9 pluviôse-28 janvier). Il s'embarqua avec Dumas et Dolomieu et partit d'Alexandrie le 7 mars.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 19 janvier, il fait partir pour Katieh un convoi de 140 chameaux avec une forte escorte. Il donne à son aide de camp Guibert [1], qui accompagne le convoi, les instructions suivantes [2]:

Arrivé à Salheyeh, vous vous assurerez qu'il n'y a plus à San aucune farine et que tout y a été transporté ; vous verrez si l'on travaille à raccommoder le pont qui est entre Salheyeh et Katieh.

Arrivé à Katieh, vous vous rendrez au bord de la mer ; vous visiterez dans le plus grand détail, les magasins, les fortifications, les différents points.

Si le général Lagrange désire garder les 50 hommes de cavalerie que vous avez avec vous, vous les lui laisserez, et vous reviendrez avec une bonne escorte d'infanterie.

Vous m'écrirez de Belbeis, de Salheyeh et de Katieh, pour me faire connaître ce qu'il y aurait de nouveau dans ces différentes places, et vous me communiquerez les observations que vous auriez faites.

Vous resterez à Katieh tout au plus trois ou quatre jours. Mon intention est que vous soyez ici du 10 au 12 pluviôse.

Vous aurez bien soin de vous informer, dans votre route de Salheyeh à Katieh, et de Katieh à la mer, de tous les puits, et s'il n'y en a point à droite ou à gauche. Vous apporterez ici, si cela est possible, des échantillons d'eau des différents puits, et surtout des lacs.

Si en route vous appreniez quelque chose d'intéressant, soit du général Lagrange, soit du citoyen Lambert, qui a été dans le désert avec 60 hommes, vous m'en feriez part en m'expédiant un Arabe.

Guibert devait remettre à Lagrange la lettre suivante [3] :

J'espère qu'à l'heure qu'il est, Citoyen Général, vous vous trouvez à couvert de toute entreprise des Mameluks.

Aujourd'hui part, avec mon aide de camp Guibert, un convoi de 150 chameaux chargés de biscuit, qui se rend directement à Katieh [4].

---

1. Nommé à cet emploi par ordre du 20 nivôse (9 janvier). A la suite de sa mission à Alexandrie, Guibert avait reçu l'ordre de visiter Méhallet-el-Kebir, Mansourah, Damiette et Lesbé. Voir son intéressant rapport à Bonaparte sur le commandement, l'administration, l'état sanitaire, les fortifications de ces places etc. (12 nivôse-1er janvier 1799).

2. Lettre du 29 nivôse-18 janvier. Voir, même date, ordre de Berthier à Dumas : 50 dragons se rendront, le 30, à 7 heures 1/2 du matin, au fort Sulkowski pour accompagner Guibert.

3. Datée du 29 nivôse (18 janvier), dans la *Correspondance de Napoléon* qui la reproduit d'après la *Collection Napoléon*. On doit admettre, soit une erreur de copie de ce recueil, soit un *lapsus* de l'original, puisque Bonaparte dit : « *Aujourd'hui* part..... un convoi » et que ce départ a certainement eu lieu le 30 nivôse.

4. Voir lettre de Bonaparte à Daure (28 nivôse-17 janvier), l'invitant à envoyer


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La 75e a reçu l'ordre de se rendre à Katieh ; j'imagine qu'elle sera prête à y être rendue lorsque vous recevrez cette lettre.

Par la lettre du chef de brigade Sanson, du 25, que me communique le général Caffarelli, je vois que le convoi de Damiette est déja arrivé à Tineh ; ainsi, je puis espérer qu'il y est rendu à l'heure qu'il est.

Le général Dugua a ordre de vous envoyer beaucoup de choses de Damiette [1]. J'espère que tout cela pourra débarquer directement au bord de la mer.

Le général Kleber part ce soir pour Damiette, afin d'activer le départ de tous les convois nécessaires à l'approvisionnement de Katieh.

Faites parcourir la côte, afin de parvenir à découvrir une anse où les djermes se trouvent à l'abri des mauvais temps.

Employez tous les chameaux que le pays peut vous procurer à transporter vos denrées de Salheyeh et de Tineh.

Faites-moi connaître les nouvelles de Syrie.

Je donne ordre au payeur de la division de vous faire passer 3.000 livres pour subvenir aux dépenses extraordinaires que vous serez dans le cas de faire.

Envoyez-moi tous les renseignements que vous pourrez vous procurer sur la route de Katieh à El-Arich, et surtout sur l'eau qui s'y trouve.

Vous recevrez, par le convoi qui part aujourd'hui, 1.000 pieux et 1.000 porte-pieux pour la 85e. Par le prochain convoi, vous recevrez 1.000 bidons et 1.000 pieux pour la 75e. Faites connaître à Maugras que les capotes et les bonnets pour sa demi-brigade partent aujourd'hui pour Damiette ; qu'il les envoie prendre.

---

jusqu'à Katieh les 130 chameaux dont il peut disposer pour Belbeis : « Ce n'est rien faire que de mettre des approvisionnements à Belbeis ou à Salheyeh, où il y en a déjà une grande quantité ; il faut les envoyer directement sur Katieh. » Bonaparte recommande d'envoyer à Salheyeh et à Katieh de l'orge pour les chameaux : « Cet objet est un des plus essentiels ».

1. Lettre de Bonaparte à Dugua (30 nivôse-19 janvier). Il voit avec plaisir que le premier convoi est arrivé à Tineh ; il espère qu'on pourra faire aborder les convois à proximité de Katieh ; il recommande de faire affluer sur ce point des vivres de toutes sortes et de tâcher d'y envoyer un convoi portant 3.000 boisseaux d'orge, de la paille, de l'herbe et du son.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799).

Vous donnerez l'ordre, Citoyen Général, au général Rampon de régler ses mouvements de manière à être rendu au Caire, avec toute sa colonne, le 9 au soir ..... Il laissera le commandement au commandant turc, avec une instruction qui lui fasse connaître la conduite qu'il doit tenir..... Il recommandera au divan de maintenir une bonne police, sans quoi il le punirait à son retour.

Vous ordonnerez au général Zayonchek, commandant la province de Fayoum, de régler ses mouvements de manière à être rendu à Gizeh avec toute sa colonne le 12 au soir..... [1]

BONAPARTE.

Trois jours plus tard, deux ordres de Bonaparte à Berthier prescrivent: que Lanusse devra évacuer sur Le Caire les malades qui sont à Menouf et avoir terminé le 12 pluviôse (31 janvier) la levée du miri, des chevaux et des dromadaires ; que Leclerc devra avoir terminé ces mêmes opérations le 13 pluviôse, dans la province de Kelioub. Ces dates sont fixées pour que, le 14 pluviôse, Bonaparte puisse « disposer » de ces deux colonnes « pour les porter ailleurs » [2].

Un nouvel ordre du 5 pluviôse (24 janvier) prescrit de faire partir, le 8, pour Belbeis, le bataillon de la 32e qui est resté au Caire. Berthier devra inviter Lanusse à envoyer sur-le-champ tous ses chevaux d'artillerie, qui sont nécessaires pour le parc. Il recommandera à Fugière de hâter ses opérations, de façon qu'il les ait terminées le 12 pluviôse et que sa colonne soit disponible pour d'autres opérations dès le 13 ou le 14.

1. Zayonchek rendra le divan responsable du maintien de l'ordre pendant son absence. Les deux généraux rapporteront au Caire tout l'argent du miri qu'ils auront touché; ils devront lever des chevaux.

2. Du 4 pluviôse (23 janvier.)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Le Caire, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799).

Mon intention, Citoyen Général, est de ne laisser à Belbeis que 15 sapeurs, à Salheyeh 19 et à Damiette 23, voulant réunir à Katieh de 4 à 500 sapeurs; il est donc nécessaire qu'il y ait un chef de bataillon de sapeurs pour les commander. Il est indispensable que vous leur fassiez faire, avant le 10 pluviôse, le nombre de pieux et porte-pieux qui leur sont nécessaires, afin que ce bataillon de sapeurs puisse former le camp comme les autres bataillons de l'armée.

Vous donnerez vos ordres de manière que, le 12 pluviôse, ces 4 ou 500 sapeurs soient arrivés à Katieh et que vous y ayez une vingtaine de maçons et le double d'outils pour les maçons [1].

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Le Caire, le 3 pluviôse an VII (22 janvier 1799).

Le château de Tineh n'a point d'eau ; il ne peut donc pas être une position militaire centrale pour une armée ou une division.

De Damiette à Katieh, il n'y a point d'autre port pour les djermes que Tineh.

Entre Katieh et El-Arich il y a un lac. Offre-t-il un port pour les djermes aussi avantageux que Tineh? Voilà la première question à résoudre.

S'il offre un port aussi avantageux que Tineh, nul doute qu'il ne faut rien faire à Tineh, et qu'il faut pourvoir à défendre le port du lac. Dans le cas contraire, il faudra alors défendre le port de Tineh, pour qu'il soit à l'abri du côté de mer et du côté de terre.

BONAPARTE.

Extraits des ordres de Bonaparte à Berthier.

8 *pluviôse* (27 *janvier*). — Vous donnerez l'ordre au 2e bataillon de la 32e, qui part aujourd'hui pour Belbeis, d'escorter le convoi jusqu'à Salheyeh [2].

1. Voir ordre de Bonaparte à Caffarelli (8 pluviôse-27 janvier). Bonaparte l'informe du prochain départ de Reynier pour El-Arich. Il prescrit de mettre à la disposition de ce général 250 sapeurs, ainsi que les ouvriers, officiers du génie et ingénieurs nécessaires pour : 1° construire à El-Arich un fort en pierres; 2° faire la reconnaissance des côtes et pays environnants.

2. D'après l'ordre du 5 pluviôse (24 janvier), il devait n'aller que jusqu'à Belbeis.



Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous donnerez l'ordre au général Reynier de partir, le 14, avec la 9e demi-brigade, tout l'état-major de sa division, son artillerie, pour être rendu le 16 à Katieh.

Vous donnerez l'ordre au 1er bataillon de la 32e, qui est à Belbeis, de partir le 12 pour Salheyeh; au 1er bataillon de la 18e de partir, le 11 au matin, du Caire, pour se rendre à Belbeis.

Vous ferez connaître au général Reynier que mon intention est qu'en partant de la Charkieh, il emmène avec lui les riz, biscuit, orge, etc., nécessaires pour nourrir sa division pendant dix jours; qu'il réunisse, à cet effet, tous les moyens de transport qu'il pourra et qu'il fasse prendre tous les vivres qui sont à San [1].....

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — ..... Le 2e bataillon de la 18e partira pour Belbeis le 14.

L'artillerie et le quartier général du général Bon partiront avec ce bataillon pour se rendre à Belbeis.

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Vous avez dû donner l'ordre précédemment à l'adjudant général Leturcq de partir avec un des bataillons de la 4e qui sont à Damanhour.

Vous expédierez par un adjoint l'ordre à l'autre bataillon de partir, douze heures après la réception du présent, en toute diligence, par terre, pour se rendre à Damiette, où il est indispensable qu'il soit arrivé le 19.

Le quartier général de la province de Damanhour se rendra à El-Rahmânieh, où ce bataillon laissera 50 hommes dans la redoute, jusqu'à ce qu'ils soient relevés par des hommes qui doivent venir d'Alexandrie, en cas qu'il n'y ait pas une chaloupe canonnière vis-à-vis El-Rahmânieh; dans ce cas [2], 15 hommes d'équipage de cette canonnière tiendraient garnison dans la redoute jusqu'à ce que des troupes seraient arrivées d'Alexandrie. Vous donnerez l'ordre au général Marmont de faire partir 300 hommes du bataillon de la 75e, avec deux pièces d'artillerie, pour se rendre à Damanhour. Dès l'instant qu'ils y seront arrivés, le quartier général de la province

1. *In fine*, Bonaparte ordonne que Souhait se rende à San et fasse filer sur Salheyeh et Katieh tous les vivres qui s'y trouvent; il pressera la rentrée du miri et des chevaux de la province; il est autorisé à prendre un détachement dans les 18e et 32e.

2. *Sic*. Cette phrase, peu correcte, signifie évidemment : *Dans le cas où il y aurait une chaloupe-canonnière.....*


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

y retournera, et les 50 hommes de la 4e qui seront restés dans la redoute d'El-Rahmânieh se mettront en marche pour Le Caire [1].....

..... L'adjoint que vous aurez envoyé à cet effet [2] suivra le mouvement de ce bataillon (*de la 4e*); il emportera, à cet effet, demain, tout son équipage de guerre.

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Vous enverrez l'ordre, par un exprès, à Rosette, pour qu'on fasse partir, douze heures après la réception du présent ordre, les trois compagnies de grenadiers de la 19e, avec les deux pièces de 12, si elles n'étaient pas encore parties, et, si elles étaient parties, avec deux ou au moins une pièce de 8 que l'on ferait atteler sur-le-champ. Le commandant d'artillerie et l'officier supérieur commandant à Rosette prendraient les mesures les plus positives pour procurer les chevaux nécessaires aux dits attelages.

Cette troupe se rendrait à Damiette, où il est indispensable qu'elle soit arrivée le 16, ou au plus tard le 17 à midi.

Ils trouveront à Damiette des ordres sur leur destination ultérieure.

Vous préviendrez l'officier supérieur commandant à Damiette que, le 16 ou le 17, trois compagnies de grenadiers de la 19e, avec deux pièces de canon, arriveront à Damiette le 17 et, qu'après un jour de séjour, il est indispensable qu'elles repartent pour être arrivées à Katieh au plus tard le 22 à midi, où elles trouveront des ordres pour leur destination ultérieure.

Extraits des ordres de Bonaparte à Berthier.

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Les différents détachements du 3e de dragons, épars dans la province de Charkieh, se réuniront à Belbeis, hormis 25, que le général Reynier mènera avec lui à Katieh.

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Le 22e régiment de chasseurs tiendra garnison au fort Sulkowski..... Les compagnies de la 69e qui y sont rejoindront leur bataillon [3].

1. Suivent des recommandations pour éviter la propagation de l'épidémie tant par le bataillon de la 75e que par la compagnie de canonniers de la marine et les 4 ou 500 matelots que Marmont doit envoyer d'Alexandrie. Des précautions seront également prises à l'arrivée du bataillon de la 4e à Damiette.

2. L'adjoint Davout (frère du général).

3. Ce mouvement aura lieu le 12 pluviôse (31 janvier). A cette date, les troupes seront logées dans les nouvelles casernes du fort; les baraques seront déblayées pour que « les convois puissent se rassembler dans le fort ».


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

10 *pluviôse* (29 *janvier*). — Vous donnerez l'ordre au général Veaux de se rendre en toute diligence au Caire, dès l'instant que le général Zayonchek sera arrivé pour le remplacer.

11 *pluviôse* (30 *janvier*). — Vous donnerez l'ordre aux carabiniers de la 22e d'infanterie légère, qui sont à Beni-Souef avec le général Veaux, de partir sur-le-champ, immédiatement après la réception du présent ordre, pour joindre leur corps au Vieux Caire.....[1]

..... Vous donnerez l'ordre au général Fugière de faire partir, le 15, les carabiniers de la 22e d'infanterie légère, avec sa pièce de 3, pour se rendre par terre à Belbeis, où ils recevront de nouveaux ordres.



En venant à Damiette reprendre le commandement de sa division, Kleber avait ordre d'achever les derniers préparatifs d'entrée en campagne, puis de se porter sur Katieh, où Bonaparte comptait concentrer l'armée dans les premiers jours de février. Il ne tarda pas à se rendre compte des obstacles que, dès le début, on allait avoir à surmonter. Sa première appréciation paraît avoir inspiré cette page du *Journal de Damas* :

4 *pluviôse* (23 *janvier*). — Arrivée à une heure du matin des chevaux du général Kleber et d'un adjoint à l'adjudant général Escale, appelé Martin, qui vint chez moi, à 8 heures, m'annoncer que le général arriverait dans le jour; effectivement, il arriva à 10 heures avec son état-major et une instruction pour l'expédition de Syrie, dans laquelle il lui était ordonné de partir avec les troupes de la division le 12 du mois, et de laisser à Lesbé toutes les administrations civiles et militaires et les dépôts des corps. Il était dit que l'on doit être rendu à Katieh le 16 ou le 17, et qu'il recevrait là de nouveaux ordres. Aussitôt la division réunie à celle du général Reynier, on devait s'emparer d'El-Arich et attendre de nouveaux ordres.

Le général Kleber apporta au général Dugua une lettre du chef de l'état-major général de l'armée, qui le prévenait que le général Kleber venait reprendre le commandement de sa division, qui lui avait été confié par intérim. En conséquence, le général Dugua se dispose à partir pour Le Caire, espérant, de là, passer en France [2].

Le général Kleber avait, en passant à Mansourah, donné ordre au géné-

1. Le général Veaux enverra tous ses chevaux d'artillerie, qui sont indispensables pour le parc d'artillerie.

2. Dugua avait demandé, à plusieurs reprises, l'autorisation de rentrer en


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ral Verdier d'être rendu à Damiette le 10 suivant, avec les 3 bataillons de la 2e légère [1].

Il me parut que cette expédition, précipitamment exécutée, devait avoir beaucoup d'inconvénients; d'abord, les approvisionnements n'étaient pas finis, malgré qu'on eût travaillé depuis le moment où ils avaient été ordonnés, ce qui fut fait un peu tard. Les dépôts de Salheyeh et Katieh n'étaient point pourvus de vivres ni de munitions, et les établissements n'y étaient pas achevés. Le temps froid mêlé de pluie qu'il faisait depuis plus de 15 ou 20 jours qui, suivant les gens du pays, devait durer un mois encore dans ce pays et qui était plus mauvais en Syrie, nous promettait des marches bien pénibles au travers du désert et aurait dû faire craindre que les maladies n'atteignissent les soldats, qui sont mal vêtus pour la saison et le pays; ils ne sont habillés que de vestes et pantalons de toile et de capotes de toile, qui ne sont nullement suffisantes pour se garantir du froid des nuits et des pluies fréquentes. Toutes ces réflexions, ou n'avaient pas été faites, ou n'étaient d'aucune considération auprès du général en chef, malgré cependant que la première occupation d'un chef d'armée, dans un pays où les maladies sont si fréquentes, doive être la conservation des hommes qui ne peuvent être renouvelés, et qu'on devait craindre d'user comme des cartouches, parce que la perte n'était pas aussi aisée à réparer qu'en Europe.

Le 26 janvier (7 pluviôse), Kleber signale à Bonaparte toutes les lacunes qu'il a constatées dans l'organisation des troupes et des services [2] :

France pour y occuper le siège au conseil des Cinq-Cents, auquel l'avaient appelé les électeurs du Calvados (avril 1798).

Voir sa lettre à Menou (4 pluviôse-23 janvier) : «..... Je vais partir incessamment pour Le Caire, d'où je me rendrai, le plus tôt qu'il me sera possible, à Alexandrie, pour repasser en France..... Il est très important pour moi d'être dans un de nos ports avant le 1er germinal. » Il demande à Menou de lui abréger, le cas échéant, les lenteurs de la quarantaine.

Dugua partit le 26 janvier pour Le Caire avec son fils, son aide de camp Montfalcon et son secrétaire Richard. Il laissa à Damiette le chef de brigade Laugier, auquel Kleber proposa de faire la campagne de Syrie, en qualité de chef d'état-major de sa division : « Ne pouvant me flatter de partir pour France, je ne pouvais rien désirer de plus avantageux que ce poste actif. Je suis entré aussitôt en fonction. » (*Journal de Laugier.*)

1. Voir lettre de Kleber à Bonaparte (de Mansourah, 3 pluviôse-22 janvier). Arrivé vers 6 heures du soir, il a donné à Verdier les ordres concernant la 2e légère, et va se rembarquer à 8 heures pour Damiette.

2. Voir lettre du chef de bataillon Ruty, commandant l'artillerie de la division Kleber, à Dommartin (Damiette, 5 pluviôse-24 janvier) :

« Nous aurons de 90 à 100 chevaux, et j'ai fait au général Kleber une demande de 40 chameaux, qui pourra être remplie à Katieh.

» La compagnie d'artillerie à cheval, étant réduite à 42 hommes, se trouve bien faible pour suffire au service des six bouches à feu. Il serait fort avantageux qu'elle reçût quelques hommes du dépôt de Gizeh; il me manque aussi quelques charretiers pour les chameaux, que je tâcherai de remplacer par les gens du pays.....

» Je fais travailler à la confection des 100.000 cartouches que vous nous avez ordonnées. Je trouve peu de plomb, et il est fort cher. » (*Arch. Art.*)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

.....Mon premier soin a été d'envoyer des embarcations à Mansourah, pour faire transporter de là à Lesbé les malades, les effets d'hôpitaux, l'artillerie et surtout les farines.

Le 1er bataillon de la 75e est parti le 2 au soir; les embarcations qui l'ont transporté à Om Fareg ne sont pas encore de retour. Le 2e bataillon se trouve, par cette raison, encore ici. J'ai envoyé hier des agents avec escorte pour ramasser le reste des barques qui se trouvent sur le lac, et la célérité du mouvement que j'ai à faire dépend entièrement du plus ou moins de moyens que cette mesure me procurera; mais, vous entrevoyez déjà sans doute, Citoyen Général, qu'il ne pourra être achevé le 12. Je laisserai un des généraux de brigade et je partirai ce jour de ma personne conformément à vos intentions.

Votre ordre du 24 nivôse, relatif à l'armement de la flottille, n'est arrivé ici que le 2 de ce mois. J'y ai bien trouvé le *Cerf*, l'*Étoile* et le *Sans-Quartier*; la *Revanche* est attendue, et l'on craint pour elle le gros temps qui a également empêché jusqu'ici de reconnaître la barre..... Si la *Revanche* arrive et que le temps le permette, le capitaine Stendelet espère être en état de sortir du Nil vers le 12. Il prendra pour deux mois et demi de vivres..... Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il n'a de pièces que pour quinze jours d'eau. On a fait une demande d'ancres au Caire; je vous prie, Citoyen Général, d'ordonner qu'elles soient envoyées sur le champ; on ne saurait y suppléer ici.

Les forces navales de Djezzar-Pacha, d'après les renseignements que je me suis procurés, consistent en un chebec de la grandeur du *Cerf*, deux chaloupes canonnières et deux bâtiments marchands qu'il doit avoir armés. Cette marine ne paraît nullement redoutable au capitaine Stendelet, et il se fait bien fort de la réduire; mais il redoute doublement les Anglais, qui certainement ne lui feraient pas bonne composition après l'affaire de l'*Artémise*[1] qui vous est connue. Nonobstant cela, il met dans sa besogne le plus grand zèle et la meilleure volonté[2].

J'ai été hier à Lesbé, par une pluie digne de la basse Bretagne. Figurez-vous un grand amas de ruines entouré de marécages et vous aurez une idée juste de ce poste. Il en coûtera deux fois plus pour faire le terrain que pour toutes les constructions ensemble......

Vous ne m'avez point déterminé la force de la garnison que je dois laisser à Lesbé : je l'ai déterminée à 300 hommes eu égard aux travaux; dans ce nombre seront compris les malades.

L'hôpital de Damiette est dans un état déplorable, sans linge, sans ustensiles et ayant des Turcs pour infirmiers. Hier ces misérables portaient en terre un homme encore en vie; heureusement que des grenadiers, s'en apercevant, l'ont arrêté. J'ai fait mettre au conseil militaire l'infirmier-major et le caporal de garde de l'hospice, tous deux accusés de négligence. Cet état de dénuement et d'abandon, autant que l'insalu-

1. Voir T. II, p. 418.
2. Kleber donne quelques détails sur les mouillages de la côte de Syrie. Ce sont : le golfe de Larissa (*bon mouillage*), Jaffa (*mauvais*), le golfe d'Acre, avec le mouillage de Haifa (*passable*) et le port d'Acre (*très bon*), le port de Sour (*très bon*).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

brité de la localité de Damiette, sont causes de l'épidémie qui y règne, mais qui pourtant ne porte point les caractères de la peste. Vous trouverez au reste ci-joint le rapport des officiers de santé, non seulement sur la situation de l'hôpital de Damiette, mais encore sur la visite qu'ils ont faite de celui de Lesbé.....

Soyez assuré, Citoyen Général, que tout sera pressé et activé autant que possible.

P. S. — Les habitants de Damiette, ayant ouï parler de l'évacuation des troupes de cette ville, sont venus me prier en grâce de leur laisser au moins une garnison de 3 à 400 hommes; sans cela, disent-ils, ce serait les mettre à la merci de leurs ennemis du dehors. Comme il est impossible d'évacuer, d'ici au 12, tous les magasins, j'y laisserai une partie du 2e bataillon de la 25e demi-brigade, déjà mutilé par les trois compagnies qu'a gardées à Rosette le général Menou. Vous auriez donc le temps d'envoyer une nouvelle garnison à Damiette si vous le jugiez convenable, ou d'envoyer à ce fragment de bataillon l'ordre d'y rester.

Le surlendemain, il écrit encore à Bonaparte :

Je reçois à l'instant, Citoyen Général, votre lettre du 7 de ce mois [1]. La 2e demi-brigade est en route pour se rendre ici par terre; dès quelle sera arrivée, je ferai constater par des officiers de santé l'état dans lequel elle se trouve et j'agirai en conséquence du rapport qui m'en sera fait.

Les précautions de quarantaine dans une circonstance comme celle-ci, où les commmunications continuelles sont indispensables, où tout le monde est en mouvement, ne peuvent atteindre le but qu'on s'en propose et c'est ici le cas d'être un peu Turc. Cependant, on approchera le plus près possible du règlement prescrit.

Le 2e bataillon de la 75e va s'embarquer et prendre le large dès que le vent le permettra. Le temps est affreux en ce moment; on fait filer aussi le plus de subsistances que faire se peut; tout le monde est dans la plus grande activité.

Suit l'exposé de la situation de la flottille, qui peut se résumer ainsi :

Le *Cerf*, l'*Étoile* et le *Sans-Quartier* seront prêts à partir du 12 au 13, si l'on a reçu de Boulak les pièces à eau et les ancres demandées.

Le *Cerf* a 20 jours d'eau et porte 10 canons de 6 (50 coups par pièce).

L'*Étoile* a 30 jours d'eau et porte 2 canons de 18 (50 coups par pièce); elle attend ses 4 canons de 6.

Le *Sans-Quartier* a 20 jours d'eau; il porte 2 pièces de 12 et 4 de 6 (50 coups par pièce).

1. Bonaparte appelait l'attention de Kleber sur le danger de contagion que pourrait présenter la communication de la 2e légère avec les autres troupes : « Faites-vous faire un rapport détaillé sur la situation de cette demi-brigade, et, dans le cas où la maladie serait contagieuse, vous pourriez la renvoyer à Mansourah; je la ferais remplacer à votre division par un bataillon de la 25e demi-brigade. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La *Revanche* n'est pas arrivée.
Il restera sur le lac Menzaleh :
La *Cisalpine*, la *Padouane*, la *Corcyre*, au boghaz de Dibeh ;
La *Niçarde*, la *Marseillaise*, l'*Albanie*, la *Bordelaise*, à l'entrée du boghaz d'Om-Fareg.

Après quelques renseignements administratifs, Kleber ajoute :

Le commandant du génie Sanson, qui est parti de Katieh le 4 pour se rendre au Caire, vous aura rendu compte qu'il n'y a aucun abri pour les bâtiments sur la côte à la hauteur d'Anb-Diab. Il faudra donc continuer les débarcations (*sic*) à Tineh. Je ferai tous mes efforts pour partir d'ici le 12. J'ai bien du regret de n'avoir pas fait passer les chevaux par Salheyeh. S'il y avait une voie par terre, je la préférerais à celle du lac, pour moi et même pour la troupe; mais les canaux multipliés que l'on rencontre ne permettent pas d'y songer.

Le 29 janvier, le 2e bataillon de la 75e put enfin partir, avec un détachement d'artillerie et des vivres ; dans la soirée arriva la 2e légère, sous les ordres du général Verdier, qui avait levé dans la route quelques chameaux et des contributions.

Le lendemain, Kleber reçut une lettre de Lagrange annonçant qu'un convoi avait été attaqué entre Tineh et Katieh, et avait subi des pertes assez importantes. Il la transmit à Bonaparte (12 pluviôse-31 janvier).

..... L'on met la plus grande activité à envoyer le plus de denrées possible sur ce point et à faire, indépendamment de ce, l'approvisionnement ordonné pour El-Arich. Mais je doute qu'avant le 24 nous puissions être en mesure à cet égard. Je diffère mon départ, Citoyen Général, d'un ou deux jours, parce qu'avant de partir je veux être assuré d'avoir tous les moyens de transport nécessaires pour la troupe, l'artillerie et le restant des convois de subsistances. Je devais avoir ce matin cent barques au mouillage; il n'en est pas arrivé vingt encore. Cette répugnance de la part des pêcheurs du lac à nous servir provient naturellement de ce qu'ils ne reçoivent jamais exactement le salaire qui leur a été promis [1].....

Le commissaire de marine m'assure qu'il ne peut évacuer sur Lesbé ses magasins d'ici à un mois. Cette raison, jointe à la nécessité où l'on se trouvera de faire rentrer par la force armée après mon départ, et le restant de miri de la province et les denrées indispensablement nécessaires pour l'approvisionnement de Lesbé, me déterminent à laisser à Damiette

1. Kleber donne quelques détails sur la marine. Il ne manque plus, pour les trois bâtiments préparés à Damiette, que les objets demandés au Caire. On attend encore la *Revanche*.


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

indépendamment des dépôts, le 2e bataillon de la 25e, mutilé, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, par trois compagnies entières qui se trouvent à Rosette et d'autres détachements que l'on a envoyés soit au lac Burlos, soit au Caire; de laisser à l'adjudant général Alméras le commandement de la province et l'ordre de demeurer à Damiette jusqu'à ce qu'il reçoive de vous des instructions ultérieures.

Il m'en a coûté, Citoyen Général, pour condescendre à l'abandon de ce bataillon et je dois désirer naturellement que vous vouliez bien donner les ordres les plus formels pour que ses différents détachements rentrent le plus tôt possible, ainsi que tout ce qui se trouve en ce moment au Caire de la 2e demi-brigade d'infanterie légère, pour que le tout joigne bientôt la division.

Hier matin, j'ai fait constater par les officiers de santé l'état de la 2e demi-brigade d'infanterie légère. Le compte qui m'en a été rendu, et que vous trouverez sous le n° 8, est on ne peut plus satisfaisant; je ferai donc marcher cette demi-brigade avec moi. Comme elle est mal habillée et sans chaussures, j'ai dû lui accorder deux ou trois jours avant d'exécuter son mouvement.

Il serait bien nécessaire, Citoyen Général, que l'on transportât du Caire, soit à Katieh, soit à El Arich grand nombre de souliers.....

Extrait du Journal de Damas.

12 *pluviôse* (31 *janvier*). — Evacuation sur Lesbé de l'hôpital et des administrations, envoi dans cette place des dépôts destinés à y rester.

13 *pluviôse* (1er *février*). — Départ de la 2e légère avec des intendants coptes pour lever le miri sur le canal d'Achmoun et revenir à Menzaleh, où on devait les venir prendre avec des barques.

Départ du 1er bataillon de la 25e demi-brigade pour Tineh. Retour de l'escorte qui ramena les barques qui étaient parties le 10 avec le 2e bataillon de la 75e et qui arrivaient de Tineh.....

Pendant que l'organisation de la flottille se terminait à Damiette, Bonaparte s'efforça d'augmenter les ressources en vivres qui devaient accompagner, par mer, la marche de l'armée.

A cet effet, il prescrivit (9 pluviôse-28 janvier) :

Il sera embarqué à Damiette, sur des bâtiments capables d'aller par mer jusqu'à Gaza et qui seront prêts à partir du 20 au 30 pluviôse, 500 quintaux de riz, 50.000 rations de biscuit, 500 quintaux de farine, 500 quintaux de blé.

Et le lendemain :

ARTICLE PREMIER. — Il sera embarqué sur le *Pluvier*, à Boulak, 1.200



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quintaux de farine ou de biscuit, et sur la *Revanche*, 200 quintaux de farine ou biscuit.

ART. 2. — Ces bâtiments partiront, le 13, de Boulak, pour se rendre à Damiette, rejoindre le reste de la flottille.

ART. 3. — L'aviso *l'Etoile* chargera, à Damiette, 800 quintaux de riz; le chebec *le Cerf*, 200 quintaux de riz; le *Sans-Quartier*, 400 quintaux de riz.

....

ART. 5. — Tous ces chargements seront faits de manière que la flottille puisse partir du 24 au 30 pluviôse.....

Malgré les obstacles que la pénurie d'argent opposa à l'exécution de ces ordres [1], la flottille quitta Damiette le 16 février (28 pluviôse); mais elle dut s'arrêter à hauteur de Lesbé sans pouvoir franchir le Boghaz [2]. Pendant près d'un mois, le vent contraria sa sortie en mer, qui ne put être effectuée avant le 15 mars [3].

Kleber partit de Damiette le 3 février, laissant à Verdier et à Laugier le soin d'activer le départ des dernières troupes et des munitions de guerre et de bouche. Il arriva, le 6, à Katieh, où le rassemblement de sa division devait s'effectuer, non sans difficultés, ni retards, causés par l'insuffisance des moyens de transport.

Extrait du Journal de Damas

15 *pluviôse* (3 *février*). — Départ du général Kleber et de moi de Damiette, avec les grenadiers des deux bataillons de la 25e et un détachement de la 2e. Le général Verdier resta à Damiette jusqu'à ce qu'il y eût assez de barques pour emporter le reste de l'artillerie, dont moitié seulement était partie. Il devait aller à Menzaleh prendre la 2e demi-brigade légère, qui était partie, le 13, par terre pour le canal d'Achmoun.

Nous nous sommes embarqués, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, sur la cange *la Marseillaise*, avec beau temps. Avoir mouillé le soir, à 7 heures, avec tout le convoi.

1. Voir lettre de Kleber à Bonaparte (15 pluviôse-24 janvier).
2. Voir lettre d'Alméras à Dugua (28 pluviôse-16 février).
3. Voir lettre d'Alméras à Dugua (26 ventôse-16 mars) et *Rapports* du capitaine Standelet et du commissaire Marquisant. (*Arch. Mar.* BB4, 140 et 138).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

16 *pluviôse* (4 *février*). — Continuation de route sur le lac, avec beau temps, mais vent contraire, ce qui retarde notre marche. Le général Kleber reçut une lettre du général Lagrange, sur le lac, qui lui disait que ses espions lui avaient rapporté que les ennemis étaient à El-Arich avec 10.000 hommes et 40 pièces d'artillerie, et qu'il partirait le 18.....

Avoir mouillé, le soir, à une lieue de l'embouchure de la bouche d'Om-Fareg, après avoir été fort longtemps engravé; une partie du convoi était venue avec les deux autres canges, mouiller à la bouche même.

17 *pluviôse* (5 *février*). — Départ à la pointe du jour de notre mouillage, et, après avoir constamment traîné sur la boue pendant plus d'une lieue dans des passages où il n'y avait pas 6 pouces d'eau, malgré que notre bâtiment en tirât 2 pieds 1/2, nous arrivâmes dans le canal d'Om-Fareg, où il y avait beaucoup d'eau et où le convoi et les deux canges nous attendaient. Nous continuâmes notre route quand nous les eûmes rejointes et nous sortîmes de la bouche d'Om-Fareg dans la mer, à 2 heures après midi, laissant derrière 7 ou 8 barques. Nous arrivâmes au mouillage de Tineh le soir à 5 heures. Nous y trouvâmes le chef de brigade Venoux avec son 1er bataillon, qui attendait des chameaux pour conduire, à Katieh, le convoi de vivres qu'il avait amené.

Comme il était presque nuit, Kleber remit au lendemain à donner les ordres de départ.

18 *pluviôse* (6 *février*). — Kleber partit du mouillage de Tineh, de bonne heure, avec 250 hommes tant de la 25e que de la 75e et les sapeurs.

Il me laissa l'ordre de faire charger les effets des officiers, les munitions et les fourrages sur les chameaux venus avec nous, et de faire partir le tout avec le reste du bataillon de la 25e, commandé par Venoux, son chef de brigade, ce qui fut exécuté, et le convoi se mit en route pour Katieh vers midi, avec tous les équipages. En conséquence des mêmes ordres, je fis partir pour Damiette 100 barques vides, avec un soldat sur chacune, le tout escorté des deux canges *la Marseillaise* et *la Corcyre*, l'infanterie commandée par le capitaine Robert de la 25e. Ce convoi se mit en route vers midi également. Ces barques vides, réunies à 50 parties la veille, allaient chercher le général Verdier, le reste de l'artillerie et le reste de la 2e légère resté à Damiette et à Menzaleh, où un détachement chargé de lever le miri devait se rendre pour partir de là.



On a vu que, vers le 20 janvier, le fort de Katieh se trouvait en mesure de résister à une attaque. Il ne restait plus qu'à en compléter l'organisation, à achever l'installation des magasins et la réunion des approvisionnements.

La correspondance de Lagrange avec Reynier fait connaître la progression de l'œuvre ainsi accomplie ; elle enregistre aussi


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les renseignements recueillis non sans peine sur les rassemblements ennemis aux environs d'El-Arich.

3 pluviôse (22 janvier). — ..... Les convois sont heureusement arrivés avec l'obusier et la pièce de 4.....

J'attends d'un moment à l'autre l'arrivée du convoi de Damiette, avec lequel vient la 75ᵉ. Comme il sera très considérable en subsistances, je garde pour deux ou trois jours tous les chameaux en état de bien servir..... Je me propose, demain au matin, de partir avec une compagnie de grenadiers pour avoir quelques chameaux des Arabes. Nous en avons eu hier, 4, d'une reconnaissance que j'ai poussée un peu en avant sur la route de Katieh à El-Arich.

..... L'enceinte du fort est achevée, ainsi que nos fours. Les blindages sont encore très avancés et nous sommes plus qu'en mesure pour recevoir tout ce qu'on nous enverra, soit de Salheyeh, ou de Damiette.

J'attends, d'un moment à l'autre, des nouvelles de Syrie. J'ai l'espion qui me servait à Salheyeh et, d'un autre côté, une espèce de cheik arabe des environs de Katieh, qui m'a paru intelligent. A force d'argent, il s'est enfin décidé à faire le voyage, il pourra bien me servir [1].....

5 pluviôse (24 janvier). — Un de mes espions, Général, vient de m'arriver. Il me donne, pour nouvelles, que les Mameluks viennent d'être renforcés à El-Arich. Il évalue à 600 hommes de cavalerie ce qui y est actuellement avec Hassan Kachef, Osman Kachef et Mohammed Kachef. La paille et orge leur vient de Gaza, sur des chameaux. Les Arabes des environs leur fournissent du riz et des dattes, qu'ils viennent acheter du côté de Damiette.

Ibrahim Pacha est arrivé à Gaza avec beaucoup de troupes en cavalerie et infanterie. L'espion n'a pas su m'en dire le nombre ; on en attend d'autres avec de l'artillerie qui, à son départ, n'était pas encore à Gaza. Ibrahim Bey, Abd-Allah Pacha et Ibrahim Pacha y étaient. Toutes les troupes sont campées aux environs de la ville. Il n'a point ouï dire qu'il en soit venu de celles du Djezzar. On débite dans le public que tout ce monde se mettra en marche dans dix à douze jours pour venir nous attaquer. Ils nous trouveront en mesure pour les recevoir.....

Le convoi de Damiette est arrivé ce matin au mouillage de Peluse. J'attends ce soir les chameaux que j'y ai envoyés. Il n'y a que le 1ᵉʳ bataillon de la 75ᵉ qui soit arrivé ; le 2ᵉ n'a pu partir faute de barques. Si le convoi que m'a annoncé le général en chef par sa lettre d'hier [2] arrive, tout va bientôt être porté ici.

---

1. Lagrange signale le mauvais état des outres ; il désirerait avoir quelqu'un qui pût les raccommoder. Il annonce que, les travaux touchant à leur fin, Sanson partira demain matin et verra ce qu'il y a lieu de faire au « pont ».

2. Lagrange veut évidemment parler d'une lettre « arrivée *hier* » c'est-à-dire de la lettre du 29 nivôse. Il n'était pas possible de recevoir à Katieh une lettre partie la *veille* du Caire.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

9 *pluviôse* (28 *janvier*).—..... Nous avons eu hier un convoi de 50 chameaux intercepté par les Mameluks. Il venait de la mer, apportant le restant des provisions venues de Damiette. Cent hommes l'escortaient. L'ennemi avait 60 chevaux, une trentaine de dromadaires et 150 hommes à pied, armés de sabres et pistolets. Malheureusement le capitaine de la 75ᵉ, qui commandait l'escorte, a été blessé à la première décharge ; les Mameluks ont montré beaucoup d'acharnement; dans le temps que leur cavalerie chargeait nos gens à la tête et à la queue, leurs hommes à pied se sont précipités sur le convoi.

Mes avant-postes ayant, Général, entendu des coups de fusil, je me suis porté de suite avec trois compagnies de grenadiers ; bientôt nous avons eu délivré nos gens et nous sommes mis à la poursuite des Mameluks. Je les ai poursuivis trois lieues sur la route de Syrie ; je leur ai repris 7 à 8 chameaux ; ils en ont tué 10 à 12 et ont abandonné la majeure partie de nos provisions pour s'en aller plus vite. Nos soldats se sont chargés de galettes et riz ; et j'ai ce matin fait partir un bataillon pour tâcher de ramasser le reste, si les Arabes ne l'ont pas enlevé.

Deux volontaires et un conducteur ont été tués sur le champ de bataille ; nous avons 11 blessés. Il y a 6 Mameluks ou Turcs de tués.......... [1].

Une partie des dromadaires des Mameluks étaient chargés d'eau. Nous avons été forcés d'en fusiller un que nous n'avons pas pu prendre; et on lui a trouvé des petites outres pleines d'eau. Il n'est aucun doute qu'ils ne fussent venus d'El-Arich avec le projet d'enlever le convoi. Ils avaient choisi une élite d'hommes à cheval et à pied pour faire ce coup de main.

P. S. — Je n'ai rien de nouveau de Syrie.....

10 *pluviôse* (29 *janvier*).—..... L'aide de camp du général en chef [2] est revenu à Belbeis avec les 150 chameaux qu'il avait amenés, en suivant la route du désert qu'il est très intéressant de connaître; il a avec lui un ingénieur géographe que je lui ai donné ici....

..... Le 2ᵉ bataillon de la 75ᵉ n'est pas encore arrivé. Je l'attends avec le prochain convoi..... [3]

13 *pluviôse* (1ᵉʳ *février*). — ..... Je ne puis, Général, vous envoyer les chameaux que vous me demandez. Il en est parti hier cinq à six de l'artillerie, les seuls capables de marcher; il m'en reste onze, appartenant à l'administration, qui sont tous éreintés.....

Il faut donc, Général, vous procurer tout ce que vous pourrez en chameaux. Traitez avec les Arabes; eux seuls sont en état de faire nos convois. Tous les chameaux que nous avons pris ont péri, faute de chameliers, ou de gens en état de les soigner.

---

1. A la suite de cet incident, Lagrange signale la nécessité de fournir aux convois de fortes escortes; il réclame des chameaux.

2. Guibert.

3. Dans cette lettre Lagrange demande encore des chameaux pour assurer les transports entre la mer et Katieh.

En raison de la proximité des Mameluks, il est impossible de traiter avec les Arabes pour avoir des chameaux.

Il signale l'arrivée de l'adjudant général Devaux avec un convoi d'artillerie.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je reçois à l'instant, Général, une lettre du Général en chef en date du 8[1]. Il m'annonce votre prochaine arrivée, ainsi que celle du général Kleber..... Il me marque encore de me tenir prêt à marcher sur El-Arich, que bientôt j'en recevrai l'ordre.....

..... Depuis le mouvement des Mameluks, tous les Arabes des environs se sont éloignés; ils ont même amené (*emmené*) leurs chameaux, qu'ils m'avaient promis de me louer. J'ai envoyé hier deux compagnies de grenadiers, avec le chef de la 85e; mais ils n'ont rien vu. Leur camp avait été levé; j'ignore où ils sont.

13 *pluviôse* (1er *février*). Un de mes espions vient, Général, de me rapporter que toutes les troupes qui étaient à Gaza étaient arrivées à El-Arich, au nombre de 10 à 12.000 hommes, tant en cavalerie qu'infanterie, avec 40 pièces d'artillerie de divers calibres.

Mon espion dit être parti hier d'El-Arich. A son départ, on y remplissait à force des outres. Je m'attends à être attaqué demain ou après-demain pour le plus tard. Vous pouvez prendre vos mesures en conséquence et accélérer, autant que vous le pourrez, votre arrivée à Katieh. Je ferai mon possible pour la favoriser. Je vais prévenir le général Kleber[2].

LE CAPITAINE DU GÉNIE SABATIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Katieh, le 15 pluviôse an VII (3 février 1799).

J'ai reçu votre lettre datée de Belbeis, mon cher Commandant, et j'ai vu avec plaisir que vous aviez fait jusque-là votre route assez agréablement, ou du moins très heureusement.

Il est fâcheux que vous n'ayez pas pu m'envoyer des ouvriers charpentiers. Tant que je n'ai eu besoin que de bûcherons, j'en ai trouvé tant que j'en ai voulu; mais il n'en a pas été de même lorsqu'il a été nécessaire de faire des ouvrages soignés. Je n'ai pu me servir que de mes trois ouvriers. Cette circonstance a retardé si fort mes travaux, que ce n'est que d'aujourd'hui que mes deux tours entreprises sont armées, encore ne le sont-elles pas complètement. Les magasins à poudre sont terminés. Toutes nos banquettes sont terrassées. En sorte que je suis parfaitement en mesure de recevoir les Mameluks, qui se sont fait annoncer depuis trois jours; mais je ne compte pas assez sur ma bonne fortune pour avoir l'étrenne de notre fort. Je crains que les préparatifs qu'on nous a annoncés que faisaient les 6.000 hommes qui sont à El-Arich ne soient pour venir inquiéter nos convois, comme ils l'ont fait dernièrement, ainsi que je l'ai marqué au général Caffarelli.

1. Lettre non conservée. Voir (p. 114 et 115) les ordres donnés, le même jour, par Bonaparte à Berthier et à Caffarelli.

2. Le lendemain, Lagrange adresse à Reynier une lettre confirmant la précitée. Il jugeait heureux que les Mameluks « eussent des projets réels sur Katieh »; mais il croit plutôt qu'ils en veulent aux convois.

Il attend Reynier le 16 : « Si je ne suis pas attaqué d'ici alors, je tâcherai de pousser des découvertes du côté de la mer pour m'assurer que l'ennemi n'a pas fait de mouvements ce jour-là. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'ai été assez heureux pour avoir terminé le premier blindage avant l'arrivée des deux grands convois du Caire et de Damiette. Le deuxième a été fait deux jours après, et le troisième est prêt à être monté. Il ne le sera cependant que dans quatre jours, parce que mes ouvriers sont employés à terminer absolument les tours, et que, d'ailleurs, il y a un blindage absolument vide.

J'ai eu toutes les peines possibles pour monter un atelier de scieurs de long. Je suis cependant parvenu à faire faire les pièces d'une barrière, elle sera placée incessamment. J'ai eu, à ce sujet, une difficulté assez singulière avec l'artillerie. Pendant que nous travaillions à activer nos ouvrages, le commandant Faure a fait marquer de la lettre A (à mon insu) tous les bois de tamarin des environs. En sorte que, lorsque j'ai voulu me servir de ces bois pour mes travaux, l'officier d'artillerie est venu me faire remarquer cette lettre A imprimée sur les arbres, et m'a dit que, dès lors, ils devaient être sacrés pour moi. Ils les destinent à faire des affûts; voilà, j'espère, une plaisanterie qui vous amusera. Je me suis cependant arrangé de manière à me tirer d'affaire; le général Lagrange a bien voulu être neutre.

J'ai fait réparer et garnir en bois cinq citernes, dont l'eau est tout aussi bonne que celle de notre puits. Celle de ce dernier est si abondante qu'elle peut fournir à elle seule aux besoins de toutes les troupes campées à Katieh, au nombre de 3.000 hommes; le palissadement de ce puits est fini.

Je fais travailler à la manutention, afin qu'on puisse nous faire du pain, aussitôt que nous aurons reçu de la farine; le troisième four sera fini après-demain; il l'eût été plus tôt sans la prise de tous nos chameaux, ce qui nous a privés pendant quelques jours des moyens de transport pour la terre grasse.

..... J'attends avec impatience de vos nouvelles. Donnez-moi, je vous prie, ainsi que vous me l'avez promis, des détails sur l'expédition de la Syrie. Aurai-je le plaisir de la faire avec vous? J'ai reçu l'ordre du général Caffarelli de marcher avec l'avant-garde. Ne ferai-je que vous devancer? C'est ce que je désire bien vivement.....

Agréez, je vous prie, l'assurance de mon respectueux attachement. Bien des choses à tous mes camarades.

SABATIER.

P. S. — N'oubliez pas nos provisions.....



Les premières lettres de Kleber avaient permis de penser que le mouvement de sa division, de Damiette à Katieh, pourrait avoir lieu dans les conditions déterminées par l'instruction du 2 pluviôse. En conséquence, le 31 janvier, Bonaparte prescrivit la mise en marche des éléments qui avaient été


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maintenus au Caire; il fixa au 5 février la date de son propre départ.

Les ordres de mouvement donnés par Bonaparte à Berthier (12 pluviôse-31 janvier) portent:

Vous voudrez bien donner l'ordre à la cavalerie de se tenir prête à marcher le 15.

Vous donnerez l'ordre à la 22ᵉ d'infanterie légère de partir du Caire, le 15 pluviôse, pour se rendre à Belbeis. Vous donnerez le même ordre à deux bataillons de la 69ᵉ, au choix du général commandant la division. La compagnie de grenadiers du bataillon qui restera au Caire [1] marchera avec les deux autres compagnies.

Vous donnerez l'ordre à deux bataillons de la 13ᵉ, au choix du général commandant la division et aux trois compagnies de grenadiers, à tout le quartier général du général Lannes, à son artillerie, de partir le 16 pour se rendre à Belbeis.

Tandis que s'effectueront ces mouvements, Bonaparte décide de pousser jusqu'à El-Arich et aux confins de l'Asie les troupes qui vont se trouver réunies, à Katieh, sous les ordres de Kleber et de Reynier; elles formeront l'avant-garde de l'armée, et l'on évitera ainsi d'accumuler des effectifs trop considérables sur un point, où il serait difficile de leur assurer l'eau et les vivres indispensables.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Le Caire, le 12 pluviôse an VII (31 janvier 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Général, envoyer par un adjoint, à Katieh, l'ordre au général Reynier de partir le 17 avec les 85ᵉ, 75ᵉ et 9ᵉ demi-brigades, le quartier général de sa division et son artillerie pour se rendre à El-Arich.

Le général Lagrange fera l'avant-garde avec au moins 1.500 hom-

1. Un ordre du 13 pluviôse (1ᵉʳ février) prescrit à 100 hommes de ce bataillon de se rendre à Kelioub, pour permettre au général Leclerc de continuer jusqu'au 17 la levée des impôts et des chevaux; cette troupe remplacera les hussards, l'infanterie et l'artillerie que Leclerc a sous ses ordres et qu'il devra renvoyer au Caire.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes et 3 pièces d'artillerie; il se tiendra toujours à quatre heures en avant du reste de la division, afin de ne pas épuiser les puits.

Cependant le général Reynier règlera ses mouvements de manière à ce qu'il arrive en même temps à El-Arich.

Arrivé à El-Arich, le général Reynier fera sur-le-champ travailler à construire un fort, soit dans le genre de celui de Katieh, soit en rétablissant celui qu'on dit y être. Il aura à cet effet avec lui un officier supérieur du génie, 300 sapeurs, des maçons et tous les ouvriers nécessaires.

Le général Reynier se trouvera sous les ordres du général Kleber.

Si le général Kleber pensait que le général Reynier n'est point assez fort pour s'emparer d'El-Arich et que les circonstances fussent telles que l'inconvénient de porter à El-Arich un corps de troupes tellement nombreux que la subsistance devînt difficile, fût couvert par les avantages militaires qui en résulteraient, il se porterait avec tout son monde à El-Arich.

Arrivé là, il pourra, selon qu'il le jugera à propos, s'étendre jusqu'aux confins de l'Égypte, c'est-à-dire jusqu'à Khan-Younès. Il prendra toutes les mesures pour faire filer sur El-Arich :

1° Tous les vivres qui sont à Katieh;

2° Le convoi de djermes venant de Damiette, qui doit se trouver dans le canal de Tineh.

Il fera choisir, le plus près d'El-Arich, un point où ils doivent débarquer.

Si tous les renseignements qu'aura le général Kleber le portent à penser que le général Reynier est assez fort pour occuper El-Arich, le général Kleber ne marchera sur El-Arich qu'après y avoir fait filer assez de vivres pour être assuré d'être à l'abri de la disette.

Si le général Kleber s'empare de Khan-Younès, il fera travailler sur-le-champ à la construction d'un fort ou à la réparation de celui qu'on dit y exister.

Le chef de brigade Sanson partira le plus tôt possible pour tous ces différents ouvrages de fortifications. Arrivé à El-Arich, il renverra sur-le-champ un jeune officier du génie qui viendra par Katieh, la route du pont et Salheyeh, pour porter au général du génie le croquis de sa reconnaissance.

L'adjoint qui portera cet ordre suivra le général Lagrange jus-



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

qu'à El-Arich et reviendra par Katieh et Salheyeh et la route du pont pour me rendre compte [1].

Vous ferez connaître au général Kleber et au général Reynier que le quartier général sera le 21 à Salheyeh.

L'adjoint chargé de porter ces dépêches sera chargé d'un seul ordre pour le général Kleber, en cas que le général Kleber soit à Katieh, et, dans cet ordre, sera celui au général Reynier, pour lui faire connaître qu'il est sous les ordres du général Kleber et qu'il doit exécuter tous les ordres qu'il lui donnera ; et, dans le cas où le général Kleber ne serait pas encore rendu à Katieh, il y aura, outre l'ordre ci-dessus, un ordre particulier pour le général Reynier, dans lequel vous lui prescrirez d'exécuter la partie de l'ordre ci-dessus qui le regarde, ordre que l'adjoint ne donnera au général Reynier que dans le cas où le général Kleber n'y serait pas ; il faut que l'adjoint régle sa marche de manière à être arrivé le 16 à Katieh [2]. Vous annoncerez, par un Arabe, au général Reynier, qu'un adjoint part pour lui porter l'ordre de se rendre à El-Arich, que cet adjoint n'arrivera probablement que vingt-quatre heures après l'Arabe, qu'il fasse donc ses préparatifs pour pouvoir partir peu d'heures après l'arrivée de l'adjoint ; vous ferez connaitre à l'Arabe qu'il aura 10 piastres de gratification, s'il arrive le 15 avant midi.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL KLEBER [3]

Le Caire, le 12 pluviôse an VII (31 janvier 1799).

L'état-major, Citoyen Général, vous fait passer l'ordre du mouvement pour l'occupation d'El-Arich. Pour y arriver, vous avez

1. La *Correspondance de Napoléon* a interverti cet alinéa et le suivant.

2. Voir ordre donné par Berthier à l'adjoint Arrighi (12 pluviôse - 31 janvier, à 4 heures moins un quart après-midi). Il partira, à 5 heures du soir, avec armes et bagages, mais sans se faire suivre de chameaux, pour se rendre à Boulak ; il y prendra un détachement de 25 dragons (du 3e), qui sont déjà commandés. Il se rendra, le plus vite possible à Katieh, où il devra être arrivé le 16 pluviôse : « Je joins ici deux ordres pour lui faire fournir des détachements frais à Belbeis et à Salheyeh, s'il y en a. »

3. Voir lettre de Bonaparte à Bessières (12 pluviôse 31 janvier) : « Vous ferez partir un officier des guides pour porter cette lettre au général Kleber à Katieh ; s'il n'y était pas, il l'attendrait à Katieh. Il reviendra par Salheyeh, en suivant la route du pont. Il visitera Katieh, pour me rendre compte des approvisionnements et des fortifications. »



Original from PRINCETON UNIVERSITY

deux ennemis à vaincre, la faim et la soif, et les ennemis qui sont à Gaza et qui, en deux jours, peuvent retourner à El-Arich.

Vous direz aux gens du pays que vous pourrez rencontrer, que vous n'avez ordre d'occuper qu'El-Arich, Khan-Younès et de chasser Ibrahim-Bey; que c'est à lui seul que vous en voulez.

Les moyens de transport que vous avez en ce moment-ci à Katieh peuvent seuls décider de la quantité de troupes que vous pourrez envoyer à El-Arich. L'avant-garde du général Reynier épuisera tous les moyens de transport; car il est indispensable que les soldats portent pour trois jours sur eux, et qu'il ait avec lui un convoi qui assure la subsistance pour douze jours.

. . . . [1].

Les divisions Bon et Lannes, la cavalerie et le parc de réserve sont en mouvement; je compte partir moi-même le 17. Je suivrai la route de Birket-el-Haggi, Belbeis, Koraïm, Salheyeh, le pont d'El-Khasneh et Katieh. Vous m'enverrez par cette route les rapports que vous aurez à me faire.

BONAPARTE.

Conformément à l'ordre du 2 pluviôse (21 janvier), le parc d'artillerie était parti de Gizeh le 31 janvier [2]. Ce jour-là, il avait

---

1. Bonaparte ajoute qu'en arrivant à El-Arich, Kleber pourra écrire à Abd-Allah-Pacha, en renouvelant les déclarations habituelles d'amitié pour la Porte et de sentiments hostiles à l'égard des Mameluks seuls. S'il est vrai qu'Abd-Allah ait été nommé pacha d'Égypte par le Grand Seigneur, Bonaparte est prêt à le recevoir « avec tous les honneurs dus à son poste. »

2. Les détails du mouvement du parc avaient été ainsi réglés par un ordre adressé au chef de brigade Songis par le capitaine Doguereau qui venait de remplacer Fouler (nommé adjudant général) dans les fonctions de chef d'état-major de l'artillerie.

11 *pluviôse (30 janvier)*. — « ..... Vous voudrez bien faire partir, demain 12, le parc pour se rendre le même jour au fort Sulkowski, le 13 à Birket-el-Haggi, le 14 à Belbeis, où il recevra de nouveaux ordres.

» Il sera escorté par les compagnies du 4e régiment, nos 11, 7 et 20.

» Ce parc sera suivi par la partie de l'équipage de pont qui a ordre de marcher. »

Songis avait ordre de rejoindre le parc, le 13 au soir, à Birket-el-Haggi.

Dommartin espérait pouvoir se procurer les chameaux nécessaires pour faire partir : « quatre pièces de 12, quatre obusiers de 6 pouces, les deux mortiers de 5 pouces 6 lignes », ainsi que les munitions, cartouches d'infanterie, attirails dont il était convenu.

« La 6e compagnie de canonniers sédentaires suivra les mouvements de ce parc jusqu'à Belbeis, où elle restera en garnison. Les hommes des compagnies nos 7, 11, 13 et 20 suivront les mouvements du parc pour suivre, dès à présent, ou par la suite, leurs compagnies. » (*Arch. Art.*)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

simplement traversé le Nil pour venir coucher au fort Sulkowski, d'où il se rendit le lendemain à Birket-el-Haggi [1].

Comme l'insuffisance des moyens de transport n'avait point permis de faire partir tous les objets nécessaires, Bonaparte régla ainsi la suite du mouvement (13 pluviôse-1er février) :

Le parc de l'armée se rendra le 14 à Belbeis, y séjournera le 15 et le 16. Il ira le 17 à moitié chemin de Belbeis à Koraïm, le 18 à Koraïm, le 19 à Salheyeh, où il restera jusqu'à nouvel ordre.

Il fallut ultérieurement prolonger jusqu'au 7 février inclus le séjour du parc à Belbeis [2].

La remonte de la cavalerie se trouvant assurée par l'arrivée des chevaux levés dans les provinces, Bonaparte put arrêter le 1er février l'organisation définitive de cette arme :

Les détachements du 7e de hussards et du 22e de chasseurs formeront un escadron ; les hommes montés du 14e formeront un escadron qui marchera immédiatement après les hussards ; l'escadron des hussards et celui du 14e seront sous les ordres du chef de brigade Duvivier. Le 3e de dragons formera trois escadrons sous les ordres du chef de brigade Bron. Les hommes montés du 18e formeront un escadron ; les hommes montés du 20e formeront un escadron ; ces deux escadrons seront commandés par le chef de brigade Ledée. Le général de brigade Murat commandera en chef ces six (*sic*) escadrons de cavalerie.

En attendant que l'adjudant général Roize soit arrivé de la haute Égypte, le général Murat choisira un chef d'escadron pour faire les fonctions d'officier chargé du détail [3].

Pour associer la population égyptienne à son entreprise et appuyer les déclarations qu'il persistait à faire au sujet des

1. Voir *Journal de Detroye* : « 13 *pluviôse* (1er *février*). Quatre pièces de 12, quatre obusiers et beaucoup de munitions sont partis aujourd'hui pour l'armée de Syrie, sur des prolonges et sur des chameaux. On attelle aussi des chameaux. Chaque jour, il part quelque convoi. »

2. L'ordre de Bonaparte à Berthier (14 pluviôse-2 février) prescrit que le parc séjournera le 17 à Belbeis, attendu qu'il manque de « beaucoup d'objets et entr'autres d'un obusier et de trois pièces de 8 ».

Un second ordre du 17 pluviôse (5 février) prescrivit que le parc séjournerait les 18 et 19. Cet ordre dut être porté par un Arabe. « Il est indispensable que cet Arabe soit arrivé avant minuit. »

Voir lettre de Berthier à Dommartin (17 pluviôse-5 février), au sujet du « restant des munitions » à faire partir le lendemain.

3. Ordre de Bonaparte à Berthier, du 13 pluviôse (1er février).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

rapports de la Porte avec la France, Bonaparte résolut de se faire suivre en Syrie par Mustapha-Bey, l'ancien kiaya du pacha, auquel il avait confié la dignité d'émir-hadji. Il affecta à son escorte la compagnie turque d'Omar, troupe médiocre, sur laquelle on ne pouvait guère compter pour un service de première ligne.

La compagnie Omar marchera avec l'émir-hadji et recevra les ordres directement de lui.

L'émir-hadji, avec une centaine d'hommes turcs à cheval et un nombre d'hommes à pied, avec plusieurs membres du divan, devant suivre l'armée, il campera toujours à part; il recevra tous les jours l'ordre de l'état-major; il aura parmi ses officiers un de ses gens qui sera toujours de service auprès de l'état-major, et un autre faisant fonction de commissaire; il y aura un adjoint à l'état-major qui marchera toujours avec lui. L'ordonnateur en chef mettra auprès de lui un commissaire des guerres, pour lui faire fournir ce dont il aura besoin.

L'état-major et l'ordonnateur en chef enverront aujourd'hui un officier et un commissaire des guerres pour prendre le nom de tous les hommes armés, de ceux qui ne le sont pas, des domestiques, des chevaux, des chameaux, afin de connaître le nombre de rations dont ils auront besoin [1].

Le 2 février, il donne l'ordre à la division Bon de s'avancer sur Salheyeh et Katieh, au moment où la division Lannes atteindra Belbeis :

Vous donnerez l'ordre au 1er bataillon de la 18e de partir de Belbeis le 16, pour être rendu le 17 à Salheyeh ;

Au quartier général de la division Bon, qui sera, le 15, à Belbeis, d'en partir le 17 avec le 2e bataillon de la 18e, pour être rendu à Salheyeh le 18 ;

Au 2e bataillon de la 32e de partir le 18 de Salheyeh, pour se rendre à Katieh le 19 au soir.

Vous recommanderez au général, qui part avec la 32e, de porter avec lui le plus de vivres possible qu'il pourra de Salheyeh; il faut qu'il en ait au moins pour nourrir sa troupe pendant 10 jours [2].

1. Bonaparte à Berthier (13 pluviôse-1er février). On a vu que Lagrange avait renvoyé la compagnie d'Omar, comme ne pouvant que l'embarrasser à Katieh. Le contre-ordre de Bonaparte avait été donné trop tard pour arrêter la compagnie dans son retour au Caire.

Voir ordre de Berthier à l'émir-hadji (13 pluviôse-1er février) lui transmettant les ordres de Bonaparte et désignant l'adjoint Peyre pour marcher avec lui.

2. Ordre de Bonaparte à Berthier (14 pluviôse-2 février).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extraits des ordres du jour de l'armée.

14 *pluviôse* (2 *février*). — Le général en chef passera, le 15, à 11 heures du matin, du côté d'El-Qobbet, la revue des guides à cheval, de leur artillerie et de toute la cavalerie. Les hommes qui ne sont point montés et les dépôts se réuniront au fort Sulkowski. Tous les chevaux, soit de l'infirmerie, soit de réforme, s'y trouveront.

15 *pluviôse* (3 *février*). — Le général de brigade Andréossy est adjoint au général de division Berthier, chef de l'état-major général de l'armée.

16 *pluviôse* (4 *février*). — Le général de division Menou est nommé commandant de la province du Caire.

Il y aura 1 lieutenant, 1 brigadier ou maréchal des logis et 4 cavaliers d'ordonnance auprès de chacun des quatre généraux commandant les quatre (*sic*) divisions.

Le 7e de hussards fournira au général Kleber.

Le 22e de chasseurs fournira au général Desaix.

Le 18e de dragons fournira au général Bon.

Le 3e de dragons fournira au général Reynier.

Le 15e de dragons fournira au général Lannes.

Ce détachement de cavalerie sera relevé au moins tous les mois [1].

Le 5 février, Bonaparte était en mesure de quitter Le Caire avec les dernières troupes qu'il avait conservées sous sa main, quand il apprit l'arrivée d'Hamelin et de Livron à Alexandrie.

Toutes les troupes dans ce moment-ci traversent le désert, répondit-il à Marmont [2], et j'étais moi-même sur le point de partir; je retarde mon départ pour voir le citoyen Hamelin, ou recevoir au moins les lettres de Livourne et de Gênes que vous m'annoncez.

1. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (19 pluviôse-7 février) prescrivant que l'artillerie à cheval fournira 1 maréchal des logis (ou 1 brigadier) et 4 canonniers à cheval chez le général du génie; ces ordonnances changeront au moins une fois par mois.

2. Du 17 pluviôse (5 février). La lettre de Marmont était du 7 pluviôse; elle avait été apportée par un Arabe. La lenteur de cette transmission résultait sans doute de la quarantaine établie à Alexandrie et à Rosette.

In fine, Bonaparte prescrivit à Marmont d'envoyer un parlementaire à l'amiral anglais pour le prévenir que l'on a sauvé les équipages de plusieurs avisos anglais naufragés sur la côte d'Égypte; ils sont traités au Caire avec beaucoup d'égards: « Ne les regardant pas comme prisonniers, je les lui enverrai incessamment ».


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Il écrivit le même jour au Directoire :

L'on nous annonce à l'instant l'arrivée à Alexandrie d'un bâtiment ragusin chargé de vin et porteur de lettres pour moi de Gênes et d'Ancône ; depuis huit mois, c'est la première nouvelle d'Europe qui nous arrive. Je ne recevrai ces lettres que dans deux ou trois jours et je désire bien vivement qu'il y en ait de vous, et du moins que je puisse être instruit de ce qui se passe en Europe, afin de pouvoir guider ma conduite en conséquence.

Et à Kleber :

[1]..... Je retarde mon départ de deux jours, afin de recevoir des lettres avant de partir.

La 32e doit-être à Katieh ; le général Bon, avec le reste de sa division, est à Salheyeh. Si des événements pressants vous rendaient un secours nécessaire, vous lui écririez ; il n'aurait pas besoin de mon ordre pour marcher à vous.

Un résumé optimiste des nouvelles reçues d'Europe fut porté à la connaissance de l'armée par l'ordre du jour [2].

Dans la soirée du même jour fut celébrée l'ouverture du Ramadan, avec une solennité que Bonaparte avait encouragée pour gagner la sympathie des musulmans du Caire.

Les Turcs se sont rassemblés avec beaucoup de tumulte, de foule, d'illuminations, etc. Les janissaires en grande tenue ouvraient la marche ; venaient ensuite tous les corps de métiers, puis des musiciens, des timbaliers sur des chameaux, des farceurs montés sur des échasses, des porte-falots, etc. ; le tout suivi par le kiaya du pacha, qui s'est rendu avec tout le cortège chez le général en chef. La lune ayant été aperçue, on est venu en instruire sur-le-champ le général [3].

1. La lettre débute par un résumé des nouvelles d'Europe, telles que Marmont les a fait connaître.

2. Du 17 pluviôse (5 février). Bonaparte a soin de taire le désastre de l'expédition Humbert en Irlande, dont il fait la confidence à Kleber.

3. *Journal de Detroye.*

On trouve de curieux détails sur cette fête dans le *Journal* de Pierre Doguereau (aide de camp de Dommartin, puis chef d'état-major de l'artillerie) : « Nous vîmes passer la procession sur la place Esbekieh ; la marche était ouverte par un détachement de cavalerie que leur avait fait donner le général Bonaparte ; un de ses aides de camp le représentait. Arrivaient ensuite des cavaliers égyptiens, suivis par une musique extrêmement bruyante de timbales, tambours, flûtes et autres



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

En attendant l'arrivée d'Hamelin, Bonaparte continua à mettre en mouvement une partie des éléments qui se trouvaient prêts à partir; il profita de ce retard pour régler diverses questions relatives à la garnison du Caire.

Extraits et résumés des ordres de Bonaparte à Berthier.

17 *pluviôse* (5 *février*). — Ordre au sujet des garnisons à fournir par le 14ᵉ dragons au fort Camin et par le dépôt de la division Lannes au fort de la Prise d'eau.

Ordre au 2ᵉ bataillon de la 18ᵉ de partir, le 19, pour aller coucher à Birket-el-Haggi : « Il escortera des convois que doit faire partir l'ordonnateur et marchera jusqu'à ce qu'il rejoigne sa demi-brigade. »

17 *pluviôse* (5 *février*). — Ordre à la légion maltaise de fournir la garnison du fort de Birket-el-Haggi. Le reste de cette légion tiendra garnison à la citadelle.

17 *pluviôse* (5 *février*). — Ordre pour que le dépôt de la division Lannes fournisse une garnison au fort de l'Institut.

17 *pluviôse* (5 *février*). — « Le citoyen Fourier remplira les fonctions de commissaire français près le divan du Caire [1]. »

---

instruments du pays dont le plus bel effet est de faire beaucoup de tapage. Venaient ensuite des Turcs habillés en robes rouges, avec des espèces de bonnets de grenadiers portant des reliques, et des livres saints, puis des hommes montés sur des échasses; ils précédaient les cheiks sur leurs mules, les agas sur leurs chevaux très richement harnachés, les principaux habitants de la ville et les membres du divan ; il y avait au milieu d'eux plusieurs chevaux de main avec des selles et des housses neuves de toute beauté; un de ces chevaux avait un harnais qui le couvrait presque en entier et qui ne parait qu'à cette cérémonie: d'autres musiques suivaient et la marche était fermée par l'émir-hadji, ou chef de la caravane des pèlerins, escorté par cent hommes de cavalerie de sa suite, tous constantinopolitains. »

Voir le *Journal d'Abdurhaman* : « Hassan-aga, chef de la police, prévint le général en chef que chaque année il sortait de la ville pour découvrir le croissant de la lune de Ramadan; il lui permit de suivre l'ancien usage. L'aga fit de grands préparatifs et un grand festin chez lui pendant quatre jours : le premier fut samedi, et mardi le dernier. Le premier jour, il invita les ulémas, les cheiks et les officiers ; le second, les négociants et les grands ; de même, le troisième jour ; le quatrième, il invita les principaux Français et les bas-officiers. Le mercredi il monta à cheval avec pompe; devant lui marchaient les chefs des arts et métiers avec leur musique; il arriva ainsi au milieu de la ville, passa devant le lieutenant, devant le chef des pèlerins et devant le général en chef; ensuite, il alla à la maison du cadi après le coucher du soleil et là, il fut certain que le Ramadan devait commencer la nuit du mercredi. Il repartit avec le même cortège, éclairé avec des torches qu'on portait devant lui, accompagné de la musique et des crieurs publics qui annonçaient le Ramadan et derrière lui d'un corps de cavalerie française qui portait des cheveux très longs et épouvantables. »

1. En remplacement de Gloutier, qui suivit Bonaparte en Syrie.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

18 *pluviôse* (6 *février*). — « Tout le quartier général des administrations partira demain pour Belbeis [1].

» L'émir-hadji avec la compagnie Omar et tous les Turcs qui doivent l'accompagner partiront demain pour aller coucher à Birket-el-Haggi, et de là à Belbeis. Il y aura avec eux un commissaire des guerres et un adjoint à l'état-major [2]. »

18 *pluviôse* (6 *février*). — Ordre de faire partir le lendemain pour Belbeis ce qui reste du 3e de dragons (avec son chef de brigade) et le 18e de dragons.

Ordre d'envoyer un adjudant-général à Salheyeh où il devra être arrivé avant le 21. Il enverra la situation des magasins de Belbeis et de Salheyeh; il expédiera « deux fois par jour des exprès » pour faire connaître « ce qu'il y aurait de nouveau [3] ».

18 *pluviôse* (6 *février*). — Ordre au commandant de la province de Belbeis de renvoyer, le plus tôt possible, à Salheyeh, les 100 hommes du 1er bataillon de la 18e.

18 *pluviôse* (6 *février*). — Ordre au 14e de dragons de partir demain pour Belbeis.

18 *pluviôse* (6 *février*). — Ordre au 3e bataillon de la 13e de partir, le 20, pour se rendre à Belbeis.

19 *pluviôse* (7 *février*). — Ordre au commandant de la citadelle d'avoir toujours quatre mois de vivres en réserve, auxquels on ne touchera qu'en cas de nécessité absolue.

Ce commandant est autorisé à donner « tout le papier qu'il a à sa disposition à l'artillerie pour faire des cartouches ».

19 *pluviôse* (7 *février*). — Ordre à la 1re division de l'escadron de hussards et à la 1re division de l'escadron de chasseurs de partir le 21 pour Belbeis; même ordre à l'escadron du 20e de dragons.

---

1. Voir le *Journal* de l'ingénieur géographe Jacotin, qui partit du Caire avec cet élément : « ..... Le 19 pluviôse, je me suis mis en route avec le chef de bataillon du génie et quatre jeunes officiers du même corps ..... Été coucher à Birket-el-Haggi..... »

La marche du 20 (8 *février*) conduisit la colonne à Belbeis (arrivée à 3 heures du soir); celle du 21 (9 *février*) à Koraïm (départ à 11 heures, marche de quatre heures environ). Le 22 (10 *février*), départ de Koraïm à 7 heures 1/2, arrivée à Salheyeh à 5 heures du soir. Le 23 (11 *février*), départ de Salheyeh à 11 heures 1/2, arrivée à 7 heures 1/2 près d'un étang où l'on bivouaque. « Pluie très forte..... ainsi que la nuit précédente. » Le 24 (12 *février*), départ à 7 heures; bivouac à une demi-lieue au delà des palmiers. Le 25 (13 *février*), départ à 7 heures 1/2; arrivée à Katieh à 1 heure.

On verra que Bonaparte arriva le même jour à Katieh.

2. Le lendemain, Bonaparte écrit à Berthier que l'adjoint attaché à l'émir-hadji doit « être à ses ordres » et lui « transmettre les ordres de l'état-major ». Cet adjoint marchera toujours avec l'émir, pour le faire reconnaître en cas de rencontre avec un détachement français. « L'émir-hadji, ayant avec lui plus de 200 Turcs, il n'a besoin d'aucune escorte; il marchera toujours isolément et campera toujours à part. »

3. Voir ordre de Berthier désignant l'adjudant-général Fouler pour cette mission (18 pluviôse - 6 février).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La 2e division des escadrons de chasseurs et de hussards se tiendra prête à partir le 22.

« Le général de cavalerie prendra ses mesures de manière qu'il y ait un escadron complet de chacun des régiments de chasseurs et de hussards, fort au moins de 96 hommes. »

19 *pluviôse* (7 *février*). — « Le quartier général partira le 21 pour se rendre à Belbeis, en allant coucher à Birket-el-Haggi.

» Les 30 ou 40 hommes d'artillerie à cheval qui n'ont point de pièces marcheront avec les guides à pied pour escorter les bagages du quartier général.

» Quatre pièces de canon des guides marcheront avec les guides à pied; ils auront avec eux 20 hommes des canonniers à cheval des guides.

» Les guides à cheval, le reste des canonniers à cheval des guides et deux pièces d'artillerie marcheront avec moi.

» Il sera laissé au quartier général un officier des guides à pied avec 15 ou 20 hommes qui logeront au quartier général, et pour y faire le service. »

20 *pluviôse* (8 *février*). — « Vous donnerez l'ordre au général Rampon de partir, le 24, avec le 3e bataillon de la 32e [1], pour se rendre à Salheyeh. Il aura avec lui une pièce de canon. Vous préviendrez de ce départ le commissaire ordonnateur en chef, les généraux d'artillerie et du génie, afin qu'ils profitent de cette occasion pour faire passer tout ce qu'ils auraient à envoyer à l'armée [2].

» Il restera au Caire un adjudant général de l'état-major général qui partira, le 24, avec le général Rampon et portera toutes les dépêches qui pourraient être arrivées à l'état-major général et au général en chef d'ici au 24.

» Vous donnerez l'ordre à la 2e division de l'escadron du 22e de chasseurs, qui est destinée à marcher, de partir le 22; à la 2e division de l'escadron du 7e de hussards (*de partir le* 21) [3].

---

1. Cet ordre fut modifié le jour même. Le 2e bataillon de la 4e légère dut partir, le 24, à la place du 3e de la 32e; et celui-ci reçut ordre de partir le 30, avec un convoi de munitions de guerre et d'argent. Il fut en même temps prescrit que l'adjudant-général, désigné pour partir le 24, ne partirait que le 30 : cette mission fut confiée à l'adjudant général Boyer. Les éditeurs de la *Correspondance de Napoléon* ont cru devoir corriger le numéro de la demi-brigade, pour tenir compte de ce contre-ordre; mais ils ont laissé subsister la date (également modifiée) du départ de l'adjudant-général.

2. Voir lettre de Bonaparte à Poussielgue (20 pluviôse-8 février), lui recommandant de faire rentrer le plus tôt possible l'argent du miri, des adjudications etc.. « Il est indispensable que vous ramassiez, d'ici au 1er ventôse, 500.000 francs et que vous me les fassiez passer à l'armée. Ils seront escortés par un adjudant-général de l'état-major et le 3e bataillon de la 32e, qui ont ordre de partir le 30. »
Dans la province de Damiette on devra lever assez d'argent pour pouvoir « envoyer le 30, par Tineh et Katieh, 200.000 livres ». La Charkieh devra en fournir 100.000 pour la même époque.

3. Le registre des ordres de Bonaparte présente une lacune après les mots : *de hussards*. La fin de la phrase peut être reconstituée d'après le registre des ordres particuliers de Berthier.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

« Vous préviendrez les citoyens Monge, Gloutier, que le quartier général part demain.

» Vous donnerez l'ordre au chef de brigade des guides de faire seller ses chevaux et de se tenir prêt à partir demain à midi [1]. Il viendra à cette heure prendre mes ordres pour savoir l'heure à laquelle on bridera. »

20 *pluviôse* (8 *février*). — Ordre au citoyen Marcel de faire partir demain, avec le quartier général, l'imprimerie portative.

20 *pluviôse* (8 *février*). — Ordre à deux compagnies de dromadaires de se tenir prêtes à partir le 22.

20 *pluviôse* (8 *février*). — Ordre de faire partir, le 27, pour Salheyeh la compagnie des ouvriers de la marine en quarantaine à Boulak ; on fera partir en même temps les hommes et le matériel que les dépôts et les services auraient à envoyer [2]. Un adjoint de l'état-major partira avec cette compagnie et apportera les dépêches.

Hamelin arriva, enfin, au Caire dans l'après-midi du 8 février. Il fut immédiatement reçu par Bonaparte, qui l'attendait avec impatience et eut avec lui de longs entretiens, qu'il a résumés dans son *Rapport* :

..... J'arrivai sans accident à Boulak ; mais, sur la rive gauche du Nil, je trouvai le lazaret et le redoutable M. Blanc qui s'empara de moi. J'étais occupé à disputer sur la quantité d'immersions qu'il me faudrait subir, quand je vis arriver sur l'autre rive une voiture à six chevaux et tout l'appareil qui annonçait le général en chef. Il descendit de voiture, fit des signes ; la consigne fut bientôt levée, un canot vint me chercher, et je me trouvai près du général Bonaparte.

Je dois le dire, l'accueil fut brillant ; il me fit monter dans sa voiture ; nous étions seuls, il ordonna une promenade. Mais, à peine étions-nous assis qu'il m'accabla de questions avec une telle volubilité qu'il m'était impossible de répondre avec ordre. Je le priai

1. Voir ordres de Berthier à Dommartin et d'Andréossy à Bessières (20 pluviôse-8 février), les avertissant que le départ aura lieu à 10 heures du matin. L'adjudant-général Grézieu mettra la colonne en mouvement ; Bessières fera seller les chevaux de façon à pouvoir partir à midi ; il ira prendre alors les ordres de Bonaparte.

Voir ordre de Berthier à Grézieu (même date), lui prescrivant d'emmener les adjoints René, Mailly et Buscaille : « Les adjudants généraux Boyer, Leturcq partiront, ainsi que leurs adjoints, pour venir avec le général en chef après-demain, mais leurs chevaux et leurs bagages partiront demain, ainsi que tout ce qui tient au bureau de l'état-major. »

2. Voir lettre d'Andréossy à Dommartin et à Dugua (20 pluviôse-8 février) le prévenant.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

de changer de manière s'il voulait que je fusse clair : « *Vous avez raison*, me dit-il, *allons dîner* », et il me parla de tout autre chose.

Après dîner, il m'emmena dans son cabinet avec M. Bourrienne qui tenait la plume. Il fit mettre en marge toutes les questions auxquelles il désirait que je répondisse et je dictai mes réponses.

Nous y étions encore à une heure du matin, je tombais de sommeil et de fatigue; il m'envoya me coucher, en me recommandant de revenir le lendemain avant huit heures; mais, dès cinq heures du matin, il m'envoya chercher.

Pendant que je lui rendais compte de l'état politique de l'Europe, si différent de celui dans lequel il l'avait laissé, des fautes du Directoire, de l'avilissement dans lequel retombait la France, son agitation allait toujours croissant; il marchait à grands pas et proférait des mots entrecoupés, parmi lesquels je distinguais : *Pauvre France..... on la gaspille..... des misérables..... des avocats..... quel désordre!.....*

Le travail fini, il me le fit relire et me demanda si tout était exact. Je lui répondis que *oui*, sauf quelques légères erreurs de dates. Alors, il me dit : « *Vous allez signer cela.* »

Je ne m'en souciais guère, ne voulant pas figurer dans une sorte de dénonciation contre le gouvernement alors établi en France. Il me protesta que cette pièce ne sortirait pas de son portefeuille ; je signai et, bientôt après, le tout fut envoyé au Directoire pour motiver un retour dont le général conçut dès lors le projet.

Un extrait de ce long interrogatoire fut joint à la dépêche que Bonaparte adressa au Directoire (22 pluviôse - 10 février), au moment de quitter lui-même Le Caire [1] :

..... J'ai interrrogé moi-même le citoyen Hamelin, et il a déposé les faits ci-joints [2]. Les nouvelles sont assez contradictoires. Depuis le 6 juillet, je n'ai pas reçu de nouvelles d'Europe.

1. Au début de sa dépêche, Bonaparte donne quelques renseignements sur le voyage d'Hamelin. Il mentionne la réception d'une lettre du consul d'Ancône, qui lui a envoyé les journaux de Lugano (du 3 septembre au 22 octobre) et la série du *Courrier de l'armée d'Italie* (du 14 vendémiaire au 6 brumaire).

2. Cette pièce, non datée, est écrite par Bourrienne qui, au-dessous des réponses, a mis : *Signé : R. Hamelin*, et a certifié *pour copie conforme*. Elle comporte une quinzaine de questions et n'a pas *trois pages*. Hamelin y relate : que la guerre a été déclarée par le roi de Naples à la France; que les Napolitains ont


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

[Ici, mention du départ de Louis Bonaparte, de Sucy et de plus de 60 bâtiments.]

Nous avons appris par Suez que six frégates françaises, qui croisaient à l'embouchure de la mer Rouge, avaient fait pour plus de 20 millions de prises aux Anglais.

Je fais construire dans ce moment-ci une corvette à Suez, et j'ai une flottille de quatre avisos qui navigue dans la mer Rouge.

Les Anglais ont obtenu de la Porte que Djezzar-Pacha aurait, outre son pachalik d'Acre, celui de Damas. Ibrahim-Pacha, Abd-Allah-Pacha et d'autres pachas sont à Gaza, et menacent l'Égypte d'une invasion. Je pars dans une heure pour aller les trouver. Il faut passer neuf jours de désert sans eau ni herbe. J'ai ramassé une quantité assez considérable de chameaux et j'espère que je ne manquerai de rien.....

.... [1].

Je me fais accompagner, dans cette course, du mollah, qui est, après le mufti de Constantinople, l'homme le plus révéré de l'empire musulman, des cheiks des quatre principales sectes, de l'émir-hadji ou prince des pèlerins.....

Il est nécesssaire que vous fassiez passer des armes, et que vos opérations militaires et diplomatiques soient combinées de manière que nous recevions des secours. Les événements de la guerre et les événements naturels font mourir du monde.

Une maladie contagieuse s'est déclarée depuis deux mois à Alexandrie. 200 hommes en ont été victimes. Nous avons pris des mesures pour qu'elle ne s'étende point; nous la vaincrons.

---

occupé Rome et Civita-Vecchia; que les Anglais ont débarqué à Livourne un corps de Napolitains; que les négociations avec l'Europe se poursuivent; que Paswan Oglou est à Andrinople; que Corfou est bloqué par les flottes russe et turque.

L'interrogatoire d'Hamelin, qui a duré plusieurs heures, a certainement compris un nombre de questions beaucoup plus considérable que Bonaparte n'a pas jugé devoir communiquer au Directoire. Les renseignements ainsi fournis ont pu confirmer chez Bonaparte l'intention de revenir en France, mais il les a conservés pour lui seul.

L'avant-dernière question est ainsi conçue : « *Qu'est-ce qui vous prouvait que la Porte nous faisait la guerre?* — Réponse : Le blocus de Corfou, les relations du bey de Navarin, qui vous l'a assuré, et les dires de tous les bâtiments, sans exception, que j'ai rencontrés. »

Cette question exprime un doute qui ne paraît guère sincère. La déclaration de guerre de la Porte faite au commencement de septembre, connue à Paris avant le 4 novembre et bien plus tôt en Italie et en Morée, était un événement de notoriété trop générale pour que Bonaparte ne fût pas convaincu de la réalité de la rupture affirmée par Hamelin.

1. Bonaparte expose ici les motifs de l'expédition de Syrie que nous avons reproduits page 7.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous avons eu bien des ennemis à vaincre dans cette expédition : désert, habitants du pays, Arabes, Mameluks, Russes, Turcs, Anglais.

Si, dans le courant de mars, le rapport du citoyen Hamelin se confirme et que la France soit en armes contre les rois, je passerai en France [1]. Je ne me permets dans cette lettre aucune réflexion sur la position des affaires de la République, puisque, depuis dix mois, je n'ai plus aucune nouvelle. Nous avons tous une confiance entière dans la sagesse et la vigueur des déterminations que vous prendrez.

Le 9 février, les équipages et une partie du quartier général furent mis en route pour Birket-el-Haggi [2], précédant de vingt-quatre heures Bonaparte qui comptait les rejoindre le lendemain, en allant d'une traite à Belbeis.

Dans cette dernière journée passée au Caire, Bonaparte prit diverses mesures relatives au gouvernement de l'Égypte pendant son absence. Menou étant retenu à Rosette, le commandement qui lui était destiné fut attribué à Dugua.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 21 pluviôse (9 février).

Le général de division Dugua prendra le commandement de la province du Caire ; le général commandant la place sera immédiatement sous ses ordres. Tous les généraux et les officiers commandant les provinces de la basse Égypte, ainsi que le général commandant les provinces de Beni-Souef, Fayoum et Minieh, préviendront le général Dugua de ce qui se pourrait passer d'intéressant dans leurs provinces, et obéiront à tous les ordres qu'il pourrait leur donner ; ils continueront cependant de correspondre avec l'état-major général [3].

1. Cette phrase est chiffrée ; il en est de même de quelques autres passages de la dépêche.

2. Voir le *Journal de Doguereau* : « Le 21 pluviôse, sur les 11 heures du matin, nous quittâmes Le Caire, escortés par les ordonnances du général Dommartin. Le général en chef, voulant aller sans s'arrêter du Caire à Belbeis, ne partit que le lendemain. Nous rencontrâmes à El-Qobbet les guides à cheval et les bagages ; nous les laissâmes en arrière et nous arrivâmes d'assez bonne heure à Birket-el-Haggi. »

3. *In fine*, l'ordre du jour nomme le général Leclerc au commandement de la province de Gizeh ; il aura l'inspection des dépôts de cavalerie, fera hâter la confection de l'habillement et de l'équipement « afin que, dans deux décades, tous les hommes qui sont aux dépôts puissent rejoindre l'armée ».



Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DUGUA

Le Caire, le 21 pluviôse an VII (9 février 1799).

Vous prendrez, Citoyen Général, le commandement de la province du Caire.

Les dépôts des divisions Bon et Reynier gardent la citadelle avec deux compagnies de vétérans.

Il y a, à la citadelle, des approvisionnements de réserve pour nourrir cinq à six mois la garnison et l'hôpital qui s'y trouve.

Il y a au fort Dupuy un détachement de la légion maltaise et de canonniers.

Le fort Sulkowski est gardé par le dépôt du 7e de hussards et du 22e de chasseurs.

Le fort Camin est gardé par un détachement du 14e de dragons.

La tour du fort de l'Institut est gardée par un détachement des dépôts de la division Lannes, ainsi que le fort de la Prise d'eau et de la maison d'Ibrahim-Bey; dans cette dernière est notre grand hôpital.

Tous nos établissements d'artillerie sont à Gizeh, ainsi que les dépôts de la division du général Desaix.

Tous les Français sont logés autour de la place Esbekieh. J'y laisse un bataillon de la 69e, un de la 4e d'infanterie légère et un de la 32e.

Le bataillon de la 4e partira le 24; une compagnie de canonniers marins le 27; et le bataillon de la 32e, le 30 pluviôse. J'ai désigné le 30 pour le départ de ce bataillon, parce que je suppose que le général Menou sera arrivé à cette époque avec la légion nautique. Si elle n'était pas arrivée, vous garderez ce bataillon jusqu'à son arrivée, et, dans ce cas, vous feriez escorter le trésor qu'on doit envoyer à l'armée, par un détachement qui ira jusqu'à Belbeis.

Je laisse à Boulak tous les dépôts des dragons ; ce qui, avec les dépôts des régiments de cavalerie légère, forme près de 300 hommes. Il leur reste à tous quelques chevaux ; il en arrive d'ailleurs journellement que vous leur ferez distribuer.

La première opération que vous aurez à faire est de réunir chez vous les commandants des différents dépôts, de passer la revue de leurs magasins et de prendre toutes les mesures afin que chacun de ces régiments puisse, en cas d'alerte, monter tant bien que mal un


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

certain nombre de chevaux. Ce sont principalement les selles qui manquent. Il y a à Boulak un atelier, qui a déjà reçu 6.000 livres d'avance, et qui doit en fournir 400, à 30 par décade. Vous ne recevrez que des selles très bonnes, puisqu'on les paye très cher. Le 14e de dragons a 200 selles qui sont en quarantaine à Rosette depuis 25 jours, et qui doivent être ici avant la fin du mois.

On doit monter à Gizeh au moins 5 à 6 sabres par jour. Vous les ferez donner, à mesure, aux dépôts de cavalerie qui en ont le plus besoin. Vous passerez une réforme des chevaux, et je vous autorise à faire vendre, au profit des masses des régiments de cavalerie, tous les chevaux hors d'état de servir.

Il y a dans la province du Caire cinq tribus principales d'Arabes:

Les Bily: c'est la plus nombreuse, elle est en paix avec nous, elle a dans ce moment-ci son chef et plus de 200 chameaux à l'armée;

Les Saouâlhat: nous sommes en paix avec eux. Les fils des deux principaux cheiks sont en otages chez Zulfukiar, commissaire près le divan.

Les Terrabin: nous sommes en paix avec eux; ils ont leurs cheiks et presque tous leurs chameaux dans les convois de l'armée.

Enfin les Haouytat et les Aydy qui sont nos ennemis. Nous avons brûlé leurs villages, détruit leurs troupeaux; ils sont dans le fond du désert; mais ils pourront revenir faire des brigandages aux environs du Caire. Il faut que les forts Camin, Sulkowski et Dupuy leur tirent des coups de canon, quand ils s'approchent trop.

Il faut avoir toujours un bâtiment armé, embossé plus bas que la ville près du rivage, de manière à pouvoir tirer dans la plaine.

Il faut de temps en temps envoyer 100 hommes à Kelioub avec une petite pièce de canon, tant pour lever le miri que pour connaître si ces Arabes sont retournés, et pouvoir les investir et surprendre leur camp. Il faut aussi, de temps en temps, réunir une centaine d'hommes à Gizeh, faire une tournée, dans le nord surtout de la province; lever le miri et donner la chasse aux Arabes. Je désirerais que, dès que le général Leclerc sera arrivé à Gizeh vous l'envoyassiez, avec 100 hommes de Gizeh et 50 de la garnison du Caire, faire dans le nord de sa province une tournée de cinq à six jours. Vous régleriez sa marche de manière à être instruit tous les jours où il se trouverait, afin de pouvoir le rappeler si les circonstances l'exigeaient.

Le divan du Caire a une influence réelle dans la ville et est com-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

posé d'hommes bien intentionnés. Il faut le traiter avec beaucoup d'égards et avoir une confiance particulière dans le commissaire Zulfukiar et dans le cheik El-Mohdy.

L'intendant général copte, les chefs des marchands de Damas, Michaël-Kehil, que vous pourrez consulter secrètement lorsque vous aurez quelque inquiétude, pourront vous donner des renseignements sur ce qui se passerait dans la ville.

S'il y avait des troubles dans la ville, il faudrait vous adresser au petit divan, réunir même le divan général. Ils réussiront à tout concilier en leur témoignant de la confiance. Enfin, prendre toujours ses mesures de sûreté, telles que consigner la troupe, redoubler les gardes du quartier français, y placer quelques petites pièces de canon, mais n'arriver à faire bombarder la ville par le fort Dupuy et la citadelle qu'à la dernière extrémité; vous sentez le mauvais effet que doit produire une telle mesure sur l'Égypte et tout l'Orient.

S'il arrivait des événements imprévus à Alexandrie ou à Damiette, vous y feriez marcher le général Lanusse et même le général Fugière.

Si vous veniez à craindre quelque chose de la populace du Caire, vous feriez venir le général Lanusse de Menouf. Il viendrait sur l'une et l'autre rive, et son arrivée ferait beaucoup d'effet dans la ville.

J'ai donné des fonds au génie, à l'artillerie et à l'ordonnateur pour tout le mois de ventôse.

Vous correspondrez avec moi par des Arabes et par tous les convois qui partiront.

Quels que fussent les événements qui se passassent dans la Charkieh, 25 hommes, partant de nuit, arriveront toujours à Birket-el-Haggi, à Belbeis et à Salheyeh.

Le commandant des armes à Boulak vous remettra l'état des bâtiments armés que nous avons sur le Nil. Il est nécessaire que ces bâtiments fassent un service de plus en plus actif.

Le payeur a ordre de tenir à votre disposition 2.000 francs par décade pour payer les courriers que vous m'expédierez.

Le directeur du parc de Gizeh doit envoyer, le 24, une pièce de 8 au général Fugière. Veillez, je vous prie, à ce qu'elle parte. Vous sentez combien il est nécessaire qu'il la reçoive; il n'a que 200 hommes sans canons.

BONAPARTE.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL MARMONT

Le Caire, le 21 pluviôse an VII (9 février 1799).

Vous verrez par l'ordre du jour, Citoyen Général, que tous les fonds des provinces d'Alexandrie, de Rosette et de Bahireh doivent être versés dans la caisse du payeur d'Alexandrie. Le citoyen Baude a été investi de toute l'autorité du citoyen Poussielgue. Le commissaire Michaux est investi de toute l'autorité de l'ordonnateur en chef sur l'administration de ces trois provinces, dont les fonds seront exclusivement destinés à pourvoir à vos services.

Ordonnez que le 3e bataillon de la 75e se réunisse, avec deux bonnes pièces d'artillerie, à Damanhour ; que cette colonne puisse se porter dans toute cette province et même dans celle de Rosette pour lever les impositions et punir ceux qui se comporteraient mal..... [1]

Mettez-vous en correspondance avec le général Lanusse, qui commande à Menouf, et le général Fugière qui commande à Mehallet-el-Kebir.....

Si des événements supérieurs arrivaient, le commandant de Rosette doit se retirer dans le fort de Rachid [2], qui doit être approvisionné pour cinq ou six mois. Maître de ce fort, il le serait de la bouche du Nil, et dès lors empêcherait de rien faire de grand contre l'Égypte. Faites donc armer et approvisionner le fort de Rachid ; mettez dans le meilleur état celui d'Aboukir ; profitez de tous les moyens possibles, et du temps qui vous reste d'ici au mois de juin, pour mettre Alexandrie à l'abri d'une attaque de vive force, pendant : 1° cinq à six jours, qu'une armée puisse débarquer et l'investir ; 2° quinze jours, qu'elle commence le siège ; 3° quinze à vingt jours de siège.

Vous sentez que, lorsque cette opération pourrait être possible, je ne serais pas éloigné de dix jours de marche d'Alexandrie.

Faites lever exactement la carte des provinces de Bahireh, Rosette et Alexandrie, et, dès l'instant qu'elle sera faite, envoyez-la moi, afin qu'elle puisse me servir si votre province devenait le théâtre de plus grands événements. Dans ce moment-ci, la saison ne permet pas aux Anglais de rien faire de dangereux [3].....

BONAPARTE.

1. Entre autres avantages, cette mesure aura celui de tenir cette troupe éloignée de l'épidémie. Plus loin, Bonaparte conseille comme un bon moyen de « faire marcher les troupes » ; de combiner par exemple une opération de 4 à 500 hommes sur Mariout,

2. La *Correspondance de Napoléon* écrit : *Katieh*, d'après la *Collection Napoléon*. Cette version, inadmissible et contredite par la phrase suivante, est le résultat d'une évidente erreur de copie, dont les éditeurs de la *Correspondance* ne se sont pas aperçus.

Voir ordre de Bonaparte à Berthier (10 pluviôse-29 janvier), prescrivant de transporter dans ce fort les dépôts des magasins et la manutention de Rosette. En cas de révolte de la ville, le commandant de Rosette devait se retirer dans le fort.

3. *In fine*, Bonaparte déclare (plus ou moins sincèrement) attacher peu de foi aux nouvelles données par Hamelin : « Quoique je croie que nous soyons en paix


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal d'Abdurrhaman.

Le samedi [1], Bonaparte convoqua un divan où se trouvaient les cheiks et les officiers des janissaires. Il parla avec eux de son voyage et il dit : « Nous avons tué quelques Mameluks fuyards, les autres se sont sauvés au » fond du pays de Saïd; nous allons chercher les autres qui sont du côté » de Gaza. Notre intention est de mettre de l'ordre en Syrie, pour la sû- » reté des routes de mer et de terre, et pour l'avantage de l'Égypte. Nous » serons absents un mois. A notre retour, nous nous occuperons de l'or- » dre de la ville, des canons de la loi et de tout ce qui sera nécessaire. » Il faut que vous teniez le bon ordre dans la ville et que vous mainteniez » la tranquillité. Prévenez les chefs de quartier que chacun retienne les » siens, de manière qu'il ne survienne plus de désordre avec l'armée qui » restera. » On le lui promit; on écrivit, comme à l'ordinaire, une affiche que l'on plaça dans les rues.

Le même jour, Mustapha, lieutenant du pacha, le cadi et les autres cheiks désignés pour le voyage, sortirent du côté d'Adlié [2] avec beaucoup de troupes, beaucoup de charges de tapis, de tentes, de palanquins pour les femmes et les esclaves noires et blanches, que l'on avait prises des maisons des Mameluks; la plupart avaient pris le costume des femmes françaises.



Au moment où s'achève la concentration de l'armée vers l'isthme de Suez, il y aurait intérêt à en indiquer la composition détaillée et complète. Les *Archives de la Guerre* ne possèdent malheureusement aucune situation de cette époque. Quelques notes, non datées, mais qui semblent avoir été écrites à l'état-major de Berthier, permettent cependant d'établir de la façon suivante la composition de l'armée de Syrie :

DIVISION KLEBER.

Généraux de brigade : Verdier et Damas (remplacé par Junot, le 10 mars).
2e demi-brigade d'infanterie légère; 1er et 2e bataillons de la 25e de ligne; 1er et 2e bataillons de la 75e de ligne.

---

avec Naples et l'Empereur, cependant, je vous autorise à retarder, sous différents prétextes, le départ des bâtiments napolitains, impériaux, livournais..... »

1. Samedi, 4e jour de Ramadan, correspondant au 21 pluviôse (9 février).

2. Abdurrhaman désigne ainsi El-Qobbet, (*El-Qobbet-el-Adelieh, la coupole d'Adel*, commémorant le sultan Melek-el-Adel).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Division Reynier.

Général de brigade : Lagrange.
9e demi-brigade de ligne; 1er et 2e bataillons de la 85e de ligne.

Division Bon.

Généraux de brigade : Rampon et Vial.
1er bataillon de la 4e légère; 1er et 2e bataillons de la 18e de ligne; 1er et 2e bataillons de la 32e de ligne.

Division Lannes.

Généraux de brigade : Veaux et Robin.
1er bataillon de la 22e légère; 1er et 2e bataillons de la 13e de ligne; 1er et 2e bataillons de la 69e de ligne.

Cavalerie, commandée par le général de brigade Murat.

1 escadron du 7e de hussards; 1 escadron du 22e de chasseurs; 3e, 14e et 18e régiments de dragons; 1 escadron du 20e de dragons.

Quant aux effectifs, ils sont donnés par une note[1] indiquant la « force active de l'armée » au 21 pluviôse (9 février) et au 26 floréal (15 mai). Le rapprochement des chiffres fournis pour les deux époques fera ultérieurement connaître les pertes subies pendant la campagne ; voici ceux qui correspondent au début :

	Hommes.
Division Kleber	2.349
Division Bon	2.499
Division Lannes	2.924
Division Reynier	2.160
Cavalerie	800
Génie	340
Artillerie	1.385
Guides à pied et à cheval	400
Dromadaires	88
Total	12.945

Il faut remarquer que cet effectif comprenait exclusivement des hommes présents sous les armes et aptes à faire cam-

1. Note non datée, ni signée, mais qui a dû être écrite par un secrétaire de l'état-major, comme on peut s'en convaincre en la rapprochant de certaines pages du registre des ordres particuliers de Berthier. (Voir registre F, folios 2, 44, 57, 72, 76.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

pagne. Si d'ailleurs on se rappelle que sur les 30.000 hommes existant à la fin d'octobre 1798, il y avait près de 6.000 indisponibles [1], si l'on tient compte des 5.000 hommes qui combattaient dans la haute Egypte, on voit que Bonaparte avait réduit dans la plus large mesure les forces destinées à la défense des côtes du Delta [2]. Suivant le principe qu'il devait toujours appliquer, il affectait au théâtre des opérations décisives non seulement le maximum de troupes disponibles, mais encore les éléments les meilleurs.

1. Voir T. III, p. 687, la situation de l'armée au 1er brumaire (22 octobre).

2. Dans ses *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (T. II, p. 26), Napoléon donne la répartition suivante pour les troupes de l'armée d'Orient :

	Haute Egypte.	Basse Egypte.	Syrie.	TOTAL.
Infanterie............	5.000	7.000	10.000	22.000
Cavalerie.............	1.200	1.000	800	3.000
Artillerie............	300	1.300	1.600	3.200
Guides................	»	»	600	600
Non combattants......	50	700	150	900
TOTAUX.........	6.550	10.000	13.150	29.700

Ce tableau majore de 1.500 hommes environ l'effectif de la division Desaix. Il faut, en outre, remarquer que les troupes laissées dans la basse Égypte comprenaient certains éléments médiocres, tels que les légions maltaise et nautique, les vétérans, etc.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE III

EL-ARICH

Quand Bonaparte avait ordonné à Reynier de partir le 5 février, de Katieh, pour marcher sur El-Arich, il espérait que l'occupation de ce point s'effectuerait sans résistance sérieuse et que l'armée pourrait traverser assez rapidement le désert, sous la protection de la petite avant-garde ainsi poussée jusqu'aux confins de la Syrie. Le *Journal de Doguereau* déclare très nettement :

Nous fûmes trompés dans un sens contraire [1] sur les fortifications d'El-Arich. On n'avait jamais pensé trouver d'obstacles avant Gaza, où l'on savait qu'il devait y avoir un fort; on fut très surpris de trouver un assez bon fort (surtout en raison de nos moyens), et qui nous retint plusieurs jours.

Ce fut le 6 février seulement que Reynier put se mettre en route; quelques heures plus tard, Kleber arrivait à Katieh, où il dut séjourner jusqu'au 11 février, éprouvant les plus grandes difficultés pour la concentration de ses troupes et l'arrivée des convois de subsistances.

Extraits des lettres de Kleber à Bonaparte (du camp de Katieh).

19 *pluviôse* (7 *février*). — Je suis arrivé hier à 11 heures du matin à Katieh,

1. Doguereau vient de rappeler qu'on avait beaucoup parlé en Égypte d'un fort construit, en avant d'Acre, sur une hauteur dominant cette place. Cet ouvrage se réduisait à une redoute en pierres sèches, à peine ébauchée, que Djezzar avait fait commencer dans des conditions très défectueuses; les Turcs n'essayèrent même pas de la défendre.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Citoyen Général, après avoir été contrarié par les vents et le défaut d'eau du lac. Le général Reynier était parti d'ici depuis deux heures, avec les 9e, 75e et 85e demi-brigades emportant pour dix jours de vivres. Si l'officier des guides m'avait envoyé vos dépêches au mouillage de Tineh, il eût été très facile que je visse encore Reynier et que je me concertasse avec lui, mais cet officier a craint de contrevenir à vos intentions [1].

Le convoi extraordinaire destiné pour El-Arich et qui devait être au mouillage de Tineh le 17, d'après un ordre de l'ordonnateur en chef, n'aurait pu se former qu'aux dépens du mouvement des troupes et de l'artillerie de ma division, et j'ai cru pouvoir d'autant moins le permettre que ce mouvement, faute d'embarcations, est encore loin d'être effectué ; j'ai donc fait marcher les deux opérations de front et, sans être en ce moment fort à l'aise, j'ose espérer pourtant que nous nous en tirerons, surtout si le convoi qui est attendu de Salheyeh arrive. Voici l'état des choses ; mais avant de juger, Citoyen Général, je vous prie de prendre en considération que, lorsque je suis arrivé à Damiette, il n'était encore parti qu'un bataillon de la 75e et un seul convoi de vivres, le tout porté par 70 barques dont il ne m'en est revenu que 34, les autres ayant déserté parce qu'on avait négligé de mettre un soldat sur chacune d'elles.

Le général Reynier, comme je vous l'ai dit plus haut, a pour dix jours de vivres ; dès qu'il sera arrivé à El-Arich, il renverra ses chameaux ici ; je les ferai charger et les ferai repartir de suite sous bonne escorte ; en attendant, 30 barques, escortées par une cange et chargées de riz, de biscuit et d'orge, partiront demain du mouillage de Tineh et chercheront un abri à la hauteur d'El-Arich. Le commandant de la cange a ordre de prévenir le général Reynier de son arrivée par un exprès arabe ; d'ici à ce temps il arrivera, je présume, des chameaux de Salheyeh qui seront également expédiés sur le champ ; enfin, dans six jours au plus tard, arrivera le restant du convoi de vivres de Damiette qui, sans s'arrêter, filera au mouillage qui aura été reconnu à la hauteur d'El-Arich.....

---

1. « Le général de division Reynier arriva de Salheyeh à Katieh le 14 au soir de pluviôse et en partit le 16 pour El-Arich, prenant sur lui d'emmener la 75e demi-brigade faisant partie de la 1re division. Le général Kleber arriva, le 16 ou le 17, à Katieh; il fut très mécontent que le général Reynier eût emmené avec lui sa 75e demi-brigade. Le 20, le général Kleber reçut une dépêche du général en chef. Après qu'il en eut fait la lecture, on ne douta point de l'impression désagréable qu'il en ressentait. Il garda longtemps le silence, lorsque, tout à coup le rompant, il éclata en indignation contre les mauvaises dispositions du général en chef. Point d'approvisionnements pour 10.000 hommes qui devaient passer le désert. Il sentait vivement cette position, il blâmait hautement la confiance que le général en chef paraissait mettre dans la fortune. Pendant son séjour à Katieh, il y fit exécuter un espion. Il se mit en route, le 21, pour El-Arich. » (*Notes sur les opérations du général Kleber*). Ces *Notes*, conservées aux *Archives de la Guerre* (*Mémoires Historiques*, nº 10), ont dû être écrites par un officier de l'état-major de Kleber; elles se sont trouvées ensuite dans les papiers du général Morand. Cette circonstance explique comment la copie communiquée aux *Archives* porte le nom de cet officier général, lequel ne les a certainement pas rédigées, puisqu'il servait alors dans la haute Égypte; l'auteur des *Notes* a fait toute la campagne de Syrie et est revenu au Caire avec la petite avant-garde commandée par l'adjudant général Boyer. Ces *Notes* renferment quelques détails assez curieux, mais présentent plusieurs erreurs de date, imputables peut-être aux copistes successifs.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'ai ici le 1er bataillon de la 25e; un bataillon de la 2e est au mouillage de Tineh. Le général Verdier est resté à Damiette avec le restant de la 2e. L'adjudant général Alméras gardera les six compagnies du 2e bataillon de la 25e jusqu'à ce que les magasins soient évacués et que le restant du miri soit rentré, à moins que vous ne lui donniez de nouveaux ordres. J'ai également encore à Damiette la moitié des équipages d'artillerie, mais tout cela pourra être rendu à Katieh le 24. Voilà, au sommaire, l'état des choses. Si les divisions Bon et Lannes ainsi que la cavalerie n'amènent pas avec elles leurs subsistances, nous serons bien mal; car quelque activité, quelque zèle que l'on ait mis à Damiette pour s'en procurer, je doute que l'on soit arrivé à la moitié de ce qui a été demandé. Le lac porte en ce moment 240 barques à notre service; ce n'est pas sans peine et ce n'est que très tard qu'on les a obtenues.

J'ai avec moi 36 chameaux appartenant aux différents corps qui les ont achetés. Je les emploie pour faire venir ici les vivres du mouillage de Tineh et faire porter de l'eau d'ici à ce mouillage [1]. J'espère qu'il m'en arrivera un pareil nombre de Damiette par le dernier convoi. Comme je compte laisser tous les équipages à Katieh, ces chameaux nous serviront uniquement au transport de l'eau et des vivres, en cas que je doive me rendre, avec les troupes qui me restent, à El-Arich ; mais le général Reynier pense avoir assez de forces pour s'emparer de ce poste, lors même que les 10.000 hommes de Gaza s'y seraient rendus pour le défendre. Je partage son opinion.....

J'ai l'espoir, Citoyen Général, de vous voir arriver ici le 23 ; mais, à moins que vous ne soyez suivi d'un convoi de fourrage, j'ose vous engager de venir avec le moins de chevaux possible. Il n'y a pas un fétu

1. Voir ordre du jour de la division Kleber (camp de Katieh, 19 pluviôse-7 février), prescrivant qu'il sera passé une revue de toutes les troupes; il sera fourni un état de tous les chevaux, chameaux et bourriques attachés à des corps. Tous les animaux existant à Katieh, qui ne figureraient pas sur cet état, seront mis à la disposition du parc.

« Le général Kleber prévient les officiers et soldats sous ses ordres que, d'ici à un mois, ils auront à combattre deux ennemis terribles, la faim et la soif; mais il en prévient des Républicains qui ne s'étonneront pas de ces privations et sauront les surmonter avec courage et constance; il les prévient, afin qu'ils prennent, pour les vaincre plus facilement, toutes les précautions qui seront en leur pouvoir, en s'assistant les uns les autres.

» Le général Kleber est dans la nécessité de disposer pendant quelques jours de toutes les bêtes de charge qui se trouvent au camp, pour transporter de l'eau de Katieh à Tineh, sans laquelle les troupes qui se trouvent sur ce point mourraient de soif, pour transporter de Tineh à Katieh les subsistances sans lesquelles les troupes du camp souffriraient de la faim.

» Il espère donc que les chefs des corps, officiers et vivandiers, qui auraient de ces bêtes de charge, les prêteront sans murmure à ce service urgent, et qu'il n'entendra plus à l'avenir de réclamation à ce sujet. Au demeurant, le général Kleber promet protection et assistance à tout vivandier qui se chargera de transporter dans les marches les objets de nécessité tels que de l'eau, de l'eau-de-vie et du vinaigre.....

» La garde sera relevée tous les jours à 5 heures du soir ; il sera ordonné un capitaine de ronde. Ce service roulera sur tous les capitaines présents au camp. Le mot d'ordre sera donné à la garde montante. Les corps enverront tous les jours à midi, au quartier général, un écrivain ou un adjudant pour prendre l'ordre. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de paille ici et presque point d'orge [1]. On n'a point ou très peu trouvé de ces denrées à Damiette.....

20 *pluviôse* (8 *février*). — Il est 8 heures du matin, Citoyen Général, et le courrier à dromadaire me remet votre lettre du 17 contenant les nouvelles de France. J'étais justement à passer la revue des troupes, je leur en ai donné communication. Un long trait de Clos-de-Vougeot dans ce désert n'aurait pas animé davantage les physionomies. Je vous prie, en mon nom particulier, d'en agréer mes remerciements.

.... [2].

Le général Reynier renverra d'El-Arich, d'ici à quatre jours, 60 chameaux environ. J'y en réunirai 30, actuellement occupés à transporter de Tineh ici quelque peu d'orge pour la consommation journalière et des munitions de guerre. Avec ces 90 chameaux, je partirai, le 25 ou le 26, avec un bataillon de la 25e, la 2e légère et quelques détachements pour joindre Reynier à El-Arich, emportant avec moi le plus de vivres qu'il sera possible et laissant ici tous les équipages.

La troupe est prévenue de la misère qui l'attend jusqu'à ce qu'elle soit arrivée en Syrie et elle a reçu cet avis avec courage. Il serait difficile de leur ôter de l'esprit que nous ne retournions en Europe par les Dardanelles; j'ai cru devoir leur laisser cette illusion [3].

Cette nuit est arrivé un détachement de 100 hommes de la 32e; j'attends le restant de la demi-brigade d'un moment à l'autre.

Le général Damas est resté au mouillage de Tineh avec un détachement de la 2e; il y demeurera jusqu'à ce qu'il ait vu filer par mer le convoi des 36 barques mentionné ci-dessus.....

L'on m'assure que la division Reynier trouvera à El-Arich suffisamment d'herbe pour fourrager, si l'ennemi n'a pas pris le soin de la couper, car on ajoute qu'il n'est venu sur ce point que pour cet objet et pour détruire ou infecter les puits.

1. Voir ordre du jour du 21 pluviôse (9 février), prescrivant de ne délivrer d'orge qu'aux chameaux, à raison d'un huitième de ration par chameau. Les bourriques n'en recevront point.

« Les chameaux et bourriques seront réunis tous les matins à 8 heures devant le front du camp, pour aller ensemble au pâturage. Ils seront escortés par 16 fusiliers, 1 caporal et 1 sergent. Ils rentreront au camp à 3 heures après-midi. La garde d'escorte exercera la plus grande surveillance pour qu'aucun chameau ou chamelier ne s'échappe. Ils les tiendront, en conséquence, le plus réunis possible.

» Le général Kleber défend expressément à tous les Français de maltraiter les Turcs ou Arabes qui se trouvent au camp; il fera punir sévèrement les contrevenants à cet ordre. Ces hommes sont précieux à l'armée, et chacun doit le sentir.

» Les Turcs ou Arabes attachés au service du camp porteront un papier ou carte sur leur poitrine, avec les deux lettres initiales : R. F.

» Tous les courriers arabes seront arrêtés aux avant-postes et conduits par un fusilier au général commandant. »

2. Kleber dit que l'aspirant de marine Monnier est parti à la pointe du jour, pour reconnaître la côte jusqu'à El-Arich. S'il trouve un mouillage, on y dirigera un convoi de 36 barques portant à peu près 15 à 16.000 rations de biscuit, 446 quintaux de riz et 40 quintaux d'huile.

3. Cette phrase montre bien que Bonaparte n'avait pas l'intention de marcher sur Constantinople.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Sans le courrier que vous m'avez expédié, je n'aurais pu vous écrire aujourd'hui, n'ayant avec moi qu'un seul Arabe du pays que je garde précieusement pour me servir de guide lors de mon mouvement. Si donc le citoyen Venture pouvait m'en envoyer un ou deux montés sur des dromadaires, cela me mettrait à même de communiquer rapidement avec le général Reynier; vous en sentez toute la nécessité.....

Vous savez, Citoyen Général, combien je suis partisan du port et de la manœuvre du pieu, et il se trouve que c'est positivement ma division qui n'en est point pourvue. Veuillez, je vous prie, donner des ordres pour qu'il m'en soit fourni, car il m'a été impossible d'en faire confectionner pendant le peu de jours que je suis resté à Damiette.

22 pluviôse (10 février). — La 32e demi-brigade est arrivée le 20 au camp de Katieh, Citoyen Général. Le citoyen Sanson est arrivé hier avec le citoyen Grobert. Ils partent ce soir pour El-Arich, escortés de 45 hommes de la 9e, 45 de la 75e, une compagnie de grenadiers de la 25e, quelques sapeurs et une pièce de 3 [1].

Je partirai demain avec le 1er bataillon de la 25e et tous les chameaux qui seront chargés de vivres et d'eau. Il y en aura environ 45 pour les deux colonnes; le peu de nourriture que l'on donne à ces animaux les rend faibles et hors d'état de porter de grandes charges. J'emmènerai également avec moi une partie de l'artillerie de ma division qui se trouve ici, consistant en un obusier, une pièce de 8, une pièce de 3, suivies chacune d'un caisson. Je laisse l'ordre au général Verdier, qui doit arriver le 24, de me suivre avec la 2e légère, et d'escorter le convoi de chameaux du général Reynier, qui doit arriver le 24, ici, et qui pourra partir le 26.

J'écris à l'adjudant-général Alméras d'envoyer à Katieh, par le lac, les six compagnies du 2e bataillon de la 25e, que je lui ai laissées provisoirement pour faire rentrer des denrées et le miri et pour protéger l'évacuation des magasins sur Lesbé.....

Je laisse au mouillage de Tineh un chef de bataillon de la 2e, pour surveiller le convoi des 36 barques que je vous ai annoncé y être resté dans ma précédente, et que le citoyen Mounier, commandant la cange *l'Albanie*, demeure chargé de faire filer par mer sur El-Arich, dès qu'il sera revenu de sa reconnaissance. Le général Damas vient avec moi. J'écris au commissaire ordonnateur Sartelon de faire filer pareillement par mer le restant du convoi, si la chose a été jugée praticable, à la réserve toutefois de la moitié de l'approvisionnement en orge, qu'il fera filer sur Katieh, où, après mon départ, il n'en restera plus.

On m'annonce l'arrivée du général Bon avec la 18e demi-brigade : s'il n'amène pas des subsistances avec lui pour quelques jours, il éprouvera

1. Voir ordre de Kleber à Sanson (22 pluviôse-10 février), lui prescrivant de partir à 4 heures du soir, avec un détachement ainsi composé : officiers du génie, sapeurs, mineurs et ouvriers, 104 hommes ; détachement de la 9e, 45 hommes ; détachement de la 75e, 45 hommes ; 2e compagnie de grenadiers de la 25e, 100 hommes ; canonniers, 8. Total, 302 hommes. A ce détachement sont affectés 19 chameaux portant 5 jours de vivres et de l'eau.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la plus grande disette, surtout pour les chevaux; mais, s'il amène des chameaux, il pourra faire prendre à Tineh ce qui lui est indispensablement nécessaire. Ce qui me détermine à partir sur le champ, c'est l'assurance que l'on me donne que les chevaux trouveront de l'herbe à El-Arich.

Avant-hier nous avons arrêté un espion [1] des Mameluks, qui, monté sur une jument et armé d'une longue pique, est venu sans façon se faire puiser de l'eau par un volontaire, faisant entendre qu'il venait pour parler au sultan du camp; il allait remonter à cheval et probablement piquer des deux, lorsqu'un de nos officiers l'aperçut et fit courir après. Il nous fit d'abord un grand amphigouri; mais, après une forte volée de coups de bâton, il fit la déclaration ci-jointe. Ce qu'il me dit d'El-Arich concernant les fourrages me rassura beaucoup; et, hier soir, je le fis marcher bien lié à la tête d'un détachement de la 32ᵉ, commandé par un de mes aides de camp, pour aller surprendre l'un des camps arabes qu'il a pareillement déclaré avoir rencontrés. Si cette promenade nous procure seulement une vingtaine de chameaux, cela nous fera le plus grand bien. Je pourrai, Citoyen Général, vous en instruire demain.

Le citoyen Sanson m'assure n'avoir trouvé aucune espèce d'approvisionnement en fourrage à Belbeis ni à Salheyeh, ce qui me fait concevoir les plus grandes inquiétudes sur le sort de la cavalerie destinée à vous suivre.

On a voulu expédier de Salheyeh un convoi de bourriques chargées de biscuit, mais on les a tellement surchargées, qu'au bout de quelques lieues elle ne purent marcher, et on fut obligé de les faire rétrograder en jetant une partie des vivres; on n'avait nullement songé à la subsistance de ces bêtes. Je comptais cependant beaucoup sur ce convoi pour les faire filer sur El-Arich. Qu'elle est grande, Citoyen Général, la différence entre les résultats et ce que les administrations vous ont et m'ont pareillement annoncé [2]!

Deux heures après avoir écrit cette dernière lettre, Kleber reçut des nouvelles de Reynier : celui-ci avait rencontré à El-Arich une résistance énergique; il n'avait enlevé le village qu'au prix de pertes assez considérables et ne disposait pas de forces suffisantes pour attaquer le fort où l'ennemi s'était réfugié. Aussitôt après avoir reçu la lettre de Reynier, Kleber mit en route le petit détachement commandé par Sanson et résolut d'avancer d'une demi-journée son propre départ [2].

---

1. L'ordre de la division (22 pluviôse-10 février) porte que cet espion « sera fusillé dans le jour ».

2. Voir lettre de Kleber à Bonaparte (22 pluviôse-10 février), transmettant la lettre de Reynier. Il annonce que Sanson va partir, qu'il le suivra avec un bataillon de la 25ᵉ et deux compagnies de grenadiers de la 32ᵉ; Damas marchera ensuite avec le 1ᵉʳ bataillon de la 32ᵉ. « Je fais prendre à tout le monde des



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Il se mit en route le 11 février à 3 heures du matin et arriva dans la nuit du 13 au 14 à El-Arich. Il avait éprouvé dans sa marche d'assez graves difficultés, dont témoigne cette lettre adressée à Bonaparte (du bivouac de Bir-el-Abd, le 23 pluviôse-11 février, à 10 heures du soir) :

Vous trouverez ci-joint, Citoyen Général, une lettre du général Reynier dont j'ai pris communication; je ne puis rien y ajouter, sinon que le chef de brigade Sanson, avec un renfort de mineurs, de sapeurs et d'outils, arrivera demain vers midi au camp d'El-Arich, et que je le suivrai de vingt-quatre heures avec un bataillon de la 25e et la 32e demi-brigade. Sans la grande difficulté que j'éprouve dans ma marche, par rapport aux trains d'artillerie mal attelés, j'y arriverais douze heures plus tôt; il faut successivement atteler seize chevaux à une pièce ou à un caisson.

J'écris au commandant du mouillage de Tineh de faire filer sur El-Arich tout ce qui s'y trouvera de vivres, dès que la cange de reconnaissance sera de retour et que le vent le permettra.

Avant d'exposer les événements survenus devant El-Arich, nous emprunterons au *Journal de Damas* quelques renseignements sur les mouvements des troupes et des convois que Kleber avait dû laisser derrière lui.

19 *pluviôse* (*7 février*). — Kleber m'envoya son aide de camp Auguste, qui arriva à 9 heures du matin seul; il m'apportait l'ordre de faire partir par mer toutes les subsistances en riz, biscuit et huile, qui étaient au mouillage, pour El-Arich. Il me prévenait que le général Reynier était parti la veille de Katieh pour cet endroit, qu'il devait y arriver le 20, et qu'il n'avait d'autre ressource en subsistances que celles qu'on lui enverrait. D'après cet ordre, le citoyen Monnier, aspirant de la marine, qui avait commandé la *Marseillaise* pendant notre traversée sur le lac, et qui montait ordinairement l'*Albanie*, restée avec lui au mouillage, devait escorter le convoi de vivres par mer jusqu'à El-Arich. Après l'avoir consulté sur ce départ, il demanda à aller seul reconnaître la route, parce que, m'a-t-il dit, on courait le risque de perdre les petits bateaux chargés de vivres en les exposant pendant une nuit ou deux en mer, sur une

---

vivres pour quatre à cinq jours et j'ai prévenu la troupe qu'il serait possible qu'elle ne reçût d'autre distribution d'ici à dix jours. »

On voit par une lettre de Kleber à Damas (de la même date, mais antérieure), qu'il comptait partir « demain après-midi ».

Avant d'avoir reçu la lettre de Reynier, il avait l'intention de partir sans attendre la concentration de sa division, à cause de la difficulté des subsistances : « La faim nous chasse ». (Lettres à Verdier et à Sartelon, 22 pluviôse-10 février.)



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

côte inconnue. Je proposai ce parti à Kleber, qui l'adopta et me renvoya, le soir même, l'ordre de faire partir au plus tôt le citoyen Monnier et sa cange pour aller reconnaître El-Arich, par son aide de camp Delaitre.....

20 *pluviôse* (8 *février*). — Le citoyen Monnier partit avant le jour, avec la cange *l'Albanie*, pour aller faire la reconnaissance de la côte [1].

22 *pluviôse* (10 *février*). — Arrivée à 3 heures après-midi de l'adjoint Martin, qui m'apportait des lettres du général Kleber pour le général Verdier et le commissaire Sartelon, à leur arrivée à Tineh, et pour moi, où il me disait de le venir joindre à Katieh, pour en partir le lendemain au soir avec lui pour El-Arich..... Il me disait de laisser un mot d'instruction à l'aspirant de la marine Monnier....., pour qu'à son retour, il parte sur-le-champ avec le convoi de vivres pour El-Arich.

..... Laissé le commandement des troupes au chef de bataillon Schramm de la 2e légère, avec les lettres pour le général Verdier et le commissaire Sartelon. Kleber mandait au général Verdier de renvoyer les barques aussitôt son arrivée, pour aller chercher à Damiette le 2e bataillon de la 25e, qui avait ordre de rejoindre.

Arrivée à 5 heures de l'adjoint Martel, de retour de Damiette, où il avait été envoyé le 19. Il dit que le général Verdier avait dû partir le 21 et que la 4e demi-brigade d'infanterie légère était arrivée à Damiette pour y tenir garnison.

23 *pluviôse* (11 *février*). — Parti du mouillage de Tineh à 11 heures du matin..... Arrivé à Katieh à 2 heures ; je n'y trouvai plus le général Kleber, qui en était parti le matin à 3 heures, avec le 1er bataillon de la 25e, 2 pièces d'artillerie et un convoi de munitions et de vivres. Il avait emporté deux de mes chameaux..... et m'en avait laissé deux, avec ordre de partir pour El-Arich, à 4 heures du soir, avec la 32e et des vivres le plus possible, ce que je fis effectivement, étant obligé de partir sans pouvoir emporter absolument rien.....

Au moment où j'allais partir avec la troupe, il arrive à Katieh un convoi de 93 chameaux, chargés de fèves et d'orge, conduit par l'adjudant-général Gilly vieux.

Je partis de Katieh, entre 4 et 5 heures du soir, avec la 32e et quelques chameaux chargés d'eau et de subsistances. Je marchai jusqu'à 11 heures du soir et m'arrêtai dans un vallon au pied d'une haute montagne de sable, où il se trouvait des broussailles bonnes à brûler. Nous eûmes cette nuit beaucoup de vent et de pluie.

24 *pluviôse* (12 *février*). — Je repartis, à 4 heures du matin, avec le même temps, de mon bivouac et rencontrai, à 6 heures du matin, un convoi de 40 chameaux escortés de 25 hommes, venant d'El-Arich et allant chercher des vivres à Katieh. L'officier commandant ce détachement avait une lettre du général Kleber qui nous engageait à le joindre en route ce jour-là. Nous marchâmes tout le jour au travers des déserts. Vers les 8 heures

1. Ce même jour, partit pour Katieh un convoi de 32 chameaux chargés de munitions d'artillerie; ils étaient arrivés, la veille, avec de l'eau.

Le 9 février, arrivèrent encore quelques chameaux chargés d'eau et 4 caissons d'artillerie « attelés de 10 chevaux chacun ». Ces chameaux et ces caissons repartirent, le 10, chargés de farine.



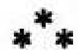
Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

du matin, nous trouvâmes une citerne d'eau saumâtre appelée Bir-el-Abd, et continuâmes notre route jusqu'au soir à 8 heures, que nous rejoignîmes le général Kleber et son détachement à son bivouac. Nous campâmes à gauche et restâmes la nuit dans cette position.

Kleber, se trouvant ainsi renforcé par le petit détachement de Damas, continua le lendemain sa marche sur El-Arich, où il arriva au milieu de la nuit.

Nous partîmes de ce bivouac à 6 heures du matin et nous marchâmes en bataillon carré. On distribua, le matin avant le départ, l'eau apportée pour les troupes de Katieh. Nous arrivâmes, avec le général Kleber, à 2 heures, à la citerne appelée El-Mesoudiah. Nous y fûmes joints, une heure après, par la compagnie de grenadiers d'avant-garde et, à 4 heures, le reste de la division arriva. Nous prîmes le parti de faire bivouaquer la troupe à cet endroit, et on prit des dispositions en conséquence. Kleber écrivit aussitôt au général Reynier pour le prévenir qu'il était à cette position, et celui-ci lui répondit qu'il avait le plus pressant besoin de troupes et de vivres, ce qui détermina Kleber à partir pour l'aller joindre sur-le-champ. Effectivement, nous nous mîmes en marche à 10 heures du même jour et arrivâmes à une heure au camp devant El-Arich.....

La division campa cette nuit en carré, dans un emplacement près celui du général Reynier [1].



Au moment où Kleber atteignait El-Arich, l'avant-garde se trouvait depuis cinq jours en présence de l'ennemi, qui paraissait résolu à une défense vigoureuse. Elle avait eu avec lui un sanglant engagement et plusieurs escarmouches, que relate un rapport adressé par Reynier à Bonaparte quelques heures après que celui-ci fut, à son tour, arrivé devant El-Arich [2].

La division que je commande partit, le 18 pluviôse, de Katieh pour El-Arich. Elle coucha, le 18, aux puits de Bir-el-Abd ; le 19, elle marcha toute la journée, fit à la nuit une halte de quelques heures dans le désert et arriva, le 20 à midi, aux puits de Mesoudiah. Quelques

1. *Journal de Damas.*
2. Le 29 pluviôse (17 février).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

MARCHE DE LA DIVISION REYNIER DE KATIEH A EL-ARICH

(d'après un croquis existant aux Archives de la guerre).

Bois de palmiers

Bivouac du 20 au 21 pluviôse.

Montagnes qui dominent El-Arich à environ 200 toises

EL-ARICH — Château fermé d'une muraille flanquée de quelques tours; deux mosquées retranchées, quelques maisons plus basses et bâties en terre du côté de la route d'Egypte semblant former un village inhabité qui tient au château.

Mesoudiah. — Citerne revêtue en pierre. — Eau abondante et excellente à 3 pieds de terre. — Halte de la division.

Nous aperçûmes environ 50 Mameluks sur les hauteurs de la route d'El-Arich; après un quart d'heure ils prirent la fuite.

Ici l'on aperçoit sur les hauteurs 5 Mameluks qui s'enfuient précipitamment.

Bivouac du 19 au 20. — Point d'eau. — Arrivé à 6 h. 1/2 du soir, parti à 3 heures du matin.

Route de la Division Reynier

Plaine de sable absolument déserte et sans eau.

Halte à midi le 19.

Trous creusés par les Mameluks dans leur fuite d'Egypte (sans eau).

Bivouac du 18 au 19. — Cet endroit se nomme *Bir el Abd.* — Citerne revêtue en pierre, l'eau en est un peu saumâtre, mais très potable pour les hommes et les chevaux.

La route est assez bien frayée, il y a des montagnes à droite et à gauche jusqu'à la plaine déserte.

Puits comblé.

Citerne de 2 pieds sur 18 pouces; l'eau est à environ 3 pieds de terre; l'eau, quoique saumâtre, est très buvable pour les hommes et les chevaux.

Parti de Katieh, le 18 pluviôse

KATIEH.

NORD

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mameluks se présentèrent sur la route, à demi-lieue avant les puits, tiraillèrent avec l'avant-garde et se retirèrent ensuite.

Après avoir reposé la troupe, qui était très fatiguée et avait beaucoup souffert de la soif, je me remis en marche en suivant la mer, arrivai à la nuit à un bois de palmiers qui est à l'embouchure du torrent d'El-Arich et y pris position.

Le 21, aussitôt qu'il fit jour, je me remis en marche pour attaquer El-Arich. Le général de brigade Lagrange, avec le 1er bataillon de la 75e, 2 bataillons de la 85e et un détachement de sapeurs, marcha vers la gauche d'El-Arich sur les hauteurs sablonneuses qui dominent le château, tandis qu'avec la 9e demi-brigade et le 2e de la 75e, je marchai directement sur El-Arich. Le village d'El-Arich est bâti en maçonnerie, en avant des faces septentrionale et orientale du fort. Le rempart domine toutes les maisons et protège très avantageusement la défense du village. Les ennemis avaient fermé de murailles toutes les issues du village et crénelé les maisons. Les Barbaresques et Albanais avaient planté leurs drapeaux sur les murs du village, y paraissaient en nombre et garnissaient l'enceinte du château. Espérant qu'il serait peut-être possible de profiter de la confusion qu'une attaque vive mettrait dans les troupes qui défendaient le village pour entrer avec elles dans le château, et sentant la nécessité d'être maître du village pour attaquer le fort, j'en ordonnai l'attaque de vive force, après y avoir fait tirer quelques coups de canon.

Le général Lagrange fit attaquer le village en tournant le fort, tandis que le capitaine Lami, mon aide de camp, conduisit les grenadiers de la 9e demi-brigade et la 2e compagnie de grenadiers de la 75e, directement sur le village.

On eut très promptement sauté et fait des brèches aux premiers murs du village; mais les troupes se trouvèrent dans des cours et des culs-de-sac, où elles étaient exposées à tout le feu des ennemis, qui s'étaient retirés dans des maisons crénelées et s'y défendaient avec acharnement.

Les troupes françaises seules étaient capables de ne point se laisser rebuter par ces nouveaux obstacles; elles en prirent au contraire plus d'ardeur, parvinrent à faire des trous dans les murs, entrèrent dans les maisons et massacrèrent ceux qui les défendaient. 40 Maugrabins s'étaient réfugiés dans une cave; on ne put les engager à se rendre que lorsqu'ils virent qu'ils allaient être

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

étouffés. Tout ce qui défendait le village fut pris ou massacré, et rien ne put se sauver dans le fort, parce qu'on ferma la porte dès le commencement de l'attaque. Le fort, ayant pour enceinte un bon mur de maçonnerie très élevé et flanqué de quatre tours, était à l'abri de toute attaque de vive force; j'essayai d'y faire une brèche avec des boulets de 8, mais mes munitions furent bientôt épuisées, ce qui me détermina à attendre d'avoir reçu d'autres moyens de l'attaquer et à faire établir des postes pour garder le village et bloquer le fort.

Cette attaque a donné lieu à beaucoup de traits de bravoure, et je ne peux nommer qu'un petit nombre de ceux qui se sont particulièrement distingués [1]..

....

Le 22, un corps de Mameluks et de Maugrabins, arrivé de Khan Younès, envoyé pour renforcer la garnison du fort et lui porter des vivres, a rôdé autour de mon camp et tâté mes avant-postes, mais il a été partout repoussé. Les 23, 24, 25 et 26, ils essayèrent encore inutilement le même manège et reçurent successivement quelques renforts de cavalerie et d'infanterie qui se placèrent sur le ravin au delà du vallon. J'envoyai, dans la nuit du 23 au 24, pour les surprendre dans leur camp, mais ils s'en étaient éloignés et revinrent au matin prendre la même position. Le 26, le général Kleber arriva à El-Arich.

1. Reynier cite : les chefs des 75e et 85e, qui ont très bien conduit leur troupe; l'officier du génie Sabatier, blessé en marchant au village; l'aide de camp Lami, qui s'est distingué à la tête des grenadiers; le capitaine Delannoy, de la 9e, blessé après avoir très bien conduit sa troupe, et méritant de recevoir un sabre; le capitaine Joubert, de la 85e, blessé à l'attaque d'El-Arich.

Le rapport signale encore une vingtaine d'hommes de troupe, des 9e et 85e, entre autres : Pierre Pernain [?], sergent-major à la 85e, qui « a porté le drapeau de son bataillon sur la terrasse d'une maison et a été blessé »; Kaiser, sergent de grenadiers à la 9e, qui s'est porté dans un endroit exposé au feu de l'ennemi et « a tiré 130 coups de fusil, qu'il se faisait charger par ses camarades »; Savi, tambour à la 85e, qui « ayant eu sa caisse percée d'une balle en battant la charge, prit un fusil et fondit avec courage sur quinze ennemis, dont il en (sic) tua deux et mit les autres en fuite ».


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE CAPITAINE DU GÉNIE SABATIER AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

El-Arich, le 21 pluviôse an VII, 3 h. après midi (9 février 1799).

El-Arich, mon cher Général, est un village construit en briques et en pierres; au centre de ce village est un fort dont les revêtements m'ont paru avoir plus de trente pieds et être en bon état. Nous l'avons attaqué ce matin à 7 heures, il n'est pas encore rendu. Cette résistance nous fait voir combien ce poste sera avantageux; il ne faudra, je crois, pour le mettre en état de défense, que réparer les dégradations que nous sommes obligés d'y faire pour nous en emparer. J'ai eu le malheur d'être blessé au commencement de l'attaque, ce qui ne me permet pas de vous donner sur notre position tous les détails que j'aurais voulu vous donner. Mon camarade Crespin s'est chargé d'y suppléer. Il envoie au général Kleber le croquis de notre route et de notre position à El-Arich; il n'aura pas sans doute le temps de vous en envoyer un. Voici tous les renseignements que je puis vous donner dans une lettre.

De Katieh à El-Arich, il y a environ 24 heures de marche; l'armée a fait cette route en trois jours. Le premier, elle est arrivée à Bir-el-Abd où nous avons trouvé plusieurs citernes d'eau potable quoique un peu salée. Cette journée a été de sept heures de marche. A 4 heures de Katieh, nous avons trouvé une citerne que nous avons nettoyée et qui nous a paru très abondante; l'eau en est meilleure qu'à Bir-el-Abd; il y en a une autre à une demi-heure après.

On traverse, ce jour-là, un pays dont les sables sont moins mouvants que ceux de Katieh; la route est longue et bien tracée, sa direction est vers l'est.

La deuxième et la troisième journée, on a traversé une plaine immense dans laquelle on ne trouve ni buissons ni eau. On a fait faire une fouille d'environ huit pieds de profondeur; après un lit de sable d'environ 6 pouces d'épaisseur, on a trouvé une couche de terre glaise mêlée de sable de deux pieds d'épaisseur. Elle recouvrait une boue d'argile pure extrêmement tenace et que l'on a eu beaucoup de peine à creuser. A la profondeur de six pieds on a enfoncé d'environ un pied et demi une baguette de fusil qui a fait jaillir un filet d'eau extrêmement salée et amère. Le troisième jour on est arrivé à Mesoudiah, sur le bord de la mer. Au milieu des dunes on y trouve des endroits bas où l'eau paraît à 2 pieds de profondeur. Toute l'armée a creusé des trous qui lui ont procuré de l'eau excellente; elle était exténuée en y arrivant; cette eau rendit à nos soldats leur force et leur courage. Nous avons été deux heures à nous rendre de là à El-Arich; nous avons côtoyé la mer et nous sommes arrivés à nuit close dans un bois de palmiers où nous avons campé. El-Arich est à une demi-lieue de ce bois vers le sud. La douleur que j'éprouve de ma blessure ne me permet pas de vous écrire plus longtemps. Je suis au désespoir d'être privé de remplir la mission honorable dont vous m'aviez chargé. Le camarade Crespin me remplacera; je l'aiderai de mes conseils. Les camarades que vous lui avez donnés vous garantissent, par leur zèle et leurs


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

talents, du succès de la besogne. Le camarade Charbaud a montré aujourd'hui le courage d'un ancien militaire, il mérite bien votre estime et votre amitié. Ma blessure n'est pas très considérable ; c'est une balle qui a percé mon bras près l'épaule et a glissé au dessous de mon téton droit. Le chirurgien n'a pu trouver la balle au premier pansement : mais il me rassure sur les suites. Adieu, mon Général, à votre passage je serai en état de vous suivre; je serais bien fâché de rester ici comme invalide. Agréez, je vous prie, l'assurance de mes respects.

(minute non signée)

LE CHEF DE BRIGADE SANSON AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

El-Arich, le 25 pluviôse an VII (13 février 1799).

Général,

Je vous envoie à la hâte un croquis de notre position à El-Arich. Je suis arrivé hier au soir avec 300 hommes dont le général Kleber m'avait donné le commandement. J'ai été attaqué à la citerne de Mesoudiah; je n'ai eu qu'un homme de blessé [1]. J'ai reconnu aujourd'hui le château d'El-Arich, il paraît qu'il est impossible d'y entrer que (*sic*) par la grande porte : nous sommes maîtres des maisons qui se trouvent en avant. Je vais faire faire une communication pour y aller en sûreté ; et, de ces maisons, il sera facile de construire une galerie pour deux ou trois fourneaux, pour faire sauter un flanc et une partie de la courtine. Je désire qu'il n'y ait pas de vivres et que la garnison, que l'on estime de 600 hommes, se rende, afin de n'avoir point à rétablir ce que nous dégraderons. J'attends le général Kleber qui doit arriver ce soir, je me concerterai avec lui pour cette opération. Sabatier est blessé dangereusement, on ne peut encore rien dire de positif sur son état. Lazowski, Aymé, Crespin et Charbaud sont ici. J'ai été obligé de prêter les chameaux de notre service pour faire le convoi des subsistances des troupes que j'ai amenées, d'après l'arrêté du général Kleber. Je les renvoie pour nous apporter les outils qui sont à Katieh [2].

Salut et respect,

SANSON.

1. Voir dans l'*Agenda de Malus* (p. 116 à 120) le récit de la marche de Katieh à El-Arich. Les troupes éprouvèrent de grandes fatigues ; elles arrivèrent « vers 10 ou 11 heures au camp du général Reynier ».

2. La lettre de Sanson est suivie de la copie du rapport du chef de bataillon Lazowski sur les travaux exécutés dans la nuit du 25 au 26 pluviôse (13 au 14 février) :

« Le 25 pluviôse, à 7 heures du soir, le chef de brigade Sanson et moi ouvrîmes la tranchée avec 50 sapeurs, à 60 toises du village qui se trouve au pied du fort, et suivant le tracé que nous reconnûmes de jour.

» Les travaux furent poussés pendant la nuit jusqu'aux premières maisons du village, dans un terrain sablonneux. La tranchée avait quatre pieds de profon-


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

De son côté, quelques heures après son arrivée, Kleber écrivit à Bonaparte (26 pluviôse-14 février) :

Je suis arrivé, Citoyen Général, hier vers les 5 heures au puits d'eau douce de Mesoudiah. Les chevaux étaient harrassés et les chameaux exténués. Comme je prévoyais ne pouvoir arriver à El-Arich que vers 11 heures ou minuit, j'ai envoyé un exprès au général Reynier pour lui demander un officier qui pût me conduire dans une position convenable, ce qui fut exécuté, et j'arrivai, en effet, à minuit au camp par le chemin que j'ai ponctué sur le croquis ci-joint fait par le général Reynier et qui vous donnera le tableau le plus juste de notre position. Elle n'a que cela de désavantageux, qu'on n'y trouve aucune espèce de pâturages, puisque la prairie ne commence qu'au delà du torrent actuellement à sec. Cette pénurie avait fait projeter au général Reynier d'attaquer, hier pendant la nuit, le camp des Mameluks, mais mon arrivée s'y est opposée; il l'entreprendra la nuit prochaine, en même temps que le citoyen Sanson appliquera le mineur au pied du fort et que, d'un autre côté, j'envoie à Katieh, sous bonne escorte, un convoi de 60 chameaux pour nous chercher des vivres.

Hier, les Mameluks ont célébré l'arrivée d'un grand personnage et ont reçu un renfort d'environ 500 hommes tant à pied qu'à cheval, sans que cette circonstance les ait rendus plus entreprenants. Seulement, ce matin, ils ont poussé des reconnaissances sur tous les points, en engageant quelques tiraillements avec nos avant-postes. Le chateau fait le mort, et on a lieu de présumer que c'est faute de munitions de guerre. J'y ai envoyé, ce matin, un prisonnier barbaresque avec un écrit qu'il était chargé de communiquer à ses compatriotes. Le seul effet que j'en attends est de les engager à combattre avec moins d'opiniâtreté, en cas que nous réussissions à faire brèche avec la mine et que nous tentions l'assaut.

On estime le camp ennemi composé de 300 Mameluks, de 100 autres cavaliers, de 100 Arabes montés et d'environ 500 Albanais et autres troupes du Djezzar. Le château doit contenir environ 1.000 hommes de pied de différentes nations et 50 à 60 Mameluks montés. J'ai fait tirer ce matin dans ce fort environ une douzaine d'obus, dont la plupart ont été parfaitement pointés.

La nouvelle du camp ennemi est qu'Abd-Allah-Pacha a été disgracié; on en ignore la cause.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Citoyen Général, que nous souffrons

---

deur sur six pieds de largeur et quatre-vingts toises de longueur, à l'exception du dernier boyau en retour qui était sur les maisons, creusé dans un terrain ferme et n'avait que trois pieds de largeur sur quatre pieds de profondeur et vingt toises de longueur.

» Sur les 11 heures du soir, nous pénétrâmes dans l'intérieur des maisons jusqu'à la dernière rue qui forme la séparation du fort d'avec le village, afin de reconnaître où l'on pourrait placer le mineur et pratiquer la galerie de communication.

» Les sapeurs n'ayant point été relevés de toute la nuit, ce premier travail se termina à 5 heures du matin. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

beaucoup de l'absence des vivres; mais le soldat supporte avec courage cette privation et ne demande qu'à combattre [1].

Nous trouverons encore un fort semblable à celui-ci à moitié chemin de Gaza, également pourvu de canons, de vivres et d'une garnison de quelques centaines d'hommes.

Par la lettre du général Reynier que je vous ai envoyée, vous avez dû voir que le citoyen Monnier, aspirant commandant la cange *l'Albanie*, avait parfaitement réussi dans sa reconnaissance; mais, lorsqu'il était prêt de repartir, la cange fut surprise par le gros temps, submergée, puis jetée sur la côte où je l'ai trouvée hier; tout l'équipage a péri, à l'exception de cet aspirant et de deux hommes [2]. J'ai écrit, en conséquence, que l'on n'envoyât pas de convoi par mer, à moins que vous n'en donnassiez de nouveaux ordres. Le citoyen Monnier pense que, par un temps même calme, les petites barques du lac ne pourront jamais arriver sans de très grands risques, et, en effet, elles ne sont nullement construites pour tenir la mer. Des avisos partant de Damiette pourraient seuls remplir vos vues à cet égard.

Dans la nuit du 14 au 15 février, eut lieu l'attaque du camp des Mameluks, annoncée par la précédente lettre de Kleber. L'ennemi comptait environ 600 cavaliers (Mameluks, Turcs et Arabes) et 1.200 hommes d'infanterie (Albanais et Maugrabins). Les troupes d'attaque se composèrent de deux bataillons de la 9e demi-brigade et deux de la 85e sous les ordres de Reynier et de Lagrange; elles furent mises en mouvement à minuit.

Je dirigeai ma marche, écrit Reynier [3], de manière à tourner la gauche de leur camp sans en être aperçu; je la dépassai et marchai à 200 pas sur le derrière du camp. J'étais presque arrivé derrière le centre du camp lorsqu'un chien aboya. J'ordonnai de suite à deux compagnies de grenadiers d'avant-garde de courir dans le camp à la baïonnette et les suivis avec la troupe marchant

1. Voir l'ordre du jour (26 pluviôse-14 février) par lequel Kleber annonce son arrivée aux troupes : « Il aurait désiré pouvoir leur amener l'abondance, mais il ne peut que leur donner l'espoir de l'arrivée d'un convoi prochain. D'ici à ce temps, il les exhorte à la patience. »

2. Voir *Journal* de Damas. La cange portait dix marins et cinq hommes de la 2e légère : un marin et un soldat purent se sauver à la nage.

3. Suite du rapport du 29 pluviôse (17 février).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

en colonne serrée. Les Mameluks ont leurs chevaux sellés et bridés pendant toute la nuit; une partie de ceux qui étaient dans la partie du camp où l'on entra furent surpris et égorgés; les autres, ne pouvant se retirer par la plaine, du côté de Gaza, parce que nous arrivions par là, cherchèrent à se sauver en descendant le ravin qui était devant leur camp; ils s'y culbutèrent avec leurs chevaux et beaucoup restèrent sur la place. Une partie des chevaux s'échappa pendant ce désordre et se sauva du côté de notre camp, où ils causèrent une alerte et furent pris. Je parcourus tout le camp et on égorgea tout ce qu'on rencontra. Après avoir dispersé et éloigné tous les ennemis, je fis rassembler tous les chameaux, chevaux, denrées et équipages qui se trouvaient sur le champ de bataille, et former la troupe. Au point du jour, ceux des ennemis qui s'étaient échappés, étaient dispersés autour du champ de bataille et cherchèrent à se réunir; le général Damas, qui s'était avancé à moitié chemin du camp avec deux bataillons de la 75e, marcha pour me rejoindre. Le capitaine Loyer, aide de camp du général Kleber, le précédait un peu à cheval et manqua d'être tué par les volontaires, qui, dans l'obscurité, le prenaient pour un Mameluk. La cavalerie des ennemis, après s'être réunie, s'approcha de mon infanterie, espérant prendre sa revanche; mais, voyant sa contenance, elle se détermina à la retraite et disparut bientôt.

Entre les Mameluks de marque qui ont été tués, on a distingué Kassim-bey-emir-el-bahr, Mohammed, kachef d'Ibrahim-bey le petit et plusieurs autres, tant kachefs que Mameluks à barbe. Ali kachef de Kassim bey a été pris avec plusieurs Mameluks et Maugrabins.

On a pris neuf drapeaux dont deux de beys, l'armure et le nargil d'un bey, beaucoup de fusils, une centaine de chameaux et dromadaires, cinquante chevaux, du biscuit, de l'orge, des tentes et tous les effets des Mameluks.

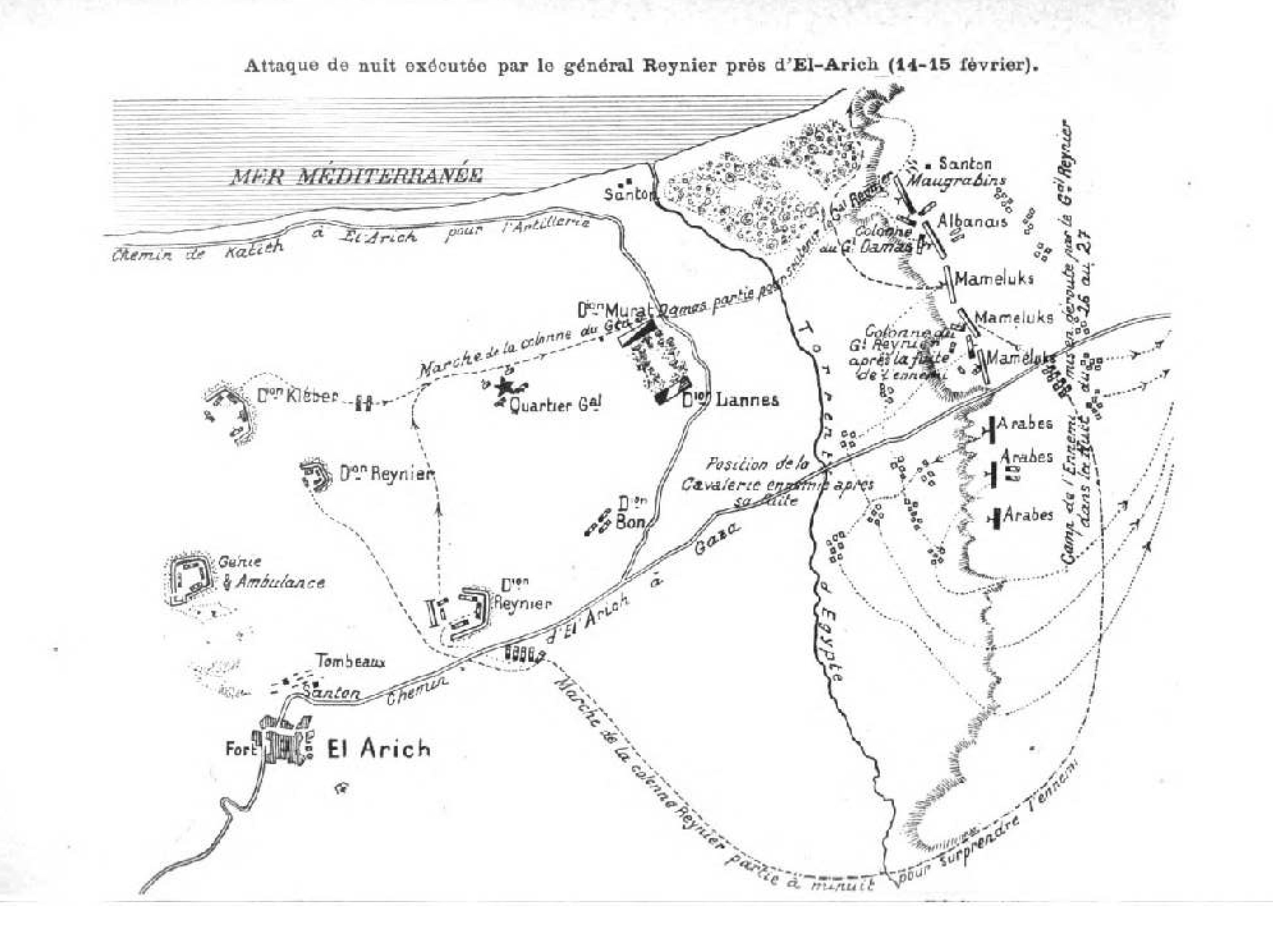
Les troupes ont très bien exécuté cette attaque de nuit. Je n'ai pu distinguer dans l'obscurité ceux qui se sont distingués particulièrement, excepté le capitaine Lami, mon aide de camp; il sert depuis longtemps comme capitaine à l'état-major, et a montré dans une foule d'occasions, beaucoup d'intelligence et de bravoure; je demande pour lui le grade de chef d'escadron.

Nous avons malheureusement perdu, dans cette affaire, l'adjoint aux adjudants généraux Olivier, qui a été tué par quelques coups



Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

Attaque de nuit exécutée par le général Reynier près d'El-Arich (14-15 février).



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

de fusil partis des rangs, malgré la défense que j'avais faite de tirer [1].

Cette surprise du camp des Mameluks a été qualifiée par Napoléon « une des plus belles opérations de guerre qu'il soit possible de faire » [2]. Elle mit heureusement fin à la situation assez critique dans laquelle s'était trouvée la faible avant-garde française; la retraite précipitée de l'ennemi écartait toute crainte qu'une nouvelle tentative se produisît avant l'arrivée de Bonaparte avec le gros de l'armée. Le fort d'El-Arich était désormais abandonné à ses propres ressources, et nos troupes pouvaient entreprendre en pleine sécurité les travaux d'attaque.

LE GÉNÉRAL KLEBER AU GÉNÉRAL ANDRÉOSSY

El-Arich, le 28 pluviôse an VII (16 février 1799).

Le premier convoi, dirigé par l'adjudant général Gilly vieux, est arrivé hier soir : il s'en faut de beaucoup, mon cher Général, qu'il nous ait apporté 10.000 rations, comme vous l'annoncez; et, si ce nombre nous a été expédié de Katieh, il s'en est dilapidé les cinq sixièmes. Si les

---

1. Voir lettre de Kleber à Bonaparte (27 pluviôse-15 février). Le succès de Reynier a « fort à propos » procuré aux troupes « pour 3 à 4 jours de biscuit et d'orge. » On a pris 60 chameaux, 20 à 30 chevaux, 9 drapeaux dont 3 de beys. Les troupes ont perdu : 2 tués (l'adjoint Olivier et 1 grenadier) et 5 ou 6 blessés. On a pris un kachef : « Je lui ai promis la vie s'il voulait répondre avec vérité aux questions qu'on lui ferait. Je vous envoie le résultat de son interrogatoire. Je me servirai de cet homme pour faire sommer le fort. Je vous envoie pareillement plusieurs lettres arabes et quelques firmans qui annoncent positivement que nous sommes en guerre ouverte avec la Porte. » Kleber annonce que Reynier fournira un rapport plus détaillé.

L'interrogatoire du kachef est épinglé dans le registre de correspondance de Kleber (nº 16). Ce prisonnier était kachef de Kassim-bey-Moscovite, lequel se trouvait dans la haute-Égypte. Il déclara que Djezzar avait été nommé gouverneur général de la Syrie et de l'Égypte et généralissisme des troupes turques. Il ajouta que la garnison du fort d'El-Arich était forte de 12 à 1.300 hommes; que l'on avait envoyé de Jaffa à Gaza 10 pièces de canon avec des « artilleurs à la française » et 300 hommes d'infanterie.

Voir encore *Journal de Damas*. Le biscuit et l'orge trouvés dans le camp furent très utiles pour les troupes qui manquaient de vivres depuis deux jours et étaient réduites à demi-ration : « Les soldats mangèrent, sur le champ de bataille, les chevaux et chameaux tués. » On prit près de 80 chameaux et 20 à 30 chevaux.

2. *Campagnes d'Egypte et de Syrie.* (T. II, p. 31.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

autres nous arrivent dans la même proportion, nous recevrons à peine de quoi subsister ici au jour le jour. Le très intelligent Gilly vieux nous dit bien que les soldats avaient fait, par-ci par-là, quelques trous à plusieurs couffes, mais que cela n'était rien; d'ailleurs, il paraît être certain que l'on n'a, en effet, chargé que 4.200 rations. Je ne vois, mon cher Général, nulle nécessité de m'exagérer ainsi ce qu'on nous envoie; nous serions déjà bien loin si on pouvait se nourrir de promesses et de paroles. Nous sommes suffisamment payés pour ne plus croire aucune espèce de déclarations faites par les administrateurs. Au reste, nous économiserons le plus que nous pourrons ce qui nous arrivera de fait. Sans le biscuit pris sur l'ennemi, nos soldats seraient absolument sans vivres depuis hier, et à bout de leur patience; mais le succès obtenu par le général Reynier a fait renaître la joie et l'espérance. Tout ce dont je vous prie, c'est de ne nous envoyer des troupes qu'autant qu'elles auront été précédées de subsistances en suffisante quantité : j'en excepte la 2[e] demi-brigade légère, que je désire recevoir pour compléter ma division. Veuillez aussi, je vous prie, réitérer l'ordre à l'adjudant général Alméras, qui est resté à Damiette, de faire filer de suite le 2[e] bataillon de la 25[e], à moins que le général en chef n'en ait autrement ordonné. Nous n'avons eu jusqu'ici aucune nouvelle du convoi par mer; j'enverrai des reconnaissances très souvent à sa rencontre. Je fais partir ce soir 70 chameaux pour Katieh, escortés par 100 hommes; il faudra que vous augmentiez du double cette escorte pour le retour et que vous en donniez le commandement à un officier supérieur, avec une instruction très sévère qui le rende responsable de toute espèce de dilapidations. Dites, je vous prie, au général en chef de ne pas compter sur les pâturages d'El-Arich pour sa cavalerie et son artillerie. Au-delà du petit torrent, on a semé un peu d'orge dans le sable, mais cette culture n'offre aucune ressource.

KLEBER.

Extrait du Journal de Damas [1].

28 *pluviôse* (16 *février*). — On continua de prendre les renseignements qu'on avait déjà demandés la veille au kachef prisonnier. Le soir, on fit partir un convoi de 100 chameaux, pour aller chercher des vivres, avec l'adjoint Martin du général Escale. Il arriva, vers la nuit, un convoi de vivres de Katieh, conduit par l'adjudant général Fouler; il se trouvait intact à son arrivée.

Les fourneaux de la mine que l'on avait poussée du village jusqu'au dessous du mur du fort étaient presque finis, lorsque, la nuit, la mine fut éventée; un mineur entendit s'ébouler de la terre derrière lui et vit de

1. La veille, le *Journal de Damas* note que cet Arabe porteur de dépêches avait eu son dromadaire enlevé une première fois; on retrouva cette monture parmi les prises du camp et on la lui rendit : « On le fit porteur d'une lettre pour le général en chef, où on lui rendait compte de l'affaire du matin; et des lettres turques et firmans pris au camp étaient joints à cet envoi. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

la lumière; il se retira précipitamment, abandonnant ses armes. L'ennemi mit le feu aux bois qui soutenaient la mine; on boucha aussitôt l'entrée de la mine et on resta dans cet état jusqu'au jour. Kleber ordonna le soir de suspendre les travaux des batteries que l'on avait commencés dans les maisons voisines de la mine, sur la demande du chef de brigade d'artillerie Grobert. Kleber fit retirer son obusier et le général Reynier seulement y laissa ses deux pièces de 4.

Je fis partir deux chameaux et un chamelier, pour aller à Katieh chercher le reste de mes effets et Kleber les siens.

Le général en chef écrivit au général Kleber, le soir à 10 heures, qu'il était arrivé à la fontaine nommé El-Mesoudiah, et qu'il le priait de lui envoyer un officier d'état-major pour lui montrer le chemin, dès la pointe du jour, le lendemain.

Kleber envoya, le même soir, son aide de camp Auguste avec une compagnie de grenadiers près du général en chef, pour lui rendre compte verbalement de ce qui s'était passé à l'affaire du camp, et depuis notre arrivée, parce que le général Andréossy avait annoncé au général Kleber que l'Arabe à dromadaire [1] avait été dépouillé par les Arabes, qui lui prirent ses dépêches.



Ce fut le 11 février que Bonaparte se mit définitivement en route. Il vint le jour même coucher à Belbeis, où l'avaient précédé la division Lannes et la partie du quartier général qui avait quitté Le Caire la veille [1].

Extrait du Journal d'Abdurrhaman.

Le dimanche, 5 de Ramadan..... le général Bonaparte se rendit à Adlié et laissa beaucoup de troupes dans la forteresse et dans les tours construites sur les élévations.....

Les ingénieurs, les conseillers, les drogmans, les artistes, comme serruriers et maçons, les architectes militaires et le père La Béquille Caffarelli, partirent avec Bonaparte [2].

1. Voir *Journal de Detroye* : « 22 pluviôse. Départ du général en chef. Turcs à la Coubée (*El-Qobbet*). Emir hadji, à Birket..... Poste de Birket.....

» Exercice de la lance par les Arabes. Campé à Belbeis ; la division Lannes y était ; la cavalerie est arrivée pendant la nuit. »

2. Voir *l'Histoire de l'Expédition* par Nakoula el Turk (p. 88). « Le général en chef ordonna ensuite à Mustapha-Ketkouda et aux ulémas du divan de se disposer à partir avec lui pour El-Arich. Ils répondirent qu'ils avaient entendu et qu'ils



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dès son arrivée à Belbeis [1], Bonaparte donna à Berthier l'ordre suivant pour la mise en marche de l'armée sur Koraïm:

Vous ferez battre la générale à 6 heures du matin. La division du général Lannes partira à 7 heures pour Koraïm ; la cavalerie à 8 heures et se cantonnera dans les villages au delà de Koraïm sur la gauche. Le commissaire des guerres ira en avant, avec un détachement, pour connaître ceux où il y aurait le plus de subsistances.

Le quartier général partira à 7 heures; les guides à cheval à 8 heures.

Le 3e bataillon de la 13e partira, le 24, avec un convoi de farine et d'orge, composé de tous les chameaux qu'on pourra se procurer dans la journée de demain [2].

Ordre, par un dromadaire, au 3e bataillon de la 32e, qui est au Caire, de faire partir, le 25, 100 hommes pour tenir garnison à Belbeis.

Recommandez à l'adjudant général Boyer de faire prévenir le directeur de la poste de faire partir toutes les lettres pour l'armée par toutes les occasions, spécialement le 24 par la 32e.

Ordre au général Bon de partir le 24 avec sa division pour se rendre à Katieh ; il emportera avec lui de Salheyeh au moins pour six jours de vivres.

Vous lui recommanderez de faire bien raccommoder le passage du canal de Kantara par des pionniers [3].

---

obéiraient ; et, le cinquième jour du mois de Ramadan, il monta à cheval avec eux et se dirigea vers Belbeis, escorté d'une troupe nombreuse de guerriers valeureux. »

1. Cet ordre est daté du 22 *pluviôse* sur le registre des ordres de Bonaparte à Berthier. Cette même date accompagne, sur le registre de celui ci, les ordres de détail donnés en exécution du précédent. C'est donc abusivement que la *Correspondance de Napoléon* y a substitué la date du 23 *pluviôse*.

2. Le 3e bataillon de la 13e devait se rendre le 24 à Koraïm et le 25 à Salheyeh. Le lendemain, son départ fut ajourné de 24 heures. Voir (*Registre de Berthier*), l'ordre de Berthier au chef du 3e bataillon de la 13e (de Koraïm, 23 pluviôse-11 février), prescrivant « d'attendre jusqu'au 25 exclusivement le convoi de farine et d'orge qu'il est chargé d'escorter et qui devait partir demain 24. » Que le convoi soit prêt ou non, le bataillon devra partir le 25 au matin.

3. Voir l'ordre d'exécution adressé à Bon par Berthier (22 pluviôse-10 février). En outre Bonaparte lui écrivit un peu avant de quitter Belbeis : « Vous aurez reçu, Citoyen Général, l'ordre de vous rendre à Katieh ; nous passerons sans doute par la route du pont où il y a de l'eau. Je suis arrivé ici hier au soir et je repars ce matin. Je serai demain à Salheyeh, où j'espère recevoir de vos nouvelles. » Il l'invite à faire décharger les convois de chameaux qui sont arrivés à Katieh, et à faire promptement filer sur El-Arich les vivres envoyés de Damiette à Tineh (23 pluviôse-11 février).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le lendemain matin, Bonaparte écrivit à Kleber (de Belbeis, 23 pluviôse-11 février) :

Je suis parti hier [soir à dix heures?] [1] et je suis arrivé à [minuit ?] [1] à Belbeis. Je reçois votre lettre du 19, et deux heures après celle du 20. Le parc d'artillerie est arrivé hier à Salheyeh. J'ai ordonné que le reste de la division Bon partît demain de Salheyeh pour se rendre à Katieh. La division Lannes ira ce soir à Koraïm et demain à Salheyeh. Toute la division de cavalerie du général Murat, forte de plus de 1.000 chevaux, part également et sera demain soir à Salheyeh. 200 chameaux chargés d'orge doivent être arrivés ou sont en chemin pour Katieh. Nous ramassons dans le Charkieh tous les chameaux nécessaires, et nous cherchons tous les vivres que nous pouvons. Si les officiers de marine ont trouvé un point de débarquement près d'El-Arich, et que l'un des deux convois y arrive, je crois que nous serons bien, grâce au mouvement que vous avez donné à Damiette pendant le peu de temps que vous y êtes resté.....

Après avoir passé en revue la cavalerie et l'avoir fait manœuvrer, Bonaparte quitta Belbeis vers 9 heures du matin ; la marche sur Koraïm s'effectua sans autre incident que certaines difficultés pour le passage de l'artillerie [2].

1. La lettre à Kleber nous a été conservée en *copie* par la *Collection Napoléon*, à laquelle l'ont empruntée les éditeurs de la *Correspondance*. La première phrase présente une erreur évidente. Il est impossible qu'en deux heures de marche de nuit Bonaparte et son escorte aient franchi les 12 lieues qui séparent Le Caire de Belbeis.

Il est vraisemblable que le texte original portait : « *hier matin à dix heures et je suis arrivé à la nuit* ». Cette version est confirmée par le *Journal* de Doguereau : « Le 22, nous partîmes de très bonne heure (*de Birket-el-Haggi*) ; nous nous arrêtâmes pour déjeuner à El-Menaïr et, après une heure de halte, nous nous remîmes en route. Nous campâmes à Belbeis près de la cavalerie..... Deux heures après notre arrivée, Bonaparte nous rejoignit. Les coups de canon que nous avions entendu tirer au Caire nous avaient prévenus de son départ. Il ordonna qu'on partirait le lendemain. » Si lente qu'ait été la marche des équipages, on ne peut admettre qu'ils aient mis plus de huit ou neuf heures (y compris la halte d'une heure) pour aller de Birket à Belbeis. Parti de *très bonne heure* (soit au plus tard à 7 heures), ils seraient arrivés entre 3 et 4 heures du soir, précédant Bonaparte de deux heures environ. Dans cette hypothèse, Doguereau a fort bien pu entendre, vers El-Menaïr, les coups de canon tirés au Caire.

Les détails donnés par Doguereau doivent faire écarter la version, acceptable à la rigueur, au point de vue de la vitesse de marche : « *hier soir à 6 heures et je suis arrivé à minuit* ».

2. Voir le *Journal* de Doguereau : « Les terres n'étaient pas bien sèches et


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'intention de Bonaparte était d'aller, le 12 février, de Koraïm à Salheyeh. Par un ordre à Berthier, le 11 au soir, il régla cette marche dans les conditions suivantes :

A 6 heures, départ de la division Lannes, du quartier général de l'administration, de l'artillerie, des guides à pied (sauf 50 hommes).

A 7 heures, départ de la cavalerie, des guides à cheval et du reste du quartier général, suivi des bagages escortés par 50 guides à pied [1].

Le lendemain matin, au moment de se mettre en route, Bonaparte fut informé de l'affaire que Reynier avait eue avec les Mameluks; il jugea nécessaire d'activer la marche des troupes et des convois et de se porter, lui-même, le plus tôt possible, à El Arich [2].

Il prescrivit donc à Berthier [3] :

---

l'artillerie passa avec peine dans plusieurs endroits..... ». Doguereau, ayant marché avec la cavalerie, atteignit Koraïm dans l'après-midi : « Les bagages n'étaient pas encore arrivés, nous les attendîmes jusqu'à la nuit; ces retards sont fort désagréables; car, dans ce cas, on campe mal et sans ordre; les Arabes, dont on doit toujours se méfier, ne manquent pas d'en profiter. Ils prirent, ce soir-là, le porte-manteau et l'argent d'un payeur. »

Voir *Journal* de Detroye : « Parti de Belbeis à 8 h. 1/2 du matin..... La division Lannes et la division de cavalerie ont marché avec nous. »

Voir lettre d'André Peyrusse à sa mère (de Katieh, 1er ventôse-19 février). Il note la revue de la cavalerie par Bonaparte : « Tous les convois réunis se sont mis en marche vers 9 heures..... Le soir, nous avons été camper à Koraïm, petit village où nous avons trouvé de la bonne eau, de la paille et de l'orge. » (*Bibliothèque municipale de Carcassonne.*)

1. Un ordre de Berthier au citoyen Derlot, commandant les guides à pied, prescrit de fournir 10 hommes, sous les ordres d'un officier, pour escorter la caisse. Ce détachement sera relevé tous les cinq jours; l'officier commandant devra prendre du payeur « une attestation qu'il rapportera au chef de l'état-major, qui prouve que ce détachement a bien fait son service ». (23 pluviôse-11 février.)

2. Voir lettre d'Andréossy à Dugua (24 pluviôse-12 février). Il lui annonce que Reynier a trouvé « le fort et le village occupés par quelques Mameluks et 400 Barbaresques ». Il s'est emparé du village et bloque le fort. « Les affaires sont en bon train; nous allons nous acheminer sur El-Arich. »

3. Sur le registre des ordres de Bonaparte à Berthier, cet ordre est daté « *de Salheyeh le 24* »; cette date est reproduite dans la *Correspondance de Napoléon*. D'autre part, sur le registre des ordres particuliers de Berthier, on trouve datés *de Koraïm, le 24 pluviôse matin*, les trois ordres d'exécution adressés au commandant du bataillon, au général Rampon et au commandant de Belbeis. Une erreur a donc été commise dans l'un ou l'autre de ces registres. Or, tandis que le registre des ordres particuliers a été évidemment tenu au jour le jour, on reconnaît, par l'écriture, que les ordres de Bonaparte, depuis le départ du Caire jusqu'au 27 pluviôse (nos 760 à 765), ont été enregistrés en une seule fois : une erreur de copie a pu facilement se produire.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le chef de l'état-major expédiera un courrier à Belbeis, afin que le 3e bataillon de la 13e, s'il n'est pas parti aujourd'hui, parte sans faute demain avec le convoi qui serait prêt, à 2 heures du matin, et rejoigne à grandes journées.

Écrivez au général Rampon, qui doit être ce soir à Birket-el-Haggi, qu'il se rende à grandes journées à Salheyeh, où il est nécessaire qu'il arrive le plus tôt possible.

Envoyez l'ordre par duplicata au général Rampon, au commandant de Belbeis.

Recommandez au commandant de Belbeis de bien approvisionner ses forts, d'y renfermer tous les Français et faire filer à grandes journées toutes les troupes qui rejoignent l'armée. Recommandez-lui de faire partir les 20 coups d'obusiers appartenant aux guides, qui sont restés en arrière.

Parti de Koraïm à 7 heures du matin, Bonaparte atteignit Salheyeh à midi, il y fit une halte de trois heures [1].

En arrivant, il trouva la division Bon, à qui « l'ordre de départ aurait dû être remis la veille par un Arabe ». Il la fit immédiatement mettre en route.

Il prescrivit à Berthier de donner des ordres pour que, dès leur arrivée à Salheyeh, le 3e bataillon de la 13e, le général Rampon (avec le 2e bataillon de la 4e légère) et l'adjoint Pinault (avec les canonniers de la marine), se rendissent « en toute diligence à Katieh, » où ils recevraient de nouveaux ordres.

La cavalerie, qui était arrivée dans la journée, eut ordre de continuer sa route.

La division Lannes resta campée à Salheyeh. Il en fut de même de l'émir-hadji, qui avait jusqu'alors marché avec le quartier général; prétextant l'insuffisance de ses moyens de transport, il devait prolonger son séjour à Salheyeh jusqu'au

1. *Journal de Detroye*. Il dit que la journée « a été fort pénible »; il signale la pénurie de fourrages. « Il paraît que la marche rapide du général en chef est nécessitée par les nouvelles qu'il a reçues en route. El-Arich a été attaqué par le général Reynier, et Kleber a, dit-on, marché pour le soutenir. » Il semble établi que Bonaparte a reçu la nouvelle avant de quitter Koraïm ; du reste, Detroye n'est pas affirmatif au point de vue de l'heure.


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

moment où il crut pouvoir tenter une révolte, dont nous étudierons ultérieurement les péripéties.

Dès trois heures du soir, Bonaparte quitta Salheyeh et arriva à Katieh le lendemain à la même heure[1].

Il put se rendre compte de la situation exacte de l'avant-garde et reconnaître qu'avant de diriger de nouveaux renforts sur El-Arich, il était urgent de pourvoir aux besoins des trou-

1. Voir *Journal de Jacotin*. Dans ces 24 heures, Bonaparte fit près de dix-huit lieues. Dans la nuit du 12 au 13 février, il bivouaqua *près du Pont du Trésor* (voir l'ordre du jour de l'armée). Il avait laissé derrière lui les officiers dont les *Journaux* permettent de reconstituer les étapes du quartier général.

Detroye resta à Salheyeh le 12 février et fit charger des outils venus de Belbeis. Il note ensuite :

« 25 (13 *février*). — Parti de Salheyeh avec le grand convoi à 8 heures du matin. Arrivé au delà du 4e passage d'eau à minuit ..... 1er passage d'eau, jusqu'à la ceinture; 2e sur un pont; 3e jusqu'à mi-cuisses; 4e jusqu'aux aisselles. Grand parc entre le 3e et le 4e. Division Lannes au delà du 4e.

» 26 (14 *février*). — Parti à 6 heures. Passé trois fois l'eau à gué. Dîné à un bois de palmiers à cinq lieues de Katieh, où il y a beaucoup de puits d'eau saumâtre. Arrivé le 27, à 3 heures du matin à Katieh. La division Lannes a fait la même marche. »

Quant à Doguereau, il n'avait pu partir, le 12, de Koraim avec Bonaparte. Son cheval s'étant « échappé », il resta en arrière avec les bagages et n'arriva à Salheyeh que le soir. Il se mit en marche, le 13 au matin, avec l'artillerie et signale combien les voitures eurent peine à avancer dans les sables. « Nous nous arrêtâmes, vers les 3 heures, près d'un lac où il y avait de l'eau assez bonne, provenant des inondations. Il commençait à faire nuit quand nous nous remîmes en marche; sur les 6 heures, nous passâmes sur un pont, qui est environ à cinq lieues de Salheyeh. Nous fatiguions beaucoup; à chaque instant, nous attendions les chameaux qui allaient très lentement et dont quelques-uns se déchargeaient de temps à autre. Nous fûmes encore obligés d'attendre bien longtemps aux passages de plusieurs ravins assez larges, où nos chevaux avaient de l'eau jusqu'au ventre et où l'artillerie eut beaucoup de peine à passer.

» Nous trouvâmes le parc campé entre deux de ces ravins; nous aperçûmes les feux de la division du général Lannes, près de laquelle nous devions aller; elle était derrière le ravin; l'artillerie employa toute la nuit à le passer, nos chameaux arrivèrent à minuit. »

La marche du lendemain ne fut pas moins pénible. On trouva beaucoup de sables. On fit halte, vers 1 heure, dans un endroit où il y a « des dattiers et de l'eau très saumâtre »; la cavalerie étant passée quelques heures auparavant, il fallait « pressurer la boue » pour avoir un peu d'eau. « Nous souffrîmes beaucoup de la soif ». A 3 heures, on reprit la route et l'on trouva « des monticules de sables que l'artillerie eut mille peines à passer, en doublant les attelages; les roues enfonçaient dans les sables jusqu'au moyeu. » Doguereau ajoute : « A chaque instant, je descendais de cheval et me couchais sur le sable, enveloppé dans mon manteau. J'étais harassé de fatigue, à peine commençais-je à dormir qu'il fallait repartir. Les voitures et les chameaux avaient tant de peine à se tirer des sables que je fis plus de cinquante pauses semblables. Enfin, nous arrivâmes entre minuit et une heure à Katieh. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

pes qui se trouvaient déjà en présence de l'ennemi. Son premier soin fut donc d'activer les transports de vivres et de munitions, que l'insuffisance des moyens avait entravés.

Le 13 février, Berthier prescrivit à l'adjudant général Gilly vieux de partir de suite, avec tous les chameaux disponibles et une escorte, pour conduire un convoi de munitions et de vivres à la division Kleber :

L'adjudant général Gilly vieux se rendra à El-Arich dans le moins de temps possible.

A 5 heures du soir, l'adjoint Paultre reçut ordre de se rendre à Tineh, où se trouvait un convoi de vivres venu de Damiette. Il devait remettre au commandant du convoi l'ordre suivant :

..... Il est ordonné au commandant du convoi de Tineh de partir de suite, avec son convoi, pour se rendre dans la rade d'El-Arich, qui a été reconnue bonne par le général Reynier; dès qu'il aura mouillé, il enverra prévenir de suite de son arrivée le général de division Kleber.

Trois autres ordres furent en même temps envoyés :

1° Au général Verdier, de se rendre à Katieh où la présence de ses troupes est « indispensable »;

2° A l'adjudant général Alméras de faire filer sur Tineh le plus de vivres possible, surtout en riz et biscuit, en sus de ce qui lui a été précédemment demandé;

3° Au capitaine de frégate Stendelet, commandant la flottille organisée à Damiette, d'aller mouiller dans la rade d'El-Arich, qui a été reconnue bonne.

Si des circonstances impérieuses, et qu'on ne peut pas prévoir vous empêchaient d'exécuter en entier cet ordre, l'intention du général en chef est que vous expédiez de suite le *Pluvier* et le bâtiment grec, chargés de vivres, qui sont du besoin le plus pressant pour les divisions qui se trouvent devant El-Arich; je vous préviens que le général en chef est arrivé aujourd'hui à Katieh [1].

---

1. Voir lettre écrite par Grézieu (pour Berthier) à Dugua (26 pluviôse-14 fé-



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 14 février, un second convoi de vivres, commandé par l'adjudant général Fouler, partit, vers midi, pour El-Arich, où il lui était prescrit de se rendre « dans le moindre temps possible [1] ».

L'adjoint Mailly reçut l'ordre de partir, avec un convoi de 50 chameaux, pour aller chercher les vivres envoyés de Damiette; il devait hâter la marche du général Verdier sur Katieh.

De son côté, Dommartin écrivit au chef de brigade Songis pour lui recommander de pousser, le plus tôt possible, jusqu'à El-Arich les munitions indispensables à la division Reynier (de Katieh, 26 pluviôse - 14 février) :

J'envoie au-devant de vous, Citoyen Commandant, huit chameaux d'eau et quatorze d'orge, j'espère qu'il vous rencontreront auparavant que vos besoins ne soient extrêmes.

Depuis les Palmiers jusques au (*sic*) Katieh, les chemins sont si mauvais qu'il est impossible que vous vous en tiriez avec vos attelages ordinaires. Ainsi il convient qu'arrivé à ce point, vous y laissiez la moitié de vos voitures sous la garde de cent hommes et que vous partiez le plus tôt possible pour Katieh avec les autres ayant leurs attelages doublés, et tous les chameaux. Les chevaux retourneront ensuite reprendre ce qui sera resté aux Palmiers.

Le général Reynier, contre toutes les règles de la prudence, a emmené avec lui une si petite quantité de munitions, qu'actuellement qu'elles sont consommées, il se trouve dans le plus grand embarras; il est donc nécessaire que vous ameniez toutes celles chargées sur ses prolonges, afin qu'elles puissent le rejoindre avant le parc; aussitôt arrivées ici, vous les ferez donc partir pour El-Arich, sur les chameaux qui vous portent l'eau et l'orge, et vous vous servirez des chevaux de ladite division pour lui envoyer en même temps les voitures qu'il a laissées au (*sic*) Katieh, qui consistent en : une pièce de 3, un caisson de 3, un d'obusier, un de 8 et une forge. Je pense qu'il sera préférable de faire partir les trois dernières avec une prolonge, que vous ferez charger de quelques bois de remontage et ferrures façonnées.

Lorsque vous aurez réuni tout votre parc au (*sic*) Katieh, vous ne l'y

---

vrier). Il annonce le combat d'El-Arich et le blocus du fort. Il dit que le quartier général est arrivé, à 3 heures, à Katieh. Il recommande de hâter l'envoi à Katieh d'un convoi de 100 chameaux, chargés de biscuit, riz, etc., convoi que doit conduire le cheik des Bily, Ibrahim.

1. Le convoi, comprenant 135 chameaux environ, fut escorté par 300 hommes fournis moitié par la garnison du fort de Katieh, moitié par la division Bon.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

laisserez reposer que le temps indispensablement nécessaire, et vous en partirez pour vous rendre le plus tôt possible à El-Arich. Vous aurez grand soin de vous munir d'eau et de vivres. Au surplus, tout ce que je puis vous ordonner relativement à votre marche, est bien entendu subordonné aux circonstances imprévues dans lesquelles vous pourriez vous trouver, et auquel cas vous agiriez suivant que vous le jugeriez le plus convenable.

Aussitôt mon arrivée à El-Arich, je ferai en sorte d'envoyer au-devant de vous le plus d'eau qu'il me sera possible. Le chemin du Katieh à El-Arich est assez bon, il n'y a de mauvais que les cinq lieues en partant de Katieh.

Nous ne sommes pas encore maîtres du château d'El-Arich. Il paraît que l'avant-garde eût pu agir avec plus de prudence [1].

Bonaparte, ayant décidé de reprendre, le lendemain, la marche sur El-Arich [2], Berthier donna, à 6 h. 1/2 du soir, les ordres suivants :

Au général Bon. — ..... Il est ordonné au général Bon de partir demain au jour, avec sa division, pour se rendre au second puits sur la route d'El-Arich, à environ 5 lieues.

La division du général Bon a reçu des vivres pour 10 jours; en conséquence, elle n'en recevra pas jusqu'au 3 ventôse. Il aura soin de porter l'eau qui lui est nécessaire.

Le général en chef ordonne au général Bon de laisser à Katieh son payeur, ses quartiers-maîtres, ses gros bagages et tout objet d'un transport qui ralentirait sa marche. Il laissera pour leur garde un officier et les hommes qui ne seraient point en état de marcher.

Le général Bon laissera 100 hommes qui marcheront avec son artillerie, pour le suivre le plus près possible.

Au général Murat. — ..... Il est ordonné au général Murat de partir demain, 27 du courant, à 8 heures du matin, avec la cavalerie et son artillerie qui est arrivée ce soir, pour aller coucher à 5 lieues de distance de Katieh, aux trois citernes appelées Bir-el-Abd.

Le général Murat fera prendre pour 2 jours de vivres et de fourrage, ce qui, joint aux vivres pour 3 jours pris aujourd'hui, portera la cavalerie payée de ses vivres et de son fourrage jusqu'au 30 inclus.

Comme son artillerie marchera moins vite que la division de cavalerie, il lui laissera pour escorte ses chevaux les plus fatigués.

1. *Arch. Art.*

2. Pour permettre aux troupes de se rafraîchir en route, Bonaparte prescrit à Caffarelli (26 pluviôse-14 février) de faire partir sur-le-champ un officier du génie pour surveiller les travaux des sapeurs qui creusent des puits sur la route d'El-Arich : « ..... Ceux qui ont été faits aux Palmiers sont déjà comblés..... Faites-vous rendre compte, par l'officier de sapeurs que vous avez chargé de creuser ces puits, pourquoi il a fait un si mauvais travail. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le 15 février, vers 2 ou 3 heures du matin, arrivèrent la division Lannes et la partie du quartier général qui n'avait pas suivi Bonaparte. Ces éléments avaient exécuté, depuis Salheyeh, une marche extrêmement pénible, qui avait coûté la vie à plusieurs hommes[1]; il était nécessaire de leur accorder quelque repos. Pendant leur séjour à Katieh, Bonaparte résolut d'utiliser leurs moyens de transport pour envoyer chercher les vivres qui restaient en souffrance à Tineh.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Katieh, le 27 pluviôse an VII (15 février 1799).

Le payeur mettra sa caisse dans le fort de Katieh.

Tous les souliers et effets d'habillement seront également mis dans le fort de Katieh.

Tout le quartier général campera jusqu'à nouvel ordre dans le fort de Katieh.

Tous les chameaux qui portent les bagages du quartier général, qui sont arrivés cette nuit au nombre de 260, partiront dans la matinée avec l'adjudant général Grézieu, 50 hommes d'infanterie et une compagnie du régiment de dromadaires, pour se rendre à Tineh, y charger l'orge, le riz, biscuit et autres objets dépendant des magasins des vivres qui s'y trouvent, et les transporter à Katieh.

Si le convoi, qui depuis huit jours est à Om-Fareg, n'est pas arrivé à Tineh, de sorte qu'il n'y eût pas à Tineh de quoi charger tous les chameaux, l'adjudant général ira jusqu'à Om-Fareg. Le général

1. Le *Journal de Detroye* et celui de Doguereau (voir page 176, note 1) ont déjà fait connaître quelques circonstances de cette marche. Voir encore le *Journal* d'André Peyrusse, adjoint au payeur Estève, qui marchait avec la caisse de l'armée. Il était parti le 25 pluviôse (13 février) de Salheyeh, où l'on avait fait bonne provision d'eau : « Nous n'avions devant nous aucun chemin tracé; les sables, mus par le souffle des vents, ne conservaient aucune trace de ceux qui nous précédaient; mais, sûrs des guides, nous marchâmes sans inquiétude. Nos chameaux, forts et sobres, étaient surchargés de provisions et nous rendirent de grands services. » L'étape du lendemain fut la plus pénible : « Après 21 heures de marche sur des sables mouvants et dans une zone torride, nous sommes enfin arrivés à Katieh, le 27, à 2 heures du matin. Cette journée a été accablante; des militaires tombaient de soif, de faim, de fatigue; plusieurs se sont brûlé la cervelle. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Andréossy, qui connait le local, donnera une instruction sur la route à tenir.

Sur les 260 chameaux, chaque général de division pourra en garder deux; chaque général de brigade et adjudant général, un.

L'ordonnateur en chef restera à Katieh, afin de veiller lui-même et faire filer sur El-Arich les approvisionnements nécessaires au service de l'armée [1].

BONAPARTE.

En même temps, Bonaparte écrivit à Kleber pour lui faire connaître la marche des généraux Bon et Murat, ainsi que les dispositions prises pour le ravitaillement de l'armée :

.....On a envoyé hier 40 chameaux à Tineh; je les attends ce matin, et je ne partirai moi-même que lorsque je les aurai vus filer sur El-Arich.

..... Voici le troisième Arabe que je vous expédie sur un dromadaire depuis que je suis ici.

Je n'ai point de vos nouvelles depuis la lettre du général Reynier, que vous m'avez envoyée il y a trois jours.

---

1. Le même jour, Bonaparte donne à Grézieu quelques instructions complémentaires : « ..... Vous presserez le départ du bataillon de la 4e et des trois compagnies de grenadiers de la 19e. Vous écrirez à l'adjudant général Alméras, commandant à Damiette, et vous lui marquerez d'activer le plus possible le départ des convois de subsistances pour Tineh.

» Vous m'expédierez de Tineh un Arabe sur un dromadaire, pour me rendre compte exactement de la situation des magasins de Tineh et me donner des nouvelles du Caire et de Damiette.

» Vos chameaux chargés, vous vous rendrez à Katieh: vous y trouverez un convoi de chameaux revenant à vide d'El-Arich; vous ferez charger dessus 50.000 rations de riz, de biscuit; et, si le nombre des chameaux n'était pas suffisant, vous prendriez dans les 200 chameaux de quoi assurer le transport de ces 50.000 rations; vous partirez avec ce convoi pour El-Arich et vous remettrez les chameaux dont vous n'aurez plus besoin. »

Le commandant de Katieh devra faire filer continuellement sur El-Arich les vivres arrivés de Tineh.

Bonaparte ajoute que, s'il y avait à Tineh de quoi charger plus de 200 chameaux, Grézieu devra faire un second voyage. Le parc d'artillerie, en arrivant à Katieh, enverra, en outre, 100 chameaux à Tineh.

Bonaparte notifie également à Daure les dispositions qu'il a prescrites. Il recommande que le commissaire Sartelon fasse filer très activement de Katieh sur El-Arich toutes les subsistances. On devra réunir à Katieh tout le son qui se trouve à Damiette, Menouf, Mehallet-el-Kebir; et généralement toutes les denrées qui existent à Salheyeh, Belbeis et Le Caire.

Voir encore ordre de Bonaparte à Dommartin prescrivant que le citoyen Songis, directeur du parc d'artillerie, mette 100 chameaux à la disposition du commissaire des guerres pour aller chercher des vivres à Tineh.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL LANNES

Katieh, le 27 pluviôse an VII (15 février 1799).

D'après les dispositions du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Général, partir demain avec toute votre division pour vous rendre le plus tôt possible à El-Arich. Vous emporterez les vivres que vous avez pris à Salheyeh et qui doivent vous mener jusqu'au 3 ventôse, si vous en avez pris pour 10 jours, comme la division Bon, et comme il a été ordonné.

Prenez également l'eau qui vous est nécessaire. Laissez à Katieh votre payeur et les gros bagages qui ralentiraient votre marche. Laissez l'escorte nécessaire pour votre artillerie, qui ne pourra pas marcher aussi vite que vous.

BERTHIER [1].

Après avoir ordonné ces différents mouvements, Bonaparte quitta Katieh vers 10 heures du matin et vint bivouaquer à Bir-el-Abd [2]. De cet endroit, Berthier adressa, le soir même, l'ordre à Verdier de se rendre le lendemain à El-Arich, dans le moins de temps possible :

..... Il prendra de l'eau et emportera des vivres jusqu'au 30 inclus. Le général Verdier laissera à Katieh le quartier-maître et les gros bagages qui ralentiraient sa marche [3].

Le général Verdier trouvera un puits à environ trois heures de distance

1. Sur le registre de Berthier, cet ordre est suivi d'un autre prescrivant au chef d'escadron Lambert de partir sur-le-champ pour rejoindre Bonaparte, avec tous ses dromadaires (sauf les 10 laissés à l'ordonnateur en chef) et ceux partis avec Grézieu.

Voir encore ordre de Dommartin à Songis (Katieh, 27 pluviôse - 15 février) prescrivant de faire partir le lendemain matin, avec la division Lannes, les trois mortiers de 5 pouces 6 lignes, avec leurs crapauds, armements et le plus possible d'approvisionnements ; 1.000 sacs à terre, des outils ; une compagnie du 4e d'artillerie à pied ; 100 obus de 6 pouces chargés avec leurs sachets, 100 cartouches à boulets de 8, etc. « Il faudrait que le parc puisse partir après-demain de Katieh pour El-Arich. »

2. Voir *Journal de Jacotin* : « Le général en chef, son état-major et une partie de l'armée sont partis à 10 heures du matin pour El-Arich. »

Voir *Journal de Detroye* : « Départ de la cavalerie de Katieh ; *id.* du quartier général. Campé à 6 heures de marche aux seconds puits. »

3. Voir dans le *Journal de Laugier* les détails sur l'arrivée de Verdier de Damiette à Tineh. Du 15 au 20 pluviôse, les barques disponibles sont employées à transporter des vivres par le lac Menzaleh, jusqu'à Tineh. Le 21 au soir (9 *février*), Verdier et Laugier peuvent mettre à la voile avec un convoi de 160 barques portant beaucoup d'approvisionnements, la moitié de l'artillerie de la division, une compagnie de grenadiers de la 25e, deux des trois compagnies de


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Katieh, et plusieurs puits à une heure et demie de celui-là, à Bir-el-Abd, lieu du quartier général d'aujourd'hui. Il trouvera ensuite de l'eau deux lieues avant d'arriver à El-Arich.

La marche du 16 février conduisit Bonaparte de Bir-el-Abd à Mesoudiah; il en repartit le lendemain matin, et atteignit El-Arich de bonne heure.

Extrait du Journal de Detroye.

28 *pluviôse* (16 *février*). — 33 prisonniers fusillés.

Parti de Bir el Abd à 3 heures. Arrivé à Amoudiab [1] (*Mesoudiah*) à 9 heures du soir. Fait 15 lieues.

La division de cavalerie a fait le même chemin.

La division Bon a bivouaqué à moitié chemin.

Les dromadaires ont suivi le général en chef.

Point d'eau entre Bir-el-Abd et Amoudiab. L'eau d'Amoudiab est excellente, quoique voisine de la mer.

On a appris la nouvelle que Kleber a surpris un convoi de Mameluks.

29 *pluviôse* (17 *février*). — .... Parti de la fontaine Amoudiab, dont l'eau est très bonne, et arrivé à El-Arich, à 9 heures du matin [2].

---

grenadiers de la 19e arrivées la veille de Rosette, l'ambulance, etc. (Le 21 est arrivé le 1er bataillon de la 4e légère). La navigation sur le lac fut très lente et le vent de nord-ouest contrariait la sortie par la bouche d'Om-Fareg. « Le général Verdier..... devait sentir alors combien il avait eu tort de prendre autant ses aises pour s'embarquer et de s'être fait ainsi attendre; car, outre qu'il souffrait comme nous, il avait avec lui sa femme qu'une telle situation ne pouvait qu'incommoder beaucoup. » Le 25 (13 *février*), le vent se calma, mais la négligence ou la malveillance des bateliers avait fait échouer beaucoup de barques. Ce fut seulement le lendemain matin, à 10 heures, qu'on eut fini de les déséchouer. On essaya encore, mais vainement, de franchir le Boghaz.

En définitive, Verdier fut obligé de débarquer et de se rendre par terre à Katieh; ce fut la même voie que durent utiliser les derniers éléments de la division Kleber.

1. *Mesoudiah* est le nom inscrit sur la carte des ingénieurs géographes et généralement employé; quelques documents portent cependant : *Amoudiab*.

C'est au bivouac de Mesoudiah que Bourrienne place une scène assez curieuse entre Bonaparte et Junot, dans laquelle celui-ci aurait révélé les infidélités de Joséphine (T. II, p. 211 à 214).

La duchesse d'Abrantès nie cette conversation (*Mémoires*, T. II, p. 348); elle n'ignore pas que Junot a été témoin de l'intrigue de Joséphine et de C.....; mais déclare qu'il était incapable de trahir la confiance de ce dernier, avec lequel il est resté lié d'amitié. L'argument n'est pas péremptoire : car Junot a pu laisser échapper des paroles imprudentes, qui ont confirmé d'anciens soupçons; peut-être a-t-il ainsi parlé par flatterie pour Bonaparte, qui songeait alors à divorcer et à épouser Mme Fourès. (L'initiale C.. désigne l'officier de cavalerie Hippolyte Charles, aide de camp du général Leclerc en Italie.)

Toutefois, Bourrienne se trompe en plaçant cette confidence au bivouac de Mesoudiah. Junot n'avait pas encore rejoint l'armée.

Voir le *Carnet de Kleber* (*sans date*) : « Anecdote sur Mme B. (*Bonaparte*), sue par M. et C. (*Monge* et *Caffarelli* ?) »

2. Le premier membre de phrase étant en interligne, on pourait croire que



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La division Bon est également arrivée.
La division de cavalerie *idem*.
Les divisions Reynier et Kleber y étaient depuis longtemps.

Résumé de la route.

22 pluviôse.	Du Caire à Belbeis.........	10 lieues.		Bonne eau.
23 —	A Koraïm..................	6 —		Id.
24 —	A Salheyeh................	5 —		Id.
25 —	Au-delà 4e passage d'eau....	8 —	18	
26 —	A Katieh..................	10 —		
27 —	A Bir-el-Abd..............	4 —		Point d'eau.
28 —	A Amoudiab................	15 —	23	
29 —	A El-Arich................	4 —		

Résumé d'un ordre d'Andréossy (au nom de Berthier) à Dommartin.

Du bivouac de Mesoudiah (29 pluviôse-17 février). — Envoyez sur-le-champ à la tente du général en chef tous les chameaux disponibles, avec des outres remplies d'eau. Ils iront au devant de la division Lannes et rentreront dans deux jours.



Le brillant succès obtenu par Reynier dans la nuit du 14 au 15 février avait incomplètement effacé la fâcheuse impression que le résultat de la première affaire avait produite sur l'esprit de Bonaparte. Elle se manifesta dans l'accueil que celui-ci fit à Reynier en arrivant à El-Arich, et dans les dispositions prescrites pour la suite des opérations.

Extrait du Journal de Damas.

..... Le général Kleber envoya, dès son arrivée (*de Bonaparte*) un parlementaire porteur d'une lettre écrite par le kachef prisonnier à ceux qui défendaient le fort. Ils ne voulurent pas recevoir la lettre, en disant qu'ils avaient de quoi se défendre pendant deux ans.....

« 9 heures » indique le départ de Mesoudiah. Mais le *Journal de Damas* dit positivement que Bonaparte est « arrivé vers 9 heures ».


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'allai, ce matin, visiter les postes du village et en faire établir de nouveaux dans la droite du village, où l'on venait de faire de nouvelles communications. L'ennemi, qui depuis la veille tentait de mettre le feu aux maisons les plus proches du fort, réussit à brûler le plancher supérieur de l'une de celles où l'on avait établi des plates-formes pour l'artillerie destinée à battre le fort. Il fut bientôt éteint.

Le général en chef alla en reconnaissance à près de deux lieues sur la route de Gaza, avec les généraux Kleber, Reynier, Andréossy, Bon, Vial, moi et quelques autres. On ne vit rien que la trace du chemin. En revenant, le général en chef vit les troupes de la division, dîna chez Kleber et ordonna le soir l'établissement de plusieurs batteries pour faire brèche au fort. On y travailla dès la nuit.

Kleber reçut ordre de tenir les troupes de sa division prêtes à marcher et de leur faire prendre des vivres jusqu'au 2 ventôse inclus.

Le général Reynier, qui était destiné à faire le siège d'El-Arich, réclama comme ayant été d'avant-garde jusque-là, et voulant la faire encore. Cette observation lui attira un assez méchant [?] compliment sur les approvisionnements pour sa division seulement, qu'il avait négligés en partant. Il lui fut refusé de faire l'avant-garde. [1]

Profondément affecté par l'attitude de Bonaparte, Reynier lui adressa cette protestation, qu'il est utile de reproduire, car elle met en lumière quelques-unes des graves lacunes qui existaient dans l'organisation de l'armée et dont le fâcheux effet devait se faire sentir pendant toute la campagne [2].

Quelques reproches inattendus que vous m'avez fait ce matin, Citoyen

---

1. Voir *Nouveaux Mémoires sur l'armée française en Égypte et en Syrie*, par le lieutenant-colonel Richardot (Paris, 1848. — p. 110 et 111). Il dit que Bonaparte fut « fort mécontent » du résultat de la première attaque; son humeur fut un peu calmée par le succès obtenu dans la nuit du 14 au 15 février. « Toutefois, il reçut très froidement le général Reynier, et celui-ci, ardent et calme dans le combat, mais d'un caractère doux et même timide, parut très affecté de cette froide réception. » Pendant la campagne de Syrie, Richardot était conducteur d'artillerie.

2. Du 29 pluviôse (17 février). — Voir, à la même date, la lettre par laquelle Reynier annonce à Bonaparte l'envoi des drapeaux pris aux Mameluks dans la nuit du 26 au 27 pluviôse (dont 7 par la 9e demi-brigade et 1 par la 85e). Il lui adresse en même temps un rapport sur ces opérations de sa division, rapport précédemment reproduit : « Il est de mon devoir de vous faire connaître la conduite des troupes que je commande et les individus qui se sont distingués ; c'est en distribuant à propos les éloges et les récompenses qu'on obtient des militaires, mus par des sentiments d'honneur, de se distinguer dans les combats ; un zèle ardent et un dévouement parfait à sa patrie peuvent seuls les y engager, lorsqu'ils ne sont pas stimulés par ces motifs.

« L'accueil surprenant que vous m'avez fait ce matin, Citoyen Général, me force à vous prier d'examiner le rapport et, si ma recommandation peut être de quelque poids, de témoigner aux troupes que je commande qu'elles se sont bien conduites. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Général, et auxquels j'ai été très sensible, m'engagent à vous écrire et à entrer dans quelques explications sur la manière dont j'ai été traité depuis que je suis employé à cette expédition. La division la plus faible m'a été donnée, et on l'a composée des troupes qu'on regardait comme les moins bonnes, quoique heureusement elles se soient trouvées excellentes. Les postes les moins agréables, et dont d'autres n'auraient pas voulu, m'ont été confiés ; dans les occasions où l'ennemi a été rencontré par ma division, on n'a pas seulement dit un mot pour témoigner que les troupes avaient fait leur devoir. J'ai supporté tout cela jusqu'à présent sans rien dire, parce que je pense qu'il ne convient pas aux généraux de montrer aux troupes l'exemple des plaintes ; mais aujourd'hui c'est le moment de m'ouvrir. J'aime mieux savoir si quelques motifs particuliers sont causes (*sic*) des vexations que j'éprouve et me retirer, que de continuer à servir dans cette incertitude.

Certainement, si j'avais été stimulé par une assurance de confiance, j'aurais servi avec plus de zèle depuis que je suis en Égypte ; j'aurais commandé la province de Charkieh avec plus de vigueur, si j'avais pu avoir des instructions précises et bien connu vos intentions ; si on m'avait fait entendre d'avance que cette province devait fournir des ressources à ma division pour l'expédition de Syrie, j'aurais beaucoup plus forcé cette province, au lieu de me borner à faire payer les impositions et fournir les chevaux. Malgré le reproche de n'avoir pas assez tiré de la province de Charkieh, je crois être parti avec la division la mieux organisée en moyens de transport ; quoique les Mameluks aient pris à Katieh 40 chameaux qui étaient presque tous fournis par la province et qu'il en soit péri un grand nombre dans les convois de Belbeis, Salheyeh et Katieh, je suis venu ici avec 140 chameaux ; mon artillerie aurait été peut-être la mieux attelée de l'armée, si l'on eût envoyé des harnais ; et une des plaintes que je peux faire avec justice, c'est la mauvaise composition du personnel et du matériel de mon artillerie.

L'empressement d'exécuter vos ordres m'a engagé à ne retarder que d'un jour mon départ de Katieh pour El-Arich, quoiqu'on n'eût pas suffisamment assuré le service des vivres. On a trouvé ici plus d'obstacles qu'on ne le croyait ; j'aurais espéré qu'on aurait témoigné aux troupes quelque satisfaction de ce qu'elles ont fait, et que, pour ne pas laisser croire que je n'avais pas exécuté tout ce qui m'était possible avec les moyens que j'avais, pour prendre le fort, on aurait pu me continuer le poste de l'avant-garde et charger d'autres divisions du siège. Lorsque j'ai vu ce matin qu'on ne consultait nullement, sur ce fort, celui qui y était arrivé le premier, avait été dans le cas de le reconnaître et pouvait donner les meilleurs renseignements, j'ai eu lieu de penser qu'on ne le chargerait pas d'en diriger le siège. Un général de division peut et doit certainement réclamer pour ses troupes le poste qu'il pense leur convenir et être plus honorable ; lorsqu'il reçoit un ordre, il doit montrer l'exemple du dévouement ; mais on ne peut lui refuser les égards qui sont dus à son grade et de désirer qu'on rende justice à ceux qui se conduisent bien.

J'ai été à plusieurs sièges et, avant même que j'eus le grade que j'ai actuellement, rien n'a été fait par l'artillerie et le génie sans demander mon avis. Si on me charge de commander le siège et qu'on soit disposé à me donner l'honneur de sa prise, il faut que les commandants de l'artillerie



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et du génie se concertent avec moi sur les travaux à faire et que rien ne se fasse sans mon ordre. Si cela n'est pas, je ne commande nullement.

Je désire, Général, que ces explications servent à me donner plus de confiance dans ce que je suis chargé d'exécuter et renouvellent mon zèle.

Extrait d'une lettre du général Dugua à l'agent français Chanaleilles.

Le Caire, 14 *ventôse* (4 *mars*). — ..... La division Reynier a, en effet, été réduite aux besoins les plus pressants pendant quinze jours. Les soldats ont mangé les chevaux et les chameaux des officiers, mais cela s'est fait encore avec la gaîté qui les caractérise. Ils ont tué un des chevaux du chef de bataillon Pépin [1], qui leur en fit des reproches quand il ne le trouva pas le matin à son piquet. Ils lui répondirent : « Commandant, votre cheval « était trop méchant, il vous aurait tué un de ces matins, nous vous en « avons débarrassé ; mais, pour votre jument, nous vous promettons de « ne pas y toucher et de la défendre contre les bougres qui voudraient vous « la manger. »

Comme l'indique le *Journal* de Damas, la première intention de Bonaparte avait été de ne pas interrompre la marche de l'armée vers la Syrie et de confier le siège d'El-Arich à la seule division Reynier [2]. Celle-ci paraissait en mesure, grâce à l'arrivée des parcs d'artillerie et du génie, de réduire assez promptement le fort, qui ne pouvait plus attendre de secours extérieurs ; il y avait intérêt à abréger ainsi le séjour des troupes dans une zone où elles avaient tant de peine à subsister.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

En conséquence des dispositions du général en chef, le général Reynier est chargé de faire le siège du fort d'El-Arich avec les trou-

1. Chef de bataillon de la 9e. Il était arrivé la veille au Caire, conduisant les Mameluks faits prisonniers à El-Arich. C'est vraisemblablement lui qui avait rapporté à Dugua cette curieuse anecdote.

2. Voir aussi la *Relation des événements militaires qui se sont passés à El-Arich*, adressée par Berthier à Dugua, Marmont et divers autres généraux commandant en Égypte (29 pluviôse-17 février) :

« La tranchée est ouverte ; les pièces seront demain en batterie, et, sous peu de jours, ils seront forcés dans leurs retranchements ; le gros de l'armée continue sa marche pour suivre l'ennemi. »



Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

pes de sa division. En conséquence, il fera relever, dès ce soir, avec les troupes de sa division, tous les postes qui pourraient être occupés par les troupes des autres divisions.

L'intention du général en chef est que le général Reynier bloque le fort de manière à ce que personne ne puisse s'échapper.

Il poussera le siège avec toute l'activité possible. Il se concertera à cet égard avec les généraux d'artillerie et du génie, auxquels le général en chef a déjà donné des ordres relativement à ce siège.

Le général Reynier verra l'ordonnateur en chef, relativement aux moyens de subsistance de sa division.

BERTHIER.

Les généraux Caffarelli et Dommartin furent informés [1] de la mission confiée au général Reynier et invités à se « concerter avec lui sur les moyens de pousser ce siège avec le plus de vigueur possible ». Cet ordre fut complété par l'instruction suivante :

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL CAFFARELLI [2]

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

Le général en chef vous ordonne, Citoyen Général, de faire cette nuit :

1° Deux bouts de tranchée à quarante toises des deux tours du front du fort d'El-Arich opposé à celui où est la porte d'entrée; c'est-à-dire du côté des monticules de sables vers la plaine. Ces bouts de tranchée doivent être tels qu'ils puissent contenir au moins une centaine d'hommes à l'abri du feu du fort. Ce ne peut être qu'à l'instant où de grosses gardes seront établies dans ces deux morceaux de tranchée, qui feront place d'armes, que l'on pourra regarder le fort comme bloqué.

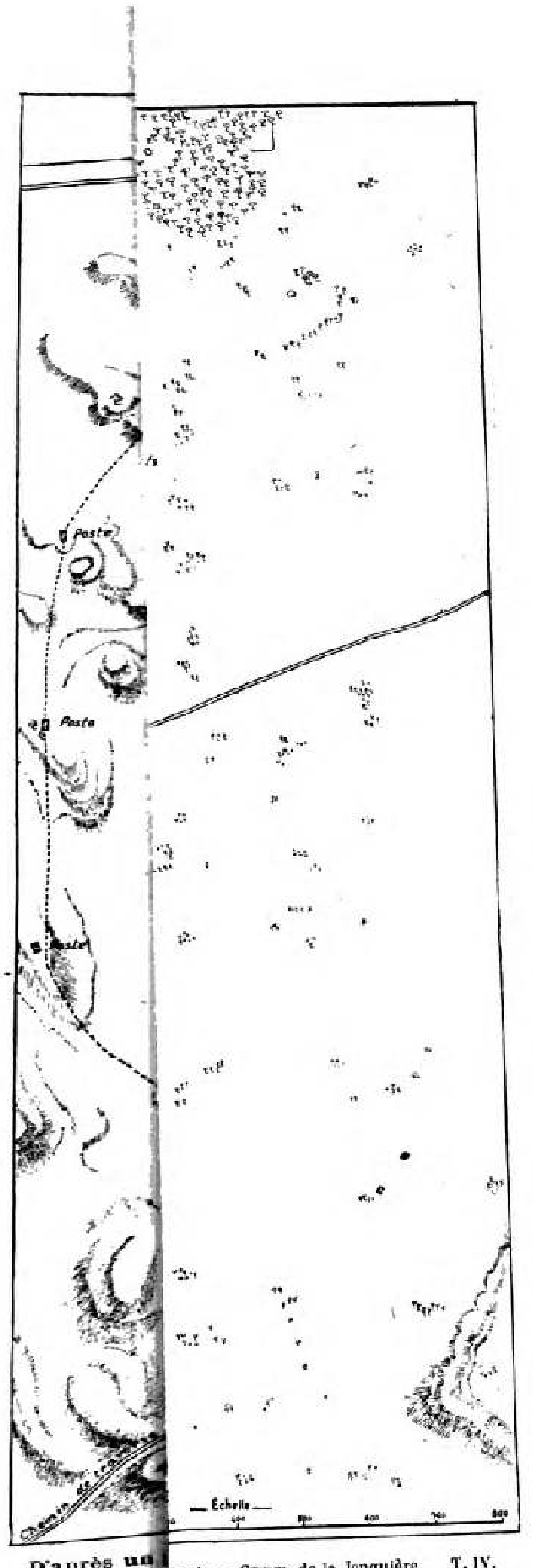
Le général en chef vous ordonne d'ouvrir le plus tôt possible la tranchée vis-à-vis la tour désignée comme la tour d'attaque; c'est-à-dire celle déjà canonnée par le général Lagrange, et d'y établir trois batteries, une de quatre pièces de 8, battant un même pan de la tour: deux autres, de chacune deux obusiers. La batterie de brèche devra être à une distance de vingt à quarante toises; les deux d'obusiers, à une distance de quarante à soixante toises.

L'intention du général en chef est également qu'on place une pièce de canon contre la porte du fort. Vous ferez également ouvrir cette nuit un

1. Ordre signé par le général Andréossy.
2. Un ordre analogue fut adressé à Dommartin (*Arch. Art.*).



Original from PRINCETON UNIVERSITY



D'après un … rypte — Comm. de la Jonquière. T. IV.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

boyau pour attacher des mineurs au bas du rempart où nous avons reconnu ce matin une poterne sur le front de l'est.

L'intention du général en chef est que vous lui fassiez connaître, avant minuit, l'heure à laquelle les pièces pourront être en batterie contre le fort, et où on pourra les démasquer.

Vous vous concerterez avec le général Dommartin, auquel je donne les ordres qui le concernent. Vous demanderez au général Reynier, chargé du siège, les hommes de corvée dont vous pourrez avoir besoin.

Je vous préviens que les divisions Bon, Kleber et la cavalerie ont ordre d'employer la journée de demain pour se préparer à partir. Ils doivent se faire donner du pain pour le 1er et le 2 ventôse inclus. Vous en ferez donner aux troupes de votre arme qui peuvent être dans le cas de suivre ce mouvement.

Je vous préviens que demain l'adjudant général Devaux part avec des chameaux pour Katieh, pour y chercher des vivres. Si vous avez quelque ordre à envoyer à Katieh, vous pouvez les lui donner.

Il part également, ce soir, un Arabe à dromadaire pour Le Caire.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

Le général en chef me charge de vous donner l'ordre, Citoyen Général, que, dans le cas où les ennemis chercheraient à trop inquiéter les travailleurs de la tranchée, vous devez porter une patrouille d'une cinquantaine d'hommes qui s'éparpilleront sur le front, du côté de l'ouest, c'est-à-dire du côté de Katieh, afin de leur donner de l'inquiétude de ce côté et détourner leur attention sur le point de notre travail.

Le général en chef ordonne qu'avec des perches et un morceau en travers, sur lequel on mettra un mauvais sarrau de soldat et une espèce de bonnet ou chapeau, vous fassiez faire une vingtaine de mannequins, qu'on placerait dans différents coins, pour faire croire à l'ennemi que ce sont des sentinelles ou des postes, leur faire consommer leurs munitions et les dégoûter de tirer sur nos sentinelles lorsqu'ils commenceront à s'apercevoir qu'elles sont invulnérables.

Ordonnez à votre chef d'état-major de m'envoyer l'état exact des hommes tués des demi-brigades de votre division à l'attaque du village.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER A L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

D'après les dispositions du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Ordonnateur, faire distribuer les vivres aux troupes des généraux Bon,


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Kleber et à la division de cavalerie, pour le 30, si elles ne les ont pas reçus, et pour les 1er et 2 de (*sic*) ventôse inclus; ces divisions devant employer la journée de demain à partir au premier ordre.

La division Reynier est chargée de faire le siège du fort; vous la préviendrez de la manière dont vous pourrez lui faire les distributions.

Je donne l'ordre à l'adjudant général Devaux de partir demain, avec tous les chameaux que vous pourrez mettre à sa disposition, pour aller chercher des vivres à Katieh.

J'ai ordonné au général Rampon, à l'adjoint Pinault, qui doivent arriver à Katieh, avec des troupes, d'y prendre en passant des vivres pour six jours [1] et de réunir, à mesure qu'ils passeront, tous les moyens de transport, pour apporter à El-Arich le plus de subsistances qu'ils pourront pour l'armée.....

BERTHIER.

L'ordre donné à l'adjudant général Devaux lui prescrivait :

.....De partir demain avec 100 hommes de la 9e demi-brigade et tous les chameaux que l'ordonnateur en chef mettra à sa disposition pour se rendre à Katieh, où il les fera charger de biscuit ou orge qu'il ramènera à El-Arich [2].....

Les prescriptions suivantes furent adressées au chef de bataillon Poly, commandant la place de Katieh, pour régler la marche des détachements entre ce point et El-Arich.

Vous aurez soin, Citoyen Commandant, de faire prendre à tous les détachements que vous serez dans le cas d'envoyer de Katieh à El-Arich, des vivres pour deux jours et de l'eau pour un jour.

Les troupes iront coucher :

Le premier jour, au puits d'eau douce, appelé Bir-el-Abd, distant de Katieh d'environ 5 lieues;

Le deuxième jour, à 9 lieues de Bir-el-Abd, au milieu d'une plaine rase où toutes les divisions ont bivouaqué et où l'on ne trouve point d'eau;

Le troisième jour, à El-Arich. La marche est de 6 lieues; le chemin est ferme pendant les deux tiers de la route; une heure et demie avant d'arriver à El-Arich, on trouve de l'eau douce, en se dirigeant à gauche vers la mer, lorsqu'on commence à entrer dans les sables.

---

1. Voir ordres conformes de Berthier au chef du 3e bataillon de la 13e, au général Rampon, à l'adjoint Pinault (qui marchait avec la compagnie de canonniers de la marine), au général Junot (qui venait avec une escorte de 50 hommes de la légion maltaise), au chef de bataillon de la 4e légère (venant de Damiette par le lac Menzaleh et Tineh), au général Verdier (Registre de Berthier, nos 3336 à 3341).

2. L'ordre prescrit que Devaux, parvenu au premier puits à une lieue et demie d'El-Arich, devra renvoyer 50 hommes et n'en garder que 50 pour aller à Katieh.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

J'ai ordonné, Citoyen Général, aux généraux Kleber et Reynier de faire remettre à votre disposition tous les chevaux de prise faits à l'ennnemi à l'affaire du camp. Le général en chef vous autorise à donner 5 louis à chaque individu qui vous amènera un cheval. Vous trouverez en conséquence ci-joint une ordonnance de 2.400 francs qui vous serviront à payer les chevaux qui vous seront remis.

L'intention du général en chef est que ces chevaux soient distribués sur-le-champ aux différents escadrons qui ont eu leurs chevaux blessés pendant la route.

BERTHIER.

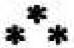
LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant El-Arich, le 29 pluviôse an VII (17 février 1799).

Je vous préviens, Citoyen Général, que, d'après les dispositions du général en chef, vous devez employer la matinée de demain 30 du courant à vous préparer à marcher au permier ordre. Vous ferez, en conséquence, distribuer les vivres à votre division pour le 1er et le 2 ventôse inclus; et, pour le 30 pluviôse, pour ceux qui ne les auraient pas reçus jusqu'à ce jour inclus [1].

BERTHIER.

Des ordres semblables furent donnés aux généraux Bon et Murat, ainsi qu'au quartier général.



La division Lannes, que Bonaparte avait devancée l'avant-veille, arriva le 18 février à El-Arich. L'armée se trouvait

1. Voir, le lendemain, lettre de Berthier à Reynier le prévenant que Dommartin a l'ordre de retirer de sa division deux chevaux français par pièce et par caisson pour être remis à l'artillerie de la division Kleber, en échange de pareil nombre de chevaux arabes. Cette mesure est motivée par les « grandes difficultés » que l'artillerie éprouve dans sa marche, à cause des sables mouvants. « L'armée se trouve dans une position telle que les moindres retards peuvent lui devenir funestes. »


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ainsi complètement concentrée, à l'exception de la 2e légère et de quelques autres éléments qui restaient encore en arrière.

Cette journée fut consacrée à l'exécution des travaux d'attaque. En même temps, des pourparlers furent entamés par les assiégés, mais ne purent aboutir, malgré que Bonaparte eût, à deux reprises, adouci la rigueur de ses premières conditions [1].

Extrait du Journal de Damas.

A 3 heures du matin, on fournit de la division un détachement de 200 hommes et une pièce de 3 pour aller en reconnaissance avec l'adjudant général Leturcq. Il rentra à midi sans avoir rien vu.

Je passai, à 11 heures du matin, la revue des troupes de la division.

A 10 heures, on reçut un parlementaire venu du fort d'El-Arich. Il dit qu'il venait savoir quelles propositions on voulait faire la

1. Voir *Journal* de Detroye : « Plusieurs parlementaires de fort mauvaise mine sont venus. Ils ont exigé des conditions impossibles. »

Voir lettre adressée par Andréossy (signant pour Berthier) à Dugua (30 pluviôse-18 février). Toute l'armée est réunie et prête à se porter en avant ; elle a été retenue par des négociations avec le commandant du fort, qui « a envoyé quatre parlementaires ».

La *Correspondance de Napoléon* a publié (nos 3976, 3979, 3980, 3981) les quatre réponses adressées successivement par Berthier au commandant du fort d'El-Arich.

1re *réponse*. — Sauvegarde de la vie est accordée à la garnison ; elle sera envoyée dans un port de l'Égypte, pour que chacun retourne dans son pays. Tous ceux qui voudront prendre du service dans la troupe de l'émir hadji y seront autorisés.

2e *réponse*. — Concession à la garnison des honneurs de la guerre. Elle posera les armes à 50 pas du fort et sera conduite jusqu'à un port de l'Égypte, où elle « s'embarquera pour se rendre à un port quelconque de l'empire ottoman, autre que de la Syrie ».

Trente personnes seront autorisées à conserver leurs armes et à se retirer en Syrie, en promettant de ne pas servir contre les Français.

3e *réponse*. — Maintient les conditions précédentes. Si elles ne sont pas acceptées avant minuit, « le général en chef ne se tient plus engagé à rien ».

4e *réponse*. — Après avoir été désarmés, les chefs et les soldats engageront leur parole d'honneur de ne pas porter les armes contre les Français ; ils seront libres de s'en retourner chez eux.

La garnison ne passera ni par Jaffa, ni par Saint-Jean-d'Acre, mais par Jérusalem et Damas. Trente chefs auront la permission de garder leurs armes.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

veille; que ce n'était pas la peur qui les engageait à cette démarche, parce qu'ils avaient encore des munitions et des vivres; mais que, voyant que leurs chefs ne leur apportaient pas les secours qu'ils leur avaient promis, ils demandaient à traiter. Ils proposaient qu'on les laissât sortir du fort avec armes et bagages, et que l'on les laissât aller à volonté où ils voudraient.

Le général en chef, au contraire, leur proposa de rendre leurs armes, avec les honneurs de la guerre, et de les faire conduire dans un port de l'Égypte, d'où ils pourraient s'embarquer pour tel pays qu'ils voudraient. Ces propositions ne convinrent point, et tout fut rompu.

Pendant que l'on traitait, on travaillait toujours à l'établissement des batteries que le général en chef avait ordonnées, et dont il avait désigné l'emplacement. Ces travaux se continuèrent toute la nuit [1].

Extrait du Journal de Detroye.

..... Le château et le village d'El-Arich sont situés à demi-lieue de la mer, sur une hauteur dont le château occupe le plateau. Le terrain environnant est parsemé de monticules de sable, et, dans les vallées, on aperçoit quelques champs d'orge et quelques palmiers.

Le château est un carré en maçonnerie flanqué de tours hexagonales. Les fronts ont de 80 à 100 toises de longueur. Il n'y a pas de fossé, mais les murs n'en ont pas moins généralement plus de 30 pieds de hauteur.

Deux des fronts ont une assez bonne découverte; un troisième est à moitié masqué par les maisons du village; le quatrième n'est séparé du village que par une rue étroite, c'est le front de la porte.

On a dirigé l'attaque sur la tour de gauche du front à gauche de celui de la porte.

En raison des pourparlers engagés, le feu fut suspendu pendant une partie de la journée; on pouvait craindre que la garnison n'en profitât pour évacuer le fort et s'échapper. Berthier adressa à Reynier ces recommandations d'active surveillance:

Le général en chef a envoyé l'adjudant général Fouler pour être avec le bataillon et la pièce de 3 que vous avez eu ordre de faire

1. « Dans la nuit du 30 au 1er, on a construit une batterie de 3 pièces de 8. » (*Journal de Detroye.*)

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre en observation, dans le cas où l'ennemi chercherait à s'évader du fort.

Dans le cas où l'on s'apercevrait que l'ennemi sortit du fort pour s'évader, vous ordonnerez que la pièce de 3 qui sera avec le bataillon tire trois coups d'alarme. Je préviens le général Murat qu'à ce signal il doit faire porter un corps de cavalerie à l'endroit où l'ennemi dirigerait sa fuite.

Je préviens également le général Bon qu'à ce signal il doit faire marcher une partie de sa division sur l'ennemi. Les tambours qui marcheront avec les bataillons battront légèrement de la caisse, afin de se reconnaître, mais pas assez fort pour empêcher qu'on entende les commandements [1].

Ordre du jour de l'armée du 30 pluviôse (18 février).

Les généraux de division ordonneront à leurs chefs d'état-major d'envoyer, dans la journée, l'état de situation de leurs divisions. Les chefs d'état-major seront exacts à l'envoyer journellement au chef de l'état-major général, et ils mettront la plus grande exactitude à écrire l'historique de ce qui se passe chaque jour dans la division. C'est dans les mouvements de l'armée que cet objet est essentiel; chaque chef d'état-major se mettra au courant du rapport des événements militaires depuis l'ouverture de cette campagne.

L'ordonnateur en chef campera toujours près du général en chef. Dans le cas où les circonstances le feraient camper autre part, il aura soin d'en prévenir l'état-major de l'armée. Cette nuit, il a été impossible de le trouver pour lui porter des ordres.

Les généraux commandants de divisions, le général commandant la cavalerie auront toujours deux ordonnances à l'état-major général, lorsque leur division sera à portée; les généraux d'artillerie et du génie en auront une. Le commandant des dromadaires aura également une ordonnance au quartier général.

Le chef de bataillon Gasquet, adjoint à l'état-major général, est chargé de la police du quartier général.

Le général d'artillerie et le général du génie camperont toujours près du quartier général; le chef de bataillon Gasquet indiquera l'emplacement des tentes.

1. 30 pluviôse (18 février). — Voir ordre de Berthier à Bon : « Il paraît que la suspension d'armes sera rompue d'ici à peu de moments. Le général en chef craint que l'ennemi cherche à s'évader pendant la nuit. » Suivent des recommandations pareilles à celles de la lettre à Reynier.

Un ordre analogue fut adressé à Murat.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'ordonnateur en chef préviendra le chef de l'état-major général à chaque campement de la situation et de l'emplacement des magasins [1].

Dès le matin du 19 février, Bonaparte fit ouvrir le feu des batteries qui avaient été établies pendant la nuit. Elle tirèrent presque toute la journée avec des résultats incertains. C'est à peine si, vers le soir, on réussit à commencer une brèche, que l'on s'efforça d'augmenter le lendemain : elle n'était pas réellement praticable quand, vers midi, le tir fut interrompu pour permettre de nouvelles négociations.

Detroye fournit des renseignements très précis sur les effets de l'artillerie:

1er *ventôse* (19 *février*). — Les parlementages ont cessé. A 8 heures du matin, le feu a recommencé.

Pendant la nuit, on avait exécuté à 20 toises de la place une batterie de 3 pièces de 8, dont le revêtement intérieur était extrêmement mal fait.

A 9 heures du matin, toutes les troupes ont été rangées en bataille autour du fort à 300 toises de distance. Les pièces de campagne et les obusiers ont été amenés vis-à-vis la tour de gauche du front à gauche de la porte, et le feu a commencé de toutes parts, ainsi que celui de la batterie de brèche.

Cette dernière a été promptement hors d'état de faire feu: 1° parce qu'une partie de l'épaulement s'est éboulée; 2° parce qu'une pièce s'est trouvée enclouée par l'effet d'une balle qui a cassé l'épinglette dans la lumière; 3° parce que le feu de la place a tué en un instant deux canonniers et blessé cinq.

La tour attaquée n'a pas tardé à être démolie dans la moitié de sa hauteur. L'ennemi a montré une bravoure extraordinaire, travaillant et tirant de la tour au milieu des boulets et des obus.

---

1. Voir encore ordre du jour de l'armée du 2 ventôse (20 février):

« Les états de situation et le rapport historique demandés hier sont parvenus au chef de l'état-major, excepté ceux des divisions Bon et Reynier. Le chef de brigade Bessières fera parvenir à l'état-major, tous les deux jours, les états de situation des guides à pied et à cheval.

» L'ordonnateur en chef recommande la plus grande exactitude pour que le mouvement de l'hôpital soit adressé chaque jour dans le plus grand détail au chef de l'état-major général. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le soir, on a désarmé la batterie de brèche et transporté une des pièces dans la mosquée voisine, où l'ébranlement des coups de canon a démoli une partie des murs. Le feu de l'artillerie a cessé avant la nuit.

On manque toujours de vivres pour les hommes et en partie pour les chevaux.

La brèche s'est faite à la tour, de 150 toises de distance.

Pendant la nuit du 1er au 2, on a continué la sape en arrière de la batterie de brèche jusqu'à une petite maison à 10 ou 12 toises du pied de la brèche[1].

On a réparé l'embrasure de la mosquée.

On a perdu en tout, tués ou blessés, 21 canonniers, 17 sapeurs et 350 hommes d'infanterie.

2 *ventôse* (20 *février*). — On a continué la sape autour de la brèche jusqu'au delà de la capitale de la tour attaquée. Le général en chef a témoigné sa satisfaction aux officiers du génie et a donné vingt louis de gratification aux sapeurs.

L'artillerie a fait une batterie de deux pièces de 8 et un obusier à 80 toises sur la capitale de la tour pour achever la brèche.

On a tiré de la mosquée quelques coups de canon.

Nous emprunterons encore ces renseignements au *Journal de Damas* :

1er *ventôse* (19 *février*). — On commença le matin à faire jouer l'artillerie placée dans les batteries de la gauche du fort et derrière. Celle près de la mosquée couverte, qui était la plus près de la tour

1. Voir l'ordre du jour de l'armée du 3 ventôse (21 février), accordant un fusil garni en argent à chacun des citoyens Laperle, sergent, Aubeniche et Hebely fusiliers de la 32e, « qui ont été les premiers de leurs détachements à s'emparer, sous le feu de l'ennemi, de la maison qui était sous la brèche du fort faite dans la journée, et d'où ils ont fusillé et empêché l'ennemi de réparer la brèche, enfin facilité l'ouverture du boyau de tranchée qui a été fait pour cerner le pied de la brèche, la perfectionner et faciliter l'assaut ».

C'est peut-être cet incident auquel font allusion les *Mémoires sur l'expédition d'Égypte* de Michel de Niello-Sargy (p. 245). « Comme les vivres manquaient, que nous mangions les chameaux et les ânes..... le général en chef jugea qu'il fallait se hâter d'emporter El-Arich. Etant venu visiter la tranchée, il dit à un officier général qui était derrière les grenadiers : « Cent cinquante bons b..... qui iraient » fusiller ces coquins-là par les créneaux feraient un bon effet. » Les grenadiers, ayant entendu ces paroles y furent sans être commandés. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que l'on battait en brèche, eut aussi le plus de canonniers tués ou blessés.

A 10 heures du matin, toutes les troupes eurent ordre de se ranger en bataille autour du fort, pendant qu'on faisait jouer l'artillerie. Elle tira si mal que beaucoup de boulets et d'obus vinrent tomber tant dans les rangs que dans les carrés et tuèrent ou blessèrent cinq ou six hommes dans chacune des trois divisions opposées à leur feu[1]. La 75e eut deux hommes emportés dans le rang, un sergent-major tué au camp et un capitaine, appelé Laserre, blessé à la cuisse d'un boulet.

A 2 heures après-midi environ, le général Verdier arriva avec un détachement de la 2e légère et deux compagnies de grenadiers de la 19e de bataille. Ces grenadiers furent réunis à la 25e de bataille et mis sous les ordres du chef de cette demi-brigade.

A la nuit, on changea la batterie de gauche du fort pour la reporter dans la mosquée, où on avait proposé de l'établir d'abord.

Les troupes rentrèrent au camp à la nuit sans être vues, et l'on travailla à établir deux pièces de 12 dans la mosquée à gauche.

2 *ventôse* (20 *février*). — On commença le matin à battre en brèche, de la batterie de la mosquée, la même tour qui la veille avait été attaquée de l'autre côté, et dont on n'avait abattu que le haut. Les pièces firent plus d'effet de ce côté, et on eut brèche en peu d'heures, mais cependant ni assez grande, ni assez basse pour que l'on pût espérer y passer. Cette tour, d'ailleurs, était fermée à la gorge et l'ennemi apportait des bois et des décombres de toute espèce pour remplacer ce qui s'abattait[2].

Devant la résistance énergique de l'ennemi, la difficulté de ruiner ces solides murailles avec le canon de campagne, les souffrances que la pénurie des vivres imposait aux trou-

1. *L'Agenda* de Malus (p. 122) signale également la chute de ces projectiles dans les rangs français et même sur l'ambulance : « Nous perdîmes plus de monde par notre propre feu que par celui de l'ennemi. » Voir aussi *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, par Miot (édition de 1804, p. 121).

Ces témoignages contredisent formellement les éloges que Bonaparte donne à la précision du tir de l'artillerie (*Campagnes d'Égypte et de Syrie*, t. II, p. 35). Cet ouvrage contient, du reste, beaucoup d'inexactitudes au sujet du siège d'El-Arich et de toute la campagne de Syrie.

2. Detroye dit formellement (3 ventôse-21 février) : « On a trouvé que la brèche n'était pas praticable. »



Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

pes[1], Bonaparte se décida à reprendre les négociations, en atténuant encore ses dernières exigences.

Vers midi, il envoya un parlementaire avec une sommation de Berthier au commandant du fort :

Le général en chef me charge de vous faire connaître que la brèche commence à être praticable ; que les lois de la guerre chez tous les peuples sont que la garnison d'une ville prise d'assaut doit être passée au fil de l'épée ; que votre conduite dans cette circonstance n'est qu'une folie, de laquelle il a pitié, et que la générosité l'oblige à vous sommer pour la dernière fois.....

Cette lettre comminatoire était d'ailleurs accompagnée d'un projet de capitulation très favorable, puisqu'il n'imposait plus à l'ennemi l'obligation de rendre les armes :

Offre de capitulation.

ARTICLE 1er. — Le fort d'El-Arich sera remis aux troupes françaises à 4 heures après-midi.

ART. 2. — La garnison se rendra par le désert à Bagdad, à moins qu'elle ne veuille aller en Égypte.

ART. 3. — A 4 heures, il sera remis un état nominatif des agas, avec la promesse, pour eux et leurs troupes, de ne point servir dans l'armée de Djezzar-Pacha, ni de prendre la route de Syrie.

ART. 4 — Il sera accordé un sauf-conduit et un drapeau tricolore, avec lequel la division défilera.

ART. 5. — Elle laissera tous les approvisionnements et autres effets qui se trouveraient dans le fort, ainsi que tous les chevaux.

Il sera fourni 15 chevaux pour les chefs. Les autres chevaux seront fidèlement remis[2].

Après des pourparlers qui se prolongèrent jusqu'au soir, les

1. Voir les *Mémoires* de Miot (2e édition, p. 126) : « Un plus long séjour devant El-Arich nous eût placés dans une position cruelle. Les vivres nous manquaient. Déjà nous mangions les ânes et les chameaux. »

2. Cette offre de capitulation est datée du 1er ventôse (19 février), dans la *Correspondance de Napoléon*, qui l'a empruntée à la *Collection Napoléon*. En réalité, ce document a dû être joint à la sommation de Berthier ; il n'y eut, le 1er ventôse, aucune négociation.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assiégés acceptèrent les conditions consenties par Bonaparte; leurs principaux chefs lui adressèrent la déclaration suivante :

Nous avons reçu la capitulation que vous nous avez adressée ; nous consentons à remettre en vos mains le fort d'El-Arich; nous nous rendrons par le désert à Bagdad. Nous vous envoyons la liste des agas du fort, qui vous promettent par serment, pour eux et pour leurs troupes, de ne point servir dans l'armée de Djezzar, et de ne point se rendre en Syrie d'une année à compter de ce jour. Nous recevrons de vous un sauf-conduit et un drapeau. Nous laisserons dans le château tous les approvisionnements qui s'y trouvent. La totalité des agas qui se trouvent dans le fort jure solennellement par N. S. Moïse, Abraham, par le Prophète (auquel Dieu soit propice) et par le Koran, d'exécuter fidèlement tous ces articles, et spécialement de ne point servir le Djezzar. Le Très-Haut et son Prophète sont témoins de notre bonne foi.

Signé : IBRAHIM NIZAM, commandant le fort d'El-Arich; EL-HADJI-MOHAMMED, commandant des Maugrabins; EL-HADJI-KADIR, aga des Arnautes; MOHAMMED, aga, chef des munitionnaires.

La prise de possession du fort eut lieu le jour même.

A l'entrée de la nuit, écrit Damas, tout ce qui était dans le fort en sortit, et nos troupes en prirent possession. La seule porte d'entrée retarda de plusieurs heures l'évacuation de l'ennemi, parce qu'il l'avait considérablement encombrée derrière. Cette défense, faite par des hommes qui n'avaient point d'artillerie, prouva que les gens du pays étaient aussi mauvais soldats en plaine que bons à défendre des retranchements.

Il y avait 8 à 900 hommes de garnison et plus de 150 chevaux. Cette garnison, composée de Mameluks et de Barbaresques de plusieurs sortes, passa la nuit dans le carré occupé par la brigade du général Lagrange.

Extrait du Journal de Detroye.

Après bien des pourparlers, il a été décidé que la garnison remettrait à 4 heures du soir le fort aux Français et s'en retournerait avec armes et bagages en Syrie; c'est ce que la garnison avait toujours demandé.

Toute l'armée a été mise sous les armes; mais les assiégés, effrayés de cette disposition, ont refusé de sortir avant 8 heures du soir.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE CHEF DE BRIGADE D'ARTILLERIE GROBERT [1] AU GÉNÉRAL REYNIER

El-Arich, le 4 ventôse an VII, (22 février 1799).

Général,

Le convoi du génie, chargé des outils nécessaires à l'ouverture de la tranchée devant El-Arich, est arrivé, le 25 pluviôse, à votre quartier général. Dans la nuit du 26, on a formé à la sape volante un boyau dont l'étendue était de 100 toises environ, et qui a été ébranché depuis autour du village; son étendue vers la queue de la tranchée a été également augmentée. On a projeté et commencé avec vivacité une galerie vers la tour sud-est; elle devait aboutir à trois fourneaux à pratiquer sous la tour et la courtine. — Dans la nuit du 27, l'ennemi a éventé cette mine. On a ordonné alors l'établissement d'une batterie de deux pièces de 8 et un obusier de 6 pouces dans l'intérieur du village, à 32 pieds de l'escarpe de la courtine est, entre la porte et la tour sud-est.

Les canonniers de votre division ont démonté, dans l'après-midi du 28, les bouches à feu en question et les ont transportées dans le boyau de la tranchée, et à travers des communications difficiles jusqu'à l'emplacement projeté. Ce travail, ainsi que celui des plates-formes, a été fait en 6 heures de temps; le même soir, l'établissement de ces batteries a été contremandé par le général Kleber, et le lendemain, les pièces ont été démontées et ramenées au parc.

Le 30, le général en chef et le général de l'artillerie sont arrivés [2]. J'ai été chargé par ce dernier du commandement de l'artillerie du siège. On a formé un nouveau boyau paralèlle à la courtine sud et l'on a dirigé l'attaque sur la tour sud-ouest, dont la face attenante à l'angle de l'épaule devait être battue en brèche. — Dans la nuit du 30, on a choisi un emplacement sur une butte attenante à une mosquée et à 18 toises de la courtine indiquée ci-dessus. Les canonniers de votre division ont construit une grande portion de la batterie des trois bouches à feu sur la butte en question. Ils ont démonté et amené de nouveau à bras deux pièces de 8 et un obusier. Cette batterie a commencé à jouer le lendemain au matin, à l'instant même où l'artillerie des guides battait le pan de l'angle flanqué de la tour sud-ouest, et celle de la division Bon, la courtine ouest. Toute l'armée enveloppait la place sur différents fronts. Mais la proximité de la batterie de la butte, la célérité avec laquelle elle avait été construite, la perte et les blessures fréquentes des canonniers, la mobilité des terres de l'épaulement, et un accident qui a bouché la lumière d'une pièce de 8, par l'introduction d'un fil métallique, ont fait renoncer au projet de battre la tour par ce point; et l'on a de nouveau démonté et transporté les pièces dans la mosquée prochaine, dont j'avais primitivement indiqué l'emplacement. Dans la nuit du 30 pluviôse au 1er ventôse, une batterie de

1. Commandant l'artillerie de la division Reynier.

2. Bonaparte est arrivé le 29, mais les travaux n'ont guère commencé que le lendemain.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

trois bouches à feu a été érigée dans la plaine à 100 toises de distance de la place. Cette batterie n'a pas joué. Enfin, une troisième batterie de deux petits mortiers a été placée dans l'intérieur du village, à 40 toises environ de la tour sud-est. Cette batterie, qui a tiré sous l'angle de 47°, avec une once de poudre, a considérablement endommagé l'intérieur du fort. La pièce de 8 placée dans la mosquée a battu en écharpe le pan de la tour qu'elle avait battu perpendiculairement la veille. Ce feu a produit le plus grand effet et le revêtement a été entièrement abattu.

De tels dommages ont forcé la garnison à accepter les conditions que le général en chef a bien voulu lui prescrire. L'adjudant-major Dargère s'est distingué par son courage et son activité.

Salut et respect.

J. Grobert.

Extraits des ordres particuliers de Berthier du 3 ventôse (21 février).

Le capitaine du génie Sabatier est promu chef de bataillon pour sa conduite distinguée « au siège du fort d'El-Arich, où il a été blessé. »

Le capitaine Lami, aide de camp du général Reynier, est promu chef de bataillon pour sa conduite distinguée « au siège d'El-Arich et à la prise du camp des Mameluks. »

L'intérêt majeur de ne pas s'attarder devant El-Arich avait déterminé Bonaparte à accorder une capitulation très libérale. Il voulut que l'Égypte, en apprenant sa victoire, vît dans les concessions faites un témoignage spontané de sa générosité.

La nouvelle en fut annoncée à Dugua par une lettre d'Andréossy [1], qui énumère avec quelque exagération, semble-t-il, les ressources trouvées dans le fort :

..... La garnison était de 1.500 hommes; la brèche était déjà praticable, et ce n'a été que par humanité, et pour épargner le sang de ces malheureux, que le général en chef a admis la garnison à capitulation.

1. Écrivant au nom de Berthier (3 ventôse-22 février).

Voir dans l'*Histoire de l'expédition* par Nakoula-el-Turk (p. 94 à 96) la proclamation que les ulémas du divan du Caire adressèrent à la population par ordre de Bonaparte :

« Ces hommes durent la vie à sa générosité, au moment même où ils regardaient leur mort comme certaine. C'est ainsi que les courageux Français se comportent avec leurs ennemis..... »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les troupes se rendent à Bagdad, en prenant la route du désert; quelques-uns retournent en Égypte pour leurs affaires.

Nous avons trouvé dans le fort des magasins considérables de biscuit et de riz et d'orge, des chameaux, des dromadaires et 300 beaux chevaux.

En réalité, Bonaparte ne méconnaissait pas le danger qui pouvait résulter de la liberté laissée à ces bandes ennemies; il s'efforça d'en attirer un certain nombre au service de la France, et chercha en même temps à revenir partiellement sur les concessions faites.

Malus le fait observer d'une façon formelle :

Ces articles ne furent point exécutés de notre part aussi religieusement qu'ils auraient dû l'être, et nous donnâmes aux Turcs les premiers exemples de perfidie.

..... Dès qu'ils furent réunis dans la plaine, ils furent cernés par la division Bon, puis dispersés dans les diverses divisions de l'armée; on prétendait les forcer de servir avec nous. Ils ont tous déserté par la suite quand ils en ont trouvé l'occasion [1].

On lit encore dans le *Journal* de Detroye :

Les assiégés étaient à peu près 1.400 hommes, tous armés de fusils, pistolets, etc. Environ 600 sont Maugrabins; les autres sont ou Arnautes, ou Égyptiens, ou Grecs, ou Mameluks; on a désarmé ces derniers. Ces troupes ressemblent plus à des brigands qu'à des soldats.

..... Les Maugrabins, organisés en trois compagnies, ont pris du service dans l'armée.

Doguereau, arrivé à El-Arich après la capitulation, a noté dans son *Journal* quelques curieuses impressions :

On avait trouvé à El-Arich 300 chevaux, beaucoup de biscuit, du riz, 300 Albanais, 500 Maugrabins, 200 hommes de l'Anatolie et de la Caramanie. Les Maugrabins prirent service avec nous. Les provisions de bouche qu'on trouva furent du plus grand secours;

1. *Agenda de Malus*, p. 122. — Malus signale le désordre dans lequel on trouva le fort : « Une chambre entière était encombrée de pestiférés moribonds ». Il constate que la tour « était barricadée avec soin et intelligence. » (P. 124.)


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on manquait déjà de vivres; une flottille qui devait apporter des vivres ne put approcher de la côte; .....on avait déjà commencé à manger les chevaux et les chameaux; les vivres qui venaient des magasins de Katieh étaient bien peu de chose pour une armée de 12.000 à 14.000 hommes.....

Je fus voir les prisonniers; ils étaient au milieu du carré que formaient nos troupes; ils avaient tous leurs armes, qu'ils n'abandonnaient pas un instant et qui leur faisaient encore conserver beaucoup de la fierté mahométane.

..... Je fus voir le fort qu'on commençait à déblayer et dont on fermait la brèche. L'intérieur était rempli de petites chambres très malpropres où l'on respirait encore l'air le plus méphitique; nous sûmes qu'il y était mort des hommes de la peste; nous trouvâmes, dans un des petits réduits, un soldat français déjà mourant de cette maladie. J'en sortis bien vite, peu disposé à gagner cette maudite épidémie. Bonaparte ordonna qu'on séparât les Mameluks des autres prisonniers; on les amena devant sa tente et on les désarma, ce à quoi ils se prêtèrent de très mauvaise grâce. On leur donna ensuite la liberté. J'y remarquai deux jeunes Mameluks circassiens de la plus belle figure, portant les armes et paraissant très peu intimidés, quoique à peine âgés de 10 ou 12 ans. Chaque officier de l'état-major du général en chef et du nôtre eut un sabre et une paire de pistolets provenant de ce désarmement.

Quelques jours plus tard, quand l'armée fut arrivée à Ramleh, on apprit que les défenseurs d'El-Arich venaient de traverser cette ville, allant rejoindre Djezzar pacha; et Doguereau rapporte ce propos :

Ils avaient dit qu'ils ne tiendraient pas les articles de la capitulation, que nous avions violés les premiers en les désarmant.

Les défenseurs d'El-Arich qui consentirent à prendre du service dans l'armée furent organisés en quatre compagnies, dont trois de Maugrabins affectées aux divisions Lannes, Bon et Kleber[1] et une d'Arnautes, affectée à la division Reynier.

1. Voir ordre de Berthier à Leturcq (4 ventôse 22 février), prescrivant de partir avec ces compagnies, qui devront rejoindre les trois divisions; il devra faire


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Quant aux Mameluks et aux Égyptiens, il furent envoyés au Caire sous la conduite d'un détachement commandé par le chef de bataillon Pépin, de la 9e. Cet officier reçut les instructions suivantes[1] :

..... Il est ordonné au chef du 3e bataillon de la 9e demi-brigade d'être rendu devant le quartier général aujourd'hui, une heure avant la nuit, avec 100 hommes de son bataillon, d'où il partira pour escorter tous les Mameluks, kachefs, gens du Caire et autres Égyptiens qui ont été faits prisonniers de guerre hier; il les conduira jusqu'à Katieh. Il séjournera un jour à Katieh pour se reposer; après quoi, il partira pour les escorter jusqu'à Salheyeh, où il séjournera encore un jour et d'où il les conduira au Caire. Tous les domestiques qui seraient des villages de la Charkieh ou des autres provinces, seront libres d'y retourner. Les autres, arrivés au Caire, seront consignés au commandant de la place.

Le chef du 3e bataillon de la 9e portera avec lui tous les drapeaux pris aux Mameluks, qui seront également remis au commandant de la place.

Le même chef aura sous son escorte tous les chameaux disponibles qui lui seront remis à El-Arich par l'ordonnateur en chef. Il les conduira au Caire pour les faire charger de biscuit ou de riz, et les ramènera sous la même escorte au quartier général.

L'intention du général en chef est que tous ces individus aient les vivres dans la route.

En notifiant ces dispositions au général Destaing, commandant de la place du Caire, Berthier ajoutait :

L'intention du général en chef est que vous donniez la permission à chaque kachef de retourner à sa maison. Ils seront immédiatement sous la surveillance de l'aga et du divan. Le général en chef désire qu'ils soient traités avez douceur et qu'on ait quelques égards, parce que, s'ils se comportent bien, il se propose de faire quelque chose pour eux.

De son côté, Bonaparte écrivit à Dugua (4 ventôse-22 février):

Le chef de l'état-major doit vous avoir tenu un trait (*sic*) des diffé-

prendre du riz. Le registre des ordres particuliers de Berthier contient, à la date du 23 ventôse (13 mars) divers ordres pour l'organisation de la compagnie, commandée par Hadji-Ahmet, attachée à la division Kleber.

1. Du 3 ventôse (21 février). Voir la lettre que Pépin écrit à Dugua (de Salheyeh, 8 ventôse-26 février). Il annonce qu'il arrivera le 13, avant midi, avec 36 kachefs, agas ou Mameluks et 12 drapeaux.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

rents événements militaires qui ont eu lieu ici. Vous recevrez une quinzaine de drapeaux avec six kachefs et une trentaine de Mameluks. Mon intention est qu'ils soient bien traités; on leur restituera leur maison; mais on exercera sur eux une surveillance particulière. Vous leur réitérerez la promesse que je leur ai faite de leur faire du bien si, à mon retour, vous serez content de leur conduite.

Je désire que vous voyez le cheik El-Mohdy et les différents membres du divan, et de vous concerter pour faire une petite fête à la réception des drapeaux et, si cela se peut faire naturellement, de les placer dans la mosquée de Gama-El-Azhar comme un trophée de la victoire remportée par l'armée d'Égypte sur Djezzar et sur les ennemis des Égyptiens. Arrangez tout cela comme vous pourrez.

Faites filer du biscuit par toutes les occasions.

Faites dire à Ibrahim, cheik des Bily, que je désire qu'il vienne, ainsi que le kiaya des Arabes, qui est Maugrabin et qui me serait utile.

Faites-nous passer, dès que vous le pourrez, 5 ou 600 cartouches à boulet de 8, et 3 ou 400 de 12.

Envoyez-moi les lettres de l'armée par des convois sûrs, et ne m'envoyez par les Arabes que des lettres par duplicata de ce que vous m'enverriez par des détachements. Le désert est fort long, et les Arabes viennent de piller toutes les dépêches que m'apportait le général Rampon et qu'il m'avait envoyées de Katieh par des Arabes.

Je n'ai reçu de vous depuis mon départ qu'une seule lettre du 26. S'il venait surtout des lettres importantes, soit de la haute Égypte, soit de France, ne les hasardez pas légèrement, mais envoyez-les-moi par un officier et une bonne escorte, en me prévenant en gros par un Arabe de ce qui serait parvenu à votre connaissance.

Faites connaître aux habitants du Caire et de Damiette qu'ils peuvent envoyer des caravanes en Syrie, qu'il vendront bien leurs marchandises et que leurs propriétés seront respectées.

J'ai enrôlé 3 ou 400 Maugrabins qui marchent avec nous. Vous trouverez ci-joint copie du serment que m'ont [prêté] les six kachefs.

Les Mameluks prisonniers arrivèrent au Caire le 3 mars; ils firent leur entrée dans la ville, montés sur des ânes et escor-



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

tés par des troupes qui avaient été envoyées à leur rencontre près du fort Sulkowski [1].

Ils ont été remis en liberté sur-le-champ, au grand étonnement des Turcs, qui croyaient les voir arriver enchaînés et conduits à la citadelle pour être tout au moins employés aux travaux publics si on ne les fusillait pas. Cet acte d'humanité a produit un très bon effet et nous attachera beaucoup de monde. Cela fera plus : beaucoup de Mameluks, las de la guerre et de la misère, se soumettront pour rentrer chez eux et rejoindre leur famille [2].

Le 7, jour de la clôture du Ramadan, Dugua fit célébrer la fête ordonnée par Bonaparte. Les Mameluks renouvelèrent devant le divan le serment prêté à El-Arich et les drapeaux conquis furent portés, avec grande solennité, à la mosquée d'El-Azhar [3].

---

1. Voir *Journal d'Abdurrhaman* et *Histoire de l'Expédition* par Nakoula-el-Turk.
2. Lettre de Dugua à Chanaleilles, agent français à Damiette (14 ventôse-4 mars).
3. Voir lettre de Dugua au divan du Caire (17 ventôse-7 mars), au sujet de la cérémonie du soir.

Le *Journal d'Abdurrhaman* porte qu'à 3 h. 1/2 du soir les drapeaux furent apportés à la mosquée par un corps de Français, moitié infanterie, moitié cavalerie : « Ils demandèrent le cheik Cherkawi, lui remirent les drapeaux et lui ordonnèrent de les placer sur les minarets de la mosquée. On plaça deux drapeaux de diverses couleurs au grand minaret qui porte deux croissants ; à chaque croissant on mit un drapeau, et on mit encore un drapeau aux trois autres minarets. Quand on hissa les drapeaux, on tira beaucoup de coups de canon de la forteresse. C'était la veille du Beïram ; au coucher du soleil, on tira encore beaucoup pour annoncer la fête. Trois heures après le coucher du soleil, les officiers de police firent des patrouilles pour la tranquillité. On se promena comme de coutume dans les cimetières ; on y fit des prières et on se revêtit des plus beaux habits. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE IV

D'EL-ARICH A JAFFA

Les circonstances dans lesquelles l'armée s'était concentrée à El-Arich n'avaient point permis à Bonaparte de poursuivre sans interruption, comme il l'avait projeté, sa marche vers la Syrie. Il tint, du moins, à la reprendre dès le lendemain de la capitulation. Les vivres trouvés dans le fort suffisaient à peu près pour assurer la subsistance des troupes pendant qu'elles achèveraient de traverser le désert [1].

Suivant la méthode presque invariablement suivie dans cette campagne, Bonaparte constitua une forte avant-garde qui devait précéder l'armée d'une journée de marche. Cette avant-garde, formée par la division Kleber et la cavalerie, fut mise en route le 21 février vers midi. Son mouvement fut ainsi réglé par un ordre de Berthier (3 ventôse-21 février):

Le général en chef ordonne au général de division Kleber de partir aujourd'hui avec toute sa division et celle de cavalerie, commandée par le général Murat, qui est à ses ordres, pour aller coucher au premier puits, à environ cinq lieues sur la route de Khan-Younès, à moins qu'il n'apprenne qu'il y ait des forces supérieures; alors, il s'arrêterait et préviendrait le général en chef.

Le général Kleber, formant l'avant-garde de l'armée, donnera au

1. Voir *Journal de Detroye* (3 ventôse-21 février) : « On a délivré aux troupes du pain pour deux jours; il faudra que cela suffise pour quatre. »

Voir également *Agenda de Malus* (p. 124) : « Ce furent les vivres pris dans le fort qu'on distribua aux troupes pour la marche. Chaque soldat avait du biscuit pour quatre jours; mais les rations étaient trop faibles. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

général Murat l'ordre du départ et ses instructions particulières, en lui faisant remettre l'ordre ci-inclus [1].

Le général Kleber a vu, par l'ordre du jour, que ses troupes doivent avoir des vivres pour les 3, 4, 5, 6, 7 courant [2].

Un second ordre, de la même date, formula ces prescriptions pour la journée du lendemain :

L'intention du général en chef est, Citoyen Général, que vous partiez demain matin du puits où vous coucherez aujourd'hui pour vous rendre à Khan-Younès, dans le cas cependant où vous sauriez que l'ennemi n'occupe pas Khan-Younès avec des forces supérieures à vous. Dans ce cas, vous attendriez le général en chef, qui part demain matin pour se rendre dans la journée à Khan-Younès. Dans tous les cas, arrivé ce soir au puits, vous ferez prévenir le général en chef de ce qui (*sic*) pourrait y avoir, soit à Khan-Younès ou en avant, ou à Gaza.

La division Kleber devait être suivie à un jour de marche par le reste de l'armée, sauf la division Reynier, provisoirement maintenue à El-Arich :

..... Il est ordonné au général Lannes de partir demain 4 ventôse à 6 heures du matin, avec tout ce qui compose sa division, pour se rendre à Khan-Younès, en passant par le puits de Cheik-Zawi, qui se trouve à environ 5 lieues d'El-Arich (*Berthier à Lannes*, 3 ventôse-21 février).

Bon reçut l'ordre de partir à 7 heures.

Le quartier général devait également se mettre en marche à 7 heures, les guides à pied escortant les équipages.

---

1. Cet ordre fait connaître à Murat qu'il est placé sous les ordres de Kleber. Il lui prescrit de laisser ses chevaux éclopés, qu'il doit changer, « sous les ordres d'un chef de brigade qui le rejoindra demain ».

2. Ordre du jour du 3 ventôse (21 février) : « Le général en chef ordonne que toutes les divisions, infanterie et cavalerie, reçoivent dans la journée d'aujourd'hui les vivres pour les 3, 4, 5, 6 et 7 inclus. L'ordonnateur en chef donnera tous les ordres en conséquence, et les généraux de division prendront les mesures nécessaires pour que les vivres soient portés et ménagés de manière à ce qu'ils suffisent au soldat jusqu'au 7 inclus. »



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Quant à la division Reynier, elle fut maintenue pour quelques jours à El-Arich, avec mission de faire le plus rapidement possible filer vers l'avant les parcs, convois et autres éléments qui étaient jusqu'alors demeurés à Katieh.

Reynier reçut, à cet effet, l'ordre suivant [1] :

L'intention du général en chef est, Citoyen Général, que vous gardiez ici la compagnie des 100 Turcs. Elle restera à El-Arich jusqu'à l'arrivée de l'émir-hadji, qui doit arriver dans trois jours; alors cette compagnie prendra du service auprès de lui.

L'intention du général en chef est encore que vous choisissiez parmi les Arnautes tous les hommes de bonne volonté qui se présenteront pour en former une compagnie, qui marchera à la suite de votre division. Vous ferez partir le restant, le 7 au matin, après l'avoir désarmé. Vous leur direz qu'au lieu de se rendre à Bagdad, le général en chef les autorise à se rendre à Damas et de là à Alep. Vous laisserez les armes à tous les chefs, mais de manière cependant qu'il n'y en ait pas plus de vingt armés.

Vous partirez avec votre division, le 7, pour rejoindre l'armée. Vous aurez soin que le grand parc et les équipages du quartier général, qui doivent partir aujourd'hui de Katieh, aient filé avant vous. Si demain ou après il arrivait des convois, vous les feriez filer sur l'armée. Vous ferez combler les tranchées et ferez établir l'hôpital le mieux possible.

Si l'émir-hadji n'était pas arrivé, le 7, vous laisseriez ici 80 hommes pour garder les 100 Turcs jusqu'à son arrivée.

Dès la veille, Berthier avait prescrit à l'adjudant général Boyer de rejoindre le quartier général et d'y faire filer le plus de subsistances possible [2].

Pour constituer la garnison du fort d'El-Arich, il fut prescrit aux divisions Bon, Lannes et Reynier de fournir chacune un piquet de 50 hommes, commandés par un capitaine, un

1. Du 4 ventôse (22 février), signé par Andréossy pour Berthier.
2. Boyer, qui avait dû partir du Caire, dès le 8 février, avec le 3e bataillon de la 32e, n'avait pu encore se mettre en route. Son départ n'eut lieu que le 11 mars.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lieutenant et un sous-lieutenant, et le nombre de sous-officiers nécessaires. Ces hommes devaient être choisis parmi « les plus fatigués de la route et les moins en état de marcher [1] ».

L'ordonnateur en chef fut chargé de construire deux fours et d'établir un magasin de siège de 1.000 quintaux de riz et 200.000 rations de biscuit [2]. Une ambulance dut être installée à l'extérieur du fort, en attendant que l'on eût déblayé et nettoyé les bâtiments, qui étaient remplis de décombres, de cadavres et d'immondices [3].

Ces travaux de mise en état durent être immédiatement entrepris par le service du génie, qui fut également chargé d'améliorer les conditions de défense, en démolissant le village et en protégeant les maçonneries de l'enceinte par des terrassements extérieurs [4].

La division Kleber quitta El-Arich, le 21 février, vers midi, pour aller coucher au puits de Cheik-Zawi, dont la position était imparfaitement connue [5]. L'erreur ou le mauvais vouloir du guide l'engagea dans une route qui s'éloignait de la mer et se dirigeait sur Gaïan ; après une longue marche, elle se

1. Ordre du 3 ventôse (21 février).

2. Ordre de Bonaparte à Daure (3 ventôse-21 février).

3. Voir ordre de Berthier à Daure (même date) prescrivant de « faire prendre soin des blessés qui ont été trouvés dans le fort d'El-Arich ». Les effets d'habillement et de casernement « seront brûlés », après qu'il en aura été dressé un état.

Voir *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, par Desgenettes (t. I, p. 43) :

« A El-Arich, je convins avec le commandant que les blessés et les fiévreux, au nombre de plus de 250, resteraient sous la tente et à l'extérieur du fort jusqu'à ce que l'on eût complètement enlevé tous les cadavres et déblayé les fumiers. »

4. Voir une note de Detroye (minute non datée, classée au 20 février). Il fait remarquer que l'escarpe est vue sur toute sa hauteur et que les maisons du village permettent à l'assaillant d'approcher à quelques toises. Il faudrait « couvrir ses maçonneries d'une contrescarpe de 8 à 9 pieds de hauteur, revêtue en pierre sèche, détruire le village dont les décombres seraient relevés en glacis, faire des batteries basses dans les tours et armer d'une palissade le fond du fossé. »

Detroye estime que ce travail pourrait être exécuté en 45 jours par 53 ouvriers de métier (maçons, charpentiers, etc.), et 175 auxiliaires. Il évalue la dépense à 15.000 francs.

5. On croyait que ce puits n'était qu'à 5 lieues d'El-Arich. (Voir pages 207 et 208, les ordres à Kleber et à Lannes).

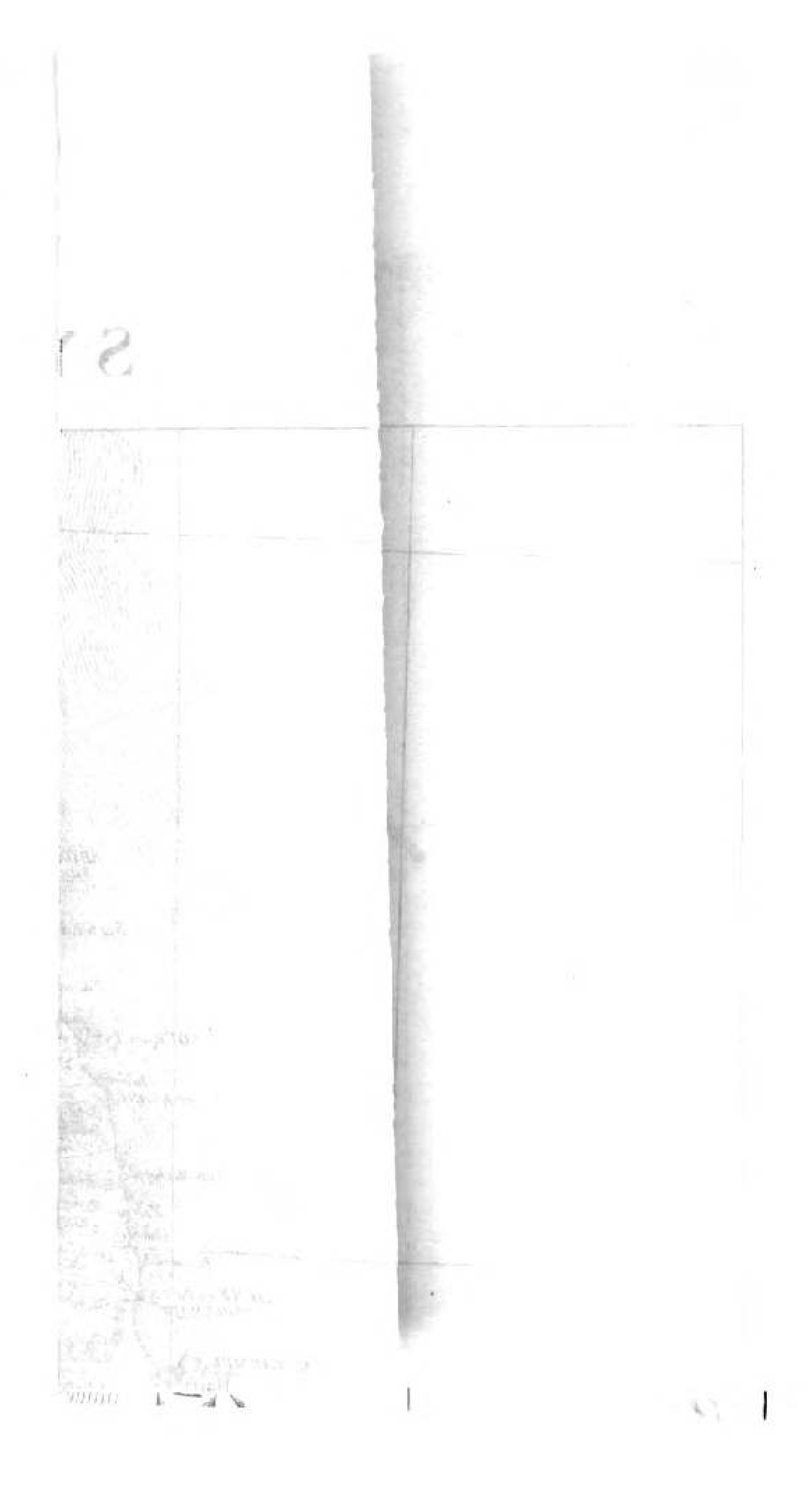
La carte des ingénieurs géographes montre qu'à cette distance il y avait des citernes ; Cheik-Zawi était à 4 lieues plus loin.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

PAGE NOT AVAILABLE

Digitized by Google

Original from
PRINCETON
UNIVERSITY



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

trouva égarée, eut grand peine à rejoindre la bonne route à travers le désert et n'atteignit Cheik-Zawi que le 23 février au matin.

Le capitaine du génie Ferrus, attaché à la division Kleber, a rédigé un rapport très précis sur les incidents de cette marche :

La division est partie d'El-Arich à midi et demi[1]. Elle a pris sa route en remontant le torrent sec qui vient aboutir au bois de palmiers où était établi le camp de la cavalerie. Le lit de ce torrent était peu large et couvert de bruyères; des monticules de sable régnaient à droite; sa direction était d'abord vers l'est. A 3 heures, nous avons commencé à monter; le terrain devenait moins couvert de bruyères et plus ouvert. Nous avons marché ainsi jusqu'à 5 heures 1/2, nous dirigeant vers l'est-sud-est. A la nuit, notre guide n'étant point sûr de sa route, on prit le parti d'attendre le jour sur une petite hauteur.

Le 4, continué la même route, la direction vers l'est[2]. Nous avons trouvé une plaine asssz considérable au milieu de laquelle était une trace très-bien frayée par les chevaux et chameaux.

Sur les 10 heures, l'avant-garde de la cavalerie prit sept à huit paysans et dix chameaux chargés d'orge, de quelques dattes, etc., les paysans nous dirent être d'El-Arich et connaître parfaitement la route du puits de Cheik-Zoël (*sic*), où nous devions nous rendre; nous

1. Le *Journal* de Damas porte à *midi*. Il ajoute :

« Nous partîmes, avec un guide pris parmi les hommes faits prisonniers à l'attaque du camp des Mameluks à El-Arich. Il nous fit marcher sur une route que les Arabes tiennent ordinairement pour aller à Gaza, mais qui est extrêmement difficile pour l'artillerie. La cavalerie, qui avait été mise sous les ordres du général Kleber, partit avec nous; elle était commandée par le général Murat.

» Nous devions, d'après l'ordre, aller ce jour-là jusqu'à la fontaine de Cheik-Zawi; mais, au lieu de nous conduire sur ce chemin, notre guide nous égara et nous bivouaquâmes dans le désert à 9 heures du soir. »

Detroye note également, le 3 ventôse : « La division Kleber est partie, ainsi que la division de cavalerie. »

2. D'après Damas, on partit à la pointe du jour; après deux heures de marche, on prit une douzaine de chameaux conduits par des Arabes : « Comme on s'était aperçu que notre guide nous égarait, on se servit de ces Arabes pour nous conduire. » La division marcha jusqu'à 11 heures du soir et dut bivouaquer dans le désert. « A 10 heures du matin, nous avions trouvé un peu d'eau qui avait servi à abreuver toute la division. Nous passâmes, vers midi, à deux lieues d'El-Arich, après avoir marché 16 ou 18 heures pour nous en éloigner; mais il fallait s'en rapprocher autant pour regagner la route praticable. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

les suivimes. La direction qu'ils prirent était vers le nord, à travers les monticules de sable. Après quatre heures d'une marche très pénible pour l'artillerie, nous entrâmes dans un ravin dont le fond était ferme et uni; nous le suivîmes jusqu'à une lieue de la mer, où nous reprîmes à travers les monticules de sable. Depuis lors nous avons suivi cette route vers l'est jusqu'à 4 heures où nous aperçûmes le parc du génie suivant la route tenue par le général en chef.

Le général Kleber, qui avait déjà envoyé un officier de chasseurs et un de ses aides de camp pour prévenir le général en chef de ce qui nous était arrivé, en envoya un autre pour le rejoindre sur la route du puits. On fit halte jusqu'à la nuit pour donner un peu de repos aux troupes harassées ; mais, craignant que le général en chef ne s'engageât trop, nous croyant en avant, le général Murat partit de suite avec l'avant-garde de la cavalerie pour le soutenir[1].

A 5 heures 1/2, nous remimes (*sic*) en route, tirant successivement vers le nord-nord-est et vers le nord. Le général m'envoya sur les 10 heures porter des ordres à la colonne de cavalerie, avec laquelle je suis arrivé vers minuit à Cheik-Zoël (*sic*). Quant à la division, elle fit halte à 2 heures et n'arriva au camp que le lendemain au matin[2]. Nous avons trouvé dans notre route des champs d'orge et plusieurs mares d'eau. Il parait que la route que nous avons suivie est celle que prennent ordinairement les Arabes. Une des choses qui a contribué à suivre cette [route ?] était la persuasion que Khan-Younès était au moins à une lieue et demie de la mer.

---

1. C'est vers ce moment que Kleber dut écrire à Bonaparte la lettre suivante (portée sur le registre de Kleber comme écrite *sur la route de Khan-Younès, le 4 ventôse*-22 février) :

« Mon guide, Citoyen Général, m'avait enfilé dans le chemin des Arabes, en m'assurant qu'il était plus court et très praticable pour l'artillerie; je l'avais fait reconnaître par mes aides de camp, qui le trouvèrent en effet très beau; mais, au bout de trois lieues de chemin, la scène changea, et il fallut, pour ne rien donner à l'incertitude, rebrousser une partie du chemin. Heureusement que nous fîmes une prise de douze chameaux chargés d'orge, ce qui me mettra à même de faire rafraîchir les chevaux et de vous rejoindre dans la nuit.

» Vous seul faisiez l'objet de mes soucis, parce que je me suis imaginé que, comptant sur mon avant-garde, vous vous mettriez à la tête de vos guides pour nous rejoindre. Je vous ai donc de suite expédié un aide de camp en avant et en arrière, et j'espère que l'un d'eux vous aura rencontré pour vous annoncer un événement qui fera crier la gent vulgaire et dans lequel Bonaparte ne verra qu'un accident commun à la guerre. Avec deux heures de jour de plus, cela ne me serait pas arrivé. »

2. D'après Damas, la division partit, avant le jour, de l'endroit où elle avait fait halte et arriva avant 9 heures à Cheik-Zawi.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

De son côté Bonaparte quitta El-Arich, le 22 février, avec les divisions Bon et Lannes. Il prit bientôt les devants avec quelques officiers et ses guides pour rejoindre l'avant-garde. Croyant toujours être précédé par celle-ci, il poussa jusqu'auprès de Khan-Younès.

Mais au lieu de trouver des divisions françaises, écrit Detroye nous avons trouvé des Mameluks dans le village et aperçu l'armée ennemie campée sur une hauteur à une demi-lieue au delà [1]. Le quartier général, qui était composé d'une soixantaine d'hommes, s'est replié précipitamment sur un cheik à quatre lieues de Khan-Younès et à quatre lieues d'El-Arich.

Nous y avons trouvé la division de cavalerie, et celle de Kleber était prête à y arriver. Ces deux divisions, ainsi que le parc du génie, s'étaient égarés en se portant trop au sud.

On a bivouaqué dans cette position, et chacun s'est félicité de voir le général en chef échappé à un si grand danger [2].

1. Dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'armée française en Égypte et en Syrie*, Richardot dit que Bonaparte rencontra les Mameluks au puits de Refah (à huit kilomètres en avant de Khan-Younès), où il arriva vers 10 heures du soir. Les éclaireurs des guides, ayant reconnu la présence de l'ennemi, vinrent avertir Bonaparte : « Un cheval des Mameluks s'échappe en même temps et se réunit en hennissant aux chevaux des éclaireurs, arrive avec eux, se précipite entre les chevaux des officiers de l'état-major, où il met un instant une sorte de confusion, qu'en vain l'on s'est efforcé de prévenir en cherchant à s'emparer ou à éloigner à coups de sabre ce coursier vagabond, cet étalon sans frein. Cependant un cavalier parvient à le saisir et à le maîtriser; et déjà on avait commencé la marche rétrograde. » (P. 116.)

2. Le *Journal de Detroye* donne des détails assez intéressants sur la route d'El-Arich à Khan-Younès. Toutefois, Detroye a commis de grosses erreurs dans l'évaluation des distances ; d'après la carte des ingénieurs géographes il y a près de 40 kilomètres d'El-Arich à Cheik-Zawi et plus de 20 de ce point à Khan-Younès :

« D'El-Arich au cheik, il y a 4 lieues et on trouve peu de terres cultivées : mais la végétation est forte. Avant que d'arriver au cheik, à un quart de lieue, il y a trois puits de 6 pieds de diamètre et 10 pieds de profondeur, qu'on a curés pendant la nuit du 4 au 5. Au cheik, il y a un puits, qu'on a également curé. Près du cheik est un village arabe composé de huttes souterraines; en général on va chercher l'eau douce dans le voisinage de la mer.

» Du cheik à Khan-Younès, il y a 4 lieues. A moitié chemin est une jolie colline couverte de la plus belle végétation et émaillée de fleurs ; sur le sommet sont deux colonnes de granit noir et blanc d'un pied et demi de diamètre. On aperçoit un tronçon plus loin, et les pierres dont les champs voisins sont couverts annoncent une ancienne construction considérable. Sur le revers de la colline est un beau tamarin, et dans le fond de la vallée on trouve un puits revêtu en maçonnerie de 50 pieds de profondeur et 9 pieds de diamètre.

» Entre le cheik et Khan Younès, il y a beaucoup de terres cultivées. On a tiré des perdrix, des cailles et ramassé des tortues de terre. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le *Journal de Doguereau* relate, avec plus de détails, la retraite du quartier général et la concentration de l'armée à Cheik-Zawi :

..... Après quelques heures de marche sans trouver personne, nous commençâmes à être inquiets ; on ne voyait aucune trace des voitures, on avait la certitude que l'armée n'avait pas passé par là ; la nuit approchait. Le général Dommartin fit prendre le grand trot.....

Nous aperçûmes tout à coup des cavaliers venant à nous à toute bride ; nous avions déjà armé nos pistolets, lorsque nous les reconnûmes pour des Français ; c'étaient des officiers d'état-major portant des manteaux arabes. Il nous apprirent la circonstance critique dans laquelle se trouvait le quartier général et nous dirent qu'ils nous avaient pris de loin pour des ennemis. Nous vîmes aussitôt tout le quartier général, qui revenait vers nous ; nous étions près de Khan-Younès. Bonaparte avait cru y rejoindre l'avant-garde, qui avait eu ordre de s'y rendre ; il fut extrêmement surpris d'y trouver un camp ennemi. Nos reconnaissances s'étaient battues dans le village avec les Mameluks ; le corps ennemi, qui était là en observation, était campé en dehors du village sur la hauteur. On avait beaucoup à craindre une attaque de leur part, qui n'eût probablement pas été à notre avantage ; on se retira avec précaution jusqu'à un très beau puits qui se trouve près des colonnes qui séparent l'Afrique de l'Asie.

La nuit nous fut très favorable, puisqu'elle laissait ignorer à l'ennemi que nous étions éloignés de l'armée et si nous étions en force. On vit bien que l'armée avait fait fausse route et s'était égarée dans le désert. Bonaparte en était très inquiet. Après une demi-heure de halte, nous repartîmes pour aller au devant de l'armée ; après quelques heures de marche, nous aperçûmes des feux. C'étaient la cavalerie et une division qui étaient bivouaquées au Santon ; elles nous apprirent que l'avant-garde s'était égarée sur la droite dans le désert, et qu'elles-mêmes, ayant longtemps suivi ses traces, ne s'étaient aperçues de l'erreur que très tard. L'avis en avait été envoyé au général Kleber. Comme nos équipages n'étaient pas encore arrivés, et que j'étais extrêmement fatigué d'une marche de plus de quinze lieues, je me couchai en tenant mon cheval par la bride....

La vue des feux de nos bivouacs, après une aventure qui pouvait devenir tragique, nous fut aussi fort agréable ; nous ne nous attendions pas à retrouver sitôt l'armée. La nuit, nous entendîmes arriver la division Bon ; celle du général Kleber arriva de grand matin ; le soldat était accablé de fatigue, il avait marché dix-huit heures dans les sables. On tua mulets, chevaux et chameaux pour distribuer aux troupes ; il y avait là un peu de mauvaise eau. Nos chevaux ne purent pas en boire, elle fut réservée pour les hommes [1].

1. Voir (*Arch. Art.*) une lettre de Doguereau à Songis (datée du 4 ventôse-22 février). « ..... Les divisions Kleber, Bon et Lannes ont pris une fausse route ; la division Kleber, qui a presque toujours marché, arrive, à près de minuit seulement, à 5 lieues d'El-Arich ; et le quartier général, qui la croyait en avant, s'est trouvé avec une cinquantaine d'hommes en face du camp des Mameluks et s'en est retiré assez heureusement. » Songis devra venir coucher demain avec le parc « au Santon, qui se trouve à cinq heures de marche d'El-Arich ». Il devra,


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ordre du jour de l'armée.

Au Santon Cheik-Zawi, le 5 ventôse an VII (23 février 1799).

Les généraux de division, de brigade et les chefs de corps veilleront à ce qu'il ne soit tiré aucun coup de fusil dans le camp. Rien n'est plus contraire aux règlements militaires et plus nuisible à la sûreté de l'armée.

Les chefs de corps sont personnellement responsables de l'exécution de cet ordre.

BERTHIER.

Après avoir donné aux troupes quelques heures de repos, Bonaparte quitta le bivouac de Cheik-Zawi, le 23 février, vers 9 heures du matin, pour se rendre à Khan-Younès; la division Kleber, qui venait de faire une marche si pénible, fut remplacée à l'avant-garde par la division Lannes.

..... Nous partîmes à 9 heures du matin, avec toute la cavalerie, écrit Doguereau. La division Bon se mit en marche en même temps; celle du général Kleber resta pour la matinée. Le général Lannes était parti un peu avant nous, et la division Reynier était en arrière avec le parc.....

Après quelques heures de marche, nous passâmes d'Afrique en Asie; des colonnes placées sur les limites indiquent la séparation de ces deux parties du monde. On trouve là les restes d'un édifice. Nous nous arrêtâmes au puits qui se trouve près de là; on y fit rafraîchir une partie des chevaux de la cavalerie et l'on fit les dispositions pour attaquer le camp ennemi que nous avions trouvé la veille. Bonaparte marcha en avant pour reconnaître avec ses guides; nous arrivâmes sur les hauteurs de Khan-Younès, et nous ne vîmes plus de camp; quelques Arabes et cavaliers ennemis voltigeaient sur le sommet des hauteurs de l'autre côté du village, dont les jardins nous offraient un coup d'œil fort agréable, surtout en sortant du désert. Des tirailleurs poussés en avant éloignèrent les hommes que nous avions vus; on descendit dans le village avec précaution; on n'y trouva que deux cavaliers turcs endormis et que les autres n'avaient probablement pas avertis; ils se crurent morts, on ne leur fit aucun mal. Il y avait très peu d'habitants, ils s'étaient retirés à notre approche; nous trouvâmes quelques bestiaux, et le quartier général eut de la viande fraîche.

On poussa une reconnaissance en avant, et, à notre retour au village,

« le 6 », aller « coucher à Khan-Younès, distant du Santon aussi de cinq heures. » A mi-chemin est un très beau puits (*celui de Refah*). « On ne trouve au Santon que très peu d'eau; il ne faudra par conséquent pas compter dessus. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nous vîmes arriver la cavalerie qui fut placée en avant de Khan-Younès sur la route de Gaza. Nos équipages et deux divisions arrivèrent. Nous campâmes dans les jardins derrière des haies. Nous essuyâmes, au moment où l'on dressait nos tentes, une pluie très forte qui dura une partie de la nuit; nous commencâmes là à sentir la différence du climat de ce pays et de celui que nous venions de quitter. Ce fut le premier jour que nous couchâmes en Asie. [1]

Extrait du Journal de Damas.

Nous nous y arrêtâmes (à *Cheik Zawi*) jusqu'à midi et en repartîmes pour nous rendre à Khan-Younès, où l'on disait que les Mameluks défendraient le fort. Nous y arrivâmes effectivement à 7 heures du soir. Le général en chef y était arrivé avec la cavalerie plusieurs heures avant; on n'y trouva personne. La division Lannes y vint aussi ce même jour.

Le 24 février, Bonaparte marcha de Khan-Younès sur Gaza, que nos troupes occupèrent après une légère escarmouche contre l'arrière-garde ennemie. Nous emprunterons le récit de cette affaire au *Journal de Damas :*

Nous partîmes de Khan-Younès, à 8 heures, pour marcher vers Gaza, d'où nous n'étions éloignés que de cinq heures de marche. La cavalerie était devant avec le général en chef; nous marchions ensuite; la division Lannes nous suivait immédiatement et celle de Bon quelques heures ensuite.

Après avoir passé avec un peu de difficulté le lit d'un torrent à une lieue de Gaza, en avant et sur la droite de cette ville, par rapport à nous qui y marchions, nous trouvâmes l'ennemi. Il paraissait avoir 7 ou 800 chevaux et 4 ou 500 hommes à pied. Il hésita plusieurs fois avant de se déterminer à un mouvement décidé. Il char-

1. Voir *Journal de Detroye* : « ..... La cavalerie a bu au grand puits de Refah, près des deux colonnes que le général en chef a désignées comme la limite de l'Afrique et de l'Asie. Ce puits a été épuisé par les 600 chevaux qui y ont bu.

» Khan-Younès est un beau village ; il y a un château ruiné qui ressemble à celui d'El-Arich.

» Il a considérablement plu toute la nuit.

» Des troupes de Djezzar campaient, le 4, près de Khan-Younès..... Il (*Abd-Allah pacha*) est parti lors de notre apparition.

» Le grand parc est parti aujourd'hui d'El-Arich. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gea partiellement quelques pelotons de cavalerie qui étaient sur notre aile droite. Le gros était au centre, la division de Lannes à droite, et nous à gauche vers Gaza. Lorsque la droite, qui était plus près de l'ennemi qui poussait de ce côté, fut à portée, elle lui tira quelques coups de canon qui le firent enfuir; nous ne perdîmes personne, un seul cavalier fut blessé en escarmouchant.

Arrivés à la hauteur de Gaza, j'eus l'ordre d'aller m'en emparer, ce que je fis. Les habitants vinrent au devant de moi me demander grâce et dire qu'ils étaient avec nous. Je les rassurai et me fis conduire au fort. Je trouvai des munitions de guerre, telles qu'obus, boulets, lances à feu et quarante milliers de poudre environ. Je trouvai dans un bâtiment voisin un reste de magasin d'orge suffisant pour l'armée pour huit ou dix jours.

Pendant que j'étais à cet endroit, la division Lannes marchait toujours à la poursuite de l'ennemi, et le général Kleber, qui ne voulait pas qu'elle le devançât, faisait aussi marcher la sienne. Il m'envoya l'ordre de le suivre, ce que je fis en laissant seulement 50 grenadiers de garde au fort et au magasin. Lorsque je partis, la division du général Bon était en bataille [?] sur les hauteurs à la droite de Gaza. Je rejoignis la division avec mon corps de troupe, le soir à 7 heures; elle était campée à près de deux lieues en avant de cette ville.

Extrait du Journal de Detroye.

6 *ventôse* (24 *février*). — Il y a 4 lieues de Khan-Younès à Gaza. En sortant de Khan-Younès, on trouve des pâturages et des champs cultivés sur la droite, et des sables sur la gauche. On entre ensuite dans un pays entièrement cultivé. Il y a deux torrents à passer; ils étaient secs; le premier a un lit peu considérable, le second a un lit dont les rives, coupées à pic, ont de 6 à 10 pieds de hauteur.

Le quartier général, la division de cavalerie, la division Kleber, celle (*sic*) Lannes et celle (*sic*) Bon sont partis de Khan-Younès successivement dans la matinée. On a laissé tous les chameaux et tous les embarras en arrière.

Un habitant de Gaza est venu à la rencontre du général en chef et lui a remis une supplique de ses compatriotes.

Une demi-heure avant que d'être au second torrent, on a aperçu


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'ennemi sur une éminence dans le voisinage d'un cheik à une demi-lieue de Gaza.

Les dromadaires à pied, les guides à pied, une partie des guides à cheval et une pièce se sont portés sur une hauteur en avant du torrent; la cavalerie, suivie de la division Lannes, et à quelque distance de celle Bon, ont passé le torrent sur la droite. La division Kleber l'a passé sur la gauche. Cette opération a été terminée vers une heure après-midi [1].

Depuis l'endroit des passages jusqu'au delà de Gaza, règne une vallée parallèle à la mer. La cavalerie sur deux colonnes, suivie de la division Lannes, a marché sur les collines de droite, où était l'ennemi et dans la vallée. La division Kleber a marché sur les collines de gauche. On avait pris la précaution de détacher, pour plus de célérité, les grenadiers en avant de la division Kleber et la 22e demi-brigade en avant de la division Lannes.

La colonne de droite atteignit bientôt la colline où était l'ennemi, et celui-ci fit un mouvement pour marcher contre elle. Ensuite il resta immobile à l'aspect de notre cavalerie en bataille. Bientôt les pièces de la division de cavalerie arrivèrent et tirèrent quelques coups qui, avec le mouvement offensif de notre cavalerie, déterminèrent la retraite de l'ennemi.

L'ennemi paraissait fort de 400 hommes de cavalerie et de quelque infanterie. Il s'est retiré en masse, laissant derrière lui beaucoup de tirailleurs. On a eu longtemps l'espoir de l'atteindre; mais la bonté de ses chevaux et la fatigue des nôtres nous ont fait perdre du terrain.

En essayant de couper leurs tirailleurs avec un détachement de hussards, on est parvenu à faire rétrograder une partie de leur colonne, de manière même à mettre en déroute nos hussards, qui ont été à propos soutenus par les dragons.

A 6 heures du soir, on a sonné le ralliement (on était alors à une lieue au delà de Gaza), et le quartier général est venu s'établir à Gaza. Les divisions ont resté où elles avaient combattu.

1. Le *Journal de Doguereau* dit qu'en apercevant l'ennemi, Murat déploya sa cavalerie en bataille en arrière d'un ravin : « Mon frère porta au général Lannes l'ordre d'avancer avec sa division; pendant le temps qu'on fut à l'attendre, on travaillait à rendre des chemins praticables pour le passage de l'artillerie. Bonaparte et les guides se portèrent en avant du ravin; on prit quelques hauteurs et l'on tirailla. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La colline qui fait face à Gaza est couverte de très beaux oliviers.

Rien n'approche de l'activité du général en chef dans cette journée; il avait fait d'excellentes dispositions et il comptait sur un entier succès. Je crois que nous l'aurions obtenu si nous eussions moins effrayé l'ennemi par l'étalage de nos forces et notre artillerie.

L'ennemi a eu quelques hommes tués. Nous n'avons perdu qu'un hussard.

LE GÉNÉRAL KLEBER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

..... [1]. Le 6 ventôse an VII (24 février 1798).

Je n'ai, Citoyen Général, aucun compte à vous rendre de la journée d'hier, puisque vous vîtes et dirigeâtes tout. Mais je dois vous prévenir que j'ai eu lieu de me plaindre du chef de bataillon Deslonges, de la 25e demi-brigade, comme provocateur de murmures et de mauvais propos. Je l'ai fait sortir hier du carré et je vous prie de vouloir bien ordonner des dispositions pour qu'il n'y rentre plus. Il serait, suivant l'avis des généraux et chefs, plus propre à commander un détachement dans un poste quelconque que de suivre la troupe. Il s'est fait, hier, une halte sans l'ordre du général Verdier, sur un seul cri qu'il est accusé d'avoir poussé, sans que pourtant j'aie pu m'en procurer des preuves suffisantes pour le mettre en jugement.

J'ai beaucoup à me louer, Citoyen Général, de la bonne conduite des 1res et 2e compagnies de grenadiers de la 19e, des 1res et 2e compagnies de la 25e et de la 1re de la 75e, ainsi que de la compagnie d'artillerie légère qui, pendant trois quarts d'heure, a suivi à la course la marche de la cavalerie. Je pense que ces braves canonniers mériteraient bien d'être montés, au moins en partie. J'ose, sous ce rapport, les recommander à votre sollicitude.

KLEBER.

Bonaparte s'arrêta trois jours à Gaza, pour attendre les éléments restés en arrière et donner aux troupes un repos indispensable après les dures fatigues qu'elles venaient de supporter. Située dans un canton fertile [2], cette ville offrait

1. Cette lettre est portée sur le registre de Kleber, comme écrite du bivouac de Iazor. Il y a là une évidente erreur d'enregistrement. Ce fut quelques jours plus tard que Kleber bivouaqua près de Iazour (S.-E. de Jaffa).

2. Voir *Journal* de Jacotin : « Les environs de Gaza sont très beaux; il y a beaucoup d'oliviers beaucoup plus gros qu'en Provence dans les environs d'Aix..... » Voir également le *Journal* de Detroye, l'*Agenda* de Malus, etc.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'assez abondantes ressources en vivres ; l'ennemi y avait, en outre, laissé d'importants magasins :

Nous y trouvâmes quinze milliers de poudre, beaucoup de munitions de guerre, des bombes, des outils, plus de 200.000 rations de biscuit et six pièces de canon [1].

Ces approvisionnements rendirent les plus grands services à l'armée, qui n'avait plus de vivres et qui était loin de posséder des moyens suffisants de transport pour assurer l'arrivée régulière des munitions de guerre et de bouche à travers le désert.

Pendant ce séjour, le quartier général et les divisions Bon et Lannes occupèrent la ville et ses abords immédiats ; la cavalerie et la division Kleber furent établies à quelques kilomètres en avant sur la route de Jaffa.

Nous séjournâmes dans la même position où nous étions arrivés la veille, écrit Damas [2], et on apprit que les soldats, infanterie et cavalerie surtout, ravageaient tous les endroits habités d'alentour. Gaza fut également pillé à la vue du quartier général. Le désordre commença même dans cette ville la veille après mon départ. Pendant les trois heures que j'y restai, il n'y eut point de mal commis et les grenadiers achetèrent des subsistances aux habitants, qui prenaient déjà bien de la confiance [3].

---

1. Bonaparte au Directoire (de Jaffa, 23 ventôse-13 mars).

Voir *Journal de Doguereau* : « Je fus faire l'inventaire des objets d'artillerie, qui se trouvaient dans une espèce de fort, ou maison carrée flanquée de tours rondes. Toutes les munitions et les artifices de guerre étaient fort bien conditionnés, tout venait de Constantinople ; nous n'avions rien trouvé d'aussi soigné en Égypte. Une partie des munitions d'artillerie, cartouches à boulets et à fusil, pierres à feu, poudre, etc., fut destinée à l'approvisionnement de ce fort ; le reste y fut conservé comme dépôt et pour être à la disposition de l'armée. Les provisions de bouche pour hommes et animaux nous furent de la plus grande ressource ; il est difficile de concevoir comment l'ennemi, conseillé par des Européens, nous abandonna autant de vivres, sans lesquels l'armée, même sans essuyer de défaite, eût péri de faim. Ce fut l'ennemi qui, constamment jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, nous approvisionna. »

2. *Journal de Damas*, (7 ventôse-25 février).

3. Le *Journal de Detroye* note également (9 ventôse-27 février) : « La ville a été dévastée par les troupes..... Il a plu presque toujours pendant le séjour de l'armée à Gaza : chaque nuit je me suis réveillé dans six pouces d'eau. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

L. l'armée devant gaza

passage du
par la divis

400t.

D'après un cro d'Egypte — Comt de la Jonquière — T. IV.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

On fut occupé tout le jour à rétablir l'ordre, ce qui ne se fit pas sans peine.

Nous eûmes, depuis notre départ d'El-Arich, un vent très froid, et, ce jour-là surtout, beaucoup de pluie, de vent, de grêle, et du tonnerre [1].

Extrait du Journal de Detroye.

7 *ventôse* (25 *février*). — .... Il a plu une très grande partie de la journée et presque toute la nuit d'une manière effroyable. Les soldats au bivouac chantaient malgré cette pluie.

On a trouvé à Gaza plus de 80.000 rations de biscuit, qui s'y sont trouvées fort à propos pour sauver l'armée. Beaucoup d'orge et de paille, etc.

8 *ventôse* (26 *février*)..... — Le grand parc est arrivé.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Gaza, le 7 ventôse an VII (25 février 1799).

On enverra ce soir par un adjoint [2] 100 boisseaux d'orge, 1.800 rations de biscuit et 9 quintaux de riz. Ces vivres serviront pour les 8 et 9.

On enverra également, ce soir, à la cavalerie : 1.000 rations de biscuit et 5 quintaux de riz, et 600 boisseaux d'orge. Ces vivres serviront pour les 8 et 9.

L'on distribuera demain à la petite pointe du jour :

100 boisseaux d'orge, 3.400 rations de biscuit, 17 quintaux de riz à la division Lannes; ces vivres serviront également pour le 8 et le 9.

100 boisseaux d'orge, 3.000 rations de biscuit, 15 quintaux de riz à la division Bon, pour le 8 et le 9.

Il sera distribué au quartier général 1.200 rations de biscuit et 200 boisseaux d'orge.

BONAPARTE.

1. Voir *Agenda* de Malus (p. 128) : « Les soldats, pour se dédommager des privations qu'ils venaient d'éprouver, pillèrent la ville et y puisèrent le germe de la contagion qui, dès ce moment, fit tant de ravages dans l'armée. »

2. A ce texte, emprunté au registre des ordres de Bonaparte, il faut sans doute ajouter les mots : *à la division Kleber*.

Voir la lettre de Kleber à Bonaparte (7 ventôse - 25 février) : « Il se trouvait, dans ma division, ce matin, Citoyen Général, 2.197 individus, et les 1.500 rations de biscuit que vous nous avez fait envoyer en ont fourni à chacun environ douze onces. Il est rentré depuis un détachement de la 75e de 90 hommes, qui n'ont pu participer à cette distribution. » Kleber ajoute qu'il n'a perdu personne dans la marche depuis Katieh; mais il vient d'apprendre que les moyens d'embarcation réunis sur le lac Menzaleh sont, faute de surveillance, absolument désorganisés ; aussi, la 2e légère et le 2e bataillon de la 25e auront beaucoup de peine à rejoindre. Kleber craint que ces troupes ne trouvent pas, à Katieh, les subsistances nécessaires pour traverser le désert.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Gaza, le 7 ventôse an VII (25 février 1799).

Les commissaires des guerres des divisions seront autorisés à requérir dans les villages où coucheront les divisions la quantité de bestiaux nécessaires pour faire la distribution de viande aux divisions.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Gaza, le 7 ventôse an VII (25 février 1799).

Les 60 [1] hommes de la légion maltaise, qui sont arrivés à Gaza avec le général Junot, tiendront garnison au fort de Gaza.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Gaza, le 7 ventôse an VII (25 février 1799).

Vous donnerez l'ordre pour faire rentrer ce soir au quartier général un obusier des guides qui est au camp de la cavalerie. Tous les canonniers des guides qui servent les trois autres pièces, qui sont au camp de la cavalerie, rentreront dès l'instant que le général Dommartin les aura fait remplacer. Je lui en ai donné l'ordre.

1. Le registre des ordres particuliers de Berthier porte : « Cinquante. »

Junot était parti de Suez le 14 février. Avec lui dut arriver l'ingénieur géographe Jacotin, qui était resté pendant six jours à Katieh. Il note dans son *Journal* :

« 2 *ventôse*. — Parti à midi et demi de Katieh pour El-Arich. Il y avait un convoi de 150 chameaux chargés de vivres et d'outils.....

» 3 *ventôse*. — Parti à 2 heures du matin, voyagé jusqu'à 5 h. 1/2 du soir.....

» 4 *ventôse*. — Parti à 5 heures. Nous nous sommes arrêtés aux puits de..... Nous y avons trouvé 300 prisonniers que l'on conduisait au Caire ; il y avait parmi eux 4 kachefs ou aides de camp. Parti à midi, arrivé à El-Arich à 2 heures.

» 5 *ventôse*. — Parti à 11 h. 1/2 pour Gaza. Bivouaqué à 5 h. 1/2, après avoir fait 3 lieues et demie.

» 6 *ventôse*. — Parti à 5 h. 1/2. Passé au Santon ou village et sur les ruines de Khasaha. Le désert d'El-Arich à Gaza offre de la verdure et de la culture, ce qui provient des pluies qui y sont plus abondantes que vers l'Égypte.

» 7 *ventôse*. — Parti à 4 heures. Arrivé à la pointe du jour à Khan-Younès..... Le pays est cultivé depuis ce village jusqu'à Gaza, où nous sommes arrivés à 11 h. 1/2..... »

Voir dans les *Mémoires* de Miot le récit de son arrivée à Gaza avec Junot (édition de 1814, p. 130).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous préviendrez le citoyen Bessières que désormais l'artillerie des guides ne sera plus composée que de deux pièces de 8 et d'un obusier.

Le capitaine Vaille choisira dans la compagnie de canonniers 30 hommes qui feront le service de ces pièces ; le restant fera le service avec les autres guides à cheval.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Gaza, le 8 ventôse an VII (26 février 1799).

L'artillerie des guides cédera un obusier et 2 pièces de 8 à la cavalerie ; vous les ferez servir par des canonniers à cheval ; par là, la division de cavalerie sera composée de 2 pièces de 3, 2 de 8 et un obusier, et l'artillerie des guides de 2 pièces de 8 et d'un obusier, en attendant que vous puissiez les faire remplacer.

Comme la cavalerie part demain à la pointe du jour [1], il est nécessaire de faire ce mouvement aujourd'hui. Tout le matériel est au camp de la cavalerie.

BONAPARTE.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Gaza, le 8 ventôse an VII (26 février 1799).

Le général en chef a remarqué la conduite de la 22[e] d'infanterie légère au combat de Gaza ; cette demi-brigade, qui était à la queue de la colonne, malgré les fatigues d'une marche forcée, s'est trouvée en mesure de soutenir la cavalerie dans les différentes charges qui ont eu lieu et d'y arriver avant les autres corps de l'armée.

L'armée est prévenue que les vivres seront délivrés pour le 10 inclus [2] ; l'ordonnateur en chef prendra les mesures nécessaires pour que les vivres soient portés au camp de chaque division ; il ne sera fait aucune distribution en ville.

Les généraux de division donneront l'ordre aux ordonnances, qu'ils envoient au quartier général, de se faire inscrire au bureau de l'état-major ; plusieurs viennent, mais ne se montrent pas [3].....

1. Cette phrase montre que Bonaparte avait l'intention de reprendre sa marche vers Jaffa dès le 27 février. La persistance du mauvais temps le força à prolonger le séjour de l'armée de 24 heures. Voir *Journal* de Damas : « 8 *ventôse*-26 *février*..... Avis, le soir, que le général en chef se déciderait d'après le temps de la nuit pour faire partir l'armée .... »

2. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (8 ventôse-26 février) : « Il sera distribué demain à l'armée 8 onces de riz ou 12 onces de légumes ; par ce moyen, le soldat aura sa subsistance jusqu'au 11 au soir. »

3. L'ordre rappelle l'interdiction de tirer des coups de fusils.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il sera délivré, des magasins de l'armée, de l'orge seulement aux chevaux; les chameaux et les ânes iront au pâturage au lieu qui sera indiqué.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DUGUA

Gaza, le 8 ventôse an VII (26 février 1799).

L'armée a couché le 5 à Khan-Younès [1]; le 6, à la pointe du jour, elle s'est mise en marche, et sur les 9 heures du matin, l'avant-garde a découvert l'armée du Djezzar, réunie aux Mameluks, qui était en position au devant de Gaza. Après différentes évolutions d'infanterie et de cavalerie, le général Murat s'est trouvé déborder la gauche de l'ennemi qui d'abord a fait mine de vouloir soutenir la charge, et qui ensuite a battu en retraite : on l'a vivement poursuivi; différents détachements seuls se sont chargés ; pendant ce temps-là le général Kleber prenait possession de la ville de Gaza.

1. La lettre de Berthier est conforme au texte qui figure à la suite de l'ordre du jour du 9 ventôse (27 février), imprimé au Caire. Les éditeurs de la *Correspondance de Napoléon* ont abusivement substitué les dates des 6 et 7 ventôse à celle des 5 et 6 pour l'arrivée à Khan-Younès et le combat de Gaza. Ils ont cru cette rectification justifiée par la *Relation de Berthier* et les *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, dictées par Napoléon, qui placent le combat de Gaza au 7 ventôse. En réalité, les documents écrits au moment même des événements montrent bien que Kleber est parti le 3 ventôse d'El-Arich, que Bonaparte s'est mis en route le 4 et que l'armée est arrivée le 6 à Gaza. Nous en avons le témoignage formel par les *Journaux* de Detroye et de Damas, les ordres donnés par Bonaparte pour le départ d'El-Arich, le croquis du combat de Gaza.

Le *Journal* de Jacotin apporte une confirmation indirecte, puisque cet ingénieur géographe, qui était resté en *arrière* de l'armée, est arrivé à Gaza le 7, à 11 heures 1/2 du matin; or la ville ayant été occupée l'après-midi, ce ne peut être que dans celle du 6. Il existe d'ailleurs, dans le Registre des ordres particuliers de Berthier, une lettre à Venture qui est presque la reproduction de celle à Dugua.

Rien n'autorisait donc la substitution des dates des 6 et 7 ventôse à celles des 5 et 6, qui sont les vraies. L'erreur commise par beaucoup d'historiens a probablement son origine dans une lettre de Bonaparte au Directoire (de Jaffa, 23 ventôse-13 mars). Cette lettre contient plusieurs erreurs ; elle place au 30 pluviôse la capitulation d'El-Arich, elle n'indique pas exactement les étapes entre El-Arich et Gaza et recule au 7 ventôse la prise de cette ville. Cette lettre fut imprimée au Caire, par l'imprimerie nationale, avec plusieurs autres documents relatifs à l'expédition de Syrie. Elle figure dans les *Pièces officielles de l'armée d'Égypte*, publiées en l'an VIII (T. I, p. 142). Faute d'avoir approfondi la question, les historiens ou auteurs de mémoires ont reproduit ces renseignements inexacts. Quelques-uns ont tenté de malencontreuses rectifications. Ainsi la *Relation* de Berthier (p. 56) indique bien les deux véritable bivouacs de Bonaparte entre El-Arich et Gaza (le Santon et Khan-Younès); mais, pour le faire arriver le 7 ventôse, elle place au 5 son départ d'El-Arich et au 4 celui de la division Kleber : dates contredites par tous les documents.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

L'ennemi a, dans ce moment-ci, évacué la plus grande partie de la Palestine. La perte de notre côté a été fort légère, nous avons eu deux hommes blessés; l'ennemi a eu quelques hommes tués. Le général en chef a été spécialement satisfait de la conduite de la 22e légère, de la division du général Lannes.

Nous avons trouvé dans le château de Gaza des magasins d'artillerie très considérables, entre autres, trente à quarante milliers de poudre et une grande quantité de boulets ensabottés à l'européenne, de grands magasins de biscuit et d'orge, une douzaine de pièces de canon et un magasin de tentes assez considérable.

Vous devez avoir reçu d'El-Arich le détail de la prise de ce fort et de l'affaire du camp des Mameluks [1].

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DUGUA

Gaza, le 8 ventôse an VII (26 février 1799).

J'ai reçu votre lettre du 24 avec celle incluse du général Menou et celle du chef de brigade Détrés. Je vois avec plaisir que tout est tranquille dans la haute Égypte. Quant aux Anglais, nous avons un allié puissant dans cette saison, qui est plus habile qu'eux et leur fera plus de mal que nos escadres réunies. D'ailleurs, vous savez que c'est assez l'usage des Anglais de bombarder sans autre dessein, comme ils ont fait cet été au Havre et autres endroits. Nous sommes ici dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux ; il fait ici le même froid et le même temps qu'à Paris dans cette saison. Vous êtes bien heureux d'être au beau soleil du Caire. Ce pays est plus beau que nous nous y attendions, et nous y avons trouvé plus de magasins soit de guerre, soit de bouche qu'on pouvait le croire, beaucoup de boulets à l'européenne et de poudre.

Je vois, par votre lettre du 27, que le général Veaux est arrivé; chargez-le de reconduire le premier convoi que vous aurez à nous envoyer.

Envoyez-nous 600 cartouches d'obusiers [2],
600 cartouches de 8,
600 cartouches de 12.

Je vous salue.

BONAPARTE.

1. Voir une autre lettre de Berthier à Dugua (Gaza, 9 ventôse-27 février). « Nous voilà à Gaza ..... après avoir traversé 60 lieues dans le désert et pris le fort d'El-Arich, dans lequel Djezzar avait eu la bêtise de laisser 1.500 hommes, que nous avons pris en usant environ 400 boulets, que nous avons retrouvés dans la brèche ..... » Il évalue les forces rencontrées près de Gaza à 600 cavaliers et quelques hommes d'infanterie : « Il y a eu 3 ou 4 hommes de tués ou blessés de part et d'autre; 2 hommes de tués à eux et 1 à nous. » Il ajoute : « Nous avons à Gaza un très bon fort dans lequel étaient 150.000 rations de biscuit, 30 milliers de poudre, des boulets, des balles et beaucoup d'obus ensabottés. »

2. Ces dernières lignes ont été ajoutées par Bonaparte.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait d'une lettre de Bonaparte à Marmont.

8 *ventôse* (26 *février*). — ..... Il fait un vent horrible; depuis trois jours, la mer est haute comme des montagnes; cela vous aura débarrassé de M. Cambridje (*sic*, lire *Troubridge*).

Lavallette ne m'a pas encore rejoint. La dernière lettre que j'ai reçue de vous est du 19; celle que vous aviez écrite avant a été prise par les Arabes. J'ai reçu, par Damiette, un billet du général Menou du 27. J'ignore encore si la caravelle est partie. Je suis curieux de connaître les nouvelles qu'aura apportées la dernière croisière; vous m'aurez sans doute instruit de tout de cela; les lettres se seront perdues.

Nous partons demain pour Jaffa, où il y a une bonne rade. Si les trois avisos que j'ai demandés pour le lac Burlos n'étaient pas encore partis, faites-les partir pour Jaffa; ce qu'ils contiennent pourrait nous servir pour le siège de Saint-Jean d'Acre.............................. ....[1].

Dans tout le mois de mars, mon opération sera faite ici pour me mettre à l'abri de tout événement de ce côté. Envoyez-moi de vos nouvelles par Damiette. S'il part des bâtiments pour France, vous pouvez envoyer un paquet au Gouvernement avec les nouvelles de l'armée.

Extrait d'une lettre de Bonaparte à Menou.

8 *ventôse* (26 *février*). — ..... Dès l'instant que votre présence ne sera plus nécessaire à Rosette, rendez-vous au Caire, faites passer à Alexandrie tous les vivres et l'argent dont vous pourrez disposer. Montrez de la vigueur et châtiez ceux qui se soulèveraient en vous transportant sur eux par des marches promptes et secrètes.....

J'imagine que vous aurez fait partir les deux pièces de 12 pour Damiette; nous en avons le plus grand besoin.

Comme à Katieh et à El-Arich, Bonaparte résolut de laisser à Gaza une petite garnison pour assurer les communications de l'armée et protéger les établissements de toute espèce qu'il y avait intérêt à organiser dans cette ville. Gaza possédant un

1. Bonaparte fait ici des observations sur le bombardement d'Alexandrie que les Anglais avaient entrepris le 3 février. Il ne le croit pas redoutable.

Il estime que les canonniers doivent être bien mauvais pour ne pas atteindre les bombardes ennemies : la chose paraît facile au moyen de quatre mortiers, placés à côté les uns des autres, en les faisant tirer sous un même angle et diminuant ou augmentant la charge suivant le résultat des coups observés.

Il recommande encore une fois le tir à boulets rouges. « Après avoir tiré cent coups inutiles, le cent unième met le feu. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

château fort en assez bon état[1], cette installation pourrait se faire dans les meilleurs conditions. Les travaux à exécuter furent réglés par cet ordre de Bonaparte à Caffarelli (8 ventôse-26 février) :

Le château de Gaza, étant susceptible de défense contre des Turcs, peut être mis dans une situation à soutenir un siège.

Je désirerais : 1° que les plates-formes des huit tours fussent rehaussées de manière que les canons à barbette passent par-dessus les merlons actuels;

2° Un fossé de huit à dix toises autour; employer la terre à former un glacis capable de couvrir le plus possible le fort;

3° Y faire une porte par laquelle l'artillerie y puisse entrer facilement; y faire un pont-levis; palissader le chemin couvert.

Par la nature du terrain, il y a des endroits, du côté de la campagne, qui ne voient plus le fort. Je désirerais alors construire, en très bonne maçonnerie, de petites flèches crénelées, qui éloignassent l'ennemi du fort et s'opposassent à son approche;

Démolir les murailles qui pourraient favoriser l'approche de l'ennemi et raser les terrasses, les dômes, les minarets, etc., des maisons à portée du fusil.

Je n'entre dans ces détails que pour vous faire connaître le but que vous devez remplir.

Je désirerais que vous fassiez faire un projet de défense pour tout le plateau de Gaza.

Il doit y avoir à Gaza deux hôpitaux de 150 lits chacun, un pour les blessés et l'autre pour les malades. On choisira les emplacements les plus près du fort. On arrangera ces deux hôpitaux de manière à ce qu'ils soient bien fermés et qu'ils puissent se défendre contre les habitants du pays ou les Arabes.

Tous les établissements et magasins d'artillerie seront contenus dans le fort. Il devra y avoir un emplacement pour une ambulance, un magasin de biscuit, capable de contenir 200.000 rations, un autre pour contenir 2.000 quintaux de légumes, enfin un troisième

1. « Le fort situé avantageusement sur un plateau est un polygone de quatre côtés, dont les courtines sont circulaires et flanquées par quatre tours à cinq pans. Il renferme une citerne. Ses murs sont en assez bon état et ont plus de 30 pieds de hauteur sur quatre à cinq pieds d'épaisseur. » (*Journal de Detroye*.)


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

capable de contenir 1.000 boisseaux d'orge, des logements pour un commandant, un adjudant, un commandant d'artillerie et un du génie, le commissaire des guerres de la place, 50 sapeurs, 50 canonniers, 150 hommes d'infanterie.

Il y aura trois fours de 500 rations. Si vous n'aviez de l'emplacement que pour un four, vous feriez placer les deux autres avec les magasins de la ville.

La maison de Hussein-Pacha est désignée pour le quartier général. L'okel du biscuit sera arrangé pour les convois, et l'on aura des casernes numérotées capables de caserner six bataillons; il y en aura une spécialement destinée à l'artillerie et au génie.

Quant au fort d'El-Arich, son importance est telle que je désire que l'on n'épargne aucun moyen pour le mettre dans le meilleur état de défense.

Ordonnez que l'on rase toutes les maisons qui peuvent en faciliter l'approche, et surtout tous les minarets ou terrasses qui seraient plus élevés que le fort.

Faites faire un fossé tout autour, avec un massif de terre palissadé, des casemates dans les quatre tours, autant de casernes que le local peut en permettre, un hôpital de 200 lits et des magasins.

La composition de la garnison de Gaza fut déterminée par l'ordre suivant (de Bonaparte à Berthier, 8 ventôse-26 février) qui prescrivit de quelle façon seraient assurées les communications entre l'Égypte et la Syrie :

La garnison de Gaza sera composée de 50 hommes de la légion maltaise, 40 sapeurs, 40 canonniers.

Chacune des divisions de l'armée laissera un officier avec 20 hommes qu'elles choisiront parmi les éclopés [1]. Vous préviendrez les

1. Voir ordre de Berthier (8 ventôse-26 février):

« Le général en chef nomme le chef de bataillon Deslonges commandant de la place de Gaza, forts et château en dépendant.

» Il ne sera point remplacé dans le commandement de son bataillon..... Jusqu'au départ du général Rampon, qui est à Gaza, il prendra ses ordres.....»

Deslonges devra passer la revue des 50 Maltais désignés pour tenir garnison à Gaza; il prendra des mesures pour que, dans la journée, le fort et le château soient bien nettoyés; il poura y employer, conjointement avec les Maltais, une douzaine de Turcs, dont le salaire lui sera remboursé.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

généraux Lannes et Bon d'ordonner à la moitié des hommes qu'ils ont laissés à El-Arich, qui seraient les plus reposés, de rejoindre leurs divisions.

Il y aura un commissaire des guerres.

J'ai donné les ordres au général du génie et vous préviendrez le commandant de la place et le commissaire des guerres que la maison de Hussein-Pacha est destinée pour le quartier général; qu'il doit y avoir deux hôpitaux, un pour les blessés et un pour les malades, capables chacun de contenir 150 lits; que tous les convois qui arriveront doivent descendre à l'okel où nous avons trouvé le magasin de biscuit; que le commandant du génie, le commissaire des guerres, le commandant de la place doivent se concerter pour choisir des okels pour caserner 6 bataillons, afin que toutes les troupes de passage y soient logées; mon intention étant que personne ne bivouaque aux environs de Gaza, à moins que le corps de troupe ne soit si considérable qu'il ne puisse pas être caserné.

Le chef de brigade Ledée commandera le dépôt de la cavalerie [1]; tous les chevaux éclopés ou tous les hommes démontés des régiments de cavalerie formeront le dépôt; il sera choisi, le plus près possible du fort, une maison avec des écuries pour ledit dépôt. Il sera laissé des artistes vétérinaires.

Vous donnerez l'ordre à Katieh pour qu'on laisse à la disposition des corps les chameaux qui leur appartiennent.

Plusieurs demi-brigades ont laissé à Katieh, avec leurs bagages, des détachements; vous donnerez l'ordre pour que ces bagages et ces détachements reviennent tous ensemble.

La route de l'armée sera:

1er jour, Birket-el-Haggi;

2e, Belbeis, où l'on prendra des vivres pour deux jours;

3e, Koraïm;

1. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (8 ventôse-26 février): « Vous préviendrez le chef de brigade Ledée qu'il prendra le commandement de l'arrondissement de Gaza; son commandement s'étendra jusqu'à El Arich et jusqu'à la province de Ramleh. Il y a un chef de bataillon nommé pour commander la place de Gaza. » Ledée commandera, en outre, le dépôt de cavalerie.

Le lendemain, Berthier écrit à Ledée que l'intention de Bonaparte est de ne point inquiéter les habitants de Gaza dans l'exercice de leur culte; ils pourront *en exercer tous les actes publics comme avant l'arrivée des Français*. Il recommande de faire filer sur le quartier général toutes les troupes arrivant à Gaza, mais jamais par détachement inférieur à 50 hommes.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

4e et 5e, séjour à Salheyeh, où l'on prendra des vivres pour quatre jours;

6e, le pont de Kantara (*sic*);

7e, Katieh, prendre des vivres pour deux jours;

8e, le puits de Bir-el-Abd, d'où l'on partira à 2 heures du matin pour venir coucher à mi-chemin. La cavalerie viendra coucher au puits de Mesoudiah; c'est une journée forcée de 14 lieues.

Le lendemain, 10e, à El-Arich; on prendra à El-Arich des vivres pour deux jours;

11e, le puits de Refah, limites de l'Asie et de l'Afrique;

Le 12e, à Gaza.

Les commandants des places de Salheyeh, Katieh, El-Arich ne laisseront jamais partir aucun détachement, à moins d'une circonstance extraordinaire, qu'il ne soit fort de 40 ou 50 hommes. Chaque détachement, indépendamment de ses bidons, devra se pourvoir d'une corde, au moins de 60 pieds, pour pouvoir puiser de l'eau dans certains puits qui sont très profonds.

Les officiers du génie à Salheyeh, Katieh, El-Arich, doivent avoir dans leur cabinet des croquis de la route, avec les distances et la position des différents puits, qu'ils communiqueront aux commandants des différents détachements.

Les convois de Damiette débarqueront à Om-Fareg sans aller à Tineh; d'Om-Fareg, ils iront par terre à Katieh. Le commandant du génie à Katieh fera faire une digue sur la barre de la bouche pélusiaque. Le commandant de Damiette tiendra à la bouche d'Om-Fareg plusieurs bâtiments armés.

Le commandant du génie à Damiette fera faire sur la rive droite de la bouche d'Om-Fareg un hangar avec un réduit palissadé; il y sera mis une ou deux petites pièces de 3.

Des ordres furent également donnés pour faire, le plus tôt possible, arriver à Gaza les éléments qui étaient restés en arrière et pour les protéger pendant la traversée du désert.

C'est ainsi que Berthier prescrivit au chef d'escadron Lambert (9 ventôse–27 février) :

Vous voudrez bien, Citoyen, partir demain à la pointe du jour, avec tous les dromadaires, pour reprendre la route de Katieh jusqu'à ce que vous rencontriez les équipages du quartier général, qui étaient restés jusqu'à


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nouvel ordre dans cette place et qui ont reçu celui de partir pour se rendre ici. Aussitôt que vous les aurez rencontrés, vous reviendrez avec eux à Gaza en leur servant d'escorte; mais un officier et 40 dromadaires continueront leur route jusqu'au Caire; vous remettrez à l'officier commandant ces 40 hommes les paquets ci-joints pour El-Arich, Katieh, Salheyeh, Belbeis et Le Caire.

Vous réglerez les journées du détachement de manière à arriver le plus promptement possible et sans trop fatiguer les dromadaires, et de manière à ne pas laisser de traînards.

Arrivé au Caire, cet officier séjournera un ou deux jours, prendra du général Dugua toutes les dépêches pour le général en chef, pour le quartier général et pour toutes les places qui se trouvent sur la route de Gaza, et repartira avec son détachement et tous les hommes des dromadaires qui peuvent être montés, et rejoindra le quartier général à Jaffa ou Saint-Jean-d'Acre.

Le citoyen Lambert remettra à l'officier qui va au Caire l'ordre ci-inclus et aussi celui pour le citoyen Cavalier [1].

Et au commandant du fort d'El-Arich (9 ventôse-27 février):

L'intention du général en chef, Citoyen, est que les troupes de la 2e demi-brigade d'infanterie légère se réunissent à Gaza où il y a des vivres et non à El-Arich où il y en a très peu. Vous ferez donc partir pour Gaza, aussitôt la réception du présent ordre, tout ce qui se trouve à El-Arich de la 2e demi-brigade d'infanterie légère.

Vous ferez succesivement partir pour Gaza, par détachement de 50 hommes au moins, les hommes isolés qui arriveraient pour rejoindre leurs corps à l'armée.

Supplément à l'ordre du jour de l'armée du 9 ventôse (27 février).

Le général en chef est informé que plusieurs infirmiers des hôpitaux ont quitté cette place pour aller servir comme domestiques; il ordonne à tous les officiers et autres personnes à la suite de l'armée de les renvoyer sur-le-champ de leur service. Ils seront adressés au commissaire ordonnateur en chef, qui les rendra a leur premier emploi.

CIRCULAIRE [2].

L'ordre nécessaire à établir pour les magasins de nos subsistances exige,

---

1. L'ordre à l'officier de dromadaires reproduit les dispositions contenues dans le précité; il prescrit: « A son retour, il me donnera l'itinéraire de sa marche, afin que je puisse régler la marche des dromadaires comme nous avons réglé celle de l'infanterie, comme vous le verrez par l'ordre du jour. »

L'ordre à Cavalier prescrit que « tous les dromadaires qui se trouvent montés » devront partir du Caire avec le détachement venu de l'armée pour porter des dépêches.

2. Ce document figure sous ce titre, sans autre indication, dans le *Registre des ordres particuliers* de Berthier (9 ventôse-27 février).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Citoyen Général, que vous veuillez bien m'envoyer, d'ici au 12, un état de tout ce qui tient à votre division, en hommes, femmes et chevaux. Donnez vos ordres pour que cet état soit très exact; car il faut que tout ce qui tient à l'armée reçoive des rations pour ses besoins, sans abus. Chacun doit avoir, non ce que la loi lui accorde scrupuleusement, mais ce qui lui est nécessaire pour l'effectif des hommes et des chevaux.

LE CHEF DE BRIGADE LAUGIER AU GÉNÉRAL DUGUA

Au camp près Gaza, le 9 ventôse an VII (27 février 1799).

.....Ce n'est qu'indirectement que j'ai appris que vous commandiez au Caire et que votre séjour en Égypte était prolongé; j'en ignore absolument les motifs.

Vous avez sans doute appris la prise du fort d'El-Arich; elle était plus importante qu'elle ne le paraissait d'abord. Il y avait de 13 à 1.400 Maugrabins, Albanais, Arnautes, Mameluks, très disposés à se bien défendre et qui mettaient plus d'adresse et de courage qu'on n'aurait cru à réparer les dégradations causées deux jours de suite par les batteries de brèche. Notre canon nous a tué et blessé du monde à nous-mêmes; enfin, 200 hommes ont été mis hors de combat devant cette bicoque; un assaut nous en eût coûté bien davantage. Par la capitulation, les assiégés sont sortis avec armes et bagages; un grand nombre a pris du service avec nous; nous en avons une compagnie dans notre division, dont on espère moins tirer un parti avantageux sous les rapports militaires que sous les rapports moraux, par l'impression que cela peut produire parmi les autres soldats du Djezzar. Nous avons heureusement trouvé quelques vivres dans le fort d'El-Arich; heureusement, car nous éprouvions la plus absolue détresse.

Vous connaissez les marches pénibles que nous avons faites en Égypte; ainsi vous vous ferez une juste idée de nos souffrances dans un aussi long désert; le manque d'eau surtout nous a cruellement incommodés.

Le 6, nous sommes arrivés à la vue de Gaza; nous avons aperçu un parti ennemi qui d'abord a fait mine de vouloir nous charger; les dispositions militaires ont été faites, et, malgré que l'infanterie ait véritablement couru pendant deux heures, l'ennemi a su tellement éviter d'engager une affaire générale qu'il n'y a eu que quelques escarmouches où notre armée a eu un hussard grièvement blessé, et où l'ennemi a perdu une douzaine des siens. Il paraît que les troupes du Djezzar se retirent précipitamment sur Jaffa, et les Mameluks vers Naplouse et Jérusalem. Gaza s'est rendu sans résistance. Le fort est très bon; il y avait un approvisionnement immense en excellentes munitions de guerres et en vivres, qu'on semble vouloir ménager, ce pays-ci n'ayant pas à cet égard les mêmes ressources que l'Égypte. Du reste, l'aspect en est tout à fait européen; on se croirait en Provence, aux environs de Toulon : des forêts d'oliviers, quelques plaines sablonneuses et pourtant d'une belle végétation. Au surplus, un froid très incommode, un vent qui enlève nos tentes et une pluie continuelle depuis trois jours, à laquelle nos chevaux et


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

surtout nos chameaux auront bien de la peine à résister. Notre division est d'avant-garde; nous attendons à tout moment l'ordre du départ. Tant que vous resterez en Égypte, je me ferai un vrai plaisir de vous instruire de toutes les particularités de notre campagne en Syrie; mais, par grâce, donnez-moi de vos nouvelles souvent; c'est la plus grande satisfaction que je puisse éprouver dans nos courses, au milieu d'occupations en très grand nombre, et étant chef de l'état-major d'une division, dont vous n'êtes pas le général; vous m'entendez..... Certaines préventions que vous aviez remarquées existent; il a fallu conquérir, sinon la confiance, du moins l'estime; je crois y être parvenu. Il est ici de vos amis, et notre grand plaisir est de nous entretenir de vous et de nous rappeler vos bontés; quant à moi, j'en conserverai éternellement le souvenir..... [1].

Marie LAUGIER.

La persistance du mauvais temps força Bonaparte à retarder de 24 heures la reprise de la marche, qu'il avait d'abord projetée pour le 27 février. Ce fut à cette date qu'arriva la division Reynier. L'armée, se trouvant ainsi complètement concentrée, Bonaparte fixa le départ au lendemain; il détermina les conditions du mouvement par l'ordre suivant adressé à Berthier (9 ventôse-27 février) :

Vous donnerez l'ordre au général Kleber de partir demain une demi-heure avant le jour pour se rendre à plus de demi-chemin d'ici à Ramleh, au-delà du village d'Esdoud [2].

---

1. Voir à la même date, une lettre de Damas à Dugua :

« Je n'ai point été fort étonné d'apprendre que vous restiez pour commander au Caire; je crois sincèrement que cela n'est pas très malheureux pour vous; le passage est extrêmement difficile et la mer bien mauvaise. Je compte vous retrouver à notre retour de l'expédition de Syrie..... » Il a grand besoin d'argent pour réparer la perte de ses équipages, entraînée par celle des chameaux « qui crèvent de faim et de misère ». Pour sauver quelque chose, il faudra n'avoir que des mules ou des chevaux de bât.

« Cette campagne, par son début, ne vaut pas mieux que celle que nous avons faite ensemble, et nous avons de moins l'eau du Nil. Toute celle que nous avons trouvée, jusqu'à présent, est détestable; mais la Providence est là, et pour qu'elle ne nous échappe pas, nous courons vers son pays natal. Kleber, qui vous dit bien des amitiés, vous engage, une autre fois, à croire à ses pronostics. Il se réserve aussi à vous donner de nouvelles commissions pour France, à son retour de Syrie. »

2. Voir ordre de Berthier à Andréossy (9 ventôse-27 février) : Le quartier général partira à 7 heures; les guides à cheval devront seller à 6 heures. L'adjudant général Fouler marchera avec les équipages, qui partiront à 7 h. 1/2.

Voir (même date), ordre à Bessières : Il fera seller à 6 heures; tous les officiers d'état-major et les troupes du quartier général doivent avoir des vivres jusqu'au 11 inclus.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous donnerez l'ordre au général Lannes de partir demain à la pointe du jour pour se rendre au village d'Esdoud, à demi-chemin de Ramleh. Vous le préviendrez que l'avant-garde marche devant lui.



Marche de la division Reynier d'El-Arich à Gaza.
(D'après un croquis du capitaine du génie Crespin, conservé aux Archives de la Guerre.)

Vous donnerez l'ordre au général Bon de partir demain au jour pour se rendre au village d'Esdoud, à demi-chemin de Ramleh.

Vous donnerez l'ordre au général Reynier et au parc de l'armée de partir demain à une heure après midi, pour se rendre au village de Deïr-Esni. L'ordonnateur fera faire au général Reynier et au

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parc les distributions jusqu'au 11 au soir, comme au reste de l'armée; il fera emporter demain du biscuit pour l'armée pour un jour, et du riz pour un jour. Par ce moyen, la subsistance de l'armée sera assurée jusqu'au 13 au soir.

Les bagages de l'armée, sous l'escorte des sapeurs et des guides à pied, et sous les ordres d'un adjudant général de l'armée, partiront demain, à 7 heures, avec le quartier général [1].

L'armée se rendit en deux jours de Gaza à Ramleh, où elle se reposa vingt-quatre heures. Cette marche, qui s'effectua sans incident, est ainsi relatée par le *Journal de Detroye* :

10 *ventôse* (28 *février*). — L'armée est partie de Gaza dans l'ordre suivant :

Le quartier général;
La division de cavalerie, } sous les ordres de Kleber;
La division Kleber, }
La division Lannes;
La division Bon;
Le grand parc;
La division Reynier.

Le quartier général, la division Lannes et la division Bon ont campé à Esdoud (l'ancienne Azoth, ville des Philistins).

La division de cavalerie avec la division Kleber ont campé une lieue plus loin.

La division Reynier et le grand parc sont restés en arrière d'Esdoud.

Il y a 6 lieues de Gaza à Esdoud; le pays est presque généralement cultivé; le chemin est tantôt sablonneux, tantôt boueux et difficile; plusieurs torrents de 2 à 3 pieds de profondeur le traversent : il faut les passer à gué.

1. Par lettre du 7 ventôse (25 février), Kleber avait demandé à Berthier de lui envoyer, en même temps que l'ordre du départ, « deux ou trois guides de Gaza connaissant parfaitement la route », afin de ne plus se tromper.

Berthier lui répondit (8 ventôse-26 février) que la sûreté même des divisions exigeait que chacune se procurât elle-même des guides, de gré ou de force :

« L'état-major général ne peut en fournir aux divisions; il faudrait envoyer des hommes du pays avec des escortes; d'ailleurs les divisions croiraient avoir des hommes sûrs, et nous ne pourrions en répondre. »

Il appartient donc à chaque général de division de se procurer des guides et de prendre les mesures voulues pour se rendre dans les localités indiquées par l'ordre de marche.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Esdoud est un petit village situé sur une hauteur d'où on découvre un magnifique bassin cultivé borné à l'ouest par la Méditerranée et à l'est par des montagnes qui vont se perdre au nord dans l'horizon en s'inclinant vers la mer. Ce bassin a 4 lieues dans sa plus petite dimension et renferme beaucoup de villages.

Les villages que j'ai vus aujourd'hui sont fort chétifs : ils sont composés de petites huttes couvertes d'un épais massif de bois et de joncs, chargé de terre et semé de verdure [1].

11 *ventôse* (1er *mars*). — Le quartier général, la division de cavalerie, les divisions Kleber, Lannes et Bon sont partis d'Esdoud au jour et sont venus camper à Ramleh. La division de cavalerie et la division Kleber ont été portées à une lieue en avant sur la route de Jaffa [2].

Il y a six lieues d'Esdoud à Ramleh et le pays est presque généralement cultivé. A moitié chemin on trouve Ebneh, village situé sur la pointe d'une montagne qui a la forme d'un pain de sucre. En sortant d'Esdoud, on tire vers la gauche en côtoyant les dunes ; on passe ensuite plusieurs torrents et on traverse des terres labourées, ce qui a présenté un chemin effroyable. Immédiatement après Ebneh, on passe le Rubin sur un pont en maçonnerie ; cette dernière partie du chemin est moins mauvaise que la première.

Ramleh, ou Rama, est à trois lieues de Jaffa et huit lieues de

---

1. Voir *Journal de Damas* : « Départ du camp de Gaza, à la pointe du jour, par un très mauvais chemin, pour nous diriger sur Ramleh. Nous passâmes près d'un caravansérail ruiné en partie, mais dont les restes annonçaient un assez grand établissement. Il y avait encore une partie des voûtes en état de mettre à couvert une assez nombreuse caravane.....

« Nous bivouaquâmes à la nuit sur un mamelon où il y avait des ruines de maisons, qui annonçaient un ancien village. »

Voir *Journal de Jacotin* : « Parti de Gaza à 9 heures du matin, arrivé le soir avec le convoi à 10 heures..... Le général en chef était parti à 7 heures et demie de Gaza. Chemin très mauvais à cause des pluies qui ont tombé (*sic*) toute la nuit. »

Le *Journal de Doguereau* dit qu'on rencontra des chemins affreux où les « chevaux s'enfonçaient dans la boue jusqu'au ventre ». On perdit des chameaux qui, « accoutumés à marcher dans les sables, glissaient dans la boue » et « ne se relevaient plus une fois tombés ». Les équipages ne purent atteindre Esdoud que longtemps après les troupes.

2. Le 28 février, ordre avait été donné à Kleber de se rendre le lendemain à Ramleh : « Si l'ennemi était en force, il prendrait position et avertirait le général en chef. »

Voir *Journal de Damas* : « Nous sommes partis le matin à la pointe du jour, pour marcher sur Ramleh, où l'on croyait qu'il y avait des ennemis et où il ne se trouva personne. Nous nous portâmes à une lieue et demie plus loin sur la route de Jaffa, où nous bivouaquâmes dans un bois d'oliviers. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Jérusalem; cette ville est située dans un immense bassin au milieu d'une forêt d'oliviers.

A peine le général en chef est-il arrivé à portée de canon, qu'une foule de chrétiens habitants sont venus au-devant de lui et ont donné les plus grandes marques de satisfaction. Les Turcs avaient quitté la ville le matin pour s'enfuir.

Il y a dans Ramleh deux couvents, l'un d'Arméniens, l'autre de Récollets; leurs maisons sont belles et bien tenues. En y entrant nous avons trouvé rassemblées toutes les femmes chrétiennes de la ville. Ces femmes sont très blanches, mais ont peu de couleurs; quelques-unes sont jolies; elles mettent peu de soin à se voiler. Toutes, ainsi que les enfants, nous ont témoigné beaucoup de joie.

On a trouvé dans la ville de grands magasins de biscuits et d'orge et 1.300 outres [1] appartenant aux Mameluks.

Ramleh est assez bien bâti : les maisons, presque toutes voûtées, présentent un assemblage de dômes. Elles sont bien mieux soignées qu'en Égypte. On a trouvé beaucoup de savon, de coton, d'huile, de figues et de raisins secs, même un peu de vin assez bon.

Il y a à Lydda, près de Ramleh, beaucoup de magasins appartenant aux Mameluks.

On a entendu quelques coups de canon dans l'après-midi.

Beaucoup de chameaux du convoi ont péri dans les mauvais chemins [2].

---

1. L'*Agenda de Malus* (p. 130) porte : « L'ennemi nous avait abandonné dans cette ville 2.000 paires d'outres et un grand approvisionnement de blé. »

Voir aussi *Journal de Damas* : « On y trouva un approvisionnement de 2.000 outres de cuir, ce qui annonça que l'ennemi se disposait à faire une guerre offensive en Égypte, après avoir passé le désert, sur le bord duquel il établissait ses magasins. »

2. Le *Journal de Jacotin* note : départ d'Esdoud à 7 heures, arrivée à Ramleh à 8 heures (*du soir*) : « L'armée était campée au couchant de la ville sur des ruines. Les habitants ont témoigné la plus grande confiance aux Français. Pluie le matin. »

Voir *Journal* de Doguereau : « Le 11 ventôse, nous décampâmes au jour; contre l'ordinaire, nous restâmes peu de temps après que nos tentes furent abattues. On avait coutume de battre la diane au moins deux heures et demie avant de partir, et nous restions ce temps à grelotter de froid. Nous commençâmes à revenir sur cet abus et nous ne décampions plus que peu de temps avant le départ. » On eut encore de très mauvais chemins : « Dans plusieurs endroits, il nous fallut marcher avec les plus grandes précautions; nos chevaux étaient dans une boue épaisse jusqu'au ventre. » Plus loin, il dit encore : « Nous traversâmes une division dont les troupes juraient et étaient de fort mauvaise humeur; ils marchaient depuis Gaza presque continuellement dans des marais et presque toujours par la pluie; ils ne devaient pas être trop contents, faisant d'ailleurs très mauvaise chère. Dans le peu de villages que nous avons traversés, il n'y avait pas une âme;



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

12 ventôse (2 mars). — L'armée a séjourné à Ramleh.

Les maisons de la ville ont souffert du pillage dans cette journée.

La nuit du 11 au 12 a été fort orageuse, il a plu presque continuellement.

Les Arabes avaient harcelé le convoi dans la journée d'hier; ils ont pénétré pendant (*la nuit ?*) dans le quartier général et ont enlevé une quinzaine de chevaux à côté des tentes [1]; on en a fusillé trois.

On ne saurait trop admirer la fortune de Bonaparte : il traverse le désert et arrive presque sans vivres devant El-Arich; cette forteresse prise lui fournit assez de ressources pour arriver à Gaza, où étaient de grands magasins; enfin il trouve à Ramleh des magasins non moins considérables pour marcher sur Jaffa.

A Ramleh est la fourche des routes sur Jérusalem et sur Jaffa.

Je suis parti à 7 heures du soir pour me rendre à la division Kleber et partir avec elle, le 13 au matin, pour reconnaître Jaffa.

ORDRE

Ramleh, le 12 ventôse an VII (2 mars 1799) [2].

BONAPARTE, général en chef, ordonne :

ARTICLE PREMIER. — Il sera organisé au couvent des Récollets de Ramleh un hôpital de 50 lits [3].

L'ordonnateur passera un marché avec les moines, qui se chargeront de tout fournir.

---

les habitants avec leurs bestiaux et leurs effets, qui sont toujours très peu de chose, s'étaient enfoncés à droite dans les montagnes; on était absolument réduit aux mauvaises rations de distribution. »

1. Le *Journal de Jacotin* porte : « 12 ventôse. Les Arabes m'ont volé mon cheval et mon âne. Fait des perquisitions pour le ravoir; je ne l'ai pu trouver. Le général Caffarelli a promis de me le faire payer. »

2. L'ordre pour l'établissement de l'hôpital figure sur le registre des ordres de Bonaparte, daté de Ramleh, 12 ventôse (2 mars). La *Correspondance de Napoléon* l'a daté inexactement de Gaza, 9 ventôse (27 février). Il est bien certain que Bonaparte n'a pu prescrire cette organisation qu'après être arrivé à Ramleh. On ne conçoit pas ce qui a pu motiver cette malencontreuse modification.

Voir un rapport de Detroye (12 ventôse-2 mars) sur les couvents de Ramleh. Il conclut que le couvent des Récollets est beaucoup mieux disposé que celui des Arméniens pour servir d'hôpital : « L'on pourrait ajouter à ces motifs de préférence qu'il sera peut-être possible d'engager les Récollets, qui sont Européens, à se charger eux-mêmes du soin de l'hôpital. »

3. Dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (T. 1, p. 45), Desgenettes dit qu'un hôpital fut installé dans le couvent « le plus vaste et le plus commode, qui se trouvait encore trop resserré et mal aéré ». Cet hôpital fut « bientôt rempli de malades ».


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ART. 2. — Tous les magasins, soit de biscuit, soit d'avoine, soit de farine, qui se trouvent à Ramleh ou au village de Lydda, seront transférés dans le couvent des Récollets.

Il sera construit dans l'enceinte dudit couvent deux fours.

ART. 3. — Le général du génie fera faire les petites réparations nécessaires au dit couvent, pour le mettre à l'abri d'un coup de main.

ART. 4. — Le chef de l'état-major nommera un capitaine pour commander à Ramleh, qui, avec la garnison, logera dans le dit couvent.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL KLEBER

Ramleh, le 12 ventôse an VII (2 mars 1799).

Je pense que la lettre que vous avez fait écrire par votre capitaine des Maugrabins pourra faire un bon effet. Joignez-y une sommation en règle pour leur faire sentir que la place ne peut pas tenir.

Si vous pensez qu'un mouvement de votre division sur Jaffa en accélère la reddition, je vous autorise à le faire.

Si vous entrez dans la ville, prenez toutes les mesures pour empêcher le pillage; vous placerez la cavalerie en avant, sur le chemin de Saint-Jean-d'Acre.

Nous avons trouvé ici une assez grande quantité de magasins, surtout beaucoup d'orge.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Ramleh, le 13 ventôse an VII (3 mars 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que votre division et le parc se rendent à Ramleh, ainsi que vous en avez déjà reçu l'ordre. Vous y bivouaquerez dans les oliviers et vous défendrez qu'on entre en ville, afin d'éviter le pillage.

Vous bivouaquerez de manière à ce que les Arabes, qui sont très hardis dans ce pays, ne viennent point voler la nuit, dans votre camp; prévenez-en le commandant du parc. Faites bien attention qu'on ne peut pas s'éloigner isolément, même à la plus petite distance, sans être attaqué par les Arabes.

Il y a un commandant de place à Ramleh, et 3 compagnies de la 13e, chargées de la police.

Vous enverrez vos chameaux, avec votre commissaire des guerres et un adjoint, chercher vos subsistances en ville, sans y envoyer de soldats de corvée. Ce n'est que de cette manière que nous avons maintenu l'ordre.

BERTHIER


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE V

LA PRISE DE JAFFA

Le 3 mars, la division Kleber et la cavalerie partirent à la pointe du jour pour marcher sur Jaffa. Elles furent suivies par la division Lannes et la division Bon, qui avaient ordre de se mettre en route à 7 heures et 7 h. 1/2 [1]. Bonaparte quitta lui-même Ramleh à 7 heures [2].

En arrivant devant Jaffa, Kleber fit immédiatement former l'investissement, à droite par la cavalerie, à gauche par l'infanterie.

En faisant la reconnaissance à moins de 200 toises de la place avec le général Kleber, on nous lâcha des volées de coups de canon, qui nous firent retirer et blessèrent deux grenadiers de l'avant-garde que je commandais. L'un eut la cuisse cassée et l'autre seulement une contusion dans les chairs, du même boulet.

Après que nous eûmes établi nos gardes et nos postes très près de la place, le général en chef arriva et fit la reconnaissance de la place et donna ordre à la division de se porter en avant, avec la cavalerie, sur la route d'Acre. Nous fûmes remplacés dans notre position par la division Lannes, qui occupa la gauche du camp et celle de Bon, qui prit la droite.

Nous partîmes aussitôt après, pour venir occuper un camp situé au delà d'un torrent, à une lieue de Jaffa, la gauche appuyée à une rivière nommée Nahar-el-Hodja (*el-Ougeh*). Ce camp se nommait

1. Voir ordre de Berthier à Lannes et à Bon (de Ramleh, 12 ventôse-2 mars). Bon devait faire rentrer les troupes de sa division occupant le village de Lydda, dès qu'elles seraient relevées par la division Reynier.
2. Voir lettre de Grézieu à Caffarelli, l'informant que Bonaparte et le quartier général partiront à 7 heures.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

El-Mourh-Agzine. Il y avait un assez grand mamelon, dans lequel se trouvaient des cavernes, refouillées dans la pierre, occupées par de pauvres habitants des villages voisins, qui avaient été pillés par les Mameluks, et auxquels nos hussards arrachèrent encore le peu de grains qui leur restaient [1].

Dans la position qu'elle occupait ainsi, la division Kleber était destinée à couvrir le siège de Jaffa. Elle devait, en même temps, pousser des reconnaissances dans la direction d'Acre et vers les montagnes qui limitent à l'ouest le bassin de la mer Morte; ce massif était habité par les Naplousains, qui annonçaient des dispositions hostiles.

Extraits des lettres de Kleber à Bonaparte.

(Du bivouac de Mourh-Agzine.)

14 *ventôse* (4 *mars*). — Je me suis établi avec l'avant-garde..... entre le torrent nommé par les gens du pays Nahr-el-Nousrara et la rivière dite Nahr-el-Ougeh, à une lieue et demie des murs de Jaffa. L'infanterie, pour passer la première, a eu de l'eau jusqu'à mi-cuisses; elle n'est arrivée ici qu'à la nuit. La rivière que nous avons devant nous a trois à quatre pieds d'eau, et ses rives sont extrêmement bourbeuses. Il serait bien nécessaire de faire construire à Jaffa des chevalets pour établir quelques ponts, sans quoi l'armée se trouvera arrêtée dans sa marche, surtout si les pluies continuaient. Le bivouac que nous occupons offre quelque pâture en herbe pour les chevaux; il n'y a, pour se chauffer et faire la soupe, que des broussailles et des bruyères. Le pays est coupé par une infinité de mamelons et de collines, dont le chemin suit tortueusement les vallons. ....

....

On trouve encore sur la rivière différents moulins; mais les ponts ont été détruits l'année dernière par les eaux.

J'envoie deux reconnaissances, l'une pour reconnaître les endroits les plus propres pour traverser la rivière [2], l'autre pour se porter en avant, reconnaître le chemin et avoir des nouvelles de l'ennemi.....

15 *ventôse* (5 *mars*). — J'ai envoyé, hier..... une forte reconnaissance à

1. *Journal de Damas*. Voir aussi *Journal de Detroye* : « Le général Damas, à la tête des grenadiers, a marché avec les ingénieurs sur un plateau de la gauche, où nous avons commencé la reconnaissance de la place. Le lieutenant Lacoste a été blessé..... »

Detroye ajoute que, Bonaparte étant arrivé l'après-midi, la division Kleber et la cavalerie se portèrent sur la route de Saint-Jean-d'Acre.

2. Voir *Journal de Damas* : « 14 *ventôse* (4 *mars*). — ......On trouva un pont



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

environ 4 lieues en avant sur la route d'Acre, à l'effet de reconnaître les chemins et d'avoir des nouvelles de l'ennemi; elle était composée de 100 chevaux, commandés par le général Murat.

J'y avais envoyé un de mes aides de camp; c'est d'après ses notes que je vous envoie le résultat ci-joint; et, comme il est lui-même porteur de ma lettre, il pourra vous donner des éclaircissements plus amples si vous le jugez nécessaire.

Il serait bien nécessaire que j'eusse avec moi ou un officier du génie, ou un ingénieur géographe, pour accompagner les reconnaissances et en faire des esquisses topographiques, sans lesquelles les rapports les mieux circonstanciés laissent toujours quelque chose à désirer.

Je m'occupe, en ce moment, à trouver un moyen de traverser le marais que j'ai devant moi pour gagner le gué de la rivière. Il y aurait un détour de 4 lieues à faire si on voulait la tourner à sa source.....

Notre position ici est on ne peut pas plus avantageuse pour un petit corps d'observation; mais nous manquons de bois et, en nous avançant davantage, nous nous éloignerions beaucoup de nos subsistances, que je présume devoir être cherchées à Ramleh.

Les Bédouins nous ont harcelés hier, et nous avons perdu trois hommes, toujours par leur trop grande confiance à s'éloigner du camp.

Conformément à la demande de Kleber, Bonaparte prescrivit à Berthier (15 ventôse-5 mars) :

1° Vous donnerez l'ordre au général Andréossy de se rendre demain matin à l'avant-garde avec la partie de l'équipage de pont [1] qu'il croira nécessaire pour faire jeter des ponts sur les différentes rivières qui sont dans le terrain que la cavalerie peut couvrir.

2° Vous voudrez bien faire partir demain un officier du génie et un ingénieur géographe pour suivre les reconnaissances de l'avant-garde et

---

ruiné d'une seule arche, écroulé à une demi-lieue du camp, et un gué à une lieue au-dessus, où il n'y avait que deux pieds d'eau; mais il fallait, pour y arriver, traverser un large et long marais, qui se trouvait entre la rivière et le camp.....

» Je vis que la retenue d'eau des moulins formait un bassin dans toute la largeur de la rivière, formé d'un mur de 2 pieds d'épaisseur, sur lequel les soldats passaient pour aller d'une rive à l'autre.

» 15 *ventôse* (5 *mars*). — Je fis crever le bassin des moulins pour donner de l'écoulement aux eaux, afin de découvrir le dessus des murs du bassin, qui avaient 6 pouces d'eau par-dessus, et pour que l'infanterie pût passer à cet endroit, tandis que la cavalerie passerait au gué.....

» Nous fîmes ensuite avec Kleber la reconnaissance du cours de la rivière pendant deux lieues de long, depuis le confluent du torrent que nous passâmes en venant de Jaffa..... jusqu'au gué au-dessus du pont ruiné. Nous reconnûmes qu'avec peu de travail on pouvait raccommoder le passage sur le pont, qui était plus près du gué que les moulins. »

1. Voir ordre d'Andréossy à Dommartin prescrivant de faire partir, le 6 mars, avant le jour, pour se rendre à l'avant-garde, le détachement de pontonniers qui avait suivi le parc.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

m'envoyer le croquis du terrain que parcourront ces différentes reconnaissances.

Le lendemain, Kleber annonce à Bonaparte qu'il a fait la reconnaissance de la rivière (16 ventôse-6 mars) :

Avec quelques légers travaux, dont on s'occupe en ce moment, l'avant-garde trouvera le moyen de la passer. Le général Andréossy vous rendra compte de la situation des moulins dont je vous ai parlé dans ma première lettre.....

S'il y avait un pont vers l'embouchure de la rivière, les divisions assiégeantes pourraient, après le siège, suivre la route la plus près de la mer, qui doit être meilleure et plus courte. Le général Andréossy vous rendra également compte de cela. Au reste, on m'assure que nous trouverons beaucoup de ces torrents dans notre marche sur Acre. Les pontonniers que vous vous proposez de faire suivre l'avant-garde pourront donc rendre de grands services.

Je ferai partir demain matin un gros détachement d'infanterie et de cavalerie aux ordres du général Damas, pour reconnaître un chemin qui puisse nous conduire aux montagnes dans la direction de Naplouse. Il fera son possible pour ramasser les bestiaux que vous désirez pour les divisions devant Jaffa [1].

Tous les chameaux de la division étant en route, on ne pourra la faire mouvoir jusqu'à leur retour. Je fais des vœux bien ardents pour vous voir entrer dans Jaffa le 20.

Le capitaine d'avant-postes vers la mer rapporte qu'il a vu se diriger vers Jaffa un petit bâtiment, présumé venir d'Acre, qui a été piloté par deux chaloupes pour se rendre vers ce port.

La reconnaissance dont parle Kleber fut, en effet, exécutée les 7 et 8 mars; elle eut une issue assez malheureuse. L'énergique résistance des montagnards, favorisée par la configuration du terrain, força nos troupes à battre en retraite, après avoir éprouvé des pertes sérieuses.

1. Voir ordre de Kleber à Damas (16 ventôse - 6 mars), lui prescrivant de s'enfoncer d'une marche dans les montagnes de Naplouse, « de prendre des informations sur la marche, les projets et la situation des Mameluks, qui doivent avoir dirigé sur Naplouse leurs femmes et leurs équipages. » Damas devait lever les bestiaux et chercher à nouer des relations pacifiques avec les cheiks de ces montagnes.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Rapport sur la reconnaissance faite par le général Damas sur la route de Naplouse[1].

Le général Damas partit, le 17 au matin, avec 400 hommes d'infanterie, 60 chevaux et une pièce de 3. Arrivés au village de Gelyeh, on fit faire halte à l'infanterie et on envoya la cavalerie occuper le village de Hableh. A peine y fut-elle arrivée que quelques Arabes, tant à cheval qu'à pied, commencèrent à tirailler. Ils se retirèrent à l'arrivée de l'infanterie; nous entrâmes dans le village, qui était entièrement évacué, et nous continuâmes de suite notre route. La gorge dans laquelle nous entrions était fort étroite, le chemin extrêmement difficile pour l'artillerie et les hauteurs de droite et de gauche couvertes de rochers et de buissons extrêmement épais.

Après une demi-heure de marche, nous vîmes les hauteurs de gauche se couvrir de paysans armés : on envoya un des guides pour les engager à la tranquillité; ce guide ne revint point, et ils commencèrent à faire feu. Quelques pelotons de grenadiers gagnèrent ces hauteurs et les firent fuir devant eux; pendant cinq heures que dura cette marche, ils se retirèrent de hauteur en hauteur sans disputer le terrain avec opiniâtreté; mais, à l'approche du village de Hazoum, ils se renforcèrent et la fusillade devint beaucoup plus vive : nous parvînmes cependant à pénétrer dans le village. Les paysans, se voyant forcés, se retirèrent, partie dans une tour située au milieu et une autre carrée située au dehors. Le général Damas, ne pouvant parvenir à monter sa pièce sur la hauteur, et voulant gagner avant la nuit le sommet de cette première chaîne de montagnes en suivant la route de Naplouse, se remit en marche. Après deux heures, nous arrivâmes de nuit au versant des eaux, où nous campâmes, toujours dominés par les hauteurs voisines. On tâcha de remédier à cet inconvénient en les occupant par des postes.

Le général, ne jugeant point à propos de pénétrer plus loin dans un pays aussi difficile, surtout ayant de l'artillerie et de la cavalerie, résolut de repartir à la pointe du jour. Les paysans, enhardis par cette démarche qu'ils regardèrent sans doute comme une fuite, nous

1. Ce rapport, qui n'est pas signé, est l'œuvre du capitaine du génie Ferrus. Voir lettre de cet officier à Caffarelli (21 ventôse-11 mars), annonçant l'envoi de son « rapport sur la reconnaissance du général Damas ». Une expédition de ce document se trouve à la Bibliothèque Nationale (*Fonds français* vol. 11275).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

poursuivirent avec beaucoup d'acharnement jusqu'à la plaine. Les caissons de la caisse (*sic*) s'étant renversés et sa roue brisée, on fut obligé de l'abandonner, sans pouvoir y mettre le feu. C'est en voulant le faire relever que le général Damas eut le bras cassé. On ne saurait donner trop d'éloge aux deux compagnies de grenadiers de la 25e, qui couvraient la retraite sur les hauteurs.

Sur la droite de la gorge, j'ai aperçu plusieurs villages assez bien bâtis et situés sur des hauteurs d'un difficile accès. Au milieu des rochers et des buissons qui couvrent les hauteurs, on trouve des champs de blé, preuve que la tyrannie des pachas ne pénétrait point dans ces montagnes, d'une défense si facile.

Ces montagnards tirent fort adroitement, toujours appuyés et cachés. Lorsqu'on marche sur l'endroit d'où est parti le feu, on ne les y trouve point et on en reçoit des coups de fusil des buissons voisins : genre de guerre très meurtrier. On ne peut évaluer le nombre d'hommes que nous leur avons tués.

Il s'arrêtèrent aux derniers buissons et n'osèrent point sortir dans la plaine. Le détachement rentra le soir même à la division.

Si on veut pénétrer dans ce pays, il ne faut ni artillerie ni cavalerie, parce qu'elles vous obligent à passer par des gorges extrêmement difficiles; mais alors l'attaque des villages devient embarrassante.

Les Maugrabins se sont conduits avec beaucoup de zèle et de bravoure[1].

Bonaparte arriva le 3 mars, vers midi, devant Jaffa; il fit immédiatement relever l'avant-garde par les divisions Lannes et Bon, qui durent se borner, pour le moment, à un investisse-

1. Voir lettres de Kleber à Bonaparte.

18 *ventôse* (8 *mars*). — « Nous avons eu 34 hommes de blessés, parmi lesquels se trouve le général Damas lui-même qui a eu le bras cassé d'une balle. »

19 *ventôse* (9 *mars*). — « Les deux compagnies de grenadiers de la 25e se sont parfaitement conduites dans cette affaire ; on a été moins content des compagnies de fusiliers de cette même demi-brigade; mais officiers et soldats font le plus grand éloge de la compagnie de Maugrabins, qui ont déployé, dans cette circonstance, et le plus grand courage et la plus grande fidélité. Ils ont eu huit hommes de tués et deux blessés. Le cheval de l'aga a été atteint de trois balles, dont l'une l'a traversé; il en demande un autre. Je l'envoie à cet effet à Jaffa, où il espère encore trouver ses femmes; au reste, il est tout résigné au cas que, dans le sac, elles aient été perdues. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment rigoureux [1]. Il consacra la fin du jour à la reconnaissance des abords de la ville. Doguereau, qui l'accompagnait, note dans son *Journal :*

Nous fûmes, en suivant les bords de la mer, cachés par des monticules jusque sur une petite hauteur à 150 toises de la place. On avait déjà placé un poste dans un santon qui se trouvait là. Bonaparte s'approcha à 100 toises avec peu de monde; en retournant, nous fûmes aperçus; un des boulets qu'ils tirèrent sur nous tomba bien près du général en chef, qui en fut couvert de terre. Le général Dommartin m'envoya faire la reconnaissance de la place; j'emmenai avec moi Cœuret. Il était trop tard pour bien reconnaître une place dont le développement est assez considérable et dont les environs étaient remplis de jardins entourés de haies. Je n'avais pas un soldat avec moi, pas un sapeur..... Je fis une reconnaissance assez imparfaite; comment eus-je pu mieux faire? Les ingénieurs, qui y étaient depuis le matin, et qui s'étaient partagé la besogne, entre sept ou huit chacun avec quelques hommes pour les soutenir, à peine l'eurent-ils faite pour la nuit. J'approchai à différents endroits à 50 toises de la place; je ne pus reconnaître passablement que la partie occidentale de la ville, depuis la mer jusqu'à la porte; la nuit vint, et je fis mon rapport tel quel.....

Nos équipages arrivèrent, et nous campâmes près de la mare d'eau, dans un endroit assez élevé, qui n'était cependant pas hors de portée du canon de la place; il nous tira d'abord quelques volées, mais s'attacha depuis à tirer sur les troupes placées plus près. L'ennemi démasqua de tous les points de l'enceinte une quarantaine de pièces de canon desquelles il fit un feu vif et assez soutenu la première soirée. Comme on vit qu'on allait décidément avoir un siège à faire, le général en chef pressait l'arrivée du parc; j'écrivis de suite au directeur du parc pour le prévenir des dispositions de l'ennemi et de celles que nous serions obligés de faire; je l'invitais, d'après l'ordre de mon général, à faire en sorte d'arriver le lendemain à midi et de laisser, si c'était nécessaire, à Ramleh tout ce qui pourrait être dans le cas de le retarder. Nous passâmes la nuit assez tranquillement [2].

---

1. Voir *Rapport sur le siège de Jaffa*, non daté ni signé, mais qui a certainement été rédigé à l'état-major du génie.

« Le 12 ventôse, l'avant-garde de l'armée, composée de la division Kleber et de la cavalerie, vint camper sur une hauteur à une lieue et demie de Jaffa, sur la route de cette ville à Ramleh. Le 13, à la pointe du jour, cette avant-garde marcha sur Jaffa..... A midi l'armée arriva avec le général en chef et les généraux commandant le génie et l'artillerie, qui, de suite, firent la reconnaissance de la place. La division Kleber reçut alors l'ordre d'aller en avant; à 2 heures, elle partit avec la cavalerie qui formait son avant-garde. Les divisions Lannes et Bon sont restées et ont resserré le blocus de la place. L'ennemi tira de toutes ses batteries, qui donnaient sur la terre; il avait du canon dans toutes ses tours. Sur le soir, il fit un feu très nourri sur les postes avancés. Le reste de la nuit, le feu fut assez lent. Il y eut un officier du génie blessé dans la reconnaissance de la place. »

2. Voir ordre d'Andréossy (pour Berthier) à Songis (13 ventôse-3 mars), prescrivant d'amener tout le parc à Jaffa le lendemain; s'il n'a pas une escorte suffisante, Reynier lui fournira un renfort.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Detroye.

Jaffa est situé au bord de la Méditerranée sur un pain de sucre fort élevé. Il est environné, à mi-côte de ce pain de sucre, d'un mur d'enceinte, flanqué de tours, en sorte que l'intérieur de la ville se présente en amphitéâtre au-dessus du rempart. Cette hauteur se lie par la gauche à la chaîne de hauteurs qui borde la Méditerranée et n'en est séparée que par un ravin peu profond. Cette partie est la plus favorable à l'assiégeant contre la place. Il y a beaucoup de couverts à la gauche et au centre. Ces couverts forment un grand bois d'orangers fort touffus, de citronniers, de limoniers doux, d'amandiers, etc. La droite est plus découverte ; la place n'a à craindre de ce côté que deux petites hauteurs isolées et peu élevées [1].

Le plan d'attaque de Jaffa fut arrêté dans la matinée du 4 mars. Dommartin et Caffarelli soumirent à Bonaparte le projet suivant, qu'ils avaient élaboré de concert :

Les généraux commandant le génie et l'artillerie, ayant fait ensemble la reconnaissance de la place de Jaffa, pensent qu'il convient d'attaquer le front gauche de la mer, du côté de Gaza, et de disposer les attaques de la manière suivante :

1° Il sera établi une batterie d'un obusier et d'une pièce de 8 pour contre-battre la casemate de la mer sur l'emplacement désigné au plan des attaques ;

2° Une batterie de deux pièces de 8 et de deux obusiers pour contre-battre la tour de l'angle droit de ce front ;

3° Une batterie de brèche de trois pièces de 12 ;

4° Une batterie de deux mortiers [2] pour ruiner les derrières de la brèche ;

---

1. A cette description de la ville, datée du 13 ventôse (3 mars), Detroye ajoute, le 17 (7 mars) :

« L'intérieur de la ville est mal percé. Les rues sont petites, les maisons mal bâties, excepté quelques savonneries et les maisons du port. Le port est formé par une ligne de récifs. L'entrée est à droite de la ville en regardant la mer. Il n'entre que de petits bâtiments d'environ 100 tonneaux ; le quai est peu large.

» L'enceinte de la fortification est un simple mur crénelé non terrassé. Pour y donner quelque force, il faudrait construire deux bonnes lunettes, l'une sur la hauteur où s'est fait l'attaque, l'autre sur le cimetière à l'opposite. »

2. Mortiers de 6 pouces enlevés aux Espagnols pendant la guerre de 1793-1795.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

5° Une batterie d'une pièce de 8 et d'un obusier sur le rivage de la mer et contre le front du nord, comme fausse attaque, et pour servir à battre l'entrée du port et empêcher la sortie de l'ennemi;

6° Il sera construit 6 échelles de 15 pieds de haut, et il sera fait une reconnaissance pour déterminer la partie de la muraille la plus susceptible d'escalade ou pour en menacer l'ennemi.

Bonaparte approuva ces propositions et prescrivit :

L'état-major en enverra copie aux généraux du génie et d'artillerie et aux généraux Bon et Lannes, pour ce qui concerne les attaques à faire de leur côté. Il leur donnera l'ordre de fournir les travailleurs nécessaires et de presser les tranchées et les batteries.

Les travaux furent entrepris le jour même; ceux du génie purent être poussés assez vivement.

A midi, les officiers du génie Bruslé et Charbaut vinrent, avec 30 sapeurs et 6 ouvriers militaires, pour établir une communication vers l'endroit où devait être construite la batterie de brèche. Cette communication pouvait être faite à travers un bois d'orangers et de citronniers qui entourait la ville de ce côté. Il n'y avait que deux endroits où il fallait ouvrir la tranchée, le premier long de 42 toises et le second de 4 seulement. Ils employèrent le reste de la journée à couper des arbres pour pratiquer un passage à travers ces bois. A 6 heures du soir, ils furent relevés par le chef de bataillon Lazowski, le lieutenant Vernois et 40 sapeurs. Ils firent pendant la nuit les deux bouts de tranchée, ils leur donnèrent 5 pieds de largeur sur 3 de profondeur. Vers les 10 heures du soir, l'ennemi fit un feu assez vif d'artillerie et de mousqueterie. Il fut de peu de durée. Il tirait sur les travailleurs. Nous n'eûmes personne tué [1].

La construction des batteries rencontra plus de difficultés.

Le front d'attaque, écrit Doguereau, était la partie la plus forte et la plus élevée; des monticules, des jardins, qui offraient des approches faciles jusqu'à 50 toises, décidaient la position des batteries d'approche et de brèche. On eut de la peine à trouver des bois propres à la construction des gabions et des saucissons; quelques maisons qu'on démolit procurèrent des bois pour les plates-formes. Le parc n'arrivait pas, et on attendait avec impatience les outils; on n'en avait que quelques-uns appartenant au génie ou à l'artillerie des divisions.

1. *Rapport sur le siège de Jaffa.*


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Jaffa, le 14 ventôse an VII (4 mars 1799).

Le général en chef voit avec peine que les troupes brûlent, en quittant leurs camps, la paille et le bois qu'elles s'étaient procurés; comme ces objets sont très rares et qu'ils peuvent être utiles aux troupes qui viennent après l'armée, il recommande aux chefs de corps d'empêcher toute consommation inutile.

Plusieurs commandants de postes se gardent négligemment, d'où il résulte qu'ils compromettent leur sûreté et celle de l'armée.

Un soldat de la division Bon a été tué cette nuit par un Arabe parce que le poste était endormi. Il doit y avoir tous les jours, dans chaque division, un officier supérieur de service, qui doit faire des rondes la nuit pour s'assurer que tous les postes sont en règle.

Toutes les divisions, bataillons détachés, les guides de l'armée et les sapeurs camperont en carré et mettront au centre leurs bagages, chevaux et bêtes de somme.

Il est recommandé aux généraux Bon et Lannes d'ordonner aux postes avancés qui bloquent la ville d'arrêter tout Turc qui aurait l'air d'en sortir ou de vouloir y entrer; de le conduire au quartier général, et d'empêcher particulièrement que rien n'entre dans la ville.

Chaque obus et boulet qui sera apporté au parc établi près le quartier général sera payé 3 sols comptant.

Alex. Berthier.

Extrait du Journal de Detroye.

14 ventôse (*4 mars*). — ..... La place a fait, le soir, un feu extraordinaire et de très grands cris.

On a arrêté dans la journée un espion, qui a été fusillé.

Un convoi de chameaux envoyé à Ramleh pour chercher des vivres a été attaqué par les Arabes et quelques chameaux pris.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER [1]

Vous mettrez aux arrêts l'adjudant général Grezieu, pour ne pas avoir envoyé ses chameaux avec le convoi du quartier général et les avoir depuis fait partir sans ordre.

Vous ferez mettre aux arrêts le chef de bataillon d'artillerie Faure, pour avoir envoyé chercher au parc du génie des outils par un seul ouvrier sans lui donner une escorte.

1. Cette lettre figure à l'ordre du jour de l'armée du 15 ventôse (5 mars) sans indication de date. Elle a dû être écrite le 14 ou le 15 ventôse.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous ferez mettre en prison le cantinier des guides à cheval et les trois musiciens, pour avoir placé, la nuit, leurs chevaux hors de la prolonge, et, par là, se les être laissé prendre par les Arabes. Il sera retenu sur leur solde de quoi les monter.

Vous ordonnerez qu'il soit fait une retenue sur les douze canonniers qui escortaient une forge et qui ont laissé, il y a trois jours, enlever sept chevaux. Cette retenue sera égale à la valeur des sept chevaux, qui sera réglée par le général d'artillerie.

Le général d'artillerie m'adressera la note des chevaux et des chameaux qu'on a laissé enlever dans les différentes divisions.

Vous ferez mettre aux arrêts l'officier chargé du détail de la cavalerie, pour ne pas avoir envoyé les chameaux de la cavalerie aux vivres avec ceux de la division Kleber, et vous l'exhorterez à prendre connaissance des règlements militaires, afin de ne pas faire escorter des convois par des brigadiers, mais bien par un piquet commandé par un chef d'escadron ou un capitaine.

Vous ferez mettre aux arrêts l'aide de camp Beaumont, pour s'être rendu à Ramleh avec huit dragons au lieu de marcher avec le convoi.

Vous ferez mettre en prison le chirurgien qui était hier au soir de service à l'ambulance, pour ne pas s'y être trouvé au moment où on en a eu besoin.

Tout palefrenier qui laissera échapper des chevaux dans le camp sera mis en prison et condamné à payer une amende de trente livres.

L'officier commandant un convoi sera autorisé à faire donner des coups de bâton aux domestiques, chameliers qui ne marcheraient pas au rang qui leur sera désigné. L'adjudant général de service au quartier général et les adjudants généraux des divisions sont autorisés à faire donner des coups de bâton aux charretiers qui ne tiendraient pas leurs chevaux à la prolonge ou aux endroits indiqués.

BONAPARTE.

Les travaux d'attaque continuèrent toute la journée du 5 mars. En ce qui concerne ceux du génie, le *Rapport sur le siège de Jaffa* donne les détails suivants :

Le chef de bataillon Say et le lieutenant Bringuier vinrent à 6 heures du matin, avec 40 sapeurs et 6 ouvriers militaires, relever le service de la tranchée. Ils perfectionnèrent la partie de la communication comprise entre le dernier bâtiment et la batterie, et ils la poussèrent jusque derrière cette batterie. Ils firent une sape de 10 toises de longueur à l'extrémité de cette communication et en s'approchant de la mer, pour soutenir la gauche de la batterie en cas que l'ennemi voulût sortir. A 6 heures du soir, les officiers du génie Aymé et Fuseau vinrent les relever avec 40 sapeurs. Ils employèrent la nuit à faire un retranchement de 15 toises de longueur de chaque côté de la batterie pour favoriser la fusillade et contenir l'ennemi dans une sortie. Pendant ces vingt-quatre heures le feu de l'assiégé fut lent. Le jour, on vit descendre deux hommes le long des murailles, au


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

moyen de cordes. La nuit, vers 3 heures, il se mit à crier et à faire beaucoup de bruit. On crut qu'il allait faire une sortie, on se mit sous les armes. Les travaux furent suspendus jusqu'à 5 heures.

Quant à l'artillerie, l'arrivée du parc permit d'en pousser rapidement les travaux.

On établit des ateliers pour construire les gabions et les saucissons; toute la nuit, on travailla à l'établissement de deux batteries de contre-approche et de la batterie de brèche sur le front d'attaque. La batterie de brèche était à 40 toises de la place, les deux autres à 150 toises; elles ne furent tracées qu'à la nuit. Nous fûmes bien mouillés par une forte pluie pendant que nous y étions occupés. On commença aussi sur le front droit l'établissement de deux batteries, dont l'une de mortiers de 5 pouces 6 lignes. On travailla toute la nuit. (*Journal de Doguereau.*)

Extraits des lettres de Doguereau à Songis[1].

15 *ventôse* (5 *mars*). — Vous voudrez bien..... faire acquitter sur-le-champ ce qui peut être encore dû aux différentes compagnies d'artillerie pour les travaux du siège d'El-Arich.

Vous fixerez un prix aux gabions que l'on a faits et que l'on sera obligé de faire pour le siège de Jaffa; celui pour les heures de batteries devra être le même que pour le siège d'El-Arich.

Vous donnerez vos ordres pour que l'on travaille de suite, au parc, à la confection des gabions nécessaires aux batteries G, F et D.

Les batteries H, E étant faites par les compagnies des divisions Lannes et Bon, ces compagnies font leurs gabions; le général vous prie seulement de délivrer, sur la demande du commandant, les outils dont elles pourront manquer.

15 *ventôse* (5 *mars*). — ..... Vous commanderez toutes les batteries H, G, F de l'attaque de gauche de Jaffa, laquelle est la véritable.

Le chef de bataillon Faure commandera les batteries D et E, qui forment la fausse attaque; le tout ainsi qu'il est marqué au plan ci-joint des attaques.

Vous désignerez de suite deux compagnies du 4e régiment pour faire et servir sous vos ordres les batteries G, F; vous en désignerez également une autre pour entrer sous les ordres du chef de bataillon Faure et faire, conjointement avec la 15e compagnie, le service des batteries D et E.

Le chef de bataillon Danthouard ou le capitaine Legrand vous rendra compte de tout ce qui a rapport à la batterie H, qu'ils construisent.

Vous irez reconnaître, dans le jour, avec le général ou moi, la position

1. *Arch. Art.*


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY



Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

des batteries G et F, et vous vous ferez accompagner des commandants des compagnies qui doivent les construire, afin qu'elles puissent être tracées dans la journée, construites dans la nuit et prêtes à tirer demain à 6 heures du matin. Le conducteur général vous accompagnera aussi pour reconnaître le chemin par où devront passer les pièces.

Le général croit indispensable que vous envoyiez dans les villages les plus près chercher le plus de bois à plates-formes qu'il sera possible; vous demanderez une escorte au chef de l'état-major général.

Les pièces de la batterie G seront fournies du parc; celles de la batterie H aussi du parc; celles de la batterie F seront fournies, une pièce de 8 de la division Lannes, une *idem* des guides et deux obusiers du parc.

Les mortiers de la batterie D seront fournis du parc; et celles (*les pièces*) de la batterie E seront de la division Bon.

Les batteries porteront le nom des officiers commandant les compagnies qui les construisent.

Dès le 4 mars, deux ambulances avaient été placées en arrière des positions occupées par les divisions Bon et Lannes [1]. Ce service fut complété le lendemain par l'installation d'une ambulance de cinquante lits au village de Iazour, sur la route de Jaffa à Ramleh [2].

Dans la matinée du 6 mars, des mesures furent prises pour assurer le ravitaillement de l'armée. A cet effet, Berthier écrivit à Daure (16 ventôse-6 mars) :

Je vous préviens, Citoyen Ordonnateur, que j'ai donné l'ordre aux divisions Kleber, Bon et Lannes d'envoyer chacune 40 chameaux, escortés par 60 hommes d'infanterie. Ces chameaux se rendront ce matin devant votre tente. J'ai donné l'ordre également d'y joindre 40 chameaux de l'état-major et du quartier général. Ce convoi se mettra en marche à 9 heures, sous la direction militaire du citoyen Paultre, adjoint à l'état-major. Il se rendra à Ramleh pour y chercher des vivres pour les 19, 20, 21, 22. Vous ferez partir un commissaire des guerres, un agent des vivres, un des fourrages pour le faire charger à Ramleh. Vous ordonnerez que le convoi charge de l'orge pour les chevaux et non des fèves : les fèves pouvant servir à la subsistance, dans le cas où le biscuit viendrait à manquer. Vous voudrez bien m'accuser la réception du présent ordre.

1. Voir dans le registre de Daure (n° 65) analyse d'une lettre de Larrey (14 ventôse-4 mars).

2. Voir ordres donnés par Daure à l'agent Burellier et au pharmacien en chef Royer. (Registre de Correspondance (n° 63), du 15 ventôse-5 mars.)


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Devant Jaffa, le 16 ventôse an VII (6 mars 1799).

Vous donnerez l'ordre au général Junot de partir avec 180 hommes d'infanterie des deux bataillons qui sont au quartier général, 20 canonniers, 60 hommes d'artillerie ; il se rendra cette nuit à Ebneh, par le chemin direct, et en partira avant le jour pour aller coucher à Gaza.

S'il rencontre en route les équipages du quartier général, il désignera la route qu'ils doivent suivre, et, s'il ne les croyait pas suffisamment escortés, il leur donnera la moitié de son détachement.

Si, le 19 au soir, ils ne sont pas rendus à Gaza, il laissera une lettre pour indiquer le chemin qu'ils doivent suivre ; après quoi, il partira après avoir fait charger les chameaux de cartouches de 8, de 7, d'obusiers, etc. ; il ramassera tous les moyens de transport qu'il pourra, afin de porter le plus de riz et de farine possible. Il écrira au général Dugua, au général Marmont, à l'adjudant général Alméras, au commandant d'El-Arich et de Katieh, pour leur faire connaître que nous sommes maîtres de toute la Palestine et que nous assiégeons Jaffa.

Si des Arabes inquiètent les environs de Gaza ou que quelques villages se fussent mal conduits, il s'y portera pour les punir. En route, il tâchera de tomber sur quelques rassemblements d'Arabes à pied.

Il s'informera, entre autres, de la conduite des habitants de Khan-Younès et ramènera avec lui de Gaza :

1° Tous les chevaux de cavalerie qui seraient rétablis ;

2° Tous les hommes ou détachements du dépôt qui seraient dans le cas de marcher.

BONAPARTE.



La journée du 6 mars fut consacrée à l'achèvement des travaux d'attaque ; mais, au lieu de se borner, comme précédemment, à les contrarier par ses feux, l'ennemi exécuta plusieurs vigoureuses sorties. Il réussit à faire reculer, un moment, nos troupes suprises ; toutefois, il ne sut pas profiter de ce mouvement pour bouleverser nos travaux.

Le *Rapport sur le siège de Jaffa* relate ainsi les incidents de cette journée :


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Attaque de gauche.

Le service de la tranchée, à l'attaque de gauche, fut relevé à 6 heures du matin par les officiers du génie Malus et Moret et 30 sapeurs. On s'occupa, dans la matinée, à élargir les bouts de la tranchée qu'on avait faits, de manière à ce que l'artillerie puisse y passer, et à perfectionner les retranchements qu'on avait établis à droite et à gauche de la batterie. A midi, les assiégés firent une sortie. Quatre soldats ennemis ont entré dans la batterie par le revers et ont égorgé la sentinelle. La garde et les travailleurs, sapeurs et canonniers, surpris, se replièrent sur les postes voisins; plusieurs abandonnèrent leurs armes. L'ennemi ne demeura que deux minutes maître de la batterie, il emporta les armes qu'on y avait laissées[1]. On renforça aussitôt la garde de cette batterie d'une compagnie de grenadiers. A 1 heure, l'ennemi se présenta de nouveau sur la gauche sur le bord de la mer; il mit en fuite les tirailleurs qu'on avait placés pour flanquer la batterie. La garde s'ébranla encore et abandonna le poste une seconde fois. Il fut aussitôt repris. Les travaux demeurèrent suspendus jusqu'à 3 heures; on s'occupa alors d'une communication avec un poste qui se trouvait sur la droite (la position en est marquée sur le plan des travaux de siège). On fit 15 toises de cette communication dans le reste de la journée. Le capitaine Buslé et 30 sapeurs arrivèrent à 6 heures du soir; ils prirent les travaux de la tranchée et finirent cette communication dans la nuit.

Attaque de droite (fausse attaque).

La batterie d'une pièce de 8 et d'un obusier était trop éloignée de la place; on décida qu'on la rapprocherait jusque sur le revers du mamelon, sur lequel est un cimetière. A 10 heures du matin, le lieutenant Liédot vint, avec 15 sapeurs et 30 hommes de garde, pour

1. *L'Agenda de Malus* (p. 132), qui date, par erreur, cette sortie du 5 mars, dit que l'ennemi « tomba sans être aperçu dans la batterie de brèche. » Il ajoute : « Je m'y étais endormi et me réveillai au milieu de ce tumulte. La garde fuyait en criant aux armes et avait en partie abandonné les siennes. Nous ne parvînmes à les rallier qu'à environ 100 toises de la batterie. »
Il donne encore ce détail : « Les Turcs, ayant remporté dans la ville les têtes des Français qu'ils avaient tués dans la batterie, le gouverneur les paya fort cher, ce qui répandit parmi eux une nouvelle ardeur. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ouvrir un boyau de 12 à 15 toises, qui communiquât du bois des orangers sur (*sic*) le revers sur lequel devait être établie la batterie. Il distribua des sentinelles le long de la haie qui terminait le bois du côté de la ville et sur la crète du mamelon, de manière à apercevoir l'ennemi quand il voudrait sortir. Il laissa le reste de ses 30 hommes sur le revers et mit les sapeurs au travail aux deux bouts de la sape. Au bout d'une heure, on vit sept hommes rôder autour des murailles; ils rentrèrent aussitôt. L'ennemi avait une barque d'observation assez avant dans la mer. A 2 heures, elle fit des signaux. Alors, on envoya un sapeur sur le bord de la mer pour examiner les mouvements de l'ennemi de ce côté; malgré toutes ces précautions, un quart d'heure après, l'ennemi sortit un à un sans être aperçu, de la porte basse près des rochers de la mer, et se glissa jusque sur la crête du cimetière. Après s'être rassemblés, au nombre de 15 ou 16, ils tombèrent à l'improviste, en poussant de grands cris, sur les travailleurs qui étaient dans la sape. Ceux-ci, ainsi surpris, abandonnèrent précipitamment ce poste; beaucoup d'entre eux laissèrent leurs armes et leurs outils. La garde se sauva aussi. Au bout d'un instant, un nouveau peloton de l'ennemi était venu à travers les bois, déboucher sur notre passage, tandis que cent autres, qui avaient suivi le bord de la mer, venaient nous attaquer de front. Cette sortie, soutenue de coups de canon à mitraille et d'obus, fit reculer nos soldats jusqu'au grand chemin; là, ils se rallièrent et vinrent reprendre la sape. L'ennemi avait enlevé les armes et les outils qu'on y avait laissés. On se fusilla pendant longtemps, et on fut encore obligé de l'abandonner. Alors, les grenadiers de la 32e demi-brigade arrivèrent et on vint, au pas de charge, s'établir encore une fois sur cette sape; mais le feu de l'ennemi était si vif qu'on ne put y rester; au bout d'un quart d'heure on se retira, avec assez d'ordre. Vers les 7 heures du soir, le chef de brigade Sanson, le lieutenant Charbaut et 20 sapeurs vinrent avec 120 hommes pour en chasser l'ennemi et continuer les travaux. L'ennemi avait abandonné cette sape et était rentré dans ses murs à la nuit. A 2 heures après minuit, les sapeurs l'eurent finie. Le reste de la nuit, on fit un retranchement sur la crête du mamelon.

Dans la nuit, l'ennemi ne tira presque pas.

L'artillerie, pendant ces 24 heures, avait fini ses batteries.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Detroye.

Pendant la nuit du 15 au 16 on a entrepris la construction :

1° D'une batterie, à gauche sur le bord de la mer, pour contre-battre la casemate de la mer ;

2° D'une batterie à droite, pour contre-battre la tour de droite ;

3° D'une batterie au centre, pour battre en brèche.

La batterie du port ayant été jugée trop éloignée, on a ordonné une batterie plus rapprochée, à laquelle on n'a néanmoins pas travaillé.....

Pendant ces sorties [1], un bâtiment est sorti du port et a débarqué quelques hommes sur notre flanc gauche.

En conséquence d'une reconnaissance faite dans la matinée, par le général du génie et moi, on a ouvert sur la droite une sape à 40 toises de la place, pour y placer la batterie du port.

L'ennemi est sorti dans l'après-midi contre ce boyau, y a tué et blessé beaucoup de monde, en a chassé nos troupes et fait cesser le travail.

Les travaux de l'artillerie et du génie ayant pu être terminés le 6 mars, malgré les sorties des assiégés, Bonaparte fixa au lendemain l'exécution de l'attaque. Les ordres pour cette opération furent adressés à 8 heures du soir, par Berthier, aux généraux Dommartin, Caffarelli, Bon et Lannes.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

En conséquence des dispositions arrêtées par le général en chef, relatives à l'attaque qui doit avoir lieu demain sur Jaffa, vous ordonnerez, Citoyen Général :

1° De commencer à tirer, demain à 7 heures du matin, la batterie de mortiers, à raison de dix coups par mortier par heure.

2° Demain, à 7 heures et demie du matin, la batterie Legrand commencera à tirer pour éteindre le feu de la maison convenue pour entrer dans la place ; elle tirera à raison de dix coups par heure par pièce.

3° Demain, à 8 heures du matin, la batterie Delignette commencera le feu ; elle tirera pour éteindre le feu de la tour désignée pour servir à établir le second logement ; elle tirera des obus sur les

1. Detroye vient de mentionner les sorties contre les attaques de gauche.



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

maisons en arrière de la tour ; on tirera à raison de dix coups par heure et par pièce.

4° Demain, à 8 heures et demie du matin, la batterie de brèche commencera son feu, et tirera pour faire une brèche à la maison et à la tour par où on doit établir le logement; on tirera vingt boulets par heure et par pièce; dans le cas cependant où l'on jugerait la brèche praticable, on ralentirait le feu.

5° Demain, à 7 heures du matin, la batterie Thierry commencera son feu; elle tirera jusqu'à 9 heures seulement sur le quai et sur le port; l'obusier tirera en ville; on tirera à raison de six coups par heure et par pièce.

On observera à la batterie Legrand que, lorsqu'elle aura éteint le feu de la maison, elle doit éteindre celui de la casemate et, qu'indépendamment du feu de la maison, elle doit encore éteindre le feu de la courtine.

Vous voudrez bien, Citoyen Général, donner sur-le-champ les ordres et instructions conformes aux dispositions ci-dessus.

Je vous fais connaître, ci-après, les ordres que je donne aux généraux Bon et Lannes, dans lesquels il y a quelques autres dispositions qui vous concernent relativement aux ouvriers et artificiers.

Le général Bon a ordre de soutenir la batterie de mortiers et la batterie Thierry par un corps de troupes suffisant pour les mettre à l'abri des sorties de l'ennemi. Il placera différents bataillons de manière à ce qu'ils ne soient pas dans le prolongement des feux, mais en mesure de soutenir les batteries. Il tiendra un bataillon sur la gauche, entre la batterie de mortiers et la batterie droite de l'attaque de gauche, que le général Lannes est chargé de protéger ; ce bataillon est destiné à se porter au secours de cette batterie, si elle se trouvait en avoir besoin.

Le général Lannes a l'ordre de placer, demain avant la pointe du jour, 100 hommes à la batterie Legrand, sur la droite et sur la gauche, de manière à mettre cette batterie à l'abri de toute insulte. Il tiendra un bataillon en réserve derrière la mosquée, lequel tiendra des postes le long de la marine, afin de pouvoir se porter rapidement au secours de la batterie Legrand si elle était attaquée. Il tiendra 150 hommes placés dans des positions de manière à pouvoir soutenir la batterie Delignette.

Le général Lannes a également l'ordre de tenir demain, avant la pointe du jour, six compagnies de grenadiers à la batterie de brèche,


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

deux officiers du génie, et deux officiers d'artillerie que vous mettrez à sa disposition. Il y aura avec les six compagnies de grenadiers deux détachements d'ouvriers avec des outils, deux détachements d'artificiers pour enfoncer les portes des maisons, les brûler ou y pratiquer des logements. Donnez les ordres pour les deux détachements d'artificiers avec des artifices.

Le général Lannes doit placer des bataillons en échelons derrière des rideaux, pour soutenir les batteries. A midi, si les deux brèches sont praticables, il a ordre d'envoyer 200 hommes d'infanterie légère en trois détachements, qui partiront de la batterie Legrand, de la batterie Delignette, et d'une position en arrière de la batterie de brèche, lesquels devront couvrir de feux tout le front d'attaque.

Lorsque le feu de la place et de l'infanterie légère sera bien engagé, deux colonnes, composées chacune de trois compagnies de grenadiers, des six placées à la batterie de brèche, partiront pour franchir la brèche. Derrière eux marcheront les deux détachements de sapeurs, ouvriers et artificiers, qui pratiqueront leur logement dans la maison et dans la tour. Donnez des instructions en conséquence aux commandants de ces détachements de votre arme.

L'infanterie légère s'y introduira après eux; la partie qui entrera par la brèche de la maison se jettera sur le rempart à gauche pour s'emparer des casemates de la mer et ouvrir les portes qui peuvent se trouver le long de la courtine.

Vous ordonnerez aux artificiers d'enfoncer les portes des maisons voisines et de celles qui enfilent les rues qui aboutissent sur la courtine.

L'autre corps de chasseurs a ordre, arrivé à la tour, de gagner rapidement les deux maisons qui la dominent. Vous ordonnerez également aux artificiers d'ouvrir les portes des maisons qui enfilent les rues.

Il se fera en arrière un mouvement successif de bataillons pour soutenir les grenadiers et chasseurs.

Recommandez surtout aux hommes de votre arme qu'on ne s'enfile pas dans les rues ; on doit s'emparer des débouchés et marcher avec prudence, de maison en maison.

Si les assiégés continuaient à se défendre, on cherchera à mettre le feu à trois ou quatre maisons différentes.

Il doit y avoir demain, avant le jour, dans la batterie de brèche, une pièce de 3 destinée à être placée sur la brèche, au débouché


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

qui paraîtra le meilleur. Donnez l'ordre que cette pièce de 3 soit rendue à la batterie de brèche et mise à la disposition du général Lannes.

Recommandez aux hommes de votre arme de ne point se livrer au pillage, ce qui les ferait égorger.

Je vous prie de m'accuser la réception du présent ordre.

BERTHIER.

[Les généraux Caffarelli [1], Lannes et Bon reçurent des ordres semblables.]

Les pièces furent mises en batterie dans la nuit du 6 au 7 mars. Le *Journal* de Doguereau en donne la répartition définitive :

La batterie de brèche était composée de trois pièces de 12 et une pièce de 8. Les deux batteries placées en arrière et destinées à contre-battre les tours du front d'attaque étaient composées, l'une de deux pièces de 8 et l'autre de deux obusiers et une pièce de 8. Toutes ces bouches à feu étaient des pièces de campagne [2].

Les batteries du front droit étaient, l'une de petits mortiers et l'autre d'une pièce de 8 et d'un obusier [3].....

1. La *Correspondance de Napoléon* a publié (n° 4009) l'ordre à Caffarelli. Il diffère fort peu de l'ordre à Dommartin, que nous avons préféré publier puisqu'il est inédit. Voir *Arch. Art.* et *Registre des ordres particuliers de Berthier ;* quelques légères variantes existent entre l'expédition et l'enregistrement.

2. Voir ordre de Doguereau à Songis (16 ventôse - 6 mars) au sujet de l'armement des batteries. La batterie de brèche reçoit trois pièces de 12 et une pièce de 8, du parc ; la batterie Legrand, deux pièces de 8 fournies par la division Lannes et les guides ; la batterie Delignette, une pièce de 8 des guides et deux obusiers du parc. Doguereau recommande : « Vous aurez soin qu'il y ait de l'eau en assez grande quantité pour rafraîchir les pièces. » Il invite Songis à envoyer, avant le jour, à la batterie de brèche, « 16 ouvriers avec leurs armes à la grenadière, portant des haches et des pinces pour pouvoir abattre les portes, etc. », et « 6 artificiers portant des fascines goudronnées et autres artifices propres à incendier ». Ces hommes marcheront en deux détachements égaux, commandés par les capitaines Bertho et Vermot.

Voir un autre ordre de Doguereau (même date) fixant l'approvisionnement des diverses batteries : batterie de mortiers, 80 coups par pièce ; batterie Legrand, 70 ; batterie Delignette, 70 ; batterie de brèche, 100 ; batterie Thierry, 40 ; batterie Boyer, 30. Chaque pièce doit avoir, en outre, à tirer 10 coups à mitraille.

« Le général recommande que les batteries d'obusiers aient toutes un sachet de pulvérin pour réamorcer les fusées, après les avoir décoiffées.

» Chaque batterie devra avoir des tire-bourres et des dégorgeoirs à vrille ; il est expressément défendu aux commandants des batteries de changer, sans ordre, la direction de leurs feux et de tirer, par heure, plus de coups que ceux ci-dessus ordonnés. » — *Arch. Art.*

3. Doguereau ajoute cette observation : « Les tranchées qui conduisaient à la



Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'attaque fut exécutée, le 7 mars, dans les conditions prescrites par Bonaparte. Malgré l'énergique résistance de l'ennemi, nos troupes pénétrèrent, vers 2 heures, dans la ville, dont elles furent entièrement maîtresses avant la nuit.

Extrait du Rapport sur le siège de Jaffa.

A 7 heures du matin, tous les ouvrages de siège étaient finis, les batteries étaient prêtes à tirer. Les officiers du génie de service pour l'attaque étaient les citoyens Lazowski et Aymé.

Le général en chef envoya un parlementaire; il somma la garnison de se rendre; elle ne lui fit aucune réponse, et elle retint le parlementaire [1]. Vers 9 heures, nous commençâmes à tirer. A 2 heures, la brèche fut praticable [2]. Le général en chef qui se trouvait alors à la batterie de brèche donna aussitôt l'ordre de monter à l'assaut. Un détachement de grenadiers précédé de 20 sapeurs, 6 ouvriers militaires et 5 mineurs armés d'échelles et d'outils monta à la brèche; elle avait été faite dans une maison qui s'appuyait sur les remparts. On laissa dans cette maison une partie des sapeurs pour rendre la brèche plus praticable et faciliter l'entrée des nouvelles troupes que l'on envoyait. Le reste des sapeurs, les ouvriers militaires et les mineurs précédaient toujours les grenadiers; ils furent dans une grande rue parallèle au front d'attaque et qui se trouve immédiatement après cette maison. Ils firent toutes les communications nécessaires au passage des troupes et percèrent

---

batterie de brèche et à une espèce de parallèle placée à 50 toises de l'enceinte, sur le front d'attaque, étaient assez mauvaises. Rien ne défendait l'entrée dans cette ligne, si l'ennemi eût sorti pour venir l'attaquer. »

1. Voir *Correspondance de Napoléon* (n° 4011), la sommation adressée par Berthier à Abd-Allah-Aga, commandant la place de Jaffa.

2. Une copie de ce rapport (présentant quelques variantes et datée du 23 ventôse-13 mars) contient ces « Observations sur la brèche » :

« La distance de la brèche à la batterie est de 100 toises; le nombre de boulets de 12 tirés sur la brèche est de 150; celui des boulets de 8 tirés de la batterie de brèche est de 60; celui des boulets de 8 tirés des contre-batteries à la brèche est de 60. La hauteur de la rampe de la brèche était de 10 pieds et d'un accès facile. La partie du mur où était établie la rampe était terrassée. Le front de la brèche était de 14 pieds. L'épaisseur du mur de cette brèche était de 2 pieds 10 pouces. L'intérieur du mur était construit en moellons; ses deux parements étaient revêtus en pierres de taille dures, dont les dimensions de chaque pierre étaient : longueur, 8 pouces; hauteur, 7 pouces; épaisseur, 8 pouces; le tout bâti à chaux et à sable. La hauteur totale de la démolition du mur était de 32 pieds. Ce mur était percé de deux croisées au rez-de-chassée et de deux autres à l'étage. Le terre-plein de la batterie dominait le bas du mur d'environ 11 pieds. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

des créneaux pour la défense des bâtiments dont nous étions déjà en possession. Des mineurs et des ouvriers militaires furent peu après envoyés pour saper le flanc d'une maison voisine de la brèche et en chasser l'ennemi qui ne cessait de tirer sur nos troupes qui se précipitaient à la brèche [1]. Après plusieurs reprises, ils parvinrent à en déloger l'ennemi. Bientôt après, tout le front que nous avions attaqué et ses tours furent en notre pouvoir. Alors, on pénétra dans le centre de la ville; on passait au fil de l'épée tout ce que l'on rencontrait. L'ennemi ne put tenir dans les ouvrages qu'il avait sur la mer; il était dominé; nos soldats les fusillaient par dessus les terrasses. Il se sauva alors sur les roches qui se trouvaient dans le port, pour se jeter dans quelques barques et s'enfuir. Ces roches en étaient couvertes. Il n'y en eut qu'un très petit nombre qui se sauva. Dans les autres parties de la ville, beaucoup se retirèrent dans les tours où ils tinrent encore quelque temps. A 5 heures, nous fûmes maîtres de toutes les parties de la place [2]. La garnison était composée d'environ 3.500 hommes dont la moitié fut passée au fil de l'épée, et le reste fut fusillé le lendemain ; l'on permit seulement aux habitants qui s'étaient mêlés à la garnison de rentrer dans leurs habitations. La ville fut mise au pillage pendant 24 heures, au bout desquelles l'ordre fut rétabli entièrement. Nous eûmes hors de combat, dans ce siège, environ 200 hommes [3].

1. Voir le rapport du capitaine du génie Aymé chargé, avec les ouvriers militaires et 5 mineurs, de saper cette muraille (18 ventôse - 8 mars) :

« Je me mis en marche à la tête de ma troupe et parvins au flanc de la maison désignée, suivi seulement des citoyens Girard, caporal, et Floquet, mineur. Les ouvriers militaires, dont le lieutenant Boissy avait été blessé dès le commencement de l'affaire, s'étaient précipités sur la brèche et avaient rejoint le chef de bataillon Lazowski.

» Je parvins cependant, en peu de temps, avec les deux mineurs ci-dessus nommés, à saper le flanc de la maison et à ouvrir un passage.

» Les deux mineurs furent les premiers à s'y précipiter, malgré la profondeur d'un souterrain qui conduisait aux batteries basses du front d'attaque du côté de la mer. Je m'y élançai moi-même sans pouvoir, à diverses reprises, y faire descendre une trentaine de volontaires qui, jusqu'alors, m'avaient soutenu.

» Obligé de me reployer, et après avoir averti le général en chef de ce qui s'était passé, un détachement d'infanterie reçut ordre de me suivre; j'entrai dans le souterrain pour la troisième fois, suivi de deux mineurs ; un seul volontaire y descendit avec moi, le reste de la troupe s'était enfui. Je fis enfoncer de gros madriers, dont la porte était barrée en dedans, et les canonniers ennemis n'attendirent pas que la porte fût enfoncée ; ils s'enfuirent, ce qui facilita l'escalade. »

2. Dès le soir même, Berthier annonce à Reynier la prise de Jaffa : « Nous trouvons ici une artillerie immense et superbe, des munitions et des vivres. Nous avons tué au moins 2.000 hommes à l'ennemi. » (17 ventôse - 7 mars.)

3. Berthier écrivit à Dugua (19 ventôse - 9 mars) que les pertes françaises s'élevaient à 30 morts et 150 blessés.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Detroye.

A 2 heures après midi, la brèche était praticable à la grande maison carrée; mais on n'était parvenu à ouvrir la tour de droite qu'au-dessus de la première voûte, en sorte que le pied de cette brèche était à plus de 18 pieds de terre.

L'assaut a été ordonné.

Six compagnies de grenadiers, précédées par des tirailleurs, ont monté les premières, aidées par quelques travaux d'un détachement de 20 sapeurs, ouvriers et mineurs, qui ont aplani la rampe. En peu d'instant les grenadiers ont été maîtres de toute la maison carrée et établis sur la plate-forme, d'où ils ont fait un feu très vif sur toutes les maisons et dans les rues voisines, pour en éloigner l'ennemi.

Le choix de la maison carrée est très militaire pour y monter à l'assaut, parce que, maître de la maison, on était dans une espèce de citadelle. La seule faute qu'on ait faite est de n'avoir pas canonné une maison voisine plus haute de plusieurs pieds et d'où on nous a tué beaucoup de monde sur la maison carrée.

De la maison carrée, on est descendu dans les maisons voisines les plus près du rempart et on s'est emparé de la tour de droite du front d'attaque.

Pendant ce temps-là, on a monté une pièce de 3, par la brèche, et on a continué à s'avancer dans la ville en s'emparant des tours et des meilleures maisons.

La gauche du front d'attaque tenait toujours. Le général en chef a ordonné de saper dans cette partie un flanc qui tirait encore sur la brèche. La sape exécutée a conduit à un souterrain abandonné; enfin on a escaladé cette gauche.

Vers 5 heures du soir, les Français étaient maîtres de toute la ville, excepté d'un fort qui s'est rendu la nuit suivante. Fatigués de tuer, ils ont rassemblé et fait sortir de la ville les habitants et la garnison.

Les troupes ont fait un butin considérable. Le pillage a duré le reste du jour, la nuit et la matinée suivante.

L'assaut de Jaffa est le premier auquel j'aie assisté. Si quelque chose dédommage de l'horreur d'un pareil spectacle, c'est la bravoure des troupes qui l'ont exécuté, le sang-froid, la prudence et


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

l'intrépidité du général en chef et de tous les officiers d'état-major, qui se sont toujours tenus presque au pied de la brèche.

On a eu environ 80 Français tués et 125 blessés; le chef de brigade Lejeune[1], le capitaine d'artillerie Martin, plusieurs officiers d'état-major ont été tués ou blessés; 21 sapeurs sont tués ou blessés sur 46 qui ont marché.

Rien ne peut donner une idée de la bravoure et du sang-froid des troupes. Aussitôt que le général en chef a donné le signal, elles se sont portées avec calme au pied de la brèche éloignée de plus de cent pas de la tranchée; elles ont aplani la rampe sous un feu épouvantable et ont chassé, en un clin d'œil, l'ennemi de toute la maison attaquée.

Après la victoire elles ont, de beaucoup, préféré amasser du butin à tuer les ennemis.

Rapport sur l'assaut donné à la place de Jaffa, le 17 ventôse an VII.

Aussitôt que j'eus reçu l'ordre d'accompagner le premier détachement de grenadiers, commandés pour monter à la brèche et s'y loger, avec vingt sapeurs portant trois échelles, des outils de pionniers et leurs armes, six ouvriers et cinq mineurs, l'exécution s'ensuivit avec toute la célérité possible.

Je laissai une partie des sapeurs avec le citoyen Vernois, lieutenant du génie, sur le sommet de la brèche, pour la rendre plus praticable, et je me portai avec le surplus, les mineurs et les ouvriers, à droite et à gauche d'une grande rue parallèle au front d'attaque, immédiatement derrière la grande maison où l'on avait fait brèche, pour établir les communications et créneaux nécessaires à nos troupes.

Toutes les portes des maisons de la grande rue ayant été enfoncées, on se porta dans plusieurs petites rues qui étaient à peu près perpendiculaires à sa direction, et qui se dirigeaient dans le centre de la ville. En même temps, on perçait des communications le long des courtines et vers les deux tours latérales.

Dans tout ce travail et celui de même nature qui suivit, les sapeurs, mineurs et ouvriers montrèrent constamment le même courage et la même activité, bien qu'il se fît sous le feu continuel de l'ennemi.

---

1. De la 22e légère. « Cet officier a été vivement regretté de l'armée; les soldats de son corps l'ont pleuré comme leur père. J'ai nommé à sa place le chef de bataillon Magny, qui a été grièvement blessé. » (*Bonaparte au Directoire*, de Jaffa, 23 ventôse-13 mars.)


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sur vingt sapeurs, sept furent tués, dont trois au pied de la brèche et quatre blessés [1].....

Au camp sous Jaffa, le 19 ventôse an VII.

Le chef de bataillon du génie,
LAZOWSKI.

L'assaut de Jaffa avait été suivi de scènes de pillage et de violences qui se prolongèrent jusqu'au lendemain ; les souffrances endurées depuis trois semaines et la résistance de la garnison avaient exaspéré la fureur des troupes, et ce ne fut pas sans peine que le général Robin, chargé du commandement de la place, parvint à rétablir l'ordre dans la matinée du 8 mars [2].

Deux mille soldats de Djezzar, environ, avaient péri dans la lutte ; trois mille autres avaient posé les armes sur la promesse de vie sauve faite par les aides de camp de Bonaparte, Eugène de Beauharnais et Croisier [3]. Bien que ceux-ci eussent agi de leur propre initiative, et qu'aucune capitulation écrite n'eût été conclue, on se trouvait en présence d'un engagement formel, pris pour arrêter, de part et d'autre, l'effusion du sang. Les

1. Lazowki donne les noms des sapeurs tués et blessés ; parmi les neuf autres, il en cite trois qui se sont particulièrement distingués. Il ajoute que quatre mineurs et un ouvrier ont été blessés. Il signale la conduite de l'officier de sapeurs Colombier.

2. *L'Agenda de Malus* (p. 135) donne une description émouvante des scènes dont Jaffa fut le théâtre.

Voir *Mémoires sur l'Expédition d'Egypte* par Jean Gabriel de Niello Sargy (p. 253) ; *Histoire de l'Expédition d'Égypte* par Louis Reybaud (T. II, p. 343).

3. Bourrienne donne, dans ses *Mémoires* (T. II, p. 221), les détails suivants que reproduit presque textuellement l'*Histoire de l'Expédition d'Égypte* par Reybaud :

« Le général Bonaparte envoya ses aides de camp, Beauharnais et Croisier, pour apaiser, autant qu'il leur serait possible, la fureur du soldat, examiner ce qui se passait et venir lui en rendre compte. Ils apprirent qu'une forte partie de la garnison s'était retirée dans de vastes bâtiments, espèces de caravansérails formés d'une grande tour entourée de constructions. Ils y entrèrent, portant au bras leur écharpe d'aide de camp. Les Arnautes et Albanais, dont se composaient presque en totalité ces réfugiés échappés au massacre, crièrent des fenêtres qu'ils voulaient bien se rendre si on voulait leur assurer la vie sauve et les soustraire au massacre auquel la ville était condamnée ; sinon, ils menaçaient de faire feu sur les aides de camp, et ils déclarèrent qu'ils se défendraient jusqu'à la dernière extrémité. Les deux officiers crurent devoir et pouvoir accéder à leur demande et les faire prisonniers, malgré l'arrêt de mort prononcé contre toute la garnison de la ville prise d'assaut. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

défenseurs de Jaffa étaient en mesure de vendre chèrement leur vie, et ce n'est pas sans éprouver des pertes considérables que nos troupes eussent réussi à les atteindre dans les bâtiments où ils étaient réfugiés; en les décidant à se rendre, Beauharnais et Croisier avaient évité la continuation d'une lutte meurtrière; dès lors, le sang français ainsi épargné devenait pour ainsi dire la rançon de la vie des ennemis. D'un autre côté, la présence d'un si grand nombre de prisonniers apparaissait comme une source de graves embarras, sinon de dangers; pour les envoyer par terre en Égypte, il eût fallu prélever une importante escorte sur les effectifs, déjà bien faibles, de l'armée ; leur évacuation par mer eût nécessité un nombre de bâtiments supérieur aux ressources du port de Jaffa; dans l'un et l'autre cas, il était difficile d'assurer leur subsistance ; enfin, les laisser libres sur parole, c'était risquer qu'ils allassent renforcer les troupes de Djezzar, comme l'avaient fait les défenseurs d'El-Arich, dont un certain nombre venaient d'être repris les armes à la main, en violation de leur serment.

Ces considérations déterminèrent Bonaparte à ne pas ratifier les promesses faites en son nom et à prononcer une sentence de mort contre la garnison, exception faite de quelques centaines d'Égytiens.

La plupart des historiens ont dit que cette décision terrible fut prise par un conseil de guerre auquel Bonaparte aurait convoqué tous les généraux de division. Ils se sont, semble-t-il, inspirés des *Mémoires* de Bourrienne (T. II, p. 223) qui résument les principaux arguments agités au cours de ces délibérations réitérées. Ces pages contiennent, tout au moins, une première inexactitude : le conseil aurait hésité trois jours avant de se prononcer ; or, on verra que les exécutions commencèrent le 8 mars, moins de vingt-quatre heures après la reddition des prisonniers.

Il est probable que, dans la journée du 8 mars, après le


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

rétablissement de l'ordre, Bonaparte a conféré sur la situation de l'armée avec quelques-uns des généraux présents à Jaffa [1]. La question des prisonniers est certes l'une de celles qui ont dû être examinées. Mais, sans connaître dans quelle mesure ni sous quelle forme le général en chef a provoqué l'avis de ses subordonnés, il semble téméraire d'assimiler, comme l'a fait Bourrienne, une semblable réunion à un véritable conseil de guerre.

Du reste, on ne trouve aucune trace de convocation d'un conseil, ni dans les documents originaux existant aux *Archives de la guerre*, ni dans les ouvrages français publiés avant les *Mémoires* de Bourrienne. Il n'en est point question dans les lignes, assez brèves, que Bonaparte et Berthier ont consacrées aux prisonniers de Jaffa. En rendant compte au Directoire des débuts de la campagne (23 ventôse–13 mars), Bonaparte se borne à dire :

> 4,000 hommes des troupes de Djezzar ont été passés au fil de l'épée [2]; il y avait 800 canonniers. Une partie des habitants a été massacrée.....
>
> Abd-Allah, général de Djezzar, a eu l'adresse de se cacher parmi les gens d'Égypte et de venir se jeter à mes pieds.
>
> J'ai envoyé à Damas et à Alep plus de 500 personnes de ces deux villes, ainsi que 4 à 500 personnes d'Égypte.
>
> J'ai pardonné aux Mameluks et aux kachefs que j'ai pris à El-Arich; j'ai pardonné à Omar Makram, cheik du Caire; j'ai été clément envers les Égyptiens, autant que je l'ai été envers le peuple de Jaffa, mais sévère envers la garnison qui s'est laissée prendre les armes à la main.

La *Relation* de Berthier, publiée en l'an VIII, s'éloigne beaucoup de la réalité (p. 62) :

---

1. Kleber, qui commandait l'avant-garde, et Reynier, qui était à Ramleh, ne purent certainement pas être consultés. Les seuls généraux de division présents étaient Berthier, Bon et Dommartin ; (ce dernier, promu après la bataille des Pyramides, ne reçut sa confirmation que dans les premiers jours du siège d'Acre.) Aucun de ces généraux n'était en situation d'exercer une influence notable sur la décision de Bonaparte.

2. Voir *Correspondance de Napoléon* (nos 4019, 4021, 4023, 4024), lettres de Bonaparte à Kleber, Dugua, Marmont et Reynier. Il dit que la garnison comprenait 4.000 hommes, dont 2.000 ont été « tués dans la ville » et près de 2.000 fusillés « entre hier et aujourd'hui ».



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La garnison poursuivie se défend avec acharnement et *refuse de poser les armes*; elle est passée au fil de l'épée. Elle était composée de 1.200 canonniers turcs et de 2.500 Maugrabins ou Arnautes. 300 Égyptiens, qui s'étaient rendus, sont renvoyés au sein de leurs familles.

Une atténuation analogue se rencontre dans les *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (T. II, p. 49) :

Il se trouva 2.500 prisonniers, dont 8 à 900 hommes de la garnison d'El-Arich. Ces derniers, après avoir juré de ne pas rentrer en Syrie avant une année, avaient fait trois journées dans la direction de Bagdad, mais depuis, par un crochet, s'étaient jetés dans Jaffa. Ils avaient ainsi violé leur serment : ils furent passés par les armes. *Les autres prisonniers furent renvoyés en Égypte*, avec les trophées, les drapeaux, etc.

A peu près à l'époque où il dictait ces lignes, Napoléon eut avec O'Meara une conversation dans laquelle il exposa les motifs et les circonstances de l'exécution des prisonniers :

J'ai ordonné qu'on en fusillât 1.000 *à* 1.200, ce qui fut exécuté. Voici quelle était la raison. Parmi la garnison de Jaffa, on découvrit un grand nombre de soldats turcs que j'avais faits prisonniers peu de temps auparavant à El-Arich, et envoyés à Bagdad sur leur parole de ne plus servir, ou de ne plus porter les armes contre moi pendant un an. Je les avait fait escorter pendant douze lieues sur la route de Bagdad par une division de mon armée. Mais ces Turcs, au lieu de s'y rendre, se jetèrent dans Jaffa, défendirent la place à outrance et me coûtèrent la vie d'un grand nombre de braves pour la prendre. S'ils n'étaient pas venus renforcer la garnison de Jaffa, mes soldats n'eussent pas été sacrifiés. En outre, avant d'attaquer cette ville, j'avais envoyé un parlementaire. Aussitôt nous vîmes sa tête au bout d'un pieu planté sur la muraille. Si je leur avais encore pardonné, et que je les eusse renvoyés sur parole, ils se seraient rendus directement à Saint-Jean-d'Acre, où ils auraient fait de même qu'à Jaffa. Je devais à la sûreté de mes soldats, car tout général doit se considérer comme leur père, et les regarder comme ses enfants, de ne pas permettre qu'il renouvelassent la même conduite. Il était impossible que je laissasse, pour les garder, une partie de mon armée, déjà peu nombreuse, et réduite par le manque de foi de ces misérables. Enfin, si j'avais agi diffé-


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

remment, j'aurais probablement causé la destruction de mon armée entière. En conséquence, usant des droits de la guerre, qui permettent de mettre à mort les prisonniers faits en pareil cas, indépendamment de ceux d'un vainqueur sur une ville prise d'assaut, et des représailles que méritaient les Turcs, je fis fusiller les prisonniers faits à El-Arich, qui, au mépris de leur capitulation, avaient été trouvés les armes à la main. *On épargna le reste, dont le nombre était considérable* [1].

Nous n'aborderons pas la discussion, d'ordre moral, de ce que pèsent ces arguments en présence de la promesse faite par Beauharnais et Croisier. Nous bornant à élucider les faits et à dégager les intentions, nous devons constater que les soldats d'El-Arich ne furent pas seuls atteints par les ordres de Bonaparte; ils ne formaient qu'une faible fraction de la garnison [2].

Le nombre des prisonniers fusillés paraît avoir été enregistré avec beaucoup de précision et d'exactitude par Detroye, qui relate ainsi les circonstances de l'exécution :

18 *ventôse* (*8 mars*). — ..... 300 canonniers de Constantinople, formés par des canonniers français, étaient arrivés, il y a deux jours, à Jaffa.

Toute la journée a été employée à distinguer les habitants de la ville et les Égyptiens des troupes de Djezzar et à faire fusiller celles-ci, excepté les 300 canonniers. Il paraît qu'il y avait 4 à 5.000 hommes de garnison.

19 *ventôse* (*9 mars*). —.. .. On a continué à fusiller les Turcs pris à Gaza (*sic*)[3].

1. *Napoléon dans l'exil* ou *L'Écho de Sainte-Hélène*, par Barry E. O'Meara, traduit sur la dernière édition. — Paris, Barthélemy, 1822 (T. I, p. 354).

2. La garnison d'El-Arich, au moment de la capitulation, ne dépassait pas 1.200 hommes. Si l'on en déduit les Mameluks renvoyés en Égypte et les Maugrabins et Arnautes enrôlés dans les quatre compagnies qui furent organisées, on peut évaluer à 600 le nombre de ceux qui se jetèrent dans Jaffa, au mépris de leur serment. En admettant qu'au moment de l'assaut ils aient subi des pertes analogues au reste de la garnison, on voit qu'il ne pouvait y avoir plus de 3 à 400 soldats d'El-Arich sur les 2.400 à 2.500 prisonniers qui furent passés par les armes.

3. Il faut évidemment lire : *Jaffa*. Detroye a renouvelé ce *lapsus* à la page suivante de son *Journal*.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

On épargne les Égyptiens, mais on tente en vain de les enrôler dans l'armée.

20 *ventôse* (18 *mars*). — On a fusillé 1.041 Turcs, restant de la garnison de Gaza (*sic*), dans lesquels sont compris les 300 canonniers de Constantinople formés par les canonniers français. Cette fusillade a présenté une scène terrible. Depuis trois jours, ces hommes étaient rassemblés devant le quartier général. Quatre bataillons les ont enveloppés et conduits au lieu de la mort. Ils se sont lavés dans un ruisseau; après quoi les soldats les ont dépouillés et partagés en plusieurs groupes; ces malheureux se sont serrés avec force l'un contre l'autre et ont reçu ainsi les balles et les coups de baïonnettes.

Le 17, dans l'assaut il a péri plus de	....	2.000	Turcs.
Le 18, par la fusillade	....	800	—
Le 19	id.	600	—
Le 20	id.	1.041	—
		4.441	

L'armée continue à séjourner dans ses positions autour de Gaza (*sic*).

Un autre témoignage contemporain est celui de l'ingénieur géographe Jacotin, qui note dans son *Journal* [1] :

18 *ventôse*. —..... On a fusillé au bord de la mer 460 soldats pris dans la ville.

19 *ventôse*. —..... On a fusillé plusieurs chefs des canonniers.

20 *ventôse*. —..... On a f... (*sic*) 1.035 prisonniers, la plupart canonniers.

22 *ventôse*. —..... La garnison de cette ville était d'environ 3.500 hommes; ils ont été tous fusillés.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER [2]

Jaffa, le 19 ventôse an VII (9 mars 1799).

Vous ferez, Citoyen Général, venir le colonel des canonniers; vous lui demanderez les noms des vingt principaux officiers des canonniers; vous

1. Dès le soir même de la prise de Jaffa (7 mars), Jacotin avait commencé à lever le plan de la ville et de ses environs. Il termina son travail le 13.

2. C'est le seul ordre de Bonaparte, relatif à l'exécution des prisonniers, qui ait été conservé.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ferez prendre ces vingt officiers et les ferez conduire au village où est le bataillon qui doit partir pour Le Caire. Là, ils seront consignés dans le fort jusqu'à nouvel ordre. Quand ils seront partis pour le village, vous ordonnerez à l'adjudant général de service de conduire tous les canonniers et autres Turcs, pris les armes à la main à Jaffa, au bord de la mer, et de les faire fusiller, en prenant ses précautions de manière qu'il n'en échappe aucun.

BONAPARTE.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [1].

Depuis trois heures nous étions maîtres de la ville et la garnison se défendait encore. Cependant, effrayés de notre audace et déterminés par les promesses qu'on leur faisait, au nom du général en chef, de les épargner, environ 3.000 hommes mirent bas les armes et furent conduits au camp.

Que, dans une ville prise d'assaut, le soldat effréné pille, brûle et tue tout ce qu'il rencontre, les lois de la guerre l'ordonnent et l'humanité jette un voile sur toutes ces horreurs; mais que, deux ou trois jours après un assaut, dans le calme de toutes les passions, on ait la froide barbarie de faire poignarder 3.000 hommes qui se sont livrés à notre bonne foi, la postérité fera sans doute justice de cette atrocité, et ceux qui en auront donné l'ordre auront leur place parmi les bourreaux de l'humanité.

Environ 3.000 hommes posèrent les armes et furent conduits sur-le-champ au camp; par ordre du général en chef, on mit à part les Égyptiens, les Maugrabins et les Turcs.

Les Maugrabins furent tous conduits, le lendemain, sur les bords de la mer, et deux bataillons commencèrent à les fusiller; ils n'avaient d'autre ressource pour se sauver que de se jeter à la mer; ils ne balancèrent pas et se jetèrent tous à la nage. On eut le loisir de les fusiller, et, dans un instant, la mer fut teinte de sang et couverte de cadavres; quelques-uns avaient eu le bonheur de se sauver sur des rochers; on envoya des soldats sur des barques pour les achever; on laissa quelques détachements sur le rivage, et notre perfidie en attira quelques-uns qui furent aussi impitoyablement massacrés. Cette exécution finie, nous aimions à nous persuader qu'elle ne se renouvellerait plus et que tous les autres prisonniers seraient épargnés. Les Égyptiens, au nombre de 800, qu'on renvoya au Caire, confirmèrent notre espérance, mais elle fut bientôt déçue, lorsque, le lendemain, on a conduit au supplice 1.200 canonniers turcs qui, pendant deux jours, avaient resté couchés sans subsistance devant la tente du général en chef. On avait bien recommandé de ne pas prodiguer la poudre et on a eu la férocité de les poignarder à coups de baïonnette; on a trouvé parmi les victimes beaucoup d'enfants qui, en mourant, s'étaient attachés aux corps de leurs pères. Cet exemple va apprendre à

1. Du camp sous Jaffa, 20 ventôse-10 mars. Peyrusse était arrivé la veille avec le trésor de l'armée.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

nos ennemis qu'ils ne peuvent compter sur la loyauté française; et, tôt ou tard, le sang de ces 3.000 victimes retombera sur nous.....

Quelques centaines de prisonniers furent seuls épargnés, presque tous Égyptiens. Bonaparte autorisa Caffarelli à choisir parmi eux de 60 à 100 hommes pour en faire une « compagnie d'ouvriers »[1]. Les autres furent envoyés au Caire, avec les drapeaux pris sur l'ennemi.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Jaffa, le 19 ventôse an VII (9 mars 1799).

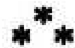
Vous ferez partir le bataillon de la 9e qui était à l'ambulance, avec les 40 dromadaires, un officier de l'état-major, les drapeaux et le courrier de l'armée, tous les Égyptiens qui ont été pris ici. Tout cela se rendra à Gaza. Le bataillon y séjournera un jour et retournera à Jaffa, et les dromadaires porteront les drapeaux et escorteront les Égyptiens jusqu'au Caire, d'où ils reviendront avec les lettres de l'armée.

Si, arrivé à Gaza, le commandant pensait qu'il fût besoin d'escorter jusqu'à Khan-Younès, le commandant du bataillon aura ordre d'y aller. Il ne doit pas escorter plus loin que Khan-Younès.

Vous devez recommander au citoyen Lambert[2] de conduire son convoi en dérobant ses marches, et de ne s'arrêter qu'aux forts que nous occupons, tels qu'El-Arich et Katieh.

Vous ferez connaître au général Dugua que mon intention est que ces drapeaux soient déposés à la grande mosquée et que, si les circonstances le permettent, il soit fait une petite fête pour leur réception.

BONAPARTE.



La prise de Jaffa fit tomber entre les mains des Français un

1. Ordre de Berthier à Caffarelli (19 ventôse-9 mars). La compagnie devait être commandée « par un des Français trouvés à Jaffa et qui parle la langue ».

2. Voir ordre de Berthier à Lambert (19 ventôse-9 mars), lui prescrivant de se rendre « ce soir » avec 40 dromadaires et les Égyptiens, au village de Gazeer (*Iazour*), où était placée l'ambulance. Toute la colonne se mettra en marche demain à la pointe du jour, pour Gaza.

L'adjoint Netherwood fut désigné pour marcher avec le bataillon de la 9e.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

important matériel de guerre et de grands approvisionnements : une soixantaine de pièces de canons, avec beaucoup de munitions; 400.000 rations de biscuit, 2.000 quintaux de riz; de l'orge et de l'huile [1]. En outre, il y avait des magasins de soude et de savon, qui pouvaient fournir un fret de retour aux bâtiments de commerce venus de l'Égypte avec un chargement de grains. Dans le port, on trouva quelques petits bâtiments; pour en attirer d'autres, Ganteaume conseilla de laisser flotter le pavillon turc après la prise de la ville; on réussit ainsi à saisir plusieurs bâtiments qui apportaient des vivres et des munitions aux défenseurs de Jaffa.

Ces ressources étaient précieuses pour permettre de franchir dans de bonnes conditions les dernières étapes, de Jaffa à Saint-Jean-d'Acre. Mais avant de se présenter devant cette ville, Bonaparte voulut donner aux troupes quelques jours de repos, pour les remettre de leurs fatigues, les ravitailler, compléter leur concentration. Ce séjour devait permettre de créer à Jaffa une organisation militaire et administrative encore plus importante que celle de Gaza.

Dès le lendemain de l'assaut, des mesures furent prises pour régler l'utilisation des ressources de tout genre trouvées dans la ville, et réprimer les abus qui avaient été signalés au pre-

1. Voir *Journal de Detroye* : « ..... Il y a, dit-on, des vivres pour 25 jours. La ville est garnie d'artillerie de campagne toute neuve. Les pièces sont du calibre français et les affûts et caissons de la construction et de la couleur autrichiennes..... »

Il mentionne l'arrivée dans le port, le 8 mars, d'un bâtiment turc et le lendemain, de deux autres, croyant que la ville « appartenait encore aux Turcs ».

Le nombre des pièces trouvées à Jaffa est évalué à 60 dans une lettre de Bonaparte à Marmont (19 ventôse-9 mars), à 50, dont 30 formant l'équipage de campagne, dans la lettre de Bonaparte au Directoire du 23 ventôse. L'ordre du jour de l'armée du 19 ventôse (9 mars) parle de 80 pièces.

Voir lettre de Berthier à Dugua (19 ventôse-9 mars) : « Nous avons trouvé une vingtaine de pièces de campagne toutes neuves, environ 60 pièces garnissant les remparts, beaucoup de munitions et de vivres. » Il ajoute qu'on a trouvé dans le port *plusieurs bâtiments*, qui seront *fort utiles*. Depuis la prise de Jaffa, on en a « pris trois, à Djezzar, arrivant d'Acre, portant des vivres et des munitions ».

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

mier moment [1]; on commença en même temps l'installation des divers services.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Jaffa, le 18 ventôse an VII (8 mars 1799).

Il est ordonné au général Dommartin d'envoyer au camp du général Lannes et à la ville de Jaffa un officier et 50 hommes pour acheter tous les mulets de prise qui ont été faits hier par les soldats ou autres.

Il est ordonné aux généraux Lannes et Robin de faciliter à l'officier envoyé par le général Dommartin tous les moyens pour avoir le plus de mulets possible, l'artillerie en ayant le plus grand besoin.

BERTHIER.

Extrait du Journal de Doguereau.

Le 18 ventôse....., nous fûmes visiter les magasins et reconnaître des emplacements pour ceux qu'on voulait y établir, pour les ateliers et pour caserner l'artillerie..... [2].

On s'occupa de faire déblayer les brèches et de ramasser nos boulets; on forma un nouvel approvisionnement pour l'artillerie des divisions; il nous arriva un convoi d'objets d'artillerie, venant de Gizeh à dos de chameaux.

Extraits des lettres de Doguereau (chef d'état-major de l'artillerie) à Songis (directeur du parc) [3].

18 *ventôse* (8 *mars*). — ..... Les pièces des batteries devront, pour midi, être rentrées au parc ou divisions dont elles font partie, ainsi que les

1. Voir dans le *Registre* de Daure, l'analyse d'une lettre écrite par le commissaire des guerres Dagiout (18 ventôse-8 mars) : « A trouvé dans les magasins de Jaffa, par aperçu, 1.100 quintaux de biscuit, 13.000 boisseaux d'orge, deux demibarriques de vinaigre et une barrique et demie d'eau-de-vie, environ 400 couffes vides, de gros sacs et du savon en grande quantité, du tabac en poudre et à fumer, réclamé par les habitants du pays. Il aurait trouvé encore beaucoup de biscuit, qui était dans des couvents, s'il n'eût été arrêté par une foule de soldats qui pillaient et dont il ne peut empêcher le pillage. »

2. Doguereau relate une perquisition au couvent des capucins, où l'on prétendait exister un magasin d'objets d'artillerie. Il ne trouva que des provisions de bouche. Le couvent « était encore rempli de femmes qui s'y étaient retirées depuis le siège et qui étaient à moitié mortes de peur. » Une garde fut établie pour empêcher le pillage.

3. *Arch. Art.*



Original from PRINCETON UNIVERSITY

compagnies qui les servaient, qui doivent cependant, avant, détruire chacune les batteries qu'elles servaient et reporter les sacs à terre au parc. Vous voudrez bien donner vos ordres pour celles de l'attaque de gauche ; je préviens le citoyen Faure pour le même objet.

Le général vous prie de faire reconnaître et mettre en ordre, de suite, les objets d'artillerie, munitions, etc., de la place de Jaffa, afin de pouvoir en faire l'inventaire.....

20 *ventôse* (10 *mars*). — ..... L'artillerie de la division du général Lannes sera dorénavant composée :

D'une pièce de 8, un obusier de 6 pouces, deux pièces de 4.

Celle de la division Bon :

D'une pièce de 8, un obusier, deux pièces de 4.

Et celle de la division Kleber :

D'une pièce de 8, un obusier, deux pièces de 3.

Cette dernière division ayant perdu son caisson de 3, il sera nécessaire que vous lui en envoyiez un autre, indépendamment de celui qui marchera avec la nouvelle pièce de 3 que vous devez lui envoyer.

Vous ferez mettre dans Jaffa toutes les bouches à feu de campagne qui ne devront pas marcher, n'ayant pas leurs approvisionnements à 150 coups.....

Comme on va déblayer la brèche, le général vous prie de donner vos ordres pour qu'on y ramasse le plus de boulets que (*sic*) possible ; il vous prie encore d'organiser à Jaffa un atelier tel, que les boulets qui vont arriver de Gaza soient incessamment ensabottés et puissent servir à nos pièces de 8. Il désirerait que, dans le jour, vous fissiez charger à notre manière six obus turcs, vous les fissiez tirer avec leur obusier, pour pouvoir s'assurer s'il y a des moyens de les faire éclater.

Il serait essentiel que nous puissions au moins avoir 100 coups à boulet pour chacune des trois pièces de 12 qu'il nous reste. Le général espère que cela se pourra en faisant chercher ceux de la brèche.

Extrait du Journal de Detroye.

18 *ventôse* (8 *mars*). — .....Les équipages du quartier général sont arrivés de Katieh. Ils ont été fortement inquiétés par les Arabes, ainsi que les autres convois qui suivent la même route[1].

---

1. Voir lettre d'André Peyrusse à sa mère (de Ramleh, le 18 ventôse - 8 mars). Il était resté avec la caisse de l'armée dans le fort de Katieh. Il en partit le 27 février, avec les équipages du quartier général, coucha le 4 mars à Gaza et arriva le 6 à Ramleh. La deuxième journée de marche fut signalée par une agression contre la petite colonne française : « Le matin du 16 [*ventôse*], au point du jour, nous distinguâmes un grand rassemblement d'Arabes et de paysans ; ils avaient été instruits que le trésor de l'armée était là, et tous les villages s'étaient soulevés ; ils poussaient des cris affreux, quelques-uns étaient armés, tout le reste était sans armes et n'avait d'autre ressource que de crier. On envoya contre eux des détachements, mais ils avaient la prudence de se tenir constamment à l'écart.

» La voiture du général en chef Bonaparte, qui a traversé tout le désert,


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Jaffa, le 18 ventôse an VII (8 mars 1799).

..... Vous voudrez bien..... fournir une escorte de 400 hommes au payeur de l'armée, pour amener demain les caisses à Jaffa.

ANDRÉOSSY.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Jaffa, le 19 ventôse an VII (9 mars 1799).

Je vous prie, Citoyen Général, de donner les ordres pour que l'on déblaye la brèche et recherche les boulets. Le général Dommartin les fait chercher de son côté. On payera 5 sous pour chaque boulet de 12 ou de 8.

BONAPARTE.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

19 *ventôse* (9 *mars*). — Tous les chevaux qui ont été trouvés dans Jaffa seront conduits au quartier général et remis à l'officier chargé du dépôt de la cavalerie, qui donnera une gratification de 60 livres par cheval.

Tous les mulets pris seront conduits au parc d'artillerie, qui donnera une gratification de 60 livres par mulet.

Les généraux Bon et Lannes feront, après-demain matin, la revue de leurs divisions pour s'assurer si cet ordre a été exécuté. Tout le monde doit sentir la nécessité de remonter notre cavalerie, qui a eu plus de 40 chevaux éclopés dans la route, ainsi que nos attelages d'artillerie.

20 *ventôse* (10 *mars*). — Il est expressément défendu, à dater d'aujourd'hui et pour toute la campagne, à tout soldat, homme à cheval, vivandier ou valet, à qui il puisse appartenir, d'aller au fourrage, soit au vert, soit au sec, furtivement et en particulier, soit de jour, soit de nuit; il est ordonné aux gardes et aux patrouilles de les arrêter; ils seront conduits

s'étant embourbée, donna le temps aux paysans de se rassembler et, trois heures après, les montagnes en étaient couvertes. Ils avaient redoublé le pas et, forts d'une hauteur qui se trouvait devant nous, ils croyaient nous intimider et nous arrêter; notre convoi se réunit, les troupes se mirent en bataille, on battit le pas de charge et, dans un moment, tout ce ramas d'hommes fut dissipé; ils n'osèrent soutenir la première décharge. Au moment que la charge se battait, un sanglier poursuivi par quatre chiens traversa le convoi, reçut plusieurs coups de fusil, mais rien ne put l'arrêter. Nous continuâmes notre route et nous arrivâmes devant le village de Ramleh sans accidents fâcheux. » — (*Bibliothèque de Carcassonne.*)

Voir aussi la *Relation* de Costaz, publiée dans le n° 31 du *Courrier de l'Égypte* (19 messidor-7 juillet).

Les équipages se rendirent le 8 mars à Jaffa; le trésor, le 9.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

au chef de l'état-major général pour le quartier général et aux chefs d'état-major des divisions pour les divisions, lesquels leur feront infliger la punition ordonnée par le règlement de campagne.....

Le général en chef ordonne que tous les chevaux trouvés en pâture autour du camp, ou lâchés dans le camp, soient arrêtés et conduits au chef de l'état-major, qui les enverra à la cavalerie; les propriétaires ne pourront les retirer qu'après avoir payé une amende de 30 livres.....

Extraits des ordres de Bonaparte à Berthier.

19 *ventôse* (9 *mars*). — ..... Vous donnerez l'ordre aux généraux Bon et Lannes de faire nettoyer les armes, de passer la revue de leur artillerie et de vous envoyer, demain matin, l'état de situation de leur artillerie et de leurs munitions d'infanterie.

19 *ventôse* (9 *mars*). Vous donnerez l'ordre au citoyen Gloutier de se rendre à Jaffa, de faire toutes les dispositions et prendre toutes les mesures pour faire séquestrer tous les magasins appartenant à Djezzar, au gouverneur de la ville, enfin au gouvernement de Jaffa ou à des particuliers qui auraient évacué la ville ou auraient été tués, et de prendre des mesures pour l'organisation des finances de la Palestine.

Vous donnerez l'ordre au contre-amiral Ganteaume de faire partir dans la journée une djerme pour Damiette avec un courrier de l'armée.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU CONTRE-AMIRAL GANTEAUME

Jaffa, le 19 ventôse an VII (9 mars 1799).

Vous donnerez l'ordre qu'on fasse partir d'Alexandrie tous les aveugles qui s'y trouveraient, sur les bâtiments de transport que l'on jugera les plus propices.

Vous donnerez l'ordre au contre-amiral Perrée, s'il peut sortir d'Alexandrie avec les trois frégates *la Junon*, *l'Alceste*, *la Courageuse* et deux bricks, sans que l'ennemi s'en aperçoive, de se rendre à Jaffa, où il recevra de nouveaux ordres. Si le temps le poussait devant Saint-Jean-d'Acre, il s'informera si nous y sommes: il est probable que nous y serons alors. Il embarquera avec lui, sur chacune de ses frégates, une pièce de 24 et un mortier, avec 300 coups à tirer, et, sur chaque frégate, une forge pour rougir les boulets à terre. Il ne faut pas, cependant, que l'embarquement des dits objets retarde en rien son départ, si le temps était propice.

S'il pensait ne pouvoir sortir sans que l'ennemi eût connaissance de son mouvement, il tâcherait de m'envoyer à Jaffa deux bons bricks, tels que la *Salamine* et l'*Alerte*.

Vous enverrez cet ordre par un officier de marine qui partira sur une djerme et débarquera à Damiette, et par le courrier qui part demain pour Le Caire.

BONAPARTE.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Bonaparte adressa, le 9 mars, une proclamation aux « cheiks, ulémas et habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa » pour les détacher de la cause de Djezzar et obtenir leur docile soumission à la domination française :

Restez tranquilles dans vos foyers..... J'accorde sûreté et sauvegarde à tous.....

Mon intention est que les cadis continuent, comme à l'ordinaire, leurs fonctions et à rendre la justice; que la religion surtout soit protégée et respectée, et que les mosquées soient fréquentées par tous les bons musulmans; c'est de Dieu que viennent tous les biens; c'est lui qui donne la victoire.

..... Ceux qui se déclarent mes amis prospèrent. Ceux qui se déclarent mes ennemis périssent. L'exemple qui vient d'arriver à Jaffa et à Gaza doit vous faire connaître que, si je suis terrible pour mes ennemis, je suis bon pour mes amis et surtout clément et miséricordieux pour le pauvre peuple.

Il envoya copie de cette proclamation à Marmont [1] et à Poussielgue [2], en les invitant à la répandre, non seulement en Égypte, mais dans le Levant et la Barbarie. A l'un et à l'autre, il recommandait de favoriser la reprise du commerce maritime entre l'Égypte et Jaffa [3].

Bonaparte adressa également de pacifiques déclarations « au cheik de Naplouse » ainsi qu'aux « cheiks, ulémas et comman-

1. Lettre du 19 ventôse (9 mars) : « Si vous avez encore une imprimerie, faites-la imprimer, et répandez-la dans le Levant, la Barbarie et partout où il sera possible. Dans le cas où vous n'auriez plus d'imprimerie, je donne ordre qu'on l'imprime au Caire et que l'on vous en envoie 200 exemplaires. »

2. Lettre du 20 ventôse (10 mars) : « ..... Faites-la imprimer et répandez-la par tous les moyens possibles; envoyez-en 200 exemplaires à Damiette et à Alexandrie, pour qu'elle se répande dans le Levant, à Constantinople et dans la Barbarie.....

« Engagez les négociants de Damiette à venir vendre leur riz à Jaffa; nous avons ici une grande quantité de savon, engagez les négociants du Caire à venir en acheter..... Il y a ici des articles qui manquent en Égypte, tels que le savon, l'huile, etc.; qu'ils apportent, en échange, du blé et du riz. Prenez toutes les mesures pour activer autant que possible ce commerce. »

3. Voir aussi lettre de Bonaparte à Alméras (20 ventôse - 10 mars). Il annonce qu'on a trouvé beaucoup de riz, dont l'armée avait besoin, car la flottille « manque toujours ». Il recommande d'engager les négociants de Damiette à ouvrir un commerce avec Jaffa : ils échangeront le riz, dont la Palestine a besoin, contre l'huile, le savon et autres objets utiles à l'Égypte.

« Si la flottille n'était pas partie, prenez toutes les mesures pour la faire sortir. Envoyez-moi aussi des djermes avec du biscuit, droit à Jaffa. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

dant de Jérusalem » ; il chargea Kleber et Reynier de lui faire parvenir ces lettres [1].

Enfin, malgré l'échec de ses précédentes ouvertures, il voulut tenter une suprême démarche auprès de Djezzar. Il comptait sans doute sur l'effet d'intimidation produit par le terrible exemple de Jaffa; il espérait que, pour soustraire sa capitale à un pareil sort, le pacha se résignerait à quelque arrangement pacifique.

Après avoir rappelé que son seul but était de chasser les Mameluks, Bonaparte déclarait :

Les provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa sont en mon pouvoir. J'ai traité avec générosité celles de vos troupes qui s'en sont remises à ma discrétion. J'ai été sévère envers celles qui ont violé les droits de la guerre. Je marcherai sous peu de jours sur Saint-Jean-d'Acre. Mais, quelles raisons ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas? Que sont quelques lieues de plus à côté du pays que j'ai conquis? Et, puisque Dieu me donne la victoire, je veux, à son exemple, être clément et miséricordieux, non seulement envers le peuple, mais envers les grands.

Vous n'aviez point de raison réelle d'être mon ennemi, puisque vous l'étiez des Mameluks..... Redevenez mon ami, soyez l'ennemi des Mameluks et des Anglais; je vous ferai autant de bien que je vous ai fait et que je peux vous faire de mal. Envoyez-moi votre réponse par un homme muni de vos pleins pouvoirs, et qui connaisse vos intentions; il se présentera à mon avant-garde avec un drapeau blanc, et je donne ordre à mon état-major de vous envoyer un sauf-conduit que vous trouverez ci-joint.

Le 24 de ce mois, je serai en marche sur Saint-Jean-d'Acre; il faut donc que j'aie votre réponse avant ce jour.

Le lendemain, Bonaparte régla l'organisation et le commandement des provinces qu'il venait d'occuper. Il résolut de maintenir définitivement Dugua au Caire et de confier le commandement de la Palestine à Menou. A cet effet, il prescrivit à Berthier (20 ventôse - 10 mars) :

1. Voir *Correspondance de Napoléon* (4019, 4020, 4024 et 4025), lettres du 19 ventôse (9 mars). Il met les Naplousains et habitants de Jérusalem en demeure de choisir « entre la paix ou la guerre ». Dans le premier cas, il les invite à promettre de ne rien faire contre les Français. S'ils veulent la guerre, il la leur portera : « Je suis clément et miséricordieux envers mes amis, mais terrible comme le feu du ciel envers mes ennemis. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous donnerez l'ordre à l'adjudant général Grezieu de prendre le commandement de la province de Jaffa; il organisera un divan et prendra toutes les mesures pour rassurer les habitants, protéger le commerce avec Damiette et maintenir la confiance, la tranquillité et la paix dans les villages. La province de Ramleh sera également sous ses ordres.

Vous donnerez ordre au général de division Menou, qui est au Caire [1], de se rendre à Jaffa, pour prendre le gouvernement de la Palestine; à son arrivée, l'adjudant général Grezieu rejoindra le quartier général.

Vous nommerez un capitaine à la suite de la 18e, pour commander la place [2].

Le dépôt de la cavalerie sera transféré de Gaza à Jaffa. Vous donnerez, en conséquence, l'ordre au chef de brigade Ledée [3] de s'y rendre avec tous les hommes du dépôt; il s'accompagnera avec le premier convoi.

Vous donnerez l'ordre au chef de bataillon [4] qui commande à Gaza de se rendre à El-Arich pour y prendre le commandement de cette place; il laissera le commandement de Gaza au chef de bataillon du génie, qui commandera en même temps l'arrondissement de Gaza.

Vous donnerez l'ordre à l'officier qui commande à El-Arich de se rendre à Gaza, pour être chargé du détail de la place; il sera sous les ordres du chef de bataillon du génie qui commande l'arrondisment.

Vous donnerez l'ordre au général Junot de se rendra à l'avant-garde pour y remplacer le général Damas et y être employé sous les ordres du général de division Kleber [5].

---

1. Voir lettre d'Andréossy à Menou lui transmettant l'ordre de Bonaparte et l'invitant à profiter de la première escorte pour se rendre du Caire à Jaffa. En réalité, Menou était encore à Rosette. Il y avait été retenu, d'abord par l'attaque des Anglais contre Alexandrie, puis par son mariage.
2. Vilhès, lieutenant à la suite de la 18e.
3. Voir ordre de Bonaparte à Berthier (20 ventôse-10 mars), prescrivant que Ledée organisera, à Gaza, un divan composé de sept notables du pays.
4. Deslonges.
5. Voir lettre de Junot à Dugua (21 ventôse-11 mars) lui annonçant sa désignation : « Salut, amitié et bonne santé à notre bon camarade, le général Dugua; qu'il me fasse l'amitié de remettre la lettre ci-jointe à notre petite femme, et il obligera un de ses bons amis..... Si notre petite femme avait la fantaisie de venir me rejoindre, faites-moi l'amitié de veiller à ce qu'elle profite d'une occasion


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DUGUA

Jaffa, le 21 ventôse an VII (11 mars 1799).

J'ai reçu, Citoyen Général, par mon aide de camp Lavallette, le duplicata des lettres que vous m'avez écrites. Vous aurez reçu des lettres de Gaza et le récit de l'affaire de Jaffa.

L'événement arrivé à Kosseir est d'autant plus inconcevable que le contre-amiral Ganteaume avait donné pour instruction au citoyen Collot, que, s'il y avait des bâtiments à Kosseir, il s'en tînt à croiser pour les empêcher de sortir.

L'état-major envoie l'ordre au général Menou de se rendre à Jaffa pour prendre le commandement de la Palestine. Après tous les accidents que nous apprenons de la mer, il ne vous paraîtra pas prudent que vous la traversiez dans ce moment-ci. Vous penserez, sans doute, qu'il est nécessaire que vous attendiez d'autres circonstances.

Votre convoi de 150 chameaux, chargés de vivres et de munitions d'artillerie, nous est venu fort à propos pour les munitions d'artillerie surtout, car nous avons un grand besoin de boulets de 8 et de 12.

Je vous salue.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL GREZIEU

Jaffa, le 23 ventôse an VII (13 mars 1799).

Vous aurez, Citoyen, le commandement de la province de Jaffa et de celle de Ramleh.

Votre première opération sera de faire placer une pièce de canon sur chacune des tours et de disposer les quatre plus grosses du côté du pont [1] pour sa défense.

L'officier du génie a ordre de réparer sur-le-champ la brèche.

Vous vous assurerez que les portes puissent se fermer facilement. Comme les deux qui existent me paraissent très rapprochées l'une de l'autre, il suffirait d'en tenir une ouverte.

Les Grecs doivent fournir des servants à l'hôpital des blessés.

Les chrétiens latins et les Arméniens doivent fournir des servants à l'hôpital des fiévreux.

Vous formerez un divan composé de sept personnes; vous y mettrez des mahométans et des chrétiens.

Vous seconderez toutes les opérations du citoyen Gloutier, tendant à établir les finances et à procurer de l'argent à la caisse.

---

bien sûre; je ne lui dis pas de le faire; je la laisse la maîtresse de faire ce que son cœur lui dictera. »

In fine, Junot recommande que, si Hamelin vient en Syrie, il « n'oublie pas la partie du liquide », dont tous ont besoin ».

1. Ce mot doit être un *lapsus* de la *Collection Napoléon*, à laquelle est empruntée la lettre de Bonaparte à Grézieu. Il faut sans doute lire : *port*.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Aucun bâtiment de ceux qui sont actuellement dans le port ne doit en sortir, sous quelque prétexte que ce soit.

Le commerce avec Damiette et l'Égypte sera encouragé le plus possible. Vous enverrez dans tous les villages une proclamation afin que les habitants vivent tranquilles. J'ai chargé le général Reynier d'organiser un divan à Ramleh.

Il reste ici un officier de marine.

Si vous avez des nouvelles très intéressantes à me faire passer et que le temps fût beau, vous pourriez profiter à la fois de la terre et de la mer.

Toutes les fois qu'il y aura des occasions pour l'Égypte, vous ne manquerez pas de donner des nouvelles de l'armée à l'adjudant général Alméras à Damiette, et au général Dugua au Caire.

Ayez bien soin que les magasins soient tous en bon état et ne soient pas gaspillés. Faites toutes les recherches possibles pour en découvrir de nouveaux.

BONAPARTE.



Les épreuves supportées par les troupes depuis l'entrée en campagne avaient eu une fâcheuse influence sur l'état sanitaire. Beaucoup d'hommes étaient tombés malades à la suite des privations, des fatigues, des marches dans le sable brûlant, des campements dans des bas-fonds détrempés par des pluies diluviennes [1]. Les affections qui en résultaient furent bientôt accompagnées de symptômes inquiétants; et, dès le lendemain de la prise de Jaffa, une véritable épidémie de peste commença à se déclarer dans ce milieu si favorable à son développement.

On a vu que cette maladie avait depuis deux mois sévi à Damiette et particulièrement atteint la 2e légère [2]; des cas suivis de mort avaient été constatés à El-Arich et à Gaza avant

1. Depuis l'entrée en Palestine, l'armée avait souffert des intempéries. D'après le *Journal de Doguereau*, la pluie fut presque continuelle à Jaffa : « Comme nos tentes, faites pour un climat sec, en étaient traversées, nous étions fort mal. Dès qu'il faisait un peu de soleil pendant le jour, nous en profitions pour faire sécher nos effets toujours mouillés. »

2. Il ne paraît pas, cependant, que la 2e légère ait infesté l'armée. Ce corps, retenu en arrière par la difficulté des transports, n'arriva à Jaffa qu'après la prise de cette ville : son état sanitaire s'était rétabli grâce aux nombreux dépla-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

notre arrivée ; enfin, les soldats s'emparèrent à Jaffa de beaucoup d'effets contaminés qui favorisèrent la propagation du fléau. Dès le 14 mars, on constata dans la 32e de ligne un décès caractérisé [1] ; un second eut lieu, le lendemain, dans la 18e.

D'autres cas se produisirent dans l'ambulance d'Iazour, qui avait été installée au début du siège et que l'on évacua le 9 mars, pour transporter les malades dans des hôpitaux établis à Jaffa même.

Dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (T. I, p. 48), Desgenettes indique ainsi le mouvement des « fiévreux », du 16 au 19 ventôse :

	Entrés.	Morts.
Le 16	9	3
Le 17	22	5
Du 18 au 19	»	6
	31	14

Nombre des restants : 17.

Le registre d'analyse des lettres reçues par Daure mentionne :

Le 19 *ventôse* (9 *mars*), lettre de Larrey portant « qu'il y a 142 malades, qu'il y en a quelques-uns affectés de la maladie régnante ».

Le 20 *ventôse* (10 *mars*), lettre du commissaire des guerres Colbert, disant « que la division de cavalerie est menacée du bubon de peste, que déjà 3 dragons du 3e régiment en sont atteints. »

Le fléau n'est pas signalé seulement à Jaffa, car, le 10 mars (20 ventôse), le capitaine du génie Crespin écrit, de Ramleh, à Caffarelli :

Il règne, dans cet hôpital, une maladie contagieuse qui nous a enlevé

---

cements qui avaient suivi son départ de Damiette. Desgenettes déclara que la 2e légère « n'eut presque pas de malades pendant l'expédition ». (*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, T. I, p. 37.)

1. Voir dans l'*Histoire médicale* de Desgenettes (T. I, p. 45) le rapport du chirurgien Saint-Ours sur le décès du grenadier Roubion, de la 32e, qui, atteint dans la nuit du 3 au 4 mars, mourut en moins de vingt-quatre heures.



Original from PRINCETON UNIVERSITY

7 hommes dans deux jours. Il paraît que nos sapeurs et une compagnie de grenadiers de la 9e en sont particulièrement attaqués.

On s'efforça d'arrêter la propagation de l'épidémie en changeant de position le camp des troupes, en isolant les malades; les fiévreux et les blessés furent installés dans deux couvents différents. On voulut aussi, en contestant le caractère de la maladie, réagir contre l'impression de terreur que son brusque développement avait faite sur l'esprit des soldats, terreur qui alla jusqu'à porter quelques-uns au suicide [1].

Extrait des Souvenirs de Desgenettes [2].

L'alarme que produisait l'apparition de la peste, surtout dans la division Bon, devint générale.

Dans cette circonstance, le général Bonaparte, suivi de son état-major, crut devoir, le 21 ventôse an VII (11 mars 99), se rendre à l'hôpital. Un moment avant son départ du camp, le bruit s'était répandu jusque dans sa tente que plusieurs militaires étaient tombés morts en se promenant sur le quai. La vérité était tout simplement que des infirmiers très peu intelligents, chargés de jeter à la mer des hommes morts dans la nuit à l'hôpital, s'étaient contentés de les déposer devant la porte de cet établissement qui était un beau monastère. Le général parcourut l'hôpital et la succursale, parla à presque tous les militaires qui pouvaient l'entendre et s'occupa, plus d'une heure et demie, avec le plus grand sang-froid, de tous les détails d'administration. Se trouvant dans une chambre étroite et très encombrée, il aida à soulever, ou mieux à porter le cadavre hideux d'un soldat, dont les habits en lambeaux étaient souillés par l'ouverture spontanée d'un énorme bubon abcédé. Après avoir essayé plusieurs fois, sans affectation, de reconduire le général en

1. Voir *Journal de Detroye* : « 20 *ventôse* (10 *mars*). — ..... Il règne dans la division Bon une maladie accompagnée de bubons, dont on meurt promptement. Les médecins assurent que ce n'est pas la peste. » Le surlendemain, Detroye parle encore de l'épidémie : « C'est une fièvre violente, accompagnée de bubons, dont on meurt très promptement; beaucoup de soldats y ont succombé, sont même morts subitement. On a pris cette maladie pour la peste, et cette opinion a été si fort adoptée que quatre hommes, qui en étaient attaqués, se sont tués. »

2. *Souvenirs*, T. III, p. 221.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chef vers la porte, je fus forcé de lui dire positivement qu'un plus long séjour devenait beaucoup plus qu'inutile. Cette conduite n'empêcha pas que l'on ait souvent murmuré dans l'armée sur ce que je ne m'étais pas opposé plus formellement à la visite si prolongée du général en chef; ceux-là le connaissaient peu qui croyaient qu'il fût facile de changer ses résolutions, ou de l'intimider par quelques dangers [1].

Cette visite de l'hôpital de Jaffa, qui a eu lieu le 21 ventôse an VII (11 mars), — et que l'on fasse bien attention à cette date —, a fait le sujet du beau tableau de Gros, dont il sera parlé avec détails.

Le contre-amiral Ganteaume, qui suivait le grand quartier général, avait conseillé, immédiatement après la prise de Jaffa, de laisser flotter sur les châteaux les drapeaux du Grand Seigneur. Trompé par cette ruse, Mustapha-hadji, de Constantinople, envoyé pour prendre soin des blessés de la garnison, fut arrêté à la hauteur du port. Le général en chef, très occupé au moment où on lui présenta ce Turc, me l'envoya et je partageai ma tente avec lui. Le soir du même jour, le général nous fit appeler ensemble. Il questionna Mustapha sur ce qui se passait à Saint-Jean-d'Acre, d'où il venait directement, sur les maladies qui pouvaient y régner et sur leurs

1. Cette visite de Bonaparte est ainsi relatée dans le *Journal* de Detroye : « 22 *ventôse* (12 *mars*)..... Les assurances du médecin en chef ne suffisant point pour convaincre que ce n'était pas la peste, le général en chef s'est transporté lui-même à l'hôpital, a touché les principaux malades et a aidé à soulever un soldat, qui venait de mourir avec des bubons. Cette démarche, d'une politique profonde, produit le meilleur effet. Les esprits se rassurent. » Du reste, l'auteur ne dit pas que la visite ait eu lieu le jour même; elle pouvait être de la veille.

Dans une note sur Kleber, dont la minute se trouve aux *Archives de la Guerre*, Damas place la visite au 10 mars : « .....J'étais arrivé, la veille du jour de cette visite, dans l'hôpital, pour me faire traiter d'une fracture au bras, provenant d'un coup de feu que j'avais reçu dans les montagnes de Naplouse;..... le général Bonaparte vint dans la chambre que j'occupais. »

Dans *Bourrienne et ses Erreurs* (T. I, p. 44) on trouve une lettre de l'ordonnateur d'Aure, qui date la visite du 21 ventôse (11 mars) :

« Aidé d'un infirmier turc, le général Bonaparte souleva et emporta un pestiféré qui se trouvait au travers de la porte d'une des salles.

» Cette action nous effraya beaucoup, parce que l'habit du malade était couvert d'écume et des dégoûtantes évacuations d'un bubon abcédé. »

Une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire à son père (du Caire, 5 messidor - 23 juin) porte : « Les officiers de santé auxquels une action intrépide du général en chef (il pressa un bubon et en fit sortir le pus), communiqua un véritable enthousiasme, soignèrent les pestiférés avec dévouement. » (*Lettres écrites d'Égypte*, etc. publiées par Hamy, 1901, p. 121.)

C'est de cette version que Gros s'est inspiré pour son célèbre tableau. Mais Geoffroy Saint-Hilaire n'était pas à Jaffa. Les témoignages de Desgenettes et de l'ordonnateur en chef doivent être préférés au sien.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

causes. Le Turc donna des renseignements très vagues sur le premier objet et déraisonna si ridiculement et si longuement sur le reste que le général, qui s'endormait, reporta la conversation sur Constantinople et obtint des réponses satisfaisantes et des renseignements curieux sur les rapports momentanés des Turcs avec les Russes. Le docteur, qui s'échauffait, parlait avec force, quand le général Bonaparte me dit : « J'avais pris le Stamboulain pour un imbécile, mais je vois que c'est un patriote et un homme d'esprit qui doit aller au café tous les jours..... »

Cette visite de Bonaparte à l'hôpital de Jaffa et les déclarations encourageantes de Desgenettes déterminèrent une heureuse réaction dans l'esprit des soldats; et, bien que le fléau n'ait pas cessé de sévir pendant toute la campagne, les ravages n'eurent pas l'influence démoralisante que l'on eût pu redouter.

J'espérais beaucoup, dit Desgenettes [1], du progrès de la belle saison dans laquelle nous entrions, de la diversion des marches, des meilleurs campements, de l'abondance et de la qualité des vivres..... Sachant combien le prestige des dénominations influe souvent vicieusement sur les têtes humaines, je me refusai à jamais prononcer le mot de peste. Je crus devoir, dans cette circonstance, traiter l'armée entière comme un malade qu'il est presque toujours inutile et souvent fort dangereux d'éclairer sur sa maladie quand elle est très critique.

L'espoir de Desgenettes ne se réalisa qu'incomplètement; on verra que l'armée fut encore cruellement éprouvée devant Saint-Jean-d'Acre. Ce fut d'ailleurs à Jaffa que l'épidémie eut le caractère le plus meurtrier, constituant un foyer particulièrement dangereux, puisque les communications de l'armée étaient établies par cette ville [2]. Malus, qui faillit lui-même être victime du fléau, témoigne ainsi de sa violence [3] :

1. *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, T. I, p. 51.
2. *L'Histoire médicale de l'armée d'Orient* (T. I) renferme des détails assez complets sur les ravages de la peste à Jaffa. Desgenettes dit qu'il mourut, à l'hôpital de cette ville, 87 hommes du 19 ventôse au 1er germinal, 53 du 1er au 12 germinal, et 55 du 12 au 21.
Gaza ne fut pas épargné par le fléau ; du 19 au 30 germinal, il y eut 17 morts; presque tous les officiers de santé succombèrent.
3. *Agenda de Malus*, p. 139.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je fus destiné à rester à Jaffa avec l'adjudant général Grézieu, 150 hommes de garnison et 300 pestiférés. Aussitôt le départ de l'armée, nous barricadâmes les portes, nous réparâmes les brèches et nous nous occupâmes d'enterrer les cadavres dont les rues et les maisons étaient encombrées. Un grand nombre de Turcs ayant la peste depuis la prise de Jaffa, la contagion avait redoublé. La faible garnison de la place était attaquée d'une manière violente. Je fus chargé des dispositions à faire dans l'hôpital des pestiférés, qui était le couvent grec. Pendant dix jours, j'y allai assidument et passai la matinée dans l'odeur infecte de ce cloaque, dont les moindres coins étaient remplis de malades. Ce n'est que le onzième jour que je me sentis indisposé : une fièvre ardente et de violents maux de tête me forcèrent de rester en repos. Une dysenterie continue s'y joignit et, peu à peu, les symptômes de la peste se déclarèrent. Vers le même temps, l'adjudant général Grézieu mourut [1]. La moitié de la garnison avait déjà été frappée ; il mourait dans la place environ trente soldats par jour..... Il réchappait un homme sur douze..... La peste était dans toutes les maisons de la ville où il se trouvait encore des habitants. Les réfugiés de Ramleh qui étaient venus à Jaffa se mettre sous notre protection, en périrent presque tous. Le couvent des capucins, qui s'était mis en quarantaine, ne put éviter la contagion ; la plupart des prêtres moururent. Toutes les familles franques périrent, hormis deux hommes et une femme.

---

1. « L'adjudant général Grézieu, sous-chef de l'état-major, fut tellement frappé de terreur, qu'il ne sortit de sa tente que pour s'enfermer dans une maison, d'où il ne communiquait à l'extérieur que par un trou pratiqué à la porte. Toutes ces précautions furent inutiles. Le coup était porté ; le moral, violemment affecté, avait désorganisé son physique. Il mourut le lendemain. Cette mort guérit le soldat de ses terreurs. Voyant que les précautions ne garantissaient de rien..... il adopta le fatalisme des Turcs,..... il raffermit son corps contre la maladie, qui eut dès lors beaucoup moins de prise sur lui. » (*Histoire de l'expédition française en Égypte* par P. Martin, T. I, p. 288.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE VI

LES DÉBUTS DU SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE

Le jour de l'assaut de Jaffa, Kleber avait chargé Damas de faire, sur la route de Naplouse, la reconnaissance dont on a vu la malheureuse issue. Il avait l'intention de se mettre lui-même en marche, le lendemain, pour établir sa division aux environs de Meski : de là, il pourrait se porter sur Naplouse et rejoindre ensuite l'armée vers Saint-Jean-d'Acre [1].

Le 8 mars, au moment où il allait quitter sa position, il apprit que Damas était aux prises avec l'ennemi et se proposa tout d'abord de marcher à son secours [2]. Mais il dut bientôt apprendre que Damas avait pu se dégager de la région montagneuse ; il effectua donc sa marche dans la direction primitivement fixée et vint bivouaquer à l'entrée de la forêt de Meski ; il comptait, du reste, se porter le lendemain au delà de ce large rideau :

Je pousserai demain l'avant-garde, écrivit-il à Bonaparte [3], jusqu'au-

1. Voir lettre de Kleber à Bonaparte (17 ventôse-7 mars). Il annonce qu'il partira le lendemain pour aller prendre une position à deux lieues en avant de celle qu'il occupe.

Le lendemain, il lui écrit : « Vous avez fait une fière brèche aux remparts d'Acre, Citoyen Général, par la manière brillante dont vous venez d'emporter la place de Jaffa. Agréez-en mes félicitations.

» Je vais me mettre à l'instant en marche pour occuper la forêt de chênes dans le Kaisarieh, dont parle Volney et qui doit être la seule de la Syrie, et je me porterai de suite à Naplouse, si vous avez la bonté de me faire envoyer pour six jours de biscuit et des ordres qui m'indiqueront le jour où je devrai me trouver devant Acre. »

Il ajoute que Naplouse est une ville assez grande, mais sans autre défense que les jardins qui l'environnent. Elle est à 18 lieues de Jaffa, 14 de Jérusalem, 16 d'Acre.

2. Lettre à Bonaparte 18 ventôse (8 mars), écrite de Mouhr-Agzine.

3. Le 18 ventôse (8 mars), du *bivouac de la forêt*.



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

près de Meski, position très avantageuse d'où l'on voit les montagnes se joindre à la mer et d'où l'on domine une plaine immense. Meski doit être à cinq bonnes lieues de Jaffa; je resterai dans cette position jusqu'à ce que vous en ordonniez autrement.

Ce mouvement eut lieu le 9 mars; Kleber établit sa division un peu au sud du village de Meski, à 8 heures de marche de Jaffa. Le lendemain, Kleber en rendit compte à Bonaparte et lui transmit les renseignements recueillis. Il avait appris que Djezzar avait envoyé 17 pelisses et 100 bourses aux chefs des Naplousains pour engager ces montagnards à prendre les armes contre les Français; on annonçait que des troupes ennemies devaient se porter au-devant de l'armée et lui livrer bataille.

Je pense, ajoutait-il, que tel avait été, en effet, leur projet, avant la prise de Jaffa, mais que depuis ils auront jugé à propos d'y apporter quelque changement. Cependant, comme la chose serait raisonnable et dans l'ordre des choses possibles, je me tiendrai sur mes gardes.

J'ai failli être contraint, hier, de rompre une lance avec les Arabes; mais, comme je crois pouvoir vous être plus utile qu'à ce métier-là, je me suis replié très sagement sur la grand'garde, d'autant plus que je n'avais dans ma pointe que trois hommes d'escorte [1].

Vous trouverez, ci-joint, un mauvais croquis que j'ai levé et dessiné moi-même à vue de pays; faute de mieux il vous en donnera une légère idée.

Vous trouverez, Citoyen Général, de Jaffa à Acre, un désert qui ne vous offrira aucune espèce de ressources, si ce n'est de l'herbe pour faire pâturer les chevaux, tous les villages étant ou pillés ou brûlés. On compte 12 lieues de Meski à Acre.

Les jours suivants, Kleber écrit encore à Bonaparte :

21 *ventôse* (11 *mars*). — La cavalerie n'ayant pas suivi, hier, le mouvement de l'infanterie dans la position de Meski, parce qu'elle attendait son convoi et sa remonte, le général Verdier fit ce matin une reconnaissance

1. Voir lettre de Kleber à Murat l'informant de cet incident : « ..... Pour être à l'avenir plus libre de nos mouvements, vous voudrez bien m'envoyer au reçu de la présente 25 hommes bien montés et bien armés, à raison de 3 ou 4 hommes par corps, commandés par un capitaine, officiers et sous-officiers en proportion. Ces ordonnances seront relevés tous les cinq jours et suivront sans cesse mon quartier général. » Dans cette lettre Kleber prescrit à Murat de la rejoindre dans la position de Meski, dès le lendemain matin; il présume que la cavalerie aura reçu son convoi d'ici là. (20 ventôse-10 mars).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec un détachement du 22e de chasseurs sur la route d'Acre. Il ne rencontra qu'un paysan qu'il amena; cet homme, interrogé, ne sut nous donner d'autre renseignement, si ce n'est que les Arabes avaient couché dans le village où il a été rencontré, c'est-à-dire à Qalensawi. Deux heures après, 100 Arabes, profitant de la brume, s'élancèrent sur le village de Meski, en poussant, suivant leur usage, de grands cris. Les carabiniers les laissèrent s'approcher à bonne portée, puis leur envoyèrent quelques balles, qui leur firent gagner la crête des hauteurs plus vite qu'ils n'en étaient descendus. On les poursuivit quelque temps, mais ils ne se laissèrent point atteindre.

La cavalerie arriva deux heures après et prit son bivouac en avant de Meski.

22 *ventôse* (12 *mars*). — ..... La perte que nous éprouvons dans nos chameaux et l'état de ceux qui nous restent nous mettent dans un grand embarras pour le transport de nos subsistances.....

Si on avait trouvé de l'huile et du beurre à Jaffa, il serait bien à désirer que l'on en distribuât à la troupe; l'avant-garde est sans viande depuis plusieurs jours.

La division Kleber et la cavalerie séjournèrent, jusqu'au 16 mars, auprès de Meski, attendant que le gros de l'armée fût arrivé à leur hauteur, pour reprendre la marche en avant.

Dès le 12 mars, Bonaparte avait donné les ordres pour que les troupes se préparassent au départ.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Jaffa, le 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

Vous vous concerterez avec l'ordonnateur en chef pour que l'armée ait, dans la journée de demain, des vivres jusqu'au 30 au soir. La division du général Reynier prendra ses vivres à Ramleh, si cela est possible; sans quoi, elle les enverra prendre à Jaffa. On profitera de l'arrivée des chameaux pour évacuer les grains, outres, etc., et surtout l'hôpital de Ramleh sur Jaffa.

Vous préviendrez le général d'artillerie et l'ordonnateur en chef qu'il est possible que, le 24 au soir, il n'y ait pas un seul Français à Ramleh, et qu'il faut qu'ils se règlent en conséquence, afin qu'ils n'y laissent rien.

BONAPARTE.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL REYNIER

Jaffa, le 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

Il est nécessaire, Citoyen Général, que tant que votre division restera à Ramleh, vous teniez un poste à Lydda, afin que les habitants rentrent et que l'on puisse organiser cette ville et Ramleh; car, avant que votre division sorte de Ramleh, il faut que ces deux villes soient à l'abri du pillage, qu'il y ait un cheik-el-beled et un divan à Ramleh, pour maintenir la police.

BONAPARTE.

Le départ fut définitivement fixé au 14 mars. A cet effet, Berthier adressa les ordres suivants (23 ventôse - 13 mars) :

Au général Bon. — Le général en chef vous ordonne, Citoyen Général, de partir, demain à 4 heures du matin, avec tout ce qui compose votre division pour vous rendre à Meski, route de Saint-Jean-d'Acre, où est la division du général Kleber.

Si, à 4 heures du matin, il pleuvait, vous enverriez un officier d'état-major au quartier général pour savoir si votre marche doit être différée.

Au général Dommartin. — Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que le parc de l'armée parte demain à 6 heures du matin, pour se rendre à Meski, route de Saint-Jean-d'Acre, pour rejoindre l'avant-garde commandée par le général Kleber.....

Le lendemain, dès la première heure, ordre fut donné à la division Lannes de partir à 7 heures.

Il fut en même temps prescrit au général Reynier de hâter l'évacuation de Ramleh et de se rendre à Jaffa, d'où il suivrait, ultérieurement, le mouvement sur Saint-Jean-d'Acre :

Le général en chef, lui écrivit Berthier, ordonne, Citoyen Général, d'évacuer sur Jaffa tous les malades qui sont à Ramleh.

Vous ferez également évacuer sur Jaffa tous les magasins de grains qui vous seront possibles (*sic*), et vous ferez mettre l'orge que vous ne pourrez pas évacuer dans un seul magasin, sous la garde des habitants de Ramleh. Je vous préviens que, si les chrétiens de Ramleh et de Lydda ont besoin



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'armes, l'adjudant général Grézieu, qui commande à Jaffa et à Ramleh, a ordre de leur en donner sur l'état que vous leur enverrez; enfin, vous prendrez toutes les mesures pour que la ville ne soit point pillée pendant votre absence. Ces différentes opérations faites, vous vous rendrez à Jaffa avec votre division et vous suivrez le mouvement de l'armée sur Saint-Jean-d'Acre.

Le jour que vous partirez de Jaffa, vous prendrez des vivres pour six jours.

Extrait d'une lettre de Kleber à Bonaparte.

24 *ventôse* (14 *mars*). — La cavalerie, par un accident, a éprouvé une perte qu'à peine elle aurait pu faire dans une bataille rangée [1]. Vous trouverez ci-joint les rapports qui m'ont été adressés. Le général Verdier a fait, avant-hier, une reconnaissance sur la route d'Acre, jusque entre Qalensawi et Kakoun, ce dernier village se trouvant à environ cinq lieues de Meski.

La route abandonne les bois et les laisse fortement à gauche; on ne les retrouve, à ce que disent les habitants du pays, qu'à neuf lieues d'ici. Le général Verdier assure que les chemins sont très boueux après Qalensawi.....

Je n'ai pas reçu encore d'ordre de marche, et, faute de moyens de transport, la troupe ne sera pourvue de vivres que jusqu'au 28 inclus. Trois chameaux chargés de biscuit ont péri en route.

Je n'ose renvoyer un autre convoi, parce que j'attends l'ordre du mouvement d'un moment à l'autre.

Extrait du Journal de Detroye.

24 *ventôse* (14 *mars*). — L'armée est partie du camp de Jaffa dans l'ordre suivant :

La division Bon;

Le quartier général;

Le parc d'artillerie;

Le parc du génie avec les équipages;

La division Lannes.

On est venu camper à cinq lieues de Jaffa, sur la route d'Acre, près du village de..... [2].

---

1. Il s'agit de la surprise d'un détachement du 3e régiment de dragons, mentionnée par le *Journal de Detroye* (voir p. 294). Tout ce détachement fut massacré, à l'exception d'un officier, dont on trouvera le rapport aux *Annexes*.

2. Mot en blanc. Il s'agit de *Meski*.

Le *Journal de Jacotin* porte : « L'armée est partie à 7 heures du matin, le convoi à 9; arrivé à 8 heures du soir au village d'*El-Atâaout*, après avoir traversé une forêt de chênes verts. »

Ce nom ne figure pas sur la carte des ingénieurs-géographes; peut-être est-il mis pour *Ertaha*, que l'on trouve un peu au nord de Meski.

Voir aussi *Journal de Peyrusse* : « Nous sommes partis de Jaffa, le 24 ventôse,


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

La division de cavalerie et la division Kleber sont parties de ce dernier campement au moment où nous y sommes arrivés, à une heure après midi, et se sont portées en avant sur la route d'Acre.

A une lieue de Jaffa, on trouve une rivière à gauche; on la suit l'espace d'une lieue; alors on la traverse au gué dans un endroit où elle a 10 ou 12 toises de largeur et trois pieds de profondeur; elle prend sa source un peu au-dessus, près d'un château ruiné.

Après avoir passé la rivière, on trouve un camp arabe et on entre dans un bois de chênes, très clairsemés et fort rabougris. C'est en sortant de ce bois qu'est le campement du 24.

Le terrain que nous avons parcouru porte une forte végétation, mais n'est cultivé que par parties.

Il y a, au campement, un puits très profond, d'eau très bonne.

Hier le général commandant la cavalerie a envoyé un détachement de 25 dragons du 3e régiment pour rassembler quelques chevaux égarés dans un fourrage. Les Arabes se sont précipités sur le détachement et en ont tué vingt hommes. Au moment où nous sommes arrivés aujourd'hui près de la cavalerie, ces mêmes Arabes sont venus attaquer une grand'garde [1], en nous montrant, au bout de leurs piques, les têtes des malheureux dragons tués hier. Quelle guerre !

Le général Junot, l'amiral Ganteaume, l'ordonnateur en chef et un officier du génie ont été détachés, avec la 2e demi-brigade, sur Césarée, pour en visiter le port [2]. Cette ancienne ville, bâtie par Hérode, est à cinq lieues du campement.

---

poursuivis par le triste souvenir de nos fureurs, l'imagination effrayée du spectacle de tant de cadavres entassés dans la plaine; nous avons quitté cette ville, qui, dans toute autre circonstance, nous eût paru si agréable, sans éprouver de regrets. La peste a, en outre, commencé ses ravages parmi nous; l'armée est saisie de stupeur, les hôpitaux s'encombrent.....

» Partis de Jaffa, le 24 ventôse, nous vînmes bivouaquer à Meski sur une hauteur qui domine une plaine immense; nous eûmes à traverser un marais difficile, et la rivière Ougeh nous présenta un gué peu profond. »

1. Voir *Journal* de Doguereau : « ..... Au moment ou l'on mettait pied à terre et où la cavalerie débridait, on aperçut, tout-à-coup, un corps de cavalerie qui s'était tenu caché derrière un rideau. On n'eut que le temps de monter à cheval et l'on fut à leur rencontre. Voyant qu'ils avaient manqué leur coup, ils se retirèrent. S'ils eussent attendu quelques minutes avant de se montrer, la cavalerie allait mettre les chevaux au pâturage et l'ennemi en eût eu bon marché. »

Il ajoute que Bonaparte avait voulu que le parc suivît les mouvements de l'armée : cet élément avait dû camper au milieu du bois, les chevaux et chameaux ayant été « abîmés de fatigue par les mauvais chemins. » Une escorte lui fut fournie par la division Lannes. « Bonaparte désirait avoir ses forces réunies; nous nous attendions tous les jours à rencontrer l'armée ennemie. »

2. Le *Journal* de Doguereau porte que ce détachement devait aller sur Césarée


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

On assure que les Anglais ont remis à Alexandrie une centaine de Français retournant d'Égypte en France et qu'ils ont déclaré qu'ils ne feraient plus de prisonniers à raison de la peste.

L'esprit public est constamment le même dans l'armée. On éprouve des fatigues et des privations sans nombre; souvent de la pluie, souvent de la boue, toujours des marches forcées; jamais de viande; rien autre chose que du biscuit moisi et de l'eau pour toute nourriture : officiers et soldats, la condition est la même. Tant de misères n'abattent pas le courage des troupes. Elles ne respirent que le désir de trouver l'ennemi et de le vaincre. On se communique seulement sans cesse un vif désir de revoir son pays, ses amis; on fait tous ensemble des projets pour le retour; on en est même venu à ce point de souffrance qu'on regarde comme un bonheur suprême de pouvoir rentrer en Égypte incessamment.

Au moment où le gros de l'armée atteignait la position de Meski, la division Kleber et la cavalerie en étaient parties pour aller s'établir à une lieue et demie en avant. Le lendemain, dès 6 heures du matin, la marche fut reprise dans le même ordre que la veille; elle ne tarda pas à mettre nos troupes en présence de forces ennemies assez importantes :

Arrivé à Kakoun, village à trois lieues de Meski, sur la route d'Acre, le général en chef a appris que l'ennemi paraissait en bataille sur la pente des montagnes, à droite et parallèlement au chemin, à trois quarts de lieue.

Le général a fait filer, sur-le-champ, la division Kleber, à une demi lieue au-delà de Kakoun, à un pain de sucre où est une tour; la division de cavalerie s'est mise en bataille entre Kakoun et la division Kleber; la division Bon a continué sa marche sur les pas de la division Kleber; la division Lannes a pris sa marche par la droite.

L'ennemi, qui paraissait nombreux d'environ 2.000 hommes, s'est dispersé dans la plaine en courant vers nous. Quelques coups de canon de la division Kleber les ont fait retirer. La division Kle-

et suivre les bords de la mer jusqu'à Haifa. « Le contre-amiral Ganteaume était chargé de reconnaître un endroit où les bâtiments qui pouvaient nous arriver trouveraient un mouillage. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ber, en bataillon carré, s'est mise inutilement à leur poursuite, de concert avec la cavalerie. Pendant ce temps, le général Lannes a surpris l'infanterie ennemie et l'a poursuivie. Le chef de la 69e a été tué [1]; nous avons eu 60 blessés et quelques tués [2].

L'ennemi s'est enfui avec beaucoup de précipitation par la route des montagnes.

Le quartier général et la division Lannes sont revenus faire prendre position à la tour, à une demi-lieue en avant de Kakoun; le parc est resté à Kakoun; les divisions Kleber et de cavalerie ont campé une lieue plus loin, et la division Bon a occupé une position intermédiaire.

On a trouvé, dans cette journée, un pays généralement cultivé et de très mauvais chemins. Tous les villages que nous avons trouvés, depuis notre entrée en Syrie, sont extrêmement laids et misérables; ils occupent généralement des mamelons isolés et les maisons sont en amphithéâtre, couvertes de verdure; point de rues, point de clochers, point de minarets. Partout les habitants ont déserté avec leurs bestiaux [3].

Extrait du Journal de Doguereau.

..... Nous avions pu faire marcher peu d'artillerie dans cette affaire. une partie resta embourbée dans des marais très profonds et ne put accompagner les mouvements des divisions.

---

1. Il fut remplacé par André Eyssautier, chef de bataillon à la même demi-brigade. (Ordre de nomination du 26 ventôse 16 mars.)

2. Jacotin dit : 67 hommes hors de combat: Doguereau, une quarantaine.

La *Relation* de Berthier évalue les pertes de l'ennemi à 400 hommes; celles des Français à 15 tués et 30 blessés.

Les *Campagnes d'Égypte et de Syrie* exagèrent beaucoup l'importance de l'affaire : « Le général Lannes éprouva dans le combat une perte assez considérable, il eut 250 blessés. Les Naplousiens, c'est-à-dire les anciens Samaritains, eurent un millier d'hommes tués ou blessés. » (T. II, p. 56.)

Les *Mémoires de Bourrienne* (T. II, p. 228) disent, à propos de l'affaire de Kakoun : « Tout se borna à une échauffourée du général Lannes qui, malgré les ordres contraires de Bonaparte, s'entêta à poursuivre une troupe de montagnards dans les gorges de Naplouse. En se retirant, il trouva ces montagnards embusqués en grand nombre dans des rochers dont ils connaissaient bien les détours et d'où ils tirèrent à bout portant sur sa troupe, sans qu'elle pût se défendre. » Bourrienne ajoute que Bonaparte, très mécontent, « adressa au général Lannes les plus vifs reproches pour s'être aventuré, sans utilité, et avoir fait sacrifier, *sans but*, *bon nombre de braves gens*. » Et, comme Lannes disait avoir voulu *châtier cette canaille*, Bonaparte aurait répliqué : « *Nous ne sommes pas en position de faire de pareilles bravades.* »

3. *Journal de Detroye*. La tour en avant de Kakoun, dont parle Detroye, est la tour de Zeitah.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Après avoir beaucoup couru dans les montagnes et avoir suivi la cavalerie ennemie environ une lieue et demie, le quartier général fit un mouvement rétrograde et nous vînmes près d'un santon, à l'endroit où nous avions commencé l'attaque. Nos chevaux étaient extrêmement fatigués, quoique nous en eussions changé; nous avions beaucoup marché et dans des chemins affreux. A la nuit, nous aperçûmes de loin le parc; il employa toute la nuit à passer le marais d'environ trois quarts de lieue qui nous séparait de Kakoun. Ce fut également à la nuit que nos équipages arrivèrent; et nous essuyâmes, auparavant, une forte pluie. Nous campâmes sur une petite hauteur.

En raison du combat de la veille, l'armée ne se mit pas en route, le 16 mars, avant 8 heures du matin. La cavalerie et la division Kleber continuèrent à former l'avant-garde; elles furent suivies par le quartier général et la division Bon. Lannes reçut ordre d'attendre le parc d'artillerie qui était un peu en arrière.

On a fait quatre lieues, écrit Detroye. La route a d'abord été à travers la plaine, et mauvaise pendant une lieue et demie [1]. On est entré alors dans les montagnes et on a trouvé un bon chemin. Il y a eu une rivière et deux ou trois petits ruisseaux à passer à gué. Les montagnes sont un assemblage de mamelons de même forme, tapissés de verdure et couverts d'arbres clairsemés.

On a campé à la sortie des gorges, à la vue du mont Carmel et à peu de distance du village d'Hanieh [2] qui était à notre gauche. Les divisions Kleber, de cavalerie, Bon, et le quartier général étaient réunis; la division Lannes est restée en arrière avec le parc.

Le campement était très beau, abondant en fourrage, eau et bois.

La marche du 17 mars fut réglée par les ordres suivants donnés le matin même :

Ordre à l'avant-garde de se mettre en mouvement à 7 heures du matin

1. Voir *Journal de Peyrusse* : « Le terrain était très pierreux et peuplé de serpents de la plus belle couleur. »
D'après Doguereau, ces chemins étaient « les plus mauvais » que l'on eût rencontrés; « à chaque pas, nos chevaux s'abattaient, plusieurs restèrent dans les bourbiers ». La marche fut, en outre, contrariée par une pluie diluvienne.
2. Ou Sendianeh.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et de faire sa réunion avec le général Junot, qui avait été envoyé le long de la mer.

Ordre à la division Bon et au quartier général de partir à 8 heures et de suivre l'avant-garde.

Ordre au général Lannes, qui n'est pas arrivé au camp, de suivre les mouvements de l'armée, le plus tôt qu'il pourra, en protégeant le parc[1].

Extrait du Journal de Detroye.

Les divisions sont parties de leurs positions dans le même ordre qu'hier.

La division Reynier doit arriver demain de Ramleh à Césarée.

Nous avons rencontré en route la colonne détachée à Césarée, d'où elle revenait. On a trouvé l'enceinte de cette ville bien marquée par un ancien mur flanqué de tours. Il y a un port qui tient huit ou dix pieds d'eau, qui a une centaine de toises d'ouverture et est ouvert aux vents du nord-ouest; on voit les ruines des môles sur lesquelles sont beaucoup de tronçons de colonnes. Les villages que la colonne a rencontrés l'ont bien accueillie.

L'armée a marché d'abord dans une gorge d'une lieue et demie de longueur, à la sortie de laquelle est un mamelon isolé, où on voit les ruines d'un vieux fort carré flanqué de quatre tours. Alors on trouve un immense bassin.

On continue à côtoyer le flanc du mont Carmel et on rentre dans une gorge de plus de deux lieues de longueur, à la suite de laquelle les montagnes de droite s'écartent et forment, avec le mont Carmel par la gauche, l'immense bassin de Saint-Jean-d'Acre.

A la sortie de cette gorge est un mamelon isolé d'où nous avons aperçu Acre, Haïfa et deux vaisseaux de guerre avec quatre petits bâtiments dans la rade.

C'est à la sortie de cette gorge que l'armée a pris position, savoir la cavalerie en avant sur le flanc du mont Carmel et la division Kleber derrière elle; ensuite le quartier général; la division Bon derrière le mamelon isolé.

Le général en chef, avec le régiment des guides et un bataillon de la 2e d'infanterie légère, s'est porté sur Haïfa; cette ville est en-

1. Ordres datés du 27 ventôse (17 mars), enregistrés sur le registre des ordres particuliers de Berthier.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ceinte d'une bonne muraille flanquée de tours; et, comme elle est située au bord de la mer au pied du Carmel, on a construit une grosse tour en forme de citadelle sur la pointe de cette montagne; sans cette tour, la ville ne serait pas défensible (*sic*).

Haïfa a été évacuée aujourd'hui par les Turcs, qui en ont emporté l'artillerie sur l'avis de Djezzar. On a trouvé, dans la ville, des magasins de blé et de biscuit (suite de notre bonheur, car l'armée n'a plus de vivres).

Nous avons été fort bien reçus par les habitants de Haïfa ainsi que par ceux des villages du Carmel, que nous avons trouvés occupés à garder de nombreux troupeaux de bêtes à cornes.

Rien n'égale la stupidité de l'ennemi qui aurait pu, avec une poignée d'hommes, nous arrêter à chaque pas dans les gorges, les torrents et les chemins difficiles que nous avons traversés.

L'armée a fait aujourd'hui environ cinq lieues; et il y a, de son campement à Haïfa, environ deux lieues et demie, le tout le long du mont Carmel, qu'on a toujours à sa gauche. Ce mont est un rocher couvert généralement d'une faible végétation, à travers laquelle on voit toujours le roc.

En prescrivant l'armement des deux flottilles qui devaient, de Damiette et d'Alexandrie, lui apporter des canons, des munitions et des vivres, Bonaparte avait espéré que ces petits bâtiments pourraient atteindre la côte de Syrie en échappant à la surveillance de la croisière britannique. Cette arrivée se trouvait gravement compromise par la présence de deux vaisseaux anglais à proximité de Haïfa. Aussi Bonaparte songea-t-il à modifier les mesures qu'il avait précédemment arrêtées.

Le 18 mars, avant de quitter le campement pour marcher sur Saint-Jean-d'Acre, il prescrivit à Ganteaume:

Vous donnerez ordre, Citoyen Général, à la flottille commandée par le capitaine Standelet, si elle n'est pas encore sortie de Damiette, de ne pas sortir; il fera seulement sortir le *Pluvier*, chargé de riz et de biscuit, lequel se rendra à Jaffa, où il débarquera son chargement; après quoi, il s'en retournera.

Si la flottille était partie, vous lui enverriez l'ordre de rentrer, en


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

déchargeant les denrées à Jaffa, si elle peut le faire sans éprouver aucun retard ; elle ira à Damiette, ou, si elle le peut, à Burlos.

Vous donnerez l'ordre au contre-amiral Perrée de ne pas opérer sa sortie, et, s'il l'avait opérée et qu'il ne trouvât votre ordre qu'à Jaffa, de faire une tournée du côté de Candie, afin de recueillir des nouvelles des bâtiments venant d'Europe, et de venir, quinze ou vingt jours après son départ de Jaffa, à Damiette, où il trouvera de nouvelles instructions ; dans l'intervalle du temps, il enverra à Damiette un brick, pour faire part des nouvelles qu'il aurait pu apprendre.

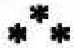
Bonaparte écrivit, en même temps, au commandant de Césarée :

Le cheik qui vous remettra cette lettre, Citoyen Général, me fait espérer qu'il pourra réunir assez de moyens de transport pour faire venir à Haïfa le riz et le biscuit qui doivent être arrivés à Césarée : concertez-vous avec lui et donnez-lui toute l'assistance dont il peut avoir besoin.

Nous sommes maîtres de Haïfa, où nous avons trouvé quelques magasins et, entre autres, 3.000 quintaux de blé.

La route de Césarée à Saint-Jean d'Acre passe par Haïfa et va toujours le long de la mer. Le général Reynier doit avoir reçu l'ordre de laisser un bataillon à Césarée et de se rendre, avec le reste, à Saint-Jean d'Acre.

Faites passer la lettre ci-jointe à l'adjudant général Grézieu [1].



Il était malheureusement trop tard pour que ces mesures de prudence pussent recevoir exécution. Depuis la veille, la flottile chargée de vivres que Standelet amenait de Damiette avait rallié,

1. Cette lettre annonce la prise de Haïfa et la présence du « capitaine Smith avec deux vaisseaux anglais » devant Saint-Jean d'Acre :

« Ainsi, si notre flottille arrivait, vous feriez débarquer promptement les denrées ; vous feriez entrer dans la rade les bâtiments, tels que la *Fortune*, qui pourraient y entrer, et vous renverriez, sur-le-champ, les autres prendre leur station à Damiette. »

Bonaparte dit quelques mots du combat de Kakoun et ajoute que l'investissement d'Acre aura lieu, *ce soir*. Il recommande d'envoyer le plus de biscuit et de riz possible, par mer, à Mina Sabourah et Tantourah : « Nous sommes bien avec les habitants de ce pays, qui sont venus au-devant de nous et se comportent fort bien. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

au nord de Jaffa, quatre petits bâtiments partis d'Alexandrie avec des munitions de guerre. Le 18 mars, au moment de doubler le cap du Mont-Carmel pour entrer dans la rade de Haïfa, Standelet se trouva en présence des vaisseaux anglais. Toute lutte était impossible et, comme la brume avait empêché d'apercevoir l'ennemi de loin, les petits bâtiments français se virent bientôt gagnés de vitesse, en essayant de fuir. Six furent capturés; trois seulement purent s'échapper : le *Pluvier*, qui rentra à Alexandrie; la *Fortune*, qui se réfugia sur la côte de Syrie; et le *Cerf*, qui atteignit la France le 17 avril. Standelet montait ce dernier bâtiment; en arrivant à Toulon, il adressa au ministre de la marine le rapport suivant [1], dans lequel il fait connaître la malheureuse issue de ses opérations :

CITOYEN MINISTRE,

Aussitôt mon arrivée dans ce port, je m'empresse de vous faire connaître mon retour en France et les motifs qui m'y ont obligé.

Le général en chef Bonaparte me donna l'ordre, le 24 nivôse, de commander la flottille d'avisos stationnée à Damiette, savoir : le *Cerf*, l'*Etoile*, le *Sans-Quartier*, le *Pluvier*, la *Fortune*, la *Revanche*, et un transport destiné pour l'expédition de Syrie.

Le désir d'être utile à ma patrie me fit accepter cette place d'un grand cœur, malgré les risques que je courrais si j'avais le malheur de tomber au pouvoir des Anglais par rapport à l'incendie de la frégate *l'Artémise*; ils prétendaient que j'y avais mis le feu après avoir amené le pavillon.

Je reçus un second ordre du 10 pluviôse de tenir la flottille prête à partir du 24 au 30 dudit, et d'embarquer du riz pour lest; je répondis que je serais prêt au terme ordonné.

Le 23, je fis descendre la flottille à l'embouchure du Nil, pour être prêt à passer la barre aussitôt que le temps le permettrait; le mauvais temps et le peu d'eau qu'il y avait sur la barre ne m'a permis de sortir que le 24 ventôse, avec les bâtiments suivants : le *Cerf*, le demi-chebec *la Fortune*, l'aviso *le Pluvier*, la *Vierge-de-Grâce* et les *Deux-Frères*.

L'*Etoile* n'a pu sortir par son trop grand tirant d'eau; l'aviso *le Sans-Quartier* et le demi-chebec *la Revanche* étaient restés pour escorter le transport chargé de vivres. Je remplaçai l'*Etoile* par la *Vierge-de-Grâce* et les *Deux-Frères*, qui arrivaient d'Alexandrie chargés de munitions de guerre, que je fis débarquer et remplacer par du riz; le 25 au matin, je reçus une lettre de l'adjudant général Alméras, commandant la place de Damiette,

1. De Toulon, germinal an VII (date du jour laissée en blanc). *Arch. Mar.* BB[4], 140.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui m'enjoignait, par un ordre du général en chef, de me rendre directement à Jaffa. Je fis mettre sous voiles à midi et fis route sur ce point; je mouillai le 26 à 5 heures du soir. Aussitôt, il vint un canot de terre, dans lequel était un enseigne de vaisseau qui me remit une lettre du contre-amiral Ganteaume, qui me prescrivait, d'après l'ordre du général en chef, de partir, aussitôt mon arrivée, pour me rendre à Haïfa. Le général n'était pas instruit des forces qui environnaient les parages de cette rade, car il n'aurait pas exposé la flottille chargée de vivres qui auraient pu être débarqués et sauver une partie de ses bâtiments dans une petite darse qui se trouve dans cet endroit.

Le 27, à 5 heures du matin, j'appareillai pour me rendre à Haïfa. A 6 heures, aperçu une flottille de quatre bâtiments, j'ai donné ordre de la chasser; à 9 heures je les ai atteints et nous nous sommes reconnus. Ces quatre avisos [1] étaient expédiés d'Alexandrie pour porter des munitions de guerre à Larissa; je les ralliai à ma division, d'après l'ordre que j'en avais reçu du contre-amiral Ganteaume. Nous continuâmes notre route; des petits vents variables ne nous permirent pas de faire beaucoup de chemin.

Le 28, à 6 heures du matin, aperçu un bâtiment dans le vent à nous, distant de quatre à cinq lieues. Le temps était très brumeux, ce qui ne me permit pas de le reconnaître; c'était un vaisseau anglais de 74 canons, nommé le *Thésée*, comme je l'ai appris depuis. A 7 heures, aperçu un autre bâtiment, qui se trouvait un peu sous le vent à nous; je lui donnai chasse et fis le signal à la flottille d'imiter ma manœuvre; à 9 heures, étant très près de lui, il amena son pavillon. C'est la *Torride*, que les Anglais nous avaient prise aux Béquiers. Je la fis amariner de suite et répartir son équipage. J'ai gardé le capitaine et le second, avec quatre hommes de son équipage. A 11 heures, nous fîmes route pour aller reconnaître le cap Mont-Carmel. Je fis forcer de voiles au *Cerf*, comme étant le meilleur marcheur, pour aller reconnaître le cap et pour voir s'il n'y avait point des bâtiments de force sur la rade; le temps était très brumeux, qui ne me permit de voir le cap qu'à une très petite distance. A 3 heures, j'aperçus des bâtiments sur la rade, que je ne pouvais distinguer. Je donnai ordre à la *Fortune* d'aller les reconnaître; elle me fit le signal que l'ennemi était supérieur en force. Je fis de suite les signaux à la flottille de forcer de voile et de tenir le plus près du vent, bâbord amures, étant beaucoup au vent de l'ennemi. Ils appareillèrent de suite; le vaisseau *le Tigre* tint le vent et la frégate *le Cheval-Marin* courut largue.

Voyant que ce vaisseau avait un si grand avantage de marche sur la flottille, je fis arriver de deux quarts et fis gréer des bonnettes pour lui faire faire diversion dans sa chasse; il me chassa, mais, comme il faisait nuit, il s'aperçut qu'en continuant de me chasser la plus grande quantité lui échapperait; il m'abandonna à la distance d'une petite portée de canon. Le temps fut calme presque toute la nuit; je fis nager, ce qui me mit à une distance assez grande pour n'être point vu au matin. A 10 heures du matin, je vis un bâtiment que je reconnus pour le *Pluvier*; je fus lui parler, il me dit qu'il n'avait pas été amariné parce que le vaisseau n'avait

1. C'étaient : la *Négresse*, la *Foudre*, la *Dangereuse*, la *Marie-Rose*.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

plus d'embarcations et qu'il s'était sauvé dans la mêlée. Nous fîmes route ensemble pour nous rendre au lac Burlos. C'était le seul endroit où nous puissions trouver un asile. Encore y a-t-il une barre qui n'était pas souvent praticable. Dans la nuit du 30 au 1er, on aperçut deux grands bâtiments dans le vent à nous. Je fis arriver de deux quarts pour nous en éloigner et fis forcer de voiles. Au matin, nous ne vîmes plus le *Pluvier*. Me voyant entouré d'ennemis de toutes parts, comme vous le verrez dans la note ci-jointe [1], et n'ayant que dix barriques d'eau pour 63 hommes et aucune autre boisson, et aucun endroit dans cette partie pour en pouvoir faire, je donnai ordre au capitaine de mettre chaque homme de l'équipage à 3/4 d'eau par jour et trois fois la soupe par décade. Je fis route pour Malte, malgré que je le savais bloqué, pour y déposer les vivres que j'avais à bord; je croyais pouvoir entrer à Marsa-Sirocco. Le 21 germinal, à 6 heures du matin, je me trouvais dans l'est-sud-est dudit port, distant cinq lieues. Il y avait une frégate qui en bloquait l'entrée, qui se trouvait à demi-distance de moi et de la terre. Il y avait une petite brise de l'ouest; je fis gouverner à l'est et fis gréer les bonnettes des deux bords et armer les avirons, le temps couvert, pris de toute part. A 7 heures, il a tombé une petite pluie très épaisse qui nous empêchait de nous voir. A 9 heures, le vent a soufflé de l'ouest-nord-ouest grand frais, tombant beaucoup de pluie; aussitôt je fis gouverner sur la perpendiculaire de la route où il avait commencé à me chasser; à 11 heures, la pluie ayant cessé, nous le vîmes à une distance très grande.

Ne pouvant relâcher nulle part sans courir les risques d'être pris, j'ai fait retrancher l'eau de la soupe et ai dirigé ma route pour France; je suis arrivé heureusement; j'en ai été quitte pour quelques peurs.

L'équipage, quoique fatigué par le mauvais temps et par le défaut de nourriture, se porte très bien; il n'y a pas eu de malades.

Quant à la note des forces ennemies, stationnées sur les différents points, nous avons recueilli ces renseignements par sous-main, avec les matelots anglais.

J'ai, Citoyen Ministre, toutes les pièces à l'appui des faits que j'ai l'honneur de vous annoncer [2].

---

1. *Note des forces anglaises stationnées sur les différents points mentionnés ci-dessous*. Cet état peut se résumer ainsi :

Saint-Jean d'Acre : *Tigre* (74 canons), *Thésée* (74), *Lion* (64);

Damiette : *Swiftsure* (74 canons);

Alexandrie : *Cheval-Marin* (44 canons), *Dorothée* (36), *Alliance* (28), deux bombardes;

Palerme ou Malte : *Vanguard* (74 canons);

Malte : *Audacieux* (74 canons), *Mentor* (74), *Alexander* (74), *Alcmène* (32), *Emeraude* (36), *Bonne-Citoyenne* (20); et l'escadre portugaise : *Princesse-Royale* (90 canons), *Reine-de-Portugal* (74), *Saint-Sébastien* (64), *Ildefonso* (64), quatre frégates (de 36);

Rhodes : 2 frégates turques (de 32).

2. A la lettre de Standelet est joint un *Rapport* sur la situation de l'armée d'Orient, du 22 pluviôse au 26 ventôse (10 février-16 mars). Standelet annonce la prise d'El-Arich et de Jaffa et l'arrivée de Bonaparte devant Acre : « Il trouvera une plus grande résistance qu'il ne l'attendait, par la raison que le commandant anglais a fait remonter les batteries et mis à terre, pour les armer, 800 hommes, tant canonniers que soldats, qui sont prêts, malgré cela, à lever le camp aussitôt


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY



La marche du 18 mars fut réglée par des ordres donnés à la première heure, de façon à amener l'armée jusque sous les murs de Saint-Jean-d'Acre [1].

Ordre au général Kleber de marcher avec toute sa division sur Saint-Jean-d'Acre, en passant la rivière. Le général Kleber ordonnera au général Junot de partir avec la 2e légère (à l'exception du bataillon qui restera à Haïfa) et les grenadiers de la 19e, pour marcher sur Saint-Jean-d'Acre par le chemin de la marine.

Ordre au général Bon de suivre le mouvement de la division Kleber.

Les difficultés rencontrées dans cette dernière marche ne permirent pas d'atteindre les abords immédiats de la place.

L'armée, écrit Detroye, a quitté ses positions dans l'ordre accoutumé. Pour éviter le terrain fangeux de la plaine, on a côtoyé longtemps les hauteurs qui ferment le bassin par la droite; on a ensuite

---

que le général avancera; ils ont leur chaloupe à terre prête à les recevoir pour enlever le Djezzar avec son trésor. »

Voir aussi (*Arch. Mar.* BB⁴ 138) lettre adressée à l'ordonnateur Najac par le sous-commissaire de marine Marquisant (fin germinal an VII). Désigné, par ordre du 11 pluviôse, pour être employé sur la flotille, il fit charger à Damiette 1.900 quintaux de riz, biscuit et farine. Il signale l'arrivée à Jaffa (26 ventôse), la réunion avec les 4 bâtiments venus d'Alexandrie (27 ventôse à midi), la capture de la *Torride*, armée de 2 canons de 18 et de 4 pierriers d'une livre (28 ventôse à 9 heures du matin); il envoie la liste des prisonniers anglais embarqués sur le *Cerf*.

Marquisant donne peu de détails sur la capture presque générale de la flotille. Il indique les dangers courus dans le retour : « Après avoir considérablement souffert par le mauvais temps que nous avons essuyé et le manque des vivres, (car nous n'avions que trois verres d'eau par jour), nous avons abordé à La Ciotat, le 28 du courant. Ce bâtiment a besoin d'une grande réparation; il fait de l'eau continuellement. »

1. Avant de franchir cette dernière étape, Bonaparte voulut adresser aux cheiks, ulémas et habitants du pachalik d'Acre, une proclamation pour les inviter à se soumettre. Il déclarait ne vouloir que punir Djezzar : « Vous, bons musulmans, habitants, vous ne devez pas prendre l'épouvante, car je suis l'ami de tous ceux qui ne commettent point de mauvaises actions et qui vivent tranquilles. » Il invitait les communes à envoyer des députés au camp français pour recevoir des sauf-conduits.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traversé la plaine et l'armée est arrivée, à 800 toises [1] de la place, à un ruisseau marécageux qu'il n'a pas été possible de passer.

Les divisions Bon, Kleber et de cavalerie ont campé près de ce ruisseau ; le quartier général est revenu à une lieue en deçà dans la plaine. Il y a environ quatre lieues du dernier campement à Acre.

L'ennemi n'a point disputé les approches. Un corps considérable de cavalerie est sorti de la ville, prenant la route de Damas.

Les Anglais ont tiré beaucoup de 36 sur Haïfa.

Il y a à Haïfa pour plus de quatre mois de vivres, en comptant sur 4 quintaux de blé par an pour chaque homme.

Quatre bâtiments venant de Jaffa avec des bombes, des mortiers et des vivres sont entrés heureusement à Haïfa. Il paraît que la flottille partie de Damiette est tombée dans la flotte ennemie.

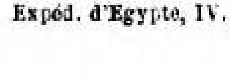
L'armée avait dû camper, le 18 mars, sur la rive gauche du Bélus, qu'il était difficile de traverser en raison de sa profondeur et des marécages qui en bordent le cours. Dès le soir même, on reconnut les passages à suivre et l'on travailla dans la nuit à améliorer les communications.

Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée fut mise en mouvement pour traverser le Bélus et investir la place. Avant de quitter la position de la nuit, Berthier prescrivit à Lannes de se porter en observation dans la direction de Nazareth :

Le général en chef vous ordonne, Citoyen Général, de laisser deux bataillons avec le parc d'artillerie, pour qu'il continue sa route pour rejoindre l'armée.

Vous marcherez, avec le reste de votre division, au village de Chafa-Amr, où on dit qu'il y a 200 chameaux appartenant à Djezzar, des grains et des moutons. L'ordonnateur en chef donne une instruction au commissaire de votre division pour s'emparer de tous ces objets.

Le général en chef vous recommande de mettre de l'ordre dans



1. C'est à peu près à cette distance de la ville que se trouve l'embouchure du Bélus ; mais la route suivie par l'armée franchit ce petit fleuve à un kilomètre en amont.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce village, d'en bien traiter les habitants qui sont nos amis et les ennemis de Djezzar.

Vous coucherez cette nuit dans ce village, et vous nous enverrez de vos nouvelles.

Vous formerez dans ce village un hôpital dans la maison qu'occupait le commandant de Djezzar. Vous resterez là jusqu'à nouvel ordre.

Ecrivez à Nazareth et à Obellin et autres villages circonvoisins pour qu'ils viennent à l'obéissance; assurez-les de la protection et amitié des Français; dites-leur qu'on leur payera exactement tout ce qu'ils fourniront pour l'armée; engagez-les à porter des vivres au camp; enfin, inspirez la confiance, maintenez la discipline, et vous rendrez un grand service à l'armée.

Faites mettre tous les moulins en activité, et qu'on fasse des farines pour l'armée.

Faisons-nous aimer, et que le peuple soit mieux avec nous que sous le régime de Djezzar.

L'investissement d'Acre s'effectua sans que l'ennemi opposât une bien vive résistance :

Les divisions Bon et Kleber, écrit Detroye, ainsi que la cavalerie et le quartier général, se sont placés entre la mer et la rivière.

L'ennemi a démoli les maisons à 200 toises de l'enceinte, mais les décombres et les arbres forment des couverts considérables.

Vers 2 heures, l'ennemi est sorti et a attaqué nos postes. Après un feu vif de part et d'autre, l'ennemi est rentré, nous ayant blessé plus de 50 hommes et blessé [1] plus de 10.

L'assiégé avait entrepris un fort, sur une hauteur à 500 toises en avant de la place. Il a maladroitement exécuté la partie qui regarde la place, et nous en avons profité pour placer une réserve.

La division Lannes, avec le parc, est arrivée à une lieue d'Acre. On travaille au pont sur la rivière.

1. *Sic.* Detroye a sans doute voulu mettre : *tué*.

Voir lettre d'*André Peyrusse à sa mère* (1er germinal-21 mars) : « Le 29, à midi, nous sommes venus prendre nos positions à 1.500 toises de la ville. Un bataillon de la 18e a eu ordre de resserrer la ville; l'ennemi a fait une forte sortie, mais il n'a pas résisté longtemps à nos baïonnettes et il est rentré précipitamment dans ses murs. Les assiégés nous ont lancé quelques bombes, dont l'effet a été assez malheureux. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le vent étant à la côte, les vaisseaux anglais sont sortis de la rade et ont croisé au large.

De son côté, Doguereau donne quelques détails intéressants sur la reconnaissance de la place :

..... Nous arrivâmes près des marais; nous les traversâmes à des endroits reconnus. Nos chevaux avaient de l'eau jusqu'au-dessus du ventre, dans les endroits les plus profonds. Nous passâmes avec la cavalerie et les guides, et nous nous arrêtâmes sur la hauteur qui domine la ville à 7 ou 800 toises; c'est là que Djezzar avait commencé un ouvrage de fortification de son génie, dont j'ai déjà parlé. Il arriva bientôt un poste d'infanterie dans cet endroit, et les divisions passèrent aussi le marais. L'ennemi tira sur nous quelques volées de canon, qui ne produisirent pas grand effet. Au premier aspect, on jugea la place mauvaise, sans fossé et ne devant pas tenir huit jours. On avait pris Jaffa avec tant de facilité qu'on crut qu'il n'y aurait qu'à se présenter devant Acre et que l'exemple de cette première place épouvanterait le pacha.

C'est peut-être à la fausse idée que l'on se forma en arrivant, que sont dus les malheurs que nous éprouvâmes sur la fin de cette campagne, commencée d'une manière si brillante, et qui eût toujours été bien belle si, après avoir pris El-Arich, Gaza et Jaffa, avoir ruiné les magasins de l'ennemi, emporté ses outres, égorgé une partie de son armée et dispersé l'autre, on eût repassé le désert et regagné l'Égypte. L'ennemi était dans l'épouvante et se serait bien gardé de nous menacer davantage; d'ailleurs, il lui eût fallu beaucoup de temps pour faire de nouvelles dispositions.....

Je fus reconnaître, dans les marais et sur un ruisseau qui se jette dans la mer assez près de la place, les endroits où il fallait établir des ponts et ceux qu'il fallait combler avec des fascines pour faciliter le passage de l'artillerie; les officiers de pontonniers commencèrent de suite les travaux; on trouva, dans des maisons qui étaient près de là, des poutrelles et les autres bois nécessaires.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal du siège de Saint-Jean d'Acre [1].

..... On s'empare d'une hauteur importante, à 600 toises de l'enceinte où l'ennemi avait commencé à se retrancher; à la faveur des bosquets et jardins qui l'entourent et des fossés de l'ancienne Ptolémaïs, on s'approche à environ 125 toises et l'on place les postes : on s'empare du village qui appuie notre gauche. Les Turcs, après une légère résistance, se retirent dans Acre.

L'armée se campe derrière une chaîne de collines qui part de la hauteur et qui suit, de l'est à l'ouest, à peu près parallèlement la mer; elle domine une immense vallée qui s'étend du cap Carmel au cap Blanc, à six lieues de distance l'un de l'autre; sa largeur varie de trois lieues à une.

La ville est située sur une langue de terre, à l'une des extrémités du golfe Carmel. Les deux tiers font face à la mer; une partie de l'autre tiers forme une pointe qui s'avance dans la campagne. Elle n'a qu'environ 1.000 toises de pourtour et peut contenir 10 à 12.000 âmes. Sa fortification n'offre rien de moderne; c'est une simple enceinte non terrassée, crénelée, flanquée de tours rondes et carrées, avec un fossé revêtu de 16 à 18 pieds de profondeur. Le palais de Djezzar forme un fort carré avec fossé, et dont un des côtés est adhérent au rempart.

Dans la partie qui regarde le golfe est un port abrité par des jetées en maçonnerie, à l'extrémité desquelles se trouve un phare pour le défendre.

Le général en chef, les généraux du génie et d'artillerie Caffarelli et Dommartin, d'après une reconnaissance générale et sur le rapport des officiers du génie chargés de la faire en détail, décident que l'attaque se fera sur le front de gauche appuyé à la mer, depuis la porte de sortie jusqu'à la grande tour carrée, formant saillant, dont les faces ne sont pas flanquées et avec des approches aisées, à la faveur de l'aqueduc.

Renseignements sur les fortifications d'Acre [2].

La ville d'Acre est défendue par un rempart très épais, soit du côté de la terre, soit du côté de la mer. Les deux tiers de la ville qui sont sur la

1. *Exposé succinct de la campagne de Syrie et des sièges d'El-Arich et de Jaffa. Journal du siège de Saint-Jean d'Acre.* Ce document, non daté, a été rédigé à l'état-major du génie après la campagne d'après des notes prises au jour le jour. *Arch. Gén.*

2. Ces renseignements sont extraits d'un rapport en langue arabe qui fait connaître les forces de Djezzar et ses ressources de toute nature. Ce rapport, non daté, a dû être fourni à Bonaparte vers l'époque de son entrée en campagne (classé aux pièces sans date de mars 1799. *Arch. Guerre*).

Voir encore la description d'Acre que donne Detroye quelques jours après le début du siège :

« La place d'Acre est située sur une presqu'île qui forme la droite de la rade de Haïfa. Elle ne présente du côté de la terre que deux fronts, faisant ensemble un angle presque droit. Vis-à-vis l'angle, à 400 toises, est une hauteur sur


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

mer sont défendus par sept forts ; il y a, en outre, de ce côté-là, un huitième fort, bâti même sur la mer, qu'on nomme *Bourdj-el-Dubban*. L'autre tiers de la ville, qui donne sur la campagne, est défendu par six tours. La ville a deux portes, une très grande pour ceux qui veulent entrer et sortir, et une autre petite qui est dans l'enceinte du palais du gouverneur. Elle est toujours fermée et ne s'ouvre que dans un cas de nécessité. Tout à l'entour de la ville règne un fossé jusqu'à la mer, lequel a environ 10 coudées de largeur sur autant de profondeur. Du côté de terre, entre les murs et les fossés, il y a un espace de 100 coudées environ ; Djezzar en a fait un jardin, dont le terrain a été élevé de près de 5 coudées au-dessus du niveau, ce qui sert à garantir les remparts en cas de siège. Il y a dans la ville 250 canons, grands ou petits, et des bombes, des mortiers, des boulets et de la poudre, en grande quantité. Djezzar a augmenté ce qui s'y trouvait déjà, par les secours d'un consul anglais nommé Baldwin, qui se trouvait à Alexandrie il y a peu de temps.

Sour, Seïdeh et Berout sont aussi défendus par des forts, mais il y a dans chacun peu de canons.

Les munitions de guerre que Baldwin a procurées à Djezzar, d'Angleterre, consistent en 1.200 bombes, du poids de 48 ocques (l'ocque vaut 2 livres et 2 tiers), en 4.000 boulets, en des canons en fer (dont 2 de très gros calibre), en 2 mortiers en bronze et en 30 barils de poudre.

Dès le 19 mars, des ordres furent donnés pour entreprendre les travaux de siège, dont la nécessité avait été constatée à la suite de la reconnaissance de la place.

A cet effet, Berthier prescrivit à Kleber (29 ventôse-19 mars) :

Vous voudrez bien, Citoyen Général, commander sur-le-champ 25 travailleurs, d'après les règles prescrites par l'article 51, titre 34 du règlement de campagne ; ces 25 hommes se rendront, sur-le-champ, avec leurs armes à la queue de la tranchée, où le génie leur fera donner des outils ; un adjoint les accompagnera.

Un ordre semblable fut donné au général Bon.

---

laquelle l'ennemi avait commencé un fort en pierres sèches. Entre cette hauteur et la place, il y a beaucoup de haies de nopals et d'autres couverts qui forment, avec des amas de décombres, des carrés couverts aux feux de la place. Le grand aqueduc est en capitale sur la tour de l'angle et presque sur l'alignement du front de droite, en sorte que, généralement, on est, à sa droite, à couvert de tous les feux. A droite de cet aqueduc, à 200 toises de la place, règne jusqu'à la mer un ancien fossé qui sert de parallèle contre la place..... A gauche de l'aqueduc est un santon, à 50 toises de l'aqueduc et à 70 toises de la place. A gauche du santon, un peu en arrière, est un village. A gauche du village, dans la rade, est un fort qui défend le port et prend des revers sur le front de gauche jusqu'à l'aqueduc..... »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le même jour, Berthier arrêta le règlement suivant pour l'exécution du service.

Règlement pour le siège de Saint-Jean-d'Acre.

ART. 1er. — Il sera commandé toutes les 24 heures pour le service du siège, 1 général de brigade, 1 chef de brigade, 2 chefs de bataillon et 1,000 hommes.

ART. 2. — L'officier général, les officiers supérieurs et les mille hommes de service seront relevés toutes les 24 heures à la pointe du jour et seront rendus à cet effet, une heure avant le jour, au dépôt de la tranchée où ils seront conduits par l'adjudant général ou un adjoint de l'état-major de la division.

ART. 3. — Lorsque les troupes seront arrivées à la queue de la tranchée, le général de brigade en fera l'inspection.

ART. 4. — L'officier général de tranchée en reconnaîtra avec soin tous les débouchés, places d'armes et angles avantageux, afin de déterminer, en conséquence, l'ordre et la disposition des troupes en cas d'attaque.

ART. 5. — Le chef de brigade de tranchée fera les mêmes reconnaissances que le général de brigade et commandera la réserve de la tranchée; il fera le détail quant au service des troupes.

ART. 6. — Les deux chefs de bataillon de tranchée commanderont les troupes dans la tranchée, ils surveilleront le service de la tranchée et seront instruits par le chef de brigade, d'après les dispositions ordonnées par le général de brigade, de celles qu'ils doivent faire en cas de sortie.

ART. 7. — Une heure avant le jour, le général de brigade et le chef de brigade de service se trouveront au dépôt de la tranchée, pour recevoir les nouvelles troupes de la tranchée et faire part au général de jour de ce qu'il peut y avoir de nouveau et du progrès des travaux.

ART. 8. — Une heure avant le jour, chaque poste de la tranchée enverra une ordonnance au dépôt de la tranchée, de sorte que chaque troupe du nouveau service soit conduite, en droiture, au poste qu'elle doit occuper.

ART. 9. — Il sera nommé un officier chargé du détail de la tranchée pendant le siège; il remplira le service détaillé dans les articles 17, 18, etc. du titre 34 du service de campagne [1].

1. Voir ordre de Berthier (30 ventôse 20 mars) désignant l'adjoint aux adjudants généraux René pour être chargé de ce service pendant tout le siège : « Il s'établira, en conséquence, à la tranchée. Il est autorisé à avoir un écrivain intelligent pour faire les états, les rapports et tenir les registres relatifs à ses fonctions. Le général de tranchée lui fera donner une garde d'un sous-officier et dix hommes, qui lui serviront d'ordonnances pour la tranchée. » René est invité à commencer immédiatement ses fonctions et à se concerter avec les généraux d'artillerie et du génie.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ART. 10. — Les troupes de tranchée ne seront jamais employées comme travailleurs ; les travailleurs seront commandés séparément d'après la demande de l'officier général commandant le génie ou celui commandant l'artillerie.

ART. 11. — Celle des deux divisions qui ne fournira point de service de tranchée sera prête à marcher au premier ordre en cas de sortie de la place, ou de secours qui pourraient se présenter à l'assiégé. En conséquence, les troupes seront tenues rassemblées dans leur camp.

ART. 12. — Le général de brigade de tranchée sera préveau de la division chargée de marcher au secours de la tranchée en cas d'une sortie, où la réserve ne pourrait pas repousser les assiégés [1].

Alex. BERTHIER.

En notifiant ce règlement à Kleber, Berthier ajoutait :

..... Vous voudrez bien donner les ordres pour que votre division fournisse pour demain le service du siège.

Le général de brigade, les officiers supérieurs et les 1.000 hommes devront être rendus demain à la pointe du jour à la queue de la tranchée, où elles relèveront les troupes de la division Bon.

Ce que nous appelons le dépôt de la tranchée est cette espèce de gorge formée par les deux mamelons où la division Bon avait pris position ce matin.

L'occupation du port de Haïfa présentait un grand intérêt,

1. Le service des armes spéciales fut réglé d'une façon analogue. Voir (*Arch. Art.*) l'ordre concernant le service de l'artillerie, signé par le chef d'état-major Doguereau, le 29 ventôse (19 mars) :

« A dater de demain matin à la pointe du jour, il y aura un chef de bataillon d'artillerie de tranchée : il y fera le service pendant 24 heures et fera exécuter tous les ordres relatifs aux constructions, réparations, approvisionnements des batteries et directions des feux.

« Chaque chef de bataillon de service sera accompagné de son adjudant-major.

« Le directeur général du parc désignera un garde qui, pendant la durée du siège, sera à la queue de la tranchée pour y recevoir les munitions, outils d'artillerie et les répartir aux diverses batteries suivant les ordres qu'il en recevra de l'officier supérieur de service; ce sera également lui qui recevra les armes des hommes tués ou blessés et les débris quelconques d'armes, ustensiles et armements, qu'il aura grand soin d'envoyer au grand parc. Le directeur du parc fera commander, toutes les 24 heures, un conducteur pour aider et être à la queue de la tranchée avec le garde.

« Le chef de bataillon de service aura la plus grande attention à ce que les armes des hommes tués ou blessés soient envoyées exactement au grand parc.

« Le chef de brigade Songis sera chargé de la surveillance de l'artillerie du siège ; il visitera, en conséquence, les batteries toutes fois et quand il le jugera à propos ; y donnera les ordres qu'il croira convenables et dans les occasions importantes aura son poste à la principale. »

Le tour des chefs de bataillon d'artillerie du jour fut ainsi arrêté : Faure, Danthouard, Grobert et Ruty.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

tant pour favoriser le ravitaillement que pour empêcher l'ennemi de contrarier les travaux de siège par une diversion sur les derrières de l'armée. La défense de ce point important fut confiée au chef d'escadron Lambert :

Il est ordonné au chef d'escadron Lambert de partir ce soir pour se rendre à Haïfa et prendre le commandement de cette place.

Le général Dommartin fera partir ce soir un obusier et une pièce de 4 pour Haïfa ; le chef d'escadron Lambert se servira de ces pièces avec ménagement, afin d'économiser les munitions ; s'il se présente des chaloupes canonnières, il les laissera approcher à portée de fusil, et alors on tirera à coup sûr pour les couler bas.

Dans le cas où des forces trop supérieures feraient une descente et que le chef d'escadron Lambert ne jugeât pas avoir les moyens nécessaires pour les repousser avec avantage, il aurait soin de faire sa retraite dans le fort qui domine la ville.

Le chef d'escadron Lambert sentira l'importance de Haïfa, tant par (*sic*) les magasins qui y sont que par les services que peut nous rendre le port.

Le chef d'escadron Lambert verra l'ordonnateur, qui envoie ce soir un convoi à Haïfa, et le général Dommartin [1].

De même qu'en Égypte, Bonaparte voulut favoriser ses opérations militaires en provoquant les sympathies, ou même le concours, d'une partie des populations. Par son despotisme et ses cruautés, Djezzar avait suscité des haines profondes non seulement parmi les chrétiens très nombreux en Syrie, mais encore parmi les musulmans.

Dès le 19 mars, pendant que s'achevait l'investissement, le cheik Abbas-el-Daher vint se présenter à Bonaparte et lui offrir ses services [2]. C'était le fils d'Omar-Daher qui, après avoir longtemps gouverné la Syrie, avait été trahi, assassiné, puis remplacé par Djezzar. Bonaparte accueillit avec empressement

1. Ordre de Berthier (29 ventôse-19 mars). Voir, le même jour, ordre au commandant de bataillon de la 25e à Haïfa, le prévenant qu'il sera sous les ordres de Lambert.

2. D'après les *Campagnes d'Egypte et de Syrie* (T. II, p. 63), Daher fut présenté à Bonaparte sur la hauteur de la mosquée, et revêtu d'une pelisse, en signe d'investiture de son commandement : « Pendant qu'il prêtait son serment, un boulet emporta son cheval, qui était à dix pas derrière lui. Ce prince resta deux jours au camp. »


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

les propositions d'Abbas-el-Daher et le nomma cheik de la Tibériade. Il déclarait dans la lettre d'investiture :

J'ai choisi le cheik Abbas-el-Daher, fils d'Omar-Daher, en considération de son mérite personnel, et convaincu qu'il sera, comme son père, ennemi des vexations et bienfaiteur du peuple, pour commander dans toute la Tibériade, en attendant que je puisse le faire aussi grand que son père. J'ordonne donc par la présente, aux cheiks et au peuple de la Tibériade, de reconnaître le cheik Abbas-el-Daher pour leur cheik. Nous l'avons en conséquence revêtu d'une pelisse. J'ordonne également au cheik-el-beled de Nazareth de lui faire remettre les maisons, jardins et autres biens que le cheik Omar Daher possédait à Nazareth.

Le lendemain, Bonaparte prescrivit à Berthier de faire écrire :

Aux villages de Zib, de Safed, Tabarieh, Nazareth, Cana et nominativement à tous les plus gros villages du pachalik d'Acre, pour leur faire connaître qu'ils aient à envoyer des députés au camp devant Acre, afin de prêter obéissance et de déclarer ce qu'ils auraient appartenant à Djezzar ; 2° recevoir des sauvegardes pour leur village, afin que, pouvant les montrer aux différents détachements de l'armée qui passeront par là, ils soient traités en amis.

Des communications analogues devaient être adressées au commandant de la ville de Sour et au chef des Motoualy.

Bonaparte annonça lui-même à l'émir Béchir, chef de la nation druse, son entrée en Syrie et son intention de réduire la capitale de Djezzar (30 ventôse - 20 mars) :

Je m'empresse de vous faire connaître toutes ces nouvelles, parce que je sais qu'elles doivent vous être agréables, puisque toutes ces victoires anéantissent la tyrannie d'un homme féroce qui a fait autant de mal à la brave nation druse qu'au genre humain.

Mon intention est de rendre la nation druse indépendante, d'alléger le tribut qu'elle paye et de lui rendre le port de Beyrout et autres villes qui lui sont nécessaires pour les débouchés de son commerce.

Je désire que, le plus tôt possible, vous veniez vous-même, ou que vous envoyiez quelqu'un pour me voir ici, devant Acre, afin de prendre tous les arrangements nécessaires pour vous délivrer de nos ennemis communs.

Vous pouvez faire proclamer, dans tous les villages de la nation druse, que ceux qui voudront porter au camp des vivres, et surtout du vin et de l'eau-de-vie, seront exactement payés.



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU CHEIK MUSTAPHA-BECHIR

Devant Acre, le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

Le cheik Mustapha-Bechir, homme recommandable par son talent et son crédit, celui qui a mérité les persécutions d'Ahmed-Pacha, qui l'a tenu sept ans dans les fers, est nommé commandant de Safed et du pont de Benat-Yakoub.

Il est ordonné à tous les cheiks et habitants de lui prêter main-forte pour arrêter les Mouselmyn, les troupes de Djezzar et autres, qui s'opposeraient à l'exécution de nos ordres.

Il a été, à cet effet, revêtu d'une pelisse.

Il lui est expressément recommandé de ne commettre aucune vexation envers les fellahs, et de repousser avec courage tous ceux qui prétendraient entrer sur le territoire du pachalik d'Acre.

BONAPARTE.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 30 ventôse an VII (20 mars 1799).

Le général en chef prévient l'armée que les villages qui environnent Saint-Jean-d'Acre sont composés de Druses, peuples amis des Français et ennemis de Djezzar, qu'ils apportent avec empressement des vivres pour l'armée, qu'ils s'arment pour notre parti. En conséquence, il ordonne que les personnes et les propriétés dans tous les villages des environs soient scrupuleusement respectées ; il ordonne de faire arrêter les pillards, qui seront fusillés.

Le général en chef ordonne particulièrement au général commandant la cavalerie de prendre des mesures telles, que les partis et patrouilles qu'il enverra en reconnaissance ne pillent pas. Le général commandant la cavalerie serait responsable des pillages qu'il n'aurait pas fait réprimer.

Les succès de l'armée et son bien-être tiennent essentiellement à l'ordre et à la discipline qui nous feront aimer d'un peuple qui vient au-devant de nous et qui est l'ennemi de nos ennemis.

Il est ordonné aux adjudants généraux des divisions de se mettre au courant des rapports journaliers pour la partie historique, depuis les derniers qu'ils ont envoyés, et d'être exacts à se tenir au courant.

Les adjudants généraux des divisions auront attention de commander et de donner tous les ordres de police et de discipline conformes aux règlements du service de campagne, tant pour les fourrageurs que pour les distributions et la police du camp. Ils trouveront, jointe à l'ordre du jour, une copie du règlement que le chef de l'état-major a fait pour le quartier général ; ils le feront exécuter dans leurs divisions.

Les généraux de division feront connaître à l'ordre que, pour communiquer de la droite à la gauche de la position de l'armée, on doit passer



Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

PAGE NOT AVAILABLE

Digitized by Google

Original from
PRINCETON
UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

en arrière du quartier général, et qu'il est expressément défendu de passer en avant, entre le quartier général et les arcades.

Les adjudants généraux des divisions empêcheront qu'on aille au fourrage isolément ; ils reconnaîtront, en conséquence, les endroits où fourrageront les divisions, et ordonneront qu'on y aille en ordre.

BERTHIER.

L'appel adressé par Bonaparte trouva généralement un écho dans ces populations qui avaient tant souffert de la tyrannie de Djezzar. Si, faute de temps, d'organisation et de moyens matériels, elles ne purent nous fournir qu'un insignifiant concours militaire, la sûreté de nos camps et de nos postes bénéficia du moins des sympathies ainsi éveillées; il en résulta, en outre, de précieux avantages pour la subsistance des troupes, qui put être, en grande partie, assurée au moyen des ressources locales.

Notre camp, écrit Peyrusse[1], ressemble tous les jours à une grande foire; vin, eau-de-vie, figues, pains plats, raisins, beurre, etc..... tout abonde, à un prix fou à la vérité; mais en campagne on ne calcule pas et cet empressement est pour nous un grand bonheur. Cinquante cheiks de villages sont venus nous demander des sauvegardes; ils s'empressent tous de se mettre sous notre protection. Le général en chef a eu la visite d'un vieillard de 115 ans, accompagné de son fils, de son petit-fils et de son arrière-petit-fils, qui est un jeune homme de vingt ans, déjà marié. Le général en chef lui dit qu'il devait être bien satisfait d'avoir tant vécu, puisqu'il allait voir de si heureux changements dans son pays; le fils répondit que son père était comme Siméon, qu'il mourrait content, puisqu'il avait vu le Messie.....

Tous les Syriens crient contre Djezzar; ce pacha, âgé de 70 ans, est un monstre de cruauté; il n'est point de tourments qu'il n'ait fait éprouver aux chrétiens et aux Turcs de la Syrie et à ses plus fidèles serviteurs. Il a fait couper le nez et les oreilles aux uns, fait couper les cuisses, crever les yeux et ferrer les autres comme des chevaux. Aussi tout le monde fait des vœux pour sa destruction.

1. Lettre à sa mère, du 13 germinal an VII (2 avril 1799).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Règlement pour la police du quartier général.

Devant Saint-Jean-d'Acre, le 30 ventôse an VII (20 mars 1799).

Article premier. — A la générale ou au premier, chacun se préparera à détendre les tentes, on sellera et bridera.

A l'assemblée, les tentes seront détendues, on chargera.

Au drapeau, on se mettra en mouvement pour le point de réunion indiqué par le vaguemestre général.

Art. 2. — En route, il est défendu à qui que ce soit de s'écarter de son rang. Arrivés au camp, les officiers de l'état-major indiqueront la place des tentes; les cuisines seront toujours dix pas en arrière des tentes, les chevaux, mulets ou chameaux quinze pas en arrière des cuisines.

Art. 3. — Il est expressément défendu, une fois pour toute la campagne, à tout soldat, cavalier, vivandier ou valet, à qui il puisse appartenir, d'aller au fourrage en particulier, soit de jour soit de nuit.

Il est ordonné à toutes les gardes et patrouilles de les arrêter et de les garder au quartier général.

Le commandant des guides de l'armée fera faire des patrouilles en conséquence.

Art. 4. — L'état-major fera indiquer les jours et heures de fourrages. Les fourrageurs seront conduits par un officier d'état-major.

Art. 5. — Il est expressément défendu à qui que ce soit de faire aucune ordure devant le front de bandière, dans les rues du camp, enfin dans aucune partie de son enceinte; il sera fait des latrines à 80 toises en arrière du camp.

Art. 6. — Le vaguemestre, en conséquence de l'article ci-dessus, prendra un état de tous les valets du quartier général. Il en commandera tous les jours seize qui, aussitôt la diane, feront de nouvelles fosses et combleront celles de la veille. Ces latrines seront en ligne, il en sera fait quatre en arrière du camp.

Art. 7. — Le commandant du quartier général fera demander seize outils au commandant du génie et les consignera au vaguemestre.

Art. 8. — Il est expressément défendu à qui que ce soit de tuer, auprès des cuisines ou dans toute autre partie de l'enceinte du camp, aucune volaille ou bétail. Le commandant du quartier général désignera un emplacement à 100 toises en arrière du camp. Le vaguemestre général aura soin de faire enterrer chaque matin les intestins, etc.

Art. 9. — Les palefreniers auront soin de tenir la plus grande propreté dans le rang des chevaux.

Art. 10. — Aussitôt après la diane, les domestiques des officiers et administrateurs composant le camp du quartier général, nettoieront ou feront nettoyer par les Turcs devant leurs tentes, dans les rues du camp et dans toute la profondeur du terrain qui leur est donnée pour leurs équipages; ils tiendront constamment leur terrain dans la plus grande propreté.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Art. 11. — On arrêtera les domestiques qui doivent répondre de la propreté du camp de leurs maîtres; ils payeront une amende déterminée par l'état-major général.

Art. 12. — Le chef de bataillon Gasquet, chargé de la police du quartier général, remplira les fonctions qui sont attribuées au commandant de la gendarmerie nationale du quartier général; il remplira exactement toutes les fonctions prescrites par le titre 23 du règlement de campagne.

Art. 13. — Le vaguemestre général étant chargé de tous les détails de police, il est autorisé à avoir deux adjoints, qu'il choisira parmi les sous-officiers surnuméraires.

Art. 14. — L'adjudant général de campement veillera supérieurement à l'éxécution du présent règlement.

Art. 15. — Les généraux campant au quartier général, l'ordonnateur en chef, les chefs d'administration tiendront la main à l'exécution des dispositions ci-dessus; ils en sentiront l'importance et l'intérêt de salubrité, tant pour eux que pour tout ce qui tient au quartier général.

Art. 16. — Le général chef d'état-major ou le général Andréossy feront une inspection du camp à l'heure qu'ils jugeront convenable, et ils s'en prendront à l'adjudant général de campement et au commandant du quartier général de tout ce qui serait contraire au règlement de police.

Art. 17. — Chacun donnera connaissance du présent règlement à ses domestiques.

Alex. Berthier.

La journée du 20 mars fut consacrée à compléter l'installation de l'armée et à poursuivre les travaux :

La tranchée a été ouverte devant Acre pendant la nuit du 29 au 30, écrit Detroye. On a ouvert des communications entre les haies et les décombres, de manière à arriver à couvert à 130 et 150 toises de la place vers la gauche. On a commencé à établir la communication à la droite de l'aqueduc entre un mur parallèle et un fossé de l'ancienne Acre.

Le général a organisé le service de la tranchée; il y aura chaque jour un général de brigade, un chef de brigade, deux chefs de bataillon et 1.000 hommes de service.

La division Reynier et la division Lannes sont arrivées aujourd'hui au camp ainsi que le parc, en sorte que toute l'armée est réunie [1].

1. Voir ordre de Berthier à Lannes (30 ventôse-20 mars), «.... J'envoie l'ordre au parc de partir pour se rendre au quartier général. Le général en chef vous ordonne de partir également de la position où vous êtes pour vous rendre avec votre division au quartier général aussitôt que vos chameaux, que vous devez avoir envoyés


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le camp n'est pas hors de portée de la place, mais il n'est pas vu et on a établi des factionnaires pour que rien n'en découvre la position à l'ennemi.

Les Druses et les autres habitants des montagnes viennent en foule au camp et donnent les plus grands témoignages d'affection pour l'armée et de haine contre Djezzar. Ils apportent beaucoup de provisions de toute espèce, et l'abondance commence à régner dans le camp. Ils achètent avec empressement des armes et des cartouches. Ces montagnards sont très proprement vêtus et ont, généralement, une figure agréable et une barbe noire très touffue.

La place fait un feu très faible contre les gardes et les travailleurs.

On voit une belle fontaine construite par Djezzar à 130 toises de la ville; l'eau y vient de la montagne par un aqueduc de plus de trois lieues qui prend l'eau dans les montagnes. Cet aqueduc est en partie hors de terre et en partie sous terre, et il y a, de distance en distance, des piliers renfermant des tuyaux ascendants et descendants qui renouvellent la chute de l'eau.

Dans la soirée, Berthier régla, dans les conditions suivantes, le service du lendemain :

Ordre au général Bon de fournir, ce soir à 6 heures, 25 hommes pour travailler à la tranchée.

Même ordre à la division Kleber.

Ordre à la division Reynier de fournir le service de tranchée, conformément au règlement de siège.....

Ordre à la même division de fournir, pour demain matin, 50 travailleurs, qui seront relevés le soir par 50 autres hommes de la même division.

Prévenu le général Kleber que sa division est d'observation.

Ordre à la division Lannes de fournir une garde de 25 hommes à l'hôpital; ordre à la division Lannes de fournir 100 hommes comme travailleurs, pour le 1er germinal.

Dès le jour de l'investissement [1], on avait commencé l'ins-

à Haïfa, vous auront rejoint. » Le même jour, Berthier prescrit à Dommartin de diriger le parc sur le quartier général, où il se placera « un peu en arrière, entre la division Kleber et le quartier général ».

1. Voir ordre de Berthier à Daure (29 ventôse-19 mars) prescrivant d'établir décidément l'hôpital « dans la première maison que le citoyen Larrey a vue, hier,



Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

tallation d'hôpitaux pour recevoir les blessés et les malades qui continuaient à être assez nombreux. Ces premières dispositions ne tardèrent pas à être insuffisantes, surtout en présence de nouveaux cas de peste [1].

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Devant Acre, le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

Il serait nécessaire, Citoyen Général, de travailler à construire des baraques le long de l'aqueduc, de manière à pouvoir y placer 200 malades; nous en avons déjà 90 qui obstruent le local des blessés, qui, lui-même, va avoir besoin de nouveaux emplacements.

BONAPARTE.

Pour réagir contre la dépression morale qui eût favorisé les progrès de la contagion, Desgenettes rédigea un avis rassurant, qui fut mis à l'ordre du jour de l'armée (1er germinal-21 mars):

Avis des officiers de santé.

L'armée est prévenue qu'il est très avantageux pour sa santé de se laver fréquemment les pieds, les mains et la face avec de l'eau fraîche, et préférable de les laver avec de l'eau tiède, dans laquelle on met quelques gouttes de vinaigre ou d'eau-de-vie.

Il faut éviter de boire, quand on a chaud, une trop grande quantité d'eau, et il est très prudent d'avoir toujour l'attention de se rincer la bouche auparavant et de tremper les mains dans l'eau.

L'armée doit rejeter avec soupçon les vêtements et le linge des Turcs, parce que ceux qui les ont portés sont malpropres et souvent malades, sans prendre aucun soin raisonné de leur santé.

La maladie qui effraye mal à propos beaucoup de monde demande que l'on rétablisse sa transpiration arrêtée. On le fait par les ablutions ou lavages indiqués ci-dessus, par l'administration d'un vomitif, surtout

au-delà du ravin », et à faire exécuter toutes les réparations nécessaires : « La maison où le citoyen Larrey a établi pour le moment l'hôpital ne peut convenir à un hôpital; l'intérêt qu'on doit porter aux soldats et les dispositions militaires s'y opposent; cette maison servira seulement d'hôpital de dépôt de tranchée. »

1. Dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (T. I, p. 55), Desgenettes dit que, dès le début du siège, il reconnut *la maladie observée à Jaffa* chez quelques hommes du parc d'artillerie, *tombés malades en route* et sous ses yeux.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

quand il y a disposition à vomir, et en soutenant, tout de suite, la moiteur et les forces par une boisson composée, vu l'urgence, de café, de quinquina et aromatisée avec le citron ou le limon. L'engorgement des glandes exige, dans le principe, des cataplasmes émollients, et, quand le sujet est faible, on doit promptement ouvrir les tumeurs par l'application d'un ou plusieurs boutons de feu [1]. L'expérience a déjà démontré l'efficacité de ce traitement; l'expérience a aussi prouvé, par un grand nombre de faits bien observés, que la maladie n'est pas contagieuse.

En dehors des travaux du siège, qui se poursuivirent sans incident, la journée du 21 mars fut marquée par une tentative infructueuse des Anglais contre le port de Haïfa.

Pendant la nuit du 30 ventôse au 1er germinal, on a entrepris une sape pour communiquer de la fontaine à un santon; cet ouvrage est devenu impossible par la nature du terrain pierreux. Le chef de brigade du génie Sanson a été blessé à la main en visitant le fossé [2].

Avant la pointe du jour, les Anglais ont fait un feu terrible sur Haïfa. Les habitants se sont retirés sur le Carmel, mais la garnison n'a pas bougé et le feu a produit peu d'effet [3].

La maladie avec bubons continue ses ravages.

Dans l'après-midi, les Anglais se sont approchés de Haïfa, avec des troupes de débarquement, dans sept chaloupes canonnières, avec l'intention de descendre à terre, ou plutôt de prendre nos bâtiments arrivés il y a peu de jours. Le chef d'escadron Lambert,

1. Sur la proposition de Desgenettes, cette indication de traitement fut ainsi modifiée par l'ordre du jour du 14 germinal (3 avril) : « On a trouvé, depuis, qu'il est plus avantageux, dans la fièvre accompagnée d'engorgement des glandes, d'ouvrir ces tumeurs avec l'instrument tranchant qu'avec le feu; la maladie diminue d'intensité et guérit avec des soins. »

L'ordre du jour du 23 germinal (12 avril) ajoute l'observation suivante : « On fait avec avantage une saignée dans l'invasion de la maladie, quand l'inflammation est violente et le sujet robuste, et on renvoie le vomitif au lendemain.

» Les mouvements des hôpitaux annoncent la diminution de la maladie et le succès du traitement. »

2. Le *Journal du siège de Saint-Jean d'Acre* porte : « Le chef de brigade du génie Sanson, voulant s'assurer si la contrescarpe était revêtue et reconnaître la profondeur du fossé, au saillant de la grosse tour, passe par une ouverture à l'angle formé par l'aqueduc près de la contrescarpe. A peine débouché et avant d'être parvenu à la maçonnerie, il reçoit une balle à bout portant, partie d'une des embrasures du 2e étage de la tour. » Voir les *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, par Miot (édit. de 1804, p. 152). A la suite de cette reconnaissance, on crut que la contrescarpe n'était pas revêtue.

3. Le registre des ordres de Berthier contient un ordre adressé au général Bon, lui prescrivant de tenir le général Rampon et 300 hommes prêts à marcher. Cette mesure avait sans doute été motivée par le bruit de la canonnade de Haïfa.



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

commandant à Haïfa, ayant deviné leur projet, a caché sa troupe dans les quatre bâtiments et ne s'est montré que lorsque les Anglais ont commencé à aborder ; alors il a fait un feu très vif de mousqueterie et a démasqué un obusier. Les Anglais ont perdu une chaloupe, une pièce de 36 avec 100 boulets, 22 prisonniers et 60 tués ou blessés [1].

A la suite de cet affaire, le commodore Sidney Smith, qui commandait l'escadre anglaise, entama avec Lambert des pourparlers pour l'échange des prisonniers tombés entre les mains des Français ; il renvoya, en même temps, le courrier Ragé, qu'il avait récemment délivré du bagne de Constantinople. Les propositions de Sidney Smith furent acceptées, le 3 mars, par Bonaparte [2].

1. Sur l'affaire de Haïfa, voir lettre écrite par Berthier à l'un des généraux commandant les divisions (1er germinal-21 mars) :

« Je m'empresse de vous instruire, mon cher Général, qu'aujourd'hui à 4 heures les Anglais ont fait approcher de Haïfa quelques avisos et plusieurs chaloupes canonnières.

» Après une vive canonnade sur les petits bâtiments qui nous sont arrivés, ils sont venus avec leurs chaloupes pour les prendre à l'abordage.

» Le chef d'escadron Lambert, qui commande à Haïfa, avait fait ses dispositions pour les recevoir, mais en masquant son monde et un obusier qu'il avait.

» Il a laissé approcher les Anglais, jusqu'au moment de monter à bord de nos bâtiments, qui étaient tout près de terre. Alors il a démasqué son obusier et a attaqué les Anglais avec 100 hommes d'infanterie qui composent la garnison de Haïfa.

» Il a pris une chaloupe canonnière anglaise avec ses canons de 36, beaucoup de munitions et une cinquantaine de fusils. L'officier qui commandait la chaloupe a été tué ; et il a fait 22 prisonniers, que vous verrez passer demain devant le front de votre camp.

» Les Anglais ont fui à force de rame et de voile et ont regagné les vaisseaux, bien étrillés. Si nous ne sommes pas heureux sur mer, ils ne le sont pas sur terre. Faites part de cette bonne nouvelle à votre division.

» Une chose remarquable est que nous n'avons pas eu un seul homme tué, ni un seul blessé. »

2. Voir ordre de Berthier à Lambert (2 germinal-22 mars), prescrivant d'envoyer au quartier général tous les prisonniers anglais non blessés et l'autorisant, si les Anglais envoyaient un parlementaire, à le recevoir en dessus ou en dehors de Haïfa « afin qu'il ne soit pas à même de voir l'état de la place ».

Voir (même date) lettres de Sidney Smith à Bonaparte et au commandant de Haïfa. Il envoie la liste des prisonniers français qu'il a à son bord, et demande celle des Anglais qui ont été pris la veille ; il propose l'échange de ces derniers ; il transmet une lettre du lieutenant de dragons Delesalle qu'il a retiré de la main des Turcs et annonce le renvoi du courrier Ragé.

Voir (même date) la réponse de Lambert à Sidney Smith, déclarant que les prisonniers anglais ont été traités avec beaucoup d'égards :

« Le général en chef Bonaparte a demandé ce matin les prisonniers à son quartier

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Devant Acre, le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

Vous ferez commander un adjoint et un certain nombre de travailleurs par division, pour faire des fascines de jonc ayant 3 pieds de haut et 18 pouces de diamètre; chaque division devra en avoir fait, dans la journée de demain et d'après-demain, 1.500 qui seront portées à la queue de la tranchée.

Le général d'artillerie fournira quatre sous-officiers pour enseigner la manière de faire ces fascines.

BONAPARTE.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 1er germinal (21 mars).

Les adjudants généraux des divisions sont prévenus que les travailleurs pour la tranchée sont commandés par un tour particulier pris par la tête, qu'ils doivent être armés et commandés par un ou plusieurs officiers suivant la force du détachement.

Plusieurs détachements de travailleurs de 25 hommes ont été envoyés à la tranchée sans officiers; ils doivent être commandés par un sous-lieutenant.

Les adjudants généraux des divisions doivent lire l'article 34 du règlement du service de campagne, qui fait connaître la manière dont ils doivent commander le service des sièges. Le premier devoir des adjudants généraux est de bien connaître les règlements militaires et particulièrement le service de campagne [1].

Les généraux de division sont autorisés à envoyer quelques hommes de corvée conduits par un officier d'état-major en arrière du camp, dans la montagne, pour tâcher d'avoir le bois indispensable pour faire la soupe; il faut, autant qu'on pourra l'éviter, ne point couper les oliviers. Le général en chef prend des mesures pour engager les paysans à apporter du bois au camp.

Les généraux de division, en attendant qu'on puisse faire fourrager l'armée ensemble, ordonneront qu'on aille, le plus en ordre possible, dans la proximité de leur camp.

---

général devant Saint-Jean d'Acre; il envoya, la nuit dernière, son chirurgien pour panser les huit blessés, qui ne le sont pas dangereusement; ce chirurgien les accompagne. »

Voir (*Corr. de Nap.* 4035), lettre de Berthier à Sidney Smith acceptant, au nom de Bonaparte, l'échange des prisonniers et le remerciant du renvoi du courrier Ragé.

Le *Carnet de la Sabretache* a publié une curieuse relation du courrier Ragé (année 1900, p. 280 à 292.)

1. L'ordre du jour de l'armée du 6 germinal (26 mars) recommande que les détachements soient rassemblés par les adjudants-majors, qui leur feront connaître leur destination. « La plupart des détachements arrivent par parcelles ou incomplets et ne sachant ce qu'ils doivent faire..... Un grand nombre de volontaires prétendent être de garde pour être dispensés de travailler. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le général en chef s'occupant des moyens de faire établir un marché en arrière du quartier général, ils donneront également des ordres pour empêcher que les soldats n'aillent au-devant des paysans qui apportent des vivres pour l'armée.

La cavalerie ayant 50 hommes à pied et l'armée n'étant pas présumée devoir marcher d'ici à quelque temps, on invite ceux qui auraient plus de chevaux qu'il ne leur en faut pour leur service de les envoyer soit à l'état-major, soit au général Murat, qui les payera.

Résumé des ordres de Berthier (du 1er germinal - 21 mars).

Au général Lannes : Ordre de fournir pour demain le service du siège, soit le plus ancien général de brigade, 1 chef de brigade, 2 chefs de bataillon et 1,000 hommes, qui se rendront à la tranchée avant le jour.

Au général Reynier : 1° Sa division étant, le lendemain, d'observation en cas de sortie, ordre de tenir ses troupes réunies dans leur camp.

2° Ordre de commander pour demain, à 8 heures du matin, un détachement de 100 hommes pour la garde du parc et un détachement de 30 hommes pour la garde de l'ambulance.

Au général Bon : 1° Ordre de commander pour demain, à 4 heures 1/2 du matin, un détachement de 80 travailleurs qui se rendront, en armes, à la queue de la tranchée; ils seront relevés à 6 heures du soir par 80 autres. Ordre de commander un détachement de 25 hommes pour la police du marché qui sera ouvert à midi en arrière du quartier général.

2° Ordre d'envoyer une compagnie d'infanterie avec l'adjoint Mailly.

Au général Kleber : Ordre de commander pour demain, à 4 heures du matin, un détachement de 25 travailleurs qui se rendront en armes à la queue de la tranchée et seront relevés à 6 heures du soir par 25 autres.

Le 22 mars, les travaux de siège furent continués sans incident :

La nuit du 1er au 2 germinal, écrit Detroye, on a débouché pour s'avancer vers un santon au centre de l'attaque. Le premier zigzag dirigé du côté de la mer a 50 toises et est terminé; le 2e en retour a été poussé jusqu'à 20 toises du santon.

Pendant le jour, on a continué en sape le travail de ce dernier zigzag; la place fait un feu extraordinairement peu vif.

La nuit du 2 au 3 germinal, on a prolongé le zigzag depuis le santon jusqu'à l'aqueduc et on en a repris un de l'aqueduc à la tête du santon.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 2 germinal an VII (22 mars 1799).

Le général en chef ordonne au général Murat de partir sur-le-champ avec 300 chevaux et une pièce de canon pour se rendre au village de Chafa-Amr, où il protègera l'enlèvement des chameaux et des blés appartenant à Djezzar. Le général Murat joindra à ses troupes tous les habitants armés de Chafa-Amr pour, conjointement avec eux, repousser les Naplousains. Il trouvera ci-joint la lettre des cheiks de Chafa-Amr, qui lui fera connaître l'objet de sa mission.

J'écris à l'ordonnateur en chef d'envoyer un commissaire des guerres avec le général Murat [1]. Il rentrera au quartier général avec sa troupe et son artillerie, quand sa mission sera remplie.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 2 germinal an VII (22 mars 1799).

Je vous prie, Citoyen Général, de vouloir bien faire commander de suite 50 travailleurs conduits par 2 officiers, pour aller couper des fascines de jonc, destinées à faire un baraquement pour les malades; 25 de ces travailleurs devront être armés de sabres et de briquets. Le détachement se rendra au parc du génie à la gauche du quartier général, d'où le chef de l'état-major du génie les fera conduire au lieu du travail.

BERTHIER.

1. Le registre d'analyse des lettres reçues par Daure mentionne une lettre du commissaire des guerres Colbert (2 germinal-21 mars), annonçant qu'il est arrivé à Chafa-Amr, a trouvé un magasin d'orge « très considérable », mais n'a ni sacs ni chameaux pour transporter ce grain.

Voir, à la suite de l'ordre du jour du 3 germinal (23 mars), une lettre de Daure à Berthier, signalant la pénurie de sacs ; les parties prenantes gardent ceux qui leur ont été donnés avec les denrées. Daure demande que tous les sacs reçus des magasins soient restitués.

L'ordre du jour prescrit, en effet, de rapporter ces sacs dans la matinée au magasin central : « Chacun doit sentir la nécessité de cette mesure, dont l'inexécution entraverait le service essentiel de la subsistance de l'armée. »

Voir, à ce sujet, l'ordre du jour de la division Bon (10 germinal-30 mars). Il prescrit aux chefs d'administration et des corps de remettre dans la journée « au vaguemestre de la division, qui en donnera reçu, tous les sacs vides, cousus ou non cousus, appartenant aux individus ou provenant des magasins..... »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER A L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE [1]

Devant Acre, le 2 germinal an VII (22 mars 1799).

Le général en chef me renvoie, Citoyen Ordonnateur, votre lettre relative au moulin de Denou; il me charge de vous dire que, pour ces détails, c'est avec moi que vous devez directement correspondre.

J'ordonne à la division Kleber de fournir 25 hommes; je joins ici l'ordre, que vous ferez porter à la division Kleber par le commissaire ou l'employé que vous y envoyez.

Je viens de faire la visite de l'hôpital : on y manque de marmites et de vases pour faire boire les blessés, on y manque de vases pour laver les plaies.

Il ne faut, pour les blessés, que de l'orge et du miel, pour faire de la tisane, et il n'y en a point. Ces malheureux, qui ont tant de droits à notre intérêt, souffrent, et cependant l'on vend journellement dans le camp de l'orge et du miel.

Je vous requiers de faire acheter, le plus promptement possible, de l'orge, du miel et des vases, qu'il est aisé de se procurer dans la montagne.

Le linge et la charpie sont sur le point de manquer; ordonnez également qu'on prenne des précautions sur cet objet.

BERTHIER.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 2 germinal an VII (22 mars 1799).

Les compagnies de grenadiers dont les bataillons montent à la tranchée seront toujours les premières.

Des travailleurs.

Le nombre des travailleurs commandés sera fourni exactement; ils seront conduits par un adjudant-major de la demi-brigade à la queue de la tranchée, où l'officier chargé du détail du siège les comptera.

Les travailleurs entrant à la tranchée, les officiers qui les commandent marcheront à la tête, à la queue et au centre; on fera prendre à chaque travailleur des outils au dépôt de la tranchée.

Chaque commandant d'escouade est chargé de faire travailler et de contenir les soldats qui la composent; les sergents veillent sur deux escouades, les officiers sur la totalité.

---

1. La *Correspondance de Napoléon* a publié (n° 4051) cette lettre, à partir du 3e alinéa, sous la signature de Bonaparte. Le début montre cependant, d'une façon indiscutable, que Berthier écrit en son propre nom.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les travailleurs doivent marcher dans le plus grand silence; les officiers qui les commandent observeront exactement ce qui leur aura été prescrit par les ingénieurs.

Les officiers des détachements de la garde de la tranchée destinés à soutenir les travailleurs les empêcheront de quitter leurs fusils, et ils seront toujours dans la plus grande surveillance.

En cas de sortie, les travailleurs se retirent promptement avec leurs outils dans le lieu où ils ont déposé leurs armes.

Les troupes de service au siège doivent se porter rapidement aux places d'armes, batteries et angles qui leur auront été désignés, où elles pourront défendre la tranchée et prendre l'ennemi à revers et en flanc.

Lorsque les troupes auront repoussé l'ennemi, elles auront soin de ne pas le poursuive plus loin que le point qui leur aura été indiqué.

Aussitôt l'attaque finie, les travailleurs reprendront leur ouvrage.

Les travailleurs de tranchée, commandés par l'état-major général, seront payés sur le certificat des ingénieurs; il sera donné à chaque détachement sortant de la tranchée pour le nombre effectif des travailleurs.

Le général de brigade de tranchée aura soin de tenir tout son monde dans la plus grande surveillance.

BERTHIER.

RÉSUMÉ DES ORDRES DE BERTHIER (DU 2 GERMINAL - 22 MARS)

Au général Lannes : Ordre de commander pour demain :

1° A 8 heures du matin, un détachement de 100 hommes pour la garde du parc;

2° A 4 h. 1/2 du matin, 30 travailleurs qui se rendront en armes à la queue de la tranchée, et seront relevés à 6 heures du soir par 50 travailleurs de la division;

3° Un détachement de 30 hommes pour la garde de l'ambulance, où il se rendra à 8 heures du matin.

La division Lannes sera demain d'observation.

Au général Bon : Ordre de fournir pour demain le service du siège.

Au général Reynier : Ordre de commander pour demain :

1° A 4 h. 1/2 du matin, 50 travailleurs qui se rendront en armes à la tranchée et seront relevés à 6 heures du soir par 50 travailleurs de la division;

2° A 8 heures du matin, un détachement de 15 hommes pour la police du marché établi en arrière du quartier général.

Au général Kleber : Ordre de commander pour demain :

A 4 h. 1/2 du matin, 1 sergent et 15 hommes qui se rendront au dépôt de la tranchée et seront employés, sous les ordres du capitaine René, « à rassembler les outils, faire les distributions, à aller avec les brancards et les rapporter du petit hôpital »; ces hommes seront payés comme les ouvriers de la tranchée.

Dans la matinée du 23 mars, Bonaparte fit, avec les généraux


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

commandant l'artillerie et le génie, une reconnaissance des abords de la place et une inspection des travaux déjà exécutés [1], à la suite de laquelle il arrêta l'emplacement et la composition des batteries.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Devant Acre, le 3 germinal an VII (23 mars 1799).

Les généraux de l'artillerie et du génie, ayant fait la reconnaissance de la place d'Acre, pensent que l'on doit diriger les attaques de la manière suivante :

1° Établir contre les tours A et F une batterie composée de deux obusiers, une caronade, trois pièces de 12 et cinq pièces de 8 ;

2° Contre la tour C, une batterie de deux pièces de 8 ;

3° Contre les tours B et D, trois pièces de 8 et un obusier ;

4° Contre les bâtiments du port, deux pièces de 8 et deux obusiers ;

5° Contre les derrières du front d'attaque et le palais de Djezzar trois obusiers ;

6° Cinq mortiers en deux batteries ;

7° Deux pièces de 4 à l'extrémité de la droite, et la batterie tellement disposée que, lorsque l'on sera logé dans la tour A, on puisse y placer les pièces de 12 pour battre le palais de Djezzar.

On pense, de plus, que l'ordre de travail doit être réglé comme il suit :

1° Faire la parallèle de droite, les batteries d'obusiers, petits mortiers et pièces de 4, la batterie du port, occuper le santon ; ces travaux à commencer ce soir ;

2° Demain au soir, commencer les autres batteries ;

3° Gagner par une sape le saillant de la contrescarpe de la tour A ;

4° Le général du génie fera transporter à la tranchée, dans la nuit du 5 au 6, quatre [2] échelles de 16 pieds, quatre de 12, quatre de 8 ; le général d'artillerie, quatre de 12 et deux mantelets.

1. Voir les ordres d'exécution de Berthier à Dommartin et à Caffarelli : « D'après le rapport que vous avez fait au général en chef..... et d'après la reconnaissance qu'il a faite ce matin avec vous..... » *Arch. Art.*
Voir *Journal de Detroye*.

2. Le Registre des ordres de Bonaparte porte *les* échelles. Ce doit être une


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

5° Le chef de l'état-major général fera transporter, dans la même nuit, 3.000 fascines au dépôt de la tranchée [1].

BONAPARTE.

Résumé des ordres de Berthier (du 3 germinal - 23 mars).

Au général Kleber : Ordre de fournir 1.000 hommes pour le service du siège; 15 hommes pour la police du marché; 50 travailleurs le matin et 50 le soir.

Au général Bon : Ordre de fournir 100 hommes pour la garde du parc et 30 hommes pour l'hôpital.

Au général Reynier : Ordre de fournir 15 hommes à la tranchée et 140 hommes pour la construction des batteries.

Au général Lannes : Ordre de fournir 100 travailleurs.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Devant Acre, le 3 germinal an VII (23 mars 1799).

Vous donnerez les ordres, Citoyen Général, pour que les 50 hommes que le général Murat a laissés dans le village de Chafa Amr y restent jusqu'à nouvel ordre; ils feront des patrouilles pour assurer les chemins d'ici là; et, s'ils avaient des nouvelles que des Arabes ou autres voleurs menaçassent d'inquiéter Nazareth, ils m'en feront prévenir en portant tous les secours qui dépendraient d'eux.

Vous ferez partir une patrouille de 30 hommes de cavalerie, qui se rendront la nuit à Haïfa et seront sous les ordres du citoyen Lambert; ils se porteront sur les chemins pour tâcher de rencontrer les Arabes qui commencent à se montrer et à infester la plaine [2].

---

erreur de copie, car l'ordre de Berthier à Caffarelli porte 4 échelles (voir registre de Berthier et expédition de l'ordre, conservée aux *Archives de l'artillerie*.)

1. Voir *Circulaire* de Berthier aux quatre généraux de division (3 germinal-23 mars). Il prescrit que, le 5 germinal, chaque division ait 1.200 fascines de jonc devant son front : « Les généraux de division prendront telles mesures qu'ils jugeront convenables pour l'exécution de cet ordre, dont les moyens d'exécution sont absolument à leur disposition, en le conciliant avec le service qui leur est commandé par l'état-major général. Les officiers de leur état-major pourront se concerter avec le général d'artillerie sur la forme des fascines. C'est à tort que les 40 hommes commandés dans les divisions pour faire des fascines ont cessé ce travail. » Berthier recommande de « ne pas perdre un moment » pour confectionner les fascines.

2. Voir lettre de Berthier à Lambert (3 germinal-23 mars) au sujet de cette patrouille. Dans une seconde lettre du même jour, Berthier annonce à Lambert l'envoi de 10 nouveaux cavaliers et lui transmet l'ordre de tâcher de surprendre, à la pointe du jour ou même avant, « les Arabes qui doivent être sur la colline que l'on trouve après avoir dépassé le cap de Haïfa ».

En raison des agressions commises par ces partis hostiles, l'ordre du jour de



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous chargerez le chef d'escadron Lambert d'envoyer l'ordre du jour à Jaffa par un paysan qui ira le long de la mer. Vous instruirez l'adjudant général Grézieu que nous sommes ici dans l'abondance; que nous espérons avoir Acre sous cinq à six jours; et qu'il doit avoir reçu l'ordre de ne plus exposer la flottille à aucun danger et de la faire entrer dans la darse.

BONAPARTE.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 3 germinal an VII (23 mars 1799).

Les généraux de division ordonneront que, dans la journée, l'alignement des faisceaux d'armes soit rectifié dans les divisions où il ne le serait pas; ils ordonneront également à l'adjudant général de faire la forme des camps de manière qu'entre les faisceaux et les premières baraques il y ait un espace de 5 toises ou 15 pas; que les baraques soient autant que possible rangées dans l'ordre prescrit pour les tentes; que les cuisines soient alignées à 5 toises en arrière des dernières baraques; que la ligne des tentes ou baraques des officiers soit également alignée, et le tout dans l'ordre prescrit dans l'instruction sur le campement, du 1er mars 1792.

Il sera particulièrement ordonné que les latrines soient placées à 40 pas en arrière de la dernière tente des camps; les fosses seront comblées toutes les 24 heures [1] et il en sera fait de nouvelles.

Les généraux de division ordonneront qu'aussitôt après la diane des hommes de corvée, commandés par escouade, nettoient les baraques et les rues du camp. Ils ordonneront des inspections fréquentes par les généraux de brigade, les adjudants généraux et les officiers supérieurs. L'extrême propreté peut seule assurer la santé des troupes. Les généraux de division ordonneront que, dans la journée, chaque demi-brigade fasse

l'armée (4 germinal-24 mars) recommande aux généraux de division de ne point laisser sortir les soldats des gardes du camp : « La surveillance à exercer sur ce point est d'autant plus nécessaire qu'une fois sorti des gardes le soldat se répand dans la campagne, s'enfonce dans les gorges et s'expose à être assassiné. Deux grenadiers, dont un a été reconnu à ses boutons pour être de la 32e, ont été trouvés, hier, morts et horriblement mutilés par des partis d'Arabes, à une lieue du camp, dans la gorge et sur la route qui conduisent à Nazareth. Les chefs de corps doivent redoubler de soins pour empêcher leurs soldats de s'exposer à périr aussi misérablement. »

Une surveillance sévère devra être établie, en arrière du camp : « Le général en chef est instruit que des partis de cavalerie ennemie ont le projet d'inquiéter nos derrières. »

1. Il existe aux *Archives de la guerre* d'autres expéditions du même ordre qui portent : toutes les *quarante-huit* heures. La version : *vingt-quatre* heures semble plus exacte, si l'on se rapporte à une lettre de Desgenettes à Bonaparte (2 germinal-22 mars), qui a évidemment inspiré l'ordre du jour et dans laquelle on lit : « Il est également utile de faire *journellement* couvrir de terre toutes les fosses d'aisance... » (Lettre citée dans l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, T. I, p. 56.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

enlever les pierres, combler les trous, aplanir autant que possible le terrain dans un espace de trente toises en avant de la ligne des faisceaux. Demain, à midi, les généraux de division passeront une revue pour s'assurer si les dispositions ci-dessus sont entièrement exécutées.

Malgré les ordres donnés pour désigner que les boucheries soient établies à 80 toises en arrière du camp et que l'on enterre aussitôt les tripes, on se permet de tuer des moutons sur le front de baudière, de laisser des poules pourries dans le camp; les mesures les plus sévères seront prises pour réprimer ce désordre [1].

Ces prescriptions relatives à la propreté et à l'hygiène, avaient pour objet d'enrayer la propagation de l'épidémie de peste, qui faisait tous les jours quelques victimes. Dans le même but, et pour assurer aux malades une installation meilleure, Bonaparte prescrivit d'établir à Chafa-Amr de nouveaux hôpitaux.

Vous voudrez bien, écrivit-il à Berthier [2], donner les ordres sur-le-champ pour qu'il soit établi deux hôpitaux au village de Chafa-Amr, un pour les blessés et un pour les fiévreux.

Ces deux hôpitaux seront établis dans le château. Demain à midi, tous les fiévreux qui se trouvent dans ce moment-ci à l'ambulance et à l'hôpital du camp, et tous les malades qui seraient au camp, seront évacués sur le dit hôpital.

Il sera établi une pharmacie; un commissaire des guerres, les médecin et chirurgien en chef et le directeur des hôpitaux se ren-

1. Voir ordre du jour du 12 germinal (1er avril) :

« Le général en chef est mécontent du peu de surveillance de l'officier supérieur chargé de la police du quartier général relativement aux objets ordonnés tant pour la propreté que pour la salubrité.

» Il a été ordonné que les animaux morts seraient très loin sur les derrières du camp et enterrés.

» Le vaguemestre du quartier général sera mis à la garde du camp pour avoir souffert qu'il y ait des cadavres de bestiaux à cent pas du quartier général.

» L'état-major de la division Bon portera plus d'attention à faire suivre les dispositions des règlements militaires et les ordres donnés, relativement aux objets dont il vient d'être parlé pour le quartier général.

» A quelques pas en arrière de la gauche de cette division, on aperçoit tous les intestins des boucheries, et des cadavres de chameaux sont près des dernières tentes.

» Le chef de l'état-major général, les généraux de division rappelleront à leurs états-majors que c'est à eux qu'appartient de surveiller les dispositions des règlements militaires relatifs à la police et au service des camps. Ces derniers doivent punir sévèrement les vaguemestres. »

2. Le 3 germinal (23 mars).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

… (Thurry.)

[illegible] floréal, dite du Réservoir, de 2 pièces de 4, remplacées ensuite par 2 pièces de 12. (*Levasseur.*)

12 Le 15 floréal, 1 pièce de 12 pour battre la partie droite attenante à la tour.

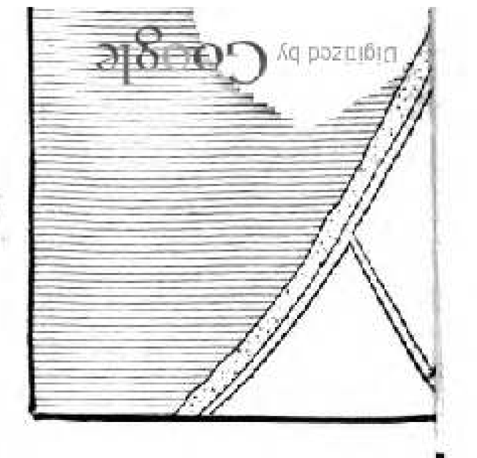
3. Le 19 floréal, 3 pièces de 24 (2ᵉ brèche), dirigée entre les tours *b* et *c* pour faire la grande brèche).

14. Le 29 floréal, 3 pièces de 24 (celles de la précédente) 3ᵉ brèche contre le palais de Djezzar.

Expéd. d'Egypte. — Comm.t de la Jonquière. T. IV.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Original from
PRINCETON UNIVERSITY



D'après un plan existant aux Archives du Génie.

Digitized by Google

dront sur-le-champ au village de Chafa-Amr pour organiser les dits hôpitaux.

Le capitaine des dromadaires qui est au quartier général [1] sera nommé commandant de ce village.

Le 3e bataillon de la 18e, hormis la compagnie de grenadiers, y tiendra garnison.

Desgenettes se rendit le jour même à Chafa-Amr, pour examiner les conditions d'installation :

Chafa-Amr est un beau village, sur une hauteur bien exposée, entourée et couverte de végétation, avec de bonnes eaux, au sud-est et à trois lieues de distance d'Acre. Nous y trouvâmes un vaste palais, bâti par le cheik Daher et réunissant à la hardiesse et au grandiose qui caractérisent l'architecture arabe, la solidité d'une forteresse. C'est cet édifice, capable de recevoir 600 malades, que nous choisîmes pour y établir notre hôpital, sur lequel on évacua journellement l'ambulance d'Acre [2].

Dès le 25 mars, le nouvel hôpital fut en état de recevoir des malades [3], et l'on organisa un service régulier d'évacuation, sous l'escorte d'un détachement fourni par le bataillon qui occupait Chafa-Amr [4].



Pendant les journées des 24 et 25 mars, les travaux de siège se poursuivirent sans incidents. Detroye en note ainsi la progression :

---

1. Le capitaine Farinières.
2. Desgenettes, *Histoire médicale, etc.*, T. I, p. 64.
2. Voir ordre de Berthier à Bon (5 germinal-25 mars), prescrivant d'envoyer pour 10 heures, à l'ambulance, un détachement de 40 hommes qui escorteront les malades évacués sur le nouvel hôpital de Chafa-Amr.
4. Voir ordre de Berthier au chef du 3e bataillon de la 18e (5 germinal-25 mars). Il devra faire partir tous les soirs un détachement de 30 hommes, qui se rendra à l'ambulance près Acre et qui en repartira tous les matins pour Chafa-Amr, avec le convoi des blessés : « Il recommandera aux détachements de marcher toujours parfaitement en ordre, afin d'être en garde contre les Arabes qui rôdent sur cette route. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

4 germinal (*24 mars*). — Pendant la nuit du 3 au 4 on a établi, à droite de l'aqueduc, une parallèle d'environ 100 toises de développement pour resserrer la place.

L'assiégé a jeté une grande quantité de bombes pendant la nuit et le jour.

On a saigné, au moyen d'un pétard, un bassin dans lequel les mineurs ont trouvé 300 livres de poisson rouge [1].

5 germinal (*25 mars*) [2]. — Pendant la nuit du 4 au 5, on a prolongé le boyau du centre jusqu'au santon. L'artillerie a travaillé à une batterie de deux pièces de 4, vers la mer à droite; à une batterie de trois obusiers à gauche de la précédente; à une batterie de deux gros mortiers et à une autre batterie de trois petits mortiers à gau-de la précédente; enfin à une batterie de deux pièces de 8 et de deux obusiers à gauche, vers la mer, contre le phare et le port [3].

Pendant le jour on a tout perfectionné.

Des rassemblements hostiles ayant été signalés au sud-est de Saint-Jean-d'Acre, Bonaparte dirigea contre eux le général Vial, avec le bataillon de la 4e légère :

..... Il se rendra au village de Chafa-Amr, prescrivit-il à Berthier [4]; il y trouvera le bataillon de la 18e; il demandera au cheik de ce village et à ceux des villages voisins une soixantaine d'hommes armés, et il se rendra avec eux au village de Geïda; il dissipera les rassemblements d'Arabes et Naplousains, qui paraissent s'y être formés, et fera transporter à Chafa-Amr le blé et l'orge qui sont à

---

1. Voir *Journal de Doguereau* : « L'emplacement de la batterie de brèche fut déterminé à 50 toises de l'enceinte et vis-à-vis une grande tour, contre laquelle elle devait être dirigée. On avança le long de l'aqueduc; on prit poste dans un réservoir, qui formait une espèce de redoute carrée, et on perça l'aqueduc pour avancer par des boyaux que les sapeurs commencèrent de suite. »

2. Voir les ordres donnés par Berthier (4 germinal-24 mars) :

Au général Lannes : fournir 140 travailleurs pour la nuit du 4 au 5, et 15 hommes à la tranchée pour le 5;

Au général Kleber : fournir 100 hommes pour le parc et 15 pour la police du marché;

Au général Bon : fournir 100 travailleurs le 5 au matin et 100 autres le soir;

Au général Reynier : fournir 1.000 hommes pour la tranchée et 30 pour l'ambulance.

3. Doguereau dit qu'on mit les pièces en batterie. « On continua la construction de la batterie de brèche, qui devait être armée de huit pièces de canon...... »

4. Le 5 germinal (25 mars).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Geïda. Il aura soin de laisser à Chafa-Amr une bonne garnison, qui mette notre hôpital à l'abri des Arabes.

Il se conduira de manière à n'avoir, autant que possible, aucune affaire de village.

Si les Arabes et Naplousains qui sont à Geïda sont moins de 300, ils ne se laisseront pas investir, et, à l'instant qu'il enverra des troupes sur les communications, ils évacueront le village.

S'ils se laissent investir, le général Vial les bloquera, afin de les obliger à sortir en rase campagne ou à se rendre prisonniers par capitulation.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU COMMANDANT DU 3e BATAILLON DE LA 18e DEMI-BRIGADE (A CHAFA-AMR)

Devant Acre, le 5 germinal an VII (25 mars 1799).

Les cheiks du village de Chafa-Amr, Citoyen, écrivent au général en chef pour se plaindre que les chèvres et bestiaux qui leur avaient été enlevés hier par les Arabes, et qui leur ont été repris par eux conjointement avec nos troupes, ne leur ont point été rendus; qu'ils sont enfermés dans le fort et que, déjà, une certaine quantité a été égorgée. Cette conduite est aussi répréhensible qu'impolitique. Faites rétablir l'ordre sur-le-champ, afin d'assurer la propriété de gens qu'il est si intéressant de conserver pour amis. Faites restituer aux propriétaires les chèvres reprises aux Arabes et faites payer celles qui auraient été égorgées. Vous êtes responsable du bon ordre dans les environs de Chafa-Amr. La moindre plainte des habitants retomberait sur vous.

BERTHIER.

Indépendamment des ordres donnés dans les conditions habituelles, pour la répartition du service du lendemain [1], Berthier prescrivit, le 25 mars, aux quatre généraux commandant les divisions, de faire transporter, du dépôt du camp à celui de la tranchée, les fascines dont ils avaient dû assurer la confection [2].

1. Division Lannes, de service à la tranchée; division Reynier, d'observation.

2. Chaque division dut commander 100 hommes, portant chacun deux ou trois fascines (ou même quatre, si possible). Ces 100 hommes une fois rentrés au camp, un nouveau détachement de même force devait transporter encore même nombre de fascines. Il était recommandé de faire marcher les détachements sans bruit, et la nuit : « Dans tous les cas, les détachements ne seront jamais que de 100 hommes et ne partiront du camp que lorsque les 100 autres y seront arrivés. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 26 mars, les travaux furent contrariés par une sortie assez vigoureuse des assiégés.

Pendant la nuit du 5 au 6, écrit Detroye, on a commencé la batterie de brèche à gauche de l'aqueduc, deux contre-batteries à gauche de la précédente, et on a achevé les batteries entreprises la nuit précédente [1].

On a débouché de l'aqueduc en avant du réservoir et on a poussé un boyau presque parallèle à l'aqueduc jusqu'à une machine hydraulique à 15 toises de la place.

Vers 2 heures, on a aperçu un aviso français qui entrait dans la rade et un autre bâtiment qui cherchait à y entrer. Les Anglais ont donné la chasse à l'aviso, qui a été forcé de prendre le large. Il est probable que ces bâtiments appartenaient aux flottilles sorties d'Alexandrie et de Damiette pour venir nous joindre.

A 3 heures après-midi, quelques Turcs sont sortis du côté de la gauche, ont effrayé quelques-uns de nos postes, se sont avancés jusqu'à l'aqueduc et l'ont même dépassé en poursuivant le poste du centre. Mais les Français, ayant bientôt senti leur supériorité, ont repris une bonne contenance; et les Turcs se sont retirés, par le fossé de la batterie de brèche, au santon, et, de là, à la gauche d'où ils étaient sortis. Ils n'ont aucunement profité de leurs avantages pour détruire et brûler nos travaux et emporter les outils. Ils se sont contentés d'emporter huit têtes françaises au pacha et de nous avoir blessé une trentaine d'hommes. Le lieutenant du génie Charbaud a été [tué] d'un boulet dans cette affaire.

Pendant tout le temps qu'a duré la sortie (environ trois heures), les six bâtiments anglais, embossés dans la rade à gauche, ont fait un feu très vif d'artillerie qui a obligé les troupes, venant au secours, à passer par le centre et non par la gauche. La place, de son côté, a couvert les tranchées de bombes, d'obus, de mitraille et de balles.

Les six bâtiments anglais embossés à la mer ont, avec le fort de la mer, la position la plus heureuse pour enfiler et prendre à revers

1. Voir ordre de Doguereau à Songis (5 germinal-25 mars) prescrivant d'armer pendant la nuit : la batterie Thierry, de 2 pièces de 4; la batterie Vaille, de 3 obusiers; la batterie Legrand, de 2 mortiers de 8 pouces; la batterie Marotte, de 3 mortiers de 5 pouces 6 lignes; la batterie Julien, de 2 pièces de 8 et 2 obusiers. Chaque pièce approvisionnée à 120 coups (dont 20 à mitraille), sauf la batterie Thierry, dont les pièces auront 120 coups (dont 60 à mitraille). *Arch. Art.*).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

toutes nos communications. Pendant la nuit du 6 au 7, un autre bâtiment anglais est venu s'embosser à notre doite.

On présume que Phélipeaux, officier d'artillerie, émigré en 1792, est dans Acre [1].

On ne saurait allier l'héroïsme de nos troupes en certaines circonstances et leur peu de fermeté dans d'autres. Aujourd'hui, 5 ou 600 hommes ont reculé devant une cinquantaine de misérables sans baïonnettes et sans ordre; des postes inforçables ont été abandonnés, et trois bataillons envoyés pour secourir la tranchée ont également été repoussés. Il faut, je crois, attribuer cette étonnante inconséquence à ce que les officiers particuliers n'exigent pas assez de surveillance et n'entendent rien à la guerre des sièges et des postes [2].

Le 27 mars, les travaux purent être continués sans que les assiégés cherchassent de nouveau à les inquiéter.

Pendant la nuit du 6 au 7, écrit Detroye, on a fait une plate-forme dans le réservoir pour recevoir une pièce de 4 destinée à contrebattre au besoin le flanc gauche de la grosse tour de la mer.

On a disposé une place d'armes à droite de la batterie de brèche pour y rassembler des troupes.

L'embrasure de la pièce de 4 ci-dessus est aussi destinée à servir de débouché pour aller à l'assaut; et pour cela, on a fait à gauche de l'aqueduc vis-à-vis elle (dans la nuit du 7 au 8) une gabionnade de 10 toises de longueur.

Les batteries de droite et celles de la mer ont commencé à faire feu dans la soirée [3].

On a reçu des nouvelles de France de deux à trois mois de date [4].

On commence à donner aux troupes un peu de pain.

---

1. Louis-Edmond Le Picard de Phélipeaux (1767-1799). Condisciple de Bonaparte à l'École militaire, il figure un rang avant lui sur le contrôle des lieutenants en second d'artillerie de la promotion du 1er septembre 1785.

2. Voir lettre d'André Peyrusse à sa mère (13 germinal-2 avril) : « Les assiégés, étonnés de notre silence et peu faits à des travaux en règle, firent une sortie le 6, et leur but était de nous reconnaître et de nous écarter. Leur subite apparition surprit, un instant, les 1.000 hommes qui sont tous les jours de tranchée; ils lâchèrent un moment le pied, mais ils revinrent bientôt aux prises et chassèrent complètement l'ennemi, qui rentra précipitamment dans ses murs. » *Bibliothèque de Carcassonne.*

3. Voir ordre de Bonaparte à Dommartin (7 germinal-27 mars), prescrivant de faire tirer, de midi à 7 heures, la batterie Vaille et les deux batterie de mortiers, à raison d'un coup par quart d'heure, hormis les mortiers de 8 pouces qui ne tireront qu'un coup par demi-heure : « Lorsque le gril à boulets rouges sera placé à la batterie du port, vous ferez tirer sur les avisos les plus près, quelques coups de canon et quelques obus. » *Arch. Art.*

4. Elles avaient été apportées par l'émissaire Wynand Mourveau. (Voir T. III,


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les travaux d'approche se trouvant à peu près terminés le 27 mars [1], Bonaparte pensa que le moment était venu de tenter une action de vive force contre la ville. Il espérait que le matériel de campagne, son unique ressource en ce moment, pourrait faire une brèche suffisante dans les murailles d'Acre ; et pour surmonter tous les obstacles matériels, il comptait sur la vigueur et l'élan dont ses incomparables troupes avaient donné tant de preuves, notamment à Jaffa.

Il fixa l'assaut au 28 mars et en arrêta les dispositions par l'ordre suivant adressé à Berthier (7 germinal-27 mars) :

Vous donnerez l'ordre qu'à 3 heures après minuit, la tranchée soit relevée, savoir :

Tous les postes à la droite de l'aqueduc, y compris ceux qui sont à la batterie de brèche, par la division du général Kleber ;

Tous les postes à gauche de l'aqueduc, et dès lors comprenant les deux autres batteries et la batterie du port, par la division Reynier.

La division Bon se portera demain, dans la matinée, derrière la hauteur où était placé, pendant le siège, le poste du chef de brigade de réserve, où elle sera en réserve.

La division Lannes se rendra également à l'heure qui lui sera indiquée demain, pour se porter en réserve sur la droite, hors de la portée du canon.

Vous trouverez ci-joint l'ordre pour la force des batteries.

---

p. 269.) Parti de Gênes, le 9 février, il était chargé, par le consul Belleville de remettre à Bonaparte « une très-grande malle remplie de gazettes et une caisse de vin de Bordeaux..... » (Godart à Menou, d'Aboukir, 8 ventôse-26 février, 10 heures du soir).

1. Ces travaux avaient du reste été exécutés avec beaucoup de précipitation et étaient imparfaits. L'*Histoire de l'expédition*, par Louis Reybaud, dit à ce sujet : « La tranchée avait été ouverte sur un terrain mouvant et creusée à la hâte; elle était si peu profonde que, dans les premiers jours du siège, Kleber, s'y promenant un jour avec le général en chef, se prit à dire avec son sarcasme habituel : « Quels diables de boyaux nous ont-ils fait là, Général! Pour vous c'est bon ; mais « moi, ils ne m'arrivent pas au ventre. » On y travailla de nouveau, en suppléant, tant bien que mal, au manque de gabions ; on se servit des pierres tumulaires qui couvraient le terrain, comme d'épaulements. » (T. III, p. 261.)

Les *Mémoires* de Bourrienne signalent aussi l'insuffisance de ces travaux : « Kleber, se promenant avec moi dans les lignes du camp, me témoigna souvent sa surprise et son mécontentement : *La tranchée*, disait-il, *ne m'ira pas jusqu'au genou.* » (T. II, p. 232.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Lorsque les batteries auront fait brèche et que le général en chef la jugera praticable, 15 carabiniers d'une bravoure distinguée, avec 6 sapeurs portant deux échelles, 6 ouvriers d'artillerie portant deux pinces, des haches et des pioches, et conduits par un adjoint à l'état-major général s'élanceront à la brèche par le chemin qui leur sera indiqué par l'officier du génie que désignera le général Caffarelli.

Cette avant-garde sera soutenue par les trois compagnies de carabiniers, derrière lesquelles marcheront six échelles et une dizaine de sapeurs, et six ouvriers d'artillerie avec des haches et tout ce qui est nécessaire pour enfoncer des portes et ouvrir des créneaux.

Après quoi, marcheront les grenadiers de la division Kleber, qui seront suivis par le reste des échelles avec dix sapeurs avec les outils nécessaires pour enfoncer des maisons et six ouvriers d'artillerie avec les outils nécessaires.

Après eux, selon les circonstances, on fera marcher les grenadiers de la division Reynier et le reste de la division Kleber.

Chaque homme prendra une ou deux fascines, ce qui lui servira à rendre plus accessibles les bords de la brèche [1].

Ordre pour le tir des pièces.

Cette nuit, pendant que l'on mettra les pièces de canon en batterie, les batteries de mortiers et d'obusiers bombarderont la place.

A 4 heures du matin, les deux petites batteries de gauche tireront afin d'essayer d'éteindre le feu de tout le front d'attaque. Elles tireront dix coups par heure, par pièce, d'abord quelques coups isolément pour s'assurer de la justesse du tir.

A 5 heures précises, la batterie de brèche tirera d'abord quelques coups isolément pour s'assurer de son tir, et, lorsqu'elle aura trouvé le point, elle tirera par salves de 12 et de 8, à raison de dix coups par pièce, par heure.

Les mortiers et obusiers tireront depuis 4 heures du matin, à raison de cinq coups par heure, jusqu'à midi.

1. Voir les ordres de détail donnés par Berthier aux généraux de division. Il leur prescrit de laisser au camp le nombre d'hommes nécessaires pour le garder. Il recommande à Kleber et à Reynier de faire reconnaître dès aujourd'hui les postes et le terrain que leur division occupera le lendemain. Les 15 carabiniers, désignés pour monter les premiers à l'assaut, seront fournis par la division Kleber. Caffarelli et Dommartin reçoivent des ordres analogues; il leur est prescrit de faire porter, dès cette nuit, toutes les échelles au dépôt, près l'aqueduc.



Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La batterie du port fera tout son possible pour faire éloigner les avisos et porter la confusion dans le port.

La pièce de 4 ne se démasquera qu'au moment où on le croira nécessaire pour achever d'éteindre leur flanc [1].

BONAPARTE.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée (*du 7 germinal-27 mars*).

..... Le général en chef recommande aux généraux de division de tenir la main à ce que les postes extérieurs soient dans la plus grande surveillance et que les armes soient dans le meilleur état possible.

L'assaut fut donné, le 28 mars, dans les conditions prescrites par Bonaparte. Mais, après une lutte longue, sanglante, héroïque, nos troupes se virent définitivement arrêtées par des obstacles matériels qui n'avaient pas été prévus.

Pendant la nuit du 7 au 8 germinal, écrit Detroye, on a armé la batterie de brèche.

On a fait un boyau allant de la machine hydraulique au mur de terrassement auquel aboutit l'aqueduc. On est couvert depuis ce mur jusqu'à l'arcade ouverte de l'aqueduc; et, de celle-ci au fossé qui a une douzaine de pieds de profondeur sur 20 de largeur, il y a environ 15 pieds. La contrescarpe est revêtue.

1. Voir la consigne des batteries donnée par Doguereau (7 germinal-27 mars). Les batteries Vaille, Legrand, Marotte et Julien tireront, de minuit à 4 heures du matin, 2 coups par heure et par pièce; elles tireront ensuite jusqu'à midi, à raison de 5 coups par heure et par pièce. Les batteries Digeon et Grizet, qui ouvriront le feu à 4 heures, s'attacheront successivement à chacune des tours; elles tireront dix coups par heure et par pièce. La pièce de 4, qui va être placée à la droite des lignes, près de la Tour Maudite, tirera sur l'aviso qui s'est embossé vis-à-vis de cette partie, quand il fera feu sur nos batteries.

En adressant cette consigne à Songis, Doguereau l'invite à commander trois détachements de 6 ouvriers qui marcheront : le premier, après les 15 carabiniers de la division Kleber qui aborderont la brèche les premiers; le deuxième, après les 3 compagnies de carabiniers, qui suivront cette avant-garde; le troisième, avec le reste des grenadiers de la division Kleber. Ces détachements seront, à 4 heures du matin, au poste de l'aqueduc.

L'obusier mis hors de service à la batterie Vaille devra être remplacé. Une pièce de 4 sera mise en batterie contre l'aviso.

Songis devra envoyer des projectiles pour qu'on puisse tirer jusqu'à midi, conformément à la consigne, sans recourir au dépôt de la tranchée. Chaque pièce aura, en outre, 20 coups à mitraille. (*Arch. Art.*)



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A la pointe du jour, la batterie de brèche a commencé son feu. Le feu des batteries a été généralement faible; cependant, il a promptement éteint l'artillerie, mais non la mousqueterie ennemie [1].

La batterie de mer a coulé bas un aviso anglais, démâté un autre, etc.

La division Kleber était placée depuis 4 heures du matin à droite de l'aqueduc, et celle Reynier à gauche, tous les grenadiers en avant; le général en chef était au réservoir.

Pendant tout le jour, on a préparé un fourneau pour renverser la contrescarpe; ce fourneau n'a point réussi [2].

Vers 4 heures, on a placé des fusiliers dans une gabionnade à gauche du réservoir et dans d'autres boyaux pour éteindre la mousqueterie de l'ennemi qui était très vive.

De toutes les pièces de la batterie de brèche il n'y en avait que trois qui pussent tirer depuis le matin, le parapet, devant les autres, ayant été détruit par les bombes et plus de quarante canonniers ayant été tués ou blessés en voulant le rétablir. Ces trois pièces avaient fait brèche au-dessus de la voûte du rez-chaussée, c'est-à-dire à plus de 20 pieds au-dessus du fond du fossé. Quoique cette brèche fût évidemment impraticable, le général en chef a ordonné l'assaut.

Les échelles de 12 et 16 pieds ont été portées et dressées contre la contrescarpe.

Le capitaine Mailly, adjoint à l'état-major, est descendu dans le fossé avec 15 carabiniers, 6 sapeurs, 6 ouvriers d'artillerie et un ingénieur. Deux compagnies de grenadiers s'y sont également précipitées de la gauche de l'aqueduc.

Parvenues au pied de la brèche, les troupes ont trouvé une impos-

1. Voir lettre d'André Peyrusse à sa mère (13 germinal-2 avril) : « Nos batteries commencèrent leur feu; l'ennemi ne tarda pas d'y répondre; son artillerie, plus forte que la nôtre, fut supérieurement servie et nous inonda toute la journée d'obus et de bombes. »

2. Voir *Journal de siège de Saint-Jean-d'Acre* : « Les mineurs s'occupent à faire sauter la contrescarpe et entrent en galerie à l'angle que forment l'aqueduc et le mur de profil du glacis..... La mine fait son explosion au-dessus, et le mur de la contrescarpe reste intact. »

Ce *Journal* fait observer qu'une reconnaissance exacte faite le matin par un officier du génie avait révélé que la contrescarpe était revêtue; ordre fut donné de la faire sauter de suite : « Il n'est pas étonnant qu'un ouvrage qui aurait exigé deux à trois jours ne réussisse pas après un travail de quelques heures. La chose était reconnue avant de faire brèche; il était prudent de retarder pour mieux prendre ses mesures. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sibilité physique et absolue d'y monter; et l'ennemi, profitant de sa supériorité, a fait pleuvoir sur elles une grêle de pierres, de grenades, qui ont tué et blessé beaucoup de monde, en nous forçant à la retraite [1].

L'adjudant général Laugier, l'adjudant général Escale, le capitaine Mailly ont péri avec plusieurs officiers de grenadiers. Les chefs de bataillon du génie Say et Souhait, le chef d'escadron Loyer et d'autres officiers ont été blessés grièvement. Cette journée a mis une centaine d'hommes hors de combat.

Le général en chef a renoncé avec peine à l'idée de renouveler une tentative pendant la nuit.

L'ennemi a profité de la nuit pour fermer la brèche en bois, pierres, sacs à terre, etc. Les munitions manquaient pour s'opposer à ce travail.

Le *Journal de Doguereau* accompagne la relation de l'assaut de remarques intéressantes sur les causes et les conséquences de son insuccès :

Le 8, à 4 heures du matin, les batteries Grizet et Digeon commencèrent leur feu, s'attachant à détruire successivement les batteries et à éteindre les feux des tours du front d'attaque. Toutes les autres batteries continuèrent à tirer. A 5 heures, la batterie de brèche commença son feu. Dès qu'il fit jour, l'ennemi riposta de son canon et d'un peu de mousqueterie; en peu de temps, le feu de la plupart de ses pièces sur le front d'attaque fut éteint; mais, comme on ne pouvait atteindre leurs mortiers placés dans l'enfoncement, ils continuèrent à bombarder notre batterie de brèche, sur laquelle ils s'attachèrent à tirer et qu'ils inquiétèrent beaucoup. Au bout de deux heures, nous ne pouvions faire feu à cette batterie que de

1. Le *Journal du siège de Saint-Jean-d'Acre* signale la difficulté de monter à une brèche « qui n'en méritait pas le nom et pratiquée trop haut, au milieu d'un feu, surtout de mousqueterie, des plus vifs. » Il ajoute que ces échelles, bonnes pour descendre dans le fossé, étaient « trop courtes pour arriver à la brèche ». Il fallait 4 hommes pour les porter. « 60 hommes environ chargés de l'attaque sont à peu près tous tués ou blessés. »

Voir le *Précis journalier du siège d'Acre*, par le chef de bataillon d'artillerie d'Anthouard : « ..... Le général en chef, croyant la brèche praticable, a fait battre la charge pour monter à l'assaut (16 compagnies de grenadiers). On a trouvé le fossé qui n'avait pas été bien reconnu; il y avait une bonne contrescarpe. » Il dit que le fossé avait 15 pieds de profondeur et 25 de largeur. *Arch. Art.*


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

deux pièces; le reste était démonté ou hors d'état de tirer par le bouleversement de l'épaulement, qu'on répara cependant plusieurs fois sous le feu de l'ennemi.

Cependant, à midi, la face de la tour attaquée fut percée, et il s'éboulait beaucoup de maçonnerie dans le fossé; toutes les troupes étaient dans les tranchées, et les dispositions pour l'assaut furent faites, quoiqu'on vît que le fossé n'était pas comblé et qu'il y avait encore une assez grande distance pour que les terres éboulées atteignissent le trou qui conduisait dans l'intérieur de la tour.....

On jugea qu'il fallait profiter de la terreur qui paraissait être dans la place; on espéra pouvoir y pénétrer avec des échelles. On ne comptait pas sur les difficultés que présenterait une contrescarpe; la reconnaissance avait été mal faite, et on avait rapporté qu'il n'y en avait pas. L'officier d'état-major, chargé de monter avec les quinze premiers carabiniers, examina la brèche, demanda à monter; l'ordre en fut donné. Notre batterie de brèche ne tirait, d'ailleurs, presque plus; elle était bouleversée; soixante canonniers y avaient été tués ou blessés. Au signal convenu, le feu cessa et le premier détachement s'élança.

La difficulté que leur offrit la rencontre d'une contrescarpe ne les arrêta point; ils sautèrent dans le fossé à plus de 12 pieds de profondeur; ceux qui ne furent pas tués dressèrent leurs échelles pour atteindre le trou qui conduisait à la tour. L'obstacle qu'avaient surmonté quelques hommes, les premiers élancés, devait nécessairement arrêter les compagnies de carabiniers; ceux-ci purent examiner les difficultés et eurent sous les yeux les premiers partis, qui périrent sans pouvoir arriver au trou fait dans la tour, parce qu'il était encore élevé et que la brèche n'était réellement pas praticable..... Les officiers d'état-major, qui étaient destinés à monter à l'assaut, se rendirent compte de l'impossibilité d'espérer de réussir; jugeant que l'obstination ne servirait qu'à faire perdre des hommes, ils vinrent en faire le rapport au général, et l'ordre de se retirer fut donné. L'officier d'état major qui était parti avec les quinze premiers avait été blessé en montant à la brèche; il avait été tué dans le fossé en se faisant rapporter; presque tous ses compagnons avaient essuyé le même sort.........................

....

On sentit quelles funestes conséquences pouvait avoir cet insuccès, qui donnait beaucoup de hardiesse à l'ennemi en le délivran


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la terreur que lui avaient inspirée le premier assaut de Jaffa et la persuasion qu'il avait eue jusqu'alors de l'impuissance de sa résistance. Dans le moment de l'assaut, on avait déjà aperçu des bâtiments sortir du port, les postes dégarnis et une affluence de monde se sauvant vers la mer. Les bonnes dispositions dans lesquelles étaient nos soldats, la bravoure avec laquelle s'élancèrent les premiers grenadiers, faisaient présager la réussite; il a fallu l'impossibilité dans l'exécution pour les arrêter, et la faute doit certainement en être attribuée à une reconnaissance mal faite. Je crois qu'on eût aussi dû établir deux batteries de brèche dirigées sur le même point, en tirant quelques bouches à feu des autres batteries. Le but principal était de se faire une bonne entrée dans la place; le feu de quelques pièces n'aurait point arrêté nos troupes si la brèche eût été praticable.

Beaucoup de personnes jugèrent dès ce moment que nous n'aurions pas la place. Il nous restait peu de moyens, nos troupes commençaient à être découragées. Les ennemis au contraire se persuadèrent que nous ne les vaincrions pas; et les Anglais, les voyant dans de meilleures dispositions, augmentèrent leur artillerie, leur donnèrent des hommes et des munitions.

Connaissant le mauvais état de la place, sachant les dispositions où étaient les Turcs de quitter les remparts au moment de l'assaut, ayant encore présent à la mémoire l'exemple de Jaffa, le commodore anglais s'était peu soucié, tout d'abord, d'augmenter leurs moyens; il n'avait pas voulu risquer de faire égorger des hommes de ses vaisseaux en les chargeant du service des batteries, qu'il était bien persuadé que les Turcs abandonneraient au moment de l'action. Tout changea dès lors; il résolut de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité et d'y employer toutes ses ressources [1].

1. Voir les *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, par Jacques Miot : « ..... Le bruit de la prise de Jaffa, la rapidité et le bonheur avec lesquels nous nous en étions emparés, avaient répandu la terreur dans la garnison de Saint-Jean-d'Acre. Elle abandonna donc ses remparts à la vue de nos soldats se précipitant avec ardeur pour les escalader. Quelques transfuges nous ont rapporté par la suite que Djezzar, dans cet instant qui allait décider de son sort, eut assez de sang-froid pour rappeler les Turcs, et les ramenant lui-même à la brèche, il tira sur nous deux coups de pistolet en criant : « Que craignez-vous ? Regardez, ils ont fui. » Les Turcs reprirent leurs postes avec tranquillité, et ce premier effort sans succès leur rendit la confiance que la terreur avait chassée. On peut assurer que c'est de ce moment que les Anglais crurent vraiment possible de défendre la place contre nous, et qu'ils s'occupèrent sérieusement des moyens d'y parvenir. » (Edition de 1804, p. 162.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Dans sa *Relation* de la campagne (p. 70), Berthier reconnaît franchement l'erreur d'appréciation commise au sujet de la valeur défensive de Saint-Jean-d'Acre :

La prise de Jaffa avait donné à l'armée française une confiance qui lui fit d'abord considérer la place d'Acre avec trop peu d'importance. On traitait comme affaire de campagne un siège qui exigeait toutes les ressources de l'art, privé surtout, comme on l'était, de l'artillerie et des munitions nécessaires à l'attaque d'une place environnée d'un mur flanqué de bonnes tours et entouré d'un fossé avec escarpe et contrescarpe.

Pour le moment, il importait d'éviter que l'échec subi n'eût en Égypte un fâcheux retentissement. Il n'en est donc pas question dans les lettres écrites à Dugua, le lendemain de l'assaut, par Berthier et Andréossy. L'un et l'autre présentent la situation de l'armée comme très satisfaisante, et se bornent à recommander avec insistance le prompt envoi de munitions, dont le besoin se fait vivement sentir [1].

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DUGUA

Devant Acre, le 9 germinal an VII (29 mars 1799).

J'ai reçu, par le citoyen Barnier, commandant les dromadaires, mon cher Général, toutes les lettres que m'avez écrites. Le général Andréossy vous donne les nouvelles du siège de Saint-Jean-d'Acre [2]. Tout va parfai-

1. « Nous n'avons presque plus de munitions. » *Précis journalier*, etc., par d'Anthouard. *Arch. Art.*

2. Dans cette lettre (même date) publiée par la *Correspondance de Napoléon*, n° 4065, Andréossy dit que l'armée ne se ressent plus des privations qu'elle a éprouvées dans les déserts; l'abondance règne dans les camps; les villages situés dans les montagnes envoient beaucoup de denrées; leurs habitants voient dans les Français des libérateurs; de nombreuses députations sont arrivées, tous désirent être délivrés du joug de Djezzar.

« La tranchée a été ouverte devant cette ville et les travaux poussés avec vigueur et avec toute la régularité d'un siège en forme. La batterie de brèche est établie, on a commencé à battre le mur, on espère que sous peu la place sera emportée.

» Une croisière anglaise s'est montrée à la vue d'Acre, et a voulu essayer de seconder Djezzar; ses tentatives ont tourné à sa honte, plusieurs chaloupes-canonnières ont été coulées bas ou brûlées par nos batteries. Peu de jours aupa-


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

tement bien dans ce pays, nous sommes dans l'abondance pour les vivres et nous n'avons aucune maladie. J'espère que bientôt nous retournerons dans notre capitale du Caire, après avoir détruit tous nos ennemis dans ce pays.

Le général en chef me charge de vous dépêcher cet exprès pour que vous ayez à nous faire passer, le plus promptement possible, toutes les munitions qu'il vous a demandées et dont nous avons le plus grand besoin. Il nous faut beaucoup de munitions d'obusiers, de 8 et de 12. Ne perdez pas un instant si cela n'était pas encore en route. Vous avez de l'infanterie et de la cavalerie, ainsi que les dromadaires pour former des escortes suffisantes.

Nous avons reçu les nouvelles de Paris que vous nous avez envoyées; la révolution de Naples est très importante pour notre position dans ce pays.

Je vous embrasse, mon cher Général, et vous assure de mon amitié.

BERTHIER.

Les adjudants généraux Laugier et Escale ont été tués à la tranchée.
Vous trouverez ci-joint un ordre pour le citoyen Cavalier. Je vous prie de le lui faire remettre et de veiller à son exécution.



Dès le lendemain de ce premier insuccès, Bonaparte fit reprendre, avec beaucoup d'activité, l'exécution des travaux d'attaque; il s'occupa en même temps de faire venir devant Saint-Jean-d'Acre un matériel plus puissant et de renouveler les approvisionnements de munitions qui, pour l'artillerie, étaient presque épuisés.

---

ravant, quelques chaloupes canonnières anglaises ayant tenté de prendre à l'abordage, dans le port de Haïfa, des bâtiments que nous y avons, le chef d'escadron Lambert, après les avoir laissées approcher à bonne portée, leur a fait un feu si vif de canon et de mousqueterie, qu'il leur a tué et blessé beaucoup de monde, et qu'il s'est emparé d'une de ces chaloupes armée d'une caronade de 36. Cette caronade a pris rang dans la batterie de brèche. »

« Je vous invite, Citoyen Général, à employer tous les moyens qui dépendent de vous pour accélérer les convois de munitions dont nous avons un grand besoin; un siège en règle entraîne beaucoup de consommations. »



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Doguereau.

On ordonna, le 8 germinal au soir, le rétablissement de la batterie de brèche [1], pour la pièce de 32, une pièce de 12, une de 8 et une de 4, qu'on voulait avoir en état de tirer, le lendemain matin, si les travaux étaient poussés assez vivement pour pouvoir renverser la contrescarpe, ce qui était impossible. On fit aussi construire à la hâte des échelles beaucoup plus grandes ; on envoya prendre pour cela les bois de bâtiments échoués sur le rivage [2].

Le 9, la contrescarpe ne fut point renversée, et l'on ne recommença pas un nouvel assaut [3]. On sentit que la réunion de tous les moyens qui nous restaient, tant à Jaffa que devant Acre, pouvait seule nous donner quelque espérance de réussir. On fit partir, la nuit, un convoi pour Jaffa, conduisant les pièces qui nous devenaient inutiles faute de munitions, et l'on donna ordre d'en ramener 10 pièces de 4 turques, approvisionnées chacune à 300 coups, des cartouches, du plomb, de la poudre et différents autres objets d'artillerie qui nous étaient nécessaires [4]. On fit aussi venir une compagnie d'ar-

1. Voir *Journal du siège de Saint-Jean-d'Acre* : « 8 au 9. — On rétablit les parties des tranchées ouvertes pour le passage des troupes.

» 9. — On recommence à entrer en galerie pour faire sauter la contrescarpe en face de la brèche. Vers 4 heures, l'ennemi lance des bombes et des grenades à l'entrée de cette mine. »

2. Voir ordre de Doguereau à Songis (8 germinal-28 mars), l'invitant, au nom de Dommartin, à tenir prêtes à tirer, dès 4 heures du matin : la pièce de 32, une de 12 (la mieux approvisionnée possible), une de 8 et une de 4 (celle qui est destinée à être placée au réservoir). Si la pièce de 8 n'a pas assez de munitions, on prendra une seconde pièce de 4 ; dans ce cas, les munitions de 8 seront réparties entre les batteries Digeon, Grizet et Julien. On fera rentrer au parc les mortiers qui n'ont plus rien à tirer, et les pièces de la batterie de brèche qui ne doivent pas rester en batterie. On ne laissera à la batterie Vaille qu'un obusier ; les deux autres rentreront au parc. *Arch. Art.*

3. Voir ordre de Doguereau à Songis (9 germinal-29 mars), prescrivant de fabriquer, de suite, six échelles de 16 à 18 pieds de long ; on prendra les bois dans la mâture des bâtiments échoués. *Arch. Art.*

4. Voir ordre de Doguereau à Songis (9 germinal-29 mars), prescrivant de faire partir, à minuit, pour Jaffa, les pièces de 8 et 12 et les obusiers qui ne restent pas en batterie, ainsi qu'un mortier de 8 pouces. On enverra de cette place : 10 pièces de 4 (avec 300 coups par pièce), toutes les cartouches d'infanterie de toute espèce, le plomb et le papier disponibles (en acheter le plus possible), des boulets et munitions de 12 et de 8, des bombes de 8 pouces, 2.500 livres de poudre en plus des charges nécessaires à l'approvisionnement ci dessus indiqué, des grenades de rempart et à main.

Deux des pièces de 8 qui partiront auront, chacune, à tirer 6 coups à mitraille. « Vous recommanderez au conducteur de ménager singulièrement ces munitions. » *Arch. Art.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tillerie; nous avions perdu beaucoup d'hommes. On s'occupa à réparer toutes les batteries.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant Acre, le 9 germinal an VII (29 mars 1799).

En conséquence des ordres du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Général, commander un bataillon de la 9e ou de la 85e demi-brigade à votre choix, et qui soit fort de 400 hommes, pour aller escorter un convoi d'artillerie à Jaffa. Ce bataillon se rendra, ce soir à 11 heures et demie, au parc d'artillerie, où le chef de bataillon prendra les ordres du chef de brigade Songis, qui en est directeur, pour l'heure du départ. Je joins ici l'instruction pour le chef de bataillon [1].

Vous aurez soin que la troupe se complète en vivres pour quatre jours.

BERTHIER.

Le matériel de siège devant être amené par voie de mer, au moins jusqu'à Jaffa, Ganteaume adressa à Perrée les instructions suivantes (du 9 germinal-29 mars) :

Le grand besoin que le général en chef a de l'artillerie de siège pour la prise de Saint-Jean-d'Acre exige que vous preniez toutes les précautions pour mettre à terre à Jaffa, soit en mouillant si le temps est beau, ou en restant sous voiles auprès de la ville, non seulement les pièces de 24 et leurs munitions que vous avez dû embarquer à Alexandrie, mais encore quatre pièces de 18 de la frégate *la Junon*, pour chacune desquelles vous débarquerez au moins 200 boulets (en totalité, 800) et quelques paquets de mitraille. Je ne dois pas vous laisser ignorer que l'exécution de cette mesure est de la plus haute conséquence, puisque l'armée est totalement dépourvue de grosse artillerie et que celle que le général attendait pour le siège de Saint-Jean-d'Acre a été prise par l'ennemi sur la *Négresse*, la *Foudre* et les autres navires expédiés d'Alexandrie. Nous attendons donc que, quelles que soient les difficultés qui se présenteront, vous les surmonterez toutes pour opérer, le plus activement possible, ce débarquement.

1. L'ordre au chef de bataillon (9 germinal-29 mars) lui prescrit de partir cette nuit pour Jaffa : « Le chef de bataillon suivra avec son convoi le bord de la mer ; il marchera avec le plus grand ordre et reviendra à Acre, lorsque son convoi sera chargé. »

Le capitaine Barnier reçut ordre de partir avec le convoi ; Grézieu devait, à Jaffa, lui fournir une escorte de 100 hommes pour continuer sa route jusqu'au Caire, remettre les dépêches dont il était porteur et, après vingt-quatre heures de séjour, rapporter au quartier général les dépêches d'Égypte.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Les boulets de 12 manquant également, tâchez d'en faire mettre 6 à 700 à terre, en prenant ces approvisionnements des frégates *la Courageuse* et *l'Alceste*.

Si vous n'aviez embarqué aucune pièce de 24 à Alexandrie, il serait alors nécessaire de porter à six le nombre de canons de 18 que nous demandons à la *Junon*, avec 7 à 800 boulets..... [1].

Le 30 mars, l'exécution des travaux fut contrariée par une sortie assez vigoureuse de l'ennemi, que relate ainsi le *Journal du siège :*

9 au 10 *germinal* (29 au 30 *mars*). — On rétablit les communications autour du santon et de la batterie de brèche.

10 *germinal* (30 *mars*). — Vers les 10 heures du matin, les Turcs, à la suite d'un feu très vif, font une sortie. Le poste du santon se replie sur celui de la fontaine. Celui, si important, du réservoir tient ferme et prend l'ennemi en flanc par des créneaux pratiqués à l'aqueduc. Le santon est bientôt repris. Les assiégés se retirent derrière les tombeaux. Le travail de la mine s'avance; après 39 pieds de cheminement, on atteint le mur de la contrescarpe; il fallait encore cheminer 18 pieds, en l'allongeant, pour établir les fourneaux vis-à-vis la brèche; mais ce travail est interrompu à cause d'une crevasse en entonnoir, qui se fait à 24 pieds de l'entrée; on est obligé de dégager la galerie et de la coffrer dans cette partie.

A cette sortie fut tué le chef de brigade du génie Detroye, officier du plus grand mérite.

Les avisos et les chaloupes canonnières commencent à tirer.

Dans cette journée, le féroce Djezzar fait égorger et jeter à la mer tous les chrétiens; leurs corps poussés jusqu'au rivage nous rendent témoins de cette barbarie [2].

1. Ganteaume ajoute que le commandant de la marine à Jaffa devra envoyer un courrier à l'armée pour annoncer l'arrivée de la flottille; il pense que celle-ci éprouvera peu de difficultés, en restant sous voiles, pour communiquer avec la terre. *Arch. Mar.* BB[4] 138.

2. Parmi ces victimes se trouvait Mailly de Châteaurenaud (frère de l'adjoint Mailly, tué le 28 mars), que Bonaparte avait envoyé en mission à Latakieh. (Voir t. III, p. 66 à 68) : « Ce malheureux jeune homme fut enfermé dans le pharillon d'Acre, avec environ 400 chrétiens qu'il avait fait ramasser sur les côtes de la Syrie. Le lendemain du non succès du premier assaut, des soldats de tranchée avertirent le général Vial, qui était de service, que l'on voyait sur le bord de la mer beaucoup de cadavres enfermés dans des coffres de riz ou de café. Il alla les voir et reconnut le pauvre jeune Châteaurenaud, qui avait été étranglé


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 10 germinal an VII (30 mars 1799).

Les généraux de division ordonneront que dans la journée tous les boulets de l'ennemi qui peuvent être, soit dans leurs camps, soit dans les environs, soient portés au parc.

L'organisation des transports pour le service des subsistances et celui de l'hôpital ne pouvant pas suffire, pour le moment, aux moyens de transports considérables qu'exige l'activité de ces services, le général en chef ordonne que, provisoirement, les chameaux appartenant aux officiers ou employés quelconques de l'armée aident le service ainsi qu'il suit :

Article premier. — Tous les jours impairs, à dater du 11, il partira du quartier général, à 11 heures du matin, un convoi de chameaux pour chercher les grains à Haifa. Ce convoi sera rassemblé devant la garde, en arrière du camp du quartier général, tous les jours impairs, à 10 heures du matin.

Art. 2. — Le quartier général fournira tous les jours impairs 100 chameaux, qui seront répartis d'après la liste arrêtée par le chef de l'état-major général et qui sera communiquée à chacun par le vaguemestre général.

Les divisions Kleber, Lannes, Reynier et Bon fourniront chacune 15 chameaux tous les jours impairs avec chacune 15 hommes d'escorte, dont un adjoint à l'état-major général de l'armée aura le commandement. Le général de chaque division déterminera ceux qui doivent fournir les 15 chameaux d'après la proportion des chameaux existant à la division.

Le parc d'artillerie fournira tous les jours impairs dix chameaux et la cavalerie six.

Art. 3. — L'adjoint à l'état-major général s'assurera si chacun fournit le nombre de chameaux ordonné. Il fera punir les vaguemestres soit du quartier général, soit des divisions, auxquels il est ordonné de rassembler les chameaux à l'heure et aux jours indiqués.

Art. 4. — L'ordonnateur en chef de l'armée désignera un commissaire des guerres qui marchera avec chaque convoi.

Art. 5. — L'ordonnateur en chef prendra les mesures nécessaires afin d'organiser ce service et pouvoir se passer des mesures ordonnées ci-dessus qui ne sont que précaires et momentanées.

Art. 6. — Le service des transports de l'ambulance à l'hôpital n'étant pas organisé d'une manière conforme au besoin du service, le commissaire ordonnateur en chef est autorisé à ordonner aux commissaires des guerres

---

dans la nuit. Ainsi, les deux frères qui, après une absence de six ans, s'étaient revus pendant quelques heures au Caire, furent tués tous deux autour de Saint-Jean-d'Acre, au même instant. » *Mémoires du comte Lavallette*, t. I, p. 307.

Voir lettre de Peyrusse à sa mère (13 germinal-2 avril). Il parle de 200 victimes : « La destruction de la ville d'Acre nous répondra de toutes ces horreurs. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

attachés, soit au quartier général, soit aux divisions, de se procurer tous les jours pairs une quinzaine d'ânes requis parmi ceux des gens, soit à la suite du quartier général, soit à la suite des divisions.

Art. 7. — Les commissaires des guerres donneront des reçus à ceux qui auront fourni des ânes pour le service de l'hôpital, afin qu'on puisse les dédommager lorsque les circonstances le permettront.

Art. 8. — Les ânes fournis pour le service de l'hôpital seront conduits tous les jours pairs à 6 heures du matin à l'ambulance près du marais et mis à la disposition de l'administrateur désigné par l'ordonnateur en chef.

Art. 9. — Le commissaire ordonnateur prendra en même temps toutes les mesures pour organiser le service des transports des malades par les gens du pays.

Art. 10. — Les généraux de division sont invités à procurer à l'ordonnateur en chef tous les secours que leurs divisions pourraient fournir [1].

Berthier.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 10 germinal an VII (30 mars 1799).

Je vous préviens, Citoyen Général, que votre division est demain de tranchée.

L'intention du général en chef est que vous fassiez marcher à la tranchée le plus d'hommes qu'il sera possible ; mais, vu les corps détachés que vous avez fait partir, vous ne pouvez avoir à la tranchée que 700 à 800 hommes, en laissant les gardes indispensables pour votre camp, ce qui est insuffisant.

En conséquence, je donne l'ordre au général Bon de fournir un bataillon de sa division, qui sera à vos ordres [2].

L'intention du général en chef est que votre division occupe la droite

1. L'ordre du jour du 12 germinal (1er avril) recommande la stricte exécution de l'ordre de l'avant-veille. Les 15 chameaux que chaque division doit fournir, les jours impairs, seront rendus à 10 heures du matin à la garde en arrière du quartier général.

L'ordre du jour du 14 germinal (3 avril) renouvelle ces prescriptions, en raison de la « nécessité où l'on est d'employer tous les moyens pour assurer les subsistances de l'armée ».

2. Voir ordre de Berthier à Bon (10 germinal-30 mars), prescrivant de fournir à Kleber un bataillon pris « parmi les hommes qui n'ont pas monté la tranchée aujourd'hui ». Le reste de la division sera d'observation en cas de sortie : « Je sais, ajoute Berthier, que votre division, comme toutes les autres de l'armée, sont (*sic*) très surchargées de service. Celle Reynier, qui a fait partir cette nuit 500 hommes pour Jaffa, doit relever après-demain la division Kleber à la tranchée ; la division Lannes, qui a été d'observation et sous les armes toute la journée, qui était de tranchée hier et qui fournit demain le service de l'armée, est très fatiguée. Vous


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

et le centre, y compris le santon ; le bataillon de la division Bon occupera la gauche, les postes et réserves qui soutiennent le santon et qui couvrent jusqu'à la mer, et la batterie de gauche contre le port.

Le reste de la division Bon est demain d'observation pour vous soutenir.

Je joins ici l'ordre que je donne au général Bon, afin que vous le lui envoyiez par un officier de votre état-major et qui pourra prendre le bataillon pour le conduire dans les postes qu'il doit occuper. Vous ferez toutes les dispositions pour que la tranchée soit relevée demain à trois heures du matin.

BERTHIER.

Le 31 mars, on hâta l'achèvement des travaux, de façon à faire sauter la mine le lendemain et tenter un nouvel assaut : il fallut, à maintes reprises, réparer les dégâts occasionnés par le feu, très habilement dirigé, de l'artillerie ennemie [1]. Celle-ci était servie par des canonniers turcs venus de Constantinople, où ils avaient reçu les leçons d'artilleurs français, mis trois ans auparavant au service de la Porte [2].

Aux préoccupations résultant de la puissance des obstacles et de l'insuffisance des moyens s'ajoutèrent quelques inquiétudes, au sujet du choix même du point d'attaque. Le *Précis Journalier* de d'Anthouard en fournit le témoignage :

Je prévins le général Dommartin que le coup manquerait si on réattaquait par le même endroit, et si on s'obstinait à refaire et à agrandir la brèche. D'après mes raisons, il se détermina à faire une reconnaissance à ce sujet et nous y fûmes. J'avais également prévenu le général Andréossy, sous-chef d'état-major.

---

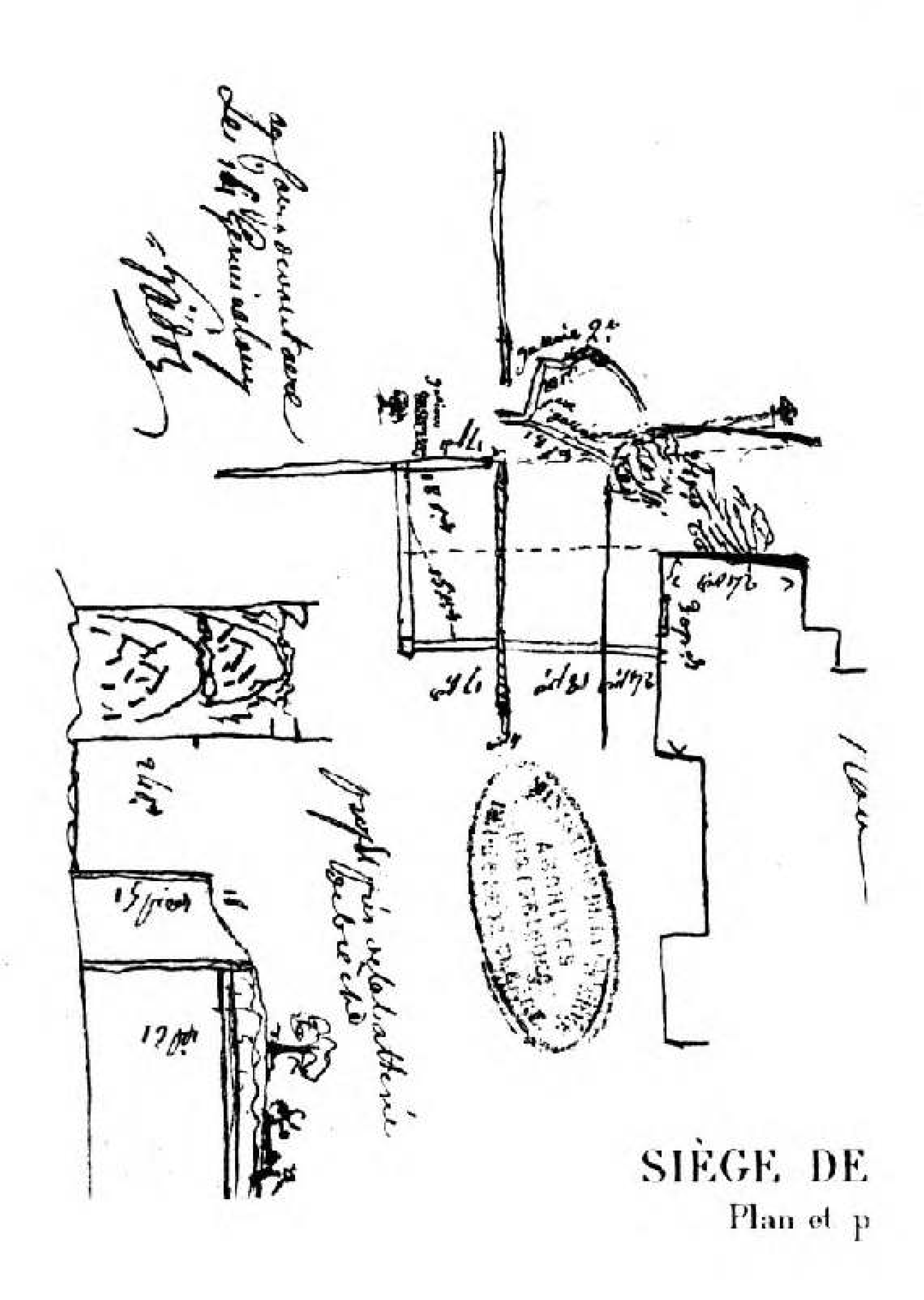
voyez que votre division seule peut fournir le bataillon qui est indispensable au général Kleber pour garder la tranchée. »

Voir ordre de Berthier à Lannes (même date), de fournir 50 hommes pour la garde du parc et 15 pour l'ambulance.

1. Le *Journal du siège* porte que, dans la nuit du 30 au 31 mars, l'ennemi inquiéta beaucoup le travail de la mine; des bombes atteignirent la galerie. Le lendemain on poursuivit avec activité l'achèvement de la mine : « Les journées sont ordinairement consacrées à rétablir les tranchées imparfaites ou dégradées par les bombes. »

2. C'est au début de l'ambassade du général Aubert Dubayet, qu'une compagnie d'artillerie avait été envoyée de Toulon à Constantinople; elle était ensuite revenue en France. Nous en retrouvâmes les élèves au siège de Saint-Jean-d'Acre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY



SIÈGE DE

Plan et p

n croquis du Lieutenant du Génie Liédot (Archives de la Guerre)

Henri Cha

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY



Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY



Les ordres pour le nouvel assaut furent donnés, dans la matinée du 1er avril.

Nous voyons d'abord Berthier adresser à Reynier l'avis suivant :

Le général en chef me charge de vous prévenir, Citoyen Général, qu'il a donné ordre qu'on fît jouer la mine et tirer sur la tour. Vous voudrez bien l'informer toutes les deux heures de l'état des choses.

Un peu plus tard il lui notifia ce second ordre :

Je vous ai prévenu, Citoyen Général, que le général en chef avait ordonné que notre mine sautât aussitôt qu'elle serait prête, et que nos batteries commençassent à tirer sur la tour.

L'intention du général en chef est de faire monter à l'assaut aussitôt que la brèche aura été jugée praticable.

En conséquence, il a ordonné que les six compagnies de grenadiers de la division Kleber, les six de la division Bon et celles de la division Lannes fussent réunies, à midi, derrière le monticule où était ci-devant le poste du général de brigade de tranchée.

Les compagnies de grenadiers de votre division, commandées par le général Lagrange, sont également destinées à monter à l'assaut, ainsi que l'adjudant général Devaux.

Tous les grenadiers des différentes divisions seront commandés par le général Lannes, qui recevra des instructions particulières du général en chef pour l'assaut. Les compagnies de grenadiers de votre division resteront à leur poste dans la tranchée, ainsi que le général de brigade Lagrange, jusqu'à ce que le général Lannes vous les demande pour en disposer.

Pendant que l'on montera à l'assaut, vous garderez la tranchée avec le reste de votre division, pour vous opposer aux sorties que l'ennemi pourrait faire, protéger l'attaque, votre division étant la première à marcher pour soutenir les grenadiers, et prendre poste dans la place.

Ordonnez à l'adjudant général Devaux et à ses deux adjoints de se rendre auprès du général Lannes, aux ordres duquel ils seront


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour l'assaut, cet officier et ses adjoints étant destinés à conduire les premiers grenadiers qui monteront à la brèche.

Copie de cet ordre fut adressée à Dommartin et à Caffarelli, avec cette prescription :

Vous devez, de votre côté, avoir donné tous les ordres pour les ouvriers d'artillerie [*les ouvriers du génie, sapeurs*], les échelles et outils, etc., et qu'enfin les mêmes dispositions qui concernent votre arme, et qui vous ont été prescrites dans l'ordre d'attaque du 8, soient les mêmes pour aujourd'hui. Il est nécessaire qu'un officier de votre arme se concerte, à cet égard, avec le général Lannes.

L'assaut du 1er avril ne fut pas plus heureux que le précédent. Il est sommairement relaté dans le *Journal du siège* :

On rétablit, le matin, la tranchée qui conduisait au réservoir et que les bombes ont dégradée. A 10 heures, toutes les batteries font feu, et, à 11, on fait jouer la mine. Une partie de l'aqueduc qui joint le mur du glacis tombe et procure un passage aux assaillants. On couvre de suite cette ouverture par une traverse en sacs à terre. A 4 heures, on monte à l'assaut; la brèche avait été pratiquée plus bas; mais l'ennemi, qui occupe encore les 2e et 3e étages de feu de la tour, foudroie ceux qui se présentent avec des échelles; le flanc bas à droite mitraille tout ce qui débouche; presque tous les assaillants sont tués ou blessés.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [1].

Le 12, à 9 heures du matin, la mine joua et fit tout l'effet qu'on en attendait. Les batteries commencèrent à battre la même tour déjà ébréchée. La brèche était remplie de bois et de sacs de terre; on espérait qu'une bonne canonnade détruirait tous ces ouvrages. On fit un feu très soutenu; la tour était presque détruite. Cependant, la brèche était toujours comblée et le général en chef, ne voyant plus de possibilité, ordonna qu'on cessât le feu et fit retirer la troupe. On avait choisi pour l'assaut toutes les compagnies de

1. Du 13 germinal - 2 avril. (*Bibliothèque de Carcassonne*).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

grenadiers de l'armée ; elles étaient commandées par le brave général Lannes. Le feu de la place nous blessa l'aide de camp, chef de brigade du général en chef Duroc, et l'adjudant général Devaux, mais légèrement. On a changé la batterie; le feu doit être dirigé sur une des parties latérales de la tour pour faire crouler les ouvrages de l'ennemi ; et on attend les munitions de Jaffa, et on recommencera le feu [1].

Extrait d'une lettre d'Andréossy à Dugua [2].

..... Les travaux du siège se continuent; hier, on a fait jouer une mine qui a renversé la contrescarpe; les débris se sont joints à ceux de la brèche, en sorte que le fossé est presque entièrement comblé. La brèche est encore un peu haute, et la résistance de la tour que l'on bat, qui se trouve excessivement massive et profonde, en retarde les progrès; il nous faudrait de gros calibres pour la rendre plus promptement praticable [3]. Le général en chef a eu, hier, deux de ses aides de camp atteints, le chef de brigade Duroc par un éclat d'obus, et le citoyen Eugène Beauharnais d'un éclat de pierre ; lui-même, ainsi que la plus grande partie de son état-major, ont été enveloppés par les éclats d'une bombe et les débris d'un mur, près duquel il se trouvait placé en observant la brèche [4].

Malgré l'insuccès de cette nouvelle tentative, Bonaparte avait espéré, d'abord, que la brèche pourrait être déblayée grâce à la continuation du feu de l'artillerie et à l'emploi de projectiles incendiaires.

Ce fut dans cette prévision que, dès le soir du 1er avril, Berthier donna ses ordres pour le service du lendemain :

1. Voir le *Précis journalier* du chef de bataillon d'Anthouard : « A 9 heures, la deuxième attaque a commencé par le feu des batteries et toujours sur le même point. Peu de fusillade des assiégés, mais force bombes qui ont démonté nos pièces les unes après les autres ; nous étions à une soixantaine de toises du corps de la place..... A 5 heures du soir, il a fallu cesser le feu faute de munitions, la mine a sauté ; on a essayé de faire déblayer le trou de la brèche par des sapeurs, mais on n'a pu y réussir..... »

2. Ecrite au nom de Berthier (13 germinal - 2 avril).

3. Le même jour, Bonaparte invite Alméras à envoyer le plus tôt possible toutes les munitions de guerre qui sont à Damiette. «Le général Dugua me mande qu'il a envoyé à Damiette 2.000 boulets de 12 et de 8, et des obusiers. Si nous les avions ici, Saint-Jean-d'Acre serait bientôt pris. Nous éprouvons une grande pénurie de munitions de guerre. » Il annonce la soumission de Safed, de Sour et de la plupart des montagnes environnantes : « Une partie de l'armée ne tardera pas à être de retour. »

4. Voir aux *Annexes*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Au général Lannes. —..... Votre division est demain de tranchée. L'intention du général en chef est que vous vous teniez de votre personne, avec votre réserve, sur le monticule où était, dans le commencement du siège, le général de brigade de tranchée. Vous ne laisserez à votre camp que les hommes nécessaires pour sa garde. Vous vous rendrez avec vos troupes à 3 heures du matin à la tranchée, pour y relever la division Reynier qui sera demain d'observation.

Au général Reynier. —..... Je vous préviens, Citoyen Général, que la division Lannes relèvera demain, à 3 heures du matin, votre division et que vous serez d'observation pour la journée. En cas d'une sortie de l'ennemi que le général de brigade de tranchée ne pourrait pas repousser avec la réserve, il vous en préviendrait.

Je vous préviens aussi que le général en chef a ordonné à la batterie Digeon de tirer, alternativement de 10 en 10 minutes, un coup à mitraille de 8, et un obus incendiaire. Il a promis 1.000 écus, si l'on parvenait à brûler les bois qui sont dans la brèche.

Vous sentez combien il serait intéressant de brûler les bois et d'empêcher cette canaille de travailler cette nuit et de débarrasser le fossé [1].

Au général Bon..... — Vous voudrez bien, Citoyen Général, commander pour demain, à 8 heures du matin, un détachement de 50 hommes pour la garde du parc et un de 15 hommes pour celle de l'ambulance.

Mais l'inutilité de ces derniers efforts ne tarda pas à être reconnue; on renonça donc à un tir qui, sans résultat efficace, fût entraîné une grande consommation de projectiles [2]. Il fallait se résigner à attendre l'arrivée du matériel de siège, dont on avait cru pouvoir se passer; en même temps on s'efforcerait de développer, de perfectionner les travaux d'attaque de façon à les mettre en rapport avec la puissance défensive des fortifications de Saint-Jean-d'Acre.

1. Voir deux ordres donnés par Doguereau à Songis, dans la soirée du 1er avril (12 germinal). Toutes les bouches à feu de la batterie de brèche seront ramenées au parc (sauf la pièce de 4, envoyée à la batterie Julien). Cette batterie sera reconstruite dans la nuit pour 5 pièces. On rapportera également au parc les munitions de 12 et de la caronade restant à la batterie de brèche. On enverra, de suite, à la batterie Digeon « des artifices et les matières combustibles nécessaires pour charger 40 obus incendiaires, qui, tirés dans la brèche, puissent, en éclatant, mettre le feu aux bois ». On y enverra 6 fascines goudronnées. *Arch. Art.*

2. Doguereau dit qu'on avait espéré mettre le feu aux bois avec lesquels les Turcs avaient réparé la brèche. On tira toute la journée des obus incendiaires, dont plusieurs se nichèrent dans la brèche, mais sans résultat, car l'ennemi avait « bouché le trou, d'une manière très solide, avec des poutres, des sacs à terre et du coton mouillé ». Il ajoute : « On changea d'avis, le soir, quand on vit le peu d'effet qu'avait produit le tir de toute la journée. On ordonna la construction d'une nouvelle batterie entre les batteries de mortiers et la tour *Maudite.* »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE VII

LE COMBAT DE NAZARETH

Pendant que le siège d'Acre se poursuivait dans ces conditions difficiles, l'armée française allait bientôt avoir affaire à de nouveaux adversaires.

Djezzar avait envoyé des émissaires aux Naplousains et aux villes de Saïd, de Damas et d'Alep. Il leur avait fait passer beaucoup d'argent pour faire lever en masse tous les musulmans en état de porter les armes, afin, disait-il dans ses firmans, de combattre les infidèles.

Il leur annonçait que les Français n'étaient qu'une poignée d'hommes; qu'ils manquaient d'artillerie, tandis qu'il était soutenu par des forces anglaises formidables, et qu'il suffirait de se montrer pour exterminer Bonaparte et son armée.

Cet appel produisit son effet. On apprit, par les chrétiens, qu'il se faisait à Damas des rassemblements de troupes et qu'on établissait des magasins considérables au fort de Tabarieh, occupé par les Maugrabins [1].

Dès le 26 mars, Bonaparte avait confié à Murat la mission de se porter sur Safed, près du lac de Tibériade, et de pousser des reconnaissances dans la direction de Damas. A cet effet, il avait prescrit à Berthier (6 germinal-26 mars) :

Vous donnerez l'ordre au général Murat de partir demain, avec 200 hommes de cavalerie, 2 pièces de canon, 500 hommes d'infanterie légère, pour se rendre à Safed, dissiper les rassemblements qui s'y trouvent et s'emparer du château.

---

1. *Relation des campagnes*, etc., par Berthier (p. 71).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Il mènera avec lui le cheik Mustapha, que j'ai revêtu cheik de Safed ; il le mettra en possession dudit village.

Maître de Safed, il fera faire des reconnaissances sur le chemin de Damas. Il mènera avec lui un ingénieur pour faire le croquis de la route et tenir note de tous les villages par où il passerait, ou que l'on découvrirait à droite et à gauche. Si le fort de Safed était occupé en force et qu'il y eût du canon, enfin qu'il crût ne pouvoir le forcer qu'en perdant du monde, il fera sommer le commandant et poussera jusqu'au pont de Benât-Yakoub, pour contenir le fort et éclairer la route de Damas [1].

Au dernier moment, le départ de la petite colonne fut suspendu, en raison de l'assaut qui venait d'être ordonné pour le 28 mars [2].

Ce fut le 30 seulement que Murat se mit en marche [3]. Il arriva le lendemain à Safed, dont il trouva le fort abandonné; de là, il se porta vers le Jourdain pour reconnaître le passage du fleuve et la route de Damas.

Nous emprunterons la relation de cette reconnaissance au rapport adressé à Caffarelli par l'officier du génie qui accompagnait Murat [4] :

En partant du quartier général, l'on se dirige sud-est sur le village de Damoûn, situé sur un mamelon au bas des montagnes que l'on aperçoit à l'orient ; l'on prend ensuite au milieu d'un bois d'oli-

---

1. Joignant, comme d'ordinaire, les négociations aux démonstrations de force, Bonaparte écrivit au mollah Murad-Radeh (à Damas), pour lui annoncer son entrée en Syrie et ses premiers succès : « Je suis devant Acre, qui, d'ici à peu de jours, sera en mon pouvoir. Je désire que vous fassiez connaître aux ulémas, aux chérifs et aux principaux cheiks de Damas, ainsi qu'aux agas des janissaires, que mon intention n'est point de rien faire qui soit contraire à la religion, aux habitudes et aux propriétés des gens du pays. » Il promet sa protection à la caravane de La Mecque et engage les habitants de Damas à se conduire « avec la même prudence et la même sagesse que les habitants du Caire ». (7 germinal-27 mars.)

2. Voir ordre de Berthier à Kleber (7 germinal-27 mars), lui prescrivant de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, le départ de Murat : « Les troupes désignées n'en doivent pas moins prendre les vivres pour quatre jours. »

3. Voir ordre de Berthier à Murat (9 germinal-29 mars) et lettre d'Andréossy à Dommartin (même date).

4. Non daté.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

viers, laissant le village sur la droite; le chemin est très pierreux jusqu'à la vallée d'El Kouroum, village assez fort et situé sur une petite hauteur qui domine très bien la vallée; avant d'entrer dans cette vallée, le passage est très étroit et difficile pour l'artillerie; d'El Kouroum à Nafeh le pays est fort bien cultivé; le canon aurait de la peine à passer dans le temps des pluies. Un quart d'heure avant d'arriver à Ramah, le chemin est tracé au milieu des rochers; il est impossible que l'artillerie puisse y passer à moins que l'on n'y fasse travailler. Le général Murat, avec son détachement, bivouaqua devant Ramah. Les habitants sont presque tous chrétiens et vinrent offrir des subsistances [1]. Ramah est à cinq heures de marche de la ville d'Acre.

En partant de Ramah, le premier village que l'on rencontre est Kafr-Haneïn; ce village est abandonné. Le chemin est très pierreux et devient de plus en plus difficile jusqu'au milieu du chemin du fort de Chouni, où il est impraticable. Le chemin n'existe que sur le bord d'un précipice que l'on laisse sur la gauche; l'artillerie que le général Murat avait avec lui ne put aller plus loin et retourna à Ramah; le petit fort de Chouni défend très bien le passage de la route de Damas, que nous laissâmes sur la droite, pour prendre la route de Safed, où nous arrivâmes après deux heures de marche; le chemin va toujours en montant au travers des rochers, est fort étroit; sur la droite est un précipice très profond qui roule ses eaux dans le lac de Tibériade. Plusieurs ravins traversent le chemin, qui est absolument impraticable pour l'artillerie. Nous ne trouvâmes aucune troupe dans le grand château de Safed, non plus que dans le petit [2]. Le petit est en mauvais état, ce n'est qu'une vieille maison avec deux mauvaises tourelles.

Le grand château est sur une hauteur qui commande en partie

1. Voir les *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie* par Jacques Miot. Ce commissaire des guerres accompagnait Murat dans sa reconnaissance; il donne des détails assez intéressants sur ce général et ses aides de camp : « Nous nous arrêtâmes le soir près d'un village où les habitants nous reçurent fort bien; ils nous apportèrent pour notre dîner des galettes et des œufs sur le plat. Nous passâmes la nuit fort tranquillement et, à la pointe du jour, nous continuâmes notre route sur le Jourdain..... » (Edition de 1804, p. 168.)

2. Le cheik de Safed dit à Murat qu'un faible corps de Maugrabins avait abandonné le fort à notre arrivée. « Notre marche avait été si secrète que quelques hommes de la garnison sortaient de la ville à l'instant où nous y entrions; on les poursuivit, et le capitaine Colbert fit deux prisonniers, parmi lesquels se trouvait le commandant. » *Mémoires pour servir*, etc., par Miot, p. 171.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

celles des environs; son enceinte est un carré long flanqué de dix tours; les murs ont partout au moins quinze pieds de hauteur et six d'épaisseur, bâtis en quartiers de grès liés avec du plâtre.

Au milieu de l'enceinte du fort, sur des ruines de toute antiquité, s'élève un vieux château qui paraît avoir été construit du temps des croisés, deux tours très élevées, s'élevant au milieu et commandant tous les environs; de là l'on découvre fort bien le lac de Tibériade, qui n'en paraît éloigné que d'une lieue.

L'on a trouvé dans le château trois pièces de canon de fer et trois (   ) de cartouches. L'on n'a pas encore découvert les boulets qui pouvaient servir aux pièces.

La porte du fort est garnie en fer et défendue par deux tours; les murs sont crénelés partout et d'une défense facile; la montagne sur laquelle le fort est bâti étant escarpée, l'on pourrait en défendre l'entrée même avec des pierres.

Les dimensions du fort sont de cent toises de long sur quarante de large; les tours ont trois toises de diamètre, sans embrasure pour le canon.

Le général Murat, avec un détachement de cavalerie et d'infanterie, partit, le 12, à 2 heures après-midi, pour reconnaître le pont d'Yakoub, à trois lieues de Safed sur le Jourdain; jusqu'à la sortie des montagnes, pendant près d'une lieue, le chemin est extrêmement pénible. L'on ne peut y passer qu'un à un; l'on descend pendant une grande heure, entre une gorge extrêmement étroite et escarpée, le reste du chemin est assez beau.

Le pont d'Yakoub est en fort bon état; il a vingt toises de long sur trois de large, défendu de ce côté-ci par une petite tour crénelée et par une petite courtine qui joint le pont de l'autre côté, à 60 toises un grand bâtiment carré en défend le passage; ce bâtiment renferme plusieurs grandes écuries; il y a aussi une belle source, avec un bassin au milieu.

Pour aller à Damas, on ne rencontre plus que trois villages qui sont : Koneïtrah, à huit lieues d'Yakoub; Souneimenah, à cinq lieues de Koneïtrah; Koukab, à cinq lieues de Souneimenah. Koukab n'est plus qu'à cinq lieues de Damas et c'est le seul village qui offre quelques ressources; l'on ne trouve pas de bois le long de la route.

Je vous enverrai les reconnaissances à mesure que nous avancerons. Je vous prie d'être assuré de l'activité que je mettrai au travail pour tâcher de remplir vos intentions.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY



P : 160 ...ie. Editeur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

De son côté, en revenant à Safed, Murat écrivit à Bonaparte[1] :

J'arrive à l'instant, mon Général, de reconnaître le pont de Yakoub ; il est en très bon état ; il y a, à chaque extrémité, un [2] en guise de tête de pont ; le parapet de celui qui se trouve sur la rive droite vient d'être tout récemment démoli ; il paraît même qu'on a tenté de couper le pont. Celui qui se trouve sur la rive gauche est encore revêtu d'une bonne enceinte de muraille, il a une source d'eau très abondante et peut contenir à couvert environ 200 chevaux. Avec une bonne porte, on pourrait également défendre ce pont ; il y a, sur le Jourdain, environ à 400 toises au-dessus du pont, un moulin ruiné ; on assure que ce sont les troupes d'Ibrahim-Bey qui à leur passage l'ont détruit. Ce pont se trouve à mille toises du lac Helou ; il se trouve à dix heures de celui de Tabarieh. Le Jourdain est extrêmement encaissé, son cours est très rapide, il ne paraît pas guéable. Il y a un second pont, à douze heures de celui-ci, il se trouve après le lac Tabarieh ; ce sont les seuls deux endroits par où l'on peut venir de Damas sur Acre ; les chemins de Safed au pont d'Yakoub sont affreux, j'ai été obligé de laisser ici ma cavalerie [3].

Je n'ai absolument rencontré personne, pas même un Arabe ; cela nous a paru d'autant plus surprenant qu'ils infestent en grand nombre tous ces pays ; on m'a assuré qu'à la nouvelle de mon arrivée à Ramah et de ma marche sur Safed, ils avaient tous passé le pont et s'étaient retirés épars dans les montagnes vers Damas ; hier au soir, j'y ai effectivement aperçu plusieurs feux.

Je pense que l'armée ne pourra arriver au pont qu'en trois jours ; les chemins sont presque partout étroits et raboteux, et il serait, je crois, imprudent de s'y enfiler avec de l'artillerie. J'ai déjà la certitude qu'on ne peut arriver jusqu'au petit fort Chouni, sans préablement avoir fait raccommoder un mauvais passage qui se trouve en avant de Ramah, et un second à la descente de la montagne en avant de Chouni. Il serait en conséquence très nécessaire de faire reconnaître la route de Nazareth par Tabarieh au pont.

Depuis Ramah, on ne trouve de villages habités que celui de Koneïtrah, qui en est à quinze heures de marche. De Ramah à Damas, on ne trouve que trois villages. Le premier, qui est Koneïtrah, et qui se trouve à huit heures de marche au delà du pont, est le seul qui offre quelques ressources ; on ne trouve pas non plus de bois du fort de Chouni jusqu'à ce village.

De Koneïtrah à Souneimenah, il y a cinq heures de marche ; de ce dernier à Koukab il y en a cinq ; il y en a cinq aussi de Koukab à Damas.

Je viens de faire sommer le commandant du fort de Tabarieh ; c'est Bouzarria-Aga ; c'est le même qui était dans le fort d'El-Arich, je vous ferai connaître sa réponse.

1. De Safed, le 13 germinal an VII-2 avril 1799.
2. Il y a un mot omis dans la lettre de Murat, probablement *fortin* ou *ouvrage*.
3. *Sic.* Murat a peut-être voulu écrire : *mon artillerie*. On voit en effet, par le rapport précédent, qu'il se porta au pont d'Yakoub avec un détachement d'infanterie et de cavalerie.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'officier du génie envoie au général Caffarelli un croquis de toutes nos reconnaissances, avec toutes les notes que nous avons pu recueillir à ce sujet.

Il paraît certain que les Mameluks ne sont pas à Jérusalem, mais à Damas avec toutes les troupes du Djezzar.

Le petit-fils de Daher est arrivé hier; il s'est présenté ce matin avec une lettre de recommandation. Les cheiks des villages dépendant de Safed le demandent pour chef; ils témoignent la plus grande aversion pour le cheik Mustapha, que vous m'avez ordonné de faire reconnaître. Cela me paraît bien naturel. Abbas-Daher leur rappelle le souvenir de l'heureux règne du brave Daher, tandis qu'ils ne voient en Mustapha que l'artisan des crimes de Djezzar, qui n'est devenu son ennemi que parce qu'il a fini par être sa victime. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à ce sujet.

J'ai engagé le cheik Mustapha à envoyer 50 paysans armés occuper le pont d'Yakoub; mais personne n'ose y aller, tant ce poste a jusqu'à ce jour inspiré l'effroi; il a été de tout temps regardé comme un coupe-gorge.

Le pays de Safed n'offre aucune ressource pour la cavalerie; elle me devient tous les jours plus à charge à cause de la pénurie des vivres et la difficulté des chemins.

Ce soir, il y aura au château environ 18 ardeps de fèves, lentilles, ou pois, une jarre d'huile et une de beurre, et le bois nécessaire pour la garnison que vous m'avez ordonné d'y laisser.

Salut et respect.

Si vous pensez que ma présence dans ce pays n'y soit pas nécessaire, je verrai avec plaisir que vous me donneriez l'ordre de revenir au camp; je pourrais reconnaître la route de Nazareth. Nous n'avons rien de nos équipages; nous avons tout renvoyé de Ramah à cause des chemins; mais que cette considération n'entre pour rien dans votre détermination; vous savez combien je désire faire tout ce qui pourra vous être agréable et utile. Tous nos soldats sont sans souliers.

Le jour même où Murat rendait compte à Bonaparte de sa mission, Berthier lui adressa les instructions suivantes (13 germinal-2 avril) :

Le général en chef reçoit votre lettre, Citoyen Général, par laquelle vous lui annoncez votre arrivée à Safed.

Par la description que vous lui donnez de ce lieu, il lui paraît clair que le château ne défend ni le passage du Jourdain, ni la route qui, de Damas, arrive à Acre.

Le général en chef ordonne, en conséquence, que vous consigniez le fort de Safed au cheik Mustapha, qui le fera garder par ses gens et par un certain nombre de gens du pays.

Le général en chef vous autorise, si vous le jugez à propos et si vous n'y trouvez pas d'inconvénient, à laisser la compagnie de Maugrabins pour défendre aux Arabes et aux Turcomans le pont d'Yakoub.

Vous rejoindrez l'armée au camp sous Acre, à moins que la reconnais-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sance que vous avez faite au delà du pont d'Yakoub ne vous fasse penser qu'il y ait des rassemblements assez considérables pour exiger que vous les teniez en échec; dans ce cas, vous en instruiriez le général en chef par plusieurs exprès différents, afin qu'il donne des ordres, et vous auriez bien soin de vous conduire de manière à défendre le passage du Jourdain et à couvrir l'armée.

Conformément à cet ordre de Bonaparte, Murat partit de Safed le 3 avril et rejoignit l'armée le lendemain [1].

Un second détachement, commandé par Junot, fut également mis en route, le 30 mars, pour se rendre à Chafa-Amr et Nazareth.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Devant Acre, le 9 germinal an VII (29 mars 1799).

Vous donnerez l'ordre au général Junot de partir demain avec 300 hommes d'infanterie légère et 150 hommes de cavalerie, pour se rendre à Chafa-Amr et de là à Nazareth; dégager ces deux villages des Arabes qui les infestent et qui les empêchent de communiquer avec le camp; faire de là toutes les reconnaissances et prendre tous les renseignements sur les rassemblements qui pourraient exister du coté de Naplouse.

Il y a à Chafa-Amr, pour la garde de l'hôpital, un bataillon de la 18e, qui, en cas d'événement, pourrait lui prêter main-forte.

En passant à Chafa-Amr, il prendra avec lui le fils de Daher, par qui il se fera accompagner.

BONAPARTE.

Junot arriva le 31 mars à Nazareth, dont la population fit le meilleur accueil aux Français [2]. Il s'y établit pour quelques

1. « Le 14 au matin, nous reprîmes la route d'Acre, en côtoyant de nouveau le torrent que nous avions d'abord suivi, et, le soir, nous couchâmes au premier village. Le lendemain, rentrés au camp, nous apprîmes le détail de la sortie du 10..... » *Mémoires pour servir.....*, par Miot (édit. de 1804, p. 175).

2. Pierre Millet, chasseur à la 2e légère, note dans ses *Souvenirs* : « En arrivant à Nazareth, les habitants de cette petite ville vinrent nous recevoir pour nous marquer la joie qu'ils avaient de nous voir chez eux. Cet endroit n'est maintenant plus qu'un gros village.... Le général Junot, qui commandait, logea au couvent, et une compagnie de chasseurs fit la garde..... Pendant le temps que nous fûmes à Nazareth, les Arabes vinrent plusieurs fois nous attaquer. » *Le Chasseur Pierre Millet*, Souvenirs de la campagne d'Égypte, Paris, 1903, p. 93 et seq.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

jours, observant les rassemblements ennemis qui, à son approche, s'étaient retirés dans les montagnes.

FAVIER, INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES, AU GÉNÉRAL CAFFARELLI

Nazareth, le 14 germinal an VII (3 avril 1799).

GÉNÉRAL,

D'après l'ordre que vous m'avez donné, je me suis rendu près du général Junot. Après une marche de quatre heures nous sommes arrivés à Chafa-Amr, petit village situé au sud-sud-est d'Acre.

Là, nous avons appris que les Naplousains ou les Arabes de Sakr venaient de faire rétrograder un détachement de Chafa-Amr et lui avaient enlevé 8 chameaux. Il paraît, par les renseignements que j'ai pris, que ce village est exclusivement habité par des chrétiens et des Druses. Le lendemain nous arrivâmes à Nasra ou Nazareth, où nous fûmes accueillis par les habitants avec de grandes démonstrations de joie.

Nazareth est situé, au sud-est d'Acre, au pied d'une montagne qui le met à l'abri des vents du nord et de l'ouest. Le nombre de ses habitants est de 4 à 5.000, dont la moitié sont chrétiens. Il y a un monastère de l'ordre de Saint-François, dont j'ai visité toutes les parties, qui n'offre d'autre intérêt que celui d'une cave assez bien garnie.

Le 12, le général Junot me donna l'ordre de faire la reconnaissance de la partie de la route de Naplouse, comprise entre Nazareth et le village de Genin, lieu de la résidence de Joseph Gherar, cheik de la montagne. La brièveté du temps que l'on nous avait donné nous empêcha de pousser notre reconnaissance jusque-là; il résulte de ce que j'ai vu que la gorge par laquelle on entre dans les montagnes qui sont derrière Genin est située au-sud est de ce lieu. Genin est le lieu de rassemblement de 3 ou 4.000 Turcs qui font des excursions dans les alentours. Ils ont menacé dernièrement les Nazaréens de les exterminer. Genin est au sud du mont Tabor.

Agréez, s'il vous plaît, Général, les respects de votre dévoué

FAVIER.

Le rassemblement ennemi dont parle Favier avait été déja signalé à Bonaparte par une lettre du chef d'escadron Lambert (de Haïfa, 13 germinal-2 avril) :

J'ai appris hier au soir, par des rapports certains, que le chef des Naplousains, Joseph Gherar, avait rassemblé, au bourg de Genin dans la plaine d'Esdrelon (en arabe, Merg), environ 4.000 hommes et 500 cavaliers, qui doivent se mettre en marche de suite. L'ordre de ce rassemblement a été donné aussitôt l'arrivée des nommés Macked et Iassim, fils de Saleh el Soliman, tous deux porteurs des dépêches du Djezzar. Voici


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce que Djezzar dit au chef des Naplousains : « Aussitôt que tu auras » assemblé tes forces, viens attaquer les Français sur les derrières de » leur armée; chasse-les de Haïfa, coupe leur toutes communications et » attaque surtout leurs troupes qui peuvent arriver de Jaffa et les vil- » lages qui leur fournissent des vivres. »

C'est du bourg de Genin que Joseph Gherar doit partir pour venir nous attaquer; et, suivant le rapport, il ne doit pas tarder, parcequ'il a tous les vivres nécessaires à la subsistance de ses troupes; c'est aussi là où il a établi ses magasins, tant en vivres qu'en munitions de guerre. Genin n'est point fortifié et n'offre aucun endroit pour s'y mettre en défense. J'ai demandé pourquoi il avait choisi cet endroit pour faire son rassemblement et placer ses magasins. C'est, me dit-on, parce qu'il est près de Saint-Jean-d'Acre..... Il y a dix grandes lieues..... Si Joseph Gherar suit l'instruction du Djezzar, il sera bien reçu s'il vient nous attaquer; mais il peut nous faire du mal s'il attend nos convois de Jaffa.....

J'ai besoin de 4 ou 5.000 cartouches. Je vous prie, mon Général, d'ordonner qu'elles me soient envoyées.

A la suite des renseignements qu'il venait de recevoir, Bonaparte fit adresser à Junot les instructions suivantes [1] :

Le général en chef me charge de vous mander, Citoyen Général, que son intention est que vous restiez à Nazareth, que vous y fassiez nourrir vos troupes, et que vous y fassiez ramasser de la farine pour y nourrir de nouvelles troupes que le général en chef vous enverra, s'il est nécessaire, pour dissiper les rassemblements qu'on dit se trouver à Genin.

Il est très nécessaire que vous vous teniez bien éclairé et que vous ayez des espions pour avoir et pour pouvoir donner des renseignements sur les rassemblements de Gherar à Genin; vous devez lui donner assez d'inquiétudes pour le tenir en échec et qu'il ne puisse rien entreprendre sur nos derrières avec des forces considérables.

Envoyez des espions à Tabarieh pour connaître la situation de cette place, la force de la garnison, et, par là, pouvoir juger s'il y aurait possibilité de l'enlever.

Si vous pensez qu'avec le secours du bataillon de la 18e demi-brigade qui est à Chafa-Amr, vous puissiez entreprendre quelque chose contre le rassemblement qui est à Genin, le général en chef vous y autorise, laissant les hommes nécessaires pour la garde et le service de l'hôpital.

1. Du 13 germinal-2 avril, signées par Berthier.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Si vous aviez des nouvelles que les rassemblements de Genin faits par Gherar se dirigent par Haïfa, vous en feriez prévenir directement le chef d'escadron Lambert. Dans tous les cas, il est nécessaire que vous vous procuriez, à Nazareth et dans les environs, de quoi tenir en réserve pour pouvoir donner au moins trois jours de vivres à vos troupes.

Par cette instruction, le général en chef me charge de vous dire que vous devez voir qu'il approuve toutes opérations que vous feriez contre les Turcomans ou autres Arabes.

Le 2 avril, Bonaparte prescrivit mise la en route d'un troisième détachement pour occuper le port de Sour et y installer une garnison de Motoualy, ennemis de Djezzar. A cet effet, Berthier adressa à Bon l'ordre suivant (13 germinal 2 avril) :

Ordre au général Bon d'ordonner à un bataillon de la 4e légère, avec ses carabiniers, de partir pour Sour, avec le général qui ne sera pas de tranchée, examiner la situation de la place et des magasins, y séjourner le 15 et rentrer le 16 au camp. Le cheik Mané a ordre de s'y rendre pour prendre le commandement de la place.

L'occupation de Sour s'effectua sans combat :

Le général Vial part le 14 [1] à la pointe du jour pour s'en rendre maître. Il y arrive après onze heures de marche, par des chemins impraticables pour l'artillerie. Il trouve au passage du cap Blanc, sur le haut de la montagne, les restes d'un château bâti par les Motoualy, il y a cinquante ans et détruit par Djezzar. Après avoir passé le cap Blanc, et en entrant dans la plaine, il reconnait les vestiges d'un fort et les ruines de deux temples.

A l'approche du général Vial et de ses troupes, les habitants de Sour effrayés avaient pris la fuite. On les rassure; on leur promet paix et protection, s'ils renoncent à leurs dispositions hostiles. Ils rentrent dans la ville; Turcs et chrétiens sont également protégés. Le général Vial laisse à Sour une garnison de 200 Motoualy et rentre, le 16 germinal, avec son détachement dans le camp sous Acre [2].



L'insuccès du 1er avril avait montré l'insuffisance des

1. Germinal (3 avril).
2. *Relation des campagnes* etc., par Berthier, p. 73.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moyens mis en en œuvre pour faire brèche aux murailles d'Acre. En attendant l'arrivée du matériel de siège, on prit le parti de creuser une mine beaucoup plus puissante que la première; les divers travaux d'attaque furent, en même temps, perfectionnés et développés.

Extrait du Journal du siège de Saint-Jean-d'Acre.

13 *germinal* (2 *avril*). — On approfondit les tranchées recomblées.

13 *au* 14 (2 *au* 3). — On rétablit le masque qui ferme l'ouverture occasionnée par la première mine, afin de couvrir le travail d'une mine plus considérable que l'on projette.

On commence la deuxième parallèle à gauche de l'aqueduc, en débouchant d'abord par l'embrasure du réservoir.

14 *germinal* (3 *avril*) [1]. — On entreprend la grande mine qui doit avoir pour objet de faire sauter une partie de la grosse tour; on perfectionne la deuxième parallèle, qui aboutit à la batterie n° 8. L'ennemi débouche par trois embrasures pratiquées dans la courtine à gauche de la grosse tour, afin de contre-battre les pièces placées au réservoir.

14 *au* 15 (3 *au* 4). — On continue la deuxième parallèle, à droite, près la batterie n° 8, et on y pratique des places d'armes. On poursuit le travail de la grande mine; on pénètre d'abord perpendiculairement dans le milieu du mur de profil du glacis, par une galerie de 36 pieds de long et sur une pente totale de 5 pieds; puis on s'enfonce verticalement de 25 pieds jusqu'à l'eau; à l'extrémité de ce puits, on se dirige vers la face droite de la tour.

L'ennemi rétablit la brèche et semble préparer toutes les dispositions pour une défense vigoureuse.

15 *germinal* (4 *avril*) [2]. — La galerie se trouve à 9 pieds de profondeur; on rétablit les portions de parallèles dégradées [3].

1. La division Bon fournit le service de tranchée; la division Reynier se tient prête à marcher en cas de sortie. (Ordres de Berthier, du 13 germinal-2 avril.)

2. La division Kleber fournit le service de tranchée; la division Lannes se tient prête à marcher. (Voir ordres de Berthier, du 15 germinal-3 avril.)

3. « En général, le terrain est si ingrat qu'il faut revenir continuellement sur le même travail. Telle tranchée qui, le matin, se trouve à profondeur, devient impraticable dans la même journée, à cause de l'éboulement des sables. On ne peut se procurer que très peu de gabions, de saucissons ou fascines. » (Note du *Journal du siège*.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

15 *au* 16 (4 *au* 5). — On prolonge de 20 toises la deuxième parallèle à gauche du réservoir. On commence la communication de la batterie n° 8 au réservoir en arrière, afin d'y établir un poste ; plus tard, on y place la 3e batterie de brèche. La galerie de mine avance de 6 pieds.

16 *germinal* (5 *avril*) [1]. — On continue la tranchée à gauche du santon ; celle qui conduit à la batterie n° 8 est fort endommagée par le feu continuel qui y est dirigé. La mine n'avance que de 3 pieds, à cause de la rencontre d'un mur.

16 *au* 17 (5 *au* 6). — On continue la deuxième parallèle et on commence à percer l'aqueduc au-dessous du terrain naturel, afin d'y communiquer. On fait 5 pieds de galerie.

17 *germinal* (6 *avril*) [2]. — On n'en fait que 4 dans la journée, vu le mauvais terrain. On perfectionne les boyaux autour de la citerne.

17 *au* 18 (6 *au* 7). — On commence une tranchée à droite du mur de profil du glacis, et on augmente l'épaulement pour défendre l'entrée de la mine. On fait la reconnaissance du fossé au-dessous du palais [3]. Sa profondeur est trouvée d'environ 18 pieds et sa largeur de 28 à 30, avec contrescarpe revêtue sur environ les deux tiers de sa hauteur.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL RAMPON

Devant Acre, le 14 germinal an VII (3 avril 1799).

Vous trouverez ci joint, Citoyen Général, une demande que le général Caffarelli vous fait pour la sûreté de nos mineurs.

La réussite d'une mine sous la tour est peut-être le seul moyen qui nous reste de prendre la place. Le général en chef ordonne, en conséquence, que le général de brigade de tranchée prenne des dispositions telles que, dans aucun cas, l'ennemi ne puisse parvenir à l'entrée de la mine et intercepter le travail de nos mineurs.

1. La division Reynier fournit le service de tranchée ; la division Bon est d'observation.

2. La division Lannes fournit le service de siège ; la division Kleber se tient prête à marcher. (Ordres de Berthier, du 16 germinal-5 avril.)

3. « Afin de faire cette périlleuse reconnaissance, on imagine une espèce de cuirasse formée d'une forte planche, que l'on attache sur le dos pour se glisser à quatre pattes ; mais on se trouve si gêné dans les mouvements, surtout dans un cas de fuite, que l'on ne peut s'en servir. On n'avance qu'avec la plus grande précaution, à cause de plusieurs chiens placés par les assiégés en avant de la contrescarpe, afin d'être avertis. » (Note du *Journal du siège*.)



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

RE.

D'après un croquis dépôt.en d'Egypte — Com.t de la Jonquière. T. IV

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Il faut, en même temps, disposer tout de manière que l'ennemi ne se doute pas qu'on travaille à une mine. Cet ordre, ainsi que la demande du général Caffarelli, seront remis par le général de brigade de tranchée à celui qui le relève, et ainsi successivement jusqu'à la fin du siège.

Demande du général Caffarelli au général Rampon.

« Le travail de la mine commencé ce matin, mon cher Général, va se
» continuer cette nuit. Vous savez que les ennemis l'ont beaucoup
» inquiété, et même qu'ils sont sortis de la place pour la reconnaître.
» Comme il leur serait fort aisé de poignarder nos mineurs, s'ils ne sont
» fortement soutenus, ordonnez, je vous prie, que le poste voisin et celui
» qui doit être établi derrière la traverse soient toujours prêts à fusiller
» ce qui se présenterait à la brèche de l'aqueduc. Il n'y peut jamais paraî-
» tre que très peu de monde. »

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 14 germinal an VII (3 avril 1799).

Les travaux de siège, Citoyen Général, exigent une quantité de blindages assez considérable; le génie ne peut se les procurer sans des mesures extraordinaires; c'est à nous à l'aider.

Je vous invite, Citoyen Général, à envoyer les sapeurs porte-haches des demi-brigades dans les bois en arrière de votre camp, pour couper des bois qui doivent avoir de 7 à 9 pieds de longueur et un demi-pied et plus d'équarrissage; ils peuvent prendre également les bois qu'ils trouveraient dans des maisons abandonnées.

Tout ce qui pourra être coupé dans la journée de demain sera apporté devant ma tente; et je donnerai une gratification à ceux qui l'auront coupé; tâchez qu'il y en ait la charge de plusieurs chameaux. Ces bois doivent être employés dans la nuit du 15 au 16, et rien n'est plus intéressant [1].

BERTHIER.

Extraits de l'ordre du jour de l'armée.

13 germinal (2 avril). — Le général de tranchée donnera ses ordres pour qu'on fasse la recherche de tous les boulets qui peuvent se trouver aux environs de la place. Ces boulets seront portés au dépôt de la droite des arcades fermées.

---

1. L'ordre du jour de l'armée du 16 germinal (5 avril) exprime la satisfaction du général en chef pour le zèle des sapeurs porte-haches de la division Kleber. Ils ont amené 8 chameaux chargés de bois de blindage.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

15 *germinal* (4 *avril*). — Tous les militaires qui, dans la journée d'aujourd'hui et demain, porteront à l'état-major des boulets trouvés dans la plaine, seront payés, savoir :

Pour chaque boulet de 36 ou de 33.........	20 sols.
Les boulets de 12.........................	15 —
Les boulets de 8..........................	10 —

16 *germinal* (5 *avril*). — ..... Le général en chef ordonne qu'à dater d'aujourd'hui la tranchée soit relevée à 8 heures du soir.

Les généraux de division mettront la plus grande attention à ce qu'après la retraite il ne reste plus aucun étranger dans le camp ni dans l'enceinte des grand'gardes. Des officiers de l'état-major des divisions visiteront les grand'gardes pendant la nuit et surtout en arrière du camp; ils s'assureront de leur surveillance et de la liaison des sentinelles d'une division à l'autre.

17 *germinal* (6 *avril*). — ..... Jean Bouvier, sapeur, a été renvoyé à la police de son corps pour avoir vendu son fusil cinq piastres à un habitant du pays.

18 *germinal* (7 *avril*). — ..... Il est défendu d'aller dans le parc de l'armée, à moins d'y être envoyé pour affaire de service; le directeur du parc en renouvellera la consigne et il fera en sorte que l'on ne puisse arriver dans le parc que par une entrée.

Extraits des ordres de Berthier.

A l'adjoint Montpatrix : 15 *germinal* (4 *avril*). — ..... Ordre... de se rendre, avec 25 hommes de cavalerie, à Matchour, moulin à deux lieues du camp, pour savoir ce qui s'y est passé cette nuit.

Au général Kleber : 15 *germinal* (4 *avril*). — ..... Envoyer de suite 40 hommes, commandés par un officier, faire une patrouille le long de la mer et se porter aux moulins de Denou, où ils s'établiront et resteront jusqu'à nouvel ordre.

Au général Lannes : 16 *germinal* (5 *avril*). — ..... Donnez l'ordre à la 22e légère de partir aujourd'hui pour se rendre à Haïfa, où elle sera à la disposition du chef d'escadron Lambert, à l'effet de remplir l'instruction ci-jointe (qui sera remise par l'officier commandant la 22e).

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT.

Devant Acre, le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

Le général Lannes fait partir aujourd'hui la 22e légère avec les carabiniers formant environ 300 hommes. Aussitôt que cette troupe sera arrivée à Haïfa, vous lui ferez prendre les vivres nécessaires et vous partirez avec elle pour aller au-devant du convoi qui nous vient de Jaffa. Vous irez au-devant lui jusqu'à Tantourah; si vous le rencontriez avant cet endroit, vous lui laisseriez continuer sa route et vous vous rendriez toujours à


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tantourah, où vous examinerez bien le port et ferez une bonne reconnaissance de cet endroit, et vous reviendriez à Haïfa avec la 22e. Vous rendrez compte sur-le-champ au général en chef, gardant provisoirement la 22e à Haïfa.

Si, en arrivant à Tantourah, notre convoi de Jaffa n'y était pas encore et que les nouvelles que vous pourriez avoir vous mettent dans le cas de juger utile d'aller plus loin au-devant de lui pour sa sûreté, vous êtes autorisé à le faire, et en même temps vous nous feriez prévenir.

Vous laisserez pendant votre absence le commandement de Haïfa à l'officier de la 25e que vous en jugerez le plus capable.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

L'intention du général en chef, Citoyen Général, est de faire venir de Haïfa tous les hommes de la 25e demi-brigade qui y sont, pour augmenter le poste du moulin de Denou.

En attendant, le général en chef ordonne que vous fassiez partir ce soir un détachement de 25 hommes de votre division pour renforcer le poste de Denou et qui sera aux ordres du capitaine de la 25e qui y est déjà et qui connaît parfaitement ce moulin.

Le général en chef vous prie de donner ordre à l'officier qui commande les 40 hussards qui sont à Denou de faire escorter les farines qui viennent du moulin, de faire de fréquentes patrouilles sur la mer, de tendre des embuscades pour tâcher d'arrêter des hommes que Djezzar fait débarquer pour communiquer dans le pays. Ordonnez à cet officier de tenir la discipline parmi ses hussards, qui ont déjà enfoncé quelques portes aux environs de Denou; prévenez-le que le général en chef s'en prendra à lui du moindre désordre: il doit être le protecteur des habitants. Ces 40 hussards avec les 50 hommes d'infanterie forment une grand'garde, qui restera à Denou jusqu'à nouvel ordre.

Ces troupes vivront des vivres fournis par votre division.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL GRÉZIEU

Devant Acre, le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

Je vous réexpédie, Citoyen Général, le bateau qui nous est arrivé ce matin de Jaffa, pour vous faire connaître nos besoins.

Il y a huit jours qu'un bataillon, avec tous les moyens de charroi du parc, est parti pour prendre à Jaffa des pièces de 4 et autres munitions de guerre, nous espérons qu'il sera de retour demain.

Le contre-amiral Ganteaume a expédié, il y a quatre jours, un officier sur un bâtiment, pour Damiette : j'apprends qu'il a passé à Jaffa. Il a été

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

expédié à Damiette pour porter des ordres pour que toutes les munitions de guerre qui sont à Damiette partent pour Jaffa. Nous avons le plus grand besoin de boulets de 12, de 8, d'obus et de bombes, des mortiers de Jaffa et des cartouches d'infanterie : ce ne sera qu'à leur arrivée que nous pourrons attaquer et prendre Acre.

Dès l'instant que le convoi par terre sera arrivé, on le laissera reposer un jour et on le renverra pour aller prendre à Jaffa les munitions de guerre qui pourraient y être arrivées.

Faites mettre sur une djerme trois des obusiers turcs que nous avons trouvés à Jaffa, avec tous les obus propres à ces obusiers qui se trouvent à Jaffa.

Faites-y mettre aussi toutes les bombes des mortiers que nous avons trouvés à Jaffa, et qui ne seraient pas parties par terre.

Le bâtiment peut se rendre à Tantourah, où il débarquera s'il y trouve des troupes françaises; sinon il profitera de la nuit pour venir à Haïfa.

Le commodore Sidney Smith, avec les deux vaisseaux *le Tigre* et *le Thésée*, après avoir été absent dix jours, vient de rétablir sa croisière depuis deux jours. La flotte du citoyen Standelet a reçu ordre de se rendre à Jaffa; il débarquera les vivres et l'artillerie qu'il peut avoir.

L'aviso *l'Étoile* a ordre de désarmer et de laisser les deux pièces de 18 que vous nous enverrez par le prochain convoi.

Le contre-amiral Perrée a reçu également l'ordre de faire arriver à Jaffa trois pièces de 24, quatre de 18 et des mortiers, avec 600 boulets de 12.

Faites partir 200 quintaux de farine, 400 de grains, 200 de riz, 200 de dourah pour Tantourah, que je me décide à faire occuper par un détachement de l'armée.

BONAPARTE.

Extrait d'une lettre du contre-amiral Ganteaume au contre-amiral Perrée [1].

16 *germinal* (5 *avril*). — ..... Je vous réitère l'ordre de cette mesure (*débarquer à Jaffa les pièces et munitions de siège*) à laquelle tient aujourd'hui tout le succès de l'expédition de Syrie ; nous n'avons plus de boulets de gros calibre au camp, et les munitions que nous demandons, si elles arrivent à temps, décideront de la prise d'Acre.

Les deux vaisseaux anglais, après avoir disparu pendant six à sept jours, viennent de reprendre leur station.

..... Dès votre arrivée à Jaffa, il sera nécessaire de faire armer un de vos canots et l'expédier pour Tantourah en toute diligence..... Vous devez trouver des pilotes pour ce lieu à Jaffa.....

En attendant votre arrivée, nous sommes dans une impatience déchirante; vous nous délivrerez d'une grande peine en nous donnant avis dès qu'elle aura lieu.

1. *Arch. Mar.* BB4 138.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL ALMÉRAS

Devant Acre, le 16 germinal an VII (5 avril 1799).

Je vous ai expédié, le 13, un bateau avec un officier de marine, pour vous faire connaître le besoin que nous avons de munitions de guerre; de peur qu'il ne soit pas arrivé, je vous en expédie un second.

Faites partir sur des djermes, ou sur tout autre bâtiment, tous les boulets de 12 et de 8, d'obusiers, et les cartouches d'infanterie que vous aurez à votre disposition à Damiette.

Envoyez-nous égalment les pièces d'un calibre supérieur à 8 qui seraient arrivées à Damiette, ou qui se trouveraient à Damiette par un accident quelconque. Ces bâtiments iront droit à Jaffa, où ils débarqueront leurs munitions de guerre.

.... [1].

Envoyez des ordres à Katieh pour faire filer sur l'armée, le plus promptement possible, les munitions de guerre qui peuvent y être. Je compte sur votre intelligence et sur votre zèle pour faire passer sans délai les munitions de guerre que je vous ai demandées.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER.

Devant Acre, le 17 germinal an VII (6 avril 1799).

Le général en chef, étant instruit, Citoyen Général, que Djezzar fait aborder des canots entre la rade et Haïfa, afin de faire passer ses espions, ordonne que vous envoyiez de suite 50 hommes de cavalerie qui passeront par les derrières du camp et iront bivouaquer dans un endroit favorable,

1. Bonaparte donne ici des nouvelles très satisfaisantes de l'armée : « Elle est abondamment pourvue de tout..... Les Motoualy, les Maronites et les Druses sont avec nous. Damas n'attend plus que la nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Acre pour nous envoyer ses clefs. »

Dans le même ordre d'idées, Andréossy (au nom de Berthier) écrit à Dugua (16 germinal-5 avril) :

« L'ennemi avait tenté plusieurs sorties, mais il a été si bien reçu toutes les fois, qu'il se décide depuis plusieurs jours à rester caché derrière ses murs. Nous faisons de nouvelles communications et nous établissons de nouvelles batteries. Nos relations avec les montagnes nous répondent de nos subsistances et nous assurent du bon esprit des habitants. »

Après avoir annoncé l'occupation de Safed, de Nazareth et de Sour, Andréossy ajoute :

« Le général en chef a reçu aujourd'hui une députation de la tribu des Motoualy; huit de leurs chefs se sont rendus auprès de lui; il les a parfaitement accueillis et les a revêtus chacun d'une pelisse; ils s'en sont retournés fort contents. Le pays est à nous; il ne nous manque que la ville, dont nous espérons être bientôt possesseurs. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

au delà du pont de chevalets qui a été jeté sur la rivière en avant de l'ambulance; vous donnerez ordre au commandant de ce détachement de faire faire des patrouilles fréquentes, surtout pendant la nuit, le long de la plage jusque vers la seconde rivière qui est du côté de Haïfa. La troupe prendra ses vivres au camp.

BERTHIER.

L'installation d'un hôpital à Chafa-Amr n'avait pas répondu aux espérances qui avaient fait choisir cette localité. On y avait trouvé fort peu de ressources, non seulement pour fournir aux malades les soins nécessaires, mais encore pour assurer leur subsistance. Le service souffrait aussi de l'éloignement du camp, de la lenteur et même de l'insécurité des communications[1].

En raison de ces inconvénients, Bonaparte résolut de faire évacuer l'hôpital de Chafa-Amr par les blessés et les malades qui pouvaient supporter le transport; il prescrivit de les embarquer, à destination de Jaffa, sur trois bâtiments qui devaient rapporter à l'armée des munitions et autres approvisionnements.

LE GÉNÉRAL BERTHIER A L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE

Devant Acre, le 13 germinal an VII (2 avril 1799).

Le général en chef vous ordonne, Citoyen Ordonnateur, de faire évacuer tous les malades et blessés sur Jaffa, en les réunissant d'abord à Haïfa, où

1. Voir, dans le registre d'analyse des lettres reçues par Daure, le sommaire de plusieurs lettres de Colbert, commissaire des guerres à Chafa-Amr: « 6 *germinal* (26 *mars*)..... Il témoigne l'embarras où il se trouve pour la subsistance de la troupe et des hôpitaux; les soldats ont enlevé les lentilles qu'il réservait pour les malades; il n'a que 100 livres de farine pour nourrir 400 hommes et l'on trouve à peine du pain pour l'hôpital. — 8 *germinal* (28 *mars*)..... Enverra à Nazareth un employé aux hôpitaux pour acheter du linge à pansement et autres objets..... demande des infirmiers et de l'argent..... — 9 *germinal* (29 *mars*)..... Le détachement de 50 hommes partis ce matin pour Nazareth a été attaqué par des troupes du Djezzar et..... obligé de s'en retourner; demande l'arrestation de Gras, employé des hôpitaux, coupable de négligence. — 10 *germinal* (30 *mars*)..... Se plaint de la négligence de l'agent en chef. — 12 *germinal* (1er *avril*)..... Demande du riz pour l'hôpital..... l'hôpital et la garnison sont au moment de manquer de viande..... »


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

une partie sera embarquée. L'amiral Ganteaume mettra, à cet effet, à votre disposition les trois bâtiments qui sont à Haïfa, sur lesquels vous ferez évacuer les blessés et les malades qui ne pourraient pas l'être par terre.

L'intention du général en chef est que vous laissiez cependant à Chafa-Amr les malades ou blessés capables de se rétablir en peu de jours, ou les blessés tellement graves qu'ils aient besoin de quelques jours pour être susceptibles d'évacuation.

Le général en chef vous ordonne de prendre vos mesures telles que, le 15, vous ayez de quoi donner pour trois jours de vivres à l'armée, qui seront en réserve, sans compter le service courant, et qui ne seront distribués que d'après l'ordre que vous en recevrez du général en chef.

Alex. BERTHIER.

Faites remettre l'ordre ci-inclus [1] au contre-amiral Ganteaume, en vous concertant avec lui.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

15 *germinal* (4 *avril*). — Les vents du sud [2] qui règnent depuis plusieurs jours exigent qu'on redouble de soins pour maintenir la salubrité dans les camps; les généraux de division auront la plus grande attention à ce que les règlements concernant la salubrité et la propreté soient ponctuellement exécutés dans leurs camps.

16 *germinal* (5 *avril*). — Il y a plusieurs militaires qui ont des vers de plusieurs espèces.

Ceux qui en ont reconnu l'existence doivent s'empresser de les détruire, parce que c'est d'abord un mal dans les hommes d'ailleurs sains, et une complication désavantageuse dans la plupart des maladies.

Les hommes de l'art soupçonnent la présence des vers par la dilatation de la pupille, un picotement particulier vers le nombril ou la région de l'estomac, des pointes douloureuses et vagues dans les parties latérales et internes de la poitrine; mais ce qui est une preuve convaincante pour tous les hommes, c'est la sortie des vers eux-mêmes.

---

1. Cet ordre prescrit à Ganteaume de mettre à la disposition de l'ordonnateur en chef les trois bâtiments qui sont à Haïfa, pour évacuer des malades et blessés sur Jaffa.

2. *L'Histoire médicale* de Desgenettes (t. I, p. 91) indique les effets très pénibles du vent entre sud et est, qui souffla pendant une partie du siège : «..... Il charriait une poussière noire jaunâtre, extrêmement fine, qui pénétrait partout; .....les lèvres et la peau étaient desséchées; on éprouvait un sentiment de lassitude dans toute l'habitude du corps et un besoin continuel de boire. Lorsqu'on en recevait l'impression sur la peau nue, on sentait une chaleur à peu près pareille à celle qui sort des tuyaux de chaleur que l'on dispose dans quelques-uns de nos appartements en Europe. » Ce vent faisait monter le thermomètre à 32 ou 33° Réaumur; par les vents d'ouest et du nord la température s'abaissait à 18° R. environ.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

On peut se servir avec succès du remède suivant, qu'il est facile de se procurer dans notre position :

Prendre quatre fortes cuillerées d'huile et autant de jus de citron, boire cette potion à jeun pendant deux ou trois jours de suite.



Le 7 avril, les assiégés tentèrent d'entraver les progrès de la mine par une vigoureuse sortie, qui fut repoussée et leur coûta des pertes assez sérieuses.

Les assiégés font une sortie sur le masque de la mine. Un brave officier anglais, suivi de quatre autres, débouchent les premiers ; ils sont tués à l'instant. Les Turcs, effrayés, se retirent après avoir essayé plusieurs fois et en vain le passage de ce fatal masque. On reprend le travail interrompu de la mine ; la galerie était à 33 pieds de profondeur ; on commence le puits à son extrémité. Les bombes et les boulets arrêtent notre travail à gauche du santon [1].

Une lettre d'André Peyrusse à sa mère (3 floréal-25 avril) signale le sang-froid et l'énergie des troupes françaises :

Les Anglais, qui avaient mis à leur tête deux compagnies et de bons officiers, en avaient été les instigateurs (*de la sortie*). Leur sortie, quoique violente, n'étonna point nos troupes ; on laissa avancer l'ennemi jusque dans les ouvrages, et on les poursuivit alors à la baïonnette. Les Anglais furent les plus mal traités ; ils perdirent à l'entrée de la mine 15 des leurs et un brave officier..... [2].

1. *Journal du siège*, etc. Ce document porte en note : « Cette sortie était, sans contredit, dirigée contre le travail de la mine, que l'on avait aperçu. Les Anglais guident les Turcs dans toutes leurs opérations; ils occupent même plusieurs postes importants de la place; leurs bâtiments tirent presque toujours sur nos attaques, mais c'est le moindre mal que nous éprouvions de leur part. » *Arch. Gén.*

2. Après avoir signalé le concours que Phelipeaux et les Anglais prêtent aux Turcs, Peyrusse ajoute : « Tous ces secours ne tiendront pas devant notre opiniâtreté ; la ville serait depuis longtemps en notre pouvoir, si notre ardeur eût


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'*Histoire* de Louis Reybaud (t. III, p. 301) ajoute ce détail à à propos de la mort de l'officier anglais qui commandait la principale colonne :

Quand la tranchée fut libre d'ennemis, le bruit courut au camp que l'officier tué sur la mine était l'émigré Phelipeaux, qui avait voulu faire lui-même cette reconnaissance. Quoiqu'il y eût quelque danger à retirer de là ce cadavre, sous les volées des remparts, Bonaparte donna l'ordre qu'il fût apporté au quartier général. Quelques grenadiers de la 9e demi-brigade s'y dévouèrent. On harponna le corps, on le tira dans les lignes; mais ce n'était pas celui de Phelipeaux. L'officier tué se nommait Thomas Alfield [1]; des papiers trouvés sur lui attestaient qu'il avait, en plusieurs circonstances, signalé une grande bravoure et que, le premier, il était entré, les armes à la main, dans la ville du cap de Bonne-Espérance. Bonaparte fit enterrer ce brave avec les honneurs militaires, et son tombeau fut placé au milieu des sépultures françaises.

Extrait du Précis journalier *de d'Anthouard.*

..... Le vaisseau *le Tigre* a tiré par bordées et nous a fourni quantité de boulets [2]. Une pièce de 4, qui était à la droite de l'attaque, sur le bord de la mer, a été prise par les Turcs, et reprise sur-le-champ sous le feu de la place et des vaisseaux et chaloupes.

A la suite de cette affaire, Bonaparte recommanda de redoubler de surveillance pour se tenir en garde contre une nouvelle tentative des assiégés. En faisant connaître à Kleber que

---

été plus réfléchie et nos moyens mieux calculés; *enfants gâtés de la fortune, nous attendons trop d'elle* et nous y mettons trop peu du nôtre. » *Bibl. municip. de Carcassonne.*

1. « Thomas Oldfield esquire a été tué dans la sortie. » (*Registre des ordres particuliers* de Berthier.)

2. D'après le *Journal du siège*, on recueillit de 15 à 1.600 boulets de tous calibres. « Les soldats, répandus dans la plaine, courent après les boulets et les rapportent au camp. »

Voir lettre de Bonaparte à Marmont (19 germinal-8 avril) : « La grande quantité d'artillerie que les Anglais y ont jetée (*à Acre*) avec un renfort de canonniers et d'officiers, jointe à notre peu d'artillerie, a retardé la prise de cette place. Mais les deux vaissseaux de guerre anglais se sont fâchés hier contre nous et nous ont tiré plus de 2.000 boulets, ce qui nous en a approvisionnés. » Il exprime l'espoir d'être maître de la place sous peu de jours; il pense que Marmont est en mesure de recevoir les ennemis, s'ils se présentent : « Je compte, dans le mois prochain, être en Egypte et avoir fini toute mon opération en Syrie. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

sa division fournirait, à 8 heures du soir, le service de la tranchée, en remplacement de la division Bon [1], Berthier ajoutait :

Vous voudrez bien ordonner au général de brigade de tranchée de faire mettre tous les postes sous les armes avant le jour et de les y tenir jusqu'à ce que l'on aperçoive très distinctement les objets, afin d'éviter toute surprise. Le général en chef pense que les Anglais pourraient bien vouloir tenter de prendre leur revanche.

Comme le besoin de munitions devenait de plus en plus pressant, un convoi fut mis en route, dans la nuit du 7 au 8 avril, pour aller en chercher à Jaffa.

L'adjudant général Leturcq, chargé de commander ce convoi, reçut de Berthier l'instruction suivante [2] :

En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné à l'adjudant général Leturcq de partir aujourd'hui, à minuit, avec un convoi d'artillerie composé de chevaux, de chameaux, et conduit par environ 150 hommes, pour se rendre à Jaffa et en ramener des munitions.

Ce convoi sera escorté par 100 hommes de chacune des quatre divisions de l'armée, choisis parmi les meilleurs marcheurs de la division, et commandés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant. Ces 400 hommes ont ordre d'être réunis en bataille et prêts à partir à minuit sur le front de leur camp, où l'adjudant général Leturcq ira les prendre.

Le convoi sera également réuni au parc, prêt à partir à minuit.

L'intention du général en chef est que l'adjudant général Leturcq conduise son convoi à Jaffa en deux jours et tâche de le ramener en trois. L'ordonnateur est néanmoins prévenu de faire délivrer les vivres pour trois jours aux 550 qui partent avec le convoi.

Le général Dommartin est également prévenu, et de l'heure pour laquelle le détachement a été commandé et de l'ordre du général en chef, pour qu'il envoie, auprès de l'adjudant général Leturcq, l'officier d'artillerie qui a déjà été à Jaffa et qui connaît très bien la route [3].

1. La division Lannes fut commandée d'observation.

Dans la journée, Berthier avait adressé à Kleber deux ordres successifs, en vertu desquels Murat devait : 1° envoyer « une patrouille jusqu'à l'entrée des gorges sur la route de Damas »; 2° faire « établir, avant la nuit, une grand'garde de cavalerie, à un quart de lieue du camp sur la route de Damas », en recommandant que cette grand'garde ne donne point « de fausses alertes ».

2. Du 18 germinal-7 avril. Voir, même date, ordres aux généraux de division pour la désignation des hommes de l'escorte; ordres à Daure et Dommartin. (*Arch. Guerre* et *Arch. Art.*)

3. Voir l'ordre de Doguereau à Songis (18 germinal-7 avril). On ramènera de Jaffa : la pièce de 12 française, avec affût et armement ; l'affût de 12, cassé à Jaffa


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'adjudant général Leturcq aura soin de marcher militairement et de camper de même.

Contrairement aux suppositions de Bonaparte, les Anglais ne cherchèrent pas, pour le moment, à prendre leur revanche. Les journées des 8, 9 et 10 avril permirent de réparer et de continuer les travaux que l'ennemi s'efforça de contrarier par un feu intermittent et par une sortie peu importante :

Extrait du Journal du siège.

19 *germinal* (8 *avril*). — On rétablit le masque, on continue la 2e parallèle d'attaque, on pousse la nouvelle tranchée à gauche du santon jusqu'à une petite hauteur qui commande les sorties. Le puits est à 13 pieds de profondeur ; une pièce de 32, placée à la brèche, renverse une partie du masque.

19 *au* 20 (8 *au* 9) [1]. — On pousse la 2e parallèle très près de la mer. Le puits de la mine est déjà à 25 pieds de profondeur; on rencontre l'eau. On se dirige alors sur la face droite de la grosse tour.

20 *germinal* (9 *avril*). — On perfectionne quelques ouvrages commencés.....

Le général Caffarelli est blessé dangereusement au bras d'une balle partie du haut de la grosse tour; il se trouvait alors au mur de profil du glacis à l'entrée de la mine.

20 *au* 21 (9 *au* 10) [2]. — On ouvre la tranchée qui doit aboutir à environ 20 toises en avant de la première tour, à gauche de celle en brèche; on en fait 10 toises. On rétablit les communications autour du réservoir. Le rameau de mine n'avance que de 4 pieds [3].

21 *germinal* (10 *avril*). — L'ennemi fait une tentative infructueuse sur ce

---

5 obusiers turcs, avec affûts et double armement, les obus turcs; 3 pièces de 4, avec affûts, avant-train, armement; 2 affûts de 4 de rechange : de quoi compléter, à 350 boulets par pièce, l'approvisionnement de 4; le plomb et les cartouches turques qui sont à Jaffa (sauf de quoi faire 2.500 cartouches pour la garnison); 2.000 livres de poudre.

Songis enverra, avec le convoi, l'officier d'artillerie Marillac, qui connaît bien le chemin. (*Arch. Art.*)

1. Le service de tranchée est fourni, pour la nuit du 8 au 9 avril et la journée du lendemain, par la division Reynier. La division Bon se tient prête à marcher. Voir ordre de Berthier à Bon (20 germinal-9 avril), prescrivant de faire escorter un convoi de malades envoyés à Haïfa ainsi qu'un détachement d'ouvriers du génie « qui vont à la recherche de bois propres aux travaux du siège ».

2. La division Lannes fournit le service de tranchée; la division Bon, d'observation.

3. « Pour avancer les sapes, on veut faire usage d'un mantelet roulant, fait avec des madriers rembourrés extérieurement et recouverts en peau; mais la difficulté de s'en servir et de le faire passer dans les boyaux le fait abandonner. » (*Note du Journal du siège.*)


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

travail [1]. On élargit la 2e parallèle pour la rendre praticable; on est obligé de la revêtir en saucissons; on y pratique une banquette. Le rameau ne s'avance que de 7 pieds.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

19 *germinal* (8 *avril*). — Le général en chef est instruit que beaucoup de soldats ou autres Français se répandent dans les environs du camp ou s'isolent, ce qui est contraire à la sûreté individuelle ainsi qu'à la police; il renouvelle l'ordre déjà donné pour qu'aucun Français ne dépasse les gardes du camp.

Lorsque les généraux de division jugeront à propos d'aller au fourrage, au bois ou à toute autre corvée, ils le commanderont, et leur état-major formera des convois, auxquels il sera donné une escorte.

Des soldats vont en avant sur la route et enlèvent ce que portent les paysans pour être vendu au marché; plusieurs plaintes sont parvenues contre des hommes de la division Kleber. Depuis plusieurs jours il ne vient plus de pain au marché, parce qu'on a enlevé de force aux paysans celui qu'ils apportaient ou à un prix arbitraire; plusieurs ont été battus et non payés.

Les généraux, les chefs des corps et chacun doit sentir la nécessité d'établir l'ordre qui seul peut entretenir l'abondance dans le camp.

Il est ordonné à la cavalerie et à l'état-major général de mettre plus d'exactitude à aider le service des transports avec leurs chameaux, ainsi qu'il a été demandé pour les jours impairs.

20 *germinal* (9 *avril*). — Le citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée, a perdu aujourd'hui, entre les ambulances et le quartier général, une trousse d'instruments de chirurgie garnie en argent. On promet une bonne récompense à celui qui la rapportera au quartier général.

Il est du plus grand intérêt de retrouver ces instruments, et chaque individu de l'armée doit sentir la conséquence d'une pareille perte pour un officier de santé.....



Tandis que les opérations du siège suivaient ainsi leur cours, les rassemblements ennemis continuaient à se former dans la région montagneuse qui sépare le Jourdain des plaines d'Acre et d'Esdrelon. Le 8 avril, le chef d'escadron Lambert transmit

1. « Depuis la sortie du 18, on avait établi une forte porte crénelée à l'entrée de la galerie, afin de procurer aux mineurs un moyen de défense, en cas de besoin. » (*Note du Journal du siège.*)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

les renseignements suivants fournis par un espion qui venait de Genin [1] :

Les Naplousains sont au nombre de 7 à 8.000 hommes, commandés par les cheiks Joseph Gherar et Ahmed-Bey el-Tokann. Ils ont deux fours qui servent à fabriquer du biscuit nuit et jour à Genin ; ils ont de la poudre et du plomb ; mais il en existe quelques-uns qui ne sont pas encore armés. Ils recrutent tous les jours et payent bien ceux qui veulent se joindre à eux.

Environ 4 à 5.000 paysans des montagnes de Jérusalem se sont joints aux Naplousains ; l'on croit que le nombre d'hommes armés et assemblés à Genin est de 10 à 12.000, y compris 600 cavaliers.

Les chefs des Naplousains attendent la cavalerie du Djezzar, commandée par Dinann-Effendi et Ibrahim-Bey avec ses Mameluks formant ensemble environ 1.800 chevaux, pour attaquer l'armée française : cette cavalerie est à Damas, elle doit se rendre à Genin.

Lambert rendait compte, en même temps, de la reconnaissance du port de Tantourah, qu'il avait faite, conformément à l'ordre du 16 germinal (5 avril) :

Il y a, au village de Tantourah, une maison crénelée, dans laquelle se défendraient avantageusement 200 hommes d'infanterie ; elle les mettrait même à l'abri de toute insulte si on l'attaquait sans canon : quant au port, il peut recevoir des bateaux, tartanes, djermes et des petits bâtiments quelconques, mais dans le beau temps seulement, car, lorsque la mer est houleuse, ils risqueraient d'échouer ou de se briser contre les rochers. Tantourah contient environ 2.000 habitants ; ils ont l'air d'être portés pour les Français. Leur cheik paraît être un brave homme.

Le port d'Atlit, ou *Castel Pelegrino*, dont j'ai fait aussi la reconnaissance, offre moins de ressource pour le mouillage des bâtiments que celui de Tantourah. Il est cependant praticable aussi, mais il faut de bons pilotes et du beau temps pour y entrer. Cet endroit n'offre aucun emplacement pour y mettre des troupes. Il contient environ 1.500 habitants qui sont très pacifiques et paraissent vouloir du bien aux Français. Leur cheik, nommé Ibrahim, a été enfermé longtemps par Djezzar-Pacha ; il s'est chargé de m'instruire du mouvement des Naplousains et m'a offert tous ses services.

Je n'ai point vu d'Arabes dans ma course [2].

Ce même jour, le petit détachement commandé par Junot se heurtait, près du village de Loubia, à une masse de cavalerie ennemie huit à dix fois supérieure en nombre ; il sou-

1. L'espion était revenu à Halfa le 6 avril. Son rapport certifié par Lambert, dut parvenir à Bonaparte le 8.

2. De Halfa, 19 germinal-8 avril. *Bibl. Nationale.* Fonds français, 11.275.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

tenait, contre elle, l'un des combats les plus glorieux de la campagne.

En apprenant qu'un important rassemblement se formait vers le lac de Tibériade, Junot était parti de Nazareth où il se tenait en observation ; il s'était porté dans la direction signalée pour reconnaître l'ennemi :

..... Il se met en marche avec une partie de la 2e légère, trois compagnies de 350 hommes, et un détachement de 160 chevaux..... A peu de distance de Kafr-Cana, il aperçoit l'ennemi sur la crête des hauteurs de Loubia ; il continue sa route, tourne la montagne et se trouve engagé dans la place où il est environné, assailli par 3.000 hommes de cavalerie. Les plus braves se précipitent sur lui ; il ne prend alors conseil que des circonstances et de son courage. Les soldats se montrent dignes d'un chef aussi intrépide et forcent l'ennemi d'abandonner cinq drapeaux dans leurs rangs. Le général Junot, sans cesser de combattre, sans se laisser entamer, gagne successivement les hauteurs jusqu'à Nazareth ; il est suivi jusqu'à Kafr-Cana, à deux lieues du champ de bataille. Cette journée coûte à l'ennemi, outre les cinq drapeaux, 5 à 600 hommes tant tués que blessés ; la perte des Français n'est que de 60 hommes tués ou blessés. On ne peut donner trop d'éloges au courage et au sang-froid qu'a déployés le chef de brigade Duvivier dans cette affaire [1].

LE GÉNÉRAL JUNOT AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Nazareth, le 19 germinal an VII (8 avril 1799).

MON GÉNÉRAL,

J'avais été informé, hier, que la garnison de Tabarieh, augmentée d'un renfort venu de Damas, voulait venir tenter quelque chose sur les villages voisins de Nazareth ; les cheiks m'en avaient fait prévenir. Ce matin, je suis parti avec 125 hommes de cavalerie et mon infanterie, en ne laissant que les gardes du camp. Arrivés à Cana-Galilea, sur la route de Tabarieh, le cheik me prévient que ces forces se portaient du côté du mont Tabor. J'ai continué ma route en me dirigeant sur le lieu du rassemblement. J'aperçus, un instant

1. *Relation des campagnes* etc., par Berthier, p. 76.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

après, à peu près 100 hommes sur la crête d'un petit mamelon. J'ordonnai au citoyen Duvivier de le tourner, tandis que je marchais droit sur la hauteur; ils évacuèrent ce poste et se retirèrent dans la plaine. Je les y suivis, observant toujours de conserver la montagne. Tandis que je réunissais l'infanterie et la cavalerie, nos tirailleurs escarmouchaient avec l'ennemi; ils pouvaient être alors 1.000 hommes, tous à cheval. Au moment que je me disposais à descendre dans la plaine et à continuer mon chemin, une colonne, forte de 5 à 600 chevaux, est venue nous prendre en queue. Je n'ai eu que le temps de faire faire demi-tour à la cavalerie, et elle a été chargée sur-le-champ, dans un terrain abominable; elle a très bien reçu la charge de pied ferme, pendant que l'infanterie, disposée dans un instant, faisait un feu de file bien nourri sur la colonne qui chargeait la cavalerie et sur celles qui la chargeaient elle-même devant, derrière et en flanc.

Cette manière de les recevoir, à laquelle ils ne s'attendaient pas d'un si petit nombre, les a fait reculer et nous a donné le temps de nous reconnaitre et de gagner en ordre la hauteur voisine, où chacun a repris son rang. J'ai fait alors exécuter dans le plus d'ordre possible la retraite, toujours faisant feu en arrière et profitant de toutes les positions avantageuses que nous offrait le chemin.

Cette action a été pour nous une des plus chaudes que j'aie vues, et extrêmement meurtrière pour l'ennemi. Notre position ne nous a pas permis de lui faire des prisonniers, mais il a eu un grand nombre de tués et doit avoir beaucoup de blessés; nous avons eu 4 ou 5 de leurs chevaux. Nous leur avons pris cinq drapeaux, dont on a été obligé de jeter deux, parce qu'ils gênaient dans la mêlée; j'en ai trois que je vous enverrai.

Je crois, mon Général, avoir eu affaire à deux mille hommes de cavalerie, quoique Duvivier dise trois. Ce ne sont pas des Arabes, mais de fort bonne cavalerie, dont la plupart se sont fait tuer dans nos rangs.

Nous avons eu de notre côté :

1 capitaine du 3e régiment, 8 dragons, 2 carabiniers, 1 grenadier, tués : 12;

2 hussards et un officier, 2 chasseurs, 8 dragons (dont 1 capitaine), 14 carabiniers, 22 grenadiers et 1 officier, blessés : 48 (*sic*);

13 chevaux tués et 14 blessés.

J'ai l'intime persuasion, mon Général, qu'ils viendront nous atta-



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

quer peut-être demain matin; nous n'avons plus du tout de cartouches et vous voyez que notre nombre est un peu diminué. Je crois, mon Général, que nous sommes faibles dans ce poste-ci, surtout si Gherar se joignait à ceux que nous avons vus aujourd'hui.

Chacun, dans cette occasion, a parfaitement fait son devoir; le citoyen Duvivier s'y est conduit comme à son ordinaire, c'est assez vous dire qu'il y a mis toute la bravoure et le sang froid que vous lui connaissez; il a été bien secondé par le citoyen Singlan, chef d'escadron du 3e. Le chef de brigade Desnoyers s'est conduit on ne peut pas mieux. J'ai été extrêmement content de l'infanterie.

Il y a eu plusieurs militaires qui se sont distingués, je vous enverrai leurs noms.

Si vous envoyez de la troupe ici, je crois, Général, qu'il serait utile qu'elle partit du camp, s'il était possible, avant le jour. Mais des cartouches et des cartouches[1].

Salut et respect.

JUNOT.

L'énergie des troupes françaises leur avait permis de se dégager heureusement de la situation critique où elles s'étaient trouvées, en raison de l'énorme supériorité numérique de l'ennemi. Bien que les dispositions prises par Junot aient donné lieu à certaines critiques[2], Bonaparte voulut consacrer, d'une manière toute particulière, le souvenir de cette lutte héroïque.

1. Voir le récit du combat de Loubia, par Pierre Millet : « ..... Ils nous avaient cernés à 15 ou 20 pas au plus; si bien que l'on pouvait choisir celui à qui on voulait donner la mort..... Nous fûmes bloqués de cette manière pendant une heure et nous tirâmes toujours à volonté. Après avoir couvert la terre de corps morts, tant d'hommes que de chevaux, le général jugea à propos de se retirer..... Ils nous suivirent jusqu'à Cana, et nous quittèrent là, après avoir perdu beaucoup de monde. Nous perdîmes environ 100 hommes dans cette affaire..... Nous entrâmes dans Cana pour nous rafraîchir..... Dans ce combat, l'ennemi était dix contre un. Aussi perdirent-ils au moins 800 hommes. Nous portâmes nos blessés au couvent de Nazareth, auxquels les religieux prodiguèrent tous les secours de l'humanité avec un obligeant empressement. Ils en eurent un soin extrême jusqu'à ce qu'ils furent complètement rétablis. » (*Le Chasseur Pierre Millet*, p. 99.)

2. « Le général Junot, arrivé à Nazareth, fut le reconnaître (*l'ennemi*); il se trouvait en avant du village de Chanaan, il engagea une affaire dans laquelle il fut battu. Dans la retraite qu'il fit, le long des crêtes des montagnes, le soldat se comporta très courageusement; le chef de brigade Desnoyers s'y distingua particulièrement, malgré que dans le rapport on ait attribué le succès de la retraite au général Junot. » (*Notes sur les opérations du général Kleber*.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 2 floréal an VII (21 avril 1799).

Le GÉNÉRAL EN CHEF, voulant donner une marque de satisfaction particulière aux 300 braves commandés par le général Junot, qui au combat de Nazareth [1] ont repoussé 3.000 hommes de cavalerie, pris cinq drapeaux, et couvert le champ de bataille de cadavres ennemis, ORDONNE :

ARTICLE PREMIER. — Il sera proposé une médaille de 500 louis pour prix du meilleur tableau représentant le combat de Nazareth.

ART. 2. — Les Français seront costumés dans le tableau avec l'uniforme de la 2e d'infanterie légère et du 14e de dragons. Le général de brigade Junot, les chefs de brigade Duvivier, du 14e de dragons, et Desnoyers, de la 2e d'infanterie légère, y seront placés.

ART. 3. — L'état-major fera faire, par les artistes que nous avons en Égypte, des costumes des Mameluks, des janissaires de Damas, des Diletti, des Alepins, des Maugrabins, des Arabes, et les enverra au ministre de l'intérieur à Paris, en l'invitant à en faire faire différentes copies, à les envoyer aux principaux peintres de Paris, Milan, Florence, Rome et Naples, et à déterminer l'époque du concours, et les juges qui devront décerner le prix [2].

ART. 4. — Le présent ordre du jour sera envoyé à la municipalité de la commune des braves qui se sont trouvés au combat de Nazareth.

BONAPARTE.

Dès que la nouvelle du combat de Loubia lui fut parvenue, Bonaparte fit partir la division Kleber pour secourir le détachement de Junot et tenir tête aux importants rassemblements ennemis signalés au delà de Nazareth. A cet effet, Berthier adressa à Kleber l'ordre suivant (20 germinal-9 avril) :

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous fassiez partir sur-le-champ toute votre infanterie légère pour se rendre à Nazareth, en passant par Chafa-Amr; avec le reste de l'infanterie qui compose votre division, vous suivrez votre infanterie légère

1. Ce nom paraît avoir été choisi par Bonaparte, qui désigne ainsi le combat de Loubia, dans sa lettre au Directoire (du 21 floréal-10 mai). Il voulut sans doute frapper les imaginations en attachant à ce combat un nom universellement connu.

2. « En l'an IX, ce concours fut ouvert..... Les peintres Gros, Lequien, Mesnier, etc., exposèrent diverses esquisses dans la galerie du Louvre. Le jury décerna le prix à l'esquisse de Gros; mais ce monument historique ne fut pas achevé. » (*Histoire de l'Expédition*, par Louis Reybaud, t. III, p. 293.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour vous rendre également à Nazareth, où vous trouverez le général Junot, qui a marché hier au-devant d'un rassemblement considérable de cavalerie, et avec lequel il a eu une affaire [1].

L'intention du général en chef est que vous couvriez l'armée et que vous tâchiez de dissiper les rassemblements qui se sont formés soit en venant du côté de Damas, soit du nommé Gherar à Genin.

Le général Dommartin a donné ordre au parc de fournir 5.000 cartouches pour la troupe du général Junot. Vous amènerez avec vous deux pièces de 4 approvisionnées à 180 coups [2].

Le général Junot vous mettra au fait de tous les rassemblements; le combat qu'il a eu a été très glorieux pour nous ; il a pris quatre drapeaux et tué beaucoup de monde, entre autres plusieurs chefs. Il est intéressant que vous partiez le plus tôt possible.

Vous laisserez le général Murat dans son camp, et vous n'amènerez pas avec vous de cavalerie, celle qu'a le général Junot étant suffisante.

En même temps, Berthier annonça à Junot la mise en marche de la division Kleber :

Le général en chef n'a reçu qu'à 8 heures du matin, mon cher Général, la lettre par laquelle vous lui faites part de l'affaire que vous avez eue hier.

Il me charge de vous féliciter des succès brillants que vous avez obtenus; il recevra avec plaisir les drapeaux que vous avez pris; faites part aux braves que vous commandez de la satisfaction du général en chef.

Aussitôt votre lettre reçue, le général en chef a donné l'ordre à la division Kleber de partir pour vous rejoindre, pour vous mettre à même de bien étriller les amis de Djezzar.

---

1. L'adjudant général Fouler reçut ordre de se rendre auprès de Kleber pour remplir provisoirement les fonctions de chef d'état-major de sa division (vacantes par suite de la mort de Laugier et d'Escale).

2. Voir ordre de Berthier à Dommartin (20 germinal-9 avril) :

« Vous voudrez bien, Citoyen Général, donner vos ordres pour que 5.000 cartouches partent avec la division Kleber, pour les troupes du général Junot qui est à Nazareth.

» Donnez vos ordres également pour qu'il parte avec lui deux pièces de 3, approvisionnées à 180 coups.

» Ordonnez que les cartouches se rendent sur-le-champ à la division Kleber pour partir avec l'infanterie légère, qui va se remettre en marche à l'instant même. »

Voir ordre de Doguereau à Songis (même date). On enverra, avec la division Kleber : 5.000 cartouches, 300 pierres à fusil, 2 pièces de 4, approvisionnées à 150 coups.

Par un autre ordre, Doguereau invite Songis à faire acheter le plus de papier possible à Nazareth; on assure qu'il s'en trouve beaucoup. *Arch. Art.*


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les rassemblements signalés entre Nazareth et Genin pouvant devenir dangereux pour les communications de l'armée, Bonaparte résolut de faire occuper le port de Tantourah, que Lambert venait de reconnaître. Cette mission fut confiée au chef de bataillon Attanoux, auquel Berthier adressa l'ordre suivant (20 germinal-9 avril) :

Il est ordonné au chef de bataillon Attanoux de partir aujourd'hui pour se rendre à Haïfa, d'où il repartira de suite avec 120 hommes de la 22e légère pour se rendre à Tantourah, petit port dont il prendra le commandement; il rendra compte au chef d'escadron Lambert, commandant à Haïfa.

Le général en chef ordonne au citoyen Attanoux de protéger l'arrivage de différentes barques qui doivent venir de Damiette et de Jaffa apporter des vivres et des munitions qui ont ordre de débarquer à Tantourah. Il aura soin de faire débarquer promptement ces différents objets, et il exigera du cheik des moyens de transport pour faire parvenir les différents objets à Haïfa; aussitôt l'arrivée d'un bâtiment, il en préviendra le chef d'escadron Lambert qui en préviendra le général en chef.

Vous vous arrangerez avec le cheik du pays pour faire vivre votre troupe.

Si cependant vous trouviez trop de difficultés, vous demanderiez du pain au chef d'escadron Lambert [1].

Enfin, des mesures furent prises pour renforcer la surveillance aux abords des camps et faire face aux ennemis qui se présenteraient dans la direction de Safed.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Je viens de recevoir, Citoyen Général, la lettre par laquelle vous me rendez compte des dispositions que vous avez prises relativement aux postes des moulins de Denou et de Cherdam.

1. Voir (même date) ordre de Berthier à Lambert au sujet de l'occupation de Tantourah. Lambert aura ce poste dans son commandement; il y enverra 120 hommes d'infanterie légère : « Vous garderez le reste de la 22e légère pour former la garnison de Haïfa. Vous renverrez demain à l'état-major général tous les hommes que vous avez de la 25e demi-brigade. » Si les circonstances exigeaient que Lambert se portât en forces à Tantourah, il ne laisserait à Haïfa que les hommes nécessaires pour occuper le fort; il préviendrait Bonaparte, qui lui enverrait du secours.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je joins ici un ordre pour le détachement de Chafa-Amr; vous voudrez bien le lui faire passer [1].

Quant au retranchement qui doit être fait sur la montagne qu'occupe votre infanterie légère, vous devez faire travailler par détachement tous les hommes à vos ordres, infanterie et troupes à cheval, même les domestiques si cela est nécessaire.

Il est de principe militaire que tout corps détaché se retranche luimême, et c'est un des premiers soins qu'on doit avoir en occupant une position. Ne comptez sur aucun travailleur de l'armée.

Le général en chef a cru devoir différer encore de quelques jours de donner l'ordre que vous demandez pour les ordonnances du général Kleber.

Donnez l'ordre à vos postes qu'ils vous avertissent lorsqu'ils verront des feux en avant d'eux dans la montagne, afin que vous puissiez les envoyer reconnaître. Nous dormons tranquilles, persuadés que vous ne laissez rien passer sur la ligne entre les moulins de Denou et de Cherdam sans en être prévenus.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU COMMANDANT DU FORT DE SAFED

Devant Acre, le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Je vous envoie, par le neveu de Daher et sous l'escorte de 30 de ses hommes, 2.000 cartouches. Ménagez-les avec le plus grand soin.

Vous me renverrez, par le retour du neveu de Daher, les trois caisses de cartouches turques qui sont avariées; le plomb nous sera utile. Renvoyeznous également tous les boulets, du calibre de 8 seulement, qui se trouvent à Safed.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Je vous envoie, Citoyen Général, pour être à vos ordres, 181 hommes, officiers compris, de la 25e.

Le général en chef ordonne en conséquence que vous fassiez relever les 25 hommes de la 75e qui sont au moulin de Denou et qui rejoindront le général Kleber à Nazareth, passant par Chafa-Amr.

Vous ferez relever également tous les hommes de la 22e qui sont au moulin de Cherdam et vous les ferez partir demain pour rejoindre leur demi-brigade à Haïfa. Le général en chef vous recommande de mettre au moulin de Cherdam 60 hommes de la 4e ou de la 25e. Vous m'informerez

1. Cet ordre prescrit à ce détachement de rentrer au camp de Murat.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de l'exécution du présent ordre, et des 60 hommes au moulin de Cherdam.

Ci-joint deux ordres pour les détachements de la 22e et de la 75e, que vous voudrez bien faire exécuter.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Il serait essentiel, Citoyen Général, que le parc pût, dans la journée, prendre la nouvelle position dont nous sommes convenus ce matin.

Donnez vos ordres au Citoyen Songis pour faire rectifier la position du parc..... [1].

BERTHIER.



Malgré le départ de la division Kleber et du détachement de Murat, les travaux de siège furent continués avec l'activité ordinaire : toute nouvelle attaque était d'ailleurs subordonnée à l'achèvement de la mine, dont l'exécution était retardée par les difficultés du terrain, la médiocrité des moyens et la vigueur de la défense.

Extrait du Journal du siège.

21 *au* 22 *germinal* (10 *au* 11 *avril*) [2]. — On commence la 3e parallèle, à 20 toises de la contrescarpe; on continue le boyau qui devait y aboutir de la 2e; on ne fait que 4 pieds de rameau. Une bombe lancée à l'entrée de la mine en arrête les progrès [3].

22 *germinal* (11 *avril*). — On élargit la 2e parallèle de droite, allant joindre la batterie no 8. Les mineurs avancent de 8 pieds. Les bombes comblent presque en entier les boyaux autour du poste de la citerne; on attend la nuit pour y communiquer [4].

1. *Arch. Art.*

2. La division Bon prend le service de tranchée, le 11 au soir; division Reynier d'observation.

3. « Le travail de cette parallèle est très dangereux. L'ennemi éclaire continuellement cette partie pendant la nuit. On fait néanmoins cette tranchée entièrement à découvert, sans pouvoir même employer la sape volante. » (Note du *Journal*.)

4. « Le sapeur, sans être éclairé et très aventuré, s'avance à plat ventre, travaille à genoux et dans le plus grand silence, en commençant à gratter la terre avec ses mains. » (Note du *Journal*).

Digitized by 
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

22 *au* 23 (11 *au* 12) [1]. — On continue la 3e parallèle, ainsi que la nouvelle tranchée qui y aboutit de la 2e, voulant abandonner celle qui se dirige à droite comme trop dangereuse. Le travail de la mine va bien lentement. La chandelle brûle à peine, faute d'air [2].

23 *germinal* (12 *avril*). — On établit une batterie no 11 au réservoir en pratiquant des embrasures dans l'épaisseur de l'aqueduc.

On remonte d'un pied le niveau du rameau de mine, vu que le niveau était incommodé par les eaux de filtration.

23 *au* 24 (12 *au* 13) [3]. — On n'y chemine que de 2 pieds. On continue la communication de la 2e à la 3e parallèle ; on finit d'élargir celle-ci. On allonge le boyau de droite de la 1re parallèle jusque près de la mer, afin d'y continuer les fausses attaques avec plus de facilité.

On place deux pièces de 8 et une de 12 à la batterie no 8, pour prendre à revers la grosse tour et battre les pièces placées au flanc bas à droite et au palais.

24 *germinal* (13 *avril*). — On s'occupe de la 2e parallèle. Les filtrations rendent le travail du rameau extrêmement pénible et son avancement peu sensible.

24 *au* 25 (13 *au* 14) [4]. — On avance la 3e parallèle en la prolongeant sur la droite et on pratique à son extrémité une place d'armes. Le rameau s'augmente de 4 pieds.

25 *germinal* (14 *avril*). — On répare à l'ordinaire les dégradations. Vers 4 heures du soir, les Turcs tentent une sortie, qui est aussitôt repoussée [5].

25 *au* 26 (14 *au* 15) [6]. — On élargit et répare les parallèles; on termine la 3e du front d'attaque.

26 *germinal* (15 *avril*). — Au milieu d'un feu très vif, l'ennemi fait une sortie au centre et sur sa droite; il cherche à déboucher par le

---

1. La division Reynier prend le service de tranchée ; division Lannes d'observation.

2. « Nous faisons une fausse attaque sur la droite, pour y attirer les feux ennemis, continuellement dirigés sur le centre de nos opérations : notre artillerie, trop faible, ne peut les éteindre »..... (Note du *Journal du siège*.)

3. La division Lannes fournit le service de la tranchée; la division Bon est d'observation.

4. La division Bon fournit le service de la tranchée; division Reynier, d'observation.

5. « La batterie et le poste du réservoir paraissent être le but de presque tous les feux de la place. » (Note du *Journal du siège*.)

6. La division Reynier fournit le service de la tranchée; la division Lannes, d'observation.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

masque et par le dessus du mur de profil du glacis et menace de s'emparer de l'entrée de la mine; le poste qui la garde lâche le pied; mais ceux de la citerne et du réservoir résistent si bien que les Turcs évacuent de suite et se retirent précipitamment.

Vers midi, on reprend le travail interrompu sur notre gauche. Les assiégés s'avancent le long de la mer et à la faveur des rochers et du vieux mur jusque sur nos postes; le soldat sort des tranchées et les poursuit jusque sous les murs de la ville [1].

Extrait du PRÉCIS JOURNALIER DU SIÈGE *par d'Anthouard.*

25 *germinal* (14 *avril*). — Les paysans ont amené un homme dévoué à Djezzar, qui était dans leurs montagnes; c'était un coupeur de nez et d'oreilles.

26 *germinal* (15 *avril*). — Sortie des assiégés depuis la petite pointe du jour jusqu'à 5 heures du soir. Les Anglais ont fait un feu terrible, qui ne nous a fait aucun mal et nous a procuré beaucoup de boulets.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

22 *germinal* (11 *avril*). — Il est ordonné aux officiers de santé des corps de service à la tranchée de se tenir constamment près de l'officier d'état-major chargé du détail de la tranchée, le citoyen René, pour y donner les premiers soins aux blessés [2].

Tous les officiers de santé des corps se rendront, lors d'une attaque, à l'ambulance centrale pour y être à la disposition du chirurgien en chef.

Le chirurgien en chef de l'armée surveillera l'exécution des présentes dispositions et préviendra le chef de l'état-major si quelqu'un négligeait de s'y conformer.

Le général en chef est mécontent d'être obligé de rappeler aux officiers de l'état-major des divisions qu'ils sont chargés de surveiller, dans les divisions dont le détail leur est confié, l'exécution des dispositions prescrites dans le règlement de campagne.

Les travailleurs commandés des différents corps d'une division arrivent séparément à la tranchée, quand ils devraient être rassemblés à la tête du camp et conduits par un officier lorsqu'il y en aura 25.

La berloque doit être battue à la petite pointe du jour, c'est-à-dire à 4 h. 1/2 du matin; à ce moment, toutes les gardes doivent prendre les

1. « Un canonnier de Djezzar, déserté de la place, rapporte que les munitions commencent à y manquer et que les Anglais dirigent le siège..... La 1re batterie n° 3, de 2 pièces de 4, protège beaucoup contre les sorties. » (Note du *Journal du siège*.)

2. Le 10 avril (21 germinal), Berthier avait prescrit à Larrey « d'envoyer chaque jour un officier de santé pour être de service à la tranchée ». Cet officier devait se tenir « à la queue de la tranchée ».



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

armes. Les grand'gardes doivent envoyer des patrouilles en avant. Ces dispositions ne sont pas exactement suivies.

La retraite se battra au soleil couchant. Elle commencera par la division Bon, le parc, le quartier général, les sapeurs, la division Reynier et la division Lannes.

La berloque se battra à 4 h. 1/2 du matin, commençant également par la division Bon et suivant comme pour la retraite.

Chaque adjudant général, chef de l'état-major des divisions, doit lire avec soin le règlement du service de campagne, où chaque article lui impose un devoir.

Il faut la plus grande surveillance la nuit, dans le service.

Il faut suivre toutes les dispositions présentes pour le service.

Il faut enfin suivre toutes les dispositions ordonnées pour la salubrité.

23 *germinal* (12 *avril*). — On a trouvé, dans le camp qu'a quitté la division Bon, beaucoup de balles de calibre, ce qui prouve que les soldats se servent de la poudre de leurs cartouches, soit pour allumer leurs pipes, soit pour allumer les feux.

Une cartouche ne paraît rien pour un soldat; mais, si chaque homme de l'armée en emploie une mal à propos, cela fait une consommation de 15 à 16.000. On fera battre à l'ordre dans les compagnies pour faire sentir aux soldats la nécessité de ne pas employer leurs cartouches mal à propos.

Les officiers et sous-officiers doivent constamment veiller à la conservation des munitions, si précieuses par la difficulté de s'en procurer.

Le général commandant le génie, celui commandant l'artillerie préviennent que les travaux du siège sont ralentis par la diminution des outils. Il est prouvé que les travailleurs se permettent d'en emporter, cachés dans des fagots ou autrement.

Le général en chef ordonne aux généraux de division de prendre les mesures qu'ils jugeront convenables pour faire faire une inspection qui procure la restitution des outils appartenant au génie et à l'artillerie et qu'ils soient rapportés dans la journée à l'état-major général. Les généraux de division sentent l'importance de redoubler d'activité dans les travaux du siège.

26 *germinal* (15 *avril*). — Le général en chef a nommé la redoute faite sur la hauteur occupée par l'avant-garde, commandée par le général Murat, où est dans ce moment la cavalerie et la 22[e] légère, commandée par le général Andréossy : *Redoute Detroye*.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AUX GÉNÉRAUX BON, REYNIER ET LANNES

Devant Acre, le 23 germinal an VII (12 avril 1799).

La nécessité de revêtir le parement intérieur de la dernière parallèle qui doit servir de place d'armes exige, Citoyen Général, la confection de 600 fascines de jonc ayant 6 pieds de longueur et 10 pouces de diamètre;



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ainsi que celle de 1200 piquets de 2 pieds à 2 pieds 1/2 de longueur sur 2 pouces de diamètre environ. Les travailleurs de la ligne sont dans l'usage d'exécuter ces travaux dans les sièges, parce que les sapeurs, continuellement occupés au service de la tranchée, ne pourraient pas suffire à ces travaux accessoires. Je vous prie de vouloir bien donner vos ordres pour que, dans votre division, on confectionne le plus promptement possible 200 fascines et 400 piquets des dimensions indiquées ci-dessus.

Ces fascines et ces piquets seront portés, à la fin de chaque journée de travail, au dépôt de la tranchée le long de l'aqueduc, près du réservoir.

Vous voudrez bien nommer un adjoint de votre état-major, ou tout autre officier intelligent pour suivre une besogne à laquelle est attachée la célérité et la sûreté des opérations du siège et par conséquent la reddition de la place.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL ALMÉRAS

Devant Acre, le 25 germinal an VII (14 avril 1799).

Je vous ai expédié deux bateaux, le 13 et le 16, pour vous faire connaître nos besoins d'artillerie. Les boulets que nous a envoyés l'ennemi, joints à ceux que vous nous avez fait passer de Jaffa, nous mettent à même de pouvoir attaquer dans trois ou quatre jours. Nous avons une mine qui chemine à 30 pieds sous terre, et qui n'est qu'à 18 pieds du rempart; et, sur le front d'attaque, notre sape se trouve à 8 toises de la contrescarpe ; ainsi il est probable que, lorsque vous lirez cette lettre, nous aurons emporté Acre d'assaut.

Tout le pays nous est entièrement soumis et dévoué. Une armée venue de Damas a été complètement battue; le général Junot, avec 300 hommes de la 2e légère, a battu 3 à 4.000 hommes de cavalerie, mis 5 à 600 hommes hors de combat, et pris 5 drapeaux ; c'est une des affaires brillantes que l'on peut avoir à la guerre.

Ne perdez pas de vue les fortifications et les approvisionnements de Lesbé ; car, si l'hiver et le printemps nous nous sommes battus en Syrie, il serait possible que cet été une armée de débarquement nous mît à même d'acquérir de la gloire à Damiette.

Donnez de vos nouvelles au général Dugua.

BONAPARTE.

Le succès dont la lettre de Bonaparte affirmait l'espérance était subordonné à l'arrivée, devant Acre, des munitions envoyées de Damiette à Jaffa. Il fut donc ordonné à l'adjudant général Boyer de partir, le 14 avril à 8 heures du soir, avec un


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

fort détachement pour se rendre à Jaffa et en ramener un nouveau convoi [1] :

Il est recommandé à l'adjudant général Boyer de mettre au moins autant de célérité qu'en a mis l'adjudant général Leturcq. Il est prévenu qu'il doit passer de nuit près du poste de Mina-Abou-Zaboura, où les Arabes sont campés (ce camp d'Arabes se trouve au delà de Kaisarieh), et qu'il doit marcher dans le plus grand ordre jusqu'à 6 lieues au delà de Kaisarieh.....

Le commandant du génie est prévenu du départ du convoi.

Le général d'artillerie en est également prévenu, afin qu'il donne des ordres pour les objets d'artillerie et de munitions qu'il croit nécessaire de faire venir. Le général d'artillerie a ordre d'envoyer cinq canonniers à Jaffa, lesquels reviendront avec le convoi et serviront une pièce, si l'on en a besoin pendant le retour.

Les troupes ont ordre de prendre les vivres pour trois jours.....

Au dernier moment, le départ de ce convoi fut contremandé, en raison des nouvelles reçues de la division Kleber : ces renseignements allaient déterminer Bonaparte à prélever toutes les troupes qui n'étaient pas indispensables pour la continuation du siège, et à se porter lui-même contre les importants rassemblements signalés entre Nazareth et le Jourdain.

1. Ordre de Berthier à Boyer (25 germinal 14 avril). Chacune des trois divisions présentes au camp eut ordre de fournir 100 hommes, bons marcheurs, pour composer ce détachement qui devait être renforcé, en passant à Tantourah, par 100 hommes de la 22e légère. L'adjoint Pinault eut ordre de marcher avec Boyer.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE VIII

LA BATAILLE DU MONT TABOR

On a vu dans quelles conditions Kleber était parti du camp, le 9 avril, pour se porter au secours de Junot, dont la position devenait périlleuse en raison de l'énorme supériorité numérique des ennemis. Il poussa, le soir même, quelques troupes jusqu'à Nazareth, où il arriva de sa personne le lendemain matin. De là, il écrivit à Bonaparte (21 germinal-10 avril) :

Une partie des troupes sous mes ordres, Citoyen Général, sont arrivées la nuit dernière à Nazareth, et je suis resté avec les deux pièces de canon dans la position entre le village ruiné de Bedawi et [celui?] de Safoureh. Ce qui m'y a déterminé, ce sont les rapports, reçus chemin faisant, que les troupes de Djezzar s'étaient réunies à Cana de Galilée, pour se rendre à Acre par la vallée d'Obellin : or cette position, découvrant sur une très grande plaine, défend parfaitement l'entrée de cette vallée. Cependant, ce matin, une heure après le jour, rien n'ayant confirmé cette nouvelle, je me suis contenté de laisser le général Verdier avec les deux bataillons de la 75ᵉ et les deux pièces de canon sur une hauteur en deçà de Safoureh, d'où, pouvant pareillement découvrir tout ce qui voudrait de Tabarieh entrer dans cette vallée ou dans celle de Chafa-Amr, il pourrait se porter rapidement sur le flanc de l'ennemi.

A Nazareth, j'ai appris que l'ennemi était toujours dans la même position où le général Junot l'avait trouvé, et avait été par lui attaqué, et qu'il poussait en effet ses partis jusque vers Cana, c'est-à-dire à deux lieues de Safoureh, et à la même distance de Nazareth. Je compte demain l'y aller chercher, et, si les cartouches qui m'ont été promises arrivent ce soir, si je puis avoir pour deux jours de vivres à mi-ration, je pousserai de suite jusqu'à Tabarieh.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je dois vous observer, Citoyen Général, que Safed est beaucoup trop éloigné d'ici pour que je puisse y faire parvenir des ordres. Je vous prie en conséquence d'en faire un commandement particulier.

Le pont de Tabarieh est, à ce que je viens d'apprendre, depuis longtemps ruiné; au reste j'attendrai, pour vous donner des détails sur le pays, que je l'aie parcouru davantage. On trouve, dans ce système de montagnes et de rochers, des vallons très agréables et de superbes plaines.

Presque aussitôt après son arrivée à Nazareth, Kleber avait adressé à Verdier ces instructions :

Je n'étais pas encore arrivé à Nazareth que les habitants de différents villages sont venus m'anoncer que l'ennemi, c'est-à-dire les soldats de Djezzar venus de Damas, et que le général Junot a combattus le 18, étaient réunis à Cana. Ce bourg est à une lieue et demie de la position que vous occupez, mon cher Général, et de laquelle vous pouvez les observer et les attaquer par le flanc, au cas qu'ils voulussent filer sur Acre, par le chemin que vous avez pris hier. Il est donc essentiel que vous vous gardiez parfaitement, non seulement sur votre front, mais encore sur vos flancs et vos derrières. Je vous envoie le 2e bataillon de la 75e et tout ce que j'ai pu rassembler de vivres. Safoureh, qui se trouve près de vous, pourra aussi vous procurer quelques ressources; le cheik, en passant, m'a promis qu'il vous enverrait ce qu'il y aurait au village, en payant, s'entend, et vous ne sauriez trop faire entendre raison au soldat sur la nécessité de vivre en bonne intelligence avec les habitants du pays.

J'envoie aux nouvelles et j'attends les cartouches et la confection de quelques vivres-pain; dès que je serai un peu en mesure, nous nous mettrons tous en mouvement pour nous réunir à Cana et nous porter de là à Tabarieh. Vous recevrez de mes nouvelles demain matin. J'envoie chercher tous nos équipages au camp. Madame Verdier est chagrine de n'être pas près de vous; je lui conseille de rester ici jusqu'après l'affaire.

P. S. — Je vous envoie 25 hommes de cavalerie.

Vers le soir, un habitant de Cana lui ayant annoncé que l'ennemi projetait une attaque de nuit vers Safoureh, Kleber transmit cet avis à Verdier :

..... Je donne des ordres pour qu'il vous soit envoyé ce soir un autre convoi de vivres. Prévenez la troupe que je ne lui puis promettre de distribution qu'après-demain, c'est-à-dire qu'après une victoire, et, pour le moment, que je ne puis faire mieux.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Vous partirez demain matin, à 6 heures précises, avec la troupe sous vos ordres et les 2 pièces de canon, pour vous rendre à Cana, que les gens du pays nomment Kafr-Cana. Je partirai d'ici avec le général Junot et les troupes qui s'y trouvent, à la même heure, pour le même endroit, mais par un chemin différent; et, comme nous avons, à très peu de chose près, le même chemin à faire, nous arriverons et devons arriver en même temps. J'enverrai des éclaireurs sur ma gauche pour vous reconnaître, faites-en autant sur votre droite. Au demeurant, marchez dans le meilleur ordre possible et comme s'il s'agissait de combattre d'un moment à l'autre.

Aucune attaque ennemie ne s'étant produite pendant la nuit, Kleber exécuta, le 11 avril au matin, son mouvement sur Cana. Après avoir dépassé ce village, il se trouva en présence de l'ennemi, installé près de Chagarah; il l'attaqua résolument et le rejeta vers le Jourdain; mais, ne voulant pas compromettre ses communications avec l'armée, paralysé d'ailleurs par la pénurie de munitions, il revint après ce succès occuper les positions qu'il avait quittées le matin.

LE GÉNÉRAL KLEBER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Nazareth, le 23 germinal an VII (12 avril 1799).

Je me suis porté hier, avec environ 1.500 hommes, sur la route de Tabarieh, en suivant la plaine. L'ennemi occupait une montagne qui semble la terminer, mais qui ne fait que masquer pour un instant une autre plaine qui se prolonge à droite et qu'il faut traverser pour se rendre d'un côté à Tabarieh et de l'autre à Biçan. Cette montagne commande fortement le pays, et les Turcs purent nous découvrir à plus d'une lieue : nous les aperçûmes à pareille distance. Indépendamment de cette hauteur, ils occupaient encore toutes les crêtes des montagnes à notre droite et nous débordèrent considérablement sur notre gauche. La distance où nous les rencontrâmes est à environ 7 lieues d'Acre, en ligne directe, et à 3 lieues de Nazareth, par le chemin que nous avons pris. En tirant une ligne droite de Safed au mont Tabor, on traverse le champ de bataille d'où ce mont et ce fort se découvrent parfaitement. Ce champ de bataille est le même où combattit, dans la journée du 19, avec tant de valeur et de sang froid, le général Junot.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ma troupe était partagée en deux carrés : le premier, composé de la 75e demi-brigade, était commandé par le général Verdier; il tenait la gauche et avait pour flanqueurs les trois compagnies de la 25e; le second était formé par la 2e légère et les trois compagnies de la 19e de bataille; il était flanqué par les trois compagnies de carabiniers. Les 100 hommes de cavalerie étaient au centre, c'est-à-dire marchaient entre les deux carrés qui leur servaient d'appui.

A peine étions-nous à portée de canon, qu'avec la rapidité de l'éclair, environ 4.000 hommes à cheval et 500 fantassins fondirent sur nous et parvinrent à nous envelopper complètement en moins de la minute.

Nous espérions alors qu'ils engageraient une mêlée et nous comptions bien en tirer avantage. Mais, soit qu'ils ne crurent pas d'abord avoir affaire à si forte partie, soit que celle qu'ils engagèrent l'autre jour leur eût coûté un peu trop cher, aucun mouvement de notre part ne put les déterminer à s'approcher plus près qu'à la portée de fusil ou de pistolet. Cependant le feu de la mousqueterie était vif et le carré du général Junot, surtout les flanqueurs, en furent très incommodés. Nous en étions déjà aux prises depuis une heure, lorsque, voulant finir, j'ordonnai au carré du général Junot de gagner successivement les hauteurs à notre droite, pour tourner l'ennemi par sa gauche et se mettre entre lui et Tabarieh. Le général Verdier devait couvrir les derrières du général Junot et la cavalerie amuser l'ennemi par des tirailleurs. Mais ce mouvement, à peine aperçu, décida les musulmans à se retirer et à nous abandonner d'abord le champ de bataille; puis à continuer leur retraite les uns vers Genin, les autres sur Kafr el-Sett, d'où, probablement, ils se dirigeront sur Tabarieh. L'ennemi avait quatre petites pièces de canon portées à dos de chameaux très uniformément harnachés.

La valeur et le sang-froid des généraux sous mes ordres vous sont trop connus, Citoyen Général, pour qu'il m'appartienne de vous en parler. Le général Junot a eu son chapeau percé d'une balle et une forte contusion à la tête, la manche de son habit également percée et une forte contusion au bras : le tout, pourtant, sans effusion de sang, il continue son service. Il a eu, indépendamment de cela, deux chevaux blessés et son dromadaire tué dans le carré.

Je ne saurais faire un trop grand éloge de la conduite des officiers et des soldats. L'œil constamment sur l'ennemi et l'oreille au commandement, tout marchait avec un ensemble peut-être trop



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

imposant pour pouvoir espérer quelques trophées de notre victoire.

Nous avons eu 47 blessés et 6 hommes tués. L'ennemi peut avoir perdu trois fois autant; il a eu surtout beaucoup de tués.

Les troupes sont rentrées dans leur position de Safoureh et de Nazareth vers le (*sic*) minuit.

J'ai fait, ce matin, une reconnaissance dans la vallée de Genin. J'ai trouvé une hauteur à une demi-lieue de Nazareth, de laquelle on peut non seulement observer facilement tout ce qui sortirait de Genin et traverserait la plaine pour marcher vers Acre, mais d'où encore on peut communiquer par signaux, ou par ordonnance, avec Safoureh, et d'où, enfin, l'on découvre la hauteur où nous trouvâmes hier l'ennemi.

Je vous enverrai demain, Citoyen Général, l'instruction que je donne aux généraux Verdier et Junot relativement à l'occupation de leurs camps respectifs et je pense que, le rassemblement des ennemis dût-il doubler et tripler, vous ne devez rien avoir à craindre devant Acre, par les débouchés de Chafa-Amr et d'Obellin. Je ne connais pas assez les débouchés de Safed sur le Cap Blanc pour pouvoir rien assurer de positif sur ce qu'il (*sic*) pourrait entreprendre de ce côté, mais les habitants du pays insistent sur l'occupation du pont d'Yakoub et d'un autre qui se trouve au-dessus du lac Tabarieh au point de Tel-Oui. Quant à celui au-dessous du lac, il est ruiné.

Les *Notes sur les opérations du général Kleber* indiquent ainsi les motifs qui déterminèrent ce général à revenir vers Nazareth au lieu de poursuivre l'ennemi dans la direction du Jourdain [1] :

Le général Kleber fut, le soir, très indécis s'il resterait dans cette position, s'il se retirerait à Nazareth ou s'il marcherait sur Tabarieh, bourg situé sur le lac de Génézareth. Après avoir réfléchi, il ordonna le départ et l'on fut prendre la position de Nazareth et de Safoureh, deux points très intéressants, vu que l'ennemi n'avait que ces deux plaines, par où il aurait pu tenter, par une marche forcée, de tomber sur les derrières du camp de Saint-Jean-d'Acre.

1. Ces *Notes* donnent peu de détails sur le combat. Elles disent que, dans le mouvement fait pour gagner les hauteurs, le carré de la 25e « courut de grands risques » parce qu'il se trouvait un peu en retard, ce qui attira « la majeure force de l'ennemi sur lui ». L'occupation des hauteurs fit perdre à l'ennemi « tout espoir d'obtenir quelque avantage sur nous » et le détermina à la retraite.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Une fois sa division réinstallée dans les positions de Nazareth et de Safoureh, Kleber régla, par l'instruction suivante (du 23 germinal - 12 avril), les mesures de surveillance et de défense que les généraux Verdier et Junot étaient chargés d'exécuter :

La brigade du général Verdier occupera la position de Safoureh, qui lui a été indiquée par le général Kleber, avec les deux bataillons de la 75[e] demi-brigade et les deux pièces d'artillerie : il s'y gardera militairement. Son objet est de surveiller et défendre l'entrée des vallées de Chafa-Amr et d'Obellin, ainsi que la vallée de Kaledieh. A cet effet, il établira les trois compagnies de grenadiers de la 25[e] demi-brigade et une de la 75[e] sur la hauteur de Bedawi, de manière à découvrir parfaitement les deux revers de cette montagne. Ce camp détaché communiquera par la pointe du bois avec le camp en avant de Safoureh.

Le général Verdier établira un poste au haut de la tour de Safoureh :

1° Pour observer la hauteur en avant de Kafr-el-Sett, où s'est donnée la bataille du 22, et rendre compte aussitôt que l'ennemi viendrait s'y établir ;

2° Pour être en correspondance de signaux avec la hauteur de Simon (*mont Oaber Simani*), près de Nazareth, que le général Verdier a été reconnaître avec le général Kleber de la manière suivante.

Aussitôt qu'il sera reconnu que l'ennemi s'avance sur Safoureh, ce poste préviendra le général commandant, et, sur son ordre, il fera de suite allumer une matière combustible portée, à cet effet, d'avance sur la tour et capable de produire beaucoup de fumée. Indépendamment de ce, le général Verdier enverra de suite en diligence deux ordonnances à cheval à Nazareth prévenir le général Kleber ou le général Junot du mouvement aperçu. Ce signal de la tour sera répété de la hauteur de Simon.

Le général Junot demeurera avec sa brigade à Nazareth jusqu'à nouvel ordre.

Son objet est de couvrir les magasins et autres établissements militaires qui s'y trouvent et de s'y garder militairement; il est pareillement chargé d'éclairer la vallée de Genin. A cet effet, il établira un poste de 100 hommes sur la crête du mont Simon, d'où l'on découvre le bourg de Genin, une partie de la plaine et le chemin qui conduit à Acre. Pour mettre ce poste à l'abri de toute surprise, il sera construit une redoute en maçonnerie sèche, à la diligence de l'ingénieur attaché à l'avant-garde, qui a accompagné le général Kleber dans sa reconnaissance. Le poste de 100 hommes détachera 30 hommes en avant de la redoute sur le deuxième mamelon, et celui-ci un poste de 12 hommes sur la dernière hauteur qui descend dans la plaine.

Il y aura avec le petit poste avancé 4 hommes à cheval commandés par un brigadier; la vedette sera établie de manière à voir parfaitement la plaine et le revers des hauteurs. En cas d'approche de l'ennemi, le petit poste se retirera de suite sur le poste intermédiaire, et celui-ci attendra des ordres pour se replier sur la redoute. Le commandant du grand poste


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

rendra compte au général Junot de tout ce qu'il découvrira, et, si les ennemis se dirigeant sur Acre étaient assez forts pour donner des inquiétudes, le général ordonnera, de suite, le signal pour avertir le camp de Safoureh. A cet effet, il sera élevé au milieu de la redoute, ou à sa proximité, une perche d'alarme, au haut de laquelle on attachera des matières combustibles capables de donner beaucoup de fumée, ainsi qu'il a été dit plus haut relativement à la tour de Safoureh.

Le petit poste et le poste intermédiaire se retireront à la nuit dans la redoute et prendront leur place à la petite pointe du jour.

Le poste de 100 hommes sera relevé tous les matins également à la pointe du jour. Le général Junot lui recommandera la plus grande surveillance et le commandant ne permettra à aucun individu de se rendre en ville sous aucun prétexte.

Au moment où se livrait le combat de Chagarah, le bruit du canon avait été entendu au camp devant Saint-Jean-d'Acre [1]; et, sans attendre le compte rendu de l'affaire, Bonaparte avait fait partir pour Nazareth un petit convoi de munitions. Cet envoi parvint à destination dans la nuit du 12 au 13 avril; Kleber écrivit à Berthier pour en annoncer l'arrivée; il ajoutait quelques observations sur le combat de l'avant-veille (24 germinal-13 avril) :

L'adjoint de votre état-major était rendu ici à minuit, et les munitions de guerre qu'il a amenées sont arrivées à propos. Je vous avoue que c'est l'économie des cartouches seule qui m'a empêché de donner une poussée plus vigoureuse encore aux ennemis, qui, du reste, seront à l'avenir à coup sûr beaucoup moins entreprenants. J'ai laissé un carré près d'une heure dans la plaine, et le général Verdier n'a pas tiré une amorce, toujours dans l'espérance qu'ils nous entameraient; ils n'en ont rien voulu faire, quoique nous

1. Voir lettre de Berthier à Murat (23 germinal-11 avril) :

« Je vous préviens, Citoyen Général, que le général Kleber a laissé le général Verdier avec les 2 bataillons de la 75[e] et 2 pièces de canon sur une hauteur en deçà de Safoureh, d'où il peut découvrir tout ce qui voudrait, de Tabarieh, entrer dans cette vallée ou dans celle de Chafa-Amr. On croit avoir entendu ce matin tirer quelques coups de canon dans cette partie, en sorte que l'ennemi pourrait être venu par la vallée d'Obellin attaquer le général Verdier. Le général en chef vous ordonne d'envoyer sur-le-champ une patrouille de cavalerie pour avoir des renseignements précis sur les mouvements de l'ennemi et la position du général Verdier, et éclairer les débouchés de ces deux vallées. »


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

fussions enveloppés de toutes parts, ainsi que la coque enveloppe un œuf. Il y avait environ 1.500 Naplousains et 3.000 hommes au moins de cavalerie turque, dont beaucoup se sont fait distinguer par des très riches vêtements; les Naplousains se sont retirés chez eux, et les Damasquins et autres ont pris la route de Tabarieh. J'attends des nouvelles sur leur position actuelle et je ne leur laisserai pas faire un pas en avant sans les en punir à l'instant.

Par les positions que j'occupe, tant sur les hauteurs de Nazareth que sur celles de Safoureh et Bedawi, je découvre tous les vallons par où ils pourraient arriver, et de fréquents partis m'éclaireront encore davantage. Il serait bien instant que le général en chef m'envoyât 80 à 100 chevaux de plus; ils me seraient très utiles dans les belles plaines qui nous environnent, et je me fais fort de les bien nourrir. Si le général en chef se décide à me les envoyer, je vous prie d'y joindre le chef d'escadron Fiteau. Je suis occupé à faire faire une petite carte du pays entre Acre, Genin, Tabarieh, Safed et Chafa-Amr; je vous ferai parvenir un huilé dès que cela sera fait. On m'a dit que vous avez un ingénieur géographe près de vous, il pourrait y exercer utilement son talent. Pour vous donner une idée de nos établissements ici, je vous envoie l'instruction que j'ai donnée aux généraux de brigade, concernant leurs camps respectifs, dont vous pourrez donner communication au général en chef, si vous le jugez à propos : au demeurant, je compte que, dans deux ou trois jours, vous serez maîtres d'Acre, et alors une grande partie de nos ennemis seront à nos pieds. Envoyez-nous, je vous prie, des cartouches d'infanterie, à mesure qu'il y en aura de confectionnées; je suis à peine au courant, par le dernier envoi, à raison de trente cartouches par homme.

Le général Verdier a fait, hier, une chute de cheval qui le met hors d'état de service pendant quelque temps; je me rends, en conséquence, de ma personne au camp de Safoureh. C'est sur ce point, en passant par Bedawi, que je vous prie de diriger à l'avenir les convois que vous aurez à me faire parvenir et notamment tout ce qui concerne l'artillerie. Le village le plus près où s'est donnée la bataille est celui de Chagarah; on peut lui donner ce nom [1].

---

1. Par un motif semblable à celui qui avait fait préférer Nazareth à Loubia, Bonaparte dénomma l'affaire du 11 avril : combat de Cana. (Voir lettre au Directoire, 21 floréal-10 mai.)


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il écrivit en même temps à Bonaparte [1] :

Les nouvelles que je reçois aujourd'hui sont que l'ennemi a dû recevoir trois renforts différents, dont on [2] a pu déterminer le nombre : tous viennent de Damas et ont dû, conséquemment, passer les deux ponts dont j'ai parlé ci-dessus. Un renfort de 25 à 30 mille cartouches et de 150 cavaliers me ferait, Citoyen Général, le plus grand bien. Les plaines de Safoureh, de Kafr-el-Sett et de Genin sont très considérables. Je n'ai pas encore pu parvenir à avoir un jour de vivres d'avance, faute de moyens de mouture; j'espère pourtant y réussir. Je vous prie de croire, Citoyen Général, que je ne laisserai rien entreprendre à l'ennemi impunément.....

Comme il l'annonçait à Berthier, Kleber se rendit, le jour même, à Safoureh ; de là, il écrivit à Junot (24 germinal-13 avril) :

Je vous prie de me faire connaître, par le retour de l'homme du pays que je vous envoie, ce que la reconnaissance que vous avez envoyée à Kafr-Cana a rencontré ou appris de l'ennemi. Il a disparu aussitôt devant le camp de Safoureh 14 ou 15 Arabes.

Demain matin, vers 9 heures, vous voudrez bien faire faire une forte fumée sur le mont Simani, afin que nous puissions le reconnaître d'ici ; j'y ferai répondre par un semblable signal de la tour de Safoureh.

Je n'attaquerai l'ennemi que lorsque je le verrai sérieusement déterminé à nous attaquer nous-mêmes; mais il faut, en attendant, que notre défense soit d'autant plus active, par des partis continuels. Faites aussi votre possible pour savoir quelque chose de positif sur le rassemblement de Genin. J'enverrai demain, d'ici, une forte reconnaissance sur Kafr-Cana.



Tandis que ces événements se passaient du côté de Nazareth, Bonaparte avait appris que des forces assez importantes de cavalerie avaient franchi le Jourdain au pont d'Yakoub et blo-

1. Kleber envoie à Bonaparte un duplicata de sa lettre de la veille : « Il m'est difficile de penser que vous ayez pu me croire capable de rester vingt-quatre heures sans vous instruire d'un événement aussi important que celui de la bataille de Chagarah ».

2. Le *Registre de correspondance* de Kleber, auquel cette lettre est empruntée, a dû omettre la négation : *n'*. La phrase exacte paraît être : *dont on n'a pu*, etc.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

quaient le fort de Safed. Ce point ne pouvant être protégé par les faibles troupes de Kleber, ainsi que celui-ci l'avait fait justement remarquer, Bonaparte constitua un nouveau détachement sous les ordres de Murat; il lui confia la mission de dégager Safed, et de rejeter l'ennemi au delà du Jourdain.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 24 germinal an VII (13 avril 1799).

Le général en chef vous ordonne, Citoyen Général, de partir demain, à 3 heures du matin, avec la 4e demi-brigade légère et tous les hommes de la 25e demi-brigade, hormis ceux de ce corps qui sont au moulin de Denou, le 2e bataillon de la 9e demi-brigade [1] et la compagnie de grenadiers, le 2e bataillon de la 18e demi-brigade et le général de brigade Rambeaud, pour vous rendre à Safed; le parc vous enverra 10.000 cartouches [2].

Le général en chef ordonne que ces troupes aient du pain pour trois jours; l'ordonnateur en chef a ordre d'en envoyer sur-le-champ à votre camp pour la 4e légère et la 25e; les troupes qui partent de notre camp les prendront ici. Le général Rambeaud a ordre de partir d'ici à minuit avec les deux bataillons et les 10.000 cartouches pour se rendre à votre camp.

Le général en chef vous autorise à prendre 30 dragons, si la connaissance que vous avez du pays vous fait penser qu'ils peuvent vous être utiles.

Avant votre départ, vous ferez doubler le poste de cavalerie que

1. Voir ordre de Berthier à Reynier (24 germinal-13 avril) :

« Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que le 2e bataillon de la 9e demi-brigade de ligne, avec sa compagnie de grenadiers, parte de votre camp à minuit avec armes et bagages et du pain pour trois jours, pour se rendre à l'avant-garde du général Murat et être à ses ordres pour une expédition de quelques jours. Ordonnez que ce bataillon envoie sur-le-champ prendre son pain pour trois jours. L'ordonnateur en chef en est prévenu.

» Un adjoint à l'état-major prendra le bataillon dans son camp, à minuit, pour le conduire au général Murat.

» Le général en chef ordonne que vous envoyiez sur-le-champ l'état du nombre d'hommes partant du 2e bataillon de la 9e; il doit être aussi nombreux qu'il sera possible. »

Un ordre semblable fut adressé à Bon pour le départ du 2e bataillon de la 18e.

2. Voir ordre de Berthier à Dommartin : le parc tiendra prêtes les 10.000 cartouches chargées sur des chameaux.



Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

vous tenez au moulin de Cherdam, jusqu'à ce que le poste d'infanterie qui doit y être envoyé de Haïfa y soit arrivé.

Vous devez envoyer, sur-le-champ, chercher les hommes de la 25e qui sont à ce moulin et qui doivent partir avec vous.

Vous ordonnerez que les dragons qui sont à pied fassent ce service dans la redoute, pour y garder les pièces de 5 (cette redoute s'appellera dorénavant redoute Detroye), en attendant les carabiniers de la 22e légère, qui doivent s'y rendre de Haïfa.

Le général en chef ordonne que vous laissiez le commandement de la cavalerie et de la position d'avant-garde [1] que vous occupez au chef de brigade Bron : vous lui ferez connaître le service que vous commandiez et vous lui ordonnerez de faire continuer les reconnaissances comme à l'ordinaire.

Vous emmènerez avec vous le commissaire Miot; l'ordonnateur en chef en envoie un autre auprès du citoyen Bron.

Instruction pour la mission dont est chargé le général Murat.

Le général en chef étant instruit qu'environ 1200 hommes de cavalerie ennemie ont passé le pont d'Yakoub et cernent le château de Safed, son intention est que le général Murat se porte, le plus promptement possible, avec les troupes désignées dans l'ordre ci-dessus, au pont d'Yakoub, afin de couper la communication de Damas à ces cavaliers et de profiter des connaissances qu'il a du local pour marcher sur eux, leur faire tout le mal possible, les obliger à lever le blocus de Safed et les disperser.

Le général Murat aura soin de prévenir le général en chef, toutes les six heures, des renseignements qu'il pourrait avoir et de sa marche.

Le général en chef a fait écrire aux Motoualy de se porter au pont d'Yakoub, pour s'y réunir au général Murat; il est possible qu'ils y arrivent, mais on ne doit pas trop y compter.

Le général en chef a fait connaître au général Kleber qu'il désire-

1. Disposition modifiée le lendemain. Voir ordre de Berthier à Andréossy (25 germinal-14 avril), lui prescrivant de se rendre à l'avant garde et de prendre « provisoirement et jusqu'au retour du général Murat le commandement qui lui était confié ».

Voir, même jour, ordre de Bonaparte à Berthier, prescrivant qu'en cas d'alarme Andréossy devra « faire tirer un coup de canon, puis, quatre minutes après, trois autres coups tirés l'un sur l'autre ». A ce signal, la générale sera battue au camp.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

rait que, dans le cas où l'ennemi qu'il a devant lui se reployât sur Tabarieh et qu'il n'en soit pas trop pressé, il fasse marcher sur Safed un corps assez fort pour n'avoir rien à craindre de l'attaque de la cavalerie ennemie, et pouvoir observer les mouvements que l'ennemi qui bloque Safed fera quand il saura que le général Murat, se porte sur ses derrières au pont d'Yakoub et qu'il manœuvre en conséquence.

Si l'ennemi se portait sur Acre pendant que le général Murat serait au pont d'Yakoub, ce qui n'est pas présumable, le corps qui serait détaché par le général Kleber marcherait sur ses flancs, ou le suivrait de près s'il avait passé.

Si le corps ennemi se rejetait sur le général Murat, le corps détaché du général Kleber le suivrait rapidement.

Si l'ennemi opérait sa retraite sur le pont de Tel-Oui, le corps détaché du général Kleber le poursuivrait. Telles sont les instructions données au général Kleber, si les circonstances permettaient de faire marcher ce corps.

Dès l'instant que le blocus de Safed sera levé, et que le général Murat aura poursuivi l'ennemi pour l'éloigner le plus possible, il rejoindra Acre, en laissant la 25e à Safed, où elle restera aux ordres du général Kleber. Ce général a ordre de manœuvrer suivant les circonstances, et d'après la reconnaissance qu'il fera, pour couvrir Acre par tous les débouchés par lesquels on peut s'y porter, depuis Safed jusqu'à Naplouse.

Le général en chef désire que, si cela est possible, le général Murat soit de retour ici le 30, ce qui est cependant subordonné à l'objet de sa mission, qui doit être remplie.

Le général Murat est prévenu des dispositions que le général en chef a écrites au général Kleber, qu'il désirerait qu'il puisse faire; mais le général Murat ne doit pas y compter absolument, puisque le général Kleber ne doit détacher un corps pour marcher sur Safed que dans le cas où la position de l'ennemi le lui permettrait; il est donc possible que le général Murat agisse seul contre l'ennemi qui est à Safed.

BERTHIER.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 24 germinal an VII (13 avril 1799).

Le général en chef me charge de vous prévenir, Citoyen Général, qu'étant instruit, par des rapports certains, qu'environ 1.200 hommes de cavalerie ennemie ont passé le pont d'Yakoub et cernent le château de Safed, il a ordonné au général Murat de partir à 3 heures du matin avec un corps d'infanterie d'environ 1.000 hommes, pour se rendre au pont d'Yakoub, afin de couper la communication de Damas à cette cavalerie ennemie et de profiter de la connaissance qu'il a du local pour marcher sur elle, lui faire tout le mal possible, l'obliger à lever le blocus de Safed et la disperser.

Le général en chef désirerait que, si, par les suites de l'avantage que vous avez remporté sur l'ennemi, il s'était reployé sur Tabarieh, ou que vous jugiez qu'il soit dans une position à ne pas trop vous presser, vous puissiez, sans inconvénients, faire marcher sur Safed un corps assez fort pour n'avoir rien à craindre de l'attaque de la cavalerie ennemie, et pouvoir observer les mouvements que l'ennemi qui bloque Safed fera quand il saura que le général Murat s'est porté sur ses derrières au pont d'Yakoub, et manœuvrer en conséquence.

Si l'ennemi qui est à Safed se portait sur Acre pendant que le général Murat arriverait au pont d'Yakoub, ce qui n'est pas présumable, le corps que vous auriez détaché sur Safed pourrait marcher sur ses flancs ou le suivre de près s'il avait passé; si l'ennemi se rejetait sur le général Murat, le corps que vous auriez détaché le suivrait rapidement pour le mettre en deux feux; si, enfin, l'ennemi s'éparpillait, il manœuvrerait de manière à lui faire tout le mal possible ; si, enfin, l'ennemi opérait sa retraite sur le pont de Tel-Oui, le corps détaché de votre division le suivrait.

Dès l'instant que le blocus de Safed sera relevé et que le général Murat aura poursuivi l'ennemi pour l'éloigner le plus possible, il a ordre de rejoindre l'armée sous Acre, où le général désirerait qu'il pût être de retour le 30; il a des ordres en conséquence.

Le général Murat a ordre de laisser tous les hommes de la 25e qu'il a sous ses ordres à Safed, où ils resteront aux vôtres avec les troupes qui y sont déjà.

Si les circonstances vous permettent de faire marcher un corps


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sur Safed, pour seconder les opérations du général Murat, ainsi que le général en chef le désire, veuillez recommander au général qui le commandera de marcher avec précaution et d'employer beaucoup d'espions.

Le général en chef vous laisse le maître de manœuvrer suivant les circonstances et d'après les reconnaissances que vous ferez, afin de couvrir Acre par tous les débouchés par lesquels on peut s'y porter, depuis Safed jusqu'à Naplouse.

Si les forts qui défendent la tête du pont d'Yakoub et de Tel-Oui sont en état, de manière qu'une garnison puisse y être à l'abri de toute surprise, il ordonne que vous les fassiez approvisionner et que vous les fassiez occuper.

Si vous aviez besoin de deux pièces de canon de plus, écrivez-le au général en chef, qui vous les fera passer.

Le convoi que nous attendions de Jaffa arrive cette nuit. Tous nos travaux de siège vont bien.

Je vous envoie cet ordre par mon aide de camp Arrighi, qui reconduit en même temps les 25 hommes de la 2e légère que vous avez envoyés; il restera auprès de vous jusqu'à ce que vous ayez quelque chose d'intéressant à faire dire au général en chef.

Le général en chef a reçu, cette après-midi, votre lettre de Nazareth, par laquelle vous lui faites part de l'affaire que vous avez eue.

BERTHIER.

En même temps, Bonaparte écrivit directement à Kleber :

..... L'adjudant général Leturcq, qui est arrivé à Haïfa avec le convoi, nous apporte de quoi faire une grande quantité de cartouches. Dès l'instant qu'elles seront faites, on vous en enverra le plus qu'il sera possible.....

Écrivez à Gherar qu'il a tort de se mêler d'une querelle qui le conduira à sa perte.....; que, sous peu de jours, Acre sera pris et Djezzar puni de tous ses forfaits, et qu'alors il regrettera, peut-être trop tard, de ne pas s'être conduit avec plus de sagesse et de politique. Si cette lettre est nulle, elle ne peut, dans aucun cas, faire un mauvais effet.....

Est-il sûr que le pont qui est plus bas que le lac de Tabarieh soit détruit? Les habitants du pays, dans les différents renseignements qu'ils me donnent, me parlent toujours de ce pont, comme si les


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

renforts pouvaient venir par là, et, dès lors, comme s'il n'était pas détruit.....

Si, dans les différents mouvements qui peuvent se présenter, vous trouvez moyen de vous mettre entre eux et le Jourdain, il ne faudrait pas être retenu par l'idée que cela les ferait marcher sur nous [1] : nous nous tenons sur nos gardes, nous en serions bien vite prévenus et nous irions à leur rencontre ; mais alors il faudrait que vous les poursuiviez en queue assez vivement. Mais je sens que ces gens-là ne sont pas assez résolus pour cela. Si cela arrivait, ils s'éparpilleraient tout bonnement en route.

J'ai envoyé, il y a trois jours, à Safed, un homme qui est depuis Jaffa avec nous, pour avoir une conférence avec Ibrahim-Bey ; il doit être de retour demain, et, si la cavalerie qui est devant Safed l'a empêché de remplir sa mission, je vous l'enverrai : il sera plus à portée de la remplir chez vous.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT

Devant Acre, le 24 germinal an VII (13 avril 1799).

Le général en chef ordonne à l'adjudant général Leturcq de laisser ou de faire retourner à Haïfa, s'il en est déjà parti, les 100 hommes de la division Kleber qu'il a avec lui ; ces 100 hommes tiendront garnison à Haïfa jusqu'à nouvel ordre. Le général en chef ordonne que vous fassiez

1. En dictant ses *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, Napoléon semble avoir perdu de vue les instructions que lui-même et Berthier avaient adressées à Kleber. Il blâme celui-ci d'avoir voulu « marcher entre le Jourdain et l'ennemi pour le couper de Damas » et d'avoir projeté une surprise de nuit analogue à celle que Reynier avait exécutée à El-Arich : « Le plan de Kleber était mal combiné ; il supposait qu'il allait couper la ligne d'opération de l'ennemi, tandis que celui-ci avait déjà quitté la ligne d'opération du Jourdain, pour prendre celle de Naplouse ; son mouvement n'en serait donc pas arrêté, il continuerait à marcher sur Acre ; *le siège serait à découvert et en danger*. L'espoir de surprendre le camp ennemi par une attaque de nuit *n'était pas raisonnable*. Le général Reynier avait réussi à El-Arich, parce qu'il avait reconnu, avec ses officiers, pendant deux jours consécutifs, les chemins que ses colonnes devaient tenir pendant la nuit, parce que la position du camp d'Abd-Allah était fixe ; mais comment le général Kleber pourrait-il opérer de nuit sur un terrain que ni lui ni ses officiers ne connaissaient ? Lorsqu'il méditait cette attaque, il était à 5 lieues de l'ennemi, et ne savait pas précisément où celui-ci camperait. Il aurait fallu qu'il fût resté au moins vingt-quatre heures en présence, pour bien reconnaître les localités du camp musulman ; cela lui était impossible devant une armée aussi supérieure. » (T. II, p. 84.) On verra, cependant, que l'ordre de Berthier à Kleber du 25 germinal (14 avril) avait envisagé l'éventualité d'une attaque de nuit. (Voir p. 410.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

partir sur-le-champ de Haïfa tous les hommes de la 22e légère, ainsi que les carabiniers, pour se rendre au camp sous Acre.

Le détachement qui est au mont Carmel ne rejoindra que demain, quand vous l'aurez fait relever.

L'adjoint Pascalis ramènera ici la 22e légère.

BERTHIER.

Le 14 avril, Bonaparte reçut une lettre que Kleber lui avait écrite, le matin même, de Safoureh, pour lui rendre compte des mouvements de l'ennemi et demander un renfort de cavalerie :

Les ennemis se réunissent de nouveau, Citoyen Général, dans leur ancienne position de Kafr-el-Sett, en même temps qu'un autre rassemblement se forme au Bazar [1], plus à droite à notre égard. J'ose espérer qu'il m'arrivera des cartouches demain.

Si vous pouviez envoyer le général Murat avec une forte partie de la cavalerie, pour deux jours seulement, il trouverait de quoi travailler dans la plaine.

Sans le renfort de cette arme, nous resterons, à la vérité, toujours maîtres du champ de bataille, mais sans jamais pouvoir poursuivre nos avantages, et ce sera à recommencer tous les jours. Veuillez, je vous prie, me faire connaître vos intentions à ce sujet. Le général Murat pourrait amener une ou deux pièces d'artillerie. Il faut qu'il suive la vallée d'Obellin, laissant Chafa-Amr à sa droite, et qu'il se dirige droit sur Bedawi où il trouvera des troupes.

L'ennemi, après s'être rassemblé à Kafr-el-Sett et au Bazar s'est porté, de là, dans la plaine de Genin au village de Fouleh, à deux lieues de Nazareth et autant de distance de Genin [2]. Ce mouvement m'a été d'abord annoncé par un signal du mont Saint-Simon, puis par une ordonnance du général Junot; et il m'a été confirmé encore par les gens du pays. Le général Junot est en mesure, autant qu'il peut l'être, pour tomber sur le flanc de l'ennemi au cas qu'il voulût se porter sur Chafa-Amr, et il est difficile de l'attaquer sur les hauteurs qu'il occupe. Si vous m'envoyez demain de grand matin, Citoyen Général, les deux pièces de canon et les

---

1. Kan-Ouioun-el-Touggar.

2. A la même date du 14 avril (25 germinal), Lambert transmet à Bonaparte les renseignements suivants : Ibrahim-Bey est arrivé, l'avant-veille, à Nourès avec 4 à 5.000 hommes, en majeure partie de cavalerie; son artillerie se réduit à quelques petites pièces (dites *vits de mulets*) portées sur des chameaux. Ibrahim a envoyé, hier, un de ses cheiks à Genin, pour informer Gherar de son arrivée : « Il lui écrit de proclamer et faire proclamer sur-le-champ que ceux en état de porter les armes aient à s'assembler dans le délai de 48 heures, ce qui ne sera sans doute pas exécuté. Il ne reste que 1.800 hommes à Genin. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

200 chevaux que je vous ai demandés, je me porterai de suite sur les derrières de l'ennemi. Il faudrait que tout cela parte au reçu de ma lettre.

Voici copie de la première lettre du général Junot et copie d'une seconde que je reçois à l'instant.

Faites mettre, Citoyen Général, la plus grande diligence à l'officier qui doit m'apporter votre détermination.

Tout détachement fourni, il me reste à peine 1.200 baïonnettes.

Aussitôt après avoir reçu cette lettre, Bonaparte envoya à Kleber un détachement d'une centaine de cavaliers, avec quatre pièces de canon et 10.000 cartouches [1]. Il prescrivit, en même temps, de faire rallier la division Kleber par un détachement de la 2e légère qui se trouvait à Haïfa [2].

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 25 germinal an VII (14 avril 1799).

Le général en chef me charge de vous faire connaître, Citoyen Général, que, par tous les renseignements pris, il n'existe pas de pont vis-à vis Tel-Oui, et qu'il n'y a, sur le Jourdain, que le pont d'Yakoub et le pont plus bas que Tabarieh appelé Gesr-el-Magama.

Le général en chef pense que, le général Murat étant parti à la pointe du jour pour le pont d'Yakoub, il est vraisemblable qu'il y sera demain dans la matinée; qu'il paraît naturel de penser que

1. Voir ordre de Berthier au chef de brigade Bron (25 germinal-14 avril), prescrivant de faire monter à cheval tous les hommes disponibles des 7e de hussards, 14e et 20e de dragons. Ils partiront avec les deux pièces de 5 qui sont au camp de la cavalerie et deux pièces de 4 fournies par le parc. Ce détachement sera conduit par un officier d'état-major de Kleber.

En raison de cet envoi, les postes de cavalerie des moulins de Denou et de Cherdam seront retirés. Il sera fait usage de signaux convenus avec les postes d'infanterie de ces moulins, pour annoncer l'apparition des Arabes qui se présenteraient à la vue des camps.

Le parc fournira deux pièces de 4 pour remplacer, à la redoute Detroye, les deux pièces de 5 désignées pour partir. Voir ordre de Berthier à Dommartin (25 germinal-14 avril).

2. Voir ordres de Berthier (25 germinal-14 avril) :

1° A tous les hommes de la division Kleber, qui sont hors d'état de marcher, de se rendre à Haïfa, où ils feront le service de la place;

2° A Lambert, de faire partir, deux heures avant le jour, tous les hommes de la 2e légère pour rejoindre leur demi-brigade à Nazareth.

En même temps, Berthier autorise Lambert à retirer 40 hommes de Tantourah pour augmenter sa garnison: les armes des hommes aux hôpitaux seront rassemblées, afin de pouvoir s'en servir pour la défense de la place.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'ennemi sera fort inquiété de ce mouvement : ou il se portera en force du côté du pont d'Yakoub pour attaquer le général Mûrat, ou il s'appuiera à Tabarieh pour se conserver le pont de Gesr el-Magama.

Dans le premier cas, le général en chef pense que vous devez presser l'ennemi, suivre son mouvement afin d'arriver derrière lui sur le Jourdain et porter tous les secours possibles au général Murat ; dans le second cas, le général Murat, ne voyant plus d'ennemi au pont d'Yakoub ni à Safed, suivra les mouvements de l'ennemi et, par là, vous mettra à même de le repousser au delà du Jourdain.

Le général en chef expédie sur-le-champ des hommes du pays au général Murat, pour lui faire connaître qu'aujourd'hui l'ennemi était encore en force devant vous, et lui répéter encore combien il est essentiel que, si l'ennemi au lieu d'évacuer par le pont d'Yakoub se ployait à Tabarieh, il est nécessaire qu'après avoir ravitaillé la garnison de Safed il suive l'ennemi et se mette en communication avec vous et vous mette, par là, à même de lui envoyer des ordres. Le général en chef désire que vous ne manquiez pas cette circonstance pour jeter l'ennemi au delà du Jourdain, investir Tabarieh et faire tirer quelques coups de canon et le sommer, et, dans tous les cas, vous maintenir maître du Jourdain.

Tant pour exécuter ce projet que pour fortifier votre défensive, le général en chef vous envoie quatre pièces de canon et 100 hommes de cavalerie, et, à la première nouvelle que vous donneriez au général en chef que l'ennemi aurait accru son audace au point de vous menacer de vous attaquer dans votre position, le général en chef s'y portera lui-même afin de prendre un parti définitif.

Au reste, le général en chef compte beaucoup que le mouvement du général Murat maîtrisera ceux de l'ennemi.

Le général en chef désire que vous employiez les Daher et leurs paysans à tendre quelques embuscades aux Arabes.

Si l'ennemi osait camper près de votre camp, le général en chef ne doute pas que vous lui fassiez une attaque de nuit, qui aurait le même succès que celle d'El-Arich.

BERTHIER.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 25 germinal an VII (14 avril 1799).

Le général en chef me charge de vous faire connaître, Citoyen Général, que, ce matin, l'ennemi s'est présenté en force à deux lieues en avant de Fouleh près Nazareth ; qu'il pense que, dans la journée de demain, vous pouvez être au pont d'Yakoub. Si la cavalerie qui bloque Safed se portait sur Tabarieh, il serait nécessaire qu'après avoir ravitaillé la garnison de Safed, avoir ramassé tous les bestiaux, bois et vivres que vous pourriez trouver dans les villages voisins, en employant tous les moyens les plus violents, et en avoir approvisionné le fort de Safed, vous suiviez, avec la plus grande partie de votre colonne, les mouvements de l'ennemi pour agir de concert avec le général Kleber, investir Tabarieh et obliger l'ennemi à passer le Jourdain au pont de Gesr-el-Magama.

Si au contraire l'ennemi qui est vis-à-vis le général Kleber, à la nouvelle de votre mouvement, se portait au pont d'Yakoub, le général Kleber a l'ordre de le faire suivre, afin de vous porter tous les secours possibles.

Dans tous les cas, si la tête du pont d'Yakoub est occupable, vous tâcherez d'y réunir des subsistances pour cinq à six jours, pour le nombre d'hommes que vous jugerez à propos d'y laisser. Cependant comme l'exécution de cette mesure pourrait vous retarder, il est nécessaire, si l'ennemi se porte sur Tabarieh, que vous le suiviez rapidement pour arriver au secours du général Kleber, sauf à prendre les mesures pour occuper le pont d'Yakoub lorsque l'affaire de Tabarieh et du pont de Gesr-el-Magama serait terminée.

En cas de jonction avec le général Kleber, vous serez à ses ordres.

Vous trouverez ci-joint la copie de l'ordre que j'envoie en même temps que celui-ci au général Kleber.

BERTHIER.



Au moment où Berthier lui adressait cette instruction complémentaire, Murat avait très activement rempli la mission dont il était chargé. Parti dans la nuit du 13 au 14 avril, il avait rapidement atteint Ramah, malgré la difficulté des chemins, et s'était mis en rapport avec le commandant du fort de Safed, afin que celui-ci secondât, par une sortie, ses opérations projetées. Il était venu s'établir, le 14 avril au soir, à peu près à mi-chemin entre Safed et le lac de Tibériade, dans une posi-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

tion qui lui permettait de gagner le pont d'Yakoub et de couper la route de Damas aux troupes qui bloquaient le fort. Ce plan fut exécuté, le 15 avril, de la façon la plus heureuse et la plus brillante.

Si les documents officiels [1] font presque entièrement défaut nous trouvons du moins une relation assez précise du combat de Safed (ou du pont d'Yakoub) dans les *Mémoires* [2] de Jacques Miot, qui accompagnait Murat, en qualité de commissaire des guerres :

Le lendemain 26, à la petite pointe du jour, nous débouchâmes dans la plaine d'Yakoub et marchâmes, pendant quelques instants, sans rien apercevoir ; mais, en nous approchant du pont, nous distinguâmes quelques cavaliers sur notre droite ; le nombre s'accrut, en même temps qu'une fusillade s'engageait dans les défilés des montagnes sur la gauche. C'était la garnison du fort qui chassait devant elle des Arabes et des Dalmatiens. Le général Murat pouvait croire d'abord que le fort de l'ennemi se fût porté du côté de Safed, et nous nous dirigeâmes de ce côté. Cependant, l'ennemi grossissant toujours sur notre droite, le général dut penser qu'il n'avait point encore quitté sa première position, et, après avoir envoyé son aide de camp Beaumont avec une compagnie de carabiniers pour rejoindre la garnison de Safed, il fit former son corps en deux bataillons carrés et diriger sa marche sur le pont d'Yakoub. Notre vue ayant semé l'alarme au camp ennemi, sa cavalerie se répandit dans la plaine et commença à nous entourer. Nos tirailleurs s'avancèrent et nos deux bataillons au pas de charge. Un Dalmatien, assez brave pour venir fusiller nos éclaireurs, fut la première victime de la journée ; il tomba : son cheval retourna joindre ses camarades. Bientôt notre troupe, échauffée par le feu et l'espoir du pillage des tentes que nous apercevions sur l'autre rive du Jourdain, ne marcha plus ; elle courut et culbuta, à la descente de la colline, cette riche cavalerie, embarrassée au passage d'un pont fort étroit.....

1. La lettre de Bonaparte au Directoire (28 floréal-10 mai) résume le combat de Safed en trois lignes ; la *Relation* de Berthier (p. 79 et 83) est très brève.
Les *Archives de la Guerre* ne possèdent aucun rapport sur ce combat.
2. Edition de 1804, p. 181 et seq.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quoique notre infanterie développât dans sa course toute l'ardeur possible, elle ne put point arriver assez à temps au sommet des collines rapides entre lesquelles coule le Jourdain, et d'où elle aurait facilement fusillé l'ennemi..... L'ennemi perdit quelques hommes dans sa retraite précipitée, et de notre côté il n'y eut qu'un cheval de blessé.....

Si l'absence de cavalerie avait empêché de poursuivre et de détruire l'ennemi, du moins la vigueur de l'attaque ne lui laissa pas le temps d'enlever « ses tentes, ses munitions et ses provisions ». La quantité de matériel ainsi abandonné fut très considérable; Murat fit mettre le feu à tous les objets que les troupes ne pouvaient emporter [1].

On alla camper sur l'autre rive, ajoute Miot, en face de l'emplacement qu'occupait l'ennemi, et là les soldats achevèrent la journée à troquer les captures qu'ils avaient faites. Ils passèrent la nuit sous les tentes qu'ils avaient transportées et l'on établit un corps de garde avec des postes avancés au pont qui donna son nom à cette heureuse affaire. Il est difficile, au fait, d'en citer une qui nous ait moins coûté, et cependant nous avions chassé 5 ou 6.000 hommes devant nous.

Grâce à ce brillant succès, la vallée du Jourdain au nord du lac de Tibériade était dégagée; l'ennemi, rejeté au loin dans la direction de Damas, ne pouvait pour le moment tenter un retour offensif. Conformément aux instructions de Bonaparte, Murat résolut alors de se porter sur Tabarieh, pour seconder les opérations de Kleber.

Le 16 avril, au moment où se livrait la bataille du mont Tabor, il traversa la large plaine qui s'étend au sud-ouest du

1. Voir les *Mémoires* de Miot au sujet du matériel et des approvisionnements abandonnés. Devant la tente du fils du pacha de Damas, on trouva sur des piques quatre têtes de Français (défenseurs du fort de Safed tués dans une reconnaissance).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pont d'Yakoub et s'arrêta à peu près à hauteur des ruines de Genezareth. Le lendemain, il se porta sur Tabarieh, que l'ennemi avait entièrement évacué, abandonnant intacts d'immenses magasins susceptibles d'assurer la subsistance de l'armée pendant deux mois [1].



Les renforts et les munitions envoyés par Bonaparte le 14 avril arrivèrent, dans la nuit, au camp de Safoureh. Ils allaient permettre à Kleber d'entreprendre l'exécution du plan qu'il avait arrêté. Craignant que l'ennemi ne se tînt en garde contre une attaque venant directement de Nazareth, voulant, d'ailleurs, lui intercepter la route de Damas, Kleber avait résolu de porter sa division vers le Bazar; de là, il contournerait le mont Tabor du côté de l'est, pour venir surprendre, à la pointe du jour, le camp ennemi établi entre Fouleh et Soulyn.

Dans la soirée du 14 avril, il avait fait connaître à Junot sa résolution :

Vous avez reçu, ce soir, un renfort de 3.000 cartouches et d'un détachement de 60 hommes; je vous envoie, indépendamment de ce, les 3 compagnies de la 25e, commandées par le brave Venoux. Vous savez où est l'ennemi; vous connaissez l'avantage de votre position; il me reste donc à vous annoncer que, si l'ennemi a quitté la position de Kafr-El-Sett (ce que j'apprendrai dans la nuit), je marcherai droit au Bazar, pour le joindre et l'attaquer à Fouleh, où l'on m'assure qu'il est réuni.

Le lendemain matin, au moment de se mettre en marche, il lui écrivit encore [2] :

1. Lettre de Miot à Daure (Tabarieh, 28 germinal-17 avril), mentionnée dans le registre d'analyse des lettres reçues par l'ordonnateur en chef.
2. De Safoureh, 26 germinal (15 avril).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je vous envoie encore, mon cher Général, 2.000 cartouches qui viennent de m'arriver. Je me mets en route, à 6 h. 1/2, pour me rendre au Bazar, attaquer les rassemblements qui pourraient s'y trouver et marcher, de là, droit au camp que vous m'avez annoncé hier se trouver devant vous; dès que vous m'apercevrez, vous attaquerez l'ennemi de votre côté, et vous opérerez votre jonction avec moi, en prenant toutefois toutes les mesures nécessaires pour couvrir parfaitement tous les établissements qui se trouvent à Nazareth, où vous laisserez un chef de bataillon.

J'emmène avec moi un renfort de 100 hommes de cavalerie qu'on vient de m'envoyer. Quand nous aurons opéré notre jonction, je vous donnerai des instructions ultérieures.

Kleber avait également annoncé son mouvement à Bonaparte, qui lui fit répondre par Berthier (26 germinal-15 avril, à 1 heure du matin) :

Le général en chef a reçu, à minuit, Citoyen Général, votre lettre par laquelle vous lui annoncez que l'ennemi se porte sur la droite de Nazareth et qu'il y était campé hier soir à 5 heures. Vous devez avoir reçu, dans ce moment, 4 pièces de canon, 120 hommes de cavalerie, conduits par l'adjoint de votre division. Le général en chef me charge de vous dire qu'il est très nécessaire que vous ne perdiez pas de vue l'ennemi, afin de profiter de toutes les occasions favorables pour l'attaquer. Il est probable qu'il attend des renforts de Naplouse; il serait essentiel de pouvoir le battre avant qu'il ne les reçût. Écrivez au général Murat, avant de partir de Safoureh, pour lui faire connaître à Safed ce qui se passe devant vous.

Le général en chef fera avancer ce matin quelques centaines d'hommes et quelques pièces de canon dans la plaine, au pied des montagnes de Chafa-Amr, pour se trouver à portée d'être instruit des mouvements de l'ennemi; il attend encore dans la nuit de vos nouvelles.

Les nouvelles reçues vers la fin de la nuit ou dans la matinée du 15 avril, déterminèrent Bonaparte à se porter lui-même avec ses guides, la division Bon et un peu de cavalerie au delà de Nazareth, pour être en mesure d'appuyer l'opération offensive projetée par Kleber contre des forces ennemies signalées comme bien supérieures en nombre.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

A cet effet, Berthier prescrivit au général Bon (26 germinal-15 avril) :

Le général en chef ordonne au général Bon de partir sur-le-champ pour prendre position entre Nazareth et le village de Fouleh, et se mettre aussitôt en communication avec le général Kleber. Selon les derniers renseignements, l'ennemi était en position au village de Fouleh. Le général Bon prendra au parc deux pièces de canon de 8, un obusier, une pièce de 4 et 5.000 cartouches [1]; il lui sera fourni un guide. Le général Bon sortira de son camp de manière à ne pas être vu de la place. L'adjudant Leturcq, avec 150 hommes de cavalerie et une pièce de canon qu'il prendra à l'avant-garde, le précédera et le préviendra de ce qu'il pourrait découvrir ou apprendrait de nouveau. L'adjudant général Leturcq se mettra devant votre colonne, lorsque vous serez dans la direction de la hauteur de l'avant-garde.

Le général en chef partira dans une demi-heure, pour vous suivre.

Avis de ce mouvement fut adressé par Berthier à Kleber :

Le général en chef me charge de vous prévenir, Citoyen Général, que le général Murat écrit de près de Safed qu'il attaquera aujourd'hui l'ennemi à la pointe du jour.

Le général en chef se rend, avec une partie de la division Bon, pour prendre position entre Nazareth et le village de Fouleh, où il vous prie de lui faire passer le plus tôt possible un rapport de votre position.

Parti du camp un peu après midi [2], Bonaparte vint bivouaquer sur les hauteurs de Safoureh. Le lendemain, il se mit en

1. Voir ordres de Doguereau à Songis (26 germinal-15 avril), prescrivant de fournir ce matériel; la compagnie n° 11 partira avec les pièces; les hommes prendront des vivres pour deux jours; le chef de bataillon Ruty marchera. (*Arch. Art.*)

2. La lettre de Bonaparte au Directoire (21 floréal-10 mai) porte que la division Bon partit le 25 (*date erronée* pour 26) à midi. *Les Campagnes d'Égypte et de Syrie* (t. II, p. 85) disent : « Il partit à l'heure même (15 avril, 1 heure après-midi), avec une division d'infanterie, toute la cavalerie qui se trouvait au camp et une batterie de réserve. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

marche dès la première heure, se dirigeant sur Sammouni et Gebat, par une gorge qui contourne le massif du mont Oaber-Simani. Vers 9 heures, il atteignit les dernières hauteurs qui dominent la plaine d'Esdrelon.

Il aperçoit, dit Berthier [1], à environ 3 lieues de distance, la division Kleber qui était aux prises avec l'ennemi, dont les forces paraissaient être de 25.000 hommes de cavalerie, au milieu desquels se battaient 2.000 Français. Il découvre, en outre, le camp des Mameluks, établi au pied des montagnes de Naplouse, à près de 2 lieues en arrière du champ de bataille.

Bonaparte fait former trois carrés, dont deux d'infanterie et un de cavalerie; il fait ses dispositions pour tourner l'ennemi à une grande distance, dans l'intention de le séparer de son camp, de lui couper la retraite sur Genin, où étaient ses magasins, et le culbuter dans le Jourdain, où il devait être coupé par le général Murat.

La cavalerie se porte, avec deux pièces d'artillerie légère, sur le camp des Mameluks; elle est commandée par l'adjudant général Leturcq; les deux colonnes d'infanterie se dirigent de manière à tourner l'ennemi.

Le général Kleber..... était parti, le 26, de son camp de Safoureh, avait marché au Bazar, dans l'intention d'attaquer l'ennemi, le 27, avant le jour, en quelque nombre qu'il pût être; mais..... il n'avait pu arriver, quelque diligence qu'il eût faite, qu'une heure après la soleil levé; de sorte que l'ennemi, prévenu par ses avant-postes de la hauteur d'Hermon, avait eu le temps de monter à cheval.

Le général Kleber avait formé deux carrés d'infanterie et avait fait occuper quelques ruines, où il avait placé son ambulance. L'ennemi occupait le village de Fouleh, avec l'infanterie naplousienne, et deux petites pièces de canon portées à dos de chameau. Toute la cavalerie, au nombre de 25.000 hommes, environnait la petite armée de Kleber; plusieurs fois, elle l'avait chargée avec impétuosité, mais toujours sans succès; toujours elle avait été vigoureusement repoussée par la mousqueterie et la mitraille de la division, qui combattait avec autant de valeur que de sang-froid.

Bonaparte, arrivé à une demi-lieue de distance du général Kleber,

1. *Relation des Campagnes*, etc., p. 80.



Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

fait aussitôt marcher le général Rampon à la tête de la 32e, pour soutenir et dégager la division Kleber, en prenant l'ennemi en flanc et à dos. Il donne ordre au général Vial de se diriger, avec la 18e, vers la montagne de Noures, pour forcer l'ennemi à se jeter dans le Jourdain, et aux guides à pied de se porter à toute course vers Genin, pour couper la retraite à l'ennemi sur ce point.

Au moment où les différentes colonnes prennent leur direction, Bonaparte fait tirer un coup de canon de 12 [1]. Le général Kleber, averti par ce signal de l'approche de Bonaparte, quitte la défensive; il attaque et enlève à la baïonnette le village de Fouleh, passe au fil de l'épée tout ce qu'il rencontre, et continue sa marche au pas de charge sur la cavalerie, qui est aussi chargée par la colonne du général Rampon ; celle du général Vial la coupe vers les montagnes de Naplouse, et les guides à pied fusillent les Arabes, qui se sauvent vers Genin.

Le désordre est dans tous les rangs de la cavalerie de l'ennemi ; il ne sait plus à quel parti s'arrêter ; il se voit coupé de son camp, séparé de ses magasins, entouré de tous côtés. Enfin, il cherche un refuge derrière le mont Tabor ; il gagne, pendant la nuit et dans le plus grand désordre, le pont de Magama, et un grand nombre se noie dans le Jourdain, en essayant de le passer à gué.....

.....La colonne de cavalerie, envoyée sous la conduite de l'adjudant général Leturcq, avait surpris le camp des Mameluks, enlevé 500 chameaux avec toutes les provisions, tué un grand nombre d'hommes et fait 250 prisonniers. L'armée bivouaqua le 27 au mont Tabor.....

Le résultat de la bataille d'Esdrelon, ou du mont Tabor, est la défaite de 25.000 hommes de cavalerie et de 10.000 d'infanterie par 4.000 Français, la prise de tous les magasins de l'ennemi, de son camp, et sa fuite en désordre vers Damas. Ses propres rapports font monter sa perte à plus de 5.000 hommes [2].

Pour compléter la relation de Berthier, fort exacte dans son

1. « L'effet en fut théâtral. » (*Mémoires et souvenirs du comte Lavallette*, T. I, p. 311.)

2. Voir lettre de Bonaparte au Directoire (21 floréal-10 mai) : « ..... Cette armée qui s'était annoncée avec tant de fracas, aussi nombreuse, disaient les gens du pays, *que les étoiles du ciel et les sables de la mer*, assemblage bizarre de fantassins et de cavaliers de toutes les couleurs et de tous les pays, repassa le Jourdain avec la plus grande précipitation, après avoir laissé une grande quantité de morts sur le champ de bataille. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ensemble, nous reproduirons le rapport adressé par Kleber à Bonaparte, le lendemain de la bataille[1] :

Quoique je vous aie déjà rendu un compte verbal, Citoyen Général,

Bataille du mont Tabor (1re action).

D'après un plan existant aux Archives de la Guerre.

de la bataille sous Nazareth, je ne me crois dispensé, pour autant, de vous en faire mon rapport par écrit.

1. Portée, sur le registre de Kleber, sans indication de lieu d'origine (28 germinal-17 avril). Le soir de la bataille, Kleber avait bivouaqué entre Kouni et Naïm, il vint, le lendemain, au Bazar ; ce fut problablement là qu'il rédigea son rapport.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Dès que je sus que l'ennemi formait son rassemblement dans la vallée de Genin et de Nazareth, j'ai cru devoir me porter entre lui et le Jourdain; c'était un point de votre instruction; la marche par le Bazar remplissait cet objet.

Le 26, ma division fut réunie, et, à dix heures du soir même date, nous nous mîmes en mouvement dans l'espoir d'arriver une heure avant le jour au camp ennemi, et de le surprendre. Trois défilés et une distance beaucoup plus grande que celle annoncée par le guide du pays déçut notre espérance: nous n'arrivâmes qu'à six heures, et l'ennemi, quoiqu'en très grande confusion d'abord, eut le temps de monter à cheval. Nous le culbutâmes des premières hauteurs et nous emparâmes d'un fort, où je jetai, sur-le-champ, une centaine d'hommes commandés par le chef de brigade Venoux. Ce fort devait nous servir de point d'appui, et à tout événement de point de retraite; il dominait la plaine et était inaccessible à la cavalerie. Je m'avançai alors avec les deux carrés dans la plaine, et à l'instant le combat s'engagea de la manière la plus vive. Déjà 4.000 chevaux nous enveloppaient, ils furent bientôt suivis de 3.000 autres, et ceux-ci d'un pareil nombre encore. Indépendamment de cette nombreuse cavalerie, qui aurait pu étonner d'autres soldats que les nôtres, nous vîmes bientôt descendre des hauteurs, sur différentes colonnes, plus de 2.000 hommes à pied qui, se mêlant aux cavaliers, engagèrent une vive fusillade avec nos tirailleurs.

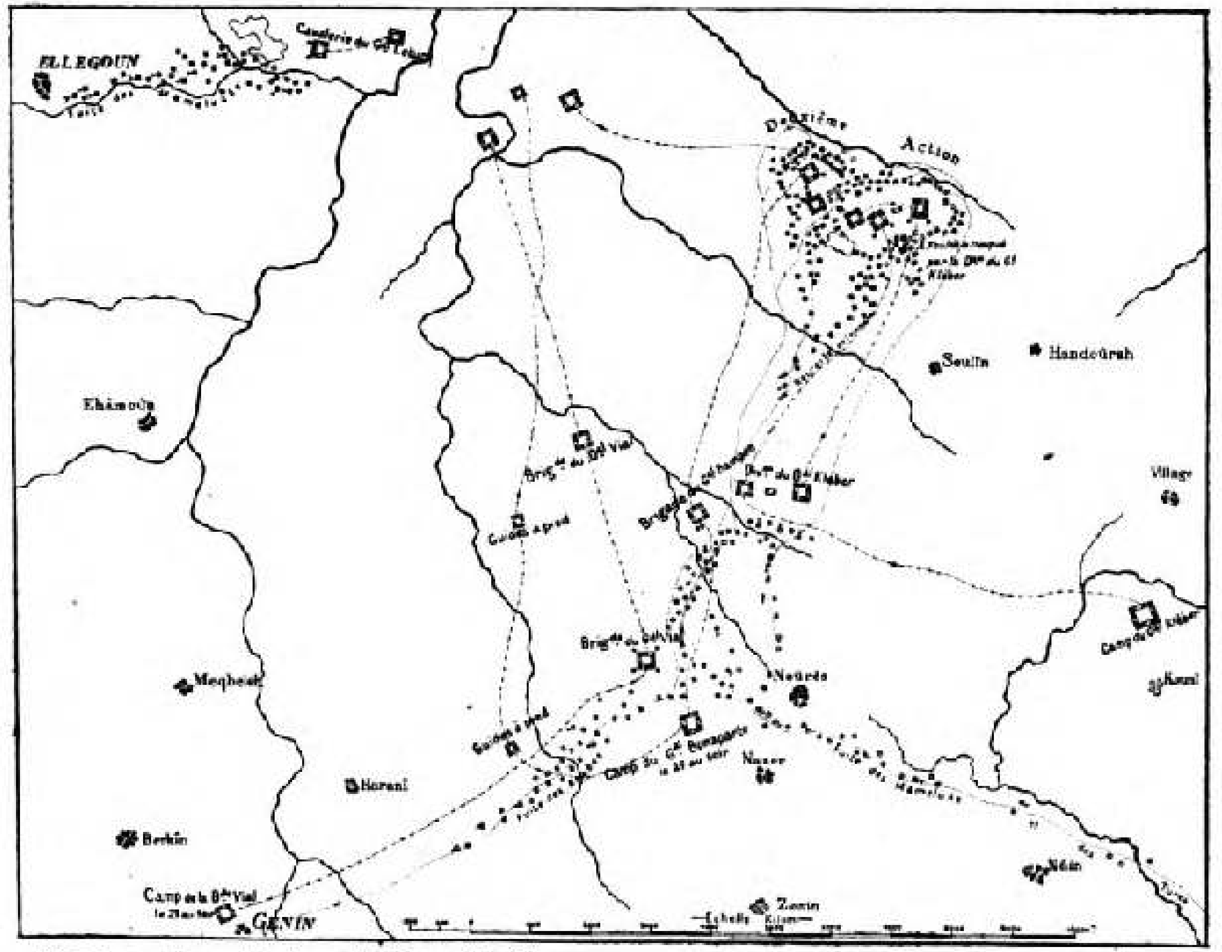
La cavalerie nous tâta de tous les côtés, tantôt par des charges partielles, tantôt par des charges générales et en poussant des cris horribles. La bonne contenance des troupes, le feu de la mousqueterie, celui de l'artillerie les continrent chaque fois et les forcèrent sans cesse à s'en retourner plus vite qu'ils n'étaient venus. Cependant plusieurs de leurs braves moururent à peu de distance de nos rangs, l'un d'eux vint s'y précipiter. Il n'était encore que 7 heures du matin lorsque tout ceci se passa. Je fis faire successivement d'autres mouvements en avant; et enfin, à midi, je fis réunir les deux carrés, celui du général Junot étant trop petit pour contenir les chevaux, caissons et autres équipages. Les choses en cet état, nous restâmes fermes et j'ordonnai qu'on ménageât le feu; mon intention était, ou de recevoir leur charge, ou d'attendre jusqu'au soleil couchant, parce qu'alors, se dispersant pour se rendre dans leurs différents camps, j'eusse profité de ce mouvement rétrograde pour faire une tentative quelconque et achever la victoire à la faveur de la nuit qu'ils redoutent pour combattre.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais un coup de canon part, on juge par son calibre qu'il est français; le soldat pousse un cri d'allégresse, j'en profite. Le général Verdier marche, avec quatre compagnies de grenadiers, à un fort occupé par un très grand nombre d'hommes à pied; j'envoie la cavalerie pour les seconder et charger ces fantassins. L'ennemi fuit

Bataille du mont Tabor (2e action).



D'après un plan existant aux Archives de la Guerre.

de toutes parts, on le poursuit; dans la déroute, on lui prend une pièce d'artillerie portée à dos de chameau ainsi que ses coffrets. L'ennemi prend la route du Jourdain et le passe encore pendant la nuit au pont de Gesr-el-Magama.

Telle a été la bataille dont votre présence précipita et détermina la victoire. Nous avons eu 60 blessés et deux hommes tués. Six des blessés seulement ont été dans le cas d'être portés, les autres repa-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

raîtront dans les rangs sous peu de jours. On a égorgé à l'ennemi dans le fort seul près de 100 hommes, non compris tout ce qui a été tué dans la plaine par une fusillade et une canonnade de onze heures. Les blessés doivent se porter à un nombre considérable.

J'ai annoncé à la division la prise que vous avez faite du camp et des équipages des Mameluks, et cela a mis le comble à leur joie [1].

Les *Notes sur les opérations du général Kleber* font ressortir l'effet produit par la brusque intervention de Bonaparte dans la plaine d'Esdrelon :

L'ennemi semblait ne faire aucune attention à nous, lorsqu'un coup de canon parti du carré de droite convainquit le général Kleber de notre présence. L'ennemi, sur ce coup de canon, se remua et parut penser à la retraite. Alors rien de plus touchant que de voir la division Kleber se lever spontanément et marcher droit à l'ennemi. La division, qui avait un lac au-devant d'elle, mais où elle ne pouvait puiser d'eau [2], oublia en partie, par l'intérêt qu'elle mettait à sa délivrance, d'avoir été privée de boire toute la journée. Les ennemis, que nous avions enfermés dans un fer à cheval, ne trouvèrent leur salut que dans la vitesse de leurs

1. Le rapport de Kleber est suivi de deux *post-scriptum*, du 29 germinal (18 avril). Dans le premier, Kleber annonce qu'il a pris à Taibeh beaucoup de bœufs, des chameaux, des chevaux, et un fort magasin de blé. « Le cheik Abbas Daher me proteste l'innocence de ce village et me prie de solliciter sa grâce près de vous. » Il annonce qu'il va marcher sur Tabarieh. Dans le second *post-scriptum*, Kleber annonce que Murat est entré à Tabarieh, dont tous les habitants musulmans ont fui dans la montagne. Il enverra en conséquence occuper le fort qui défend le pont de Magama : « Cela ne m'empêchera pas de me rendre à Tabarieh. »

2. Pierre Millet décrit d'une façon poignante la situation de la division, bloquée de 6 heures du matin à 4 heures du soir, et se voyant sur le point de manquer de munitions : « Nous eussions bien donné le peu de pain que nous avions pour de la poudre et des balles, car nous n'avions pas le temps de le manger. Quand même nous eussions eu le temps, nous n'eussions pu en jouir, car nous étions si exténués de la soif et de la fatigue que nous n'en pouvions plus parler. A peu de distance était un lac, que la division n'avait pu atteindre, de sorte qu'il était impossible de se rafraîchir. »

Plus loin, à propos de l'intervention de Bonaparte, Millet ajoute : « Pense, ô lecteur, quelle joie nous eûmes de voir un renfort arriver si à propos! Le soldat,..... ranimant ses forces presque entièrement abattues, chargea avec la plus grande intrépidité.....

» Souviens-toi, lecteur, de ce que j'ai dit ci-devant, que nous étions péri de soif. Eh bien ! la soif de la vengeance avait éteint celle de l'eau et fait place à celle du sang..... car nous étions dans l'eau de ce même lac, jusqu'à la ceinture, dont un peu auparavant nous en avions désiré un verre avec tant d'ardeur. Mais nous ne pensions plus à boire, mais bien à tuer et rougir ce lac du sang de ces cruels, qui un peu auparavant méditaient d'emporter nos têtes et de noyer nos corps dans ce même lac, où ils furent eux-mêmes noyés, et dont le lac en fut rempli. » (*Le Chasseur Pierre Millet*, p. 104 et seq.).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

chevaux, en nous abandonnant sur la route beaucoup de leurs bagages. Ils effectuèrent leur retraite vers le Jourdain, où la frayeur dont ils étaient pénétrés leur fit manquer plusieurs gués du fleuve. Les rapports nous ont convaincus qu'il s'en était noyé beaucoup. La nuit survenue nous enleva le moyen de les poursuivre, et, joint à cela, les soldats avaient besoin de repos. On bivouaqua au milieu de la plaine pendant la nuit; on brûla plusieurs petits villages dont les habitants s'étaient montrés contre nous; fort peu de sang fut répandu dans cette affaire.

Extrait de l'Histoire de l'Expédition des Français en Egypte, *par Nakoula-el-Turk.*[1]

..... Il (*Bonaparte*) monta sur une colline élevée d'où l'on découvrait la vallée et vit au milieu le général Kleber entouré par l'armée musulmane, qui l'attaquait de tous côtés sans pouvoir l'entamer. Bonaparte aperçut aussi des tentes dressées sur une montagne éloignée : c'était le camp des Mameluks. Il descendit aussitôt de la colline, détacha 500 hommes de son armée, et leur ordonna de marcher sur cette montagne et d'assaillir le camp; puis, il partagea les troupes qui lui restaient en trois corps, dont deux étaient composés de 1.000 hommes chacun et le troisième de 500. Ayant pris un des deux corps composés de 1.000 hommes, avec une pièce de canon, il marcha en personne, ordonnant au deuxième corps de le suivre de loin, et au troisième, de 500 hommes, de se diriger d'un autre côté avec deux pièces de canon, de manière à pouvoir entourer les armées qui étaient aux prises.

Lorsque Bonaparte fut arrivé à une petite distance des combattants, il tira un coup de canon; le deuxième corps en tira un également et de même le troisième. Les troupes musulmanes entendirent alors les trois coups de canon et, voyant le secours arrivé au général Kleber, elles comprirent qu'elles étaient entourées elles-mêmes et cherchèrent leur salut dans la fuite. Les Français, en les voyant courir dans les montagnes, se mirent à rire de leur frayeur.

Cette armée ayant été ainsi dispersée, le général en chef vint trouver le général Kleber. Les deux généraux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre en s'embrassant, et se réjouirent de la défaite de leurs ennemis..

....

Le général en chef passa la nuit qui suivit cette bataille dans la vallée de Merdj-el-Amir (*Merg ibn Amer*). Le lendemain, il fit partir 500 hommes pour aller piller et brûler le village de Genin, ce qui fut exécuté. Il ordonna également de réduire en cendres les villages de la montagne de Naplouse, dont les habitants n'avaient pas voulu reconnaître son autorité. Après cette expédition, il revint à Nazareth avec ses troupes et de là à Saint-Jean-d'Acre.

La bataille du mont Tabor se terminait par la dispersion complète de l'armée ennemie. Les troupes françaises bivoua-

1. Pages 112 et seq.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

quèrent à peu de distance du champ de bataille; la brigade Vial fut seule poussée jusqu'à Genin. Les blessés furent, le soir même, transportés à Nazareth, pour y être soignés dans le couvent, en attendant d'être évacués sur Haïfa [1].

Après la bataille, écrit Lavallette [2], le général en chef alla coucher à Nazareth..... Avant d'entrer dans le village, il s'arrêta près d'une fontaine antique où de nombreux bestiaux se désaltéraient; là, les principaux du village attendaient le général en chef : tout rappelait ces scènes de l'antiquité décrites si naïvement dans la Bible. Les Français furent reçus avec de grandes démonstrations de joie, et le général Bonaparte et son état-major allèrent passer la nuit dans le couvent de Nazareth [3].

Ce couvent a évidemment été bâti du temps des Croisés; la maison est peu considérable. Le lendemain matin, le général en chef demanda au supérieur de le conduire dans l'église. Cet édifice, qui rappelle assez nos églises de village, n'a rien de remarquable, si ce n'est la chapelle qui fut, dit-on, la chambre à coucher de la Vierge..... Le supérieur, qui était Espagnol, mais qui parlait bien l'italien, nous fit remarquer, à la gauche de l'autel, une colonne de marbre noir, dont le fût est engagé dans le plafond, mais dont la base était brisée à quelques pieds du sol, de manière à ce qu'elle paraissait suspendue. Le prieur nous dit, avec beaucoup de gravité, que, lorsque l'ange Gabriel vint annoncer à la Vierge sa glorieuse et sainte destinée, il toucha du talon cette colonne qui se brisa. Le rire éclata parmi nous, mais le général Bonaparte, d'un regard sévère, nous rendit notre sérieux. Le long du cloître étaient étendus une trentaine des blessés du combat de la veille; plusieurs d'entre eux venaient d'expirer, mais beaucoup avaient reçu des moines les derniers secours de la religion : c'était probablement à l'instigation de ces pieux cénobites;

1. Voir dans le registre des lettres reçues par Daure, l'analyse d'une lettre du commissaire des guerres Colbert (de Nazareth, 27 germinal - 16 avril), qui « annonce la prise de 400 chameaux et la défaite de l'ennemi », et évalue le nombre des blessés à « 74, qu'il faut évacuer sur Haïfa ».

2. *Mémoires et Souvenirs*..... T. I, p. 312.

3. La *Relation* de Berthier dit simplement : « L'armée bivouaque, le 27, au mont Tabor ». (P. 83.)

D'après les *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (t. II, p. 89 et seq.), Bonaparte aurait couché, le 16 et le 17 avril, près du champ de bataille; il aurait, le 16, partagé sa tente avec Kleber. Il serait venu, le 18, coucher au couvent de Nazareth et serait rentré, le 19, au camp, devant Acre.

Cet ouvrage prolonge de 48 heures l'absence de Bonaparte. On verra que, dès le 18, il était *certainement* au camp. Deux documents, cités ultérieurement, permettent d'affirmer qu'il y rentra le 17, *dans la soirée*.

Il ne subsisterait donc d'incertitude que pour la nuit du 16 au 17. Comme il n'est pas douteux que Bonaparte a couché une fois au couvent de Nazareth, ce ne peut être que le soir même de la bataille.

Du reste, les Turcs étaient en déroute avant la nuit et l'on transporta immédiatement les blessés français à Nazareth. Il est fort admissible que Bonaparte se soit rendu dans cette ville quelques heures plus tard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

car l'armée française, à cette époque, était fort étrangère à tout sentiment religieux[1].....

Le lendemain de la bataille, les troupes françaises brûlèrent trois villages naplousains, Soulyn, Noures et Genin, qui s'étaient particulièrement signalés par leur conduite hostile. Ces mesures de rigueur ne furent pas généralisées, par suite de l'intervention des cheiks de Naplouse qui vinrent, dans la journée, implorer le pardon de Bonaparte, lui promettre neutralité et donner des otages[2].

En même temps qu'elle provoquait la soumission de ces montagnards, la victoire du mont Tabor détermina les députés des Druses et des Maronites à se déclarer plus ouvertement en faveur des Français; ils eurent également le 17, avec Bonaparte, une conférence dans laquelle ils s'engagèrent à fournir un corps auxiliaire. La réunion et l'organisation de ces troupes nécessitaient malheureusement un temps trop con-

1. Voir *Souvenirs de Desgenettes* (t. III, p. 237) : « On vit à Nazareth un effet remarquable de l'empire des opinions religieuses. Les Pères de la Terre Sainte ouvrirent leur vaste couvent à l'état-major, à nos blessés et à nos malades. On célébra nos victoires par des actions de grâces rendues à Dieu et il fut chanté un *Te Deum* solennel. Un baptême eut lieu : le général Bonaparte fut le parrain et Mme Verdier la marraine. Un chef d'escadron du 14[e] de dragons, malade et sentant sa fin prochaine, demanda, puisqu'on était dans le pays, à terminer ses jours avec les consolations et les cérémonies de la religion. Un soldat avait perdu un doigt dans un combat, l'avait ramassé et le conservait. Passant un jour dans le cimetière, il fit un trou dans lequel il l'enterra en disant : « Je ne sais ce que deviendra mon cadavre, mais j'aurai toujours un doigt en terre sainte. » Un autre soldat moribond était pressé par les Pères de se préparer à recevoir l'extrême-onction; il consulta sur ce cas quelques camarades, et l'un d'eux répondit : « Ne désoblige pas ces bons religieux qui ont pris tant de soin de toi; d'ailleurs, qu'est-ce que tu risques? »

2. C'est vers ce moment que fut peut-être écrite la lettre au cheik de Naplouse insérée dans la *Correspondance de Napoléon* (n° 4096) : « Le général en chef Bonaparte me charge de vous faire connaître qu'après la lettre qu'il vous a écrite de Jaffa il pensait que vous seriez assez sage pour rester tranquille et ne pas exposer votre pays aux horreurs de la guerre..... Comme le général Bonaparte est clément et miséricordieux, et qu'il sait que jusqu'à cette heure vous étiez les ennemis de Djezzar, il veut bien se contenter de la leçon qu'il vous a donnée hier et ne pas porter le fer et le feu dans vos villages..... » Cette lettre figure sur le Registre des ordres particuliers de Berthier, datée du camp devant Acre (28 germinal-17 avril). Il est probable qu'elle a été écrite, sur le terrain, par un des adjudants généraux de l'état-major partis avec Bonaparte, puis enregistrée au retour.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

sidérable pour qu'elles pussent jouer un rôle avant la fin du siège d'Acre.

D'après les *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, Bonaparte aurait, à ce moment, médité sur l'opportunité de pousser la division Kleber jusqu'à Damas, et de profiter de la panique de l'ennemi pour rançonner, sinon pour occuper, cette riche et populeuse cité. Malgré les avantages qu'elle pouvait procurer, cette entreprise parut offrir des risques trop considérables. Bonaparte se contenta donc de maintenir la division Kleber en observation sur la rive droite du Jourdain. Après la désorganisation de l'armée du pacha et la soumission des Naplousains, ces forces devaient être très suffisantes pour cette tâche; il devenait possible de ramener devant Acre non seulement la division Bon, mais encore le détachement de Murat.

Bien que les ordres donnés par Bonaparte à Kleber n'aient pas été conservés, on peut se rendre compte de la mission confiée à ce général par la lettre suivante qu'il écrivit à Bonaparte le surlendemain de l'occupation de Tabarieh :

LE GÉNÉRAL KLEBER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE [1].

Au camp du Bazar sous le mont Tabor, le 1er floréal an VII (20 avril 1799).

Je suis parti, Citoyen Général, le 29 au matin pour Tabarieh, où j'ai trouvé le général Murat, qui, le lendemain, s'est mis en marche pour se rendre devant Acre. Il vous aura donné un état approximatif des magasins de subsistances que nous avons trouvés dans la première de ces places.

Ayant acquis partout la confirmation de la retraite précipitée de nos ennemis au delà du Jourdain, j'ai pris, provisoirement et jusqu'à ce que vous en ayez autrement ordonné, les dispositions ci-après.

Le général Junot, avec le gros de sa brigade, demeure campé sous Tabarieh: il fournit 100 hommes à Safed, et 100 autres au pont d'Yakoub; 100 hommes d'infanterie, 25 chevaux et une pièce de 3 au pont de Gesr-el-Magama [2]. Il a ordre de correspondre fréquemment avec ces différents

1. L'expédition originale de cette lettre et sa transcription sur le registre de correspondance de Kleber présentent quelques légères variantes.

2. Voir ordre de Kleber à Junot (Tabarieh, 29 germinal-18 avril). Il le charge de


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

postes, et je lui ai laissé à cet effet la cavalerie nécessaire. Il a, indépendemment de la pièce de 3 ci-dessus, une pièce de 5 à Tabarieh. Toutes les troupes de sa brigade tireront leurs vivres des magasins de cette ville. Je lui ai recommandé d'envoyer des émissaires sur Damas pour en avoir des nouvelles.

Le chef de brigade Venoux, avec les trois compagnies de grenadiers de la 25e, se rend ce matin à Nazareth pour y prendre poste et éclairer la plaine de Genin. Je lui ai donné un piquet de 20 dragons pour la correspondance et la découverte: il y sera renforcé par le détachement de la demi-brigade qui se trouve actuellement à Safed et par tout ce que vous nous enverrez encore de ce corps.

Les deux bataillons de la 75e et environ 50 chevaux occupent le camp du Bazar, sous le mont Tabor, et forment la réserve du corps intermédiaire; j'y ai établi mon quartier général. On trouve dans ce camp de l'eau et du bois, mais toute la campagne depuis Nazareth jusqu'au Jourdain est déserte, les habitants ayant partout abandonné les villages.

Il y a du camp du Bazar à Tabarieh trois lieues et un chemin assez beau; de ce même camp au pont de Gesr-el-Magama cinq lieues, par rapport aux détours qu'on est obligé de prendre et par la difficulté des chemins; il y a enfin du Bazar à Nazareth deux lieues. Tabarieh est également éloigné du pont de Gesr-el-Magama et de Safed, c'est-à-dire d'environ quatre lieues. J'ai ordonné que ces forts seraient approvisionnés pour 15 jours [1]. Si l'ennemi faisait un rassemblement à Genin, je pourrais me porter dans la plaine par le même chemin que j'ai pris la dernière fois en tournant le mont Tabor, ou bien par celui de Safoureh, en débouchant par la gorge de Gebat, chemin que vous avez pris le jour de la bataille.

Le fort du pont de Magama paraît très ancien; c'est un carré flanqué d'une seule tour à l'une de ses faces; il est dominé à portée de pistolet de ce côté-ci du pont, mais, nonobstant cela, il remplit très bien son objet dans la circonstance, ainsi que Tabarieh, quoique pareillement

---

commander « l'avant-garde de la division », avec son quartier général à Tabarieh, sa ligne s'étendant du pont d'Yakoub à celui de Magama.

La garnison du fort de Safed sera de 200 hommes, dont 100 seront détachés au pont d'Yakoub. Tabarieh fournira une garnison de 100 hommes au pont de Magama. Ces garnisons seront relevées toutes les 48 heures et tireront leurs subsistances de Tabarieh.

« Le gros de votre troupe sera campé au dehors de Tabarieh, et vous prendrez les mesures les plus rigoureuses pour qu'elles aient le moins possible de communication avec les habitants de Tabarieh, que l'on dit attaqués de la maladie contagieuse. Pour cela, il est nécessaire que vous établissiez un poste à la porte de la ville. Vous serez également obligé de faire surveiller par des postes tous les magasins qui y sont. »

Il lui recommande d'établir des communications par signaux, notamment sur une hauteur en arrière de Tabarieh, dans la direction de Safed.

Junot aura sous ses ordres: la 2e légère, les 3 compagnies de grenadiers de la 19e et environ 70 chevaux sous les ordres du chef de brigade Duvivier; plus, une pièce de 3 et une de 5.

1. Voir ordre de Kleber à Colasse (Tabarieh, 29 germinal-18 avril), prescrivant de constituer une réserve de 15 jours de vivres, savoir : pour 240 hommes au fort de Safed, pour 120 hommes à chacun des forts des ponts d'Yakoub et de Magama.


Digitized by Google

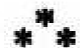
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

dominé. Je ne connais pas encore Safed, mais je compte m'y rendre au premier jour.

Je vous prie, Citoyen Général, d'ordonner qu'il me soit envoyé des munitions de guerre. Il me faut environ 63.000 cartouches d'infanterie pour compléter à chaque homme le nombre de 45; et je n'ai plus que 20 à 25 coups à tirer par pièce de canon.

Le premier pont que l'on rencontre en sortant de Tabarieh est à environ une demi-lieue du lac; il est, ainsi que je vous l'avais précédemment mandé, entièrement ruiné, et, au moyen de ses décombres, il forme un gué lorsque les eaux sont basses. En ce moment même on n'aurait de l'eau que jusqu'à la ceinture; ce pont se nomme Omm Kanatir. Il y a encore plusieurs autres gués et notamment près des moulins d'Abadieh. Le Jourdain, dans le vallon qu'il parcourt en se repliant dans tous les sens et en formant différentes îles, ressemble à ces petits ruisseaux factices que l'on trouve dans nos jardins anglais; on a beau se rappeler les miracles dont il fut le témoin, il n'en impose pas davantage: ses eaux ont cependant le mérite d'être très poissonneuses et sont d'une grande limpidité.

Il me reste, Citoyen Général, à vous parler du cheik Abbas Daher. Il me présenta, le soir de mon arrivée à Tabarieh, la patente que vous lui avez donnée et en vertu de laquelle vous le nommez chef de cette province, en me priant de le faire reconnaître comme tel. J'en ai chargé le général Junot [1], en l'invitant de l'entourer de beaucoup de considération, afin que, respecté par les siens, il puisse plus facilement les ramener à l'ordre et à l'obéissance. Ce cheik a de suite écrit des circulaires pour engager les habitants de rentrer dans leurs foyers et de se soumettre à la domination française; il en espère beaucoup de succès.



Après avoir donné ses ordres à Kleber au sujet de la couverture du siège, Bonaparte s'empressa de revenir devant Saint-Jean-d'Acre; il y arriva le 17 avril dans la soirée [2].

Pendant son absence, les travaux du siège avaient été continués sans incidents.

---

1. Voir lettre de Kleber à Junot (30 germinal-19 avril).

2. « Le 28 (*germinal*) au soir, le général en chef est rentré au camp. Le général Kleber était parti, il y avait une huitaine de jours, pour marcher contre l'armée turque, qui venait de Damas, Alep, etc. Il y avait près de 20.000 cavaliers. » *Précis journalier du siège*, par d'Anthouard. (*Arch. Art.*).

La date du retour de Bonaparte est confirmée par la lettre de Ganteaume à Perrée (voir page 433).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal du siège.

26 *au* 27 *germinal* (15 *au* 16 *avril*) [1]. — On perfectionne la 3e parallèle et on déblaye la communication pour y arriver; on prolonge encore la 2e sur la droite; on ne fait que deux pieds de rameau; le terrain devient très difficile à excaver; s'étant un peu trop enfoncé, on est obligé de planchéier une partie du fond.

27 *germinal* (16 *avril*). — On s'occupe toujours du revêtement en fascines de la 2e parallèle.

27 *au* 28 (16 *au* 17) [2]. — Même travail à cette parallèle; on perfectionne encore la 3e.

La mine va très lentement; l'air y manque; on ne peut presque plus y tenir de la lumière; on emploie le ventilateur, mais avec peu de succès.

28 *germinal* (17 *avril*). — On déblaye les terres à l'entrée de la mine; on approfondit la communication de la 2e à la 3e parallèle.

Dans la nuit du 16 au 17 avril, on avait reçu, au camp, une très heureuse nouvelle : l'arrivée à Jaffa de la division Perrée, qui apportait d'Alexandrie le matériel de siège si impatiemment attendu.

Un rapport de Perrée au ministre de la marine fait connaître les circonstances très favorables de cette traversée [3] :

Conformément aux ordres que j'ai reçus du contre-amiral Ganteaume, en date du 29 ventôse, et qui me sont parvenus le 13 germinal, d'embarquer trois canons de 24, leurs munitions et toutes les choses nécessaires à l'équipement desdits canons et de partir pour Jaffa, où je recevrais des ordres ultérieurs, j'ai mis à la voile du port d'Alexandrie, le 19 germinal an VII, avec la division composée des frégates *la Junon*, *l'Alceste*, *la Courageuse* armée en gabarre, et des bricks *le Salamine* et *l'Alerte*.

Un vaisseau et une frégate, qui bloquaient ordinairement ce port, étaient du côté d'Aboukir, ce qui m'a obligé à courir au nord jusque par les 33d 11m de latitude et les 27d 15m de longitude.

1. La division Lannes fournit le service de tranchée; division Reynier d'observation.

2. La division Reynier fournit le service de tranchée; division Lannes d'observation.

3. *Arch. Mar.*, BB4 138. Rapport, non daté, rédigé dans les derniers jours de juin, au lazaret de Gênes, où Perrée avait été débarqué après la capture de sa division par les Anglais (30 prairial-18 juin).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 20 germinal, j'ai repris aux Anglais la canonnière *la Foudre*, qui se trouvait dans ces parages à attendre deux frégates venant d'Europe, qui devaient se rallier au vaisseau et à la frégate bloquant le port d'Alexandrie. Les vents contraires et les calmes m'ont empêché d'arriver à Jaffa avant le 26 dudit. J'envoyai, de suite, mon canot à terre prendre mes dépêches; à midi, il était de retour, il m'a remis des lettres du général Ganteaume [1], par lesquelles il m'ordonnait de débarquer les trois canons de 24 que j'avais pris à Alexandrie, et quatre de 18 de la *Junon*, avec les munitions pour 200 coups par canon de 18, et 1.000 coups par canon de 12, le tout pris sur la division. J'expédiai aussi, en conformité dudit ordre, mon canot armé en guerre et chargé de poudre, pour le port de Tantourah. A 1 heure de la nuit, ayant fini mon débarquement, j'ai mis à la voile.

Ganteaume s'empressa de faire parvenir cette heureuse nouvelle à Bonaparte, qui la reçut dans la matinée du 17 avril. Sans attendre d'être de retour devant Acre, il adressa à Ganteaume des instructions nouvelles, dictées sur le terrain même où il venait de recevoir la soumission des Naplousains.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU CONTRE-AMIRAL GANTEAUME

Quartier général dans le mont Tabor [2], le 28 germinal an VII à midi (17 avril 1799).

Je reçois à l'instant la lettre par laquelle vous m'annoncez l'arrivée du contre-amiral Perrée; vous lui enverrez, sur-le-champ, l'ordre :

1° de réembarquer deux pièces de 18 avec la moitié des boulets, qu'en conséquence de votre ordre il avait laissés à Jaffa, et de réembarquer la moitié des boulets de 12 que vous lui aviez ordonné de débarquer à Jaffa;

1. C'étaient les ordres de Ganteaume des 9 et 16 germinal (29 mars et 7 avril).
2. Cette expression doit être ainsi comprise : *Près* du mont Tabor. Après avoir couché à Nazareth, Bonaparte revint vers le champ de bataille de la veille et fit, peut-être, l'ascension du mont Tabor. C'est dans cette matinée qu'il reçut les cheiks de Naplouse et donna ses ordres pour la surveillance et la défense de la ligne du Jourdain.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2° de remplacer les pièces de 18 qu'il se trouve nous avoir laissées à Jaffa, par un pareil nombre de pièces de 12 qu'il prendra sur la *Courageuse;* si l'*Etoile* était arrivée, il pourrait prendre les pièces de 18 de l'*Etoile* pour se compléter. Si la grosse mer s'opposait à tous ses mouvements et lui fit perdre trop de temps, vous lui ferez sentir que, dans sa position, il faut qu'il calcule avant tout le temps;

3° laisser maître le contre-amiral Perrée de se porter soit sur Candie, soit sur Chypre, afin de pouvoir reparaître, du 6 au 10 du mois prochain, soit sur Sour, soit sur Jaffa. La place d'Acre sera prise alors, et je l'expédierai en Europe avec une mission particulière. Pour peu que le contre-amiral Perrée soit poursuivi par l'ennemi, vous le laisserez maître de se réfugier soit à Alexandrie, soit dans un port d'Europe; dans ce dernier cas, vous lui ferez connaître que j'attends de lui qu'il ne tarde pas à nous amener des fusils, des sabres et du renfort, ne fût-ce que quelques centaines d'hommes; il pourra diriger sa marche sur Damiette, sur Jaffa, sur Saint-Jean-d'Acre ou sur Tyr, et, s'il avait plus de 1.500 hommes, il pourrait même les débarquer à Derne.

Faites-lui sentir, cependant, que je compte assez sur son zèle et sur ses talents pour espérer qu'il pourra croiser huit jours, faire beaucoup de mal aux Anglais, dont les vaisseaux marchands couvrent le Levant.

Dans tous les cas, mon intention est que, si avec ses trois frégates il était obligé de se réfugier en Europe, il hasarde un de ses meilleurs avisos en le dirigeant sur Sour.

Vous connaissez la position dans laquelle nous sommes, la situation de toute la côte; ajoutez-y tout ce que vos connaissances dans votre métier peuvent vous suggérer.

Le contre-amiral Perrée est autorisé à prendre les gros bâtiments turcs.

Si les vents le poussaient du côté de Tripoli, faites-lui connaître que les Anglais reçoivent leurs vivres et leurs munitions de ce côté; il pourrait facilement leur intercepter quelque convoi.

En tous cas, j'imagine que vous le presserez de porter pavillon anglais et de se tenir fort loin des côtes.

BONAPARTE.

Le soir même, Ganteaume transmit à Perrée les ordres don-



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

nés par Bonaparte au sujet du matériel d'artillerie [1]. Il ajoutait :

Vous observerez cependant, Citoyen Général, que l'ennemi pouvant, à tout instant, être instruit de votre approche vers Jaffa, il est de la dernière conséquence que vous soyez au plus tôt éloigné de ce parage. Si, par conséquent, vous éprouviez par quelque contrariété une perte de temps trop considérable pour exécuter ces dispositions, vous jugerez, par les munitions qui vous restent à bord, si votre frégate peut être défendue indépendamment de ce que vous avez débarqué ; et alors, au lieu de vous exposer à rester sous voiles devant Jaffa, et attendre le beau temps pour rembarquer vos canons, vous pourriez vous écarter en pleine mer, aller croiser tout à fait au large, et où vous jugeriez ne pouvoir rencontrer des forces ennemies supérieures à celles qui sont sous vos ordres, soit en vous portant à l'ouest de l'île de Chypre, ou tout autre port, pour ne revenir au-devant de Jaffa, ou au-devant de Sour, que du 6 au 10 du mois prochain; vous reprendriez, à votre retour, votre artillerie, pour être alors définitivement expédié pour l'Europe, le général en chef vous destinant à remplir une mission extrêmement intéressante.

Si cependant le temps est beau, hâtez-vous de rembarquer vos deux pièces de 18, de débarquer celles de 12, et écartez-vous sans délai pour ne revenir au parage de Jaffa ou de Sour qu'au terme désigné, du 6 au 10 du mois prochain.

Dans le cas où Perrée se trouverait en présence de forces supérieures et ne pourrait se diriger sur Alexandrie, son refuge normal, il devra se conformer aux instructions suivantes :

Si, après avoir fait usage des fausses routes, vous ne pouviez vous dérober à l'ennemi qu'en vous portant dans l'ouest, vous pourriez dans ce cas seulement vous diriger vers un port d'Europe. Le général en chef cependant, Citoyen Général, attend de votre zèle (si vous étiez forcé à cette extrémité) votre retour sur cette côte, en supposant qu'en faisant route dans l'ouest vous relâchiez sur les côtes de Naples, ou tout autre port en Italie; et alors ce serait rendre un grand service à l'armée que de rapporter,

1. Devant Acre, 28 germinal (17 avril). *Arch. Mar.* BB⁴ 138.

Dans la journée, avant d'avoir reçu les instructions de Bonaparte, Ganteaume avait écrit à Perrée :

« Reçois, mon cher Perrée, mon compliment sur ton heureuse arrivée..... Ce sont les secours que tu nous apportes qui prendront la ville que nous assiégeons, et l'armée te devra ce succès. Le général en chef est à 10 lieues du camp; il reviendra demain. »

Par une autre lettre, il lui donnait avis que deux frégates anglaises devaient se rendre sur la côte de Syrie; il l'engageait à les arrêter, si elles atterrissaient au sud de Jaffa. Il l'informait aussi du départ pour Chypre d'une frégate chargée, disait-on, des richesses de Djezzar.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de suite, sur les côtes d'Égypte, tels secours en hommes et armes que vous pourriez obtenir des autorités auprès desquelles vous vous présenterez. Le moindre renfort sera conséquent, ne fût-il que de quelques centaines d'hommes.

Les points les plus sûrs où vous devez aborder à votre retour, seraient le cap Burlos, les embouchures du lac Menzaleh et au besoin même Jaffa ou Sour, que nous continuerons d'avoir à notre possession.

Si le renfort que vous pourrez obtenir, en ayant quelques transports, allait à 15 ou 1.600 hommes, et que vous jugiez courir de grands risques, en venant en Égypte, vous pourriez exécuter votre débarquement à Derne, le général en chef devant prendre des mesures à cet égard..... [1].

Je vous ai déjà mandé qu'une frégate anglaise, que je suppose armée en flûte, s'est portée sur Chypre, chargée de richesses que Djezzar Pacha a fait évacuer sur cette île. Vous jugerez, en vous portant vers ses parages, et suivant les avis que vous pourrez recevoir, si vous ne devez pas tâcher de vous en emparer. Le pavillon anglais, avec lequel vous devrez vous présenter partout, sera pour vous un moyen infaillible pour surprendre et arrêter tous les bâtiments que vous rencontrerez.....

..... L'armée manquant de balles à fusil, tâchez de faire mettre à terre tout le plomb que vous avez sur vos frégates. Vous pourriez remplacer vos platines de canon avec de la toile à voile goudronnée; un seul plomb de sonde doit suffire à chaque frégate. Enfin, mon cher Général, cet objet n'est pas moins essentiel et urgent que l'artillerie et les munitions de guerre que nous vous avons demandées. Faites faire, à bord de tous les bâtiments qui sont sous vos ordres, les recherches les plus exactes, et débarquez tout ce que vous pourrez en ce genre, sans cependant nuire à votre défense.

Le général en chef arrive, et nous apprenons que l'armée des beys et du pacha de Damas a été battue hier par les divisions Bon et Kleber. On a tué à l'ennemi quantité d'hommes et de chevaux. Le général Murat leur a enlevé un camp tout tendu avec vivres, munitions et bagages, auprès de Safed. Les guides du général ont pris 250 chameaux chargés. Enfin, nous avons une victoire complète.

Perrée reçut les ordres de Ganteaume dans la nuit du 18 au 19 avril; il fit immédiatement débarquer les poudres qui lui étaient demandées et reprit le large pour établir sa croisière dans les conditions qui lui étaient prescrites [2].

1. Perrée est autorisé à capturer les bâtiments turcs, mais non les barbaresques, les dispositions des Régences étant inconnues. Plus loin, Ganteaume invite Perrée à intercepter les transports qui apportent, de Tripoli (en Syrie) à Acre, les approvisionnements de la division ennemie.

2. Voir le *Rapport* de Perrée au ministre de la marine. Les ordres de Ganteaume lui furent apportés par son canot venant de Tantourah (à une heure du matin, le 30 germinal). Après avoir débarqué ses poudres, il alla établir sa croisière par 33d 22m de latitude et 29d 34m de longitude jusqu'au 7 floréal (26 avril), date à laquelle il fit route pour Jaffa, où il mouilla le 7 (28 avril), à 9 heures du soir.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY



Dès son retour au camp, Bonaparte prescrivit de faire venir le plus promptement possible le matériel d'artillerie que Perrée avait débarqué à Jaffa. Le commandement de ce convoi fut confié à l'adjudant général Boyer, qui avait dû remplir, quatre jours auparavant, une mission analogue [1]:

Il est ordonné à l'adjudant général Boyer de partir aujourd'hui à minuit précis avec 100 hommes de chacune des deux divisions [2] qui sont au camp, 20 canonniers, 12 sapeurs et 50 cavaliers, pour escorter les chevaux et chameaux que le général d'artillerie enverra à Jaffa, pour y prendre l'artillerie qui y serait arrivée [3]. L'adjudant général Boyer laissera 80 hommes d'infanterie de l'escorte qu'il prend au camp, à Haïfa et 120 à Tantourah; il prendra à Haïfa et à Tantourah tous les hommes de la 22e légère qu'il y trouvera, ce qui doit faire plus de 300 hommes. Ce bataillon, joint aux dragons, canonniers et sapeurs, sera l'escorte de son convoi; les sapeurs auront leurs outils pour réparer les chemins, afin de faciliter le passage de l'artillerie.

L'adjudant général Boyer prendra toutes les mesures nécessaires pour être de retour au camp le 5 floréal.

Bonaparte profita de ce convoi pour envoyer en Égypte quelques-uns des prisonniers et des trophées que les récentes victoires avaient mis entre ses mains.

---

1. Ordre de Berthier à Boyer (29 germinal-18 avril).

2. Divisions Lannes et Reynier. La division Bon dut revenir au camp la soirée du 18 avril, ou dans la nuit du 18 au 19. Elle prit, le 19 au soir, le service de tranchée.

3. Voir ordre de Berthier à Dommartin (même date).

En exécution, Doguereau invite Songis à faire partir pour Jaffa ce qui est nécessaire pour ramener « les pièces de 24, 2 pièces de 18, leurs affûts, armements et munitions, 3 pièces de 8 et un affût de rechange ». La pièce de 8 hors de service sera renvoyée à Jaffa.

« Le général croit que vous pourrez faire embarquer pour Tantourah 1.500 boulets de 4, aussi bien que quelques objets de détail.

» Vous ferez partir avec ce convoi une forge de campagne et les ouvriers nécessaires pour disposer les voitures.

» Vous donnerez ordre au détachement d'ouvriers de la 11e, actuellement à Jaffa, de revenir à l'armée avec ce convoi.

» *P. S.* — Je vous préviens qu'il doit y avoir à Jaffa quelques plombs débarqués par les frégates. » *Arch. Art.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Vous ferez partir pour Tantourah, prescrivit-il à Berthier [1], 30 des gens du Caire et de Boulak qui ont été pris avec les bagages d'Ibrahim-Bey. Ils seront embarqués sur le premier bâtiment qui se trouvera à Tantourah, envoyés à Jaffa, d'où on les enverra en toute diligence à Damiette et, de là, au Caire. On enverra, en même temps, les trois drapeaux pris au combat de Nazareth.

Berthier fut chargé d'annoncer à Dugua la défaite des armées de secours, ainsi que l'envoi des drapeaux et des prisonniers [2] :

Je vous envoie, mon cher Général, copie de l'ordre du jour d'aujourd'hui [3].

Nous avons remporté une victoire complète sur les Mameluks réunis aux cavaliers de Djezzar et aux habitants de Naplouse, qui venaient pour nous faire lever le siège de Saint-Jean-d'Acre. Tout va bien, nous serons maîtres de la ville dans quelques jours. Nous avons pris, avec les bagages de l'ennemi, 30 Égyptiens que le général en chef renvoie au Caire, son intention étant que chacun de ces hommes rentre dans sa famille.

Le courrier Germain vous remettra également trois drapeaux, trophées de notre victoire. Dans quelques jours nous serons dans Acre, et, aussitôt après, nous nous mettrons en route pour Le Caire.

L'espoir d'un prochain succès qu'exprime Berthier se retrouve dans plusieurs lettres écrites le lendemain par Bonaparte lui-même. Il compte être bientôt maître de la ville et se propose de revenir aussitôt en Égypte :

A Dugua. — ..... Acre sera pris le 6 floréal, et je partirai sur-le-champ pour me rendre au Caire.

La conduite de l'émir-hadji est bien extravagante ; mais l'idée que vous avez qu'il pourrait tramer quelque chose de redoutable est, je vous assure, bien mal fondée. Croyez, je vous prie, qu'avant de lui faire jouer un certain rôle, je me suis assuré qu'il était peu dangereux. Aucune habitude

1. Du 29 germinal (18 avril).

2. Du 29 germinal (18 avril). Dugua reçut cette lettre le 9 floréal (28 avril).

3. Cet ordre du jour (du 29 germinal-18 avril) résume en une douzaine de lignes les victoires de Nazareth, Safed, Cana et du mont Tabor. (Voir *Corr. de Napol.*, n° 4097).

Cet ordre du jour contient encore la prescription suivante :

« Le général en chef ordonne que tout officier, de quelque grade qu'il soit, ou tout individu attaché à l'armée qui pourrait avoir eu des chameaux provenant de la prise sur les Mameluks, ait à les faire conduire à l'état-major général. »


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

guerrière, point de résolution, moins encore d'audace; c'est un ennemi très peu redoutable [1].....

..... Vous pouvez incorporer, dans les différents corps qui sont dans la basse Égypte, les Mameluks qui n'auraient pas plus de vingt ans.

Je suis extrêmement mécontent de cette scène scandaleuse du commandant de la place. Je lui envoie l'ordre, par l'état-major, de se rendre dans la haute Égypte, sous les ordres du général Desaix. Vous vous chargerez vous-même, en attendant, du commandement de la place. L'état-major vous adressera l'ordre, afin que, si vous jugiez que son exécution eût plus d'inconvénients que d'avantages, vous la différiez jusqu'à mon arrivée. Quant à la femme, à mon arrivée, je la ferai noyer [2].

A Desaix. — ..... Je reçois, Citoyen Général, à l'instant, vos lettres depuis le 8 pluviôse au 27 ventôse.....

Je serai de retour en Égypte dans le courant de mai; je compte être maître d'Acre dans six jours.

Le général Dugua me mande qu'il vous a envoyé tous les objets que vous avez demandés. Je le lui recommande avec toutes les instances possibles [3].

Je n'ai du reste aucune inquiétude sur le sort de la haute Egypte, puisque vous y êtes.

Nous avons eu affaire, à la bataille du mont Tabor, à près de 30.000 hommes; c'est à peu près un contre dix. Les janissaires de Damas se battaient au moins aussi bien que les Mameluks, et les Arnautes, Maugrabins et Naplousains, qui se battaient à pied, sont, sans contredit, les meilleures troupes de l'empire de Constantinople. Au reste, par vos lettres, je vois que nous n'avons rien à vous conter, que vous n'ayez à nous répondre.....

Le contre-amiral Perrée nous a amené à Jaffa des pièces de siège et est en ce moment derrière la flotte anglaise, lui enlevant ses avisos, ses bâti

1. Dugua avait signalé à Bonaparte les menées hostiles de l'émir-hadji; nous étudierons ultérieurement les incidents de sa révolte.

2. Par une lettre du 5 germinal (25 mars), Dugua annonçait à Bonaparte qu'il s'était produit, la veille, une petite agitation « suscitée par des cheiks qui n'aiment pas le commandant de la place » à propos de l'arrestation d'une femme.

Le lendemain, il transmit des détails plus circonstanciés. Il s'agissait d'une esclave concubine, Cadijé, ayant appartenu à Soliman-Kachef-el-Boab qui, dénoncée comme tenant un mauvais lieu, avait été conduite chez le commandant de la place avec deux autres esclaves, le 2 germinal au soir. « Le 3, au moment où l'on allait chez lui prendre les drapeaux, elle se mit à crier par une fenêtre: *Musulmans, retirez-moi d'ici, on me viole*..... Ce propos se répéta, et des hommes et des femmes se plaignirent au divan que les asiles des femmes étaient forcés et qu'elles n'étaient plus en sûreté. » Cet incident émut le divan, devant lequel le cheik El-Mohdy fit, dans la séance du 4, un rapport véhément et peu exact. Dugua, en ayant été instruit, fit une enquête de laquelle il conclut: « Il y a, dans toute cette affaire, précipitation dans l'arrestation des femmes qui avaient une sauvegarde et maladresse de les laisser crier; méchanceté de la part de Cadijé et envie de la part des cheiks de tracasser le commandant de la place, si on avait trouvé l'occasion favorable. »

3. Il s'agissait des munitions réclamées par Desaix pour remplacer celles qui avaient été détruites dans le désastre de l'*Italie*. La lettre de Desaix du 24 ventôse (17 mars) était arrivée au Caire le 5 germinal (25 mars). On a vu (tome III, p. 596) l'impression produite sur Bonaparte par cette fâcheuse nouvelle.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ments de transport, etc. Il fera des prises immenses et nous enverra à Tyr, Jaffa et Acre, lorsque nous en serons maîtres, de fréquentes nouvelles d'Europe.....

A Poussielgue. — .... Vous pouvez calculer que, le 5 ou le 6, Acre sera pris. Je partirai immédiatement après pour me rendre au Caire.

Je vous prie de faire meubler mes nouvelles salles.....

A Fourier. — .... Faites connaître au divan du Caire les succès que nous avons eus contre nos ennemis, la protection que j'ai accordée à tous ceux qui se sont bien comportés et les exemples sévères que je fais des villes et des villages qui se sont mal conduits, entre autres de celui de Genin, habité par Gherar, cheik de Naplouse.

Annoncez au divan que, lorsqu'il recevra cette lettre, Acre sera pris et que je serai en route pour Le Caire, où j'ai autant d'impatience d'arriver que l'on en a de m'y voir.....



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE IX

SECONDE PÉRIODE DU SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE

Après son retour au camp, et en attendant que le matériel de siège eût été amené de Jaffa, Bonaparte fit continuer les travaux entrepris, notamment ceux de la mine destinée à ruiner la grosse tour.

Extrait du Journal du Siège.

29 *germinal* (18 *avril*). — Les mineurs cheminent à peine et avec les plus grandes difficultés; le terrain change à chaque instant de nature; on ne peut y tenir de la lumière.

29 *au* 30 (18 *au* 19) [1]. — Les travaux commencés se continuent; on fait, sur la droite, une nouvelle fausse attaque.

30 *germinal* (19 *avril*). — On reprend le travail interrompu du boyau de communication de la batterie n° 8, au réservoir en arrière, où plus tard est établie la 3e batterie de brèche (n° 14); on forme autour une espèce de redoute.

Ordre du jour de l'armée.

Devant Acre, le 30 germinal an VII (19 avril 1799).

Les généraux de division Reynier et Lannes donneront des ordres pour faire nettoyer le camp de leurs divisions. Le médecin en chef de l'armée a observé qu'il y avait infection. Les latrines seront portées plus en arrière, ainsi que les bêtes mortes qu'on doit faire enterrer avec soin. La santé des troupes exige la plus grande surveillance pour les dispositions ci-dessus, vu qu'il y aurait des difficultés à changer l'emplacement des camps avant la prise d'Acre [2].

---

1. La division Bon fournit le service de tranchée; la division Lannes est d'observation.

2. Voir lettre de Desgenettes à Berthier (3 floréal — 22 avril) : « Il serait avantageux pour la salubrité d'ordonner qu'on mette le feu aux fumiers qui sont aux environs du parc d'artillerie, ainsi qu'on l'a fait dans les autres camps.» *Arch. Art.*



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

. . . .

Le général en chef, instruit que plusieurs soldats vendent la vaisselle d'argent trouvée dans les bagages pris à la bataille du mont Tabor, autorise le payeur à la recevoir et à en solder la valeur au poids.

Le général en chef exhorte les généraux et chefs des corps à mettre la plus grande activité à recruter leurs corps parmi les habitants du pays, et spécialement parmi ceux de la montagne de Safed et de Nazareth : on prendra les jeunes gens depuis 18 ans à 25 ans.

Le général en chef au chef de l'état-major général[1].

Le commandant de la croisière anglaise devant Acre, ayant eu la barbarie de faire embarquer sur un bâtiment qui avait la peste les prisonniers français faits sur les deux tartanes chargées de munitions, qu'il a prises près de Haïfa; dans la sortie qui a eu lieu le 18, des Anglais ayant été remarqués à la tête des barbares, et le pavillon anglais ayant été, au même instant, arboré sur plusieurs tours de la place, la conduite féroce qu'ont tenue les assiégés, en coupant la tête à deux volontaires qui avaient été tués, doit être attribuée au commandant anglais; conduite si opposée aux honneurs que l'on a rendus aux officiers et soldats anglais trouvés sur le champ de bataille, et aux soins que l'on a eus des blessés et des prisonniers.

Les Anglais étant ceux qui approvisionnent et défendent Acre, la conduite horrible de Djezzar qui a fait étrangler et jeter à l'eau, les mains liées, plus de 200 chrétiens, naturels du pays, parmi lesquels se trouvait le secrétaire d'un consul français, doit également être attribuée à cet officier, puisque par les circonstances le pacha se trouve entièrement sous sa dépendance.

Cet officier refusant d'ailleurs d'exécuter aucuns des articles du cartel d'échange établi entre les deux puissances, et ses propos dans toutes les communications qui ont eu lieu, ses démarches depuis le temps qu'il est en croisière, étant celles d'un fou, mon intention est que vous donniez les ordres aux différents commandants de la côte pour qu'on cesse toute communication avec la flotte anglaise, actuellement en croisière dans ces mers.

BONAPARTE.

---

1. La *Correspondance de Napoléon* a publié (nº 4098) une lettre de Bonaparte à Berthier beaucoup plus courte, qu'elle a empruntée au registre des ordres de Bonaparte (29 germinal-18 avril). Il paraît certain que le texte originel est bien celui



Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette violente sortie contre le commodore anglais, succédant à une correspondance qui avait été jusqu'alors fort courtoise [1], fut peut-être rédigée par Bonaparte, sous l'impression du désastre de l'*Italie*, qu'il venait d'apprendre, et avec l'intention d'empêcher la diffusion de nouvelles d'Europe qu'il ne voulait pas faire connaître à ses troupes. Peut-être Bonaparte reçut-il, en même temps, des renseignements plus ou moins précis et exacts [2], d'après lesquels il crut pouvoir formuler de si graves imputations. Si, en raison du silence de Bonaparte, de Berthier et des contemporains, les circonstances qui ont inspiré cet ordre du jour sont mal élucidées, on connaît l'impression qu'il produisit sur Sidney Smith.

L'ordre du jour, écrit Desgenettes [3], parvint à bord du *Tigre*. Le contre-amiral, fort et de sa loyauté et des sentiments d'humanité qui l'ont toujours distingué, se livra à l'emportement quand il se vit reprocher de seconder les barbaries de Djezzar, et il déclara à son état-major qu'il demanderait raison au général Bonaparte, et, les armes à la main, de cette injustice criante. Notre général en chef apprit à son tour l'effet qu'avait produit son ordre du jour;

---

qui figure à l'ordre du jour du 30 germinal; il a dû être ensuite résumé par le secrétaire chargé de l'enregistrement.

1. La dernière lettre de Sidney Smith à Bonaparte (du 16 avril) donnait des nouvelles du « seul Français » arraché des mains des Turcs lors de la sortie du 7 avril : « Il y reçut sept coups de sabre, dont l'un l'a grièvement blessé au bras gauche près du coude. Le chirurgien le plus à portée l'a pansé immédiatement et son état s'est beaucoup amélioré depuis. Il est actuellement sous les soins de deux chirurgiens français, à bord du navire parlementaire parti hier pour Toulon...... Le commodore Sir Sidney Smith attend toujours l'accomplissement des intentions bienveillantes du général en chef à l'égard des huit blessés, ainsi que des prisonniers qui sont entre ses mains. »

Un dossier concernant les prisonniers de guerre français existe aux *Archives de la guerre* (21 germinal-10 avril). On y trouve plusieurs attestations en faveur de l'humanité et de la loyauté de sir Sidney Smith.

Voir encore lettre de Sidney Smith au général Lanusse (25 germinal an VIII-15 avril 1800), renouvelant sa protestation contre cet ordre du jour « aussi injurieux que mal fondé. »

2. Il est permis, tout au moins à titre de coïncidence, de signaler ce passage du *Précis journalier* de d'Anthouard : « 29 germinal (18 avril). — Un déserteur est venu des assiégés; c'était un Français qui servait chez les Anglais; il avait été envoyé à son tour de service à Acre; il y avait longtemps, disait-il, qu'il cherchait à s'échapper. C'était un imbécile. » *Arch. Art.*

3. *Souvenirs*. T. III, p. 234.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et, quant à la proposition du duel, il se contenta de dire froidement ; « Sir Sidney n'est pas dégoûté..... » [1].

A cette même date, l'adjudant général Leturcq fut chargé de châtier quelques partis d'Arabes qui, établis aux environs du mont Carmel, inquiétaient les communications de l'armée. Il reçut, de Berthier, l'ordre suivant (30 germinal-19 avril) :

Ordre à l'adjudant général Leturcq de partir, avec 100 chevaux et 200 hommes de la 25e, qui lui seront remis par le chef de brigade Destainville, commandant à la redoute Detroye, pour se rendre à Chafa-Amr. Il se concertera à Chafa-Amr avec le citoyen Farinières sur l'endroit où est campé le cheik d'Arabes campés près Chafa-Amr ; il prendra avec lui 50 hommes de Chafa-Amr. Le général en chef s'en rapporte à la prudence de l'adjudant général Leturcq pour l'exécution de cette opération. S'il n'a pas 200 hommes à la redoute Detroye, il les complétera à Chafa-Amr ; ils prendront du pain pour 2 jours.

La *Relation* de Berthier (p. 85) résume ainsi les résultats de cette petite opération :

L'adjudant général Leturcq part le 30 germinal avec un corps de 300 hommes, surprend les Arabes dans leur camp, en tue une soixantaine et leur enlève 800 bœufs, qui servent à nourrir l'armée.



Pendant plusieurs jours, on voit les travaux se poursuivre, ralentis par les difficultés du terrain et souvent contrariés par les assiégés qui opposent non seulement le feu, mais la mine et la sape aux progrès de l'attaque.

Extrait du Journal du Siège.

30 germinal-1er floréal (*19-20 avril*). — On commence la sape debout pratiquée jusqu'à l'entrée de la troisième parallèle et vis-à-vis la tour C. Elle avait pour objet de s'approcher de la place le plus près possible, afin de

1. Louis Reybaud attribue à Bonaparte cette réponse : « Qu'il ressuscite Malborough, et j'accepte la partie. Si pourtant l'Anglais tient à se mesurer en champ clos, nous allons neutraliser quelques toises de terrain sur la plage, et je lui enverrai un de mes grenadiers. » (*Histoire de l'Expédition*, t. III, p. 396).
Voir aussi *Napoléon dans l'exil*, par Barry O'Meara, t. I, p. 233.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire sauter la contrescarpe devant cette tour; on en était à 29 toises; on se propose d'y établir des traverses, le terrain ne le permet pas; cet ouvrage devient très pénible; on l'avance à peu près d'une toise, en y perdant plusieurs sapeurs [1].

1er *floréal* (20 *avril*). — Travail ordinaire pour rétablir les dégradations des bombes ou les éboulements occasionnés par le mauvais terrain.

L'ennemi, sur notre gauche, essaye une sortie pour s'emparer de nos travaux; il est si bien reçu, qu'il rentre promptement.

Les mineurs, à demi-hauteur du rameau, rencontrent un mur en bonne maçonnerie; ils s'enfoncent au-dessous; comme on est à 64 pieds de cheminement, on espère avoir rencontré les fondations de la tour.

On ne peut avancer la sape debout que de 10 pieds; on commence une première traverse en crochet, pour empêcher l'enfilade; le terrain se trouve si mauvais et les éboulements si fréquents que l'on y renonce, après plusieurs tentatives.

Le rameau est à 70 pieds, dont 6 en avant dans la maçonnerie; on fait un retour à droite et à gauche, pour établir les fourneaux.

2 *floréal* (21 *avril*). — L'ennemi bat en brèche la partie de l'aqueduc qui sert de revêtement à la batterie du réservoir. Ces feux partent de la batterie la plus voisine du port et du phare [2].

2 *au* 3 (21 *au* 22) [3]. — Le canon de l'ennemi ayant presque détruit le commencement de la sape debout, on la recommence; on ne l'avance que de quelques pieds; les assiégés y tirent de plusieurs points.

On refait presque en entier la communication de la 2e à la 3e parallèle.

On pratique un retour à l'extrémité de la 2e parallèle, pour battre le ravin; on chemine 4 pieds sur le retour à gauche du petit rameau.

3 *floréal* (22 *avril*). — On s'aperçoit que l'assiégé contremine; on craint qu'il ne gagne notre mine et ne l'évente; on aurait désiré espacer, au moins de 18 pieds, les deux rameaux latéraux, et même en pousser un autre en avant pour former un trèfle; mais il nous faut encore quelques jours de travail. Il se continue lentement; on est attentif à suivre le mineur ennemi.

3 *au* 4 (22 *au* 23) [4]. — On n'avance la sape debout que de 15 pieds. L'ennemi a presque entièrement détruit le travail de la veille; pouvant à peine creuser, on se contente de placer à droite et à gauche des gabions que l'on ne remplit qu'imparfaitement.

On entoure d'une tranchée le poste de la citerne; on y établit un fort poste.

---

1. « On se décide pour cette sape, afin d'atteindre plus tôt le but; l'expérience a démontré que l'on n'aurait pas été plus de temps à y arriver par une suite de zigzags; ou plutôt, comme le proposèrent plusieurs officiers du génie, on aurait mieux fait de déboucher par l'aqueduc, entre le poste de la citerne et le masque, parallèlement à la contrescarpe et aussi près qu'il le fallait. » (*Note du Journal du siège.*)

2. « Les Turcs continuent leur place d'armes de droite et leur ligne de contre-approche: ils travaillent avec sécurité, vu notre peu de munitions. » (*Note du Journal du siège.*)

3. La division Reynier fournit le service de tranchée; division Bon, d'observation.

4. La division Bon fournit le service de tranchée; division Lannes, d'observation.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

L'ennemi continue à contreminer, il passe et repasse au-dessus de nous; la terre qui sort de la galerie, et que l'on ne peut lui dérober entièrement, doit lui laisser apercevoir notre travail [1].

INSTRUCTION POUR LE GÉNÉRAL DE BRIGADE DE TRANCHÉE

Devant Acre, le 1er floréal an VII (20 avril 1799).

L'objet principal du travail de la nuit du 1er au 2 floréal est de continuer à cheminer promptement, mais avec toutes les précautions qu'exige le grand voisinage de la place, en sape debout, sur la tour à gauche de la tour carrée où l'on a fait brèche.

Le citoyen Lacoste, capitaine du génie, qui est de tranchée, dirigera ce travail; il installera ses sapeurs de très bonne heure et les fera retirer un peu avant le jour.

Le général de brigade de tranchée fera ses dispositions pour protéger le travail, qui est des plus importants.

Il établira un bon poste de grenadiers à l'extrémité du boyau qui joint les 2e et 3e parallèles; il est indispensable de se maintenir dans ce poste: sans lui, les travailleurs de la sape debout ne pourraient se retirer qu'à découvert et en sautant par-dessus le parapet de la 2e parallèle; le poste dont nous venons de parler se trouve à portée d'une espèce de boyau auquel l'ennemi travaille de son côté et qui est sur le flanc de ces deux parallèles.

Le général de brigade de tranchée placera, dans la 2e parallèle, une cinquantaine de tirailleurs, qui feront feu séparément à travers les créneaux et ajusteront tout ce qu'ils apercevront sur les remparts.

L'artillerie concourra de son côté à soutenir, par les dispositions suivantes, le travail de la sape.

Les pièces de 8 du réservoir battront de front le boyau de l'ennemi, ou la face de la place d'armes.

Les batteries Digeon et Grizet dirigeront tous leurs feux sur chacune des pièces du front d'attaque qui leur sont opposées, de manière à les démonter et à ruiner leurs embrasures; elles pourront tirer, pendant la nuit, chacune trente à quarante coups à boulets.

1 « Nous cheminons environ 12 pieds au dessous du niveau du fossé, ce qui a contribué à nous dérober jusqu'à la fin à la recherche du mineur turc, qui ne nous soupçonnait pas si bas ». (*Note du Journal du siège.*)


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La batterie de mer continuera à éloigner les avisos, faire taire le phare et les chaloupes du port ; elle pourra tirer le même nombre de coups.

Le génie travaillera à appuyer la gauche de la 2e et de la 3e parallèles par un cavalier de tranchée ou par tout autre ouvrage. Il prolongera la 2e parallèle jusqu'à la rue du revers des dunes, du côté du port. Il entamera une communication à gauche du santon, pour joindre la 1re parallèle à la seconde. Il perfectionnera les communications.

L'artillerie amènera quelques pièces et munitions à la queue de la tranchée. Elle armera la batterie de mortiers de la gauche ; elle réparera l'ancienne batterie de brèche ; elle continuera la construction des batteries Mangin et Pétignier. Cette dernière devra être armée et prête à faire feu à la pointe du jour.

Dans le cas où l'ennemi, posté dans la place d'armes qui couvre ses sorties du côté du port, inquiéterait trop les travailleurs de la sape debout, l'intention du général en chef est que le général de brigade de tranchée, sur la demande du commandant du génie, fasse filer une quinzaine d'hommes déterminés et bien commandés, par le ravin ou chemin creux qui se trouve près de la plage, vis-à-vis la porte d'entrée, afin de tourner la place d'armes de l'ennemi, d'y pénétrer et d'y commettre le plus de dommage possible. Le commandant du détachement aura soin de ne pas trop s'abandonner, afin de pouvoir se ménager une prompte retraite.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 2 floréal an VII (21 avril 1799).

J'ai reçu, Citoyen Général, vos lettres des 29 germinal et 1er floréal. Nos mineurs sont depuis vingt-quatre heures sous la tour ; demain ils commenceront le travail pour les fourneaux ; ils espèrent, le 4, faire sauter la tour.

Nos pièces de 24 sont en chemin, nous les attendons le 4.

.... [1].

Faites faire, par votre officier du génie un croquis du cours du Jour-

1. Bonaparte dit quelques mots des mouvements maritimes ; il espère que Perrée « fera beaucoup de mal aux ennemis ». Voir la réponse de Kleber (du


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

dain, depuis le pont d'Yakoub jusqu'à quatre lieues plus bas que celui de Magama, avec la nature du terrain à une lieue sur l'une et l'autre rive.

Ordonnez des reconnaissances à quatre lieues en avant de chaque pont, afin de bien reconnaître la nature du terrain.

Faites-moi faire une note par vos officiers du génie et d'artillerie sur le degré de défense dont seraient susceptibles les ponts d'Yakoub et de Magama, les forts de Safed et de Tabarieh.

BONAPARTE.

ORDRE

Devant Acre, le 3 floréal an VII (22 avril 1799).

Le général en chef, d'après la demande du général Murat, commandant la cavalerie, vu la plainte portée par le chef d'escadron Blaniac contre le citoyen Avar, dragon au 20e régiment de dragon, convaincu d'insubordination envers ses chefs, ordonne que le citoyen Avar ne fera plus partie du régiment et sera employé, comme infirmier, dans un hôpital de l'armée. Il se rendra, en conséquence, près de l'ordonnateur en chef, qui lui donnera des ordres.

BERTHIER.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

2 *floréal* (21 *avril*). — Les généraux de division recommanderont aux adjudants généraux chargés du détail de veiller à ce que les hommes sortant des hôpitaux, et qui ont des billets de sortie, où l'officier de santé dit qu'il serait utile que ces hommes soient exemptés de service pour quelques jours, jouissent de cette disposition.

4 *floréal* (23 *avril*). — A dater du présent ordre du jour, l'ordonnateur en chef ne fera délivrer la viande aux troupes de l'armée que pour un jour et non pour deux; le général en chef le défend expressément.

Les généraux de division enverront au chef de l'état-major général l'état des chameliers employés aux divisions, et pour lesquels ils réclament sur ce que l'ordonnateur en chef refuse de faire délivrer des vivres. Cet état sera visé par le chef de l'état-major général et envoyé à l'ordonnateur en chef, qui fera distribuer le nombre de rations arrêtées sur ledit état; cette dis-

camp du Bazar, 4 floréal 23 avril) : « ..... Ainsi, à la mer, au bord du Jourdain et dans la plaine d'Esdrelon, tout sourit à la fois à vos projets et à vos succès. J'aime surtout à voir le contre-amiral Perrée écumer sur les derrières de Smith qui, pendant ce temps, ne cesse de vous envoyer une surabondance de boulets. » Il demande un ingénieur géographe pour lever la carte des environs de sa position. Il réclame des cartouches; il n'en a reçu que 10.000, au lieu de 65.000 nécessaires pour que chaque homme en ait de 40 à 45. « Heureusement que l'ennemi est loin, car, sans cela, nous nous trouverions encore sous ce rapport dans un grand embarras. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tribution se trouvant excédente aux rations attribuées aux différents grades.

Bien que l'artillerie de siège ne fût pas encore arrivée, ni les travaux de mine poussés aussi loin qu'il eût été désirable, Bonaparte se décida, le 23 avril, à tenter immédiatement une nouvelle attaque. Le *Journal du Siège* indique le motif de cette résolution :

On est alarmé des progrès souterrains des Turcs; on se décide à ne pas pousser plus loin la mine ; on commence à la charger, après avoir espacé de 8 pieds les fourneaux ; on place 600 livres de poudre à chacun.

Afin d'y suppléer, et pour augmenter les décombres, on pratique, sous le glacis, à 3 pieds de la galerie principale, un globe de compression, que l'on charge de 1.500 livres [1].

Les dispositions pour l'assaut du 24 avril sont ainsi détaillées dans un ordre de Berthier à Lannes, dont la division devait fournir le service de tranchée (4 floréal-23 avril) :

Je vous préviens, Citoyen Général, que le général en chef a donné l'ordre au général Dommartin, que, demain 5, à 4 heures du matin, nos batteries commencent leur feu, qui sera dirigé de manière à détruire celui de l'ennemi sur tout le front d'attaque et spécialement le feu du petit flanc qui est du côté de la tour de Djezzar et à faire une brèche à la première tour ronde ; il ne doit être tiré à la grosse tour, hors de l'angle saillant où l'on a précédemment fait brèche, que quelques coups, pour ne donner à l'ennemi aucun soupçon.

1. L'insuffisance des travaux est signalée par le *Précis journalier* de d'Anthouard : « Le 4 floréal, la sape était très peu avancée; c'était une sape debout, une vraie housarderie, bonne à entreprendre si elle avait pu être finie dans deux nuits au plus. Le même jour, les mineurs rendent compte que l'ennemi contreminait la mine que nous faisions pour faire sauter la tour d'attaque A. On ne peut achever le trèfle, et malheureusement on se trouve à peine sous les fondations de la tour. » *Arch. Art.* (Le *Précis* conservé aux *Archives de l'artillerie*, diffère par quelques variantes d'une copie existant aux *Archives du génie*.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

On fera sauter la mine lorsque notre artillerie aura fait taire l'artillerie ennemie. Le général en chef en donnera l'ordre.

Tous les grenadiers de l'armée, commandés par le général de brigade Lagrange, qui aura avec lui l'adjudant général Devaux, partiront de votre camp, demain à 4 heures du matin, pour se placer derrière un mur, le long du vieux fossé [1], dont l'emplacement sera reconnu ce soir par le général Lagrange accompagné du général Andréossy ; il est essentiel que les grenadiers soient placés avant le jour, afin que l'ennemi n'ait pas connaissance de leur place d'armes ; il sera fait aux grenadiers, dans cet endroit, une distribution d'eau-de-vie.

Lorsque la mine aura sauté, l'on abordera la brèche soit par la seconde parallèle, en s'y rendant le long et par le trou de l'aqueduc, soit le long de l'aqueduc, en suivant le boyau de la mine ; cela dépendra de l'effet qu'elle aura fait, et le général en chef enverra des ordres en conséquence.

Le général Andréossy se rendra près de vous, et vous irez ensemble, accompagnés des généraux Veaux, Lagrange et l'adjudant général Devaux, reconnaître ces deux chemins demain après midi.

L'ambulance sera établie où se réunissent les grenadiers.

Le général Lagrange se trouve sous vos ordres ; le général en chef ordonne que vous ayez soin, que, dès l'instant que la mine aura sauté, les seconde et troisième parallèles soient garnies de tirailleurs.

Le reste des troupes de votre division resteront dans leur camp, prêtes à prendre les armes.

Les autres divisions restent également dans leurs camps, prêtes à prendre les armes, jusqu'à nouvel ordre.

Vous aurez une musique placée dans la première parallèle, qui jouera dès l'instant que la brèche aura été abordée.

Vous recommanderez au général Lagrange qu'aussitôt que nous serons maîtres d'une tour, son premier soin soit d'en faire ôter les drapeaux turcs.

L'artillerie et le génie feront trouver, à l'endroit où seront les grenadiers, les ouvriers et travailleurs qui doivent marcher à la tête des colonnes.

1. « Tous les grenadiers..... seront réunis..... le long du vieux fossé, au mur que nous avons fait remarquer avant-hier au général en chef. » (*Berthier à Dommartin*, 4 floréal-23 avril).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les échelles seront près du réservoir, à l'intersection des deux chemins qu'on peut prendre pour monter à la tranchée.

J'ordonne que tous les grenadiers de l'armée soient réunis devant votre camp avant 4 heures du matin.

Des ordres analogues furent adressés aux généraux commandant les autres divisions [1], l'artillerie et le génie.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 4 floréal an VII (23 avril 1799).

Le général en chef désire, Citoyen Général, que vous mettiez cent cinquante sacs à terre à la disposition du commandant du génie; on vient d'écrire dans les divisions pour faire rentrer ceux que le génie fait confectionner, et ils vous seront remis de suite.

ANDRÉOSSY.

Extrait d'un ordre de Doguereau à Songis (du 4 floréal-23 avril), fixant l'approvisionnement à assurer aux diverses batteries. (*Arch. Art.*)

Batteries.	Nombre de pièces.	Par pièce.
Mangin........	3 pièces de 12.....	200 boulets, 30 coups à mitraille.
Delignette.....	3 — de 16.....	200 boulets, quelques coups à mitraille.
Legrand.......	2 — de 8......	160 boulets, 30 coups à mitraille.
Levasseur......	3 — de 8......	160 boulets, 30 coups à mitraille.
Vaille.........	1 — de 16.....	150 boulets.
	2 — de 4......	200 boulets, 15 ou 20 coups à mitraille.
Digeon........	4 — de 4......	200 boulets.
	2 obus. de 6 pouces.	100 obus, 20 coups à mitraille.
Grizet.........	4 pièces de 4......	200 boulets.
Petignier......	1 caronade de 32..	200 boulets, 10 coups à mitraille.
	2 pièces de 4 longues	150 boulets, 15 coups à mitraille.
Julien.........	1 pièce de 16......	120 boulets (*nombre porté à 200 par un ordre ultérieur.*)
	1 obus. de 6 pouces.	80 obus, 20 coups à mitraille.
	1 pièce de 4.......	150 boulets, 15 coups à mitraille.

Les mortiers seront approvisionnés de toutes les bombes disponibles.

1. Voir ordre de Berthier à Reynier (4 floréal-23 avril), lui prescrivant d'envoyer les grenadiers de sa division devant le camp du général Lannes pour monter à l'assaut sous les ordres de Lagrange :

« Ordonnez aux grenadiers de bien préparer leurs armes. Le reste de votre divi-


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans la soirée du 23 avril, puis dans la nuit jusqu'à l'heure fixée pour le commencement du feu, on s'efforça de développer les travaux et de gagner un peu de terrain.

Vers le soir [1], on attaque sur la gauche les lignes ennemies; on pénètre jusqu'à la place d'armes, où l'on encloue 3 pièces. Le feu du rempart nous oblige bientôt à la retraite.

..... On continue le chargement et le bourrage; l'ennemi contremine toujours avec activité; déjà, il paraît être à 6 ou 7 pieds de notre rameau principal.

On poursuit la sape debout, toujours avec des difficultés croissantes [2]. Les gabions que l'on ne peut faire glisser que lentement et un à la fois restent vides, avec l'impossibilité physique de pouvoir les remplir.

L'exécution du feu des batteries fit l'objet de l'ordre suivant, adressé par le chef d'état-major de l'artillerie, Doguereau, au chef de brigade Songis [3] :

En conséquence des dispositions du général Dommartin, Citoyen Commandant, la batterie de mortiers commencera son feu à 3 heures précises, elle continuera en tirant 5 coups par mortier par heure, elle le dirigera depuis la tour B, successivement jusqu'à la tour F inclusivement.

A la seconde bombe, les batteries Julien et Petignier commenceront leur feu sur le phare, la première de sa pièce de 16 et la seconde de celle de 32. Ces deux bouches à feu tireront chacune 15 coups par heure et ruineront le fortin. Les 2 pièces de 4 de la batterie Petignier commenceront en même temps leur feu sur l'ouvrage en terre que l'ennemi a fait en avant de la tour B. Elles tireront chacune 15 coups par heure.

---

sion se tiendra dans son camp, prête à prendre les armes au premier ordre qu'elle pourra recevoir, pour concourir à l'attaque de la place d'Acre.

» Comme il est possible que les grenadiers restent dans la place d'armes jusqu'à 10 heures ou 11 heures du matin, ils doivent prendre leur pain.

» Je vous prie de m'envoyer l'état de tous les grenadiers présents sous les armes.

» Vous voudrez bien aussi commander demain, à 8 heures du matin, 50 hommes pour la garde du parc et 25 pour celle de l'ambulance. »

1. Du 4 floréal (23 avril). *Journal du Siège*.

2. Une note du *Journal du Siège* dit que 30 sapeurs furent commandés pour rouler, l'un après l'autre, un gabion et le placer à l'extrémité de la sape : « Les 14 premiers furent, sans exception, blessés et un tué, ainsi que l'officier du génie. » Le travail fut suspendu au 15°.

3. Cet ordre, daté du 5 floréal (24 avril), dut être donné au milieu de la nuit. *Arch. Art.*


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Aussitôt que le fortin ne tirera plus, étant suffisamment ruiné, les batteries Julien et Peligaier s'occuperont de faire taire les feux du port, la batterie Julien pourra alors se servir de son obusier et tirer quelques coups de 8.

Si cela est nécessaire, le capitaine Julien se servira d'ailleurs de toutes ses bouches à feu pour éloigner suffisamment les avisos et les frégates.

La batterie Vaille commencera aussi son feu à cette époque sur les pièces qui lui sont opposées, pour les mettre hors de service, puis sur le flanc en arrière de la tour, qu'il tâchera de détruire en l'enfilant. Il ne tirera que quelques coups sur la tour ébréchée, il prolongera ensuite son feu vers la droite en approchant le plus possible du palais de Djezzar. La pièce de 16 de cette batterie tirera 10 coups à l'heure; celles de 4, chacune 15.

Une demi-heure ensuite, les batteries Digeon et Grizet commenceront leur feu de leurs pièces de 4 sur les pièces qui leur sont opposées et qu'elles tâcheront de démonter; elles tireront 15 coups par pièce par heure. Les obusiers de la batterie Digeon ne tirereront pas qu'on ne l'ordonne.

Les 2 pièces de 8 de la batterie Legrand commenceront aussi leur feu à cette époque contre le flanc qui leur est opposé; elles tireront 10 coups par heure chacune.

Une demi-heure ensuite, les batteries Mangin, Delignette et Vasseur commenceront leur feu, à raison de 10 coups par pièce par heure.

La batterie Mangin dirigera son feu sur la tour F, et ensuite sur les courtines qui y aboutissent.

La batterie Delignette tirera sur cette même tour et ensuite sur la courtine qui la joint à la tour A; elle pourra même tirer quelques coups pour démonter les pièces placées sur cette courtine.

La batterie Vasseur tirera sur les flancs des tours B, D, C, F, et lorsqu'elle en aura ruiné les feux, elle se fixera à la tour F, qu'elle battra en brèche.

Comme l'approvisionnement en poudre ne pourra pas être en entier à chaque batterie, crainte des accidents, les commandants de ces batteries auront soin d'en envoyer chercher au dépôt de la tranchée, de sorte qu'il n'en manque jamais.

Chaque bouche à feu aura à côté d'elle ses boîtes à mitraille, pour s'en servir en cas de besoin.

Il y aura, à portée de chaque batterie, des sacs à terre, pour parer aux accidents.

Le général vous prie d'envoyer à la tranchée, à 7 heures du matin, les mêmes détachements d'ouvriers que la dernière fois, ils se placeront au même endroit.

L'assaut du 24 avril ne devait pas avoir une plus heureuse issue que les précédents :

A 4 heures du matin, porte le *Journal du Siège*, toutes nos batteries sur le front d'attaque commencent leurs feux.....


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

A 9 heures, l'on est parvenu à faire taire l'artillerie des assiégés sur ce même front.

On met le feu à la mine; une grande partie de la tour s'éboule et forme avec ses décombres et ceux produits par le globe de compression une rampe facile.

On ordonne l'assaut; les deux étages de feu inférieurs avaient disparu; l'étage supérieur, quoique endommagé, permet encore à l'ennemi de s'y loger; c'est de là que, faisant pleuvoir une grêle d'obus, de grenades, de pierres, et roulant des barils de poudre prêts à s'enflammer, il foudroie tous ceux qui montent à l'assaut et veulent se loger à la tour [1].

On parvient néanmoins à occuper les décombres quelques instants; mais bientôt, ne pouvant plus y tenir, et accablé d'un feu très nourri de toutes parts, on se retire avec perte.

On renouvelle l'attaque à 3 heures, sans plus de succès. Nos batteries cherchent à dégrader la partie supérieure.

Le *Journal* ajoute ces observations :

Si on avait pu pousser la mine jusqu'à sa fin, on aurait eu un bien plus grand résultat. On avait eu pour but de faire disparaître la tour et entamer la courtine attenante, pour pratiquer une trouée à la place et y faciliter un assaut de front.

Ne connaissant pas le local, on pouvait difficilement donner à la mine une véritable direction.

Pour profiter de l'épouvante et du désordre qu'à dû occasionner l'explosion, il fallait monter à l'assaut de suite et pendant que les débris fumaient encore. Il y eut un quart d'heure d'incertitude, et l'ennemi eut le temps de revenir de sa surprise et d'opposer une défense raisonnée.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [2].

..... Nous commençâmes le feu le 5 floréal au matin ; à 9 heures, la

1. Dans son *Précis journalier*, d'Anthouard note : « A 4 heures du matin, feu de toutes les batteries; à 7 heures, les feux de place sont en partie éteints; à 10 heures, une brèche assez grande à la petite tour ronde, mais trop haute, et par ce moyen impraticable; à 10 h. 1/4 on met le feu à la mine, un quart de la tour tombe, le reste tient. Le globe de compression de la contrescarpe fait un bon effet. L'assaut a lieu et manque; un second assaut manque encore. »

2. Du 23 floréal (12 mai).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mine joua, mais elle n'eut d'autre effet que de faire crouler un coin de la tour et de déblayer l'intérieur que les ennemis avaient rempli de terre ; nos espérances étaient plus grandes, nous étions persuadés que la mine ferait sauter la tour et nous procurerait un libre passage. Une colonne de grenadiers attendait cet instant pour se précipiter dans la ville. Notre espoir déçu ne changea point notre détermination, et les grenadiers montèrent hardiment la brèche, quoiqu'on vît clairement qu'il n'y avait point d'issue. L'ennemi s'était fait un logement au-dessus de la tour, et, caché derrière des créneaux, écrasait nos troupes à coups de pierres, d'obus et de bombes jetés à la main. Comme cependant rien ne pouvait rebuter nos troupes, ils eurent encore recours à 2 ou 3 barils de poudre qu'ils jetèrent dans le logement de nos troupes ; tout ce qui s'y trouvait y fut étouffé ; quelques-uns cependant se sauvèrent à demi-consumés.

Cette nouvelle et malheureuse tentative avait nécessité une énorme consommation de munitions d'artillerie. On s'efforça de reconstituer, le plus tôt possible, les approvisionnements, notamment par des prélèvements sur les frégates de la division Perrée.

Dès le soir même de l'assaut, Berthier prescrivit à Tousard, qui commandait la place de Gaza [1] :

Faites-nous passer le plus promptement possible des poudres dont nous avons le plus grand besoin ; au surplus, le général Dommartin en donne l'ordre au commandant d'artillerie. Facilitez cet envoi en procurant les moyens de transport qui seront en votre pouvoir.

En même temps, Ganteaume écrivit à Perrée :

Je vous avais annoncé, mon cher Général, sur ma lettre du 2, que la ville d'Acre devait être attaquée le 7. Des circonstances impérieuses ont pressé cette mesure, et le général en chef s'est vu forcé de faire monter les troupes à l'assaut ce matin ; mais je vous apprends avec regret que cette tentative n'a pas été plus heureuse que les deux précédentes. Dans cette attaque, nous avons épuisé inutilement le reste des munitions que nous avions, à l'exception de celles que vous avez débarquées à Jaffa. Pour tenter un dernier effort sur cette place, nous avons encore besoin de vos secours, et le général en chef me charge de vous ordonner de faire mettre à terre trois mille livres de poudre prises sur l'approvisionnement des trois frégates. Vous devrez nous envoyer à Tantourah cet approvisionnement, dans une de vos meilleures chaloupes, que vous armerez et équiperez le mieux qu'il vous sera possible. Cette chaloupe restera à notre disposition jusqu'à

1. Lettre du 5 floréal-24 avril.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

votre retour; elle nous sera d'une très grande utilité pour les transports de Jaffa à Tantourah.

Je me réfère du reste à ce que je vous ai mandé sur ma lettre du 2, pour ce qui concerne votre retour sur cette côte [1].

Malgré ces échecs réitérés, Bonaparte n'abandonnait pas l'espoir d'un prochain succès, grâce au secours des pièces de siège qu'il attendait d'un jour à l'autre. On voit, d'ailleurs, par ses ordres et par sa correspondance, qu'il est bien décidé à ne point prolonger ses opérations en Syrie au delà de la prise d'Acre. Une fois ce résultat obtenu, il compte ramener immédiatement l'armée en Égypte. Il n'hésite même pas à renvoyer dès maintenant un bataillon au Caire, où Dugua se plaint de ne pas disposer de forces suffisantes en présence des mouvements qui ont éclaté dans le Delta.

Vous donnerez l'ordre, écrit-il à Berthier [2], de faire partir, ce soir, le bataillon de la 4e d'infanterie légère, qui se rendra à grandes journées au Caire, pour y être aux ordres du général Dugua.

Vous autoriserez l'adjudant général Alméras à garder, à Damiette, le bataillon de la 4e d'infanterie légère.

Vous enverrez une patrouille de cavalerie de 30 hommes à Sour, où elle attendra jusqu'au 10, afin que, si le contre-amiral Perrée s'y présentait, elle lui remît les dépêches du contre-amiral Ganteaume.

Vous préviendrez le chef des Motoualy que j'envoie cette patrouille à Sour pour y rester quatre jours.

Vous ferez connaître aux généraux commandant à Damiette, au Caire, etc., qu'une grosse tour, extrêmement forte en maçonnerie, formant un ouvrage avancé à l'angle saillant, s'opposant à l'abord de la brèche, je l'ai fait miner et sauter. La mine l'a rendue inhabitable pour l'ennemi et a détruit ses retranchements et batteries.

1. Cette lettre fut envoyée en deux expéditions, à Jaffa et à Sour; cette dernière par une patrouille de 30 cavaliers. Voir *infrà* ordre de Bonaparte à Berthier et ordre de Berthier à Murat (6 floréal-25 avril). Cette lettre, ainsi que toutes celles de Ganteaume et de Perrée citées dans ce chapitre et les suivants, sont empruntées aux *Archives de la Marine*, BB4. 138.

2. Du 6 floréal (25 avril). Le bataillon de la 4e légère arriva au Caire le 25 floréal (14 mai). Voir aux *Annexes* une lettre adressée à Dugua par le commandant de ce bataillon.



Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

Plus de 300 hommes [dont plusieurs Anglais] [1], ont sauté avec la mine.

Dans la nuit qui suivit l'assaut du 24 avril, on répara les travaux dégradés la veille. Les batteries furent un peu réapprovisionnées, et l'on reprit, le 25, un feu assez vif, suivi d'une nouvelle et infructueuse tentative.

Extrait du Journal du Siège.

6 *floréal* (25 *avril*). — La batterie n° 8 parvient à déloger l'ennemi de son retranchement établi à l'étage supérieur. On lui démonte une pièce placée à l'entrée de la brèche.

6 *au* 7 (25 *au* 26). — A 6 heures du soir, on remonte à la tour, on s'empare du bas et d'une partie de voûte qui n'était pas écroulée.

L'ennemi revient alors sur l'étage supérieur et nous accable, comme dans l'assaut précédent, d'obus et principalement par une trouée pratiquée dans la voûte qui correspond à la partie que nous occupons; on se retire à la pointe du jour. On cherche à perfectionner la sape debout, en remplissant quelques gabions vides [2].

7 *floréal* (26 *avril*). -- On commence une tranchée qui part du masque, près de la grande mine, et va gagner le pied de la brèche, afin d'y communiquer à couvert.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [3].

Le lendemain, 6 floréal, on tenta sur le soir de se loger dans la tour. Nous avions le double but d'avoir pied dans la ville et, au moyen de quelques batteries, de détruire le feu des courtines et d'en

1. La *Correspondance de Napoléon* (n° 4100) contient, d'après le registre des ordres de Bonaparte, cette phrase peu compréhensible « Plus de 300 hommes *tués ou blessés Anglais*, ont sauté, etc. » Il y a eu évidemment une erreur d'enregistrement facile à rectifier, d'après la lettre de Berthier à Dugua (6 floréal-25 avril), conservée en original et enregistrée sur le registre des ordres particuliers de Berthier : « Malgré les feux de la place et la présence des vaisseaux anglais, qui font tous leurs efforts pour culbuter nos ouvrages, la troisième parallèle a été établie à 20 toises du fossé; on a poussé, de là, des sapes debout pour renverser la contrescarpe, d'où on a conduit une galerie de mine à travers le fossé. » Berthier ajoute qu'on a fait sauter la grosse tour : « Plus de 300 hommes, dont plusieurs Anglais, ont sauté avec la mine. »

2. « L'assiégé qui s'aperçoit bientôt de ce travail, le fait cesser à coups de fusil ». (Note du *Journal du Siège*.)

3. Du 23 floréal (12 mai).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chasser l'ennemi. La colonne des grenadiers monta encore malgré le feu croisé des ennemis et s'empara, non sans beaucoup de peine, des premières voûtes de la tour; on y attacha une trentaine de sapeurs, qui devaient les déblayer et y faire un logement commode. L'ennemi faisait rage ; mais, malgré les pierres qu'il lançait, ses bombes et ses torches, et le feu terrible qui partait de toute la ville, nos sapeurs ne cessèrent de travailler: et nous étions sur le point de nous ouvrir une communication avec les courtines, lorsque l'ennemi pratiqua une ouverture au-dessus d'une voûte qui renfermait près de 100 Français et les inonda d'obus et de bombes; plusieurs avaient été déjà écrasés; la plupart étaient encore blessés et personne ne songeait encore à la retraite; mais, lorsqu'il ne restait plus personne, il fallut évacuer, la place n'était plus tenable. Cette affaire nous coûta beaucoup de braves militaires, entr'autres deux officiers du génie de la plus belle espérance, Bruslé et Fuseau, jeune homme de 16 ans, élève de l'École polytechnique et qui faisait dans cette attaque ses premières armes [1].

Parmi les blessés, il y a lieu de citer le général Veaux qui fut « dangereusement » atteint [2].

Le 26 avril, ordre fut donné d'envoyer chercher à Tantourah 4 pièces de 18 avec leurs affûts, armements et munitions ; la

1. Fuseau de Saint-Clément, sous-lieutenant du génie, était intimement lié avec l'ingénieur des ponts et chaussées Favier. « Favier alla le chercher dans la tranchée, le rapporta sur ses épaules et lui ferma bientôt les yeux. Il devint presque fou à cette occasion et fit à Bonaparte une scène dont on a parlé. » (*Journal et Souvenirs* de Villiers du Terrage, p. 184.)

Sans prononcer aucun nom, Desgenettes consacre une page émue au désespoir de Favier; il ajoute : « Qui n'accusa-t-il pas de la perte de son ami ?.... Il alla jusqu'aux imprécations de la fureur. » (*Histoire médicale*, etc., p. 94.)

Il est longuement question de cet incident dans l'*Histoire de l'Expédition*, par Louis Reybaud (t. III, p. 342 à 345). C'est le 26 avril, lendemain de l'assaut, que Bonaparte se serait trouvé en présence de Favier qui lui adressa des imprécations; il aurait conservé la plus grande impassibilité, se bornant à dire à Desgenettes qu'un peintre « devrait représenter ainsi Alexandre dans son désespoir après la mort de Clitus. » Il aurait lui-même présenté à Favier une potion calmante. « Le général en chef se retira ensuite sans témoigner la moindre émotion, et comme si les paroles délirantes de Favier eussent eu pour objet tout autre que lui. Seulement, comme pour faire diversion à la crise maladive de l'ingénieur, il le fit inviter à dresser une reconnaissance des lieux qu'il avait récemment parcourus et où s'étaient livrés les derniers combats de Nazareth, de Cana et du mont Tabor. D'autres versions racontent que, rentré au quartier général, Bonaparte dit à Croisier, avec un accent sévère : « Que ce jeune homme ne recommence pas, car je le ferais fusiller. »

2. *Relation des campagnes*, etc., par Berthier, p. 86.


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

poudre arrivée dans ce port devait être « apportée préférablement à tout ». Dix sapeurs devaient partir avec le convoi d'artillerie pour réparer une portion de chemin (à une heure d'Atlit), signalée comme impraticable pour l'artillerie de siège [1].

Extrait du Journal du Siège.

7 au 8 floréal (26 au 27 avril) [2]. — On répare et on agrandit la communication de la deuxième et troisième parallèle.

On pratique un épaulement, en sacs à terre à la batterie n° 11 du réservoir, pour 2 pièces de 12, au lieu de 4 qu'il y avait eu jusqu'alors; elle est très bien placée pour prendre les attaques de l'ennemi en flanc; mais bientôt, le feu du phare battant en brèche la partie de l'aqueduc qui soutient l'épaulement, elle devient presque inutile.

8 floréal (27 avril). — On entretient le feu contre la tour, et on commence à battre en brèche la petite C. [3].

Le 27 avril, l'armée fut cruellement éprouvée par la perte de Caffarelli, qui succomba [4] aux suites de la blessure qu'il avait reçue dix-huit jours auparavant.

Une balle, dit Berthier [5], lui avait cassé le bras, et il fallut recourir à l'amputation. Caffarelli emporte au tombeau les regrets universels. La patrie perd en lui un de ses plus glorieux défenseurs, la société un citoyen vertueux, les sciences et les arts un savant distingué, le génie un commandant rempli de connaissances et de ressources, les soldats un compagnon d'armes plein de bravoure, de dévouement et d'activité. L'expérience l'aurait rendu l'un des premiers généraux de son arme.

---

1. Ordre de Doguereau à Songis (7 floréal-26 avril). Le convoi devait être escorté par la 11ᵉ compagnie du 4ᵉ, et partir dans la soirée. (*Arch. Art.*)

Voir encore lettre de Doguereau à Sanson (même date).

2. La division Lannes fournit le service de tranchée; division Reynier, d'observation.

3. « En attendant les pièces de 24, qui sont destinées à battre la courtine entre ces deux tours. » (Note du *Journal du Siège*.)

4. « Le citoyen Maximilien Caffarelli Dufalgua..... est mort au camp devant Acre, le 8 floréal, à 10 heures du matin..... » (Certificat de mort signé, le même jour, par Berthier).

5. *Relation des campagnes du général Bonaparte*, etc., p. 87.

Voir lettre d'André Peyrusse à sa mère (23 floréal-12 mai) : « Le brave général Caffarelli, dont la blessure commençait à se fermer, ne put résister à la douleur qu'il éprouvait de nos revers et de la mort de tous ses officiers du génie et de ses meilleurs amis..... Le général en chef a fait ouvrir son corps et on en a tiré le cœur, qu'il veut porter en France. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A propos de la mort de Caffarelli, Desgenettes rapporte une intéressante conversation qu'il eut alors avec Bonaparte [1] :

Le général. Vous voyez bien comme cet homme-là servait et comme il est mutilé ! Eh bien, il mourra avant d'avoir fait, pour beaucoup de gens, ses preuves de noblesse en patriotisme.

R. D. G. Je le croyais comme vous sous d'autres rapports, et j'avais souvent lu dans quelques papiers publics que le Directoire pensait à le faire ministre.

Le général. Pas du tout ; et au contraire j'en parlais un jour au Directoire comme d'un homme très capable d'occuper ce difficile emploi. Ces cinq gens-là étaient si prévenus contre lui qu'ils me dirent, sans détour, que c'était un royaliste fieffé..... Je me mis presque en colère et je leur dis : « Je ne sais plus ce qui constitue le patriotisme, si des hommes qui « versent aussi généreusement leur sang pour la République ne méritent « pas le titre de patriotes. » L'affaire fut sue, car on répétait tout ce qui se passait dans ce tripot-là. Cela vint même aux oreilles de Caffarelli ; il m'écrivit à cette occasion une lettre qui n'en finissait plus, et il me la fit remettre par Kleber, qui me caressait dans ce temps-là. J'en ris et dis à Kleber : « Répondez à Caffarelli qu'il est fou de m'avoir écrit cette lettre. « Je le connais et l'apprécie mieux que les Directeurs. Je sais qu'il est « franchement partisan du gouvernement représentatif, et c'est tout ce « qu'il m'en faut. »

R. D. G. Le général Caffarelli n'était-il pas de la société de M. Helvétius, où il y avait des républicains ardents et de beaucoup de talent ?

Le général. Oui, des républicains et quelques talents sans doute ; mais quand ces gens-là, à commencer par Sieyès se trouveront placés à la tête d'une grande machine qui opposera des résistances, vous verrez qu'ils sont loin d'avoir la portée qu'on leur suppose ; c'est dans les grands obstacles que l'on juge les hommes supérieurs..... souvent dans les revers. Puis, il y a des circonstances faites exprès pour éprouver et faire ressortir les hommes.

R. D. G. Je crois bien cela, mon Général.

Bonaparte. Quoique vous regardiez Caffarelli comme décidément perdu, je désirerais que vous pussiez placer adroitement un mot qui le flatterait. Il n'a pas besoin qu'on lui dise ce que je pense de lui ; il y a longtemps qu'il le sait. Mais il faudrait lui parler, en lui donnant l'espoir de guérir, de la haute considération et de la reconnaissance publiques ;..... lui dire, par exemple, qu'il est appelé aux premières places de l'État par ses services et que nul ne présentera dans la société des mutilations plus glorieuses ;..... des choses de ce genre, pour calmer un instant sa mauvaise tête qui le tue..... N'est-ce pas ? [2]

---

1. « Il était déjà nuit, et nous nous promenions dans la grande rue du camp. » *Souvenirs*, T. III. p. 230.

2. Voir (*Campagnes d'Égypte et de Syrie* T. I. p. 8) l'appréciation de Napoléon sur Caffarelli : « Il excellait par les qualités morales et par l'étendue de ses connaissances dans toutes les parties de l'administration publique. C'était un homme


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ordre du jour de l'armée du 8 floréal (27 avril).

Le chef de brigade Crétin, étant le plus ancien chef de brigade du génie employé à l'armée, commande l'arme du génie à la place du général de brigade Caffarelli mort au camp devant Acre aujourd'hui 8 floréal.

Le chef de brigade Sanson commande le génie au siège d'Acre.

Il arrive journellement à l'état-major général des hommes du pays conduits par des soldats des différentes divisions, sans autre rapport que ce qu'ils disent. Lorsqu'un homme du pays est arrêté dans une division, c'est à l'état-major de la division à le faire questionner et à l'envoyer à l'état-major général, avec un rapport, si le général de division ne croit pas pouvoir décider.

Avis. Le 10 floréal, à 8 heures du matin on procédera à la vente des effets de feu le général Caffarelli [1] ainsi qu'à celle de ceux de l'adjoint Pascalis.

BERTHIER.

---

de bien, brave soldat, fidèle ami, bon citoyen. Il périt glorieusement au siège de Saint Jean-d'Acre en prononçant un très éloquent discours, sur l'instruction publique. » Un éloge analogue accompagne (dans le tome II du même ouvrage) la mention de la mort de Caffarelli.

Voir aussi le *Carnet* de Kleber :

« Il n'y a point d'homme en qui j'aie connu en ma vie plus de facilité à former des attachements, plus de bienveillance innée pour ses semblables, un amour plus ardent du grand, du beau, du juste, et qui eût plus d'horreur pour le mal en tout genre. Il s'attendrissait jusqu'aux larmes à l'aspect de tout ce qui était vertueux, généreux, aimable. Je défie ses plus grands ennemis de soutenir le contraire. Il ne m'appartient pas de prononcer sur son érudition et ses connaissances; la seule sur laquelle je pourrais peut-être m'ériger en juge, est celle relative à la profession qu'il exerçait à l'armée, et je crois qu'il ne la possédait pas, que ce n'était nullement son affaire : mais il était profond dans la science de l'économie politique dont il paraît, toute sa vie, s'être principalement occupé. On parlait de le placer au ministère; je crois, que faute d'ordre et de méthode dans son travail, (c'est du travail de pure action, ou purement actif dont je veux parler, et non de ses écrits) autant que par une trop grande facilité de caractère, il n'y aurait point réussi. Au reste, avoir une jambe de bois et concevoir et exécuter le projet de venir faire la guerre en Égypte, est une chose qui dénote, ce me semble, d'une manière irrévocable, le plus ardent désir de voir, de faire et de connaître : « Que « l'on me donne, lui écrivit un de ses amis, votre tête et votre cœur et, je ferai « marcher l'Apollon de bronze des Tuileries. » Il avait raison. »

1. Voir lettre de Berthier au chargé de la succession du général Caffarelli (9 floréal-28 avril) : « Le règlement de service de campagne me donne le sabre du général Caffarelli mort au camp d'Acre. Ce droit m'est précieux pour l'homme distingué auquel il appartenait, et j'en use pour laisser ce sabre à la famille du général Caffarelli. Il est un témoignage de l'estime particulière du général en chef Bonaparte, qui avait donné ce sabre au général Caffarelli, général dont la mémoire vivra toujours comme un des hommes les plus distingués, tant par son génie, que par les services qu'il a rendus à sa patrie. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 8 floréal an VII (27 avril 1799).

La mine, Citoyen Général, a joué le 5; elle n'a point fait l'effet que les mineurs en attendaient; une partie de la muraille de terre s'est écroulée avec tous les décombres, ainsi que la plus grande partie des trois voûtes; le fossé, à 10 toises de chaque côté, a absolument disparu. Nous n'avons pu nous emparer d'une petite voûte supérieure, qui nous aurait mis à même de nous rendre maîtres de toutes les maisons de gauche, et nous aurait donné l'entrée dans la place. Plusieurs barils de poudre enflammés que l'ennemi a jetés dans la brèche ont beaucoup effrayé les trente grenadiers qui étaient déjà parvenus à se loger. Nous avons canonné toute la journée du 6. Nous avons eu dans le centre de la tour, pendant toute la journée (*sic*, pour *nuit*) du 6 au 7, 20 hommes de logés; ils n'ont pu parvenir à se loger à l'endroit convenable, et nous avons dû abandonner le logement qu'ils s'étaient fait, avant le jour. Hier et aujourd'hui nous canonnons. Nos boyaux vont jusqu'au pied de la brèche, de sorte que l'on arrive à couvert jusque dans l'intérieur de la tour.

Nos pièces de 18 et de 24 arrivent demain ou après-demain. Les munitions qui nous sont arrivées de Damiette nous mettent à même de continuer notre feu. L'ennemi ne tire plus que des bombes, hormis M. Smith qui ne nous laisse pas de repos, même la nuit, et ne produit d'autre mal que de ruiner notre caisse.

On dit que le corps des Diletti s'est porté à 8 lieues en avant de Damas, en forme d'avant-garde, et que leur peur commence à passer.

Faites votre possible pour approvisionner et améliorer nos têtes de pont.

Les Naplousains paraissent vouloir bien se conduire. Gherar a répondu à la lettre que je lui avais écrite.

Le général Damas est arrivé à Damiette.

L'Égypte est parfaitement tranquille.

Le général Caffarelli est mort.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE

Devant Acre, le 8 floréal an VII (27 avril 1799).

Vous ferez connaître, Citoyen Ordonnateur, au médecin en chef Desgenettes et au chirurgien en chef Larrey, que, voulant leur donner une marque de satisfaction pour les services qu'ils ont rendus et rendent tous les jours à l'armée, je leur accorde à chacun une gratification de 2.000 francs, qu'ils pourront toucher à Paris ou au Caire.

Vous me ferez connaître leurs intentions.

BONAPARTE.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Jusqu'au 1er mai, les travaux se continuèrent sans incident particulier; le progrès en restait toujours très lent, comme l'indique le *Journal du Siège* :

8 *au* 9 *floréal* (27 *au* 28 *avril*)[1]. — On commence une tranchée au milieu de la communication de la 2e à la 3e parallèle; elle se dirige vers la brèche pour y conduire à couvert.

9 *floréal* (28 *avril*). — Les batteries nos 2 et 8 tirent sur la voûte supérieure de la tour, afin de la dégrader et la rendre impraticable.

Nous cherchons aussi à séparer cette tour, par des feux croisés, du reste de la place en entamant les courtines attenantes.

9 *au* 10 (28 *au* 29). — On continue la tranchée qui conduit à la brèche; les mineurs commencent leur travail à l'extrémité de la sape debout; ils creusent un puits de 6 pieds en carré et de 7 de profondeur; de là ils entrent en galerie, en employant des cadres à la hollandaise, vu le mauvais terrain. Ce puits se trouve à 30 pieds de la contrescarpe[2].

10 *floréal* (29 *avril*). — On arrange la communication en avant de la batterie de brèche. On établit un épaulement pour mettre l'ambulance à couvert.

10 *au* 11 (29 *au* 30)[3]. — On travaille à la sape pour communiquer de la 3e parallèle à la brèche, ainsi qu'à celle de droite, à partir du masque. On prolonge la 2e parallèle de droite à la suite de la batterie n° 8. On fait un retour en crochet à son extrémité, afin de s'emparer de deux monticules qui découvrent les environs de la place d'armes sur notre droite et jusqu'à la mer.

Les mineurs font 4 pieds de galerie.

11 *floréal* (30 *avril*). — A la pointe du jour, l'ennemi renverse une partie du masque qui couvre l'entrée de la mine et brûle quelques gabions vides de la sape debout.

On travaille à une nouvelle batterie, n° 14, près d'un réservoir, derrière la batterie n° 8[4].

11 *au* 12 (30 *avril au* 1er *mai*)[5]. — On rétablit la traverse servant de masque, ainsi que les dégradations faites à la sape debout[6]. On continue le prolongement de la 2e parallèle de droite.

---

1. La division Reynier fournit le service de tranchée; division Bon, d'observation.

2. « Cette nouvelle mine paraît incroyable; les mineurs, pour y arriver, sont obligés de se glisser à plat ventre le long de la sape volante; on ne peut ni les éclairer, ni les soutenir; nos dernières sentinelles ne dépassent pas la troisième parallèle. » (Note du *Journal du Siège*.)

3. La division Lannes fournit le service de tranchée; division Reynier, d'observation.

4. « La batterie n° 8 produit un bon effet contre la grosse tour et les parties attenantes; celle n° 2 n'est pas aussi bien placée. » (Note du *Journal du Siège*.)

5. La division Reynier fournit le service de tranchée; division Bon, d'observation.

6. « Faute de moyens, ces réparations ne peuvent être bien solides; on ne peut placer des sacs à terre qu'à la traverse. » (Note du *Journal du Siège*.)



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL RAMBEAUD

Devant Acre, le 9 floréal an VII (28 avril 1799).

Le travail de la mine étant commencé, il devient indispensable, Citoyen Général, et le général en chef ordonne de tenir nuit et jour un fort poste, commandé par un officier à l'extrémité gauche du boyau, qui joint les 2e et 3e parallèles.

Ce deuxième poste flanque de très près le premier; la place d'armes de l'ennemi, étant très rapprochée de notre mine, rend ces dispositions de toute nécessité.

L'ennemi ayant rétabli une pièce de canon sur la tour de la porte, le général d'artillerie vient de recevoir l'ordre de tâcher de la faire démonter.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 9 floréal an VII (28 avril 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Général, envoyer des pontonniers au pont de l'ambulance, pour s'assurer si ce pont pourra porter les pièces de 24.

Vous voudrez bien aussi faire réparer le passage marécageux qu'on trouve avant d'arriver au pont.

Salut et fraternité.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT

Devant Acre, le 10 floréal an VII (29 avril 1799).

Le général en chef désire, Citoyen Commandant, que vous procuriez à la division de marine qui croise dans ces mers :

400 moutons, 30 bœufs, 12 chèvres de lait, 3 vaches idem.

Ces objets doivent être rendus, le 12, à Tantourah et seront remis à la disposition de l'officier de marine désigné par le général Ganteaume. Le général en chef vous autorise à vous adresser au cheik Ibrahim et à passer avec lui devant le commissaire des guerres de Haïfa, un marché tant pour la fourniture des bestiaux énoncés ci-dessus que pour leurs subsistances, pour 10 jours, en orge, paille, herbe, foin. Ces objets seront payés de suite.

BERTHIER.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE DU 10 FLORÉAL (29 AVRIL)

L'on se plaint généralement que les troupes de la ligne, au relevé des tranchées, emportent continuellement les sacs à terre, les outils, les plan-

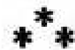

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

chers de charpente, nécessaire à la mine, et démolissent les gabions pour en faire des fagots. Le nommé Lafauche, fusilier à la 4e compagnie du 2e bataillon de la 9e demi-brigade, qu'on a surpris démolissant des gabions, a été arrêté et conduit à l'état-major. Le général en chef ordonne qu'il soit livré au conseil de guerre et puni suivant toute la rigueur des lois; de pareils délits sont intolérables.

Le général en chef rend, en outre, le général de tranchée responsable de tout abus de ce genre; il lui est ordonné, le soir, en se retirant, de faire assembler sa troupe hors de la portée du feu de la place et de la voir défiler pour s'assurer que le soldat n'emporte aucun des objets nécessaires aux travaux.

Le général de tranchée rendra chaque commandant de détachement responsable, en son particulier, des contraventions au présent ordre.



Une partie des pièces de siège étant arrivées le 30 avril, il fut possible de renforcer les batteries et de tenter, le 1er mai, une nouvelle attaque. Elle eut, d'ailleurs, le même insuccès que les précédentes; on ne réussit même pas à déloger l'ennemi de ses travaux de contre-approche.

Le *Journal du Siège* donne peu de détails sur cette action :

Vers les 3 heures après-midi, nous faisons deux attaques : l'une a pour objet de s'emparer de la tour; l'autre de chasser l'ennemi des boyaux qu'il avait commencé à pratiquer sur le glacis, près de l'ancienne grande mine; elles ne réussissent pas, on les renouvelle sans succès.

11 *au* 13 (1er *au* 2)[1]. — On répare la sape debout, on attaque de nouveau sur le glacis de droite, mais inutilement. Alors on se décide à cheminer dans le même glacis par une sape, pour aller à la rencontre de l'ennemi; on débouche à l'extrémité droite du mur de profil.

André Peyrusse attribue l'insuccès à une panique[2] :

1. La division Bon fournit le service de tranchée; division Lannes, d'observation.

2. Lettre à sa mère (23 floréal-12 mai).

Voir le *Précis journalier* de d'Anthouard : « Attaque de la grosse tour A, à 3 heures après midi; les grenadiers repoussés; attaque par les guides, même résultat. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans la journée du 12, le général ordonna la double attaque de la tour et des places d'armes ennemies. Les guides marchèrent les premiers sur les retranchements, et la 85e demi-brigade se porta sur la tour. La fortune semblait, ce jour-là, nous sourire, lorsque par un événement qu'on ne peut point calculer, une terreur panique s'empare de nos troupes et leur fait lâcher le pied.

Le brave Davroux, chef de la 85e, était resté seul sur le sommet de la brèche; il rappelait ses troupes qui l'abandonnaient, lorsque, blessé mortellement, il tomba au milieu de quelques barbares qui lui tranchent la tête et la portent en triomphe dans toute la ville.

Bien que ce résultat fût de mauvais augure, Bonaparte ne parut pas en être affecté, ou du moins ne voulut pas laisser connaître ses sentiments, car il prescrivit le soir même à Berthier :

Je vous prie, Citoyen Général, d'expédier un courrier en Égypte par Tantourah, Jaffa et Damiette. Vous ferez connaître aux différents commandants que, l'équipage de siège étant arrivé, on a commencé depuis hier à battre en brèche le corps de la place; que l'ennemi ayant fait hier [1] une sortie a été repoussé avec perte de plus de 200 hommes, qu'il a laissés sur le champ de bataille; qu'un bâtiment anglais a été coulé bas; que dans la journée de demain les pièces de 24 seront en batterie.

Notre perte a été peu considérable, mais le chef de la 85e qui était de tranchée a été tué en poussant l'ennemi trop avant dans ses ouvrages. Le retour du général en chef est très proche.

Faire passer à Tantourah; de là, par un petit bâtiment à Jaffa; et de là, expédier la *Fortune* à Damiette.

Lui-même écrivit, le lendemain, à Kleber [2] :

J'envoie tous les ingénieurs géographes qui sont au camp pour prendre le croquis du pays. Vous sentez combien il est essentiel de leur répartir la besogne, afin que j'aie le plus tôt possible un canevas du pays [3].

---

1. Bonaparte veut sans doute parler de la tentative faite, *le 30 avril*, par les assiégés contre le masque de la mine (voir p. 461). Il semblerait, d'après sa lettre, que Davroux fut tué dans cette même affaire, tandis qu'il périt dans l'assaut donné le 1er mai. Peut-être Bonaparte, écrivant tard dans la nuit du 1er au 2, avait-il en vue le retour offensif des assiégés dont parle sa lettre à Kleber (p. 465).

2. Du 13 floréal (2 mai).

3. Voir ordre de Bonaparte à Sanson d'envoyer le jour même, au camp de Kleber, les ingénieurs géographes Jacotin et Favier pour « lever à la main le cours du Jourdain et les différentes gorges qui y aboutissent, ainsi que la position du général Kleber. » (13 floréal-2 mai).

Dans son *Journal*, Jacotin mentionne l'ordre reçu le 13 floréal; il note, le


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Nos pièces de 18 jouent depuis deux jours. La tour n'est plus qu'une ruine, le flanc qui s'opposait au passage du fossé est ruiné. L'ennemi n'a plus qu'un seul canon qui tire; sentant qu'il ne peut plus défendre ses murailles, il a couronné ses glacis par des boyaux, où il est protégé par la mousqueterie de la place et empêche l'abord des différentes brèches : cela nous engage dans des affaires pénibles. Une compagnie de grenadiers avait couronné hier la brèche; ils sortirent de leurs boyaux avec tant d'impétuosité, qu'il fallut passer toute la soirée à les faire rentrer dans la place. Ils ont perdu beaucoup de monde. Nous avons eu 30 blessés et 12 à 15 tués, parmi lesquels le chef de la 85e, qui était de tranchée. Après-demain, nous plaçons nos pièces de 24 pour faire une brèche et, dès l'instant qu'elle sera praticable, nous donnons un assaut général et en masse.

LE CONTRE-AMIRAL GANTEAUME AU CONTRE-AMIRAL PERRÉE

Devant Acre, le 13 floréal an VII (2 mai 1799).

Je n'ai encore, mon cher Général, rien de satisfaisant à vous apprendre; de nouvelles circonstances retardent l'attaque et la prise de la place; ce ne sera donc que dans cinq ou six jours que le général en chef pourra vous faire parvenir ses ordres. Vous devez donc continuer à croiser au large pendant cet espace de temps, pour ne revenir au-devant de Jaffa que du 18 au 20 du courant.

Le général en chef a mis à votre disposition à Tantourah, 200 à 300 moutons, avec 30 bœufs. Tâchez d'y envoyer des bateaux pour les faire prendre.

Vous devrez, dans tous les cas, nous renvoyer votre grand canot pour prendre les ordres du général.

Je vous avais demandé 3.000 livres de poudre. Nous n'avons encore reçu qu'un millier. Si votre approvisionnement vous permettait, sans trop vous démunir, d'en débarquer davantage, vous rendrez un grand service à l'armée.

GANTEAUME.

Ordre du jour de l'armée du 13 floréal (2 mai).

Les généraux, chefs de corps, et ceux des différentes administrations de l'armée sont invités d'envoyer le plus tôt possible au quartier général les papiers inutiles qui se trouvent dans leurs bureaux, pour être employés à la confection des cartouches.

La journée du 2 mai fut principalement employée à réparer

---

lendemain : « Parti du camp à 11 heures avec le citoyen Delattre, aide de camp du général Kleber; arrivé à 5 heures chez ce général. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les travaux qui avaient, la veille, subi des dégradations. Le *Journal du siège* ajoute:

A l'entrée de la nuit, l'ennemi fait, pendant une heure, sur tous les points, un feu d'artillerie et de mousqueterie très vif; on ne reprend le travail qu'après.

D'après Doguereau, ce n'est pas seulement par le feu, mais par une sortie assez importante, que les assiégés avaient cherché à contrarier les travaux d'attaque :

Le 13 floréal, l'ennemi fit une vigoureuse sortie de différents points de la place; il commença, comme à l'ordinaire, par s'emparer de nos ouvrages avancés, mais son succès ne fut pas de longue durée ; il fut repoussé en perdant beaucoup de monde. Nos troupes coupèrent la retraite à une partie des leurs, qui fut massacrée dans nos tranchées [1].

On battit la place d'armes de l'ennemi, vers le palais de Djezzar, au moyen de nos nouvelles batteries établies dans la partie gauche des attaques. On répara toutes les batteries.



Après cette affaire, les travaux furent activement repris et continués de part et d'autre sans incident notable jusqu'au surlendemain.

---

1. Voir *Journal de Jacotin* : « 13 *floréal* (2 *mai*). Nous avons appris que le citoyen Say, qu'on a porté, avant hier, en litière à Jaffa est mort ce matin dans cette ville, dit-on, du bubon, ou la peste, qui est la maladie régnante. Ses effets ont été brûlés. Il paraît que les vraies causes de la mort sont l'amputation de son bras et le chagrin d'avoir vu périr le général Caffarelli, Detroye, Bruslé.

« A la nuit, les ennemis sont sortis de leurs boyaux pour enlever les nôtres et boucher la mine ; mais ils ont été repoussés. »

Dans son *Précis journalier*, d'Anthouard note simplement : « L'ennemi a craint une attaque et, sur les 8 heures du soir, a fait, pendant une demi-heure, un feu terrible de canon et de mousqueterie ; poudre en l'air. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal du siège.

13 *au* 14 *floréal* (2 *au* 3 *mai*) [1]..... — On s'occupe d'une banquette en charpente au mur de profil du glacis, pour s'opposer à l'ennemi qui s'établit derrière.

On prolonge de 6 toises la tranchée ouverte au pied du glacis, en cheminant contre celle de l'ennemi ; on la dépasse déjà d'environ 3 toises ; l'assiégé s'en aperçoit, il ne pousse pas plus avant et se dirige parallèlement à notre sape, en cherchant à en dépasser la tête.

Les mineurs font 6 pieds 1/2 de galerie.

14 *floréal* (3 *mai*). — On perfectionne la tranchée du glacis et on avance toujours en sape pleine.

14 *au* 15 *floréal* (3 *au* 4 *mai*) [2]. — On travaille à un cavalier de tranchée à la moitié de la sape du glacis, pour la soutenir et afin d'enfiler les boyaux ennemis.

On prolonge cette même sape sur la droite. On rélargit et met en état toutes les communications qui conduisent à la brèche.

La mine avance de 7 pieds; on est encore à 8 pieds du mur de la contrescarpe.

15 *floréal* (4 *mai*). — Le phare, tirant continuellement contre l'aqueduc, rend presque impraticable l'entrée de la 2e parallèle que l'on déblaye journellement. On poursuit toujours le travail à la queue des glacis.

Le 4 mai, Bonaparte résolut de tenter, à la faveur de la nuit, une surprise contre les travaux extérieurs de l'ennemi; il comptait sur la répugnance des musulmans à combattre après le coucher du soleil.

Le général Rampon, qui commandait la tranchée, fut chargé de diriger cette opération, conformément à l'ordre suivant [3]:

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous fassiez occuper ce soir, entre 8 et 9 heures, par vos éclaireurs [4], le boyau de la droite que l'ennemi a établi sur le glacis, en arrière du masque de l'ancienne mine.

1. La division Lannes fournit le service de tranchée; division Reynier, d'observation.
2. La division Bon fournit le service de tranchée; division Lannes, d'observation.
3. Du 15 floréal (4 mai), signé par Andréossy, au nom de Berthier.
4. On verra, le 16 floréal (5 mai), un ordre de Berthier prescrivant d'organiser, dans chaque demi-brigade, une compagnie d'éclaireurs. Il semble, d'après l'ordre à Rampon, que quelques-unes de ces unités ont dû être effectivement formées, avant de recevoir la consécration officielle.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les troupes qui sortent de la tranchée vous seconderont en cas d'événement; elles se tiendront, à cet effet, hors de la portée du feu de la place, et ne rentreront dans leur camp que lorsque votre opération sera terminée.

Vos éclaireurs déboucheront par l'extrémité du boyau du cavalier de tranchée, et seront protégés par cet ouvrage.

Ils auront ordre d'égorger ou de mettre en fuite tout ce qu'ils rencontreront.

Dès que le boyau sera occupé, les sapeurs, conduits par l'ingénieur de tranchée, travailleront de suite à faire les parapets, coupures, traverses et communications nécessaires pour que nos troupes puissent se maintenir dans ce poste et le conserver dorénavant pour la protection de notre droite.

Un quart d'heure après l'occupation, vous enverrez une quinzaine de tirailleurs pour faire une fausse attaque sur la place d'armes qui couvre l'angle du palais du Djezzar, afin de tâcher d'empêcher l'ennemi de revenir pour tenter de reprendre le poste dont il aura été chassé.

Le commandant du génie est prévenu de donner ses ordres en conséquence des dispositions ci-dessus. Le général Lagrange est également prévenu qu'il doit se tenir en réserve, en cas que l'ennemi entreprît une sortie générale que vous ne pourriez pas repousser avec vos troupes.

L'espérance que l'on avait fondée sur les préjugés religieux des assiégés ne devait pas être réalisée :

Le gouverneur de Saint-Jean-d'Acre, fait remarquer Louis Reybaud[1], n'était pas rigoriste en matière religieuse, et, d'ailleurs, sir Sidney Smith et Phelipeaux lui avaient fait comprendre tout le péril d'un semblable préjugé dans une guerre contre des Européens. Aussi, les troupes du pacha se trouvaient-elles constamment sur leurs gardes, prêtes à repousser les surprises la nuit comme le jour. Nous avons vu même que Djezzar avait poussé la précaution jusqu'à organiser autour de ses remparts un cordon de lanternes[2].

En dépit de la précaution prise, la nouvelle attaque ne fut

1. *Histoire de l'Expédition*, etc. T. III, p. 364.

2. Le *Journal du Siège* (14 au 15 floréal-3 au 4 mai), porte : « L'assiégé commence à éclairer tout le front, comme il faisait à l'autre depuis le commencement du siège. »


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas plus heureuse que celles qui avaient eu lieu en plein jour. Elle aboutit définitivement à un échec, que le *Journal du Siège* enregistre en ces termes :

Vers le soir, on exécute deux attaques, l'une contre les boyaux de droite sur le glacis ; on y pénètre, mais on est obligé de se retirer après avoir surpris et égorgé les Turcs ; l'autre contre ses lignes de contre-approche de gauche ; celle-ci n'a pas de réussite [1].

Vers les 9 heures, on renouvelle cette dernière, on parvient, quoique avec difficulté, jusqu'à la place d'armes ; on ne peut s'y maintenir, vu le grand feu du rempart [2].

On ramène, en retournant, plusieurs balles de coton employées dans les épaulements.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère. [3]

Dans la nuit du 15 floréal, le général en chef, jugeant de quelle importance il était de détruire les ouvrages extérieurs des ennemis, ordonna à la division Bon de les attaquer.

L'ordre fut parfaitement exécuté ; des compagnies d'éclaireurs qu'on avait formées pour relever quelque temps les grenadiers, se précipitèrent dans les retranchements, massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent à droite et à gauche de la tour et enclouèrent toutes les pièces ; nous perdîmes dans cette affaire quelques bons officiers ; le chef de bataillon du génie Souhait, précédemment blessé à la tête, y reçut une balle à travers le corps.

Extrait du Précis journalier de d'Anthouard.

Le 15, à 9 heures du soir, attaques des ouvrages de l'ennemi sur la droite et sur la gauche. Réussite en plein à droite ; à gauche, il faut revenir à deux fois ; le but est manqué en partie. Aucune pièce enclouée [4].

---

1. « Le soldat, rebuté partout de tentatives souvent téméraires, commence à montrer la plus mauvaise volonté. » (Note du *Journal du Siège*).

2. « Le chef de bataillon Souhait, guidé par trop de bravoure, conduit lui-même la tête de l'attaque, il reçoit une blessure mortelle. » (Note du *Journal du Siège*.)

3. Lettre du 23 floréal (12 mai).

4. Voir la *Relation* de Berthier (p. 89) : « L'ennemi est surpris, égorgé ; on s'empare de ses ouvrages ; trois de ses canons sont encloués ; mais le feu de la


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE CONTRE-AMIRAL GANTEAUME AU CONTRE-AMIRAL PERRÉE.

Devant Acre, le 15 floréal an VII (4 mai 1799).

Je vous ai écrit avant-hier..... je vous enjoignais de revenir au-devant de Jaffa, du 18 au 20, et vous priais, en même temps, de la part du général, de nous délivrer toute la poudre que vous pourrez, sans démunir totalement vos frégates.

Tout est prêt pour l'attaque de la place, mais nous manquons de poudre; celle que nous avons reçue est déjà consommée. Notre objet serait donc manqué si les circonstances étaient telles que vous ne puissiez point venir au secours de l'armée.

Je vous donne avis qu'une frégate turque a appareillé hier de cette rade, et s'est portée sur Jaffa, en filant la côte; peut-être qu'elle ira, de là, croiser sur la côte d'Egypte.

Envoyez-moi, je vous prie, la note des munitions que vous avez déjà délivrées à l'armée et votre état de situation en ce genre.

Je viens de prendre les ordres du général en chef; il m'a chargé de vous demander encore au moins 5 milliers de poudre. Tâchez de nous les faire passer à Tantourah le plus tôt possible; il sera nécessaire que vous envoyiez ces munitions dans un des bricks, qui ira auprès de Tantourah. Nous avons eu avis que l'ennemi y avait envoyé un petit aviso, pour intercepter notre cabotage.

GANTEAUME.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT

Devant Acre, le 16 floréal an VII (5 mai 1799).

Le général en chef étant prévenu, Citoyen Commandant, qu'une frégate anglaise était allée reconnaître Tantourah, vous devez vous tenir prêt à marcher au secours de cette place avec votre obusier et une partie de votre garnison.

Le général en chef est également instruit qu'il existe de la poudre chez différents particuliers de Haïfa; vous voudrez bien en faire faire la recherche et tâcher de nous en procurer 4 à 500 livres, dont nous avons, pour le moment, le plus grand besoin.

BERTHIER.

---

place, qui plonge sur ses ouvrages ne permet pas d'y tenir assez longtemps pour les détruire entièrement, et l'ennemi y rentre le 16, et travaille à les réparer. »

Voir dans l'*Histoire de l'expédition*, par Louis Reybaud, l'action héroïque du guide Rostaing (T. III. p. 365).



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY



Le 5 mai, Bonaparte réglementa l'organisation des compagnies d'éclaireurs, qui venaient de rendre les meilleurs services dans certaines demi-brigades. Ce fut l'objet de l'ordre suivant adressé par Berthier aux généraux Bon, Lannes et Reynier (16 floréal-5 mai) :

L'intention du général en chef est, Citoyen Général, que vous vous occupiez, sur-le-champ, à former une compagnie d'éclaireurs par demi-brigade, composée de sujets choisis, propres à ce genre de service, qui sera commandée par des officiers de distinction et susceptibles d'avancement.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Devant Acre, le 17 floréal an VII (6 mai 1799).

Le général en chef a ordonné la formation d'une compagnie d'éclaireurs dans chaque demi-brigade.

Celles de la 18[e] et de la 32[e] se sont déjà distinguées par leur bravoure à l'attaque des places d'armes dans la nuit du 15. Il se ressouvient des services qu'ont rendus ces compagnies toutes les fois qu'on les a formées ; il compte spécialement sur elles. Un brave éclaireur ne montre jamais le dos à l'ennemi.

BERTHIER.

La journée du 5 mai fut consacrée, de part et d'autre, aux travaux que l'attaque et la défense poussaient simultanément, en arrivant presque à se rejoindre[1].

Du côté des assiégeants, la progression semble en avoir été

1. Le *Journal du Siège* fait observer: « Jamais dans aucun siège, deux sapes n'ont été pratiquées si près l'une de l'autre. Le résultat de ce travail devenait très important pour l'assiégeant et l'assiégé ; aussi, des deux côtés on le pousse avec acharnement ; chaque tête de sape cherche à prendre le devant; on pouvait presque se donner la main. On doit juger des précautions à prendre et du danger d'un pareil cheminement. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

un peu ralentie par le découragement qui commençait à se manifester et dont on trouve le témoignage dans cette lettre de Berthier à Reynier (16 floréal-5 mai):

Je vous prie, Citoyen Général, de faire commander 60 travailleurs conduits par deux officiers, pour être mis à la disposition de l'officier du génie de tranchée. Ce détachement doit être rendu ce soir, à 6 heures, au réservoir et sera relevé, demain avant le jour, par un détachement de 20 hommes.

On se plaint que la plupart des travailleurs ou ne se rendent point à la tranchée, ou s'esquivent de manière qu'on ne peut pas les trouver quand on en a besoin. Vous voudrez bien rendre le commandant de chaque détachement responsable du nombre de ses travailleurs. Il devra connaître, à chaque instant, leur emplacement, et, à cet effet, l'officier du génie de tranchée devra s'adresser à lui pour demander les détachements partiels dont il aura besoin et indiquer leur destination. C'est le seul moyen de prévenir un abus préjudiciable aux progrès d'un siège que tout le monde doit désirer de voir arriver à sa fin.

Quoi qu'il en soit, la mine se trouva terminée dans la soirée du 5 mai, et l'on put en commencer le chargement. S'il faut en croire la *Relation* de Berthier (p. 90), Bonaparte avait ordonné qu'on la fît jouer dans la nuit du 5 au 6; mais Dommartin insista « pour un délai de vingt-quatre heures, espérant voir enfin arriver dans la journée les poudres demandées au commandant de Gaza [1]. » Cé retard devait malheureusement permettre aux assiégés, dans la soirée du 6 mai, d'éventer la mine et de détruire une partie des travaux.

Extrait du Journal du Siège.

16 *au* 17 *floréal* (5 *au* 6 *mai*) [1]. — On ne peut achever, à cause du mauvais terrain, le cavalier de tranchée de gauche.

On prolonge le boyau à la suite de celui de droite.

On cesse le travail de la sape du glacis, vu qu'à minuit on devait faire une attaque qui n'eut pas lieu.

1. La division Lannes fournit le service de tranchée; division Reynier, d'observation.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On achève la mine et on la charge de suite précipitamment, de crainte de la voir éventée.

17 *floréal* (6 *mai*). — On continue le travail du glacis, l'ennemi jette des pierres à la tête de la sape, on achève la batterie n° 14; vers 10 heures, on s'aperçoit que l'ennemi travaille à partir de la contrescarpe qui avoisine le puits; une heure après, il gagne la galerie de mine qu'il détruit; il met le feu aux gabions les plus voisins du masque.

Cet ouvrage avait été conduit à sa fin, contre toute attente raisonnable. Les dispositions de l'artillerie n'étant pas terminées, on retarde d'un jour l'effet de cette mine et, par une espèce de fatalité attachée à ce siège, ce jour suffit pour la faire éventer [1].

Quelques heures après que la mine eût été désorganisée, nos troupes essayèrent de prendre leur revanche par un nouvel assaut, qui fut malheureusement repoussé.

Vers les 11 heures [2], on cherche à s'emparer de la tour; on y monte avec courage. Déjà un drapeau tricolore flotte sur le haut, lorsqu'une terreur panique s'empare de nos soldats; ils se retirent précipitamment.

On travaille à la batterie n° 13 (dite 2e de la brèche) pour y placer les pièces de 24.

1. « On espérait beaucoup du succès de cette opération; on avait l'intention d'ouvrir la contrescarpe et de faire une brèche à la place, au niveau du terrain. Nous fûmes tous consternés de voir qu'un travail aussi pénible que périlleux n'avait abouti à rien. L'ennemi travaille sans beaucoup de danger, vu le silence de nos batteries. Nous avons très peu de munitions. » (Note du *Journal du Siège*.)

2. Du soir. Le *Journal du Siège*, auquel sont empruntées ces lignes, ajoute : « La mauvaise volonté de la troupe s'est montrée là plus qu'ailleurs; au lieu de se porter en masse et avec l'élan impétueux que le seul désir de vaincre procure, elle ne débouche que partiellement avec lenteur. Les plus braves restent victimes. »

Le *Précis journalier* de d'Anthouard porte : « Les grenadiers de la 69e demi-brigade de ligne refusent de marcher. »

Voir, dans le Registre de Berthier, un ordre du 18 floréal (7 mai) nommant au grade de sous-lieutenant, le sergent-major Teris, de la 3e compagnie de grenadiers de la 69e, pour sa conduite « dans toutes les affaires qui ont eu lieu depuis le siège d'Acre et notamment dans celle de la nuit du 17 au 18 floréal, où deux fois il s'est précipité, *seul*, dans les boyaux de l'ennemi. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY



Malgré ces échecs réitérés, l'espoir de Bonaparte restait fondé sur la puissance de son artillerie de siège, qui était maintenant toute arrivée. On acheva de la mettre en batterie dans la journée du 7 mai et l'on put commencer à battre en brèche. D'après les *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (t. II, p. 100), l'intention de Bonaparte était de ne donner l'assaut que le surlendemain : ces quarante-huit heures devaient permettre de ruiner les défenses de la place par un violent feu d'artillerie et de creuser un nouveau puits de mine. Mais, dans cette journée, on eut connaissance de 30 bâtiments turcs, venant de Rhodes et « apportant aux assiégés des vivres, des munitions et un renfort de troupes considérable ». Bonaparte résolut de brusquer l'attaque et de chercher à enlever la place avant que ces secours eussent pu être débarqués.

Les dispositions pour ce nouvel assaut furent réglées par les ordres suivants :

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 18 floréal an VII (7 mai 1799).

L'intention du général en chef, Citoyen Général, est que la batterie Mangin soit armée de ses trois pièces de 24 et prête à faire feu, dans l'endroit désigné, pour la nouvelle brèche, ce soir à 9 heures.

Son intention est également que la batterie Vaille et celle Legrand tirent pour rendre praticable la brèche déjà commencée du flanc; que la batterie Digeon tire quelques coups de canon pour détruire ce que l'ennemi pourrait avoir fait dans la tour de brèche, où nos troupes doivent monter ce soir.

Toutes les batteries, par où l'ennemi pourrait déboucher par la


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gauche, doivent également faire tout ce qui dépendra d'elles pour faciliter l'assaut.

Le général en chef ordonne qu'il y ait, ce soir, au Réservoir, quelques ouvriers avec des outils, et quelques artificiers avec des fusées, ou autres matières combustibles; qu'il y ait aussi une pièce de 4 à portée du Réservoir, pour être à même de la mettre en batterie sur la tour, si cela paraissait nécessaire et praticable.

Ordonnez à l'officier supérieur de tranchée de se concerter avec le général Bon, pour qu'il connaisse les dispositions qu'il fera ce soir pour l'attaque du glacis et celle de la tour de la brèche.

Il serait utile que vous vous concertassiez vous-même, tant avec le commandant du génie, qu'avec le général Bon, afin qu'il y ait de l'ensemble [1].

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL VIAL

Devant Acre, le 18 floréal an VII (7 mai 1799).

Le général en chef me charge de vous prévenir, Citoyen Général, que le général Bon monte ce soir la tranchée (*sic*) avec sa division, a ordre d'attaquer et chasser l'ennemi de ses boyaux du glacis, et de nous y loger à sa place. Aussitôt qu'il en aura chassé l'ennemi, il a ordre de s'emparer de la tour de brèche et de s'y loger.

L'intention du général en chef est que, lorsque le général Bon sera arrivé au Réservoir, vous renforciez, avec les troupes à vos ordres qui y sont, nos postes de gauche de la tranchée et le Santon. On ne relèvera pas, jusqu'à nouvel ordre, le poste de la tour Maudite. Je donne l'ordre aux éclaireurs de la division Reynier de vous joindre à la tranchée. Vous pourrez renvoyer au camp la 3e compagnie de grenadiers de la 9e, dont vous êtes mécontent [2].

L'intention du général en chef est que vous attaquiez la place

1. Voir ordre de Doguereau à Songis (18 floréal-7 mai). La batterie Mangin sera armée de 3 pièces de 24, approvisionnée à 100 coups par pièce. Il y aura, par pièce, 25 gargousses de 8 livres: la charge sera ensuite diminuée d'après l'effet produit par cette charge. La pièce de 12 de la batterie Mangin sera conduite à la batterie Vaille. Les pièces de 12 des batteries Vaille et Vasseur seront approvisionnées à 80 coups; les pièces de 18 et la caronade à 50 coups.

2. Il faut probablement lire : 69e, au lieu de 9e. Ce dernier chiffre semble avoir été inscrit par erreur sur le registre de Berthier, auquel est empruntée cette lettre. Voir, page 473 et aux *Annexes*, la défaillance reprochée aux grenadiers de la 69e.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

d'armes et les boyaux de la droite de l'ennemi vis-à-vis notre gauche. Cette attaque a pour but de faire le plus de mal possible à l'ennemi, l'inquiéter et le tenir en échec, afin de protéger l'attaque du général Bon, empêcher l'ennemi de filer par le fossé pour porter du secours à la tour de brèche.

Vous prendrez les ordres du général Bon, qui sera au Réservoir, pour déterminer l'heure à laquelle vous ferez votre attaque.

Les troupes que vous commandez ne quitteront pas la tranchée pour retourner à leur camp, jusqu'à nouvel ordre ; il en sera donné suivant les circonstances.

BERTHIER.

Résumé des ordres de Berthier (18 *floréal-7 mai*).

La division Bon de tranchée ; la division Lannes d'observation ; le général Robin de tranchée.

Ordre au général Reynier d'envoyer ses compagnies d'éclaireurs au général Vial.

L'attaque fut exécutée avec une grande vigueur par les 18e et 32e demi-brigades, qui, cette fois, réussirent non seulement à s'emparer des travaux extérieurs, mais à s'installer dans la grosse tour.

Elles enlèvent plusieurs drapeaux, écrit Berthier [1], et enclouent les pièces ; la résistance opiniâtre de l'ennemi, le feu de ses batteries, rien n'arrête leur intrépidité. Jamais on ne déploya plus d'audace et de valeur. Les généraux Bon, Vial et Rampon étaient eux-mêmes à la tête de ces demi-brigades et donnaient l'exemple du courage et du sang-froid. Le chef de la 18e, Boyer, militaire distingué, périt dans l'attaque ; 150 autres braves, dont 17 officiers, sont ou tués, ou blessés ; mais la perte des assiégés est considérable, et leurs cadavres servent d'épaulements aux assiégeants.

Le *Journal du Siège* donne quelques détails complémentaires sur la préparation et l'exécution de cette attaque :

1. *Relation des Campagnes*, etc., p. 91.

Dans son *Precis Journalier*, d'Anthouard note : « A 9 h. 1/2, attaque des retranchements et de la tour par la 32e et la 18e ; réussite, mais perte considérable d'hommes, surtout en officiers. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

On marche toujours vers le travail ennemi sur le glacis ; à peine un intervalle de 6 à 7 pieds nous sépare de lui.

On établit une fougasse avec trois bombes dans cette épaisseur, afin de la faire disparaître au moment de l'attaque.

A l'entrée de la nuit, cette fougasse produit son effet. On se précipite dans les tranchées des Turcs; on s'y maintient et on établit les communications pour y arriver [1]. On couronne une partie de la contrescarpe; en même temps on se précipite sur la grosse tour; on la gravit avec ardeur; on établit, de suite, sur la partie élevée des banquettes en sacs à terre, afin de se maintenir sur la rampe raide et difficile, formée par les décombres [2].

On poursuit cet ouvrage avec la plus grande vigueur, au milieu d'une grêle de pierres, que l'ennemi fait pleuvoir du mur intérieur de la tour : on lui répond par des grenades [3].

On pratique dans le fossé une traverse à droite et à gauche pour défiler autant que possible le passage à la tour [4].

On continue la batterie nº 13, que l'on arme.

Pendant la journée du 8 mai, nos troupes s'efforcèrent de se maintenir dans la position si chèrement conquise; elles entreprirent des travaux destinés à les garantir contre le feu de l'ennemi, et à préparer une nouvelle attaque; elles réussirent à repousser plusieurs sorties.

Le logement de la tour est fort inquiété par le feu du phare,

Nous cherchons à pratiquer, sous la portion de voûte du premier étage resté intact, un emplacement pour une petite pièce, afin d'enfiler la courtine à droite et déloger l'ennemi du flanc bas qui nous

1. « Cette attaque des plus vives nous coûte bien des braves. Le chef et une grande partie des officiers de la 18ᵉ demi-brigade y périssent. » (Note du *Journal du Siège*.)

2. « Cette rampe très raide avait environ 50 pieds de longueur. » (Note du *Journal du Siège*.)

3. « La réussite de ces deux attaques prouve qu'elles furent faites avec courage. Il eût été à désirer que les batteries nᵒˢ 2 et 8 eussent détruit une partie des courtines attenant à la tour, afin de l'isoler de la place. Ces pierres nous blessent beaucoup de monde. » (Note du *Journal du Siège*.)

4. « On était obligé, dans le jour, de se glisser à quatre pattes pour ne pas être aperçu ; sans cette précaution, on était sûr d'être tué ou blessé. » (Note du *Journal du Siège*.)


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

incommode beaucoup pour la communication à travers le fossé. On ne peut parvenir à établir cette pièce.

La batterie n° 13 (2e de brèche), armée de 3 pièces de 24 et celle n° 2, de 4 pièces de 18, tirent contre la courtine, entre la tour B et celle inférieure C, et y font brèche.

Le même jour, l'ennemi essaye trois sorties, dont deux sur notre gauche ; il est repoussé avec perte [1].

Dans l'après-midi, comme le feu de l'artillerie avait abattu une partie de la courtine attenante à la grosse tour, Bonaparte se proposa de compléter les résultats obtenus par l'attaque de nuit. A cet effet, Berthier prescrivit les dispositions suivantes (19 floréal-8 mai) :

Au général Bon. — Je vous préviens, Citoyen Général, que le général en chef a donné l'ordre au général Lagrange de se rendre à la tranchée avec le reste des hommes disponibles de la division Reynier pour relever le général Vial et les troupes de la même division qui y sont depuis 36 heures.

Comme le général Lagrange n'aura pas avec lui autant de troupes que le général Vial, vous donnerez les ordres que vous jugerez convenables pour leur distribution, et afin que tous les postes de la tranchée soient bien gardés.

Le général Lagrange sera à vos ordres.

Au général Lannes. — Ordre à la division Lannes de monter la tranchée avec les troupes disponibles de sa division.

Au général Lagrange. — Ordre au général Lagrange de monter la tranchée.

Au général Reynier. — La division Reynier fournit les postes du parc et de l'ambulance, et 80 travailleurs.

Prévoyant que cet effort ne serait peut-être pas suffisant pour faire tomber toute la ville, Bonaparte se décida à rappeler d'urgence une brigade de la division Kleber ; elle pouvait arriver au camp dès le lendemain et participer à l'assaut général,

1. *Journal du Siège.* Dans son *Précis journalier*, d'Anthouard mentione une sortie à 11 heures et une autre dans l'après-midi.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

si la tentative projetée n'aboutissait qu'à prendre pied sur une partie des fortifications.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 19 floréal an VII (8 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous fassiez partir, le plus tôt possible, la brigade du général Verdier, c'est-à-dire la 25e et la 75e, pour se rendre au camp devant Acre, où il est nécessaire qu'elle arrive sans perdre un instant, l'intention du général en chef étant de la faire participer à la gloire de la prise d'Acre ; nous sommes, depuis hier, à 10 heures du soir, maîtres de la tour de brèche.

Le général en chef ordonne que la brigade du général Junot, composée de la 2e légère, des compagnies de grenadiers de la 19e, toute la cavalerie que vous avez, vos 6 pièces de canon, le commissaire des guerres de votre division, restent pour prendre une position qui couvre nos magasins de Tabarieh et Nazareth, et observer l'ennemi pour bien couvrir l'armée.

Le général en chef vous laisse le maître d'être de votre personne, soit à la brigade Verdier qui vient ici, soit à la brigade du général Junot destinée à garder Nazareth et Tabarieh et à couvrir l'armée.

Vous voudrez bien, en conséquence des dispositions ci-dessus, donner les ordres convenables aux généraux commandant les deux brigades de votre division.

BERTHIER.

L'assaut du 8 mai ne fut pas exécuté avec moins d'énergie que celui de la veille. En tête de la division Lannes s'élancèrent les compagnies de grenadiers et d'éclaireurs, commandées par le général Rambeaud : elles eurent bientôt escaladé la brèche et pénétré dans la place, mais se trouvèrent arrêtées par un retranchement que, sur le conseil de Phélipeaux, Djezzar avait fait construire en arrière de l'enceinte. Cet obstacle imprévu arrêta l'élan des assaillants et permit aux ennemis de se ressaisir. Vainement 200 braves, conduits par Rambeaud, réus-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sirent-ils à franchir ces nouveaux retranchements et à prendre pied dans l'intérieur de la ville; ils ne furent pas suivis par les troupes qui devaient les soutenir et ne tardèrent pas à avoir leur retraite coupée. Les soldats de Djezzar, qui avaient été surpris au premier moment, furent renforcés par des détachements anglais et par des troupes turques débarquées de la flotte qui arrivait de Rhodes. Les assiégés dirigèrent un feu très violent contre les troupes qui couronnaient la brèche, en même temps qu'ils prenaient celle-ci à revers, au moyen d'une sortie partielle faite dans le fossé.

Le feu des maisons, écrit Berthier[1], des barricades des rues, du palais de Djezzar, qui prenait de face et à revers ceux qui descendaient de la brèche et ceux qui étaient déjà dans la ville, occasionne un mouvement rétrograde parmi les troupes qui sont entrées dans la place et ne s'y voient point assez soutenues. Elles abandonnent deux pièces de canon et deux mortiers, dont elles s'étaient déjà emparées derrière les remparts.

Le mouvement se communique bientôt à toute la colonne. Le général Lannes parvient enfin à l'arrêter et à reporter sa colonne en avant. Les guides à pied, qui étaient en réserve, s'élancent à la brèche. On se bat, corps à corps, avec un acharnement réciproque. Mais l'ennemi avait repris le haut de la brèche; l'effet de la première impulsion ne subsistait plus; le général Lannes était grièvement blessé; le général Rambeaud avait été tué dans la place.... La retraite devenait nécessaire, et l'ordre en fut donné.

Extrait du Journal de Doguereau.

Vers les 4 heures du soir, il tomba une dizaine de toises de maçonnerie; on eut alors, pour entrer dans la ville, une ouverture suffisante et telle que, si l'on eût fait une brèche aussi belle au premier assaut, la ville eut été certainement emportée d'emblée. On assembla de suite les troupes de la division Lannes et on les fit marcher à la tranchée. L'assaut fut donné, et les premières compagnies de

1. *Relation des Campagnes*, etc., p. 93.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

grenadiers, malgré les obstacles qu'elles rencontrèrent derrière les murs où l'ennemi avait fait d'autres retranchements, pénétrèrent dans la ville; plusieurs furent jusque sur la place et près de la mer. Au moment où toutes les troupes arrivaient et où celles de la division Lannes étaient presque déjà toutes entrées, l'ennemi fit une sortie dans les fossés et vint prendre les nôtres par leur flanc; elles s'arrêtèrent de suite, quelques-unes rétrogradèrent et bientôt ce mouvement fut communiqué aux troupes qui étaient dans la ville et craignirent d'être coupées. Tous refluèrent vers la brèche et rentrèrent dans nos lignes en se battant avec les Turcs qui les poursuivirent aussitôt qu'ils s'aperçurent de leur retraite. Nous perdîmes beaucoup de monde dans la ville; plusieurs assuraient avoir entendu longtemps faire la fusillade, et prétendaient que des troupes françaises, renfermées dans des maisons, s'y défendaient. La place était prise ce jour sans la sortie que firent les Turcs dans leur fossé; ce mouvement très militaire eut tout l'effet qu'il devait nécessairement produire.

Extrait du Journal du Siège.

Vers 4 heures, on y donne l'assaut sans succès; on le renouvelle à l'entrée de la nuit; une cinquantaine de braves pénètrent dans la ville, jusqu'aux portes du palais; ne se voyant pas secondés, ils cherchent à revenir sur leurs pas; les Turcs les ont devancés sur la brèche. Ils succombent tous.

Quelques-uns se retirent dans une maison, et il nous parut qu'ils s'y défendaient encore le lendemain matin.

Extrait du Précis journalier de d'Anthouard.

..... Sur le soir, la brèche est praticable; on attaque et on manque par des malentendus, car nos troupes étaient dans la ville et les ennemis se jetaient dans la mer.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère.

..... Le soir, à 6 heures, la brèche était praticable. Le général en chef ordonna sur-le-champ l'assaut. La division Lannes en fut chargée. Elle se porta avec vivacité sur la brèche; 2 ou 300 braves s'élancèrent dans la place; elle était à nous si un lâche n'avait répandu la terreur, en criant



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que nous étions cernés[1]. L'ennemi se jeta en foule sur la brèche; ceux qui étaient dehors attaquèrent en même temps nos postes et, dans ce trouble général, les braves qui étaient dans la ville ne furent point soutenus et furent tous ou tués ou blessés. Le général de brigade Rambeaud fut tué et le général Lannes blessé dangereusement à la tête[2].

Une lettre de Sidney Smith à Evan Nepean[3], permet de compléter les renseignements fournis par les documents français ; elle fait ressortir les circonstances qui déterminèrent l'échec de nos troupes :

Milord,

J'ai eu l'honneur d'informer votre Seigneurie, par ma lettre du 2 courant, que nous étions constamment occupés à finir deux ravelins disposés à recevoir l'artillerie, pour garantir nos flancs des approches de l'ennemi, qui n'en est éloigné que de 10 toises. Ils furent attaqués cette nuit même et, depuis, presque toutes les nuits ; mais chaque fois l'ennemi a été repoussé avec beaucoup de perte ; l'ennemi continuant à battre en brèche avec un succès évident, a tenté neuf fois l'assaut ; mais il a été repoussé aussi souvent après un carnage affreux. Nos moyens de défense les plus sûrs consistent en de fréquentes sorties pour les tenir sur la défensive et empêcher les progrès de leurs chemins couverts. Depuis le commencement du siège, nous nous battons constamment ; il n'y a de trêve momentanée que celle nécessaire pour refaire les troupes épuisées de fatigue de part et d'autre. Nous attendions avec impatience des renforts, sans lesquels nous ne comptions pas garder la place aussi longtemps. Ces retards étant occasionnés par Hassan-Bey, qui avait reçu primitivement l'ordre de me joindre en Égypte, je fus obligé de lui réitérer des ordres impératifs d'avoir à se rendre ici près de moi; ce n'a été cependant qu'avant-hier

1. « Pendant qu'ils se précipitaient sur ce nouvel obstacle, malgré une grêle de balles qui arrivaient du haut des maisons, ils entendirent tout à coup ce mot funeste : *Sauve qui peut, nous sommes tournés*. On dit que ce fut Smith lui-même qui, connaissant l'effet de ce cri d'épouvante dans une armée française, s'était porté dans une rue avoisinant la brèche et avait ainsi glacé le courage des soldats. A ce cri, ceux qui se trouvaient au mur s'arrêtèrent et communiquèrent leur effroi à ceux qui étaient derrière. Chacun fit volte face et revint précipitamment au camp. » (*Histoire de l'Expédition française en Égypte*, par P. Martin, t. I, p. 309.) Les *Victoires et conquêtes*, t. X, p. 211 et l'*Histoire de l'Expédition*, par Louis Reybaud, t. III, p. 379, rapportent que le cri fut poussé ; mais les auteurs font observer qu'il est invraisemblable d'attribuer cette exclamation à des soldats anglais, revêtus d'uniformes français, qui se seraient glissés dans nos rangs, suivant certains historiens. Semblable travestissement eût constitué une ruse bien dangereuse et ayant peu de chances d'être efficace. La panique doit être plutôt imputée à la défaillance de quelques soldats français.

2. Lettre du 23 floréal (12 mai).

3. Ecrite à bord du *Tigre*, le 9 mai 1799. Dans la traduction conservée aux *Archives de la Guerre*, une confusion entre les deux calendriers a été commise.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soir, après 51 jours de siège, que son convoi de corvettes et transports a paru. La vue de ce surcroît de forces a été le signal d'un assaut vigoureux et continuel de la part de Bonaparte qui espérait se rendre maître de la ville avant que les renforts destinés à la garnison fussent débarqués.

Le feu continuel des assiégeants fut tout à coup dix fois plus vif; notre feu croisé fut très vif comme à l'ordinaire, mais produisit moins d'effet qu'auparavant, parce que l'ennemi avait fait des épaulements et des traverses d'une épaisseur suffisante pour le mettre à couvert. Les pièces, dont on pouvait tirer un parti plus avantageux, étaient un canon de 18 français, placé au phare, servi par l'équipage du *Thésée* sous la direction de M. Scroder, contre-maître, et la dernière pièce de 24 placée dans le ravelin du nord, servie par l'équipage du *Tigre* sous la direction de M. Jones, bas-officier. Ces canons, à portée de mitraille de la tête de la colonne qui attaquait, joints à la mousqueterie des Turcs, ont fait beaucoup d'effet: je saisis cette occasion de recommander ces deux bas-officiers, dont le zèle et l'activité infatigables méritent de ma part les plus grands éloges. Les deux obusiers de 12 pouces, provenant du vaisseau *le Tigre* et placés à l'entrée du port sous la direction de M. Bray, charpentier du dit vaisseau (l'un des hommes les plus braves et intelligents avec lesquels j'aie servi) ont jeté des obus dans le centre de cette colonne avec un effet prodigieux et l'ont considérablement ébranlée; malgré cela, l'ennemi gagnait du terrain et fit un logement dans le second parapet de la tour du nord-est; la partie supérieure fut entièrement démolie et les décombres dans le fossé servirent d'escarpe par laquelle il pénétra. Le lever du soleil nous fit voir le pavillon français flottant à l'angle extérieur de la tour. Le feu des assiégés avait singulièrement faibli comparativement avec celui des assiégeants, et notre feu croisé ne produisit plus d'effet, en ce que l'ennemi s'était retranché dans ce logement et en avait masqué l'entrée par deux barricades le long du fossé, construites pendant l'action qui dura toute la nuit, et dont la composition était de sacs à terre et de cadavres hérissés de leurs baïonnettes. Les troupes de Hassan-Bey étaient dans les chaloupes à moitié chemin du rivage. Ceci fut un moment critique, et il fallut un effort vigoureux pour conserver la place au moins jusqu'à leur arrivée.

Je mouillai, en conséquence, les chaloupes dans le port et dirigeai vers la brèche les équipages armés de piques. La reconnaissance, l'enthousiasme des Turcs, tant hommes que femmes et enfants, à la vue d'un tel renfort dans cette circonstance, ne peuvent s'exprimer.

Plusieurs déserteurs se présentèrent avec nous à la brèche défendue par une poignée de braves Turcs, dont les armes les plus meurtrières étaient d'énormes pierres, qui, tombant sur les assaillants, culbutaient les premiers et arrêtaient les progrès des autres. Une partie monta cependant à l'assaut; un monceau de ruines entre les combattants servait de parapet aux uns et aux autres; les bouches de leurs fusils se touchaient et les cravates des drapeaux étaient roulées. Djezzar pacha, voyant que les Anglais étaient sur brèche quitta son poste où, suivant l'ancien usage turc, il se plaçait pour récompenser ceux qui lui apportaient les têtes de l'ennemi et pour distribuer lui-même les cartouches. Le vieillard, plein d'énergie, vint derrière nous et nous précéda avec violence en s'écriant que tout serait perdu, s'il mésarrivait à ses amis, les Anglais.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Cette lutte amicale pour défendre la brèche, fit accourir sur le terrain beaucoup de Turcs, et donna le temps d'arriver au premier corps des troupes de Hassan-Bey. J'eus maintenant à combattre la résistance du pacha, à admettre d'autres troupes que les siennes dans le jardin de son sérail, poste très important par sa communication avec le rempart. Il ne restait plus que 200 hommes des 1.000 Albanais. Ce n'était pas l'instant de contester; je surmontai ses objections en faisant filer le régiment de Chychlis, de 1.000 hommes, armés de baïonnettes, disciplinés à la manière des Européens, sous les yeux du sultan Sélim, et mis à ma disposition par les ordres exprès de Sa Majesté Impériale. La garnison, animée par la vue d'un tel renfort, était sous les armes, et, comme elle suffisait pour défendre la brèche, je proposai au pacha d'adjurer tout esprit de jalousie en ouvrant ses portes pour laisser faire une sortie et prendre en flanc les assaillants; il accéda sur-le-champ à ma demande, et j'ordonnai au colonel de s'emparer de la troisième parallèle ou de la tranchée la plus rapprochée de l'ennemi et de s'y fortifier en masquant le parapet extérieurement. Cet ordre étant bien exécuté, les portes furent ouvertes, les Turcs sortirent avec impétuosité, mais ils furent bientôt repoussés avec perte jusqu'à la ville. M. Bray, cependant, comme d'ordinaire, protégea efficacement la porte de la ville avec la mitraille de ses obusiers. La sortie eut ce bon effet, qu'elle força l'ennemi à se montrer sur les parapets, de manière que notre feu croisé en détruisit beaucoup et éloigna leurs forces de la brèche; un petit nombre, restant dans le logement, fut tué ou dispersé par quelques grenades jetées par M. Savage, bas-officier du *Thésée*. L'ennemi tenta une nouvelle brèche par un feu continuel dirigé vers le sud du logement; chaque boulet abattait des pans entiers d'une muraille bien moins solide que celle de la tour, qui lui avait coûté tant de temps et de munitions.

Le groupe de généraux et aides de camp, que les obus avaient souvent dispersés, se trouvait maintenant rassemblé sur la montagne de Richard-Cœur-de-Lion. Bonaparte était facile à distinguer au centre d'un demi-cercle; ses gestes annonçaient un renouvellement d'attaque, et son ordre à un aide de camp de se rendre au camp, prouvait qu'il n'attendait qu'un renfort. J'ordonnais aux bâtiments de Hassan-Bey de se jeter sur le bas-fond dans le sud, et fit signal au *Tigre* de lever l'ancre et de joindre le *Thésée* au nord. Un peu avant le coucher du soleil, une colonne considérable s'avança à la brèche d'un pas résolu. L'intention du pacha ne fut pas, cette fois, de défendre l'entrée, mais de laisser pénétrer un certain nombre de l'ennemi et de l'envelopper alors suivant la tactique turque. La colonne monta à la brèche sans opposition et descendit du rempart dans le jardin du pacha, où, en peu de minutes, les plus braves et les plus téméraires d'entre eux, armés d'un sabre d'une main et d'un poignard de l'autre, laissent sur la place leurs cadavres sans tête. Le reste se replia en désordre. Le commandant, que l'on voyait bravement encourager sa troupe à monter à la brèche et que nous savons depuis être le général Lannes, fut blessé d'une balle. Le général Rambeaud a été tué. L'entrée de l'ennemi dans la ville occasionna du désordre; il eût été impossible, même impolitique, de donner à chacun connaissance du moyen de défense projeté, de peur que l'ennemi n'en fût informé lui-même à l'aide de ses nombreux émissaires.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

L'uniforme anglais qui, jusque-là, avait servi de point de ralliement à la vieille garnison partout où il se montrait, fut pris souvent pour l'uniforme français dans l'obscurité; les Turcs nouvellement arrivés ne distinguaient rien dans la mêlée, et ainsi plusieurs coups de sabre mortels furent donnés à nos officiers; de ce nombre, le colonel Douglas, M. Yves et M. Jones ont été dangereusement blessés en se forçant un passage à travers nombre de déserteurs. L'ordre fut rétabli par les efforts du pacha, aidé de M. Trotte qui venait d'arriver avec Hassan-Bey. Ainsi se termina une bataille de 25 heures, les combattants épuisés de fatigue de part et d'autre.

Bonaparte fera indubitablement une nouvelle attaque, la brèche étant praticable à 50 hommes de front. La ville n'est pas et n'a jamais été susceptible d'être défendue, suivant les règles de l'art; mais, d'après toute autre combinaison, elle sera défendue, non pas qu'elle en vaille la peine par elle-même, mais nous prévoyons que c'est par cette brèche que Bonaparte veut marcher à de nouvelles conquêtes. C'est de l'issue de ce combat que dépend l'opinion de la multitude des spectateurs sur les montagnes environnantes, qui n'attendent que l'événement pour se joindre au vainqueur; avec de tels renforts pour l'exécution de ses projets connus, Constantinople et même Vienne éprouveraient de violentes secousses.

Soyez assuré, Milord, que la grandeur de nos obligations ne fait qu'accroître l'énergie de nos efforts et de notre zèle à remplir nos devoirs; et, quoique nous puissions être et serons probablement défaits, j'ose dire que l'armée française sera tellement affaiblie avant cet événement qu'elle ne pourra pas profiter d'une victoire qui lui aura coûté cher.

Le 9 mai, l'artillerie exécuta un feu assez violent contre la brèche pour préparer l'assaut que Bonaparte comptait renouveler aussitôt après l'arrivée de la division Kleber [1].

Enhardis par leur succès de la veille, les assiégés tentèrent une sortie que le *Journal du siège* ne mentionne pas [2], mais sur laquelle Doguereau donne ces détails :

Le 20, l'ennemi fit une vigoureuse sortie; il délogea nos troupes de la tour et s'empara de tous nos ouvrages avancés. Après une heure de fusillade, nos grenadiers marchèrent la baïonnette en avant et reprirent nos postes et la tour. Mon frère, qui s'élança à

1. Dans son *Précis journalier*, d'Anthouard note : « On continue à battre, on double la brèche. L'amiral Perrée envoie de la poudre. On démolit les munitions de 4 qui étaient en réserve pour venir au 18 et au 24. »

2. La *Relation* de Berthier ne parle pas de cette sortie. On en trouve mention dans les *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, qui, d'ailleurs, présentent d'une façon sommaire et peu exacte les derniers événements du siège d'Acre..

Un récit assez fantaisiste de cette sortie se trouve dans le *Journal du capitaine François* (Paris, 1903, p. 324), œuvre de médiocre valeur documentaire.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur tête, y reçut un coup de feu au travers du corps. Nos boyaux furent comblés des cadavres des Turcs.

Mention en est également faite dans la lettre précitée d'André Peyrusse à sa mère (du 23 floréal-12 mai) :

La journée du 20 fut employée à agrandir la brèche ; toute la courtine fut renversée. L'ennemi essaya une sortie, où il perdit beaucoup de monde et quelques drapeaux.



Après ces échecs réitérés, l'espoir d'un suprême assaut ne reposait plus que sur la division Kleber, à laquelle Bonaparte venait de faire appel. Etablies depuis vingt jours entre Nazareth et le Jourdain, ces troupes échappaient au découragement que tant d'efforts inutiles avaient fait naître dans le corps de siège. Elles s'étaient, d'ailleurs, remises des pénibles épreuves qui avaient précédé la victoire du mont Tabor ; elles avaient rempli leur mission de surveillance dans des conditions de bien-être assez satisfaisantes, sans que l'ennemi cherchât à les inquiéter sérieusement.

Extraits des lettres de Kleber à Bonaparte.

Du camp du Bazar (*9 floréal-28 avril*). Je suis parti de mon camp du Tabor le 5, Citoyen Général, pour aller reconnaître le Jourdain entre le lac Tabarieh et celui d'Helou, le pont de Yakoub, Safed et son château. Rentré hier soir [1], je m'empresse de vous faire connaître que cette tour-

1. Dès son arrivée, Kleber accuse réception à Bonaparte de sa lettre du 8 floréal (27 avril) qu'il vient de recevoir : « Vous ayant toujours entendu parler de l'effet de la mine comme d'un moyen secondaire à la prise d'Acre, sa non réussite n'a dû ni vous étonner ni vous affliger. Les grands moyens vous arrivent et vous restent : au premier jour nous célébrerons victoire.

« Les Diletti et Arabes se sont portés en effet en avant de Damas ; mais je pense



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

née a fait apporter quelques changements dans mes premières dispositions.

Le Jourdain, entre les deux lacs, est guéable en trois ou quatre endroits: on peut de plus passer cette rivière au dessus du lac, c'est-à-dire vers sa source, à deux ou trois heures du pont même. Déjà cette raison rend illusoire la garde du pont même. Mais ce poste envoyé de Safed qui en est à 4 heures était encore, indépendamment de cela, on ne peut pas plus compromis. Le lit de la rivière est très peu ou point encaissé; les hauteurs qui dominent sa rive gauche sont entièrement découvertes et s'élèvent insensiblement en forme de glacis jusqu'à leur crête: 8 à 10.000 hommes de cavalerie peuvent se réunir sur les revers, paraître, descendre rapidement, passer la rivière, envelopper le pont et se rendre maître en moins d'une demi-heure des deux rives et de la plaine. Le poste de 100 hommes n'aurait alors de refuge que dans le prétendu fort qui se trouve à tiers de côte au delà de la rivière et qui n'offre et ne pourra jamais offrir aucune espèce de défense; car, dominé de toute part, les hommes mêmes qui se trouveraient au fond de la cour seraient à découvert depuis les talons. C'est un ancien caravansérail d'une forme carrée, qui n'a été fait que pour offrir un abri momentané. Si ce poste avait voulu se retirer, il aurait eu 2 heures de plaine à traverser pour gagner l'entrée de la gorge de Safed qui se trouve à moitié chemin; et en vain aurait-il espéré du secours, puisque de Safed on ne peut voir ni cette plaine, ni le pont. Je l'ai donc supprimé sur-le-champ et donné l'ordre au général Junot de se porter avec toute sa brigade sur le village de Mourar [1] qui se trouve sur

que c'est uniquement parce qu'on ne se souciait pas de ces hôtes incommodes. Cependant on se tiendra sur ses gardes. »

Kleber demande un ingénieur pour diriger la redoute à construire en deçà du pont de Yakoub; il fait réparer son train d'artillerie fort endommagé par les mauvais chemins. « Lorsque les deux pièces de 3 seront en état, je les enverrai au général Junot à Mourar à dos de chameau. Il serait impossible de les lui faire parvenir autrement; mais de Mourar au pont de Yakoub et de ce pont à Damas, les chemins sont praticables à toute espèce de charrois. »

Il prie Bonaparte de prescrire au chef de bataillon Ruty de rejoindre la division pour en diriger l'artillerie. Il demande 50.000 cartouches et de l'argent, ayant épuisé tout le sien pour différents services, les guides, les espions, etc.

1. Probablement l'un des villages marqués Gahoun ou Farhan sur la carte des ingénieurs géographes. Voir la lettre de Kleber à Junot (du pont d'Yakoub, 7 floréal-29 avril). « Demain matin, à la pointe du jour, vous vous mettrez en marche..... avec toute votre brigade pour prendre position sur la hauteur en avant du village de Mourar, que vous trouverez en passant par le puits de Joseph ou *Gib Youssef*, suivant ensuite dans la plaine la chaîne des montagnes à votre gauche, jusqu'à l'entrée de la gorge qui conduit à Safed, presqu'en face du pont de Yakoub, qui en est à 2 lieues. » Junot devra observer le Jourdain par de fréquentes reconnaissances et découvertes depuis la source jusqu'au lac Tabarieh et garder le pont de Yakoub et les gués environnants. A cet effet, une redoute fermée sera construite en deçà de la rivière; cette redoute recevra un poste de 50 à 60 hommes d'infanterie. Un petit poste de cavalerie éclairera l'infanterie et servira à donner l'éveil au camp, aussitôt que l'ennemi descendrait des hauteurs pour passer la rivière. En cas d'événement, Safed servira de point de retraite; on n'y laissera qu'une garnison de 60 fusiliers (officiers et sous-officiers non compris). Junot devra faire reconnaître la route de Damas à 4 lieues au delà du Jourdain.

« J'ignore encore la position intermédiaire que je vais occuper avec le reste de


Original from PRINCETON UNIVERSITY

une hauteur à l'entrée de la gorge de Safed pour y demeurer en observation et par de fréquentes reconnaissances et découvertes, éclairer le pays entre les deux lacs et même au delà de celui d'Helou. En cas d'événement inattendu il se retirerait sur Safed et de là sur Hattin par des gorges étroites où la cavalerie serait hors d'état de combattre et de le poursuivre. Ci-joint l'instruction que je lui donne. Ne voulant vous laisser plus longtemps sans nouvelles, je remettrai à une autre fois à vous envoyer l'ensemble de ma reconnaissance depuis le haut du lac d'Hélou jusqu'au pont de Magama ; j'y joindrai quelques croquis.

J'ai fait remplacer à Tabarieh les troupes du général Junot par les six compagnies du 1er bataillon de la 25e demi-brigade formant 202 hommes. Je ferai éclairer le pont de Magama par des partis. Les trois compagnies de grenadiers de la 25e restent à Nazareth ; les deux bataillons de la 75e au mont Tabor.

Du camp du Bazar (*12 floréal-1er mai*). [1] Le général Junot me marquant que Safed est hors d'état de nourrir sa troupe, et les moyens de transport manquant à une aussi grande distance pour lui faire prendre ses vivres à Tabarieh, je suis obligé, Citoyen Général, de le rapprocher de cette dernière place, et il va s'établir à Loubia, ayant une petite avant-garde sur la hauteur de Hattin [2]. Il laissera 100 hommes de garnison au château de Safed. Le pont de Yakoub ne sera à la vérité plus observé ; mais, les eaux du Jourdain baissant tous les jours, cette rivière ne peut plus être considérée comme barrière, et les montagnes, que nous mettons entre l'ennemi et nous, y suppléeront.

Ci-joint un croquis du pays, qui vous donnera une idée de l'ensemble

---

la division ; et en attendant que je puisse vous en instruire, vous continuerez de m'adresser vos lettres au Bazar près du mont Tabor, en les faisant passer par Tabarieh si vous vous servez d'ordonnance français et, par le chemin le plus court, si vous employez les messagers du pays. »

1. Voir lettre de Kleber à Junot (camp du Bazar, 10 floréal-28 avril). Il doute que Bonaparte puisse lui envoyer un ingénieur puisqu'il n'en reste plus que quatre devant Acre. Au reste, la redoute à construire est chose simple. « Un bon fossé contre le cheval de l'Arabe et un parapet derrière lequel on puisse faire le coup de fusil, en attendant que vous descendiez de votre position et arriviez au secours, est tout ce qu'il faut en cette occasion. J'en ai fait construire cent dans ma vie sans le secours du génie .... » Il ajoute : « Je sens parfaitement que vous aurez des peines et des privations à essuyer ; mais on n'est pas plus heureux ici, on ne l'est pas davantage devant Acre et je me trompe fort si, par votre activité, vous n'êtes pas dans quelques jours le mieux de tous. »

2. Voir lettre de Kleber à Junot (camp du Bazar, 13 floréal-1 mai), le rappelant vers Loubia, vu la difficulté de subsister à Mourard. Junot laissera à Safed une garnison de 100 hommes, bien pourvus de vivres et de cartouches. « Vous ordonnerez expressément au commandant d'établir sur la tour la plus élevée du château une haute perche, enveloppée de beaucoup de matières combustibles, afin de pouvoir signaler la présence de l'ennemi aux troupes que vous aurez sur la hauteur de Hattin..... Vous vous rendrez avec votre brigade et vous vous établirez militairement sur la hauteur de Loubia (votre champ de bataille du 19) et vous aurez votre avant-garde sur la hauteur de Hattin, pour éclairer la gorge de ce village et la plaine, entretenir les communications avec Tabarieh, d'où vous tirerez vos vivres, et recevoir les signaux de Safed. »


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de notre position. Comme ma ligne est très étendue, Citoyen Général, et le service fatiguant, je désirerais que les circonstances vous permissent d'envoyer à Nazareth le 2e bataillon de la 25e demi-brigade, afin que je puisse en tirer les trois compagnies de grenadiers qui s'y trouvent et les mettre en ligne. Je vous demanderai également un renfort de cavalerie si faire se peut; et, au cas que vous puissiez me l'accorder, veuillez m'envoyer de préférence des hussards du 7e et des dragons du 14e. Je dois aussi insister sur l'envoi des cartouches.

Tous les rapports confirment que l'ennemi a reçu des renforts considérables à Damas et qu'il s'avance. Son premier corps doit être à Koneïtrah à 7 lieues du pont de Yakoub : la peur des habitants ne porte le nombre qu'à 60 à 100.000 hommes.

Du camp du Bazar (15 *floréal-4 mai*). — Il n'est arrivé ici, Citoyen Général, en ingénieurs géographes, que le citoyen Jacotin, qui s'est rendu ce matin à Nazareth pour relever les environs, ainsi que la plaine d'Esdrelon où s'est livrée la bataille du 27. Il reviendra, de là sur le Tabor, pour saisir un peu l'ensemble du pays, se rendra ensuite à Chagarah où a eu lieu le combat du 22, et enfin sur les hauteurs de Loubia où se fit la rencontre du général Junot avec l'ennemi le 19. Il descendra ensuite à Hattin, se portera au lac Tabarieh et prendra le cours du Jourdain jusqu'au pont de Magama..... En attendant que ce travail puisse vous parvenir, je vous envoie le croquis de ma reconnaissance que je vous avais annoncé par ma dernière lettre, dessiné par le citoyen Paultre, adjoint : il suffira pour vous donner une idée générale du pays et surtout de la position que j'occupe. Je ne puis m'éloigner de Tabarieh par rapport aux vivres; je ne puis m'avancer davantage vers le Jourdain parce que je n'y trouverais pas du bois.

Il ne m'est arrivé aucune nouvelle sur le mouvement de l'ennemi. Les Arabes commencent à rôder autour de nous, mais en très petit nombre, et ils disparaissent aussitôt qu'ils sont aperçus.

Kleber reçut, dans la soirée du 8 mai, l'ordre de Berthier qui le rappelait d'urgence devant Acre avec une partie de sa division.

Je vous adresse ci-joint, écrivit-il à Verdier, copie d'un ordre que je viens de recevoir de l'état-major concernant votre brigade, qui doit se rendre devant Acre. Mandez-moi, par le retour de l'exprès que je vous prie de renvoyer sur-le-champ, si vous comptez la suivre. Les deux bataillons de la 75e se mettront en marche, demain matin, à la pointe du jour.

La garnison de Nazareth restera ainsi qu'elle est composée en ce moment.

Kleber partit le lendemain matin du camp du Bazar et arri-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

va devant Acre vers 2 heures de l'après-midi; le reste de la brigade Verdier le rejoignit dans la soirée [1].



Dans la journée, Berthier avait adressé à Lagrange (qui était de tranchée) les recommandations suivantes, en vue de faciliter l'assaut projeté pour la nuit :

Le général en chef a remarqué, Citoyen Général, que le retranchement de la grande tour de brèche n'était plus tenable, à cause des feux que le Pharillon dirige dessus. Cependant l'occupation de cette tour est indispensable, soit pour empêcher l'ennemi de s'y établir, soit pour favoriser les abords de la brèche, soit enfin pour tâcher de descendre dans la ville, ou du moins sur la courtine de gauche. La division Kleber étant sur le point d'arriver, l'intention du général en chef est, lorsque cette division sera reposée, de faire monter à la brèche et de pénétrer dans la ville pour s'en rendre maître. Il désirerait donc que vous fissiez occuper la gauche de la grande tour, au-delà du retranchement. L'accès en est facile ; on y était monté hier soir directement par la brèche en passant par-dessus les sacs à terre. Les mêmes sacs à terre pourraient servir à couronner le nouveau retranchement, qui se trouverait, d'ailleurs, abrité sur son flanc gauche des feux du Pharillon, par le grand mur de la tour qui est encore debout.

L'officier du génie de tranchée a ordre de s'entendre avec vous pour cet objet.

Dans la soirée du 9 mai, Bonaparte convoqua les généraux commandant les divisions et l'artillerie ainsi que le commandant du génie, pour arrêter les dispositions d'attaque. Elles firent l'objet des ordres suivants :

1. Jacotin, note dans son *Journal* : « Parti avec le général Kleber, Fouler etc. et une partie de la division. Arrivé à 2 heures au camp..... On était désolé au camp on comptait sur la division Kleber. »

Le *Journal du siège* porte : « La division Kleber arrive vers le soir. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

D'après les dispositions du général en chef, Citoyen Général, la brigade du général Verdier doit partir de votre camp, à 2 heures précises du matin, pour se rendre le long de l'aqueduc, près du Réservoir et de là, monter à la brèche, ainsi qu'il a été convenu ce soir entre vous et le général en chef; vous ordonnerez les dispositions en conséquence.

Le général Reynier a les ordres pour l'attaque qu'il doit faire sur notre gauche, tandis que la division Bon se place en seconde ligne pour soutenir la vôtre. Vous donnerez vos ordres au général Verdier pour qu'il monte à l'assaut avec sa brigade; l'intention du général en chef est que vous vous teniez près de lui au Réservoir, pour être à même de recevoir ses ordres.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Le général en chef ayant décidé de faire monter demain à la brèche, conformément aux dispositions qu'il a arrêtées ce soir avec les généraux de division, vous ferez partir votre division de son camp, à 2 heures, pour se mettre en position, d'où elle doit exécuter l'attaque de notre gauche, au signal et à l'heure convenus; le général Kleber prend également sa position à 2 heures du matin.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL BON

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Le général en chef ayant décidé, Citoyen Général, de faire monter demain à la brèche, je vous préviens que c'est la division Kleber qui s'y portera la première.

Le général en chef ordonne que votre division soit en seconde ligne pour soutenir celle du général Kleber.

Vous partirez de votre camp avec votre division, à 2 h. 1/2 du matin,



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

pour prendre position dans le grand fossé près l'aqueduc, où est ordinairement le poste de réserve du Réservoir.

Vous recevrez là de nouveaux ordres.

Il faut que les divisions se rendent sans bruit à leur position.

L'intention du général en chef est que vos généraux de brigade soient avec leurs corps; mais, de votre personne, vous vous tiendrez au Réservoir, près du général en chef.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, qu'à minuit, vous fassiez occuper la crête de la seconde tour, qui tient à celle de brèche que nous occupons, et dans laquelle il y avait, dans la journée quelques Turcs, que vous en feriez chasser s'ils y étaient encore. Rien n'est plus important que l'occupation de cette tour.

Le général en chef fait monter demain matin à l'assaut; les troupes de la division partent de leur camp à 2 heures du matin.

Vous recevrez des instructions sur ce que vous aurez à faire à l'assaut.

J'envoie l'ordre, à l'officier commandant la cavalerie en votre absence, de la faire venir demain, à 3 heures du matin, à la butte du camp retranché, ainsi que les 60 hommes à pied [1].

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Le général en chef a décidé, Citoyen Général, de faire monter demain à la brèche.

Les divisions partent de leur camp, à 2 heures du matin, pour prendre position et exécuter le projet d'attaque convenu ce soir avec vous et les généraux de divisions.

Donnez vos ordres, pour ce qui vous concerne, pour qu'il y ait des

1. L'ordre au « commandant du camp de la cavalerie » porte que la cavalerie devra être, à 3 heures du matin, au pied de la montagne, près l'ambulance; les 60 ou 80 cavaliers à pied « prendront position sur la hauteur en avant des deux pièces de 4. »


Digitized by Google	Original from PRINCETON UNIVERSITY

ouvriers avec des outils et des artifices, et enfin tout ce qui est nécessaire à l'assaut et à l'occupation de la ville.

Désignez ceux qui doivent marcher avec la division Kleber, qui est la première à monter à l'assaut.

On doit attaquer vers 3 h. 1/2.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Le général en chef a décidé de faire monter demain à la brèche, d'après le plan d'attaque arrêté avec vous et les généraux de division.

Les troupes partent de leur camp à 2 heures du matin pour prendre position; on doit attaquer à 3 h. 1/2.

Donnez les ordres pour ce qui vous concerne; faites réunir à la queue de la tranchée les ouvriers, sapeurs, outils, etc.

Désignez l'officier de génie et le détachement de sapeurs qui doit marcher avec la division Kleber, qui est la première à monter à la brèche.

Vous vous tiendrez de votre personne au réservoir près du général en chef pour recevoir ses ordres.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE BESSIÈRES

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Ordonnez que les guides à cheval soient rendus, demain à 3 h. 1/2 du matin, à la maison sur la route de la tranchée, où le général en chef laisse ordinairement ses chevaux.

Ordonnez que 60 ou 80 guides à pied soient rendus demain, à 3 heures du matin, près les arcades, dans le fossé où se tient la réserve du Réservoir.

Le général en chef sortira à 2 heures du matin, avec son piquet, pour se rendre à la tranchée.

BERTHIER [1].

En attendant l'heure fixée pour l'assaut, on s'efforça de préparer et de faciliter la progression des troupes par un feu intermittent d'artillerie et par l'exécution de quelques travaux :

1. Un dernier ordre de Berthier informe Daure que l'assaut aura lieu à 3 heures du matin : « Donnez vos ordres aux ambulances pour tout ce qui est nécessaire aux blessés. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

On continue de tirer par intervalles, afin d'empêcher l'ennemi de travailler à un retranchement derrière les débris de la brèche.

On se prépare pour l'attaque, qui doit avoir lieu à droite de la grosse tour.

On établit une traverse en gabions pour joindre les décombres; elle vient aboutir à l'ancien masque de la grande mine.

On comble une partie de la deuxième et de la troisième parallèles, près de l'aqueduc, pour faciliter le passage des troupes [1].

Tandis que se poursuivaient ces derniers préparatifs, les troupes fraîches amenées par Kleber manifestaient une impatience de bon augure; l'entrain, bien français, dont elles faisaient preuve, permettait de compter sur une prochaine revanche des échecs antérieurement subis [2].

On espérait, écrit Doguereau, que n'ayant point éprouvé les mêmes malheurs que les troupes assiégeantes, qui étaient rebutées, elles réussiraient mieux. Elles attendirent avec impatience le lendemain pour attaquer; elles dansèrent la farandole toute la soirée.

Mais l'énergie et l'élan des troupes devaient encore se briser contre une résistance matérielle que nos moyens d'attaque n'avaient pas réussi à désorganiser d'une manière suffisante. A deux reprises l'assaut fut renouvelé; deux fois, nos troupes durent se retirer, après avoir subi des pertes encore plus cruelles que dans les précédentes journées :

Les éclaireurs des différentes divisions, écrit Berthier [3], les grenadiers de la 75[e], ceux de la 19[e], les carabiniers de la 2[e] légère montent à la brèche. Ils surprennent les postes de l'ennemi, les égorgent; mais ils sont arrêtés par de nouveaux retranchements inté-

1. *Journal du Siège.*

2. Voir les *Notes sur les opérations du général Kleber* : « La division pressentit bien alors ce qu'on allait exiger d'elle, et, contente de tenir ce que les autres n'avaient pu obtenir, elle se dévoua de gaieté de cœur aux dangers qui résultaient des assauts donnés à la place. On vit au camp les grenadiers se réunir et venir avec des bouteilles d'eau-de-vie au-devant des grenadiers de la division, pour les féliciter et leur donner toute sorte d'encouragement sur leurs dernières tentatives, qui restèrent vaines comme les précédentes. »

3. *Relation des campagnes*, etc., p. 95.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

rieurs, qu'il leur est impossible de franchir ; ils sont contraints de se retirer.

Le feu des batteries continue toute la journée. A 4 heures du soir, les grenadiers de la 25e demi brigade arrivent de l'avant-garde : ils sollicitent et obtiennent l'honneur de monter à l'assaut. Ces braves s'élancent ; mais l'ennemi avait établi une deuxième et une troisième ligne de défense, qu'on ne pouvait forcer sans de nouvelles dispositions : la retraite est ordonnée. Ces trois assauts coûtent à l'armée environ 200 tués et 500 blessés.

Le *Journal du siège* fait connaître, d'une façon plus détaillée, les obstacles matériels auxquels nos troupes vinrent se heurter :

Au point du jour, la division Kleber monte à l'assaut, en débouchant par la contrescarpe déjà renversée et par la gauche de l'aqueduc ; mais, parvenue au haut de la brèche, au niveau du terre-plein du rempart, les feux terribles de l'intérieur du palais, des maisons crénelées vis-à-vis la brèche, de plusieurs traverses pratiquées à droite et à gauche sur le terre-plein, d'une batterie en avant de la grosse mosquée ; ceux du phare, de la place d'armes et des lignes de contre-approche, qui nous prennent à dos et en flanc ; la difficulté de descendre dans la ville d'un terre-plein de 18 pieds de hauteur, en rendent la réussite presque impossible. D'ailleurs, eût-on pu pénétrer dans la ville, on eût été obligé de faire le siège de chaque rue, de chaque maison et de chaque mur ; et, d'après l'obstination que l'on connait aux Turcs, dans ce genre de défense, on peut assurer que les Français y auraient perdu une infinité de monde.

A midi, on renouvelle l'attaque, qui n'a pas plus de succès que la première.

Le *Journal* ajoute ces observations :

Peut-être aurait-elle (*la division Kleber*) dû attendre le jour pour empêcher le retard dans l'élan général. Il fallait se précipiter dans la ville ou se retirer de suite.

On se tient une heure sur le talus de la brèche, au milieu du feu le plus vif et où bien des soldats périssent sans fruit.

Au commencement de cet assaut, la division Reynier attaque sur


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

notre gauche, mais inutilement; elle ne peut s'emparer ni de la place d'armes, ni des lignes de contre-approche.

On descendait le terre-plein par une rampe en bois qui se trouvait entre les tours D et F; elle fut enlevée par les Turcs lors du second assaut donné le jour même. Les sapeurs et les mineurs, dans cette affaire, montrèrent, comme dans toutes les circonstances les plus périlleuses, la plus grande bravoure.

Sur trente qui se mettent à la tête de l'attaque pour donner l'exemple, à peine 5 à 6 blessés s'en échappent; les premiers grenadiers qui s'élancent prennent la direction de la tour au lieu de celle de la brèche; cette méprise arrête leur ardeur.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [1].

La division Kleber devait commencer l'attaque; l'adjudant général Fouler avait le commandement de l'avant-garde, il fut tué sur le sommet de la brèche. Ce malheureux événement n'intimida point la 75e; elle se précipita dans la ville au même moment que les divisions Reynier et Bon attaquaient les ennemis qui se trouvaient dehors; mais le manque d'ensemble, peut-être les efforts des ennemis, parvinrent à intimider ceux qui étaient entrés. Ceux qui ne furent point tués furent faits prisonniers ou assassinés, car ils ne sont plus revenus.

Surpris d'un pareil désordre, on fit cesser le feu. Les troupes se reposèrent quelque temps; on fit réunir toutes celles qui étaient disponibles; les grenadiers de la 25e et les carabiniers de la 2e arrivèrent dans cette circonstance et eurent l'ordre de se rendre à la tranchée. L'ardeur et le courage de ces nouvelles troupes firent croire au général en chef qu'il pouvait ordonner un nouvel assaut. Son intention était de monter le premier à la brèche, on a eu beaucoup de peine à le retenir. Les grenadiers n'avaient pas besoin qu'on leur donnât l'exemple, ils se précipitèrent comme des forcenés; mais l'ennemi avait eu le temps de se défendre intérieurement, et nos troupes furent reçues par un feu bien nourri et croisé, qui ne leur permit plus d'avancer. Le chef de brigade de la 25e, Venoux, y périt au milieu de ses plus intrépides grenadiers.

Les chefs des 9e et 75e demi-brigades y furent blessés, et le géné-

1. Du 23 floréal-12 mai.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ral de division Bon reçut une balle dans le bas ventre qui fait craindre pour sa vie. Le général Kleber a eu presque tous ses aides de camp blessés et a eu lui-même quelques meurtrissures. Croisier, aide de camp du général en chef, a eu la jambe cassée, et Arrighi, aide de camp du général Berthier, a eu la tête traversée d'une balle[1].

Ces différentes affaires nous coûtent d'intrépides soldats et d'excellents officiers, presque tous les officiers généraux ont été blessés ou assommés à coups de pierre. Le général de cavalerie Murat a demandé de servir à la tranchée, parce qu'il n'y avait plus d'officiers généraux en état de faire ce service. Son aide de camp Colbert a eu la cuisse traversée d'une balle[2]. Doguereau, aide de camp du général Dommartin, a eu les deux épaules traversées. Le général Verdier a eu son aide de camp tué sur la brèche. Deux adjoints à l'état-major ont été blessés, un a été tué, presque tous les corps d'armée ont perdu un de leurs chefs, presque tous les capitaines ont perdu la moitié de leur compagnie, et les régiments la moitié de leurs officiers; je n'exagère point, et il est constant que la moitié de l'armée a péri.

1. « Vers les 4 heures après-midi, le citoyen Venoux, chef de la 25e de ligne, vit le général Murat avant de se rendre à la tranchée et, lui serrant la main d'une manière expressive, il lui dit : « Si Saint-Jean-d'Acre n'est pas pris ce soir, tu peux dire que Venoux est mort. » La ville ne fut point prise et le chef de la 25e tint sa parole. » (*Mémoires pour servir à l'Histoire des Expéditions*, etc., par J. Miot, édit. de 1804, p. 207.)

2. Miot (*op. cit.*, p. 209) rapporte que Murat, ayant demandé à servir à la tranchée, prit part, avec son aide de camp Colbert, à un assaut : « ..... Je vis fort bien le capitaine Colbert tenant dans sa main droite un de nos drapeaux, dans la gauche son sabre, et du geste et de la voix excitant nos soldats. Il était devant la grande brèche de la courtine. Bientôt, je le perdis de vue et, quelques instants après, je le vis revenir blessé dangereusement d'une balle qui lui avait traversé la cuisse. Le général Murat, plus heureux au dernier assaut, en portant successivement trois drapeaux de nos corps sur la brèche, avait reçu un coup de feu qui avait percé sa cravate et son gilet, sans cependant le toucher. » A la suite de ce récit, Miot ajoute : « C'était, je crois, le 24 floréal. » A cette dernière date, il n'y eut pas d'assaut ni de sortie. On doit placer l'incident au 21, date à laquelle Colbert fut blessé. Voir au sujet de la blessure de Colbert : *Traditions et Souvenirs*, etc (T. II, p. 236). Cet ouvrage dit que Colbert fut blessé le 16 mai; toutefois, les détails qu'il donne sur cette affaire ne concordent pas avec ceux fournis par d'autres documents au sujet du très léger engagement qui eut lieu le 16 mai. On peut donc admettre que le rédacteur de ces mémoires a commis une erreur de date, résultant de l'analogie des chiffres 10 et 16.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Doguereau.

Le 21, de grand matin, le feu commença de toutes nos batteries; toutes les troupes furent sous les armes dans les tranchées et disposées à donner l'assaut. A la pointe du jour, elles y montèrent; quelques-unes entrèrent dans la ville; mais, assaillis par des feux de mousqueterie et la mitraille, et, trouvant de nouveaux retranchements en dedans, ils furent obligés de revenir sur la brèche. On s'y battit pendant deux heures avec la plus grande valeur. On voyait nos rangs s'éclaircir sous des feux qui les prenaient de tous côtés; rien ne les ébranlait. L'ordre seul de se retirer put leur faire abandonner la brèche, que nous laissâmes encombrée de cadavres français. Il périt là nombre de braves, parmi lesquels notre malheureux ami Fouler. Notre camarade Digeon y fut blessé. C'était la dernière tentative. On voulut encore essayer, après avoir de nouveau battu en brèche pendant quelques heures; on y fut engagé par l'arrivée de quelques compagnies de grenadiers, qui demandèrent à monter à l'assaut. A 2 heures, on recommença et l'on fit la répétition de la scène du matin; nos soldats se battirent comme des héros et ne quittèrent la brèche qu'après y être restés trois quarts d'heure et avoir reçu l'ordre de rentrer dans nos lignes. On eut la conviction qu'il était impossible d'entrer; l'ennemi avait fait intérieurement de nouveaux retranchements, avec un fossé en avant. Cette funeste journée nous coûta beaucoup de monde et de braves soldats; les hôpitaux furent encombrés de blessés. La retraite fut décidée dès ce moment; on ne s'occupa depuis que du soin de la faire avec sûreté [1].

L'échec du 10 mai démontrait, d'une façon définitive, l'impuissance de l'armée française contre les moyens de défense, dont disposaient les assiégés de Saint-Jean-d'Acre. Bonaparte, qui jusqu'alors n'avait pas voulu abandonner l'espoir d'un succès, n'hésita pas à prendre la décision que lui imposaient

---

1. Par sa situation, Doguereau était bien en mesure de connaître le moment où Bonaparte prit sa décision. Voir, d'ailleurs, la lettre de Bonaparte au Directoire (21 floréal-10 mai).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les circonstances : lever le siège et ramener, le plus tôt possible, l'armée en Égypte.

Dès le soir même, il annonça au Directoire cette grave résolution, dans un long rapport qui résume, de façon très optimiste, les événements survenus depuis l'entrée en Syrie et qui prête une apparence de victoire à l'issue malheureuse du siège d'Acre [1].

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

Devant Acre, le 21 floréal an VII (10 mai 1799).

Citoyens Directeurs,

Je vous ai fait connaître qu'Ahmed-Djezzar, pacha d'Acre, de Tripoli et de Damas, avait été nommé pacha d'Égypte; qu'il avait réuni un corps d'armée assez considérable, et avait porté son avant-garde à El-Arich, menaçant le reste de l'Égypte d'une invasion prochaine; que des bâtiments de transport turcs se réunissaient dans le port de Macri, menaçant de se porter devant Alexandrie dans la belle saison; que, par les mouvements qui existaient dans l'Arabie, on devait s'attendre à ce que le nombre des gens d'Yambo qui avaient passé la mer Rouge augmenterait au printemps.

Vous avez vu, par ma dernière dépêche, la rapidité avec laquelle l'armée a passé le désert, la prise d'El-Arich, de Gaza, de Jaffa, la dispersion de l'armée ennemie, qui a perdu ses magasins, une partie de ses chameaux, ses outres et ses équipages de campagne.

Il restait encore deux mois avant la saison propre au débarquement; je résolus de poursuivre les débris de l'armée ennemie et de nourrir pendant deux mois la guerre dans le cœur de la Syrie.

Nous nous mîmes en marche sur Acre.

Affaire de Kakoun.

Le 25 ventôse, à 10 heures du matin, nous aperçumes au delà du

1. Les *Archives de la Guerre* possèdent ce document imprimé au Caire par l'imprimerie nationale. Il a été réédité dans le recueil de *Pièces* publié en l'an VIII par Didot. (T. I., p. 157.) Cette dépêche fut confiée au courrier Hagé qui s'embarqua sur la *Fortune* et fut pris par les Anglais entre Jaffa et Gaza.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

village de Kakoun l'armée ennemie qui avait pris position sur nos flancs; sa gauche, composée des gens de Naplouse (anciens Samaritains), était appuyée à un mamelon d'un accès difficile; la cavalerie était formée à droite.

Le général Kleber se porta sur la cavalerie ennemie; le général Lannes attaqua la gauche; le général Murat déploya sa cavalerie au centre.

Le général Lannes culbuta l'ennemi, lui tua beaucoup de monde et le poursuivit deux lieues dans les montagnes.

Le général Kleber, après une légère fusillade, mit en fuite la droite des ennemis et les poursuivit vivement; ils prirent le chemin d'Acre.

Combat de Haïfa.

Le 27, à 8 heures du soir, nous nous emparâmes de Haïfa; une escadre anglaise était mouillée dans la rade.

Quatre pièces d'artillerie de siège, que j'avais fait embarquer à Alexandrie, sur quatre bâtiments de transport, furent prises à la hauteur de Haïfa par les Anglais.

Plusieurs bateaux chargés de bombes et de vivres échappèrent et vinrent mouiller à Haïfa; les Anglais voulurent les enlever; le chef d'escadron Lambert les repoussa, leur blessa ou tua 100 hommes, fit 30 prisonniers et s'empara d'une grosse chaloupe avec une caronade de 36.

Nous n'avions plus à mettre en batterie devant Acre que notre équipage de campagne. Nous battîmes en brèche une tour qui était la partie la plus saillante de la ville; la mine manqua; la contrescarpe ne sauta pas. Le citoyen Mailly, adjoint à l'état major, qui se porta pour reconnaître l'effet de la mine, fut tué.

Vous verrez, par le *Journal du siège*, que, les 6, 10, 18 et 26 germinal, l'ennemi fit des sorties vives, où il fut repoussé avec de grandes pertes par le général Vial; que le 12, nos mineurs firent sauter la contrescarpe, mais que la brèche ne se trouva pas praticable.

Le 11, le général Murat prit possession de Safed, l'ancienne Béthulie; les habitants montrent l'endroit où Judith tua Holopherne.

Le même jour, le général Junot prit possession de Nazareth.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Combat de Nazareth.

Cependant une armée nombreuse s'était mise en marche de Damas; elle passa le Jourdain le 17. L'avant-garde se battit toute la journée du 19 contre le général Junot qui, avec 500 hommes des 2e et 19e demi-brigades, la mit en déroute, lui prit 5 drapeaux et couvrit le champ de bataille de morts; combat célèbre et qui fait honneur au sang-froid français.

Combat de Cana.

Le 20, le général Kleber partit du camp d'Acre; il marcha à l'ennemi et le rencontra près du village de Cana; il se forma en deux carrés. Après s'être canonné et fusillé une partie de la journée, chacun rentra dans son camp.

Bataille du mont Tabor.

Le 22, l'ennemi déborda la droite du général Kleber et se porta dans la plaine d'Esdrelon, pour se joindre aux Naplousains.

Le général Kleber se porta entre le Jourdain et l'ennemi, tourna le mont Tabor et marcha toute la nuit du 26 au 27, pour l'attaquer de nuit. Il n'arriva qu'au jour en présence de l'ennemi; il forma sa division en bataillon carré; une nuée d'ennemis l'investit de tous côtés; il essuya toute la journée des charges de cavalerie; toutes furent repoussées avec la plus grande bravoure.

La division Bon était partie le 25, à midi, du camp d'Acre, et se trouva le 27, à 9 heures du matin, sur les derrières de l'ennemi, qui occupait un immense champ de bataille. Jamais nous n'avions vu tant de cavalerie caracoler, charger, se mouvoir dans tous les sens. On ne se montra point; notre cavalerie enleva le camp ennemi qui était à deux heures du champ de bataille; on prit plus de 400 chameaux et tous les bagages, spécialement ceux des Mameluks.

Les généraux Vial et Rampon, à la tête de leurs troupes formées en bataillons carrés, marchèrent dans différentes directions, de manière à former, avec la division Kleber, les trois angles d'un triangle équilatéral de 2.000 toises de côté; l'ennemi était au centre.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Arrivés à la portée du canon, ils se démasquèrent; l'épouvante se mit dans les rangs ennemis; en un clin d'œil, cette nuée de cavaliers s'écoula en désordre et gagna le Jourdain; l'infanterie gagna les hauteurs, la nuit la sauva.

Le lendemain, je fis brûler les villages de Genin, Nourès, Soulyn, pour punir les Naplousains. Le général Kleber poursuivit les ennemis jusqu'au Jourdain.

Combat de Safed.

Cependant le général Murat était parti le 23 du camp, pour faire le siège de Safed, et enlever les magasins de Tabarieh; il battit la colonne ennemie et s'empara de ses bagages.

Ainsi, cette armée, qui s'était annoncée avec tant de fracas, « aussi nombreuse, disaient les gens du pays, que les étoiles du ciel et les sables de la mer », assemblage bizarre de fantassins et de cavaliers de toutes les couleurs et de tous les pays, repassa le Jourdain avec la plus grande précipitation, après avoir laissé une grande quantité de morts sur le champ de bataille. Si l'on juge de son épouvante par la rapidité de sa fuite, jamais il n'y en eut de pareille.

Vous verrez, dans le *Journal du siège d'Acre*, les différents travaux qui furent faits de part et d'autre pour le passage du fossé, et pour se loger dans la tour, que l'on mina et contremina;

Que, plusieurs pièces de 24 étant arrivées, on battit sérieusement la ville en brèche;

Que, les 7, 10 et 13 floréal, l'ennemi fit des sorties et fut vigoureusement repoussé;

Que le 19 floréal, l'ennemi reçut un renfort porté sur 30 bâtiments de guerre turcs;

Qu'il fit le même jour quatre sorties; qu'il remplit nos boyaux de ses cadavres;

Que nous nous logeâmes, après un assaut extrêmement meurtrier, dans un des points les plus essentiels de la place.

Aujourd'hui, nous sommes maîtres des principaux points du rempart. L'ennemi a fait une seconde enceinte ayant pour point d'appui le château de Djezzar.

Il nous resterait à cheminer dans la ville; il faudrait ouvrir la tranchée devant chaque maison et perdre plus de monde que je ne le veux faire.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La saison d'ailleurs est trop avancée ; le but que je m'étais proposé se trouve rempli ; l'Égypte m'appelle.

Je fais placer une batterie de 24 pour raser le palais de Djezzar et les principaux monuments de la ville ; je fais jeter un millier de bombes qui, dans un endroit aussi resserré, doivent faire un mal considérable. Ayant réduit Acre en un monceau de pierres, je repasserai le désert, prêt à recevoir l'armée européenne ou turque, qui, en messidor ou thermidor, voudrait débarquer en Égypte.

Je vous enverrai du Caire une relation des victoires que le général Desaix a remportées dans la haute Égypte ; il a déjà détruit plusieurs fois les gens arrivés d'Arabie, et dissipé presque entièrement les Mameluks.

Dans toutes ces affaires, un bon nombre de braves sont morts, à la tête desquels les généraux Caffarelli et Rambeaud ; un grand nombre sont blessés ; parmi ces derniers, les généraux Bon et Lannes.

J'ai eu, depuis mon passage du désert, 500 hommes tués, et le double de blessés.

L'ennemi a perdu plus de 15.000 hommes.

Je vous demande le grade de général de division pour le général Lannes [1], et le grade de général de brigade pour le citoyen Songis, chef de brigade d'artillerie.

J'ai donné de l'avancement aux officiers dont vous trouverez ci-joint l'état.

Je vous ferai connaître les traits de courage qui ont distingué un grand nombre de braves.

J'ai été parfaitement content de l'armée, dans des événements et dans un genre de guerre si nouveaux pour des Européens. Elle fait voir que le vrai courage et les talents guerriers ne s'étonnent de rien et ne se rebutent d'aucun genre de privations. Le résultat sera, nous l'espérons, une paix avantageuse, un accroissement de gloire et de prospérité pour la République.

BONAPARTE.

Dans ce long exposé de la situation, Bonaparte passe intentionnellement sous silence un motif d'ordre différent, qui eut

1. Voir l'ordre de Bonaparte (21 floréal-10 mai) nommant Lannes général de division, en récompense de ses services en Italie, en Égypte et en Syrie ; et l'ordre du 29 floréal (18 mai), nommant Songis général de brigade.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

certainement beaucoup d'influence sur sa détermination. La peste n'avait pas cessé, depuis deux mois, de sévir et d'exercer, dans les troupes, des ravages presque aussi funestes que le feu de l'ennemi. Bien qu'elle n'eût pas un caractère très prononcé de malignité et que la proportion des guérisons eût augmenté d'une manière sensible [1], cette épidémie faisait tous les jours des victimes. La lutte contre le fléau était d'autant plus difficile que l'installation et le fonctionnement des hôpitaux laissaient beaucoup à désirer et que le personnel médical ne pouvait, malgré son dévouement, suffire à une tâche, plus lourde chaque jour [2] :

Vers la fin du siège, écrit Desgenettes, nous n'avions plus d'infirmiers; ils étaient malades ou morts. C'était au reste le rebut et la honte de la société : presque tous, flétris pour des crimes, étaient des étrangers, échappés des bagnes de Gênes, de Civita-Vecchia ou de Malte; ils n'étaient attirés dans les hôpitaux que par la soif de l'argent dont ils dépouillaient les malades.

Je me trouvais donc fréquemment obligé de nettoyer l'espèce de souterrain fangeux, où mes malades étaient étendus sur des joncs, c'est-à-dire de ramasser les haillons, les sacs, les baudriers, les casquettes, les chapeaux ou les bonnets à poil des morts, pour les jeter moi-même au feu que je faisais allumer à cet effet derrière l'hôpital [3].

1. Dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (t. I. p. 81), Desgenettes constate, le 7 floréal, « une diminution sensible dans le nombre des morts qui, sur 30 entrants par jour, avait été souvent de 6 à 9 et n'était plus guère que de 3. »
Il donne (*op. cit.* p. 84) le mouvement de l'hôpital du mont Carmel du 21 germinal au 6 floréal :

Malades évacués sur l'établissement, le 21 germinal	132
Entrés du 21 germinal au 6 floréal	269
Sortis	137
Morts	34
Restants le 6 au soir	230

2. Voir l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient* par Desgenettes, l'*Histoire chirurgicale* de l'armée d'Orient, par Larrey, les registres de Daure, etc.

3. *Histoire médicale*, etc. (T. I. p. 86). Dans son *Registre d'analyse*, Daure mentionne une lettre de Berthier (13 floréal-2 mai) signalant qu'un économe d'hôpital « a laissé ensevelir un mort, qui était encore en vie. » Une lettre de Larrey (du lendemain) attribue cet acte à un infirmier qui, à l'insu de l'officier de santé, avait emporté « un blessé au tombeau avant qu'il eût expiré. »
Voir encore l'analyse d'une lettre du commissaire des guerres Seignoret (19 floréal-7 mai) : « Tous les employés de l'hôpital du mont Carmel sont attaqués de la peste. »


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il avait heureusement été possible de soustraire en partie l'esprit des troupes à la démoralisation que l'on avait pu craindre lors des premières manifestations du fléau.

Si les travaux du siège et les périls affrontés chaque jour déterminèrent une efficace diversion, ce résultat doit, dans une large mesure, être attribué à Desgenettes :

Ce fut, dit-il[1], pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée qu'au milieu de l'hôpital, je trempai une lancette dans le pus d'un bubon, appartenant à un convalescent de la maladie au premier degré et que je me fis une légère piqûre dans l'aine et au voisinage de l'aisselle, sans prendre d'autres précautions que celles de me laver avec de l'eau et du savon qui me furent offerts. J'eus pendant plus de trois semaines deux petits points d'inflammation correspondant aux deux piqûres, et ils étaient encore très sensibles lorsqu'au retour d'Acre je me baignai en présence d'une partie de l'armée dans la baie de Césarée.

Cette expérience incomplète, et sur laquelle je me suis vu obligé de donner quelques détails à cause du bruit qu'elle a fait, prouve peu de chose pour l'art; elle n'infirme point la transmission de la contagion démontrée par mille exemples ; elle fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. Je crois avoir couru plus de danger avec un but d'utilité moins grand, lorsque, invité par le quartier maître de la 75e demi-brigade, une heure avant sa mort, à boire dans son verre une portion de son breuvage, je n'hésitai pas à lui donner cet encouragement. Ce fait, qui se passa devant un grand nombre de témoins, fit notamment reculer d'horreur le citoyen Durand, payeur de la cavalerie, qui se trouvait dans la tente du malade.....

Le citoyen Berthollet me dit un jour qu'il était porté à croire que la contagion se communiquait souvent par les organes de la déglutition et qu'elle avait pour véhicule l'humeur salivaire; soit que l'opinion de ce grand chimiste, qui a cultivé et honoré la médecine, fût trop présente à mon esprit, ou bien parce qu'il est dans la nature de l'homme de n'avoir

---

1. *Histoire médicale*, etc., t. I, p. 88. Larrey a contesté la courageuse action de Desgenettes, dans une note publiée et commentée par le docteur Triaire (*Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire*, Tours, Mame, 1902, p. 247 à 249). Nous ne relèverons qu'une des erreurs commises par Larrey. Il attribue le témoignage de Berthier au désir de se concilier la bienveillance de Desgenettes, en vue de son retour en France : « Un certificat de Desgenettes était indispensable; il eut l'idée de se le rendre favorable en inscrivant à l'ordre du jour qu'il s'était inoculé la peste. » Or, c'est *avant la campagne de Syrie* que Berthier avait invoqué des raisons de santé pour quitter l'Egypte. Après cette campagne, il ne renouvela pas ses démarches. L'assertion peu bienveillante de Larrey n'est donc pas fondée. Desgenettes est d'ailleurs le premier à reconnaître que le fait n'offre pas grand intérêt scientifique. Au point de vue moral, l'histoire ne peut marchander ses éloges à un acte qui a eu la plus heureuse influence sur l'esprit des soldats et a réagi contre la terreur superstitieuse inspirée par le fléau.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas à tous les instants le même degré de résolution, tant est-il que j'acceptai depuis dans le désert, avec une répugnance extrême, suivie de réflexions importunes, de l'eau que me présenta par reconnaissance, dans sa gourde, le même soldat, parfaitement guéri, qui m'avait fourni du pus pour m'inoculer [1].

Prolonger la campagne dans des circonstances si critiques, c'était mettre en danger l'existence même de l'armée, sans que les résultats à espérer compensassent les risques à courir.

Le château d'Acre, écrit Berthier [2], ne paraissait pas encore disposé à se rendre; mais on avait déjà recueilli les principaux avantages qu'on s'était promis du siège de cette place.....

La peste faisait des progrès effrayants en Syrie; déjà, elle avait enlevé 700 hommes aux Français; et, d'après les rapports recueillis à Sour, il mourait journellement plus de 60 hommes dans la place d'Acre.

La prise de cette place pouvait-elle compenser la perte d'un temps précieux, et celle d'une foule de braves qu'il aurait fallu sacrifier et qui étaient nécessaires pour des opérations plus importantes?.....

Le siège d'Acre pouvait être long et meurtrier. Tout rappelait Bonaparte en Égypte; il ne pouvait, sans compromettre le sort de son armée et de ses conquêtes, prolonger plus longtemps son séjour en Syrie.

---

1. Au sujet de l'affaiblissement moral et matériel de l'armée, on peut consulter Miot (*op. cit.*, 226). Il fait observer que les plus braves soldats furent les premières victimes du siège : « Ils firent les efforts les plus extraordinaires et j'en ai vu qui, blessés, retournaient encore au feu; mais, à la fin, ils ne se battirent plus avec cet enthousiasme et cette ardeur qui préviennent les ordres même du chef. »

Il dit que les maladies furent développées par la médiocre qualité de l'eau, la puanteur des tranchées encombrées de cadavres, la nature marécageuse de la plaine d'Acre : « La peste fit donc des ravages affreux parmi nous; elle n'épargna aucune classe..... Les coups de feu devenaient extrêmement dangereux à cause de l'insalubrité de l'air. Le tétanos suivait souvent l'amputation. »

2. *Relation des campagnes*, etc., p. 103.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE X

LA LEVÉE DU SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE

La résolution de lever le siège était arrêtée ; il fallait, avant de commencer le mouvement de retraite, assurer l'évacuation des blessés et des malades, opération difficile et longue en raison de la pénurie des moyens de transport. La première pensée de Bonaparte fut de recourir à la division Perrée, qui n'avait pas cessé de tenir la mer à proximité des côtes de Syrie et avait réussi à capturer plusieurs bâtiments ennemis. Le 11 mai (22 floréal), Ganteaume écrivit à Perrée pour l'instruire de la situation et faire appel à son concours :

Je croyais, mon cher Général, n'avoir plus que des nouvelles intéressantes à vous donner ; mais le destin en a disposé autrement. Trois fois nos braves troupes ont monté à l'assaut, trois fois elles ont été repoussées. Les renforts que nos ennemis ont reçus par le convoi de Constantinople ont été cause de cette résistance. Réduit par cette opiniâtreté à lever le siège, sans moyen de transport pour les blessés, le général en chef n'a plus recours qu'à vos moyens, et il me charge de vous ordonner de venir avec toute la division sur Césarée, où vous ne pourrez être aperçu par les vaisseaux ennemis stationnés devant Saint-Jean d'Acre. Vous devrez alors, de suite, envoyer tous vos canots et chaloupes à Tantourah, faire même approcher les deux bricks de ce port, de manière cependant à ne pas risquer d'être aperçu de la rade du Carmel, et travailler avec tous ces moyens à embarquer sur votre division 400 malheureux blessés qui resteraient à la merci du plus horrible des ennemis, si vous ne pouviez les emporter. Je sais que vous avez peu d'eau ; je ne me déguise pas les inconvénients, en raison de votre position, qui sont attachés à cette opération ; mais il s'agit ici, mon camarade, d'un


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

grand effort, il s'agit de l'honneur de notre brave armée ; il ne faut pas que nos frères soient abandonnés à la fureur de l'ennemi. J'ai exposé au général en chef le vrai tableau des difficultés que vous aurez à vaincre ; mais, sûr de votre dévouement, il m'a chargé de vous transmettre ses ordres et m'a dit qu'il vous écrirait lui-même [1].

Vous me ferez connaitre de suite combien d'hommes vous pourrez prendre, mais ne perdez pas de vue que le nombre sera au moins de 400 et qu'il faut les tous emporter.

L'objet de votre mission sera de les transporter à Damiette ou à Alexandrie, pour partir de là pour l'Europe.

Le commodore Smith ignore encore votre approche et reste toujours au mouillage. La flottille turque est inférieure aux forces que vous commandez ; elle reste également au mouillage. Je vous envoie ci-joint le détail des bâtiments dont elle est composée et leur force [2].

On nous dit que vous avez fait deux nouvelles prises ; tâchez de les armer, elles aideront au transport. Recommandez surtout au citoyen Radix de faire passer à Tantourah tous les bateaux qui pourront servir au transport des blessés à bord des frégates.

Le même jour, Ganteaume écrivit encore à Perrée :

Je vous donne avis, mon cher Général, qu'un aviso anglais m'a paru faire route pour aller à Tantourah ; peut-être que le commodore anglais, inquiet sur le sort de celui qu'il avait primitivement envoyé à cette station et que vous avez pris, a expédié ce second pour savoir ce qu'il est devenu. Tâchez de le faire intercepter, pour qu'il ne puisse donner aucun renseignement sur votre compte.

Trois nouveaux transports se sont réunis au convoi turc, ce qui fait maintenant 22 voiles.

Presque au moment où ce pressant appel lui était adressé,

1. Dans cette lettre (22 floréal-11 mai), Bonaparte fait appel au dévouement et à l'habileté de Perrée pour assurer le transport de 4 à 500 blessés : « Vous et vos équipages acquerrez plus de gloire par cette action que par le combat le plus brillant ; jamais croisière n'aura été plus utile que la vôtre, et jamais frégates n'auront rendu un plus grand service à la République. » (*Cor. de Nap.* n° 4.126).

2. La note jointe à la lettre de Ganteaume peut se résumer ainsi : Une ancienne caravelle, de 18 canons ; 3 corvettes, de 20 et 22 canons ; un gros transport, ancienne caravelle, de 22 canons ; 4 petits chebecs de 10 à 12 canons ; 10 transports. Total : 19 bâtiments, dont 9 présumés armés. Il y a, en outre, l'escadre anglaise : 2 vaisseaux et 2 frégates.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Perrée devait voir des circonstances fâcheuses interrompre le succès de ses opérations; l'intervention de forces anglaises supérieures l'obligea à s'éloigner des côtes de Syrie et à faire voile vers l'Europe, sans avoir pu remplir l'importante mission que Bonaparte lui confiait. Dans le rapport adressé au Directoire, après son retour en France, Perrée expose ainsi les incidents et l'issue malheureuse de sa croisière, depuis son départ de Jaffa, le 28 avril [1] :

..... A 7 heures (*du soir*), j'ai mis à la voile.

Rien de remarquable jusqu'au 16 dudit (*floréal-5 mai*). Ce même jour, à 5 heures du matin, étant à 5 lieues au large de Tantourah, j'ai eu la connaissance de deux grands bâtiments qui me restaient dans le nord. A 8 heures, la brume s'étant dissipée, j'ai fait revirer de bord dessus et donné à la division l'ordre de chasser les voiles aperçues. A 1 h. 1/2, je les ai reconnues pour deux bâtiments turcs ayant des troupes à bord; je leur ai tiré plusieurs coups de canon et je les ai fait amener. Il y avait à bord 450 canonniers du Grand Seigneur, 6 canons de 6 et 2 obusiers de 24; le tout artillerie de campagne façonnée à l'européenne. Je fis route pour Jaffa, où je suis arrivé le 17 dudit à 7 heures du soir. J'y ai mouillé et débarqué les prisonniers et les canons. Le 18, mon canot est arrivé de Tantourah et m'a rapporté l'ordre de débarquer encore des poudres. Je l'ai exécuté sur-le-champ et expédié de suite pour Tantourah. J'ai confié les bâtiments pris au commandant des armes et j'ai mis à la voile.

Le 19 floréal (8 *mai*), j'ai pris 2 avisos anglais. Après en avoir retiré ce qu'il y avait de meilleur, j'ai donné l'ordre de les couler bas, n'ayant aucun port pour les y envoyer, et ces bâtiments étant absolument dépourvus de tout.

Rien de remarquable jusqu'au 24 dudit. Ce jour, à midi, j'ai donné à l'*Alerte* l'ordre de chasser en avant et d'aller à Jaffa y prendre les dépêches que j'attendais à cette époque. A 6 h. 1/2, j'ai aperçu une voile étrangère à l'armée me restabt dans le nord-ouest. J'ai donné ordre à la division de mettre toutes voiles dehors pour la chasser. Toute la nuit, petit frais de vent de sud-est. J'ai forcé de voiles pour lui gagner le vent. A 4 heures du matin, j'en ai eu connaissance; elle me restait à l'est-quart-sud-est. Je lui ai donné chasse, toutes voiles dehors. A 11 h. 1/2, j'ai aperçu une nouvelle voile, aussi étrangère à l'armée, dans l'est. A 3 heures l'*Alceste*, qui était la plus près de l'aviso, m'a demandé à l'amariner. A la même heure, j'ai reconnu la seconde voile pour un vaisseau. J'ai continué la chasse jusqu'à 3 h. 1/2, que j'étais à une lieue dudit vaisseau, portant pavillon anglais. J'ai fait revirer de bord toute la division. A la même heure, la brume s'étant un peu dissipée, j'ai aperçu deux

1. *Arch. Mar.* B. B[4]. 138.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

autres vaisseaux au nord-est et deux chebecs mouillés à la côte. De suite, j'ai donné l'ordre de prendre chasse à l'ouest-5 des sud. Les vents étaient alors au nord, bon frais.... A 4 heures, j'ai aperçu deux autres voiles que j'ai jugées frégates ou vaisseaux courant sur nous, bonnettes hautes et basses. A 5 h. 1/2, j'ai donné au *Salamine* et à l'*Alerte* l'ordre de faire à la nuit close, route pour Jaffa où je présumais mon canot de retour et donner au général Ganteaume connaissance de ma position. Les vaisseaux qui nous chassaient tenaient le vent pour rallier les voiles qui en dépendaient. Toute la nuit j'ai continué la même route jusqu'au point du jour, que j'ai reviré de bord et fait gouverner toutes voiles dehors au sud-est du compas, aire de vent où Jaffa me restait distant de 16 lieues.

Le 26, même temps ; à 4 h. 1/2 du matin, on a découvert deux voiles à l'est quart sud-est, j'ai donné de suite l'ordre de chasser dessus ; à 5 h. 1/2, j'ai reconnu les voiles aperçues par l'*Alerte* et le *Salamine*. L'officier que j'avais expédié me rapporta l'ordre du général Ganteaume, d'aller à Tantourah prendre des blessés. Toute la nuit j'ai gouverné à l'est quart nord-est, toutes voiles dehors. A 8 heures du matin, calme plat. Appelé les capitaines et lieutenants de la division à bord, pour délibérer sur le parti à prendre dans une circonstance aussi critique et tenir un conseil de guerre. A 9 heures, la *Courageuse* et l'*Alceste* m'ont signalé qu'ils entendaient des coups de canon dans la partie de l'est-nord-est. A 9 h. 1/2, la vigie a annoncé trois voiles au même air de vent. J'ai envoyé de suite à tête de mât le citoyen Lasalle, officier-major, pour s'assurer du fait; il a reconnu deux vaisseaux et une frégate très proche de terre. Ci-joint la délibération du conseil de guerre sous le n° 10. A midi, d'après la délibération du conseil, j'ai fait route pour l'Europe, les vents au nord-nord-ouest, le temps embrumé.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de marine assemblé à bord de la frégate la Junon, *le 27 floréal (16 mai) à 8 heures du matin.*

Le général, après avoir fait part au conseil des dépêches du contre-amiral Ganteaume, dont les dernières en date du 22 floréal, lui ordonnent d'aller à Tantourah prendre 400 blessés pour les transporter à Damiette ou à Alexandrie et, de là, faire voile pour l'Europe,

Les membres composant le conseil interpellés par le général de déclarer leur opinion,

Considérant que les deux vaisseaux ennemis portant pavillon anglais, aperçus le 25 floréal dans les parages mêmes de Tantourah, lesquels ont chassé la division au moment où l'*Alceste* allait amariner un aviso anglais, et de plus, une frégate et deux chebecs mouillés sur la côte ne permettaient pas à la division d'exécuter l'ordre reçu ;

Que les dépêches, du général Ganteaume étant du 22, ce général ignorait que la division avait été rencontrée le 25 par des forces ennemies supérieures ;

. . . .

Que la division se trouvant dépourvue d'eau et de vivres, sans aucun moyen d'en faire, dépourvue également d'une quantité considérable de


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

munitions de guerre envoyée à l'armée de terre, dont la privation ne lui permettrait pas de faire une résistance longue et honorable..... ;

.... [1]

Ont déclaré unanimement que dans ces circonstances le parti le plus sage et le plus conforme aux intérêts de la République était de faire voile pour l'Europe et de gagner le port que le général jugera convenable.

Ont signé les membres composant le conseil:

VIDAL, lieutenant de la *Courageuse*; BEVILLE, lieutenant du *Salamine*; MARTIN, lieutenant de la *Junon*; PRIGNY, lieutenant de l'*Alceste*; LANDRY, capitaine du *Salamine*; DEMAY, capitaine de l'*Alerte*; POURQUIER, capitaine de la *Junon*; POULAIN, adjudant de la division; BARRÉ, capitaine de l'*Alceste*; TRULLET, capitaine de la *Courageuse*;

Le commissaire de la division, remplissant les fonctions de secrétaire du conseil, VILLERS.

D'après la déclaration du conseil et mon opinion conforme à la sienne de l'impossibilité d'exécuter l'ordre de prendre les blessés et de rester plus longtemps sur cette côte.....,

Je crois, pour la sûreté de la division sous mes ordres, devoir faire voile pour l'Europe.

Le contre-amiral commandant la division

PERRÉE.

Résumé de l'état de situation en vivres et en munitions de guerre existant à bord des bâtiments de la division:

A bord de tous les bâtiments: 15 coups par canon ;

A bord de tous les bâtiments: 36 jours de vivres à ration complète, dont la majeure partie en farine et en riz;

A bord des 3 frégates: 38 jours d'eau à 3/4 par homme et une seule fois la soupe.

A bord des bricks: 10 jours d'eau;

Vin et eau-de-vie: 29 jours à deux quarts.

1. Le procès-verbal invoque encore: l'utilité de donner connaissance au gouvernement de la situation de l'armée de Syrie — et l'impossibilité, au cas où l'on pourrait embarquer les blessés, de les ramener à Damiette ou à Alexandrie, ces parages étant bloqués par des forces supérieures.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT des munitions de guerre qui ont été débarquées à Jaffa par les bâtiments de la division du contre-amiral Perrée, prises sur son approvisionnement.

NOMS des BATIMENTS.	ÉPOQUES du DÉBARQUEMENT.	OBJETS DÉBARQUÉS.					
		Canons.	Poudres.	Boulets.	Platines.	Saumons de plomb.	Plomb de sonde.
La Junon	26 germinal	4 de 18	48	800	»	»	»
	8 floréal	»	5	»	28	»	4
	18 floréal	»	4	»	»	»	»
La Courageuse	26 germinal	»	20	500 de 18	»	»	»
	8 floréal	»	5	»	26	15	4
	18 floréal	»	4	»	»	»	»
L'Alceste	26 germinal	»	20	500 de 12	»	»	»
	8 floréal	»	5	»	26	»	4
	18 floréal	»	4	»	»	»	»
L'Alerte, brick	8 floréal	»	1	»	»	»	»
	18 floréal	»	3	»	»	»	»
Le Salamine, brick	8 floréal	»	1	»	»	»	»
	18 floréal	»	1	»	»	»	»
TOTAL GÉNÉRAL		4 de 18	121	1.800	80	15	12
DE PLUS, le 18 floréal (*a*)		6 de campag. de 6	23	800	»	»	»

OBSERVATION. — (*a*) Ces munitions proviennent de deux prises turques; ce sont des canons de campagne, dont deux obusiers, munis de tout leur armement et de leurs caissons.



Les mesures préparatoires à la levée du siège devant nécessiter un délai de plusieurs jours, Bonaparte voulut donner le change à l'ennemi sur sa résolution et le tenir jusqu'au bout sous la menace de nouvelles attaques. Il fit donc réparer et même développer les travaux, ralentis cependant par suite de la fatigue et de l'affaiblissement des troupes.

Le 22, écrit Doguereau, on fut, de part et d'autre, dans la plus

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grande tranquillité; l'ennemi avait aussi perdu beaucoup de monde; on se reposait des fatigues de la veille. On changea les dispositions des batteries; on décida qu'on placerait les pièces de 24 à la gauche et qu'avant de partir on raserait le palais de Djezzar; on voulait aussi feindre de choisir un nouveau point d'attaque. On commença, dès le soir, l'évacuation sur Tantourah des objets d'artillerie qui ne nous étaient plus nécessaires.

Extrait du Journal du Siège.

21 *au* 22 *floréal* (10 *au* 11 *mai*). — On rétablit les tranchées dans leur premier état.

On occupe toujours la tour et on perfectionne la double communication pour y arriver[1].

22 *floréal* (11 *mai*). — On arrange le boyau de communication de la 3e parallèle à la brèche.

Le poste de la tour est fortement inquiété par les feux du phare, de la place d'armes et de l'intérieur même du palais[2].

A la suite des assauts du 10 mai, les fossés et les tranchées se trouvaient encombrés de cadavres qui formaient un dangereux foyer d'infection. Pour permettre de les ensevelir, Bonaparte fit proposer une suspension d'armes à Djezzar; mais celui-ci refusa de recevoir le Turc qui lui fut envoyé en parlementaire[3].

LE GÉNÉRAL ANDRÉOSSY AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 22 floréal an VII (11 mai 1799).

En conséquence des ordres du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Général, donner les vôtres pour qu'il soit fourni 20 hommes pris parmi les marins qui ont été donnés au corps des pontonniers.

1. « L'ennemi répare tranquillement la brèche et paraît s'attendre à de nouvelles attaques. Il fortifie sa place d'armes de droite. » (Note du *Journal du Siège*.)

2. « Vers les 9 heures, l'ennemi s'avance pour établir une tranchée en avant de sa place d'armes de droite; on l'en empêche. » (Note du *Journal du Siège*.)

3. Voir *Journal de Jacotin*. Voir aussi lettre d'André Peyrusse à sa mère (23 floréal-12 mai) : « Nous voulions proposer un échange; les Turcs nous ont répondu à coups de fusil. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ces 20 hommes seront à la disposition du contre-amiral Ganteaume qui en a un pressant besoin pour son service et rentreront à leur corps aussitôt que l'opération à laquelle ils sont destinés sera terminée.

Salut et fraternité.

F. ANDRÉOSSY.

Le 12 mai, l'artillerie commença à bombarder violemment le palais de Djezzar; les travaux furent continués, de part et d'autre, sans incidents importants. Il en fut de même le lendemain.

Extrait du Journal du Siège.

22 au 23 floréal (*11 au 12 mai*). — On répare l'épaulement dans le fossé. L'ennemi établit derrière le mur de la tour une banquette de laquelle il nous jette continuellement des pierres.

23 floréal (*12 mai*). — Nous nous soutenons avec peine au poste de la tour.

On se contente de réparer les travaux dégradés, sans songer à en commencer de nouveaux [1].

23 au 24 (*12 au 13*). — On travaille à la communication du cavalier de tranchée au logement sur le glacis. On prolonge la 2e parallèle de droite, afin de se garder contre la place d'armes et le palais; on pratique dans cette parallèle plusieurs retours pour se flanquer et s'éclairer.

24 floréal (*13 mai*). — La tour devient de plus en plus difficile à tenir.

24 au 25 (*13 au 14*). — Toujours les mêmes réparations aux communications qui avoisinent la brèche au logement de la tour; on pratique un fourneau pour 25 l. de poudre et une fougasse pour placer trois bombes, afin de faire sauter la portion de voûte où est une partie de notre poste.

Extrait du Journal de Jacotin.

23 floréal (*12 mai*). — Les malades ont été envoyés à Tantourah, pour y être embarqués et conduits à Damiette sur les frégates, commandées par Perrée.....

Les frégates ont pris trois bâtiments turcs, portant 400 hommes et l'intendant de l'armée, avec 15 à 16 canons.

24 floréal (*13 mai*). — Il était question hier de lever le siège et surtout aujourd'hui; mais auparavant on devait bombarder le palais Djezzar avec

1. Une note du *Journal du Siège* porte que l'ennemi prolonge sa tranchée le long de la mer, cherchant à gagner du terrain pour prendre à dos les attaques. Il fallut traverser la 3e parallèle, et peu de jours après la 2e.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

1.000 bombes arrivées ce matin [1]. Proclamations des Anglais trouvées dans les fossés. Les ennemis ont fait une sortie; mais ils ont été repoussés. On leur a lancé quelques bombes. On a envoyé un parlementaire à Djezzar.

Le parlementaire, dont Jacotin mentionne l'envoi, était chargé de remettre à Djezzar cette lettre, écrite par Berthier (24 floréal-13 mai) :

Le général en chef me charge de vous proposer une suspension d'armes pour enterrer les cadavres qui sont sans sépulture sur le revers des tranchées.

Il désire aussi établir un échange de prisonniers : il a en son pouvoir une partie de la garnison de Jaffa, le général Abd-Allah et spécialement les canonniers et bombardiers qui font partie du convoi arrivé il y a trois jours à Acre, venant de Constantinople; il a aussi un grand nombre de soldats de l'armée qui était venue de Damas. Il sait qu'il y a à Constantinople et à Rhodes des Français prisonniers; il désire que vous nommiez quelqu'un pour s'aboucher sur ces différents objets avec un de ses officiers.

Cette fois, le parlementaire fut admis dans la place, d'où il revint quatre jours plus tard, porteur d'une lettre de Sidney Smith, dont il sera question ultérieurement.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 23 floréal an VII (12 mai 1799).

Le général en chef désire, Citoyen Général, que vous fassiez jeter un pont le plus tôt possible sur la rivière qui tombe dans la mer près de Haïfa; veuillez bien envoyer de suite reconnaître l'endroit le plus avantageux tant pour l'établissement de ce pont en lui-même que pour la facilité des abords et des débouchés, et de manière que ce pont soit le moins possible rapproché de la mer.

BERTHIER.

1. Le *Journal de Doguereau* dit que, le 23 floréal, on commença à tirer sur le palais de Djezzar, avec les pièces de 24 et des mortiers; le lendemain, on continua le feu : « On culbuta une partie des murs supérieurs du palais; le feu prit le soir dans la ville, mais il dura peu. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT

Devant Acre, le 24 floréal an VII (13 mai 1799).

Le général en chef vous autorise, Citoyen Commandant, à partir avec la 22e légère, un détachement de dromadaires, à qui je donne l'ordre de se rendre à Haïfa [1], pour tomber sur les Naplousains et leur faire le plus de mal possible. Je vous préviens que le général Murat vient de recevoir l'ordre d'envoyer à Haïfa tout ce qu'il a de disponible de la 25e, et de faire relever par des postes de cavalerie les détachements de la même demi-brigade qui se trouvent aux moulins de Cherdam et Denou et qui se rendront successivement à Haïfa [2]. La 25e demi-brigade remplacera la 22e légère, pendant votre opération.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON FARINIÈRES

Devant Acre, le 24 floréal an VII (13 mai 1799).

Ordre au citoyen Farinières de faire partir de suite les Maugrabins, pour rejoindre la division Kleber.

Le château de Chafa-Amr sera remis au chef du pays et défendu par les habitants. S'il se croit en sûreté parmi eux, le général en chef désirerait qu'il restât à Chafa-Amr; dans le cas contraire, il l'autorise à retourner au quartier général.

BERTHIER.

Extraits des ordres du jour de l'armée.

23 *floréal* (12 *mai*). — Les généraux de division et les commandants d'armes feront prendre les renseignements les plus précis sur ce que sont devenus les fusils des hommes morts ou blessés pendant le siège d'Acre. Cette mesure est d'autant plus nécessaire qu'on est informé que beaucoup de volontaires se permettent d'en vendre aux habitants du pays. Les états-majors particuliers rendront compte à l'état-major général du résultat des recherches ordonnées.

Les généraux et commandants d'armes sont également invités à faire procéder, dès demain matin, chacun respectivement, à l'évacuation des malades sur Haïfa, en réunissant les moyens individuels que peuvent fournir les corps qu'ils ont sous leurs ordres. Les commissaires ordinaires s'entendront pour ces objets avec l'ordonnateur en chef.

1. Voir ordre de Berthier au commandant des dromadaires (même date) prescrivant de faire partir pour Haïfa tous les dromadaires disponibles.

2. Voir ordre de Berthier à Murat (même date), prescrivant de faire partir, sur le-champ, pour Haïfa, tout ce qu'il a de disponible de la 25e.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

24 floréal (13 *mai*). — Les rondes de nuit s'aperçoivent que la plupart des postes n'ont point le mot d'ordre, les généraux de division voudront bien se faire rendre compte s'il est envoyé tous les jours exactement.

Le chef de brigade Baudot, aide de camp du général Kleber, remplira les fonctions d'adjudant général, chef de l'état-major de la division de ce général.

L'adjoint du général Rambeaud sera chargé, provisoirement et sous les ordres de l'adjudant général Gilly vieux, des détails de la division Lannes.

Le 14 mai, l'ennemi essaya de désorganiser nos travaux et fit une sortie assez importante. Après une lutte vigoureuse, il fut définitivement repoussé; nos troupes continuèrent à occuper le poste de la grosse tour :

A la pointe du jour, l'ennemi vient mettre le feu aux gabions du cavalier de tranchée de gauche; on parvient à l'éteindre.

Nous nous traversons toujours à la 3e parallèle; afin de dégrader le plus possible la tour de brèche, en cas qu'on l'abandonne, on y pratique un nouveau fourneau pour 100 livres de poudre.

On tire sur la brèche pour éloigner l'ennemi qui y travaille. Les Turcs répondent par un feu très vif. Vers 7 heures, ils font une sortie sur tous les points; sur la droite, ils parviennent près de la batterie nº 8; on les oblige à la retraite; ils débouchent en force par la brèche et s'avancent au passage, près l'ancienne mine.

On quitte le poste de la tour; bientôt repoussés vigoureusement, les Turcs se retirent en désordre; beaucoup veulent rentrer par la tour, n'y trouvent pas d'issue, redescendent et passent par la grande brèche en perdant beaucoup de monde.

On reprend le logement de la tour [1].

Dans la journée, Bonaparte fut informé des mouvements de l'escadre anglaise qui, ainsi qu'on l'a vu, déterminèrent Perrée à s'éloigner des côtes de Syrie. L'ennemi étant désormais en éveil, les évacuations par mer devenaient plus aléatoires; il importait d'y suppléer en augmentant, le plus possible, les

1. *Journal du Siège*. Le *Précis journalier* de d'Anthouard porte : « Le 25, au soir, sortie vigoureuse; le feu a été mis aux ouvrages du génie, près de l'ouvrage de gauche des assiégés. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

moyens de transport par terre, au moins jusqu'à Jaffa. A cet effet, Berthier écrivit à l'adjudant-général Boyer (25 floréal-14 mai) :

Le général en chef a reçu, Citoyen Commandant, la lettre par laquelle vous lui annoncez la position des djermes turques et du vaisseau *le Thésée*. Le général en chef pense que du moment où le chef d'escadron Lambert aura battu les Naplousains, l'objet de la station des bâtiments turcs étant manqué, ils retourneront à Acre, ainsi que le *Thésée*; et, dès lors, la communication se trouvant libre, les bateaux portant les malades pourront profiter de cette circonstance pour filer dans la nuit sur Jaffa, d'où ils reviendront à Tantourah prendre d'autres malades.

Il peut se faire que le *Thésée* se mette à chasser nos frégates ; dans ce cas, nos bateaux se trouveront également dégagés et pourront, sans inconvénient, se rendre à Jaffa.

L'intention du général en chef est, en outre, que vous envoyiez par terre, à Jaffa, tous les malades qui peuvent supporter le voyage à pied ou sur des montures. Il est essentiel que vous évacuiez par cette voie tout ce qui sera possible. Vous savez que Jaffa offre un point de sûreté et des établissements de tout genre. Le général en chef désire que, dès que le chef d'escadron Lambert aura dissipé les Naplousains, il escorte sur Jaffa cette dernière évacuation, et vous lui en donnerez l'ordre. Les opérations du général en chef étant subordonnées aux évacuations dont vous êtes chargé, vous aurez soin d'instruire ponctuellement et fréquemment le général de la suite de vos opérations. L'adjoint Peyre, qui vous porte cette lettre, reviendra avec vos dépêches dès que vous le jugerez à propos.

Le général en chef vous recommande de tenir une note exacte des malades et blessés qui seront évacués tant par mer que par terre.

Le général Ganteaume donne l'ordre, d'après celui du général en chef, à la chaloupe canonnière *l'Hélène*, qui se trouve à Jaffa, de venir prendre son canot à Tantourah, en supposant que la présence des forces ennemies ne s'y oppose pas.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE AU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DU GÉNIE

Devant Acre, le 25 floréal an VII (14 mai 1799).

Vous rendrez un service essentiel aux blessés, Citoyen, en faisant faire dans la journée quelques brancards pour les transporter.

Je vous prie de me dire sur quelle quantité je puis compter.

DAURE.

Au bas de la lettre, on lit :

Répondre que l'on va en construire trois, n'ayant pas de bois pour en faire d'autres.

LACOSTE.

Le 15 mai, l'ennemi ne renouvela pas sa tentative de la veille; le bombardement continua avec une certaine violence :

On fit feu sur la place, écrit Doguereau, des pièces de 24 et 18, et l'on envoya encore quelques bombes. L'enceinte de la place n'était plus qu'un tas de ruines, qu'il n'était pas difficile d'escalader; mais chaque maison retranchée dans l'intérieur de la place eût offert la difficulté d'un siège.

On continua l'évacuation des blessés. Le départ de nos frégates fut très contrariant, puisqu'il nous enlevait des moyens de transporter nos malheureux blessés en Égypte. Bonaparte était extrêmement inquiet sur leur compte: on ne voyait pas trop comment les emmener.

Cette évacuation fit l'objet des ordres suivants, adressés par Berthier ou, en son nom, par Andréossy (26 floréal-15 mai) :

Au général Dommartin. — Il est essentiel, Citoyen Général, que vous employiez tous vos ouvriers disponibles à faire des brancards pour terminer les évacuations; l'objet est de la plus grande urgence, et je vous engage à y faire travailler de suite et sans relâche [1].

1. Un ordre à Sanson reproduit ce premier alinéa.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Vous voudrez bien mettre, s'il est possible, à la disposition de l'ordonnateur en chef une centaine de fusils provenant des hommes tués, pour armer les boulangers, bouchers et autres employés des administrations.

Au chef de l'état-major du génie. — Vous voudrez bien, Citoyen, m'envoyer de suite l'état des chevaux, ânes, chameaux et dromadaires, ainsi que des domestiques français et turcs qui se trouvent dans votre arme en remplissant le modèle que vous trouverez ci-joint.

Au commandant du génie. — La nécessité d'évacuer promptement le reste des malades qui se trouvent à l'ambulance, oblige, Citoyen Général, à intéresser les différentes armes, pour que chacun concourre à aider aux moyens de transport, et le général en chef se persuade que tout le monde s'y prêtera avec plaisir. Vous voudrez donc bien, Citoyen Commandant, faire envoyer demain à 6 heures du matin, à l'ambulance, cinq chevaux sellés et bridés avec des domestiques ou conducteurs, et le plus d'ânes qu'il vous sera possible, pour aller porter des malades à Haïfa, et de là à Tantourah.

A l'adjudant général Leturcq. — En conséquence des ordres du général en chef, il est ordonné à l'adjudant général Leturcq, de se rendre de suite à Haïfa, pour y prendre le commandement de cette place et opérer, par tous les moyens possibles, l'évacuation par terre des malades sur Tantourah. L'adjudant général Leturcq enverra des notes fréquentes.

Le 16 mai, les assiégés renouvelèrent leurs tentatives de sortie, mais furent repoussés avec des pertes considérables.

A 2 heures 1/2 du matin, écrit Berthier [1], l'ennemi fait une sortie; il est repoussé avec vigueur, après avoir perdu beaucoup de monde. A 7 heures, il en fait une nouvelle sur tous les points ; partout il trouve la même résistance. Il ne peut pénétrer dans aucun boyau ; il est mitraillé par les batteries et reconduit, la baïonnette aux reins, dans ses places d'armes ; tout est couvert des cadavres des assiégés. Ce combat glorieux et sanglant ne coûte aux Français que 20 hommes tués et 50 blessés.

1. *Relation des campagnes*, etc., p. 105.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal du Siège.

Nouvelle sortie de toutes parts et à plusieurs reprises. Sur la gauche, l'ennemi débouche par ses lignes de contre-approche et s'empare pour quelques instants des petites hauteurs qui appuient la 2e parallèle ; il est repoussé [1].

Extrait du Journal de Doguereau.

Les Turcs firent une sortie générale ; le combat dura trois heures. Le reste des troupes, arrivées le 19 de Constantinople et exercées à l'européenne, débouchèrent sur nos tranchées en colonnes serrées. Nous repliâmes les postes que nous occupions sur les remparts ; par suite, les batteries des pièces de campagne et de siège purent tirer à bonne portée à mitraille ; un grand nombre d'ennemis restèrent sur le champ de bataille. Nos troupes battirent la charge dans la tranchée, et on les poursuivit jusque dans la ville, la baïonnette dans les reins ; on leur enleva beaucoup de drapeaux.

On fit retirer, le soir, une partie des pièces de siège ; celles qu'on laissa furent destinées à repousser l'ennemi, s'il tentait de nouveau de sortir.

Evacuation d'artillerie sur Tantourah.

Après les deux échecs subis dans la matinée, l'ennemi ne chercha plus à inquiéter nos postes ; il fut possible de commencer le désarmement des batteries. On s'occupa activement de cette opération, ainsi que de l'évacuation des blessés et du matériel.

1. « Le service de la tranchée devient trop pénible, les boyaux sont remplis de cadavres à peine couverts d'un sable mouvant et qui se soulève sous les pas. A un spectacle aussi affreux se joint une puanteur insupportable. On avait demandé plusieurs fois au pacha qu'il fût permis d'enterrer les morts ; il s'y refusa toujours. » (Note du *Journal du Siège*).


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Je désire, Citoyen Général, que vous preniez vos mesures de manière à avoir 40 coups à mitraille par pièce de 24 à tirer dans le cas où l'ennemi voudrait faire des sorties, et 10 à boulets;

30 coups de caronade à mitraille et 10 à boulets ;

30 coups à mitraille par pièce de 18, et 10 à boulets;

40 coups à mitraille par pièce de 12, et 20 à boulets;

Vous réserverez également vos bombes pour les jeter au moment où l'ennemi se réunirait pour faire des sorties.

Vous pouvez mettre la moitié de la charge ordinaire.

Je vous salue.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL LETURCQ

Au camp devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Faites filer, Citoyen, demain matin, 400 blessés sur Tantourah. L'adjudant général Boyer me mande qu'il en a fait partir aujourd'hui 400 par terre et 150 par mer. Vous me mandez que vous n'en avez fait partir aujourd'hui que 100.

Ainsi, il serait possible que les frégates se présentassent et qu'il n'y eût point de blessés, ce qui serait un contre-temps fâcheux. Ne perdez donc pas un instant.

Faites en sorte que, demain à midi, j'aie un état des blessés à Haïfa et au mont Carmel.

Les malades devront aussi être évacués, mais séparément.

Il est nécessaire que, le 29 au soir, il ne reste pas un seul malade ni blessé à Haïfa ou au mont Carmel.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL BOYER

Devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Faites filer les blessés sur Jaffa ou sur les frégates; l'adjudant général Leturcq, qui est à Haïfa, vous en enverra demain un grand convoi.

Faites en sorte que, le 30 au matin, il n'y ait à Tantourah ni malades ni blessés. 200 malades vont être évacués demain à Tantourah, venant du mont Carmel; faites les évacuer de suite sur Jaffa.

Faites embarquer, autant qu'il vous sera possible, l'artillerie qui vous a été envoyée à Jaffa, sans cependant faire tort aux malades.


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

Faites en sorte que, demain au soir, j'aie un état exact des blessés évacués et de ce qui reste.

Faites connaître aux blessés que l'ennemi a voulu faire une sortie, qu'il a perdu 400 hommes et qu'on a pris 9 drapeaux.

BONAPARTE.

État des blessés et fiévreux qui sont dans les hôpitaux de Haïfa et du mont Carmel le 27 floréal, à 10 heures du soir [1].

550 blessés, savoir..	100 peuvent marcher. 330 peuvent aller sur des montures. 150 sur des brancards ou prolonges.
222 fiévreux, savoir.	150 peuvent marcher. 72 peuvent aller sur des montures.
TOTAL : 772.	

L'Adjudant général,
LETURCQ.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE A L'ADJUDANT GÉNÉRAL ALMERAS

Devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

On va évacuer le plus de blessés possible sur Damiette; si les communications sont libres, faites-les filer sur-le-champ au Caire, où ils trouveront plus de commodités. Il y en aura 400 à 500.

Écrivez à Alexandrie pour qu'on vous remplace les pièces et la poudre que vous avez envoyées à Acre. Vous sentez combien il est nécessaire que Lesbé soit dans un état de défense respectable. Demandez tout ce qui est nécessaire pour approvisionner vos pièces à 100 coups.

Demandez aussi deux pièces de 12 et de 18 pour réarmer l'*Étoile* et le *Sans-Quartier*. Il est nécessaire d'avoir le plus de bâtiments possible à l'embouchure du Nil.

Nous nous sommes emparés de la première enceinte d'Acre; nous avons rasé le palais de Djezzar et écrasé la ville avec des bombes. Les habitants se sont tous sauvés; Djezzar lui-même a été blessé.

L'armement de Chypre, dont vous me parlez, est effectivement arrivé ici; il avait 5.000 hommes de débarquement; presque tous ont été tués ou blessés dans les différentes affaires du siège.

Ne négligez aucuns moyens pour terminer les fortifications de Lesbé et pour vous approvisionner; réorganisez votre flottille, tant sur le lac Menzaleh que sur le Nil.

1. Cité dans l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*, par Desgenettes, p. 84.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans trois ou quatre jours, je partirai pour Le Caire; il sera possible qu'arrivé à Katieh, je passe par Damiette.

Il sera nécessaire d'avoir, à Om-Fareg, une certaine quantité de barques prêtes pour les malades ou blessés que nous pourrions avoir avec nous.

BONAPARTE.

Bonaparte écrivit également à Dugua et au divan du Caire pour leur annoncer son très prochain retour en Egypte, qu'il présentait, non comme un aveu d'impuissance, mais comme le couronnement des succès remportés contre Djezzar et le pacha de Damas.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DUGUA

Devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Vous devez avoir reçu, Citoyen Général, le bataillon de la 4e légère que j'ai fait partir, il y a quinze jours, et qui, à cette heure, doit être arrivé au Caire.

Sous trois jours, je partirai avec toute l'armée pour me rendre au Caire; ce qui me retarde, c'est l'évacuation des blessés. J'en ai 600 à 700.

Je me suis emparé des principaux points de l'enceinte d'Acre. Nous n'avons pas jugé à propos de nous obstiner à assiéger la deuxième enceinte; il eût fallu perdre trop de temps et trop de monde.

Djezzar a reçu, il y a dix jours, une flotte de trente gros bâtiments grecs et 5.000 à 6.000 hommes de renfort. Cette expédition était destinée pour Alexandrie.

Perrée a pris deux de ces bâtiments, sur lesquels étaient les canonniers, les bombardiers et mineurs, ainsi que plusieurs pièces de canon.

Prenez des mesures pour que la navigation de Damiette au Caire soit sûre et que les blessés puissent filer rapidement dans les hôpitaux du Caire.

Si le citoyen Cretin est au Caire et que vous ayez une escorte suffisante à lui donner, faites-lui connaître que je désire qu'il vienne à ma rencontre à El-Arich, afin que nous puissions arrêter ensemble les travaux à faire à ce fort, à Katieh et à Salheyeh.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Consultez-vous avec Rouvier pour faire filer deux pièces de 12 et de 18, pour réarmer l'*Étoile* et le *Sans-Quartier*, dont les pièces ont été envoyées au siège et sont cassées. Vous sentez combien il est essentiel que la bouche de Damiette soit bien gardée.

Dans les quinze premiers jours du mois prochain, je compte être bien près du Caire.

Bon est blessé, Lannes ne l'est que légèrement; mon aide de camp Duroc, qui avait été blessé, est guéri. Venture est mort de la diarrhée [1].

Je vous amènerai beaucoup de prisonniers et de drapeaux.

Je vous salue.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU DIVAN DU CAIRE

Devant Acre, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Enfin j'ai à vous annoncer mon départ de la Syrie pour Le Caire, où il me tarde d'arriver promptement. Je partirai dans trois jours et j'arriverai dans quinze. J'amènerai avec moi beaucoup de prisonniers et de drapeaux.

J'ai rasé le palais de Djezzar, les remparts d'Acre et bombardé la ville, de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre. Tous les habitants ont évacué la ville par mer. Djezzar est blessé et retiré avec ses gens dans un des forts du côté de la mer, il est grièvement blessé.

De 30 bâtiments chargés de troupes qui sont venues à son secours, 3 ont été coulés bas par mes bâtiments; 4 ont été pris, avec l'artillerie qu'ils portaient, par mes frégates; le reste est dans le plus mauvais état et entièrement détruit.

Il me tarde beaucoup de vous voir et d'arriver au Caire, d'autant plus que je vois que, malgré votre zèle, un grand nombre de méchants cherchent à troubler la tranquillité publique.

Tout cela disparaîtra à mon arrivée comme le nuage aux premiers rayons du soleil.

Venture est mort de maladie, perte qui m'a été très sensible [2].

Je vous salue.

BONAPARTE.

1. Voir dans le Registre des ordres particuliers de Berthier (27 floréal-16 mai), l'inventaire des effets du « citoyen Venture, mort aujourd'hui. »

2. Le *Journal d'Abdurrhaman* reproduit cette lettre de Bonaparte et ajoute :

« La véritable lettre qui arriva au divan de la part de Bonaparte, lorsqu'il fut reconnu qu'il ne pouvait prendre Acre et qu'il pensa à revenir au Caire, était ainsi conçue :

« Il faut que nous levions le siège d'Acre pour quinze motifs : le 1er, nous sommes « restés devant la ville sept jours, sans combattre, les Anglais sont venus et ont « fortifié la ville, à la manière des Français ; 2°, les six vaisseaux sortis d'Alexan- « drie avec la grosse artillerie, ont été pris par les Anglais, devant Jaffa ; 3°, la peste



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ordre du jour de l'armée du 27 floréal (16 *mai*).

Le général en chef ordonne que l'on s'occupe de suite à aiguiser les baïonnettes sur les trois arêtes.

Extrait du Registre des ordres particuliers de Berthier.

27 *floréal au soir* (16 *mai*). — Ordre au général Lagrange de partir à 2 heures du matin, pour aller surprendre le village de Zib et d'exiger des cheiks qu'ils lui livrent des hommes appartenant à Djezzar.

La journée du 17 mai fut assez tranquille. Le *Journal du siège* la résume en quelques lignes :

Nous reprenons, le matin, le poste du cavalier de la 3e parallèle. Les communications à la tour sont continuellement à réparer.

On s'occupe à établir des fourneaux sous plusieurs piliers de l'aqueduc, afin de les détruire à notre départ.

Jacotin note ce détail :

Les Anglais ont renvoyé le parlementaire que le général en chef a envoyé à Djezzar il y a quelques jours. Un parlementaire de Djezzar a fait des propositions qui n'ont pas été admises.

On doit lever le siège la nuit du 30 au 1er.

Le parlementaire renvoyé par les Anglais était chargé de remettre la lettre suivante de Sidney Smith à Bonaparte [1] :

« désole l'armée; 4e, la disette des environs; 5e, la guerre qui est allumée à Saïd « entre les Français et Mourad-Bey, dans laquelle près de 300 Français sont morts; « 6e, nous avons appris que les habitants de l'Hedjaz sont venus à Saïd, avec le « cheik Giulani, 7e Mohammed-el-Mogrebi qui a rassemblé beaucoup de troupes « et dit qu'il est sultan d'Occident; 8e, la présence des Anglais devant Alexandrie « et Damiette; 9e, la flotte russe est devant Rhodes; 10e, il nous est arrivé la nou- « velle que la paix avec l'Autriche est rompue; 11e, l'arrivée de la réponse à nos « lettres à Tipoo, roi de l'Inde, que nous avions expédiées avant de venir à Acre; « 12e, la mort de Caffarelli, connu par sa jambe de bois, l'ingénieur qui dirigeait « toutes les batteries; 13e, nous avons entendu dire qu'un homme nommé Mus- « tapha Pacha a été pris par les Anglais à Constantinople pour être conduit en « Égypte; 14e, Djezzar a mis toutes ses richesses sur les bâtiments anglais, et « son intention, à la prise de la ville, est de s'y réfugier; 15e, le siège d'Acre nous « demandant 3 ou 4 mois nous causerait beaucoup de dommages ».

1. Datée du 16 mai, à bord du vaisseau de S. M. Britannique, *le Tigre*, devant Acre.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

Vos instructions à votre émissaire Beauchamp contenant ces mots : « Si l'on demande, les Français consentiront-ils à quitter l'Égypte? », et votre réponse : « Pourquoi pas? » étant à côté, je crois pouvoir vous envoyer la proclamation de la Porte ottomane ci-incluse, sans que vous puissiez le trouver mal à propos.

Je n'ai pas voulu faire la question : « Les Français veulent-ils quitter la Syrie? » avant que vous n'eussiez fait l'essai de vos forces et des nôtres, puisque vous ne pouviez pas être convaincu, comme je le suis, de l'impraticabilité de votre entreprise; mais maintenant que vous voyez cette place défendue comme elle peut l'être par sa position, sinon par ses fortifications, et par la bravoure de sa garnison qui n'est pas moins nombreuse que les assiégeants, et que vous voyez qu'elle est renforcée tous les jours au lieu d'être affaiblie après deux mois de siège, je vous fais la demande :

« Voulez-vous évacuer le territoire ottoman avant que l'arrivée de la grande armée combinée change la nature de la question? »

Croyez, Monsieur le Général, que le désir d'épargner plus d'effusion de sang est le seul motif qui a dicté cette proposition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sidney SMITH.

Proclamation.

Le Ministre de la Sublime-Porte aux généraux, officiers et soldats de l'armée française qui se trouve en Egypte.

Le Directoire français, oubliant entièrement le droit des gens, vous a induits en erreur, a surpris votre bonne foi, et au mépris des lois de la guerre, vous a envoyés en Égypte, pays soumis à la domination de la Sublime Porte, en vous faisant accroire qu'Elle-même avait pu consentir à l'envahissement de son territoire.

Doutez-vous qu'en vous envoyant ainsi dans une région lointaine, son seul et unique but n'ait été de vous exiler de la France, de vous précipiter dans un abîme de dangers, et de vous faire périr tous autant que vous êtes? Si, dans une ignorance absolue de ce qui en est, vous êtes entrés sur les terres de l'Égypte, si vous avez servi d'instrument à une violation des traités, inouïe jusqu'à présent


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

parmi les puissances, n'est-ce point par un effet de la perfidie de vos Directeurs? Oui, certes; mais il faut pourtant que l'Égypte soit délivrée d'une invasion aussi inique; des armées innombrables marchent en ce moment, des flottes immenses couvrent déjà la mer.

Ceux d'entre vous, de quelque grade qu'ils soient, qui voudront se soustraire au péril qui les menace, doivent, sans le moindre délai, manifester leurs intentions aux commandants des forces de terre et de mer des puissances alliées : qu'ils soient sûrs et certains qu'on les conduira dans les lieux où ils désireront aller et qu'on leur fournira des passeports pour n'être pas inquiétés pendant leur route par les escadres alliées, ni par les bâtiments armés en course. Qu'ils s'empressent donc de profiter à temps de ces dispositions bénignes de la Sublime-Porte, et qu'ils les regardent comme une occasion propice pour se tirer de l'abîme affreux où ils ont été plongés!

Fait à Constantinople, le 11 de la lune de Ramadan de l'an de l'Hégire 1213 (15 février 1799) [1].

Signé du sceau du ministère ottoman.

Je, soussigné, ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre près la Porte ottomane, et actuellement commandant la flotte combinée devant Acre, certifie l'authenticité de cette proclamation et garantis son exécution.

A bord du *Tigre*, le 8 mai 1799.

Signé : Sidney Smith.

Cet écrit, dit Berthier, reçoit la seule réponse que l'honneur accorde à de lâches conseils : le silence du mépris. L'amiral anglais fait connaître qu'il existe entre l'Angleterre et la Porte un traité d'alliance signé le 5 janvier 1799; il envoie quelques prisonniers français, qu'il avait enlevés des mains de Djezzar.

L'officier qui commandait le canot anglais est renvoyé sans réponse, et le feu continue de part et d'autre [2].

1. Cette proclamation existe en placard « de l'imprimerie impériale à Haskeny », avec la date : « le 3 de la lune de Zilkadé, de l'an de l'Hégire 1213, et le 8 avril 1799. »

2. *Relation des campagnes*, etc., p. 100.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les assiégés avaient profité des sorties, notamment de celle du 16 mai, pour répandre à profusion, dans les tranchées françaises, des exemplaires de la proclamation de la Porte. Mais leur manœuvre fut loin de produire le résultat qu'ils en avaient espéré. Malgré le découragement inspiré par l'insuccès du siège, malgré les appréciations sévères que provoquait tant de sang inutilement versé [1], les troupes étaient trop profondément attachées à leur devoir pour écouter cet appel à la défection.

A la lecture de la proclamation du vizir, ainsi apostillée par le commodore anglais, les soldats français ne purent contenir leur indignation et demandèrent unanimement qu'il leur fût permis de venger cet outrage, en se portant à un nouvel assaut, où ils voulaient prouver aux Turcs et à leurs alliés les Anglais, que les vainqueurs d'Italie et d'Egypte préféraient la mort au déshonneur. Mais, depuis les assauts du 10 mai, Bonaparte, bien convaincu que tous les efforts étaient désormais inutiles pour prendre Saint-Jean-d'Acre, avait résolu de lever le siège ; et l'armée dut ajourner les témoignages de son ressentiment [2].

Ce fut le 17 mai que Bonaparte, après un suprême conseil de guerre [3], fit connaître aux troupes sa résolution définitive.

1. Dans son *Histoire de l'Expédition* (t. I, p. 306), P. Martin dit que la confiance de l'armée se détachait de Bonaparte pour se porter sur Kleber : « Sa manière de combattre, en ménageant le soldat, faisait la critique de celle de Bonaparte, qu'il appelait un général à dix mille hommes par semaine. »

Bien que la malveillance de Martin à l'égard de Bonaparte rende son témoignage suspect, le mot qu'il prête à Kleber peut être tenu pour authentique. Miot le cite également (*Mémoires pour servir à l'histoire*, etc., édition de 1814, p. 209). Il y a du reste un accord presque unanime, parmi les témoins du siège, pour reprocher à Bonaparte la témérité des premières attaques.

2. *Victoires et Conquêtes*, t. X, p. 218. Les écrivains contemporains, des tendances les plus diverses, Miot, Martin, Niello Sargy, Thibaudeau, Louis Reybaud constatent également que la proclamation de la Porte fut loin de produire l'effet attendu par ses propagateurs.

3. « Le lendemain (17 mai), le général en chef, qui, bien malgré lui, crut devoir prendre enfin la résolution de lever le siège, après soixante jours de tranchée ouverte, assembla un conseil de guerre et consulta ses généraux. Voici quel fut l'avis du général Kleber : « Général, dit-il, je compare la ville d'Acre à une pièce » de drap. Lorsque je vais chez le marchand pour l'acheter, je demande à la » palper; je la vois, je la touche, et, si je la trouve trop cher, je la laisse. » On sent bien que ce fut l'avis de tout le conseil, que le général en chef n'avait assemblé que pour la forme. Le lendemain, il fit mettre à l'ordre une proclation à ses soldats, à l'effet de colorer et de pallier cette détermination en rappelant tout le mal qu'il avait fait à Djezzar et exagérant nos avantages remportés

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Proclamation

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

SOLDATS,

Vous avez traversé le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, avec plus de rapidité qu'une armée arabe.

L'armée qui était en marche pour envahir l'Égypte est détruite; vous avez pris son général, son équipage de campagne, ses bagages, ses outres, ses chameaux.

Vous vous êtes emparés de toutes les places fortes qui défendent les puits du désert.

Vous avez dispersé aux champs du mont Tabor cette nuée d'hommes accourus de toutes les parties de l'Asie dans l'espoir de piller l'Égypte.

Les trente vaisseaux que vous avez vus arriver dans Acre, il y a douze jours, portaient l'armée qui devait assiéger Alexandrie; mais obligée d'accourir à Acre, elle y a fini ses destins; une partie de ses drapeaux orneront votre entrée en Egypte.

Enfin, après avoir, avec une poignée d'hommes, nourri la guerre pendant trois mois dans le cœur de la Syrie, pris 40 pièces de campagne, 50 drapeaux, fait 6.000 prisonniers, rasé les fortifications de Gaza, Jaffa, Haïfa, Acre, nous allons rentrer en Égypte; la saison des débarquements m'y rappelle.

Encore quelques jours, et vous aviez l'espoir de prendre le pacha même au milieu de son palais; mais dans cette saison la prise du château d'Acre ne vaut pas la perte de quelques jours: les braves que je devrais d'ailleurs y perdre sont aujourd'hui nécessaires pour des opérations plus essentielles.

Soldats, nous avons une carrière de fatigues et de dangers à courir; après avoir mis l'Orient hors d'état de rien faire contre nous cette campagne, il nous faudra peut-être repousser les efforts d'une partie de l'Occident.

Vous y trouverez une nouvelle occasion de gloire; et si, au milieu de tant de combats, chaque jour est marqué par la mort d'un brave, il faut que de nouveaux braves se forment et prennent rang à leur tour parmi ce petit nombre qui donne l'élan dans les dangers et maîtrise la victoire.

BONAPARTE.

---

en Syrie. » (*Mémoires sur l'expédition d'Égypte*, par Jean-Gabriel de Niello Sargy, p. 288).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne au général Dommartin de faire tirer, dans la soirée, tout ce qui lui reste de boulets et de mitraille de 24. Il lui ordonne de prendre des mesures de manière qu'à 11 heures du soir les trois pièces de 24 et leurs affûts soient en chemin pour se rendre à Tantourah [1], et de faire toutes ses dispositions de manière que, le 30 à midi, tous les attelages soient de retour au camp.

Le général Dommartin donnera des ordres pour que, de Jaffa, l'on envoie à Tantourah les harnais nécessaires pour traîner les pièces de 24, parce que, s'il n'était pas possible de les embarquer à Tantourah, l'intention du général en chef est de prendre les chevaux des officiers et même ceux de la cavalerie pour faire traîner ces pièces jusqu'à Jaffa.

Le général Dommartin fera ses dispositions de manière à destiner 3 pièces d'artillerie à chacune des 4 divisions, 2 pièces aux guides à cheval, 2 à la cavalerie. Il pourra désigner les 3 de la division Kleber et les 2 de la cavalerie parmi les 6 qu'a le général Junot. Les généraux de division doivent passer une revue de leur division le 30 au matin; il est probable que l'armée se mettra en mouvement le 1er prairial au soir.

Les généraux de division ont ordre de faire compléter 50 coups par homme. Le général Dommartin donnera ses ordres en conséquence.

Le parc d'artillerie se tiendra prêt à partir au premier ordre, trois heures après celui qu'il aura reçu dans la nuit du 30 au 1er, ou dans la journée du 1er prairial.

Le général Dommartin fera jeter, cette nuit, à la mer les deux mauvaises pièces de 18 en fer.

Dans la nuit du 29 au 30, il fera jeter à la mer une pièce de 12 et une pièce de 18.

---

1. Voir *Journal de Doguereau* : « On enterra, près de l'ambulance, une des pièces de 24 qu'on voulait conduire à Tantourah et dont l'affût se brisa. Les deux autres continuèrent leur route. » Voir, au sujet de cet accident, les *Nouveaux Mémoires* de Richardot, p. 171.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans la nuit du 30 au 1er prairial, il fera également jeter à la mer les 3 autres pièces de 18, les mortiers turcs, ainsi que tous les boulets qu'on n'emportera pas, et la seconde pièce de 12.

Il aura soin que le pont sur la petite rivière auprès de Haïfa soit bien en état le 30 ou le 1er.

Le général Dommartin fera remettre au génie les poudres dont il est convenu avec le général en chef pour faire sauter, hors de la ville, les objets ordonnés aux mineurs.

Le général Dommartin voudra bien donner ses ordres au parc, pour que les litières destinées aux citoyens Croisier et Arrighi soient prêtes, et toutes attelées, demain à 6 heures du soir. Ces deux officiers ont envoyé deux selles au parc pour en faire faire des harnais [1].

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne au commandant du génie de donner ses ordres aux mineurs de faire sauter, dans la nuit du 1er prairial, à 9 heures du soir, cinq regards ou aiguilles de l'aqueduc et deux portions de l'aqueduc ; faire sauter, le 1er, également à 9 heures du soir, les piliers de la mosquée où sont situés les fours et les quatre coins de l'ambulance.

Les mineurs se tiendront également prêts à faire sauter au premier ordre, dans la nuit du 1er au 2, le fortin de Haïfa et six principaux points de l'enceinte.

BERTHIER.

ORDRE AUX GÉNÉRAUX DE DIVISION ET A CEUX DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne aux généraux de division ou aux officiers généraux qui les remplacent de passer le 30, matin, la revue de leurs

1. A la même date, Berthier écrit encore à Dommartin, d'envoyer sur-le-champ à Haïfa « tous les vourses (*sic pour wursts*) du parc pour servir à transporter les malades et blessés de Haïfa à Tantourah. » Il ajoute : « Nous avons à Haïfa un engorgement de 800 blessés, tandis qu'il n'y en a presque plus à Tantourah. » Ces voitures se rendront à Haïfa, auprès de l'adjudant général Leturcq. *Arch. Art.*


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

divisions; ils auront soin que les sabres soient dans le meilleur état; ils feront compléter 50 cartouches par homme et 3 pierres à feu.

Le général Dommartin a ordre de désigner 3 pièces d'artillerie pour être attachées à chaque division.

L'ordonnateur en chef a ordre de faire distribuer des vivres à l'armée le 30 au matin, pour le 30, les 1er, 2 et 3 prairial.

Les commissaires des guerres des divisions veilleront à l'exécution de cet ordre.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Commandant, que tous les blessés qui peuvent se trouver dans l'arme du génie partent le 30, à 3 heures et demie du matin.

En conséquence, vous leur ordonnerez de se rendre à la tente du général Lannes, pour partir avec lui sous l'escorte d'un bataillon de la 69e et se rendre à Haïfa.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL BON

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

L'intention du général en chef, Citoyen Général, est que vous partiez le 30 au matin pour vous rendre à Haïfa, ainsi que le reste des blessés qui pourraient se trouver dans votre division.

En conséquence, il est nécessaire que vous soyez rendu le 30, à 3 heures et demie du matin, au camp du général Lannes, pour partir avec lui à 4 heures précises sous l'escorte d'un bataillon de la 69e demi-brigade. Les citoyens Duroc et Croisier partent également avec vous par ce convoi.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL LANNES.

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

D'après les dispositions du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Général, donner l'ordre à un bataillon de la 69e demi-brigade de partir demain, à 3 heures du matin, avec armes et bagages, pour se rendre à Haïfa, où il tiendra garnison jusqu'à nouvel ordre.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Vous ordonnerez au commandant de ce bataillon de porter une quinzaine de blessés sur des brancards, qu'ils prendront en passant à l'ambulance.

Vous ordonnerez à l'autre bataillon et à tout ce qui restera au camp de la 69e, d'en partir avec armes et bagages, le 30, à 4 heures du matin, pour se rendre à Haïfa ; ce bataillon est destiné à vous servir d'escorte ainsi qu'au général Bon, aux citoyens Duroc, Croisier et Arrighi et à tous les blessés qui resteraient dans les divisions. Je leur donne en conséquence l'ordre d'être rendus à votre camp le 30, à 3 heures et demie du matin. Vous resterez à Haïfa avec ce bataillon jusqu'à nouvel ordre.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous envoyiez demain 29, à Tantourah, les femmes, les chevaux blessés, les selles et enfin tous les embarras de la cavalerie, ainsi que tous les hommes à pied ; ces objets se réuniront à Haïfa demain, à 9 heures du matin, d'où ils continueront leur marche pour Tantourah. Ce dépôt sera commandé par un chef de brigade auquel vous donnerez une instruction. Ces hommes prendront du pain au camp pour quatre jours.

Le général Dommartin a ordre de destiner deux pièces d'artillerie pour la cavalerie ; elles seront sûrement désignées parmi les six qu'a le général Junot.

L'ordonnateur en chef a ordre de faire distribuer des vivres à l'armée le 30, pour le 30, le 1er, le 2 et le 3 prairial.

Vous trouverez ci-joint un ordre pour le général Junot. Je vous prierais de me faire passer le reçu du paquet du général Junot, contenant des dispositions pressées et importantes.

BERTHIER.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL JUNOT

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799).

Le général en chef ordonne au général Junot de faire brûler tous les moulins qui sont sur le Jourdain, de faire vendre, donner ou brûler tous les blés, avoines, etc., qui resteraient dans les magasins de Tabarieh et de crever les canons qui se trouveraient dans le fort.

Il est ordonné au général Junot de prendre position, le 30, à 2 heures après-midi, sur les hauteurs de Safoureh, de renvoyer de suite, à Haïfa, les femmes, bagages et éclopés qu'il pourrait avoir avec lui, tant de l'infanterie que de la cavalerie; il n'oubliera pas de retirer de Nazareth 38 hommes de la 2e qui y sont, ainsi que tous les employés aux vivres et autres Français.

Il tâchera que ses troupes aient, le 30, du pain et de la viande jusqu'au 2 prairial soir.

Le général Junot donnera l'ordre aux deux fils de Daher d'être rendus demain, dans la matinée, au quartier général, pour conférer avec le général en chef.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU COMMISSAIRE ORDONNATEUR DAURE

Devant Acre, le 28 floréal an VII (17 mai 1799)

Le général en chef ordonne, Citoyen Ordonnateur, que dans la matinée du 30, vous fassiez distribuer à tout ce qui compose l'armée, les vivres pour le 30, le 1er, le 2 et le 3 prairial.

Il ordonne également que vous vous arrangiez de manière que, le 1er, à midi, vous n'ayiez plus besoin des fours et qu'il n'y ait plus rien dans les moulins.

Il est à présumer que l'armée pourra se mettre en mouvement le 1er prairial au soir.

Je vous préviens que je donne l'ordre à un bataillon de la 69e de partir demain 29, à 3 heures et demie du matin, pour se rendre à Haïfa, où elle (*sic*) tiendra garnison jusqu'à nouvel ordre.

Je lui ai ordonné de prendre, en passant à l'ambulance, les blessés qui resteraient encore à être transportés sur des brancards. Donnez vos ordres en conséquence.

J'ai ordonné au restant de la 69e demi-brigade de partir le 30, à 4 heures du matin, avec les généraux Bon, Lannes, les citoyens Duroc, Croisier,


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Arrighi et tous les blessés qui resteraient dans les divisions, pour se rendre à Haïfa. L'on se réunira pour partir à la tente du général Lannes.

J'ai ordonné au général Murat d'envoyer demain 29, à Tantourah, les femmes, les chevaux blessés, les selles et enfin tous les embarras de la cavalerie, ainsi que tous les hommes à pied des troupes à cheval, le tout sous le commandement d'un chef de brigade.

J'ai ordonné au général Junot de faire brûler tous les moulins qui sont sur le Jourdain, de donner ou brûler tous les grains qui existent dans les magasins de Tabarieh et de prendre position, le 30, à 2 heures après-midi, sur les hauteurs de Safoureh, en retirant les Français qu'il a encore à Nazareth.

Le 30, au matin, les généraux de division ont ordre de passer la revue de leur division.

Toutes ces dispositions doivent être tenues secrètes et n'être communiquées qu'autant que le service l'exige.

BERTHIER.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Devant Acre, le 29 floréal an VII (18 mai 1799).

Je vous préviens, Citoyen Commandant, que d'après votre demande, j'invite l'ordonnateur à vous faire fournir, s'il est possible, les 2 chameaux qui vous manquent pour le transport des outils, pioches, etc.

Le général Dommartin est également invité à donner ses ordres pour qu'il soit attaché à chaque pièce ou caisson deux pelles et deux pioches.

Salut et fraternité,

ANDRÉOSSY.

Les journées des 18 et 19 mai furent assez tranquilles ; on continua les préparatifs de retraite, tout en cherchant à laisser l'ennemi dans l'incertitude des résolutions prises. Le *Journal du siège* porte :

29 floréal (*18 mai*). — Le poste de la tour devenant absolument impraticable, on se retire après avoir mis le feu aux fourneaux ; nous perdons quelques hommes dans la retraite [1].

Après avoir transporté la nuit précédente les pièces de 24 de la

1. « La communication, pour y arriver, était tellement anéantie qu'elle n'en méritait plus le nom. L'ennemi reçoit un renfort de quelques bâtiments. (Note du *Journal du siège*).


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

batterie n° 13 à celle n° 14 (dite 3e de brèche), on cherche à faire brèche au palais de Djezzar, et on y lance des bombes [1].

29 *au* 30 (18 *au* 19). — L'ennemi paraît tranquille ; il travaille toujours sur sa gauche.

On établit deux traverses à la communication de la 2e à la 3e parallèle.

30 *floréal* (19 *mai*). — On se prépare à lever le siège dans la nuit.

On lit encore dans le *Journal de Doguereau :*

Le 29, on tira un peu de canon de part et d'autre. On mit des pièces de campagne à la place des pièces de siège qu'on avait retirées, afin que l'ennemi pût moins se douter de notre retraite.....

..... On fut obligé, pour faire des cartouches d'infanterie, de ramasser tous les registres et livres qui étaient dans le camp et de prendre la poudre des cartouches à boulet ; depuis plus de quinze jours, on avait toujours été à la veille de manquer de cartouches d'infanterie.....

Le 30,..... on tira le soir des bombes et des boulets de toutes les bouches à feu qui étaient encore en batterie.

..... On organisa l'artillerie des divisions. Elle fut principalement composée de pièces de 4 ; il y en avait quelques-unes de 3, de 5 et de 8 ; le tout formait une quinzaine de pièces.

On envoya les pontonniers préparer les passages sur différents torrents qui se trouvent entre Tantourah et Jaffa.

Dans ces deux journées, quelques ordres furent donnés par Berthier pour compléter les dispositions précédemment prescrites au sujet des évacuations et du prochain mouvement de retraite :

Au général Junot (29 *floréal*-18 *mai*). — Ordre au général Junot de recueillir tous les habitants de Nazareth qui voudraient venir avec nous ; après quoi, il se rendra demain, dans la nuit, au débouché de la vallée d'Obellin, de manière à couvrir toujours le camp et à recueillir tous les habitants de Chafa-Amr, qui voudraient venir avec nous.

A l'adjudant général Leturcq (30 *floréal*-19 *mai*). — Ordre à l'adjudant général Leturcq pour que, le 30 au soir, il n'y ait plus un malade à Haïfa, ni un blessé, attendu que l'armée évacuera peut-être la nuit ou au plus

1. « On tire toute la journée contre le palais ; on ne parvient qu'à ébrécher les deux tours extérieures qui le flanquent. » (Note du *Journal du siège.*)


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tard demain. Il est indispensable qu'il envoie 100 hommes sur le mont Carmel pour s'emparer de la hauteur qui assure le passage de l'armée ; il s'informera si, de Haïfa à Tantourah, il y a d'autres hauteurs essentielles à occuper. Il enverra dans la nuit le détail de ses opérations.

A l'adjudant général Boyer (30 *floréal*-19 *mai*). — Ordre à l'adjudant général Boyer de faire partir aujourd'hui ou demain dans la matinée tous les blessés qui peuvent aller à pied ou à cheval, d'employer tous les moyens possibles ; de faire reconnaître les hauteurs qui peuvent assurer la marche de l'armée ; d'envoyer l'état nominatif et par corps des blessés évacués et de ceux morts ; de les faire escorter par les troupes qui sont à Tantourah, en y laissant cependant une garnison suffisante ; de rendre compte de ses opérations dans la nuit de demain.

Au commandant de Jaffa (30 *floréal*-19 *mai*). — Ordre au commandant de Jaffa de presser l'évacuation des blessés sur Gaza.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON.

Devant Acre le 30 floréal an VII (19 mai 1799).

Je viens de recevoir votre lettre, vous aurez ce soir dix travailleurs. Je fais prévenir les divisions que vous devez faire sauter les aiguilles; cependant le général en chef désirerait que la plus près du camp ne sautât que demain.

Les armes que vous avez de trop, il faut les envoyer sur-le-champ au parc et en prévenir le général Dommartin.

Quant à vos outils, il est fâcheux que vous les abandonniez ; mais il faut tâcher de trouver, dans votre corps, des moyens de les emporter.

BERTHIER.

Ces mêmes objets donnèrent encore lieu, le lendemain (1er prairial-20 mai), aux ordres suivants de Berthier :

Au commandant de Jaffa : Ordre de faire partir, dans la nuit du 2 au 3 un millier de blessés pour Gaza. Ils partiront sous l'escorte d'un bataillon de la 13e qui restera à Gaza. Les troupes qui seront venues de Tantourah avec le dernier convoi de blessés formeront la garnison de Jaffa. Vous donnerez ordre de faire filer par mer tout ce qui est humainement possible, vu qu'on n'aura pas le temps d'attendre les bateaux de Damiette : tâchez, s'il est possible, de faire servir les deux prises faites par Perrée.

A l'adjudant général Boyer. — Ordre de faire filer le bataillon de la 69e avec les généraux Bon, Lannes, Duroc, etc. et d'y joindre le reste des malades et blessés qu'il n'avait pu évacuer par le deuxième convoi, et de faire partir le tout cette nuit.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Au général Junot. — Ordre de faire rejoindre toute sa cavalerie au général Murat dans sa position avec ses deux pièces de 5.

Ordre à son infanterie de se porter dans la journée au mamelon qui est au commencement de la plaine, au débouché de la vallée d'Obellin dans la plaine, en avant de la droite du général Murat entre lui et le moulin de Cherdam.

Il fera sur-le-champ reconnaitre le gué de la rivière qu'il faut passer de cette position pour se rendre à Haïfa; il recevra probablement, ce soir, l'ordre de se rendre à Haïfa.

Au général Murat. — Ordre de réunir tous les postes qu'il a aux différents moulins, ou qui étaient avec le général Junot, de faire rentrer tous ses détachements et patrouilles et d'en passer la revue à 5 heures, de se tenir prêt à monter à cheval à 6 pour marcher d'après les ordres qu'il recevra.

Quand toutes les mesures eurent été prises pour l'évacuation des blessés et pour la destruction du matériel qu'on ne pouvait emmener, Bonaparte donna les ordres pour la levée du siège dans la nuit du 20 au 21 mai. Conservant jusqu'au bout l'attitude dont sa proclamation du 17 mai est l'expression, il voulut que le retour de l'armée en Egypte eût le caractère, non d'une retraite, mais d'une rentrée victorieuse après la destruction de l'ennemi. Telle fut, évidemment, la pensée inspiratrice de cet ordre adressé par Berthier aux généraux commandant les divisions (du 1er prairial-20 mai) :

Vous voudrez bien, Citoyen Général, ordonner à chaque commandant de demi-brigade d'envoyer ce soir, à 7 heures, à l'état-major, un sergent-major et deux caporaux, pour porter les drapeaux turcs pris à l'ennemi; ils marcheront avec le quartier général et auront la musique des guides; toutes les fois qu'ils passeront dans les villages, ils y entreront drapeau déployé et faisant de la musique.

La marche de l'armée devait avoir lieu conformément à l'ordre suivant :


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ORDRE DE MARCHE

Devant Acre, le 1er prairial an VII (20 mai 1799).

Le général en chef ordonne les dispositions suivantes :

On battra la générale à 7 heures du soir par un seul tambour dans chaque compagnie [1].

A 8 heures du soir, la division Lannes se mettra en marche pour Haïfa; après elle, les équipages du quartier général, les administrations, les guides à pied; le parc d'artillerie et les sapeurs suivront après.

La division Bon marchera après le parc; ensuite la division Kleber, qui prendra position au camp retranché sur le monticule en appuyant des postes jusqu'à la mer; lorsqu'elle sera placée, le général Kleber fera prévenir le général Reynier qui, le plus doucement possible, ploiera ses avant-postes sur ses réserves, ploiera ses réserves dans la plaine au delà des haies, et viendra se placer en bataille cinquante pas en avant de son camp; dix minutes après, il filera sur Haïfa [2].

Quand la division Reynier aura filé, le général Kleber passera le pont et filera sur Haïfa, en formant l'arrière-garde.

La cavalerie du général Murat ira se former au delà de la petite rivière face à Acre, elle y sera à 8 heures du soir. Le général Murat placera des postes le long de la rivière jusqu'au moulin de Cherdam et enverra à la même heure cent hommes à cheval se placer cinquante pas en avant du camp actuel du général Reynier, sur sa droite; ces cent hommes suivront les mouvements de la division du général Kleber.

Le général Murat ne se mettra en marche avec toute sa cavalerie et ne fera évacuer tous ses postes qu'à 11 heures du soir.

Lorsque la division du général Kleber aura filé, ainsi que la cavalerie, 15 sapeurs qui seront laissés à cet effet et quelques ouvriers jetteront les deux ponts à bas. 100 dragons qui mettront pied à terre seront laissés pour protéger cette opération.

---

1. Un ordre de Doguereau à Songis (1er prairial-20 mai) porte : « C'est par erreur qu'on a dit que la générale sera battue par un tambour par compagnie; il y en aura un par division, donc un seul pour le parc. » *Arch. Art.*

2. La division Reynier avait fourni le service de la tranchée, le 19 mai, à l'entrée de la nuit; la division Kleber était d'observation.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le général Kleber est prévenu que le général Junot a ordre de partir de sa position à 6 heures du soir, avec son infanterie et les quatre pièces d'artillerie, pour se rendre au moulin de Cherdam. Il est instruit que toute l'armée file à 9 heures du soir pour se rendre à Haïfa.

Le but de la position du général Junot à Cherdam est d'empêcher l'ennemi de nous tourner par la droite et de nous acculer à la mer; on lui enverra des ordres ultérieurs.

Aussitôt que le général Junot sera à Cherdam, le général Junot enverra son aide de camp rendre compte, par la rive gauche, au pont de l'ambulance

BERTHIER.

ORDRE

Devant Acre, le 1er prairial an VII (20 mai 1799).

Le citoyen Gasquet, ayant à ses ordres le vaguemestre, marchera avec les équipages du quartier général, qu'il conduira dans le plus grand ordre, faisant marcher chacun à son rang.

L'adjoint de jour marchera avec le quartier général.

Les adjoints Guérin et Peyre resteront avec le général Andréossy jusqu'à ce que tous les mouvements de l'armée soient effectués.

Les autres adjoints suivront le général Berthier.

BERTHIER.

Conformément à l'ordre de Berthier, Reynier régla ainsi la retraite des troupes de sa division qui occupaient les tranchées :

Les troupes de garde à la tranchée seront distribuées en quatre corps pour la retraite :

1° Les troupes qui occupent la droite vers l'ancienne batterie des guides, se retireront par la maison, où était, au commencement du siège, le poste du chef de brigade; de là au pilier détaché de l'aqueduc sur la route, elles y attendront le reste des troupes. Le corps sera commandé par un chef de bataillon de la 9e demi-brigade;

2° Les troupes qui sont dans le boyau de la batterie Vaille, sur le glacis, au pied de la tour, au réservoir, aux 2e et 3e parallèles et à la réserve de l'aqueduc se réuniront à l'aqueduc vers le mur crénelé et feront leur retraite par la route, aussitôt que les troupes du santon seront retirées à la queue de l'aqueduc. Le chef de bataillon de la 9e sera avec ce corps ;


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

3° Les troupes du santon, de la batterie Digeon et la réserve de gauche, se réuniront à la batterie Digeon et se retireront à la queue de l'aqueduc pour se retirer avec le centre. Ce corps sera commandé par le chef de brigade de la 85e;

4° Les troupes de la batterie Grizet se rendront, avec celles du village, à la batterie Julien, où elles s'arrêteront cinq minutes, et se retireront ensuite à l'arbre qui est sur la hauteur en avant du front de la 85e demi-brigade. Un capitaine de la 85e commandera ce corps.

Après le coucher du soleil, un ordonnance de chacun de ces quatre corps ira auprès du général de tranchée pour porter l'ordre de retraite, aussitôt qu'il sera donné.

La retraite se fera dans le plus grand silence, particulièrement pour les postes avancés qui suivront à peu de distance les grands postes.

On aura la plus grande attention à ne pas tirer de coups de fusil sur l'ennemi, s'il se présentait pour suivre les troupes lors de la retraite; dans le cas où il les serrerait de près, on ferait demi-tour et on l'éloignerait à la baïonnette.

Lorsqu'on sera sur la hauteur devant le camp, les troupes de chaque bataillon se réuniront; on laissera sur la hauteur un piquet de 50 hommes de chaque demi-brigade, pendant qu'on mettra en marche les équipages du camp de la division [1].

Cette dernière journée du siège d'Acre fut marquée par deux nouvelles sorties de l'ennemi, qui furent heureusement repoussées par les troupes occupant la tranchée.

L'ennemi, écrit Berthier [2], fait le 1er prairial, à la pointe du jour, une sortie générale; il est reçu avec intrépidité, et forcé de se retirer promptement. Ce mauvais succès ne le décourage point : à 3 heures après midi, il sort de nouveau sur tous les points; il emploie tous les renforts qu'il a reçus; il combat avec une fureur et un acharnement qu'il n'avait point encore déployés. Son but était de pénétrer dans les batteries dont le feu lui devenait si incommode, de les détruire et de prévenir ainsi la ruine de la ville. Malgré son opiniâtreté et la vivacité de ses attaques, il est repoussé sur tous les points et obligé de se retirer avec une grande perte. Cependant il parvient à s'emparer un instant du boyau qui couronne le glacis de la tour de brèche. Mais à peine y est-il entré que le général de brigade Lagrange, qui commandait la tranchée, l'attaque avec deux compagnies de grenadiers, reprend le boyau, poursuit les

1. Minute, non datée, de la main de Reynier.
2. *Relation des Campagnes*, etc., p. 109.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assiégés jusque dans leur place d'armes extérieure, tue tout ce qui ne se précipite pas dans la place et les pousse jusque dans les fossés.

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse à sa mère [1].

Il est enfin décidé, ma chère maman, que la ville d'Acre n'est pas à nous et que la bonne fortune d'un aventurier et d'un brigand a prévalu sur la nôtre.

Je vous annonçais, dans ma dernière lettre, que nous voulions continuer nos attaques, qu'on avait envoyé chercher de nouvelles munitions; il arriva, en effet, mille bombes à peu près et quelques milliers de poudre, insuffisants pour prendre la place, mais qui firent beaucoup de mal au château de Djezzar, à la belle mosquée et aux principaux établissements de la ville. Ces instants nous furent nécessaires pour l'évacuation entière de nos blessés et de nos fiévreux.

Tel fut donc le fruit d'un siège de deux mois; l'opiniâtreté de l'ennemi a su résister à la nôtre, et il n'a jamais été possible de se loger longtemps dans ses murs.

Cependant il fallait lever le camp, abandonner le siège et recommencer une route bien pénible; nous n'avions point de temps à perdre; nous nous trouvions sans aucune espèce de moyens de transport et nous avions 1.000 à 1.200 blessés ou fiévreux à porter et une quarantaine de pièces d'artillerie à traîner, avec tous leurs trains.

La seule ressource qui nous restait était d'enfouir nos pièces et nos munitions, d'empêcher les ennemis de faire des sorties toujours meurtrières et de nous en aller de nuit avec nos malades. La manière dont le général en chef avait mené jusque-là le siège, nous faisait craindre qu'il ne voulût s'y enterrer; cependant, il sut sacrifier sa gloire à l'intérêt général et fit toutes ses dispositions pour n'être point contrarié dans sa marche. On évacua à force les malades à Tantourah, d'où ils s'embarquèrent pour Damiette; on y envoyait également toutes les pièces d'artillerie qu'on voulait

1. Du Caire, le 6 messidor an VII (24 juin 1799).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

envoyer en Egypte. Tout le reste, canons de tout calibre, mortiers, obus et bombes, fusils, balles, étaux et généralement tous les outils du parc d'artillerie furent enfouis dans les champs et sur le rivage de la mer. On fit sauter les poudres qui nous restaient ; tous les caissons furent mis en un tas et brûlés dans la plaine. Telle fut la destinée de notre parc d'artillerie. [1]

Tout était prêt pour notre départ ; les ordres généraux étaient donnés et la marche réglée, lorsque dans la journée du 1er prairial, l'ennemi fit une vive sortie ; elle dura presque toute la journée. La fusillade fut terrible ; l'ennemi voulait toujours se lancer dans nos retranchements, mais la division Reynier, qui était de tranchée, tenait bon et les repoussait toujours avec perte.

Ces infructueuses tentatives de l'ennemi furent suivies de quelques heures de répit, que nos troupes purent mettre à profit pour s'éloigner de la place sans être inquiétées. La générale ayant été battue à 7 heures du soir, elles commencèrent leur mouvement à 8 [2] :

La retraite, écrit Desgenettes [3], s'opère dans le plus grand ordre. La division Lannes est en marche pour Tantourah, elle est suivie par les équipages de l'armée, et le parc de la division Bon.

---

1. Voir *Arch. Art.*, plusieurs lettres et ordres de Dommartin et de Doguereau au sujet de l'évacuation du matériel d'artillerie. Les difficultés de l'opération sont signalées par le capitaine d'artillerie Bert, qui était employé à Tantourah. Dès le 24 floréal (13 mai), il écrivait à Songis : « Les moyens de transport que la marine pourra me fournir pour l'évacuation de l'artillerie, sont on ne peut pas plus bornés ; ils se réduisent à quatre bateaux du pays, dont un seul est disposé, dans les circonstances actuelles, à recevoir des pièces avec leurs affûts ; les autres ne pourront prendre que des fers coulés et autres objets pesants de peu de volume. Les ordres qu'a reçus le commandant de la marine sont très formels pour faire aller l'évacuation des malades avant tout et de ne se prêter pour le transport de l'artillerie, qu'autant que cela ne gênera, ni ne retardera le transport des malades..... »

2. *Journal de Jacotin.*

3. *Souvenirs*. T. III. p. 252. Voir aussi la lettre d'André Peyrusse à sa mère du 6 messidor (24 juin) : « A 8 heures du soir, les divisions Bon et Lannes se mirent en route avec tous leurs bagages. Le quartier général les suivit ; la division Reynier évacua ensuite la tranchée, revint au camp, prépara ses bagages et partit ; la division Kleber la suivit, et la cavalerie ferma la marche. Tous ces mouvements se firent sans que l'ennemi s'en doutât ; il ne fut pas tiré un seul coup de fusil, ce ne fut que 3 heures après qu'on entendit, et sur terre et sur mer, de longues décharges d'artillerie, sans doute en signe de réjouissance. Rien cependant ne parut à nos troupes. »


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

La division Kleber et la cavalerie de Murat prennent position : l'infanterie en arrière du dépôt de la tranchée et la cavalerie devant le pont de la rivière de Saint-Jean-d'Acre, à 1.500 toises de la place.

Dans le même temps, la division Reynier, qui était de tranchée, se replie dans le plus grand silence; les pièces de campagne sont portées à bras et suivent l'armée. Les postes se replient sur la place d'armes. La division Reynier, placée à la queue de la tranchée, va dans son camp reprendre ses sacs et suit la marche de l'armée. Lorsqu'elle a passé le pont, la division Kleber fait son mouvement; elle est suivie de la cavalerie, qui ne doit quitter la rivière que deux heures après le départ des dernières troupes d'infanterie; elle y laisse 100 dragons pied à terre, pour protéger les ouvriers qui détruisent les ponts.

Le général Junot couvre le flanc gauche de l'armée.

Les assiégés continuent leur feu toute la nuit et ne s'aperçoivent qu'au jour de la levée du siège.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE XI

LA RETRAITE

En s'éloignant de Saint-Jean-d'Acre, l'armée se dirigea sur Haïfa, qu'elle atteignit vers une heure du matin [1]. Elle y fit une courte halte, pour achever l'évacuation des blessés et des pestiférés qui se trouvaient encore en assez grand nombre dans cette localité :

A une heure et demie du matin, écrit Desgenettes [2], je trouvai l'adjudant-général Leturcq, non seulement ordonnant depuis trois jours à Haïfa les dispositions pour l'évacuation des blessés dont quelques-uns étaient, en outre, attaqués de l'épidémie, mais chargeant lui-même les plus malades d'entre eux sur des brancards. Cet officier supérieur fut attaqué au Caire, à son retour de l'expédition, d'une fièvre soporeuse très grave; à peine l'avais-je guéri qu'il vola à de nouvelles fatigues et à de nouveaux dangers; il fut glorieusement tué à la bataille d'Aboukir du 7 thermidor.

L'évacuation de l'hôpital considérable établi dans le couvent du mont Carmel se fit régulièrement; seulement, quelques malheureux trop empressés de rejoindre l'armée crurent pouvoir abréger leur route en se frayant des sentiers sur un terrain impraticable; ils se précipitèrent des rochers élevés du Carmél, et on n'en fut averti que par les cris et les gémissements déchirants qu'ils firent entendre avant d'expirer.

---

1. *Journal de Jacotin*. Il dit que les malades qui se trouvaient à Haïfa furent « évacués à dos d'homme ».

2. *Souvenirs*, t. III, p. 254. Desgenettes avait également donné ces détails dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*. (T. I, p. 95.)

Voir les *Nouveaux Mémoires* de Richardot (p. 170) : « Je ne dirai pas que nos malades de la peste, réunis au couvent du mont Carmel, y furent laissés; seulement, je puis assurer avoir vu des soldats de l'arrière-garde mettre leurs fusils en joue et menacer de faire feu sur quelques-uns de leurs camarades qui descendaient le mont pour rejoindre l'armée. J'ignore si ces hommes parvinrent plus tard à rentrer dans les rangs. »

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Nous fûmes obligés, écrit Doguereau, de nous arrêter quelque temps à Haïfa, qui offrait encore le spectacle le plus effroyable; les rues étaient encombrées de blessés et de pestiférés, morts ou mourants. On parvint à emporter les premiers à bras, sur des brancards; on abandonna les pestiférés. Ces malheureux, désespérés de se voir abandonnés, excitaient la plus vive compassion. Près de là, sur le mont Carmel, il y avait encore un hôpital de pestiférés dans un couvent; le manque de moyens de transport ainsi que la nécessité de ne point encombrer l'armée d'hommes atteints d'une maladie aussi terrible et aussi contagieuse avaient fait donner l'ordre de les y laisser.

André Peyrusse décrit également, en termes dramatiques, la marche de l'armée jusqu'à Haïfa et le douloureux spectacle dont il y fut témoin[1] :

Nous continuâmes tranquillement notre route sur le bord de la mer; l'idée des peines et des dangers que nous avions courus diminuait à nos yeux les horreurs du désert que nous avions à traverser; nous espérions n'avoir plus devant nos yeux ces spectacles hideux de morts et de mourants qui, durant le siège, nous avaient si souvent révoltés, lorsque, à notre entrée dans Haïfa, dans l'horreur de la nuit, nous aperçûmes une centaine de malades ou de blessés, qu'on avait abandonnés au milieu d'une grande place. Ces malheureux désespérés remplissaient l'air de leurs cris et de leurs maudissements; plusieurs étaient morts de désespoir et les autres, se croyant abandonnés, arrachaient leurs appareils et se roulaient dans la poussière.

Ce spectacle glaça l'armée; on s'arrêta un moment, on prit des hommes de corvée dans les compagnies pour les porter à bras jusqu'à Tantourah; et on continua la route.

On avait établi au mont Carmel un hôpital pour les pestiférés. Cette maladie a fait longtemps des ravages dans l'armée. On évacua tout ce qu'on put; on abandonna 15 personnes dans le délire et dans un état à n'en pouvoir revenir.

Après ce lugubre repos à Haïfa, l'armée se remit en marche en suivant la route du bord de la mer; elle arriva à Tantourah dans l'après-midi[2]. Ici encore, les évacuations commencées

1. Lettre à sa mère, du 6 messidor (24 juin).

2. Jacotin note : « Arrivé à midi....., il y avait un endroit au bord de la mer pour les pestiférés. » Doguereau dit : « Nous aperçûmes, à midi, Tantourah et


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

depuis plusieurs jours n'avaient pu être terminées, et la nécessité s'imposa de détruire la majeure partie du matériel d'artillerie pour réserver aux malades et aux blessés les insuffisants moyens de transport dont on disposait.

Nous avons parcouru presque toujours le rivage de la mer, écrit André Peyrusse dans sa lettre déjà citée. Nous avons visité Atlit, autrement appelé port des Pèlerins, que les Croisés avaient fait bâtir lorsqu'ils firent leur descente en Palestine. Les ruines en sont superbes et les murs qui existent encore sont majestueux; il y a une très bonne citerne.

Nous arrivâmes, à 3 heures du soir, à Tantourah. C'est une vieille masure sur le bord de la mer, qui y forme un très joli port. C'était l'entrepôt de nos évacuations sur Damiette; nous espérions que tout aurait été évacué; mais nous y trouvâmes encore 700 à 800 blessés ou pestiférés, une vingtaine de pièces de canon, 1.200 bombes, et pas un bateau pour transporter tout cela [1]; il n'y avait point à réfléchir. Toutes les pièces, dont deux de 24, furent enfouies et les bombes noyées; les affûts brûlés. Tous les chevaux et ânes de l'armée furent mis en réquisition; les malades furent expédiés; on en laissa encore une douzaine et l'armée partit.

On lit également dans la suite du *Journal du siège de Saint-Jean-d'Acre :*

Depuis plusieurs jours, nous avions évacué nos blessés; une partie

---

nous y arrivâmes à une heure..... L'arrière-garde arriva le soir, sans avoir été inquiétée. »

Le registre des ordres particuliers de Berthier porte que l'armée partit de Haïfa à 1 heure du matin et arriva à Tantourah « sur les 4 heures ».

1. « Le désordre fut augmenté par l'explosion d'un caisson d'artillerie qui tua et blessa beaucoup de monde. » (*Note de Peyrusse*). Voir les *Souvenirs* de Desgenettes (t. III, p. 253) : « Comme les moyens de transport manquaient, le général en chef ne fit suivre que deux obusiers et quelques petites pièces turques, et il en fit jeter vingt-deux à la mer. Les affûts et les caissons furent brûlés. Une douzaine de canonniers furent brûlés de la manière la plus hideuse; leurs figures et leurs mains furent incrustées de poudre; et les sourcils, les cils et une partie de leurs cheveux dévorés. »

Voir ordres de Doguereau à Songis (Tantourah, 2 prairial-21 mai) de détruire les pièces du plus fort calibre, en conservant, de préférence, celles de 8. Si c'est nécessaire, on démontera les brigadiers et maréchaux des logis du train. *Arch. Art.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'était embarquée à Tantourah pour l'Égypte ; environ 1.200 se trouvent encore sur le rivage à notre arrivée (les Anglais rendent l'évacuation par mer impossible) ; plusieurs de ces malheureux sont pestiférés ; on manque de tout objet de pansement ainsi que des moyens de transport. Nous n'avons que pour deux jours de vivres ; on ne peut s'en procurer qu'à Jaffa et il en faut près de trois pour y arriver : quelle horrible situation ! On ne peut la dépeindre. On emporte néanmoins les blessés sur les chevaux des généraux, des officiers, etc. à l'exception de quelques blessés pestiférés, dont l'état ne permet pas le transport et que l'on est dans la dure nécessité d'abandonner sur la plage.

Dans la soirée du 21 mai et le lendemain matin, avant le départ, des dispositions rigoureuses furent prescrites pour affecter au transport des blessés le plus grand nombre possible d'animaux de bât. On s'occupa aussi de préparer à Jaffa les moyens de les hospitaliser, en attendant de pouvoir les diriger sur l'Égypte.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Tantourah, le 2 prairial an VII (21 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous envoyiez ce soir à dix heures tous les chevaux disponibles du parc pour le transport des blessés. Il ordonne qu'aucun conducteur ou employé du parc ne puisse aller à cheval ; pour demain seulement, leurs chevaux seront employés au transport des blessés, avec tous ceux que vous fournirez du parc.

BERTHIER.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Tantourah, le 2 prairial an VII (21 mai 1799).

Le général Dommartin donnera ordre à tous les canonniers à cheval de mettre pied à terre et de se rendre à l'ambulance pour aider à transporter les malades. Il donnera le même ordre aux haut-le-pied, brigadiers et conducteurs d'artillerie.

F. ANDRÉOSSY.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Tantourah, le 2 prairial an VII (21 mai 1799).

Le général en chef vous fait prévenir, Citoyen Général, que nous avons ici un engorgement d'environ 600 blessés qui ne peuvent absolument être transportés qu'avec des montures. Il faut donc que nous nous réunissions tous pour faire un effort jusqu'à Jaffa. En conséquence, le général en chef espère que vous pourrez fournir au moins 80 mules ou mulets qui ne sont point propres au service des trains; il ordonne que ces montures seront conduites par les charretiers qui y sont attachés et qu'ils soient tous rassemblés dans votre camp sous la surveillance d'un adjoint à votre état-major qui sera chargé de les conduire, à 10 heures et demie du soir, à la tente de l'adjudant général Boyer qui est située derrière la tente du général en chef. Cet adjoint surveillera la conservation des animaux appartenant à votre division et ira avec eux jusqu'à Jaffa. L'adjudant général Boyer conduit les 500 blessés sous l'escorte d'un bataillon de la 69e. Vous sentez, Général, combien cette mesure, qui est fatigante pour les divisions, devient indispensable pour ce que nous devons à nos frères d'armes blessés. Quant aux blessés sur le brancard, votre arme portera les siens jusqu'à Jaffa. Ils suivront votre division.

BERTHIER [1].

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Tantourah, le 3 prairial an VII (22 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous envoyiez sur-le-champ à l'hôpital de Tantourah 100 hommes et tous les charretiers qui n'ont point de chevaux à mener, pour servir à aider au transport des blessés sur les bourriques. Ordonnez que ce détachement apporte à l'hôpital tous les brancards qui sont dans l'artillerie.

Ces hommes recevront une gratification, mais commandez-les avec rigueur. Ils ne pourront s'exempter sous aucun prétexte.

BERTHIER.

1. *Arch. Art.* Une lettre, presque identique, fut adressée au commandant du génie et lui prescrivit de fournir « au moins 25 montures, ânes ou chevaux ».


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Tantourah, le 3 prairial an VII (22 mai 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Commandant, que vous envoyiez sur-le-champ, à l'hôpital, 50 hommes pour servir au transport des blessés sur les bourriques. Ordonnez que ce détachement apporte à l'hôpital les brancards qui sont dans le génie.

Ces hommes auront une gratification, mais commandez-les de rigueur; ils ne peuvent s'exempter sous aucun prétexte.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Tantourah, le 3 prairial an VII (22 mai 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Commandant, faire mettre à la disposition du commissaire ordonnateur en chef une douzaine de sapeurs avec leurs outils et leurs pioches.

BERTHIER.

Résumé des lettres de l'ordonnateur en chef Daure.

Au médecin en chef Desgenettes (2 prairial-21 mai). — Les médecins disponibles devront être envoyés à Jaffa « pour y faire le service important que le grand nombre de malades qui y sont et qui vont y être évacués, nécessite ». Ils partiront ce soir et resteront à Jaffa jusqu'à nouvel ordre.

Au pharmacien en chef Royer (2 prairial-21 mai). — Ordre de partir de suite pour Jaffa, avec tous les pharmaciens. « Organisez votre service dans cette place avec la plus grande activité, afin de donner aux blessés et malades qui vont y être transportés tous les secours dont ils auront besoin. »

ORDRES DU JOUR DE L'ARMÉE

Tantourah, le 2 prairial an VII (21 mai 1799).

Les états-majors des divisions surveilleront et donneront les ordres pour qu'on aille au fourrage dans le plus grand ordre, le pays étant infesté d'Arabes.

Le citoyen Gasquet préviendra également tous les domestiques du


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

quartier général de se réunir à l'escorte des guides à cheval; il fera les dispositions en conséquence.

Les généraux de division veilleront à ce qu'aucun individu ne marche isolément; on doit observer le plus grand ordre.

Les présentes dispositions de l'ordre du jour seront constamment suivies pendant toute la route.

Tantourah, le 3 prairial an VII (22 mai 1799).

Les généraux et officiers d'infanterie et d'artillerie iront jusqu'à Jaffa à pied; ceux qui seraient malades ou blessés se rendront, sur-le-champ, à l'ambulance, pour aller avec les malades.

Le chef de l'état-major, pour l'état-major, les généraux de division et le général d'artillerie feront battre l'assemblée dans leur camp et passeront la revue des troupes pour s'assurer de l'exécution du présent ordre et enverront tous les chevaux à l'ambulance avant 10 heures.

Les dispositions pour l'évacuation des blessés et la destruction du matériel d'artillerie se prolongèrent pendant la plus grande partie de la matinée du 22 mai. Bonaparte s'assura lui-même de la stricte exécution des mesures qu'il avait prescrites.

Le général en chef, dit Desgenettes [1], fit distribuer les chevaux des hommes valides aux malades et aux blessés, et donna lui-même l'exemple.

Le général Bonaparte avait sur sa figure tous les caractères de douleur que pouvait comporter son caractère; il eut un mouvement très déplacé de colère contre son écuyer, et il le répara un instant après [2].

1. *Souvenirs*, t. III, p. 255.

2. Dans ses *Mémoires* (t. II, p. 252), Bourrienne raconte qu'en arrivant à Tantourah, Bonaparte donna l'ordre que tout le monde allât à pied et que toutes les montures fussent réservées aux blessés et aux malades. Bourrienne alla porter cet ordre à Berthier: « A peine fus-je de retour dans la tente que Vigogne père, écuyer du général en chef, y entra et portant la main à son chapeau: *Général, quel cheval vous réservez-vous?* Dans le premier mouvement de colère qu'excita cette question, le général en chef appliqua un violent coup de cravache sur la figure de l'écuyer et puis il ajouta d'une voix terrible: *Que tout le monde aille à pied, f... et moi le premier; ne connaissez-vous pas l'ordre? Sortez.* »

Lavallette place la scène à Jaffa: « Le chef de son écurie eut l'imprudence de demander grâce pour la jument favorite du général, et c'est la première fois que je l'ai vu frapper quelqu'un; furieux, il alla sur lui et lui donna un coup de cravache à travers le corps. » (*Mémoires et Souvenirs*, t. I, p. 323).

C'est la version de Bourrienne et de Desgenettes qui est la plus exacte; elle est indirectement confirmée par le *Journal de Doguereau*, qui date de Tantourah l'ordre que tout le monde fasse route à pied.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le général en chef savait ce que l'on pouvait penser de la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre; il avait entendu les grenadiers de la 69e demi-brigade s'exprimer franchement sur cet objet. Cependant il ne fut pas fâché de consulter encore l'opinion et il s'adressa à Audibran, celui qui construisait ses fours à l'armée. Celui-ci, qui était un Provençal, s'entendant demander : « Que dit-on de la levée du siège? — *Dian qu'avez f.. t. un pétard didans la fangue* », ce qui signifie : « On dit que vous avez lancé un pétard dans la boue. » Au camp devant Saint-Jean-d'Acre, Lannes, grièvement blessé, criait hautement contre l'ambition sans mesure de notre chef; il se livrait, en parlant de lui à son ami Lagrange et à l'auteur de ces mémoires, aux expressions les plus injurieuses, quand le général Bonaparte vint à entrer dans la tente du blessé. Celui-ci changea, à la vérité, subitement de langage et dit au chef qu'il était consolé, quelque chose qui pût arriver, puisqu'il avait eu le bonheur de le voir et de recevoir des témoignages de sa bonne amitié.

Le chasseur Pierre Millet semble traduire avec sincérité l'opinion dominante en présence de cette cruelle situation [1] :

..... On démonta tous ceux qui étaient à cheval, état-major et autres. Le général en chef même ne garda qu'un cheval et donna ses autres chevaux pour le transport des blessés.

Le lendemain, il fallut partir et, par un ordre trop cruel, abandonner les malheureux pestiférés, ce qui perça le cœur à l'armée, voyant qu'il fallait laisser nos malheureux frères d'armes à la merci des barbares arabes, qui leur coupèrent la tête aussitôt que nous fûmes partis. Plusieurs de ces malheureux venaient, criant après nous et nous conjurant de ne pas les abandonner. Mais il était défendu, sous peine d'être puni sévèrement, d'avoir aucune communication avec eux. Cet ordre, quoique dur, était pourtant nécessaire; car, s'il eussent eu communication avec l'armée, ils auraient aussi communiqué ce terrible fléau et, pour en vouloir sauver un petit nombre, l'armée eût risqué à périr totalement [2].

1. *Le chasseur Pierre Millet*, Souvenirs de la campagne d'Égypte. — p. 126.

2. Bourrienne signale la répugnance que chacun éprouvait à donner ses montures à un pestiféré : « J'avais un très bon cheval pour moi, une mule et deux chameaux; je donnai le tout avec le plus grand plaisir, mais j'avoue que je recommandai à mon domestique de faire tout son possible pour ne pas avoir un pestiféré sur mon cheval. Il me fut rendu au bout de très peu de temps. » (*Mémoires*, t. II, p. 253.)

Lavallette rapporte que Bonaparte prescrivit à un guide de donner son cheval à un pestiféré : « La dignité du général, la crainte d'une punition, ne suffirent pas pour le faire obéir. Son colonel fut obligé d'aller à lui et de lui promettre tout bas beaucoup d'argent, et ce ne fut que cette dernière raison qui le décida. Il fallut


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les mesures à prendre pour l'évacuation ne permirent pas à l'armée de quitter Tantourah avant 10 heures du matin. Elle fit une marche longue seulement d'une quinzaine de kilomètres et vint camper auprès de Césarée.

On a enterré deux pièces de 24 et jeté à la mer dix-huit autres, écrit Jacotin. Les affûts ont été brûlés ainsi que les caissons. On a enterré beaucoup de bombes et de boulets, le tout faute de moyens de transport.

On a laissé plusieurs pestiférés.

A 10 heures, les troupes se sont mises en marche. Arrivée à 4 heures aux ruines de l'ancienne Césarée ; nous avons campé au couchant de la ville. Cette ville n'était pas considérable. On en a fait sauter les murs. On voit, sur les bords de la mer qui baigne cette ville, une prodigieuse quantité de colonnes qui viennent de la première ville bâtie par Auguste [1].

Au cours de cette étape se place une scène que Desgenettes a enregistrée dans ses *Souvenirs* (t. III, p. 256) et qui peut servir à mettre définitivement au point l'une des questions les plus controversées de la campagne de Syrie :

L'armée côtoyait les bords de la mer en se dirigeant vers Kaisarieh, ou Césarée. On passa deux petites rivières à gué. Les chemins étaient mauvais aux approches de cette ville, bâtie et consacrée par Hérode à César Auguste, et qui ne présente plus aujourd'hui que des ruines qui attestent suffisamment son ancienne magnificence. On voit, près de là, un château fort, bâti par les Croisés, dont les fossés et les murs bien conservés renferment dans leur enceinte les ruines d'une église gothique, en face de laquelle se trouve un puits qui fournit une quantité d'excellente eau.

que le colonel des guides exerçât longtemps une surveillance sévère pour que le malade ne fût pas jeté en bas du cheval. » (*Mémoires et Souvenirs*, t. I, p. 325.)

Voir encore, dans les *Mémoires* de Miot (édition de 1814, p. 219 à 221), quelques détails sur l'impression produite par les pestiférés, qu'il termine par cette conclusion pessimiste : « Si vous voulez y être bien (*dans l'armée*), tâchez de n'avoir besoin de personne, et surtout de vous bien porter. »

1. Le registre des ordres particuliers de Berthier porte : « Arrivée de l'armée à Césarée, le 3, à 5 heures du soir ; elle était partie à midi de Tantourah. Les malades et blessés sont en avant. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'étais à pied et en avant de l'armée de près d'un quart de lieue et j'eus la pensée d'aller au-devant d'elle et de porter de l'eau à quelques amis; et, en effet, j'en distribuai la valeur de deux bouteilles aux membres de l'Institut, Monge, Berthollet et Costaz. Le premier d'entre eux, qui était très expansif, me dit, en me remerciant, qu'il souffrait de l'éloignement que depuis quelques jours le général Bonaparte montrait pour moi..... Loin d'en témoigner du souci, l'auteur de ces *Mémoires* se mit à psalmodier à tue tête :

Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in vià peccatorum non stetit et in cathedra pestilentiæ non sedit [1].

Pour entendre ce qui précède, il faut retourner devant Saint-Jean-d'Acre. Peu avant la levée du siège, c'est-à-dire le 27, le général Bonaparte me fit appeler de grand matin dans sa tente, où il était seul avec son chef d'état-major. Après un court préambule sur notre situation sanitaire, il me dit : « A votre place, je terminerais à la fois les souffrances de nos pestiférés et je ferais cesser les dangers dont ils nous menacent en leur donnant de l'opium. » Je répondis simplement : « Mon devoir, à moi, c'est de conserver. » Alors, le général développa sa pensée avec le plus grand calme, en disant qu'il conseillait pour les autres ce qu'en pareil cas il demanderait pour lui-même. Il me pria d'observer aussi qu'il était, avant qui que ce fût, chargé de la conservation de l'armée et, *par conséquence,* d'empêcher nos malades délaissés de tomber vivants sous le cimeterre des Turcs : « Je ne cherche pas, continua-t-il, à vaincre vos répugnances, mais je crois que je trouverai des personnes qui apprécieront mieux mes intentions. »

Le général Berthier, rongeant ses ongles, resta complètement muet pendant cet entretien ; mais il me témoigna, un instant après, qu'il approuvait mon refus.

Il n'y eut point d'opium donné devant Saint-Jean-d'Acre ; il n'y en avait même aucune préparation.

Quelques jours plus tard, les mêmes difficultés devaient se présenter à Jaffa, et Desgenettes nous fournira encore un témoignage dont on ne peut contester la valeur. Celui qui précède établit que la proposition de donner de l'opium aux bles-

1. *Liber psalmorum, psalmus, primus* vers. 1. (*Note* de Desgenettes.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

sés fut réellement faite par Bonaparte devant Saint-Jean-d'Acre, mais non suivie d'exécution.

Comme la marche du 23 mai devait être assez longue, le départ de Césarée fut fixé au milieu de la nuit, pour atténuer les fatigues de la chaleur. Les ordres de mouvement sont résumés dans le Registre de Berthier :

Ordre aux divisions Reynier, Bon, Lannes, de faire battre le premier à minuit, l'assemblée à minuit et demie, les drapeaux à 1 heure, pour partir de suite.
Ordre au parc de se mettre en marche à minuit précis [1].
Prévenir de ces dispositions le général Kleber, commandant l'arrière-garde, pour qu'il règle sa marche en conséquence.

Les *Souvenirs* de Desgenettes [2] relatent ainsi cette longue et pénible étape :

L'armée quitta Césarée, le 4 au matin, pour aller coucher à l'embouchure de l'El-Haddar ; il y a un peu plus de huit heures de marche. D'abord, on passa une petite rivière à gué ; on entra ensuite dans un défilé dangereux ; puis on s'arrêta au petit port de Mina-Abou-Sabourah, où nous trouvâmes, au pied d'un rocher, une source d'eau douce. En continuant la route, on passa à gué la rivière d'Hileh, ou du Crocodile. Quittant ensuite le rivage de la mer, qui s'élève brusquement, nous nous enfonçâmes un peu à l'est dans un pays montueux, couvert d'arbres et d'arbustes. Le vent de mer, si agréable dans nos marches précédentes, ne s'y faisait point sentir et la chaleur fut accablante. Après avoir passé à la vue du village d'Omm-Kaled, nous arrivâmes avant le coucher du soleil aux bords de l'El-Haddar ; cette rivière, que l'on traversa à gué, et dont les eaux sont marécageuses, enveloppe presque de toutes parts un énorme mamelon sur lequel l'armée passa la nuit.

Au cours de sa marche, l'armée eut de petites escarmouches avec des Naplousains, qui cherchèrent à l'inquiéter aux environs d'Abou-Sabourah.

Quelques-uns sont pris et fusillés, dit Berthier [3] ; les autres.

1. Voir ordre d'Andréossy à Dommartin (3 prairial-22 mai), prescrivant que le parc attelle, à 11 heures précises, pour se mettre en route à minuit.
2. T. III, p. 258. Les *Souvenirs* reproduisent, presque sans changement, le texte de l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient*. (T. I, p. 96).
3. *Relation des campagnes*, p. 114.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'éloignent. Leur but est de s'emparer des haillons qu'une armée abandonne dans sa marche.

Dans ses *Mémoires sur l'Expédition d'Égypte* (p. 293), Niello Sargy signale ces agressions des Naplousains :

Le général en chef les fit poursuivre par la cavalerie du général Murat, avec ordre de fusiller tous ceux qui seraient pris les armes à la main. On les chargea avec succès. En même temps, plusieurs colonnes d'infanterie s'étant répandues dans les villages, en enlevèrent les bestiaux, chassèrent ou massacrèrent les habitants et mirent le feu aux habitations; de sorte que le pays situé entre Acre et Jaffa ne présenta bientôt plus que l'image de la dévastation [1].

Bourrienne ajoute cette anecdote :

Vers la pointe du jour, un homme caché dans un buisson, sur la gauche de la route (nous avions la mer à deux pas de nous sur notre droite), tira presque à bout portant un coup de fusil sur le général en chef, qui était endormi sur son cheval [2]. J'étais près de lui. Le bois fut fouillé, le Naplousain pris sans peine, et l'ordre donné de le fusiller sur la place. Quatre guides le poussèrent vers la mer que nous touchions, en le pressant, leurs carabines sur le dos. Arrivés au rivage, ils firent feu. Les quatre carabines manquèrent, ce que l'on attribua à la grande humidité de la nuit. Le Syrien se jeta à l'eau et gagna, à la nage, avec une grande rapidité et une singulière agilité, un récif assez éloigné pour que toute la troupe qui passa tirât sur lui sans l'atteindre. Bonaparte me dit, en poursuivant son chemin, d'attendre Kleber, dont la division formait

1. « C'est dans cette journée que nous commençâmes à incendier les villages et les moissons. Les habitants de ces contrées avaient commis bien des assassinats; ils nous avaient toujours inquiétés pendant le blocus de Jaffa et avaient attaqué plusieurs de nos convois. Le citoyen Boinod, neveu, commissaire des guerres, avait été assassiné par eux. Plus prudents que notre ennemi, nous voulions le mettre dans l'impossibilité de nous suivre et le priver des ressources nécessaires pour tenter une incursion en Egypte. » (*Mémoires pour servir à l'histoire*, etc., par J. Miot, édition de 1804, p. 233.) Dans l'édition de 1814, Miot attribue partiellement la résolution de Bonaparte à la mauvaise humeur causée par ses revers, ainsi qu'au dépit de n'avoir pas réussi à obtenir l'amitié ou la neutralité des Naplousains.

2. Miot signale la fatigue causée aux troupes par ces marches de nuit : « ..... Je ne crois pas qu'il y ait de plus grand supplice que de ne pouvoir dormir. Obligés souvent de passer dans des chemins étroits, nos chevaux s'arrêtaient; nous ne restions pas dans cette inaction le temps de quelques secondes que le sommeil nous gagnait, et même en marchant nous dormions. » (*Mémoires pour servir à l'histoire*, etc., édit. de 1814. p. 221.)

La suite du *Journal du siege d'Acre* dit également : « L'expérience nous a prouvé que la privation de sommeil est encore plus pénible à endurer que la faim et la soif. » *Arch. Gén.*


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'arrière-garde, de lui dire ce qui venait de lui arriver, et de lui recommander de ne pas manquer *ce drôle*. Il finit, je crois, par succomber [1].

Ces agressions des Naplousains provoquèrent l'ordre suivant adressé par Berthier à Kleber, pendant la halte que l'armée fit à Abou-Sabourah [2] :

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous envoyiez un détachement de 100 chevaux, de ceux à vos ordres commandés par le général Murat, lesquels 100 chevaux doivent être rendus à midi au quartier général, pour éclairer notre marche.

L'armée s'était arrêtée, le 23 mai, à 4 lieues de Jaffa. Bonaparte avait hâte d'arriver dans cette ville, où il comptait trouver des vivres ainsi que des moyens de transport par terre et par mer [3]. Dès le 24, à 2 heures du matin, il fit reprendre la marche, qui fut encore assez pénible.

L'armée, écrit Desgenettes [4], arriva en sept heures de marche devant Jaffa, en reprenant la route à l'ouest, pour regagner le rivage de la mer, qu'elle ne quitta plus, et en passant sur un pont l'embouchure de la Hoya (*Nahr-el-Ougeh*).

Extrait du Journal de Doguereau.

..... On battit la diane de très bonne heure; nous fûmes obligés d'abandonner là beaucoup de nos effets, car nos chameaux étaient blessés et ne pouvaient plus porter leur charge. L'artillerie trouva, en sortant du camp, quelques mauvais pas, qui nous retardèrent un certain temps. Nous laissâmes la campagne en feu; avant de partir on incendia les moissons qui environnaient le camp. Nous arrivâmes à 9 heures à un village assez bien bâti en pierres (*Ali-Ebn-Harami?*); il n'y avait pas un habitant; on

1. *Mémoires*, t. II, p. 254. Louis Reybaud rapporte cette anecdote, avec de légères variantes. (T. III, p. 433). Voir aussi le *Journal de Doguereau*.

2. Ordre ainsi daté : « A 11 heures, du quartier général d'Abou-Sabourah. »
D'après Doguereau, l'armée se reposa à Abou-Sabourah jusqu'à 3 heures du soir, en raison de la grande chaleur.

3. L'armée avait épuisé ses vivres. Dans ses *Mémoires* (édition de 1804, p. 236) Miot rapporte que, dans la nuit, Daure le fit partir pour Jaffa, devançant l'armée, afin d'y chercher des vivres pour la division Kleber. Voir *Journal de Doguereau*.

4. *Souvenirs*, t. III, p. 259.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mit le feu à ce qui pouvait brûler. Nous regagnâmes près de là le rivage dans des sables très mouvants, et nous rencontrâmes un convoi de vivres allant à l'arrière-garde : Ce chemin, couvert de chevaux morts, annonçait les difficultés que l'artillerie avait trouvées à y passer. Nous vîmes bientôt les minarets de Jaffa et nous passâmes un torrent considérable, où l'on avait établi un pont de bateaux. A 2 heures, nous arrivâmes à Jaffa.

L'armée venait de terminer heureusement la première partie de sa retraite; elle avait échappé aux dangers qu'auraient pu lui faire courir la pénurie de vivres et l'hostilité des populations. Bonaparte résolut de lui donner quelques jours de repos, nécessaires après ces pénibles étapes; ce délai devait permettre d'organiser les évacuations de toute espèce et de prendre des mesures propres à faciliter la traversée du désert.

Dès son arrivée à Jaffa, Bonaparte prescrivit qu'un premier convoi de blessés partirait, dans la nuit, sous l'escorte de deux bataillons de la 69e, commandés par l'adjudant général Boyer.

LE GÉNÉRAL BERTHIER A L'ADJUDANT GÉNÉRAL BOYER

Jaffa, le 5 prairial an VII (24 mai 1799).

Il est ordonné à l'adjudant général Boyer de partir le 6, à minuit et demie, avec 300 hommes des blessés les plus en état de marcher. Il se concertera, à cet égard, avec le citoyen Larrey. Il fera rassembler ces 300 hommes à 11 heures du soir dans un lieu qu'il indiquera et il leur fera donner les vivres pour 3 jours [1].

L'adjudant général Boyer joindra à ces 300 blessés les deux bataillons de la 69e demi-brigade, qui prendront également des vivres pour 3 jours. Il préviendra les généraux Lannes, Veaux, et les citoyens Arrighi, Croisier et Duroc, qui doivent partir avec lui à minuit et demie.

Arrivé à Gaza, l'adjudant général Boyer y prendra 300 des blessés les plus en état de marcher, qu'il joindra aux 300 qu'il emmène de Jaffa. Il prendra à Gaza les vivres strictement nécessaires pour se

1. La copie figurant sur le registre des ordres particuliers de Berthier porte 3 jours. Ce chiffre est surchargé et remplacé par 6 sur l'original adressé à Boyer.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

rendre à El-Arich ; il prendra également le nombre d'outres indispensables pour son convoi ; il sentira la nécessité de ménager les vivres et les outres pour l'armée ; il sait qu'un chameau porte de l'eau pour 100 hommes ; il se servira, à cet effet, des ânes et chameaux qui se trouvent dans son convoi.

L'adjudant général Boyer repartira de Gaza le plus tôt possible avec les deux bataillons de la 69e et les 600 blessés pour se rendre à Salheyeh, où il restera avec un bataillon de la 69e et tous les blessés. Le général Lannes et les autres officiers continueront leur route pour Le Caire, avec l'autre bataillon de la 69e.

Si, cependant, l'adjudant général Boyer recevait à Salheyeh un ordre direct du général Dugua pour qu'il dût marcher dans une autre partie de l'Égypte, il l'exécuterait.

Il laissera, en passant à El-Arich et à Katieh, les blessés et malades qui se trouveraient trop fatigués pour continuer leur marche. Il est nécessaire que l'adjudant général Boyer arrive le plus tôt possible à sa destination. Partout, il marchera et campera militairement et ne souffrira aucun traîneur.

Je joins ici l'ordre pour les deux bataillons de la 69e.

Le commandant de Gaza gardera, pour sa garnison, le bataillon de la 13e et les détachements qui formaient précédemment sa garnison.

BERTHIER.

Bonaparte, voulant donner au retour de l'armée une allure de triomphe, prescrivit à Berthier (5 prairial-24 mai) :

L'adjudant-général Boyer portera avec lui les drapeaux turcs. Il aura soin, dans tous les villages où il passera, de les afficher comme trophées de victoire.

Lorsqu'il aura été informé à Salheyeh qu'il n'y a rien de nouveau au Caire et qu'il se résoudra à faire partir le général Lannes avec son bataillon au Caire, il le fera accompagner par ces drapeaux. S'il y avait la moindre nouvelle douteuse sur Le Caire, il prendrait position à Salheyeh et se mettrait en communication avec Belbeis et Damiette, mais n'exposerait pas les officiers blessés, afin d'être maître de manœuvrer avec ses deux bataillons, selon les circonstances.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

A Katieh, il enverra de ses nouvelles à l'adjudant général Alméras, pour lui faire connaître que je suis en marche pour l'Égypte et que lui, qui forme l'avant-garde, arrive déjà avec deux bataillons; que l'armée qui devait venir de Chypre a été complètement battue, et qu'il porte au Caire les soixante drapeaux que nous avons pris.

Si, à Katieh, il apprenait des nouvelles qui fissent penser que sa présence soit très nécessaire à Damiette, il ira toujours jusqu'à Salheyeh et écrira aux bateaux qui sont dans le lac de venir le prendre à San.

L'adjudant général Boyer mènera avec lui et fera garder avec le plus grand soin :

1° Abd-Allah-aga qui commandait à Jaffa pour Djezzar[1];

2° Les seize principaux officiers des prisonniers turcs qui sont à Jaffa.

Il déposera les uns et les autres dans la citadelle du Caire, ou dans un de nos forts, en ayant soin de les faire garder avec la plus grande attention, surtout le premier; il les conduira comme des captifs, avec les drapeaux, en annonçant qu'il en vient une grande quantité.

Enfin, il écrira, dira, fera tout ce qui peut le faire entrer en triomphe.

Si les circonstances sont telles qu'il puisse aller droit au Caire, il aura soin de faire entrer les litières des quatre officiers qu'il a avec lui dans des jours différents; il mènera avec lui celle du général Lannes; Duroc, Croisier, Arrighi resteront à Salheyeh et partiront avec les premières troupes qui passeront.

Le même jour, Bonaparte adressa encore à Berthier les ordres suivants relatifs à la préparation ou à l'exécution de divers mouvements de troupes :

Donnez l'ordre au bataillon de la 25e, qui est dans Jaffa, de rejoindre demain la demi-brigade à l'arrière-garde [2].

Donnez l'ordre aux hommes de cavalerie qui sont à pied, et qui doivent également être à Jaffa, de se porter au camp de la 22e légère, de prendre des vivres pour six jours et de se tenir prêts à partir. L'officier qui com-

1. D'après le *Journal* d'Abdurrhaman, il fut exécuté au Caire, le 5 de Safer (21 messidor-9 juillet).

2. En conséquence, Berthier prescrit à Reynier (6 prairial-25 mai) de « fournir 200 hommes pour relever la garnison de Jaffa ».



Original from PRINCETON UNIVERSITY

mande ce dépôt enverra demain l'état de situation au quartier général et fera compléter à 50 cartouches par homme.

Donnez l'ordre aux hommes qui formaient la garnison de Gaza avant l'arrivée du bataillon de la 13e de se porter à El-Arich pour en former la garnison et escorter les convois de Katieh à El-Arich.

Indépendamment des six jours de vivres que j'ai ordonné que la 69e, qui part ce soir, prenne, c'est-à-dire jusqu'au 12 au soir, vous ferez connaître au chef de brigade de ce corps que, s'il a dans son corps assez de moyens de transport pour en transporter pour quatre jours, ce qui ferait jusqu'au 16 au soir, je donne ordre pour qu'on lui donne ces vivres; la ration pour les quatre derniers jours ne sera composée que de 10 onces de riz.

Vous lui ferez sentir combien il est intéressant, puisqu'ils vont traverser le désert, de prendre ces quatre jours si cela est possible.

Vous donnerez l'ordre au chef de brigade de la 22e d'infanterie légère de réunir toute sa demi-brigade avec la pièce de canon qu'il a prise à Tantourah et de se tenir prêt à partir à l'ordre qu'il pourrait en recevoir demain avant le jour; ce soir, avant la nuit, d'envoyer son état de situation à l'état-major; de prendre des vivres pour six jours et de compléter 50 cartouches par homme.

Vous donnerez l'ordre au chef de brigade Sanson, commandant le génie, pour qu'il fasse partir de Gaza les sapeurs qui s'y trouvent, avec 100 hommes de la garnison de cette place, pour creuser le puits à côté des deux colonnes, le puits du santon Cheik Zawi.

Vous donnerez l'ordre également pour qu'un détachement de la garnison d'El-Arich, avec des sapeurs, creuse le puits de Mesoudiah;

Et que les sapeurs qui sont à Katieh, avec un détachement de la garnison, creusent les puits de Bir-el-Abd et des Palmiers.

La garnison et les sapeurs de Salheyeh feront ce travail pour le puits qui se trouve à demi-chemin de Katieh à Salheyeh.

Vous donnerez l'ordre au chef d'escadron Cavalier de partir ce soir avec l'adjudant général Boyer et de se rendre à Gaza pour prendre le commandement de la place. Le citoyen Tousard restera comme commandant du génie.

Vous lui recommanderez de faire réunir tous les ânes, chameaux, bestiaux qu'il pourra se procurer dans les campagnes;

De faire réunir le plus de farine qu'il pourra, et de faire faire la plus grande quantité de pain possible;

De faire mettre de côté et de ne faire délivrer que sur un ordre exprès de moi, les 40,000 rations de biscuit et 200 quintaux de riz qui se trouvent dans les magasins;



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

De prendre tous les renseignements pour connaître les biscuits et riz qui se trouveraient dans les différents magasins, et, sans rien dire, les reconnaître, afin qu'au moment du passage de l'armée on puisse s'en saisir.

A son passage à Gaza, l'adjudant général Boyer fera prendre les armes à la garnison et reconnaître le citoyen Cavalier comme commandant de la place. Vous ferez connaître au citoyen Tousard que, comme ses fonctions d'officier du génie vont devenir très importantes, je me suis résolu à le faire remplacer dans les détails de commandant de place de Gaza, et que j'espère qu'il aidera de tous ses moyens le citoyen Cavalier, en lui donnant tous les renseignements qu'il peut avoir, en le secondant de ses connaissances locales.

Vous recommanderez au citoyen Cavalier de faire lui-même la revue des outres, de s'assurer de leur nombre, de les faire réparer et de n'en délivrer aux troupes qui passeront que le nombre absolument nécessaire [1].

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

Jaffa, le 5 prairial an VII (24 mai 1799).

Le général en chef défend à tout individu de l'armée ou à la suite de l'armée de s'écarter du corps auquel il appartient ou du rang qui lui a été assigné dans l'ordre de marche; ceux des derniers qui contreviendront au présent ordre passeront la nuit à la garde du camp.

Il est également défendu, sous peine de confiscation, d'envoyer ses chameaux à la pâture; on doit les tenir au piquet derrière les tentes.

L'armée est prévenue que, conformément aux ordres du général en chef, il se fera aujourd'hui une distribution de vivres; les rations seront composées,

Savoir :

	Onces.
De biscuit	12
D'huile	1
De viande	4
De dourah pour les chevaux	1 boisseau.

1. Voir deux lettres de Berthier à Tousard (5 prairial-24 mai). Dans la première, Berthier annonce le passage de Boyer avec sa petite colonne. Il recommande de ménager les vivres et les outres, de réunir des vivres à Gaza et de faire fabriquer du pain pour l'armée. Tousard devra profiter du bataillon de la 13e et des autres détachements pour lever le miri. Il maintiendra le plus grand ordre à Gaza et y fera « rassembler le plus possible de vivres et de fourrages, étant vraisemblable que l'armée y séjournera quelque temps ».

Dans la seconde lettre, Berthier notifie à Tousard son remplacement par Cavalier, afin qu'il puisse se consacrer à ses fonctions d'officier du génie, qui « vont devenir très importantes ».



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'armée est prévenue qu'il lui sera distribué, demain 6, des vivres pour les 6, 7, 8 et 9 inclus.

La ration sera composée :

	Onces.
Biscuit	8
Riz	6
Huile	1
Viande	4[1]

La viande sera distribuée chaque jour.

Il ne sera rien délivré en ville, toutes les distributions se feront par division au camp. Les commissaires des guerres des divisions prendront, à cet effet, les ordres de l'ordonnateur en chef.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DUGUA

Jaffa, le 5 prairial an VII (24 mai 1799).

L'adjudant général Boyer part dans l'instant avec deux bataillons de la 69e; un de ces bataillons continuera sa route pour Le Caire et l'autre restera avec l'adjudant général Boyer à Salheyeh, à moins que les circonstances ne vous obligent à lui donner l'ordre de se porter autre part. Il mène également avec lui 600 hommes qui ont reçu des blessures légères.

Nous avons quitté Acre après avoir bien étrillé Djezzar; notre marche sur l'Égypte se fait avec toute la tranquillité possible. Bientôt, nous serons près de vous avec une armée en très bon état et qui a plus d'ardeur que jamais. Tous nos blessés grièvement seront embarqués pour Damiette.

Je vous embrasse, mon cher Général, en attendant le plaisir de vous voir.

A. BERTHIER.

P.-S. — Nous vous portons vingt drapeaux pris dans les sorties, et les 500 prisonniers turcs.

Je reçois votre lettre du 11 floréal, mon cher Général; certainement, vous devez garder le logement qu'occupait le citoyen Larrey et que vous avez fait arranger; mais, en même temps, vous sentez qu'il faut en faire préparer un pour Larrey, qui puisse servir pour lui et pour l'ambulance du quartier général[2].

1. Voir, sur le registre des ordres particuliers de Berthier, une note indiquant que toutes les troupes partant de Jaffa pour l'Égypte « seront complétées pour 6 jours de vivres »; la ration étant composée comme l'indique l'ordre du jour.

2. Par lettre du 29 germinal (18 avril), Berthier avait invité Dugua à faire évacuer la maison occupée au Caire par Larrey, maison destinée à son logement, à celui de ses élèves et à l'ambulance du quartier général : « Attendu que le citoyen Larrey est sur le point de retourner au Caire. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'artillerie des divisions dut être réorganisée, conformément à l'ordre suivant adressé à Songis par Doguereau (5 prairial-24 mai) :

En conséquence des dispositions du général Dommartin, Citoyen Général, vous voudrez bien organiser l'artillerie des divisions de manière qu'elles aient chacune deux pièces de 4 ou de 3, approvisionnées à 150 coups chacune ;

La cavalerie avec deux pièces de 5, approvisionnées à 150 coups chacune ;

Les guides, deux pièces de 4, approvisionnées *idem*.

Vous voudrez bien faire embarquer, avant la nuit, sur les bâtiments que désignera le général Ganteaume, toutes les bouches à feu de campagne ou de 4 longues, tant de Jaffa que de l'armée, excédant le nombre ci-dessus ;

Les fusils français à réparer ;

Les boulets de 5 et de 4 existant encore à Jaffa.

Comme il n'y a pas d'apparence qu'on puisse embarquer les affûts, le général désire seulement que l'on embarque les essieux en fer. Son intention est que le parc emmène le plus de munitions de 8 et d'obusiers que possible, afin de pouvoir servir à l'approvisionnement d'El-Arich ; nous y laisserons probablement encore une grande partie de nos pièces de 4.

Le général vous prie de donner des ordres de suite pour que les diverses divisions procèdent elles-mêmes, sans retard, à l'embarquement des bouches à feu, qu'elles devront laisser sous les ordres et la surveillance de l'officier que vous désignerez.

Les bouches à feu françaises hors de service, existant à Jaffa, y resteront pour y être jetées à la mer [1].

Le lendemain, Bonaparte prescrivit à Berthier la mise en marche du bataillon de la 22e, avec un second convoi de blessés et de malades (6 prairial-25 mai) :

Vous voudrez bien prendre les mesures pour faire partir à minuit le bataillon de la 22e, les dépôts de cavalerie à pied, 250 fiévreux et 200 blessés.

Les troupes et les malades prendront des vivres pour les 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. 80 prisonniers turcs partiront également avec et serviront à aider au transport des blessés. On les traitera avec sévérité, et on aura soin qu'ils ne communiquent dans aucun endroit avec les habitants. A la moindre mutinerie qu'ils se per-

1. *Arch. Art.*


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettraient, le chef de brigade est autorisé à en faire fusiller plusieurs. Le détachement de chevaux éclopés qui est au dépôt partira également; ces chevaux serviront à porter les malades.

Indépendamment des chirurgiens, il y aura, avec ce convoi, un médecin. On aura soin de ne pas confondre les blessés avec les fiévreux en faisant marcher les uns et les autres réunis.

Le chef de brigade Magny, qui commandera ce convoi, dirigera sa marche de manière à être arrivé le 8 au soir à Gaza, où il prendra des outres. Il laissera à Katieh tous les fiévreux ; il laissera les blessés à Salheyeh; il y restera lui-même avec sa troupe jusqu'à nouvel ordre. Il fera connaitre son arrivée à l'adjudant général Alméras, à Damiette, et au général Dugua, au Caire. Il exécutera les ordres qu'il pourrait recevoir du général Dugua. Si l'adjudant général Boyer était encore à Salheyeh, il se mettrait sous ses ordres [1].

Enfin, le 26 mai, Bonaparte décida qu'une partie du parc se mettrait en marche, dans la nuit, précédant le reste de l'armée :

Il partira à 2 heures après minuit une partie du parc; vous lui ferez prendre des vivres pour les 8, 9, 10, 11, 12 et 13. La ration sera de 8 onces de biscuit et 6 onces de riz, 4 onces d'huile. Indépendamment de cela, il prendra des vivres pour les 14, 15, 16 et 17, à raison de 10 onces de riz et 4 onces d'huile simplement [2].

En exécution de cet ordre, Berthier adressa ces instructions à Songis (7 prairial-26 mai) :

Conformément aux ordres que vous avez reçus, Citoyen Général, vous devez partir demain, vers 6 heures du matin, avec ce qui compose le parc, pour vous rendre à Salheyeh.

Le général en chef a ordonné que les blessés qui restent à Jaffa marchent avec le parc et soient sous vos ordres. L'adjoint aux adjudants généraux Peyre a ordre de marcher avec vous pour tenir l'ordre dans la marche des blessés; il y aura en tout 440 blessés, dont 41 marcheront à pied, 359 sur des montures et 40 sur des brancards.

Le parc fournit 100 chevaux, y compris 30 et quelques hommes d'artil-

1. Voir ordres de détail adressés par Berthier à Daure, à Magny, au citoyen Curtot (désigné pour commander les 125 hommes de cavalerie à pied, sur lesquels 25 montent des chevaux éclopés), etc. Le chef de bataillon Gasquet, adjoint aux adjudants généraux, assisté du chirurgien en chef, fut chargé « de choisir et de faire sortir de la ville les fiévreux et les blessés destinés à partir ».

2. Ordre de Bonaparte à Berthier (7 prairial - 26 mai).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

lerie légère qui marcheront à pied. Le surplus des chevaux ou ânes sont fournis par le quartier général ou par les divisions. On a commandé un homme armé pour deux montures.

J'ai également ordonné 330 hommes armés des différentes divisions; 180 prisonniers turcs marcheront avec le détachement et seront employés à maintenir les brancards qui seront sur les bourriques.

Le chef de bataillon Gasquet est chargé de disposer tout le convoi de blessés et de le conduire au parc.

Le général en chef ordonne que vous laissiez les malades à Katieh et tous les blessés à Salheyeh.

Si cependant des malades ou des blessés paraissaient ne pas pouvoir supporter tout le trajet du désert, vous les laisseriez à El-Arich.

Tout ce qui doit partir avec vous aura des vivres pour six jours.

On vous donnera, à Gaza, les outres strictement nécessaires pour le monde que vous aurez.

Le général en chef s'en rapporte, au surplus, à toutes les dispositions que vous ordonnerez pour remplir suivant les circonstances, le mieux possible, la marche dont vous êtes chargé.

Les ordres de Bonaparte et de Berthier furent complétés, en ce qui concerne les évacuations sanitaires, par un certain nombre de prescriptions de détail arrêtées par l'ordonnateur en chef Daure :

Au chirurgien en chef Larrey (5 prairial-24 mai). — Parmi les blessés qui sont ici, Citoyen, vous voudrez bien en désigner 300 pour être évacués sur l'Égypte par terre et à pied; le général (*sic*) Boyer les conduira avec une escorte de 2 bataillons de la 69e.....

Vous devez être rigoureux pour compléter ce nombre de 300 blessés; car beaucoup d'entre eux, par paresse ou autrement, pourraient insister pour être embarqués et nous devons être avares des places à donner sur les barques, pour les réserver particulièrement aux amputés et à ceux qui absolument ne peuvent supporter d'autre voie d'évacuation.

Il sera inutile que vous chargiez vos officiers de santé d'accompagner ces blessés; ceux des corps qui servent d'escorte suffiront sans doute [1].....

Au pharmacien en chef Royer (5 prairial-24 mai). — Vous profiterez, Citoyen, du départ des blessés par mer pour Damiette pour envoyer les médicaments qui vous restent et qui sont sur mes chameaux; vous y enverrez un pharmacien et vous lui donnerez ordre de rester à Damiette jusqu'à nouvel ordre pour le service de l'hôpital.

---

1. Daure prescrivit (même date) à l'agent des hôpitaux Burellier d'accompagner les 300 blessés évacués par terre; il lui recommanda de faire préparer les hôpitaux de Salheyeh et de Belbeis, etc. Il ajoutait : « Avant votre départ, faites vos dispositions pour que les blessés qui doivent s'embarquer aient le linge à pansement, charpie, eau-de vie, vinaigre et ce dont ils auront besoin pendant leur traversée. »



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

A l'agent des hôpitaux Gaston (6 prairial-25 mai) [1]. — 1.500 blessés environ sont partis ou vont être évacués tant sur Damiette que par le désert au Caire.....

Comme la majeure partie de nos évacuations se dirige sur Damiette, il est nécessaire que vous fassiez passer dans cette place des employés et sous-employés.....

Je vous préviens au reste que le citoyen Burellier est parti cette nuit avec une évacuation de 200 et quelques blessés.....

Au chirurgien en chef Larrey et au médecin en chef Desgenettes (6 prairial-25 mai).....

(Ordre pour l'évacuation de 200 blessés et 250 fiévreux avec le 2e bataillon de la 22e).

Au médecin en chef Desgenettes (6 prairial-25 mai). — Je vous prie, Citoyen, de faire demain une visite exacte de tous les fiévreux qui restent à l'hôpital et de me faire connaître leur état et leur nombre, afin que je puisse proposer une mesure au général en chef pour l'évacuation.

Classez-les par : pouvant marcher,
pouvant aller sur des ânes,
sur des brancards,
et par mer.

Veuillez me remettre ce travail demain de bonne heure, s'il vous plaît [2].

Au médecin en chef Desgenettes (7 prairial-26 mai). — Le général en chef, Citoyen, me charge de vous prévenir que vous devez, dans votre visite de ce jour, annoncer aux malades que, l'armée partant ce soir, il faut qu'ils se décident à la suivre.

Au chirurgien en chef Larrey (7 prairial-26 mai). — L'évacuation partira à 4 heures du matin; je serai moi-même à l'hôpital pour la faire faire. Comme c'est la dernière, et qu'elle est importante, vous désignerez au moins deux chirurgiens pour l'accompagner.......

Les blessés recevront pour six jours d'aliments; un employé des hôpitaux sera chargé des objets nécessaires sous les ordres du commissaire des guerres Boisnod.

Au citoyen Audibrant, chef des constructions (7 prairial-26 mai). — Vous voudrez bien vous rendre sur-le-champ en ville, Citoyen, pour y faire faire 50 brancards.

Je vous recommande d'y mettre de l'activité, le besoin qu'on en a exige que le travail ne soit pas interrompu.

---

1. L'agent Gaston était au Caire : Daure lui recommande de tout préparer, en Égypte, pour recevoir les blessés. Quelques jours après le retour de l'armée au Caire, Gaston fut nommé agent en chef des hôpitaux, en remplacement de Butty.

2. Un ordre analogue adressé à Larrey lui prescrit de classer les blessés en trois catégories : pouvant marcher — pouvant être évacués sur des ânes — hors d'état d'être évacués autrement que sur des brancards.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Vous me rendrez compte ce soir des moyens que vous aurez pris pour l'exécution prompte de cet ordre.

On put, en outre, réunir une demi-douzaine de petits bâtiments, sur lesquels furent embarqués de préférence les blessés le plus grièvement atteints. Si les documents officiels font défaut à ce sujet, divers témoignages dignes de foi établissent qu'il y eut plusieurs centaines d'hommes évacués par cette voie. Le commissaire des guerres Alphonse Colbert fut chargé d'organiser et d'accompagner ce convoi [1].

Pendant le séjour à Jaffa, on distribua aux troupes les denrées et effets qui existaient, en quantités assez importantes, dans les magasins de la place [2]. La répartition en fut ainsi arrêtée par l'ordre du jour de l'armée du 7 prairial (26 mai) et son supplément :

Il sera distribué aujourd'hui à chaque soldat quatre onces de savon et une livre d'huile.

Le général en chef ayant ordonné qu'il serait fait aujourd'hui à l'armée une distribution de peaux de bouc, tabac à priser, vin, eau-de-vie et vinaigre, savoir : le vin pour les officiers, l'eau-de-vie et le vinaigre pour les soldats, la répartition de ces divers objets a été faite de la manière suivante :

	Outres.	Tabac.	Vin, eau-de-vie et vinaigre.	
Quartier général......	60	80	100	pintes de chaque.
Artillerie..............	60	60	80	—
Cavalerie	60	80	150	—
Kleber................	120	180	400	—
Reynier.	120	150	300	—
Bon	120	140	300	—
Lannes................	60	110	150	—

L'armée est prévenue que les outres qui seront destinées au détachement, à leur passage à Gaza sur récépissé de leur commandant, doivent

1. D'après une lettre de l'ordonnateur Daure (publiée dans l'*Histoire anecdotique de l'empereur Napoléon Ier* par du Casse, p. 161-162), l'évacuation fut faite sur sept bâtiments.
2. Voir Miot, *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions, etc.* Edition de 1804, p. 237.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

être remises à Salheyeh au commissaire des guerres Sudières ; s'ils ne les remettaient pas, le général en chef ordonne que la retenue en soit faite sur leurs appointements.

A cette occasion, il fut constaté que d'importantes dilapidations avaient été commises dans les magasins. Bonaparte prescrivit immédiatement des mesures rigoureuses pour vérifier la gravité des abus signalés et pour les réprimer d'une façon exemplaire :

ORDRE

Jaffa, le 7 prairial an VII (26 mai 1799).

BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF,

Vu les conséquences que la dilapidation des magasins a dans la circonstance où se trouve l'armée et la nécessité d'en imposer à cette nuée de fripons par des exemples sévères, ORDONNE :

ART. 1er.

Il sera formé une commission extraordinaire composée d'un général de brigade,
de deux chefs de brigade,
de deux capitaines.

ART. 2.

Cette commission prononcera prévôtalement et dans douze heures au plus tard.

ART. 3.

Le garde-magasin des vivres de la division Bon, le garde-magasin qui était à Tantourah, seront sur-le-champ arrêtés, les scellés mis sur leurs papiers et effets, et ils seront traduits à midi devant cette commission.

ART. 4.

Cette commission sera composée du général de brigade Lagrange, des chefs de brigade Darmagnac [1] et Delegorgue, des capitaines..... [2]

1. Il fut remplacé par le chef de brigade Morangiès.
2. Noms laissés en blanc.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ART. 5.

Si la commission, après l'interrogatoire de ces individus, demeure convaincue qu'ils ont dilapidé, elle les fera fusiller en présence de l'armée.

BONAPARTE.

Depuis son entrée en Syrie, l'armée avait vécu au moyen de vivres achetés ou requis sur place ; mais l'on n'avait pu lui distribuer aucune solde. Pour permettre de donner quelques acomptes aux officiers et pourvoir aux dépenses les plus urgentes, Bonaparte imposa à Jaffa une contribution d'environ 175.000 francs, dont moitié fut immédiatement acquittée [1].

On s'occupa encore de vérifier et de compléter l'armement des troupes [2], et de détruire le matériel qui ne pouvait être emporté.

Enfin, des fourneaux de mine furent préparés pour faire, avant le départ de l'armée, sauter les fortifications de Jaffa, et n'abandonner à l'ennemi qu'une ville démantelée.

Vingt-quatre heures avant de quitter Jaffa, Bonaparte adressa au Directoire une dépêche relatant les derniers événements du siége d'Acre (8 prairial-27 mai) :

Je vous ai fait connaitre, par le courrier que je vous ai expédié le 21 floréal, les événements glorieux pour la République qui se sont passés depuis trois mois en Syrie, et la résolution où j'étais de repasser promptement le désert, pour me retrouver en Egypte avant le mois de juin.

Les batteries de mortiers et de pièces de 24 furent établies,

1. Voir le *Journal* d'André Peyrusse. Dans une lettre à sa mère (du 6 messidor), il dit que la contribution établie fut de 100.000 écus, dont 85.000 furent payés.

2. Voir ordre de Berthier aux généraux de division (7 prairial-26 mai), prescrivant de passer, à 5 heures du soir, la revue de leur division et d'envoyer l'état de situation à l'état-major « en indiquant ce qui manque de fusils, baïonnettes, cartouches et pierres à fusils ».

Voir (même date), ordre de Berthier au sujet de la distribution d'armes existant à Jaffa.

Voir aussi l'ordre de Doguereau à Songis (même date). *Arch. Art.*



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

comme je vous l'ai annoncé, dans la journée du 23 floréal, pour raser la maison de Djezzar, et détruire les principaux monuments d'Acre ; elles jouèrent pendant soixante-douze heures, et remplirent l'effet que je m'étais proposé : le feu fut constamment dans la ville.

La garnison désespérée fit une sortie générale le 27 floréal ; le général de brigade Verdier était de tranchée ; le combat dura trois heures. Le reste des troupes arrivées le 19 de Constantinople et exercées à l'européenne, débouchèrent sur nos tranchées en colonnes serrées. Nous repliâmes les postes que nous occupions sur les remparts ; par là, les batteries des pièces de campagne purent tirer à mitraille à quatre-vingts toises sur les ennemis ; près de la moitié resta sur le champ de bataille. Alors nos troupes battirent la charge dans les tranchées ; on poursuivit les ennemis jusque dans la ville, la baïonnette dans les reins ; on leur prit dix-huit drapeaux.

L'occasion paraissait favorable pour emporter la ville ; mais nos espions, les déserteurs et les prisonniers s'accordaient tous dans le rapport que la peste faisait d'horribles ravages dans la ville d'Acre ; que tous les jours plus de soixante personnes en mouraient ; que les symptômes étaient terribles ; qu'en 36 heures on était emporté au milieu de convulsions pareilles à celles de la rage. Répandu dans la ville, il eût été impossible d'empêcher le soldat de la piller ; il aurait rapporté le soir dans le camp les germes de ce terrible fléau, plus à redouter que toutes les armées du monde.

L'armée partit d'Acre le 2 prairial et arriva le soir à Tantourah.

Elle campa le 3 sur les ruines de Césarée, au milieu des débris des colonnes de marbre et de granit qui annoncent ce que devait être autrefois cette ville.

Nous sommes arrivés à Jaffa le 5. Depuis deux jours des détachements de l'armée filent pour l'Egypte.

Je resterai encore quelques jours à Jaffa pour en faire sauter les fortifications. J'irai punir ensuite quelques cantons qui se sont mal conduits, et dans quelques jours je passerai le désert, en laissant une forte garnison à El-Arich.

Ma première dépêche sera datée du Caire.

Au moment où Bonaparte annonçait au Directoire qu'il


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

comptait séjourner à Jaffa, sa résolution était prise de partir dès le lendemain. Il faisait annoncer par l'ordre du jour :

L'armée prendra des vivres aujourd'hui pour les 10, 11, 12, 13, 14 et 15 inclus à raison de :

8 onces de biscuit,
6 — de riz,
4 — de viande,
2 — d'huile.

Elle prendra, pour les 16, 17 et 18, à raison de :

10 onces de riz [1].

Il prescrivit à Berthier d'organiser un dernier convoi de blessés et de malades et de le faire partir dès le lendemain matin, précédant de quelques heures le gros de l'armée :

Vous donnerez l'ordre, Citoyen Général, que tous les malades qui peuvent marcher se rendent dans la soirée au camp des blessés [2].

Vous donnerez l'ordre au général Robin de partir à 3 heures après minuit et de se rendre à Gaza. Il escortera les 191 blessés qui restent et les fiévreux qui peuvent marcher. Vous vous procurerez 46 ânes, ou chameaux, et vous donnerez ordre au chef de brigade Destainville de partir avec 100 hommes de son détachement, qui serviront à porter 100 blessés. Vous ferez réunir tout cela avant la nuit au camp du général Robin.

Ce fut au moment où l'armée allait quitter Jaffa que se posa de nouveau la redoutable question que Bonaparte avait déjà examinée devant Saint-Jean-d'Acre dans les conditions rela-

1. En supplément à l'ordre du jour figure cette note adressée par Desgenettes à Berthier (8 prairial-27 mai) :
« Les fruits qui ne sont pas bien mûrs sont très nuisibles à la santé ; ils produisent au moins des digestions difficiles, souvent des diarrhées et même la dysenterie. Ces indispositions ou ces maladies jettent dans une faiblesse dont les suites sont fort dangereuses pour les hommes exposés aux fatigues de la guerre. »

2. Voir ordre de Daure à l'agent des hôpitaux Chambeau (8 prairial-27 mai), prescrivant que les fiévreux, en état de marcher, seront rendus ce soir à l'emplacement du parc d'artillerie pour partir dans la nuit : « Empêchez toute espèce de communication, vous mettrez un employé avec, et un infirmier. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tées par Desgenettes. Malgré toute l'activité déployée pour organiser des moyens de transport, il restait un certain nombre de malades dont l'évacuation ne pouvait être assurée, en raison de la gravité de leur état et de l'insuffisance des ressources [1]. Cette fois Bonaparte prescrivit de leur faire distribuer une dose d'opium suffisante pour qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains des Turcs. Il prit cette décision après en avoir, semble-t-il, délibéré avec des conseillers moins indépendants que Desgenettes; il trouva un agent docile d'exécution dans le pharmacien en chef de l'armée, Royer, qui prépara les potions nécessaires au moyen d'une certaine quantité de laudanum fournie par le médecin turc Mustapha-Hadji [2].

Ainsi que nous l'avons fait à propos de l'exécution des prisonniers de Jaffa, nous n'envisagerons aucune des considérations morales que peut suggérer cette mesure. Notre but est uniquement de mettre en évidence la réalité des faits matériels, en les dégageant des assertions contradictoires formulées par divers historiens, en précisant le mieux possible les

1. Il est probable que Bonaparte voulut se rendre compte, par lui-même, de la situation, en visitant l'hôpital de Jaffa. Ce fait expliquerait une erreur chronologique dans laquelle sont tombés deux auteurs de tendances bien opposées, Savary et Bourrienne. D'après le premier, la fameuse scène commémorée par le pinceau de Gros se serait passée lors de l'évacuation de Jaffa et non au lendemain de sa prise (*Mémoires du duc de Rovigo*, T. I, p. 161). C'est également à l'époque de la retraite que Bourrienne place cette visite, dont il fait d'ailleurs un récit contredit par les autres témoins : « Bonaparte parcourut rapidement les remparts renversés de cette petite ville et se rendit à l'hôpital..... J'affirme ne l'avoir pas vu toucher un pestiféré... Bonaparte traversa rapidement les salles, frappant légèrement le revers jaune de sa botte avec la cravache qu'il tenait à la main. Il répétait, en marchant à grands pas, ces paroles : *Les fortifications sont détruites. La fortune m'a été contraire à Saint-Jean-d'Acre. Il faut que je retourne en Egypte pour la préserver des ennemis qui vont arriver. Dans peu d'heures, les Turcs seront ici; que tous ceux qui se sentent la force de se lever viennent avec nous, ils seront transportés sur des brancards et des chevaux.* » (*Mémoires*, t. II, p. 256.)

Bien que Savary et Bourrienne soient sujets à caution, la coïncidence de leur témoignage donne lieu de penser que Bonaparte a fait une *seconde* visite à l'hôpital de Jaffa : visite toute naturelle, dont les documents contemporains n'ont pas conservé trace parce qu'elle n'a été marquée par aucun incident.

2. On a vu que ce médecin turc était arrivé à Jaffa, après la prise de cette place : il apportait de Constantinople une certaine quantité de substances pharmaceutiques.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

circonstances, en soumettant à une critique rationnelle les témoignages et les documents originaux qui doivent servir de base à toute discussion de cette nature.

Le médecin en chef de l'armée doit être considéré, *a priori*, comme le témoin le plus autorisé pour nous faire connaître quel fut le sort des malades dont le soin lui incombait. Voici en quels termes, dans la première édition de son *Histoire médicale* (T. I, p. 97), Desgenettes expose la situation des hôpitaux de Jaffa et les principales mesures prises pour en assurer l'évacuation :

Le 6 au matin, il y avait dans cette place 170 fiévreux, et le soir 250, fournis dans le jour par l'évacuation du mont Carmel et quelques traîneurs.

Il y avait le plus grand encombrement dans les établissements ; tout manquait au soulagement des malades, local spacieux, officiers de santé, médicaments, employés et sous-employés d'administration.

Quelques militaires intelligents avaient établi d'eux-mêmes l'ombre d'organisation qui subsistait encore...

Le commandant de la place avait désigné une maison isolée pour les convalescents. Elle en contenait, à notre arrivée, près de cinquante qui rentrèrent dans leurs corps pendant que l'armée campa devant Jaffa.

Je fis partir le même jour le citoyen Pugnet, pour qu'il prît soin d'une cinquantaine de nos malades, que l'on évacua sur Katieh, sous l'escorte d'un bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie légère.

Le 7, sur 200 malades existant dans l'hôpital, 50 seulement pouvaient être évacués sur des montures ; le reste ne pouvait l'être que sur des voitures ou des brancards. Parmi ces derniers, un grand nombre était sans aucun espoir de guérison, et il était probable qu'il en périrait 15, 20 et jusqu'à 25 par jour. Je fis sentir à l'autorité supérieure l'inutilité et les dangers d'une évacuation de malades réduits à cette extrémité.

... Le soir du même jour (8 *prairial*), le mouvement de l'hôpital était de 150 malades ; mais, d'après un examen plus attentif, je déterminai 20 à 25 hommes à rentrer au camp.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Je passai presque tout le 9 dans l'hôpital pour hâter l'évacuation des malades, qui étaient au nombre de cent.
... L'armée partit le soir de Jaffa...

Si Desgenettes se borne à laisser entendre qu'une trentaine de pestiférés ne purent être évacués [1], c'est qu'il ne pouvait en dire davantage, en 1802, quand il fit paraître son *Histoire médicale*, sur l'invitation du Premier Consul. Ce fut seulement dans la seconde édition de cet ouvrage, publiée en 1830, qu'il eut la liberté de faire connaître la vérité tout entière [2]. Il y affirme de la façon la plus formelle qu'avant l'évacuation de Jaffa une forte dose de laudanum fut donnée à vingt-cinq pestiférés : « Quelques-uns le rejetèrent par le vomissement, furent soulagés, guérirent et racontèrent tout ce qui s'était passé. »

Dans le tome III de ses *Souvenirs*, il a renouvelé ses déclarations en termes non moins catégoriques :

L'auteur de ces mémoires a dit, dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, comment il employa son temps devant Jaffa, et n'a point oublié de rapporter les avis qu'il donna, sans savoir s'ils seraient écoutés ; et cependant il comptait beaucoup sur M. Daure, administrateur habile et humain, ainsi que sur M. Alphonse Colbert, digne de seconder ses soins.

Ce n'est, au reste, qu'à notre retour devant Jaffa qu'eut lieu une distribution de laudanum à 25 ou 30 pestiférés, dans l'état le plus prononcé.

Au témoignage de Desgenettes, on a souvent opposé celui de Larrey, qui nie l'empoisonnement des pestiférés et déclare calomnieuse l'accusation portée à ce propos contre Bonaparte.

---

1. Ce nombre ressort du rapprochement des effectifs donnés par Desgenettes. Sur les 150 malades existant le 8 prairial au soir, 20 à 25 rejoignirent leurs corps, 100 furent évacués le lendemain : il en restait donc de 25 à 30, qui durent être abandonnés.

2. Desgenettes avait déjà fourni des renseignements assez complets sur ce sujet aux rédacteurs de *Victoires et Conquêtes*. Voir la note insérée dans le tome X (p. 309 à 314) de cette compilation. Ce volume parut en 1818.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les deux autorités ont évidemment une valeur inégale au point de vue historique. Chirurgien en chef de l'armée, chargé du traitement et de l'évacuation des blessés, il est très admissible que Larrey n'ait pas connu les ordres donnés au sujet des pestiférés, dont la charge incombait à Desgenettes seul. Cette ignorance est d'autant plus vraisemblable que l'exécution de ces ordres devait être entourée d'un profond mystère. La même bonne foi étant admise chez l'un et l'autre, la négation de Larrey ne saurait donc prévaloir contre l'affirmation de Desgenettes[1].

Avant même que celui-ci s'expliquât en termes aussi péremptoires, la vérité avait été déjà enregistrée, tout au moins d'une façon générale, par des témoins qu'il n'est pas possible de négliger. Nous nous bornerons à rappeler les déclarations, souvent reproduites, de Bourrienne[2] et de Miot[3], présents à Jaffa, de Marmont[4] et de l'ingénieur P. Martin[5], qui étaient restés en Egypte.

1. Le plus récent biographe de Larrey, le docteur Triaire, a longuement discuté les deux témoignages et fait valoir contre celui de Desgenettes des arguments qu'il est impossible d'admettre. Il prête au médecin en chef de l'armée d'Orient l'intention de grandir son rôle personnel, en s'attribuant l'honneur d'avoir tenu tête à Bonaparte. La thèse est spécieuse : il est, en effet, incontestable que Desgenettes a opposé un refus à la proposition qui lui avait été faite devant Saint-Jean-d'Acre ; le mérite de cette attitude ne peut être ni augmenté ni diminué par le fait que, quelques jours plus tard, Bonaparte a ou n'a pas prescrit de distribuer de l'opium aux pestiférés de Jaffa. Desgenettes n'avait donc aucun intérêt personnel à formuler une semblable imputation, et les termes dans lesquels il s'exprime à l'égard de Bonaparte ne sauraient lui faire attribuer aucune intention calomnieuse. Le docteur Triaire ne paraît d'ailleurs pas avoir eu connaissance du tome III des *Souvenirs* de Desgenettes. (Voir *Dominique Larrey*, par le docteur Triaire, p. 256 à 261.)

2. *Mémoires*, T. II. p. 227. Il affirme de la façon la plus formelle que Bonaparte prescrivit de distribuer de l'opium aux pestiférés non évacuables; il ajoute que leur nombre atteignait à peine soixante.

3. *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions, etc.* (édition de 1814, p. 206.) Il rapporte le fait comme notoire, tout en déclarant : « Je n'ai d'autres preuves évidentes de l'empoisonnement de nos blessés que les propos sans nombre que j'ai entendu tenir dans l'armée. »

4. *Mémoires du duc de Raguse*, T. II. p. 12. Son affirmation de l'empoisonnement doit être considérée comme d'autant plus sincère qu'il cherche à justifier cette mesure et déclare : « Je n'hésiterais pas à agir de la même manière en circonstance semblable. »

5. *Histoire de l'expédition française en Egypte*, T. I. p. 315. Martin, qui était

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Kleber s'est contenté de noter sur son *Carnet* intime, ces lettres abréviatives :

On propose aux o. d. s. d. d. d. l. aux f. et b. d.

Qu'interprète ainsi une note ajoutée au crayon par le général Damas :

On propose aux officiers de santé de donner de l'opium aux fiévreux et blessés dangereusement.

Voici encore trois anciens soldats de l'armée d'Orient auxquels on ne peut attribuer de sentiments hostiles pour Bonaparte : le lieutenant-colonel d'artillerie Richardot [1], le capitaine François [2], le colonel Vigo Roussillon [3]. Tous trois mentionnent, en termes plus ou moins explicites, l'empoisonnement des pestiférés. Dans son *Voyage en Autriche,* le pharmacien Cadet de Gassicourt a reproduit des déclarations analogues et qui sont tout aussi catégoriques [4].

Nous citerons, de préférence, quelques témoignages fort peu connus, ou inédits, et qui corroborent les précédents avec

---

membre de la commission des sciences et arts, dit avoir recueilli, auprès de témoins oculaires, des renseignements précis, ne laissant pas de doute sur l'empoisonnement. Il commet, d'ailleurs, une erreur en plaçant le fait devant Acre.

1. *Relation de la campagne de Syrie, spécialement des sièges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre*, par un officier d'artillerie de l'armée d'Orient, page 53 (Paris, Corréard, 1839). Ce passage est reproduit dans les *Nouveaux Mémoires* du même auteur, publiés en 1848.

2. *Journal du capitaine François*, T. I, p. 335. Il dit que l'opium fut distribué à 30 pestiférés, dont 12 seulement moururent ; les 18 autres furent sauvés.

3. Voir, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1890, un fragment des *Mémoires militaires* du colonel Vigo Roussillon. Il déclare, à propos des pestiférés de Jaffa : « Je dois dire que l'opinion générale dans l'armée était qu'ils avaient été empoisonnés. Elle ne le vit pas ; mais ce qu'elle vit, c'est qu'on abandonna à Jaffa, outre les pestiférés, beaucoup d'hommes amputés ou atteints de blessures graves, et qui (disaient les soldats) n'auraient pu, même s'ils avaient guéri, rendre aucun service désormais au général en chef. » (P. 608.)

4. *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière*, par Cadet de Gassicourt (Paris, L'Huillier, 1818, p. 386 à 396). L'auteur avait fait appel au témoignage de plusieurs officiers ou savants qui avaient pris part à l'expédition d'Égypte ; ils déclarèrent que le pharmacien en chef Royer fut chargé, par Bonaparte, de préparer une potion d'opium et de la faire distribuer à une cinquantaine de pestiférés.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'autant plus d'autorité, qu'ils ont été formulés au moment même, ou peu de temps après la campagne de Syrie.

Dans la lettre à sa mère du 6 messidor (24 juin), André Peyrusse résume ainsi le séjour de l'armée à Jaffa :

Nous avons resté quelques jours devant cette ville, pour en faire sauter les fortifications, détruire les magasins et faire partir surtout environ 2.000 blessés ou fiévreux, qui nous restaient encore. On arma comme on put trois barques. On en fit partir 300 environ, qui furent tous pris par les Anglais; les moins malades furent gardés à bord, le reste fut remis à Damiette. Le reste des blessés qui put être transporté le fut sur des chevaux ou ânes; beaucoup de malades, incurables sans doute, furent encore abandonnés. On avait eu le soin barbare de les empoisonner et de mettre le feu à l'hôpital.

Le *Journal* de Jacotin mentionne, à la date du 11 prairial (30 mai), que des malades durent être abandonnés avant d'arriver à Gaza. Il ajoute :

On dit qu'on en laisse, dit-on (*sic*), 280 à Jaffa, attaqués de la peste, qui ont risqué d'être brûlés.

On lit également dans le *Journal de Doguereau :*

Rien de plus horrible que le spectacle que nous eûmes sur le port de Jaffa tout le temps que nous y restâmes. Il était couvert de morts et de mourants, qui priaient tous les passants ou de les panser, ou de les faire embarquer. Ils avaient la plus grande crainte d'être abandonnés. On trouvait des pestiférés dans tous les coins, sous des tentes et sur le pavé; les hôpitaux en étaient remplis. A notre départ, on en laissa beaucoup; on m'a assuré qu'on avait pris des mesures pour qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains des Turcs.

Le secret qui entoura la distribution d'opium ne fut pas si profond que le fait ne soit parvenu, assez promptement, à la connaissance des Anglais. Mais par une amplification spontanée, ou calculée pour ternir la gloire de Bonaparte, le nombre des victimes fut exagéré d'une manière excessive. Dans son *Histoire de l'Expédition anglaise en Egypte*, publiée en 1801, Robert Wilson dit que « *cinq cent quatre-vingts* soldats... pé-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rirent misérablement par les ordres de celui qui était l'idole de la nation [1] ».

L'accusation ainsi formulée dénaturait tellement les faits qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait soulevé les plus énergiques protestations. Dès lors on s'explique comment Larrey, Lavallette, Savary et maints autres, également dévoués à Napoléon, ont déclaré calomnieuse l'horrible imputation dirigée contre lui [2], sans même prendre la peine de rechercher la part de vérité qui avait pu en être le prétexte.

Était-il possible d'éviter l'abandon des pestiférés en ouvrant des négociations avec le commandant de l'escadre anglaise, et en plaçant ces malheureux sous la sauvegarde de son honneur? Dans les délibérations qui précédèrent la tragique décision de Bonaparte, ce moyen lui fut proposé, notamment par l'ordonnateur en chef Daure.

---

1. L'auteur avait puisé ses renseignements dans les rapports de l'agent anglais Morier, que nous verrons jouer un rôle assez louche au moment et à la suite de la convention d'El-Arich.

2. Quelques auteurs en ont attribué la responsabilité au pharmacien en chef Royer, qui, chassé de l'armée pour des actes d'indélicatesse, aurait cherché à se venger de Bonaparte. Royer est certes un triste personnage; il paraît convaincu d'avoir, lors de l'entrée en Syrie, chargé de vivres et de liqueurs des chameaux destinés au transport des médicaments : un sentiment de pitié aurait empêché Bonaparte de le faire fusiller pour ce coupable trafic. On doit, toutefois, ajouter que si, dans la correspondance de l'époque, il est souvent question de la pénurie des médicaments, comme de celle des vivres et des munitions, il n'est jamais fait d'allusion à des agissements criminels. Non seulement on ne trouve aucune trace de mesure de rigueur prise contre Royer, mais encore celui-ci conserva ses fonctions de pharmacien en chef jusqu'après le départ de Bonaparte. Le 21 frimaire an VIII (12 décembre 1798), il figure sur l'*état des officiers de santé pharmaciens, à qui il est accordé une gratification pour l'expédition de Syrie*; c'est lui-même qui répartit ainsi la somme de 2.100 livres, montant total de ces allocations : Royer, pharmacien en chef, 600 livres; Vautier (1re classe), 400 livres; Danby (2e classe), 300 livres ; Dupuis, Bris, Tournel, Dourdelly (3e classe) 200 livres chacun.

Cet état est approuvé par l'ordonnateur en chef Daure qui réduit de 100 livres la part de Royer et de 50 celles de Vautier et de Danby, pour attribuer 200 livres au pharmacien Laborde qui a également « fait toute la campagne ». Malgré cette légère réduction, ce document (transmis par Daure à Kleber, le 27 frimaire-18 décembre) prouve qu'on ne tenait pas rigueur à Royer de sa conduite en Syrie. Dès lors, il est difficile de s'expliquer pourquoi il aurait gardé rancune à Bonaparte pour une disgrâce survenue bien après le départ de celui-ci.

En définitive il semble que, dans cette affaire, Royer n'a été qu'un simple comparse, dont certains historiens ont amplifié, sinon dénaturé le rôle.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Bonaparte répondit qu'indépendamment de la répugnance que lui, général français, éprouvait pour entrer en communication avec le commodore, dont il avait à se plaindre, cette démarche entraînerait trop de longueurs, puisque sir Sidney Smith avait levé sa croisière devant Saint-Jean-d'Acre, pour se jeter à la poursuite de la division du contre-amiral Perrée, et qu'il devenait par conséquent fort difficile d'atteindre le vaisseau *le Tigre*, que commandait cet officier [1].

En réalité, l'escadre anglaise croisait entre Jaffa et Damiette pour barrer aux convois maritimes français la route de l'Egypte [2]. Elle n'était pas tellement éloignée des côtes de Syrie qu'il fût impossible de se mettre en rapport avec elle, par le moyen d'un bâtiment du pays, surtout si cette démarche eût été faite dès le lendemain de l'arrivée à Jaffa. Deux jours plus tard, les chances de succès étaient bien amoindries. Néanmoins il semble bien que, si Bonaparte s'est refusé à toute tentative de ce genre, la raison déterminante fut la répugnance à rien solliciter de Sidney Smith ; il ne voulut pas revenir sur les prescriptions de son fameux ordre du jour et renouer lui-même des relations qu'il avait proscrites en termes si formels. Telle fut d'ailleurs l'impression assez généralement éprouvée à la suite de ces événements. Les *Mémoires* du colonel Vigo-Roussillon nous en fournissent le témoignage :

L'armée formula contre Bonaparte une accusation plus grave : celle de n'avoir pas cherché, avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, à

1. *Victoires et Conquêtes* (T. X, note de la page 312). Cette note inspirée par Desgenettes, affirme la réunion d'un comité secret « composé de plusieurs personnages dont l'opinion, dans cette circonstance délicate, pouvait être de quelque poids ». Desgenettes n'y fut point convoqué. L'avis unanime du comité fut conforme à celui de Bonaparte.

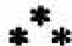
Cadet de Gassicourt (p. 388) et Bourrienne (T. II, p. 228) font également mention de la réunion de ce comité.

2. Dans la soirée du 7 prairial (26 mai), le chebec *la Fortune* se trouvant entre Jaffa et Gaza, rencontra la croisière anglaise qui le captura le lendemain matin. A bord de ce bâtiment se trouvaient un assez grand nombre de blessés et le courrier Ragé, porteur de la dépêche de Bonaparte au Directoire du 21 floréal (10 mai). *Arch. Mar.* BB[4]. 140.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sauver ses blessés par mer. On disait que l'on eût pu les envoyer chercher par des navires et que Sidney Smith avait offert de les laisser conduire à Alexandrie; qu'il proposait même, pour les soustraire au fanatisme des Turcs, de les y transporter sur des bâtiments anglais; que non seulement Bonaparte ne chercha à ouvrir, à ce sujet, aucune négociation avec les Anglais, mais qu'il rejeta leurs offres et, par orgueil, finit par défendre, sous peine de mort, d'avoir aucune communication avec eux...

Tous ceux qui pleuraient un parent, un ami, un camarade ont amèrement reproché au général en chef d'avoir abandonné devant Saint-Jean-d'Acre des blessés et des malades sans essayer de les sauver en les confiant aux Anglais [1]...



Dans la matinée du 28 mai, on consomma la destruction des défenses de Jaffa, en faisant jouer les mines préparées à cet effet, et en mettant le feu à plusieurs magasins et autres bâtiments [2]. La division Lannes, qui formait l'avant-garde de l'armée, fut acheminée sur Gaza, en suivant la route directe qui passe par Ebneh. La division Reynier reçut l'ordre de se rendre à Ramleh et d'évacuer ou de détruire les approvisionnements qui pourraient s'y trouver.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER, AU GÉNÉRAL REYNIER

Jaffa, le 9 prairial an VII (28 mai 1799).

En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Reynier de partir aujourd'hui à midi, avec sa division et 50 hommes de cavalerie aux ordres du chef de brigade Destainville, pour se rendre à Ramleh; il visitera cette ville, et fera prendre par le soldat tout ce qui pourra lui convenir, ainsi que dans le village de Lydda; il fera mettre le feu à toutes les moissons, prendra tous les bestiaux, ânes, mulets,

1. *Revue des Deux-Mondes*, du 1er août 1890, p. 608.
2. « Vers les 5 heures du matin, on a fait sauter les cinq tours qui flanquent les murs de Jaffa. » (*Journal de Jacotin.*)

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

chameaux, chevaux qu'il pourra se procurer; il enverra à cet effet plusieurs petites colonnes à quelque distance. Le général Reynier réglera ses mouvements de manière à être dans la journée de demain à Ebneh où l'arrière-garde sera également demain à dix heures du matin, et les autres divisions seront en route sur Gaza.

Le quartier général sera cette nuit à Ebneh. S'il y avait quelque chose de nouveau, le général Reynier en préviendrait.

Le chef de brigade Destainville a reçu l'ordre de se rendre de suite à la division Reynier pour partir avec elle et en suivre les mouvements [1].

ANDRÉOSSY.

La division Kleber devait former l'arrière-garde de l'armée, conformément à l'ordre suivant [2]:

En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Kleber de partir à 3 heures du matin, avec l'arrière-garde, pour se rendre à Ebneh, où il attendra la division du général Reynier, qui part à midi pour se rendre à Ramleh, et qui doit se trouver dans la journée de demain à Ebneh.

Le quartier général et la division Bon vont coucher ce soir à Ebneh; ils en partiront à 3 heures du matin pour arriver dans la matinée à Esdoud, ou, s'il est possible, à El-Mechdin, et, s'il est possible, demain séjour à Gaza. S'il y avait quelque chose de nouveau, le général Kleber tâcherait d'en prévenir le général en chef.

Dans sa réunion avec la division du général Reynier, le général Kleber en prendra le commandement.

La division Lannes est partie ce matin pour Gaza, ainsi que le parc; d'Ebneh, le général Kleber se rendra avec la division Reynier à Gaza.

A El-Mechdin, il y a de l'orge pour nourrir la cavalerie; le général Kleber en fera prendre le plus qu'il pourra.

Le général Kleber fera brûler les moissons partout où il passera et tâchera de régler sa marche de manière à pouvoir envoyer

1. Voir (même date) un second ordre de Berthier à Reynier :

« L'intention du général en chef est, Citoyen Général, que vous partiez à l'heure qui vous a été indiquée; vous laisserez un officier supérieur pour prendre le commandement des 200 hommes qui sont à Jaffa; ils partiront une heure après vous, formeront votre arrière-garde et se chargeront de l'argent qui devait vous être compté. Si le chef d'escadron Blaniac était rendu à votre camp, veuillez bien lui dire de venir au quartier général avec l'excédent du piquet de 50 hommes que doit commander le chef de brigade Destainville. »

2. Ordre de Berthier à Kleber (Jaffa, 9 prairial-28 mai).


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

quelques grosses patrouilles de cavalerie, soutenues de piquets d'infanterie, pour piller les villages qui se trouvent sur la route, enlever les ânes, bestiaux, chevaux, etc.

Le général Kleber profitera du reste de la journée d'aujourd'hui pour faire brûler les moissons; il enverra, à 3 heures après-midi, son avant-garde pour prendre position en avant de Jaffa, empêcher les habitants de sortir de la ville et les Arabes d'y entrer, empêcher qu'on n'éteigne le feu aux différents magasins de bois où il a été mis.

Vous voudrez bien donner l'ordre au général Murat d'envoyer de suite au quartier général 50 hommes de cavalerie qui, sous les ordres du chef d'escadron Blaniac, avec 200 hommes d'infanterie, sont destinés à former l'arrière-garde du quartier général.

Le général Kleber est prévenu que le chef de brigade Destainville, avec 50 hommes de cavalerie, a reçu l'ordre de se rendre à la division Reynier, pour partir à midi avec cette division et en suivre le mouvement.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL RAMPON

Jaffa, le 9 prairial an VII (28 mai 1799).

Je vous préviens, Citoyen Général, qu'on battra la générale à 2 heures après midi, l'assemblée à 2 heures 1/2 et aux drapeaux à 3 heures.

Le quartier général défilera derrière votre division. Le chef d'escadron Blaniac, avec son piquet de cavalerie et 50 hommes que le général Murat a ordre de lui envoyer, et 200 hommes d'infanterie formeront l'arrière-garde, et marcheront derrière le quartier général.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER.

Jaffa, le 9 prairial an VII (28 mai 1799).

A la générale, les 200 hommes qui composent la garnison de Jaffa en partiront pour rejoindre leur division. Les officiers et l'état-major de la place en sortiront ; les otages seront conduits au camp. Le payeur qui reçoit la contribution se rendra au camp avec les otages, où on achèvera de compter.

Le commandant de la place [1] fera sur-le-champ mettre le feu aux maga-

1. Le général Vial. Voir l'ordre conforme que lui adresse Berthier (même date).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sins de dourah, riz, huile et de coton. Il vérifiera que le feu a été mis au magasin de planches et qu'il ne reste plus aucun objet d'artillerie dans la place.

BONAPARTE.



Conformément aux dispositions qu'il avait arrêtées, Bonaparte, avec les troupes du quartier général et l'ancienne division Bon, partit de Jaffa, vers 3 heures de l'après-midi; il atteignit Ebneh au milieu de la nuit.

L'armée reprend sa marche et arrive à Ebneh. On s'écarte de la mer pour aller joindre le chemin suivi en allant.

Afin d'enlever toutes ressources à l'ennemi et le mettre hors d'état de venir nous attaquer, on brûle toutes les habitations et on détruit toutes les moissons sur notre passage [1].

Extrait du Journal de Jacotin.

A 3 heures, l'armée, le quartier général ont levé le camp pour Gaza Arrivé à Ebneh, à minuit après bien des fatigues.

On a mis le feu au village, ainsi qu'à tout ce qui se trouvait sur la route. Les prisonniers portaient les malades, plusieurs ont succombé à leur maladie pendant la route.

La marche du 29 mai amena l'armée à El-Mechdin ; celle du 30, à Gaza. Elles sont ainsi relatées par le *Journal de Jacotin* :

10 *prairial.* Parti à 5 heures 1/2 d'Ebneh. Arrivé à 10 heures à Esdoud. Fait halte d'une heure. Mis en route pour le village d'El-Mechdin. Arrivé à 1 heure 1/2. Campé au couchant du village, auquel on a mis le feu. On a appréhendé Arabes et Turcs, et pris des chevaux et des chameaux [2].

1. *Suite du Journal du siège de Saint-Jean-d'Acre* (*Arch. Gén.*). Ce document ajoute cette observation : « On regagne l'Egypte à marches forcées, le soldat arrive au campement bien avant dans la nuit ; on repart à 2 ou 3 heures du matin ; on chemine dans un sable mouvant et sous un ciel brûlant. Chaque soldat porte sur lui jusqu'à sept jours de vivres et de l'eau pour deux jours. Il est vrai que ces vivres ne consistent qu'en quelques onces de biscuit. »

2. Cette petite opération fut confiée à Murat. Voir l'ordre qui lui fut adressé par Berthier (10 prairial-29 mai) :

« En conséquence des ordres du général en chef, le général Murat partira au-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

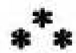
11 *prairial*. Parti à ... heures. Arrivé à midi à Gaza. Campé au midi de cette ville. Brûlé tous les villages et les blés qui se sont trouvés sur la route. Abandonné un dragon, une femme et un soldat empesté...

Extrait des Souvenirs de Desgenettes.

...Elle (*l'armée*) arriva à Gaza par une marche d'un peu plus de huit heures.

Les chemins, que nous avions trouvés si fangeux en ventôse, étaient devenus secs et gercés; nous ne retrouvâmes à notre retour que trois puits, qui avaient jusqu'à cent pieds de profondeur et dont il était très difficile de puiser de l'eau pour un aussi grand nombre d'hommes que nous étions.

L'hôpital de Gaza n'avait plus, à notre passage, que des convalescents avancés et il reçut quelques malades, qui suivirent les uns et les autres le mouvement de l'armée. Il n'était resté personne en état de rendre compte de ce qui s'était passé depuis six semaines; j'appris seulement que le chirurgien-major Bousquet, de la 25e demi-brigade d'infanterie de ligne, s'était chargé de la totalité du service et s'en était acquitté avec autant de zèle que de succès [1].



Au moment où Bonaparte atteignait Gaza, Sidney Smith entrait en rade de Jaffa, après avoir chassé et capturé une partie des bâtiments employés à l'évacuation des blessés français. Il profita de cette relâche pour adresser à Nelson un compte rendu détaillé des derniers événements. Bien que cette lettre renferme mainte assertion peu exacte, il n'est pas sans intérêt de la rapprocher des

jourd'hui à 3 heures, avec deux piquets de cavalerie et deux piquets de guides, chacun formé de 20 hommes, soutenus par deux détachements de la 18e et 32e, chacun de 60.

« Il fera battre les dunes, afin de trouver l'endroit où les habitants du village ont caché leurs bestiaux et bourriques et les amener ici. S'il parvient à parler à un d'eux, il dira qu'on envoie le cheik-el-beled au général en chef. Il ne fera de mal à aucun homme. »

Voir encore l'ordre de Berthier à Bessières (même date) prescrivant de mettre deux piquets de guides à la disposition de Murat.

1. *Souvenirs*, t. III, p. 260.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

documents français que nous avons précédemment reproduits[1] :

Milord,

La Providence du Tout-Puissant s'est fait sentir miraculeusement par la défaite et la retraite précipitée de l'armée française. Les moyens que nous avions de résister à ses efforts gigantesques répondaient imparfaitement à un résultat aussi heureux pour nous. La mesure de leur iniquité semble avoir été comblée par le massacre des prisonniers turcs à Jaffa, exécuté de sang-froid trois jours après leur détention ; et la plaine de Nazareth a été la limite de la carrière extraordinaire de Bonaparte.

Il a levé le siège d'Acre le 1er prairial, laissant après lui toute sa grosse artillerie, enfouie ou jetée à la mer, où on l'aperçoit et d'où elle peut facilement être retirée. Voici les circonstances qui ont occasionné cet événement postérieur à ma dernière dépêche du 20 floréal.

Me persuadant que les idées des Syriens, quant à la valeur supposée irrésistible de ces usurpateurs, devaient avoir changé depuis qu'ils avaient été témoins des revers que l'armée des assiégeants avait essuyés journellement dans leurs opérations devant la ville d'Acre, j'écrivis une circulaire aux princes et chefs des chrétiens du mont Liban, ainsi qu'aux cheiks des Druses, par laquelle je les rappelais au sentiment de leur devoir et les engageais à couper les vivres à l'armée française. Je leur adressai en même temps copie de la proclamation impie de Bonaparte, dans laquelle il se vante d'avoir détruit tous les établissements chrétiens, en l'accompagnant d'une exhortation convenable qui les sommait de choisir entre l'amitié d'un chevalier chrétien et celle d'un renégat sans principes. Cette lettre produisit tout l'effet que je pouvais en attendre. Ils m'envoyèrent sur-le-champ deux ambassadeurs qui protestèrent non seulement de leur amitié, mais encore de leur soumission, m'assurant que, pour preuves de ceci, ils avaient mis en campagne des détachements, pour arrêter les montagnards que l'on découvrirait fournir du vin et de la poudre au camp français, et ils mirent à ma disposition 80 prisonniers de cette classe. J'eus alors la satisfaction de voir la carrière de Bonaparte au nord arrêtée d'une manière efficace, par un peuple belliqueux habitant un pays impénétrable. La division du général Kleber avait été envoyée à l'est à travers les endroits guéables du Jourdain, pour s'opposer à l'armée de Damas; elle fut rappelée pour partager les efforts journaliers de l'escalade d'Acre, dans laquelle toutes les autres divisions avaient échoué, avec perte de leurs braves et de près des trois quarts de leurs officiers. Il paraît qu'on se promettait des succès de la part de cette division, qui par sa fermeté et la résistance opiniâtre qu'elle opposa, en formant un bataillon carré, tint plus de dix mille hommes en échec toute

1. A bord du *Tigre*, en rade de Jaffa, (11 prairial—30 mai). Nous reproduisons cette lettre d'après une traduction de l'époque existant aux archives de la guerre : le traducteur a substitué les dates du calendrier républicain à celles du calendrier grégorien dont Sidney Smith avait fait usage.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

une journée dans la plaine entre Nazareth et le mont Tabor, jusqu'à ce que Bonaparte, arrivant avec son artillerie légère, dégagea ces troupes et dispersa la multitude de cavalerie irrégulière qui les cernait complètement.

Le régiment turc Chychlis, ayant été blâmé de l'insuccès de sa sortie et de la faible attaque du jardin, fit une nouvelle sortie, la nuit suivante; Soliman Aga, lieutenant-colonel, déterminé à réparer l'honneur du régiment par l'exécution ponctuelle des ordres que je lui avais donnés de se rendre maître de la troisième parallèle de l'ennemi, s'en acquitta parfaitement; mais l'impétuosité de quelques-uns les emporta jusqu'à la seconde tranchée, leur fit perdre quelques drapeaux, quoiqu'ils eurent le temps d'enclouer quatre pièces de canon avant leur retraite. La division de Kleber, au lieu d'escalader suivant les désirs de Bonaparte, fut alors obligée de perdre du temps et des hommes pour la reprise de ces fortifications; elle réussit, après trois heures de combat, laissant tout *in statu quo*, à l'exception de la perte des troupes, qui fut très considérable de part et d'autre. Après cet échec, les grenadiers français refusèrent absolument de tenter de nouveau l'escalade sur les cadavres pestiférés de leurs frères d'armes qui n'avaient pas été enterrés, victimes de l'impatience et de la fougue de Bonaparte dans des attaques antérieures, où il fit des fautes si grossières que des matelots en eussent profité. Il semblait qu'il n'avait d'autre plan que celui de gagner du terrain et que rien ne le retenait pour assouvir son ambition, quoi qu'il dût paraître évident à tout autre que, si même il fût parvenu à prendre la ville, le feu des bâtiments l'eût bientôt après forcé d'en sortir; cependant la connaissance que la garnison avait du massacre infâme de Jaffa les rendit désespérés à se défendre. Deux tentatives pour m'assassiner dans la ville ayant échoué, on employa la plus insigne violation des lois de l'honneur et de la guerre. Un parlementaire fut envoyé en ville, de la part d'un dervis arabe, avec une lettre adressée au pacha, proposant un armistice pour enterrer les cadavres, dont la puanteur devenait insupportable et menaçait les jours de chacun de nous des deux côtés, plusieurs étant morts en peu d'heures, avec des accès de rage et les premiers symptômes de la peste. Il était naturel que nous accédassions promptement à cette proposition et que nous ne nous tinssions pas strictement sur nos gardes pendant la trêve. Pendant que l'on délibérait sur la réponse à faire, une grêle de boulets et de bombes annonça un assaut prochain, que la garnison fut cependant disposée à repousser et qui n'a servi aux assaillants qu'à augmenter le nombre des morts, à la honte éternelle du général qui les a perfidement sacrifiés. J'ai sauvé la vie de l'Arabe de l'indignation des Turcs, et je l'ai fait conduire à bord du *Tigre*, d'où je l'ai renvoyé au général, avec une dépêche qui a fait rougir l'armée de s'être exposée à des reproches si justement mérités. Il n'y eut plus bientôt de subordination; et, tout espoir de succès étant perdu, l'ennemi n'eut d'autre alternative qu'une retraite précipitée, qui eut lieu dans la nuit du 1er au 2 de prairial. J'ai dit plus haut que le train d'artillerie de siège (à l'exception des affûts qui furent brûlés) est maintenant en notre pouvoir, au nombre de 23 pièces. Les obusiers et les canons de 12, transportés par terre avec beaucoup de difficultés dans le principe, et employés avec succès à faire la première brèche, furent embarqués dans les bâtiments du pays, qui


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

devaient ranger la côte, avec les plus malades des deux mille blessés qui embarrassaient la marche de l'armée. On devait prévoir cette opération. Je pris alors mes précautions, afin de me trouver entre Jaffa et Damiette avant que les Français parvinssent jusqu'au premier. Les bâtiments, se trouvant précipitamment sous voiles, sans marins pour la manœuvre, et les blessés manquant de tout, même d'eau et de vivres, ils firent route pour aller à la rencontre des vaisseaux de Sa Majesté, dans la pleine confiance qu'ils recevraient les secours de l'humanité, dont ils n'ont pas été frustrés. Je les ai envoyés à Damiette, où ils éprouveront tous les soulagements qu'exige leur état, et qu'il m'a été impossible de procurer à un aussi grand nombre.

Les expressions de leur reconnaissance envers nous étaient entremêlées d'exécrations pour le nom de leur général, qui les avait, disaient-ils, exposés au péril plutôt que de renouveler honorablement avec les Anglais les communications qu'ils avaient rompues, par cette assertion fausse et méchante que j'avais à dessein exposé les premiers prisonniers aux horreurs de la peste. On peut dire à l'honneur de l'armée française qu'elle n'ajouta pas foi à cette assertion, et la honte en reste à son auteur. Le but évident était de détruire, par là, l'effet que la proclamation de la Porte commençait à faire sur les soldats, dont les mains se levaient avec empressement au-dessus du parapet de leurs ouvrages, pour la recevoir quand on la jetait de la brèche. Il ne pourrait prétendre pour excuse qu'il a été mal informé, puisque son aide de camp, M. Lallemand, avait de libres communications avec ces prisonniers à bord du *Tigre*, lorsqu'il vint pour en traiter, et qu'il leur ordonna, mais un peu tard, de ne pas répéter les marques de leur satisfaction à la perspective de retourner dans leur patrie. Il était évident aux deux partis, que quand un général recourait à de semblables moyens et en même temps à un artifice aussi vil qu'à une fausseté aussi perfide, tous les moyens étaient épuisés, et la défection dans son armée était par suite portée à son comble.

Le plus grand désordre a régné dans la retraite, et la route entre Acre et Gaza est jonchée des cadavres de ceux qui ont succombé à la fatigue et à de légères blessures; car tous ceux qui pouvaient marcher n'ont pas, malheureusement pour eux, été embarqués. Les chaloupes-canonnières à la rame inquiétaient l'avant-garde de l'armée dans sa retraite au bord du rivage et les Arabes harcelaient son arrière-garde, quand elle pénétrait dans le pays, pour éviter le feu des chaloupes. Nous distinguions la fumée de la mousqueterie, derrière les bancs de sable, de l'attaque d'un parti d'entre eux qui parvint à nos chaloupes et touchait notre pavillon avec des démonstrations de respect et d'union. Ismaël Pacha, gouverneur de Jérusalem, qui fut prévenu des dispositions que faisait Bonaparte pour la retraite, entra par terre dans cette ville, au même instant que nos chaloupes canonnières s'avançaient pour l'attaquer du côté de la mer; on arrêta le massacre et le pillage, déjà commencés par les Naplousains. Le pavillon anglais, hissé de nouveau sur la maison du consul (devant laquelle le Pacha me rencontra) sert d'asile à toutes les religions et aux habitants de toutes les classes qui ont survécu. Les monceaux de Français, privés de sépulture et étendus sur les cadavres de ceux qu'ils massacrèrent il y a deux mois, sont une nouvelle preuve de la justice divine, qui a fait périr ces assassins des exhalaisons pestilentielles occasionnées par


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

leurs propres atrocités. On a trouvé sept pauvres malheureux dans l'hôpital, où ils sont en sûreté, et on en prendra soin.

Nous avons été exposés à toute sorte de dangers et de peines dans notre débarquement ici pour protéger les habitants; mais il a parfaitement réussi. Ismaël Pacha mérite des éloges pour la manière habile avec laquelle il m'a secondé dans cette opération. Deux mille hommes de cavalerie viennent d'être envoyés pour harceler l'arrière-garde française, et j'espère atteindre leur avant-garde assez à temps pour profiter de leur désordre; mais ceci dépendra du concours d'une force suffisante et de la levée de laquelle je ne suis pas absolument le maître, quoique je fasse tout mon possible pour lui donner l'impulsion convenable et une juste direction. Ma confiance repose entièrement dans les officiers et équipages des trois vaisseaux sous mes ordres qui, en présence d'un ennemi très formidable, ont fortifié une ville qui n'avait pas un seul gros canon de monté du côté de terre et qui ont maintenu une libre communication par mer, malgré le feu continuel de la mitraille et de la mousqueterie; je me flatte qu'ils seconderont puissamment l'armée dans ses prochaines entreprises. Cette lettre sera remise à Votre Seigneurie par Mr Canes, 1er lieutenant du vaisseau *le Tigre*, à qui j'ai conféré le commandement du *Thésée* avec le rang de capitaine, depuis la mort du capitaine Miller, mon ami, que je regrette infiniment. J'ai appelé près de moi, à bord du *Tigre*, Mr England, 1er lieutenant du *Thésée;* on doit à son activité ainsi qu'à celle du lieutenant Summers et de Mr Atkinson, à la bravoure du reste des officiers et des matelots, la conservation de ce vaisseau, à bord duquel le feu se manifesta tout à la fois en cinq endroits, par l'effet des bombes françaises qui avaient éclaté à son bord.

Sidney Smith.

Les lettres suivantes, écrites de Damiette le 31 mai, fournissent quelques renseignements complémentaires sur le sort des bâtiments chargés de malades et de blessés auxquels Sidney Smith avait donné la chasse.

L'ADJUDANT GÉNÉRAL ALMÉRAS AU GÉNÉRAL DUGUA

Damiette, le 12 prairial an VII (31 mai 1799).

Il est arrivé hier, Citoyen Général, une djerme de Jaffa, chargée de 65 blessés. L'officier rapporte y avoir vu le général en chef, que les malades et un convoi d'artillerie en sont partis sur six bâtiments qui ont rencontré à la sortie du port les Anglais qui leur ont donné la chasse. Il ajoute que le général Kleber est à Tantourah, commandant l'arrière-garde de l'armée qui rentre en Egypte. Je viens d'être informé indirectement que 150 autres blessés ont été déposés par les Anglais à Tineh; j'ai pris des mesures pour les faire transporter ici. Dans ce moment, deux autres bâtiments sont en rade, sur le point d'entrer. Je n'ai reçu aucune nouvelle


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Katich, mais j'espère que les 320 chameaux partis du Caire porteront à temps à El Arich les approvisionnements nécessaires.

ALMÉRAS.

L'ADJUDANT GÉNÉRAL ALMÉRAS AU GÉNÉRAL DUGUA

Damiette, le 12 prairial an VII (31 mai 1799).

Je joins à la présente, Citoyen Général, copie d'une lettre du commodore Smith[1], qui m'a été remise par un officier blessé arrivé aujourd'hui d'Om-Fareg; il y a joint une proclamation du ministre ottoman, que vous connaissez sûrement, qui porte en substance : « que les armées combinées de la Russie, Turquie et l'Angleterre offrent aux militaires qui voudront évacuer l'Egypte leurs secours pour les porter en France », ainsi que copie de la capitulation faite entre le général Chabot, le vice-amiral Ouchakow et le capitaine bey Cadir Bey du 20 février 1799, pour la reddition de Corfou, me prévenant par un billet qu'à son arrivée il me proposerait les mêmes conditions. Je fais, en conséquence de cet avis, toutes les dispositions nécessaires pour bien recevoir l'ennemi, mais je n'ai pu (*sic*) pouvoir retarder l'évacuation des malades en état de pouvoir supporter le transport, dont la garde deviendrait très difficile et m'empêcherait de faire les mouvements que peuvent nécessiter les circonstances.

Il serait peut-être avantageux que cette place où vont être évacués tous les blessés de l'armée pût être renforcée de quelques troupes.

..... Les deux bâtiments qui sont à la rade ne sont pas encore entrés.....

ALMÉRAS.

L'AGENT FRANÇAIS CHANALEILLES AU GÉNÉRAL DUGUA

Damiette, le 12 prairial an VII (31 mai 1799.)

Général,

Les nouvelles qui nous viennent de Syrie sont telles que je ne saurais m'empresser à les recueillir, ni à vous les donner. Une djerme venant

1. Cette lettre, écrite à bord du *Tigre*, le 22 mai, et adressée « au commandant de Damiette », porte :

« L'escadre combinée sous mes ordres vient de rencontrer un bâtiment chargé de Français blessés devant Acre ; je lui permets de continuer sa route pour Damiette après avoir ôté les armes, vu que les blessés ne sont pas regardés comme prisonniers par les Anglais.

» La fausse assertion du général Bonaparte, portant que nous faisions périr nos prisonniers de guerre par la peste, m'empêche de leur rendre de plus grands services ; cependant, si par la suite ils réclament ma protection volontairement, comme ayant été pris par les Anglais, je les renverrai en France, ainsi que tels autres qui pourront devenir nos prisonniers ou réclamer l'exécution des pro-



Original from PRINCETON UNIVERSITY

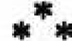
de Jaffa chargée de blessés, partie il y a six jours avec cinq autres également chargées de blessés et d'artillerie, nous apprend l'évacuation de la Syrie commencée le 4 du courant et le retour du général en chef à Jaffa....

Nous apprenons encore qu'un gros bâtiment parti de Jaffa chargé, pour compte de la République, de savon sec et portant 150 blessés, après avoir été pris par les Anglais qui en ont enlevé le chargement et les marins qu'ils ont remplacés par sept des leurs, vient de périr à la côte dans l'est de Tineh. Les blessés sont heureusement arrivés à terre.

Le général Menou est parti hier au soir, avec un seul aide de camp et sans équipages, pour aller à Katieh, au-devant du général en chef.

Salut et respect.

CHANALEILLES.



Pendant les vingt-quatre heures passées à Gaza, Bonaparte fit évacuer ou détruire les approvisionnements qui avaient été formés dans cette ville ; il prescrivit également, comme à Jaffa, de faire sauter le fort, dont il avait, quelques semaines auparavant, ordonné la mise en état. Enfin des mesures furent prises pour assurer les subsistances et les transports de l'armée pendant la traversée du désert qu'elle allait avoir à effectuer avant d'atteindre l'Egypte. Il fallut cependant abandonner quelques malades, qui ne pouvaient être évacués : pour les mettre à l'abri de la barbarie des Turcs [1], on prit des otages qui furent emmenés en Égypte et enfermés dans le fort de Salheyeh.

messes faites dans la proclamation ci-incluse, que je vous communique officiellement comme je l'ai faite au général Bonaparte. Je suis à la tête des forces combinées qui vont agir contre vous de ce côté. Tout vous porte à vous disposer à évacuer l'empire ottoman sans délai, profitant ainsi de l'unique voie qui est ouverte pour sauver les débris de l'armée française. — Signé : SMITH. »

1. Voir *le Chasseur Pierre Millet* (p. 130) : « Nous laissâmes à Gaza quelques malades qu'on ne pouvait amener dans le désert, dont le pacha donna des otages, qui répondaient d'eux sur leurs têtes. Je ne sais s'ils ont tenu parole ; car je n'en ai plus entendu parler. »

Le *Journal du capitaine François* (T. I, p. 337) signale également l'abandon de plusieurs pestiférés, pour la sûreté desquels la ville dut fournir des otages.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL KLEBER

Gaza, le 11 prairial an VII (30 mai 1799).

Le général en chef, ordonne Citoyen Général, que les détachements du 18e régiment de dragons soient réunis et envoyés tous à votre division. Vous aurez ce régiment à vos ordres. Tout le reste de la cavalerie sera réuni pour partir demain, à 11 heures, aux ordres du général Murat, avec le quartier général [1].

Il sera distribué demain pour deux jours de biscuit à votre division, ce qui fera les vivres pour le 18 et pour le 19 inclus ; la ration sera de 16 onces par homme.

Vous partirez dans l'après midi du 13 pour vous rendre à Khan-Younès, et de là à Katieh, où vous recevrez de nouveaux ordres.

Vous vous assurerez, avant de partir, que toutes les fortifications de la ville ont sauté et que tous les magasins ont été brûlés. Le général en chef vous autorise à prendre, avant de partir, les cordes des puits de Gaza pour vous en servir dans le désert. Il sera distribué des outres conformément aux dispositions faites par l'ordonnateur en chef.

BERTHIER.

EXTRAITS DES ORDRES DE BERTHIER

Gaza, le 11 prairial an VII (30 mai 1799).

Au général Dommartin. — ..... L'intention du général en chef est que vous fassiez traîner l'obusier jusqu'à El-Arich, et que demain matin tous les canons de la place soient crevés et les boulets jetés.....

Au chef de brigade Sanson. — L'intention du général en chef est que, le 13 à midi, le château de Gaza ait sauté....

Au général Robin. — Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous partiez dans une heure pour vous rendre à Khan-Younès où vous coucherez ; de là, à El-Arich, où vous laisserez tous les malades à brancards. Vous vous rendrez d'El-Arich à Katieh, où vous recevrez de nouveaux ordres.

Au général Robin. — Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous différiez votre départ jusqu'à 3 heures du matin. Vous partirez à

1. Voir (même date) ordre de Berthier à Murat : Il partira le 12, à 11 heures du matin, avec le quartier général, pour aller coucher à Khan-Younès. Il fera prendre de l'orge pour quatre jours.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

3 heures précises pour vous rendre à El-Arich, où vous laisserez les hommes portés sur brancards et tous les hommes de cavalerie montés. Vous filerez de là sur Salheyeh, avec le reste de vos blessés et vous y attendrez de nouveaux ordres. Vous irez coucher demain au puits de Refah, près des deux colonnes.

Au général Rampon [1]. — Ordre au général Rampon de partir avec sa division, demain 12, à 9 heures du matin, pour aller coucher à Khan-Younès.

Les outres seront distribuées conformément aux dispositions faites par l'ordonnateur en chef.

Il est autorisé à prendre avant de partir les cordes du puits de Gaza pour s'en servir dans le désert [2].

Au chef du bataillon de la 13e demi-brigade. — Il est ordonné au bataillon de la 13e demi-brigade de partir demain 12, à 11 heures du matin, avec le quartier général.

Au général Reynier. — En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Reynier de partir le 13, à 9 heures du matin, pour se rendre au puits de Refah, près les colonnes et de là à Salheyeh, où il recevra de nouveaux ordres [3].

Au chef de brigade Sanson. — Le général Robin, qui part cette nuit à 2 heures, Citoyen, avec tous les malades et blessés, se plaint qu'une partie des bourriques qui lui avaient été données ont déserté avec les conducteurs. S'il y en a appartenant au génie qui soient dans ce cas, vous voudrez bien les renvoyer au camp du général Robin : sans cela, vous seriez obligé de faire porter vos malades et blessés par les hommes de votre armée.



La marche du 31 mai (12 prairial) fut assez courte et conduisit l'armée à Khan-Younès.

Le 12 au matin, dit Doguereau, on fit sauter le fort; on distribua les vivres à l'armée, et nous nous mîmes en marche pour Khan-Younès. On eut avis que, le long de la mer, assez à l'écart de la route, les habitants avaient réuni leurs bestiaux. On y envoya des

1. Le général Bon étant mort à Atlit, au début de la retraite, des suites d'une blessure reçue devant Acre, le commandement de sa division avait été confié au général de brigade Rampon. Dans les documents contemporains, cette division est désignée indifféremment sous le nom de l'un ou l'autre de ses chefs.

2. Un ordre de la même date prescrit à Rampon de faire prendre du biscuit pour le 19, à raison de 16 onces la ration.

3. Voir (même date), ordre de Berthier à Reynier, réglant la distribution de biscuit et des outres, comme pour la division Kleber.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

troupes, et on enleva chameaux, baudets et bestiaux; on mangea de la viande fraiche ce jour-là. Nous rencontrâmes quelques Arabes à pied; ils furent questionnés et fusillés de suite. Nous arrivâmes de bonne heure à Khan-Younès [1].

Beaucoup plus pénible fut la journée du 1er juin; on franchit cette longue étape de Khan-Younès à El-Arich, dont le parcours, en venant d'Egypte, s'était effectué dans des conditions si accidentées.

L'armée, dit Jacotin, s'est mise en marche à 4 heures. Passé à Refah et au Cheik-Zawi. Arrivé très fatigué à 10 heures du soir, à une demi-lieue d'El-Arich. Campé sous des palmiers.

Doguereau signale également les souffrances éprouvées au cours de cette marche, l'une des plus pénibles de la campagne; en maint endroit, on trouva des cadavres de pestiférés, qui, n'ayant pu suivre les troupes, avaient été massacrés par les Arabes. C'est peut-être à ce moment que doivent prendre place ces dramatiques incidents notés dans le *Carnet de Kleber* :

Retraite d'Acre.

Un caporal de la 25e arrête un pestiféré abandonné sur la route, lui coupe sa ceinture. Le malade le prie en grâce de lui laisser les 4 louis qu'elle contenait : « En les présentant à l'Arabe, ils me sauveront peut-être la vie. — Tu t'abuses, lui répond le caporal. — Laisse-m'en au moins l'espoir. » Kerner arrive, fait rendre la ceinture.

Un grenadier de la 19e, attaqué de la peste, appelle un de ses camarades et le prie de terminer sa vie ; avec sang-froid et fermeté, son camarade lui rend ce service.

Un jeune hussard du 7e, également abandonné, est recueilli par un de ses camarades, qui met pied à terre et lui cède son cheval.

C'est encore ici que l'on peut reproduire l'hommage rendu

1. Voir *Journal de Jacotin* : « Parti de Gaza à midi. Arrivé à Khan-Younès à 6 heures. Trois hommes trouvés morts en route. Prise de 30 chevaux et de 300 bœufs. »


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par Richardot au commandement ferme et prévoyant de Kleber :

L'armée... traversait le désert à grandes journées, c'est-à-dire qu'elle marchait dès la pointe du jour jusqu'au coucher du soleil, sans prendre d'autre repos que quelques courtes haltes, dans les endroits bas, où parfois l'on trouvait un air moins brûlant que sur les points élevés...

La division Kleber, qui continuait à faire l'arrière-garde, ayant un jour, vers le déclin du soleil, fait une de ces haltes dont nous venons de parler, les troupes, déjà bien fatiguées, comptaient avoir terminé leur journée et se préparaient à passer la nuit dans cet endroit, quand tout à coup les tambours annoncèrent la continuation de la marche.

Mais, soit détermination spontanée, soit complot premédité, la troupe ne bouge pas, refuse de marcher au commandement qui en est fait, et l'on entend les imprécations les plus violentes contre le général en chef sortir de tous les groupes. Un aide de camp du général Kleber s'avance alors précipitamment sur les grenadiers qui venaient de se réunir, et commande la marche d'un ton et d'un geste menaçants; mais immédiatement les baïonnettes s'abattent devant lui. Cet officier court aussitôt rendre compte de cet état de choses à son général, qui déjà était en marche : « Laissez ces hommes tranquilles, dit le général; laissez-les se plaindre et maudire à leur aise ; c'est le seul moyen qu'ils aient de se soulager; il faut au moins le leur laisser; n'ayons pas même l'air de savoir qu'ils se mutinent; ils viendront bien certainement, vous allez voir; marchons toujours. » On suivit les conseils du général, et peu après la division était en marche.

Tels étaient la prudence et le sang-froid du général Kleber, qui toutefois réunissait la fermeté à la sagesse, et dont la haute et belle stature, la noble figure, les manières franches et aisées inspiraient la confiance et imposaient éminemment tout à la fois le respect, l'amour et la crainte.[1]

En raison des fatigues qu'elles venaient de supporter, Bonaparte décida que les troupes se reposeraient le 2 juin à El-Arich. Ce séjour devait permettre de prescrire les mesures nécessaires pour la défense de ce fort, qui allait être le poste le plus avancé des Français et le premier obstacle à la marche d'une armée ennemie cherchant à envahir l'Égypte.

Bonaparte attachait à cet établissement une grande importance, que fait ressortir la relation de la retraite de Syrie rédi-

1. *Nouveaux Mémoires*, etc., p. 178.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

gée par le géomètre Costaz et publiée dans le *Courrier de l'Égypte*[1] :

Le fort d'El-Arich donne beaucoup d'avantages à celui qui le possède ; il assure la jouissance de citernes abondantes en eau douce qui, sans avoir la pureté de celles du Nil ou de la Seine, est très potable ; il donne la facilité d'établir des magasins pour les troupes, soit qu'elles aient passé le désert pour aller d'Égypte en Syrie, soit qu'elles se disposent à passer de Syrie en Égypte. Ce fort a toujours fait partie de l'Egypte ; il est nécessaire à sa sûreté; il est nécessaire pour agir offensivement contre la Syrie, toutes les fois que l'ennemi y organisera contre nous des moyens d'attaque : loin de le comprendre dans le plan de démolition qui a été exécuté sur les fortifications tombées en notre pouvoir, pendant l'invasion en Syrie, le général Bonaparte ordonna d'en augmenter la force. On n'a pas cessé d'y travailler depuis quatre mois que nous l'occupons ; on vient encore d'y envoyer des ingénieurs avec de nouvelles compagnies d'ouvriers, pour perfectionner les ouvrages et augmenter de plus en plus sa force.

Le général Robin, avec une petite avant-garde, fut seul mis en route, dès le 2 juin, avec ordre de se rendre à Mesoudiah, puis à Katieh. A cet effet, Bonaparte prescrivit à Berthier (14 prairial-2 juin) :

Le général Robin partira aujourd'hui à midi pour se rendre à Mesoudiah, où il restera assez de temps pour que sa troupe fasse la soupe, sa provision d'eau et se repose ; il partira de là à 11 heures ou minuit, fera le plus de chemin possible et arrivera à Katieh.

Vous voudrez bien, Citoyen Général, donner l'ordre au général Robin de laisser à Katieh tous les chrétiens, hommes, femmes et enfants, qui se sont réfugiés soit d'Acre, soit de Jaffa, auprès de nous. Il leur fera connaître qu'après être restés deux jours à Katieh, ils partiront pour Lesbé, où il leur sera donné des terres.

1. Numéro 31, du 19 messidor an VII (7 juillet 1799). Membre de l'Institut d'Égypte, Costaz avait accompagné Bonaparte en Syrie.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

El-Arich, le 14 prairial an VII (2 juin 1799).

Le 1er bataillon de la 13e tiendra garnison jusqu'à nouvel ordre dans le fort d'El-Arich.

Le commandant du génie y laissera 80 sapeurs et les ouvriers nécessaires.

Le général d'artillerie y laissera 50 canonniers, deux forges de campagne et le nombre d'ouvriers et d'artificiers nécessaire : il laissera des attelages pour pouvoir atteler deux pièces de campagne.

L'état-major sera composé d'un chef de bataillon commandant la place, un adjudant capitaine ou lieutenant, un officier supérieur d'artillerie, deux adjudants capitaines ou lieutenants, deux officiers supérieurs du génie et deux adjudants d'un grade subalterne, un commissaire des guerres. Le tout sera jusqu'à nouvel ordre commandé par un adjudant général [1] qui conservera avec lui 50 hommes de cavalerie et 20 dromadaires ; cet adjudant général rendra compte au général de brigade qui sera établi à Katieh.

L'ordonnateur en chef prendra toutes les mesures pour approvisionner El-Arich de tout ce qui est nécessaire à 1.000 hommes de garnison pendant six mois.

Les magasins contenant l'approvisionnement de siège seront fermés : le commissaire des guerres, le commandant de la place et le garde-magasin auront chacun une clef. On ne pourra les ouvrir qu'en dressant procès-verbal dont copie sera adressée au général en chef et à l'ordonnateur.

Il y aura des magasins ordinaires pour la garnison pendant trois semaines. L'ordonnateur prendra des mesures pour les renouveler.

Il y aura un hôpital avec les médicaments et chirurgiens nécessaires pour panser deux cents blessés, et un autre séparé pour 100 malades.

L'ordonnateur me remettra, avant mon départ d'El-Arich, le procès-verbal qu'il fera faire par le commandant de la place, le

1. L'adjudant général Cambise. Voir la lettre que Berthier lui adresse (même date), pour « le prévenir qu'il est chargé de commander provisoirement El Arich et lui faire part des ordres qui ont été donnés relativement à cette place ».


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

commissaire des guerres et le garde-magasin, pour constater l'état des magasins, il leur fera connaître que la moindre dilapidation sera punie de mort [1].

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU COMMANDANT DU FORT D'EL-ARICH

El-Arich, le 14 prairial an VII (2 juin 1799).

Ordre au commandant d'El-Arich d'envoyer de suite à leurs corps respectifs les divers détachements qui forment la garnison actuelle d'El-Arich, excepté ceux dont les corps sont encore en arrière et qui attendront le passage de leurs divisions.

BERTHIER.

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE

El-Arich, le 14 prairial an VII (2 juin 1799).

Les individus de l'armée qui auraient quelques tentes dont ils pourraient se passer, sont invités à les remettre au commissaire des guerres qui est au fort d'El-Arich; il leur en donnera un reçu qui sera visé par l'ordonnateur en chef, qui leur fera rendre au Caire une tente de même qualité que celle qu'ils auront laissée à El-Arich.

Pour l'ordre de la cavalerie des guides et des dromadaires seulement.

La vente des chameaux pris aux Arabes près de Khan-Younès, le 12 prairial, s'est montée à la somme de 7.216 livres, de laquelle somme il a été donné :

Un tiers en gratifications aux officiers, deux tiers aux soldats, savoir :

9 parts d'officiers....................................	266 liv
88 parts des guides, cavaliers et dromadaires......	54 l 10 s
à un trompette des guides qui a servi de crieur....	26 l 11 s

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL RAMPON

El-Arich, le 14 prairial an VII (2 juin 1799).

En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Rampon de partir avec sa division, demain 15 à 4 heures du matin, pour se rendre au puits de Mesoudiah, où il passera toute la cha-

1. Voir les ordres adressés en exécution par Berthier à Daure, au commandant du fort, à Murat, à Lambert, à Dommartin et à Sanson (14 prairial-2 juin).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur de la journée; pour en repartir à 4 heures après midi et marcher jusqu'à 10 heures du soir, se reposer jusqu'à minuit et marcher jusqu'à 8 heures du matin, le 16, se reposer jusqu'à 4 heures du soir, pour arriver le 17 à Katieh vers 7 heures du matin. Il fera remplir ses outres ici et à Mesoudiah.

Le général Rampon voudra bien faire connaître le nombre de blessés qu'il a déposés au fort d'El-Arich.

BERTHIER.

Extrait du Journal de Jacotin.

14 *prairial* (2 *juin*). — Levé le plan des environs d'El-Arich à la boussole. El-Arich est un fort carré, de 85 à 90 toises, flanqué de quatre tours octogones. Le village au nord, qui était considérable, est déjà aux deux tiers démoli; on va démolir le reste, pour dégager le fort, autour duquel on se propose de faire un fossé et d'ajouter de nouvelles fortifications. Le général en chef a décidé qu'il y aurait une garnison de 500 hommes, 4 ingénieurs. Cette place est regardée comme la clef de la Syrie.....



Bonaparte et le gros de l'armée quittèrent El-Arich le 3 juin de bonne heure. Il ne fallut pas moins de deux longues journées de marche presque ininterrompue pour achever la traversée du désert et atteindre Katieh.

Ces étapes, que la température rendait particulièrement pénibles [1], sont ainsi relatées par Jacotin :

15 *prairial* (3 *juin*). — Parti à 6 heures du camp d'El-Arich, resté deux heures aux puits de Mesoudiah. L'armée s'est divisée en deux. La voiture du général est restée derrière; nous l'avons suivie. Après 9 heures de marche, nous sommes arrivés à 45 m. (*minutes*?) au delà des Tombeaux. Le général en chef, avec l'armée, est arrivé à 10 heures à une lieue et demie plus loin; il est parti à 5 heures 1/2 et nous à 2.

On a su que la garnison de Damanhour, composée de 113 Français, a été massacrée par les Arabes; il paraît qu'elle a été surprise

1. La suite du *Journal du siège d'Acre* porte cette note : « Les vents chauds du désert surviennent et augmentent nos fatigues et nos souffrances. Ces vents se nomment en arabe *Kamsin*..... »

Kamsin est le nom donné, en Égypte, au *Simoun*. Nos troupes eurent maintes fois à souffrir de ce vent brûlant. (Voir T. III. p. 668).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la nuit. Cette atrocité a été bien vengée. On a brûlé le village et massacré les habitants.

16 *prairial* (4 *juin*). Arrivé aux puits de Bir-el-Abd à midi. Parti à 3 h.; fait halte à 7 h.; parti à 2 h.; arrivé à Katieh à 6 h.

L'armée a dû y arriver à 9 heures. Les militaires creusaient des trous à deux pieds de profondeur; ils trouvaient une eau passable.

17 *prairial* (5 *juin*). Déjeuné et dîné chez l'officier du génie Michaux, commandant le fort. Le plus grand désordre régnait dans la distribution des vivres. Le général en chef a été à Peluse et à Om-Fareg. La division Kleber est arrivée. Plusieurs soldats sont restés en arrière; d'autres sont morts de soif. Il est mort 12 hommes de la peste.

Le *Journal de Doguereau* témoigne également des souffrances endurées :

Le 15, on se mit en route une demi-heure après le lever du soleil..... Nous nous arrêtâmes presqu'au bout de la grande plaine de sable ferme, qu'on trouve à quelques lieues d'El-Arich. Il était nuit.

Le 16, nous partîmes de grand matin. Nous fîmes halte aux puits qui sont à cinq lieues de Katieh. Nous avions, en y arrivant, une soif ardente, et l'eau sulfureuse que nous y bûmes ne fit que nous altérer davantage. Il faisait très chaud. Après quelques heures de halte, nous continuâmes à marcher sur Katieh; nous trouvâmes la route couverte de chevaux morts de fatigue. Nous rencontrâmes beaucoup de volontaires, restés en arrière de leur division, que la fatigue et la soif avaient abattus et qui pouvaient à peine se traîner..... Nous arrivâmes à Katieh deux heures avant la nuit.

La relation de Costaz, publiée par le *Courrier de l'Égypte*, précise ce détail :

C'est entre Katieh et Bir-el-Abd que nous avons fait notre plus grande perte de chevaux; on en a compté jusqu'à 67.

Après la traversée du désert, Bonaparte jugea nécessaire de donner encore aux troupes deux journées complètes de repos, pendant lesquelles on leur fit quelques distributions de



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vivres et de chaussures. La cavalerie et la petite avant-garde du général Robin furent seules poussées en avant, dans les conditions fixées par ces ordres de Berthier (de Katieh, 17 prairial-5 juin) :

Au général Murat. — En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Murat de partir ce soir, avec toute la cavalerie, pour se rendre à Salheyeh, où il restera jusqu'à nouvel ordre.

Au général Robin. — En conséquence des dispositions du général en chef, il est ordonné au général Robin de partir dans la nuit, ou demain matin, avec la division qu'il commande, pour se rendre à Salheyeh, où il restera jusqu'à nouvel ordre.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Katieh, le 17 prairial an VII (5 juin 1799).

Vous donnerez ordre au général d'artillerie de faire partir le général Songis pour Damiette, pour prendre le commandement de l'artillerie depuis Burlos jusqu'à El-Arich.

Vous préviendrez le général Kleber que, s'il était dans le cas de laisser investir le fort Lesbé par l'ennemi, le général Songis commandera dans la place.

BONAPARTE.

Bonaparte profita de ce séjour de l'armée pour se rendre à Peluse et reconnaître la côte vers l'extrémité orientale du lac Menzaleh : région très importante au point de vue des communications du Delta avec les forts de Katieh et d'El-Arich.

Maintenant que l'on pouvait s'attendre à une attaque venant de Syrie, il était essentiel que l'envoi des renforts et des approvisionnements ne rencontrât pas les difficultés que l'on avait éprouvées quatre mois auparavant pour la concentration et la marche de l'armée à l'entrée de l'isthme de Suez. Bonaparte, qui n'avait pu encore visiter cette partie de l'Égypte, voulut donc se rendre compte par lui-même de la situation. Parti le 5 juin, il poussa son exploration jusqu'à la bouche d'Om-Fareg et revint le lendemain à Katieh.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Extrait du Journal de Jacotin.

18 *prairial* (6 *juin*). L'armée a séjourné à Katieh. Le même désordre a régné dans la distribution des vivres. Les soldats pillaient les gardes-magasins qui ne faisaient aucune distribution.

..... Le général Kleber sera invité à aller à Damiette. Il me demandera au général en chef.....

On blâmait le général d'avoir fait l'ordre du jour du....., à....., qui déclare Smith fou. Nos malades, partis de Jaffa, ont été pris par les Anglais et mis sur un bâtiment grec qui a échoué à la côte. L'Anglais qui le commandait est venu à Katieh, avec les malades qui pouvaient marcher; il a donné plusieurs nouvelles de France.

On blâme surtout l'expédition de Syrie; ce sont ceux qui ont le plus à se louer du général, les administrateurs et autres qui n'ont pas fait fortune.

Extrait du Journal de Doguereau.

Le 18, Bonaparte revint de sa course, et nous restâmes encore à Katieh.

LE GÉNÉRAL BERTHIER A L'ORDONNATEUR EN CHEF DAURE.

Katieh, le 18 prairial an VII (6 juin 1799).

D'après l'ordre du général en chef, vous voudrez bien, Citoyen Ordonnateur, faire distribuer :

80 paires de souliers aux guides à pied,
20 paires aux guides à cheval,
40 paires à la 18e demi-brigade,
20 paires aux canonniers de la division Kleber,
20 paires aux canonniers de la division Bon,
20 paires aux canonniers de la division Reynier.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER.

Katieh, le 19 prairial an VII (7 juin 1799).

Vous donnerez l'ordre, Citoyen Général, qu'il soit distribué des souliers :


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

A la 13e demi-brigade	250	paires.
18e	300	—
32e	350	—
85e	250	—
9e	250	—
75e	250	—
25e	200	—
2e légère	250	—
Génie	100	—
TOTAL	2.200	paires.

BONAPARTE.

Extrait des ordres de Berthier.

Katieh (19 *prairial-7 juin*). Ordre aux deux détachements de la 32e et de la 69e qui tiennent garnison au fort de Katieh de partir aujourd'hui avec le Q. Gal pour se rendre au Caire. Il sera délivré à chacun de ces détachements dix paires de souliers.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Katieh, le 19 prairial an VII (7 juin 1799).

Vous donnerez l'ordre au général Kleber de se rendre à Damiette avec sa division ;

De réorganiser les attelages de son artillerie, les transports de sa division et le 18e de dragons, en requérant, à Damiette et dans la province, les chevaux et chameaux nécessaires ;

D'activer le mouvement de toutes les impositions ;

De mettre, s'il est nécessaire, sur la ville de Damiette, qui est celle de toute l'Égypte qui a le moins payé, une contribution ;

De se faire rendre compte du grand nombre d'erreurs qui se sont glissées dans les rôles d'impositions et qui sont presque toutes à notre désavantage ; les Mameluks, Hassan-Toubar et plusieurs hommes qui se sont sauvés en Syrie avaient aussi des biens considérables dont l'on peut, je crois, tirer un plus grand parti ;

Enfin, de prendre tous les moyens possibles pour procurer l'argent nécessaire pour l'entretien de sa division, sa solde et les travaux.

Vous donnerez l'ordre au général Dommartin d'envoyer une demi-compagnie de pontonniers pour jeter un pont de bateaux sur le bras d'eau situé entre Tinch et Om-Fareg et [où est aujourd'hui


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

un bac; d'établir un bac entre Om-Fareg et] Dibeh, de sorte que l'on puisse venir de Damiette à Katieh sans trouver d'obstacles [1].

Les grenadiers de la 19e partiront aujourd'hui avec le quartier général pour Le Caire.

Le bataillon de la 4e légère, qui est à Damiette, se rendra au Caire.

La 2e légère, qui restera à Katieh, tiendra des postes à Tineh et à Om-Fareg; chacun de ces postes aura une pièce de 4 attelée.

Le 18e régiment de dragons, qui est attaché à la division Kleber, laissera 15 hommes à Katieh.

La 2e d'infanterie légère aura avec elle une pièce de 4.

Le bateau *le Menzaleh* restera en station à Om-Fareg.

Le général qui reste à Katieh aura avec lui 20 dromadaires ; l'adjudant général qui commande à El-Arich est sous ses ordres; il communiquera souvent avec lui et lui donnera l'ordre de faire partir, toutes les décades, une patrouille de dromadaires qui viendrait jusqu'à mi-chemin de Katieh, où elle rencontrerait une patrouille de dromadaires qui partirait de Katieh.

Le général qui commandera à Katieh sera immédiatement sous les ordres du général Kleber; il instruira aussi directement le général en chef, au Caire, de tous les objets qui en mériteraient la peine.

BONAPARTE.

En arrivant à Katieh, Bonaparte y trouva le général Menou qui, désigné depuis trois mois [2] pour le gouvernement de la Palestine, avait, sous divers prétextes, prolongé son séjour à Rosette, et qui s'acheminait lentement vers la Syrie, au moment où l'armée venait de l'évacuer. Son mariage avec une femme du pays, sa conversion à l'islamisme étaient les causes véritables de ce long retard, dont Bonaparte, édifié sans doute sur la valeur des services qu'il pouvait en attendre, ne paraît pas lui avoir fait reproche. Il lui prescrivit de se rendre à El-Arich, avec mission d'inspecter les troupes affectées à la dé-

1. Les mots entre crochets ont été restitués d'après l'ordre d'Andréossy à Dommartin; ils ont été certainement omis sur le registre de Bonaparte, auquel la *Correspondance de Napoléon* a emprunté ce document.

2. Sa nomination était du 20 ventôse (10 mars).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

fense de cette place, ainsi que les travaux et les établissements qui y avaient été entrepris.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Katieh, le 19 prairial an VII (7 juin 1799).

Vous donnerez l'ordre au général de division Menou de partir de Katieh avec le détachement de dromadaires et de cavalerie pour se rendre à El-Arich; il fera l'inspection des troupes des différentes armes qui se trouvent à El-Arich.

Il fera partager les magasins de subsistances en deux; il fera verser dans un ce qui est nécessaire pour nourrir la garnison pendant 15 jours; dans l'autre, l'approvisionnement de siège, auquel on ne devra toucher qu'en cas que l'on soit investi.

Il fera dresser procès-verbal dans lequel sera contenu l'inventaire de ce dernier magasin, et fera exécuter l'ordre que j'ai donné qu'il soit fait trois clefs, dont une pour le garde-magasin, une pour le commandant et une pour le commissaire des guerres.

Il visitera les magasins d'artillerie et constatera, par un procès-verbal où se trouvera l'officier du génie, la quantité de pièces qu'il faudrait pour la défense d'El-Arich et les époques où il faudrait que cette artillerie arrivât. Il se fera remettre l'inventaire des approvisionnements d'artillerie qui existent. Mon intention est que les pièces françaises soient approvisionnées à 1.000 coups par pièce, et les pièces turques à 500.

Il fera constater également, par un procès-verbal, la situation où se trouvent les ouvrages de fortifications et le temps où l'on croit, avec les moyens actuels, que les ouvrages seront faits.

Il visitera les différents tracés, et, s'il y avait des discussions entre les différents officiers de génie sur les ouvrages à faire, il lèvera toutes les difficultés.

Le général Menou remplira donc pour ce fort les fonctions d'inspecteur d'infanterie, d'artillerie, et de génie.

A son retour, il passera toujours le long de la mer; il fera faire un croquis de la route et tâchera de savoir s'il y a de l'eau [1].

Si l'ennemi menaçait d'investir la place avant que son travail fût

1. En se rendant de Katieh à El-Arich, Menou fit exécuter des fouilles, dont les résultats sont consignés dans ce procès-verbal (daté d'El-Arich, le 22 prairial-10 juin) :

« En suite des ordres qui m'ont été transmis par le général en chef Bonaparte, pour faire des fouilles en terre le long de la route de Katieh à El-Arich, pour la recherche de l'eau et établir des citernes ou puits, moi, Abdallah Jacques Menou, général de division, accompagné du citoyen Louis, commissaire des guerres nommé par le commissaire ordonnateur en chef pour me suivre dans mon inspection, ai fait creuser, à la distance de trois lieues du fort de Katieh et la profondeur d'environ cinq pieds en terre; à la suite de cette fouille, j'ai obtenu de l'eau qui s'est trouvée potable et dégagée de parties salines.

» La seconde fouille s'est faite à l'entrée de la plaine à 8 lieues de Katieh et n'a produit que de l'eau salée et non potable.


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

achevé, il reviendrait à Katieh, mon intention étant que, dans aucun cas, il ne s'enferme dans le fort.

A son retour à Katieh, il fera la même opération pour Katieh.

Vous préviendrez les officiers commandant ces différents forts, les officiers d'artillerie et de génie, pour qu'ils le reconnaissent dans cette inspection comme leur inspecteur.

Tous les chrétiens qui sont venus de Syrie se rendront à Damiette, où le général Kleber leur donnera des terres.

BONAPARTE.



L'armée, sauf la division Kleber, partit de Katieh le 7 juin dans l'après-midi et atteignit Salheyeh le lendemain.

Extrait du Journal de Jacotin.

19 *prairial* (7 *juin*)..... L'armée est partie à 2 heures pour aller coucher aux Dattiers, où elle est arrivée à 9 heures. La division Kleber devait partir demain pour Damiette. Les réfugiés de Syrie restent à Katieh jusqu'à nouvel ordre. Travaux à Katieh, à Bir-el-Abd, à Tineh.

20 *prairial* (8 *juin*). Parti des Dattiers à 3 heures; arrivé au puits, vers le pont [1], à 9 heures; reparti à 11. Arrivé à Salheyeh à 8 heures du soir.

Bonaparte et le quartier général étaient arrivés vers 2 heures de l'après-midi, ainsi que l'indique cette lettre d'Andréossy à Dugua (de Salheyeh, le 20 prairial-8 juin, à 2 heures de l'après-midi) :

Le général en chef arrive à l'instant à Salheyeh, mon cher Général, avec le quartier général. Le reste de l'armée nous avait précédés. Le général Kleber, avec sa division et le 18e de dragons, est en route pour Damiette. Le général en chef se propose de se rendre de suite au Caire, où nous aurons tous grand plaisir de nous retrouver.....

» La troisième fouille, qui a eu lieu dans la plaine à onze lieues de Katieh et au pied d'un ravin, a coûté un travail assez considérable; la fouille a été à près de 8 pieds de profondeur et les fouilleurs, qui sont les citoyens Bourrio et Perrio, sapeurs à la 7e compagnie du 3e bataillon, ont obtenu de l'eau très bonne et sans mauvais goût. Il est à observer que cette recherche s'est faite dans un banc d'argile très humide et recouvert de deux à trois pieds de sable; ce qui laisse à présumer que l'on peut établir dans cet endroit une citerne qui serait abondante. Ces trois opérations ont eu lieu dans la journée du 20 courant. De tout quoi j'ai dressé et signé le présent avec le citoyen Louis, pour servir ce que de raison. »

1. Il s'agit du pont du Trésor (*Kantara-el-Kasneh*).


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Malgré la haute température supportée pendant ces deux dernières étapes[1], la fatigue des troupes semblait disparaître dans la satisfaction de retrouver enfin l'Égypte, considérée naguère comme une terre d'exil, et saluée aujourd'hui avec la même émotion que la patrie. Nous en trouvons l'expression dans ces lignes qui terminent le *Journal du siège de Saint-Jean d'Acre* :

Après le passage d'un désert, au milieu de tant de fatigues, la vue des premiers palmiers, de la première végétation, nous transporte.

L'Égypte désirée avec ardeur, nous paraît une nouvelle France, une seconde patrie ; de cruelles privations s'éloignent de nous ; nous sommes rendus à nos amis, à nos camarades ,et déjà les maux passés sont oubliés.

Le même sentiment inspire Doguereau :

..... A une heure, nous aperçûmes les palmiers de Salheyeh, ce qui nous fit beaucoup de plaisir ; nous regardions l'Égypte comme notre pays et nous nous réjouissions de revoir nos pénates.

Bonaparte jugea encore nécessaire de faire séjourner les troupes à Salheyeh, afin qu'elles pussent se reposer des dernières fatigues et compléter leur réorganisation. D'ailleurs, sous l'influence du changement de climat, l'état sanitaire s'était beaucoup amélioré depuis quelques jours ; il y avait intérêt à ne pas hâter le retour de l'armée au Caire, de façon que la prolongation de sa marche permît de ne pas la soumettre à une quarantaine.

Extrait du Journal de Jacotin.

21 *prairial* (9 *juin*). L'armée a séjourné à Salheyeh..... Travaillé à copier la carte de la province de Charkieh où se trouvent Belbeis et

1. Voir *Journal de Doguereau* et *Journal du capitaine François*.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Salheyeh. L'ordre du jour du 21 porte que l'armée voyagera à petites journées, qu'elle marchera dans le plus grand ordre......

Le même ordre porte que les motionneurs seront punis et fusillés. Depuis le départ d'Acre, le soldat se permettait de mauvais propos sur le général en chef, et l'esprit d'insubordination aurait pu se propager si on n'y avait apporté remède.

L'ordre du jour du 21 prairial (9 juin), tel qu'il est conservé aux Archives de la guerre, contient seulement les dispositions relatives à la marche de l'armée et un supplément concernant la visite des hommes « atteints de la fièvre à bubons » :

Les généraux de division prendront les mesures qu'ils jugeront capables de faire exécuter dans leur camp l'ordre, tant de fois réitéré, d'empêcher de tirer des coups de fusil ; s'il y a des armes à décharger en les tirant, c'est par un feu de peloton ordonné à quelque distance du camp, et après en avoir prévenu l'état-major général.

Le général en chef se propose de faire faire de petites marches d'ici au Caire ; il ordonne que les troupes marchent militairement et dans le plus grand ordre, que les fourriers des compagnies seulement marchent demi heure (*sic*) en avant de la division, sous la conduite d'un officier qui répond de l'ordre ; il est expressément défendu à qui que ce soit de les accompagner, pour précéder la division. Les cantiniers ou tous autres qui ne portent pas d'armes doivent être avec les équipages ; les portants armes, à leur rang.

Il est important que, dans notre marche en Égypte, l'armée qui se rend au Caire soit dans le plus grand ordre. La musique doit jouer en traversant les villages.

Le général en chef ordonne que ceux qui ont reçu des outres à Gaza les remettent au magasin de Salheyeh sur le récépissé du commissaire des guerres ; ceux qui ne les remettraient pas, la retenue leur en sera faite.

Le général Robin, le chef de brigade Magny, le citoyen Ruty, directeur du parc, remettront le plus-tôt possible au général en chef l'état du nombre de blessés qu'ils ont emmenés avec eux depuis Jaffa ;

De ce qui est mort en route ;


Digitized by Google · Original from PRINCETON UNIVERSITY

De ce qui a été laissé à Katieh ;

De ce qui est arrivé à Salheyeh ;

La 22e d'infanterie légère rentrera à son corps.

Tous les blessés qui ne peuvent pas marcher ou marchent difficilement resteront à Salheyeh jusqu'à leur entière guérison.

Le général en chef ordonne que les soldats nettoient sur-le-champ leurs armes et que, ce soir à 6 heures, les généraux de division passent la revue de leurs divisions et lui envoient l'état :

Du nombre d'hommes présents sous les armes, armés, désarmés, mais dans le cas de porter les armes ; enfin les blessés dans le cas de suivre la division, mais hors d'état de porter les armes.

Tous les détachements qui se trouvent à Salheyeh au quartier général rejoindront sur-le-champ leurs brigades.

Le général d'artillerie et le commandant du génie passeront ce soir la revue des individus de leur arme ;

Le chef de brigade des guides, celle des guides.

L'armée est prévenue qu'on prendra aujourd'hui les vivres pour le 21, 22, 23 et 24.

Supplément à l'ordre du jour du 21.

BONAPARTE général en chef ORDONNE :

ART. 1er.

Tous les hommes qui sont attaqués de la fièvre à bubons seront soumis à une quarantaine qui sera déterminée par les conservateurs de santé.

ART. 2.

Les corps qui ont avec eux des hommes ayant des symptômes de cette maladie les laisseront aux lazarets de Salheyeh et de Belbeis.

ART. 3.

Les corps qui auront avec eux des hommes atteints de cette maladie lorsque l'armée aura dépassé Belbeis seront soumis, avant d'entrer au Caire, à une quarantaine qui sera déterminée par les conservateurs de santé.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ART. 4.

L'ordonnateur des lazarets se rendra à El-Matarieh et fera avec les conservateurs de santé les visites et autres dispositions nécessaires pour mettre à exécution le présent ordre.

Il n'est pas question des *motionneurs* dont parle Jacotin. Celui-ci reproduit, dans la suite de son carnet, une *proclamation* de Bonaparte à ce sujet, document très curieux, dont nous n'avons pas rencontré d'autre copie et qui fut, sans doute, portée à la connaissance des troupes en même temps que l'ordre du jour. Le style de cette proclamation ne laisse aucun doute sur son authenticité ; elle est certainement l'œuvre de Bonaparte.

PROCLAMATION.

Au quartier général de Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799.)

Des motionneurs propagent dans différents corps l'esprit de désordre ; ce sont des hommes étrangers à tout sentiment d'honneur ; ils ne sont distingués que par leur indiscipline.

Il est essentiel de prendre des mesures sévères et de punir ces hommes selon toute la rigueur des lois.

LE GÉNÉRAL EN CHEF ORDONNE :

ART. 1er.

Les chefs de brigade et de bataillon remettront au général de brigade qui les commande les noms des motionneurs de leurs corps.

ART. 2.

Le général de division les fera passer au général en chef.

ART. 3.

Toutes les fois qu'un motionneur se comportera mal, la punition sera double de celle d'un autre soldat.

ART. 4.

Lorsque l'on se trouvera devant l'ennemi, dans une marche forcée ou dans des moments difficiles, le motionneur qui, loin de donner l'exemple de la subordination et de la patience, afin de faire


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

oublier sa conduite passée, tiendra des propos séditieux, sera fusillé sur-le-champ.

Art. 5.

Le général en chef recommande la stricte exécution de cet ordre aux généraux, officiers, sous-officiers et à la masse de ces braves soldats chez qui le sentiment de l'honneur et de la gloire est mille fois plus cher que la vie, et qui veulent qu'en rentrant en France on dise d'eux : « Ils ont vaincu en Europe les meilleures troupes de l'Allemagne et ils ont triomphé en Afrique et en Asie du désert, de la peste et de l'Orient et de l'Occident réunis contre eux. Au milieu de tant d'événements, on a toujours reconnu les mêmes hommes[1]. »

Bonaparte

De Salheyeh, Bonaparte écrivit à Dugua pour annoncer sa très prochaine arrivée au Caire, et prescrire certaines dispositions au sujet de l'entrée des troupes dans cette ville (21 prairial-9 juin) :

L'état-major vous a écrit hier par un homme du pays, pour vous faire connaître, Citoyen Général, l'arrivée de toute l'armée à Salheyeh. Nous avons assez bien traversé le désert.

---

1. C'est probablement à la suite des faits d'insubordination visés par sa proclamation que Bonaparte adressa à Berthier l'ordre suivant (de Salheyeh, 21 prairial-9 juin) :

« Le chef de l'état-major donnera les ordres et fera fusiller le nommé Michel Cortial, volontaire de la 8e compagnie du 3e bataillon de la 13e demi-brigade, demain, à la parade de Salheyeh ; un officier de l'état-major général restera pour faire exécuter le présent ordre ; il sera mis à l'ordre de l'armée que le nommé Michel Cortial, volontaire de la 8e compagnie, du 3e bataillon de la 13e demi-brigade, a été fusillé pour avoir levé la main contre son chef.

» L'état-major donnera les ordres pour que le nommé Lemelle, dragon au 3e régiment, compagnie no 6, soit demain présent à l'exécution du nommé Cortial, volontaire de la 13e, afin que cela puisse lui servir de leçon, et tenu trois mois en prison ; dans quinze jours il sera conduit à la citadelle du Caire. »

Voir, même date, ordre de Berthier au commandant de Salheyeh au sujet de l'exécution de la sentence de Bonaparte et l'invitant à en adresser le compte rendu à l'état-major.

Ce compte rendu porte :

« ..... Le nommé Cortial, volontaire de la 13e demi-brigade, a été fusillé le 22 prairial, à la parade de Salheyeh, et le nommé Lemelle, dragon au 3e régiment de dragons, coupable d'insubordinations marquées envers le chef de la 22e demi-brigade légère, a été présent à l'exécution du nommé Cortial, fusillé à la parade de Salheyeh. »



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le château d'El-Arich, qui est bien armé et en bon état de défense, a 5 à 600 hommes de garnison. J'en ai laissé autant à Katieh.

Le commandant anglais qui a sommé Damiette est un extravagant[1]. Comme il a été toute sa vie capitaine de brûlots, il ne connaît ni les égards ni le style que l'on doit prendre quand on est à la tête de quelques forces. L'armée combinée dont il parle a été détruite devant Acre, où elle est arrivée quinze jours avant notre départ, comme je vous en ai instruit par ma lettre du 27 floréal.

Je partirai d'ici demain, et je serai probablement le 26 ou le 27 à El-Matarieh, où je désire que vous veniez à la rencontre de l'armée avec toutes les troupes qui se trouvent au Caire, hormis ce qui est nécessaire pour garder les forts. Vous mènerez avec vous le Divan et tous les principaux du Caire, et vous ferez porter les drapeaux que je vous ai envoyés en différentes occasions par autant de Turcs à cheval. Il faut que ce soit des odjaks ; après quoi, nous rentrerons tous ensemble dans la ville. Quand vous serez à cent toises devant nous, vous vous mettrez en bataille, la cavalerie au centre et l'infanterie sur les ailes ; et nous en ferons autant[2].

Le général Kleber doit, à l'heure qu'il est, être arrivé à Damiette avec sa division.

Gardez les bataillons de la 21e [*sic*, pour 22e] avec vous, jusqu'à mon arrivée.

1. Il s'agit de sir Sidney Smith.

2. Voir lettre de Berthier à Dugua (même date) prescrivant quelques mesures complémentaires pour la réception de l'armée au Caire :

« ... Vous laisserez au Caire les gardes nécessaires pour les différents postes ; vous partirez du Caire avec toutes les troupes disponibles en infanterie, cavalerie et artillerie, le jour de notre arrivée, une heure avant le jour, pour vous rendre à El-Matarieh, où vous devrez être [vers] les sept heures du matin.

» Vous serez accompagné de tous les grands du Caire, Divan, etc., et vous ferez porter par des tchorbadjis à cheval tous les drapeaux turcs que nous avons pris et que nous vous avons successivement fait passer.

» Lorsque vous verrez arriver l'armée à El-Matarieh vous mettrez tout votre monde en bataille, la cavalerie sur les ailes et les drapeaux turcs marchant avec vous en avant.

» Vous donnerez à ces dispositions l'air de fête que doit avoir le plaisir de nous revoir.

» Il est à présumer que nous serons à El-Matarieh le 26, à 7 ou 8 heures du matin ; au reste, nous vous enverrons un officier de l'état-major qui vous dira si ce sera le 25 ou le 26.

» Donnez des ordres, mon cher Général, pour qu'on prépare la maison du général en chef et la nôtre de l'état-major...

» *P. S.* — N'oubliez pas d'amener avec vous toute la musique possible, et que le soir Dargeavel, ou tout autre, nous donne une belle fête au Caire.

» Vous pourrez mettre votre infanterie en bataille sur deux rangs. »


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il me tarde beaucoup d'être au Caire, pour pouvoir de vive voix vous témoigner ma satisfaction sur les services que vous avez rendus pendant mon absence.

Vous trouverez ci-joint la relation que je vous ai envoyée par mon courrier Ragé. Comme il y a fort longtemps qu'il est parti par mer, je ne sais pas s'il est arrivé. Faites-la imprimer le plus tôt possible, ainsi que l'autre que je vous ai expédiée de Jaffa, et dont copie est ci-jointe.

Salut.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL MARMONT

Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799).

Nous voici, Citoyen Général, arrivés à Salheyeh. J'ai laissé au fort d'El-Arich 10 pièces de canon et 5 à 600 hommes de garnison ; autant à Katieh. Kleber doit être arrivé à Damiette.

L'armée qui devait se présenter devant Alexandrie et qui était partie le 1er Ramadan de Constantinople, a été détruite sous Acre. Si cependant cet extravagant de commandant anglais en faisait embarquer les restes pour se présenter à Aboukir, je ne compte pas que cela puisse faire plus de 2.000 hommes; dans ce cas faites en sorte de leur donner une bonne leçon.

Le commandant anglais prendra toute espèce de moyens pour se mettre en communication avec votre garnison. Prenez les mesures les plus sévères pour l'empêcher. Ne recevez que très peu de parlementaires et très au large. Ils ne font que répandre des nouvelles bêtes pour les gens sensés et qu'il vaut tout autant que l'on ne donne pas. Surtout, quelque chose qu'il arrive, ne répondez pas par écrit. Vous avez vu, par mon ordre du jour, que l'on ne doit à ce capitaine de brûlots que du mépris.

Quand vous recevrez cette lettre, je serai au Caire.

Le général Bon et Croisier sont morts de leurs blessures. Lannes et Duroc se portent bien.

Armez donc le fort de Rosette de manière qu'il y ait 8 à 10.000 coups de canon à tirer.

Je vous salue.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL BERTHIER

Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799).

Les otages de Jaffa et de Gaza, que le général Robin a été chargé d'escorter, seront réunis dans le fort de Salheyeh. Le commandant aura pour eux des égards, en prenant toutes les mesures pour qu'ils ne s'échappent


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas. On leur fera connaître qu'ils n'auront leur liberté que lorsqu'ils auront payé la contribution pour laquelle ils ont répondu [1].

Vous donnerez l'ordre aux généraux commandant les divisions de marcher dans le plus grand ordre, de faire de la musique auprès des villages sur la route.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF DE BRIGADE SANSON

Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799).

Vous voudrez bien, Citoyen Commandant, en conséquence des ordres du général en chef, faire perfectionner le puits des Palmiers et ouvrir un autre puits entre les Palmiers et Salheyeh, à l'endroit le plus convenable et à peu près à mi-chemin, de manière que les troupes trouvent de l'eau à deux stations entre Salheyeh et Katieh; on pourra se servir des puits déjà construits.

Les puits seront suffisamment grands, solidement et proprement revêtus et garnis de leurs moulinets, cordages et seaux, avec des rechanges de ces derniers.

Vous enfermerez chacun de ces puits dans une redoute de douze à quinze toises de développement, armée d'une petite pièce de canon [2]; chaque redoute aura 20 hommes de garnison, et on établira dans son intérieur une guinguette pour le cantinier.

Vous emploierez à l'établissement du puits des Palmiers 25 sapeurs et 50 hommes de la garnison de Katieh, et à l'établissement du puits intermédiaire 25 sapeurs et 50 hommes de la garnison de Salheyeh. Le premier soin des hommes d'escorte sera de se couvrir contre les Arabes.

Le général en chef attachant la plus grande importance à ces deux ouvrages, vous voudrez bien donner vos ordres pour qu'on y mette tous les soins et toute l'activité dont on peut être susceptible.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799).

Faites passer, Citoyen Général, du fort Salheyeh à El-Arich tout ce qui est nécessaire pour l'approvisionnement de ce fort, et spécialement les 180 coups d'obus.

---

1. Voir, même date, lettre de Berthier au commandant de Salheyeh au sujet de la garde des otages. Elle est suivie de la liste des otages, savoir 10 de Jaffa (Seid Jachi, Mohammed Aga, Mustapha-Katrieh, Hassein Chorbadji, Joumar Minarley, Ahmed Kranier, Seid Jassin et son frère Sotto Ouabi, Mustapha..... et Hassein.....) et 4 de Gaza (Mohammed-Ibrahim, El Hadji Sand Marouzi, El Hadji el Atllouse, Abd el Ibrahim Hatlat).

2. Voir ordre d'Andréossy à Dommartin au sujet de l'artillerie à placer dans les deux petits ouvrages dont Bonaparte a prescrit la construction.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Envoyez-moi, je vous prie, l'état de situation de l'artillerie de la cavalerie, des guides, des quatre divisions de l'armée et du parc.

BONAPARTE.

LE GÉNÉRAL ANDRÉOSSY AU GÉNÉRAL DOMMARTIN

Salheyeh, le 21 prairial an VII (9 juin 1799).

Je vous préviens, Citoyen Général, qu'en conséquence des ordres du général en chef, le commandant des dromadaires a ordre de se transporter à Gizeh pour y prendre, parmi les 160 chameaux remis à l'artillerie, tout ce qui peut être utile à son service et de s'entendre avec le commissaire Boisnod.

ANDRÉOSSY.

Extrait des ordres de Berthier.

Salheyeh (*21 prairial-9 juin*). Ordre au général Reynier de donner le commandement du fort de Salheyeh au citoyen Tareyres, chef de bataillon de la 85e, et de lui fournir 150 hommes de garnison.

L'armée reprit sa marche dans la nuit du 9 au 10 juin, pour se rendre au village de Katatir, que l'on rencontre huit kilomètres avant Koraïm, en venant de Salheyeh. Les heures de départ furent ainsi réglées :

A minuit, le général Robin escortant les prisonniers turcs ; à 1 heure du matin, le général Rampon ; à 2 heures, le quartier général ; à 3 heures, le général Reynier.

Le *Journal de Jacotin* relate sommairement cette assez courte étape.

L'armée est partie à 2 heures du matin ; elle est arrivée à 9 près le village de [*mot en blanc*], où elle a campé. Fait la reconnaissance de la route.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AUX GÉNÉRAUX DE DIVISION ET COMMANDANTS D'ARMES.

Katatir, le 22 prairial an VII (10 juin 1799).

En conséquence des ordres du général en chef, le quartier général partira à 1 heure du matin ; il sera suivi immédiatement par le parc d'artillerie. Le quartier général ira coucher à Belbeis.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

La division Lannes partira à 1 heure et demie; la division Bon à 2 heures; la division Reynier à 2 heures et demie.

Les trois divisions et le parc iront coucher au bois de palmiers entre Abou-Ahmed, et El-Sénikah, distant de Belbeis de deux lieues et demie [1].

BERTHIER.

Comme celle de la veille, la marche du 11 juin s'effectua sans incident.

L'armée, écrit Jacotin, est partie à 2 heures du matin. Arrivé à midi à Belbeis, campé au sud de la ville.

Bien que les deux dernières étapes eussent été peu fatigantes, Bonaparte fit reposer les troupes à Belbeis le 12 juin. Ce séjour servit principalement à prendre les dernières mesures en vue de l'arrivée et de l'installation au Caire.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL MURAT

Belbeis, le 23 prairial an VII (11 juin 1799).

Ordre au général Murat de partir avec toute la cavalerie pour se rendre à Geziret-el-Bily, village chef-lieu des Bily; il leur fera tout le mal possible, fera toutes leurs femmes prisonnières, prendra tous leurs chevaux et chameaux, emploiera les journées des 24 et 25 à parcourir les villages environnants; il y prendra les femmes et les bestiaux que les Bily y ont en dépôt, et qui leur appartiennent à coup sûr, attendu que ces villages n'en ont presque point; enfin il leur fera tout le mal possible.

En passant à Abou-Zaabel, il fera connaître au cheik des Saoualhat que le général en chef est très satisfait de la conduite qu'elle [2] a tenue en son absence et prendra d'elle, sur les Bily, tous les renseignements qu'il pourra. Le général Murat sera rendu le 26, à 10 heures du matin, à El-Matarieh, où il trouvera l'armée et où il amènera les prises qu'il aura faites sur les Bily.

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CHEF D'ESCADRON LAMBERT

Belbeis, le 23 prairial an VII (11 juin 1799).

Ordre au chef d'escadron Lambert de mettre à la disposition du général

1. Les divisions firent simplement une halte à cet endroit et vinrent s'établir à Belbeis.

2. *Elle* se rapporte à la *tribu* des Saoualhat.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Murat 51 hommes qui lui restent, dont 35 montés et 16 non montés ; ils seront commandés par un chef d'escadron.

Tous les dromadaires qui seront pris dans l'expédition qui doit avoir lieu contre les Arabes (*sic*) ; ils serviront à remonter ceux qui sont à pied, et à échanger ceux hors de service.

BERTHIER.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DUGUA

Belbeis, le 23 prairial an VII (11 juin 1799).

Le général en chef me charge de vous prévenir, Citoyen Général, qu'il sera après-demain 25 à la pointe du jour, avec toute l'armée, à El-Menaïr.

Il désire que les conservateurs de santé s'y rendent dans la matinée pour y faire de suite leurs opérations, parce que l'intention du général serait d'arriver le 26 à El-Matarieh et de faire le même jour son entrée au Caire.

Salut et fraternité.

F. ANDRÉOSSY.

POUR LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL DUGUA.

Belbeis, le 23 prairial an VII (11 juin 1799).

Le général en chef désire, Citoyen Général, que les divisions soient casernées de la manière suivante :

La 18e et la 32e (division Bon) reprendront leurs anciens logements.

La 19e et la 22e et la 69e (division Lannes) seront casernées au Vieux-Caire.

On choisira pour la 9e et la 85e (division Reynier) de bons logements, soit sur la place de la citadelle, soit sur la place de Birket-el-Fil où logeait l'ancien commandant de la place.

La cavalerie sera cantonnée à Boulak et lieux voisins [1].

Veuillez bien donner des ordres afin que tout soit disposé pour recevoir ces différents corps.

Le général Berthier vous enverra un adjoint pour vous prévenir du jour où vous devrez venir au-devant du général en chef.

Je vous salue, mon cher Général, avec bien de la cordialité, en attendant le plaisir de vous revoir.

F. ANDRÉOSSY.

1. Le registre de Berthier contient le début de cet ordre (n° 4143). Les trois derniers alinéas figurent seuls sur l'expédition de l'ordre signé par Andréossy.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL REYNIER

Belbeis, le 24 prairial an VII (12 juin 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen Général, que vous envoyiez de suite 60 hommes à Belbeis pour y tenir garnison ; la moitié de ce détachement sera casernée dans un des forts et l'autre moitié dans l'autre : il sera fourni sur la totalité une garde suffisante à l'hôpital [1].

BERTHIER.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU CAPITAINE CHABERT

Belbeis, le 24 prairial an VII (12 juin 1799).

Le général en chef ordonne, Citoyen, que vous vous rendiez à Katieh, pour prendre le commandement de ce fort.

BERTHIER.



Tandis que le gros de l'armée achevait la traversée du désert, le détachement qui le précédait, sous les ordres de l'adjudant général Boyer, avait déjà atteint Le Caire. Ce retour avait mis fin à l'incertitude qui, depuis quelque temps, tourmentait les esprits au sujet de l'issue de la campagne [2]; il ne paraît guère avoir réalisé le dessein que Bonaparte avait conçu : dissimuler le caractère des derniers événements et préparer à l'armée une rentrée presque triomphale.

Les lettres de Boyer à Dugua le montrent cependant préoc-

1. Voir ordre conforme de Berthier au commandant de la place de Belbeis. Il contient, en outre, cette prescription : « Du moment que vous aurez reçu votre nouvelle garnison et que les postes seront relevés, vous ordonnerez à tous les détachements partiels qui se trouvent à Belbeis de rentrer à leurs corps respectifs. »

2. Voir, entre autres, une lettre de Poussielgue à l'administrateur des finances Reynier (Le Caire, 15 prairial-3 juin) : « Point de nouvelles de Syrie, nous sommes dans une incertitude accablante. » Dans la journée, arriva un détachement de dromadaires commandés par le capitaine Acari, revenant de Katieh. Il annonce l'échouage auprès de Tineh d'une barque chargée de blessés. D'après ceux-ci, le siège d'Acre est levé. On attend à Katieh l'arrivée de deux bataillons (de la 13e et de la 69e), escortant des blessés, etc. (Voir sa lettre à Dugua, datée par erreur du 15 *germinal* et qui est réellement du 15 *prairial*.)


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

cupé de remplir le rôle qui lui avait été confié ; il ne manque pas d'opposer de formelles déclarations aux rumeurs inquiétantes qui s'étaient propagées jusqu'en Égypte.

Dès son arrivée à Salheyeh (15 prairial-3 juin), il écrit à Dugua :

Parti le 6 de ce mois de Jaffa, j'arrive ici dans le moment avec deux bataillons de la 69e demi-brigade, formant une des colonnes d'avant-garde de l'armée victorieuse de Syrie.

J'amène avec moi Abd-Allah, général de la cavalerie de Djezzar, seize colonels d'artillerie turcs et dix-sept drapeaux pris sur l'ennemi.

L'ordre du général en chef est de déposer ces prisonniers dans la citadelle du Caire, de les introduire avec pompe dans la ville, même comme des captifs, enfin d'entrer en triomphe sur la place d'Esbekieh. Étant la première colonne de l'armée qui rentre en Égypte, voyez, Général, combien il est important de donner à notre entrée tout l'éclat et la pompe possibles; cette démonstration est nécessaire à la multitude.

J'avais ordre du général en chef de rester ici avec un bataillon de la 69e et de faire filer l'autre sur Le Caire avec le général Lannes, qui est blessé. Cette disposition était subordonnée à l'état de l'Égypte. Tous les rapports que l'on m'a faits, tant à Katieh qu'ici étant qu'elle est tranquille, je prends le parti de partir demain avec les deux bataillons et, le 19, j'arriverai de bonne heure.

Je laisse ici le général Veaux, Duroc et Arrighi, tous en litière, le général en chef ayant ordonné qu'ils attendent les premiers corps qui rentreront en Égypte; leurs blessures vont assez bien. Nous avons perdu en route Croisier, qui est mort du tétanos à la suite d'une blessure assez grave ; le général Bon est également mort.

J'ai écrit de Katieh à Alméras et lui ai fait part de mon arrivée.

Demain la 22e légère, avec environ 200 hommes de cavalerie à pied, arrivent ici. Le chef de brigade Magny qui les commande a ordre de rester ici, il amène avec lui environ 80 prisonniers canonniers turcs.

Je joins à la présente copie de deux duplicata de lettres du général en chef ; je prends ce parti, vu que les porteurs de lettres n'arrivent pas toujours à leur destination. Je vous remettrai les originaux.

Je laisserai dans l'hôpital de Belbeis tous les blessés que j'ai avec moi ; c'est l'ordre que m'a donné le général en chef. Quant aux troupes que je commande et les militaires qui sont dans la caravane, nous jouissons tous d'une santé parfaite ; je crois par là que vous nous exempterez de la quarantaine.

Je vous observe que parmi les blessés que l'on m'a confiés il n'y a point de bubons.

Le général Lannes, qui arrivera avec nous, a besoin du plus grand régime de repos ; il espère que, dans le cas même où nous ferions quarantaine, l'ordonnateur de la santé la lui laisserait faire dans sa maison à Raoudah; il en a d'ailleurs l'ordre du général en chef. Je ne communique point avec Salheyeh et j'observerai même précaution à Belbeis.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Je vais traverser avec pompe la Charkieh, et j'en dirai beaucoup plus qu'il n'y en a; demain matin je mets à la voile et, vent arrière, je me rends au Caire. Néraud l'adjoint est avec moi.

Deux jours plus tard, il annonce son arrivée à Belbeis :

Nous venons de faire notre entrée triomphante au bruit du canon des remparts de Belbeis. Cela a fait impression sur ce peuple, qui a accouru en foule à notre rencontre.

Demain 18, nous partons à 2 heures du matin pour aller coucher à El-Khankah. Ce chemin nous raccourcit d'une grande lieue; nous ne passerons par conséquent pas par Birket-el-Hadji. Le 19, de très bonne heure, nous serons à El Qobbet.

Le citoyen Geoffroy [1] m'ayant observé que, faute de troupes, il ne pouvait obtenir la rentrée du miri, je lui ai laissé un bataillon de 300 hommes, avec lequel il fera sa tournée et promet d'avoir sous quinze jours, 100.000 livres. J'ai également écrit au chef de brigade Magny, qui arrive aujourd'hui à Salheyeh, de faire une tournée pour la rentrée de l'impôt.....

La petite colonne arrivée le 7 juin à El-Qobbet y subit une quarantaine de quatre jours. Le 12, avant le jour, les hommes furent conduits au bord du Nil pour s'y baigner et laver leurs vêtements. Après cette double précaution, le détachement fut admis à faire son entrée solennelle au Caire.



Le lendemain de son séjour à Belbeis, l'armée dut se rendre, le 13 juin, à El-Merg, village situé sur le bord occidental du Lac des Pèlerins.

1. Chef de bataillon du génie, commandant la province de Charkieh. Voir sa lettre à Dugua (de Belbeis, 19 prairial - 7 juin) : « On parle beaucoup d'une circulaire envoyée par Djezzar aux habitants de l'Égypte et particulièrement aux Arabes; elle porte que notre armée a été entièrement battue et que Bonaparte, attaqué avec le reste de quelques corps, est cerné par la famine et ne lui échappera pas; qu'en conséquence, s'ils se soulèvent contre les troupes de l'Égypte, l'Égypte en sera débarrassée comme la Syrie. J'ai fait démentir tous les faux bruits, en faisant écrire de mon côté, et en faisant beaucoup de menaces à qui voudrait se rassembler. » Geoffroy annonce qu'il va partir le lendemain, avec 250 hommes du 2e bataillon de la 69e pour lever les impôts. Il s'occupe d'évacuer 200 blessés venus de Syrie; il attend 150 pestiférés, pour lesquels on prépare, hors de la ville, une maison de Mameluk.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les heures de départ furent fixées par l'ordre suivant adressé par Berthier aux généraux de division (de Belbeis, 24 prairial 12 juin) :

..... Le quartier général partira à minuit; la division Lannes, à minuit et demi; la division Bon, à une heure; la division Reynier, à une heure et demie. Le parc d'artillerie et tout ce qui reste de la cavalerie suivra immédiatement le quartier général.

Doguereau donne quelques détails sur cette marche :

..... Nous partîmes de bon matin. Nous fîmes une halte à El-Menaïr et nous arrivâmes d'assez bonne heure à El-Merg, village environné de palmiers, sous lesquels nous campâmes. Entre El-Menaïr et El-Merg, on aperçut dans le désert des Arabes et des chameaux; on envoya de la cavalerie à leur poursuite; elle revint quelques heures après notre campement, après avoir pris plus de cent chameaux, des chèvres et des baudets.

Les dispositions pour l'entrée de l'armée au Caire furent ainsi réglées par l'ordre du jour de l'armée (d'El-Merg, 25 prairial — 13 juin) :

Le général en chef ayant été satisfait de la conduite de l'armée dans les différents combats qui ont eu lieu pendant l'expédition de Syrie et le but principal qu'il s'était proposé dans cette expédition se trouvant rempli, il ordonne que les différents corps placeront ce soir à leurs drapeaux, pour entrer demain au Caire, des branches de palmiers et que chaque soldat en mettra de même à son chapeau ou à sa casquette. Le général en chef n'ayant pas été satisfait des compagnies de grenadiers de la 69e demi-brigade, il leur défend de mettre des branches de palmier à leurs chapeaux ou casquettes.

L'ordre de l'armée pour demain sera sur deux rangs; les chefs des corps auront soin que les blessés et hommes qui n'ont point d'armes soient entremêlés de manière à paraître le moins possible.

Les bagages défileront au milieu de chaque division. La division Lannes marchera la première, ensuite la division Rampon.

Toute la cavalerie marchera après la division Rampon, et le quartier général après la cavalerie.

La marche sera fermée par la division Reynier.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les divisions partiront à 3 heures du matin, et le quartier général à 4.

En conséquence de l'arrêté du général en chef du 21 prairial, concernant les dispositions sanitaires, le citoyen Blanc, ordonnateur des lazarets, a arrêté que l'armée pourra entrer demain au Caire sous les conditions ci-après :

Les officiers de santé des différents corps, le citoyen Desgenettes pour le quartier général, reconnaîtront qu'il n'y a aucune maladie contagieuse dans les corps, et en adresseront le certificat, ce soir, au citoyen Blanc au quartier général.

Le chef de l'état-major, l'ordonnateur en chef, les généraux des divisions passeront une revue et ordonneront que tous les effets turcs et de fabrique de Syrie seront laissés en quarantaine à El-Qobbet; chaque corps en fera un paquet.

Le général en chef ordonne la stricte exécution des présentes dispositions et en rend les généraux de division et chefs de corps responsables.

Tous les hommes qui seraient reconnus malades au quartier général et dans les divisions d'après la visite des officiers de santé resteront à El-Qobbet pour y faire quarantaine.

Le lendemain eut lieu l'entrée au Caire, entourée de toute la solennité que Bonaparte avait prescrite pour frapper l'imagination des habitants, et effacer l'impression fâcheuse résultant du fait même de notre retraite en Égypte : ce résultat ne fut qu'incomplètement obtenu, si l'on s'en rapporte à plusieurs des relations laissées par les contemporains.

Extrait du Journal de Doguereau.

... Nous fîmes de très bonne heure notre toilette pour l'entrée triomphale que nous devions faire au Caire. Quoique nous missions tout ce que nous avions de plus brillant, nous avions l'air bien misérables; nous manquions de tout...

Plusieurs mois de tranchée dans les boues nous avaient mis en lambeaux, et nous n'avions rien pu nous procurer...

Nous arrivâmes au soleil levant à El-Qobbet, et l'on disposa les troupes; celles du Caire vinrent au-devant de nous, ainsi que les


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

grands du Caire, qui apportèrent différents présents, tels que chevaux superbement harnachés [1], chameaux et dromadaires avec de riches housses et chargés de cadeaux d'usage.

Après être restés au moins deux heures à griller au soleil dans les sables, les dispositions furent finies et nous entrâmes environnés d'un peuple immense [2] qui avait garni les rues et qui paraissait extrêmement curieux de savoir combien nous étions encore à notre retour; on leur avait souvent rapporté que notre armée était exterminée...

Extrait d'une lettre d'André Peyrusse [3].

.. Les grandes chaleurs avaient éteint les maladies; on avait eu le soin de faire faire des visites et de laisser les malades en arrière. L'administration de la santé eut ordre de venir prononcer sur l'armée; elle fit constater par les différents chirurgiens et médecins l'état des corps de l'armée et, lorsqu'elle eût reconnu qu'il n'existait plus de symptômes, elle nous accorda l'entrée dans Le Caire.

Le 26 prairial (14 juin), toute l'armée y entra en triomphe; les feuilles des palmiers devaient orner toutes les têtes; il était défendu aux seuls grenadiers de la 69e d'en porter; par un ordre du jour du 6 messidor, sur la réclamation du citoyen Baille, capitaine de la compagnie, le général en chef a justifié cette compagnie. Nous étions escortés par le Divan, la garnison française et turque, et toutes les autorités civiles et militaires du Caire.

Cette campagne peut être regardée comme très funeste à notre établissement; les pertes qu'elle nous a occasionnées ne nous permettent plus de rien entreprendre au dehors et nous avons à regretter de grands hommes et les meilleurs soldats...

L'armée se repose aujourd'hui de ses fatigues ; une proclamation du général en chef lui annonce de nouveaux combats. Quand fini-

1. Le cheik El-Bekri avait, entr'autres, offert un superbe cheval noir, couvert d'une housse très luxueuse, et conduit par le Mameluk Roustan. Celui-ci fut emmené par Bonaparte en Europe, l'accompagna dans toutes ses campagnes, et le servit jusqu'à la fin de l'Empire, avec le plus grand dévouement.

2. « C'était un spectacle étrange que de voir cette foule immense d'hommes, assis sur leurs talons, tenant immobiles leurs têtes chargées de turbans de toutes les couleurs.

« Des jeux de toutes les sortes, tels que danses de cordes, combats au bâton, tours d'adresse ont été exécutés pendant trois jours sur la place de l'Esbekieh, par les gens du pays. » (*Courrier de l'Egypte*, n° 31. Relation de Costaz).

3. Lettre à sa mère (du Caire, 6 messidor-24 juin).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rons-nous, grand Dieu ! de nous battre ? Je vous remets ci-joint sa proclamation.

Les notes que j'ai faites sur la campagne de la Syrie sont de la plus grande vérité. Le rapport du général en chef, que j'y joins, vous prouvera combien il faut être menteur en politique.

Extrait du Journal de Jacotin.

L'armée est partie à 1 heure du matin. A 10 heures, elle est entrée en ville conformément à l'ordre du jour. Les principaux de la ville sont venus au-devant du général en chef, ainsi que plusieurs Français qui ont été satisfaits de notre arrivée. Déjeuné chez le commandant du génie Bertrand, avec plusieurs officiers de son corps. Été ensuite à la maison, trouvé... en bonne santé, après une absence de 4 mois 7 jours.

Extrait des Mémoires du colonel Vigo Roussillon.

Le 7 juin, l'avant-garde arriva au Caire; par mesure de précaution, elle fut mise en quarantaine et n'entra que le 12. L'armée suivait dans un état misérable; elle était réduite de moitié. Bonaparte qui, pendant la marche, avait eu à souffrir de son impopularité parmi ses soldats, ne pouvait mettre en doute combien cette expédition malheureuse avait diminué son prestige aux yeux de la population. Voulant jouer son rôle jusqu'au bout, il prescrivit que l'armée et lui feraient, le 14, une entrée solennelle, à laquelle on voulut donner l'apparence d'un triomphe, pour en imposer au peuple égyptien, qui certainement ne prit pas le change [1].

Nous compléterons ces relations françaises par quelques détails empruntés à l'auteur arabe, Nakoula-el-Turk [2]. Il dit que Bonaparte, s'étant dirigé sur Le Caire, fit prévenir de son retour le général Dugua :

Ce général, ainsi que les cheiks de la ville, les généraux et les troupes, les oulémas, les aïans, les membres du divan et les officiers des janissaires, vinrent à sa rencontre et le félicitèrent sur son heureuse arrivée et sa bonne santé. Bonaparte, s'étant assis, leur adressa ces paroles : » J'ai appris que des séditieux, des ennemis envieux et imposteurs avaient » répandu dans ces contrées le bruit de ma mort : regardez-moi bien, » afin de vous assurer par vos yeux de la vérité. Voyez : Bonaparte est-il » mort, ou plein de vie ? Dites donc à ces perturbateurs de ne point se » bercer d'une vaine espérance ; assurez-les que Bonaparte est revenu

1. *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1890. Page 609.
2. *Histoire de l'expédition des Français en Égypte*, p. 122.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

» en bonne santé et chargé de butin, et que, si Dieu le permet, il ne » mourra pas avant d'avoir foulé sous ses pieds tous les Mameluks. » Les cheiks et les autres notables du Caire répondirent à ce discours : « Puis» ses-tu, Général, être à l'abri des dangers! Ceux qui ont répandu le » bruit de ta mort sont des imposteurs. Que Dieu nous fasse la grâce » de te conserver, et qu'il nous permette, s'il était nécessaire, de rache» ter ta vie au prix de la nôtre. Puissent tes ennemis être toujours dans » l'impossibilité de te nuire! »

La nouvelle de la mort de Bonaparte avait, en effet, circulé en Egypte, et les habitants s'en étaient réjouis.

Le vendredi dixième jour du mois de mouharrem de l'année 1214, le général en chef fit son entrée au Caire par la porte de la Victoire, avec un brillant cortège. Il était précédé de toutes les troupes, des gouverneurs, des notables de la ville, des oulémas et des officiers des janissaires. La population entière, les grands comme les petits, put le voir dans cette cérémonie magnifique.

Lorsqu'il fut arrivé à sa demeure, située sur la place Esbekieh, il écrivit une proclamation en français, et l'envoya au divan des oulémas, avec ordre de la traduire en arabe, de la faire imprimer, et de l'adresser, en leur nom, aux habitants des provinces de l'Egypte. Il voulut aussi que cette proclamation fût affichée dans les rues du Caire, afin que le peuple en pût prendre connaissance [1].

Ordre du jour de l'armée.

Le Caire, le 27 prairial an VII (15 juin 1799).

Le général en chef témoigne sa satisfaction au général Dugua, de la conduite qu'il a tenue pendant son absence en Syrie; c'est aux sages mesures qu'il a prises, que nous devons en grande partie la tranquillité dont l'Égypte a joui pendant tout le temps qu'a duré son invasion en Syrie.

Le général en chef, dans la revue qu'il a passée, a vu avec le plus grand plaisir les bataillons de la 61e et 88e, et le brave 15e de dra-

1. Cette proclamation, d'un style assez curieux, existe, aux Archives de la Guerre, en placard, non daté, imprimé au Caire. Elle a été publiée, par P. Martin (*Histoire de l'expédition*, t. I, p. 322 à 329); elle est reproduite *in extenso* dans *Victoires et Conquêtes* (T. X, p. 317). Elle résume les événements de la campagne de Syrie, qu'elle présente comme une série de victoires, couronnées par la destruction d'Acre. « Il (*Bonaparte*) n'a pas laissé à Acre pierre sur pierre, et en a fait un tas de décombres, au point que l'on demande s'il a existé une ville en ce lieu..... Voilà la fin des édifices des tyrans. » La proclamation engage les Égyptiens à rester soumis aux Français; elle présente Bonaparte comme un ami et bientôt un fidèle de la religion musulmane : « Il a fait connaître aux membres du Divan qu'il aime les musulmans, qu'il chérit le Prophète auquel s'adresse le salut, qu'il s'instruit dans le Coran, qu'il le lit tous les jours avec attention..... Nous savons qu'il est dans l'intention de bâtir une mosquée qui n'aura pas d'égale au monde et d'embrasser la religion musulmane. »


Digitized by Google

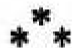
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

gons : ces corps méritent, par leurs fatigues et les constantes victoires qu'ils ont remportées dans la haute Égypte, ces témoignages particuliers de satisfaction.

Le général en chef, étant extrêmement mécontent des commissaires des guerres et gardes-magasins qui ont été chargés du service à Jaffa et à Gaza, ordonne à l'état-major de les faire arrêter sur-le-champ, de faire mettre le scellé sur leurs papiers, et de les faire poursuivre selon toute la rigueur des lois militaires ; il n'a pas tenu à eux que l'armée mourût de faim[1].

Le général en chef témoigne sa satisfaction à l'ordonnateur en chef des mesures qu'il a prises pour nourrir l'armée dans le désert. Le commissaire des guerres Sartelon a montré autant d'activité que de zèle pour lever toutes les difficultés qui se présentaient : le général en chef lui en témoigne sa satisfaction.

Le général en chef témoigne son mécontentement au commandant de Katieh sur ce qu'il a pris sur lui d'envoyer à Damiette un officier et cinq Anglais qui avaient échoué en escortant un bateau de blessés français. Le commandant devait les garder à Katieh, jusqu'à ce que le général eût donné des ordres, en les traitant avec tous les égards que l'on se doit entre nations policées, quoique cette nation s'avilisse par son alliance avec des barbares. Dans tous les événements imprévus de cette espèce qui pourraient arriver, le général en chef ordonne aux différents commandants de ne rien prendre sur eux, et d'attendre qu'il ait donné des ordres[2].



En terminant l'étude de la campagne de Syrie, il nous reste à en examiner les résultats militaires et politiques. Dans

1. Voir 26 prairial-14 juin, ordre de Berthier à Destaing au sujet de l'arrestation de ces employés. L'adjoint Davout est désigné pour mettre les scellés sur leurs papiers.

2. A propos de cet incident, voir ordre du jour de l'armée du 30 prairial (18 juin) : « Le général en chef est mécontent de l'adjudant général Alméras, qui a pris sur lui de renvoyer à l'escadre anglaise, sans attendre les ordres du général Dugua, qui, pendant son absence, commandait en Egypte, un officier anglais. Cet officier supérieur est d'autant moins excusable qu'ayant assisté au siège de Toulon il connaît mieux que personne l'activité des intrigues et le système de corruption qui forment actuellement la politique du gouvernement de cette nation. Le général en chef ordonne au chef de l'état-major général de le mettre quinze jours aux arrêts forcés. »

Il faut remarquer que le renvoi de cet officier anglais avait fait l'objet d'un *engagement d'honneur* pris envers Sidney Smith. Voir *Correspondance et Journal* du capitaine du génie Michaux. *Arch. Gén.*



Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

quelle mesure et au prix de quels sacrifices, Bonaparte avait-il atteint le but qu'il s'était proposé au début de cette entreprise ? Quelle allait être la situation de nos forces militaires au point de vue du maintien et de la défense de la domination française en Égypte ?

L'offensive prise par Bonaparte avait eu pour principal avantage d'écarter, pour longtemps, toute menace d'attaque venant de la Syrie. Il avait battu, en leur infligeant des pertes considérables, les Mameluks d'Ibrahim bey, les troupes de Djezzar, les bandes de Naplousains, les armées turques envoyées de Rhodes et de Damas ; il avait désorganisé leurs moyens d'action, détruit la majeure partie de leurs ressources, ruiné les places fortes susceptibles de leur servir de points d'appui pour envahir l'Égypte.

Toutefois, la résistance inattendue de Saint-Jean-d'Acre n'avait point permis à Bonaparte de couronner son œuvre en portant un coup définitif à la puissance de Djézzar ; il avait dû renoncer à triompher d'obstacles qui dépassaient ses prévisions. Cet abandon de la lutte entreprise devait avoir des conséquences morales plus graves encore que son résultat matériel. Il marquait, en quelque sorte, la borne que n'avait pu franchir la puissance, jusqu'alors irrésistible, des Français ; et Djezzar pouvait prétendre sortir victorieux de la lutte, puisqu'il faisait reculer Bonaparte. Cette conclusion définitive effaçait presque, aux yeux du monde musulman, l'impression produite par les stériles victoires du début. La capitulation d'El-Arich, l'assaut de Jaffa, les journées de Nazareth, de Cana, du mont Tabor, tous ces événements si glorieux pour nos armes n'avaient plus qu'une importance rétrospective, en présence de ce dénouement : la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre. Vainement Bonaparte s'efforça d'en atténuer le retentissement et de présenter comme voulue la détermination à laquelle il s'était vu contraint ; ses déclarations les plus so-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

lennelles rencontrèrent peu de créance, en présence des faits patents qui les démentissaient.



L'armée d'Orient n'avait pas seulement été atteinte dans son prestige ; les combats et les maladies lui avaient fait subir des pertes cruelles, que les circonstances ne permettaient malheureusement pas de réparer.

Pour en faire l'évaluation, nous nous reporterons à la note rédigée à l'état-major de Berthier, qui nous a fourni les effectifs initiaux de l'armée au début de la campagne [1]. Ce document évalue ainsi la force des divisions et de quelques fractions particulières, à la date du 26 floréal (15 mai) :

	Hommes
Division Kleber	1.800
Division Bon	1.509
Division Lannes	1.716
Division Reynier	1.522
Cavalerie	700
Génie	272
Artillerie	1.080
Guides à pied et à cheval	333
Dromadaires	88
22e demi-brigade d'infanterie légère	300
Bataillon de la 25e	100
Bataillon de la 4e, parti pour Le Caire	250
Total	9.670

Le total au 21 pluviôse (9 février) étant de 12.945, la différence est de 3.275 hommes, dont :

2.000 blessés ou malades, 500 morts des fièvres, 775 tués dans les combats.

En réalité, les pertes avaient été beaucoup plus fortes que

1. Voir page 149. Il faut, en outre, compter les effectifs suivants donnés par la même note : quartier général, 65 ; domestiques français, 245 ; administration et boulangers, 115 ; au total, 425 hommes. Ces éléments durent être tenus à peu près au complet par des remplacements.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne l'indique cette note très optimiste. Nous possédons, en effet, une situation détaillée de la division Reynier, certifiée conforme à la revue passée devant Acre le 30 floréal (19 mai) par le commissaire des guerres [1] ; son effectif total est de 1.358 hommes, officiers compris, c'est-à-dire bien inférieur à celui qu'on vient de voir. De même, la note rédigée à l'état-major de l'armée ne fait ressortir pour le génie, du 9 février au 15 mai, qu'une perte de 68 hommes, y compris les blessés et les malades. Or, il existe aux Archives de la Guerre un état très complet des militaires de cette arme tués ou morts de maladie pendant la campagne de Syrie ; leur nombre est de 136 (dont 11 officiers, 6 mineurs, 110 sapeurs et 9 ouvriers) [2]. La perte de 305 hommes accusée pour l'artillerie par le même document paraît aussi devoir être majorée, puisque le nombre des hommes atteints par le seul feu de l'ennemi aux sièges d'El-Arich, de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre ne s'élève pas à moins de 230 (dont 52 tués et 178 blessés) [3]. Comme la peste et les

1. Cet état de situation peut se résumer ainsi :

	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et soldats.	EFFECTIF officiers compris	AGENTS ET EMPLOYÉS de l'administration.	FEMMES et enfants.	DOMESTIQUES et chameliers.	Chevaux.	Chameaux.
État major	8	»	8	»	»	30	20	20
9e demi-brigade d'infanterie de ligne	58	675	733	»	11	7	22	8
85e demi-brigade d'infanterie de ligne	44	563	607	»	28	22	13	6
Commissaire des guerres	1	»	1	2	»	2	2	1
Ordonnances du général	1	5	6	»	»	1	6	»
Administrations des transports et des vivres	»	»	»	19	»	12	10	1
Officiers de santé	2	»	2	»	»	2	3	»
Ambulance	»	»	»	»	»	1	1	1
Vaguemestre	»	1	1	3	»	»	»	»
TOTAUX	114	1.254	1.358	24	39	77	77	37

2. Sur ce nombre 71 morts du feu de l'ennemi, 65 de maladie. Voir aux *Annexes*.

3. Voir aux *Annexes* le détail de ces chiffres, empruntés aux *Archives du comité d'artillerie*.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

diverses maladies ont dû causer des ravages d'importance analogue à celle que l'on constate dans les autres armes, la perte totale subie par l'artillerie ne peut être évaluée à moins de 450 hommes.

Quand la note indiquant les effectifs aux deux époques a été établie à l'état-major de l'armée d'Orient, on a omis de faire entrer en compte les détachements qui ont rejoint après le 9 février. Insignifiants pour l'ensemble de l'armée, ces renforts offriraient une importance relative assez grande pour certains corps peu nombreux, tels que l'artillerie et le génie, les dromadaires : ces derniers figurent avec le même effectif au départ et au retour, bien qu'ils n'aient certainement pas été indemnes.

Il semble d'ailleurs que ces calculs ont été établis pour répondre aux vues de Bonaparte qui aurait voulu laisser ignorer à l'armée et à la population de l'Égypte combien les troupes avaient été éprouvées par le feu et les maladies. [1].

En admettant même l'exactitude de la situation au 26 floréal (15 mai), les pertes qu'elle accuse devraient être majorées de celles qu'ont occasionnées les quatre dernières journées du siège et surtout ces trois semaines de pénible retraite, où chaque étape fut jalonnée par de nombreux cadavres.

Compte étant tenu de tous ces éléments, il semble possible d'établir ainsi le bilan de la campagne de Syrie:

2.200 morts, dont 1.200 du feu de l'ennemi et 1.000 de maladies;

1. Dans les *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, Napoléon a encore cherché à atténuer davantage les pertes subies. Il assigne à l'armée de Syrie l'effectif initial de 13.150 hommes, qui est sensiblement exact. Il établit ainsi la situation lors du retour à Salheyeh : « Les appels faits avec soin donnèrent 11.133 hommes présents; il manquait donc 2.000 hommes : 500 tués sur le champ de bataille, 700 morts aux hôpitaux, 600 qui étaient en garnison à El-Arich et à Katieh, 200 qui avaient précédé l'armée; mais sur les 11.000 présents, 1.500 étaient blessés, dont 85 amputés; 5 amputés étaient morts dans le désert. Sur ces 1.415 blessés, 1.200 avaient rejoint leurs corps au moment de la bataille d'Aboukir. La perte que fit éprouver la guerre de Syrie fut de 1.400 hommes et de 85 amputés, à peu près 1.500. » (T. II. p. 110).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

2.300 malades ou blessés, dont une centaine d'amputés impropres à tout service ultérieur.

Ces pertes étaient d'autant plus funestes qu'elles frappaient les meilleurs éléments de l'armée. Dans les meurtriers assauts de Jaffa et de Saint-Jean d'Acre, c'est à l'élite des grenadiers, des carabiniers, des sapeurs que l'on avait fait appel pour précéder les colonnes et occuper les postes les plus périlleux: les plus braves avaient fourni le plus fort contingent de victimes. C'étaient malheureusement des vides irréparables, puisque les Anglais continuaient à posséder sur mer une supériorité à peine menacée un instant par l'expédition avortée de l'amiral Bruix [1], supériorité qui rendait à peu près impossible l'arrivée de renforts envoyés de France.

L'armée avait subi, en outre, des pertes matérielles, moins désastreuses, mais cependant assez graves: l'artillerie de siège et une partie de l'artillerie de campagne, prises par l'escadre anglaise, ou mises hors de service au moment de la retraite; les nombreux animaux de selle et de bât qui avaient péri en Syrie et dans la traversée du désert; les approvisionnements de tout genre que, faute de moyens de transport, on avait dû abandonner ou détruire. Enfin notre marine, déjà si faible, avait encore vu amoindrir ses ressources par la capture de la flottille de Standelet et par le départ pour l'Europe de la division Perrée.



L'issue de la campagne de Syrie a donné lieu à de nombreuses discussions, qui n'ont pas à trouver place dans cette

1. Cette expédition sera étudiée dans le volume suivant.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

étude, mais que les documents mêmes, cités ou analysés précédemment, contribueront à mettre au point.

Dans cet ordre d'idées, il paraît intéressant de relever quelques phrases inscrites par Kleber dans son carnet intime. Sous leur forme un peu brutale, venues de premier jet, elles traduisent une pensée très sincère, dont nous ne voulons pas apprécier la justesse, mais que la grande personnalité de l'auteur ne permet pas de négliger :

Il prend, dit-il, sur son compte, toutes les fautes commises devant Acre; il ne saurait s'en dispenser.

Jamais de plan fixe, tout va par bonds et par sauts ; le jour règle les affaires du jour. Il prétend croire à la fatalité.

Quelle est donc sa grande qualité? Car enfin c'est un homme extraordinaire. — C'est d'oser et d'oser encore, et il va dans cet art jusqu'au delà de la témérité.

Conférence du jour du départ devant Acre.
« *Dégagé d'illusions* si les R. v. je m. a. e [1], etc. »

Les espérances renaissent à mesure que le danger s'éloigne. La conversation de Gaza ne ressemble point à celle d'Acre.

Une appréciation analogue se retrouve dans cette lettre de Kleber à Dugua (de Damiette, 3 messidor-21 juin) ;

J'ai reçu, le 1er au soir, votre lettre du 25, mon cher Général ; l'intérêt que vous m'y témoignez m'est précieux. Agréez-en l'assurance de ma sensibilité.

Nous avons commis en Terre Sainte d'énormes péchés et fait de grandes sottises ; mais il faut laisser tomber sur tout cela le rideau du tabernacle et nous tenir bien en garde de le soulever, de crainte que le *Tout Puissant*, dans son courroux, ne nous punisse de notre témérité.

1. L'interprétation de ces lettres a été ajoutée au crayon par Damas : « Si les Russes viennent, je m'arrange avec eux. »



Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

En attendant, vous, en digne *Pharaon*, vous avez sagement gouverné l'Égypte ; si le général en chef vous loue d'avoir maintenu la tranquilité, je vous bénis, moi, d'avoir rempli nos greniers de Damiette.

Quoi! songez-vous encore à retourner en France ? J'aurais pensé que ce vertige vous eût passé. Vous voulez donc être empalé par es Turcs ? Vous voulez vous exposer à être en..... par les Barbaresques? Certes, à votre place, je ne m'y exposerais et aimerais mieux attendre la fin de tout ceci, qui ne peut être très éloignée, ce que personne ne sait et n'a calculé mieux que vous.

Ayez soin de mon pauvre Damas, mon cher Général ; et, si vous persistez, en effet, dans votre projet de départ, qu'il soit votre compagnon de voyage et de fortune.

Je vous salue bien cordialement.

P. S. — Nous continuons d'évacuer les blessés. Il en est parti 5 ou 600, depuis mon arrivée ici.

Il faut sans doute faire la part des sentiments peu sympathiques de Kleber pour Bonaparte. On ne peut, toutefois, se dispenser de rapprocher ce jugement final de l'impression et des inquiétudes éprouvées par Kleber, au moment où il vint reprendre le commandement de sa division à Damiette, quand il constata les multiples et dangereuses lacunes de la préparation à l'entrée en campagne.

L'insuffisance marquée des moyens de communications a constitué pour l'armée de Syrie une cause initiale de faiblesse, qui a exercé la plus funeste influence sur la suite des événements. Cet objet est, cependant, l'un de ceux qui ont toujours attiré les préoccupations de Bonaparte ; et l'on ne saurait trop admirer l'art avec lequel il a su constamment sauvegarder ses propres communications et atteindre celles de ses adversaires. Il ne méconnaissait d'ailleurs pas l'importance particulière que présentait ce problème stratégique, en raison de la largeur et de l'aridité du désert à traverser[1]. Mais il semble

1. Dans les *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (T. II, p. 18), Napoléon a fait remar-


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

avoir été déçu dans ses prévisions relativement à l'importance des ressources de la basse Égypte et du temps nécessaire pour les mettre en œuvre.

Bien qu'il eût, depuis longtemps, envisagé l'éventualité d'une campagne en Syrie, et même prescrit certaines mesures préliminaires, ce fut seulement au retour de Suez que Bonaparte donna les ordres pour la préparation proprement dite. Quand la période des opérations s'ouvrit, un mois plus tard, il s'en fallait de beaucoup que l'armée disposât des approvisionnements et des moyens de transports considérés comme nécessaires. Cette insuffisance mit nos troupes, à plusieurs reprises, dans une situation très critique, d'où elles purent se tirer heureusement, grâce à leurs qualités exceptionnelles, grâce aussi à un concours de circonstances favorables, telles que la prompte capitulation d'El-Arich, l'imprévoyance de l'ennemi qui abandonna intacts les magasins de Gaza, de Ramleh et de Jaffa.

Sur mer, il est vrai, la fortune se montre moins propice : elle trahit la flottille de Standelet à l'entrée de la rade de Haïfa et fit tomber aux mains des Anglais notre matériel de siège. Peut-être une direction plus habile eût-elle réussi à éviter ce désastre ; mais il faut reconnaître que l'entreprise était fort hasardeuse, en raison de la supériorité maritime de nos ennemis. Si la division Perrée put se maintenir, un peu plus tard, à proximité des côtes de Syrie, c'est que Sidney Smith avait alors jugé préférable de consacrer toutes les ressources de son escadre à la défense même de Saint-Jean-d'Acre.

---

quer : « De tous les obstacles qui peuvent couvrir les frontières des empires, un désert pareil à celui-ci est incontestablement le plus grand. Les chaînes de montagnes, comme les Alpes, tiennent le second rang, les fleuves, le troisième ; car, si l'on a tant de difficulté à transporter les vivres d'une armée que rarement on y réussit complètement, cette difficulté devient vingt fois plus grande, quand il faut traîner avec soi l'eau, les fourrages et le bois, trois choses d'un grand poids, très difficiles à transporter et qu'ordinairement les armées trouvent sur les lieux ».


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

D'autres raisons particulières ont été mises en avant pour expliquer l'échec final. Les représentants de l'artillerie et du génie se sont réciproquement reproché diverses erreurs commises pendant le siège d'Acre: reconnaissance trop sommaire du fossé, qui laissa ignorer l'existence d'une contrescarpe revêtue ; choix malencontreux du point d'attaque ; divergences de vues entre les deux services dans la conduite des travaux et la préparation des attaques ; tentatives prématurées d'assaut, alors que la brèche n'était pas réellement praticable [1], etc.

Enfin on a fait valoir le concours prêté à Djezzar par l'escadre anglaise ; l'habile et énergique direction imprimée à la défense par l'ancien condisciple de Bonaparte, Phélipeaux.

Sans méconnaître l'influence que ces divers éléments ont exercée sur la suite des événements, il semble que le résultat final doive être surtout imputé à la disproportion entre les résistances à vaincre [2] et les moyens qui pouvaient être mis en action. En traversant le désert, en conquérant la Palestine, en triomphant au mont Tabor, en soutenant deux mois d'un siège si pénible, l'armée d'Orient a donné des preuves exceptionnelles d'endurance, d'élan et de valeur ; mais elle avait, en quelque sorte, atteint le point limite de sa puissance offensive ;

1. Marmont dit que le désir de satisfaire l'impatience de Bonaparte détermina certains officiers à déclarer prématurément que la brèche était praticable. Il ajoute que Kleber eut la franchise courageuse de protester contre ces illusions : « Kleber était présent et son silence paraissait désapprobateur. Le général en chef provoqua son opinion dans l'espérance de la trouver favorable, et celui-ci répondit : « *Sans doute, mon Général, la brèche est praticable ; un chat pourrait bien y passer* » (*Mémoires*, T. II., p. 21.)

2. Les faciles succès du début firent méconnaître la force véritable de l'ennemi. Voir une lettre de Poussielgue à Dugua (Le Caire, 16 ventôse-6 mars), reproduisant une lettre de l'ordonnateur en chef Daure (écrite de Gaza dix jours auparavant) : «..... Les soldats de Djezzar-Pacha et des autres pachas, se sont sauvés aussitôt qu'ils ont aperçu les Français. *On est entré à Gaza en fumant la pipe*. On ajoute, par une autre lettre, que les armées des pachas se sont dispersées, et qu'il n'y a pas cent soldats ensemble. On est parti..... pour Jaffa, où on espère entrer à Gaza. » Malgré la décadence de l'empire turc, et la valeur de l'armée d'Orient, il était téméraire d'espérer que la Syrie pût être ainsi conquise sans coup férir.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

elle n'était pas en mesure de prolonger plus longtemps l'effort nécessaire pour triompher de nouveaux obstacles.

On a souvent répété ce mot de Bonaparte à l'adresse de sir Sidney Smith : « Cet homme-là m'a fait manquer ma fortune »; et l'on s'est plu à envisager les vastes conséquences que la chute de Saint-Jean-d'Acre aurait entraînées pour tout l'Orient. Indépendamment de ce qu'il y a d'arbitraire à vouloir refaire ainsi l'histoire, on perd de vue la véritable situation de l'armée quand elle dut lever le siège d'Acre. Les raisons qui la forçaient à la retraite l'auraient empêchée de poursuivre bien loin ses succès, en admettant qu'un coup du sort eût favorisé le dernier assaut. Alors même qu'il aurait occupé Damas et Beyrout, Bonaparte ne pouvait songer ni à occuper la Syrie d'une façon permanente, ni à entreprendre de nouvelles conquêtes; le retour presque immédiat en Égypte s'imposait pour protéger la colonie naissante contre l'éventualité, toujours menaçante, d'un débarquement.

Les conséquences du désastre d'Aboukir continuaient ainsi à peser sur l'armée d'Orient; ses opérations se trouvaient paralysées ou du moins entravées dans leur essor en raison de l'incontestable supériorité acquise à la flotte anglaise. Emprisonnées dans leur conquête, nos troupes ne pouvaient espérer que des victoires sans lendemain; le jour viendrait fatalement où, épuisées d'efforts, à bout d'héroïsme, elles offriraient une proie certaine à l'ennemi qui, maître de la mer et par conséquent des communications, aurait pu attendre son heure.


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

ANNEXES

I.

Condamnation de deux grenadiers de la 32e.

Il n'a pas semblé inutile d'élucider les circonstances de ce fait, en raison des enseignements d'ordre psychologique que l'on peut en déduire.

Dès le lendemain du crime, Detroye note dans son *Journal :*

Un assassinat horrible a été commis dans la nuit du 14 au 15; on s'est introduit dans une maison occupée par quatre femmes turques, dont trois ont été égorgées, et leur butin pillé. On soupçonne des Français et on a arrêté les prévenus.

Il en est également question dans une lettre de Grézieu à Dugua (du 21 nivôse - 10 janvier), que nous avons reproduite (tome III, page 501).

Des détails beaucoup plus complets nous sont fournis par Villoteau, membre de la Commission des sciences et arts, qui, trois jours après l'événement, écrivit à Menou (du Caire, 18 nivôse - 7 janvier) :

J'aurais été charmé de pouvoir célébrer le retour du général en chef par un concert en règle, mais je doute que nous puissions en avoir les moyens avant que la communication avec la France soit établie. Il est arrivé hier; il paraît qu'il vient de reconnaître le pays qui conduit du Caire en Syrie, et qu'il a rossé, en chemin faisant, quelques tribus d'Arabes qui n'étaient pas encore sous l'obéissance; du moins, on assure qu'il a dissipé un de leurs camps et brûlé le village où ils s'étaient retirés. Je suis peu à portée d'être bien instruit sur ces détails, ne sortant que très rarement de chez moi et seulement pour affaire.

Sans doute votre correspondance du Caire ne vous laisse rien ignorer de tout ce qui s'y passe, et vous aurez appris le crime atroce que viennent de commettre ces jours derniers des soldats de l'armée dans une maison où ils se sont présentés au milieu de la nuit. En tous cas, je vais vous le répéter comme je l'ai appris et je crois avoir la bonne version. Il est né-


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

cessaire que tous les généraux sachent à quels hommes ils ont affaire. Ces scélérats se sont d'abord annoncés pour des Mameluks qui cherchaient à se réfugier et ont appelé, en assez bon arabe, le maître de la maison qui a refusé de leur ouvrir; ils ont ensuite frappé et appelé une seconde fois le maître de la maison pour leur ouvrir, en se qualifiant de sultans (nom qu'on donne assez communément, ici, à tous les Français), et le maître leur a répondu qu'il n'ouvrait jamais sa porte à une pareille heure. Enfin ils ont trouvé le moyen de pénétrer par une fenêtre dans la maison où il y avait quatre femmes; le maître s'en étant enfui ou s'étant caché chez lui, ils ont égorgé trois de ces femmes et la quatrième n'a évité le même sort que, parce que, étant plus mince que les autres, elle a pu se cacher sous le lit, d'où elle a été témoin de l'horrible traitement que subissaient ses compagnes. On croit avoir déjà arrêté quelques-uns de ces forcenés; du moins on a saisi des militaires qu'on a trouvés avec leurs armes, leurs mains et leurs habits ensanglantés; jusqu'à présent on n'a encore que ces indices, les preuves de conviction manquent; on dit qu'ils ont volé dans la maison 1.400 écus.

Depuis longtemps déjà on entendait parler de vols faits ici par des soldats; plusieurs fois, pendant l'absence de quelques commandants ou officiers de bataillon, leurs chambres ou appartements avaient été pillés et dévastés par des soldats; on en avait même pris emportant des meubles, mais il n'y avait point encore eu d'exemples d'horreurs semblables et c'en est au point actuellement que les officiers craignent, en s'attardant, d'être assassinés dans les rues par leurs soldats. Quel épouvantable fléau que la guerre, lorsqu'elle fait naître la soif du pillage et du meurtre!

Je ne suis point de l'Institut, Général, et je ne veux point en être; j'ai beaucoup perdu de l'estime que j'avais pour la plupart des savants qui le composent; je vois, dans plusieurs des principaux, un assemblage monstrueux de bassesse et d'impudence qui me semble n'avoir pas peu contribué à leur réputation; je n'ai jamais été jaloux d'être trop en évidence, je me contente de l'estime de ceux qui méritent la mienne et je ne l'accorde pas facilement.

Je n'assiste point à leurs séances, quoique j'en aie le droit comme tout le monde; je n'en sais que ce que l'on m'en dit et jusqu'à présent je n'ai rien appris de bien intéressant.....

Peut-être ai-je abusé des droits que vous me donnez en me conservant votre confiance, mais j'en trouverai sans doute l'excuse dans le plaisir que j'ai à m'entretenir avec vous et à vous ouvrir mon âme tout entière; c'est un besoin que vous avez fait naître en moi et que je satisfais aujourd'hui pour tout le temps où j'en ai été privé.

Si vous me faites l'honneur de me répondre, je vous prie de me marquer s'il est vrai, comme on le dit, que la peste s'est manifestée à Alexandrie; j'ai besoin de savoir à quoi m'en tenir sur cette nouvelle, qui m'a laissé des inquiétudes pour vous.....

Abdurrhaman ne parle que d'une victime [1]:

1. *Histoire de la Campagne d'Egypte*, p. 70.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans la nuit du 27, des Français cassèrent une fenêtre de la maison de Mohammed-Ibn-Djevheri, à Esbekieh, près la porte Ava. Ils s'y introduisirent, y trouvèrent trois femmes, une demoiselle et des servantes, enfin tout le harem; le maître occupait une autre maison depuis que les Français avaient établi leur quartier général à Esbekieh.

L'apparition de ces Français réveilla les femmes qui se mirent à pousser des cris; les Français les battirent et en tuèrent une; la demoiselle se cacha. Le portier de la maison, saisi de crainte, se cacha aussi et la laissa piller.

On apprit cette nouvelle le lendemain; mais, en l'absence du général en chef, on n'osa porter plainte. A son retour, les cheiks l'en instruisirent. Il entra en fureur, s'écria que la honte retombait sur lui, mit tous ses soins à retrouver le coupable et le fit exécuter.

Bonaparte, qui terminait alors son voyage dans l'isthme de Suez, rentra au Caire (le 6 janvier dans la soirée) quarante-huit heures après le crime.

A la suite des premiers renseignements qui lui furent fournis, on le voit prescrire à Berthier de « faire arrêter et mettre au secret » les caporaux Dupont et Girardeau, et les grenadiers Givon, Lachique, Bousquet, Cauvet, Robert, Croisette et Jaquiré, de la 3e compagnie de grenadiers de la 32e. (Ordre du 19 nivôse-8 janvier.)

Bien que le crime commis fût de la compétence du conseil de guerre, Bonaparte fit procéder à une simple enquête, dont les résultats lui parurent assez concluants pour motiver la condamnation à mort de deux coupables et la cassation d'un certain nombre d'officiers, sous-officiers et grenadiers de la compagnie de la 32e. Cette sentence fut rendue le 12 janvier (23 nivôse) et mise le lendemain à l'ordre du jour de l'armée [1].

Berthier la notifia en ces termes au général Bon (23 nivôse-12 janvier):

Vous trouverez, ci-joint, Citoyen Général, un ordre du général en chef relatif à la 3e compagnie de grenadiers de la 32e demi-brigade de ligne.

Vous voudrez bien donner vos ordres pour l'exécution des dispositions qu'il contient.

Je vous prie d'ordonner à votre état-major de me faire passer les noms des officiers sous-officiers et grenadiers compris dans l'article 2 dudit ordre, afin qu'on exécute à leur égard les dispositions de l'article 4.

1. Voir page 18, les trois premiers articles de cet ordre. L'article 4 prescrit d'incorporer comme fusiliers les grenadiers Dupont, François Campredon, Dorat, Delhomme, Lamontagne, Aureille, Giraud, Lacombe, Geneste, Bousquet, Prudhomme, Janille, Laurent, Lachique, Croisette, ainsi que les sous-officiers destitués.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

L'exécution des grenadiers eut lieu le 13 janvier; elle est ainsi relatée, comme on l'a vu, par le *Journal de Detroye:*

Deux grenadiers de la 32e, coupables d'avoir assassiné trois femmes, ont été fusillés. Avant que de mourir, ils ont bu à la santé du général en chef, en disant qu'il avait été trompé; après quoi, ils ont ajouté: « *Vous allez voir comment meurent les grenadiers de la 32e.* » Il n'y a pas eu de procédure, ni de jugement [1].

Laugier reproduit dans son *Journal*[2] l'ordre du jour du 24 nivôse et ajoute ces détails, émanant, sans doute, d'un officier qui arrivait du Caire:

Ces grenadiers, étant de garde, s'étaient introduits dans la maison du cheik El-Bekri, très dévoué aux Français, et avaient volé et égorgé trois de ses femmes. Cette punition a produit le meilleur effet, et les Turcs de bon sens ont observé que jamais les beys n'auraient mis à mort des Mameluks qui auraient commis un pareil crime.

La 32e, après avoir rendu les plus signalés services, avait dans son sein des hommes capables de tout pour se procurer de l'argent; ils en avaient pris prodigieusement sur les Mameluks, à la bataille des Pyramides; ils mettaient des douze louis et plus sur une carte et, quand les fonds ont manqué, leur conduite eût été véritablement inquiétante si on n'avait ainsi coupé le mal dans sa racine.

Bonaparte avait souvent apprécié, surtout en Italie, la valeur de la « brave 32e demi-brigade ». Pour montrer qu'il n'en avait point perdu le souvenir, il écrivit au général Bon (du Caire, 26 nivôse-15 janvier) :

La 32e demi-brigade, Citoyen Général, a dû être affectée du soupçon qui

1. Dans son *Histoire de l'Expédition* (T. I. p. 277), l'ingénieur P. Martin dit qu'une femme fut assassinée sur la place Esbekieh, que le peuple attroupé désignait des soldats français. Des Turcs prétendirent avoir vu autour de la maison, vers 10 à 11 heures du soir, deux guides du général en chef; on trouva leurs sabres tachés de sang. Ils déclarèrent que, revenant d'un café, ils avaient tué plusieurs chiens errants dans les rues du Caire: « La commission militaire ne put, d'après cet exposé, les condamner; Bonaparte arriva dans ce moment, de retour de son voyage à Suez; il reprit lui-même la procédure, et, quoique bien convaincu de l'innocence de ces malheureux soldats, il les sacrifia la haine des Turcs, et, de son plein pouvoir il les fit fusiller. Quelques jours après, le véritable assassin qui était un domestique de la maison, fut arrêté par l'aga de la police et avoua son crime. »

L'imputation formulée par Martin est dénuée de fondement et même de vraisemblance. On ne peut admettre que, pour satisfaire la haine des Turcs, Bonaparte ait prononcé une condamnation à mort contre des soldats qu'il n'aurait pas crus coupables.

2. A la date du 3 pluviôse (22 janvier). A cette même date arrivèrent à Damiette Kleber, ses aides de camp et l'adjudant-général Escale.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

a un instant plané sur tous les individus de la demi-brigade; mais aujourd'hui tous les coupables ont été reconnus et punis.

Faites connaître aux officiers supérieurs qui commandent ce corps, et surtout au chef du 3ᵉ bataillon, combien il est nécessaire de ne pas se relâcher de la discipline. Car si un événement pareil se renouvelait, cela pourrait jeter une tache sur un corps aussi distingué et qui a rendu d'aussi grands services.

Il parut également disposé à des mesures de bienveillance en faveur des officiers dont la responsabilité avait été mise en jeu.

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL BON

Le Caire, le 26 Nivôse an VII (15 janvier 1799).

Je vous envoie, Citoyen Général, l'approuvé du général en chef aux notes que vous lui avez remises sur les officiers que vous proposez pour commander la 3ᵉ compagnie des grenadiers de la 32ᵉ. Je joins ici la nomination que vous demandez pour le citoyen J. Gauthier au grade de lieutenant.

Le général en chef m'a ordonné de lui faire rapport sur ce qu'on pourrait faire des officiers cassés. Je m'empresserai de me concerter avec vous pour chercher les moyens de dédommager les officiers qui se trouvent dans une circonstance bien malheureuse.

BERTHIER.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

II

Modification des mouvements pour l'exécution des feux.

Cette modification fut prescrite par un supplément à l'ordre du jour de l'armée du 13 pluviôse (1er février) :

Le général en chef supprime le mouvement, indiqué dans l'ordonnance de 92 (*sic*, pour 1791) pour les feux de peloton et de bataillon, de mettre le genou en terre. En conséquence on exécutera les changements suivants :

ART. Ier

Apprêtez vos armes.

Position du premier rang.

N° 1. Comme il est prescrit pour le second rang, nos 79 et 80, ordonnance de 1791 ; c'est l'ordonnance actuelle.

Position du second rang.

N° 2. La même position que ci-dessus.

Position du troisième rang.

N° 3. Porter le pied gauche sur la gauche, à dix pouces du droit et sur l'alignement du rang, la pointe du pied un peu en dedans ; tourner en même temps le corps en demi-à-droite ; apporter le pied droit derrière le gauche, les pieds et l'arme placés comme le 1er et le 2e rang ; armer dans cette position.

Joue.

N° 4. Comme il est expliqué au n° 81, école du soldat, ordonnance de 1791, excepté que le 3e rang avancera en même temps le pied gauche environ 8 pouces, le genou un peu fléchi, et le corps fortement incliné en avant ; bien entendu que le premier rang se conformera à ce qui était prescrit pour le deuxième, et celui-ci à ce qui concernait le troisième, de manière que le mouvement *genoux à terre* n'aura plus lieu.

Feu ; chargez.

N° 5. Comme il est expliqué nos 85 et suivants de l'école du soldat, ordonnance de 1791, en appliquant néanmoins au premier rang ce qui concernait le second et au second rang ce qui est expliqué pour le troisième : quant à ce dernier, les hommes qui le composent retireront le talon gauche à la boucle du pied droit et passeront l'arme à gauche dans cette position ; ils ne feront front qu'en portant l'arme.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

ART. II

Feu de peloton.

N° 6. L'instructeur, voulant faire exécuter le feu de peloton, commandera :

1° *Feu de peloton*;
2° *Commencez le feu*.

N° 7. Au deuxième commandement, le chef de peloton placé en arrière de son peloton commandera :

1° *Peloton*;
2° *Arme*;
3° Premier et deuxième rang, ne bougent;
4° Troisième rang, *joue*;
5° *Feu*;
6° *Chargez*;
7° Premier et deuxième rang, *joue*;
8° *Feu*;
9° *Chargez*.

N° 8. Au 2° commandement les trois rangs armeront, prenant les positions indiquées pour chacun d'eux.

N° 9. Au commandement de « *Joue, feu, chargez* », les rangs désignés exécuteront conformément à ce qui est prescrit ci-dessus, n° 5.

N° 10. Les premier et deuxième rangs resteront fermes et immobiles, tandis que le troisième fera son feu; les hommes de ce dernier, au commandement de « *chargez* », reviendront vivement au premier temps de la charge, ayant attention que le bout de leur fusil soit assez élevé pour ne pas empêcher le deuxième rang de mettre en joue.

ART. III

Feu de bataillon.

N° 11. Le feu de bataillon s'exécutera d'après les mêmes principes que le feu de peloton. Le chef de bataillon substituera la dénomination de *bataillon* à celle de *peloton*.

N° 12. Les feux obliques ne pourront avoir lieu que pour les deux premiers rangs seulement; il n'y a rien de changé dans leur exécution.

N° 13. Lorsque l'on fera redresser les armes, après le commandement de « *Joue* », les hommes du troisième rang retireront le pied gauche en même temps que l'arme.

N° 14. Les hommes du troisième rang reprendront leurs chefs de file au coup de baguette qui suivra le roulement.

L'ordonnance de 1791 continuera d'être exécutée en ce qui n'est pas dérogé par le présent.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

III

Rapport sur Katieh[1].

Il y a deux routes de Salheyeh à Katieh. L'une, que suivent les chameaux chargés et l'artillerie, est d'environ 22 lieues. Cette route est très difficile pour l'artillerie. Il est nécessaire d'atteler les pièces avec moitié chevaux et moitié chameaux, sans quoi il serait impossible de les faire arriver.

La seconde route, que j'ai prise pour revenir, est de 16 lieues; c'est la route directe de Salheyeh à Katieh, celle qu'ont suivie les Mameluks pour se rendre en Syrie. Cette route est bonne, bien tracée ; on peut la faire sans guides. L'on est obligé de traverser plusieurs fois des lacs, qui sont à sec pendant l'été, et dans lesquels il n'y a maintenant que trois pieds d'eau au plus. Ce qui rend actuellement cette route impraticable pour les chameaux chargés et l'artillerie, c'est qu'il faut passer un canal dans lequel il y a 5 pieds d'eau. Il y a, sur ce canal, un pont brisé. Si ce pont était raccommodé (ce qui peut se faire facilement), tous les convois pourraient suivre cette route pour se rendre à Katieh et épargneraient une journée. Le chef de bataillon du génie Geoffroy doit faire une reconnaissance pour aviser aux moyens de rendre ce pont praticable.

L'eau des citernes marquées sur la carte du chef de brigade Sanson est peu abondante et d'une mauvaise qualité. La principale citerne ne peut pas abreuver plus de 600 hommes.

L'eau des lacs est à demi-salée : les chevaux en boivent lorsqu'ils ont bien soif.

Nous n'avons trouvé aucun habitant à Katieh. Ils avaient été instruits de notre arrivée et avaient pris la fuite. Il paraît qu'ils avaient une assez grande quantité de troupeaux, car nous en avons trouvé beaucoup de traces. J'ignore comment ils les nourrissaient; le pays ne produit que des broussailles qui ne peuvent pas, ce me semble, servir à leur nourriture.

On trouve à Katieh, et à une demie-lieue plus loin, plusieurs citernes d'eau qui, sans être très bonne, est potable. Cinq à six mille hommes, répartis à ces différentes citernes, pourraient s'y abreuver journellement.

Le général Lagrange est parti, le 20, pour Tineh, où il a un rendez-vous avec un officier de marine, afin de prendre des moyens pour approvisionner Katieh par mer.

---

1. Ce rapport, que nous avons trouvé à la *Bibliothèque nationale* (Manuscrits fonds français, vol. 11.275), est l'œuvre de l'aide de camp Merlin, qui avait reçu mission d'accompagner le général Lagrange, au moment de l'occupation de Katieh. Merlin dut remettre son rapport à Bonaparte le 11 ou le 12 janvier (22 ou 23 nivôse). Il fut promu lieutenant le 20 pluviôse (8 février).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il devient bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'approvisionner Katieh par terre, si l'on n'envoie pas promptement des chameaux à Salheyeh. Les transports y sont dans une désorganisation complète. Il n'y a pas de voyage dans lequel il ne meure une grande quantité de chameaux; il en est mort 15 dans le dernier. Cela vient du peu de soin que l'on a pour ces animaux. On les fait aller de Salheyeh à Katieh et de Katieh à Salheyeh presque sans boire ni manger. Il devrait y avoir un chamelier au moins pour deux chameaux, et il n'y en avait que 5 ou 6 pour 50. Il ne reste plus à Salheyeh que 40 chameaux en état de servir et je suis persuadé qu'il n'y en aura pas 30 au retour du convoi.

La même mortalité n'existe pas parmi les chameaux de l'artillerie. Aussi ceux-ci sont-ils beaucoup mieux soignés que ceux des transports.

Il reste encore à San 1.500 quintaux de farines, biscuit et riz, qui y sont exposés à la pluie et qui s'y gâtent. Il est impossible, dans ce moment, de les transporter à Salheyeh, puisque l'on n'a pas assez de chameaux pour les voyages de Katieh.

Le chef de brigade Sanson n'a encore rien touché des 10.000 francs mis à la disposition pour les travaux de Katieh. Le général Dugua, qui doit les lui payer, lui a écrit n'avoir pas reçu d'ordre à ce sujet, et que d'ailleurs il lui serait impossible de lui envoyer de l'argent, puisqu'il n'en avait pas assez pour payer sa division. Le général Lagrange a avancé le peu d'argent qu'il avait pour faire aller les travaux, qui resteront là si l'on n'en envoie de suite.

MERLIN.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

IV.

Surprise d'un détachement du 3e régiment de dragons.

Pendant que la division Kleber était en position à Meski, une petite reconnaissance du 3e de dragons fut surprise le 23 ventôse (13 mars) par des Arabes et presque entièrement anéantie. (Voir pages 293 et 294.)

Le sous-lieutenant Augustin Delesalle échappa seul au massacre de ce détachement; il fut ensuite livré à Djezzar, puis recueilli par sir Sidney Smith. Dans la lettre suivante adressée au chef de brigade du 3e régiment de dragons, il a relaté quelques circonstances dramatiques de l'affaire où périrent ses compagnons d'armes (à bord du *Tigre*, ... germinal an VII):

Je vous préviens, Citoyen Commandant, que je suis à bord du vaisseau anglais *le Tigre*. Dans la reconnaissance faite le 24 ventôse, j'ai été fait prisonnier par les Arabes du désert, qui étaient au nombre de 250 hommes. Après une défense assez vive nous fûmes obligés de battre en retraite, et l'ennemi, en forces supérieures, nous a entourés de toutes parts et nous a écharpés. Je me suis donc battu pendant plus de dix minutes, tant de pied ferme qu'en battant en retraite à la queue du peloton. J'ai reçu cinq coups de lance et un coup de sabre, savoir: un au cou, un au bras, un au côté, un au bas des reins et l'autre à la main. Il faut vous dire que je restais seul et avais quatre Arabes après moi. J'ai été dépouillé entièrement, et il ne m'a été laissé que ma chemise et mon caleçon. Nous fîmes à peu près trois lieues dans les montagnes le même soir, et après m'avoir fait mille horreurs, ils sont venus me présenter toutes les têtes de mes pauvres dragons, qui étaient au nombre de 8 à 10.

Je n'ai point reconnu celle de Terrand, que je crois mort. Je restai jusqu'à onze heures du soir avec ces scélérats, qui me menacèrent cent fois de me couper la gorge. Quoique j'eusse une fièvre affreuse et que je fusse baigné dans mon sang, je choisis le moment où un de mes Arabes dormait près de moi et que quatre autres faisaient du feu, pour gagner les montagnes, et j'ôtai ma chemise pour n'être pas vu de loin par les Arabes des villages où j'étais obligé de passer. Vers la pointe du jour, je croyais être auprès du camp, mais je m'aperçus que j'en étais loin.

Ignorant où j'étais et n'ayant plus la force d'avancer, je fus repris par des Arabes cultivateurs qui me conduisirent chez leur bacha. Ce dernier vers minuit, me fit conduire par trois hommes à cheval à Saint-Jean-d'Acre, où nous n'arrivâmes qu'après trois jours de marche. A mon arrivée, le peuple se porta en foule pour m'arracher des mains des Arabes qui me


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

conduisaient. Je fus mené chez le bacha, qui me fit mettre en prison et m'envoya un chirurgien qui pansa mes blessures pour la première fois. Sur ces entrefaites, M. le chevalier Sidney Smith, commandant les forces navales d'Angleterre dans le Levant, désirant me voir, on me conduisit près de lui; il s'intéressa à moi et demanda sur-le-champ au bacha de me faire passer à son bord. On ne le satisfit pas dans le moment; mais M. le chevalier, voyant l'approche des armées françaises, a insisté pour m'avoir à son bord, en promettant de me rendre au bacha. Ce fut la seconde nuit que j'avais les fers aux pieds que, vers onze heures, le drogman du bacha vint me délivrer et me conduisit chez le consul anglais, et ce dernier à bord du *Tigre*, où je suis depuis quatre jours. Vous pourrez juger de toute ma reconnaissance envers mon libérateur, qui m'a fait donner un habillement complet.

Mes blessures sont assez bien, mais j'ai toutes les parties du corps meurtries. Veuillez, je vous prie, faire votre possible pour obtenir mon échange du général en chef, si cela se peut.

Les Arabes qui m'ont fait prisonnier m'ont devancé d'un jour et ont porté 13 têtes au bacha, ainsi que des habits, armes, etc; ma seule crainte était de les joindre en route. J'ai l'honneur, etc.

Signé: DELESALLE, sous-lieutenant au 3e de dragons.[1]

Note de M. Sidney Smith jointe à cette lettre — 22 mars 1799.

L'officier infortuné qui écrit cette lettre fut menacé des plus grands malheurs par sa position entre les mains des Turcs. Lors de la première apparition de l'armée ennemie je l'en ai retiré, et je ferai en sorte que le pacha ne le réclame plus. Il serait beaucoup mieux de ne pas faire près de Djezzar-Pacha des réclamations qui pourraient lui faire renaître l'idée de le ravoir entre ses mains, vu l'irritation de son esprit et celle des Turcs contre les Français. M. Delesalle est maintenant mon commensal et le sera jusqu'à une occasion favorable pour l'envoyer en France.

1. Le tragique événement qui fait l'objet de cette lettre est relaté dans une brochure très rare : *Cent heures d'agonie* ou *Relation des Aventures d'Augustin Delesalle, sous lieutenant au 3e dragons, fait prisonnier par les Arabes en Syrie, le 23 ventôse an VII*, publié par Pierre Villiers, capitaine au 3e régiment de dragons. A Paris, chez Favre, libraire, galerie de bois du palais du Tribunat. Vendémiaire an IX. In 8°.

Voir encore : le *Journal de Doguereau* (page 183) et la *Narration historique* du courrier François Bagé (publiée dans le *Carnet de la Sabretache*, année 1900, page 280).


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

V

Rapports particuliers relatifs au siège de Saint Jean-d'Acre.

Nous avons groupé un certain nombre de lettres et de rapports, dont généralement l'objet est d'obtenir des récompenses en faveur d'actes individuels ou collectifs de courage. Ces documents permettent de préciser quelques détails des affaires pendant lesquelles se sont distingués les militaires qui y sont cités.

1° Généraux et officiers des états-majors.

Dans les *Campagnes d'Egypte et de Syrie*, (T. II. p. 107), on lit :

Le général en chef, dans ce siège, fut légèrement blessé et eut un cheval tué sous lui. Le 4 mai, se trouvant à la tranchée, il fut enterré dans un trou de bombe ; les nommés Daumesnil et Carbonel, brigadiers de sa garde, qui se trouvaient à côté de lui, le couvrirent de leur corps, de manière à le mettre à l'abri de la bombe, qui effectivement éclata peu après et blessa légèrement Carbonel. Le capitaine Arrighi fut blessé par une balle qui rasa le chapeau du général et frappa cet officier à la bouche.

Barry O'Meara relate le fait dans des termes semblables, en ajoutant que la bombe avait été lancée par Sidney Smith et que les deux guides furent « faits officiers ». (*Napoléon dans l'exil*, t. I, p. 238).

Cet incident est certainement le même que celui dont fait mention une lettre d'Andréossy à Dugua, citée page 353. Sa date exacte est le 1er avril.

On ne trouve aucune trace de la promotion des deux guides au grade d'officier. Daumesnil, maréchal des logis aux guides le 28 octobre 1797, passa avec son grade dans la garde des Consuls ; il fut nommé adjudant sous-lieutenant le 6 mai 1800 et lieutenant le 18 juillet 1800 ; ses états de service portent mention d'un coup de sabre reçu au siège d'Acre. Les *Archives de la guerre* ne fournissent pas de renseignements sur Carbonel.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL BERTHIER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Devant Acre, le 24 floréal an VII (13 mai 1799).

Je propose au général en chef les avancements ci-après :

1° Le capitaine Netherwood, adjoint à l'adjudant Leturcq, a monté le premier à l'assaut à Jaffa; il a combattu corps à corps à la brèche d'Acre; je demande pour lui le grade de chef d'escadron, que le général en chef lui a promis.

2° Le capitaine René, qui a obtenu un sabre en Italie où il était capitaine, s'est distingué par son zèle, comme officier d'état-major. Chargé de la tranchée, il a été à toutes les sorties, à toutes les attaques, il a porté une surveillance particulière aux blessés et à toutes ses fonctions; je demande pour lui le grade de chef de bataillon.

J'ai perdu les adjudants généraux Escale, Laugier et Fouler.

3° Le chef d'escadron Cavalier, de la 12ᵉ légère, qui a organisé le régiment des dromadaires, a les qualités nécessaires pour faire un bon adjudant général. Je demande à être autorisé à lui en faire remplir provisoirement les fonctions jusqu'à ce que l'occasion se présente pour qu'il mérite le grade de chef de brigade. Il a été promu à celui de chef de bataillon il y a cinq mois.

Le chef d'escadron Lambert commanderait le régiment des dromadaires.

4° Je demande le grade de chef d'escadron pour mon aide de camp Arrighi, blessé à Acre, et qui a servi avec distinction.

5° Je rappelle au général en chef sa promesse au général Kleber de promouvoir à la première affaire, au grade de chef d'escadron, le citoyen Lorgier, ancien capitaine, qui s'est distingué en Égypte et qui a été blessé au siège d'Acre en montant à la brèche.

6° Je rappelle au général en chef sa promesse au général Vial de promouvoir, à la première affaire, au grade de chef d'escadron, le capitaine Vial, aide de camp du général son parent, un des plus anciens capitaines de l'armée, et qui s'est distingué.

Alex. Berthier.

LE GÉNÉRAL RAMPON AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Le Caire, le 30 prairial an VII (18 juin 1799).

Je crois remplir vos vues en vous proposant de l'avancement pour ceux des officiers de l'état-major de la division, qui se sont le plus particulièrement distingués dans la campagne de Syrie.

Je vous demande le grade de chef de bataillon pour le citoyen Soulier, capitaine adjoint, employé près de moi ; cet officier est le premier capitaine de la 32ᵉ demi-brigade;

Celui de capitaine pour le citoyen Millot, lieutenant au 22ᵉ régiment de chasseurs à cheval et mon aide de camp.



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

J'ai l'honneur de vous rappeler également et de vous renouveler la demande du grade de chef de bataillon que vous fit le général Bon, en faveur du citoyen Alliot, adjoint à l'adjudant général Valentin [1].

Les services passés de ces officiers, ceux qu'ils viennent de rendre dans la campagne de Syrie, leur moralité et leurs moyens militaires me paraissent mériter le nouveau grade que je me fais un vrai plaisir de demander pour eux.

RAMPON.

NOTA. — Le citoyen Alliot a été blessé d'un coup de feu le 30 vendémiaire an VII, lors de l'insurrection du Caire, à l'attaque de la mosquée; il a été blessé également d'un coup de feu au siège d'Acre, à la sortie du 19 floréal.

L'adjudant général

VALENTIN.

L'ADJUDANT GÉNÉRAL DEVAUX AU GÉNÉRAL EN CHEF KLEBER

Le Vieux-Caire, le 21 fructidor an VII (7 septembre 1799).

Par l'ordre du jour du 20 fructidor vous demandez, Citoyen Général, l'état de ceux qui se sont distingués dans la campagne de Syrie, et à la bataille d'Aboukir.

Je n'aurais jamais parlé de moi; mais l'obéissance, comme le désir bien constant de bien servir, seront toujours la base de ma conduite militaire.

Au fort d'El-Arich, avec les grenadiers de la 75e, j'ai chassé l'ennemi du village, et l'ai forcé à rentrer dans le fort après leur avoir tué 80 hommes, j'en ai tué moi-même cinq.

Au siège de Saint-Jean-d'Acre, j'ai eu l'ordre de monter cinq fois un des premiers à l'assaut à la tête des grenadiers, j'ai été blessé cinq fois; je me suis toujours porté à la tranchée dans presque toutes les sorties de l'ennemi.

A la bataille d'Aboukir, j'ai chargé, avec la cavalerie commandée par le général Murat, l'ennemi jusqu'auprès du fort; nous leur avons pris deux pièces de canon en bronze. Le général Murat ayant eu son cheval tué et étant blessé, des Turcs prenant le sabre à la main le chargèrent. Je les ai chargés, avec un noir mon domestique, le plus brave de tous les

1. Voir lettre de Bon à Bonaparte (devant Acre, 27 floréal-16 mai) : « La manière distinguée, Citoyen Général, dont s'est conduit sous mes ordres l'adjudant général Valentin, l'ancienneté de service de cet officier qui est depuis cinq ans dans le grade qu'il occupe, et la persuasion où je suis qu'il est très propre à remplir avec distinction celui de général de brigade, m'engagent à vous demander de l'avancement pour lui. Je désirerais aussi que vous voulussiez bien accorder le grade de chef de bataillon au citoyen Alliot, adjoint capitaine; c'est un officier qui a du mérite, et qui m'a montré un zèle infatigable; il a rempli les fonctions de chef d'état-major de la division depuis que son adjudant général, le citoyen Valentin, a été blessé sous la place d'Acre. »



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hommes; j'en ai tué quatre, et lui six; j'ai reçu dans cette bataille une balle dans la poitrine.

J'atteste, Citoyen Général, l'armée de la vérité des faits ci-dessus; il me sera bien doux de pouvoir mériter votre estime.

Salut et respect.
J. Devaux.

P. S. — Le nègre mon domestique dont je vous parle est d'une valeur incroyable, d'une fidélité à toute épreuve, un homme superbe, montant supérieurement à cheval; je désirerais bien, mon Général, que vous l'acceptiez, je vous le redonnerais avec bien du plaisir.

2° Officiers et hommes de troupe de divers corps.

LE GÉNÉRAL VIAL AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

J'ai eu l'honneur, Général, de vous adresser ce matin les états des pertes de la 18e demi-brigade et du détachement de la 85e que j'avais sous mes ordres dans les journées des 17, 18, et 19. Vous trouverez ci-joint l'état des pertes des cinq cents hommes de la 9e demi-brigade que j'avais aussi au service de la tranchée les mêmes jours.

Je ne saurais, Citoyen Général, vous faire trop l'éloge de ces troupes; elles se sont conduites avec la bravoure la plus distinguée. J'ai eu particulièrement à m'applaudir du chef de bataillon Viala, commandant les troupes de la 85e et du citoyen Tarayre, commandant les éclaireurs du même corps, ainsi que du chef de bataillon Langlois de la 9e demi-brigade et de l'adjudant sous-officier Bence, qui, le premier, s'est jeté dans la place d'armes de l'ennemi sur la gauche et s'est emparé d'un étendard qui y flottait.

Ces officiers, Citoyen Général, méritent une récompense; leurs qualités militaires et leur instruction, d'après les renseignements que j'ai pris d'eux, les rendent susceptibles d'avancement.

Vial.

État sommaire des officiers, sous-officiers et soldats de la 9e demi-brigade d'infanterie de ligne, tant tués que blessés à la tranchée, du 13 au soir jusqu'au 14 à midi.

DÉSIGNATION.	BLESSÉS		TUÉS.	TANT TUÉS QUE BLESSÉS.
	RESTÉS AU CAMP	A L'HOPITAL.		
Officiers	»	9	5	14
1er bataillon	13	19	6	38
2e bataillon	15	16	14	45
3e bataillon	18	18	5	41
Totaux	46	62	30	138


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'ADJUDANT GÉNÉRAL P. DEVAUX AU COMMANDANT DE LA 9e DEMI-BRIGADE

Devant Acre, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Compagnon d'armes de votre demi-brigade dans différentes affaires, je lui dois l'éloge que mérite la bravoure; vos grenadiers ont montré qu'ils étaient dignes de défendre la cause sacrée de la République. Les officiers qui les commandaient étaient bien dignes de ces hommes. A l'affaire du 5 floréal, en montant à la brèche, les citoyens: Waldmann, capitaine des grenadiers, 1er bataillon; Antoine, sous-lieutenant, même bataillon; Duthil, capitaine des grenadiers, 2e bataillon, et Picrache, lieutenant, même bataillon, se sont particulièrement distingués. Ces officiers méritent à juste titre l'estime de leurs chefs, et se sont montrés susceptibles de l'avancement que le général en chef accorde à la valeur. J'ai appris avec chagrin la mort du capitaine Duthil en emportant l'estime et les regrets de ses chefs, il a la gloire d'être mort au champ d'honneur; puissent tous les défenseurs de la patrie être dignes du même éloge.

Salut et fraternité.

DEVAUX.

LE CHEF DE BATAILLON LANGLOIS AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant Acre, le 25 floréal an VII (14 mai 1799).

Il est de mon devoir de vous faire connaître tous les citoyens qui, étant de service avec moi dans la nuit du 17 au 18 de ce mois, se sont distingués par leur bravoure et leur zèle dans l'expédition qui eut lieu.

Les citoyens Malé, capitaine, Chevanche, lieutenant et Gallardon, sous-lieutenant, tous trois de la compagnie des éclaireurs, fournie dans notre demi-brigade, se sont distingués particulièrement en sautant des premiers dans les boyaux de l'ennemi; le premier et le dernier furent grièvement blessés, le second a été tué.

Le nommé Sans-Faute, dit Dur-à-Cuir, caporal, se porta lui-même pendant six fois au boyau de l'ennemi, engageant ses camarades à le suivre.

La nuit du 18 au 19, ayant été chargé par le général Vial de l'attaque des redoutes de l'ennemi à la gauche de la tranchée, le citoyen Sabaté, capitaine du 3e bataillon, et qui avait remplacé dans la compagnie des éclaireurs le citoyen Malé, sauta le premier dans les boyaux de l'ennemi; il y combattit avec une intrépidité et un courage admirables, et revint couvert de neuf coups de sabre.

Le citoyen Sans-Faute, dit Dur-à-Cuir, dont je vous ai déjà parlé, s'élança un des premiers parmi les Turcs, combattit courageusement et reçut un coup de feu à la jambe.

Le citoyen Menissier, sous-lieutenant du 1er bataillon, se porta trois fois de suite dans la redoute de l'ennemi, et employa tous les moyens pour engager les troupes à le suivre; ce brave officier a eu le malheur d'avoir la jambe cassée d'un coup de feu.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Le citoyen Hugues, sous-lieutenant de la 1re compagnie de grenadiers, se porta avec plusieurs grenadiers à la porte de la ville, malgré le feu terrible que faisaient les batteries flottantes de l'ennemi, dans l'espérance de trouver un passage pour entrer en ville; mais il ne put réussir, les Turcs les ayant tous fermés.

Les citoyens Thevenot, sergent-major, et Lagrenade, sergent de la même compagnie, ont monté les premiers dans la redoute de l'ennemi, et, ayant monté sur les pièces de canon, ils les ont enclouées conjointement avec le canonnier chargé de le faire.

Les citoyens Godesse et Boisgontier se sont parfaitement bien conduits à l'attaque des boyaux, y ayant sauté des premiers avec le capitaine Sabaté qui, avant d'être blessé, tua quatre Turcs et en mit trois hors de combat; ces trois citoyens combattirent seuls contre vingt de ces barbares.

Le nommé Normand, tambour, qui était aussi à cette expédition, marcha en avant, battant toujours la charge, et agissant avec une fermeté vraiment héroïque; ce jeune homme a eu le bras coupé d'un coup de sabre.

Je ne puis, Citoyen Général, donner trop d'éloges aux personnes ci-dessus nommées; car, dans ces affaires, elles se sont battues avec une bravoure et un courage vraiment dignes d'éloges.

Le 20 de ce mois, après-midi, les Turcs ayant fait une sortie et voulant s'emparer de nos boyaux, le citoyen Courdon, fusilier de la 1re compagnie du 1er bataillon, sorti du boyau lui deuxième, et ayant tombé sur un Turc, il le désarma et le tua.

Le 21 de ce mois, lors de l'attaque de la ville, le citoyen Labruyère, capitaine au 1er bataillon, s'étant porté en avant, il entra en ville et se porta jusqu'à la batterie des mortiers de l'ennemi, où il eut un doigt de la main gauche emporté d'un coup de feu.

Le citoyen Vertray, sous-lieutenant du même bataillon, entra aussi un des premiers en ville, appelant les grenadiers et les engageant à y pénétrer de même; un coup de feu qu'il eut le malheur de recevoir le força de rétrograder ayant la cuisse percée.

Les citoyens Legrain, caporal, et Dutilloy, fusilier de la 2e compagnie, étant entrés en ville avec le citoyen Labruyère, leur capitaine, combattirent vaillamment à ses côtés.

Les citoyens Thevenot, sergent-major, Simon, Lagrenade, sergents, Hantot, caporal et Champagnard, grenadier, se sont jetés les premiers dans la redoute, le 21, et, s'étant emparés de la pièce de canon et de l'obusier, ils appelèrent des canonniers pour les enclouer, mais ils ne purent réussir, ayant reçu ordre de se retirer.

LANGLOIS.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT nominatif des officiers, sous-officiers et soldats du 2ᵉ bataillon de la 9ᵉ demi-brigade, qui se sont distingués dans les affaires des 19 et 21 courant et ont mérité des récompenses.

Grenadiers.

Lahire, capitaine, dans l'attaque du 19, a sauté dans les retranchements ennemis; a pris un drapeau et tué quatre Turcs; il a été blessé le 21.

Rosey, lieutenant, a également sauté dans les retranchements ennemis, en est venu aux mains avec eux, et a, par cette conduite héroïque, excité le courage des braves sous ses ordres; il a été blessé à la tête.

Parmant, sous-lieutenant, s'est particulièrement distingué par son intrépidité à attaquer l'ennemi, a reçu quatre coups de feu en montant sur la redoute ennemie.

1ʳᵉ compagnie.

Hasne, sergent-major;
Roblot, sergent;
Lebeau, caporal;
Tagat, volontaire;
Dulot, sergent, s'est particulièrement distingué;
Aubert, volontaire;
Godesse, volontaire;
Legué, volontaire.

Tous les citoyens ci-dessus dénommés se sont distingués en ma présence.

Le Chef de bataillon faisant fonction de chef de brigade,

GRANDJEAN.

ÉTAT nominatif des officiers, sous-officiers et soldats du 3ᵉ bataillon de la 9ᵉ demi-brigade, qui, par leur bravoure pendant le siège d'Acre, méritent d'être récompensés.

Grenadiers......	Berland, sergent-major. Rioust, sergent. Paul, caporal fourrier.
1ʳᵉ compagnie....	Lambert, sergent. Jorbin, sergent.
2ᵉ compagnie....	Bondon, fusilier.
3ᵉ compagnie....	Malet, sergent.
4ᵉ compagnie....	Dumarchy, fusilier. Paulard, tambour.
5ᵉ compagnie....	Sabaté, capitaine. Boisgontier, sergent.
6ᵉ compagnie....	Buchette, sergent. Magnier, sergent.



Original from
PRINCETON UNIVERSITY

7ᵉ compagnie....	Pépin, sergent major. Revelier, tambour. — Nota : Sa conduite est détaillée dans le rapport suivant.
8ᵉ compagnie....	Leroux, sergent-major. Jacques Paulin, caporal tambour.

Certifié véritable, au camp devant Acre, le 24 floréal an 7ᵉ, par moi chef de bataillon.

Pépin.

RAPPORT du poste de la première parallèle, en avant du Santon, du 12 floréal an 7ᵉ.

Au moment que la tour fut attaquée, l'ennemi se présenta à mon poste, ainsi qu'à celui du lieutenant qui se trouvait placé en avant; le premier poste se replia sur le mien; aussitôt, je recommande l'ordre et, pour repousser l'ennemi j'ordonnai de battre la charge, ce qu'exécuta sur-le-champ le nommé Jacques Revelier, tambour à la 7ᵉ compagnie du 3ᵉ bataillon de la 9ᵉ demi-brigade, qui, en se portant en avant, eut sa caisse crevée d'un coup de pierre; ne pouvant plus se servir de cette caisse, il la quitte et ramasse le fusil d'un homme blessé, saute par-dessus trois Turcs, tués près du boyau, et en frappe un quatrième qui tomba en fuyant; mais Revelier voyant que ses forces ne suffisaient pas pour manier le fusil avec autant d'aisance qu'il l'aurait désiré, il prend le sabre du Turc, et l'en frappe avec autant de vigueur que ses forces peuvent le lui permettre, jusqu'au point de le casser. Le croyant mort, il lui ôte un fusil et un pistolet, dont ce Turc était encore armé. A peine fut-il revenu, que le Turc crû mort se releva et rejoignit les siens en fuyant.

J'ai crû devoir faire connaître la conduite de ce militaire âgé de 15 ans, qui lui mérite des éloges et peut donner de l'émulation à ses camarades.

Le Capitaine commandant ledit poste,

Signé : Peyrol.


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT nominatif des sous-officiers et grenadiers de la 2e compagnie de grenadiers de la 9e demi-brigade de ligne, qui se sont distingués pendant le siège d'Acre.

Nos	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	OBSERVATIONS.
1	François Latour.....	Sergent.	S'est distingué à la brèche, le 12 floréal et a été blessé.
2	Pierre Noblet.......	Fourrier.	S'est distingué lors de la sortie qui a eu lieu le 19, en présence du capitaine de ladite compagnie et a été blessé le 21.
3	Jean-Baptiste Mounier	Caporal.	S'est distingué dans diverses affaires pendant le siège et a été blessé le 21.
4	François Cassaigne...	Grenadier.	S'est distingué pendant tout le siège et a été blessé le 21.
5	Pierre Barret........	id.	*Idem.*
6	François Clabeaux...	id.	S'est distingué le 19 et a été blessé.
7	Jean Luceaux........	Caporal.	S'est distingué dans diverses affaires; blessé 3 fois depuis El-Arich.
8	Jean-Bapt^{te} Crenelle.	Grenadier.	S'est distingué pendant tout le siège.
9	Pierre Olivier.......	Caporal.	S'est distingué dans plusieurs affaires le 21.
10	Pierre Lambert......	Grenadier.	Blessé le 19 par sa bravoure.
11	Pierre Marie.........	id.	*Idem.*

CERTIFIÉ VÉRITABLE :

Lahire, capitaine commandant ladite compagnie.

LE CHEF DU 2e BATAILLON DE LA 9e DEMI-BRIGADE FAISANT FONCTIONS DE CHEF DE BRIGADE, AU GÉNÉRAL REYNIER

Devant Acre, le 26 floréal an VII (15 mai 1799).

Citoyen Général,

J'ai l'honneur de vous adresser les états des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués dans les attaques des 19 et 21 courant :

1° Du 1er bataillon, avec les notes pour ceux qui ont le plus mérité de la reconnaissance nationale;

2° Celui du bataillon que je commande, avec le certificat du capitaine des grenadiers;

3° Celui du 3e bataillon.

La lettre que j'ai reçue du général (*sic*) Devaux, et que je vous adresse également, atteste la conduite brave et héroïque qu'ont tenue les officiers de grenadiers.

Veuillez, je vous prie, Citoyen Général, faire passer le tout au général en chef, pour le mettre à portée de récompenser la valeur.

Salut et respect.

Grandjean.



Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

LE GÉNÉRAL REYNIER AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Devant Acre, le 1er prairial an VII (20 mai 1799.)

J'ai attendu, Général, la fin du siège pour vous faire connaître les braves militaires de ma division qui se sont le plus distingués pendant le siège. Je vous adresse aujourd'hui les notes que les chefs des corps m'ont fournies sur les officiers et sous-officiers et volontaires qui méritent de l'avancement, des récompenses et des éloges.

Je ne vous proposerai d'avancement que celui d'une partie des officiers nécessaires pour remplir les places vacantes et qui sont au tour du Directoire ou des auxiliaires : dans la 9e demi-brigade, une place de capitaine, quatre de lieutenants et quatre de sous-lieutenants;

Dans la 85e, une place de capitaine, une de lieutenant et deux de sous-lieutenant.

Je vous désignerai particulièrement dans la 9e demi-brigade, comme capitaine susceptible d'avancement, le citoyen Waldmann, capitaine de grenadiers, ou, s'il ne peut être avancé dans ce moment, comme devant recevoir un sabre ou quelque autre récompense, ainsi que les capitaines Malé et Sabaté qui ont été successivement blessés en commandant la compagnie d'éclaireurs.

Entre les lieutenants j'ai distingué le citoyen Rosey, lieutenant de la 2e compagnie de grenadiers, officier très intelligent, qui s'est distingué et a été blessé; je vous demande pour lui le grade de capitaine. Les citoyens Menissier et Parmant ont mérité par leur conduite le grade de lieutenant.

Les sergents-majors Pepin et Thevenot ont mérité le grade de sous-lieutenant.

Le citoyen La Grenade, sergent des grenadiers, a fait pendant le siège plusieurs actions de bravoure qui lui mériteraient la récompense d'un sabre, ainsi que les sergents Latour, Rioust et Duclos.

Les citoyens Hantot, Paul, Noblet, Meunier, Luceaux, caporaux des grenadiers, Legrain et Lebeau, caporaux, méritent des récompenses. Dans ce nombre, Paul et Noblet pourraient être faits sergents.

Les grenadiers Champagnard, Cassaigne, Marié, Crenelle, Leu; les volontaires Godesse, Boisgontier, Gourdon, Bourdon, Ambert et Legué se sont fait remarquer par leur bravoure et leur témérité. Ils ont mérité quelques fusils garnis d'argent.

Le tambour-maître Surlais, les tambours Normand, Aulard et particulièrement Revelier ont mérité des baguettes d'argent.

Dans la 85e demi-brigade, les citoyens Delaage, capitaine de grenadiers, Capellini et Higonet, capitaines, ont mérité des récompenses.

Le citoyen Rongelin, lieutenant, a mérité le grade de capitaine.

Le sous-lieutenant de grenadiers Filsautier, celui de lieutenant; le citoyen Bouchet, sergent, s'est montré digne d'être nommé sous-lieutenant.

Henaut, sergent des éclaireurs, a eu le bras cassé après avoir montré beaucoup de bravoure avec sa compagnie; il mérite une récompense.

Lausson, caporal de grenadiers, mériterait le grade de sergent. Une récompense serait due aux caporaux Pinte et Durlier.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Courant, grenadier, a délivré dans une sortie le général Rampon qui allait être entouré d'ennemis; il a mérité un fusil garni en argent.

Brachet, fusilier, s'est très bien conduit, il pourrait être fait caporal, et Larieux, volontaire, distingué par sa bravoure recevrait une récompense, ainsi que le grenadier Louise.

REYNIER.

LE GÉNÉRAL MURAT AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Devant Acré, le 27 floréal an VII (16 mai 1799).

Il est de mon devoir, mon Général, de vous faire connaître la bonne conduite qu'a tenue le 2e bataillon de la 25e demi-brigade dans les journées des 20 et 21 floréal. Son chef de bataillon, le citoyen Veizel, s'est particulièrement distingué. Je dois aussi vous rendre compte de la bravoure des citoyens Delorme, lieutenant des grenadiers dans la 18e demi-brigade, et Nicolas, capitaine dans la même demi-brigade.

Le premier, pour encourager ses grenadiers, se tint pendant une heure entière debout sur le mur qui se trouve au bas de la rampe de la première tour de brèche, exposé à tout le feu de l'ennemi; il conserva constamment le plus grand sang-froid, et disait à ses soldats : « Vous voyez que les balles respectent les braves ! »

Le second, voyant que la chose était presque désespérée, vint me demander de marcher à la tête de la demi-brigade, et me suivit avec le plus grand sang-froid jusqu'à la brèche. Le chef de bataillon Bernard, de la 69e, qui commandait ce jour-là le poste de la tour, a montré la plus grande intelligence et la plus grande bravoure.

Mon Général, si le succès eût couronné tant de sublimes efforts, tant de traits de valeur, je vous demanderais de l'avancement pour les braves militaires, mais ils n'en ont pas moins les mêmes droits à votre estime et à vos bienfaits.

MURAT.

LE GÉNÉRAL RAMPON AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Devant Acre, le 23 floréal an VII (12 mai 1799).

J'ai reçu l'ordre que le général chef de l'état-major général a adressé au général de division Bon, par lequel il lui enjoint de faire reconnaître le citoyen Morangiès, chef de bataillon à la 25e demi-brigade, au grade de chef de brigade commandant la 18e de bataille; je m'empresserai de mettre à exécution les dispositions qu'il renferme à la première présentation du citoyen Morangiès.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus l'état nominatif des officiers, sous-officiers et volontaires de la 18e demi-brigade, qui se sont particulièrement distingués dans les affaires des 15, 18, 19 et 20 du courant. Je vous observerai, Général, que les capitaines Curial, Moulan et autres n'ont pas voulu par délicatesse se placer dans cet état, parce que ce sont eux qui ont rédigé ces notes; cependant leur conduite dans toutes ces affaires est vraiment digne des plus grands éloges.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les chefs de bataillon Delga et Leclerc s'y sont distingués par leur bravoure et leur audace intrépide.

Vu le dénuement où cette demi-brigade se trouve d'officiers supérieurs et afin de pouvoir y maintenir l'ordre, la police et la régularité qu'exige le service, je vous proposerai, Citoyen Général, de nommer le citoyen Curial, capitaine du 13 mars 1793, au grade de chef de bataillon. Ce citoyen réunit toutes les qualités nécessaires pour bien remplir les devoirs qu'impose cette place. Je dois vous rendre compte qu'il ne reste actuellement que quinze officiers dans cette demi-brigade, il me paraît indispensable d'en porter le nombre au moins à un par compagnie. A cet effet, je vous adresse, ci-joint, l'état nominatif de ceux qui méritent le plus l'avancement que je vous propose; ils en sont dignes et par leur moralité et leurs talents militaires.

RAMPON.

ÉTAT annoncé dans la lettre précédente, des officiers de la 18e demi-brigade, morts.

NUMÉROS DES BATAILLONS.	NUMÉROS DES COMPAGNIES.	NOMS des HOMMES.	GRADES.
1er Bataillon.	État-major.	BOYER.	Chef de brigade.
		QUINQUETEN.	Chef de bataillon.
	Grenadiers.	GRÉGOIRE.	Capitaine.
		SIGUERET.	Sous-lieutenant.
	N° 2.	PARISSE.	Capitaine.
	N° 4.	MONTAGNARD.	id.
		BRUNET.	Lieutenant.
		DUMAS.	Sous-lieutenant.
	N° 7.	BOUCHER.	id.
	N° 8.	TROUILLER.	Capitaine.
		DESSAY.	Lieutenant.
2e Bataillon.	Grenadiers.	MARTIN.	Capitaine.
		BONNET.	Lieutenant.
	N° 2.	RENAULT.	id.
	N° 4.	BOULANGER.	id.
	N° 5.	GUNOT.	id.
	N° 6.	LEYZ.	id.
		TRONCHON.	Sous-lieutenant.
	N° 8.	GIRAUD.	id.
3e Bataillon	Grenadiers.	GOYON.	Lieutenant.
	N° 6.	THOMAS.	id.
	N° 7.	VIGOUROUX.	Capitaine.

CERTIFIÉ le présent état véritable,
CURIAL, capitaine.

Digitized by Google   Original from PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT nominatif des officiers, sous-officiers de la 18e demi-brigade de bataille qui, par leur bravoure et leur conduite distinguée, méritent d'être promus à des grades supérieurs.

Pascal.	Lieutenant.......	au grade de capitaine.
Faugeyron.	idem............	idem.
Frison.	idem............	idem.
Cabot.	Sous-lieutenant..	au grade de lieutenant.
Tioche.	idem............	idem.
Delorme.	idem............	idem.
Condé. Berthier.	Adjudants sous-officiers.	idem.
Daure. Aster. Daignas. Girard. Janin.	Sergents-majors..	idem.
Génevois. Satan. Dulaurier. Carles. Girardot.	Sergents.........	idem.

Certifié le présent état,

Rampon.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT nominatif des officiers, sous-officiers et volontaires qui se sont particulièrement distingués aux affaires qui ont eu lieu les 15, 18, 19 et 20 floréal an VII.

NOMS des HOMMES.	GRADES.	OBSERVATIONS.
		Tous les officiers se sont distingués notamment ceux désignés ci-après : Savoir :
CABOT	Sous-lieutenant	S'est conduit avec valeur lorsqu'il fut chargé de reconnaître la brèche, a été blessé dans une nouvelle affaire.
TIOCHE	Sous-lieutenant	A montré la plus grande bravoure aux éclaireurs à la prise de la tour.
PASCAL	Lieutenant	Se sont distingués au dernier assaut et ont été blessés à la brèche.
DELORME	Sous-lieutenant	
FAUGEYRON	Lieutenant	A montré beaucoup d'intrépidité.
FRISON	Lieutenant	S'est fait particulièrement remarquer par la valeur avec laquelle il a sauté dans le boyau; il a été grièvement blessé.
CONDÉ	Adjudant sous-officier	Ont montré la plus grande bravoure en quittant leurs bataillons respectifs pour se précipiter à la brèche à la tête des grenadiers.
BERTHIER	Idem	
DAURE	Sergent-major	Se sont conduits de la manière la plus distinguée, ils ont porté leurs drapeaux sur la brèche où il sont restés jusqu'à ce qu'on ait battu en retraite.
ASTER	Idem	
DAIGNAS	Idem	
GIRARD	Sergent-major	Lorsque les Français abandonnaient la tour, il s'y est porté avec son drapeau, et y a ramené ses camarades qui étaient en fuite; ce sous-officier a été blessé.
JANIN	Sergent-major	Se sont trouvés à toutes les affaires, ils y ont tous reçu différentes blessures et s'y sont conduits d'une manière peu commune. Tous cinq sont des sous-officiers de grenadiers. On demande pour le dernier une récompense.
GÉNEVOIS	Sergent	
SAYAR	Idem	
TELAIRE	Idem	
COLLETIER	Idem	

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

NOMS des HOMMES.	GRADES.	OBSERVATIONS.
DULAURIER	Sergent........	Porte-guidon aux éclaireurs, a mérité les plus grands éloges; il a reçu plusieurs blessures. Ce sous-officier a toujours servi dans les éclaireurs d'une manière distinguée.
BACH............	Sergent........	Aux éclaireurs; a reçu une blessure grave à la main en se conduisant en brave.
CARLE...........	Sergent........	Joint aussi à la plus grande bravoure beaucoup d'autres qualités; il s'est trouvé à toutes les affaires.
BRU.............	Sergent-major.	Se sont conduits de manière à mériter d'être distingués de leurs camarades; le premier a reçu plusieurs blessures.
VERGUET	Id	
BERNARD	Sergent........	
GIRARDOT........	Sergent........	S'est conduit de la manière la plus distinguée, le 15, à la prise de la tour; le général de brigade Boyer avait déjà demandé pour lui le grade de sous-lieutenant. Il le mérite à tous égards; il a été grièvement blessé.
BARBARA........	Fourrier......	Est un de ceux qui ont montré le plus de courage dans toutes les affaires.
BONPART	Sergent........	Se sont conduits de la manière la plus distinguée. Plusieurs ont reçu une infinité de blessures.
SENÉE...........	Caporal........	
PERRÉE..........	Idem	
RÉVOL...........	Idem	
OLIVIER	Idem	
MANIARD.........	Idem	
ROCHE..........	Idem	
BOUSSIÈRE.......	Idem	
CHATEAU	Idem	
SESTIN	Caporal........	Braves qui ont reçu des blessures.
BLANCHETON	Idem	
MANGEIN........	Idem	
BENOIT	Eclaireur......	Sont entrés en ville par la brèche.
BAPTISTE	Idem	
SAGNARD	Idem	

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

NOMS des HOMMES.	GRADES.	OBSERVATIONS.
G. MANIE.......	Fusilier	Méritent des considérations particulières et des récompenses.
P. RAT..........	Idem	
GELAN..........	Idem	
PAGÈS..........	Idem	
J. CROT..........	Idem	
J. LAFONTAINE ...	Idem	
G. BREFIER......	Idem	
MARTIN..........	Idem	
SENGLE..........	Idem	
LA NATION.......	Tambour.......	A battu la charge près d'un quart d'heure sur la brèche.

Je soussigné, commandant la demi-brigade, certifie le présent état véritable et prie le général commandant la division de solliciter auprès du général en chef de l'avancement pour les officiers et sous-officiers ci-dessus dénommés; ils réunissent presque tous assez de talents pour remplir des grades supérieurs.

Signé: CURIAL capitaine.

ALEXIS-JOSEPH DELZONS, CHEF DE BRIGADE, COMMANDANT LA 4e DEMI-BRIGADE D'INFANTERIE LÉGÈRE, COMMANDANT LA PROVINCE DE DAMIETTE EN L'ABSENCE DE L'ADJUDANT-GÉNÉRAL ALMERAS, AU GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE DUGUA, COMMANDANT LA BASSE EGYPTE, AU CAIRE.

Damiette, le 1er prairial an VII (20 mai 1799).

CITOYEN GÉNÉRAL.

J'ai l'honneur de vous prévenir, qu'une grosse djerme chargée d'officiers blessés, partie du grand camp près d'Acre, est arrivée hier au soir à Lesbé, et ce matin à Damiette. Le logement destiné à recevoir ces blessés n'était ni suffisant ni propre pour ces officiers, ils ont refusé de l'occuper, et préféraient bivouaquer; j'ai été forcé de leur affecter différentes maisons et de suspendre momentanément pour eux les mesures sanitaires, ne pouvant donner à chaque maison un officier de santé. Les déclarations des officiers, entr'autres du chef de la 9e de ligne, plusieurs chefs de bataillon, des aides de camp Colbert et Loyer et de tous les autres, qu'il n'y avait nul incident de peste au camp; les soins pressants qu'exigeaient les blessures de ces malheureux, qui n'ont eu aucun soulagement depuis six jours, m'ont engagé à cette démarche, devenue forcée, puisque,


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

malgré les précautions, la plupart des blessés avaient communiqué avec une grande partie de la garnison.

Je vous en rends compte, Citoyen Général, bien persuadé que vous approuverez ma conduite.

Je vous salue avec respect.

DELZONS.

LE GÉNÉRAL LANNES AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE

Houdah, le 16 messidor an VII (4 juillet 1799).

Le capitaine des carabiniers de la 22e, le citoyen Guigard, fut le premier qui monta à l'assaut de Jaffa, à la tête de sa compagnie; il reçut deux blessures; on croyait qu'il n'en reviendrait pas; il se trouve aujourd'hui à son poste parfaitement rétabli.

Cet officier, distingué par sa bravoure et sa bonne conduite, a été très affecté de ne pas s'être vu porté sur votre rapport au gouvernement.

Je vous demande, Citoyen Général, pour ce brave militaire, un sabre pour récompense.

LANNES.

III. Armes d'honneur accordées à l'occasion de la campagne de Syrie.

Extrait de l'ordre du jour de l'armée du 30 *thermidor an VII* (*17 août 1799*) [1].

SABRES

3 *ventôse*. Pierre Germain, sergent-major de la 85e (*Siège d'El Arich*).

23 *ventôse*. Nollet, sergent-major de grenadiers de la 69e (*Jaffa*).

19 *messidor*. Laplane, capitaine de la 32e (*Services en Italie et en Égypte*); Fournier, lieutenant de la 32e, et Gude, tambour-major de la 32e (*Acre*).

29 *thermidor*. Combelle, capitaine de grenadiers de la 18e (*Acre*).

FUSILS

3 *ventôse*. Laperle, sergent, Aubeni et Hebely, fusiliers de la 32e; Paul, fourrier de la 85e; Meunier, Lancelin et Ourette, de la 9e (*El-Arich*).

20 *ventôse*. Clavi, Angeteau, Choquet et Lavaux, sapeurs; Girald et Floquet, mineurs (*Jaffa*).

1. Etat des sabres, fusils, grenades et baguettes de mérite accordés par le général en chef depuis l'entrée de l'armée en Egypte.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

23 *ventôse*. Pradel, Mayer, Valentin, Brulot, Chartin, Gacon, carabiniers de la 22[e] légère; Cheillard, caporal de grenadiers, Coustion, Jean Serre et Marchette, grenadiers de la 69[e]; Bazauné, Garichon, Leriche, Brejot, grenadiers de la 13[e] (*Jaffa*).

29 *floréal*. Gay, sergent d'artillerie (*Acre*).

30 *floréal*. Renaud, canonnier; Goujard, Labri, Baudoin, Lachaux, Richard, sapeurs; Lagrenade, Bochard, sergents de mineurs; Mathieu et Kaufman, sergents d'ouvriers; Martin, mineur; Morin, ouvrier militaire; Vurlain (*Acre*).

19 *messidor*. Escarnot, sergent de grenadiers de la 32[e], Tontaure, sergent-major de grenadiers de la 32[e], Battifolli et Marsalla, fusiliers de la 32[e]; Denis, sergent de la 32[e]; Lagarde et Papin, éclaireurs de la 32[e] (*Acre*).

29 *thermidor*. Bach, sergent d'éclaireurs de la 18[e]; Vérichon, caporal de grenadiers de la 18[e]; Noël, Guillaume Maingni, Sourthes, Etiot, grenadiers de la 18[e]; Rat, volontaire à la 18[e]; Povet, caporal de la 18[e] (*Acre*).

GRENADES DE MÉRITE

4 *ventôse*. Garrin, caporal au 1[er] régiment d'artillerie (*El-Arich*).

20 *ventôse*. Mizière, sergent, et Mauque, canonnier au 4[e] régiment d'artillerie (*Jaffa*).

30 *floréal*. Marchand, maréchal des logis d'artillerie légère; Ravisseaux et Boudot, sergents d'artillerie; Dutoire et Laine, brigadiers d'artillerie légère; Rigoblet, canonnier (*Acre*).

14 *messidor*. Perrin et Marin, canonniers des guides (*Acre*).

BAGUETTES DE MÉRITE

3 *ventôse*. Savi, tambour de la 85[e] (*El-Arich*).

23 *ventôse*. Viguier, tambour de la 22[e] légère, Poulet, tambour de la 69[e], Desarenne, tambour de la 13[e] (*Jaffa*).

19 *messidor*. Baba et Gayette, tambours de la 32[e] (*Jaffa*).

29 *thermidor*. Lanation, tambour de la 18[e] (*Acre*).


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

VI

Retour en Egypte du 2e bataillon de la 4e demi-brigade d'infanterie légère.

On a vu que, le 25 avril, Bonaparte avait prescrit que ce bataillon partirait du camp devant Acre pour se rendre au Caire (voir page 454). La marche de ce détachement est relatée dans une lettre écrite, le jour même de son arrivée, par le chef de bataillon Stieler au général Dugua (de la quarantaine d'El-Qobbet, 25 floréal - 14 mai) [1] :

Citoyen Général

J'ai l'honneur de vous faire part des renseignements que vous désirez. Je tâcherai de m'acquitter de mon mieux de cette commission imprévue ; si je ne remplis vos intentions, je vous prie d'excuser mes peu de moyens à cet égard.

Le 7 du courant, je reçus un ordre de l'état-major général, signé Andréossy, portant de partir sur-le-champ, avec armes et bagages pour Le Caire, de marcher à grandes journées, et où je dois rester sous les ordres du général Dugua. On me remit dix-sept prisonniers anglais, avec ordre de les conduire au Caire ; j'ai laissé dix aux hôpitaux en route, malades et blessés, et j'en amène sept que je suis obligé de garder avec le plus grand soin ; ils ont cherché en route de distribuer aux paysans toutes sortes de mauvaises nouvelles relatif (*sic*) à l'armée de Syrie.

Je vous ferais passer mon ordre de départ, si je ne l'avais envoyé au général Destaing, qui me l'a demandé. Je n'ai reçu d'autres instructions.

Je suis arrivé à Gaza le 13 du courant ; on n'a pas pu fournir au bataillon les vivres pour le jour de départ ; on nous dit pour consolation qu'à El-Arich, il n'y avait point non plus et qu'il fallait nous approvisionner à nos dépens ou rester à Gaza ; nous avons pris le premier parti et acheté à grands frais des vivres pour tout le monde. Cependant il y a 35.000 rations de biscuits et 8.000 boisseaux d'orge.

El-Arich est tranquille et sans inquiétude du côté de l'ennemi, ses fortifications sont entièrement rétablies ; la peste avait fait des ravages parmi la garnison, mais beaucoup ont été sauvés par le zèle d'un officier de santé de la place, et la maladie diminuait journellement.

Il n'y a d'autres vivres que pour la garnison. Nous avons trouvé l'or-

1. La lettre porte en marge les mentions : Reçu le 25 ; écrit à l'ordonnateur le 26.


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donnateur Sartelon, lequel est revenu à Katieh malgré l'ordre d'aller en Syrie dont j'étais porteur, et où il doit rester avec le général Kleber ; il s'occupe de l'approvisionnement d'El-Arich et Katieh. Katieh est de même très tranquille, la peste a entièrement cessé, les approvisionnements pour le passage de l'armée sont complets, excepté en orge. Il n'y a que quarante chameaux pour le service et le transport des deux places, et il est impossible de s'en procurer des Arabes. A Tineh et Om-Fareg, il y a des magasins, mais ils ne peuvent être transportés, faute de chameaux.

Salheyeh a été inquiété par une tentative de Mameluks et Arabes, mais la garnison n'en fait aucun cas ; on avait établi un hôpital de pestiférés par quelque accident arrivé nouvellement. Les approvisionnements sont incomplets, excepté en orge; il n'y a point de transports.

Belbeis a été inquiété pendant quelques jours par des incursions d'Arabes et de Mameluks; ses environs le sont toujours. Les approvisionnements n'ont point été fait du tout. Le bruit est que les divisions des généraux Lannes et Bon doivent revenir avec la cavalerie, et les autres rester en Syrie.

Nous avons rencontré, à neuf lieues d'Acre, la grosse artillerie débarquée à Jaffa par nos frégates; c'est elle qui doit décider la prise de la place; toutes les attaques faites avant ont été insuffisantes. Acre doit être pris, ou ne pourra plus l'être.

Mon bataillon a perdu environ soixante hommes, aux différentes attaques de la ville; la compagnie des carabiniers a été entièrement écrasée à une des reconnaissances de la brèche. Il ne me reste qu'un officier par compagnie, beaucoup de sous-officiers et très peu de soldats. Je vous envoie ci-joint la situation; une grande partie de mes soldats ont des plaies ouvertes, ou sont convalescents par les grandes fatigues et marches continuelles et forcées, et sont incapables de soutenir sans quelque repos des nouvelles peines. Je n'ai point de malades réels. Nous avons un grand besoin de chaussures et pantalons; le bataillon est entièrement dépourvu de marmites et n'a point de fonds pour s'en procurer à ses dépens; depuis longtemps le soldat ne mange plus de soupe par leur défaut, ce qui est cause de beaucoup de maladies. Si je n'ai pu satisfaire toutes vos attendes (*sic*) excusez mes peu de connaissances sur les places de notre passage. Si cependant il vous restait quelque obscurité sur des points que je ne saurais prévoir, je vous prie de m'en instruire; je m'empresserais de nouveau à vous donner ce que je puis avoir oublié.

Les puits et citernes dans le désert ne peuvent servir, faute de soins; on trouve beaucoup d'eau mais corrompue; on viendrait, avec un peu de travail, facilement à bout de les dégager de sable et rendre précieuses aux troupes qui vont repasser.

Salut et respect.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

VII

Les grenadiers de la 69e demi-brigade d'infanterie de ligne.

On a vu que Bonaparte avait refusé aux grenadiers de la 69e demi-brigade l'honneur d'entrer au Caire avec les palmes de la victoire. Par un ordre du 27 prairial (15 juin), adressé à Berthier, il prescrivit la réorganisation de ce corps :

Le chef de l'état-major passera demain la revue de la 69e demi-brigade. Il se fera remettre un contrôle par compagnie, où seront nommés les officiers et l'endroit où ils se trouvent dans ce moment-ci. Il me présentera un projet pour égaliser les trois bataillons, réduire les bataillons à 3 compagnies, avec quatre officiers et le même nombre de sous-officiers que porte l'ordonnance ; s'il arrivait qu'il y eût des officiers de reste, il me proposera ce qu'on en pourrait faire ; s'il n'y en avait pas assez, il me proposera des nominations.

Après quoi, il passera une revue particulière des trois compagnies de grenadiers. Mon intention est qu'aucun ne puisse être grenadier de la 69e, s'il n'est dans un de ces cas :

1° S'être trouvé grenadier à la bataille de Mondovi ;

2° Avoir eu un sabre, un fusil d'argent ou toute autre distinction ;

3° Avoir été éclaireur à l'armée d'Italie ou en Syrie.

Tous ceux qui ne seraient pas compris dans un de ces trois cas rentreront dans les basses compagnies.

Il me remettra également une revue de l'habillement, armement et solde de cette demi-brigade. Il aura avec lui un commissaire des guerres pour constater la situation de cette demi-brigade, au moment de cette nouvelle formation.

Ces mesures, qui mettaient en cause l'honneur militaire des grenadiers, provoquèrent d'énergiques protestations de la part des capitaines commandant les compagnies. Les rapports de ces officiers furent transmis à Bonaparte par le chef de brigade Eyssautier (du Caire, 28 prairial-16 juin):

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un rapport historique sur la conduite qu'ont tenue les grenadiers du corps que je commande, dans l'expédition de Syrie.

Je vous prie de vouloir bien le prendre en considération.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Rapport historique de la conduite des grenadiers de la 69e demi-brigade à la campagne de Syrie.

La relation du général en chef sur la prise de Jaffa prouve suffisamment de quelle manière les trois compagnies de grenadiers sont montées à l'assaut.

Il est encore notoire qu'au siège d'Acre elles ont marché plus souvent qu'à leur tour pour repousser les sorties et qu'elles se sont trouvées dans les affaires suivantes:

Le 6 germinal, elle a repoussé une sortie sur notre gauche, du côté de la mer, commandée par le général Robin.

Le 10, elle a repris les mêmes postes, commandée par le même général.

Le 26, elle a repoussé trois fois l'ennemi sur la droite, commandée par le chef de bataillon Pépin.

Le 12 floréal, elle a repris le boyau de la nouvelle mine, par les ordres du général Rampon.

Le 19, repris le boyau de droite, conservé jusqu'au 21, par les ordres du même général.

Le 27, repris le boyau de la nouvelle mine, par les ordres du général Verdier.

1re compagnie — Perte dans la campagne.	Officiers tués	2
	Officiers blessés	2
	Sous-officiers et grenadiers tués	28
	Sous-officiers et grenadiers blessés	60
	Total	92

CERTIFIÉ VÉRITABLE:

Signé : BAILLE,
commandant la compagnie.

2e compagnie de grenadiers.

A la sortie du 6 germinal, elle a repris le poste du Santon, où s'était laissé forcer un capitaine de la 13e demi-brigade, par ordre du général Robin, et elle a conservé ce poste.

Le 10, les mêmes événements.

Le 12 floréal, repoussé l'ennemi qui fit une sortie sur notre gauche pendant qu'on tâtait s'il y avait brèche à la tour.

Le 19, monté à la brèche, conduite par le général Rambeaud, entré presque entièrement dans la ville, y ayant eu 41 hommes hors de combat.

Les 20 et 21, elle a repoussé les diverses sorties, ayant à sa tête le général Murat.

Officiers blessés	2
Sous-officiers et grenadiers morts	21
Sous-officiers et grenadiers blessés	46
TOTAL	69

CERTIFIÉ VÉRITABLE:

Signé : ALBERT,
commandant de ladite compagnie.


Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

3e compagnie de grenadiers.

A l'affaire de Naplouse, elle a enlevé le mamelon cité par le général en chef, et elle a effectué sa retraite avec la première, isolément du corps; la 2e compagnie n'avait point marché.

Le 10 germinal, sous Acre, elle a secouru un bataillon de la 32e à la batterie Grizet, où son capitaine fut blessé, ainsi qu'un bon nombre de grenadiers, et elle a ensuite repris le Santon qui avait été évacué.

Le 16 du même mois, elle a fait, conjointement avec la 1re compagnie, les sorties faites sur notre droite, ainsi que peut le certifier la 9e demi-brigade.

Le 12 floréal, cette compagnie a fait une reconnaissance dans la tour après que la mine eut sauté, et ce par ordre du général Lagrange et du général Bon.

Le 13, cette compagnie était encore désignée par le général Lannes pour y remonter.

Le 14, le lieutenant Mazel, par ordre du général Lannes, est monté au haut de la tour, avec 25 grenadiers pris dans les trois compagnies qui y furent tous tués ou blessés; dans ce moment, une sortie vive était repoussée au Santon par la 3e compagnie.

Le 17, la même compagnie, étant de tranchée, a été encore désignée pour enlever le boyau de droite (et non du côté de la mine). Le général Rambeaud la fit relever du Santon à cet effet. Il faut convenir qu'alors, rebutée sans doute par de si fréquentes attaques où elle avait perdu tous les officiers et n'ayant à sa tête qu'un postiche qui sortait de l'artillerie, cette compagnie a hésité de sauter dans le boyau; c'est la seule faute, et c'est elle qui lui endosse la faute générale, s'il en existe; elle fut réparée de suite.

Le 19, elle a monté à l'assaut avec le général Rambeaud, et est entrée avec dans la ville, où elle a perdu le capitaine et le sous-lieutenant et 7 grenadiers morts et 12 blessés; elle n'a donc pu couper la file puisqu'elle avait dépassé la brèche.

Les 20 et 21, repoussé les diverses sorties qui ont eu lieu.

Le 27, repris le boyau situé devant la nouvelle mine, avec la 1re compagnie, par ordre du général Verdier.

3e compagnie — Perte dans la campagne.	Officiers morts	3
	Officiers blessés	2
	Sous-officiers et grenadiers morts	24
	Sous-officiers et grenadiers blessés	38
	Total	67

CERTIFIÉ VÉRITABLE :

Signé : LAPALIS,
lieutenant de ladite compagnie.

Tel est, Citoyen Général, le tableau succinct de la conduite des grenadiers de la demi-brigade. Ils ne se seraient pas attendus que le fruit de tant de sacrifices serait l'improbation du général en chef Bonaparte,


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de celui qui fait la réputation des guerriers. Ils osent croire qu'il a été trompé sur leur compte, mais qu'ils méritent encore l'estime de tout l'armée.

CERTIFIÉ VÉRITABLE :

Signé : ROCHE, chef du 2e bataillon ;
BERNARD, chef du 1er bataillon ;
EYSSAUTIER, chef de brigade.

Après avoir pris connaissance de ces documents, Bonaparte écrivit au chef de brigade (5 messidor-23 juin) :

J'ai reçu, Citoyen, votre mémoire historique sur vos compagnies de grenadiers. Votre tort est de ne pas vous être donné les sollicitudes nécessaires pour purger ces compagnies de quinze à vingt mauvais sujets qui s'y trouvaient. Aujourd'hui, il ne faut penser qu'à organiser ce corps et le mettre à même de soutenir, aux premiers événements, la réputation qu'il s'était acquise en Italie.

Il donna une satisfaction plus complète au capitaine Baille, commandant la 1re compagnie (6 messidor-24 juin) :

J'ai reçu, Citoyen, les notes que vous m'avez remises, qui prouvent que votre compagnie ne se trouvait pas avec les deux autres compagnies au moment où je fus mécontent d'elles et qu'elle venait, au contraire, d'être envoyée par le général Rampon à l'attaque d'un poste où elle a montré le courage, l'impétuosité et la bravoure qui doivent distinguer les grenadiers.

VIII

Renseignements relatifs à l'artillerie pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre.

Les ressources de cette arme en personnel sont indiquées dans la situation suivante, conservée aux archives du comité d'artillerie,


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Situation des troupes et du train d'artillerie attachées au parc à l'époque du 3 germinal an VII (23 mars 1799).

I. — Troupes d'artillerie.

EMPLACEMENT.	NUMÉRO DES CORPS ET DES COMPAGNIES.		OFFICIERS.	ADJUDANTS.	SOUS-OFFICIERS.	Caporaux, canonniers et tambours.	OUVRIERS DES DIVISIONS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Parc général.	4e régiment d'artillerie à pied.	État-major.....	»	1	»	»	»	1	
		Compagnie n° 11	4	»	3	36	»	43	
		Compagnie n° 13	3	»	5	42	»	50	
		Compagnie n° 20	3	»	6	31	»	40	
	Canonniers marins.......		1	»	3	30	»	34	
	11e compagnie d'ouvriers..		4	»	6	34	»	44	
	Artificiers..............		1	»	1	10	»	12	
	Ouvriers artistes..........		1	»	»	6	»	7	
	Armuriers..............		»	»	»	17	»	17	
Équipage de ponts.	1re comp. de pontonniers..		2	»	3	36	»	41	
	12e compagnie d'ouvriers..		1	»	3	21	»	25	
	Ouvriers artistes de marine		»	»	»	5	»	5	
Division Kleber.	État-major.	Chef de bataill..	1	»	»	»	»	1	
		Lieut. adj. maj.	1	»	»	»	4	5	
		Garde d'artill..	»	»	1	»	»	1	
	3e comp. du 4e régim. d'art. à cheval........		3	»	4	45	»	52	
Division Reynier.	État-major.	Chef de brigade.	1	»	»	»	»	1	
		Adj. sous-off...	»	1	»	»	4	5	
		Garde d'artill..	»	»	1	»	»	1	
	19e comp. du 4e rég. d'art. à pied..................		3	»	5	43	»	51	
Division Lannes.	État-major.	Chef de bataill.	1	»	»	»	4	5	
		Lieut. adj.-maj.	1	»	»	»	»	1	
		Garde d'artill..	»	»	»	»	»	»	à l'hôpital
	11e comp. du 1er rég. d'art. à pied................		3	»	5	48	»	56	
Division Bon.	État-major.	Chef de bataill.	1	»	»	»	4	5	
		Lieut. adj.-maj.	1	»	»	»	»	1	
		Garde d'artill..	»	»	1	»	»	1	
	TOTAUX............		36	2	47	404	16	505	

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

II. Train d'artillerie.

NUMÉRO des COMPAGNIES.	Adjudant-major.	Adjudants.	Mar. des logis chefs	Maréchaux des logis	Brigadiers.	Vétérinaire.	Maréchal expert.	Chef d'atelier.	Maréchaux ferrants	Bourreliers.	Conduct. charret.	Total.	Chevaux.	Chameaux.	Observations.
Parc général. État-major	1	2	»	1	2	»	»	»	»	»	8	14	1	»	
Parc général. — n° 6......	»	»	1	1	4	»	»	»	»	»	45	51	84	15	
Parc général. — n° 7......	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	11	13	1	25	
Parc général. — n° 8......	»	»	1	2	3	»	»	»	»	»	40	46	77	»	
Parc général. — n° 9......	»	»	1	2	3	»	»	»	»	»	29	35	5	52	
Parc général. — n° 13.....	»	»	1	2	3	»	»	»	»	»	25	31	19	48	
Parc général. Propriétaires..	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	8	10	2	17	
Parc général. Ateliers.......	»	»	»	»	»	1	1	1	9	8	4	24	3	1	
Équipage de ponts.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	
Division Kleber...	»	1	1	2	4	»	»	»	1	1	70	80	68	7	
Division Reynier..	»	1	»	2	4	»	»	»	1	1	44	53	99	6	
Division Lannes...	»	1	1	2	1	»	»	»	1	1	34	41	61	5	
Division Bon	»	1	1	1	4		»	»	1	1	39	48	58	19	
TOTAUX	1	6	8	16	30	1	1	1	13	12	357	446	478	189	



Extrait de l'état de situation des principaux effets et munitions d'artillerie existant au parc de siège devant Acre, à l'époque du 16 floréal (5 mai). (*Arch. Art.*)

Bouches a feu. — *Canons* : 1 de 32; 3 de 24; 6 de 18 (sur affût marin); 5 de 12; 6 de 8; 9 de 4 (dont 4 hors de service).

Obusiers : 3 de 6 pouces; 5 obusiers turcs.

Affûts : 1 à canon de 12; 1 à canon de 8; 2 à mortiers de 8 pouces; 3 à mortiers de 5 pouces 3 lignes.

Caissons. — 3 de 12 (vides); 3 de 8 (vides), dont un en convoi; 9 de 4 (dont 4 chargés); 8 d'obusiers de 6, dont un en convoi;

3 wursts de 8 (vides); 3 wursts de 4 (chargés).

3 grands caissons de parc :

Cartouches a canon. — 2 de 12; 65 de 8; 1090 de 4.

Grenades. — 50 non chargées, 34 chargées.

Boulets. — 40 de 60; 167 de 32; 838 de 24; 420 de 21; 156 de 17; 672 de


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

16; 182 de 13; 332 de 12; 90 de 11 (plus 136 mauvais); 66 de 8 (plus 14 mauvais); 45 de 7; 370 de 6; 370 de 5; 4.155 de 4; 363 de 3; 383 obus turcs de 4 pouces.

Bombes. — 7 de 12 pouces; 44 de 7 pouces 6 lignes; 14 de 6 pouces; 14 de 5 pouces 7 lignes; 16 de 5 pouces 3 lignes.

Poudre. — 3500 livres (35 barils); 450 livres pour charger les bombes.

Plomb. — 500 livres en balles, 500 livres en saumons.



Consommation en poudre (*Arch. Art.*).

Il existait, au 1er germinal, dans les divisions ou au parc :

En munitions confectionnées	6.000	liv. de poudre
En cartouches d'infanterie	7.500	—
En barils	5.700	—
Distribué dans le courant du siège, sur ordre verbal	5.000	—
Pris avec la caronade	3.000	—
Le 17 germinal	250	—
Du 18 au 20 germinal	1.477	—
Le 20 germinal	550	—
Du 20 au 30 inclus	6.284	—
Du 1er au 4 floréal inclus	14.494	—
Jusqu'au 10 inclus	7.175	—
Jusqu'au 12 inclus	16.177	—
Jusqu'au 20 inclus	11.861	—
Jusqu'au 24 inclus	2.632	—
Jusqu'au 26 inclus	5.965	—
Le 27 floréal	2.052	—
	96.117	liv.

On peut évaluer à 100 milliers de poudre ce qui a été brûlé devant Acre et à 120 milliers ce qui a été consommé en Syrie, y compris 8 milliers pris à Gaza et 5 milliers pris à Jaffa.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

IX

Renseignements relatifs aux transports par terre.

On a vu combien de difficultés avait rencontrées l'organisation des transports à travers la large zone des déserts qui sépare l'Égypte de la Syrie. Nous avons groupé, ci-après, un certain nombre de documents qui complètent ceux qui ont été cités précédemment. Ils font ressortir la disproportion entre les moyens d'action dont disposaient les services de l'armée et les besoins de toute espèce auxquels il était nécessaire de pourvoir.

Extrait d'une lettre de l'ordonnateur Laigle au général Dugua.

Le Caire (*24 pluviôse-12 février*)..... Je suis obligé de faire partir ce matin, sous l'escorte de la 4e demi-brigade, les chameaux qui restent ici, et qui font partie de ceux destinés à l'armée ; ils doivent porter des paniers d'ambulance, qui n'ont pu partir faute de chameliers, Le général en chef tient beaucoup à ce que ces paniers suivent.....

Le commissaire des guerres Sartelon au commissaire des guerres Picquet[1].

Katieh, le 6 ventôse an VII (24 février 1799).

Je vous fais passer, mon cher Camarade, l'état des approvisionnements à mettre dans les places d'El-Arich, Katieh, Salheyeh et Belbeis[2] : la première de ces places doit être approvisionnée avant les autres ; Katieh le sera ensuite, et ce n'est que lorsque ces deux points auront dans leurs magasins les denrées portées sur mon état que Salheyeh et Belbeis pourront conserver leurs approvisionnements.

..... Redoublez d'activité, agissez, requérez et procurez-vous des moyens; que les transports soient l'objet de vos soins; le salut de l'armée dépend de votre activité.....

1. Chargé du service de la place de Belbeis.
2. Voici les principaux articles de cet état:

	Biscuit.	Riz.	Farine.	Orge.
	—	—	—	—
El-Arich..	200.000 rations.	1.000 quintaux.	500 quintaux.	10.000 boisseaux.
Katieh....	50.000 —	500 —	500 —	10.000 —
Salheyeh..	50.000 —	1.000 —	500 —	10.000 —
Belbeis...	30.000 —		500 —	10.000 —


Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

..... Je dois vous le répéter : l'existence de l'armée est liée à vos opérations, et, si vous ne lui envoyez point de secours, elle est réduite à l'état le plus déchirant.....

SARTELON.

Extrait d'une lettre de l'agent français Chanaleilles au général Dugua.

Damiette (14 ventôse-4 mars)..... Voici mot à mot ce que m'écrit le commissaire des guerres Sartelon, de Katieh, en date du 12 courant : « Nos troupes sont en avant de Gaza. Cette place a été prise sans coup férir..... Cette guerre ne sera pas très meurtrière sauf pour les chevaux et chameaux, qui périssent tous des fatigues et des suites de la faim. »

Le commissaire ordonnateur Laigle au général Dugua.

Le Caire, le 13 ventôse an VII (3 mars 1799).

Vous connaissez, Citoyen Général, les besoins pressants de l'armée. Les demandes deviennent de plus en plus fortes et inquiétantes. Il n'y a plus un moment à perdre pour employer tous les moyens possibles pour faire faire de fréquents envois. J'attendais les chameaux d'Arabes que l'intendant général, le citoyen Poussielgue et vous espériez pouvoir nous procurer, et rien n'arrive. J'ai été en pourparlers avec des Juifs qui font les demandes les plus exagérées et qui nous demandent des sommes tellement considérables qu'avec de pareils moyens nous nous procurerons les chameaux par achat.

Je me suis, en conséquence, décidé à donner l'ordre au préposé chargé du service de se procurer une centaine de chameaux d'ici au 18. Je lui délivre une ordonnance de 13,000 livres.....

LAIGLE.

LE COMMISSAIRE DES GUERRES SARTELON AU GÉNÉRAL DUGUA.

Katieh, le 5 germinal an VII (25 mars 1799).

J'ai l'honneur de vous prévenir, Citoyen Général, que les chameaux des Arabes Terrabins et Saoualhat ont déserté d'El-Arich et qu'ils paraissent s'être rendus à leur tribu près du Caire. Ils se sont portés à cette démarche, quoiqu'ils aient toujours été payés d'avance à des prix extrêmement considérables, parce qu'on a voulu les forcer à El-Arich, par une fausse opération, à faire un voyage à Gaza, où il fallait transporter des objets demandés avec instance. Je pense que vous pourrez les retrouver.

..... Nous sommes sans moyens de transports..... il est bien urgent de nous en fournir. On les retient tous à l'armée où ils périssent ; El-Arich les engouffre, et les escortes les laissent voler ou déserter.

Vous sentirez sans peine que tant de causes ont dû produire le résul-


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tat de nous priver de tous nos chameaux; si vous persistez à envoyer les vôtres seulement à Salheyeh, ils y accumuleront les denrées, et nous ne pourrons les en sortir. Nos magasins ne seront pas formés. Il me semble qu'ils pourraient venir sans inconvénient à Katieh; je promets de ne pas les envoyer plus loin. Alors, il me sera possible de pourvoir aux transports des convois d'Om-Fareg, qui, sans cette mesure, seront bien retardés.....

..... J'ai prié l'adjudant-général Alméras d'envoyer des djermes au Boghaz;..... je pense que ce moyen pourrait être employé avec succès, si la route par terre éprouvait des difficultés.....

..... Pardon, Citoyen Général, si je vous entretiens de nos approvisionnements et des mesures d'administration qui y sont relatives. Cet objet est si important qu'il est de mon devoir de recourir à votre autorité.....

SARTELON.

Extraits des lettres de l'adjudant-général Alméras au général Dugua.

Damiette (12 *ventôse*-2 *mars*)..... J'ai fait faire une réquisition de chameaux pour envoyer à Om-Fareg; elle n'a presque rien produit.....

Damiette (26 *ventôse*-16 *mars*)..... Je pense qu'actuellement la communication entre Damiette et Om-Fareg n'éprouvera plus de difficultés, au moyen des mesures que j'ai prises; mais, si les transports de Katieh ne s'organisent promptement, tous les approvisionnements qui y seront entassés éprouveront des avaries considérables.

Le général Fugière vient de m'envoyer 15 chameaux, j'en attends un plus grand nombre du détachement que j'ai envoyé dans la province; mais les moyens de transport sont bien peu proportionnés aux besoins. Il serait avantageux qu'une ou deux tribus d'Arabes pussent s'en charger.....

Damiette (24 *germinal*-13 *avril*)..... Des 50 chameaux que j'avais envoyés à Katieh, 8 sont péris (*sic*) ou ont été volés, 9 ont été emmenés de force par le bataillon de la 2ᵉ qui les escortait; et le reste, me dit le commissaire Sartelon, est hors de service. Les chameaux cependant étaient, avant leur départ, de la plus grande beauté. Il soupçonne qu'on les a changés. Ils portaient du beurre et de l'eau-de-vie, objets qui ont également éprouvé dans le trajet une diminution qui annonce, dit-il, de grandes friponneries, aussi bien que les approvisionnements expédiés à Om-Fareg. Il faut cependant, à la décharge des employés, ajouter que les hommes de l'escorte étaient ivres à leur passage.....

Damiette (26 *germinal*-15 *avril*)..... Il paraît qu'à chaque mutation de magasins et d'employés les approvisionnements éprouvent des diminutions considérables. Le commissaire des guerres de la place m'a rapporté que les envois qu'on lui fait du Caire ne sont pas, à beaucoup près, conformes aux lettres de voiture; le commissaire Sartelon marque, de son côté, qu'il n'a pas trouvé à Om-Fareg ce qu'on lui déclare avoir expédié d'ici. Il serait bien utile de pouvoir remonter à la source de toutes ces dilapidations et faire punir les coupables.....

....


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Nos convois par le lac vont très lentement et coûtent beaucoup. La citerne d'El-Nosarah, mouillage du lac, est à sec, de sorte qu'il faut tirer du Nil de l'eau pour 60 chameaux et le détachement d'Om-Fareg. Jugez de la difficulté pour tous ces transports; je vais prendre le parti d'expédier par eau à Tineh, aussitôt que les deux djermes que j'attends de Jaffa, et qui croisent dans ce moment à la rade, seront rentrées.....

Damiette (30 *germinal*-19 *avril*)..... Il paraît que le succès complet de l'expédition de Syrie tient à la prise d'Acre, qui n'est momentanément retardée que par la pénurie de canons et de munitions qu'on éprouve à l'armée. Le général en chef me renouvelle à cet égard ses demandes [1].....

..... Le commissaire Sartelon manque absolument de chameaux, qu'il m'est impossible de lui envoyer, malgré toute ma bonne volonté, la province étant entièrement épuisée. Je compte, sous peu de jours, compléter l'envoi de ce qui se trouve ici d'approvisionnements, mais ça ne suffit pas, à beaucoup près, pour remplir les vues du général en chef; et la grande difficulté sera d'effectuer l'enlèvement d'Om-Fareg et Tineh et le transport à Katieh et El-Arich. Une partie de l'armée doit rentrer incessamment, et il est indispensable que ces places soient pourvues sans retard. Je fais tous mes efforts pour faire marcher tous les services; mais le payeur n'a pas un sol en caisse, le crédit est nul, les employés sans intelligence, les dilapidations excessives; et les demandes de toutes espèces se succèdent sans interruption.

Damiette (8 *floréal*-27 *avril*)..... Les quatre djermes que j'avais envoyées à Tineh sont également de retour. Le commissaire Sartelon m'avait marqué qu'il avait établi à ce poste un relai de chameaux, ce qui m'avait déterminé à y envoyer directement; mais il est parti pour El-Arich et Gaza, pour tâcher, dit-il, d'engager les Arabes à se charger des transports, de sorte que les approvisionnements sont restés sur le sable. J'ai fait partir un détachement de 20 hommes, pour les garder jusqu'à leur enlèvement. Les transports d'Om-Fareg à Katich sont également interrompus.....

Damiette (13 *floréal*-2 *mai*)..... J'attends avec impatience l'arrivée des chameaux qui, du Caire, doivent être envoyés à Katieh, pour terminer enfin l'approvisionnement de cette place et d'El-Arich.....

Extraits des lettres de Dugua à Bonaparte.

Le Caire (11 *floréal*-30 *avril*)..... Les difficultés pour envoyer des chameaux à Katieh et faire le service d'El-Arich se multiplient à l'infini. Si l'armée a des moyens de transport, ne serait-il pas possible, Général, de faire porter à Jaffa les approvisionnements qui se trouvent amoncelés à

1. Les dépêches de Bonaparte avaient été apportées à la bouche de Dibeh par le chebec *la Fortune*, venant de Jaffa, que le vent contraire empêchait, depuis deux jours, d'entrer dans le Nil. A bord de ce bâtiment, était le général Damas, qui revenait en Egypte à la suite de la blessure reçue le 8 mars.



Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Om-Fareg et à Tineh, par des djermes; et là, de les prendre au passage pour être sûr de les avoir au besoin à El-Arich.

Je vous propose ce moyen comme un des plus certains de ne pas exposer les troupes à éprouver des besoins à El-Arich. Je fais tout ce que je puis pour réunir des chameaux et les envoyer; mais la récolte, et la crainte qu'ont les Arabes qu'on ne les fasse aller plus loin, les tiennent dans un éloignement presque insurmontable.....

Le Caire (19 *floréal*-8 *mai*)..... J'ignore en quel état est le service de Katïeh et d'El-Arich pour les transports. Depuis que le citoyen Sartelon a quitté ce poste, nous n'en avons eu aucunes nouvelles.....

Au reçu de la nouvelle de la prise d'Acre, je me propose de faire partir 300 chameaux, avec des provisions, qui iront au-devant de l'armée; parce que je suis persuadé que ce qui a été envoyé à Damiette, porté à Om-Fareg et à Tineh, abandonné longtemps sur le rivage, a été ou gâté, ou volé.....

Le Caire (27 *floréal*-16 *mai*)..... Le second bataillon de la 4e demi-brigade légère est arrivé avant-hier à El-Qobbet, où il a été mis en quarantaine. Le commandant de ce corps m'a confirmé que les approvisionnements d'El-Arich n'étaient pas faits. Cette certitude m'inquiète d'autant plus que les Arabes n'ont pas voulu fournir de chameaux avant que le Béïram ne soit passé. Des Haouytat m'en ont promis 200 pour après-demain; s'ils me les fournissent, j'en ferai partir 300 pour aller au-devant des divisions revenant de Syrie en leur portant tout ce qui sera nécessaire. Mais, Général, tout cela tient à l'exécution des promesses des Arabes, sur lesquelles nous ne pouvons pas faire grand fond.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

ÉTAT des convois qui ont été expédiés à Salheyeh et à Katieh depuis le départ du quartier général.

DATES DU DÉPART.	NOMS DE LA TRIBU qui a fourni les chameaux.	LIEU OU ILS ONT ÉTÉ.	Nombre de chameaux.	OBSERVATIONS.
30 pluviôse.	Arabes Saoualhat	Salheyeh.	63	Revenus pour un 2e convoi.
8 ventôse.	Arabes Saoualhat	Katieh.	70	Restés quelque temps à la disposition du commissaire Sartelon, puis désertés
21 ventôse.	Arabes de Tor.	Salheyeh.	164	Retournés chez eux.
21 ventôse.	De l'administration.	Salheyeh.	42	Restés à la disposition du commissaire Sartelon, excepté ceux emmenés par l'adjudant-général Boyer.
24 ventôse.	Arabes Terrabins	Salheyeh.	72	Retournés pour faire le convoi de Suez.
6 floréal.	Arabes Haouytat.	Salheyeh.	76	Retournés et prêts à partir.
6 floréal.	De l'administration.	Salheyeh.	12	Mis à la disposition de l'ordonnateur Sartelon.
		TOTAL...............	499	

NOTA. — Il a été acheté 50 chameaux pour être envoyés à Katieh; 12 sont detachés à Suez, et les 38 autres partiront avec la première escorte.

CERTIFIÉ par moi, commissaire ordonnateur des guerres,
le 15 floréal an VII (4 mai 1799).

LAIGLE.


Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le commissaire des guerres Sartelon au général Dugua.

Katieh, le 20 floréal an VII (9 mai 1799).

Citoyen Général,

Je vous remercie des mesures que vous avez bien voulu prendre pour mes approvisionnements, et dont vous avez la bonté de m'informer par votre lettre du 3 du courant que je viens de recevoir à mon retour d'El-Arich. Malheureusement leur résultat, toujours fort au-dessous de ce qu'on s'en promet, améliorera peu notre sort. Il est impossible de traiter avec les Arabes d'El-Arich, qui, le lendemain de leur paix conclue avec nous, nous ont tué à dix toises du fort deux officiers ; ceux des environs de Katieh ont trompé le général en chef et nous font la guerre ; le commandant de Belbeis n'a jamais pu traiter avec les siens ; je l'ai vu par moi-même. Il ne nous reste plus que les tribus voisines du Caire ; si elles vont à Belbeis, ne peuvent-elles pas être retenues sans danger ? On les paye bien. Quel mal leur fait-on, à elles qui tous les jours nous trahissent et nous égorgent avec le dehors de l'amitié ? Je dois vous le dire ; la subsistance de l'armée est évidemment manquée, et je désire, plus que je ne l'espère, qu'il fût temps de se munir et de profiter des moyens de transports que vous pourrez nous envoyer ; la 4e légère vous fera part des bruits qui courent sur l'arrivée, peut-être fausse, de quelques divisions. Je suis réellement au désespoir d'avoir tant fait inutilement et tant souffert en vain, pour approvisionner l'armée. Si j'ai la douleur de la voir souffrir, je puis au moins être tranquille sur le zèle que j'ose assurer avoir mis dans la malheureuse mission que l'on m'a confiée.

Tous nos chameaux, sans bâts ni cordages, blessés et exténués de fatigues, meurent ou ne peuvent plus servir ; comment puis-je compter sur eux pour approvisionner l'armée ?

J'ai reçu de Belbeis 3.107 livres seulement, je ne suis pas assez heureux pour pouvoir les dépenser et les employer utilement.

Nous avons reçu 35 hommes de renfort, c'est le secours le plus utile. 14 chameaux arrivés du Caire ne peuvent point être comptés pour d'aussi grands approvisionnements. Pardon, Citoyen Général, si je vous entretiens de nos subsistances ; vous pouvez nous être si utile que je dois à l'armée et à mon devoir de vous faire connaître notre position et nos besoins.

L'ordonnateur Laigle vous fera part de l'ordre que j'ai eu pour me rendre à l'armée. D'après ses lettres, les approvisionnements sont prêts, leur transport ne peut se faire sans les moyens que je sollicite ; un employé auquel je remettrai mes fonds le fera effectuer sans moi, c'est d'ailleurs l'affaire de l'ordonnateur Laigle qui eût pu ne pas m'abandonner aussi fortement.

Salut et respect.

Sartelon


Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

X.

Pertes subies pendant la campagne de Syrie

PERTES DE L'ARME DE L'ARTILLERIE[1].

Siège d'El-Arich	3 morts	7 blessés.
Siège de Jaffa	2 —	20 —
Siège d'Acre	47 —	151 —
Totaux	52 morts	178 blessés.

PERTES DE L'ARME DU GÉNIE PENDANT LA CAMPAGNE DE SYRIE[2].

Caffarelli, général de brigade; Detroye et Souhait, chefs de brigade; Say et Ferrus, chefs de bataillon; Crespin et Bruslé, capitaines; Charbaud et Fuseau, lieutenants: morts au siège d'Acre; Bringuier, lieutenant: mort de la peste à Jaffa; un adjoint mort de la peste à El-Arich.		11
Mineurs: Lieutenant mort de maladie	1	7
— Sous-officiers et mineurs tués au siège d'Acre	4	
— Mort de la peste	1	
— Parti pour la France (ophtalmie)	1	
Sapeurs: Lieutenants morts au siège d'Acre	2	110
— Lieutenants morts de la peste	3	
— Sous-officiers et sapeurs tués devant Acre et El-Arich	55	
— Sous-officiers et sapeurs morts de la peste	50	
Ouvriers: Tué à Acre	1	9
— Morts de la peste	6	
— Morts de maladie	2	
Total des pertes		137

1. Extrait des contrôles existant aux *Archives de l'artillerie.*
2. *Arch. Gén.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

BOUCHES A FEU FRANÇAISES PERDUES PENDANT L'EXPÉDITION DE SYRIE [1].

Pièces de siège : Canons de 24 : 5 (dont 2 en fer).
— — de 18 : 6 (en fer).
— — de 16 : 2
Mort. de 9 p. 2 l. : 1 (en fer.)

Pièces de campagne : Canons de 12 : 4.
— — de 8 : 5.
— — de 4 : 3.
— Obus. de 6 p. : 5.
31.

Les 2 pièces de 24 en fer et les 2 pièces de 16 ont été prises par les Anglais dans la rade de Haïfa la veille de l'arrivée de l'armée devant Acre.

BOUCHES A FEU TURQUES PRISES DANS LES PLACES DE JAFFA ET DE GAZA ET PERDUES DEPUIS.

	JAFFA	GAZA	TOTAL
Pièces de campagne : Canons de 4........	14	»	14
— Obusiers de 5 pouces	5	»	5
Pièces de place : Canons de 12..........	8	»	8
— — de 6 en fer.....	14	»	14
— — de 4 en fer. ...	10	3	13
— — de 3 en fer.....	7	2	9
NOTA. — Il avait été pris 8 pièces de 4 de plus ; on les a emmenées en Egypte.	58	5	63



Au bilan des pertes subies par l'armée française, on doit ajouter les bâtiments de la flottille Standelet, dont les équipages furent renvoyés en France par les Anglais avec quelques autres prisonniers.

La situation de ce personnel est fournie par le document suivant, daté de Toulon (19 messidor an VII-7 juillet 1799) :

Le commissaire de marine chargé du détail général des armements et des prises, certifie que M. George R. Nicholson, officier de la marine anglaise, a débarqué en ce port les personnes ci-après, venues

1. Etat signé par le général Songis, commandant l'artillerie. (Le Caire, 25 vendémiaire an VIII-17 octobre 1799) (*Arch. Art.*)


Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

de la côte de Syrie sur le parlementaire le *Saint-Jean-Théologue*, capitaine Antoine Parissy, et pris par le vaisseau *le Tigre* :

La canonnière *la Négresse.*
— *la Foudre.*
L'aviso *la Dangereuse.*
— *la Marie-Rose.*
La canonnière *la Torride.*
L'aviso *la Notre-Dame des Grâces.*
— *les Deux Frères.*
Le chebec turc n° 1.

Savoir :

1 lieutenant de vaisseau	Prisonniers de guerre.
13 enseignes de vaisseau	
10 aspirants	
85 officiers mariniers de toutes professions	
109 matelots	
218 Total : deux cent dix-huit personnes	

2 chirurgiens	Non prisonniers, conformément à l'art. 7 du cartel d'échange des prisonniers de guerre entre la France et la Grande-Bretagne du 27 fructidor an VI (13 septembre 1798).
7 aides-commissaires	
22 novices	
8 mousses	
7 commis aux vivres	
1 domestique	

Renvoyés par le capitaine Sidney Smith comme non prisonniers :

1 sous-lieutenant au 3e régiment de dragons.
1 soldat de la 8e compagnie, 2e bataillon, 18e demi-brigade d'infanterie.

1 aide-commissaire	Provenant du bagne de Rhodes.
1 timonier	
2 officiers mariniers	Arrêtés sur un transport espagnol.
3 matelots	
1 novice	

57 Total : 57 personnes.

PIGEON.

Digitized by Google — Original from PRINCETON UNIVERSITY

TABLE

LIVRE VIII

LA CAMPAGNE DE SYRIE

ANNEXES

CARTES ET CROQUIS

Dans le texte.


Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Hors texte

Paris et Limoges. — Imprimerie militaire Henri CHARLES-LAVAUZELLE.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Librairie militaire Henri CHARLES-LAVAUZELLE

Paris et Limoges.

GUERRE DE 1870. — **La première armée de l'Est.** — Reconstitution exacte et détaillée de petits combats avec cartes et croquis, par le commandant breveté Xavier EUVRARD. — Volume grand in-8° de 268 pages....... 6 »

L'armée de Metz, 1870, par le colonel THOMAS. — Vol. in-8° de 252 pages, orné d'un portrait et de deux cartes........................ 3 »

Le maréchal Bazaine pouvait-il, en 1870, sauver la France? par Ch. KUNTZ, **major** (H. S.), **traduit par le colonel d'infanterie** E. GIRARD. — Vol. in-8° de 248 p., avec une carte hors texte des envir. de Metz. 4 »

CAMPAGNE DE 1870-71. — **Le 13e corps dans les Ardennes et dans l'Aisne,** ses opérations et celles des corps allemands opposés. Etude faite par le capitaine breveté VAIMBOIS, de l'état-major de la 10e division d'infanterie. — Volume in-8° de 224 pages........................ 3 50

La défense de Belfort, écrite sous le contrôle de M. le colonel Denfert-Rochereau, par MM. Édouard THIERS, capitaine du génie, et S. DE LA LAURENCIE, capitaine d'artillerie, anciens élèves de l'Ecole polytechnique, de la garnison de Belfort (5e édition). — Volume in-8° de 420 pages, avec trois cartes et plans en couleurs hors texte........................ 7 50

Histoire militaire de la France depuis les origines jusqu'en 1843, par Emile SIMOND, capitaine au 28e d'infanterie. — 2 vol. in-32 de 112 et 102 pages, brochés, l'un. » 50; reliés pleine toile gaufrée, l'un..... » 75

Histoire militaire de la France, de 1843 à 1871, par Emile SIMOND, capitaine au 28e de ligne. — 2 volumes in-32 de 96 et 104 pages, brochés, l'un. » 50; reliés pleine toile gaufrée........................ » 75

Crimée-Italie. — Notes et correspondances de campagne du général de Wimpffen, publiées par H. GALLI. *Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la guerre.* — Volume grand in-8° de 180 pages....... 5 »

Tableaux d'histoire à l'usage des sous-officiers candidats aux Ecoles militaires de Saint-Maixent, Saumur, Versailles et Vincennes, par Noël LACOLLE, lieutenant d'infanterie. — Volume in-18 de 144 pages. 2 50

Memento chronologique de l'histoire militaire de la France, par le capitaine Ch. ROMAGNY, professeur de tactique et d'histoire à l'Ecole militaire d'infanterie. — Volume in-18 de 316 pages........................ 4 »

Précis historique des campagnes modernes. Ouvrage accompagné de 37 cartes du théâtre des opérations, à l'usage de MM. les candidats aux diverses écoles militaires (2e édition). — Vol. in-18 de 232 p., broché. 3 50

Sans armée (1870-1871), Souvenirs d'un capitaine, par le commandant KANAPPE — Volume in-18 de 336 pages, broché........................ 3 50

La charge de cavalerie de Somo-Sierra (Espagne), le 30 novembre 1808, par le lieutenant général POUZEREWSKY, traduit du russe par le capitaine Dimitry OZNOBICHINE, de l'état-major général de l'armée russe. — Brochure in-8° de 56 pages avec 2 croquis dans le texte............ 1 50

Carnet d'un officier. — En colonne au Laos (1887-1888). — Volume in 8° de 72 pages........................ 2 »

GÉNÉRAL F***. — **Souvenirs d'un officier de l'armée belge à propos des militaires français internés à Anvers pendant la guerre de 1870-71.** — Brochure in-8° de 22 pages........................ » 75

ETUDES DE TACTIQUE APPLIQUÉE. — **L'Attaque de Saint-Privat** (18 août 1870), par Pierre LEHAUTCOURT. — Volume in-8° de 112 pages, avec un croquis dans le texte........................ 2 50

Général LAMIRAUX. — **Le siège de Saint-Sébastien en 1813,** avec un croquis dans le texte. — Brochure in-8° de 54 pages........................ 1 25

Danger du principe fondamental de Jomini, par le capitaine L. FARAUD. — Brochure in-8° de 22 pages........................ » 60

1



Original from PRINCETON UNIVERSITY

Librairie militaire Henri CHARLES-LAVAUZELLE

Paris et Limoges.

L'Expédition militaire en Tunisie (1881-1882). — Fort vol. grand in-8° de 422 pages, avec 7 cartes et croquis, couverture en couleurs...... 7 50

La 6e brigade en Tunisie, par le général Ch. Philebert. — Vol. in-8° de 232 pages, orné d'un portrait du général, de 13 gravures et d'une carte en couleurs hors texte du théâtre des opérations...................... 5 »

Opérations militaires au Tonkin, par le commandant breveté Chabrol, de l'état-major du 4e corps d'armée. — Volume grand in-8° de 350 pages, avec 72 cartes et couverture en couleurs.................. 6 »

Lang-Son, combats, retraite et négociations, par le commandant breveté Lecomte. — Volume grand in-8° de 560 pages, broché, imprimé sur beau papier, illustré de 51 magnifiques gravures, têtes de chapitres, culs-de-lampe, vignettes, accompagné d'un atlas contenant 19 cartes et planches. 20 »

Le Tonkin français contemporain, études, observations, impressions et souvenirs, par le docteur Edmond Courtois, médecin-major de l'armée, ex-médecin en chef de l'ambulance de Kep; ouvrage accompagné de trois cartes en chromolithographie. — Volume in-8° de 412 pages......... 7 50

Madagascar et les moyens de la conquérir. Etude politique et militaire, par le colonel Ortus, de l'infanterie de marine. — Volume in-18 de 228 pages avec une carte au 1/4.000.000..................................... 3 50

Guide de Madagascar, par le lieutenant de vaisseau Colson. — Volume in-18 de 220 pages, accompagné de la carte de Madagascar au 1/4.000.000e, des itinéraires de Tamatave à Tananarive, de Majunga à Tananarive, du plan de Tananarive et d'un croquis indicatif des cyclones de l'Océan Indien. 3 50

L'Expédition du Dahomey en 1890, avec un aperçu géographique et historique du pays, sept cartes ou croquis des opérations militaires et de nombreuses annexes contenant le texte des conventions, traités, arrangements, cessions, échanges de dépêches et télégrammes auxquels a donné lieu l'expédition, par Victor Nicolas, capitaine d'infanterie de marine, officier d'académie (2e édition) — Volume in-8° de 152 pages......... 3 »

Les expéditions anglaises en Afrique. Ashantee (1873-1874), Zulu (1878-1879), Egypte (1882), Soudan (1884-1885), Ashantee (1895-1896), par le lieutenant-colonel breveté Septans, de l'infanterie de marine. — Fort volume grand in-8° de 500 p., avec 29 cartes et croquis, couvert. en couleurs. 7 50

Les expéditions anglaises en Asie. Organisation de l'armée des Indes (1859-1895), Lushai Expedition (1871-1872), les trois campagnes de lord Roberts en Afghanistan (1878-1880), expédition du Chitral (1895), par le lieutenant-colonel breveté Septans, de l'infanterie de marine. — Vol. gr. in-8° de 350 p., avec 17 cartes et croquis, couverture en couleurs... 7 50

Petites guerres. Leurs principes et leur exécution, par le major C.-E. Callwell, traduit et annoté par le lieutenant-colonel breveté Septans, de l'infanterie de marine. — Volume in-8° de 372 pages, avec 12 croquis dans le texte.. 7 50

Expéditions militaires d'outre-mer, par le colonel George-Armand Furse, ayant servi dans la *Black Watch*, traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, et annoté par le lieutenant-colonel breveté Septans, de l'infanterie coloniale. — Volume grand in 8° de 600 pages avec 12 cartes et croquis dans le texte.. 10 »

Les Italiens en Erythrée. Quinze ans de politique coloniale, par C. de la Jonquière, capit. d'art. brev. — Vol. in-8° de 352 p., avec 10 cartes. 5 »

Rapport du général Lamberti, vice-gouverneur de l'Erythrée, sur la bataille d'Adoua (1er mars 1896). — Brochure in-8° de 64 pages, avec 5 cartes dans le texte.. 1 50

Le catalogue général de la Librairie militaire est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'éditeur Henri CHARLES-LAVAUZELLE.

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY



Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY


PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 009008697

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY


PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 009008697

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY